LE

CORRESPONDANT

PARIS. — IMP. SIMON RAÇON ET COMP., RUE D'ERFURTH, 1.

LE CORRESPONDANT

RECUEIL PÉRIODIQUE

RELIGION — PHILOSOPHIE — POLITIQUE

— SCIENCES —

LITTÉRATURE — BEAUX-ARTS

TOME SOIXANTE-HUITIÈME

DE LA COLLECTION

NOUVELLE SÉRIE — TOME TRENTE-DEUXIÈME

PARIS

CHARLES DOUNIOL, LIBRAIRE-ÉDITEUR

29, RUE DE TOURNON, 29

1866

LE
CORRESPONDANT

L'an mil huit cent soixante-six, le douze mai,

Nous, ARMAND MARSEILLE, *Commissaire de police de la Ville de Paris, contrôleur général des services extérieurs*,

En exécution des instructions de M. le Préfet de police, chargé de la direction générale de la sûreté publique,

Notifions à M. Charles Douniol un des gérants du journal *le Correspondant*, et à M. Léon Lavedan, rédacteur audit journal, l'arrêté ministériel ainsi conçu :

« Le Ministre secrétaire d'État au département de l'intérieur,

Vu le numéro du journal *le Correspondant*, en date du 25 avril 1866, lequel contient à la page 1070, un article intitulé : « *Les événements du mois,* » commençant par ces mots : « *Un éminent homme d'État,* » finissant par ceux-ci « *et de vraie grandeur,* » et signé : « *Léon Lavedan.* »

Considérant que l'auteur de cet article, en présentant un compte rendu infidèle d'une séance du Sénat, s'efforce d'amoindrir la considération et de porter atteinte à la dignité d'un des grands corps de l'État;

Vu l'article 32 du décret du 17 février 1852 sur la presse ;

ARRÊTE :

Art. 1er. Un premier avertissement est donné au journal *le Correspondant* dans la personne de M. CHARLES DOUNIOL, un de ses gérants, et dans celle de M. LÉON LAVEDAN, signataire de l'article précité.

Art. 2. Le Préfet de police chargé de la direction générale de la sûreté publique, assurera l'exécution du présent arrêté.

Paris, le dix mai 1866.

Signé : Lavalette.

Pour ampliation :

Le Conseiller d'État Directeur général,

Signé : G. de Saint-Paul.

Vu, Pour exécution :

Le Préfet de police chargé de la Direction générale de la sûreté publique,

Signé : J. Pietri.

Et pour que MM. Charles Douniol et Léon Lavedan, n'en prétendent cause d'ignorance, nous leur avons laissé, en parlant comme il est dit en l'original, la présente copie tant de l'arrêté précité que de notre procès-verbal de notification, les prévenant qu'ils devront les insérer dans le plus prochain numéro de leur journal.

Le Commissaire de police, Contrôleur général,

A. Marseille.

LES ÉTUDES DE L'AGE MUR

Mgr l'évêque d'Orléans vient d'achever son livre *De la haute éducation intellectuelle.* C'est une heureuse nouvelle que nous avons eu hâte de donner à nos lecteurs, et c'était, nous pouvons le dire, une nouvelle inespérée. Pendant les mois qui viennent de s'écouler, quand l'illustre prélat était sur la brèche défendant les droits de l'Église contre l'athéisme d'un côté, contre l'ambition politique de l'autre, pouvions-nous nous flatter de la pensée qu'à la même heure il terminait paisiblement, doctement, laborieusement son ouvrage sur l'éducation?

Nous avons hâte de parler de cette œuvre à nos lecteurs et nous le ferons ici trop brièvement, eu égard à l'importance du livre, assez au long cependant pour inspirer (ce qui n'est pas difficile) au public catholique le désir de lire ce livre.

Les deux volumes qui paraissent aujourd'hui sont complétement distincts l'un de l'autre. Le premier achève ce qui avait été dit dans un volume précédent au sujet de la dernière éducation des enfants; le second traite, je puis le dire, de l'éducation des pères. Bien plus nouveau par conséquent, plus important encore que ne l'est le premier, nous aurons à le recommander d'une manière toute spéciale à l'attention du public. L'un est encore le livre des professeurs, l'autre est le livre des hommes.

Parlons d'abord du premier. A peu près dans tous les siècles et dans tous les pays, depuis le berceau jusqu'à dix-huit ou vingt ans, l'homme est forcément en éducation. Il faut qu'il prépare sa vie; il faut qu'il s'instruise et surtout il faut qu'il attende sa maturité. Ce n'est pas là une loi des hommes, c'est une loi de Dieu. Son instruction serait-elle plus rapidement complétée, la préparation intellectuelle de sa vie serait-elle achevée de meilleure heure; peu importe,

sa raison n'est pas mûre; il n'est pas homme, sa vie ne peut commencer encore.

Voilà, à mes yeux, la grande et, je dirai presque, l'unique justification des études classiques. Quand on se plaint du peu qui reste à l'enfant devenu homme de tout ce qu'il a appris dans ses classes, quand on demande combien parmi nous qui avons traversé le collége, il y en a qui à trente ans savent encore un peu de grec ou même un peu de latin, la réponse est facile.

Oui, sans doute, il y en a peu; il y en a cependant plus qu'on ne croit et nous ne laissons pas que de trouver en nous bien des notions, bien des souvenirs, bien des détails pratiques de la science et de la vie qui nous sont restés du collége, quoique notre ingratitude nous en fasse oublier la source. Mais enfin, le fait n'est que trop certain, la dose de latin et de grec répandus dans le monde n'est pas considérable aujourd'hui, en France du moins.

Et pourtant, cela ne fait pas qu'on soit fondé à soutenir que les années de collége sont perdues pour nous; que, sauf une certaine habitude de vivre avec des égaux, utile sous certains rapports, funeste sous d'autres, il ne nous reste rien, rien de ce long exil qui a tant coûté à la délicatesse de notre enfance, à la tendresse de nos parents, quelquefois à la franchise et à la naïveté de nos cœurs. Oui, s'il ne s'agissait dans l'éducation de notre intelligence que de donner à l'esprit des notions qui doivent lui rester, que de lui faire un riche et durable trésor de science, on aurait raison. Il est vrai, ce trésor est bien pauvre, les notions que nous acquérons sont bien fugitives; notre éducation, si elle n'a pas d'autre but, atteint bien imparfaitement son but. Mais si au contraire on se dit que forcément, parmi les notions quelles qu'elles soient que l'on donne à l'enfance, le plus grand nombre doit périr; que l'important n'est pas tant de l'instruire, mais de la rendre capable de s'instruire, mais d'exercer ses facultés, mais de ne pas laisser dormir dans une oisiveté funeste cette mémoire, cette intelligence, cette imagination même qui ont eu tant à faire pendant les cinq ou six premières années de la vie; qu'il vaudrait mieux encore les exercer sur des choses inutiles (pourvu qu'elles ne fussent point mauvaises) que de ne pas les exercer du tout; qu'il y a là par conséquent une gymnastique de l'esprit qui le prépare bien plus encore qu'elle ne l'enrichit; qu'il n'avance peut-être pas beaucoup, mais qu'il apprend à marcher; si l'on ajoute que cette gymnastique devant être pratiquée en commun, il faut chercher le genre d'exercice qui convient le plus à la généralité des esprits; que l'étude d'une langue ou de plusieurs langues, par le travail facilement accompli qu'elle impose à de jeunes mémoires, par cette séduction des analogies qui sourit à de jeunes intelligences, par cette logique instinctive qu'elle

développe dans des esprits peu faits encore aux habitudes du raisonnement, est, pour le plus grand nombre, une gymnastique plus appropriée qu'aucune autre; que parmi les langues étrangères et sans en exclure aucune (car toutes sont susceptibles d'un enseignement grammatical, et philosophique et littéraire), le grec et le latin s'offrent à nous, le grec à cause de ce caractère éminent de langue littéraire et philosophique que nul idiome ne possède au même degré, le latin à cause de ses nombreuses affinités avec notre langue, avec notre vie, avec notre droit, avec notre civilisation tout entière et surtout avec notre religion : si l'on se dit tout cela, on trouvera, il me semble, que les études classiques sont par cela seul suffisamment justifiées.

Seulement, dira-t-on, pourquoi ne pas faire un double bien, s'il est possible de le faire? Pourquoi ne pas multiplier, s'il est possible de les multiplier, les notions scientifiques et littéraires que l'esprit gardera? Je le veux bien! on ne fait surtout qu'apprendre à travailler ; mais enfin si l'apprenti, tout en se formant au travail, peut arriver déjà à gagner quelques sous, pourquoi ne les gagnerait-il pas? Avant la fin de l'éducation, un moment ne peut-il venir où l'étude des langues se fera toujours pour s'exercer sans doute, mais aussi pour les savoir? où la philosophie des idiomes pourra être entrevue? où le latin, le grec, toute autre langue, pourra être étudiée pour elle-même, étudiée philosophiquement et littérairement? où l'on s'assurera pour son âge mûr quelques-unes de ces richesses intellectuelles et littéraires qui bien souvent ne font guère que couler entre nos doigts? où l'on deviendra homme intelligent et capable, mais en même temps, ce qui ne nuit en rien, un peu plus helléniste, un peu plus latiniste, un peu plus littérateur qu'on ne l'était jusque-là?

Cela n'est certes pas impossible, et c'est ce qui arrive en bien des pays étrangers. En Angleterre et en Allemagne, on peut avoir trente ans, quarante ans, être officier, fonctionnaire public, commerçant, bourgeois, membre du parlement, sans avoir oublié son latin, voire même son grec. Ce fait est assez connu ; et il me revient en mémoire un trait du poëte anglais Coleridge, génie bizarre, mais non sans valeur, qui, s'étant enthousiasmé des batailles de l'*Iliade*, dans son ardeur belliqueuse, s'était fait soldat au 6e des dragons de Sa Majesté britannique. Or, comme, en cette qualité, il était de garde à la porte d'un théâtre, il vit passer deux officiers de son régiment qui, en sortant du spectacle, se disputaient sur un vers grec que l'un croyait être d'Eschyle, l'autre d'Euripide. — « Non, dit le factionnaire aux deux officiers étonnés, s'il plaît à Votre Honneur, ce vers est de Sophocle, à la première antistrophe du second chœur d'*Œdipe roi.* » Les soldats qui citent Eschyle ou Sophocle sont rares en tous pays;

mais en France, une pareille science est rare même chez les officiers.

D'où vient cette différence entre les pays étrangers et le nôtre? N'est-ce pas (je soumets cette pensée au savant prélat qui me fournit l'occasion de la produire) parce que, dans les pays étrangers, le haut enseignement, la haute éducation intellectuelle, l'enseignement philosophique et littéraire des langues savantes, est constitué et qu'il ne l'est pas chez nous? Il y a là des universités et nous n'avons que des colléges. Je sais très-bien ce qu'on peut dire des universités allemandes et de leurs vices, et de tant d'idées fausses qui courent en ce pays sous le manteau de la science. Et encore, l'Allemagne elle-même est-elle gâtée par l'université ou par l'école? Est-ce le professeur de Tubingue ou d'Heidelberg qui fait seul le mal? Ou n'est-ce pas aussi le maître d'école, avec cette orgueilleuse prééminence que lui a conféré la rage d'instruction primaire « gratuite, commune et obligatoire, » telle que nous voulons l'importer chez nous? Au contraire, n'est-ce pas l'université anglaise, n'est-ce pas Oxford ou même Cambridge, qui a soutenu la dignité, la gravité, le sérieux de l'éducation anglaise et de l'esprit anglais?

Quoi qu'il en soit, il nous manque quelque chose. Nous ne sommes pas moins intelligents que d'autres, mais nous sommes moins complétement élevés. Cette *haute éducation intellectuelle*, dont M. l'évêque d'Orléans prend en main la défense, a grand besoin d'être défendue, j'oserais presque dire d'être constituée. Nous ne mettons pas assez à part, ou du moins nous ne rendons pas assez sérieuses ces dernières années d'études dans lesquelles, après avoir semé, on pourrait du moins recueillir quelques fruits. Quand nous commencerions la vie avec un bagage littéraire, philosophique, historique, un peu plus considérable ; où serait le mal?

Seulement, où placer ces études, complément de toutes les autres? Les années de collége, dit-on, ont été bien longues. N'est-il pas temps, lorsqu'on arrive à la jeunesse, de quitter ce séjour? Les carrières, la terrible nécessité des carrières est là qui nous presse ; il y a des écoles préparatoires à aborder, des examens à subir. La célèbre bifurcation, abrogée en droit, subsiste en fait, comme elle existait avant d'avoir été décrétée, partiellement du moins et par la force des choses. Pour ceux même qui ne *bifurquent* pas, le baccalauréat institué dans l'intérêt de l'éducation littéraire, contribue parfois à l'étrangler. Les examens subis, ce passe-port reçu, ce cap franchi, qu'a-t-on à faire que de carguer ses voiles et se laisser aller au courant de la vie? Entre l'enfance et l'étude purement grammaticale d'un côté, de l'autre côté la jeunesse et les études positives, impérieusement commandées, la haute instruction, l'enseignement du vrai savoir, en fait de littérature, de philosophie, d'histoire, de sciences même, risque bien de périr.

Aussi cet enseignement mérite-t-il que la main épiscopale qui lui est tendue aujourd'hui lui vienne efficacement en aide. Elle l'a déjà fait dans le premier volume ; elle le fait encore dans celui-ci. Elle relève (et cela est éminemment nécessaire), elle relève dans l'esprit du lecteur ces différentes branches d'enseignement que nous sommes trop portés à ne pas aimer pour elles-mêmes, mais à n'aimer ou plutôt à n'accepter qu'à titre de nécessité, de conditions d'examen, disons le mot, de *pensum* : l'histoire, la philosophie, les sciences. Et si l'on s'étonne de trouver ici sur ces différents chapitres des généralités qui semblent au premier moment suspendre le cours de la pensée, on reconnaît bien vite qu'elles sont nécessaires. — A d'autres époques, on eût pu se passer, dans un traité sur l'éducation, de discuter sur le mérite de la science historique ; on ne se fût occupé que de rechercher la meilleure manière de la transmettre : mais aujourd'hui, c'est la science en elle-même qu'il faut réhabiliter, parce que la science est attaquée par le positivisme de notre temps, autant qu'elle est faussée par le fatalisme et la philosophie rêveuse de notre temps. — Rollin, au dernier siècle, pouvait se dispenser de traiter longuement, dans son livre sur les études, de la valeur de la philosophie : il faut le faire aujourd'hui, et, avant de dire quelle est la bonne philosophie, montrer qu'il y a une philosophie. — Autrefois on n'eût pas parlé bien longtemps de ce qui fait le véritable mérite des sciences ; chacun le savait. Aujourd'hui on ne le sait plus, et les sciences arriveront, si on ne s'y oppose pas, à ne plus être considérées que comme instrument, comme un moteur pour l'industrie, comme un recueil de procédés propres à faire fortune. Et le jour où cette notion sera adoptée, où personne ne cultivera plus les sciences pour elles-même, où l'on ne s'attachera plus qu'aux veines qui sembleront pouvoir mener à une mine d'or; ce jour-là c'en sera fait de la science, et par suite c'en sera fait même de l'industrie ou du moins de ses futurs progrès. Car c'est la science théorique, la science abstraite, la science désintéressée qui découvre et qui invente. Lorsque la Chine était savante, elle inventait ; depuis qu'elle n'est qu'industrielle, elle n'invente plus.

Aussi, frappé de cette lacune que nous remarquions dans les études françaises, Mgr l'évêque d'Orléans a-t-il cherché à y suppléer autant que le permet chez nous la constitution de l'enseignement public. Dans les pays d'université, l'enseignement du collége cesse de bonne heure. C'est l'université qui le complète, et, sans trop prendre sur les carrières publiques, elle a quelques années pour donner ce haut enseignement philosophique, scientifique et littéraire dont nous parlons. Chez nous, il ne peut en être de même : entre l'enseignement du collége à grand'peine poussé jusqu'au baccalauréat, et les exigences hâtives des carrières, nos lois ne laissent pas

un quart d'heure pour respirer. Plus rien n'était donc possible, que de prolonger, pour ceux qu'aucune carrière n'appelle, la vie de collége après le baccalauréat, de profiter des loisirs (hélas! trop complets) que leurs familles leur donnent pour agrandir un peu cette sphère intellectuelle que l'éducation première a laissée bien étroite encore, pour leur faire goûter les fruits de ces études qui, jusque-là, ne représentaient pour plusieurs d'entre eux, qu'un fastidieux labeur. Ce remède, il est vrai, n'est que pour un petit nombre; mais comment faire mieux? Toujours est-il que, sous l'influence de Mgr d'Orléans, il a été pratiqué pour la première fois. C'est un bel exemple à imiter, et, plus il faut de zèle, d'intelligence, de dévouement, j'ajoute d'autorité pour l'imiter, plus, ce me semble, on doit être jaloux de marcher dans cette voie.

Mais maintenant, quand les études de l'enfance et de la jeunesse sont terminées, quand l'homme est arrivé à l'âge mûr, n'a-t-il plus rien à faire d'utile et de nécessaire en fait d'études? S'il se ressent des lacunes qui se rencontrent dans notre enseignement, ne peut-il rien tenter pour les réparer? Si, au contraire, son éducation lui semble avoir été complète, n'a-t-il rien à faire pour en rafraîchir les souvenirs et en garder la possession? Si enfin, il a des loisirs que sa profession lui laisse, ou que l'absence de profession lui donne trop abondamment, n'est-il pas de son devoir d'occuper ces loisirs?

C'est ainsi que nous arriverons au sujet traité par Mgr l'évêque d'Orléans dans son dernier volume, à ce que nous avons appelé l'éducation des hommes mûrs et des pères de famille.

C'est à eux, en effet, que le vénérable auteur s'adresse; c'est à eux qu'il veut imposer l'étude, non moins qu'à leurs enfants; c'est à eux qu'il propose, je dirais presque un plan d'études, du moins un travail obligé, on pourrait dire dans tous les sens du mot, *des devoirs*.

L'entreprise est hardie, il faut en convenir. La plupart des pères de famille et des hommes de trente ans trouvent que la famille, les enfants, les affaires, les fonctions publiques, la profession, la propriété, mettent assez de sérieux dans leur vie et qu'il n'est pas nécessaire d'y ajouter le sérieux de l'étude. Ils ont fini leurs classes, disent-ils; et on ne remarque pas, en général, qu'ils aient conservé de cette période de leur vie un souvenir assez doux pour être tentés de la recommencer, avec la jeunesse de moins.

D'autant plus que ce n'est pas seulement un plan d'études qu'on leur propose ici, mais un plan de vie. Avec son intrépide franchise, Mgr l'évêque d'Orléans réclame pour sauvegarder l'étude, toutes les précautions, toutes les sentinelles dont elle a besoin. Il ne dédaigne rien, comme trop minutieux; il ne recule devant rien, comme trop

effrayant. Le coucher tôt, le lever tôt, la reclusion pendant les heures consacrées; l'éloignement de ces chers fléaux, une femme, des enfants, des amis; l'éloignement de ces autres fléaux, moins agréables, mais bien plus tenaces, ouvriers, paysans, fermiers, gens d'affaires, solliciteurs (qui, en ce monde n'est sollicité?), quémandeurs, visiteurs. Le cabinet d'étude doit être fermé comme le coffre-fort, et le maître prisonnier comme son argent.

J'ajoute encore une réflexion qui n'a peut-être pas assez frappé le vénérable écrivain et qui l'aurait mené, je crois, non pas à restreindre sa pensée, mais tout au contraire à l'étendre davantage. Il s'adresse ici, à peu près exclusivement à la classe d'hommes peut-être de toutes la plus rebelle (sauf de nombreuses exceptions) au joug de l'étude. Il s'adresse (toutes ses paroles le font supposer) à la classe riche, très-riche, et légalement inoccupée. Or, il faut bien le dire, rien n'est plus difficile que l'occupation volontaire aux gens légalement inoccupés. Quant aux hommes qui ont de droit quelque chose à faire, vous les trouverez très-souvent ajoutant, ne serait-ce qu'à titre de délassement, à leur occupation forcée une occupation qui à bien d'autres semblerait trop sérieuse. — La plupart des hommes qui ont figuré en ce siècle dans les assemblées ou à la tête des gouvernements, ont été plus ou moins occupés des lettres. Le comte Nesselrode, gouvernant le plus vaste empire du monde, était merveilleusement au courant de toute la littérature européenne. — S'il n'en est pas tout à fait dans l'armée comme dans la politique, c'est que la vie des officiers dans les premiers grades ressemble malheureusement beaucoup trop à celle des désœuvrés du monde. Il n'y a pas là d'occupation forcée pour donner le goût de l'occupation volontaire. Et cependant, quand la maturité militaire a apporté avec soi l'occupation abondante et sérieuse, qu'il a fallu pendant de longues heures, travailler, administrer, penser, on a pris goût au travail de l'intelligence. Les généraux se sont trouvés au besoin orateurs et écrivains, quoique les sous-lieutenants n'eussent guère pensé à l'être. Les antiquités de l'Algérie ont été relevées, pour une bonne part, sous le feu des Arabes, par des archéologues en épaulettes, et l'archéologie gréco-romaine est aujourd'hui en bonne partie entre des mains militaires. — Je ne parle pas de la magistrature et du barreau, qui de tout temps, et aujourd'hui comme autrefois, ont su trouver entre les audiences des loisirs pour des travaux ou littéraires ou philosophiques, ou même juridiques, ce qui est un mérite plus grand parce que c'est moins une diversion. — Il est plus superflu encore de parler du clergé, qui a tant de labeurs, et qui cependant donne aux lettres d'aussi grands écrivains, aux antiquités chrétiennes et nationales d'aussi ardents explorateurs, aux sciences des disciples aussi habiles qu'au temps où l'habit ecclésias-

tique passait pour donner des loisirs, et, pour quelques-uns, semblait n'être qu'un *bénéfice* et non une charge. — Voilà ce que font, en fait d'études volontaires, les hommes forcément occupés. Au contraire, l'homme du monde qui n'est qu'homme du monde est à la fois plus désaccoutumé et plus effrayé de l'étude. Pour lui elle est un travail, tandis que, pour l'homme occupé, elle est un repos.

Et cependant faut-il laisser la plaie du désœuvrement s'attacher, comme elle le fait aujourd'hui, à l'opulence? Les uns, qui ont reçu une fortune depuis longtemps transmise par leurs pères, prétendent avoir trouvé dans l'héritage paternel le droit au repos ; et la politique, leur venant en aide, leur fournit des raisons que Mgr d'Orléans ne juge pas et que je ne veux pas juger non plus, pour garder soigneusement cette partie de l'héritage. Même ailleurs, où les fortunes sont nouvelles, laborieusement acquises par les pères, les fils, assez souvent, trouvent fort légitime cette répartition des fonctions qui assigne le travail à la première génération et la dépense à la seconde. Mgr d'Orléans entreprend donc une tâche difficile, mais d'autant plus élevée, chrétienne, patriotique, en voulant à tous leur prêcher le travail.

Pour notre part, en effet, nous ne pouvons penser autrement que lui. Notre paresse le voudrait, mais notre raison ne nous le permet pas.

J'ai souvent été frappé, en lisant les premières pages de la Bible, de tout ce qu'elles contiennent de conséquences, non-seulement théologiques, philosophiques, mais morales, politiques, économiques même. « Tu mangeras ton pain à la sueur de ton front. » Cette loi du travail, cette loi inévitable, a été prononcée contre nous tous. Elle parle surtout du travail manuel, parce qu'en effet c'est le premier nécessaire, c'est celui du plus grand nombre, c'est le travail normal de l'espèce humaine. Dieu accorde sans doute à quelques-uns, par la distribution qu'il fait des biens de la terre, des dispenses du travail manuel. Mais on peut dire : « Malheur à ceux à qui il les accorde! » Car il ne les donne pas sans compensation ; il ne les donne pas sans condition ; et surtout il ne les donne pas dans l'intérêt de ceux qui les reçoivent, mais bien plutôt dans l'intérêt de ceux qui ne les reçoivent pas.

En effet, les vues de la Providence ne sont pas ici difficiles à soupçonner. Pour le travail manuel lui-même et afin de faciliter son succès, il faut qu'il y ait des hommes dispensés du travail manuel : il faut qu'il y ait des hommes pour rendre la santé au travailleur épuisé; des hommes pour rétablir entre ceux qui doivent travailler, la paix sans laquelle le travail n'est pas possible; des hommes pour encourager et pour discipliner le travailleur abattu par la fatigue ou égaré par de mauvaises passions : voilà le médecin, le juge, le prêtre.

Et de plus, pour les besoins plus élevés de l'humanité, pour les besoins de son intelligence, de son imagination, de son âme, il faut le prêtre surtout, mais à des degrés inférieurs, il faut le poëte et l'artiste : et ainsi des autres. Voilà pourquoi et pourquoi seulement il y a des riches.

On n'est donc pas riche dans son propre intérêt. On n'est pas riche non plus sans compensation : car certes bien des douleurs, bien des soucis, bien des inquiétudes plus facilement éveillées, des impressions plus promptes et plus poignantes, bien des misères physiques et morales, en un mot, montent l'escalier du riche, qui ne mettent pas le pied sur le seuil du pauvre. On n'est pas riche non plus sans condition, et l'on n'est dispensé du service manuel à rendre à la société humaine qu'à la condition de lui rendre un autre service. En un mot, pour nous tous tant que nous sommes, il y a un service public à remplir, un service ou moral ou matériel à rendre à nos frères. Pauvres, en soulageant notre pauvreté, nous soulageons la pauvreté du genre humain ; riches, nous devons payer à Dieu notre opulence.

Je sais bien que les économistes ou plutôt quelques économistes disent : « Ne vous inquiétez pas. Le riche rend un service au moins matériel à la société par cela seul qu'il est riche. Ou il thésaurise ou il dépense. S'il thésaurise, il diminue l'abondance du numéraire et, par conséquent, fait baisser le prix des denrées : le pauvre y gagne. S'il dépense, il augmente le prix du travail et le pauvre y gagne encore. » On ne présente pas ces deux parties du dilemme à côté l'une de l'autre ; car il est trop clair qu'elles se détruisent mutuellement. Mais on emploie tour à tour l'une et l'autre, et l'une, en effet, a autant de valeur que l'autre. Le devoir du riche serait trop facilement accompli si, par l'emploi quelconque de son argent, par l'emploi même désordonné, égoïste, coupable, il se libérait envers la Providence. L'argent jeté par les fenêtres, pas plus que l'argent accumulé dans des coffres, n'est une semence qui germe pour le bien de la société. L'argent bien dépensé et les loisirs bien employés, voilà le double compte que peut demander aux riches, non pas la société, mais Dieu.

Il y a donc pour chacun, riche ou pauvre, une œuvre à faire, un service à rendre, une dette à acquitter envers ses frères et envers Dieu. Le pauvre par le travail de ses mains, le riche par le travail de sa pensée ; tel dans l'ordre des intérêts matériels, tel autre dans l'ordre des intérêts moraux ; chacun doit avoir ce que j'appellerai une chose principale et dominante dans sa vie. Indépendamment des soins communs de la vie extérieure, du patrimoine, de la famille, il y a pour chacun une mission à accomplir, mission forcée si elle ressort d'une profession ou d'une fonction publique ; s'il en est autrement,

mission volontairement choisie, mais, dès qu'elle a été choisie, devenant une loi pour la conscience. Nos loisirs ne nous appartiennent pas en toute propriété ; nous n'avons pas en conscience le choix libre entre le désœuvrement et l'activité. Telle est en résumé la pensée de Mgr d'Orléans dans ce volume, pensée à laquelle nos réflexions nous menaient déjà malgré nous et à laquelle il faut bien que nous adhérions comme à une condamnation de notre paresse. Acceptons donc cette conclusion en nous frappant la poitrine, ce dont il est, pour sa part, complétement dispensé.

Mais cette mission, quelle est-elle ? Ce service à rendre à la société, quelle en est la nature? Incontestablement, elle est diverse selon la diversité des situations et des esprits. La vie humaine n'est pas si vaste qu'il faille une multitude d'objets pour la remplir ; un seul suffit à chacun.

Mgr d'Orléans n'exclut certainement pas la vie active. Il aime que l'homme riche, comme Booz, veille lui-même à la culture de son champ. Il aime que l'homme de la ville, transporté au milieu des paysans, soit leur aide, leur conseiller, se mêle de leurs affaires, et, s'il se peut, des affaires si négligées de leurs âmes. Il aime que l'on participe à la vie de ce qui vous entoure ou plutôt (car cette vie est en général bien éteinte) que l'on cherche à ranimer cette vie; qu'on le fasse, non par un calcul d'ambition, calcul qui serait bien souvent trompé, mais par le goût du bien et le sentiment du devoir. Il aime surtout que, par l'exemple, les incitations, les services rendus, on réveille dans ces pauvres âmes la conscience si profondément endormie, qu'on éclaire leur raison d'autant plus égarée qu'elle est plus orgueilleuse, qu'on arrive enfin à semer dans ces cœurs les germes de foi qui n'y ont pas encore pénétré. Comme la vie de la campagne, si matérielle pour les hommes, si ennuyeuse pour les femmes, serait pleine pour nous tous, si nous prenions la peine de suivre, surtout dès notre jeunesse, les conseils de l'éminent prélat! Une mairie de village, conduite avec zèle, avec cœur, avec dévouement, suffirait à remplir une vie ; non-seulement je comprends qu'elle suffise, mais je comprends qu'elle effraye.

Et, de plus, à la campagne, à la ville, partout, il y a la charité. Lorsqu'à la charité de son argent on ajoute la charité de sa personne, on ne rencontre plus de limite, et l'activité la plus ardente trouvera toujours à se satisfaire. Les carrières actives ne manquent donc pas, même à ceux qui, selon l'expression vulgaire, n'ont pas de carrière.

Mgr l'évêque d'Orléans ne l'ignore point, et je ne fais guère que répéter ici ce qu'il a dit en plusieurs endroits de ses ouvrages ou dans celui même que nous lisons. Il ne l'ignore pas. Mais aujourd'hui c'est de l'activité intellectuelle qu'il vient nous entretenir. Il la veut pour

ceux à qui l'activité extérieure ne plaît pas ou n'est pas possible; il la veut même, si je ne me trompe, pour ceux à qui l'activité ne manque point; il la veut pour tous, dans une certaine mesure, si pleine que soit la vie, si vive que soit l'activité extérieure, si réels que soient les services rendus. Il ne veut pas que la flamme de l'esprit s'éteigne: on a été au collége, et il ne faut pas qu'on y ait été en vain. On est homme intelligent, il ne faut pas qu'on sèvre son intelligence de tout retour sur elle-même et de tout travail intérieur. On va, on vient, on s'agite, on parle, on pense, on fait du bien: ce n'est pas assez, il faut qu'on lise. Ce n'est pas assez, il faut qu'on étudie. C'est bien là, je crois, sa pensée.

N'est-elle pas un peu dure? N'est-ce pas beaucoup demander, à celui qui s'épuise pour le bien, pour la conduite des affaires de son village et des affaires de la charité, que de lui ordonner encore, par-dessus le marché, non pas la lecture reposante et facile qui se prend sur un canapé, alternativement avec le sommeil; mais la lecture éveillée, avec un esprit debout et actif, la lecture studieuse, la lecture qui tient le crayon à la main, la lecture qui a trois heures au moins devant elle, et trois heures de la matinée (l'heure des ouvriers, du garde et du régisseur!)? Je me demande si ce n'est pas exiger trop, et si le dévouement du corps et de l'âme, le dévouement de la charité et le dévouement du prosélytisme, n'est pas bien suffisant, et si l'intelligence n'est pas tenue suffisamment en éveil par ce labeur extérieur où les jambes sont pour beaucoup, où le cœur surtout est pour beaucoup, mais où l'esprit a bien sa part.

Je me le demande; et il me vient à la pensée cette réponse: Non, la charité et l'intelligence, le dévouement et l'intelligence ne sont pas ennemis. Quand un homme est oisif, pleinement oisif, égoïstement oisif, lui conseiller le travail intellectuel est un bon conseil, mais un conseil qui sera le plus souvent perdu. Cette âme est trop torpide; l'oisiveté du corps, ou une activité toute brutale l'ont trop énervée; elle ne veut pas, elle ne peut pas. Les choses de l'intelligence sont trop hautes pour elle; elle n'en a ni la perception ni le goût. Quand au contraire un homme s'est fait une vie noblement et généreusement active, qu'il vit avec des frères et pour ses frères, qu'il rafraîchit son âme au labeur des champs ou qu'il fatigue son corps aux travaux de la charité; parlez-lui des travaux de l'intelligence et, quand même vous l'y trouveriez étranger jusqu'ici, vous ne serez pas pour cela mal venu. Je comparerais volontiers cette vie noblement active à une course faite le matin au grand air, qui détend nos membres, rafraîchit notre cerveau, égaye notre être, et, loin de nous rendre impropre au travail du cabinet, nous y prépare. A cette vie-là, le cœur s'est élargi, le sens s'est élevé, le regard de l'âme est devenu

plus pénétrant et plus noble; c'est là une bonne hygiène pour l'intelligence, une meilleure atmosphère même que celle d'un collége ou celle d'un cabinet d'étude dans laquelle il y a tant de miasmes d'égoïsme et d'amour-propre. Et ne vous y trompez pas, cet homme qui vous semble uniquement voué à la vie active, lorsque cette vie active est prise franchement, chrétiennement, joyeusement, charitablement, est plus intellectuel que vous ne le croyez. Aux heures du chez soi, il ne craindra pas un livre, il ne craindra pas un livre sérieux; les grandes choses et les bonnes choses se touchent toujours par quelque bout. La vie de campagne chrétiennement acceptée, la vie de charité dans les villes, ne sont pas ennemies des préoccupations de l'intelligence; loin de les repousser elles les appellent. Elles éclairent l'âme parce qu'elles l'ennoblissent.

Disons-le donc avec le savant prélat, la lecture, l'étude même dans un cercle plus ou moins étendu, dans une mesure plus ou moins grande, ne sont de trop nulle part, et ne sont impossibles nulle part. Nous avons remarqué (et je crois que l'expérience en est journalière) que l'étude libre et volontaire est compatible avec les occupations forcées, et plutôt appelée que repoussée. Nous ne pensons pas non plus qu'une vie active et chrétienne puisse jamais être complétement exclusive de toute sérieuse excursion vers ce que j'appellerai les abords de la foi, c'est-à-dire la philosophie, l'histoire, la science. A plus forte raison, lorsque l'activité extérieure fait défaut, et qu'en même temps l'âme n'est pas engourdie (ce qui ne saurait arriver à un chrétien), l'étude est possible, utile, nécessaire, impérieusement exigée si on ne veut se perdre par l'oisiveté. Je n'oserai garantir au vénérable écrivain, que toujours, dans toutes les positions, dans les chemins même les plus encombrés de la vie, le *minimum* des trois heures d'étude, sous clef et le crayon à la main, lui sera fidèlement donné. Je sais bien des gens de lettres par état qui s'effrayeraient de payer ce *minimum*. Mais du moins on fera ce qu'on pourra. L'illustre prélat s'exagère peut-être la puissance de l'activité humaine. Vivre à la fois de la vie active et de la vie intellectuelle, pousser l'une et l'autre au plus haut degré, donner en même temps toute son âme à Dieu, toute sa force à l'Église, tout son cœur à ses frères, tout son esprit aux lettres; il faut que la pauvre humanité le lui confesse humblement, c'est ce qu'elle ne sait pas toujours faire. Elle a de beaux et de grands modèles sous les yeux; il faut que ces modèles lui permettent de ne les imiter que de loin.

Maintenant, que nous reconnaissons la nécessité de l'étude, quels sont les objets d'études qui nous sont proposés? Ils sont traités au long dans ce volume; disons un mot sur chacun, si toutefois notre ignorance nous donne sur chacun un mot à dire.

La littérature d'abord. — L'auteur distingue ici la littérature ancienne, la littérature française, la littérature étrangère. Réunissons le tout, et comme nous allons dans un moment mettre à part la philosophie, l'histoire, les sciences, disons pour nous servir d'un mot moins vague que le mot de littérature : l'éloquence et les œuvres d'imagination.

Sur l'éloquence, j'ai peu de chose à dire : seulement, y a-t-il, après l'éloquence religieuse, une autre éloquence qui puisse être un objet d'étude approfondie ? L'éloquence religieuse a cela d'admirable qu'avec une variété infinie de langages, de formes, de style, d'idées même (car variété n'est pas contradiction), elle repose sur un fonds de vérités éternelles, sur un intérêt des âmes qui est toujours et partout le même. Quoique prêchant dans une autre langue, avec d'autres mœurs, et, à certains égards, sous l'influence d'autres idées, saint Basile et saint Grégoire de Nazianze prêchent pour nous ; nous pourrions nous agenouiller au pied de leur chaire comme nous l'eussions fait après un sermon de Bossuet. L'éloquence politique n'a pas le même avantage. Elle parle sur des questions, elle s'adresse à des intérêts, elle évoque des sentiments qui ne sont plus les nôtres pour peu qu'une période de quelques vingt ans nous sépare d'elle. Quand sa date est très-ancienne, elle a du moins l'intérêt de l'histoire ; nous lisons Cicéron et Démosthène surtout pour l'histoire. Mais, quoique la Restauration soit encore bien près de nous, bien mêlée à nos idées et à nos souvenirs, qui aurait la patience de lire un recueil de discours politiques prononcés au temps de la Restauration ?

Viennent les œuvres d'imagination. Ici le docte prélat devient sévère, je ne dis pas seulement pour ce qu'il appelle la littérature corruptrice (à cet égard, qui ne ferait écho à sa sévérité ?), mais pour la littérature de pur délassement. Il lui fait la part bien petite, et dans le catalogue de la bibliothèque qu'il nous offre, la poésie (car je ne veux parler que d'elle) est réduite à un bien faible contingent. Je n'ose pas me plaindre ; je n'ai qu'un amour platonique pour la poésie, comme j'ai une faiblesse platonique pour le roman. S'il y a ici un jugement moral de l'évêque, je me soumets ; s'il n'y a qu'une critique du censeur littéraire, j'ose réclamer.

Le savant prélat aime les grands écrivains de l'antiquité ; il les comprend admirablement, il en parle avec une satisfaction qui est encore chez lui un sentiment chrétien ; car ce qu'il aime surtout en eux, ce sont des idées, des notions morales, des sentiments chrétiens d'avance, des pressentiments en quelque sorte du christianisme, inspirés aux sages et mêmes aux poëtes de l'antiquité, comme les saints Pères ne craignaient pas de le dire, par ce Logos éternel qui « éclaire chaque homme venant en ce monde. » Il

aime, plus encore peut-être que les anciens, les grands écrivains et, pour rester dans le sujet qui nous occupe, les grands poëtes du siècle de Louis XIV. Qui ne partage cette admiration? et qui la partage plus que moi? Mais n'y a-t-il que cela au monde? Le moyen âge, l'Europe moderne, la France d'avant Louis XIV, et la France d'après Louis XIV, n'ont-ils rien produit?

Pour ma part, plus ami et plus admirateur des lettres, que je n'en suis juge systématique, j'avoue que mes admirations ne sont pas exclusives. Je crois peu aux systèmes littéraires, aux formes exclusivement imposées, pour tout dire en un mot, aux règles. S'il fallait admettre qu'une certaine forme classique donnée par les Grecs, reproduite par les Romains, reproduite après eux par les écrivains du dix-septième siècle est le moule invariable du beau littéraire, il faudrait alors désespérer de l'avenir. Car quelque admirables que soient les œuvres classiques et si parfaitement vivantes qu'elles subsistent, le moule qui les a faites est brisé, et on n'en refera point de pareilles.

J'ose dire, au contraire, que, dans une mesure plus ou moins grande, le génie est toujours novateur. Michel-Ange disait avec une naïveté qui n'est qu'apparente: « Celui qui marche derrière ne peut pas aller devant. » Celui qui ne fait qu'imiter restera toujours inférieur à son modèle. Copiez-nous Racine et Virgile et vous serez mille fois au-dessous de Virgile et de Racine. Faites un pastiche d'après Frà Angelico et vous n'imiterez de Frà Angelico que les défauts. Calquez servilement Raphaël et vous serez moindre que le dernier des disciples indépendants de Raphaël. Le génie, lui, est bien un disciple, mais un disciple indépendant; il peut connaître l'antiquité, et quand il la connaît, il l'aime, il l'admire, il l'étudie; mais il ne la copie pas. S'il n'introduisait dans l'art quelque élément nouveau, il ne serait pas le génie. Virgile était un *romantique* de son temps, comme M. de Lamartine est devenu maintenant un *classique* de notre siècle (lisez seulement les épîtres d'Horace et vous verrez comme la littérature du temps d'Auguste osait s'insurger contre la littérature sa devancière). Si Racine n'eût fait que traduire Sophocle et Euripide, s'il n'eût introduit dans l'art des pensées, des ressources, des sentiments inconnus avant lui, que serait Racine? Où sont les modèles de Corneille?

Je suis peut-être séduit par les admirations de ma jeunesse; mais je garde un faible pour cette pléïade poétique de la Restauration, qui, introduite par M. de Chateaubriand, ramenait après lui dans la poésie, le sentiment chrétien et les sujets chrétiens, si rarement touchés au dix-huitième et même au dix-septième siècle. Ce qui a suivi, je le sais; mais les maîtres ne sont pas responsables des disciples qui les abandonnent, et la littérature d'avant 1830 n'est pas

responsable de la triste et passagère littérature qui a été le fruit immédiat de la révolution de 1830. En tout, quand l'âme aura besoin de poésie (et il ne faut pas inutilement contrarier ce besoin ; il est assez rare de notre temps), elle ira de ce côté-là. L'imagination est une folle, je le sais bien ; mais à cette folle du logis il faut bien sa cellule, et si nous fermons la porte pour qu'elle ne s'échappe pas, ne la laisserons-nous pas du moins regarder par la fenêtre ?

Pour parler maintenant des choses tout à fait sérieuses, parlons du droit. Car avec cette pensée infatigable qui plane sur toute chose, Mgr l'évêque d'Orléans embrasse toutes les études, connaît la valeur de chacune, encourage celui qui est tenté de s'y livrer, l'ennoblit à ses yeux pour qu'il y pénètre et en remplisse le vide de sa vie. Cette étude du droit qui semble si sèche, si dépourvue non-seulement de poésie, mais de philosophie, non-seulement de charme, mais de grandeur, il la montre bien plus élevée, bien plus digne, bien plus en rapport avec les hautes facultés de l'âme que ne le croient d'ordinaire ceux qui l'ignorent et surtout ceux qui la pratiquent. C'est bien pour lui, comme pour le jurisconsulte romain, « la science des choses divines et humaines ; » c'est-à-dire une science qui a son fondement dans la loi divine et qui est tout au plus interprétée et développée (quand elle n'est pas faussée) par les lois humaines. Les hommes ne font pas le droit : ils le déclarent, ils le disent (comme l'expriment si bien les Romains, *jus dicere*), ils le déterminent sur les points que la loi primordiale laissait nécessairement dans le vague. S'ils le déclarent à faux et s'ils le déterminent d'une façon contraire à son essence, tant pis pour eux ! Ce qu'ils font n'est plus le droit. Voilà sur quels principes repose la philosophie, je dirai presque, la poésie du droit.

Philosophiquement parlant, le droit peut donc donner lieu à une grande étude ; et historiquement aussi, elle peut donner lieu à une étude parallèle, non moins digne d'intérêt. Dieu est l'auteur de toute justice ; il en a mis le sentiment dans nos cœurs, la notion dans nos intelligences. Obéissons à ce sentiment, poursuivons l'application de cette notion dans les mille circonstances différentes que peut produire la diversité des relations humaines, et nous arriverons, rien que par la logique de notre esprit et par l'équité de notre cœur, à construire une législation tout entière et une législation la plus parfaite de toutes (je parle ici du droit civil et du droit des gens ; le reste n'est qu'une institution sociale, humaine et arbitraire, et ne mérite pas l'appellation de droit). Voilà la philosophie du droit.

Mais cette législation évidemment manquera de précision sur certaines choses. Il y a bien des points que le bon sens et l'équité naturelle n'indiquent que d'une manière vague et générale ; ils *ne met-*

tent pas les points sur les I; ils ne chiffrent pas. Ici donc l'intervention du pouvoir politique est légitime pour déterminer d'une façon précise ce que la loi naturelle n'indique que d'une manière générale. Malheureusement, les pouvoirs politiques sont allés bien plus loin, et, au lieu simplement de déterminer le droit, ils ont eu la prétention impie de le faire, de se constituer source de toute justice, et, en prétendant faire le droit, ils l'ont faussé. Il y a eu ainsi sur la surface du monde une diversité infinie d'institutions sociales, variant selon les temps, les lieux, les climats, les mœurs, les influences politiques, et s'éloignant plus ou moins, mais presque toujours s'éloignant jusqu'à ce point où l'iniquité commence, de ce type primordial que Dieu a écrit dans notre cœur et dans notre raison quand il a mis dans l'un le sentiment, dans l'autre la notion du juste. Étudier ces différences, suivre leurs phases, c'est faire l'histoire du droit.

On rencontrera par conséquent dans toutes les législations un double élément, l'un primordial, universel, perpétuel, conforme à l'équité divine et à la loi naturelle, que l'on appellera, si l'on veut, l'élément philosophique ; un autre historique, local, national, temporaire, arbitraire, introduit par le pouvoir ou par les mœurs. La lutte de l'un contre l'autre constitue les phases de la science juridique. Plus les peuples sont barbares ou pervertis, plus l'élément historique domine dans leur législation ; plus les peuples se civilisent, de la vraie et légitime civilisation, plus l'élément philosophique, on pourrait dire divin, reprend la place qui lui appartenait. Ce progrès est celui qui a signalé la marche de la jurisprudence romaine depuis les Douze Tables jusqu'à Justinien; c'est celui qui s'est montré dès les premiers siècles du moyen âge par le rapprochement, plus intime de siècle en siècle, qui s'effectuait entre les coutumes germaniques, le droit de l'ancienne Rome et le droit de l'Église qui les unissait en les perfectionnant. Si l'on pouvait espérer de voir encore des siècles de vraie civilisation, on verrait la législation civile de tous les peuples, sauf des différences tenant à certaines conditions partielles et locales, arriver à l'unité dans la vérité et l'équité. La partie arbitraire et humaine des législations diminuerait chaque jour; la partie primordiale et divine tiendrait chaque jour plus de place. Voilà quelles études dans le passé, quels vœux pour l'avenir peuvent germer dans ce sol, en apparence si aride, de la science juridique.

On ne s'attend pas sans doute que je reprenne l'une après l'autre toutes les branches de la science universelle que parcourt Mgr d'Orléans, les éclairant et les ennoblissant toutes par ce coup d'œil du philosophe chrétien qui sait tout apprécier et par cet enthousiasme du bien, du vrai et du beau qui sait le démêler partout où il se trouve. On

ne saurait trop le dire, il n'y a pas une étude, il n'y a pas une science à dédaigner, parce qu'il n'y en a pas une qui ne soit ou un reflet de la beauté ou un fragment de la vérité divine ; il n'y a pas de science qui ne soit divine ni d'art qui ne soit divin, en ce sens du moins que c'est toujours ou une loi de Dieu que l'on apprend à connaître, ou une œuvre de Dieu que l'on étudie, ou une aspiration à la splendeur divine que l'on essaye de réaliser. Mgr d'Orléans le sait admirablement, et il faut lui rendre cette justice, qui n'est due qu'à un bien petit nombre d'hommes, que jamais l'étude spéciale d'une branche des connaissances humaines ne le rendit injuste ou dédaigneux pour les autres. Il les apprécie toutes, parce qu'il connaît, qu'il aime et qu'il adore ce centre suprême vers lequel toutes les sciences convergent et dans lequel toutes se font une.

Je ne parlerai donc ni de l'esthétique, ni de l'histoire, ni de la science positive, à chacune desquelles Mgr d'Orléans sait faire sa place, rendre sa noblesse, restituer le pouvoir qui lui appartient de remplir honorablement et dignement les loisirs d'un homme de bien. Je n'ai voulu m'arrêter que sur deux points, l'un sur lequel j'avais quelques réserves à faire, l'autre sur lequel quelques aperçus utiles, à ce qu'il me paraissait, pouvaient être ajoutés à l'appréciation déjà si haute et si encourageante du docte prélat. Le suivre dans toute l'étendue de la carrière qu'il parcourt, là où je n'ai rien à contredire ni rien à ajouter, serait abuser de la patience du lecteur.

Un mot seulement sur un petit traité à part qui termine ce volume.

Contre les incitations de Mgr d'Orléans à l'étude, adressées aux laïques, aux gens du monde, aux pères de familles, il y avait, je ne dirai pas une objection, mais un obstacle, et un grand obstacle. Celui qui est marié est divisé, dit saint Paul. Il ne peut pas être tout entier à Dieu ; à plus forte raison, il ne peut pas être tout entier à l'étude. Dans cette maison que vous voulez ennoblir par le travail intellectuel, à côté de ce cabinet d'études que vous voulez fermer avec tant de verroux, il y a une puissance pour laquelle il ne doit pas y avoir de secrets et contre laquelle il ne peut pas y avoir de serrures. Si cette puissance devient jalouse de la science, si la vue des livres lui cause de l'ennui, si les heures de travail ne lui semblent pas respectables comme elles devraient l'être, l'étude deviendra bien difficile. Il y a là un puissant ennemi, et un ennemi intime que l'on ne peut pas bannir, que l'on aura grand' peine à combattre.

Que fait ici le défenseur du travail intellectuel ? Il ne combat pas cet ennemi, il le convertit. Il ne prêche pas le futur étudiant contre le mauvais génie qui lui déconseillerait l'étude ; mais il s'adresse à ce mauvais génie, et il en fait un bon génie qui conseillera l'étude. En

un mot, non-seulement il parle à la femme de cet ennui très-réel qu'il y a à avoir un mari qui ne fait rien, rien du tout, absolument rien ; et combien de femmes n'ont-elles pas éprouvé cet ennui? Mais il va plus loin : il persuade à la femme d'étudier elle-même, il veut qu'elle s'instruise en même temps que son mari s'instruira. Les heures d'étude de l'un respecteront dès lors les heures d'étude de l'autre. Au lieu d'un ennemi, Mgr d'Orléans se donne un auxiliaire ; au lieu d'un mauvais conseil, il fait naître un bon exemple.

C'est là un trait d'esprit et d'habileté infinie; car, à vrai dire, la prédication de l'étude doit rencontrer beaucoup moins d'obstacles chez les femmes que chez les hommes. Le temps d'éducation pour la femme est plus court qu'il n'est pour l'homme, d'abord parce que pour elle la vie commence de meilleure heure, ensuite parce que, à situation égale, son intelligence est plus prompte et plus vive. Elle n'arrive pas à la vie du monde fatiguée par quinze années d'études scolaires ou d'études scientifiques. Elle n'a pas, comme le grand dauphin, le dégoût des livres né de l'excès. Dans la jeunesse, elle est, à âge égal, plus mûre de raison et d'expérience du monde ; et cependant, à âge égal, elle a une fraîcheur d'esprit bien plus grande. Elle est, on peut le dire, pour les choses de l'esprit, en même temps et plus raisonnable et plus neuve. Dieu l'a faite, peut-être, moins intellectuelle, mais il l'a faite plus intelligente que nous.

En outre, il y a dans sa vie, plus encore que dans la nôtre, des vides à remplir. Sans parler des distractions regrettables ou coupables, l'homme donne de longues heures à l'exercice de la chasse, noble et salutaire distraction ; l'homme visite ses champs, inspecte ses charrues, cause avec ses laboureurs ou avec ses voisins, douce, sérieuse, patriarcale, utile, paternelle occupation. Pendant les heures qui correspondent à celles-là, la femme, si elle est à Paris, a les visites qui à la fin deviennent insipides; si elle est à la campagne, elle n'a rien. N'y a-t-il pas alors des moments, de longs moments, où les livres, ces causeurs tranquilles et discrets, quoique plus neufs et plus piquants parfois que les causeurs de salon, seront les bienvenus? Le roman commence, mais le roman amènera peut-être après lui l'histoire, qui parfois y ressemble tant ; l'histoire amènera après elle autre chose, que sais-je, peut-être même l'économie politique.

Quant au cercle d'études que Mgr d'Orléans trace aux femmes, il est le même à peu de chose près que pour les hommes. Et pourquoi pas? La littérature, c'est-à-dire les œuvres d'imagination sont faites pour elles comme pour nous ; moins dangereuses peut-être pour elles que pour nous, parce qu'un sens plus exquis les avertit davantage du point où il faut s'arrêter. La philosophie : pourquoi pas en-

core, quand la philosophie ne s'élève pas jusqu'à une métaphysique trop subtile, jusqu'à ce degré où les hommes eux-mêmes pourraient craindre de prendre leurs idées pour des réalités et leurs mots pour des idées? Les arts et une certaine notion théorique des arts que je ne voudrais pas appeler du nom germanique et effrayant d'*esthétique :* cela va sans dire. Quant aux sciences, pourquoi pas les sciences naturelles? Mgr d'Orléans va jusqu'à nommer le droit et l'économie politique, ou l'économie sociale, si on aime mieux ce nom. Je n'ose pas le suivre si loin ; mais je voudrais copier ici, une page de Fénelon sur l'ignorance prudente et éclairée qu'il recommande aux femmes dans les affaires. Fénelon est souvent cité dans ce livre, et toujours cité avec bonheur. Les fragments de l'auteur du *Télémaque* se combinent merveilleusement bien avec les pensées de l'auteur de ce livre. Ce sont deux esprits pleins d'affinités l'un avec l'autre. Fénelon y ajoute seulement une certaine pointe d'homme du monde et d'homme de cour, merveilleuse en un sujet comme celui-ci, où il s'agit des hommes du monde plus encore que des choses de la science; je voudais copier ici toutes les phrases que l'évêque d'Orléans emprunte à l'archevêque de Cambray; elles sont pleines de délicatesse et de grâce; il n'y aurait qu'un inconvénient à le faire ; c'est qu'entraîné par la similitude du langage, après avoir copié Fénelon, je copierais celui qui le cite.

Et enfin, Mgr Dupanloup parle pour la femme, de l'étude des langues, ce qui ne fait aucune difficulté, mais même de l'étude du latin. Et ici encore, je dis pourquoi pas? Pourquoi une chrétienne, distinguée, intelligente, ayant des loisirs, ne connaîtrait-elle pas la langue de l'Église? Je crois peu aux bachelières, aux femmes médecins et aux femmes avocats, par cette raison que ce sont-là moins des connaissances à acquérir que des professions à exercer, et des professions qui font quitter le foyer domestique ; ne faut-il pas qu'au moins la mère reste au foyer? Mais la science modeste, sédentaire, propice au foyer domestique, qui au lieu d'éloigner des enfants rapproche d'eux, qui remplace le précepteur, ajourne le collége, cette science-là, pourquoi ne serait-elle pas le lot des femmes? Au fond il n'y a pas plus de pédantisme à lire dans l'original l'*Imitation* ou même Virgile que lire le Tasse ou Shakspeare. On ne serait ni moins femme ni moins mère de famille pour cela. Madame Dacier qu'on se représente comme un monstre tout hérissé de grec et de latin, et qui en effet, n'est pas amusante dans ce qu'elle écrit, était dans la vie privée, simple, modeste, familière, femme autant que personne, et causant très-bien chiffons avec celles qui aimaient à causer chiffons. Du reste, la chose est à moitié faite : à l'heure qu'il est, j'en suis sûr, grâce au livre de prières et à leur esprit naturel, les femmes du monde

prises en masse savent peut-être la moitié autant de latin que les hommes du monde pris en masse. Depuis l'âge de vingt ans, les unes ont appris et les autres ont oublié.

En résumé, je ne souhaite pas aux femmes de notre siècle d'apprendre l'économie politique, l'algèbre et l'ontologie ; Mgr d'Orléans ne le leur souhaite pas non plus ; mais je leur souhaite à toutes, je vous souhaite à tous d'écouter Mgr d'Orléans. Aux unes comme aux autres, il demande beaucoup, je dois en prévenir mes lecteurs et mes lectrices, si j'en ai. Mais quand, ainsi que lui, en fait de zèle, de dévouement, de talent, de cœur, on donne beaucoup, on a le droit de demander beaucoup et on est accoutumé à obtenir beaucoup.

C[te] DE CHAMPAGNY.

UNE

SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE

D'OUVRIERS

DANS LES MONTAGNES DU BUGEY

On ne saurait, ce nous semble, consulter trop attentivement les faits dans l'étude des questions actuelles concernant le travail et les ouvriers. Non-seulement les faits animent et vivifient des recherches toujours plus ou moins arides de leur nature, mais encore ils en éclairent le sens et permettent de mieux préciser les conséquences qu'on en déduit. Aussi n'est-il pas étonnant qu'au sujet des sociétés coopératives on ait senti le besoin, dans ces derniers temps, soit par des investigations individuelles, soit par des enquêtes collectives, de recueillir et d'interroger les expériences accomplies déjà. Ce sont des pays étrangers, c'est l'Angleterre pour les sociétés de consommation, c'est l'Allemagne pour les sociétés de crédit qui ont jusqu'à cette heure figuré dans ces études pour le plus large contingent. Il est un exemple pris chez nous qu'il nous semblerait particulièrement opportun d'y adjoindre,— exemple à notre avis très-curieux, embrassant une série d'efforts successifs et dont le premier point de départ est de beaucoup antérieur à toutes autres tentatives analogues. Dans le cadre où il se présente, avec les particularités qui l'entourent, il a le mérite de mettre en relief l'idée aujourd'hui universellement acceptée par les membres des sociétés coopératives, l'idée d'agir avec leurs propres forces et sous l'empire du droit commun. Il tire un nouvel intérêt de cette circonstance, qu'il a trait à la forme la plus complexe, à celle dont il importe le plus,

surtout en France, d'approfondir les conditions élémentaires : je veux parler de la Société de production. De cet essai, ou si l'on veut, de ces essais, puisqu'il y en a eu plusieurs, également spontanés, également sortis d'un besoin constant, doivent découler de précieuses indications, soit quant à la nature des sociétés coopératives, soit quant à leur avenir et à leur succès. Avant tout, il convient de faire connaître le milieu où se sont produites ces applications singulières et les conditions matérielles et morales de l'industrie qu'elles concernent.

I

L'arène où se sont développés ces premiers essais en fait de coopération, dans le sens actuel de ce mot, — est située vers les extrémités orientales de notre pays, non loin de la Suisse, sur les bords du Rhône, sur les dernières hauteurs des monts jurassiens et les naissantes aspérités de la grande chaîne des Alpes. Pour s'y rendre, on quitte à Ambérieu le chemin de fer de Lyon à Genève, et on n'a plus ensuite qu'à parcourir 16 ou 17 kilomètres par une route très-commode, se déroulant, au milieu d'une plaine faiblement ondulée, entre deux lignes ininterrompues de noyers gigantesques. Dans cette contrée, le noyer vous suit partout comme le pommier en Normandie ; il longe les chemins, il marque la séparation des héritages, il se dresse en amphithéâtre sur le flanc des coteaux, sachant au besoin trouver sa substance entre les fissures des roches les plus arides. Grâce à la facilité de la route, vous arrivez très-vite au village du Sault, dépendant de la commune de Villebois premier berceau et siége actuel de notre société coopérative. C'est ici, d'ailleurs, que commence le domaine de l'industrie qu'elle concourt à exploiter et qui fait vivre une population de 10,000 à 12,000 âmes. Cette industrie consiste dans l'extraction et dans la taille des pierres ; elle embrasse un périmètre étendu ; elle se développe sur l'une et l'autre rive du fleuve, sur un espace d'environ 15 kilomètres de longueur et 2 ou 3 de largeur. Ses produits représentent, en moyenne, une valeur annuelle d'à peu près cinq millions de francs [1].

Tout en étant ainsi divisé par le cours impétueux du Rhône, ce territoire n'en a pas moins, sous le rapport industriel, une unité très-compacte. En vain il appartient à deux départements, l'Ain, sur la rive droite, et l'Isère, sur la rive gauche ; en vain il embrasse quatre ou cinq communes ayant leurs intérêts propres ou bien des villages

[1] On évalue les extractions à 65,000 mètres cubes, valant en moyenne 80 francs.

comme le Sault, qui semble sur le point d'arriver à former une commune distincte; — le lien résultant de la similitude des applications, de la ressemblance des travaux survit à toutes les causes de dissidence. Grâce à la nature de son sol, la commune de Villebois, qui compte 2,500 habitants, domine sans contestation l'industrie des tailleurs de pierre. Si l'on veut visiter les carrières et les chantiers que possède cette industrie, il convient de franchir le Rhône au pont du Sault, élevé de 12 à 15 mètres au-dessus du fleuve, tout près de bancs de roches bien connues des mariniers et qui rendent à cet endroit la navigation très-périlleuse [1]. Après avoir remonté le fleuve sur la rive gauche, on rencontre au bout de sa course, pour revenir à l'autre bord, les barques servant à passer les ouvriers matin et soir et appartenant aux propriétaires des carrières. On ne s'est pas mis en grands frais pour la construction de ces barques : avec un aspect primitif qui ne les distingue pas beaucoup de celles des peuplades de l'Océanie ou des tribus indiennes des deux Amériques, elles sont peut-être moins commodément installées. Ni bancs ni planches pour s'asseoir et toujours plus ou moins d'eau entre les bandes transversales du fond. Quand le Rhône est calme, il importe peu que les ouvriers, jaloux de passer au plus vite, s'entassent dans ces légères embarcations ; mais quand les eaux bouillonnantes sont refoulées et gonflées par le vent, mieux vaudrait, comme l'a prouvé un exemple sinistre, patienter un peu et faire un tour de plus. — Une fois revenu sur la rive droite, on redescend par Villebois et divers autres villages jusqu'au point de départ.

Le pays parcouru est des plus accidentés et des plus pittoresques. Le paysage seul vaudrait la course; non pas que je puisse dire ce qu'il est en été, ne l'ayant visité qu'en hiver et par un froid sec et pénétrant. Il n'était pas impossible alors, néanmoins, en voyant d'un côté les ceps des vignes s'étageant jusqu'aux sommets des coteaux, et de l'autre les branchages des arbres s'entrelaçant le long des montagnes, — il n'était pas impossible de se figurer le charme et l'animation que l'été doit répandre dans ces sites grandioses. Qu'il soit couvert de glace ou qu'il ait repris sa verdoyante parure, le sol de ce pays cache dans son sein sa véritable richesse. On peut dire qu'elle est inépuisable. Elle tient tout à la fois à l'étendue des gîtes pierreux dont les coteaux sont formés, aux facilités qu'ils offrent pour l'exploitation et aux remarquables qualités des produits qu'on en tire. De toutes les carrières de France, celles de Villebois sont réputées les plus abon-

[1] On appelle ces roches, formant une sorte de barrage, le Grand et le Petit Sault. Un projet dont la dépense est estimée à 170,000 fr se trouve en ce moment même à l'étude pour l'amélioration de ces passes si difficiles. Les réclamations datent de loin.

dantes. On les exploite à ciel ouvert, sans avoir besoin de fouiller profondément le sol. Après avoir écarté une très-mince couche de terre végétale, il suffit d'enlever, pour atteindre la masse solide, un lit de pierres extrêmement friables d'un mètre environ d'épaisseur et qu'on utilise dans la fabrication de la chaux. Tous les bancs sont composés de filons égaux ou presque égaux en profondeur, quoique pouvant varier en largeur, mais toujours disposés dans un même sens. La profondeur est couramment de 5 mètres ; de sorte qu'au moment où le premier coup de pioche atteint la pierre, on est fixé sur l'étendue de la masse à tailler tout aussi bien que s'il s'agissait d'une pièce d'étoffe. De plus, les bancs s'alignent avec une telle symétrie, qu'un millier d'hommes rangés de front pourraient y mettre la main à la fois, si les besoins l'exigeaient.

Grâce à cet ensemble de circonstances, le carrier de Villebois obtient dans son travail des effets surprenants qui ressembleraient à des tours de force, s'ils n'étaient constants et réguliers. On enlève des blocs pesant 12,000 et 15,000 tonnes (12,000 et 15,000 kilogrammes); et ce n'est point ici la mesure extrême qu'on puisse atteindre. On couperait, si l'on voulait, d'un seul morceau une pièce assez longue pour former le tablier d'un pont d'une rive à l'autre de la Seine à Paris. La seule limite résulte de la difficulté du transport : on est naturellement obligé de se régler d'après la dimension des bateaux, des voitures ou des wagons.

La pierre de Villebois, communément désignée sous le nom de *choin de Villebois*, est un calcaire d'une force prodigieuse. On s'est livré sous ce rapport à des expériences aussi curieuses que positives. Un habile architecte de Lyon, qui emploie cette pierre depuis de longues années, nous attestait qu'elle ne se rompt que sous une pression de 75,000 kilogrammes par décimètre carré, et encore, ajoutait-il, il avait vu parfois la résistance aller jusqu'à 95,000 kilogrammes. Autre avantage : elle est un des rares calcaires qui n'ont point à souffrir de la gelée, même avant d'avoir perdu cette humidité qu'on désigne sous le nom d'eau de carrière [1]. Sur l'un et l'autre bord du Rhône, les gisements présentent les mêmes qualités. Il faut être un fin connaisseur pour établir une différence en faveur des pierres de la rive droite, différence si minime d'ailleurs qu'elle n'entraîne aucune conséquence commerciale. Les pierres de l'une et l'autre provenance se confondent dans les transactions sans la moindre distinction de prix.

[1] Les granits, on le sait, sont habituellement bien plus résistants au froid que les calcaires, bien moins *gélifs* comme on dit dans le langage des carriers. Le *choin* de Villebois forme donc une exception sous ce rapport.

Les carriers, traitant avec les propriétaires du sol, ne se rendent pas d'ordinaire acquéreurs du fonds, mais seulement des couches pierreuses qu'il renferme et qui sont le plus souvent mises à découvert par le propriétaire lui-même. Après l'exploitation, le terrain retourne à ce dernier; et ce n'est pas alors, comme on pourrait le croire, un sol improductif, car la vigne pousse à merveille au milieu de ces décombres [1].

Le régime de l'exploitation des carrières met en présence les maîtres carriers, les contre-maîtres nommés *appareilleurs* et les carriers, sans parler des agents auxiliaires comme les forgerons pour la confection et l'entretien des outils, et les charretiers pour le transport incessant des produits. On ne compte pas plus de cinq à six maîtres carriers pour tout le domaine des tailleurs de pierre, et parmi eux la Société coopérative représente naturellement une unité. Le nombre des appareilleurs, qui dépend de l'activité des travaux, est en moyenne de vingt-cinq. Quant à celui des ouvriers, il atteint à peu près au chiffre de 3,000. Le rôle du maître carrier est suffisamment indiqué par la nature des choses. Entrepreneur d'industrie, il traite avec le propriétaire du fonds, il fait extraire la pierre à ses frais et la vend à ses risques et périls. La tâche de l'appareilleur et celle de l'ouvrier offrent au contraire des traits singuliers nécessitant quelques explications. Jamais contre-maître dans aucune industrie n'a porté plus que l'appareilleur le poids de la direction journalière du travail. Cet agent est la cheville ouvrière de tout le mécanisme; il est comme le prote de cette grande imprimerie employant pour caractères des blocs de 5 à 6 mètres de longueur. A moins d'avoir suivi de près la marche des opérations dans les carrières, on ne saurait se figurer toute l'étendue et toute la variété des connaissances professionnelles indispensables à un appareilleur. Ce n'est pas le plus difficile pour lui que de connaître toutes les applications de la pierre par une longue pratique, que de savoir le dessin au trait et la stéréotomie avec toutes ses variantes. Il lui faut posséder en outre cette expérience qui permet d'apprécier d'un coup d'œil les propriétés d'un bloc, la meilleure destination à lui donner et le mode le plus sûr et le plus expéditif d'en entreprendre la taille. Une erreur de sa part, une indication fautive peuvent tantôt porter préjudice à l'entrepreneur par une déperdition inutile de matière, tantôt nuire à l'ouvrier en l'obligeant à consacrer à une œuvre plus de temps qu'il n'en aurait fallu. Aussi le titre d'appareilleur est-il pour tous les ouvriers un point de mire, quoiqu'un bien petit nombre finissent par y atteindre. Aux exigences profession-

[1] Les carriers payent souvent sur le pied de 3 fr. 50 le mètre des terrains qui, vendus pour une autre destination, ne vaudraient qu'environ 70 centimes.

nelles se joignent encore des conditions morales nécessaires partout à ceux qui dirigent le travail des autres, mais surtout dans un milieu comme celui-ci où l'indépendance des habitudes est un fait traditionnel. La distribution du travail permettrait journellement des préférences, c'est-à-dire des injustices, à cause de la configuration si diverse des blocs de pierre et des obstacles variables qu'ils présentent à la main de l'ouvrier. L'appareilleur qui voudrait favoriser l'un aux dépens de l'autre, qui négligerait de compenser dans le roulement des répartitions successives des différences inévitables, aurait bientôt compromis son autorité au préjudice de la marche régulière du travail.

Les ouvriers sont tous des enfants du pays. Ils n'ont point du reste l'humeur vagabonde. Tant s'en faut : on dirait qu'ils tiennent au sol comme la pierre qu'ils exploitent. Feriez-vous briller devant la plupart d'entre eux les plus séduisants avantages, qu'ils refuseraient de s'éloigner de leurs ravins et de leurs coteaux. On nous disait que, sur l'ensemble des carriers, c'est à peine si l'on en voit sept ou huit s'éloigner de la ruche commune dans un laps de trois à quatre ans. Quelques-uns de ceux-là sont poussés par un vague désir de se perfectionner dans leur art, de comparer les méthodes du travail, de voir un peu par-dessus les murs gigantesques qui les tiennent emprisonnés sur l'une et l'autre rives du Rhône. Descendant d'abord vers Lyon, énergique centre d'attraction pour toutes ces contrées, ils s'éparpillent ensuite vers Marseille, vers Bordeaux, vers Paris surtout. C'est durant ces pérégrinations qu'ils suivent des cours de dessin, des cours théoriques de stéréotomie ; ils élèvent bientôt leurs connaissances au-dessus de celles de leurs camarades restés fidèles aux carrières natales. Les appareilleurs se recrutent d'ordinaire dans cet essaim cosmopolite. Sauf le cas où ils sont ainsi rappelés par quelque maître carrier, les émigrés volontaires ne reviennent plus guère au pays. Il répugnerait à leur amour-propre de reprendre le simple poste de tailleur de pierres sous les ordres de ceux qui sont rentrés dans des conditions meilleures.

Rien de plus facile que de s'expliquer, dès qu'on a vu de près l'existence habituelle des familles, le goût prononcé de la masse des carriers pour le sol héréditaire. La plupart sont propriétaires de la petite maison qu'ils habitent, ou d'un lambeau de terre sur le coteau ou dans la vallée. Ils cultivent eux-mêmes leur jardin ou leur vigne à leurs moments perdus, le matin ou le soir des longues journées de l'été. Chacun ajoute ainsi à son gain industriel un revenu en nature, bien minime sans doute, mais dont l'effet se retrouve dans la vie journalière. Souvent on récolte ainsi son vin, et un vin d'autant plus apprécié peut-être des habitants

de ce district qu'il a un goût de terroir extrêmement prononcé[1].

A ces rapports intimes, quoique très-momentanés avec le sol, joignez l'habitude contractée dès l'enfance d'un genre de travail unique dans le pays et ne laissant place à l'idée d'aucune autre application des forces individuelles. Il n'y dans le district de Villebois que des tailleurs de pierre : ce mot-là on doit le prendre au pied de la lettre. Les objets les plus usuels viennent du dehors ; on en ignore ici même, on en dédaigne la fabrication. Trouve-t-on çà et là un ouvrier exerçant un autre état que celui de tailleur de pierres, on peut être assuré qu'il est étranger à la contrée. Point de partage. L'enfant est déjà carrier dans le sein de sa mère. On connaît le dicton de la comédie anglaise qui représente le fils aîné des pairs du Royaume-Uni comme venant au monde avec *une cuiller d'argent dans la bouche* (*A silver spoon in the mouth*) ; eh bien, ici, l'enfant, pourrait-on affirmer, naît une pioche et un ciseau à la main. Aussitôt qu'il ouvre les yeux, aussitôt qu'il peut avoir le sentiment de ce qui se passe autour de lui, il voit son père, ses frères aînés, ses parents, ses voisins prendre chaque jour le chemin de la carrière. Impossible pour lui de concevoir qu'un autre mode d'employer son énergie s'offre devant les pas du travailleur.

Façonnés de bonne heure à leur état, il n'est pas surprenant que les carriers de Villebois y acquièrent une habileté peu commune. L'ordre traditionnellement consacré dans le travail facilite, en outre, à chacun le déploiement de toute son adresse. Nul carrier ne se borne à extraire la pierre des entrailles du sol. Le bloc reçoit sur les lieux mêmes le travail qu'il approprie à sa destination définitive ; et c'est l'ouvrier, donnant le premier coup de ciseau, qui conduit la besogne jusqu'à son complet achèvement. La tâche s'échelonne, d'après les difficultés qu'elle présente, d'après les âges et les aptitudes, sous l'œil de l'appareilleur. Ainsi les pierres ne quittent les chantiers que prêtes à prendre leur place dans la construction qui les attend. Elles partent avec leur numéro pour s'en aller à 20 ou 25 lieues de distance former le portail d'une église, les soubassements d'une gare de chemin de fer, les murs d'un quai ou les arches d'un pont. Tout s'enlève pêle-mêle, mais tout se retrouve pour se dresser symétriquement au point d'arrivée, comme se sont dressés à Paris, au palais des Beaux-

[1] Villebois tire de son industrie sa principale ressource. Tout ce district contient peu de terres arables, et il ne produit pas de blé pour plus de trois ou quatre mois de l'année. En fait de produits agricoles on ne vend au dehors que du vin, en quantité du reste assez notable. On prétend que le goût de terroir s'affaiblit quand le produit remonte le Rhône, vers l'est, et qu'il s'augmente quand il le descend du côté des régions méridionales.

Arts, grâce à un art plus délicat, l'arc de Gaillon ou le portail du château d'Anet.

Une différence existe, toutefois, dans le travail entre les deux rives du Rhône. Du côté de Villebois, dans l'Ain, le bloc est dégrossi et taillé sans déplacement, c'est-à-dire dans la carrière même d'où il est extrait. On achemine ensuite chaque pièce entièrement finie jusqu'aux bords du fleuve où elle passe sur les bateaux de transport. Sur l'autre rive, au contraire, les pierres brutes, sont amenées jusqu'au bord de l'eau où la taille s'exécute dans d'immenses ateliers ayant au moins un kilomètre et demi de longueur. Fort commodément placés pour le chargement des bateaux, ces chantiers, à ciel ouvert et sans le moindre abri, ne sont pas tout à fait aussi favorables pour les ouvriers qui taillent les pierres. Ces derniers y sont exposés à tous les vents de l'horizon, et surtout aux rafales souvent bien rudes venant du nord et du nord-est. Le travail ne s'y interrompt, néanmoins, que pendant les grandes pluies, sauf le cas de chômages involontaires dus à des ralentissements dans les demandes de la construction. Ces repos forcés, si rares il y a quelques années, ont été très-répétés depuis 15 ou 18 mois.

Le prix du travail se règle à la tâche et non à la journée. Bon an mal an, le gain annuel d'un ouvrier oscille entre 600 et 700 francs[1]. Avec ce revenu et le supplément, si faible qu'il soit, provenant de la terre, les ouvriers de Villebois jouissent d'ordinaire d'une certaine aisance. Il faut que le travail des carrières se ralentisse assez longtemps pour que la gêne devienne générale; mais alors on souffre beaucoup ; on souffre d'autant plus qu'on est dans l'habitude de vivre au jour le jour, sans prendre souci du lendemain. On ne songe guère, en effet, à mettre de côté une partie du gain des temps les plus favorisés. On ne place guère dans les caisses d'épargnes; il faut dire que les plus rapprochées sont à Belley où l'on va rarement, et à Lyon où on ne se rend qu'avec des préoccupations d'affaires ou de plaisir. Il n'y a que quatre ou cinq ans qu'une société de secours mutuels s'est constituée ; elle compte seulement 150 membres. Les plus économes parmi les ouvriers visent à se rendre acquéreurs de quelques terrains boisés, qu'ils défrichent eux-mêmes et où ils plantent de la vigne.

Le travail est rigoureusement interrompu le dimanche ; le chômage du lundi est assez rare. On célèbre avec beaucoup d'entrain la fête patronale de Villebois, commençant le 8 septembre et durant huit jours. C'est une *vogue* fort en faveur dans toute la région ; mais c'est

[1] Les ouvriers n'ont pas à supporter les menus frais pour l'achat et l'entretien de leurs outils qui leur sont fournis par les maîtres carriers.

l'unique occasion dans le cours de l'année de danses et de jeux publics[1]. On se répand, l'été, dans les villages voisins ; ces promenades, qu'elles aient lieu en famille ou seulement par groupes d'ouvriers, n'entraînent pas une bien large dissipation des ressources amassées pendant la semaine. En somme, pas d'habitudes dispendieuses ; le goût du luxe, qui s'est infiltré ailleurs dans les plus petites communes, n'a pas envahi ce district montagneux. — Les caractères y sont affables et prévenants. On y remarque un fond très-notable d'habitudes religieuses qui éclatent avec force dans toutes les circonstances un peu solennelles. Les carriers de Villebois ont eu, il y quelques années, une occasion spéciale de montrer leurs sentiments sous ce rapport, lors de la construction d'une nouvelle église. Ils y ont concouru avec élan et par des sacrifices positifs. Sur 200,000 fr. qu'a coûtés le monument, la caisse municipale n'en a guère versé plus de 120,000 fr. Le surplus est provenu de contributions volontaires, soit en nature soit en espèces[2]. On est fier aujourd'hui de signaler dans cet édifice les beaux types des pierres du pays dont quelques-unes, dans le socle des pilastres et les assises du portique, rappellent un peu par leur dimension les larges morceaux des monuments de l'antique Égypte. On signale surtout comme un chef-d'œuvre de l'art local la balustrade du chœur où le ciseau du carrier a fouillé la pierre avec une délicatesse et tout à la fois avec une vigueur que ne désavouerait pas un sculpteur émérite.

Une existence aussi calme, des mœurs aussi sédentaires impliquent naturellement l'habitude de mariages assez précoces ; ils devancent, en général, pour les garçons l'âge de vingt-cinq ans, et pour les filles celui de vingt ans. Aussi les familles sont-elles assez nombreuses. L'instruction primaire, qui laisse encore à désirer sur quelques points du département de l'Ain[3], malgré des efforts récents bien dignes d'éloges, est reçue par tous les enfants des carriers. On fréquente l'école jusqu'à l'époque de la première communion, c'est-à-dire jusqu'à l'âge d'environ douze ans, où les garçons suivent leur père au travail. Malheureusement, au sortir de l'école, on n'est pas assez

[1] Il y a bien encore la Saint-Martin, fête des sapeurs-pompiers, qui est un signa de divertissements, mais dont l'effet est beaucoup plus circonscrit.

[2] Tout récemment encore, une souscription pour établir une horloge dans l'église a produit 2,400 francs.

[3] Ce qu'on peut regretter, là comme en beaucoup d'autres lieux, c'est que les écoles ne soient pas assez longtemps fréquentées. Sur 450 communes, il n'en reste plus que dix qui en soient dépourvues. Il y avait en tout 477 écoles, en 1864, dans le département, et un petit nombre étaient qualifiées de médiocres ou de mauvaises. L'Ain occupe le vingt-neuvième rang sur la liste des départements qui au moment du tirage au sort comptent le plus de conscrits sachant lire.

instruit pour se plaire à cultiver ce qu'on sait. En fait de lecture, il serait bien facile pourtant, croyons-nous, grâce à une certaine coutume locale, d'entretenir et de développer les connaissances primitives. Comme les ouvriers sont obligés de quitter les carrières à la nuit tombante, ils ont de longues soirées disponibles durant la moitié de l'année. Ce temps-là, ils le passent d'une façon tout à fait stérile, quoique d'ordinaire fort économique. Il y a là un trait de mœurs méritant d'être recueilli. Un certain nombre de forges sont nécessaires pour l'entretien des outils. Ces forges, sur la rive gauche du Rhône, où l'on est loin des villages, sont établies dans les chantiers, et elles sont désertes à l'heure où cesse le travail des tailleurs de pierres. Il n'en est pas ainsi à Villebois; situées dans le village même, les forges, au nombre de quatre ou cinq, restent ouvertes toute la soirée. Or, c'est là, c'est autour du feu flamboyant du forgeron que les ouvriers se réunissent l'hiver après souper pendant la semaine. Dans ces réunions on cause de tous les accidents de la vie industrielle ou de la vie privée. On y parle notamment du travail, du taux des salaires, des chantiers où la besogne est la plus constante et le gain le plus élevé. Est-on dans un moment de préoccupations publiques, comme à l'époque de la guerre de Crimée ou de la guerre d'Italie, on y discourt sur les événements avec ardeur, on y commente les journaux qui sont alors, mais alors seulement, très-régulièrement lus. Sauf ces cas exceptionnels, sauf les allusions au prix du travail, le temps s'y perd dans des conversations absolument futiles. Or, quelles facilités n'offriraient pas des réunions pareilles pour des lectures en commun. Certes, on ne lirait pas toute la soirée; on s'interromprait quand on voudrait, sauf à reprendre le livre après un temps d'arrêt; chacun pourrait le tenir à son tour. Point de changement dans les habitudes prises. L'initiative de quelques-uns, ouvriers ou maîtres carriers, le choix d'ouvrages attrayants ou instructifs suffiraient pour déterminer ici une utile addition au programme de l'emploi du temps. La création d'une bibliothèque locale prêtant des livres au dehors devrait donner le signal de cette transformation.

J'avoue que pour l'écriture il est plus difficile d'entretenir et d'étendre les notions reçues à l'école. A Villebois, comme dans nombre d'autres localités, on peut dire que cinq ou six ans après avoir quitté la classe, les jeunes gens seraient incapables d'écrire un peu couramment. Ils n'étaient pas très-habiles à la première époque, et les voilà maintenant qui ne savent plus guère que signer leur nom. Il faudrait établir dans les communes des cours gratuits d'écriture ayant lieu le soir, durant l'hiver, deux ou trois fois par semaine. A Villebois, on aurait un moyen particulier de les rendre profitables : ce serait d'y joindre l'enseignement du dessin si intimement lié au

progrès de l'industrie du pays. — Un dernier mot qui concerne l'ensemble des dispositions locales : au lieu d'avoir ici à réagir contre des habitudes mauvaises plus ou moins enracinées dans les âmes, on n'a qu'à tirer parti d'un fonds naturel excellent sous le double rapport des tendances et des caractères.

II

Ce domaine de la rude industrie des tailleurs de pierres, ces vallons écartés où jamais ne s'étaient infiltrées les idées jadis émises dans notre pays par des écoles célèbres touchant l'association, ne semblaient guère prédestinés à devenir le théâtre où, devançant de bien loin le mouvement actuel, s'établirait la première société coopérative dont nous ayons connaissance. Dès qu'on y regarde de près, cependant, il est facile de s'apercevoir qu'un tel essai se trouvait favorisé par le rapprochement continu des ouvriers entre eux, par la similitude absolue de leur besogne, comme aussi par la facilité avec laquelle ils pouvaient se rendre compte des opérations fort simples de leur industrie. Chacun savait, par exemple, à merveille comment procédait le maître carrier dans ses arrangements, soit avec le propriétaire du sol, soit avec les travailleurs employés dans les carrières. De ces notions courantes sur le mécanisme industriel vint sans doute la pensée d'une alliance qui, en groupant des ressources impuissantes isolément, devait procurer les moyens d'entreprendre une exploitation collective et d'en assurer les bénéfices à ses membres.

La première application de ce programme remonte à l'année 1835, c'est-à-dire à une époque où l'on balbutiait à peine dans les ateliers des grands centres industriels le mot d'association. Ainsi il y a déjà plus de trente ans que les tailleurs de pierres de Villebois, devenus subitement les praticiens d'un principe dont ils ignoraient la portée, constituaient parmi eux une société possédant tous les caractères de la coopération telle qu'on l'entend aujourd'hui. Notez que ce n'était point là l'union fortuite d'un petit nombre d'individus, car la société comptait 120 membres et reposait sur un pacte minutieusement élaboré. Depuis lors, deux autres sociétés analogues se sont successivement formées à Villebois; ni l'une ni l'autre avec un aussi nombreux personnel, mais dans des conditions de plus en plus raisonnées. La plus ancienne apparaît comme un bataillon de travailleurs rangés sous un même drapeau pour tenter l'inconnu ; mais plus on était nombreux et plus on avait de difficultés à vaincre. Il était, du reste,

certains enseignements que l'expérience pouvait seule fournir. Novices dans l'art d'une action commune, ces premiers pionniers des associations ouvrières étaient exposés à méconnaître et ils méconnurent, en effet, les moyens, — dont se préoccupent si justement aujourd'hui nos sociétés coopératives, — d'assurer le contrôle de tous sur les affaires collectives sans nuire à l'unité des vues ni à l'activité des mouvements. Un autre point était encore plus inquiétant ; une autre question demeurait indécise. Si l'on possédait tous les éléments nécessaires pour la mise en train des exploitations et l'exécution du travail, en était-il de même quant au côté commercial de l'entreprise, quant à la vente des produits? On avait passé par-dessus ces objections, ou plutôt on ne les avait probablement pas aperçues.

La société se constitua pour un terme de sept années. Elle se donna trois gérants chargés chacun d'une des branches du service. Or l'événement montra bientôt que si les trois chefs étaient fort capables de diriger les travaux d'art, ils étaient trop inexpérimentés dans les questions d'affaires. L'un d'eux, qui aurait eu peut-être à la rigueur une suffisante compétence commerciale, ne trouvait aucun point d'appui chez ses collègues. Comment réussir dans les négociations extérieures quand les écritures étaient constamment mal tenues? Dans de telles conditions, il fallait que la Société reposât sur un principe vrai, il fallait que chacun de ses membres lui fournît un bien courageux concours, pour traverser, sans se dissoudre, la période septennale fixée par les statuts. Elle la parcourut, en effet, sans faiblir. Durant ce laps de temps, ses membres reçurent leur salaire habituel, sous la déduction d'un dixième au profit du fonds social. Au moment de la liquidation qui fut faite par des mains étrangères à la société, quoique avec l'aide des gérants, la perte se résuma pour chaque associé dans le sacrifice du dixième déjà versé, montant pour chacun à une somme de 400 à 500 francs. Triste résultat sans doute, mais qui procurait pour les tentatives ultérieures d'inappréciables leçons! On y pouvait apprendre où était l'écueil et contre quels périls on aurait désormais à se prémunir.

Comme possibilité de s'entendre dans le travail, l'épreuve était décisive; elle était éminemment favorable. On avait su, en outre, inspirer confiance aux acheteurs. Ce qui avait manqué, on le sait déjà, c'était l'entente des négociations commerciales et surtout l'ordre dans la comptabilité. Parmi les ouvriers de Villebois, on attribue nettement aujourd'hui l'échec de cette première tentative à l'ignorance de tous, des simples associés comme des gérants. « Lors de la formation de la première Société, nous disait un ancien appareilleur, les ouvriers n'avaient pas le soin attentif ou plutôt l'idée réfléchie de leurs intérêts dont ils ont depuis contracté l'habitude. Il ne voyaient que

la tâche matérielle de chacun sans s'apercevoir du rapport qui l'unissait à la direction des affaires communes. » En dernière analyse, une route toute nouvelle avait été ouverte. Les obstacles qu'on y aurait rencontrés n'étaient pas de ceux qu'il était impossible d'éviter à l'avenir.

Durant les années qui suivirent la liquidation de la Société, opérée en 1842, il ne se passa guère de jour sans qu'il fût question de recommencer l'épreuve. Ce n'est pourtant qu'au mois de février 1849 qu'une seconde Société se constitue. Suite logique quoique lointaine de l'essai de 1835, elle était un fait tout local. Sa formation, depuis longtemps préparée, ne se liait en rien au mouvement des esprits si général, quoique très-confus, vers les idées d'association, après la révolution de Février. Personne, par exemple, ne se préoccupait à Villebois du crédit de trois millions ouvert par la loi du 5 juillet 1848[1]. Il n'est pas certain qu'on en connût l'existence. On restait comme jadis sur le terrain de la liberté, sur le terrain des efforts individuels volontairement liés les uns avec les autres, et sans le moindre goût pour ces liens dorés, mais périlleux à plus d'un point de vue, qui résultent du recours à l'intervention de l'État.

La nouvelle Société coopérative, qui ne comprenait que quarante-cinq membres, embrassa, comme l'autre, un terme de sept années. Grâce à l'expérience acquise et au progrès de l'instruction, on sut se ménager cette fois les garanties d'une action régulière et soutenue. Le côté commercial de l'opération fut parfaitement compris. Aussi le succès matériel fut-il des plus satisfaisants. Au bout de sept années, le bénéfice restant à partager, en dehors du salaire perçu pendant la durée du pacte social, montait environ à 150,000 fr. En d'autres termes, la Société se liquidait avec un actif de 150,000 fr. C'était donc comme une épargne d'environ 3,000 fr., en moyenne, que chaque sociétaire avait le légitime espoir de toucher. Pourra-t-on comprendre qu'à ce moment-là et après avoir déployé tant d'énergie, les ouvriers aient perdu courage et patience? C'est pourtant ce qui arriva. Les 150,000 fr. n'étaient pas en caisse; autrement le partage n'eût éprouvé ni retard ni difficulté. Ils consistaient en créances sur les acheteurs de la marchandise, sur les entrepreneurs de travaux. Il fallait attendre les recouvrements ; mais à côté de cet actif, la Société avait, comme toute entreprise, quelques dettes, assez légères du reste, à éteindre. Voilà que les ouvriers, apercevant sous leurs yeux des charges certaines, se demandent tout à coup avec inquiétude si les créances étaient également sûres. Qu'arrivera-t-il si l'on n'est pas

[1] On n'a point oublié que des encouragements avaient été concédés à des sociétés analogues : une société de tailleurs de pierres, de Bourges, avait obtenu 6,000 fr., une société pour l'extraction de la marne en Sologne, 40,000 fr.

en mesure de payer les sommes dues à des tiers? Où s'arrêtera la responsabilité de chaque sociétaire? Les associés de 1849 ne seront-ils pas, en fin de compte, plus maltraités que ceux de 1835? Le spectre de la liquidation de 1842 se dressait comme un épouvantail. La peur ne calcule pas; on le vit bien. D'après les statuts, chaque ouvrier avait, comme dans la Société précédente, subi sur son salaire quotidien une retenue d'un dixième. Il intervint alors une transaction avec les gérants, par laquelle les membres de la Société laissant la liquidation aux risques et périls des directeurs, se contentèrent de la restitution immédiate des dixièmes accumulés. Ainsi, pour recevoir tout de suite de 500 à 600 fr., on abandonnait un droit positif sur une somme cinq ou six fois plus forte et payable dans un délai nécessairement assez court. Comment ne reconnaissait-on point que l'avantage ambitionné, celui d'une sécurité définitive n'était pas même obtenu? Est-ce qu'en effet un accord avec les gérants pouvait dégager à l'égard des tiers la responsabilité encourue? Non, sans aucun doute. De plus, il était manifeste que, connaissant à fond les affaires sociales, les directeurs agissaient à coup sûr, et qu'ils n'avaient pas envie de courir à leur ruine. La situation prêtait si peu à l'équivoque que ces derniers trouvèrent immédiatement, chez une tierce personne qu'ils associèrent à la participation des bénéfices, les fonds nécessaires pour solder les dixièmes et dégager le présent de tout embarras.

Malgré le faux calcul, malgré la défaillance de la dernière heure, la seconde Société coopérative avait entièrement justifié la confiance de ses fondateurs. La panique éprouvée demeure un fait étranger à la gestion des intérêts sociaux. Au point de vue commercial tout aussi bien qu'au point industriel, le résultat témoignait en faveur des associations ouvrières de production. On avait su élever une digue contre les erreurs de l'année 1835 et des années suivantes. Le progrès accompli se mesure de lui-même : plus de désordre dans la comptabilité, plus d'insuffisance dans la négociation des affaires. Sous ce double rapport, l'œuvre collective avait eu des allures aussi fermes et des procédés aussi sûrs qu'une entreprise assujettie à la volonté d'un seul entrepreneur.

Grâce à cette issue favorable, une troisième Société, aujourd'hui en plein exercice, suivit d'assez près l'expiration du terme assigné à la précédente. Quarante-sept ouvriers en composent le noyau. Les statuts sont calqués sur les statuts antérieurs, quoique avec diverses améliorations de détail. L'objet consiste toujours dans l'achat des terrains à exploiter, dans l'extraction, la taille et le commerce des pierres; mais la durée du pacte a été portée de sept à neuf ans. En s'appropriant mieux à certaines nécessités commerciales, en élargissant un peu le champ de l'expérience, ce dernier terme n'éloigne

cependant pas trop l'époque de partage des bénéfices, seul moment où l'on puisse recueillir les fruits de l'association. Un point important à constater, c'est que dans la troisième Société, tout comme on l'avait fait dans les deux autres, on a choisi la forme de la société en nom collectif. Chacun s'engage pour tous et tous pour chacun. Règle rigoureuse, féconde en périls dès qu'elle s'applique à un certain nombre d'individus, et qui suppose au moins comme ici une parfaite connaissance des situations réciproques. Même avec cette garantie-là, il est à croire qu'elle n'aurait pas prévalu à Villebois sans l'état si gênant de nos lois sur les sociétés. On la prit, soit en 1835, soit en 1849, soit en 1861, comme la seule qui permettait d'assigner des bornes sérieuses à l'omnipotence des gérants, et de constituer une surveillance efficace sur la marche générale des affaires.

Le mode accepté avec les inconvénients qu'il entraîne, on le met en pratique d'une façon simple et bien entendue. Trois directeurs ou gérants représentent le pouvoir actif de la Société coopérative. Le premier, celui qu'on peut considérer comme la clef de voûte de tout l'édifice, a pour mission de ménager l'écoulement des produits, de traiter de la vente des pierres, de passer les marchés, et d'assurer ainsi un aliment au travail de tous ses coassociés. Cette tâche est, comme on voit, très-délicate et toute de confiance. Supposez-la mal remplie, et, quel que soit le courage des sociétaires, l'échec serait inévitable. Il n'y aurait bientôt plus de travail, plus de salaire pour les ouvriers, et plus de pain pour leur famille. Cette fonction a été attribuée à un ancien appareilleur très-versé dans la connaissance des pierres et à qui ne manque ni l'esprit d'entreprise, ni l'entente des transactions commerciales. Au second gérant sont dévolues la direction et la surveillance des carrières et des chantiers. Il est, comme le chef des appareilleurs, sans cesse sur les travaux d'exploitation. Le troisième remplit les fonctions de caissier et représente la Société vis-à-vis des tiers[1].

Des émoluments fixes sont alloués aux directeurs : le premier touche 3,000 fr. outre le prix de son logement ; le deuxième, 2,500 fr., et le troisième, 2,000 fr., sans parler de 100 fr. de supplément, comme couverture des erreurs de caisse. Tous les autres membres de la Société ne reçoivent qu'un salaire proportionnel à leur travail et calculé d'après le taux courant dans l'ensemble des entreprises. La gestion des intérêts communs est assujettie à une double surveillance. Un comité supérieur composé de quinze membres désignés

[1] Ces deux derniers résident à Villebois ; l'autre, à Lyon où il est plus à portée des acheteurs, des architectes, des entrepreneurs de constructions, et d'où il peut circuler plus facilement dans tout le district où se placent les produits de l'exploitation.

par les statuts pour toute la durée de la Société, a la haute main, non pas sur les transactions journalières, ce qui serait un obstacle à toute résolution rapide à tout effort fructueux, — mais sur ce qu'on peut nommer la direction morale de l'association. Il a le pouvoir, pour des motifs graves, de révoquer les directeurs. De plus, un conseil de surveillance formé de cinq membres pris dans le comité des quinze et tirés au sort chaque année, à l'exception du président que le comité choisit lui-même, est chargé de vérifier les écritures, les comptes de la Société et l'inventaire annuel. C'est le conseil de surveillance qui, d'accord avec les gérants, arrête le prix du travail dans les chantiers. Tous les sociétaires, sans excepter les directeurs, supportent au profit du fonds social, sur les sommes reçues, le prélèvement du dixième, dont il a été question à propos des sociétés de 1835 et de 1849 [1]. A l'expiration de la Société, les bénéfices doivent se répartir entre ses membres au marc le franc de la retenue subie par chacun d'eux. L'ouvrier qui aura le plus travaillé, le mieux employé son temps, trouvera ainsi sa récompense. Il en sera de même pour les directeurs qui recevront une part plus forte, puisque le prélèvement de leurs appointements porte sur un chiffre quatre ou cinq fois supérieur au gain annuel du simple tailleur de pierres [2].

Les divers rouages dont la Société est composée ont fonctionné jusqu'à ce jour sans heurtement et sans choc. Dans le cadre adopté, aucune plainte ne s'élève. Et pourtant, il est un point qui ne nous semble pas à l'abri de toute critique. La réunion générale des sociétaires nous paraît un peu trop effacée par le comité supérieur, qui ne se renouvelle pas périodiquement, puisque ses membres sont nommés par les statuts, et dans le sein duquel est pris le conseil de surveillance. Qu'une telle disposition n'offre aucune difficulté à Villebois, c'est possible ; cela paraît même certain ; il n'en est pas moins nécessaire de faire remarquer qu'elle n'est point susceptible d'être généralisée. Quel que soit le régime adopté, quels que soient les statuts des sociétés coopératives, l'essentiel c'est que l'autorité de l'assemblée générale puisse dominer toutes les décisions et résoudre toutes les difficultés concernant l'association même. Après cette observation, on peut signaler quelques singularités dans les statuts des tailleurs de pierres, singularités curieuses en elles-mêmes, quoique sans portée dans la pratique. Vous y trouvez çà et là des formules un peu primitives, attestant en quelque sorte des mœurs patriarcales,

[1] Les ouvriers sociétaires se fournissent eux-mêmes leurs outils, moyennant une petite allocation fixe.

[2] L'association emploie, suivant l'activité des commandes, un certain nombre d'ouvriers étrangers à ses rangs ; elle est alors placée vis-à-vis d'eux dans une situation identique à celles des maîtres carriers.

comme celle qui consiste à rappeler la filiation de quelques-uns des sociétaires, en disant, par exemple : *Dubois, Joseph-Louis, fils de Jean-Pierre.* On cherche ainsi visiblement à renouer une tradition ; on veut que la réputation du père s'étende sur le fils. Autre trait qui concerne les notaires ayant dressé l'acte social : ils ont tenu, paraît-il, à mettre à l'abri de toute responsabilité leur littérature professionnelle ; ils ont soigneusement consigné dans le dernier article que l'acte avait été rédigé d'après une copie remise par les sociétaires et à qui elle avait été rendue. Ajouterons-nous que sur quarante-sept membres, huit ont déclaré ne savoir signer. C'est un sur six.

Peut-être va-t-on demander où se trouve le fonds social de cette Société coopérative. Rien n'en paraît dans les statuts ; et pourtant il fallait avoir une certaine somme dès le premier jour de la mise en train, ne fût-ce que pour acheter le sol des carrières et pour payer le travail exécuté. Les ouvriers associés ne sont pas en mesure d'attendre ; ils ont besoin de leur salaire pour la vie journalière. On a, il est vrai, les dix pour cent de retenue, mais ce serait une ressource bien insuffisante, et qui suppose préalablement, du reste, le petit capital sur lequel on la prélève. On s'est procuré les fonds nécessaires sous la forme d'un emprunt ordinaire. On s'est fait ouvrir un crédit de 30,000 fr. chez un banquier ; mais, chacun le devine, le banquier n'a pas livré ses fonds sans garantie ; le crédit personnel en est, chez nous, à sa phase la plus élémentaire et la plus restreinte. Outre la responsabilité individuelle de chaque associé et la responsabilité collective de tous, il a fallu fournir des sécurités hypothécaires. On les a prises sur le petit patrimoine de ceux des associés qui en ont un, sans trop se préoccuper d'une répartition exactement proportionnelle. Nouvelle preuve que la confiance réciproque était la base de la Société. Les gérants n'ont encore usé du crédit primitif que jusqu'à concurrence de 16,000 fr. Avec ses ressources présentes, l'association pourrait porter ses affaires annuelles au chiffre d'environ 1 million de francs. Elle en est encore bien loin, quoique ses opérations ne manquent pas d'activité et d'élan. Ses ventes arrivent à 300,000 fr. par année, malgré le ralentissement très-marqué que l'état général du monde économique a, depuis un temps assez long déjà, occasionné dans les constructions de la province. Cette entrave, elle la ressent comme toutes les entreprises du même district ; mais il ne s'est produit aucun fait spécial qui puisse empêcher de jeter un regard d'espérance vers le terme encore lointain fixé pour la liquidation sociale. Bien s'en faut : le passé autorise les conjectures les plus favorables. Tout porte à suivre avec confiance les efforts de la troisième Société coopérative éclose sur le territoire de Villebois.

Une amélioration dans l'état des voies de transport dont profiterait

toute la contrée et qu'appellent en ce moment même des vœux ardents, élargirait singulièrement le marché où s'écoulent les produits des carrières. Il s'agit de l'établissement d'un court tronçon de chemin de fer de 18 à 20 kilomètres, s'embranchant sur la ligne de Lyon à Genève et venant par Villebois passer le Rhône dans la direction de Montalieu sur la rive gauche du fleuve, de manière à desservir toutes les exploitations de l'Ain et de l'Isère. Cette construction serait d'autant plus désirable que le marché actuel tend à se resserrer par l'effet de circonstances particulières. La ville qu'on peut surnommer la capitale de nos départements du sud-est et d'une partie de ceux du centre, la splendide cité lyonnaise, a été jusqu'à ce jour le vaste réceptacle où les carrières de Villebois déversaient leur production annuelle. Une quotité relativement minime descend plus bas vers les départements méridionaux ou remonte vers Mâcon ou Châlon, par la Saône. Or, dans le chef-lieu du département du Rhône, l'ère des grandes constructions semble sur le point de s'arrêter. Les quais des deux larges cours d'eau qui s'y donnent rendez-vous sont à peu près terminés ; les deux voies longitudinales qui ont renouvelé l'aspect intérieur de la cité, sont également finies. On n'aura plus à satisfaire ici qu'à des besoins courants. Il en est de même, en outre, pour la construction des gares de chemins de fer, où s'utilise avec tant d'avantage la pierre de Villebois. Là aussi, l'œuvre touche à son achèvement.

Ce qu'il faudrait désormais aux travailleurs du Bugey, à ceux qu'occupent les maîtres carriers, comme à ceux qui se sont groupés en association, ce serait l'ouverture d'un nouveau débouché dans la direction du nord et de l'ouest. Or, de ce côté-là point d'extension possible, d'extension un peu sensible, si l'on n'a pas un embranchement ferré permettant d'acheminer les produits jusque dans les murs de la capitale de la France, concurremment avec les pierres de Tonnerre, dont il s'y consomme d'énormes quantités. Aujourd'hui on est obligé de conduire les pierres jusqu'à Ambérieu sur des chariots. Or, il en coûte à peu près autant pour franchir ce court intervalle que pour descendre jusqu'à Lyon par le Rhône[1]. Après avoir supporté cette première dépense, les produits ne peuvent plus circuler très-loin sur la voie ferrée sans revenir à des prix exorbitants. L'importance de la ligne de raccordement est si bien reconnue que le Conseil général de l'Ain, durant sa dernière session, l'a classée parmi les chemins départementaux à qui des sub-

[1] On paye 6 fr. 50 par tonne pour le charroi de Villebois à Ambérieu, tandis que pour descendre à Lyon il en coûte du point d'embarquement 5 fr. seulement, mais il faut ajouter à cette somme 1 fr. ou 1 fr. 50 pour le transport des pierres de la carrière au Rhône.

ventions étaient dès à présent accordées[1]. Point de doute que cet embranchement soit l'unique moyen d'accroître, au grand profit de la Société coopérative comme à celui des entreprises isolées, un marché que les circonstances tendraient évidemment à restreindre.

III

Sous quelque jour que l'avenir se dessine désormais pour les coopérateurs du Bugey, le sens des faits accomplis déjà n'a rien d'équivoque. Qu'ils puissent prémunir contre plus d'une erreur ou d'une illusion, qu'ils puissent jeter quelque jour sur plus d'un point encore indécis ou controversé des conditions les plus propres à régir les sociétés coopératives, c'est évident. Nous étions en droit de le faire pressentir dès le début.

Notons maintenant que l'initiative prise par les tailleurs de pierres de Villebois, les alliances trois fois constituées par eux, l'exécution régulière du pacte social et aussi les résultats obtenus jugés dans leur ensemble, sont en définitive favorables à l'institution elle-même. Si nous nous reportons à l'origine de cet essai, c'est-à-dire à une trentaine d'années en arrière, si nous nous rappelons à quel point les leçons de l'expérience faisaient défaut, il nous est facile d'apprécier à leur valeur ces premières manifestations d'un esprit ou plutôt d'un besoin qui devait nécessairement ignorer sa loi et agir au hasard. Je reconnais autant qu'on voudra les méprises primitives et les faux calculs plus tard suggérés par des craintes chimériques; mais ni ces méprises ni ces faux calculs ne proviennent du jeu même du mécanisme ou de ses conditions élémentaires. La cause en a surtout dépendu des dispositions si restrictives du Code de commerce, et de l'impossibilité qui en résultait pour les sociétaires d'exercer sur leurs intérêts communs une surveillance un peu effective, sans engager au delà de toute limite la responsabilité de chacun.

A quel prix, cependant, la première société de Villebois a-t-elle évité des conséquences tout à fait ruineuses et même la dissolution avant le terme fixé par les statuts? La réponse est claire et elle est utile à méditer par tous ceux qui forment des associations coopéra-

[1] 100,000 francs sont alloués à la condition que les communes intéressées contribueront pour une somme égale. Le concours de l'État viendrait s'y ajouter, espère-t-on. D'un autre côté, un entrepreneur propose de prendre à ses risques et périls la construction et l'exploitation du chemin, en demandant qu'on lui abondonne gratuitement les terrains de tout le parcours.

tives : c'est au prix d'efforts persévérants et d'un travail opiniâtre de la part de chacun d'eux, c'est au prix de la bonne intelligence soigneusement maintenue entre eux tous. Concilier, avec l'indépendance et l'égalité des situations, l'accord soutenu des volontés, telle est une des principales garanties du succès pour les entreprises de ce genre.

Il est une autre réflexion non moins opportune que suggère le même exemple. Dès qu'on entre dans une Société coopérative, surtout dans une Société coopérative de production, on doit s'être préparé aux mauvaises chances comme aux bonnes. On doit avoir songé aux devoirs nouveaux qu'on accepte. Ambitionner une place plus large dans l'arène de la production industrielle, vouloir s'appartenir davantage, c'est une pensée légitime et digne d'éloges; mais en même temps, c'est courir plus de risques et accepter une responsabilité plus grande. Que ces différents termes se correspondent rigoureusement les uns les autres, nul ne le conteste, d'ailleurs, nul ne saurait le contester. A ce propos, on nous permettra de faire remarquer combien est vaine cette allégation parfois présentée contre les Sociétés coopératives, à savoir que les ouvriers ne se résoudront jamais à ces doubles obligations qui se suivent si parallèlement ; qu'ils voudront bien jouir des avantages et des profits, mais en repoussant les charges et les risques. Que veut-on dire ici ? Entend-on que les ouvriers sont libres de constituer entre eux ou de ne pas constituer une association quelconque? C'est assez clair ; mais aurait-on l'idée qu'une fois la Société formée, ils auraient l'intention de répudier telle ou telle des conséquences ultérieures? Le raisonnement ne se soutiendrait plus. Nous ne sommes pas ici dans le domaine du caprice. La loi spécifiée est irrésistible; elle ne se prête à aucune discussion; elle a pour sanction l'échec assuré de ceux qui la méconnaissent et qui la violent. Point de contrainte dans la formation du contrat ; libre à chacun de travailler pour le compte d'autrui en recevant un salaire exempt de tout risque, ou de chercher à se créer les moyens d'entreprendre, de concert avec d'autres, au moyen d'une association coopérative, tel ou tel genre d'industrie ou de commerce. Les deux modes de travail se dérouleront sans doute longtemps, bien longtemps l'un à côté de l'autre ; et le développement même du second amènera au profit du premier de salutaires et incontestables effets. Tout relève ici de la volonté, du libre arbitre de chacun ; mais une fois le choix décidé, une fois par exemple l'alliance conclue si l'on se prononce pour l'association, il faut bon gré mal gré se résigner à ses suites. C'est même la responsabilité agrandie qui prête à la Société coopérative sa dignité morale, et c'est l'effort qu'elle commande, la règle qu'elle nécessite, l'avantage qu'elle peut

procurer au travail, qui lui donnent sa portée économique et sociale.

Le rôle du capital, les formes diverses sous lesquelles il peut recevoir sa légitime rémunération sont encore des points qui emprunteraient au besoin une sorte de clarté nouvelle aux procédés suivis par les coopérateurs de Villebois. Certes, personne ne prétend aujourd'hui que le travail matériel, même avec les hommes les plus laborieux et les caractères les plus résolus, puisse se suffire tout seul à lui-même. Ce que les enseignements de l'économie politique ont mis en lumière dans le domaine de la pensée, le simple bon sens le révèle à tous dans le domaine de la vie courante. On conçoit sans peine que le travail a besoin de plus d'un élément étranger à sa sphère immédiate. N'est-il pas évident pour tous, par exemple, qu'il a besoin du concours des études scientifiques, c'est-à-dire qu'il lui faut sans cesse prendre pour guide ce mystérieux flambeau intellectuel, grossi d'âge en âge et auquel on est redevable des modernes découvertes de l'industrie? Le travail ne doit-il pas à l'aide prêtée par la science la marche ascendante de sa domination sur les forces du monde matériel? Ici, l'union, l'étroite solidarité, frappe les regards les moins clairvoyants.

Il en est de même par rapport au capital. Son rôle est tout aussi nécessaire, tout aussi manifeste que celui de la science proprement dite. Sans lui, la lutte même est impossible ; à plus forte raison, la victoire. De plus, il est aussi impossible de changer la nature du capital que de se passer de son concours. Il reste à savoir néanmoins si parmi les prérogatives dont il a joui exclusivement ou presque exclusivement jusqu'à nos jours, il n'en est pas telles ou telles qui ne tiennent aucunement à la nature des choses. Rien de plus utile, rien de plus légitime que de chercher à éclairer cette question-là. L'asservissement du travail, tel que l'avait consacré l'antique paganisme n'a-t-il pas été une des formes sous lesquelles on se représentait les prérogatives du capital? Et pourtant la conscience de l'humanité, illuminée par l'idée chrétienne, a depuis longtemps flétri cette conception d'un stigmate ineffaçable. De même on a vu exister dans notre pays des limitations plus ou moins gênantes qui ont disparu par suite de la liberté du travail, et que personne ne regrette aujourd'hui. Quand donc on se demande à l'heure qu'il est si l'association industrielle n'est pas un mode d'action qui pourrait être rendu plus accessible aux ouvriers qu'il ne l'a été jusqu'à ce moment, on ne fait que poursuivre la série des recherches antérieures. Aucun principe n'est violé; tant s'en faut : le succès implique l'effort des individus, leur sagesse, leur persévérance, en un mot des qualités dont profitera visiblement la Société en général.

Cette première question éclaircie, il s'en présente une autre. Les

ouvriers ayant besoin d'un capital pour pouvoir, dans des Sociétés coopératives, mettre en pratique le principe de l'association, pourront-ils se le procurer. Je l'ai indiqué déjà : ils ne peuvent le devoir qu'à eux-mêmes ; cette condition tient à l'essence des choses ; elle est un des traits distinctifs des Sociétés dont il s'agit, et dans lesquelles le travail s'identifie avec le capital. Si l'on commençait cependant par supposer qu'ils trouveront, dans la nécessité d'un capital, un infranchissable obstacle, tout serait dit. C'est très-clair. Point de questions devant l'impossible. Or, c'est précisément cet impossible existant le plus souvent pour l'individu isolé que tendent à faire disparaître les Sociétés de coopération. Le secret consiste à unir des ressources qui n'acquièrent une force réelle, qui ne deviennent un capital effectif que par leur rapprochement et leur alliance. Ces premières ressources individuelles, l'ouvrier peut les réaliser, suivant les cas, soit par de petites épargnes faites à l'avance, soit par des prélèvements opérés après la formation du contrat sur le prix du travail quotidien.

Il peut arriver aussi parfois, — comme le démontre l'exemple des associés du Bugey négociant l'ouverture d'un crédit chez un banquier, — il peut arriver aussi que le capital provienne d'un emprunt librement débattu et consenti. Dans ce cas-là même, remarquez-le, la règle générale n'est point altérée : le capital provient toujours des ouvriers qui s'associent pour travailler en commun. La somme que j'emprunte, c'est-à-dire que je loue moyennant un certain prix, est à moi pour le temps et aux conditions convenues, et elle est à moi grâce aux ressources dont je dispose pour en payer la location. Le rapport entre le capital et le travail nous apparaît ici néanmoins sous un jour nouveau. Le capital emprunté donne lieu à un intérêt, rien de plus juste ; mais sa part, sa rétribution lui est d'avance assurée ; il n'a pas de risques à courir. Voyez comme les rôles ordinaires sont modifiés : c'est le capitaliste, ce n'est plus le simple ouvrier, qui se trouve affranchi des mauvaises chances d'une opération. Au fond, qu'est-ce alors que l'intérêt perçu par le capital? Point de doute devant une analyse un peu attentive : c'est un salaire, oui un salaire et un légitime salaire, qui laisse ensuite au travail, avec les risques à subir, les bénéfices à réaliser. Nouvelle preuve, s'il en était besoin, que le fait de recevoir un salaire n'a par lui-même rien de contraire à la dignité personnelle. Nouvelle preuve que le fait même du salaire ne forme entre les individus aucune cause d'infériorité relative. L'échange mutuel des services, — conséquence absolue de la Société, — nécessite de toutes parts une rémunération, un salaire. Mais, à l'aide de cette rémunération, le capital emprunté, je le répète, devient temporairement la chose de l'ouvrier.

Après ces conditions s'imposant d'elles-même aux Sociétés coopé-

ratives ou procédant de la volonté des sociétaires, il en est d'autres qui dépendent de la loi positive. Ainsi, n'est-il pas évident que la législation ne doit point environner d'arbitraires entraves le rapprochement et l'accord des volontés. C'est le moins qu'on puisse lui crier : N'empêchez pas ; facilitez, au contraire; facilitez, non par des stimulants directs que personne ne réclame, mais en laissant les coudées franches aux individus qui s'associent. Or, notre législation n'en est pas là. Le Code de commerce de 1807 ne songeait point, il ne pouvait songer ni à l'essor du travail industriel tel qu'il s'est produit dans le monde depuis lors, ni au progrès des idées tel qu'il s'est opéré dans la sphère de l'économie politique. Quand le Code Napoléon, de son côté, au titre relatif aux sociétés civiles, parle de l'industrie d'un associé comme pouvant former son apport, il est permis de croire, tout en étant soi-même partisan du mode le plus libéral d'interprétation dans la jurisprudence, — il est permis de croire que le législateur pensait bien plus à l'industrie d'un directeur d'usine ou d'un gérant de maison de commerce qu'au travail de l'ouvrier.

Avec le régime légal actuel, les Sociétés coopératives, puisque c'est de celles-là seulement que nous nous occupons ici, manquent d'air et d'espace ; elles sont prises comme dans un étau. On l'a vu par l'exemple des tailleurs de pierres de Villebois, notamment en ce qui concerne la gérance et la responsabilité. Il n'est guère d'application de cette espèce où l'on ne puisse constater une gêne analogue. L'enquête récemment accomplie et qui a été dirigée d'ailleurs avec une réelle impartialité l'a démontré jusqu'à la dernière évidence. L'élargissement de nos lois sur les Sociétés peut figurer parmi les besoins les plus urgents de notre état économique, car les Sociétés coopératives ne réclament point de priviléges. On ne demande point pour le travail un droit exceptionnel ; on ne veut que le droit commun, mais un droit plus libéral, un droit qui, tout en laissant aux intérêts des tiers, aux intérêts mêmes des associés et aux nécessités d'ordre public les garanties que peuvent commander les principes ou les circonstances, — parte du moins de l'idée de la liberté du contrat. Plus on laissera aux statuts, cette loi des parties, le soin de fixer les conditions de leur accord, et plus on se rapprochera du système dont l'avenir doit inévitablement amener le triomphe. Si l'on préfère aujourd'hui un mode de réformes partielles à la proclamation d'un principe général, qu'on s'inspire au moins de ces tendances. A ce point de vue, supposez que la situation du travail, en tant que pouvant constituer un apport social, soit fixée par l'interprétation légale du mot *industrie;* supposez que, pour toute société, la clause des statuts qui autorisent dans le personnel des variations pouvant entraîner des changements dans le capital de la Société, doive figurer dans

l'extrait rendu public, et qu'alors, moyennant cette condition, on dispense les Sociétés de publier les changements dont il s'agit, ou du moins qu'on ne leur impose l'obligation de ne les publier que tous les ans ou quand ils atteindraient au tiers ou au quart du fonds social; supposez enfin que les sociétaires puissent combiner dans leurs statuts telles ou telles dispositions concernant les trois modes des sociétés commerciales dites en nom collectif, en commandite, ou anonyme, et vous aurez ainsi, en trois articles, réalisé une transformation, sinon complète, du moins suffisante pour la satisfaction des besoins actuels les plus manifestes. Il n'y faudra joindre qu'un mode de publicité plus efficace et plus économique que le mode actuel. Point d'atteinte au droit commun, point de catégories, point de privilèges, mais la liberté du contrat notablement élargie, voilà quels seraient les caractères d'une réforme ainsi comprise.

On ne saurait trop se rappeler que si les tendances des ouvriers sont aujourd'hui favorables à l'idée des Sociétés coopératives, c'est à l'idée des Sociétés parfaitement libres et volontaires, n'invoquant d'autres ressources que celles de leurs propres membres, comme dans l'exemple déjà si ancien que nous a présenté la rude industrie des carriers. Redisons-le en terminant : dans le jeu des forces individuelles ainsi entendues, il n'y a rien que de légitime ; il n'y a rien qui ne soit digne d'une sympathique approbation. Certes, parmi les tentatives faites, il en est qui pourront échouer, d'autres obtenir des résultats favorables plus ou moins complets. La certitude absolue du succès n'appartient à personne ici-bas. Dans tous les cas, il semble impossible de nier que cet essor, ce croisement, cette extension des intérêts du travail ne soit de nature à créer dans l'industrie un gage nouveau de justice et de concorde, en même temps qu'à élargir la base de la paix sociale.

A. Audiganne.

SAINT-EVREMOND

> Les choses qui sont finement pensées, donnent à un lecteur délicat le plaisir de son intelligence et de son goût...
>
> SAINT-EVREMOND.

Saint-Evremond est aujourd'hui bien vengé des dédains de Voltaire. L'Académie française a mis son éloge au concours et seize concurrents (il n'y a aucune indiscrétion à le dire) ont répondu à cet appel ; une revue qui passe pour n'être pas prodigue d'estime, la *Revue des Deux Mondes*, à elle seule, en a parlé deux fois en quinze ans. On a publié naguère en Normandie une notice sur sa vie et un choix de ses œuvres, et voici que M. Ch. Giraud, un savant juriste et un amateur de belles-lettres, s'il en fut au monde, publie à son tour un choix des œuvres de Saint-Evremond accompagné aussi d'une notice critique sur sa personne et ses écrits. Décidément, nous sommes revenus à l'heureux temps où les libraires demandaient qu'on leur fît « du Saint-Evremond. » Quand les libraires demandent ou seulement acceptent, apparemment c'est que le public se montre empressé. Abuserons-nous de cet empressement en publiant ici quelques études sincères et modestes sur ce personnage si important jadis, si populaire, à qui l'exil même donna un surcroît de popularité ? Nous osons ne pas le croire.

Entre tant de pièces inédites ou déjà imprimées, entre la séduisante publication à laquelle s'attache l'autorité de M. Giraud et les mystères du jugement académique, on nous pardonnera peut-être de demander quelque attention pour des pages inspirées par un sincère amour des lettres que Saint-Evremond aima tant et par un grand respect pour les vérités morales et religieuses qu'il méconnut peut-être jusqu'à son dernier jour. A défaut d'autre recommandation, que c'en soit une pour l'auteur des pages qu'on va lire de n'appartenir

à aucune école, à aucun parti, même littéraire, et d'avoir simplement cherché à résumer les opinions (nous ne voulons pas dire les jugements) d'une critique sincère sur cet écrivain qui reste, après les vicissitudes de sa vie et de sa réputation, un des meilleurs modèles de la prose française.

I

Celui que la postérité devait connaître sous le nom de Saint-Evremond était le troisième fils de Charles de Saint-Denis et de Charlotte de Rouville, tous deux d'ancienne et bonne noblesse normande ; il naquit le 1er avril 1613 au château de Saint-Denis-le-Gast, situé entre Coutances et Granville. Il y a moins de vingt ans, on voyait encore cette vieille demeure seigneuriale délabrée, mais debout, habitée par un propriétaire qui revendiquait une parenté avec les anciens possesseurs. Les appartements gardaient encore la trace de peintures et d'ornements dans le goût des premières années du dix-septième siècle ; l'emplacement et les alentours de l'édifice attestaient qu'il avait succédé à un château féodal, témoignage de l'antiquité de cette famille. Il serait inutile d'aller aujourd'hui rechercher sur les lieux ces vestiges du passé, la vieille baronnie a disparu pour faire place à des bâtiments de ferme.

Suivant une coutume provinciale, chaque enfant du baron de Saint-Denis recevait le nom d'une des terres de la châtellenie paternelle; notre cadet fut dit de Saint-Evremond ; de plus, par un usage particulier à cette famille, les enfants avaient un surnom tiré de leur caractère propre. L'aîné s'appella l'*honnête homme*, le second voué à l'Église, le *fin*, notre Saint-Evremond, l'*esprit*; jamais surnom n'aura été mieux justifié, et sans doute il le mérita de bonne heure pour l'avoir emporté du manoir paternel, à l'âge de neuf ans, dans les divers colléges où il fit ses études. Trois autres frères suivirent sa naissance et reçurent aussi leur nom caractéristique ; mais ni le *soldat*, ni le *dameret*, ni le *chasseur*, n'ont fait parler d'eux, non plus que les deux aînés ; seul l'*esprit* a brillé sur la scène du monde et a laissé un nom qui a sauvé de l'oubli celui des siens.

Dans ces maisons nobles, au fils aîné appartenait de porter le nom de ses ancêtres et de le transmettre avec l'héritage à sa descendance; aux autres enfants de chercher dans l'Église, l'armée, ou les emplois judiciaires une fortune que la constitution féodale leur refusait ; les bénéfices, les grades, les charges leur étaient réservés et leur fai-

saient un patrimoine à défaut de l'autre. Les parents de Saint-Evremond décidèrent qu'il serait de robe et l'envoyèrent commencer ses études au collége de Coutances, puis les continuer au collége de Clermont à Paris. Au bout de quatre ans, ses humanités et sa rhétorique étaient faites, celle-ci sous le père Canaye, homme de savoir et de goût, mais dont le nom, grâce à son trop malin élève devait acquérir une renommée plaisante ; sa famille le rapprocha d'elle en lui faisant commencer à Caen le cours de philosophie qu'il terminait l'année d'après au collége d'Harcourt.

Saint-Evremond avait quinze ans lorsqu'il finissait ainsi ses études. Qu'il emportât de classes si vivement faites un grand bagage de savoir, cela est douteux ; mais il est sûr qu'il y avait pris le goût et l'intelligence des lettres anciennes, avec des habitudes de réflexion rares parmi la turbulente jeunesse où il allait se lancer. Il commença l'étude du droit et en même temps fréquenta l'Académie tout comme « les gentilshommes destinés à la cour ou à l'armée ; ceux-ci apprenaient à monter à cheval, à danser, à faire des armes et c'était tout. » Quant à Saint-Evremond, pour savoir encore bien d'autres choses, il n'en réussit pas moins à ces nouveaux exercices, et l'on ne parla bientôt plus dans les salles d'armes que de *la botte* de Saint-Evremond. Avant la fin de l'année il laissait là Justinien et les Institutes et entrait comme enseigne dans un régiment.

« En ce temps-là il n'en allait pas en France comme à présent, Louis XIII régnait encore et le cardinal de Richelieu gouvernait le royaume. De grands hommes commandaient de petites armées et ces armées faisaient de grandes choses[1]. » L'aimable conteur ajoute : « Les siéges étaient d'une longueur raisonnable et les jeunes gens avaient le temps d'y apprendre leur métier[2]. » Saint-Evremond ne parle guère de ses débuts, mais nous pouvons nous le représenter à cette époque menant cette vie joyeuse des camps dont le siége de Trin nous offre un tableau si vif et si piquant. Le jeu y tenait grande place et les principes de l'*honnête homme* permettaient d'aider la fortune par un peu d'adresse ; Saint-Evremond, pour de semblables tours, s'attira parfois l'épithète de *pipeur*. Les soupers et les chansons le trouvaient aussi partenaire dispos et allègre ; cependant quelques retours de lui sur sa jeunesse nous donnent à penser que les occupations de l'esprit avaient leur place au milieu des escarmouches et des plaisirs. « Dans ce temps où l'entendement s'ouvre aux connaissances, j'eus un désir curieux de comprendre la nature des choses, et la présomption me persuada bientôt que je l'avais connue. » Voilà des préoccupations

[1] *Mém. de Gram.*, chap. II.
[2] *Ibid.*

que ne connaissaient guère un chevalier de Grammont et ses pareils. On peut y ajouter la lecture et l'étude de ces auteurs anciens qui parlent de guerre et que le jeune officier se plaisait à éclairer de tout ce que la pratique de son nouveau métier lui fournissait de lumière. Ce mélange de curiosité sérieuse et d'humeur facile en firent de bonne heure une figure originale, se détachant heureusement sur le fond de frivolité et de libertinage que le bel air et les préjugés aristocratiques avaient établis, et s'il rencontra plus d'un aimable ignorant s'écriant à la vue de son Tite Live ou de son César : « Du latin ! du latin ! de mon temps, un gentilhomme en eût été déshonoré ! » il trouva, en revanche, des appréciateurs de son mérite en la personne d'illustres hommes de guerre tels que le comte Palluau, Miossens et le marquis de Créquy. Ils se lièrent avec lui d'une amitié qui dura autant que leur vie.

Vers 1637 Saint-Evremond servait dans l'armée réunie sous le cardinal Lavalette pour reprendre les places de la frontière nord de la France perdues depuis deux ans. Après le siége de Landrecy, sa conduite fut récompensée par le commandement d'une compagnie et plus encore par l'attention d'un officier de vingt-six ans à qui l'on pouvait attribuer ce qui s'était passé de plus signalé dans cette campagne, c'était le vicomte de Turenne, dont l'estime et l'affection lui furent dès lors et pour toujours acquises.

Le jeune capitaine se reposa-t-il de cette campagne dans les sociétés spirituelles et brillantes dont la capitale de la France offrait une réunion sans pareille? Cela est probable, bien qu'il ne nous le dise pas lui-même et que la chronique des ruelles les mieux hantées n'enregistre pas son nom. Sa naissance et les alliances de sa famille lui ouvraient toutes les portes. Sa taille avantageuse, sa physionomie vive et pleine de feu, sa politesse et son esprit fin durent n'avoir pas moins de succès à la place Royale qu'au quartier du Louvre, et nous le voyons volontiers à l'hôtel Rambouillet, applaudissant Voiture «le premier en toute matière ingénieuse et galante[1] », obtenant à son tour un quart d'heure d'attention pour quelque sonnet élégant et plaintif, et surtout observant de près ce genre précieux, alors dans son meilleur moment, mais sur la pente de l'affectation et du galimatias où il devait se perdre. Saint-Evremond, avec sa pénétration malicieuse, en saisissait le faux, en perçait à jour les vaines prétentions et lui lançait maintes épigrammes qu'il a toutes résumées dans une satire où le jargon des *chères* et leurs subtilités de sentiment sont raillées d'une manière amusante.

C'était dans un autre monde moins délicat, moins correct, mais

[1] *Jugement sur quelques auteurs français,* t. IV.

plus naturel que le jeune capitaine portait de tels morceaux, dans le monde des Marion et des Ninon. Comme toute la fleur de la cour, il était alors du cortége de cette trop célèbre et dangereuse Ninon de l'Enclos, « un peu son amant et beaucoup son ami[1]. » Saint-Evremond était homme à s'arranger de cette part et même « à se tenir pour obligé qu'elle voulût bien lui laisser tout le bon sens nécessaire pour estimer son mérite sans intéresser son repos; » c'est que, même dans cette vive période de sa jeunesse, l'homme prudent et modéré dominait en lui, « qu'il n'était pas de ces jeunes fous faisant comme une profusion de leur être quand ils croient avoir longtemps à le posséder encore, et qu'il haïssait la dissipation, persuadé qu'il faut du bien pour les commodités d'une longue vie. » Ainsi fait, on voit sans aigreur et sans regret se succéder les favoris, on a des vers aimables pour le succès d'un maréchal « ornement de la cour » ou d'un jeune duc « qui gagne des batailles; » on ne commence à se plaindre que lorsqu'un rival trop heureux fixe l'inconstance de Philis et la retient loin de ses amis. On est de tous ces joyeux soupers où Ninon se montrait « ivre dès la soupe, ivre de belle humeur et de saillies, car elle ne buvait que de l'eau[2]; » on lutte de plaisanteries aiguisées avec ce rare esprit qui définissait d'un trait et résumait la satire dont nous parlions tout à l'heure d'un mot qui valait mieux qu'elle et restait : « Les précieuses sont les jansénistes de l'amour; » on gardait de l'enchanteresse une image si vive et si parfaite qu'elle revenait d'elle-même se placer sous la plume, soit qu'il s'agit de louer une femme, ou de tracer le portrait d'une Émilie idéale, la femme qui ne se trouve point et ne se trouvera jamais. Ainsi fait, on n'a point de sévérité pour cette vie licencieuse qui portait le trouble dans les familles, déchirait un cœur comme celui de madame de Sévigné et ruinait tant d'honnêtes fortunes. Un tel ordre de sentiments reste étranger à Saint-Evremond et ne fait pas partie du code de l'*honnête homme* dont il est un strict observateur. Bien plus, les femmes faciles seront celles qu'il louera de préférence et qu'il fréquentera. Marion Delorme se l'attache; il rappellera plus tard avec complaisance un séjour à Bourbon où, prenant ses eaux avec elle, il se plaisait à la voir et à l'ouïr chanter. Madame de Montbazon lui paraît charmante, et quant à la comtesse d'Olonne la plus décriée des grandes dames de ce temps, il trace d'elle un *caractère* où il célèbre non-seulement sa beauté, mais son esprit, sa conversation, et, voulant mêler quelque ombre à ses éloges, ne trouve à lui reprocher que certaines inégalités qui la rendent plus aimable encore. Saint-Evremond laissera madame de Sévigné nous dire que cette femme avait

[1] Sainte-Beuve.
[2] *Id.*

fait le nom d'Olonne par trop difficile à purifier et que le comte, de son côté, n'était propre à se soucier ni de son nom ni de sa famille ; pour lui, il vivra à l'aise entre ces singuliers époux, encensera la femme, soupera gaiement et délicatement avec le mari et gardera sa verve satirique pour d'autres sujets.

Au mois d'avril 1638, Chapelain écrivait à M. Meynard en Auvergne : « Le peuple se réjouit aux dépens de l'Académie et s'entretient d'une mauvaise comédie manuscrite où nous sommes la plupart introduits personnages, à ce qu'on dit, peu agréablement. » Au mois de juin, Chapelain revenant sur le même sujet adressait à Balzac la lettre suivante : « *Qualche scioperato* s'est avisé de faire rire les crocheteurs aux dépens de notre sénat littéraire, car il ne fait pas rire les honnêtes gens. Il a fait une mauvaise farce où nous représentons tous et jusques à M. le chancelier même, ce qui a fait supprimer la pièce, parce qu'on menaçait d'un voyage en Bastille celui qui s'en avouerait le compositeur. »

Que Chapelain traitât cette satire de maigre bouffonnerie, c'était son droit, mais néanmoins les ruelles en riaient, et non pas les crocheteurs, qui n'y eussent rien compris. Tandis que le manuscrit circulait et sous maintes copies allait se défigurant, on se disait le nom de l'auteur à l'oreille ; ce n'était pas toujours le même; mademoiselle de Gournay prononçait celui de Saint-Amand et le donnait pour vrai à qui voulait l'entendre, tandis que Saint-Amand se défendait d'une telle œuvre comme d'un crime devant ses confrères et devant le protecteur de la compagnie. Urbain Chevreau l'attribuait au comte d'Estlan, gentilhomme normand de beaucoup d'esprit, qui écrivait force petites satires et les lançait manuscrites comme celle-ci. D'autres enfin, dont était Tallemant des Réaux, n'hésitaient pas à la donner à Saint-Evremond. On venait dénoncer le même nom à Pellisson et celui-ci, moins irrité que Chapelain, disait qu'elle n'était pas sans esprit et lui trouvait des endroits fort plaisants. Saint-Evremond, qui se souciait moins que personne de la Bastille, se gardait de revendiquer la paternité de l'œuvre légère à laquelle il avait bonne part, car sur ses vieux jours, pressé par Bayle d'avouer ce qu'il en était, il répondait qu'à la vérité au sortir du collége il avait travaillé à la pièce intitulée *les Académistes;* qu'il n'y avait pas travaillé seul; que le comte d'Estlan dont parle le Chevrœana y avait eu plus de part que lui, que d'autres encore y avaient contribué.

C'était donc un pique-nique littéraire, sorti sans doute de quelques gais pique-niques de cabaret, où la verve mordante de jeunes esprits impatients de tout frein s'attaquait audacieusement à l'institution nouvelle. Grande était alors son autorité ; d'accord avec l'hôtel de Rambouillet, elle entreprenait de « purger » le langage et faisait la

guerre à cette vieille langue de Montaigne et d'Amyot, si naïve et si gracieuse ; le Cid, ce chef-d'œuvre si universellement applaudi à Paris et dans toute la France passait sous les férules de sa censure ; le grand cardinal s'en déclarait le protecteur et revêtait ses membres de priviléges et d'exemptions utiles. Ce n'était donc pas une petite hardiesse que d'attaquer de front la phalange réformatrice, et l'anonyme était une légitime précaution, en même temps qu'un vif aiguillon pour la curiosité publique.

Il ne faudrait pas juger *les Académistes* au point de vue de la scène et d'après ce titre de *comédie* auquel on attachait alors un sens moins rigoureux qu'aujourd'hui. Ce n'est qu'une suite de dialogues satiriques qui souvent ont pour tout lien le fond même du sujet ; mais les vers sont d'une allure franche, la raillerie pleine de sel et de sens, les caractères frappant de vérité, les scènes amusantes et bien filées. Il en est une qui mérite de rester dans toutes les mémoires et pour son mérite propre et pour avoir fourni peut-être à notre grand comique l'idée première d'une scène et des meilleures de ses *Femmes savantes* ; c'est celle où Godeau et Colletet se rencontrent ; l'évêque et le poëte échangent d'abord des politesses préliminaires; puis le premier entonne l'éloge de ses propres vers, laissant à peine à Colletet le temps d'approuver. Le pauvre diable demande à la fin que l'évêque lui rende la monnaie de ses louanges ; mais celui-ci, qu'il interrompt brusquement, change aussitôt de ton et l'accable d'injures et de sarcasmes. Ici ce n'est pas, comme chez Molière, par méprise que se fait la rupture, et la marche n'en est que plus naturelle. Citons encore et pour finir l'arrêt gravement comique qui résume le travail de la docte assemblée et dans lequel le malin critique lance à chacun son trait dans une langue aussi souple qu'élégante.

Bientôt la guerre vint ressaisir l'officier bel esprit pour l'envoyer au siége d'Arras, si disputé qu'il fallut deux armées pour en venir à bout ; le duc d'Enghien faisait là ses premières armes, se distinguant dans tous les combats. Le grand cœur qu'il montrait dans toutes les occasions, la manière dont il se comportait envers les officiers et les soldats faisaient augurer aux clairvoyants qu'il serait un jour un des plus grands capitaines du monde. Ce coup d'œil d'aigle qui voyait tout et n'oubliait personne lui fit distinguer Saint-Evremond, dont l'esprit railleur et le savoir élégant étaient faits pour plaire au duc d'Enghien, fort gai lui-même, fort spirituel et lauréat brillant du collége de Clermont. Le jeune prince lui donna l'année suivante la lieutenance de ses gardes afin de l'attacher à sa personne et pendant sept à huit ans il en fit le compagnon de ses campagnes, l'hôte de sa tente, le partenaire de ses plaisirs et son lecteur privé pour les mo-

ments de loisir que lui laissaient la conduite de la guerre et le soin de l'armée. Qui mieux que cet amateur délicat de l'antiquité pouvait servir au jeune prince la moelle et le suc des auteurs qu'il pratiquait lui-même assidûment, non pas en grammairien, non pas en historien de profession. Dédaignant les questions de détail, il « n'aimait pas ces gens doctes qui emploient toute leur étude à restituer un passage dont la restitution ne nous plaît en rien.» Pour lui, il ne se piquait d'entendre que ce qui mérite véritablement d'être entendu et savait à merveille « prendre l'esprit d'un honnête homme des anciens ; » les questions de chronologie lui étaient indifférentes, mais il s'exerçait à connaître le génie des personnages et plutôt le consul que ce qui s'était fait sous le consulat.

L'hôtel de Condé était lui-même un centre littéraire qui faisait concurrence à l'Académie française peu en faveur dans ce monde où le cardinal et ses œuvres n'étaient pas aimés. Le duc d'Enghien pressé par la Compagnie d'en accepter le protectorat devenu vacant par la mort de Richelieu, déclina cet honneur et laissa s'élever dans son hôtel une société de lettrés qu'il encourageait parfois de sa présence. Saint-Evremond dut en faire partie, mais cette rivalité ne nuisit pas au développement de la grande Académie, non plus que les attaques des satiriques.

Saint-Evremond, en possession d'une renommée de railleur bien établie, se voyait attribuer maintes pièces anonymes. Bois-Robert déjà maltraité dans *les Académistes* s'en prit à lui d'une grande lettre non signée, où l'on malmenait certaines nouvelles espagnoles qu'il venait de publier. L'homme d'épée riposta vertement à l'homme de plume, disant qu'il ne voulait pas de brouillerie avec lui, « non pas à cause que vous faites d'assez méchantes nouvelles, mais à cause de cette inconsidération perpétuelle dont Dieu vous a doué, et qui fait dire qu'il faut toujours vous juger sur le pied de huit ans. » Si ce jour-là Bois-Robert eut le dessous, il se rattrapa quelque temps après dans une satire contre d'Olonne, Bois-Dauphin et Saint-Evremond. « Il y avait de plaisantes choses dans cette pièce, dit l'auteur des *Historiettes*, et il en mordait deux assez fort, Sablé et Saint-Evremond, comme des gens qui ne trouvaient rien de bon et n'avaient donné un verre d'eau à personne. » Cette fois le coup portait juste et Saint-Evremond craignit le ridicule ; il s'abaissa à cajoler Bois-Robert et lui fit jeter sa pièce au feu.

De plus nobles combats l'attendaient ; il fit bientôt avec Condé les campagnes dont les journées de Rocroy, de Fribourg, de Nordlingen, ont été les moments décisifs. On sait combien meurtrière fut cette dernière victoire que Mazarin annonçait en ces termes à la reine : « Madame, tant de gens sont morts qu'il ne faut quasi

pas que Votre Majesté se réjouisse. » Saint-Evremond fut au nombre des blessés. Posté avec son escadron au pied d'une petite hauteur d'où tirait une batterie ennemie, il essuya trois heures durant un feu plongeant et continuel ; presque tout son monde y périt et lui-même fut atteint au genou d'un coup de fauconneau. Pendant près de six semaines les chirurgiens craignirent d'être obligés à l'amputation, mais son bon tempérament prenant le dessus, il guérit et garda sa jambe. Pendant ce temps et un mois après sa victoire, le duc d'Enghien tombait grièvement malade ; grande douleur dans l'armée, grande émotion dans le public, mais grande indifférence à la cour, où l'on s'amusa d'une fête et d'un feu d'artifice préparé sur l'eau pour ce jour même, malgré l'arrivée de si tristes nouvelles.

Saint-Evremond, dès qu'il put se faire transporter auprès du prince convalescent, vint reprendre les entretiens et les lectures accoutumées. Pensant d'abord à le divertir, il lui proposa Rabelais, mais le jeune duc avait l'esprit et le cœur trop haut, pour n'être point choqué des grossièretés de cet auteur. Celui qui aimait Corneille et pleurait à Cinna, qui depuis quatre ans nourrissait une passion ardente et pure pour mademoiselle du Vigean, ne pouvait se plaire aux pantagruéliques facéties du curé de Meudon. Saint-Evremond réussit à lui faire agréer Pétrone ; nous ne savons guère ce que le prince gagnait au change, sinon de connaître un auteur fort en vogue parmi la jeune aristocratie lettrée, y compris Bussy-Rabutin qui, dit-on, l'a souvent traduit ou imité avec bonheur.

Dès lors Saint-Evremond est au plus avant de l'estime et de l'amitié du prince ; celui-ci s'entretient avec lui des généraux du temps et lui confie ce jugement : « Si j'avais à me changer, je voudrais que ce fût en monsieur de Turenne, et c'est le seul homme qui peut me faire souhaiter ce changement. » Il l'admet en tiers dans la conférence où il consulte cet illustre émule sur la conduite qu'il vaut mieux tenir en Flandre. Enfin, après la prise de Furnes, il lui donne une mission délicate, en apparence d'annoncer à la cour ce dernier succès, en réalité, mais très-secrètement, de faire adopter au cardinal le siége de Dunkerque, but de ses opérations, et d'en obtenir les moyens d'exécution nécessaires. Saint-Evremond réussit, et la prise de Dunkerque mit le comble à la gloire du duc d'Enghien.

L'année d'après nous trouvons Saint-Evremond rendu aux loisirs élégants de la société ; c'était

> . . . Le temps de la bonne Régence,
> Temps où la ville aussi bien que la cour
> Ne respirait que les jeux et l'amour !

Effet heureux de la satisfaction et de la sécurité causées par les der-

niers succès des armes françaises. Le théâtre, alimenté par le génie de Corneille et le talent de ses rivaux, offrait à Saint-Evremond un genre de plaisir qu'il goûtait en amateur passionné, mais éclairé, comme le témoigne plus d'un morceau de considérations sur les comédies. L'hôtel de Condé, rendez-vous des brillants petits-maîtres, des esprits les plus polis, de femmes d'un rare mérite, entre lesquelles s'élevait madame de Longueville, lui offrait un salon d'élite où la conversation avait toute la vivacité et l'agrément possible, où lui-même réussissait parfaitement. On y était mécontent du cardinal. Celui-ci craignant la trop grande fortune de la maison de Condé, venait de refuser au jeune duc la charge de grand amiral vacante par la mort de son beau-frère le duc de Brézé. N'était-il pas bien dur, pour ne pas dire tout à fait malséant de priver le héros de tant de victoires d'une charge qui pouvait sembler un héritage naturellement dévolu à l'époux contraint et forcé de Clémence de Maillé-Brézé? et quelque maxime comme celle-ci : « Qu'il faut mépriser la fortune et ne point se soucier de la cour, » n'était-elle pas alors de mise dans le cercle intime? C'est au lendemain de l'entretien que Saint-Evremond aura écrit les lignes suivantes : « Ceux qui croient avoir reçu des outrages de la fortune ont droit de la quitter et de chercher loin d'elle un repos qui leur tienne lieu des biens qu'elle leur refuse. Je ne trouve donc pas étrange qu'un honnête homme méprise la cour...; » et ce conseil au prince qui s'emporte en paroles acerbes contre le cardinal ministre : « Quand l'honneur ou l'intérêt nous veulent porter à la vengeance contre un favori, il me semble qu'on doit respecter l'inclination du maître dans la personne de l'ennemi, ne pas confondre le bien public avec le nôtre, et ne faire jamais une guerre civile d'une querelle particulière. » Que ne fut-il écouté? dix ans de troubles factieux eussent été épargnés à la France !

La table ne doit pas être omise au nombre des plaisirs que prisait Saint-Evremond; il était le convive indispensable des soupers de certains gourmets délicats tels que le commandeur de Souvré, le comte d'Olonne, l'évêque de Laval et d'autres encore « qui tenaient table. » Pour lui et ses amis, ce qu'il recherchait avant tout c'était l'exquise qualité des viandes et des vins : « Ces messieurs outrent tout, leur disaient ceux qui ne savaient pas atteindre à leurs raffinements, ils ne sauraient manger que du veau de rivière ; il faut que leurs perdrix viennent d'Auvergne, que leurs lapins soient de la Roche-Guyon, et pour le vin, ils n'en sauraient boire que de trois coteaux, d'Ay, d'Haut-Villiers et d'Avenay. » Les chansons s'en mêlèrent si bien que le nom de Coteaux leur resta, ce dont Saint-Evremond plaisantait lui-même, se moquant d'ailleurs bien plus de ceux

qui prennent les grands repas pour les bons repas et qui se « crèvent de poissons ou de gibier au grand détriment de leur estomac. »

II

Mais l'épicurien allait éprouver sa première disgrâce, et combien mobile et capricieuse est l'amitié des grands. Condé, esprit très-mordant, se plaisait à railler sans pitié, et il prenait volontiers pour confident de ce jeu cruel Saint-Evremond et le comte de Miossens. Un jour, ceux-ci osèrent retourner contre le prince l'arme dont il blessait tant de gens et ils traitèrent de ridicule cette manie d'en trouver à tout le monde. La chose leur parut trop plaisante pour la garder entre eux, le brocard courut, et alla consoler sans doute plus d'une victime des griffes princières. Malheureusement il revint aux oreilles de l'intéressé, dont l'amour-propre, qui était extrême, soutint mal l'épreuve. Condé retira aux deux audacieux son affection et les charges qu'ils avaient auprès de sa personne. C'était là une faveur de la fortune plutôt qu'un échec, car peu de temps après le prince se brouillait avec la cour, et il servait singulièrement aux intérêts comme à l'honneur de Saint-Evremond de se trouver dégagé d'avance de tout service auprès de celui qui allait devenir l'ennemi de son roi et de sa patrie. A la suite de cet événement, il se retira quelque temps en Normandie au château de sa famille, laissant passer les premiers mouvements populaires de cette Fronde qu'on a si justement nommée « la dernière des campagnes de l'aristocratie française. » Mais tout à coup le bruit se répand que le duc de Longueville, gouverneur de Normandie, vient d'arriver dans la province, qu'il tente de la soulever contre l'autorité royale et qu'il veut opérer la jonction du parlement de Rouen avec celui de Paris. Saint-Evremond était trop connu du duc et de tous les gentilshommes de son parti pour qu'on l'oubliât dans son castel de Saint-Denis : « on voulut lui donner le commandement de l'artillerie, et, à dire vrai, dans l'inclination qu'il avait pour Saint-Germain, il eût bien souhaité servir la cour en prenant une charge où il n'entendait rien. Mais comme il avait promis au comte d'Harcourt de ne point prendre d'emploi, il tint sa promesse tant par honneur que pour ne ressembler pas aux Normands qui avaient presque tous manqué de parole. Ces considérations lui firent généreusement refuser l'argent qu'on lui offrait et qu'on ne lui eût pas donné. »

Qui raille si agréablement l'importance et le néant d'une petite faction à qui tout manque, talent, argent, esprit de conduite, et le

reste? Saint-Evremond lui-même. Sa relation de la retraite du duc de Longueville est un morceau exquis, une Mazarinade contre la Fronde et d'un ton d'honnête homme rare en de pareilles pièces. Elle plut au cardinal Mazarin et remit en meilleur train que jamais la fortune du disgrâcié de Monsieur le Prince. Nous le voyons à la suite de la cour lorsque celle-ci va chasser madame de Longueville de la Normandie, et ôter aux créatures de sa maison les gouvernements qu'ils possèdent. Il fit route avec un jeune duc « le premier de la cour en bonne mine, en magnificence, en richesse, celui que tous les hommes enviaient et dont toutes les dames galantes souhaitaient l'estime [1]. » C'était Candale, fils du duc d'Épernon, la plus belle tête blonde de Paris, mais aussi la plus légère et la plus vide. Il s'était engoué de Saint-Evremond, et, comme il lui fallait toujours un confident de ses amours, « il lui faisait part de mille petites choses fort chères aux amants, très-indifférentes à ceux qui sont obligés de les écouter. » Le fin Normand voulant tourner à sa propre utilité un commerce dont il ne pouvait se défendre et qu'il trouvait de médiocre intérêt, tâcha d'inspirer au frivole jeune homme des idées d'ambition ; il lui montra le vide immense que faisait à la cour l'absence indéfinie de Condé comme l'éloignement de Turenne, et il l'invita à se pousser à leur place. Candale goûta ce conseil, mais y trouva un obstacle : « Le cardinal, dit-il à son conseiller, me montre une inclination surprenante, et souhaite même m'attacher à lui par un mariage avec une de ses nièces, mais je ne me sens aucune amitié pour sa personne, ni aucun goût pour son alliance. » Ce mot ruinait les calculs de Saint-Evremond ; sans se décourager pourtant, il lui trace un autre plan, d'abord de dissimuler de tels sentiments, puis de se ménager soigneusement la cour, de se pousser au commandement des armées, cette source de toute distinction, et surtout de s'attacher des amis dont la réputation servît à rehausser la sienne ; et là-dessus il passe en revue cinq ou six des plus considérables de l'État, analyse leur caractère, leur esprit, leur situation, avec une connaissance, une justesse qui rend ces portraits aussi agréables qu'ils sont ressemblants. Mais Candale était de ceux pour qui la Fortune a fait plus qu'ils ne font pour eux-mêmes, et qui restent où elle les a mis ; les ménagements savants et la politique soutenue n'étaient pas son fait ; il prodigua sa vie en équipées galantes, en duels retentissants, en vengeances audacieuses contre ceux qui osaient le railler, et, sauf l'expédition de Guyenne, dont on reparlera plus bas, il laissa faire par d'autres mains ce qui se fit de considérable en ces temps agités. Une mort prématurée l'enleva en 1658 ; ce fut un concert de regrets

[1] Madame de Motteville.

et de larmes dans les ruelles ; telle qu'il n'avait jamais regardée se piqua d'être inconsolable ; Saint-Evremond se fit dans une plaintive élégie l'interprète de la plus compromise des affligées. Quant à lui, son deuil était fait depuis longtemps de l'homme de guerre et de l'homme d'État qu'il avait rêvé pour remplacer le vainqueur de Rocroy. La Fronde et ses chefs offraient beau jeu à son esprit railleur, et le duc de Beaufort, ce roi des halles, ce héros de carrefour, fanfaron, grossier, étourdi, mobile, lui était un plastron à souhait. Autour d'une table qui réunissait Saint-Evremond l'Esprit, Miossens l'Audace, Moret la Gravité, Palluau l'Attachement à la cour et cinq ou six autres que nous intitulerons la Verve, l'Entrain, l'Ironie, on entreprit Beaufort et on le mena si bien que ces messieurs voulurent conserver les vertes saillies et les traits satiriques sortis de leurs cerveaux échauffés. Un d'eux les rédigea par écrit et ce fut l'Apologie du duc de Beaufort souvent attribuée à Saint-Évremond.

Condé, « entré dans sa prison le plus innocent des hommes, en sortait le plus coupable ; » il courait soulever son gouvernement de Guyenne et conclure avec l'Espagne une alliance qui le faisait l'ennemi de sa patrie. C'était le cas de récompenser les fidèles et les affectionnés au services du roi. Saint-Evremond fut promu maréchal de camp, le 16 septembre 1652, et reçut le même jour le brevet d'une pension de mille écus. Il alla exercer son nouveau grade dans l'armée de Guyenne à laquelle Mazarin, mécontent de la conduite indécise et molle du comte d'Harcourt, donnait un nouveau chef, le duc de Candale, « voulant ainsi l'attacher de plus en plus à tous ses intérêts. » Secondé par l'intervention de la flotte royale et par d'habiles lieutenants, le duc fit aisément des progrès rapides. Les villes de Guyenne furent enlevées les unes après les autres et l'armée royale bloquait Bordeaux au mois de juillet ; alors la politique vint terminer l'œuvre commencée par les armes, Mazarin traita avec les chefs du parti des princes et la ville ouvrit ses portes le 3 août.

Saint-Evremond eut cette fois pour récompense quelques mois de Bastille. Son biographe donne plusieurs raisons de cette rigueur ; quelques railleries sur le compte du cardinal revinrent aux fines oreilles de ce dernier. Elles partaient d'un salon que fréquentait Saint-Evremond, et ce fut assez pour qu'on les lui attribuât ; le vrai motif était que le duc de Candale n'avait pas suivi les instructions de Mazarin dans les négociations qui terminèrent la guerre ; le cardinal ne voulut pas s'en prendre à celui qu'il souhaitait pour neveu, mais fit retomber toute la faute de cette indocilité sur le conseil et l'ami que le vrai coupable avait auprès de lui.

Saint-Evremond, rendu à la liberté et allant en courtisan bien appris remercier l'Éminence de son élargissement, fut accueilli avec bien-

veillance et entendit une apologie qui ressemblait à des excuses ; toutefois il résolut de ne plus se laisser prendre et désormais de garder à tout prix sa liberté.

On sait combien la fureur du duel possédait la noblesse et combien impuissants à les réprimer avaient été les édits et les sévérités de Richelieu. S'être battu contre Bouteville était un titre honorable et presque tous les amis de Saint-Evremond comptaient plusieurs affaires à éclat. Lui-même il eut un éclaircissement, comme on disait alors ; mais les causes et les circonstances en sont demeurées inconnues. On sait le nom de son adversaire, le marquis de Fores, et c'est tout. Saint-Evremond avait alors quarante-sept ans et l'on est aussi surpris de voir un pareil fait se produire une seule fois dans sa vie que de le voir s'y produire si tard. Ce duel fit assez de bruit pour que Saint-Evremond dût se retirer à la campagne tandis que ses amis négociaient son pardon. Dans sa retraite il écrivit une longue lettre au comte d'Olonne, une sorte de traité sur les plaisirs : « Vous me demandez ce que je fais à la campagne ? Je parle à toutes sortes de gens, je pense sur toutes sortes de sujets, je ne médite sur aucun. » Malgré le titre du morceau et toute la science de l'auteur à démêler ce qu'il faut pour vivre heureux, et quels plaisirs il faut chercher, et quelles pensées il faut éviter, le ton général en est singulièrement mélancolique. Se fuir soi-même et l'importune pensée de la mort, rechercher la joie et l'entretenir curieusement, ne sont pas choses toujours aisées et l'effort même y est un obstacle. Épicure et Aristippe donnent à leurs disciples des préceptes et c'est tout ; Saint-Evremond termine brusquement par quatre vers médiocres et plats, dont le sens est que les lois sévères des chrétiens leur donnent la vraie joie et la vraie paix ; chute fort inattendue après l'exposé d'égoïsme savant qui précède. Le philosophe avait-il rencontré ce jour-là, quelque pauvre curé du voisinage, en soutane rapée, fatigué, amaigri par les travaux de son ministère, mais portant dans ses yeux, sur ses lèvres une sérénité digne d'envie? Aura-t-il causé avec lui et pénétré le secret de sa joie, pour dire enfin et d'une manière si peu préparée que le bonheur était où sa philosophie ne songeait pas à le chercher ?

Si son âme ressentit alors quelqu'une de ces émotions salutaires, l'émotion dura peu et la légèreté du brillant épicurien allait bientôt amener la dernière crise de sa vie.

L'année 1658 fut la plus heureuse de cette longue guerre qui durait depuis vingt-quatre ans. Turenne avait gagné sur Condé et les Espagnols la bataille des Dunes ; les villes de Flandres étaient définitivement acquises ; il entamait le Brabant et poussait ses coureurs aux portes de Bruxelles. Encore un effort et cette ville, Gand et Bruges tomberaient entre ses mains ; ainsi serait réalisé le plan conçu depuis

longtemps dans l'esprit de Mazarin qui écrivait à ses agents au congrès de Munster : « l'acquisition des Pays-Bas formerait à la ville de Paris un boulevard inexpugnable, et ce serait alors véritablement qu'on pourrait l'appeler le cœur de la France. » Mais l'automme était venu arrêtant toutes les entreprises et forçant d'ajourner au printemps la suite des conquêtes. Saint-Evremond avait fait cette campagne, et, ainsi que toute l'armée, il ne remettait son épée dans le fourreau qu'avec la plus vive impatience de l'en tirer bientôt.

Le cardinal avait eu des succès diplomatiques non moins heureux. Le 14 août il signait avec les princes du Rhin un pacte d'union à l'effet de maintenir le traité de Westphalie et d'empêcher l'Empereur d'assister le roi d'Espagne ; ce traité connu sous le nom de Ligue du Rhin déférait à la France le protectorat de l'Allemagne occidentale, « de telle sorte, a dit M. Mignet, que Louis XIV devenait le chef réel de l'Empire. »

De si grands résultats ne pouvaient être obtenus sans que les peuples en souffrissent. Leur mécontentement commençait à éclater sur plusieurs points du royaume ; aussi, quoi qu'il pût attendre de l'avenir, Mazarin souhaitait-il vivement que la guerre eût un terme.

Lorsqu'à la fin de l'année, l'envoyé du roi d'Espagne se présenta devant lui, proposant d'une main le mariage de l'infante avec le jeune roi, et de l'autre une paix honorable, le ministre accepta sans aucune hésitation. L'union de Louis XIV avec la fille de Philippe comblait les vœux de la reine mère, devenue toute française pour les intérêts de son fils, mais restée bonne sœur pour le roi d'Espagne, malgré le temps et les influences politiques.

On signa donc une trêve au moment où l'armée de Flandres allait recommencer les hostilités, car les premiers pourparlers avaient été tenus secrets. Grandes clameurs aussitôt dans les états-majors. Le maréchal court auprès du ministre, lui représente « la faiblesse et la nécessité des ennemis, » et l'assure qu'il n'y a plus de monarchie espagnole si la guerre continue ; mais il ne persuade pas, et il ne semble même « qu'un général intéressé qui veut éloigner la paix pour se maintenir dans la guerre. » L'armée rendant soupçon pour soupçon, accuse Mazarin d'être jaloux de Turenne et de vouloir diminuer le besoin qu'on a de ses services. Le marquis de Créquy, un des plus mécontents, charge son ami Saint-Evremond, désigné pour accompagner le cardinal à Saint-Jean de Luz, de l'informer de ce qui se passe aux conférences, et de démêler, s'il se peut, les vrais motifs de la paix ; Saint-Evremond le satisfit par une longue lettre où cet esprit, ailleurs si juste et si lumineux, s'est étrangement trompé. Accuser Mazarin de ne finir la guerre que pour tirer à lui les sommes énormes qu'elle absorbait et assurer les bénéfices qu'il possédait en Alsace, prétendre

que la puissance espagnole, la trahison de Condé, les souvenirs de la Fronde troublaient son esprit et lui créaient des périls imaginaires, ce sont autant d'allégations fausses, que l'esprit de dénigrement pouvait seul inspirer.

Le traité des Pyrénées apportait à la France trois provinces, le Roussillon, la Cerdagne, l'Artois, plus, des villes qui couvraient le nord de la France, et il préparait ce dont Vauban fit plus tard « la frontière de fer, » avantages, qui fondèrent la grandeur du règne de Louis XIV, et répondent de reste aux imputations malignes du frondeur arriéré. Ce morceau, la dernière, la plus méchante peut-être des mazarinades, est d'ailleurs très-habilement tourné ; il débute par des louanges ironiques sur la mansuétude chrétienne de l'Éminence à l'égard de ses ennemis, et ses rigueurs salutaires envers les Français enflés de leur gloire ; puis il passe aux considérations qui ont dicté cette politique nouvelle. « Qui ne sait que la destruction de Carthage fut celle de la république romaine ? Le cardinal a donc conservé l'Espagne à la France pour l'exercice de ses vertus, et, jaloux de montrer à toute l'Europe la supériorité de son génie, il a provoqué don Luiz à des conférences où il compte bien la faire éclater ; — l'Espagnol la reconnaît volontiers, mais il est opiniâtre, et finit par emporter grossièrement et sans raison les choses dont l'Italien dispute spirituellement et avec justice. »

Après avoir bien persiflé sur ce ton, Saint-Evremond le prend de plus haut : il accuse en face le ministre d'avoir voulu tout tenir sous sa dépendance, les finances d'abord, puis les généraux, les gouverneurs, M. le Prince, obligé de venir s'humilier devant lui ; le roi même, qui eût appris, dans la guerre, à se conduire par d'autres conseils ; d'avoir trahi l'État en laissant les Espagnols faire la paix comme s'ils avaient été en notre place, et en recevant leurs conditions au lieu d'imposer les siennes ; de s'être montré artificieux, dissimulé avec ses amis, confiant, sincère avec les ennemis, comme pour se justifier devant les étrangers de la réputation où il était parmi nous.

Ce que nulle analyse ne peut rendre, c'est l'art perfide, l'ironie cruelle, la colère éloquente mais contenue, de ce morceau célèbre, véritable épée de duelliste dont la lame mince, souple, acérée pénètre à tout coup jusqu'aux sources de la vie, dont l'acier brille, flamboie, éblouit comme l'éclair. C'est encore la terrible « botte de Saint-Evremond ! »

Quelques personnes seulement en eurent connaissance d'abord : Créquy, Clérambault, Turenne, dont elle flattait la gloire et l'humeur ; mais elle revint bientôt aux mains de son auteur, qui, sans plus la montrer, l'enfouit au fond d'une cassette.

Elle y dormit deux ans, tandis que Saint-Evremond, à la suite du comte de Soissons, ambassadeur extraordinaire du roi de France, assistait au couronnement du roi d'Angleterre heureusement restauré, et, dans un séjour prolongé, se liait avec tout ce que cette cour avait d'hommes aimables, spirituels et distingués. De retour en France, il trouvait son maître prêt à partir pour la Bretagne avec un petit nombre de courtisans tels que Turenne, Condé, Saint-Aignan, la Feuillade, Grammont et quelques autres; le nouvel arrivé fut désigné pour être du voyage. Fouquet, monté alors à une hauteur de puissance et de richesse vraiment vertigineuse se rendait également à Nantes, mais par une voie différente, et le jeune roi à franc étrier avec son escorte, et le surintendant en bateau sur la Loire arrivaient, le 1er septembre 1661, dans la vieille capitale de la Bretagne. On sait quel coup de foudre éclatait à quelques jours de là et comment d'Artagnan arrêtait Fouquet au sortir du cabinet du roi. Louis XIV l'annonça avec sa dignité ordinaire à tous les seigneurs présents : « J'ai fait arrêter le surintendant, leur dit-il, il est temps que je fasse mes affaires moi-même. » « Il y en eut de bien penauds à cette déclaration, » écrivait le roi à sa mère le soir même ; Saint-Evremond ne fut pas de ceux-là, mais des plus affligés, car c'est de Fouquet qu'il écrivait trente ans après ces événements : « ... L'homme le plus secret que j'aie connu en ma vie n'a été plus caché avec les autres que pour s'ouvrir davantage avec moi... Le souvenir d'une confidence si chère m'est bien doux : la pensée de l'état où il se trouve m'est plus douloureuse. Je me suis accoutumé à mes malheurs ; je ne m'accoutumerai jamais aux siens, et puisque je ne puis donner que de la douleur à son infortune, je ne passerai aucun jour sans me plaindre. »

Le 6 septembre le roi retournait à Fontainebleau et Saint-Evremond, libre de ses mouvements, s'en allait à la compagne chez son ami le maréchal de Clérambault.

Cependant on mettait les scellés sur les papiers et les meubles de Fouquet ; on saisissait chez ses amis et créatures, entr'autres chez une madame du Plessis-Bellière, belle-mère du marquis de Créquy et de plus conseil et confidente du surintendant. On prit chez elle un coffre que Saint-Evremond avait jugé bon d'y déposer comme dans un asile sûr ; ouvert et inventorié, on n'y trouva rien qui concernât le surintendant, mais de l'argent, des manuscrits, et divers papiers, dont la Lettre sur la paix des Pyrénées. Colbert et le Tellier la lurent à Louis XIV et tout animés d'un zèle rétrospectif pour la gloire de leur protecteur, ils persuadèrent au roi qu'il y avait là un outrage à la politique du cardinal qui remontait jusqu'à la reine mère, jusqu'à lui-même, mauvaises raisons pour punir un écrit ignoré du public et enseveli dans un secret profond. Ce qui est plus probable, c'est que

les ministres et le roi lui-même eurent peur de ce libre esprit qui jugeait avec une pénétration si hardie les affaires et la conduite de l'État. Ils virent sous le maréchal de camp fidèle et brave, sous le courtisan assidu, l'observateur gênant, le critique impitoyable. Or les rois n'aiment pas la raillerie, « de toutes les injures celles qui se « pardonnent le moins[1] » même chez le commun des hommes. Louis XIV, qui porta si haut le respect de la dignité royale et qui aimait les hommages jusqu'à l'adulation, devait haïr un jeu d'esprit qui est le langage du mépris et l'une des manières dont il se fait le mieux entendre ; aussi se montra-t-il irréconciliable avec les moqueurs comme Bussy-Rabutin et Saint-Evremond.

Celui-ci s'en retournait à Paris ne se doutant pas de l'orage qui grondait sur sa tête, lorsque le rejoignit, dans la forêt d'Orléans, un exprès envoyé par l'officieux Gourville pour lui en donner avis et l'engager à se cacher. Il rebroussa chemin et chercha dans sa province une retraite sûre ; après en avoir changé plusieurs fois et mené quelque temps une vie errante, il se décida à passer en Angleterre.

Saint-Evremond avait quarante-neuf ans lorsqu'il quittait ainsi sa patrie, une grande position, des compagnies délicates, des amis éprouvés, un mouvement littéraire incomparable ; s'il avait su que c'était pour toujours, sa fermeté n'eût peut-être pas été à la hauteur d'un pareil sacrifice.

III

Saint-Evremond n'arrivait pas à Londres en inconnu : son précédent voyage lui avait fait des amis, ouvert des salons qu'il allait revoir non sans plaisir, et peut-être trouva-t-il d'abord « si peu de différence aux manières et aux conversations, qu'il ne lui paraissait pas avoir changé de pays. Tout ce qui peut occuper agréablement un homme de son humeur s'offrait aux divers penchants qui l'entraînaient, comme si les plaisirs de la cour de France l'eussent quitté pour l'accompagner dans l'exil[3]. » Les soupers, les entretiens vifs et gais avaient cours avec le duc de Buckingham, caractère indolent, mais esprit agréable et plein de feu, merveilleux à faire un conte, un vaudeville, à chanter une sarabande, à semer le plaisir en tout lieu ; avec Croft, ce fou de Croft qui disait à tout bout de champ les histoires les plus gaies ; avec le chevalier de Grammont dont l'humeur

[1] La Bruyère.
[2] *Mém.* de Gourville.
[3] *Mémoires* de Grammont, ch. VI.

charmante cherchait et portait partout la joie. Avec d'autres, tels que milord Arlington ou le duc d'Ormon, Saint-Evremond discourait de politique, de guerre, et de ces conférences de Saint-Jean de Luz où le premier était venu solliciter don Luiz pour les intérêts de son maître alors roi sans royaume, tandis que le maître lui-même demandait au cardinal la main d'une de ses nièces. Avec Stuart d'Aubigny, aumônier de la reine, et jadis élève de Port-Royal, le philosophe traitait de matières religieuses, et il trouvait là mieux qu'un interlocuteur, un ami dont la franchise et la sûreté lui étaient aussi précieuses qu'agréables. A d'autres jours, l'ancien élève de Gassendi, allait chercher Hobbes, « le plus grand génie de l'Angleterre, » mais génie étroitement systématique, quoique vigoureux et original, et devant tout à lui-même. « Si j'avais lu autant que beaucoup d'autres, disait-il à Saint-Évremond, je serais aussi ignorant qu'eux, » et celui-ci pouvait lui répondre ce qu'il a écrit quelque part : « Je n'ai jamais eu de grands attachements à la lecture, si j'y emploie quelques heures, c'est quand je ne puis avoir la conversation des honnêtes gens. » Nos docteurs de France, Malebranche par exemple, traitaient Hobbes « de pauvre esprit ; » mais Saint-Evremond, plus curieux de connaître et de raisonner que de conclure, ne s'effrayait d'aucune témérité.

Charles II doit compter au premier rang des hôtes affables qui font accueil à l'exilé. Ce roi, d'esprit enjoué et d'humeur facile, se plaisait à voir à sa cour les Français qu'il avait connus dans ses mauvais jours ; Saint-Evremond fut l'objet de ses bonnes grâces et même de ses familiarités, plus peut-être qu'il n'eût voulu, comme le jour où le roi le nomma gouverneur de l'île aux Canards ; c'était un mauvais lopin de terre entouré de marais et situé dans le parc de Saint-James, où l'indolent monarque aimait à élever et à nourrir, de ses propres mains, un grand nombre de ces volatiles.

Cependant le travail et l'étude tenaient plus de place que jamais dans la vie de Saint-Evremond et les Jugements, les Observations, les Comparaisons, se succédaient sous sa plume judicieuse et fine. Il fait encore une comédie, très-peu scénique, très-peu divertissante, sauf deux caractères pris au vif, ceux d'un marquis français et d'un voyageur allemand. *Sir Politick Would-be* était écrit de moitié avec Buckingham, mais à coup sûr ces portraits reviennent à Saint-Evremond. C'est alors qu'il écrit son œuvre capitale, les *Réflexions sur les divers génies du peuple romain*. Ce livre de critique historique, qui mériterait une étude à part, marque le point, non le plus brillant, mais le plus élevé du talent de son auteur. Connue en entier, connue du vivant de Saint-Evremond et produite par lui-même dans le monde des lettres, où il avait déjà rang, cette œuvre était assurée d'un succès légitime et elle eût consacré la réputation du philosophe et de

l'historien. Jamais, il me semble, Saint-Evremond ne se montra plus insouciant de la gloire, plus dédaigneux de la postérité que lorsqu'il refusa ou négligea de refaire les chapitres qu'un accident avait détruits, et nous le lui reprochons aujourd'hui, comme une sorte de désertion morale et littéraire.

Malgré tant d'agréables et puissantes distractions, Saint-Evremond souffrait d'une disgrâce qui ne semblait pas près de finir. Sa santé s'altéra, il tomba dans une langeur alarmante pour sa vie. Les médecins lui conseillaient un climat plus sec et plus chaud que celui d'Angleterre, ils indiquaient Montpellier, et Saint-Evremond dut se contenter de la Hollande. D'ailleurs il était temps de quitter Londres, une peste terrible commençait à sévir et mettait en fuite la cour, la noblesse et ce qu'il y avait de gens aisés dans la ville. Saint-Evremond avait confié ses livres et ses manuscrits à son ami, le poëte Waller; celui-ci fuyait quelque temps après et négligeait tellement le dépôt remis entre ses mains que beaucoup de papiers disparurent, notamment sept chapitres des *Réflexions sur les divers génies du peuple romain.*

Saint-Evremond passa quatre années en Hollande et ce furent les plus pénibles de son long exil ; ce n'est pas qu'il ne cherchât à soutenir ses esprits par l'étude, par le commerce d'hommes distingués, et par des petits voyages; mais la France était trop près, une ou deux journées de route l'eussent ramené dans le plus agréable pays qu'il connût : « J'avais encore, disait-il, en soupirant, cinq ou six années à aimer la comédie, la musique, la bonne chère, et il faut se repaître de police, d'ordre et d'économie, et se faire un amusement languissant à considérer des vertus hollandaises peu animées. » Voyez l'influence de l'ennui, ce dissolvant irrésistible ! Le fier gentilhomme qui donnait de si hautes leçons de politique au ministre, qui depuis huit ans n'avait envoyé ni explication, ni désaveu de sa lettre, qui gardait à Fouquet un fidèle souvenir et osait le dire, se décide à écrire au marquis de Lionne une épître destinée à être mis sous les yeux de Louis XIV. Ici, l'esprit n'est plus de saison, ou plutôt il s'ingénie à trouver des excuses pour ce qu'il appelle l'apparence d'une faute ; s'il ne l'a pas essayé plutôt, « c'est qu'avant de demander au roi le moindre soulagement, il a voulu souffrir pour avoir été si malheureux que de lui déplaire. » Puis, passant en revue ce que Louis a fait depuis qu'il règne par lui-même, il admire sa politique hautaine à l'égard de l'Espagne et de Rome; il exalte le secours qu'il donne à l'Empereur contre le Turc, la campagne qu'il dirige en Flandres, la paix qu'il s'impose à lui-même autant qu'à ses ennemis, puis, par une transition habile, il prétend que ce sont les belles qualités, les grandes actions du roi qui ont diminué à ses yeux celles du cardinal,

oubliant qu'il incriminait l'Éminence sans connaître encore ce que deviendrait le prince, et que cette paix calomniée avait fourni au roi les armes mêmes dont il se servait à cette heure, en lui donnant quatre années d'une paix féconde et les droits d'une épouse à mettre en avant. Saint-Evremond poursuit son apologie qu'il confond avec celle du roi : « Tant qu'il agira comme il agit, il m'autorise à parler comme je parle ; » puis, il termine par ces protestations de dépendance et d'inaltérable attachement : « Les ordres du roi ne trouvent dans mon âme aucun sentiment qui ne les prévienne par inclination... Quelque rigueur que j'éprouve, je cherche l'adoucissement à mes maux dans le bonheur de celui qui le fait naître et rien ne saurait me rendre malheureux puisqu'il ne saurait arriver aucun changement dans la sienne. » On croit entendre en prose quelques-uns de ces tristes accents que modulait Ovide parmi les Gètes, flattant le prince qui s'obstinait à le tenir loin de Rome, et le fatiguant de ses vers intéressés plus encore que ses plaintes.

L'exilé fut pris au mot, Louis XIV ne le consola qu'en continuant d'être lui-même heureux et triomphant. La faute en fut-elle au monarque? Elle fut plus encore, croyons-nous, à l'esprit jaloux et vindicatif de Colbert et de le Tellier ; ce qui nous le donne à penser, c'est l'accueil que reçoit Saint-Evremond chez l'ambassadeur de France à la Haye comme à Londres, c'est la recherche que font de ce Français malheureux les hommes politiques que les affaires de guerre ou de diplomatie envoient à l'étranger ; c'est le commerce assidu que les deux Lionne, Créquy, Turenne, et d'autres gardaient avec lui ; c'est la libre circulation des opuscules échappés de sa plume et avidemment saisis par les libraires. Quoi qu'il en soit, l'inutilité d'une tentative qui lui avait sans doute fort coûté, et qui avait nourri une dernière espérance, lui fut très-sensible. Aussi, ne se trouvant pas plus avancé du côté de la France qu'au moment où il l'avait quittée, accueillit-il avec reconnaissance l'invitation que Charles II lui faisait de revenir à sa cour. Celui-ci, sachant que la fortune de l'exilé était fort compromise par son éloignement de France, y suppléait libéralement par une pension de trois cents livres sterling.

Saint-Evremond touchait à la vieillesse, il avait soixante ans, une santé que venait souvent tourmenter « des diablesses de vapeurs, » avec cela nulle ambition, nul attachement autre que ceux d'amitié, nulle occupation que d'écrire, faute de divertissements, des bagatelles, des fantaisies, non pour le public, dont il ne s'inquiéta jamais, mais pour quelques amis. On voudrait qu'il s'en tînt à ces philosophiques loisirs, et l'on souffre à le voir se mêler d'une intrigue de la plus compromettante espèce. Dans le courant de l'année 1671 débarqua en Angleterre comme fille d'honneur de cette charmante duchesse

d'Orléans, une jeune femme appelée par des courtisans corrompus, par des politiques ambitieux, pour supplanter la maîtresse du roi. Elle y réussit promptement et ne fut que trop connue sous le nom de duchesse de Portsmouth ; mais avait-elle donc bien hésité à accepter ce rôle ignominieux pour que Saint-Evremond ait entrepris de la détourner du cloître et de lui vanter la douceur des tentations qui l'attendaient en Angleterre, pour qu'il se soit évertué à lui dire : que si le couvent lui tenait au cœur, elle fît du moins en sorte d'y porter ample matière à pénitence, afin de faire bonne figure au milieu de celles qui se repentent avec juste sujet? Détournons les yeux de ce badinage malséant. Le maréchal de camp, l'ami de Condé, le critique de Mazarin, le philosophe moraliste s'abaisse ici à un rôle qui n'était pas fait pour lui ; je l'aime mieux consolant son vieil ami le comte d'Olonne d'une disgrâce qui le relègue à la campagne, lui faisant la théorie de l'exil « en maître qui peut donner des leçons. » Les livres et la bonne chère, voilà la consolation qu'il recommande, après toutefois la conversation des honnêtes gens. C'est un Coteau qui parle à un autre Coteau et lui rappelle les préceptes d'une chère délicate et recherchée. Notons ce point pourtant, qui relève ce qu'on peut y trouver de grossier : « Accomodez votre goût à votre santé... » et celui-ci : « On ne peut jamais être délicat sans être sobre. » Tout à l'heure Saint-Evremond nous rappelait Ovide ; voici qu'il nous rappelle Sénèque. Mais cette fois, si l'épicurien français ne parle pas mieux que le stoïque de Rome, s'il manque de haut courage, du moins a-t-il pour excuse de n'y pas prétendre comme y prétend par profession un élève du stoïcisme.

IV

Mais la vie va prendre une face nouvelle pour Saint-Evremond ; le mouvement, l'intérêt, la flamme qui lui manquaient, il les trouvera désormais dans la société intime et journalière d'une femme réfugiée comme lui et poussée en Angleterre par une série d'infortunes domestiques ou plutôt d'aventureuses folies. C'était Hortense Mancini, « non-seulement la plus belle des nièces du cardinal Mazarin, mais une des plus parfaites beautés de la cour[1]. » Charles II, lorsqu'il n'était encore qu'un prince exilé, avait demandé sa main, mais le cardinal, « plus propre à gouverner les souverains qu'à faire des souveraines, » la lui avait refusée. Quelques jours avant que d'expirer, il mariait cette nièce charmante à Armand de la Porte, fils

[1] Madame de la Fayette.

du maréchal de la Meilleraye et lui laissait, tant en dot qu'en héritage, la somme fabuleuse de vingt-huit millions, à condition que les jeunes époux porteraient le titre de duc et duchesse de Mazarin. Jamais mariage ne réunit des contrariétés plus frappantes et des défauts plus extrêmes : du côté de la femme, une beauté accomplie, un goût vif pour les fêtes et la dissipation, une humeur de plaire, une hardiesse d'allures et un libertinage d'esprit surprenants dans la nièce d'un prince de l'Église ; du côté du mari, une laideur remarquable, un caractère jaloux, une religion farouche, des scrupules bizarres et extravagants. A défaut d'autres moyens de plaire, le duc aimait violemment sa femme ; mais cet amour même l'inspira mal, il ne sut que la contrarier, la blesser, s'en faire haïr et mépriser par une tyrannie insupportable, dissipant maladroitement ses grands biens et mutilant par sottise les précieux objets d'art réunis à si grands frais par le cardinal. Au bout de six années d'une telle vie, la duchesse demanda une séparation juridique et se retira dans un couvent qu'elle trouva moyen de bouleverser par son humeur folâtre ; puis se voyant sur le point de perdre son procès, elle s'enfuit à cheval en habit d'homme, escortée d'une fille également déguisée, et de deux écuyers ; elle traverse la Lorraine, la Suisse, l'Italie et va jusqu'à Rome retrouver sa sœur la connétable Colonne. Mais la nécessité d'accommoder son affaire la rappelle bientôt à Paris, où elle obtient la protection du roi et la promesse d'une pension de vingt-quatre-mille livres, une misère auprès des millions de sa dot ! Quant à retourner auprès de son époux, la belle duchesse s'y refuse et elle répond en riant à qui le lui propose : « Point de Mazarin, point de Mazarin ! » tout comme le peuple de Paris pendant la guerre civile. De retour à Rome, elle trouve la connétable en mauvaise intelligence avec son mari et méditant une fuite pareille à la sienne ; un soir, les belles infortunées se jettent dans une barque et après bien des mésaventures arrivent en Provence, comme de vraies héroïnes de roman, avec force pierreries et point de linge blanc ; c'est la charité de madame de Grignan qui les pourvoit de chemises. Ici la connétable et la duchesse se séparent ; la première va s'enfermer dans un couvent à Madrid, la seconde se fixer à Chambéry, où elle demeure trois ans fort tranquille et jamais obscure, entourée de gens de mérite et visitée de tous les voyageurs de marque. Le duc de Savoie avait autrefois sollicité sa main, l'aimait-il encore, donna-t-elle encore quelque ombrage à la duchesse sa femme? On pouvait le croire lorsque celle-ci, devenue veuve et régente, lui fit dire de quitter ses États : « C'est être bien malheureuse de se voir chassée de tous les lieux du monde; mais ce qu'il y a de rare, c'est que cette femme triomphe de toutes ces disgrâces par un excès de folie qui n'eut jamais d'exemple

et qu'après un tel dégoût elle ne pense qu'à se réjouir. » Ainsi parle une ancienne amie et compagne de jeux, la marquise de Courcelles, qui la voyait traverser Genève à cheval, en plume et en perruque, avec vingt hommes à sa suite, ne parlant que de violons, de parties de chasse et de tout ce qui donne du plaisir. Ce voyage avait fait du bruit à Paris : « Oh ! la folle, la folle ! » s'écriait madame de Sévigné, et mademoiselle de Scudéry à ce même sujet : « Quand les cervelles de nous autres femmes se démontent, en vérité cela ne se raccommode jamais. » Ce voyage plus hardi et plus fou que tous les autres avait d'abord pour terme une ville d'Allemagne ; mais le bruit courut bientôt qu'elle était en Angleterre « où il n'y a, comme vous savez, disait encore la spirituelle épistolière, ni foi, ni loi, ni prêtre ; mais je crois qu'elle ne voudrait pas, comme dit la chanson, qu'on en eût chassé le roi. » Que veut insinuer madame de Sévigné? Un projet né dans l'esprit des politiques mécontents de l'influence de mademoiselle de Keroualle et dont Saint-Evremond se faisait l'interprète en disant à Hortense : « Si mes souhaits avaient lieu, vous seriez ambitieuse et gouverneriez ceux qui gouvernent les autres ; » projet que Charles II accueillait avec empressement, mais que la duchesse ne voulut pas entendre, non par vertu, mais parce que son cœur appartenait à un autre, et qu'à défaut de sagesse elle avait dans sa conduite autant de franchise que de désintéressement. Le roi toutefois lui fit une pension à titre de restitution de sommes que lui avait prêtées jadis le cardinal et lui attribua pour demeure un pavillon situé dans le parc de Saint-James. C'est là que pendant vingt ans Hortense tint la cour la plus animée et la plus aimable. « Madame de Mazarin n'est pas sitôt arrivée en quelque lieu, nous dit son panégyriste, qu'elle établit une maison qui nous fait oublier toutes les autres. On y trouve la plus grande liberté du monde, on y vit avec une égale discrétion. Chacun y est plus commodément que chez soi, et plus respectueusement qu'à la cour. Il est vrai qu'on y dispute souvent ; mais c'est avec plus de lumière que de chaleur. »

On comprend qu'un tel salon fût du goût de notre philosophe, qu'une telle femme enchantât celui qui avait toujours trouvé son plus doux plaisir dans le commerce des femmes et qui prisait l'esprit et la discrétion à l'égal de la beauté. Aussi fut-il captivé comme il ne l'avait peut-être jamais été, même au temps des Ninon et des Marion ; car cette fois une belle duchesse « lui ôtait toute la raison que, de son propre aveu, tant d'autres lui avaient laissée. »

Ce vieillard amoureux sera-t-il ridicule ou méprisable? Non pas, et Saint-Evremond, avec le goût et le tact qui lui est propre, saura rester délicat et digne dans ce rôle nouveau. C'est que sa passion restera toute de tendresse et de sentiment, sans la moindre prétention

de plaire, et qu'en aimant, il ne cherchera qu'à ranimer son cœur et qu'à réjouir ses yeux auprès de l'enchanteresse : « Le plus grand plaisir qui reste aux vieilles gens, c'est de vivre, dira-t-il avec une grâce touchante, et rien ne les assure si bien de leur vie que leur amour ; *je pense, donc je suis*, sur quoi roule la philosophie de M. Descartes, est une conclusion pour eux bien froide et bien languissante ; *j'aime, donc je suis*, est une conséquence toute vive, toute animée, par où l'on rappelle la jeunesse jusqu'à s'imaginer quelquefois d'être jeune encore. » De plus, le vieillard se fera pardonner son amour par un dévouement constant, il aimera ceux qu'Hortense distingue et qui l'adorent, il partagera ses goûts et saura s'y plier, il sera touché de ce qui la touche, affligé de ses peines, amusé de ses plaisirs ; raisonnements, disputes, contestations, colères même, dans la bouche de cette belle personne, auront des charmes pour lui. Il se fera son secrétaire, son poëte, son avocat, son panégyriste, son chevalier « de la triste figure, » ajoutera-t-il par modestie de vieillard, et toujours son serviteur infatigable.

Ce pavillon de Saint-James est bientôt le centre où se réunissent les beaux esprits comme la fleur de la noblesse anglaise. Hortense les préside et dirige la conversation avec une raison spirituelle et pénétrante ; elle aime et attire les savants, « car elle sait autant qu'homme puisse savoir, mais cache sa science avec toute la discrétion d'une femme retenue ; ses connaissances, relevées par une heureuse imagination, ne sentent pas l'étude, mais elles lui font mépriser les discours ennuyeux de beautés, les fades entretiens de coëffes, de manches et d'étoffes des Indes. » Un savant docteur hollandais, Vossius, est le bienvenu chez elle, elle l'interroge curieusement : « Vous, monsieur Vossius, qui lisez toutes sortes de bons livres, hormis la Bible, vous pourriez bien nous expliquer telle chose[1], » et celui-ci l'entretient de ses spéculations sur l'étendue de la Rome ancienne, ou lui offre son traité sur la Chine. Un théologien protestant, le réfugié Justel, lui demande son appui pour imprimer ses livres de controverse, elle le lui promet, et sourit à la requête de Léti qui sollicite l'honneur d'écrire sa vie dès qu'il en aura fini avec Charles-Quint. Puis Waller ou Buckingham font tomber l'entretien sur le théâtre et les pièces nouvelles, Saint-Evremond s'anime alors et prend la défense ds son vieux Corneille un peu passé de mode : « Qui mieux que lui, dit-il, sait choisir un beau sujet, le bien disposer, le bien suivre, le mener naturellement à sa fin et représenter sur le théâtre la condition humaine? Aujourd'hui il ne faut plus que des caractères ; mais c'est à la Philosophie de les étudier et de les

[1] Bayle.

définir, c'est à la Comédie de nous représenter ce que font les hommes : » puis si la belle duchesse se récrie sur la rudesse d'un vieux goût que ne choquent pas les atrocités de Rodogune ou les rigueurs d'une Émilie qui préfère sa vengeance à la sûreté de son amant : « Vous êtes née à Rome, madame, lui dit-il, et vous y avez reçu l'âme des Porcies et des Aries, si vous voyiez votre patrie opprimée, vos parents proscrits et surtout votre égal devenu votre maître, vous conspireriez. Je serais heureux alors d'être le Cinna qui recevrait vos ordres et je me porterais généreusement à l'entreprise pour mériter vos louanges. »

Que du théâtre la conversation glisse à la politique, et que madame de Mazarin loue Richelieu d'avoir eu l'esprit vaste, Saint-Evremond relèvera l'expression et soutiendra qu'elle est incomplète, qu'*esprit vaste* se prend en bonne ou mauvaise part selon les mots qui viennent après ; qu'un esprit vaste, merveilleux, et pénétrant marque une capacité admirable, et qu'au contraire un esprit vaste et démesuré est un esprit qui se perd en de vagues pensées, en des desseins mal proportionnés. Tous les auditeurs se récrient et s'en mêlent, car sur une question de grammaire qui ne se croit compétent? Vossius, soutenant son *ami de lettres*, appuie son avis de force citations latines, mais la duchesse opiniâtre rallie à son avis les plus jeunes, et de toutes parts viennent les objections ; on cite tous les héros qu'on a coutume de traiter d'esprits vastes, et Saint-Evremond entend retentir à ses oreilles les noms d'Alexandre, de César, de Charles-Quint. Alors, s'élevant avec son sujet, il dévoile des trésors de fine érudition et de haute critique et trace à grands traits la figure de ceux qu'on lui cite : « Alexandre est habile et grand dans toute une moitié de sa carrière, puis, comme *vaste*, il entreprend cette expédition des Indes où son armée veut l'abandonner, où sa flotte manque à se perdre, d'où il revient à Babylone triste, confus, incertain, se défiant des Dieux et des hommes ; beaux effets de l'esprit vaste d'Alexandre ! » Quant à César, qui fut plus grand, plus habile que lui, dans les Gaules comme à Rome, au milieu des populations ennemies comme au milieu des partis; mais au moment de saisir le pouvoir, il se dissipe dans les vastes idées de sa grandeur, viole les lois de l'État et ne sait comment établir les siennes, offense le sénat et se fie aux sénateurs, « louez, messieurs, louez l'esprit vaste, il a coûté à César l'empire et la vie ! » Quant à Charles-Quint, son esprit vaste embrassa trop de choses pour en régler aucune : c'est à cet esprit que sont dues les funestes entreprises en Afrique, divers desseins aussi mal conçus que mal suivis, et ces voyages de nations en nations qui l'ont fait nommer chevalier errant parmi les Espagnols.

On écoute charmé de tant de savoir et de goût, mais tout à coup

le vieux philosophe craint que son succès ne lui nuise auprès d'Hortense, et quittant pour elle la raison « que tout honnête homme ferait vanité de perdre à ses pieds, » il soumet volontairement ses sentiments aux siens ; la duchesse ne veut pas d'un tel triomphe, elle décide que l'on s'en rapportera à l'Académie française, et séance tenante écrit à Saint-Réal l'exposé de la question pour qu'il la présente au jugement de l'illustre compagnie.

De tels entretiens étaient suivis des meilleurs repas que l'on pût faire, et le délicat Coteau avait lieu d'être satisfait du goût exquis qu'on savait donner aux mets communs, comme des raretés savoureuses qui paraissaient à cette table. Puis c'était, pour finir ces agréables journées, un concert de voix et d'instruments, dont parfois Saint-Evremond avait fait la musique lui-même, ou bien quelque partie d'hombre où les enjeux étaient peu considérables, où l'on ne jouait que pour se divertir.

Que de questions fines, sensées, profondes, furent ainsi traitées, dans les salons du *petit palais*, par cet aimable vieillard jaloux de faire oublier ses rides et ses cheveux blancs à celle qu'il nommait *miracle d'amour*. De retour chez lui, Saint-Evremond songe toute la nuit à la conversation qu'il vient de soutenir, « car, dit-il le lendemain à sa belle amie, quand on a eu le plaisir de vous voir et de vous parler le soir, il ne faut pas s'attendre à celui de bien dormir. » Et il lui lit alors l'entretien de la veille résumé ou reproduit de sa meilleure plume. Nous avons ces morceaux où revivent toutes les qualités de sa verte vieillesse; tantôt c'est une étude sur l'amitié, si compassée, si tranquille, que la duchesse l'intitule malicieusement l'amitié sans amitié ; tantôt ce sont des pensées et des maximes sur la santé, la dévotion ou l'amour ; tantôt les plus judicieuses réflexions sur les auteurs anciens ou les auteurs modernes, ou bien encore quelques pages sur la religion, sujet auquel les plus insouciants ou les plus incrédules sont bien forcés de revenir, parce qu'il est le tourment de la pensée quand il n'en est pas la force et la paix.

Que de sages conseils l'épicurien ne donnait-t-il pas à cette jeune femme alors dans l'ivresse de la vie et de la liberté. La santé comme la beauté d'Hortense lui était le plus cher des soucis ; que d'appréhensions lorsqu'il la voit se lancer aux courses de New-Market, plus animée aux paris qu'aucune fille d'Albion, et s'usant les poumons à pousser des *done*, *done*, de droite et de gauche ; que de tendres reproches lorsqu'elle se « crève d'huîtres à souper » et passe des nuits entières sans dormir ! C'est qu'un goût nouveau ou plutôt une fureur s'est emparée de la folle duchesse, elle joue à la bassette et use ses yeux sur les cartes. Un aventurier, nommé Morin, vient d'apporter ce jeu en Angleterre et « taille » chez madame de Mazarin. Adieu les

bonnes et doctes lectures de Plutarque ou de Don Quichotte, de Montaigne ou de Racine; adieu les discours sensés de philosophie et de raison : Hortense préfère à tout sa bassette maudite, mais, impérieuse comme une reine d'Orient ou plutôt comme un enfant gâté, elle force son vieil adorateur à s'asseoir au tapis vert, à tenir les cartes, et tandis qu'il s'oublie à la regarder, elle lui brouille son jeu, lui vole ses fiches, triche, querelle, le traite de dupe s'il perd, de trompeur s'il gagne, de maudit vieillard s'il réclame, le tout avec tant d'enjouement et de feu qu'il se trouve heureux des maux qu'il souffre près d'elle.

Un jour cette heureuse vie fut troublée par une funeste aventure. Le chevalier de Soissons, dernier fils d'Olympe Mancini, était venu en Angleterre visiter madame de Mazarin; la voir et l'aimer furent pour lui la même chose, mais il trouva auprès d'elle un rival heureux dans la personne d'un Suédois, le baron de Banière. Le jeune prince se battit contre l'étranger, le tua, et s'en alla en prison attendre l'issue d'un procès qui pouvait lui ravir tous ses bénéfices en France. On n'aurait pas imaginé « que les yeux d'une grand'mère pussent faire autant de ravages[1]. » La duchesse, au désespoir, ne parla plus que de quitter l'Angleterre et de se retirer dans un couvent. C'eût été pour Saint-Evremond le coup de la mort, aussi n'épargna-t-il rien pour lui représenter les inconvénients d'un tel parti, le tort qu'elle se ferait à elle-même, l'affreux ennui qui ne tarderait pas à la consumer dans un lieu où elle ne porterait ni vocation, ni foi, ni piété. Saint-Evremond fut écouté, le temps fit son office de consolateur, et madame de Mazarin demeura dans son *petit palais*.

La philosophie du vieil exilé, son attachement pour la belle et trop capricieuse Hortense eut son jour d'épreuve délicate. Le comte de Grammont lui annonce un matin que le roi de France a dit qu'il peut revenir et qu'il sera bien reçu. La guerre allait s'allumer entre la France et l'Angleterre, et Louis XIV ne voulait pas qu'un de ses sujets eût à souffrir des colères d'un peuple ennemi. Plusieurs anciens amis lui écrivent pour hâter son retour. Mais Saint-Evremond ne souhaitait plus cette grâce tant désirée vingt ans plutôt. Il aimait un pays où tous les jours il voyait madame de Mazarin, où l'on était accoutumé à ses cheveux blancs et à sa loupe, car il lui en était poussé une entre les deux sourcils, qui ne le gênait point, mais le défigurait assez : « Que ferai-je à Paris, disait-il, que me cacher ou me présenter avec diverses horreurs ? » Il resta donc près de son amie, rimant pour elle d'assez méchants vers, mais surtout prenant de plus en plus le rôle d'un conseiller prudent, d'un avocat expert dans les af-

[1] Madame de Sévigné.

faires que lui suscite encore l'humeur tracassière de M. de Mazarin ; Il lui prête même de l'argent, jusqu'à huit cents livres, car l'opulente héritière est souvent dans des embarras cruels ; depuis dix ans son mari ne lui paye pas cette pension de mille louis que le roi avait réglée lui-même ; celle que lui faisait Charles II s'est éteinte avec ce prince, et son successeur ne la renouvelle pas ; la pauvre duchesse vécut de crédit, d'emprunts, de quelques secours de son frère, jusqu'au jour où Guillaume vint royalement à son aide.

Madame de Mazarin avait cinquante-trois ans et conservait encore une beauté extraordinaire ; pourtant l'ancienne gaieté s'était atténuée, elle semblait même éprouver une certaine lassitude de la vie et parlait volontiers de la mort : « Vous verrez, disait-elle à ses amis, vous verrez, quand vous ne m'aurez plus. » Au mois de juin de l'année 1699 elle tomba malade à Chelsea près de Londres, vit l'extrême danger avec tranquillité et même avec tant d'indifférence pour la vie qu'on aurait cru qu'elle n'était pas fâchée de la perdre. Elle mourut ainsi le 2 juillet.

Que pouvait être la vie désormais pour Saint-Evremond? Une langueur triste et morne, un chagrin persistant, malgré les distractions qu'il essayait encore : « Quand je n'aurais que trente ans, écrivait-il, il me serait difficile de rétablir l'agrément d'un pareil commerce ; à l'âge où je suis, il m'est impossible de le remplacer. » Pourtant ses amis ne l'abandonnaient pas ; une femme douce et compatissante, madame de la Perrine l'attira chez elle, lui offrant « bonne table et petit jeu, » et surtout ces soins attentifs dont les vieillards ont besoin. Ninon de l'Enclos avait renoué avec lui une correspondance où Saint-Evremond prenait plaisir. Ces deux survivants d'un siècle qui n'était plus et qu'ils avaient vécu presque entier, échangent des souvenirs, des nouvelles, des compliments sur leur esprit et leur santé ; mais ils ont des retours sur eux-mêmes d'une sécheresse navrante ; les espérances élevées leur faisaient également défaut. L'une écrivait : « Vous disiez autrefois que je ne mourrais que de réflexion, je tâche à n'en plus faire et à oublier le lendemain. Tout le monde me dit que j'ai moins à me plaindre du temps qu'un autre ; de quelque sorte que cela soit, qui m'aurait proposé une telle vie, je me serais pendue. » L'autre reprenait à son tour : « Je n'ai pas en vue la réputation... Je regarde une chose plus essentielle, c'est la vie, dont huit jours valent mieux que huit siècles de gloire après la mort... Vivez, la vie est bonne quand la vie est sans douleur. » Malgré cette indifférence pour ses œuvres et sa renommée d'écrivain, force lui fut d'y penser. Barbin l'avait vainement sollicité de lui envoyer son portrait avec ses derniers écrits, mais il ne put se dérober aux instances d'un jeune réfugié français, Desmaizeaux ; celui-ci ob-

tint du vieillard de revoir avec lui toutes les pièces publiées sous son nom, de marquer celles qui lui étaient faussement attribuées et de corriger les autres. Rien ne répugnait plus à Saint-Evremond que ce genre de travail ; mais à ce point d'extrême vieillesse il était sans défense contre les obsessions d'un homme adroit, intelligent, qui l'entretenait de Bayle et lui prêtait ses ouvrages, qui lui parlait littérature et pouvait ainsi faire diversion à ses souffrances. Elles étaient devenues vives et continuelles ; un jour le sommeil et l'appétit lui manquèrent, ce fut sa fin ; il garda sa connaissance jusqu'au dernier moment, trouvant la force et le triste courage de faire au seuil de la mort une dernière plaisanterie ; un ecclésiastique lui demandait s'il ne voulait pas se réconcilier ? « De tout mon cœur, répondit le mourant ; je voudrais me réconcilier avec l'appétit, car mon estomac ne fait plus ses fonctions accoutumées. » Saint-Evremond mourut de la sorte, en épicurien impénitent, le 25 septembre 1703 ; il avait quatre-vingt-dix ans.

Malgré tant d'incidents ou gais ou dramatiques, rien n'est triste au fond comme cette destinée d'un heureux génie que le malheur des temps et son propre égoïsme ont rendu presque stérile ; rien n'est triste comme cette conclusion d'une vie si longtemps active, si longtemps riche de loisirs. Ni l'activité de Saint-Evremond ne lui a fait une place éminente dans l'histoire militaire et politique de sa patrie, ni ses loisirs n'ont produit une œuvre vraiment digne de son remarquable esprit : exemple à méditer d'une nature d'élite qui se *déserta elle-même*, selon l'énergique expression d'un ancien et qui ne sut jamais cultiver en soi la faculté suprême, celle de vouloir et de bien vouloir.

Mme ELISABETH SOLVET.

ALICE

XI [1]

Henri avait raconté qu'il s'était perdu dans le bois, dont les chemins nouveaux l'avaient égaré, et qu'il s'était résigné à attendre le jour, lorsqu'il fut rencontré par John et le docteur. Ce récit couvrait son secret, et cette réserve le laissait à deux avec Alice ; il n'avait pas dit un mot de la découverte du pavillon.

Il venait de dormir sous le même toit qu'elle, et après quelques heures d'un sommeil de mort et bien que d'une extrême faiblesse, il descendit à l'heure du déjeuner. Il voulait voir comment elle soutiendrait son premier regard. Mais Alice fit dire qu'elle ne viendrait pas, et William, qui la quittait, assura qu'elle était fatiguée et garderait la chambre, ayant besoin de silence et de repos. Henri en eut intérieurement un vif mouvement de dépit. Il en coûte tant de ne pouvoir au moins accabler sous le poids de son indignation une coupable adorée ! Il voyait là de la duplicité, peut-être plus que de l'embarras, et dans le cas où elle eût prévu que ses paroles lui seraient répétées, c'était presque un défi. Il oubliait que ses explications sur sa propre absence, en prévenant les siennes, la mettaient dans une liberté entière. Mais user de cette liberté devant lui, il jugeait cela de l'audace.

Il n'était pas à la conversation, sa pensée le fuyait, les propos qui bourdonnaient autour de lui l'importunaient, il ne concevait pas l'intérêt qu'on pût prendre à tant de choses étrangères, et irrité des questions qu'on lui adressait, et d'une contrainte qui le mettait au

[1] Voir le *Correspondant* des mois de mars et d'avril.

supplice, ce fut avec une impatiente satisfaction qu'il vit partir le docteur à la recherche de ses malades, et William sortir avec John pour faire au grand air sa promenade habituelle.

Il erra quelque temps dans le salon comme une âme en peine, puis remonta chez lui, ne sachant que devenir.

Il était là depuis une demi-heure, les yeux tristement tournés vers la fenêtre et incapable de se fixer à rien, lorsqu'à travers les rideaux il vit lady Eberton sortir d'un pas furtif par la petite porte du château qui donnait sur le bois. Elle était en toilette du matin, elle marchait vite et se retourna deux fois comme pour s'assurer qu'on ne la suivait pas. Cette vue, en ravivant ses soupçons, lui fit un mal horrible. Quel était ce mystère ? et où allait-elle ainsi seule, dans l'instant que tous les gens de la maison étaient à déjeuner et que chacun la croyait renfermée dans sa chambre ? Il eût voulu courir, s'élancer sur ses traces, mais il ne le pouvait pas, sa blessure le faisait cruellement souffrir et son agitation enflammait encore la douleur. D'ailleurs, de quel droit irait-il chercher à déchirer le voile dont elle s'enveloppait ? Et tout signe d'indiscrétion de sa part n'accroîtrait-il pas l'éloignement qu'elle témoignait pour lui ? Il n'avait qu'un parti à prendre, qui était de se résigner et d'attendre ; il ne se résigna pas, mais il attendit.

Elle ne rentra que quelques instants avant le retour de William et du docteur, et envoya bientôt Maggy prendre des nouvelles du capitaine. Henri, avec une nuance d'amertume qu'elle ne put saisir, chargea la jeune fille de transmettre ses remercîments à sa maîtresse, assura qu'il était très-bien et s'informa si lady Eberton était remise de ses fatigues.

— Je ne saurais dire si mylady a reposé ces dernières heures, répondit Maggy, ayant été obligée de m'absenter pour une commission dont elle m'avait chargée.

— Mais, si mylady n'est pas bien, peut-être vaudrait-il mieux ne la pas laisser seule ?

— Monsieur, il s'agissait de porter quelques secours à une pauvre femme du voisinage, et c'était par son ordre.

Henri se tut, en se souvenant qu'il est dit de l'aumône qu'elle efface les péchés. Loin de chercher à combattre sa peine, il appelait avec une sorte d'ironie amère toutes les idées qui pouvaient l'aiguiser.

Il espérait pourtant la voir à dîner. Elle ne parut pas, sous un prétexte quelconque, et le lendemain de ce jour s'écoula comme la veille, hormis qu'Alice ne sortit que le soir, quand on allait se mettre à table, à l'approche de la nuit.

Henri, durant cette journée, avait fait solliciter l'honneur de la

voir. Elle n'avait pu le recevoir, et pour justifier son refus, n'avait laissé pénétrer que le seul William auprès d'elle, bien que le docteur eût insisté pour lui-même et qu'elle se dît souffrante.

Henri eût préféré le croire, lorsque cette nouvelle course dans le parc vint dissiper pour lui tous les doutes sur ce point. Il était blessé dans son amour, piqué dans sa fierté, et ce dernier ressentiment, il s'en flattait du moins, l'empêchait seul de partir.

Une raison plus puissante fut une lettre de lord Georges qui survint sur ces entrefaites. On était au jeudi, Georges annonçait son arrivée pour le jeudi suivant. Henri n'eût su dire s'il eut de cette nouvelle plus de plaisir que de regret; il allait être vengé, mais la vengeance le prendrait, lui aussi, pour victime.

Ce matin-là, pour la première fois, Alice descendit à la salle à manger. Il eût été mourant qu'il s'y fût traîné pour la voir. Elle y était déjà lorsqu'il entra, le dos tourné à la porte, un bras appuyé sur le marbre de la grande cheminée. Au bruit de ses pas elle se retourna en rougissant, le salua sans lever les yeux et lui adressa quelques paroles qu'il n'entendit pas ; tout son sang, à sa vue, lui refluait au cœur, ses oreilles tintaient, son âme l'abandonnait et il sentait une pâleur mortelle envahir son visage. Lorsque ce nuage se dissipa, lorsque sa voix lui revint, elle n'était plus là, elle courait au-devant de son frère, qui arrivait tout joyeux de l'entendre près de lui.

Henri alors se rapprocha d'elle et balbutia quelques mots de politesse et de circonstance. Elle répondit à peine et parla de Fergus. Ce souvenir mit de la tristesse dans toutes les physionomies et aida à l'attitude qu'elle conserva pendant le déjeuner. Elle parla peu et ne s'adressa presque jamais à Henri. En vain William rappela-t-il avec une affectueuse complaisance les mérites de son ami, et mit-il en avant toutes les idées qui pouvaient adoucir sa position ou le consoler de son infortune. Elle affectait de ne s'associer en rien à ses jugements, se retranchait dans un mutisme inexplicable, ou ne prenait part à l'entretien que par quelques propos où perçait l'indifférence et parfois l'amertume. William en fut frappé, et le docteur s'en étonna malgré ses distractions.

— Et pas un regard ! pensait Henri, le cœur brisé ; pas un signe de sympathie ou de souvenir !

Il ne comprit qu'alors toute l'étendue de son malheur. Dans le gracieux négligé de sa toilette, il la retrouvait plus belle que jamais. La nature s'était complétée chez elle, sa beauté avait pris son entier développement, et dans ses yeux, qu'elle ne leva jamais sur lui, il put surprendre des jets d'une flamme contenue et tempérée par une langueur qui en rendait le charme irrésistible. Et il ne la revoyait si belle que pour s'assurer qu'elle le détestait, pour se convaincre que

le seul son de sa voix lui était une gêne et sa présence un fardeau. Il eût tout donné, maintenant, pour un de ces regards à jamais perdus ; et combien ne maudit-il pas cette fatale rencontre du pavillon, dont l'unique résultat avait été de chasser brutalement son dernier rêve, et de creuser l'abîme qui les séparait pour toujours !

A peine levée de table, elle fit signe à John de faire seller son cheval.

— Walter t'accompagnera ? dit William.

Elle répondit que non, et qu'elle sortirait seule. Son frère insista, mais elle fut inébranlable. Ses traits avaient pris une roideur de marbre, et à peine si, à une allusion à son dernier voyage, ses joues se couvrirent d'une teinte rosée, presque aussitôt disparue.

Elle alla mettre son amazone, et une demi-heure après elle était en selle.

Henri la vit partir le désespoir dans l'âme ; cette sortie le bravait ouvertement, son sang-froid accusait du mépris, et ce refus, si nettement formulé devant lui, d'être suivie du groom de lord Georges, prouvait qu'elle en était déjà arrivée au dédain des interprétations.

Il en fut de même durant quelques jours encore, et la réapparition de Me Legoën, de retour de son voyage, ne changea rien à ces habitudes étranges de lady Eberton. Elle paraissait aux repas, montait à cheval dans la journée ou s'enfermait dans sa chambre. Le soir seulement, elle restait une heure ou deux au salon, mais passait ce temps presque toujours absorbée dans la réussite d'une patience. Quant à Henri, elle lui témoignait tout juste l'attention exigée par les plus simples convenances, et mettait tous ses soins à éviter sa rencontre.

Une fois, qu'il venait de sortir pour cacher à tous les yeux quelque nouvelle blessure, elle s'assit au piano, à la demande de William, et se mit à jouer un air d'une suave mélancolie, qu'Henri avait entendu chanter par les pâtres d'Écosse aux environs de Winter-Hill. Arrêté à quelques pas du château, il écoutait cette mélodie charmante qui le fascinait et lui arrivait à travers les arbres, comme une brise du passé, pleine de rêveries, de senteurs de bruyères et de souvenirs heureux.

L'attendrissement le gagna, il oublia tout, n'y tint plus, et revint au salon.

A sa vue, elle s'arrêta, voulut reprendre, mais son jeu devint incertain et troublé, elle déroula deux ou trois gammes, se leva et partit.

Henri vint s'asseoir auprès de William.

— Eh bien? dit celui-ci n'entendant plus le piano.

— Lady Eberton nous a quittés, répondit simplement Henri.

— Ma sœur est bizarre par instants, je le regrette, mon cher

Henri, car cet air de nos montagnes est délicieux, et Alice le traduit si bien, quand elle veut !

Mais il avait senti ce trait de plus à l'adresse de son ami, et dans la journée il le reprocha doucement à sa sœur, ainsi que d'autres du même genre qui ne lui avaient pas échappés.

A cela elle ne fit aucune réponse.

— Mais, enfin, qu'as-tu donc ? lui demanda-t-il.

— Rien.

— Mais encore ?

Elle saisit la main de son frère, l'attira sur ses lèvres, et se mit à pleurer.

— Pardonne-moi, murmura-t-elle, je souffre, mais je suis heureuse !

Et elle le quitta.

— Elle souffre et elle est heureuse ! pensa le pauvre jeune homme en s'éloignant, je ne la comprends pas.

Cet état commençait à l'inquiéter, et il en parla au docteur. Bénédict avait fait les mêmes remarques, et le soir, tandis qu'Henri se promenait devant le perron avec Mᵉ Legoën, ils en causaient ensemble, en attendant Alice qui ne rentrait pas, bien qu'il fût déjà tard et que la nuit fût venue.

— Mais, que fait-elle donc ? dit William en s'interrompant, Walter devrait toujours la suivre dans ses courses.

Le docteur lui rappela combien elle s'y était formellement opposée, et comme il achevait ces mots, les pas rapides d'un cheval se firent entendre, Alice parut devant la porte et sauta à terre, en tendant la main à Mᵉ Legoën pour s'aider à descendre.

Tous s'étaient portés à sa rencontre, elle entra, les traits égarés, demanda un verre d'eau et se laissa tomber sur le premier siége venu, en proie à une émotion extraordinaire.

— Au nom du ciel, qu'y a-t-il ? demanda Bénédict en s'empressant auprès d'elle.

Elle passa lentement la main sur ses yeux, promena son regard autour du salon, et avec une expression de terreur :

— Les morts reviennent donc à Glemaël ?

Tous se regardèrent avec un mouvement de surprise.

Alors elle raconta qu'en revenant du bois des Fées, à la tombée du jour, elle longeait la lisière des pins, lorsque tout à coup un hennissement lui fit retourner la tête, et elle vit, galopant sur un cheval nu, à quelques pas derrière elle, un homme en costume de cavalier du temps de la Régence.

Un profond silence accueillit ces paroles, puis Bénédict déclara qu'il n'y avait là qu'une hallucination pure et simple, résultat des

folles histoires que lady Eberton avait le tort de se laisser débiter par tous les paysans. Il cita à l'appui de son opinion ce qu'il avait entendu dire lui-même dans quelques chaumières, de prétendus meurtres, dont la tour aurait été témoin au temps de la féodalité, et de crimes plus récents, et malheureusement plus certains, commis dans les bois et le pavillon, sous le règne des plumets rouges.

— Et ce cavalier, ajouta Me Legoën qui, par genre, se piquait un peu de scepticisme, ne serait-il pas tout aussi fantastique que le personnage dont on me parle depuis mon retour ici, sous le nom de l'homme au manteau noir?

Henri, à ces derniers mots, attacha ses yeux sur Alice, mais son visage ne laissa rien voir ; elle paraissait n'avoir même pas compris.

Ces assurances diverses parvinrent à la calmer, chacun rivalisa d'attentions pour la distraire; elle s'y prêta de bonne grâce, et, une heure plus tard, elle riait elle-même avec les autres de sa sombre aventure.

Henri seul ne riait pas, du moins intérieurement. L'agitation croissante et le malaise d'Alice s'expliquaient pour lui par la prochaine arrivée de lord Georges ; il voyait dans ces contes une invention grotesque à l'effet de masquer la criminelle intrigue qui se poursuivait à l'abri de la superstition, et découvrait dans cette dernière confidence l'évidente intention de sonder la crédulité, ou de prévenir quelque révélation. Il l'accusait presque de maladresse pour avoir su si vite renoncer à son rôle, et passer aussi facilement de l'effroi à la sécurité et même à l'enjouement.

C'en était trop pour son cœur. Il avait beau vouloir s'élever au-dessus des susceptibilités de la passion et planer au-dessus de la tempête, il retombait toujours tristement sur la terre, et comprenait qu'il n'avait plus qu'à se détacher de sa dernière illusion, cette suprême amie du malheur, après Dieu, lorsqu'une communication de John le vint mettre dans le cas de briser la glace sans se croire guidé par sa propre passion.

Ce soir-là, comme le vieux serviteur le déshabillait, il lui demanda en riant à demi s'il n'était plus question de l'homme au manteau noir. John prit une figure grave et répondit qu'il croyait que le diable était lâché sur le château. Lui n'avait rien vu, mais il paraissait hors de doute que les apparitions se multipliaient depuis quelque temps, tantôt sous une forme et tantôt sous une autre. Une fois, c'était un gentleman d'avant la Révolution qui s'était montré à un pêcheur près de la plage ; une autre, c'était une grande dame blanche qui avait été vue par un paysan dans une allée, au clair de lune, et qui s'était évanouie au cri qu'il avait poussé. Tout le monde en par-

lait, et tout le monde en tremblait. Seul, Ben, en sa qualité de méthodiste ou d'incrédule fieffé, se vantait, un matin qu'il était ivre, de connaître parfaitement le fantôme et de lui faire retrouver sa chair et ses os le jour qu'il lui plairait.

Henri, alors, se rappela qu'il avait aperçu ce Ben, la nuit où il vit sortir du pavillon le personnage au manteau noir ; il trembla pour Alice, et, au risque de lui déplaire, se décida à la prévenir.

Le lendemain, en sortant de la salle à manger, il la supplia de lui accorder un moment d'entretien.

— Mais volontiers, dit-elle ; que me voulez-vous?

Il l'assura qu'il devait lui parler sans témoins, et insista de la manière la plus pressante pour qu'elle voulût bien l'écouter. Cet air de mystère la troubla, elle éluda sa demande, et se rendit chez elle pour procéder à sa toilette de cheval.

Mais il avait pris son parti, et dès qu'il eut vu s'éloigner William et Bénédict, et qu'il se fut assuré que Maggy n'était plus avec sa maîtresse, il monta à son appartement.

Alice allait sortir : elle était sur le seuil de son antichambre, en costume d'amazone, tenant sa robe d'une main, et de l'autre sa cravache.

— Pardonnez-moi, madame, dit Henri rapidement, si je me présente ici malgré votre défense ; j'avais besoin de vous voir seule ; je le dois, il le faut.

Elle voulut passer, mais il l'arrêta, et le ton dont il avait prononcé ces paroles, l'expression de ses traits encore ennoblis par les fatigues de ses voyages et les traces de ses longues souffrances lui imposant, quoi qu'elle pût faire, elle céda, et rentra avec lui dans le petit salon.

Mais là, Henri ne trouva plus que dire, il restait devant elle balbutiant, interdit.

— Eh bien ! monsieur, je vous écoute, dit-elle ; pourquoi êtes-vous venu ?

— Pour vous sauver, madame, répondit le jeune homme rappelé à lui-même, pour vous sauver ; car vous vous perdez : le secret du pavillon est découvert, un abîme est sous vos pieds, un pas de plus vous y précipitera.

— Le secret du pavillon ! Et qui donc, si ce n'est vous, monsieur, a pu trahir ma retraite en ces lieux ?

Il allait répliquer ; mais tout à coup il s'arrêta, et la regardant avec une indicible tristesse :

— Est-il donc vrai qu'une telle pensée ait pu même effleurer votre âme, et qu'à la cruauté de votre haine vous osiez bien ajouter l'outrage d'un pareil soupçon !

— Allons, fit-elle avec un mouvement d'impatience, pardonnez-moi ; mon intention n'était pas de vous blesser.

— Je vous plains, madame, et je vous pardonne ; oui, je vous pardonne... mais non, continua-t-il avec passion, non, tout cela est impossible ! c'est un rêve affreux, un rêve qui me tue ! Alice, Alice, au nom du ciel, réveillez-moi, laissez-moi vivre, laissez-moi croire en vous ! Ah ! tenez, pour vous défendre, pour mettre ma vie entre la foudre et vous, je ne vous demande qu'une parole, je ne vous adresse qu'une prière : jurez-moi, jurez-moi que vous n'avez pas cessé d'être digne de ma sollicitude d'aujourd'hui et de mon culte d'autrefois.

Elle s'était couvert le visage de ses mains, son sein palpitait précipitamment sous sa robe, et avec un accent qui accusait la violence de ses luttes intérieures.

— Non, dit-elle, non, je ne suis plus digne de vous ; laissez-moi, laissez-moi !

Henri tomba en sanglotant sur un siége à ses pieds.

— Quoi ! reprit-elle au bout d'un instant, par un suprême effort, quoi ! vous, pleurer ! vous, pleurer une femme....!

— Non, non ! s'écria-t-il en éclatant, ce n'est pas vous que je pleure ; ce que je pleure, c'est votre pureté d'ange, c'est ma jeunesse, c'est ma vie, c'est mon bonheur perdus avec votre innocence !

— Et quel droit avez-vous de me parler ainsi ?

— Le droit que me donnent les larmes que vous m'avez fait verser, et celles que je vous ai vue répandre, le droit de défendre, même contre vous, l'idole que ma fatale passion a élevée dans mon cœur. Cette image adorée, je vous proteste que nul ne la profanera. Cet homme, qui m'enlève mon trésor et ma gloire, je vous dis que je l'atteindrai sous le déguisement du spectre et sous son manteau noir ; je vous dis que lord Georges a eu beau vous ravir à moi, votre amour n'est point à lord Georges, et celui que vous aimez, je saurai son nom, vous me le direz, vous me le direz à l'instant, je le veux, je l'exige !

— Jamais ! dit-elle avec un mouvement d'épouvante.

— Mais vous ne voyez donc pas que vous me tuez, malheureuse ! Vous me tuez, mais vous ne m'empêcherez pas, je vous le jure, de vous donner jusqu'à mon dernier soupir. Je vous fatiguerai de mon dévouement, mais je me traînerai sur vos traces, et, pour aller à la honte, vous passerez sur mon corps.

Et il la quitta frémissante, éperdue, en lui reprochant de s'être fait un front qui ne savait plus rougir.

— O mon Dieu ! murmura la pauvre femme lorsqu'il ne fut plus là, mon Dieu, donnez-moi du courage !

De toute cette scène elle n'avait compris que deux choses : c'est

qu'il l'aimait toujours, et que quelque funeste méprise le poussait à cette exaltation. Elle se demandait ce qu'il avait voulu dire par cet homme dont déjà lui avait parlé Maggy, et dont l'étrange évocation venait de lui fournir une arme pour se défendre et d'elle-même et de lui.

Elle fut longtemps à reprendre l'empire de sa volonté, et, refoulant alors ses émotions et sa faiblesse, elle partit, l'air libre et joyeux, emportée par son cheval, qui bondissait avec une grâce superbe sur le gazon des avenues.

Henri la vit s'éloigner avec un serrement de cœur inexprimable, il venait de surprendre de mystérieuses manœuvres de Ben, qui rôdait sur ses traces et cherchait à l'épier en se glissant derrière elle.

L'allée qu'elle suivait passait auprès du mamelon des bouleaux, puis, tournant à droite en longeant des sapins, allait rejoindre, à l'angle formé par la clôture du parc réservé, un chemin de grande communication qui traversait le bois des Fées, et conduisait à des collines noires et à des landes couvertes d'ajoncs sombres que l'on apercevait du sommet des falaises. Alice avait donné le nom de désert à ces paysages mélancoliques, et c'était le but habituel de ses courses solitaires.

Henri erra tout le jour aux alentours de ce chemin, fuyant tous les regards, dévoré d'angoisse, et cherchant, mais en vain, à étouffer l'orage qui grondait en son âme.

Le soir vint, puis la nuit, et Alice n'arrivait pas. De temps en temps il s'arrêtait pour prêter l'oreille, mais le vent faisait un tel bruit dans les pins, qu'il était impossible de rien saisir à distance. La lune, qui semblait courir dans le firmament au-dessus des nuages, jetait devant lui sa lumière pâle et douteuse, mais il ne distinguait rien que les ombres des arbres balancés sur le sol. Il attendait, il attendait encore, écoutant, regardant, et il allait retourner sur ses pas, après avoir vu rentrer le garde, lorsque le galop précipité d'un cheval, entendu distinctement du côté du grand chemin, le fit tressaillir et lui rendit la vie.

Il n'eut que le temps de se jeter dans un bouquet d'arbres ; Alice était déjà à l'entrée de l'allée. Elle courait comme le vent et allait passer devant lui lorsqu'une forme noire, franchissant la palissade, s'élança en deux bonds au-devant du cheval, et lui sauta à la hauteur du poitrail, comme pour atteindre l'amazone qui le montait. Alice poussa un cri terrible, le mystérieux assaillant s'évanouit dans l'ombre, le cheval effrayé se cabra brusquement, s'emporta, se précipita tête baissée à travers le bois, entraînant Henri qui, après avoir enlevé lady Eberton, l'avait saisi à la bride et ne parvint qu'à une assez longue distance à dompter sa fougue par un effort désespéré.

— Lâchez-le, lâchez-le, il vous tuera ! criait Alice sans le reconnaître.

Henri ne répondit pas ; ses mains venaient d'abandonner les rênes, et il était tombé sur le sol, privé de sentiment.

En cet instant un homme, s'élançant d'un fourré avec la rapidité de l'éclair, se pencha vers lui, s'assura qu'il vivait, et, l'enveloppant rapidement de son manteau, se disposait à l'emporter dans ses bras, lorsqu'à l'approche d'Alice et au bruit d'un autre pas, il disparut au plus vite en abandonnant son vêtement.

Alice arriva : un rayon de la lune, glissant à travers le feuillage, lui montra devant elle la figure décolorée d'Henri Mérédic ; sa blessure s'était rouverte, il avait la poitrine couverte de sang.

Elle fut prise d'un tremblement horrible, tous les frissons de la mort lui passèrent dans l'âme, elle se précipita à genoux près de lui, a demi folle de douleur :

— Henri ! Henri ! dit-elle d'une voix étranglée, mon Dieu, ô mon Dieu ! pardonnez-moi de l'avoir tant fait souffrir pour lui cacher mon cœur et tenir mon serment !

Comme elle achevait ces mots, une main crispée lui saisit le bras par derrière ; elle se releva d'un bond et recula de terreur en se trouvant face à face avec lord Georges Eberton.

XII

Lorsqu'il revint à lui, Henri était couché dans sa chambre ; le docteur et Louis Hugues, qui venait d'arriver, veillaient à son chevet. Un nuage obscurcissait toutes ses idées, il se souvint confusément de l'accident du cheval, mais sans avoir aucune notion de ce qui avait suivi.

Bénédict lui apprit le retour à l'improviste de lord Eberton et de sa mère, lui dit que Georges avait rencontré sa femme dans le parc, qu'il l'avait ramenée à demi-morte de frayeur, et avait donné ordre en rentrant d'aller à la recherche du capitaine, qui courait après Love échappé. Tous les gens du château se disposaient à sortir, lorsqu'un violent coup de sonnette s'était fait entendre vers la chambre de M. Mérédic ; John était monté au plus vite et l'avait trouvé étendu sur son lit, encore tout habillé. Voilà ce que raconta le docteur, et quelque fût l'étonnement d'Henri, il ne lui put rien apprendre de plus, il n'en savait pas davantage.

Lord Georges, en effet, avait gardé sur tout le reste le plus profond silence. Il n'avait adressé aucun reproche à sa femme, s'était con-

tenté de lui donner ordre de garder son appartement, et avait passé la nuit sans la revoir, enfermé avec lady Mary, qu'il ne quitta qu'aux premières lueurs du jour. Il sortit dans la matinée, se rendit à l'habitation du garde, eut avec lui un long et secret entretien, se promena seul dans la campagne une partie de la journée, monta à cheval et alla au port, et ce ne fut que le soir, dans l'après-dînée, qu'il pénétra chez lady Eberton.

Alice n'avait pu reposer depuis la veille, une horrible anxiété la torturait, malgré les nouvelles que lui apportait de temps en temps William. Mais William était loin de tout savoir, et dans l'instant où Georges entra, elle était affaissée dans un coin de sa chambre, le visage défait, les yeux gonflés par l'inquiétude, l'insomnie et les larmes.

A la vue de son mari, elle se leva vivement, s'avança au-devant de lui, et joignant les mains :

— Georges! dit-elle.

Georges ne lui répondit que par un sourire amer, et se mit à parcourir l'appartement à pas précipités.

— Georges, reprit-elle, au nom du ciel, parlez-moi, votre silence me tue!

— Rassurez-vous, répondit-il d'une voix sombre, il vit, oui, il vit encore! mais, ajouta-t-il en se tournant vers elle avec un geste terrible, je vous jure par ma mère que votre joie sera courte, et que je le tuerai sous vos yeux, lorsque la mort aura cessé de me le disputer!

— Non, oh! non, s'écria-t-elle, prenez ma vie, mais grâce pour lui. Ne vous ai-je pas tout donné? Lui ai-je laissé autre chose que le désespoir et l'abandon? J'en appelle à Dieu, quand il était malheureux, je l'ai fui; quand il est venu, je me suis retirée. Tenez, Georges, dans ces mêmes lieux, son père a sauvé la vie de mon père! La reconnaissance me faisait un devoir de le lui dire, et il l'ignore! N'a-t-il pas dû me croire folle, à la bizarrerie de ma conduite? N'a-t-il pas dû me supposer de la haine, à l'ingratitude de mon hospitalité? Et quant à cette parole de moi, cette dernière parole, elle devait se perdre à jamais dans le silence de la tombe, je le voyais expirant, elle n'est peut-être pas arrivée à son oreille, et ce n'est pas ma faute si la mort n'a point voulu de cet infortuné.

Elle s'attachait à lui, cherchait à l'attendrir, lui disputait pas à pas sa vengeance. Il l'écoutait sans proférer un mot; la fixité seule de son regard accusait les sentiments implacables qui s'agitaient en lui.

— Vous l'aimez bien! dit-il enfin, mais, à votre tour, écoutez-moi. J'aurais pu vous briser hier dans ma colère, c'était mon droit; mais

cet homme avait cessé d'être, je le croyais, moi aussi, et votre vie m'était indifférente ; le seul confident de votre amour, le seul témoin de mon injure n'était plus de ce monde.

— Mais il n'y a pas d'injure, il n'y en a pas ! interrompit la pauvre femme. Cette affection, ne la saviez-vous point ? ne l'ai-je pas avouée à votre mère avant de vous épouser ? Et si vous la condamniez, Georges, si vous la jugiez dangereuse ou coupable, pourquoi m'avez-vous abandonnée ici, lorsque je vous demandais avec tant d'ardeur et de prières de partir avec vous ?

Georges avait frémi, à cette première nouvelle d'une confidence dont lady Mary ne lui avait jamais parlé, et une pâleur livide s'était répandue sur ses traits. Mais il avait de graves raisons de se taire sur les motifs qui l'avaient fait s'opposer au départ d'Alice, et comme d'habitude, étouffant la vérité de ses torts sous l'exagération de ceux de sa femme :

— Assez, dit-il, assez d'audace et de mensonges ! Vous avez prononcé votre arrêt vous-même, et je n'ajouterai qu'un mot. Vous avez été folle pour lui, vous le serez pour tous, excepté pour moi. Entre la folie et le crime, entre la pitié et la honte, entre l'extravagance et l'adultère, choisissez, pour m'éviter le soin de choisir moi-même.

Il allait se retirer, mais elle se plaça devant lui, releva fièrement la tête, et le regardant en face :

— Lord Eberton, répondit-elle, je ne vous connaissais pas ! La situation que vous m'imposez, je l'accepte ; je serai folle, autant que vous êtes cruel, mais votre cruauté fera ma vengeance, comme ma folie votre châtiment.

Et se tournant vers le cordon d'une sonnette :

— Éloignez-vous, mylord, ajouta-t-elle avec un geste sans réplique, sinon j'appelle et vous renie à la face de tous vos gens !

Georges resta interdit, il ne supposait pas tant d'énergie chez sa femme, et malgré lui il recula devant l'accent impérieux de cette volonté.

Il courut, ivre de fureur, à l'appartement de sa mère. Celle-ci allait et venait dans sa chambre, consultant l'un après l'autre des papiers d'affaires distribués sur les meubles. Lady Mary était bien changée depuis son départ pour l'Écosse. Elle n'avait rien perdu de son activité, au contraire. Mais il y avait de la contrainte, de la roideur et de la violence dans ses traits aussi bien que dans son langage. On eût dit qu'elle obéissait à l'impulsion mystérieuse d'un ressort toujours tendu, toujours en mouvement, dont l'incessant mobile l'empêchait de se tenir en place, et la poussait sans interruption de lieux en lieux, d'objets en objets, de pensées en pensées.

— Mais, qu'y a-t-il ? s'écria-t-elle en voyant les traits bouleversés

de son fils, que se passe-t-il, Georges? Georges, répondez, qu'avez-vous?

— Elle consent à être folle! répondit précipitamment le jeune lord, elle consent, mais je suis perdu!

— Mais vous êtes sauvé, mylord, vous êtes sauvé! l'interdiction passera, et ce misérable notaire en sera pour ses frais d'intrigue et de perfidie.

— Je suis perdu! répéta-t-il en frappant du pied avec colère, elle aime cet homme, elle l'aimait avant mon mariage, elle vous l'a dit et vous le saviez!

Lady Mary se troubla à ces paroles, mais se remettant aussitôt :

— Je savais un conte bleu, qu'elle m'est venue débiter un jour, dit-elle en affectant un grand calme, mais je ne savais pas qu'elle aimât ce M. Mérédic, car, Georges, il n'y a que les mères qui aiment.

— Vous le saviez, vous saviez tout, continua-t-il, et vous m'avez tout caché!

— Oui, mylord, car je vous connaissais assez faible pour vous arrêter, devant ces rêveries d'une folle, dans la voie que vous traçaient le sentiment de l'honneur et le souvenir du nom que vous portez.

— Et vous avez sacrifié mon bonheur à ces vanités superbes!

— Sacrifié! Ah! Georges, à moi seule d'évoquer jamais entre nous l'idée du sacrifice, comme à Dieu de savoir ce qu'elle contient pour moi de douleurs et de larmes.

En achevant ces mots, elle avait détourné la tête pour dissimuler la portée de l'aveu qui venait de lui échapper.

Georges s'arrêta devant ce trouble profond de sa mère. Il ne l'avait jamais vue dans un pareil état, et sans en pénétrer la cause, son intelligence égoïste s'effrayait déjà des conséquences de son abandon, s'il la poussait à bout. Au fond, cette colère sauvage, à laquelle il donnait pour principe la découverte du secret d'Alice, était avant tout l'explosion de ressentiment d'une autre nature. Non qu'il fût de caractère à souffrir une injure, son cœur était trop anglais pour comprendre le pardon sans profit, et son esprit trop bien trempé des grandes idées de l'honneur humain, encore affermies par l'éducation de la chasse et du sport. Mais, avant même la révélation de la nuit, il cherchait sa femme, l'âme sourdement agitée par la haine, et le motif inconnu qui lui avait fait précipiter son retour n'était que le prétexte à un désir de vengeance inspiré d'ailleurs. Or lady Mary venait de lui rappeler par un mot que tout n'était point perdu du côté où la blessure lui était le plus sensible, et il sentait qu'il avait besoin d'elle pour exécuter jusqu'au bout le plan dont il lui devait l'initiative, et dont la réussite ne devait pas entraîner pour unique résultat la réparation d'un outrage.

Se contenant donc en présence de sa mère, importuné de plus de cet accès de sensibilité subite, il la quitta brusquement en lui jetant ces paroles :

— Soyez sans crainte, mylady, je saurai rester digne du nom de mes aïeux !

Il monta chez lui, y prit un paquet de lettres, et se rendit de nouveau chez lady Eberton.

Alice était agenouillée près de son lit, et priait ; il la saisit par le bras, et l'emmenant au milieu de la chambre :

— Avez-vous bien fait votre choix, mylady? lui demanda-t-il avec violence.

— Je croyais vous avoir répondu mylord, dit la jeune femme ; j'ajoute maintenant qu'entre la calomnie et l'insulte je n'ai pas à choisir, car je n'ai pas mérité l'une, et l'autre ne saurait me toucher.

— A moi donc de vous éclairer jusqu'au bout ! continua-t-il en jetant sur une table devant elle les papiers qu'il tenait à la main. Lady Eberton, vous avez foulé aux pieds l'honneur du nom que je vous avais donné. Vous avez reçu sous mon toit, en mon absence, l'homme que vous aimiez, contre tous vos serments. Vous avez vu cet homme, la nuit, dans les bois de ce château, dans le pavillon abandonné de ce parc. Joignant la comédie au crime, vous avez caché vos amours adultères derrière la superstition de ces contrées, comme vous avez caché votre amant sous le manteau noir d'un spectre prétendu. Je pouvais vous chasser de ma famille : c'était publier votre honte et mon injure. J'ai préféré épargner à votre conscience, dans l'opinion des hommes, la solidarité de vos fautes et la responsabilité de vos actes. J'ai demandé à la loi de vous sauver de vous-même par l'interdiction, et de vous priver d'une liberté dont vous avez su faire un si indigne usage. J'aurai au moins couvert du voile de la démence des faits que vos mensonges ne sauraient plus couvrir.

Alice le regardait, regardait ces lettres éparses, et ne répondait pas. Le frémissement seul de ses lèvres dénotait la stupeur et l'indignation qui oppressaient son âme. Ces reproches et ces allusions, elle les avait entendu jeter avec la même amertume par la bouche d'Henri Mérédic.

— Georges, dit-elle enfin, êtes-vous insensé, ou avez-vous résolu de me faire perdre la raison ?

— Oserez-vous nier, s'écria-t-il, oserez-vous nier contre ces attestations et ces preuves, vos rendez-vous et vos rencontres avec ce capitaine maudit !

— Je le nie, je le nie devant Dieu, et j'attends de lui et de vous de me venger un jour de tant d'outrages.

— Nierez-vous aussi, contre moi-même, que je l'aie vu hier, presque dans vos bras, encore drapé dans son affublement ?

Elle perdit contenance à ce dernier mot, qui lui rappelait, en effet, un détail oublié dans le premier désordre de ses idées, et la frappait tout à coup comme la lueur d'un éclair.

— Nierez-vous enfin, continua-t-il dans une colère qui allait jusqu'au paroxysme, que vous lui avez répété que vous l'aimiez, alors que son empressement à expirer pour vous ne l'empêcha pas de revenir au château sans le secours de personne !

— Je n'ai pas à nier cette parole arrachée par la compassion, et j'ai encore moins à en rougir : elle était aussi pure que mon âme.

— Ah ! l'aveu est précieux, et vous allez le compléter. Écrivez, mylady, pour empêcher le témoignage de votre amant d'infirmer l'innocence que je veux vous rendre par la voie judiciaire ; écrivez, pour le détromper lui-même, que vous reconnaissez, dans un moment lucide, n'avoir jamais eu, en allant à lui, la conscience de vos actes, et ne l'avoir jamais entretenu de votre passion que dans les accès d'une affection mentale dont votre conduite a donné tant de preuves.

— Ma conduite a plus fait, pour éloigner M. Mérédic, que tout ce que pourrait faire la déclaration que vous exigez de moi, mylord ; j'ai toujours eu la conscience de mes actes, et n'ai jamais perdu le sentiment de mes devoirs ; je n'écrirai pas contre moi-même votre certificat de folie.

— Écrivez ! pour votre vie et la sienne, écrivez à l'instant !

— Jamais !

Il frappa du poing sur la table et s'avança vers elle d'un air si menaçant, qu'elle recula de terreur.

En cet instant un bruit se fit entendre près de la muraille qui séparait la chambre de lady Eberton de la bibliothèque ; Georges s'élança vers la porte de cette pièce et l'ouvrit violemment ; elle était déserte.

Alice épouvantée avait profité de ce mouvement pour se dérober à sa fureur. Bouleversée, hors d'elle-même, elle se précipita vers l'appartement d'Henri et y entra en criant :

— Ah ! sauvez-moi, vous qui m'avez perdue ! Si, pour un motif que j'ignore, vous avez jugé convenable de revêtir ce déguisement fatal, cause de tant de méprises, attestez sur l'honneur, sur le nom de votre mère, que je suis innocente et que je ne savais rien.

Henri, étendu dans un fauteuil à côté de Louis Hugues, restait comme saisi de sa présence et de son langage.

— Perdue ! dit-il avec effort ; moi, vous avoir perdue ! moi, avoir

pris un déguisement! moi jurer sur le nom de ma mère! Hélas! madame, que me demandez-vous? Prenez ma vie, mais n'exigez pas un parjure sur lequel vous avez pris tant de soin de ne me laisser aucun doute.

— Lui aussi! murmura-t-elle; mon Dieu! nul ici n'aura donc pitié de moi!

Et sans laisser au jeune homme, interdit de cette scène, le temps de se remettre et de comprendre, elle s'enfuit éperdue au bruit des pas de lord Georges qui était à sa poursuite.

— Que se passe-t-il? dit le pêcheur; c'est le même état que lorsqu'elle me dit, à la tour des Baleines: — Hugues, sauvez le capitaine, c'est la volonté de Dieu! — et, mille bourrasques! vous n'avez pas oublié, commandant, que c'est un miracle, en effet, que mes vieux bras aient pu vous faire gagner la côte.

Henri lui tendit la main avec un triste sourire; cette simple parole lui avait fait du bien: c'était la goutte d'eau de la source tranquille, savourée dans un jour de vent, de poussière et d'orage; puis ce douloureux reproche de cette femme tant aimée lui était resté dans le cœur:

— Hugues, dit-il, une horrible inquiétude me dévore; tu ne peux sentir ce que je souffre.

Le pêcheur, sans répondre, alla à la porte et prêta l'oreille; on n'entendait plus rien que le grincement des girouettes tourmentées par le vent.

La nuit tombait; il se glissa dehors et se dirigea dans l'ombre vers l'appartement de lady Eberton. Il rencontra Maggy, qui montait pour le service de sa maîtresse:

— Je venais savoir des nouvelles de madame mylady, mademoiselle, faites excuses, mais je l'ai vue tout à l'heure, et elle paraissait fort souffrante.

La jeune fille entra vivement dans la chambre, et, ne voyant personne, elle passa dans celle de lord Georges.

— Mylady n'est pas ici, dit-elle en revenant; elle n'est pas chez lady Mary, et, par le temps qu'il fait, elle ne saurait être dehors.

Hugues s'éloigna; Maggy alla à une fenêtre qui donnait sur les bois, afin de la fermer, mais comme elle était penchée en dehors, écoutant le bruit de l'ouragan et les gémissements de la mer, un cri perçant retentit dans le parc et la glaça d'effroi.

Elle se précipita vers l'escalier, mais au même instant Ben apparut, la repoussa et entra sur ses pas.

— Ben, dit-elle, n'avez-vous pas entendu?

— Quoi? demanda le garde en mettant la main sur les lettres restées sur le guéridon.

— La voix de lady Alice ; monsieur Ben, laissez-moi sortir et ne touchez pas à ces papiers.

— Ces papiers sont des procès-verbaux, et quant à sortir par ce temps du diable, non vraiment, miss Maggy. Ne voyez-vous pas que la tempête menace de briser les arbres, et que la rafale pourrait vous enlever comme une plume?

— Mais je vous dis que ma maîtresse est dans la peine, je viens de l'entendre, et lord Georges n'est pas ici !

— Mais alors, reprit Ben avec un ricanement, ce n'est pas le cas de se mêler de l'affaire. Si mylady est avec mylord, c'est que mylord veut que mylady soit sa femme, comme...

La jeune fille regarda Ben avec plus d'attention, et s'aperçut qu'il était ivre et paraissait obéir à un mot de consigne.

— Comme vous serez la mienne, miss Maggy, poursuivit-il en cherchant à se rapprocher d'elle.

— Jamais, monsieur Ben, si à l'instant même vous ne me laissez passer!

— Non pas, non pas ; trop sot qui tient le bonheur en cage et le laisse échapper.

Ces mots et le geste qui les accompagna rendirent à Maggy toute la force que lui avait ôtée le saisissement. Évitant le bras du misérable qui cherchait à la saisir, elle se jeta vers la fenêtre pour s'y précipiter.

Un second cri plus terrible, un cri de détresse et de mort, mais cette fois poussé par une voix d'homme, la fit tomber sur ses genoux.

Le garde lui-même s'était arrêté.

— Diable! murmura-t-il, ceci ne paraît plus du jeu. L'histoire finirait-elle comme au château de Ravenswood, par un coup de couteau.

Il regarda par la fenêtre restée ouverte, il écouta ; la nuit était impénétrable, et tout se taisait : on eût dit que la mort venait de passer tout à coup sur ces bois, et de frapper la nature d'immobilité et de silence.

Ben se retourna, mais Maggy n'était plus là, et il se trouva face à face avec Hugues le pêcheur.

— Regardez-moi bien, l'Anglais, lui dit celui-ci, et ne m'oubliez pas ; nous nous reverrons, mon brave, lorsque l'heure sera venue.

Et le poussant rudement sur l'escalier, il se rendit en toute hâte chez le capitaine Mérédic.

— Mille millions de bourrasques! grommela-t-il en voyant la chambre vide, encore un coup de sa façon ; il se tuera ici !

Et il descendit aussitôt, aux clameurs qui se faisaient entendre dans l'intérieur et la cour [illegible] château.

Les cris de Maggy avaient donné l'alarme : lady Mary, effrayée au delà de toute expression, avait appelé tout le monde, et, lorsque le pêcheur arriva, John faisait allumer des torches pour diriger les recherches dans toutes les parties du bois.

L'on se mit en marche, et de temps à autre on s'arrêtait pour interroger l'espace, mais le vent soufflait de nouveau avec une telle violence qu'il était impossible de rien saisir autre que ses sifflements dans les branches. Cette course avait quelque chose de fantastique et de lugubre, comme l'incident mystérieux qui l'avait provoquée. Ces lumières vacillantes et fumeuses éclairaient au passage les profondeurs du bois, qui retombaient aussitôt dans une obscurité plus funèbre encore. Lady Mary ne cessait de gémir, et toutes les physionomies trahissaient l'anxiété qui agitait les âmes.

Ils étaient arrivés au pied des falaises en suivant la direction indiquée par Maggy, lorsque des gémissements attirèrent leur attention ; l'on courut et, au sommet d'un rocher qui surplombait sur la mer, on trouva lord Eberton, renversé sur la pierre et poussant des cris inarticulés, et près de lui Alice, les cheveux épars, les vêtements déchirés, les regards encore pleins d'une indicible épouvante.

— Mon fils ! cria lady Mary en pressant convulsivement le jeune lord dans ses bras.

Ce n'était pas le temps de chercher à connaître, et l'on reprit au plus vite le chemin du château.

Comme on approchait, le capitaine Mérédic, à la stupéfaction générale, apparut dans une allée, pâle et défait, et s'efforçant péniblement de rejoindre le cortége.

Alice, en l'apercevant, étouffa un cri et perdit connaissance.

XIII

En arrivant au château, lady Mary avait fait transporter Georges dans sa chambre et envoyé vers le docteur, tandis que Maggy s'occupait à rappeler sa maîtresse à l'usage de ses sens.

Une confusion inexprimable régnait dans la maison. On allait et venait, on s'interrogeait, sans pouvoir émettre une idée précise sur un événement si extraordinaire. Henri seul et Louis Hugues auraient pu hasarder quelques conjectures, l'un pour ce qu'il avait cru comprendre des paroles égarées d'Alice, l'autre pour ce qu'il avait surpris des propos du garde; mais trop prudents pour se permettre un avis dans une affaire aussi délicate, ils se tenaient dans une réserve que leur commandaient à la fois l'ignorance et la discrétion. Henri était

consterné. Il avait entendu de sa chambre les cris de détresse du côté du parc, et l'imagination encore pleine des pressentiments que lui avait laissés la présence de lady Eberton, il était sorti par la porte du bois aussi vite que le permettaient ses forces, avait erré dans l'obscurité et ne s'était retrouvé qu'au bruit des voix et à la lumière des torches. Mais son cœur alarmé croyait trop bien connaître la nature et les causes de ce qui s'était passé. Seulement, trop généreux pour ressentir l'injustice, calculée ou non, des étranges reproches que lui avait adressés la pauvre imprudente, il se jugeait trop cruellement vengé, s'accusait de dureté envers elle, et oubliant ce qu'elle lui avait fait souffrir, ne sentait plus que ses peines, ne voyait plus que sa belle tête penchée sur l'épaule de John, au milieu de ce funèbre appareil. Il ignorait les détails de son évanouissement. Il eut donné, en ce moment, ce qui lui restait de vie pour un regard d'amitié et un mot de pardon.

Importuné des questions qui se croisaient autour de lui, il se retirait tristement, lorsqu'il rencontra William sur l'escalier. Il lui prit la main et la lui serra en silence.

— Conduisez-moi près d'elle, mon ami, dit le jeune homme en le reconnaissant.

Henri obéit, et troublés tous deux jusqu'au fond de l'âme, ils entrèrent dans l'appartement de la jeune femme, sans songer à se faire annoncer. Elle était couchée sur une dormeuse, elle avait recouvré ses esprits, et Maggy venait de la quitter pour se rendre, à l'appel de lady Mary, auprès de lord Georges Eberton.

A la vue de son frère, elle fit un mouvement de joie, mais apercevant Henri, elle détourna la tête et ferma les yeux pour ne le point voir.

Il s'était arrêté et la contemplait dans une douloureuse extase; puis cédant à une émotion dont il n'était plus maître, il alla tomber à ses pieds et saisit une de ses mains, qu'il couvrit de baisers convulsifs et de larmes brûlantes.

— Oh! pourquoi, murmura-t-elle en le repoussant avec un geste d'effroi, ne m'avoir pas laissé périr?

— Et pendant ce temps, lord Eberton se meurt! dit lady Mary en se montrant sur le seuil.

Alice poussa un cri, se leva, et domptant sa faiblesse, courut en toute hâte auprès de son mari. M. Mérédic voulait la suivre et porter son secours, mais lady Mary se plaçant au-devant de lui :

— Arrêtez, monsieur, lui dit-elle, êtes-vous si impatient d'achever votre ouvrage!

Henri, interdit de l'expression de ses yeux et de sa voix, oublia jus-

qu'à William et regagna en chancelant sa chambre, brisé par tant de secousses au-dessus de ses forces.

Hugues le trouva la tête dans ses mains, perdu dans ses pensées.

— Aussi vrai que je m'appelle Hugues, dit le pêcheur, et que vous êtes plus difficile à garder qu'un enfant, le diable est lâché dans ce château. Voilà qu'on ne peut mettre la main sur ce docteur de mille bourrasques. Walter assure que, une demi-heure avant la bagarre, il était à se disputer devant la porte avec le notaire, et depuis ce moment on ne les a pas revus. Comment vous trouvez-vous, commandant ? Ce n'est pas que la santé de ce mylord m'intéresse, il a l'air moins mourant qu'on veut bien le dire, et d'ailleurs quand le diable lui aurait donné un bon coup...

— Hugues, interrompit Henri, nous n'avons point à entrer dans tous ces mystères, et quelque chose me dit, mon vieil ami, que notre présence en ces lieux est de trop.

— Il faudra pourtant bien qu'on la souffre, répondit le pêcheur d'un ton déterminé, car ni vous ni moi, commandant, n'avons l'habitude de partir avant de régler nos comptes.

Et pour ne pas s'expliquer davantage, il s'en alla aux nouvelles et retourna se mêler au club des domestiques restés dans l'antichambre et qui profitaient de l'occasion pour suspendre toute besogne. Mais à son approche les langues parurent s'arrêter, les chuchotements succédèrent aux conversations bruyantes, et il remarqua que l'on jetait de son côté des regards de défiance.

— Vous pouvez pérorer ou vous taire, dit-il, cela m'est égal autant qu'une coquille vide ; je préviens seulement que celui qui répétera, sur le compte du capitaine, ce que j'ai entendu tout à l'heure aura affaire à moi. A bon entendeur, salut, monsieur Ben, si Dieu vous a laissé des oreilles.

— N'avons-nous pas parlé d'après lady Mary elle-même? hasarda le garde.

L'entrée du docteur empêcha ce qui allait suivre. Ses vêtements et son chapeau étaient couverts de plâtre et de toiles d'araignées, tous ses gestes annonçaient la timidité et la méfiance et sa démarche était troublée comme celle d'un homme qui sort du fond d'un précipice.

— D'où diable vient-il? pensa Hugues, tandis que John le conduisait au plus vite à la chambre de lord Georges.

Et comme il s'obstinait à demeurer, le meeting se dispersa pour aller reprendre un peu plus loin le chapitre des commentaires.

Il est certain que cet événement avait produit à Glennaël une impression d'autant plus vive que la vérité demeurait entourée d'un plus étrange mystère. Lady Eberton et son mari, tout au moins, la connaissaient, mais ils n'avaient rien dit que l'on ait pu entendre, et

les allusions de lady Mary à la présence du capitaine dans le parc et l'évanouissement d'Alice à son apparition n'autorisaient encore d'opinion que pour la malveillance.

Le docteur trouva Alice pleurant, la tête penchée au chevet de Georges. Sans presque demander d'explication, il examina le malade dans un silence extraordinaire, ne découvrit rien que les marques d'une assez forte pression à la gorge et ne vit autre chose dans son état qu'une violente agitation résultant de la colère ou peut-être de la peur.

Il sortit au bout d'un instant avec lady Mary pour aller préparer une ordonnance.

— Parlez-moi, Georges, dit Alice d'une voix suppliante lorsqu'ils furent seuls, le ressentiment n'est point fait pour nos âmes. Nous pouvons être heureux encore, voyez tout ce que Dieu nous a donné pour être heureux ! Je vous promets de faire en tout votre volonté, je vous promets de renoncer à toute résistance, je vous promets de ne me souvenir jamais de ce qui s'est passé. Georges, au nom de Dieu, qui connaît mon innocence, donnez-moi votre main. Tenez, je veux vous dire maintenant ce que ma fierté blessée refusait de vous apprendre. L'accomplissement d'un vœu m'a seul conduite dans ce pavillon, où je n'ai pas cessé de prier et de vous attendre, comme vous l'attestera le vieux Goëdic, qui veillait sur moi. Mais pourquoi vous détournez-vous? Je n'ai point à redouter vos yeux, la vérité seule est sortie de mes lèvres. Georges, Georges, au nom de votre mère, que vous aimez, ne me déchirez pas le cœur ainsi que vous faites, dites-moi que tout est oublié !

Et elle se penchait vers lui pour lui prendre la main, mais lord Eberton, se redressant tout à coup et la repoussant avec une violence extrême :

— Priez maintenant, lui cria-t-il, maintenant que vous tremblez, maintenant que vous n'avez pu réussir à me faire assassiner !

La pauvre femme recula comme si la foudre venait de tomber à ses pieds, et lançant à son mari un regard éperdu :

— Malheureux ! lui dit-elle, malheureux ! Celui qui vous a terrassé, quel qu'il soit, n'a fait que vous sauver d'un crime en vous empêchant de me jeter du haut de la falaise !

Puis, s'appuyant, anéantie de ce dernier coup, contre la cheminée, elle s'abandonna à des sanglots déchirants.

Lady Mary entra, elle se précipita vers elle, et se jetant dans ses bras avec un mouvement de désespoir :

— Ah ! mylady, lui dit-elle, c'en est trop, cette pensée est horrible, elle me tue, elle me tue !

— Cette pensée est horrible, en effet, répondit lady Mary sans même

demander ce qu'était cette pensée, et si Georges l'a laissé échapper, il n'a pas été le premier à la concevoir. Malheureusement plus d'une personne a entendu les cris et malheureusement aussi il n'y avait après vous dans le bois que le commandant Mérédic.

Alice, à ces mots, s'arracha vivement des bras de sa belle-mère et la regardant en face :

— Ah ! madame, dit-elle, je n'ai pas à défendre M. Mérédic d'insinuations atroces, pas plus que je n'ai à apprendre à lord Georges qui prit le rôle de meurtrier dans ce moment fatal.

Lady Mary lui mit précipitamment la main sur la bouche, et l'entraînant dans son appartement :

— Avant tout, épargnons à mon fils le retour d'émotions qui ne lui sont que trop funestes. Vos sentiments vous égarent, chère enfant, et vous oubliez que ce n'est pas moi qui vous accuse. Ce n'est pas ma faute si le cœur vous a failli à la vue du capitaine ; ce n'est pas ma faute si, il y a un instant, il était à vos pieds ; ce n'est pas ma faute, enfin, si celui qui a tenté d'étrangler votre époux portait le même manteau qui enveloppait hier ce jeune homme dans des circonstances que je n'ai pas besoin de vous rappeler.

— Dans une circonstance où il venait de me sauver la vie, vous pouvez la rappeler, mylady, je n'ai pas à en rougir, pas plus que de la pitié qui l'a jeté à mes genoux, pas plus que de la terreur qui m'a fait défaillir au souvenir des périls auxquels je venais d'échapper.

— C'est que le témoignage de votre conscience vous suffit, pauvre enfant ; mais le monde n'y entre pas pour prononcer ses jugements ; le monde est faillible et méchant, et, tel qu'il est, il faut compter avec lui.

— Mais qu'ai-je donc fait ? dit la pauvre femme en fondant en larmes.

— Rien, Alice, rien que de fournir d'absurdes prétextes à d'absurdes médisances.

— Vous m'allez encore parler de M. Mérédic ! Est-ce donc moi qui l'ai fait venir à Glennaël, et pouvions-nous le repousser, malheureux et blessé, de ce même toit où son père...

— Je sais tout cela, mais son père n'a pas été le seul... A Dieu ne plaise, d'ailleurs, que je vous reproche un acte de charité, dans le sens de l'Écriture ; seulement la reconnaissance n'exclut pas la prudence, et puisqu'en éloignant le feu on supprime la fumée...

— Qu'il parte donc ! qu'il parte à l'instant, pauvre malheureux, puisqu'on lui envie jusqu'à l'amitié du frère et à la pitié de la sœur !

— Je n'ai pas à insister sur ce point, chère Alice, vous êtes maîtresse à Glennaël.

Alice sourit tristement et lady Mary continua :

— La sagesse d'abord mal interprétée de Georges a paré de ce côté aux efforts de la calomnie.

— Est-ce tout, mylady?

— Tout, non, Alice, et vous devez le sentir. Ni le départ de ce jeune officier ni les précautions de votre mari ne sauraient empêcher désormais la méchanceté de bâtir sur les apparences, et groupant à l'envi et les faits qu'elle apprend et les bruits qu'elle recueille, de vous supposer moins que de l'intérêt pour lord Georges, dont la vue, dont la vie même vous serait devenue un fardeau, depuis que vous êtes lasse de lui tendre la main pour le tirer d'une situation encore une fois obérée.

— Assez! s'écria lady Eberton épouvantée de ce qu'elle entendait.

— Assez et même trop, chère fille. Hélas! je souffre autant que vous souffrez. Mais ce n'est pas moi qui ai créé la malveillance, elle a existé de tout temps, et de tout temps elle a trouvé moyen de dénaturer les intentions les plus pures. Pour elle, de la réserve à l'indifférence, de l'indifférence à l'égoïsme et de l'égoïsme à la haine, il n'y a que trois pas, et elle les fait d'ordinaire en un seul. C'est par ce dernier sentiment qu'elle s'est plue à expliquer le refus opposé par vous au dernier appel, à l'appel désespéré de lord Georges Eberton; voyez quelles conclusions elle en a pu tirer!

— Je ne vous comprends pas, dit Alice en essuyant ses larmes.

— Ces pouvoirs, demandés de Highléna?

— Ne les ai-je pas envoyés?

— Avec toute précaution prise pour les rendre illusoires.

— Le notaire les a rédigés lui-même.

— Et lui-même les a apportés.

— Me Legoën! à Highléna!

— Ne le saviez-vous pas? demanda lady Mary avec une certaine inquiétude; non qu'il y soit venu d'une manière ostensible, mais son confrère Briffish nous a tout révélé.

— Je l'ignorais, dit simplement Alice, j'ai à peine entrevu Me Legoën depuis son retour, mais tout sera réparé.

Un assez long silence suivit cette communication, puis lady Eberton se leva, se dirigea vers un bureau où elle écrivit quelques mots à la hâte, et les remettant à sa belle-mère :

— Veuillez donner des ordres, mylady, pour que ce billet soit porté au plus tôt à Me Legoën. Demain, je l'espère, vous croirez à mon innocence, et la calomnie sera désarmée.

— Votre innocence! chère enfant, Dieu me préserve...

Mais il y avait tant de dignité et presque d'ironie dans l'attitude et le langage d'Alice, qu'elle n'osa achever.

Elle sonna, Walter parut, et comme elle lui remettait la lettre :

— Mᵉ Legoën est en bas, mylady, fit remarquer le groom, je ne sais d'où il sort, il est noir comme un ramoneur, il s'est assis dans le salon sans parler à personne, et la nuit étant obscure, on dirait qu'il a peur pour retourner chez lui.

Effectivement, lorsque le notaire arriva, au bout de quelques minutes, l'embarras de sa contenance et l'état de ses vêtements justifiaient en tout point les observations du groom. En apercevant le docteur dans la chambre de lord Georges, il lança sur lui un coup d'œil effaré, puis se retira dans un coin, tournant et retournant le portefeuille qu'il tenait dans ses mains.

— Monsieur Legoën, dit lady Eberton, je viens d'apprendre que les pouvoirs que je vous avais confiés sont demeurés sans effet. C'est ma faute, j'avais mal compris la teneur de cet acte ; je tiens beaucoup à réparer mon erreur, et à la réparer au plus vite. Êtes-vous prêt à écrire ici l'expression de ma volonté ?

— Je suis prêt, madame, répondit le notaire, cherchant à faire bonne contenance, en dépit de son trouble. Je revenais précisément de faire un testament dans une closerie voisine, lorsque...

Ici, il se tourna de nouveau vers le docteur, et aussi ému que si un esprit fut passé devant sa face, il reprit :

— Lorsque... Mais s'il m'est permis de le demander, madame, de quoi s'agit-il ?

— Mais, de conférer à lord Georges Eberton, ici présent, les droits et pouvoirs que devait lui porter ce mandat.

Le notaire sentit qu'il avait été trahi ; avec un mouvement qui annonçait que la malice lui rendait sa présence d'esprit, il disposa tout pour écrire, et Alice continua :

— Ecrivez que je donne à lord Georges Eberton, mon mari, le plein pouvoir d'administrer, vendre ou engager, comme bon lui semblera, tous ses biens, sans exception, qui m'appartenaient en propre avant mon mariage avec lui.

— Parfaitement clair, madame, dit Mᵉ Legoën en trempant sa plume dans l'encre ; je ne demande à faire au préalable qu'une simple observation. Ces sortes d'actes ne règlent jamais complétement le fond des choses, et laissent parfois matière à litige pour l'avenir. Or, puisque l'intention de la donatrice est si large, il me semble qu'une donation entre vifs serait ce qu'il y aurait de plus simple et de plus noble, sauf acceptation de la part des donataires.

Le docteur aspira précipitamment une prise de tabac, lady Mary était saisie d'étonnement et de plaisir, Georges s'agitait de joie dans son lit, et tous deux répondirent qu'ils suivraient en tout la volonté d'Alice.

Celle-ci avait hâte d'en finir. Le notaire se mit donc à rédiger l'acte

de donation, le lut à haute voix sans faire mention d'aucune clause résolutoire, et le donna à signer aux parties intéressées.

Un instant après, il sortait, emportant la minute de cette pièce bien serrée dans son portefeuille, lorsqu'il fut rejoint par le docteur Bénédict. Ils firent quelques pas sans s'adresser la parole, puis lorsqu'ils jugèrent qu'on ne pouvait plus les entendre :

— Docteur, dit le notaire en se retournant tout à coup, sommes-nous bien éveillés ?

— Je voudrais dormir, monsieur Legoën, oui, je voudrais dormir, pour douter de ce que j'ai entendu de mes oreilles, et ne point croire ce que j'ai vu de mes yeux, après la confidence que vous veniez de me faire, lorsque...

— Lorsque le diable nous a mis en chapelle. Croyez-vous au diable, docteur? Cette voix, qui nous appelle et nous entraîne dans ce corridor obscur; ces portes qui s'ouvrent dans la muraille, ce bras qui nous pousse dans ces niches, dont je ne soupçonnais pas même l'existence, ce geôlier mystérieux qui nous rend la liberté sans dire gare, cette inqualifiable aventure qui bouleverse tout le monde au château, cette révolution dans toutes les têtes, cette donation...

— Cette donation, monsieur, à laquelle vous avez prêté les deux mains, lorsque notre étrange reclusion vous avait permis, aussi bien qu'à moi, de constater la violence exercée sur lady Eberton, cette donation me force à nier, j'ai regret à vous le dire, votre dévouement à la cause de l'orphelin.

— Mais elle vous force à confesser, du moins, l'exactitude de mon dire sur la ruine de lord Georges. Oui, docteur, j'affirme ce que j'avais l'honneur de vous affirmer, lorsque, — mais laissons de côté cette diabolique histoire, — j'affirme que cette situation, beaucoup plus que le prétendu désir du comte Bernard mourant, a déterminé le mariage. Miss Evelyn n'avait jamais montré, au sujet de cette union, que la fidélité d'un cœur bien né à tenir des promesses échangées dès l'enfance. Un jour vint, où cette fidélité coûta trop à son âme. Un hôte vous était arrivé, dans ce temps-là, à Winter-Hill. Elle douta de ses forces, et avoua loyalement sa faiblesse à lady Mary, qui faisant intervenir toutes les foudres du ciel, et frappant avec art sur cette nature généreuse, lui déclara que lord Georges était perdu, si elle ne lui donnait sa main, perdu dans sa fortune, dont cette rupture brisait toute espérance, perdu dans son honneur, qu'un éclat inévitable compromettait pour jamais.

Le docteur joignit les mains en levant les yeux au ciel.

— Voilà, continua Me Legoën, ce que ne vous auraient jamais appris ni les pinçons des haies, ni vos mouches aux ailes d'or. Voilà ce que me confia mon collègue de là-bas, lors du voyage que me fit en-

treprendre le désir de connaître avant d'autoriser. Armé de deux mandats, je ne lâchai de pouvoirs que ceux d'administrer. La procuration fit long feu, lady Mary devina la manœuvre, sous mon incognito, et voilà comment elle cherche aujourd'hui à réparer ses pertes.

— Et elle a réussi, grâce à votre concours, et vous avez pu tendre le bras, monsieur, pour pousser ces deux enfants, sur ses pas, dans l'abîme !

— Si l'idée de cette mesure, dit le notaire avec un sourire légèrement caustique, ne leur fût pas venue, je l'aurais provoquée moi-même. Ne fallait-il pas, avant tout, éviter le scandale de l'interdiction?

— Elle, folle? elle, noble cœur, qui pour rester pure... Et vous supposez bien, Me Legoën, que je ne souffrirai jamais!...

— Je suppose que vous vous tairez, dit vivement le notaire en lui pressant le bras, je vous en prie, et je vous l'ordonne, ou sinon, je parle, moi aussi, pour constater la réalité du manteau noir, et me venger de ma prison.

— N'en faites rien, sur votre honneur ! si elle l'aime, hélas ! si elle l'aime !

— Ma foi, si elle l'aime, tant mieux pour lui ! répondit Me Legoën, qui lisait assidûment le feuilleton de son journal.

— Me Legoën ! répartit sévèrement Bénédict ; mais non, digne ami, cela est impossible, et puis, vous ne pouvez comprendre, vous ; l'amour, eh, mon Dieu, moi qui m'y connais, je puis vous le dire, l'amour, c'est l'amitié des femmes, voilà ce que c'est tout simplement que l'amour.

— C'est le diable, si vous voulez, mais je vous dis que ce n'est pas une raison...

— Ah! lancer ainsi deux barques à la mer, sans souci des chocs, des vents et des naufrages !

— Eh, parbleu, lady Mary a fait ce qu'on appelle un beau mariage ! Mais ce n'est pas une raison à ce jeune officier, je ne veux nommer personne, pour emprisonner d'honnêtes gens, même dans le but, dont je ne conteste pas le mérite, de défendre et de sauver sans témoins celle qu'on aime. Voilà mon opinion, docteur, en regard de l'inconvenance d'un pareil procédé, en présence du dommage causé à mon chapeau, presque aussi maltraité que le jour où le pauvre M. Fergus... j'entends encore le plomb...

— C'était un bon jeune homme, mais j'ai trop rêvé, notaire, j'ai trop rêvé ! je jure maintenant, qu'avec l'aide du ciel, cette main rendra à la sœur un appui dans son frère.

— J'ai joué la première manche, à vous la seconde, et à Dieu le

reste. Mais il conviendrait de faire sentir à M. Mérédic... je ne veux nommer... que ce n'est pas une raison... Enfin, vous m'entendez, docteur, vous m'entendez, pas un mot!

— Pas un mot! Et de plus, je lui parlerai avec une énergie véritable, certainement, je lui parlerai.

Là-dessus, ils se séparèrent, et comme Bénédict revenait sur ses pas, pour rentrer au château, il fut abordé par Louis Hugues, qui paraissait être à sa recherche.

— Monsieur, lui dit le pêcheur, j'avais l'honneur d'être très-impatient de vous rencontrer; le commandant veut partir cette nuit ou demain, et moi je dis qu'il ne le peut ni ne le doit, mille bourrasques! car il n'est pas bien, et un petit mot de vous...

— S'il n'est pas bien, se hâta de penser le bonhomme, il vaut mieux remettre à un autre temps une explication nécessaire et grave.

Et se tournant avec dignité vers son compagnon, il ajouta, par acquit de conscience :

— J'estime, M. Hugues, que si le capitaine était resté tranquillement dans sa chambre, il s'en fût trouvé mieux, et d'autres aussi.

— C'est aussi mon avis, monsieur, mais mon avis est encore de casser les reins à celui qui se permettra de parler mal du commandant, à propos de certaine affaire...

Bénédict, se méprenant sur le sens de cette allusion, crut qu'elle avait trait à son aventure avec le notaire, et ajourna très-décidément l'entretien énergique auquel il s'était engagé. Son excessive indulgence en toutes choses ne le préservait pourtant pas d'un certain ressentiment contre l'auteur de la séquestration, et il en accusait Henri, dont Me Legoën et lui avaient été victimes. Au commencement de la scène entre Alice et lord Georges, qui précéda le sombre épisode du bois, ils étaient à se quereller, au pied de la muraille, au sujet des révélations de Me Briffish, lorsqu'ils s'entendirent appeler par leurs noms à l'une des fenêtres du château. Ils étaient montés, la voix semblait les fuir, et ils avançaient toujours, lorsqu'à un certain endroit, un homme, sans leur laisser le temps de se reconnaître, les avait poussés séparément dans deux trous obscurs, d'où ils assistèrent tout tremblants à ce qui se passait dans la chambre de lady Eberton. Ils étaient restés là près d'une heure, le notaire disait un siècle, avaient été relâchés d'une manière tout aussi mystérieuse, et comme ni l'un ni l'autre ne croyaient aux esprits, ils accusaient tous deux le capitaine Mérédic, que les propos de lord Georges à sa femme dénonçaient suffisamment comme très-libre de ses jambes, et acteur dans un rôle qui les avait mystifiés. Voilà ce qui blessait le docteur, et ce que la crainte de causer à ce jeune homme une émotion trop

vive, outre la préoccupation que lui avaient donnée les terribles secrets qu'il avait découverts, l'empêcha, seule, de qualifier devant Henri lui-même.

Il ne vit rien chez lui qui justifiât précisément les alarmes d'Hugues; il y avait un peu de fièvre, mais la blessure était en bon état; et péniblement affecté de l'entêtement du pêcheur à présenter le commandant comme fort mal, il les quitta, en conseillant d'attendre à quelques jours pour partir.

— Hugues, dit Henri lorsqu'il ne fut plus là, que signifie cette obstination à me retenir ici, contre ma volonté ?

L'entrée de William dispensa le pêcheur de répondre.

— Ah, mon ami, dit sir Evelyn, qu'est-il donc arrivé ? Alice ne pleure plus, Georges est debout, il parle d'aller demain en voiture à un rendez-vous de chasse, lady Mary m'a presque embrassé, en m'assurant que tout allait pour le mieux, Bénédict seul semble me fuir et se contraindre devant moi ; je n'y comprends rien. Un si brusque changement, après une aussi vive alerte !

Henri, tout aussi étonné que lui, s'efforça de répondre que tout cela s'expliquait par la certitude que lord Georges, ni sa femme, n'avaient été blessés dans cet accident, fort naturel, sans doute, et auquel la confusion du premier moment avait, plus que toute chose, prêté de la gravité.

Mais il se coucha, cette nuit-là, aussi triste que jamais, et plus que jamais décidé à partir le lendemain. Si Alice avait recouvré le bonheur, n'importe à quel prix, rien ne le retenait plus près d'elle, et il n'avait plus qu'à retourner à la solitude, où le cœur du moins peut souffrir en liberté.

Le lendemain, sachant que lord Eberton devait s'absenter de bonne heure, il se rendit chez lui dans la matinée, pour lui faire sa première et sa dernière visite. Il ne trouva personne, et comme il sortait de l'appartement de Georges, sir Evelyn s'y présenta d'un air tout agité :

— Georges, dit-il, avec une animation qui lui était peu habituelle, avez-vous bien pu dire ce que je viens d'entendre répéter par le garde, que M. Mérédic, votre hôte et mon ami, a cherché, hier soir, à attenter à vos jours ?

— William !

— Henri ! s'écria William et se jetant dans ses bras :

— Ah ! pardonnez-moi, ajouta-t-il, pardonnez-moi !

Henri frémissait d'indignation. Il comprenait tout, maintenant, et les regards et les paroles de lady Mary, et l'inexplicable insistance de Hugues pour l'empêcher de partir.

Il parvint à calmer son ami, lui fit promettre le silence, mais ne

pouvant maîtriser ses propres sentiments, il descendit, dans l'espoir de rencontrer lord Georges.

Il apprit qu'il venait de sortir en calèche avec lady Eberton et sa mère ; il attendit.

Il attendit, dévoré d'amertume et de colère, car si la scène de la falaise, quelle qu'elle fût, avait pu prêter à accusation pareille contre n'importe qui, si Alice savait, et elle ne pouvait l'ignorer, qu'il en était l'objet, son silence, en ne le défendant pas, la rendait complice d'une aussi mortelle injure, et il était déterminé à déchirer le mensonge, et à relever le défi jeté à son honneur.

Il s'enferma dans sa chambre et refusa de recevoir personne. Il ne voulait aucun témoin de ses déchirements, dans cette crise suprême de l'amour et de la douleur.

Il descendait et atteignait aux orangers de la cour, le cœur palpitant, le front brûlé par la fièvre, lorsque la voiture arriva, vers cinq heures du soir, devant la porte du château.

Le docteur et le notaire, qui se tenaient au salon, comme deux ennemis qui s'observent, s'avancèrent avec William jusque sur le perron. Georges descendit, en habit de chasse, un couteau à la ceinture, costume qu'il avait revêtu, suivant lady Mary, plus encore pour couper court aux commentaires par un sublime courage, que pour répondre à l'invitation d'un voisin de campagne, et il montait les premières marches entre Alice et sa mère, lorsqu'un violent tumulte se fit entendre du côte de la tour, et Ben apparut presque aussitôt, traînant par le bras le vieux Goédic, à qui il prodiguait mille brutalités.

— De quoi s'agit-il ? demanda lady Mary, en se retournant, ainsi que tout le monde.

Le garde exposa qu'il avait rencontré ce vagabond dans le parc, et qu'il l'avait arrêté, suivant les ordres reçus.

— Sir William n'a pu vous donner un pareil ordre, Ben ! dit Alice avec fermeté.

— Je ne parle pas de sir William, répliqua l'espion avec insolence, je parle de lord Eberton, mon maître.

— Il n'y a de maître à Glennaël que sir Evelyn, mon frère, sachez-le bien, et ne l'oubliez pas !

— Lady Eberton oublie qu'elle est en ma présence ! interrompit Geor es en s'avançant pâle de colère, de la résistance opposée à ses volontés, et des ressentiments que réveillait en lui la vue de Goédic : Chassez ce misérable, Ben, chassez-le sans merci de mes terres, et souvenez-vous que moi seul désormais ai droit de commander ici.

— Après la loi, cependant, dit Me Legoën avec un geste d'indignation et de triomphe, après la loi, mylord, laquelle frappe de nullité

la donation faite par tout sujet déclaré inhabile et passible d'interdiction.

— Et après l'honneur et la vérité, poursuivit le docteur, qui attesteront par ma bouche, devant Dieu et les hommes, que mylady, qui possédait sa raison pour vous sauver, mylord...

— Ne la jamais perdue, même à l'aspect des fantômes ! ajouta un personnage qui se montra tout à coup sur le seuil de la porte, le front couvert d'un large feutre, et enveloppé d'un manteau de couleur sombre.

— Ah ! la vengeance me reste ! bégaya Georges, au paroxysme de la fureur.

Et tirant son poignard, il s'élançait sur ce nouvel adversaire qu'il prenait à son vêtement pour le capitaine Mérédic, lorsque lady Mary, fixant avec un indicible tressaillement la tournure de l'étranger :

— Georges, cria-t-elle en se jetant au-devant de son bras d'un air éperdu, Georges, ne tue pas ton frère !

Et l'inconnu, rejetant vivement en arrière son feutre et son manteau, montra Fergus en personne aux spectateurs atterrés.

Mais le premier cri de sa liberté venait d'expirer sur ses lèvres, devant cette révélation qui l'avait foudroyé.

XIV

Plus d'un an s'était écoulé depuis ce dénoûment ; on était à la fin de l'automne, et au déclin d'une de ces journées claires et froides, qui, dans le dépouillement général de la nature, ressemblent au sourire glacé d'un mourant. Le soleil s'enfonçait dans les lointains de la mer, et éclairait d'une lumière pâle et décroissante les plaines monotones qui entourent la ville d'Ars. Une bise sèche et piquante soufflait sans obstacle sur ces espaces découverts ; et l'on voyait des oiseaux d'hiver tournoyer sous le ciel, ou s'ébattre autour des flaques d'eau solitaires, qui faisaient miroiter aux rayons du couchant la glace laissée par la gelée du matin. Toutes ces circonstances du temps et des lieux, la mélancolie de l'heure et du paysage, l'impression de la nuit qui s'avançait, le silence de ces déserts, faisaient naître en l'âme ces sentiments de tristesse et d'isolement qu'on éprouve au réveil des rêves heureux, au lendemain d'un bonheur évanoui.

Henri Mérédic suivait en ce moment à cheval un chemin qui allait de la Maison-Blanche à Saint-Martin, en passant par Ars. C'était l'époque de la dernière guerre de l'Angleterre et de la France contre la Russie, et le bâtiment que montait le commandant, détaché de la

flotte qui opérait dans la Baltique, avait reçu ordre de se rendre dans la mer Noire. Profitant de quelques jours de stationnement forcé à Brest, Henri avait voulu revoir encore les plages de l'île de Ré, et peut-être aussi retremper son cœur dans des émotions et des souvenirs, qui ravivent le courage, font aimer la vie ou consolent de la mort.

Il avait appris de Hugues, que celui-ci avait fait un voyage à Glennaël, depuis leur séparation, pour livrer, suivant l'expression du pêcheur, son dernier combat à l'Angleterre avant de plier son drapeau, en d'autres termes, pour faire payer au garde Ben ses perfides rapports sur les prétendues rencontres de lady Eberton et du capitaine. Mais une nouvelle qui l'émut bien davantage était que, ce jour même, quelques instants avant son arrivée, une femme en deuil et voilée avait été vue, priant dans le cimetière sur la tombe de sa mère.

Il ne connaissait personne à qui il appartînt de remplir ce pieux devoir, et une voix secrète lui disait le nom de cette étrangère, dont l'image et la pensée occupaient toujours son âme.

Suivant son habitude, il était venu par Esnandes, avait traversé le détroit dans la barque de Hugues, et après une journée passée à recueillir des souvenirs et des regrets que tout ravivait autour de lui, il s'était procuré un cheval et s'en allait prendre le dernier bateau qui devait le ramener sur le continent.

Le soleil avait disparu, lorsqu'il arriva aux premières maisons de la ville. On était en plein crépuscule, mais c'était un crépuscule transparent, tel qu'à l'approche des belles nuits d'automne. Il allait passer devant l'église, il vit la porte ouverte, son cœur se troubla, et il ne put résister au désir d'aller dire à ces murs peut-être son dernier adieu.

Il laissa son cheval à la première auberge, et pénétra dans le saint lieu, comme s'il ne le devait plus revoir.

De mourantes lueurs éclairaient faiblement l'enceinte, il s'agenouilla derrière un pilier, voulut se recueillir, et chercha à prier. Un soupir, poussé près de lui, le fit tressaillir et relever la tête. Devant un autel de la Vierge, et sous un dernier rayon qui tombait d'une haute fenêtre, une femme vêtue de noir et voilée se tenait prosternée sur les dalles. Un nuage, en l'apercevant, lui passa sur les yeux, son cœur se mit à battre avec délire ; c'était elle, aucune puissance de la terre n'eût pu l'en faire douter.

Ce bouleversement fut profond, et lorsqu'il se reconnut, l'obscurité était presque complète autour de lui, la vision avait disparu.

Il plongea du regard dans les profondeurs muettes de l'église, mais en vain ; il était seul, bien seul, et l'écho des voûtes ne répétait que

le bruit de ses pas sur la pierre. Il sortit, s'informa dans le voisinage si une femme en noir n'avait point été vue sur le parvis ou dans le village ; personne ne l'avait vue.

Il remonta à cheval, mais cette apparition avait produit sur lui l'ébranlement accoutumé des songes qui nous rappellent subitement à des joies désespérées. Pourtant, pourquoi ces vêtements de deuil, et que s'était-il passé depuis son départ ? C'est ce qu'il brûlait de savoir, ce qu'il n'avait pas eu la force de demander au pêcheur, ce que le pêcheur peut-être n'aurait pu lui apprendre. Le souvenir des violences de lord Georges l'effrayait, Glennaël seul pouvait dissiper ses alarmes, la vérité était là. Il gagna Saint-Martin au plus vite, le bateau était parti ; il se jeta dans la première barque venue, aborda enfin à la Rochelle, et quelques heures plus tard, des chevaux de postes l'entraînaient rapidement sur la route de la Bretagne.

Il arriva le lendemain, vers la fin du jour, en vue de Glennaël. Au port, il quitta la voiture qui l'avait amené, et se fit conduire à la maison de Me Legoën. Le notaire était à la campagne, il s'y rendit à pied.

Il tremblait en approchant ; depuis plus d'un an d'absence, il était resté sans nouvelles des habitants du château ; il allait vers l'inconnu et se sentait dans un trouble tel, qu'après avoir sonné à la porte du modeste enclos, il se demanda avec une sorte d'effroi ce qu'il venait chercher.

Me Legoën était chez lui ; il faillit tomber à la renverse en se trouvant face à face avec le jeune officier.

— Quoi, c'est vous ! c'est vous-même, mon cher monsieur Méredic ! s'écria-t-il en ôtant et remettant ses lunettes pour s'assurer qu'il ne se trompait pas.

— Moi-même, digne maître, répondit Henri avec vivacité, comme s'il eût éprouvé le besoin de justifier sa présence ; j'arrive de la Baltique, je me rends dans la mer Noire, quelques affaires m'ont appelé en passant à l'île de Ré, et en retournant à bord, j'ai voulu prendre ici de nouvelles de..... de sir William Evelyn.

— Quoi ! dans la mer Noire ! ils vous envoient dans la mer Noire ! Je ne saurais comprendre ce qui leur pousse en tête, et je me suis désabonné de mon journal, parce qu'il soutenait cette guerre.

Et tout en disant, il lui présentait un siége sur lequel Henri se laissa tomber plutôt qu'il ne s'assit.

— Vous me parliez donc de sir Evelyn, continua-t-il ; mais toute la famille est en Écosse, mon cher monsieur, du moins ceux qui restent de la famille, car vous n'ignorez pas que lord Georges Eberton est mort.

— Lord Georges! lord Georges est mort! s'écria Henri incapable de dominer l'agitation où le jetait cette nouvelle.

— Mort dans l'Inde, quelques jours après son arrivée à Calcutta, reprit le notaire; mais comment ne le saviez-vous pas? M. Fergus ne vous a donc rien appris de ce malheur? Il a la tête un peu légère, mais c'est un bon jeune homme, bien qu'il ait joué tant de diableries et qu'un jour il ait failli me tuer; j'entends encore le plomb...

Mais Henri ne l'écoutait pas; il revoyait devant lui l'apparition de l'église d'Esnandes, et sous ces voiles de deuil il reconnaissait maintenant ses traits adorés et s'expliquait ses larmes.

— Vous vous rappelez, dit-il enfin, dans quelles circonstances je quittai Glennaël, le soir même où la scène du perron amena Fergus à sortir de son rôle et lui livra un secret que sa conduite mystérieuse l'avait conduit, avec l'aide du hasard, à surprendre sans éclat; je partis pour Rochefort...

— Où le conseil de guerre maritime vous rendit si honorablement justice.

— Je partis pour Rochefort; Fergus m'y vint joindre deux jours après; nous nous quittâmes là, lorsque tout fut terminé, et depuis cette époque j'ignore ce qu'il est devenu.

— La délicatesse, mon cher monsieur, qui vous fit respecter, en vous éloignant, une situation de famille si nouvelle, et qui heureusement n'eut que nous pour confidents, puisque ce misérable Ben s'était éclipsé sur les pas de Goédic, votre délicatesse vous a donc maintenu forcément dans l'ignorance de beaucoup de choses. Ainsi, j'ai encore à vous apprendre que, par une compensation providentielle à la perte de lord Georges, sir William a recouvré la vue.

— William a recouvré la vue!

— Chef-d'œuvre du docteur et réalisation du rêve de sa vie entière! Le digne homme avait une revanche à prendre sur moi, disait-il. Mon zèle avait devancé sa science, en sauvant la fortune des Evelyn des criminelles convoitises de ce malheureux Eberton.

— Mais comment lord Eberton est-il mort? comment est-il mort dans l'Inde?

— J'y viens, mon cher monsieur. Mais d'abord je suppose que je n'ai rien à vous révéler de ce qui s'est passé ici du fait du jeune M. Fergus. Il vous a confié sans doute, ainsi qu'à moi-même, la raison de tous ces mystères. La lettre qui lui mandait le décès de son père et le mettait en possession de son riche héritage lui apprenait en même temps que, en vertu d'une décision antérieurement prise et régulièrement formulée, la charge de tutelle à son endroit était depuis longtemps constituée à lord Georges Eberton, en cas de mort de son père avant sa majorité. La répugnance, raisonnable ou non,

que lui inspirait la perspective d'une situation pareille le jeta dans un parti extrême. Il résolut de garder devers lui la nouvelle officielle de la mort de son père et de cacher sa propre existence jusqu'à l'époque révolue de son émancipation naturelle. La catastrophe de l'*Almée*, où l'opinion de tous était qu'il avait péri, lui facilita son rôle, et la surprise des faits que ce rôle lui dévoila l'y engagea plus fortement encore. Vous savez comment il fut sauvé par suite de l'attachement instinctif du brave chien Hélio, et il a dû vous dire à quelles précautions il eut recours pour arriver à Glennaël sur les traces de lady Eberton sans être trahi par l'impatience de son compagnon. Son génie de furet lui avait fait découvrir, lors de son premier voyage en Bretagne, des cachettes pratiquées, du temps de la terreur dans les murs du pavillon, de la tour et du château. Il trouva là de vieux vêtements qui lui permirent ces déguisements bizarres dont s'amusait sa malice, tandis qu'il sauvegardait dessous sa personnalité. Il n'a pas manqué de vous raconter les fous rires dont il fut pris plus d'une fois à la vue des paysans s'enfuyant devant lui. Il ne sortait que la nuit, montait des chevaux laissés dans les prairies et s'allait réjouir à sa manière dans les bourgs éloignés. Un soir il fut rencontré sur le chemin du bois des Fées par lady Eberton ; il avait négligé d'enfermer Hélio, et le pauvre animal reconnaissant sa maîtresse... Vous ne vous souvenez que trop de ce qui arriva. Mais M. Fergus, n'est-il pas vrai, a dû vous donner tous ces détails ?

— En partie, mais ils m'intéressent toujours, répondit Henri, dont le cœur retrouvait à son récit les émotions du passé.

— Vous êtes bien bon, mon cher monsieur ; autrefois je contais passablement, mais tout se perd. Si bien donc que, dans cette circonstance, un peu de précipitation faillit avoir de très-graves conséquences. Vous trouvant mourant et glacé, il vous avait enveloppé de son manteau, lorsque survinrent lady Alice et lord Georges, et ce ne fut qu'après leur disparition qu'il put vous transporter dans votre chambre sans être vu de personne par l'escalier du nord. De là des idées, des soupçons, des interprétations déplorables ; mais passons : que Dieu garde en paix ceux qui ne sont plus, et puissent-ils trouver là-haut le bonheur qu'ici-bas ils ont compromis par leurs fautes. Toujours est-il que ç'a été l'avis de plus d'un que M. Fergus, à la falaise, a dû sauver lady Eberton de quelque horrible danger. C'était méritoire, très-méritoire, je le dis bien haut, mais ce n'était pas une raison pour nous séquestrer, ce digne Bénédict et moi, même dans le but de nous faire savoir et de nous faire intervenir. Enfin je lui pardonne, comme je lui pardonnai le jour où... N'en parlons plus, mon cher monsieur, surtout en regard de ce qui va suivre. J'estime qu'il avait connaissance de la position de fortune de lord Georges ; pour un motif

ou pour un autre, il eut avec lui, à son retour de Rochefort, une très-sérieuse conférence, ensuite de laquelle il lui constitua en propre, par devers moi et mon collègue, et en vertu d'un acte en bonne et due forme, la cession de la moitié de son immense fortune, à la seule condition que son... que son frère irait de sa personne la réaliser dans l'Inde. Voilà où j'en voulais venir, et maintenant vous devinez le reste... Lord Georges partit, et huit mois après la nouvelle arriva qu'il avait succombé à l'atteinte d'une des maladies qui règnent dans ces climats.

Il lui apprit encore que Goédic avait été rétabli dans ses anciennes fonctions de garde à Glennaël, ainsi que d'autres faits de moindre intérêt qui avaient eu lieu pendant son absence. Quand à Fergus, il supposait qu'il avait pris du service dans la marine anglaise et qu'il cherchait à oublier dans la mort ou à effacer par la gloire une tache dont ne l'avaient pas consolé les maigres larmes versées par certains yeux sur sa perte et que la fatalité avait imprimée trop ostensiblement à son nom ; voilà ce qu'il supposait.

— Vous ne m'avez pas parlé de... de lady Eberton ! dit Henri d'une voix brisée en se levant pour sortir.

— Lady Alice prie et lady Mary pleure, mon cher monsieur, entre William qui contemple et le docteur qui rêve. Lady Mary a bien à pleurer, commandant, elle a bien à pleurer !

Et comme il reconduisait son hôte, qui avait résisté à ses instances de demeurer jusqu'au matin et témoigné le désir de passer par le pavillon pour revoir Goédic :

— C'est une cruelle leçon pour elle, acheva-t-il, et une terrible leçon pour tous. Croyez-moi, jeune monsieur, le mariage n'est ni un roman ni une affaire, c'est plus que cela. Nous sommes un peu les confidents des péchés d'intérêt, nous autres, et je puis bien vous le dire : si vous épousez jamais, cherchez avant tout l'amour ou du moins la sympathie. Une nature enthousiaste près d'une nature positive, c'est le vase de cristal réfléchissant le ciel avec le vase de métal dont on fait les gros sous ; ils se heurteront jusqu'à ce qu'ils se brisent, et dans leur premier choc ils tueront le bonheur.

— Le bonheur ! pensa Henri, lorsque le notaire l'eut quitté, hélas ! quelle est la vanité de ce mot, si Georges n'a pu être heureux dans ce nid charmant, avec tous les priviléges de la jeunesse et de la fortune, auprès de cette femme dont un seul regard d'amour, recueilli à ses pieds, eût suffi à la félicité de ma vie entière !

Il eût tout donné, en ce moment, pour la revoir, ne fût-ce qu'une heure, ne fût-ce qu'un instant, au milieu de ces bois solitaires, où il l'avait tant aimée, où elle avait tant souffert et dont la solitude semblait lui dire que l'âme en était envolée peut-être pour jamais. Henri

Mérédic n'était ni un rêveur ni un poëte, il avait pour les beautés de la campagne l'admiration naïve des gens de mer et portait dans ses affections l'ardeur et la simplicité des cœurs ordinairement sevrés des satisfactions les plus douces et les plus légitimes.

Il n'avait rien à dire à Goédic de plus qu'à Me Legoën, mais ici les circonstances se prêtèrent pour lui épargner toute espèce d'embarras. Goédic n'était pas au pavillon, il entra et se mit à suivre l'allée bien connue qui conduisait au château. Il faisait presque nuit, le temps était sombre et pluvieux, un vent rapide faisait tournoyer les feuilles qui jonchaient le chemin et chassait dans le ciel de gros nuages humides, dont les déchirures laissaient passer par intervalles de pâles rayons de la lune. Il avançait de plus en plus envahi par une indicible angoisse. Tout ce qu'il voyait, tout ce qu'il entendait lui parlait d'abandon, d'absence et de séparation éternelle. La nature était triste, ainsi que son âme, et les murmures mêmes de la bise dans les arbres ressemblaient à des plaintes et à des gémissements sans espoir. Puis peu à peu ces sentiments firent place à une mélancolie plus douce et plus résignée, lorsqu'il aperçut à travers les rameaux dépouillés les masses sombres de la tour et du mamelon où il avait été heureux. On dirait que la joie laisse un parfum dans les lieux où on l'a goûtée et qu'alors le passé, lorsqu'on y revient, envoie jusqu'au fond de l'âme les émanations du bonheur qui n'est plus. C'est la bonne senteur des tombes de ceux dont la vie a été pure et la récompense du cœur chez ceux dont l'amour a gardé son innocence.

Ces suaves impressions devinrent plus vives encore lorsqu'il eut pénétré dans le château, dont il trouva la porte entr'ouverte, ainsi qu'il avait trouvé la grille extérieure du parc. En tout autre cas, cette coïncidence eût pu l'étonner, mais il pensa que Goédic était dans l'intérieur à faire sa ronde du soir, ou peut-être ne pensa-t-il à rien, tant l'émotion qu'il ressentait le tenait sous le charme. Il se trouvait dans le grand salon, dont de passagères infiltrations de lumière lui permettaient d'apercevoir vaguement les murailles et les meubles, et il s'exhalait de tous ces objets, des vieilles tentures et de la poussière même comme un arome renaissant de fleurs longtemps fanées. Le passé tout entier revivait dans cette demeure, et cette retraite avait conservé intactes dans son pieux recueillement la pure image d'Alice et l'impreesion de son amour.

Il croyait rêver et voulut pousser jusqu'au bout son rêve. Il gagna en tâtonnant le grand escalier, s'arrêtant pour écouter et craignant que le silence même n'entendît les battements précipités de son cœur.

Arrivé devant l'appartement d'Alice, il fut obligé de s'appuyer

contre la porte ; la porte céda sans bruit, et il se trouva dans le petit salon qui précédait la chambre à coucher.

L'obscurité en ce moment était complète, les nuages voilaient le ciel, aucune lueur ne glissait à travers les rideaux, et l'on n'entendait que le vent qui continuait de gémir et de pleurer au dehors.

Il se tenait à la même place, comme si un pas de plus eut dû être un sacrilége, et il se sentait dominé par une crainte mystérieuse, comme s'il eût été arrêté sur le seuil d'un sanctuaire.

Un léger frôlement se fit entendre dans la pièce suivante, puis un souffle de vent ayant chassé la nue, une traînée de lumière vint tomber sur les tapis, et par la porte ouverte il vit une forme, une femme, debout près d'une fenêtre et qui paraissait pleurer, le front caché dans ses mains.

Ce fut comme un éclair qui lui ouvrait le ciel, il crut mourir de la joie qui l'inondait.

— Alice, dit-il en se précipitant vers elle, est-ce vous, est-ce vous, ô pauvre infortunée ?

Alice, toute tremblante de saisissement, avait jeté un cri et fait un mouvement pour fuir, mais il était à ses pieds. Elle, incapable d'un geste, d'un mot, d'une pensée, le laissait faire et demeurait près de lui, dans cette chaste attitude qui la rendait si belle et donnait à sa beauté tant de grâce et d'empire.

— Monsieur Henri... murmura-t-elle enfin en faisant sur elle-même un violent effort.

Il se releva.

— Alice, répétait-il, ô ma chère Alice !

— Fuyez, dit-elle d'une voix haletante, fuyez... si vous m'aimez, Henri.

— Vous êtes libre, libre, je sais tout !

Elle frémit à ces mots, et s'arrachant à son étreinte :

— Georges est mort, et j'appartiens à Dieu !

Henri chancela sous cette révélation, qui l'atteignait comme la foudre, et profitant de sa faiblesse, elle lui dit en paroles vibrantes et rapides :

— Un jour, monsieur Henri, à la pointe de l'île de Ré, un bâtiment allait sombrer, tout l'équipage devait périr ; j'ai fait vœu, si la vie du capitaine était sauvée, de ne vous revoir qu'en Dieu, qui sanctifie l'amour et fait refleurir les fleurs. J'ai fait serment... pardonnez-moi, priez pour moi, et, ajouta-t-elle avec un suprême effort, oubliez-moi !

Il restait comme anéanti, il lui semblait qu'une nuit profonde succédait subitement dans son âme à la lumière qui l'avait ébloui ; il ne voulait pas croire, il tendit les bras vers elle, mais recula aussitôt

avec un cri terrible, — Alice n'était plus là, et la main qu'il venait de saisir était la main de Fergus.

Il le repoussa avec égarement et s'élança vers la porte.

— Si vous l'aimez, lui dit Fergus en se plaçant devant lui, suivez ses derniers ordres et entendez sa dernière prière!

Il lui glissait une lettre dans la main et l'entraînait vers un flambeau qu'il alluma vivement. Henri brisa le cachet en frémissant et dévora d'un regard les quelques lignes suivantes :

« Lorsque vous aurez reçu ce billet, ne cherchez plus à me revoir. Mon cœur n'est pas libre et ma foi est donnée. Vivez heureux loin de moi et efforcez-vous de ne vous plus souvenir d'un songe. Mon vœu le plus cher est que Dieu vous donne une compagne digne de votre affection et de l'amitié que je vous conserve. »

— O rêve insensé qui me tue! s'écria-t-il; rêve insensé, que je ne saurais fuir! Elle ne m'aimera jamais, jamais elle ne m'a aimé!

— Et pourtant, dit doucement Fergus en lui montrant un cadre vide suspendu à la muraille, elle a emporté cette gravure de Djenemi, l'image la plus vraie de la fidélité sur la terre.

— Ah! vous ne savez pas ce que je souffre, Fergus, vous ne le pouvez comprendre.

— Hélas! soupira le jeune homme en détournant la tête.

— Mais où est-elle, mon ami? Vous savez où elle est, conduisez-moi près d'elle, laissez-moi la revoir, laissez-moi lui dire un dernier adieu.

Fergus parut hésiter, et d'une voix pleine de larmes :

— Elle est partie, commandant, et nous ne la reverrons plus, partie pour le couvent, pour vous avoir trop aimé!

Henri était déjà sur l'escalier ; le vent venait de lui apporter un bruit de voiture vers la lisière du parc, dans la direction de la route du bois des Fées.

— Fergus le rejoignit au plus vite, mais arrivés au bord du chemin, ils virent que la voiture était déjà loin et n'entendirent qu'à une assez grande distance le craquement des roues et les grelots de l'attelage sur les pentes caillouteuses de la première colline.

— Au port! dit Henri, les chevaux qui m'ont amené m'y attendent.

Une demi-heure après, ils galopaient sur les landes qu'avait traversées lady Eberton, et aux premières lueurs de l'aube ils arrivaient en vue du couvent sans avoir pu l'atteindre.

Le ciel s'était épuré, l'air s'était rasséréné, le vieux monastère paraissait encore plongé dans un profond sommeil.

Ils mirent pied à terre, et Henri courait à l'entrée, lorsque la cloche, s'éveillant doucement dans les airs, se mit à tinter pour sonner matines; il s'arrêta, leva les mains au ciel, et se jetant à genoux sur

là pierre, il répandit toute son âme devant Dieu en murmurant le nom d'Alice. Une sorte d'extase s'emparait de lui, les cieux s'illuminaient de splendeurs ineffables, un rayon de lumière et de paix tombait sur son front, des voix d'anges répondaient à sa prière, et de ses yeux jaillirent en abondance les larmes moins amères de la résignation.

— Allons, dit Fergus en le rappelant à lui, du courage, commandant, et songeons à la guerre! Elle prie pour vous, n'entendez-vous pas ces chants dans la chapelle?

Ils revinrent lentement vers Glennaël et firent une partie du chemin sans échanger une parole. Comme ils atteignaient aux plateaux qui dominent la vallée où est situé le château et d'où l'on découvrait la mer sous les premiers rayons de l'aurore, ils furent rejoints par une voiture de poste. C'était celle qui avait mené lady Eberton ; tout était consommé.

Fergus, qui l'avait reconnue et qui venait de le dire à son compagnon, comprit aussitôt ce qui se passait en lui, et lui indiquant l'Océan de la main :

— Tenez, capitaine, vive la mer! fit-il avec un sourire triste, la tête nous tourne, à nous autres, sur la terre ferme, comme l'on dit.

Puis, le voyant plus calme, il ne craignit pas de lui parler d'Alice et lui apprit comment il se faisait qu'il l'avait rencontré avec elle au château. Après leur séparation à Rochefort, pénétré des nouveaux devoirs que lui imposait la reconnaissance de lady Mary, il était revenu près d'elle et s'était fixé à Highléna, en l'absence de lord Georges, avec le projet d'y vivre et de s'y faire aimer. Mais il avait cru s'apercevoir bientôt que sa présence était acceptée plus que désirée. Il avait fait alors des démarches pour être incorporé dans les équipages anglais, qui allaient opérer sur les côtes de la Baltique. Malheureusement tous les cadres étaient pleins, il fallait attendre, et en attendant il se mit à voyager. Alice seule avait reçu la confidence de ses tristesses au départ, et par un retour de confiance, ce ne fut qu'à lui qu'elle communiqua directement, à son retour, et après la nouvelle de la mort de lord Georges, sa résolution de quitter le monde. Il chercha de toutes ses forces à combattre sa pensée, mais toutes ses dispositions étaient prises, elle fut inébranlable, lui fit jurer de favoriser sa retraite et le pria de l'accompagner à Glennaël, qu'elle désirait revoir, ainsi que d'autres lieux qu'elle avait aimés. Cette dernière preuve d'affection donnée, il devait retourner annoncer sa détermination à son frère dont elle craignait la tendresse s'il eût été instruit d'avance. Le souvenir de William pourtant ne la troublait pas seul, il était une autre personne dont elle redoutait la douleur et dont elle eût voulu prévenir les regrets et les plaintes.

— Cette personne, c'était vous, Henri! ajouta Fergus d'une voix altérée.

— Mais cette lettre? dit Henri avec tristesse.

— Cette lettre a été écrite il y a deux ans!

Le commandant se tourna brusquement vers lui comme pour demander une explication à ses regards.

— Pardonnez-moi, Henri, continua le jeune homme en lui prenant la main, et ne l'accusez pas. Vous vous rappelez une lettre que j'étais chargé de vous remettre lors de mon passage à Paris, au retour de mon premier voyage à Glennaël; c'est celle que vous avez lue il y a quelques heures. Mais alors je la croyais perdue, je l'avais oubliée et cet incident était sorti depuis longtemps de ma pensée, lorsque l'an dernier, en revenant de Rochefort, j'entraînai Georges dans mon ancienne chambre, pour pouvoir m'expliquer avec lui tout à l'aise. Je voulais le déterminer à partir pour l'Inde; hélas! je ne pouvais prévoir... lorsqu'aux premiers mots d'ouverture à ce sujet, je vis se rallumer toute la fureur de sa jalousie; il jura de ne jamais quitter sa femme, pour la punir de sa perfidie et d'un prétendu complot tramé contre son bonheur, assurait-il, dès avant son mariage. J'étais à bout d'instances, j'étais désespéré, prévoyant les nouveaux orages qui se préparaient pour la pauvre Alice, lorsqu'il se baissa tout à coup et ramassa un pli qui venait de glisser d'un vieux meuble, à demi brisé dans sa colère. A la vue de l'écriture, il pâlit, ouvrit l'enveloppe et lut avec agitation, puis se tournant vers moi avec une expression étrange :

— Je partirai, me dit-il.

Et il me tendit la lettre.

— Je partirai, reprit Georges, mais à une condition : jure-moi, Fergus, de remettre ce billet au commandant Mérédic, afin de prévenir toute rencontre entre lui et lady Eberton.

— Je lui fis le serment qu'il voulut, nous recachetâmes ce papier de ses armes, et maintenant j'ai tenu ma promesse envers elle et envers lui. Cette lettre, je vous l'ai donnée à lire, pour favoriser sa fuite en retenant vos pas. Mais ce n'était pas le monde qu'elle fuyait, c'était son cœur et vous, voilà la vérité.

Une heure plus tard, ils arrivaient au port. Un petit bâtiment en partait le soir pour Brest; ils prirent passage dessus et levèrent l'ancre au coucher du soleil. La soirée était douce et pure; ils se tenaient tous deux sur le pont et regardaient les côtes, qui semblaient fuir et commençaient à s'effacer dans l'éloignement. Bientôt les falaises, la vieille tour et les bois de Glennaël ne présentèrent plus qu'une masse grisâtre, vaporeuse, indécise. Puis la nuit vint, calme et brillante, et comme ils doublaient une pointe, ils aperçurent, se découpant sur

les profondeurs du ciel, le clocher du couvent qui renfermait Alice. La cloche sonnait lentement et leur envoyait à travers l'espace son adieu mélancolique. Fergus alors s'alla appuyer sur le bord, se pencha vers la mer et se prit à pleurer.

— Tenez, dit-il tout à coup en saisissant une rose fanée qu'il pressait convulsivement sur sa bouche, cette fleur est un jour tombée de son sein, vous la lui aviez donnée, et mes lèvres y ont cherché bien souvent la trace de ses larmes. Prenez-la, Henri, elle refleurira pour vous dans sa prière, ainsi qu'elle vous l'a dit.

Henri tressaillit, lui pressa la main avec ardeur et tous deux se mirent à regarder le ciel en silence.

Les étoiles leur versaient leur douce lumière, et ces rayons d'en haut semblaient chercher leur âme pour y porter la paix et la résignation. Il y a un silencieux langage entre les astres et les êtres qui souffrent, et ces étoiles, toujours brillantes et tranquilles à leur place : n'ont-elles pas aussi pour mission de nous dire qu'il est par delà l'horizon de notre vie terrestre une existence à l'abri des passions et des erreurs, ainsi qu'il existe, par delà les bornes de notre sphère et de son enveloppe obscurcie, des régions où ne pénètrent ni les tenèbres, ni les vents, ni le souffle des orages ?

LOUIS JOUBERT.

VOYAGE

AU VOLCAN DE SANTORIN

En mer, entre la Corse et la Sicile, 5 mars.

Depuis quelques semaines, l'île de Santorin, la plus méridionale des îles de l'Archipel et du royaume de Grèce, est le centre d'une action volcanique qui y donne naissance à des phénomènes semblables à ceux dont elle a été déjà cinq fois le théâtre depuis l'aurore des temps historiques. Au milieu de la rade de cette île, de nouveaux îlots, sous la poussée du feu central, sortent des flots, comme en 197 avant notre ère, en 46, 1573, 1650 et 1707. J'ai eu la bonne fortune d'être le premier à en annoncer la nouvelle à l'Académie des sciences, d'après les lettres et les journaux que j'avais reçus d'Athènes. Aussitôt l'Académie, frappée de l'importance d'un tel phénomène, a chargé un jeune savant particulièrement expérimenté en ces matières, M. Fouqué, qu'elle avait envoyé l'année dernière à l'éruption de l'Etna, de se rendre à Santorin pour observer toutes les circonstances du soulèvement et de l'éruption présente. Un de nos meilleurs géologues, M. de Verneuil, membre de l'Institut, a voulu faire aussi le voyage, en volontaire et à ses propres frais, avec M. Fouqué. Ces messieurs sont partis la semaine dernière, et s'ils ne sont pas encore, à l'heure qu'il est, arrivés à Santorin, ils doivent être bien près d'y atteindre. L'Empereur vient de me charger d'une mission rattachée à leurs travaux. Comme les phénomènes n'attendent pas, et comme ce sont les savants qui doivent être à leurs ordres, en deux jours j'ai fait mes préparatifs du départ, et avant-hier je me suis embarqué sur *le Niémen*, bateau à vapeur des Messageries impériales, en compagnie d'un jeune interne des hôpitaux de Paris, natif de Santorin et frère de l'agent con-

sulaire de France dans cette île, M. Da Corogna, que l'Académie des sciences envoie comme auxiliaire auprès de M. Fouqué.

En présence du phénomène lui-même je ne serai guère qu'un spectateur. Géologue seulement par occasion, je ne puis avoir la prétention de suivre, autrement que pour mon instruction personnelle et pour la satisfaction de ma curiosité, l'éruption du volcan de Santorin, qui sera si bien et si complètement observée par d'autres plus compétents. Mais je suis heureux de trouver cette occasion d'être le témoin d'un de ces grands et rares spectacles naturels qu'il est donné à bien peu d'hommes de contempler, d'un spectacle qui s'est produit cinq fois en deux mille ans, et que bien certainement aucun des vivants d'aujourd'hui ne reverra. C'est un souvenir solennel à enregistrer dans la vie. J'ai bon espoir, du reste, que mon voyage ne sera pas perdu pour la science. Sans compter que la Grèce est pour l'archéologie un champ véritablement inépuisable, et qu'en quelque point qu'on l'aborde, il y a ample moisson à y faire, l'île de Santorin, l'une des localités du monde hellénique les plus curieuses pour l'antiquaire comme pour le géologue, offre cette particularité que nulle part dans le monde les questions d'histoire et de géologie ne sont aussi étroitement liées. Les deux sciences ont besoin d'y marcher côte à côte et de s'y prêter un mutuel secours. Plusieurs fois déjà dans les âges historiques, je le rappelais tout à l'heure, on a vu s'y produire des phénomènes analogues à ceux de cette année, phénomènes qui ont donné naissance aux trois îlots volcaniques de Palæa, Mikra et Néa-Kamméni. Rechercher les documents qui permettent de reconstituer l'histoire de ces éruptions antérieures, en les contrôlant et les commentant par l'étude de l'éruption présente, essayer de déterminer la date d'apparition des diverses parties constitutives des trois îlots placés au centre de la rade de Santorin, tels sont les travaux d'une nature mixte pour lesquels je me trouve le plus spécialement préparé. Ce sont ceux qui m'occuperont principalement, avec l'examen des nombreuses antiquités de l'île, qui n'ont pas été étudiées depuis le voyage de Ross, en 1840 et 1841.

Mais mon voyage ne devra pas se borner à Santorin. Les soulèvements et l'éruption qui se sont produits sur ce point paraissent se rattacher à toute une série de phénomènes dont la Grèce aurait été et serait encore en ce moment le théâtre. On signale des tremblements de terre dans Péloponèse, l'apparition d'un nouvel écueil auprès du cap Matapan. J'aurai à faire une sorte d'enquête sur ces faits, à recueillir tous les renseignements qui peuvent s'y rapporter, de manière à ce que les maîtres de la science puissent les coordonner et en former un faisceau, d'où sortiront peut-être de nouvelles lumières sur la théorie de la terre. Il semble en effet que, depuis un an, toute la région volca-

nique de la Méditerranée soit en proie à l'une de ces convulsions climatériques qui paraissent se reproduire au bout de périodes assez régulières d'environ un siècle et demi. Au début de l'année passée, l'Etna s'est réveillé, après un sommeil de treize ans, par une des plus formidables éruptions dont on y ait gardé le souvenir. Au mois de janvier de cette année, les volcans boueux de la Sicile se sont mis en éruption. Le Vésuve présente les indices d'une commotion prochaine. Joignez à cela l'éruption sous-marine de Santorin et les tremblements de terre du Péloponèse, et vous aurez un ensemble de faits qui ne peuvent pas être sans intimes rapports entre eux. Mais, pour en établir le lien, il faut que chacun d'eux soit bien connu, et c'est cette connaissance précise que nous allons rechercher.

Le vapeur qui m'emporte avec M. Da Corogna, *le Niémen*, fait avec nous son premier voyage. C'est un de ces grands bateaux que la compagnie des Messageries impériales fait maintenant construire en vue des changements qui vont se produire dans les conditions de la navigation sur la Méditerranée quand le port de Brindisi sera complétement rouvert et quand le percement du mont Cenis sera terminé. L'antique Brindes redeviendra dès lors, par une force inévitable des choses, ce qu'elle était sous l'empire romain, le port universel d'embarquement pour l'Orient et même pour l'Inde et la Chine. En gagnant Brindisi par le chemin de fer, qui alors y transportera en 40 heures au plus, on fera sur le trajet d'Athènes, de Smyrne ou d'Alexandrie une telle économie de temps, en abrégeant les ennuis et les souffrances de la mer, que désormais tout le courant des voyageurs se portera sur ce point, abandonnant Marseille et Trieste. La compagnie des Messageries l'a si bien compris qu'elle vient tout récemment d'acheter à Brindisi d'énormes terrains pour y établir, dans quelques années, ses services de voyageurs et de poste, ne laissant à Marseille que le service des marchandises. C'est également dans cette prévision qu'elle fait maintenant construire des paquebots gigantesques, destinés principalement au transport des marchandises, et sur lesquels l'installation des voyageurs, ainsi que la rapidité de la marche, sont en grande partie sacrifiées à l'aménagement des ballots, auxquels on donne le plus vaste espace possible.

Si nous étions en été, si les voyageurs étaient nombreux à bord, dans l'étroit espace qui nous est réservé, nous nous trouverions empilés comme des harengs. Heureusement la plupart des touristes, craignant les gros temps et le mal de mer, n'osent pas encore s'aventurer dans une saison où le ciel est si variable et les traversées souvent si rudes. Je m'en réjouis, car je me suis toujours senti peu de goût pour la vie de phalanstère, et, dût-on me traiter d'égoïste et de sauvage, j'avoue que rien au monde ne m'est plus désagréable que

d'avoir à partager ma cabine avec un monsieur que je ne connais pas et que je ne reverrai jamais. Mais, pour cette fois, un pareil ennui n'est pas à craindre, car nous ne sommes en tout que trois passagers aux premières et quatre aux secondes. La traversée se fait donc, à ce point de vue, dans des conditions très-agréables, mais qui la rend vraiment charmante, c'est notre commandant. M. Giost est un officier de mérite, appartenant à la marine impériale, homme d'esprit, très-bon musicien et parfaitement aimable. Chaque jour je passe de longues heures à causer avec lui sur le pont ou dans sa cabine.

J'ai quitté Paris par un temps radieux et trouvé la Provence sous la pluie, mais embaumée de fleurs. Lorsque nous nous sommes embarqués, la mer paraissait très-calme de Marseille ; mais, aussitôt après avoir dépassé le château d'If, nous avons été pris par un vent de sud-ouest des plus violents, qui, pendant vingt-quatre heures, nous a fait rouler au delà de la mesure permise. Heureusement il n'a pas retardé notre marche, et hier, après avoir toute la matinée longé la côte de Corse, dont les montagnes étaient couvertes de neige et éclairées par un resplendissant soleil, nous entrions à quatre heures dans les bouches de Bonifacio. Bientôt nous saluions le sinistre écueil de Lavezzi, rendu célèbre par le désastre de *la Sémillante*. Ce n'est jamais sans une émotion profonde et sans un serrement de cœur que j'ai passé devant cette roche, jadis ignorée, où tant de vaillants soldats de la France, qui partaient rêvant la gloire du champ de bataille, ont été surpris dans leur sommeil par une mort obscure, loin des regards du pays. Au delà de la Corse, nous avons trouvé un temps plus paisible, et, si nous ne voyons plus aujourd'hui que le ciel et les flots, notre navigation se continue sans encombres et sans souffrances.

Messine, 6 mars.

J'ai vraiment une chance toute particulière pour cette ville. Je ne peux la traverser sans la trouver dans une situation anormale. En 1859, j'y assistais à l'une de ces émeutes par lesquelles le parti révolutionnaire préludait au renversement de la dynastie des Bourbons. En 1860, lorsque je me rendais en Orient, je trouvais Messine bombardée et semblable à une ville prise d'assaut ; revenant à la fin de la même année, je la voyais occupée par les bandes garibaldiennes, qui pressaient vigoureusement la citadelle où le vieux maréchal Fergola tenait haut et ferme le drapeau royal. Aujourd'hui j'y arrive au lendemain de l'élection de Mazzini. Toute la population est encore sens dessus dessous par les émotions de la lutte électorale. Les murailles portent les proclamations du candidat trop célèbre qui vient de réussir. Soyez sûr que nos journaux ne les publieront pas, et je n'ose

même les transcrire pour vous les envoyer. Ce qui y est dit de la France et de son souverain serait pourtant intéressant à connaître pour juger de la reconnaissance de cette Italie que nous avons affranchie au prix de notre sang ; je serais surtout curieux de voir comment nos journaux piémontistes parleraient de l'appel que l'agitateur y fait au souvenir des Vêpres Siciliennes. On n'entend dans les rues que les chants du parti le plus avancé, l'hymne garibaldien, ou bien la chanson de la chemise rouge,

Camiccia rossa, camiccia santa.

On ne saurait, du reste, sans l'avoir vu, se faire une idée de l'ardeur des passions révolutionnaires les plus exaltées dans cette ville et en général dans toute la Sicile. Aussi bien sous le régime piémontais que sous celui des Bourbons, la Sicile demeure frémissante. Ce qu'elle rêve, ce qu'elle poursuit, c'est toujours son autonomie. Cependant, il ne faut pas se le dissimuler, elle préfère encore le régime actuel à celui qu'il a remplacé. Si elle se sent toujours courbée sous une domination étrangère, elle voit le même joug peser sur Naples et du moins sa vieille haine y trouve une consolation. Mais celui qu est resté véritablement un dieu pour les Siciliens de toutes les classes, le héros national et populaire, c'est Garibaldi. Bien que six ans à peine en séparent, l'histoire du trop fameux condottiere et de l'expédition des Mille est complétement passée à l'état légendaire. Il y a bien peu de maisons ici où l'on ne voie son portrait pendu comme celui d'un saint, avec la sacrilége inscription : *Joseph Nicæanus redemptor Italiæ*. Si la campagne de Naples n'a pas coûté une seule amorce brûlée, si l'infâme trahison de Liborio Romano et de tant d'autres a miné le trône du jeune roi et ouvert aux bandes révolutionnaires les portes de sa capitale, nul ne s'en souvient plus. On se rappelle seulement que Garibaldi a conduit jusque dans Naples des régiments composés de Siciliens, et qu'avec eux il a renversé la monarchie napolitaine. L'autonomie a eu beau n'être pas le résultat de ces événements, pour les colères accumulées depuis si longtemps dans le cœur des Siciliens, ils ont été la revanche d'une oppression séculaire, et cette revanche s'est associée au nom de Garibaldi. Tel est le secret de sa popularité sans bornes, le secret de l'attachement de la Sicile aux hommes du parti le plus avancé.

Au point de vue purement matériel, ce pays a fait de très-grands progrès depuis la révolution. La ville a toutes les apparences de la prospérité ; le commerce grandit ; la police y est beaucoup mieux faite ; dans les rues on remarque une propreté autrefois inconnue. Une année encore et le chemin de fer reliera Messine à Palerme.

Mais dans l'ordre moral le spectacle n'est plus le même. La foi populaire est profondément ébranlée par les prédications de l'athéisme. Les photographies et les livres que l'on vend publiquement dans la ville ou que l'on vient nous proposer sur le bateau soulèvent de dégoût par leur révoltante obscénité. Que peuvent devenir les mœurs, déjà bien suffisamment corrompues de longue date, en présence d'un déluge de publications pareilles !

En vue de Cérigo, 7 mars.

Nous avions un retard assez fort hier en arrivant à Messine, aussi notre relâche y a-t-elle été très-courte. Partis à 2 heures de l'après-midi, nous avons longé de près la Calabre par un temps radieux jusqu'au cap Spartivento, contemplant sans presque avoir besoin de lorgnettes les magnifiques travaux d'art du chemin de fer qui bientôt conduira de Brindisi à Reggio, en contournant toute la pointe méridionale de l'Italie.

Je n'étais pas sans quelque appréhension devant le débouché de l'Adriatique, car c'est d'ordinaire la partie la plus rude de la traversée. Mais nous avons été vraiment favorisés par la Providence. Toute la nuit a soufflé un vent du sud-ouest grand frais, celui de tous qui pouvait être le plus favorable à notre marche, pas assez fort pour agiter sérieusement la mer, assez pour nous faire filer avec la rapidité d'une flèche. Toutes les voiles ont été déployées, et ainsi couverts de toile nous avons marché si vite qu'à un peu plus d'une heure de l'après-midi, aujourd'hui, nous nous sommes trouvés en vue de Navarin. Jamais je n'avais vu faire aussi rapidement la traversée de la Sicile aux côtes de Grèce.

Cette rapidité nous eût permis, si nous l'eussions voulu, d'arriver demain au Pirée vers 4 heures du matin au lieu de midi, qui est l'heure réglementaire. Mais le commandant Giost, ayant ainsi une forte avance, a consenti avec la plus extrême obligeance, dans l'intérêt de la science et de la navigation, à se détourner de sa route ordinaire et à retarder sa marche de quelques heures pour nous permettre de relever avec précision la place de l'écueil sous-marin, dont on signalait le soulèvement tout récent vers la pointe méridionale du Péloponèse, écueil sur lequel le pilote du *Niémen* avait déjà quelques notions.

En conséquence, notre bateau, arrivé devant le cap Matapan, a porté plus au sud, vers Cérigo. Bientôt une tache d'autre couleur que le reste des flots, apparaissant à la surface de la mer, nous a fait reconnaître ce que nous cherchions. Nous avons approché tout à côté, puis le bateau a stoppé pendant une heure environ, et, tandis que le commandant prenait les relèvements de latitude et de longi-

tude, on a mis le canot à la mer. J'y suis monté avec M. Da Corogna, le second et quatre matelots, pour aller donner quelques coups de sonde afin de constater bien exactement la nature du fond et sa hauteur. Ceci fait, nous sommes revenus, le canot a été remonté et nous voici de nouveau en route.

L'écueil que nous avons reconnu est situé par 36° 3′ 30″ de latitude nord et 20° 13′ de longitude est, le cap Matapan restant au nord 30° 30′ ouest et l'îlot Ovo, au sud de Cérigo, à l'est 3° 30′ nord. Il est purement rocheux, car les plombs de sonde en reviennent mâchurés, et sa profondeur est de 3m 65 sous l'eau. Cet écueil n'existait certainement pas il y a un an; il s'est soulevé depuis. Mais son soulèvement n'a pas coïncidé, comme quelques personnes l'avaient cru d'abord, avec ceux de Santorin et avec le tremblement de terre du Peloponèse. En effet, le 19 juillet 1865, ainsi qu'il appert d'un rapport du vice-amiral Smart à l'amirauté britannique, la barque anglaise *Vigilia*, capitaine George Yeoman, a touché sur cet écueil encore inconnu.

Un tel soulèvement d'une partie du sol sous-marin est un fait très-rare et d'un grand intérêt scientifique, mais dans ce cas l'époque et le lieu où il s'est produit ajoute encore à l'intérêt. On ne peut pas en déterminer la date d'une manière précise, mais elle est certainement postérieure à janvier et antérieure à juillet 1865; elle fournit donc comme un trait d'union entre la dernière éruption de l'Etna et les phénomènes actuels de Santorin, et montre que dans la région de la Méditerranée l'action des forces souterraines ne s'est pas arrêtée pendant cet intervalle. La question de lieu n'est pas moins curieuse. Comment ne pas se souvenir des recherches de M. Élie de Beaumont sur les directions que suit constamment l'action volcanique et ne pas voir ici une nouvelle confirmation de sa magnifique théorie du réseau pentagonal, lorsque, le compas à la main, on observe sur la carte que le point où a surgi l'écueil que nous venons de relever se trouve exactement à l'intersection de la ligne du soulèvement du Ténare avec une autre ligne qui, parallèle au cercle que M. Élie de Beaumont a appelé l'axe volcanique de la Méditerranée, passerait par les volcans de Santorin?

En arrivant sur la côte du Péloponèse nous avons retrouvé le calme qui, bien évidemment, ne nous quittera plus jusqu'au Pirée. Vous savez, vous qui à une autre époque les avez vus avec moi, combien sont beaux ces calmes des mers de Grèce. La mer n'a pas une ride et étincelle sous le soleil comme une nappe de métal en fusion. Des troupes de dauphins viennent jouer tout autour du navire et rappellent que c'est aux lieux mêmes où nous nous trouvons en ce moment que la mythologie plaçait la légende d'Arion. Nous longeons de très-

près les côtes, d'où nous arrivent des bouffées embaumées de toutes les senteurs du printemps.

Nous voici maintenant en vue de Cythère. Quel contraste entre ce nom, qui n'éveille que des idées de grâce et de volupté, et l'île sombre et nue auquel il appartient! L'aspect n'en annonce pas le séjour de Vénus, mais bien un repaire d'impitoyables forbans. Combien Watteau n'eût-il pas été surpris si, au moment où il venait de peindre son *Embarquement pour Cythère*, on lui eût montré Cérigo!

En vue de Salamine, 8 mars.

Encore quelques instants et nous serons arrivés. Depuis l'aube du jour, à mesure que nous marchons, nous voyons se dérouler un panorama dont chaque nom porte avec lui un souvenir de gloire ou de poésie. Le Taygète, le Cyllène, Hermione, Hydra, Calaurie qui vit le meurtre de Démosthène, Égine, Corinthe ont successivement passé sous nos yeux dans l'espace de quelques heures. Nous touchons maintenant à l'extrémité du golfe Saronique, le Pentélique, le Parnès et l'Hymette se dressent devant nous; on commence à distinguer l'Acropole et le Parthénon; le Pirée semble s'ouvrir à nous et nous n'avons déjà plus besoin de longues-vues pour reconnaître sur le rivage le tombeau de Thémistocle et celui de Miaoulis. Notre vapeur, sur une mer si calme qu'elle ressemble à un lac, s'avance rapidement en longeant la côte de Salamine.

Salamine! d'où vient que ce nom seul remue si profondément l'âme? D'où vient que nul de nous ne saurait demeurer insensible aux souvenirs de Salamine, non plus qu'à ceux de Marathon et de Platées? Est-ce uniquement une impression d'enfance, influence du bon Rollin et de ses enthousiasmes naïfs? Non, car c'est la seule de nos admirations scolaires qui résiste au progrès de l'âge, et qui, tandis que les autres s'effacent, grandit chaque jour. En étudiant plus sérieusement l'histoire, nous apprenons à douter de l'incorruptibilité de Démosthène, qui un jour se laissa acheter par Harpalus; de la vertu de Phocion, qui n'était qu'un sage politique, conseillant de céder au plus fort et de trouver sa raison la meilleure; de la piété avec laquelle Paul-Émile faisait tous les matins sa prière à Jupiter Capitolin; du désintéressement des Gracques, patriarches du socialisme; de la grande âme de César, qui n'était qu'un Catilina de génie et dont l'exemple a enfanté tous les despotismes modernes; du patriotisme de Brutus, ambitieux à Rome et usurier avide dans les provinces; du libéralisme des républicains de Rome, qui voulaient pour eux seuls une liberté achetée au prix de l'esclavage du monde, etc., etc.; mais plus nous étudions l'histoire, plus la lutte de la Grèce

contre les Perses s'illumine d'une auréole de gloire et de splendeur.

C'est qu'à Marathon, à Salamine et à Platées, il ne s'agissait pas seulement de savoir si Athènes et Sparte payeraient ou non un tribut au Grand Roi et reconnaîtraient son autorité suzeraine. En même temps que celle de leur indépendance propre, les Grecs défendaient la cause éternelle de la liberté et de l'indépendance de l'homme. Si les arts, les lettres, les sciences, la civilisation tout entière, ont triomphé de la barbarie et se sont développés dans le monde, si l'univers n'a pas été écrasé dans l'avilissante servitude des monarchies de l'Asie, si l'homme a religieusement conservé dans son cœur les idées de patrie et de liberté, si la raison naturelle et la réaction de la conscience ont sapé l'édifice monstrueux et immoral du grossier panthéisme venu des bords de l'Euphrate et du Nil dans les sanctuaires païens, si la parole du Christ a trouvé sur la terre des âmes prêtes à la recevoir et où le bon grain pouvait germer, nous le devons aux combats des Hellènes. Le jour où l'avalanche de la barbarie asiatique fut arrêtée à la même heure par Thémistocle sur les flots de Salamine et par Gélon dans les plaines d'Himéra, a été, avant la naissance de l'Homme-Dieu, le jour de tous le plus décisif pour les destinées du monde ; le souvenir n'en est pas particulier à la Grèce, il appartient à tous les peuples civilisés.

Bien des batailles ont été livrées sur la terre et sur la mer, batailles où se sont abîmés des empires, et où des peuples ont trouvé l'aurore de leur existence ; bien des grandes armées ont été anéanties par les hommes ou par la main de Dieu, vengeur du faible opprimé, bien des flottes ont disparu au souffle de l'ange des combats ; l'histoire se compose en grande partie d'événements de cette nature. Mais au milieu de ces annales indéfiniment renouvelées des luttes de l'humanité, deux noms brillent par-dessus tous les autres d'un éclat ineffaçable, Salamine et Lépante. Ce sont les grandes journées de la civilisation contre la barbarie, de la lumière contre les ténèbres, de la liberté contre l'oppression. Des événements plus bruyants au moment où ils se sont accomplis, et que l'on croyait destinés à changer la face du monde, disparaîtront de la mémoire des peuples ; mais, tant qu'il demeurera des hommes sur la terre, ceux-là ne seront pas oubliés. Vivants, comme aux premiers jours, ils enflammeront encore les âmes généreuses et resteront les immortels symboles du dévouement à la liberté et à la patrie, quand les noms d'Alexandre, de César, de Charlemagne et de Napoléon seront passés dans le lointain fabuleux dont les nuages enveloppent celui de Sésostris.

Athènes, 9 mars.

En arrivant ici je n'ai plus reconnu l'Attique telle que je l'avais

vue à d'autres époques. Cette terre qui dans l'été semble s'envoler tout entière en poussière, où tout est brûlé, rôti par le soleil, où l'on ne voit que des roches et où l'on croirait qu'aucune végétation ne peut se développer, est maintenant couverte d'une verdure dont l'intensité ne saurait se décrire. La campagne n'est qu'un immense parterre de fleurs. Les rochers les plus secs et les plus stériles sont revêtus d'un manteau d'asphodèles aux fleurs d'un blanc rosé, de cyclamens et d'anémones de toutes les nuances. Sur les pentes de l'Acropole les ficaires forment de véritables tapis de velours rouge. Jusqu'à présent je pensais que le printemps des poëtes n'existait que dans leurs vers. Je vois aujourd'hui que ce n'est pas une fiction, mais une réalité ; seulement c'est dans ces contrées qu'il faut venir le chercher. Le printemps est la véritable saison de l'Orient ; celui qui ne l'a pas vu à cette époque de l'année, ne peut se faire une idée suffisante de son incomparable séduction.

Depuis trois ans que je n'avais visité Athènes, j'ai trouvé que la ville, malgré toutes les agitations politiques, avait fait de nouveaux progrès. Il y a beaucoup de maisons nouvelles ; les rues se sont régularisées, l'éclairage au gaz s'est étendu. L'édifice de l'Université, demeuré pendant tant d'années dans un état de provisoire et d'inachèvement, est maintenant terminé, et, sans contredit, c'est la plus élégante construction de l'Athènes moderne. Un véritable palais s'élève sur la route de Patissia pour l'École des arts et métiers (Πολυτεχνικὸν σχολεῖον) ; à la fin de l'année il sera ouvert aux élèves. Si le baron Sina, par mauvaise humeur de n'avoir pas vu se réaliser certains rêves de couronne qu'il faisait pour quelqu'un qui le touche de très-près, a suspendu depuis trois ans les travaux de l'Académie que le testament de son père l'obligeait à bâtir, en revanche Athènes possédera bientôt un musée et les étrangers ne pourront plus lui adresser le reproche, jusqu'à présent trop mérité, de laisser dépérir tant de chefs-d'œuvre faute d'un abri. Déjà l'on a presque achevé dans la partie basse qui termine l'Acropole, derrière le Parthénon, le bâtiment où doivent être conservés les fragments de sculpture découverts dans le déblayements de la citadelle de Minerve. Sans doute il eût été à désirer qu'aucune construction moderne ne s'élevât sur l'Acropole, où bâtir paraît presque un sacrilége. Mais on ne pouvait continuer indéfiniment à laisser exposés aux injures de l'air tant de morceaux de premier ordre pour l'art et l'histoire, qui ne souffraient que trop réellement, et en même temps les débris trouvés à l'Acropole eussent perdu beaucoup de leur intérêt à en être enlevés. Du moins la construction que l'on élève a été fort intelligemment conçue pour ne pas se voir de l'extérieur et ne nuire en rien à l'effet d'ensemble des monuments.

Mais une ville qui a grandi depuis trois ans bien plus encore qu'Athénes est le Pirée. En y débarquant hier je remarquais de nombreuses cheminées d'usines, dont autrefois il n'y avait pas la moindre trace. Si les choses continuent à suivre le même cours, en peu d'années le Pirée sera devenu une ville industrielle importante. Au reste le changement le plus saillant et le plus heureux dans ce pays, changement dont en 1863 j'avais observé les premiers symptômes, est la tendance à entrer dans les voies de l'industrie. La Grèce est admirablement placée pour devenir un pays d'industrie; car elle a l'un des plus grands marchés de consommation du globe ouvert à ses portes; aussi peut-elle trouver dans cette voie la source d'immenses richesses. J'aurai sans doute l'occasion de revenir plus tard et avec plus de détails sur ces débuts de développement industriel en Grèce, ce ne pourra être qu'après un séjour plus prolongé qui m'aura permis de recueillir toutes les informations nécessaires. Pour le moment je me borne à constater le fait général et à enregistrer une première impression.

Il m'est également impossible de vous parler de la situation politique du pays. Je cherche à m'en rendre compte, je glane des renseignements de tous les côtés, mais il me faudra quelque temps pour être bien au courant et arriver à me faire une opinion. Ce que je puis cependant vous dire dès à présent, c'est que les choses sont loin d'en être au point où prétendent les journaux d'Occident. A les en croire, ce pays serait à la veille d'une nouvelle révolution; il n'en est rien, et le jeune roi peut dormir tranquille dans son palais. Sans doute la Grèce traverse une crise fort grave et qui ne touche pas encore à son terme; mais cette crise a principalement sa source dans l'expérience impossible que le pays tente depuis dix-huit mois d'un régime constitutionnel avec une seule assemblée, sans le contrepoids indispensable d'une seconde chambre. C'est ce vice radical de la Constitution de 1864, bien plus que les défauts des Grecs et les intrigues de leurs *politiciens* (pour me servir du terme américain qui s'applique si parfaitement à ce pays) qui renferme le nœud de la situation présente, la cause des difficultés qui s'opposent à l'établissement d'un pouvoir stable. La nation commence à s'éclairer à ce sujet; mais elle ne l'est pas encore complétement, et il faut, avant de voir les choses se régler d'une manière définitive, que l'expérience se prolonge encore quelque temps. Je le répète, c'est plus tard que je reviendrai à fond sur cette question; ma grande préoccupation pour le moment est d'arriver à trouver les moyens de gagner Santorin le plus tôt possible, et ce n'est pas chose facile. La compagnie des bateaux à vapeur grecs a bien un service sur Santorin, mais il n'a lieu que deux fois par mois et je suis arrivé ici le lendemain de son départ. Presque

tous les bâtiments de guerre stationnés au Pirée se sont rendus à Santorin pour être à portée de secourir la population si l'île même était menacée ; les uns s'y trouvent encore et les autres en reviennent à peine ; il n'est question pour aucun d'un départ prochain vers les Cyclades. A Messine nous avions appris que le roi devait au bout de peu de jours se rendre lui-même à Santorin pour voir le phénomène ; une canonnière à vapeur de la marine hellénique, *la Salaminia*, était prête pour le transporter avec sa suite, et je fondais quelque espoir sur cette occasion. Mais la venue de la mission extraordinaire chargée de notifier la mort du roi Léopold et l'avénement de son fils ont fait remettre indéfiniment ce projet. Sans doute, lorsque aujourd'hui j'ai été admis à présenter au roi mes hommages, il a eu la bonté de me proposer avec une grâce charmante d'attendre quelques jours pour l'accompagner, ayant l'intention, m'a-t-il dit, d'effectuer son voyage la semaine prochaine. Mais l'excursion projetée me paraît maintenant trop peu certaine pour que je puisse régler mes plans sur sa perspective. J'ai donc cru plus prudent de décliner l'offre royale, tout en demeurant très-reconnaissant.

Vous allez sans doute me demander des détails sur le jeune souverain de la Grèce, mais je ne l'ai vu que bien peu de temps dans cette audience. Lorsque je lui avais été présenté en 1863, le lendemain de son entrée dans sa capitale, il était encore un enfant ; aujourd'hui c'est presque un homme. En trois ans il a grandi de toute la tête, mais je crains que sa santé n'en ait un peu souffert, car il est d'une extrême maigreur ; un poëte oriental le comparerait sans aucun doute à un peuplier. Il a toujours la même bonne grâce, la même séduction de manières, le même air de franchise et de loyauté qui révèle en lui le fils de ce pays dont on disait naguère avec tant de justesse qu'il a « le tempérament vertueux. » George Ier paraît s'être fort attaché à son pays d'adoption, qu'il ne songe aucunement à quitter, bien qu'on en dise dans la presse européenne. Il porte très-haut le sentiment de la dignité nationale et dans les dernières crises, c'est un hommage que lui rendent tous les partis, il a montré du caractère et de la fermeté. Mais il est bien jeune encore et n'a pas jusqu'à présent pris le goût des affaires. Aussi se tient-il de la façon la plus stricte dans son rôle de prince constitutionnel « régnant et ne gouvernant pas, » signant tout ce que lui apportent ses ministres et s'abstenant d'action personnelle.

Je ne vous ai pas encore parlé des monuments ; vous pensez bien cependant que c'est pour eux qu'a été ma première visite. Je n'étais pas depuis deux heures à Athènes que déjà je montais à l'Acropole pour revoir ces ruines sublimes que je ne me lasse pas de contempler et qui produisent toujours sur moi la même impression

qu'au premier jour. Les deux nouveautés archéologiques d'Athènes sont aujourd'hui les fouilles de l'Haghia Trias et celles du théâtre de Bacchus. Je les avais vues il y a trois ans, à leur début ; elles sont maintenant terminées et j'ai passé déjà beaucoup de temps à les étudier.

A l'Haghia Trias, en dehors de la ville, vers l'emplacement de l'ancienne Porte Dipyle, où venait aboutir la Voie Sacrée qui conduisait à Eleusis, un ouvrier qui cherchait du sable trouva, dans l'été de 1863, plusieurs monuments funéraires antiques encore en place sous un monticule, qui paraît être le reste de l'*agger* sur lequel Sylla monta ses machines pour battre en brèche les murailles d'Athènes. Bien que l'on fût alors en pleine révolution, la Société archéologique acheta aussitôt le terrain, qu'elle a fait déblayer de la manière la plus intelligente. Grâce à ces fouilles, Athènes possède désormais un fragment de voie des tombeaux, garnie de tous ses monuments intacts, comme celle de Pompéi. Le joyau des découvertes de l'Haghia Trias est une grande stèle ornée d'un bas-relief représentant un guerrier à cheval qui terrasse un combattant à pied. Il lève son bras comme pour frapper de sa lance l'ennemi vaincu : celui-ci, renversé sur son bouclier, offre dans son visage une expression de douleur contenue et de résignation virile, qui est admirable à voir et contraste avec l'expression de triomphe du jeune vainqueur. Rien de plus beau et en même temps de plus vivant que cette sculpture, où respire le souffle grandiose de l'école de Phidias. Le torse du guerrier abattu est modelé avec autant de science et de vérité que celui de l'Ilyssus des frontons du Parthénon ; le cheval, tout à fait du même type que ceux de la frise des Panathénées, semble vivre et sortir de la pierre, on l'entend hennir, on le voit se cabrer. Ce bas-relief est sans contredit une des plus admirables sculptures que le sol de la Grèce ait rendues depuis son affranchissement ; sa beauté seule lui mériterait une admiration universelle, mais il doit un intérêt de plus à cette circonstance tout exceptionnelle qu'il a sa date précise, 35 ans après la mort de Périclès, et se rattache à un événement de l'histoire. On lit en effet sur la base de la stèle cette simple inscription : « Dexi-
« léos, fils de Lysanias, du dème de Thoricus, né sous l'archontat
« de Tisandre et mort sous celui d'Eubulide ; un des cinq cavaliers
« de la bataille de Corinthe. » La bataille de Corinthe, perdue par les Athéniens en 394 avant l'ère chrétienne et dans laquelle Platon, âgé alors de 35 ans, se distingua d'une manière toute spéciale, est longuement racontée par Xénophon. Elle fut très-sanglante et plus de cinq cavaliers y périrent. Ces cinq, qu'il suffisait de désigner par leur nombre pour les faire reconnaître de tous et pour faire leur éloge, s'étaient donc bien évidemment illustrés par quelque trait

mémorable de courage et de dévouement. Peut-être est-ce à eux que s'applique une éloquente épitaphe de l'Anthologie : « Salut, braves « jeunes gens, l'élite des Athéniens, excellents cavaliers que la « guerre a gratifiés d'une gloire immortelle ! Pour votre belle patrie « vous avez sacrifié votre jeunesse en affrontant des milliers de « Grecs. »

Les fouilles du théâtre de Bacchus ont été commencées en 1862 par un architecte prussien, M. Strack, qui y a fait les premières découvertes, puis bientôt après reprises par la Société archéologique d'Athènes. Interrompues pendant trois ans à la suite de la révolution d'octobre, elles viennent d'être enfin terminées, et les ouvriers de la Société archéologique fouillent maintenant le portique, bâti par Eumène, roi de Pergame, qui reliait ce théâtre à l'Odéon d'Hérode Atticus, déblayé en 1858. Malheureusement toute la partie supérieure du théâtre a été détruite dans le cours des siècles, on n'en voit plus que la courbure dessinée sur le flanc de l'Acropole, et par-ci par-là quelques gradins mutilés. Mais en revanche toute la partie basse, que couvraient des masses de terres éboulées, a été retrouvée dans un état très-remarquable de conservation. La scène et l'orchestre sont presque intacts, ainsi que les gradins inférieurs, dont les deux premiers rangs sont occupés par une série de siéges de marbre destinés aux personnages investis des hautes fonctions politiques ou sacerdotales qui donnaient droit de *proédrie*, c'est-à-dire de préséance aux jeux et aux cérémonies publiques. Au centre est celui du grand prêtre de Bacchus, décoré d'admirables sculptures ; la place d'honneur devait en effet lui appartenir dans le théâtre placé sous le patronage du dieu dont il était le ministre. Les autres siéges s'échelonnent autour du sien dans l'ordre d'importance de ceux qui les occupaient et dont chacun porte le titre gravé sur sa face antérieure. De cette manière on a non-seulement la série complète des hautes magistratures et des sacerdoces d'Athènes, mais encore leur rang de préséance réciproque.

C'est avec une impression de respect que l'on entre dans cette enceinte qui vit représenter les chefs-d'œuvre d'Eschyle, de Sophocle, d'Euripide, d'Aristophane et de Ménandre, et où retentirent même plus d'une fois les grandes voix de Démosthène et d'Hypéride, car l'assemblée populaire se tenait souvent au théâtre, de préférence au Pnyx. Malheureusement, du théâtre de Bacchus de la grande époque, il ne reste plus que l'emplacement ; toutes les constructions que l'on voit sont de date récente. Les gradins ont été remaniés dans leurs divisions sous Hadrien ; la scène, décorée de bas-reliefs plus anciens, mis en œuvre de la façon la plus maladroite, a été refaite vers le temps de Septime Sévère par un certain Phædrus, fils de

Zoïle, investi des fonctions d'archonte éponyme, car jusqu'au règne de Justinien, le respect pour la gloire d'Athènes y avait fait conserver par les Romains un simulacre de gouvernement autonome et républicain. La disposition de l'orchestre a été modifiée, également sous l'empire, pour que l'on y pût faire combattre quelques couples de gladiateurs. En effet, ce plaisir barbare avait fini par s'introduire à Athènes, malgré la généreuse protestation du philosophe qui s'écriait : « Renversez d'abord l'autel de la Pitié, » et Philostrate nous apprend que les spectacles des gladiateurs avaient remplacé dans le théâtre de Bacchus la représentation des œuvres des grands poëtes.

Mais lorsque assis sur les gradins du théâtre on contemple l'admirable vue du golfe Saronique, l'esprit oublie bien vite ces misérables vestiges des âges de décadence pour se reporter vers les temps de la splendeur d'Athènes. L'imagination repeuple l'enceinte, relève la scène avec la pompe de son architecture, y replace les acteurs et croit y entendre résonner encore les plaintes d'Antigone, les imprécations d'Œdipe, les cris d'Hécube lorsqu'on arrache de ses bras sa fille destinée au supplice, ou bien encore les larmes de rage de Xerxès rentrant vaincu dans son palais.

9 au soir.

Je descends de l'Acropole où j'étais monté de nouveau et où je suis resté longtemps à rêver, appuyé contre une des colonnes du Parthénon.

C'était l'heure, incomparable dans l'Attique, où le soleil, au moment de disparaître derrière l'horizon, s'allume d'un éclat plus brillant encore qu'au milieu de sa course. L'antique Hélios régnait dans toute sa splendeur, selon la belle et poétique expression des modernes Hellènes. Son disque, dont les regards pouvaient à peine supporter la lumière, semblait reposer sur la cime des montagnes de Mégare, enveloppées d'un nuage d'or. Les derniers rayons de l'astre du jour venaient frapper comme des flèches de feu les édifices immortels élevés par Mnésiclès et par Ictinus : sous leurs baisers le marbre lui-même, s'illuminant d'une teinte vivante, semblait s'animer et palpiter, et les vierges du Pandrosium, éternellement immobiles dans leur chaste vénusté, paraissaient prêtes à descendre des murailles pour commencer les chœurs de la danse en l'honneur de Pallas. Les montagnes qui, formant un cirque gigantesque, entourent Athènes et la plaine de la Cécropie, se teignaient des couleurs les plus éclatantes et les plus diverses. Sur le Parnès, dont la cime couronnée de sapins et la grandiose crevasse qui le partage en deux dans toute sa hauteur, semblent dessinées par le plus habile des paysagistes,

s'étendait une vapeur violette, dont la teinte rappelait celle de l'antique pourpre tyrienne. Le Pentélique, pareil au fronton d'un temple bâti par des géants, baignait dans l'azur; enfin l'Hymette faisait oublier ses formes molles et un peu indécises par les merveilleux reflets roses dont se coloraient ses rochers. Pas un souffle de vent ne venait troubler les flots du golfe, pareils à une nappe de plomb fondu, sur lesquels se détachaient comme des masses sombres les crêtes abruptes d'Égine et de Méthana. Au delà de cette mer paisible, à l'extrémité de l'horizon, l'œil découvrait les montagnes du Péloponèse, dont les formes s'estompaient sur le ciel, déjà noyées dans les brumes du crépuscule. Toute agitation était suspendue dans la nature, et l'homme seul continuait le mouvement de sa vie toujours active comme pour témoigner de cette loi divine qui le condamne à ne manger son pain qu'à la sueur de son front. Du pied de la colline, les mille bruits confus de la ville s'élevaient jusqu'aux temples déserts et contrastaient avec le silence répandu tout à l'entour.

Athènes, 10 mars.

J'ai trouvé l'occasion que je cherchais pour gagner Santorin, et je pars ce soir avec l'espérance d'arriver rapidement au but de mon voyage. M. le baron Testa, ministre d'Autriche dans cette ville, a eu, lui aussi, la curiosité d'aller voir le phénomène que plusieurs de ses collègues ont également été observer. Il se rend donc à Santorin sur un petit bâtiment de la marine impériale autrichienne, avec toute sa famille, et il a eu l'extrême obligeance de me proposer de l'accompagner, ainsi que M. Da Corogna. J'emmène, en outre, avec moi le meilleur photographe d'Athènes, M. Démétrius Constantin, qui prendra pour la mission une série de vues de l'éruption dans ses différentes phases.

Mais au moment d'aller ainsi commencer mon rôle d'observateur, je crois utile de vous esquisser rapidement l'histoire des débuts du phénomène actuel. Ce sera une introduction indispensable aux remarques que je ferai sur les lieux. A Santorin même je ne pourrai pas en savoir plus long qu'ici sur les faits déjà passés, car j'ai eu, pendant ces trois jours, communication de tous les rapports officiels, et connaissant déjà les lieux par avance, puisque j'ai déjà visité l'île il y a six ans, il m'a été facile de replacer dans leur cadre les incidents racontés dans ces rapports.

Si vous jetez les yeux sur une carte, particulièrement sur celle de l'amirauté anglaise, la meilleure de toutes, vous verrez que l'île de Santorin représente assez exactement la figure d'un croissant. Avec l'îlot d'Aspronisi et l'île de Thérasia, dont la forme est analogue à la

sienne, elle dessine comme un anneau interrompu au nord-est et au sud-ouest, qui enferme une rade d'environ trois lieues de diamètre, énorme cratère volcanique rempli par les eaux de la mer. C'est au centre de cette rade que s'élèvent les trois îlots brûlés ou Kammènes, sortis des flots en 197 avant notre ère, 1573 et 1707. Le plus grand et le plus central est Néa-Kamméni, produit de l'éruption de 1707, îlot de forme allongée courant du nord au sud et présentant à son extrémité méridionale un cône de scories haut de 100 mètres, que couronne un vaste cratère éteint depuis plus de 150 ans. En avant de ce cône, deux coulées de lave projetées dans la mer enferment le port de Voulcano, lequel, avec la petite anse de Saint-Georges, située sur le flanc occidental de Néa-Kamméni, est le seul point où les bâtiments pussent mouiller en toute sécurité jusqu'à présent dans la rade de Santorin. C'est dans ce port de Voulcano que se produisaient les dégagements sulfureux qui donnaient à l'eau de la mer la curieuse propriété de nettoyer avec rapidité le doublage en cuivre des navires, en tuant les coquillages et les plantes qui s'y étaient attachés. Sur le côté est du port de Voulcano s'était bâti depuis peu d'années un assez gros village de plaisance, où pendant l'été les riches habitants de Santorin s'en allaient prendre les bains de mer.

Après ces indications sommaires sur le théâtre du phénomène volcanique de cette année, je puis vous résumer ses principales phases jusqu'à présent, de manière à n'avoir plus à y revenir lorsque je vous décrirai ce que je verrai de mes propres yeux.

Les premiers indices du mouvement éruptif se sont révélés les 28 et 29 janvier dernier par plusieurs légères secousses de tremblement de terre ressenties dans l'île même de Santorin, mais qui n'y ont produit aucun dégât matériel. Le 30 on commença à observer dans la partie méridionale de Néa-Kamméni des mouvements lents, mais très-marqués du sol, accompagnés d'un bruit souterrain comparable au roulement du tonnerre, mouvements par suite desquels les maisons du village de Voulcano commencèrent à se lézarder et bientôt menacèrent ruine. Daus la matinée du 31, les bruits souterrains redoublèrent d'intensité ; en même temps l'eau de la mer, dans le port de Voulcano, prenait une teinte blanche de lait et sa température s'élevait d'une manière sensible ; on voyait se dégager à la surface une multitude de bulles de gaz qui répandaient dans l'air une très-forte odeur d'acide sulfhydrique. Vers le soir, le sol de la pointe où était bâti le village de Voulcano commence à s'affaisser rapidement, et les quelques familles qui l'habitaient s'enfuient épouvantées chercher un refuge à Santorin. L'affaissement est d'abord de 60 centimètres en deux heures, puis il se ralentit un peu et n'est plus que de 10 centimètres par heure.

A cinq heures du matin, le 1er février, on voit distinctement des flammes rouges, hautes de 3 à 4 mètres, s'élever de la côte ouest du port Voulcano et de la mer voisine. Le bouillonnement de la mer, produit par des dégagements gazeux, s'accroît de plus en plus et la température s'en élève tellement que les poissons flottent tout cuits à la surface des eaux, qui prennent une couleur rouge due à du chlorure de fer en dissolution. Vers le milieu du jour, une profonde fissure se produit dans le sol de la partie sud-ouest de Néa-Kamméni, depuis le fond du port Voulcano jusqu'au canal qui sépare Néa de Palæa-Kamméni. De cette fissure s'élèvent des vapeurs sulfureuses tellement intenses qu'elles mettent en fuite les troupes de goëlands et d'autres oiseaux de mer accourus pour se repaître des poissons morts. Le sommet du cône de Néa-Kamméni se déchire également; des blocs énormes s'en détachent et roulent le long des pentes jusqu'à la base. En même temps quatre petits lacs d'eau douce se forment à l'est du port Voulcano.

Les flammes reparaissent au même point que la veille pendant la nuit suivante et celle du 2 au 3. La journée du 2 n'est marquée que par la continuation des mêmes phénomènes, qui vont en augmentant toujours d'intensité. Le 3 au matin le sol du côté occidental du port Voulcano devient brûlant : un nuage de vapeur s'échappe de la mer avec un bruit aigu. Bientôt il est remplacé par une fumée rougeâtre, et les officiers de la canonnière hellénique *Plixaura*, envoyée sur les lieux, constatent dans le port Voulcano, près de sa rive occidentale, l'existence d'un récif sous-marin qui s'élève progressivement avec une grande rapidité et dont le sommet n'est plus qu'à une brasse de distance de la surface des eaux. A la tombée de la nuit l'écueil sous-marin devient île et émerge du milieu des flots. L'affaissement du sol du village de Voulcano était alors de 3 mètres et une partie des maisons se trouvaient ainsi enfoncées dans la mer.

L'île nouvelle, baptisée du nom d' « île du Roi-Georges, » grandit pendant toute la journée du 4 février sans convulsions violentes Le 5, elle forme un monticule de 70 mètres de longueur, 30 de largeur et 20 de hauteur. Sa plus grande longueur est dirigée dans l'axe du port Voulcano, c'est-à-dire du nord au sud. Les blocs d'une roche volcanique noire et compacte qui recouvrent sa surface sont sans cesse rejetés du centre vers la périphérie, comme si le développement de l'îlot se faisait par son centre. Ceux de ces blocs qui tombent tout autour sont remplacés par d'autres dont la température est de plus en plus élevée, si bien que les blocs noirs et froids qui ont paru d'abord font place à des masses incandescentes et le monticule tout entier devient lumineux dans l'obscurité. Des flammes se dégagent sur toute sa surface, mais plus particulièrement à son sommet. Ces flammes,

dit dans un rapport au sous-préfet le savant docteur De Cigallas de Santorin, seul observateur de l'éruption dans ses débuts, ces flammes « sont évidemment produites par des dégagements de gaz combus-« tibles, au milieu desquels une action mécanique projette d'imper-« ceptibles molécules de matière incandescente. Ces molécules colo-« rent les flammes en rouge à leur base, mais à leur sommet elles « sont bleuâtres comme celles d'un gaz en combustion. »

Le 6, le monticule de nouvelle formation, continuant à se developper, se réunit à Néa-Kamméni, dont il ne constitue plus désormais qu'un simple promontoire. C'est le même jour qu'on signale dans le Péloponèse un tremblement de terre ressenti particulièrement à Patras et à Tripolitsa ; les secousses auraient duré vingt secondes, dirigées d'est en ouest et accompagnées de bruits souterrains. A mon retour des Cyclades, j'irai dans le Péloponèse pour recueillir des renseignements précis sur ce tremblement de terre.

Le 7 février, quatre jours après sa première apparition, le promontoire du Roi-Georges atteignait 150 mètres de longueur, 60 de largeur et 30 de hauteur. Le 8, quelques symptômes d'éruption prochaine se manifestent à l'occident de la pointe sud-ouest de Néa-Kamméni, nommée Phléva, dans le canal entre cette île et Palæa-Kamméni. La mer y devient très-chaude et fortement colorée en jaune verdâtre; des dégagements gazeux s'y produisent en grande abondance. Le lendemain ces manifestations augmentent encore d'intensité ; au milieu de la journée on voit même la mer commencer à tournoyer sur une étendue d'environ 30 mètres carrés et former un tourbillon en entonnoir d'où s'élèvent jusqu'à 2 mètres de hauteur quelques petites projections scoriacées. Le même jour arrive à Santorin, sur la canonnière *Aphroëssa*, une commission scientifique envoyée par le gouvernement grec pour étudier le phénomène volcanique. Elle commence aussitôt ses observations et désormais nous possédons une double source d'informations sur les faits qui se produisent.

Jusqu'au 13 février les phénomènes ne changent pas de nature et suivent leur développement régulier. A cette date, le promontoire du Roi-Georges ne se borne pas à remplir entièrement le port Voulcano ; il en dépasse l'ouverture d'environ 60 mètres et, de plus, s'étendant sur la rive orientale jusqu'au pied du cône de Néa-Kamméni, il recouvre les petits lacs d'eau douce formés au commencement de l'éruption et rapidement devenus saumâtres. En même temps il devient le point de départ de détonations accompagnées de jets de petites pierres incandescentes, dont la fréquence et l'intensité sont plus marquées chaque jour. Jusqu'alors le développement de ce promontoire s'était produit dans des eaux peu profondes ; aussi avait-il marché avec une grande rapidité. A dater de ce moment, son extrémité

atteint des fonds de 45 brasses ; aussi la partie hors de l'eau ne grandit-elle plus qu'avec lenteur. En même temps, l'action volcanique, ayant trouvé une autre issue, se divise.

C'est en effet dans la journée du 13 février qu'à 50 mètres à l'ouest du cap Phléva surgit un second îlot, auquel on donne le nom d'Aphroëssa, en l'honneur du bâtiment qui porte la commission grecque. Les blocs de lave qui constituent cet îlot au moment de son apparition, de même que ceux qui s'étaient montrés les premiers lors de l'émergement du promontoire du Roi-Georges, portent à leur surface des huîtres et d'autres mollusques. L'Aphroëssa se développe plus lentement et surtout plus irrégulièrement que n'avait fait l'autre îlot ; le jour de son apparition, elle s'enfonce et reparaît alternativement trois ou quatre fois ; elle ne devient stable qu'à la fin de la journée. Le canal qui la sépare à ses débuts de Néa-Kamméni a 17 brasses de profondeur.

Du 13 au 20 février on ne signale aucun incident saillant, si ce n'est une forte détonation sur le promontoire du Roi-Georges dans la soirée du 15. La journée du 20 est marquée par une explosion terrible, qui produit de grands malheurs et répand une terreur sans bornes dans tout l'Archipel aussi bien qu'à Santorin. A neuf heures et demie du matin, une forte colonne de fumée s'élève tout à coup avec grand bruit. En même temps, une pluie de blocs incandescents. dont quelques-uns dépassent deux mètres cubes, commence à tomber dans toutes les directions jusqu'à une distance de 300 mètres de son point de départ. La commission grecque, qui se trouvait dans son observatoire installé au sommet du cône de Néa-Kamméni, est dispersée par l'explosion ; deux de ses membres sont blessés, et l'un, M. Pallascas, assez grièvement à la tête et à la main. Un bloc enflammé met le feu à un navire de commerce grec amarré entre Néa-Kamméni et Mikra-Kamméni, et tue le capitaine. Un autre tombe sur la canonnière *Aphroëssa*, traverse le pont et pénètre comme un boulet rouge dans la machine, où il fait des avaries majeures ; plusieurs matelots et un des officiers sont blessés. Le chancelier du consulat de Russie, venu en curieux pour voir les progrès du volcan, est atteint à la tête, en essayant de fuir sur le quai de Voulcano, par une pierre qui l'écrase. Ces tristes accidents mettent moins de temps à s'accomplir qu'il n'en faut pour les raconter ; puis, après ce premier éclat, les projections se ralentissent et continuent encore toute la journée.

Depuis la catastrophe du 20 février jusqu'au 3 de ce mois, date des dernières informations reçues à Athènes, personne n'a plus osé retourner sur le théâtre de l'éruption. La commission grecque s'en est allée à Milo pour se remettre de ses émotions et donner à ses blessés le temps de guérir en faisant des recherches sur un terrain moins

dangereux. Sans doute MM. de Verneuil et Fouqué auront été les premiers à remettre le pied sur le sol volcanique et auront rendu courage aux observateurs par leur exemple. Mais l'effet de la panique a été de nous priver de tous renseignements précis sur ce qui s'est passé depuis le 20 février ; on n'en sait absolument que ce que M. De Cigallas a pu observer avec une longue-vue de sa terrasse au sommet de Santorin. On signale seulement deux explosions accompagnées de pluies de pierres incandescentes, aussi fortes que celles du 20 février, dans les nuits du 22, du 26 et du 28, et une secousse de tremblement de terre ressentie dans l'île même de Santorin pendant la nuit du 20 au 21.

Tels sont les faits extérieurs qui ont pu être jusqu'à présent constatés, telles ont été les premières phases de l'éruption. L'aspect du phénomène lui-même nous permettra seul de nous rendre compte de la nature précise des actions qui ont produit ces différents faits. C'est également à Santorin que nous apprendrons ce qu'est devenu le volcan depuis le 3 mars.

Syra, 11 mars.

Dans les voyages il faut savoir s'armer de patience contre les déceptions. En partant hier du Pirée, j'espérais être maintenant à Santorin, et je ne suis encore qu'à Syra, cherchant les moyens de poursuivre ma route. En effet, l'arbre de couche de l'hélice du petit bâtiment qui nous portait avec M. Testa s'est cassé tout auprès d'ici, quelques heures après notre départ, et force a été de nous arrêter dans cette ville. M. Testa a demandé alors à l'agence du Lloyd autrichien de faire passer par Santorin (ce qui n'eût été qu'un détour de dix milles) le vapeur qui partait aujourd'hui de Syra pour Candie. Mais, malgré sa qualité de ministre, l'agent a opposé un refus absolu, ce qui a fait tout un scandale dans un lieu aussi éminemment petite ville que Syra. M. Testa s'est alors décidé à retourner ce soir à Athènes, fort ennuyé de sa mésaventure, et, quant à nous, nous nous sommes trouvés sur le pavé de Syra, très-embarrassés de ce que nous ferions.

Heureusement le consul de France, M. Ledoulx, est l'homme le plus obligeant du monde ; non content de nous faire le plus gracieux accueil, il s'est donné tout le mal possible pour nous tirer d'affaire. Grâce à lui, j'ai pu louer, moyennant un prix très-raisonnable, une excellente barque pontée, montée par cinq hommes d'équipage et commandée par un capitaine d'Andros, qu'il connaît comme un homme tout à fait sûr. C'est avec cette barque que nous partirons demain tous les trois, Da Corogna, Constantin et moi, pour, selon le vent, gagner directement Santorin ou commencer notre route en

allant d'île en île, car nous dépendons désormais des caprices des flots.

Jusqu'à présent ce n'est encore qu'un jour de retard, et j'ai utilisé ce jour en visitant Syra plus à fond que je n'avais pu le faire jusqu'à présent, bien que je l'aie souvent traversée dans mes précédents voyages. Syra, vous le savez, n'est qu'un rocher stérile, sans eau et partant sans végétation, mais ce rocher possède un très-beau port naturel, situé dans la position la plus favorable, au centre même de l'Archipel, et ce port en a fait la principale cité commerçante de la Grèce.

Syra est mentionnée pour la première fois par Homère comme la patrie du fidèle Eumée ; elle n'était pas alors telle que l'ont faite quatorze siècles de barbarie, pendant lesquels le déboisement absolu de ses sommets a changé son climat. « Plus haut que l'île d'Ortygie, dit en « effet le poëte, est une île appelée Syrie, si jamais vous avez entendu « ce nom... Elle n'est pas grande, mais très-fertile ; car elle nourrit « de grands troupeaux de bœufs et de moutons et porte beaucoup de « vin et de froment. Jamais la famine n'a désolé ses peuples, et les « maladies contagieuses n'y ont jamais fait connaître leur venin. » L'histoire des siècles antiques ne parle, du reste, de Syra que comme primitivement colonisée par les Phéniciens et comme le lieu de naissance du philosophe Phérécyde, maître de Pythagore. De même que les autres Cyclades, cette île obéit successivement aux Perses, aux Athéniens, aux Macédoniens, aux Romains, aux empereurs de Byzance, aux ducs vénitiens de Naxie et enfin aux Turcs, jusqu'au jour où, avec le reste de la Grèce, elle reconquit sa liberté.

Au début de la domination turque, elle obtint du fameux Barberousse, en échange d'une prompte soumission, des priviléges spéciaux qui en firent le refuge de la plupart des familles franques chassées des îles voisines. De cette manière sa population était, il y a cent ans, presque exclusivement catholique et depuis le règne de Louis XIV la protection française la mettait à l'abri de toutes les avanies qui fondaient sur les contrées voisines. C'est cette protection qui, pendant la guerre de l'indépendance grecque, a créé la ville actuelle de Syra et sa prospérité merveilleuse. A l'ombre du drapeau de la France, Syra devint un lieu d'asile pour toutes les populations des îles où les Turcs avaient porté leurs ravages ; les Chiotes et les Ipsariotes, chassés de leur patrie, vinrent surtout en foule y chercher un refuge. Mais bientôt, comme l'instinct du commerce est dans le sang de tous les Grecs, cette population de fugitifs comprit qu'elle pouvait trouver une fortune dans la neutralité dont la couvrait la protection française. Syra devint alors un marché où Turcs et Grecs venaient également s'approvisionner sous le canon des navires européens, qui les

empêchaient d'y continuer leurs hostilités. De grandes richesses vinrent de cette façon s'y accumuler et le mouvement commercial suivit vers Syra un courant qui, depuis la consommation de l'indépendance, n'a fait que grandir, tellement que l'humble cité d'où Eumée tirait sa naissance est devenue le premier port de transit de cette partie de l'Orient.

Elle a maintenant 35,000 habitants; elle compte 17 usines, et 623 navires à voiles, avec 12 grands bateaux à vapeur, sont inscrits dans son port, dont le mouvement annuel est de près de deux millions de tonnes à l'entrée et à la sortie. C'est une ruche sans cesse en travail et dont le mouvement ne s'arrête pas un instant. Dans les rues on voit circuler une foule active et bigarrée dans laquelle se coudoient tous les costumes divers des populutions levantines. Syra possède quelques beaux édifices de construction récente, églises, théâtre, casino; les maisons y sont bien bâties en pierre de taille; les rues soigneusement pavées et parfaitement propres, chose d'une rareté phénoménale en Orient; tout y respire la richesse et la prospérité. Ce qui laisse seulement à désirer est la promenade publique, où chaque soir les dames du haut commerce viennent balayer la poussière avec leurs robes de soie de couleurs tendres à longue queue traînante à la dernière mode de Paris; chaque année la municipalité y fait consciencieusement planter de jeunes arbres qui, faute d'arrosage, demeurent à l'état de bois mort.

L'aspect de la ville vue de la mer est très-original. Ses maisons blanches s'étagent sur les flancs de deux pitons coniques placés côte à côte, le pied dans la mer. Presque toutes les rues sont en escalier; on n'y voit donc ni chevaux ni voitures, ce qui donne une physionomie toute particulière au mouvement de Syra. Au sommet du piton le plus élevé, séparée de la ville grecque et commerçante par un espace inhabité, se dresse la ville catholique, qui forme administrativement une commune distincte. C'est l'ancienne ville qui seule existait il y a cinquante ans. Elle compte 5,000 habitants, tous catholiques et de rit latin, administrés par un évêque qui remplit les fonctions de délégué apostolique pour tout le royaume de Grèce. Les jésuites, les capucins et les sœurs françaises de Saint-Joseph ont des établissements considérables dans cette partie de la cité. La cathédrale, dédiée à saint Georges, domine toutes les habitations et occupe la pointe du cône. Il faut, pour y parvenir, une ascension laborieuse, surtout dans la journée et par le gros soleil. Mais une fois au sommet, la vue que l'on a sur l'Archipel du porche de la cathédrale paye largement le visiteur de ses peines. L'œil embrasse d'un seul regard les plus belles et les plus glorieuses des Cyclades, Ténos, Paros, Naxos, qui reçut Bacchus enfant sur son sein, toutes comme autant de nymphes soule-

vant leur chevelure d'or au-dessus de l'azur des flots, et, selon la belle expression de Callimaque, menant leur chœur harmonieux autour de l'île sainte de Délos,

> Σὲ μὲν περί τ' ἀμφί τε νῆσοι
> Κύκλον ἐποιήσαντο, καὶ ὡς χορὸν ἀμφεβάλλοντο.

Mais d'une semblable visite à la ville catholique on emporte une profonde impression de tristesse, par le contraste qu'elle présente avec la ville grecque située à ses pieds. En bas on ne voyait que travail, mouvement, richesse, en haut ce n'est que paresse, inaction, misère. Les constructions tombent en ruine ; les rues et les maisons sont d'une saleté repoussante. Vêtus misérablement et oisifs toute la journée, les habitants vivent pêle-mêle avec leurs cochons. Le consul d'Angleterre, M. Wolf, me résumait fort bien aujourd'hui cette physionomie de la haute ville d'un seul mot en disant : « C'est l'Irlande de Syra. » Mais la comparaison n'est juste que pour l'aspect extérieur, car si les catholiques de Syra sont réduits à cette lamentable misère, la faute en est à eux seuls. Aucune persécution ne pèse sur eux ; aucune condition d'inégalité légale ne les écrase ; s'ils voulaient travailler, mener une vie plus active, aucun obstacle ne les empêcherait de parvenir à la même prospérité que leurs voisins de religion grecque.

La situation légale du catholicisme en Grèce est aussi favorable qu'on peut le désirer. Lorsqu'à la suite de la guerre de l'indépendance grecque des conférences s'ouvrirent à Londres dans le but de constituer le royaume hellénique, la France, qui jusqu'alors avait exercé le protectorat sur les catholiques des îles de l'Archipel, abandonna ses droits au gouvernement royal de la Grèce, à condition que la liberté pleine et entière du culte catholique fût assurée et que l'on accordât une protection spéciale à ses ministres. Depuis cette époque la Grèce a passé de l'état de monarchie absolue à celui de gouvernement constitutionnel. La constitution a été promulguée en 1844 ; elle a établi une religion d'État, mais en même temps elle a reconnu la liberté de tous les cultes, et cette disposition a été reproduite dans la nouvelle charte votée en 1864. Le clergé catholique est protégé par la loi ; dans certains cas sa situation est meilleure que celle du clergé de la religion d'État. A l'exemple de beaucoup de gouvernements, l'État grec a confisqué les biens du clergé de la religion dominante et a remplacé les propriétés ecclésiastiques par une indemnité payée aux ministres du culte. Grâce aux protocoles de 1830, le clergé catholique a conservé ses biens. La condition des catholiques laïques est exactement celle des autres citoyens. Ils sont admis à tous les emplois et ils y prennent une large part. Des députés catholiques sont envoyés

par les îles à la chambre, où, par une sorte de compromis tacite, on leur réserve toujours de sept à huit siéges; d'autres sont engagés dans le service diplomatique, où ils occupent quelques-uns des postes les plus importants. On en a même vu arriver au ministère. C'est qu'en effet les mœurs nationales sont sur ce point entièrement d'accord avec les dispositions de la loi. Nous nous faisons généralement en Occident des idées erronées sur l'esprit des populations orientales. J'ai souvent entendu dire que les Orientaux, que les Grecs en particulier, étaient excessivement fanatiques. L'expérience m'a démontré le contraire. Certes, les Grecs tiennent beaucoup à leur religion, mais ils respectent la liberté religieuse des autres. Ce qu'on n'arrive pas à faire comprendre à un Oriental, c'est qu'il y ait des gens qui ne fassent pas profession d'une religion positive quelconque. Ainsi, en Grèce, ce ne sont pas seulement les catholiques qui jouissent d'une entière liberté; les musulmans eux-mêmes, dans les parties du pays où ils sont restés, comme à Lamia et à Chalcis, exercent leur culte publiquement et sans entraves et sont demeurés en possession de leurs mosquées. Ils jouissent de la plénitude de leurs droits de citoyens; ils ont part aux fonctions publiques; dans ce moment, le maire de la ville de Chalcis, ville importante et chef-lieu du département, professe la religion de Mahomet. Aussi lorsque les gouvernements turc et français ont demandé, en 1854, à ces musulmans de Grèce s'ils voulaient aller s'établir en Turquie, ils ont répondu : « Comment, nous sommes « sous un gouvernement chrétien qui garantit nos familles et nos pro-« priétés, et nous irions nous soumettre à l'autorité du gouverne-« ment turc qui ne nous assurerait aucun de ces biens! Grand merci, « nous restons en Grèce. »

Malheureusement les catholiques de Syra et de Naxos n'ont pas su profiter de la belle situation que leur crée la constitution de leur pays. D'origine étrangère, ils ne sont jamais devenus franchement des citoyens grecs. Lorsque la nation hellénique prit les armes pour conquérir sa liberté, les catholiques de ces îles, qui, par suite de la protection française, n'avaient pas eu à souffrir de la domination des Turcs, demeurèrent dans l'inaction. Ils ne prirent pas part au mouvement de la lutte nationale, et par là ils se trouvèrent jetés dans la situation toute particulière où ils ont eu le malheur de se tenir jusqu'à présent. Indifférents aux affaires du pays, indifférents aux questions qui passionnent la nation, ils se tiennent à l'écart et pratiquent la funeste conduite de l'abstention. Composée en général de descendants d'anciennes familles de noblesse occidentale, la population catholique de Syra, comme celle de Naxos, a des prétentions aristocratiques qui cadrent difficilement avec l'instinct par-dessus tout démocratique de la nation grecque. Et ses prétentions démocratiques

vont jusqu'à ne vouloir embrasser aucune profession active, pour *vivre noblement*. Elle met son orgueil à croupir dans l'inaction, la misère et l'ignorance, mais sans frayer avec ses voisins roturiers de religion grecque et sans déroger par l'exercice du commerce ou de l'industrie.

C'est en vain que les congrégations religieuses occidentales établies à Syra déploient tous leurs efforts pour combattre d'aussi fâcheuses tendances, pour déterminer les catholiques à renoncer à leur vie d'oisiveté en se créant une existence de travail. Contre-carrés constamment dans leurs efforts par le clergé catholique indigène, elles ont échoué jusqu'à ce jour. Le clergé catholique de Syra doit, en effet, porter la plus grande part de la responsabilité de la situation présente. Régulier dans ses mœurs et réellement pieux, je m'empresse de le reconnaître, il est déplorablement ignorant et imbu des idées les plus fausses et les plus étroites. Il partage, en les exaltant jusqu'à la passion, tous les préjugés de son troupeau, et, loin de travailler à les calmer, il ne tend qu'à les exciter encore. C'est lui qui encourage les catholiques à rester dans leur isolement et leur inaction. C'est lui qui, formant le clergé de la plupart des villes du continent grec, transporte partout avec lui les querelles nées de la jalousie des catholiques de Syra contre la population grecque qui les a supplantés dans la prépondérance locale, querelles qui, surgissant entre des populations de cultes différents, prennent naturellement bien vite l'apparence de dissensions religieuses, et même en font naître souvent par la rivalité et les préjugés qu'elles enracinent entre les deux éléments rangés sous la bannière des deux Églises.

Vous trouverez sans doute mon langage sévère, mais je crois qu'il est indispensable de montrer la plaie dans toute sa nudité, car elle appelle un prompt remède si l'on ne veut pas qu'elle s'aggrave encore. Déjà la situation présente porte ses fruits. Depuis trente ans, le nombre des catholiques en Grèce a diminué de plus d'un tiers. Il importe que de nouveaux éléments viennent de l'Occident réveiller leur vie religieuse, si l'on ne veut pas les voir disparaître presque entièrement dans un délai rapproché. L'unique moyen de salut repose dans une réforme radicale du clergé de Syra et dans une autorité plus grande donnée aux missionnaires occidentaux, qui seuls peuvent faire sortir la population catholique de l'état de marasme où elle s'éteint. Les adversaires les plus déclarés du catholicisme en Grèce l'ont parfaitement compris, et c'est pour cela qu'il y a quelques années ils proposaient à l'Assemblée constituante de décréter que le clergé catholique devrait désormais être exclusivement recruté parmi les indigènes. Ils savaient bien qu'un semblable décret était l'arrêt de mort du catholicisme dans le pays.

Si cependant les catholiques de Syra voulaient résolûment secouer leur misère et leur oisiveté, sortir de leur isolement, mener la même vie que la population grecque et en suivre l'exemple, il ne leur faudrait pas longtemps pour changer toutes les conditions de leur existence et pour arriver à prendre leur part des richesses que le commerce fait affluer dans l'île. Pour juger de l'avenir qui est entre leurs mains, il leur suffit de contempler les résultats que produit dans la ville basse la puissance du travail et de l'association.

C'est, en effet, par des associations coopératrices entre matelots que se font la plupart des navigations de Syra, comme des autres ports de la Grèce. Un certain nombre de marins se réunissent pour la construction d'un navire, apportant, les uns leur argent, les autres du bois, des voiles, des cordages, qui sont estimés d'un commun accord. Le bâtiment s'exécute au plus bas prix possible ; comme toutes les constructions navales de la Grèce, il sera d'une forme élégante et bien conçue pour avoir une marche rapide avec une grande stabilité par tous les temps. Il est vrai que sa durée ne sera pas longue, car on aura visé avant tout à l'économie ; mais qu'importe ? les frais de sa construction seront couverts par son quatrième voyage au long cours, et, s'il fait d'autres navigations, elles seront toutes en bénéfices. Le navire est construit, les associés s'y embarquent comme matelots et élisent parmi eux un capitaine, celui qu'ils savent le plus expérimenté. Ils s'adressent alors aux négociants pour avoir une cargaison, et ils partent pour Marseille, pour Trieste, pour Gênes, pour Livourne. Au retour, les produits de la campagne sont divisés en deux parts : la première est pour le capital ; c'est un dividende qui se répartit entre les associés proportionnellement à leur apport ; la seconde est destinée à la rémunération du travail, chacun en reçoit une fraction en rapport avec la nature de son service à bord. Jamais un acte notarié n'intervient pour régler ces associations ; elles se font par conventions verbales, et le capitaine en est le gérant ; mais la répartition des gains se fait en commun, et rien n'est plus rare que de la voir donner lieu à des querelles. Grâce à cette organisation et à leur excessive sobriété, les Grecs arrivent à pouvoir faire les transports avec une modicité de prix que la marine d'aucune autre nation ne peut égaler, et, de cette manière, ils supplantent graduellement tous leurs rivaux sur les routes qu'ils ont pris l'habitude de fréquenter.

Ile de Nio, 15 mars.

Décidément ma navigation tourne à ressembler à celle d'Ulysse. Voilà quatre jours que j'ai quitté Syra, et je ne suis pas encore parvenu à franchir plus des deux tiers de la courte distance qui sépare

cette île de Santorin, et qu'un bateau à vapeur eût faite en sept heures.

Lundi dernier, 12 mars, après avoir pris congé de cet excellent M. Ledoulx, nous sommes sortis du port de Syra à 10 heures du matin, par un joli petit vent de nord qui nous faisait espérer une rapide traversée. Les premières heures de navigation étaient vraiment charmantes : poussés par la brise, nous filions rapidement, longeant la côte basse de Délos et ses ruines dévastées au pied du mont Cynthus, regardant fuir derrière nous Syra, Tinos avec ses vertes vallées et sa grande église de la Vierge, théâtre d'un prodigieux concours de pèlerins, parmi lesquels on voit jusqu'à des musulmans ; Andros, qui semblait fermer le canal entre ces deux îles ; enfin Thermia, l'antique Cythnus, à demi perdue dans la brume de l'horizon. A notre droite, nous distinguions Siphnos et Sériphos ; à notre gauche, au delà de Délos et de Rhénée, Mycone. Devant nous se dressaient Paros, avec sa montagne de marbre aux formes imposantes, et Naxos, avec ses maisons blanches dont le pied baigne dans les flots, et sa plaine verdoyante, semblable à une gigantesque émeraude, que domine une crête abrupte et dénudée. Chaque moment nous en rapprochait et nous pensions y toucher, quand tout à coup le vent est tombé, le calme plat nous a saisis et nous sommes restés immobiles, sans plus avancer d'un pas, jusqu'au coucher du soleil. C'était la première expérience que je faisais des ennuis et des contre-temps inattendus de la navigation à voiles. Pourtant je prenais encore ce retard en patience. Étendu sur le pont de la barque, je regardais tantôt le ciel, dont rien ne troublait l'azur, tantôt la mer resplendissante sous les feux du soleil, tantôt les îles qui nous entouraient de tous les côtés. Je suivais de l'œil dans les airs les vols de grues revenant avec les beaux jours, qui passaient de temps à autre en dessinant leur triangle cabalistique. Je me laissais aller à la rêverie, remontant le cours des siècles écoulés, et oubliant pour les souvenirs glorieux et poétiques du passé la désolation dont le joug des Osmanlis a frappé ces contrées privilégiées de la nature. Mon imagination relevait sur la plage de Délos les temples magnifiques dont on y retrouve à peine quelques vestiges ; je croyais entendre retentir encore le péan et les hymnes sacrés, et voir la pompeuse théorie athénienne s'avancer sur ses vaisseaux décorés de bandelettes et de guirlandes de fleurs.

A la nuit le vent revint, et nous entrâmes dans le canal qui sépare Naxos de Paros. Mes deux compagnons étaient descendus dans la cabine ; pour moi, je restai seul sur le pont la plus grande partie de la nuit, sans pouvoir m'arracher au spectacle qui m'environnait et aux pensées qui s'éveillaient en foule dans mon imagination, sans

me lasser de contempler la voûte céleste étincelante de ses constellations immuables que les grandes générations de la Grèce antique avaient vues briller de même au-dessus de leurs têtes, et qui déjà, dans les siècles de la Fable, guidaient Latone sur ces bords. C'était une de ces nuits sans lune dont le charme est particulier au climat de la Grèce et dont les ombres transparentes semblent craindre de voiler son beau ciel, une de ces nuits qui ne sont point des ténèbres, mais seulement l'absence du jour. L'air était doux, et l'on sentait à le respirer un charme inexprimable. On eût pu lire à la clarté des étoiles, dont le scintillement répandait sur les montagnes une douce et vague lumière, une demi-obscurité, propice à l'illusion, qui les voilait sans les cacher, tandis que les flots, à peine ridés par la brise légère qui poussait notre barque, reflétaient les myriades étincelantes des astres du zénith. Des barques pareilles à la nôtre baissaient leurs voiles pour entrer au port de Naxos, comme un vol de colombes qui ploient leurs ailes pour se reposer sur un rivage hospitalier.

Lorsque je me suis réveillé, le lendemain matin, nous étions sortis du canal, Paros et Naxos étaient à quelque distance déjà derrière nous, on voyait à droite Amorgos, à gauche Polycandro et dans le lointain Milo, enfin droit devant nous étaient Sikinos et Nio, qui nous cachaient encore Santorin. Nous avions notablement avancé pendant la nuit, mais la bonace était revenue avec le soleil, et nous nous trouvions de nouveau condamnés à l'immobilité pour de longues heures. C'est en vain que nos matelots manœuvraient leurs lourds avirons, ils épuisaient leurs forces en pure perte; selon l'expression des Marseillais, nous filions quatre pas à l'heure, et nous interrogions vainement tous les points de l'horizon pour y chercher quelque indice du prochain retour du vent. Il est impossible de s'imaginer quel supplice deviennent pour ceux qui vont à la voile, surtout dans une petite barque comme la nôtre, ces calmes plats du Levant, si délicieux à voir d'un bateau à vapeur dont ils n'arrêtent pas la marche. L'azur du ciel est alors implacable, et sa sérénité semble une amère raillerie. La chaleur est étouffante et aucun souffle, si faible qu'il soit, ne vient en soulager. La réverbération du soleil vous brûle et vous poursuit sous quelque abri que vous essayiez de la fuir. La mer semble une nappe de métal figée dans laquelle on se sent emprisonné. Les voiles dégonflées battent lourdement le long des mâts et impriment au bâtiment les secousses les plus pénibles. On ne peut plus ni agir, ni penser, ni même dormir. L'eau emportée à bord devient fétide, les provisions prises pour un court trajet s'épuisent, et, en les voyant toucher à leur terme, de vagues souvenirs du radeau de la *Méduse* envahissent désagréablement la pensée. Mais, si cette immobilité du calme est un supplice en toute circonstance, combien l'était-elle

encore plus pour nous qui voyions au-dessus de l'île de Nio la fumée du volcan de Santorin s'élever droite dans le ciel en haute et épaisse colonne. A en juger par cette fumée, l'éruption devait être alors particulièrement forte et belle à observer. Et nous ne pouvions en rien voir! Touchant presque au but de notre voyage, nous restions comme Tantale, sans pouvoir y atteindre. Notre patience n'y tenait plus, nous étions véritablement désespérés et nous appelions le vent à grands cris.

Enfin au coucher du soleil il s'éleva, mais contraire, venant droit du sud et menaçant de fraîchir dans la nuit. Gagner Santorin devenait donc encore plus impossible ; il n'y avait même pas à songer à une station à Sikinos, où j'eusse du moins trouvé un petit temple d'Apollon encore intact, signalé par Ross et dont j'aurais désiré faire prendre la photographie par Constantin, car les barques n'ont pas dans cette île d'abri contre le vent du sud. Nous n'avions donc que deux partis à prendre, rebrousser chemin jusqu'à Paros ou Naxos, ou bien tâcher, en quelques bordées, de gagner le port de Nio, le seul bon port de cette partie de l'Archipel, et y chercher un refuge jusqu'à la fin du vent contraire. C'est à ce parti que nous nous arrêtames et à 8 heures du soir nous entrions dans le port.

Nous y avons trouvé nombreuse compagnie. D'abord presque toute la marine de Santorin venue pour y chercher un abri depuis le commencement de l'éruption. La marine était en effet une des richesses de l'île de Santorin ; elle y comptait 40 grands bricks destinés aux longues traversées et plus de 60 goëlettes pour le cabotage de l'Archipel et des côtes voisines. Mais l'île même n'a pas un seul port, un seul ancrage quelque peu sûr. C'est dans les deux petits ports de Néa-Kamméni que s'abritaient les navires; celui de Voulcano vient d'être comblé par la formation du promontoire du Roi-Georges; le développement de l'îlot de l'Aphroëssa tend à obstruer rapidement le port de Saint-Georges. Si donc le volcan dans son éruption actuelle, après avoir détruit les deux seuls ports où pouvait se tenir la marine de Santorin, n'a pas la complaisance d'en former un nouveau, cette marine devra émigrer tout entière et chercher un autre établissement. Ce sera un désastre dont l'île ne se relèvera pas.

A côté des navires de commerce qui ont dû fuir Santorin, nous trouvons mouillés à Nio quelques bâtiments de guerre de diverses marines, qui, ne pouvant pas rester à l'ancre par un temps douteux sur la rade très-dangereuse de Santorin, se tiennent ici à portée de l'éruption, prêts à secourir la population si elle courait quelques dangers. C'est d'abord une cannonière grecque, *la Syros*, dans le commandant de laquelle j'ai retrouvé avec plaisir une de mes vieilles connaissances des événements de Syrie, M. Kou-

tzoukos, brave et loyal officier qui sur la frégate *l'Hellas*, lors de la révolution d'octobre, avec son capitaine, M. Pallascas, resta fidèle à son serment et, repoussant toutes les offres des révolutionnaires, conserva le bâtiment au roi Othon jusqu'à ce qu'il eût renoncé à la lutte et se fût embarqué pour retourner en Bavière; à côté est une belle corvette prussienne, *la Nymphe*, très-fière d'avoir, dans la guerre du Danemark, pris part à un engagement où les Danois battirent la flotte prussienne, le premier bâtiment, du reste, que la Prusse ait jusqu'à présent envoyé pour montrer son pavillon dans les mers de l'Orient; enfin la réunion se complète par une corvette turque, disgracieuse de formes, tenue avec l'incurie et la saleté sans égale que l'on remarque sur tous les navires ottomans, mais dont le commandant, Achmet-Bey, fils de l'amiral qui se fit prendre par les Russes à Sinope, est un jeune homme des plus agréables manières et de la plus parfaite obligeance, qui a fait ses études en Angleterre et parle avec une grande facilité l'anglais et le français.

Les commandants des navires de guerre mouillés à Nio ont rivalisé envers nous d'attentions et de prévenances. Malheureusement nous avons perdu dès le lendemain de notre arrivée la cannonière grecque et la corvette turque, qui, ayant entièrement épuisé leur provision de charbon, se sont hâtées de profiter du vent de sud pour s'en aller à la voile en chercher, l'une à Syra, l'autre au Pirée. La corvette prussienne est seule restée sur la rade. Quant à nous, voilà deux jours que nous y demeurons bloqués par le vent contraire, qui a dégénéré en véritable tempête; et Dieu sait combien de temps nous devrons y rester encore! Nous continuons à être au supplice de Tantale, car en montant sur les hauteurs nous apercevons la nuit le feu du volcan de Santorin, dont le vent nous apporte la fumée, chargée de vapeurs sulfureuses qui prennent à la gorge. Hier des cendres sont parvenues jusqu'ici et tombées en assez grande abondance sur le pont des navires. Les récits que nous ont faits les officiers grecs, prussiens et turcs ont encore excité davantage notre curiosité. Les phénomènes continuent toujours aussi intéressants ; nous savons que MM. Fouqué et de Verneuil sont à Santorin, qu'ils nous attendent et nous ne pouvons pas aller les rejoindre, partager leurs travaux.

Comme il faut faire contre mauvaise fortune bon cœur, j'ai mis à profit ma relâche forcée pour étudier à fond les antiquités de Nio, jusqu'à présent fort peu explorées. Par malheur le champ est stérile et la moisson très-maigre.

Nio s'appelait Ios dans l'antiquité. Plus vaste que Santorin, mais toujours moins peuplée et moins importante, elle ne devait quelque renommée qu'à la tradition d'après laquelle on y montrait le tombeau d'Homère. L'île ne possédait qu'une seule cité, appelée égale-

ment Ios, de même qu'elle n'a aujourd'hui qu'un seul village, et cette ville était, comme le village moderne, située auprès de la belle rade qui vit au dix-septième siècle les exploits du chevalier d'Hoquincourt avec les galères de Malte contre la flotte turque, dans la campagne où Tourville fit sous lui ses premières armes.

On voit d'abord au fond de la rade les deux ports de l'Ios antique, l'un servant encore pour les caïques des habitants et bordé par les restes d'un quai construit aux temps des ducs de Naxie, dont dépendait l'île, l'autre aujourd'hui comblé et devenu un marais. Entre les deux s'élève une petite colline rocheuse, couverte de débris de constructions et de tombeaux antiques, où j'ai recueilli quelques inscriptions inédites.

Le village moderne est plus haut, à 20 minutes de là vers le sommet d'un piton de forme conique constitué par des schistes et des granits. La ville antique était au même endroit, mais occupait tout le sommet, tandis que le village actuel en garnit seulement un flanc. Sur le côté ouest, aux deux tiers de la hauteur, on voit des restes considérables de la muraille d'enceinte, de construction hellénique, en grands blocs carrés de pierre schisteuse. Au-dessus, également à l'ouest, est une terrasse carrée soutenue par des murailles helléniques de la même construction, qui portait évidemment un temple. C'est là qu'était sans doute le sanctuaire d'Apollon Pythien, le principal de l'île, dont les antes portaient gravée la série des actes officiels de *proxénie*, ou actes d'institution de consuls dans les autres cités grecques, rendus par le peuple d'Ios. Ross a publié plusieurs de ces actes qu'il avait copiés dans diverses parties du village ; j'ai eu la chance d'en rencontrer encore quelques autres. Plus haut apparaissent les débris d'une enceinte pélasgique en polygones irréguliers qui enfermait l'acropole. On conserve à l'école communale une statue de femme drapée d'un très-bon style, qui malheureusement a perdu sa tête. Les maisons du village renferment un certain nombre d'inscriptions antiques, que j'ai toutes relevées et dont quelques-unes n'ont point encore été publiées.

Mais la trouvaille la plus curieuse que j'ai faite dans cette visite au village de Nio est celle d'un *nucleus* en obsidienne de Milo ou de Santorin, sur lequel on a enlevé avec une adresse et une régularité tout à fait remarquables une série de lames de couteaux ou de rasoirs. Les débris de l'âge de pierre sont très-rares en Grèce, et même depuis que l'on s'est mis à s'en occuper avec tant de passion on n'en a pas encore cité comme provenant de ce pays. En 1863 j'avais déjà rapporté de Livadie un fragment de hache en basalte et des environs d'Orchomène deux petites haches ébauchées en silex. Le cabinet de géologie de l'Université d'Athènes en renferme deux autres, prove-

nant de Carystos en Eubée. On trouve des couteaux de silex ébauchés en assez grand nombre sur le revers de l'Hymette, entre les villages de Léopézi et de Kératia, où paraît en avoir existé une fabrique du temps des premiers habitants de l'Attique. Enfin un habile amateur anglais établi depuis longues années à Athènes, M. Finlay, possède dans son riche cabinet un beau marteau de pierre découvert à côté de la cité de Minerve et des pointes de flèches en obsidienne, exhumées de tombeaux extrêmement anciens des îles d'Anaphé et d'Amorgos. Quand les faits sont encore en aussi petit nombre, la constatation d'un exemple nouveau n'est pas sans importance.

Ce matin, par une pluie battante, je me suis rendu au petit monastère de Plakotos, situé à deux heures du village de Nio dans un vallon assez vert au bord de la mer. C'est là que le comte Pasch de Krienen, officier hollandais au service de la Russie, prétendit, en 1770, avoir découvert le tombeau d'Homère, signalé à Ios dans la vie du poëte attribuée à Hérodote. Pasch en publia même l'épitaphe. Bien que Ross ait eu la malencontreuse idée d'en soutenir l'authenticité, mais sans arriver à convaincre personne, la prétendue découverte du comte Pasch de Krienen est depuis longtemps rangée au nombre des supercheries et des mystifications que l'on a vues quelquefois se produire dans le domaine de l'archéologie. Le tombeau d'Homère ne pouvait même pas être situé à Plakotos, car ce tombeau était un temple où se célébraient des fêtes solennelles et des sacrifices, et il m'a été facile de constater que l'on n'apercevait sous le monastère les vestiges d'aucun édifice de quelque développement. C'est d'ailleurs à côté du port situé au bas de la ville d'Ios que l'on devait dans l'antiquité montrer le tombeau d'Homère, d'après les termes précis du Pseudo-Hérodote. Voici, en effet, comment la vie attribuée au père de l'histoire raconte la mort et la sépulture du poëte : « Au commencement du printemps, Homère voulut partir de Samos pour se rendre à Athènes. Il mit à la voile avec quelques Samiens, et aborda à l'île d'Ios. Homère, se voyant attaqué par une maladie grave, se fit porter à terre, non dans la ville, mais à la marine. Les vents contraires ne permettant pas de continuer la navigation, on resta plusieurs jours à l'ancre. Homère reçut la visite de plusieurs habitants descendus de la ville d'Ios, qui ne l'eurent pas plus tôt entendu parler qu'ils furent pénétrés d'admiration... Homère mourut de cette maladie à Ios. Il fut enterré sur le bord de la mer par ses compagnons de voyage et par ceux des habitants d'Ios qui l'avaient fréquenté pendant sa maladie. »

Vous me pardonnerez ces détails prolongés d'archéologie, mais il me semble que ce n'est pas une question tout à fait indifférente que celle de savoir si l'on peut encore ou non visiter le tombeau d'Homère.

Nio compte aujourd'hui 3,000 habitants. La terre y est bien cultivée; les hommes sont grands, vigoureux, actifs, d'un beau type bien grec. Mais cette population, qui vit presque absolument isolée du reste du monde, est dans un état de barbarie incroyable. L'argent monnayé y est chose presque inconnue; j'ai vu des pâtres le refuser et la plupart des transactions se font par voie d'échange. Ainsi les premiers bâtiments de guerre qui sont arrivés ici cette année n'obtenaient de vivres que contre de la poudre. Cette île est, du reste, le seul point de la Grèce où j'ai vu parmi les habitants le regret de la domination turque. Les raisons de ce regret sont curieuses. « Le temps des « Turcs, me dit-on, était ici le bon temps. Nous payions 6,000 pias- « tres de tribut annuel; tous les ans une frégate venait le chercher et « passait un jour seulement dans notre port. Le reste de l'année on « nous laissait tranquilles et nous étions maîtres de vivre comme « nous voulions. Maintenant que nous faisons partie du royaume de « Grèce, il n'en est plus de même. On nous tracasse; on se mêle de « nos affaires; on nous envoie d'Athènes toute sorte de personnages « gênants, des juges de paix, des gendarmes. Nous ne pouvons plus, « comme autrefois, faire de temps à autre quelque bon coup sur la « mer qui nous environne. Si un navire fait naufrage sur notre côte, « nous sommes obligés d'en faire le sauvetage sans nous payer de « nos peines. Quand donc reviendra le bon temps des Turcs? » Ce n'est pas seulement à Nio que cet instinct de piraterie est si profondément enraciné que trente ans de gouvernement régulier n'ont pu le faire disparaître. Dans l'île voisine d'Amorgos le gouvernement grec est obligé de maintenir une canonnière en station permanente pour empêcher les habitants de se remettre à écumer la mer.

En écoutant les regrets des gens de Nio sur les avantages du temps passé, j'aurais voulu avoir auprès de moi ceux qui demandent à quoi a servi la création du royaume de Grèce. Quand elle n'aurait eu d'autre résultat que l'extinction de la piraterie dans l'Archipel, elle aurait été, sans contredit, une des œuvres les plus bienfaisantes et les plus civilisatrices de notre siècle, le digne pendant de la prise d'Alger. N'oublions pas que nous sommes dans les parages même où l'héroïque Bisson, en 1828, dut se faire sauter pour ne pas laisser son bâtiment tomber aux mains des forbans d'Amorgos et d'Astypalée. Il y a quarante ans, notre voyage en simple barque eût été chose impossible. Nous eussions inévitablement été enlevés par les pirates grecs ou par les croiseurs algériens.

Santorin, 16 mars.

Enfin j'ai pu aujourd'hui, après tant de retards qui semblaient ne devoir jamais finir, atteindre le but de mon voyage. C'est de Santo-

rin que je vous écris, installé chez les RR. PP. Lazaristes, chez qui j'ai trouvé le plus cordial accueil et la plus généreuse hospitalité.

La tempête du sud qui soufflait depuis deux jours s'étant calmée ce matin, le commandant de la corvette prussienne nous a fait prévenir avec une extrême obligeance qu'il comptait aller à Santorin, en nous offrant de faire à son bord cette courte traversée. Nous avons accepté avec empressement, et une heure et demie après avoir quitté Nio, franchissant la passe étroite que dominent du haut de la falaise les maisons blanches du gros bourg d'Apanoméria, nous entrions dans la rade de Santorin, nous longions le pied du pic projeté en avant sur lequel s'élèvent les ruines de la forteresse vénitienne de Scaros, nous laissions à droite le groupe des Kammènes où les promontoires de formation nouvelle se montraient à nous enveloppés de fumée, enfin nous venions descendre à la marine de la ville même de Santorin.

J'étais déjà venu une autre fois dans cette île, il y a maintenant six ans; mais bien que l'aspect de la rade de Santorin ne fût par conséquent pas nouveau pour moi, il m'a paru toujours aussi saisissant. L'éruption actuelle ajoutait encore à sa sinistre grandeur. On se sentait bien petit au milieu de cet immense cratère environné de tous les côtés de noires falaises à pic, dont la hauteur varie entre 600 et 900 pieds, à côté des phénomènes terribles par lesquels l'action volcanique montre aujourd'hui qu'elle a conservé toute sa vigueur. Ces falaises portent écrite en traits ineffaçables l'histoire facile à reconstituer des cataclysmes gigantesques qui accompagnèrent, bien avant l'époque où atteignent les premiers souvenirs des hommes, la formation de l'île de Santorin.

Longtemps avant toute histoire, alors que cette grande chaîne de volcans, qui depuis l'Auvergne et le Vivarais se prolonge le long des Apennins à travers toute l'Europe méridionale et la Méditerrranée brûlait en pleine activité, un cône volcanique sortit des eaux dans ces lieux, soulevant sur son flanc méridional un énorme rocher de calcaire métamorphisé qui constitue aujourd'hui le mont Saint-Élie, le plus haut sommet de Santorin. La bouche de ce cône n'était pas au point même où s'exerce aujourd'hui la poussée principale de l'action volcanique, qui a produit les trois Kammènes et donne encore naissance à l'éruption actuelle; ici comme au Vésuve, elle a changé de place; elle était plus au nord, entre l'île actuelle de Thérasia et l'anse de Mousacha dans l'île de Santorin. Le volcan primitif vomit d'abord des masses considérables de laves et de cendres, dont les couches, en se répandant autour de son orifice, se superposaient régulièrement les unes sur les autres, et il forma ainsi une grande île circulaire, dont la périphérie s'élevait en pente donce au-dessus de

la mer et montait vers le cratère, constituant une sorte de dôme haut d'environ 700 mètres. Sa dernière période d'activité fut marquée par une pluie monstrueuse de pierres ponces de toutes les grosseurs, qui recouvrit toute la surface de l'île, même les portions de terrain calcaire, d'une couche blanchâtre dont l'épaisseur varie de 7 à 30 mètres.

Mais il est évident qu'à chaque éruption, à chaque poussée nouvelle des forces souterraines, non-seulement de nouvelles couches de lave venaient se superposer aux couches antérieurement vomies par le cratère, mais la masse même du cône se soulevait à une plus grande hauteur au-dessus des flots. Un jour vint où le relèvement des couches atteignit son maximum d'excès, où le progrès du soulèvement laissa sous la partie centrale du cône des cavités qui n'étaient plus en rapport avec la masse qu'elles avaient à supporter. Alors un mouvement inévitable de bascule et de déchirement se produisit. Le sommet du cône s'effondra dans une catastrophe subite, entraînant avec lui dans l'abîme tout le centre de l'île, et ne laissant plus, autour d'un gouffre de 2,000 pieds de profondeur, que des rebords ébréchés, tels qu'on les voit encore aujourd'hui. Du côté de l'orient, et sur les deux tiers presque de la circonférence, s'étend l'île principale appelée Théra dans l'antiquité et Santorin aujourd'hui, qui forme, comme je l'ai déjà dit, un grand croissant; au nord-ouest est l'île de Thérasia ; au sud-ouest et entre les deux, l'îlot d'Aspronisi. En même temps que le centre du cône primitif s'effondrait, la mer se précipita dans l'abîme que laissait cet écroulement et qu'elle remplit désormais.

Ce n'est point là une conjecture téméraire sur les révolutions primitives de l'île; les traces de la catastrophe sont aussi fraîches et aussi visibles sur les flancs du cratère qu'on aurait pu les voir au lendemain du jour où elle se produisit. Que du centre du bassin on regarde avec attention cette déchirure circulaire, ces falaises de Théra, de Thérasia et d'Aspronisi dont l'escarpement perpendiculaire semble une coupe faite à plaisir pour l'instruction des géologues, et l'on reconnaîtra des deux côtés dans les flancs déchirés de ces îles une entière symétrie de couches horizontales de diverses couleurs, rouges, grises, verdâtres, noires, jaunâtres et blanches, où la lave et les *rapilli* se superposent en alternant, et qui se correspondent aux mêmes hauteurs dans un ordre semblable. On ne peut douter en voyant ainsi à nu ces stratifications régulières qu'elles n'aient formé une seule île dans l'origine.

C'est seulement après l'effondrement du centre de l'ancien cône que l'homme vint en habiter les débris. La couche de tuf ponceux qui revêtait partout le sol était éminemment propre à se désagré-

ger sous l'action de l'air et de la pluie et à devenir une terre fertile. Thérasia et Théra étaient alors encore unies et formaient autour du grand cratère d'écroulement une même île annulaire, ouverte d'un seul côté, par où les eaux entraient dans le bassin. Ses premiers habitants la nommèrent *la Belle*, Καλλίστη, à cause de sa fécondité, et *la Ronde*, Στρογγύλη, à cause de sa forme. Elle fut d'abord colonisée par les Phéniciens, puis par les Doriens, qui l'appelèrent Théra, c'est-à-dire *le monstre sauvage*, par une vague tradition des convulsions formidables qui en avaient marqué la première existence. Sous ses derniers colons elle parvint au plus haut degré de splendeur et de prospérité, et pendant de longs siècles on put croire, pour ce volcan comme pour le Vésuve, qu'il était éteint à jamais, que le Titan emprisonné dans ses abîmes ne se réveillerait plus.

Le réveil n'en fut pas moins terrible que celui du Vésuve. En 237 avant l'ère chrétienne (Pline donne cette date d'une manière positive), un furieux tremblement de terre amena encore l'écroulement d'une portion de l'île ronde, qui s'engloutit dans la mer, et la sépara en deux parties, Théra et Thérasia. C'est alors, paraît-il, que commença à se former au centre du cratère du volcan primitif, comme le Vésuve actuel au centre du cirque de la Somma, avec lequel l'île de Santorin offre tant d'analogies, un nouveau cône d'éruption dont les trois Kammènes sont les crêtes émergeant du sein des flots, des sortes de pustules, des cônes adventices comme ceux auxquels chaque éruption de l'Etna donne naissance. La première pointe de ce cône de formation moderne, Palæa-Kamméni, sortit en 197 avant Jésus-Christ. Depuis lors ses éruptions ont reparu de temps à autre dans le cours des siècles, et c'est lui encore qui vient de se rallumer cette année.

Le grand cône d'éruption du centre de la rade de Santorin se reconnaît parfaitement dans la belle carte que le capitaine Graves a dressée pour l'amirauté britannique. Il est marqué par la différence des sondages. Les trois Kammènes s'élèvent sur un plateau circulaire qui constitue le sommet du cône et n'est qu'à une faible profondeur au-dessous de la surface de la mer, tandis que dans tout le reste de la rade, jusqu'au pied des falaises, la sonde descend à 120 brasses. Mouiller sur de pareils fonds est chose impossible; les ancres n'y atteignent pas. C'est donc seulement en canot que l'on peut gagner le débarcadère de Santorin. Les bâtiments sont obligés de rester sous vapeur à quelque distance ou d'aller s'ancrer sur un banc circulaire très-étroit et d'une tenue peu sûre, à un mille et demi du rivage, entre la grande île et l'îlot de Mikra-Kamméni.

La capitale de Santorin a conservé le nom antique de Θήρα, altéré seulement en *Phira* dans la bouche des indigènes par une pro-

nonciation qui était dans l'antiquité caractéristique du dialecte éolien. Elle est située au centre intérieur du croissant que dessine l'île, au bord de la falaise, où elle se tient suspendue comme des nids d'hirondelles au sommet d'un mur. Ses petites maisons blanches aux toits en terrasse, semblent se soutenir en étages les unes sur les autres, et, s'accrochant aux moindres saillies des rochers, courent le long de la crête avec une effrayante hardiesse. Un rien suffirait pour les faire rouler dans le précipice. On dirait que la ville, en se pressant au bord de l'abîme, craint de rien dérober à la culture de ces champs d'une merveilleuse fertilité, qui du bord de la falaise descendent en pente douce du côté de l'orient jusqu'à la mer. Au pied du mur vertical de l'escarpement on ne trouve qu'un quai de béton, rompu par la lame qui y déferle toujours avec violence, et quelques cabanes voûtées qui s'enfoncent autant que possible sous les excavations de la montagne pour s'abriter contre les avalanches de roches que détachent parfois les orages.

Notre arrivée ici était annoncée d'avance et attendue. Dès qu'on a vu arriver la corvette prussienne, on a supposé que nous devions être à bord. Le démarque ou maire avait donc eu l'obligeance de nous envoyer des chevaux pour monter sans trop de fatigue le sentier en lacets accroché aux flancs de la falaise, qui conduit de la marine à la ville de Santorin, élevée de 780 pieds au-dessus du niveau de la mer. Le temps était sombre, le vent, bien que moins violent que la veille, soufflait encore avec force ; suspendus au-dessus de l'abîme, nous voyions à nos pieds les vagues noires et bordées d'écume battre la falaise ; c'était un spectacle étrange et propre à donner le vertige. La famille de Da Corogna est accourue au-devant de lui jusqu'à moitié de la côte. J'ai également rencontré dans la montée, descendant vers la mer, ceux des membres de la commission grecque qui sont pour le moment à Santorin, M. Schmidt, directeur de l'observatoire d'Athènes, M. Mitzopoulos, professeur de géologie à l'Université, M. Bouyoukas, ingénieur des mines, enfin, mon vieil ami Pallascas, que j'ai retrouvé avec une véritable joie. Fils d'un des généraux de la guerre de l'indépendance mort sur le champ de bataille, M. Pallascas a été élevé en France par les soins du comité philellène ; il a servi avec distinction dans la marine française jusqu'au grade de lieutenant de vaisseau et a reçu la croix de la Légion d'honneur pour faits de guerre au bombardement de Saint-Jean d'Ulloa. Rentré depuis dans son pays et parvenu au grade de capitaine de vaisseau, c'est lui qui commandait le navire que montait le roi Othon lors de la révolution d'octobre ; demeuré jusqu'au bout fidèle au roi, il l'accompagna en Bavière et n'est rentré en Grèce qu'après l'avénement de Georges Ier. Le gouvernement provisoire l'avait cassé de son grade, qui lui a été

rendu par la nouvelle monarchie, et maintenant il occupe le poste de secrétaire général du ministère de la marine. C'est un officier fort instruit et dont nos marins font grand cas ; il est peut-être ici, de tous les membres de la commission grecque, celui qui a fait les travaux les plus originaux et les plus précieux ; on lui doit en effet une série d'observations de sondages et de mesures qui permettent de suivre jour par jour la marche de l'éruption et l'agrandissement du sol qu'elle a formé. Ses blessures, reçues dans la pluie des pierres du 20 février, sont presque entièrement guéries et il a pu reprendre toute son activité de travail.

Montés sur nos bêtes, nous avons fait une entrée triomphale dans la ville de Santorin, où toute la population sortait sur ses portes pour voir passer les étrangers. La cordialité d'accueil que me vaut ici la qualité de Français me réjouit et m'émeut profondément. Pareille chose est malheureusement devenue bien rare dans l'Orient, où la France a gaspillé l'incomparable situation que lui avait créée son passé monarchique. Mais Santorin, grâce aux Lazaristes et aux Sœurs de Charité, est véritablement une petite France, isolée à l'extrémité de l'Archipel. Tous les dimanches à la grand'messe on y chante dans les églises le *Domine salvum fac imperatorem*, exactement comme en France. Tous les enfants, à quelque communion qu'ils appartiennent, vont à l'école chez les Lazaristes ou les sœurs, et y apprennent le français, comme dans le Liban, à Zahleh ou à Ghazir par exemple. Quand je suis arrivé ce matin, dans les rues, une multitude de voix enfantines me saluaient en me disant en excellent français : « Bon« jour, monsieur. Soyez le bienvenu. » Devant cet écho de la patrie, résonnant si loin, je n'ai pu retenir mes larmes.

De la terrasse des Lazaristes nous voyons parfaitement le volcan, presque à nos pieds, car il n'est qu'à deux milles de distance de la falaise. Nous en entendons le rugissement, pareil à celui de cinquante bateaux dont on lâcherait à la fois la vapeur. En avant du cône de Néa-Kamméni, qui jadis terminait cette île, est maintenant un monticule noir, de forme allongée, qui s'avance au milieu des flots. C'est le promontoire du Roi-Georges. Du côté de l'orient, celui qui nous fait face, il est maintenant tout à fait refroidi et aucune fumée ne le cache ; mais de l'autre côté s'élèvent des tourbillons d'une fumée blanche qui doit être en grande partie composée de vapeur d'eau ; cette fumée s'élève dans le ciel en une énorme colonne haute de 2,400 mètres, que l'on aperçoit en mer, me dit-on, de quarante milles de distance. L'îlot de l'Aphroëssa se trouve derrière le promontoire du Roi-Georges, qui le dissimule à nos yeux, mais sa place nous est indiquée par une autre colonne de fumée, distincte de la première et de couleur rousse. A mesure que la

nuit est arrivée nous avons vu paraître les lueurs de l'éruption, que le jour nous empêchait d'abord de distinguer. Quand les ténèbres ont été complètes, les nouveaux soulèvements, couronnés de flammes, paraissaient du haut en bas flamber comme un immense bûcher.

MM. de Verneuil et Fouqué, descendus comme moi chez les RR. PP. Lazaristes, étaient absents pour une excursion dans l'intérieur de l'île au moment où je suis arrivé. A huit heures du soir ils sont rentrés pour dîner. Après le repas je suis resté jusque bien avant dans la nuit, assis sur la terrasse et contemplant le grandiose spectacle de l'éruption, à causer avec eux, le R. P. Gauzente et le R. P. Ypert. Avec quelle joie je retrouvais une bonne et amicale causerie parisienne !

Les détails que ces messieurs m'ont donnés sur le volcan, qu'ils observent déjà depuis une semaine, sont du plus haut intérêt. Le 10 de ce mois un nouvel îlot a encore surgi à peu de distance à l'ouest de l'Aphroëssa, dans le canal entre Palæa et Néa-Kamméni. On l'a nommé *Réka*, du nom d'une canonnière autrichienne dont le commandant, M. Nolting, a secondé les travaux de nos compatriotes avec la plus grande obligeance. Il tend chaque jour à se réunir à l'Aphroëssa.

Le caractère le plus saillant et le plus curieux de l'éruption présente, me dit M. Fouqué, est la variété de ses produits gazeux. Toutes les substances volatiles qui, dans les grands volcans, sont ordinairement séparées par des distances considérables se trouvent ici réunies dans un étroit espace. Près des points où la lave est incandescente, les blocs sont couverts d'un léger dépôt de chlorure de sodium ; à quelques pas de là, on respire l'odeur suffocante de l'acide chlorhydrique et surtout celle de l'acide sulfureux ; mais si l'on s'éloigne encore un peu du centre de l'éruption, on voit bientôt la température s'abaisser rapidement, et c'est alors de l'acide sulfhydrique qui se dégage en abondance. La base des monticules volcaniques de formation nouvelle, surtout celle du flanc ouest du promontoire du Roi-Georges, est couverte d'un dépôt considérable de soufre provenant de la décomposition de cet acide et mélangé avec du chlorhydrate d'ammoniaque. Enfin, un peu plus loin, il n'y a plus que des dégagements purement gazeux, qui font bouillonner la mer dans tout le voisinage. Ces gaz sont combustibles ; ils s'enflamment au contact de l'air en présence de la lave incandescente et ce sont eux qui produisent les flammes que nous distinguons d'ici sur les flancs des nouveaux soulèvements. Elles s'étalent quelquefois à la surface de la mer, en communiquant le feu aux dégagements gazeux qui se produisent tout alentour ; les flots eux-mêmes paraissent alors flamber comme un bol de punch ou comme un lac de l'enfer,

spectacle étrange et bien fait pour saisir l'imagination. Une circonstance capitale et qui n'a jamais encore été observée d'une manière scientifique dans aucun autre volcan en activité, c'est que ces gaz combustibles se dégagent en plus grande abondance que partout ailleurs au sommet de l'Aphroëssa, où ils paraissent sortir du sein même de la lave liquide, et forment une gerbe énorme et permanente de flammes, dont la hauteur varie entre 2 et 5 mètres, phare gigantesque dont l'éclat se répand au loin sur la rade. C'est donc un fait bien certain maintenant qu'il peut exister des flammes véritables dans un volcan en pleine éruption et au centre même de l'action volcanique. L'éruption de Santorin aura résolu cette grave question, tant disputée entre les savants.

Pendant que j'écoutais ces intéressants détails la nuit était devenue limpide, le ciel s'était dégagé et brillait de mille étoiles. Tout d'un coup un rugissement plus violent a retenti. Nous avons vu sur le sommet du promontoire du Roi-Georges une énorme flamme s'élever, éclairant la mer dans toute l'étendue de la rade, au milieu d'un tourbillon de vapeurs qu'elle teignait en rouge et en or. Cette fumée lumineuse s'élevait droite en tournoyant sur elle-même, et à une grande hauteur s'étalait comme la cime d'un pin d'Italie. Du milieu des flammes jaillissaient des pierres incandescentes qui dessinaient des courbes de feu dans toutes les directions. Ce prodigieux spectacle a duré quelques minutes, puis tout est rentré dans le calme.

A demain ma première visite au *monstre*.

François Lenormant.

La suite au prochain numéro.

DISCOURS

SUR

L'HISTOIRE DE L'ÉGLISE[1]

PRONONCÉ A LA SORBONNE LE 25 AVRIL 1866.

MONSEIGNEUR[2], MESSIEURS,

Je ne puis me défendre d'une douloureuse émotion en montant pour la première fois dans cette chaire. Je m'asseois à la place occupée naguère par un ami, je devrais dire par un frère. Je viens continuer l'œuvre que la mort a brisée entre ses mains ; recueillir, s'il se peut, l'héritage de son amour pour l'Église ; m'inspirer de son dévouement à la vérité, de son intelligence des besoins de notre époque, de ce zèle d'apôtre qui était la vie de ses écrits et de ses paroles, et qui l'a consumé lui-même bien avant le temps.

Il n'y a pas encore cinq ans, Messieurs, nous étions tous là, vous et moi, entourant le jeune professeur d'une sympathie qui allait bientôt devenir de l'admiration. Vous vous le rappelez, le fils spirituel du

[1] Le P. Adolphe Perraud, de l'Oratoire, ancien élève de l'École normale, et professeur agrégé d'histoire, vient d'ouvrir avec succès le cours d'histoire ecclésiastique à la Sorbonne, qui lui a été confié, après la mort de son ami, M. l'abbé Perreyve. Déjà le talent de M. Perraud, comme historien exact et élevé, comme écrivain clair, solide et attachant, nous était bien connu, grâce à son ouvrage sur l'*Irlande contemporaine* et à son récent écrit sur l'*Oratoire et le cardinal de Bérulle*. Bien que le *Correspondant* ne publie pas habituellement des cours publics, nous sommes heureux de faire une exception qui nous permet, en répandant un discours remarquable, de féliciter la Faculté de théologie de Paris d'un choix très-heureux, et d'applaudir à un enseignement si utile à l'Église, à la jeunesse et aux sciences historiques. (*Note de la Rédaction*)

[2] Mgr Maret, Évêque de Sura, doyen de la Faculté de théologie.

P. Lacordaire s'était du premier coup révélé le digne disciple d'un tel maître. C'était cette pensée nette et forte qui va d'abord au fond des choses, et trouve dans la méditation personnelle le secret de la véritable et saine originalité; c'était cette parole, tour à tour ingénieuse et émue, délicate et puissante, à qui l'amour de la vérité et l'amour des âmes faisaient comme deux ailes pour l'élever souvent jusqu'aux sommets de la haute éloquence; c'était surtout dans sa personne je ne sais quel mélange ravissant des plus aimables et des plus mâles qualités; d'une part, « cet esprit si élevé et ce cœur si doux » qu'on louait naguère avec tant d'autorité sous les voûtes de l'Académie française, et de l'autre, cet indomptable élan qui le faisait toujours trouver au premier rang partout où il y avait une grande cause à défendre, de grandes infortunes à consoler, de grandes espérances à ranimer et à soutenir.

Aussi, comme après avoir assisté à ces premières leçons, nous félicitions l'illustre prélat, que la Faculté de théologie de Paris s'honore de voir à sa tête, d'avoir ouvert les portes de la Sorbonne au jeune abbé Perreyve! Comme nous avions applaudi à cette élection si intelligente qui venait de recruter pour les luttes difficiles de notre temps un soldat si courageux, si bien préparé, et devant lequel, à cause de son âge, semblait devoir s'étendre une longue carrière de travaux et de victoires!

Les travaux ne lui ont certes pas manqué; et lui, qui sut si bien joindre les combats de la plume à ceux de la parole, ne descendit pas une seule fois dans l'arène sans y faire triompher avec lui la grande cause à laquelle il avait voulu se consacrer dès l'âge de douze ans.

De ce côté, nos espérances n'ont pas été trompées; et quand, il y a deux ans, en 1864, l'église de la Sorbonne devenait trop étroite pour contenir l'auditoire d'élite que le jeune orateur tenait suspendu à ses lèvres; lorsque, quelques mois plus tard, il donnait au public ces *Entretiens sur l'Église*, qui venaient d'une manière si opportune répondre aux doutes, aux difficultés, aux angoisses d'un grand nombre d'âmes sur les questions les plus controversées de ce temps, tous se disaient : à la place du grand athlète de Notre-Dame, trop tôt enlevé à son apostolat, Dieu semble vouloir mettre ce vaillant jeune homme; il ne porte pas le manteau du P. Lacordaire, mais il en a l'esprit et le cœur; il en continuera la mission.

Vous disiez cela, Messieurs, et vous sembliez avoir raison.

Mais nous, — nous, ses amis intimes, nous ne le pouvions plus dire; nous savions que notre ami portait la mort dans son sein; nous sentions que chacun de ces éclatants succès précipitait le dénoûment que nos prières essayaient vainement de conjurer.

Le reste, Messieurs, vous le savez; grâce à une notice que les amis

de l'abbé Perreyve ont accueillie avec tant d'empressement et de reconnaissance ; grâce surtout à ce livre récent qui fait revivre et qui consacre à jamais cette belle et noble physionomie[1]. Le reste, vous le savez : une agonie de trois mois supportée avec la plus admirable résignation ; la mort vue de près pendant des semaines, acceptée d'abord, puis aimée, puis désirée comme le plus court chemin pour aller à cette Beauté éternelle et à ce Bien suprême dont ce cœur voulait être rassasié ; le sacrifice des plus belles et des plus légitimes espérances de la vie accompli avec une simplicité, une force et, le dirai-je, une grâce, qui rappellent la touchante parole de Bossuet sur la douceur de Madame envers la mort ; la foi la plus vive inspirant dans ce moment suprême chacun de ses actes et dictant chacune de ses paroles ; l'ardent amour de Notre-Seigneur Jésus-Christ établissant sa plénitude dans cette belle âme, et transfigurant pour elle tant de douloureux renoncements ; des adieux empreints de l'affection la plus tendre et de la plus virile fermeté à ceux qu'il avait aimés ici-bas ; l'espérance donnée par lui et avidement partagée par ses amis que son retour au sein de Dieu ne l'empêcherait pas de travailler avec eux pour la sainte cause de Jésus-Christ et pour celle de l'Église : tels ont été, Messieurs, les derniers battements de ce cœur ; telles ont été les dernières paroles tombées de ces lèvres mourantes ; tel a été le suprême élan de ce prêtre de Jésus-Christ vers le modèle et vers la récompense de son sacerdoce ! telle est, permettez-moi de l'ajouter, la dernière leçon qu'il a livrée au respect et aux méditations de ses disciples et de ses amis !

Et quand, après avoir fermé ses yeux, et rempli à l'égard de sa dépouille mortelle ces devoirs à la fois pénibles et consolants qui étaient le privilége de notre vieille amitié ; quand nous avons ouvert le papier qui contenait l'expression de ses dernières volontés, nous y avons lu ces paroles qu'il fallait bien faire entendre dans cette chaire, puisqu'elles s'adressent à vous, Messieurs, à vous qu'il a aimés et pour lesquels il a donné sa vie. « Je bénis tous ceux qui me sont « chers, mes parents, mes bienfaiteurs, mes maîtres, mes pères et mes « frères dans le sacerdoce, mes fils spirituels, tant de chers jeunes « gens qui m'ont aimé, toutes les âmes auxquelles j'ai été uni sur « la terre par le lien d'une même foi et d'un même amour en Jésus-« Christ. *Pax vobis*. »

Cette bénédiction d'un mort, — ou pour mieux dire, d'un vivant, — vivant désormais au sein de Dieu, dans la plénitude de sa vérité, de sa lumière, de sa justice, souffrez, Messieurs, que je vous l'ap-

[1] *Derniers jours de M. l'abbé Perreyve*, par M. l'abbé Bernard, premier aumônier du Lycée Saint-Louis. — *Henri Perreyve*, par le R. P. Gratry.

porte ici, comme le premier acte de la mission que j'inaugure en ce moment ; comme le gage de l'union étroite dans laquelle nous voulons tous, auditoire et professeur, demeurer avec celui qui aurait dû longtemps encore nous instruire par sa parole et nous servir de modèle par sa vie !

Après avoir payé ce tribut de regrets et de sainte affection, s'il m'est permis de faire un retour sur moi-même, je devrais vous dire quelle a été ma surprise lorsqu'on est venu, pour la seconde fois, chercher un professeur de Sorbonne au fond de cette humble retraite où nous essayons de reprendre l'œuvre si longtemps interrompue des Bérulle, des Condren, des Thomassin et des Malebranche ; je dirai surtout combien j'ai été touché de la pensée qu'ont eue notre vénéré doyen, Mgr l'archevêque de Paris, et M. le ministre de l'instruction publique, de confier à un ami intime de notre cher abbé Perreyve la part la plus précieuse de son héritage ; et combien j'aurais à cœur de ne pas démentir un choix si honorable.

J'aborderai maintenant, Messieurs, le grave sujet dont je me propose de vous entretenir aujourd'hui ; et qui sera comme le préambule du cours que nous inaugurons ensemble.

Je voudrais vous parler de l'histoire de l'Église, essayer de vous en montrer la portée philosophique, apologétique, morale et religieuse ; et, en marquant ainsi la place qui lui revient dans l'ensemble des sciences sacrées, indiquer les services qu'elle peut rendre à la société de notre temps.

Permettez qu'auparavant je vous dise en quelques mots ce que je pense de l'histoire en général, de son caractère et de sa mission.

I

L'histoire n'est-elle qu'une œuvre d'art, uniquement destinée à charmer l'esprit par d'agréables narrations, ainsi qu'elle a surtout été comprise dans les siècles où l'on se préoccupait principalement de la beauté littéraire? Est-elle plutôt une sorte de machine de guerre, un arsenal où les doctrines en conflit vont chercher des armes pour attaquer et pour se défendre? Cette question ne manque assurément pas d'intérêt ; mais je ne saurais m'y engager, et je me bornerai à définir l'histoire par une belle parole de Cicéron, dont j'étends peut-être la signification, mais sans la forcer, quand je dis avec lui : L'histoire est à la fois une magistrature et un enseignement : *Historia magistra vitæ*[1]; elle peut donc chercher à être persuasive comme l'un,

[1] *De Oratore*, l. II, c, 9.

mais à condition de demeurer toujours impartiale comme l'autre. A la fois magistrature et enseignement, l'histoire mérite bien d'être appelée la maîtresse de la vie.

A elle, en effet, comme dit Tite Live, à montrer aux hommes, par les exemples des hommes, ce qu'ils doivent rechercher ou ce qu'ils doivent fuir, soit pour eux-mêmes, soit pour leur patrie. *Inde tibi tuæque reipublicæ, quod imitere capias; inde fœdum incœptu, fœdum exitu quod vites* [1].

Mais, Messieurs, pour nous chrétiens, l'histoire fait plus encore, et elle nous donne un enseignement plus relevé. C'est elle, en effet, qui nous révèle l'action de Dieu sur le monde ; c'est elle qui nous montre, comme dit Bossuet, *cette force majeure* à laquelle se sentent assujettis ceux mêmes qui gouvernent les empires [2].

L'histoire civile et profane renferme donc déjà en elle-même une haute moralité ; elle est une éclatante réfutation de ces systèmes qui enchaînent tout à la fatalité, ou qui, par un excès contraire, abandonnent tout au hasard ; car elle montre dans la suite des événements la réalisation d'un plan plein de sagesse auquel les hommes, au nom de leur liberté, tantôt résistent et tantôt prêtent leur concours. — Mais je dis dans la *suite des événements*.

En effet, ne considérez qu'un fragment de la vie de l'humanité ; ne prenez que ce siècle, ce pays, ce règne, cet homme, peut-être vous serez scandalisés, troublés ; vous croirez que la fortune, comme l'opinion, est reine du monde.

Ne jugez pas si vite, et pour cela, étendez votre vue ; sortez de cet horizon étroit où vous vous renfermiez ; embrassez la suite des générations et la succession des événements. N'étudiez pas ce grand drame de l'histoire uniquement dans une de ses péripéties, isolée du reste de l'action ; mais, pour la voir comme il faut, placez-la dans sa vraie lumière, c'est-à-dire éclairée à la fois par ce qui précède et par ce qui suit. Alors la douloureuse énigme se résout d'elle-même ; le scandale disparaît. Tout à l'heure, vous aviez vu l'impie exalté : laissez passer l'histoire qui n'est que la justice de Dieu, et voici que cet impie, plus altier que les cèdres du Liban, n'était plus. Vous avez cherché la place de ses triomphes déshonnêtes et de ses insolentes victoires, et vous ne l'avez plus trouvée. L'incident isolé avait semblé une négation de la Providence et comme l'irrécusable manifestation du hasard. La suite des choses montre dans le hasard une raison qui n'en est pas une, puisqu'elle ne rend compte de rien ; et elle fait voir le drame de l'humanité essentiellement conduit par deux puissances dont la concilia-

[1] Tit. Liv., *Hist.*, l. I, c. 1.
[2] *Disc. sur l'Hist. Univ.*, 3e p., ch. 8

tion est un étonnant mystère : l'omnipotence infiniment sage de Dieu gouvernant ce monde d'après un dessein concerté d'avance dans ses éternels conseils[1]; et la liberté de l'homme, à laquelle il appartient de suivre ou de repousser ce gouvernement de la sagesse d'en haut.

Liberté infiniment sage de Dieu ; liberté raisonnable ou déraisonnable de l'homme, voilà les deux forces dont l'histoire est la résultante. Voilà pourquoi l'histoire est véritablement un grand enseignement, puisque, d'une part, elle nous montre le monde moral, comme le monde matériel, se mouvant en Dieu : *In ipso vivimus, movemur et sumus*[2], et que, de l'autre, elle réveille en nous le sentiment de la dignité et de la responsabilité, en nous faisant voir les progrès ou les retards du monde en corrélation exacte avec les libres et méritoires efforts, les libres et coupables défaillances des individus et des sociétés.

II

Mais si l'histoire civile et profane conduit déjà à ces graves et salutaires conclusions, si, comme le disait admirablement le P. Lacordaire « malgré les efforts des hommes pour faire du temps un linceul « où on cherche à cacher la Providence aux regards trompés, la Provi- « dence éclate à chaque instant et dans l'histoire des âmes et dans celle « des peuples [3] », j'ose dire que l'histoire de l'Église manifeste cette même Providence d'une manière à la fois plus directe et plus saisissante. C'est là ce qui constitue l'importance philosophique de l'histoire de l'Église, à une époque surtout où le panthéisme cherchant à s'emparer de toutes les directions de l'esprit humain veut construire, lui aussi, sa philosophie de l'histoire, histoire et philosophie qui suppriment à la fois la liberté de l'homme et celle de Dieu.

Je dis d'abord que l'histoire de l'Église atteste souverainement la liberté de Dieu.

En effet, elle nous révèle de sa part tout un ordre de desseins qu'il est impossible de confondre avec les lois générales du monde, soit physique, soit moral.

Assurément, Dieu est libre lorsqu'il crée l'homme à son image et à sa ressemblance ; mais il l'est davantage encore, s'il est permis de s'exprimer ainsi, lorsqu'il relève l'homme déchu ; lorsqu'à l'ordre primitif troublé par le péché, il superpose l'ordre nouveau de la rédemp-

[1] Disponam populos et nationes erunt mihi subditæ (Sap., VIII, 14). Oculi ejus super gentes respiciunt (Ps. LXV, v. 7).

[2] Act. apost., XVII, 28.

[3] Conf. de 1851 sur le Gouvernement divin. — 1re Conf.

tion ; lorsqu'aux lois générales et ordinaires résultant uniquement de la nature des hommes et de leur aptitude innée à vivre en société, il surajoute des lois spéciales dont le but est de constituer l'humanité en une société nouvelle, procédant non plus de la nature, mais de la grâce ; de la grâce qui n'est nullement le caprice et l'arbitraire, comme le dit l'incrédulité ignorante, mais qui est essentiellement la liberté de la bonté et de l'amour, allant jusqu'au don le plus magnifique, le plus imprévu, le plus immérité, le don du Fils même de Dieu, placé à la tête de cette nouvelle humanité, élu chef et roi de cette société surnaturelle qui s'appelle l'Église [1].

Or, si le spectacle intelligent du monde matériel révèle à l'âme, suivant la parole de l'apôtre saint Paul, la puissance et la divinité du Créateur [2] ; si l'étude de la naissance, des développements et de la chute des empires, des progrès et de la décadence des civilisations montre au-dessus « des hommes qui s'agitent Dieu qui les mène, » mais qui les mène avec un respect infini, comme disent admirablement nos saints livres [3], l'histoire de l'Église profondément méditée fait pénétrer plus avant encore dans les inénarrables mystères de la liberté divine.

Quelle révélation de la Providence, c'est-à-dire du Dieu libre et bon, que la contemplation du monde de l'Église, des institutions par lesquelles elle est régie, de l'action qu'elle exerce sur le monde, des prodiges de grandeur et de liberté morales qu'elle a inspirés et qu'elle inspire sans cesse aux âmes !

Non, Dieu n'apparaît nulle part plus grand, plus sage, plus libéral, plus miséricordieux, plus véritablement père du genre humain, plus ami des âmes [4], plus puissant et plus habile à tirer le bien du mal, et, par conséquent, plus intelligent, plus souverain et plus libre que dans son action sur l'Église.

Cette Église est appelée dans l'Évangile « le Royaume de Dieu ; » or, ce qui ressort de son histoire, c'est que ce royaume ne traverse pas à l'aventure le cours des siècles. L'invisible roi ne règne pas seulement, mais encore il gouverne. C'est, si vous le voulez, un gouvernement moins direct, moins personnel et surtout moins miraculeux que dans l'antique Israël, et l'Église cependant a le droit de s'appliquer, et elle s'applique, ces paroles du Psalmiste : *Dominus regit me, et nihil mihi deerit* (Ps. XXII.).

[1] Sic Deus dilexit mundum ut Filium suum unigenitum daret (Joan, I). — Ipsum dedit caput supra omnem Ecclesiam, quæ est corpus ipsius, et plenitudo ejus, qui omnia in omnibus adimpletur (Ephes., I, 22-23). — Christus caput est Ecclesiæ ; ipse salvator corporis ejus (Eph., V, 23).

[2] Rom., I.

[3] Cum magna reverentia disponis nos (Sap., XII, 18).

[4] Deus, qui amas animas (Sap., XI, 27).

Mais Dieu ne gouverne pas seulement son Église qui est son royaume, comme il gouverne le monde ; il *est* dans son Église, et la plus éclatante justification de la promesse de Jésus-Christ à ses apôtres : « Voici que je suis avec vous [1], » se trouve pour ainsi dire à chaque page de nos annales sacrées.

C'est ce qui me permet de répéter que la science de l'histoire de l'Église a de nos jours une véritable importance philosophique, en mettant admirablement en relief la liberté de Dieu, ou méconnue par un rationalisme timide qui, tout en gardant le Dieu personnel, lui interdit, en vertu de certaines lois générales, de se montrer Dieu Providence ; ou, formellement niée par l'école panthéiste, au nom d'un système auquel la logique commande d'étouffer toute liberté sous les développements et les évolutions nécessaires de cette substance unique en qui sont confondus Dieu et l'homme, le monde inconscient et la conscience personnelle.

Mais ce n'est pas seulement la liberté du Dieu Providence que l'histoire de l'Église met en relief, plus et mieux que l'histoire civile et profane ; c'est aussi la liberté de cet agent moral sans le concours duquel Dieu n'a rien voulu faire ici-bas, ni dans l'ordre naturel, ni dans l'ordre surnaturel.

Déjà, pour fonder l'Église, le Fils de Dieu a voulu s'assurer la libre et volontaire coopération des douze pêcheurs de Galilée dont il fera les colonnes et les fondements de la société nouvelle. Et s'il a promis d'être avec cette Église jusqu'à la consommation des siècles, c'est-à-dire de ne jamais l'abandonner, il n'a pas promis de faire tout seul son œuvre. Il a laissé à tous les siècles, à toutes les civilisations, à tous les individus, la responsabilité de leur attitude vis-à-vis de l'Église.

La mission de l'Église est d'établir dans le monde le règne de la justice et de l'équité ; *Ut disponat orbem terrarum in æquitate et justitia* (Sap., IX, 3). Mais combien de temps mettra-t-elle à accomplir cette mission ? Cela ne dépend plus uniquement de Dieu et de son gouvernement ; cela dépend davantage du bon ou du mauvais usage que fera la liberté humaine des forces merveilleuses déposées dans l'Évangile pour établir sur la terre le règne de Dieu.

Par exemple, si le mouvement d'amour fraternel, de justice et de charité qui rassembla les fidèles de la primitive Église de Jérusalem s'était immédiatement généralisé, que fût devenu le monde entier ? Les Actes des apôtres vous répondent « Un seul cœur et une seule âme, *cor unum et anima una !* » Un cœur et une âme ! L'immense famille humaine n'ayant qu'un symbole pour connaître son Père et son

[1] Ecce ego vobiscum sum (Matth., XXVIII, 20).

Dieu ; qu'une morale pour le servir, qu'un culte pour l'adorer, qu'un cœur pour l'aimer, qu'un pasteur pour la conduire ! La fraternité humaine pratiquée jusque dans ses plus admirables conséquences, et le règne des passions homicides à jamais exclu des annales de l'humanité ! Voilà ce qui fut proposé au monde dès le commencement de l'ère nouvelle, comme le type des progrès à accomplir dans toute la suite des siècles ; voilà l'idéal que l'humanité tout entière pouvait embrasser dans un élan d'enthousiasme !

Mais la croix avait été placée aux confins des deux mondes comme un signe de contradiction : *signum cui contradicetur*. L'humanité, libre assurément de s'unir dans un même esprit et dans un même cœur pour confesser, servir, aimer, manifester le Seigneur Jésus, était libre aussi de se diviser. — Elle se divisa.

Depuis dix-huit siècles, les uns combattent directement la société religieuse fondée par Jésus-Christ : tandis que d'autres mettent au service de cette même société tout leur cœur, toute leur âme, toutes leurs forces. Ce qu'on peut affirmer, Messieurs, c'est que si l'Évangile n'avait jamais eu que des adversaires ou des amis déclarés, il y a longtemps que ceux-ci auraient décidé de la victoire. Aucune puissance du siècle n'aurait pu résister aux forces unies de l'humilité, du dévouement, de la sainteté.

A qui donc sont imputables les principaux retards du royaume de Dieu ? Ce n'est pas aux persécutions violentes ; ce n'est pas aux Césars qui ont proscrit le christianisme ; ce n'est pas aux sophistes qui lui ont ouvertement déclaré la guerre. L'histoire prouve au contraire qu'arrêté un instant par ces obstacles positifs, le grand fleuve, accumulant un instant la puissance de ses eaux, n'a pas tardé à briser ces digues, à couler avec plus de force et à porter plus loin la vie et la fécondité.

Les principaux retards du royaume de Dieu sont imputables, et c'est l'histoire qui le démontre, à l'indifférence de ceux qui ne savent pas plus résister au mal que seconder le bien ; à ces hommes qui, suivant le langage de l'Apocalypse, ne savent être ni de glace ni de feu, *Utinam frigidus esses aut calidus !* en un mot, aux tièdes, c'est-à-dire à ceux qui n'ont à l'égard de l'erreur ni passion ni antipathie, et pour la vérité ni haine ni amour. Oui, ce sont ceux-là qui alourdissent, pour ainsi dire, la marche de l'Église, et rendent à certaines époques ses progrès si lents et si incertains.

Mais il est une autre part de la liberté et de la responsabilité humaine devant les progrès ou les retards de l'Église qu'il m'est impossible de passer sous silence. La prudence humaine semblerait m'en faire une loi, mais la loyauté me commande de parler et je ne crains pas d'être désavoué par mes frères dans le sacerdoce si je sacrifie de

puériles considérations d'amour-propre à l'évidence de la vérité. Après tout, ce n'est pas aux ministres de l'Église catholique qu'on apprendra qu'il y a de l'honneur à se frapper publiquement la poitrine et à s'accuser tout haut devant ses frères. N'est-ce pas ce que nous faisons tous les jours au pied de l'autel avant de remettre aux hommes leurs péchés et d'aller offrir pour les leurs et pour les nôtres la grande victime?

Depuis l'élection des apôtres, ce sont les prêtres que Dieu appelle à l'honneur de collaborer le plus directement avec lui à la grande œuvre de l'établissement de la vérité et de la justice dans le monde par l'Église, *Dei sumus adjutores* (I Cor., III, 9). Or, partout où les prêtres restent fidèles à la grâce de cet appel; partout où ils sont, comme le dit saint Paul, les ouvriers infatigables de la parole de vérité[1]; partout où ils traduisent dans une vie pure et désintéressée les maximes de l'Évangile, devenant par là aux yeux des peuples l'Évangile vivant; Jésus-Christ est connu, l'Église est appréciée et honorée; et les nations, voyant en elle la grande école de la sagesse et de la justice, ne croient pas leur dignité et leur liberté intéressées à se révolter contre elle!

Et si telle avait toujours été, depuis les commencements, la règle constamment suivie par tous les représentants du sacerdoce de Jésus-Christ, le monde entier serait devenu chrétien dix siècles plus tôt, et n'aurait pas, pour une part trop considérable, cessé d'être catholique il y a trois cents ans.

Humiliante, mais utile révélation qui ressort de l'histoire de l'Église! Ce ne sont pas les Néron, les Dèce et les Dioclétien qui sont les plus redoutables persécuteurs du Christ et de son Église, c'est nous, quand nous sommes inintelligents de notre vocation; c'est nous, quand au lieu d'aimer les âmes et de nous sacrifier pour elles, nous nous aimons nous-mêmes aux dépens de ces âmes et de leurs intérêts immortels; c'est nous, quand au lieu d'avoir confiance dans la puissance de la vérité, et ignorants de quel esprit nous sommes[2], nous voulons faire descendre le feu du ciel sur ceux qui méprisent notre parole, et que nous sommes tentés d'employer la violence contre nos contradicteurs, au lieu d'imiter l'exemple des martyrs qui versaient leur propre sang pour convertir leurs bourreaux, et les jetaient éperdus de repentir et d'amour au pied de la croix; c'est nous, quand nous insultons à la pauvreté de Jésus-Christ par notre luxe; à ses humiliations par notre faste; à ses souffrances, par nos délices, et que nous méritons par là d'être foulés aux pieds comme du sel affadi.

[1] Operarium inconfusibilem (II Tim., II, 15).
[2] Jesus conversus increpavit illos, dicens : Nescitis cujus spiritus estis (Luc, IX, 45).

Mais qu'arrive-t-il, lorsque le sacerdoce de Jésus-Christ est foulé aux pieds, le fût-il justement, en punition de son engourdissement et de son inintelligence? L'histoire de l'Église est là pour l'attester : toute décadence dans le sacerdoce est ordinairement suivie d'une crise redoutable dans la société chrétienne. Saint Vincent de Paul le disait un jour dans une conférence faite à Saint-Lazare, et assurément mes paroles n'ont pas l'énergie des siennes : « C'est par les « prêtres que les hérésies ont prévalu, que le vice a régné et que « l'ignorance a établi son trône parmi les pauvres peuples; et cela « par leur propre déréglement et faute de s'opposer de toutes leurs « forces, selon leurs obligations, à ces trois torrents qui ont inondé « la terre[1]. »

En ce sens, une histoire de l'Église bien faite doit être avant tout, selon moi, un appel à l'honneur sacerdotal, pour faire comprendre à tous les membres de la milice sacrée la grandeur du plan de Dieu, la profondeur de son amour[2], et, en même temps, l'étendue de notre responsabilité, à nous qui avons reçu la mission de seconder les progrès de l'Église et qui avons, plus que les persécuteurs et les impies, le terrible pouvoir de les entraver.

III

En même temps que l'histoire de l'Église a une véritable importance philosophique, en dégageant peut-être plus nettement que l'histoire civile et politique la liberté de Dieu et celle de l'homme de l'apparente confusion des événements, je dis qu'elle offre à la religion une de ses preuves les plus solides, une de ses plus victorieuses démonstrations ; c'est là ce qui constitue son importance apologétique et théologique.

Assurément, le christianisme est une idée ; — la plus grande, la plus divine des idées, s'il est permis de s'exprimer ainsi. C'est l'idée d'une société intime d'esprit et de cœur, destinée à unir tous les hommes entre eux et avec Dieu ; — c'est surtout l'idée d'un amour infini descendant jusqu'à nos misères pour les guérir et pour les diviniser.

Oui, le christianisme est une doctrine, et il devrait suffire de bien connaître la nature de Dieu et celle de l'homme pour comprendre la

[1] Abelly, *Vie de S. Vincent de Paul* (t. II, p. 155).

[2] Ut possitis comprehendere cum omnibus sanctis, quæ sit latitudo et longitudo et sublimitas et profundum, scire etiam supereminentem scientiæ charitatem Christi, ut impleamini in omnem plenitudinem Dei (Eph., III, 18, 19).

beauté de cette doctrine, pour voir par quelles harmonies intimes elle répond aux meilleurs et aux plus nobles instincts de notre intelligence et de notre cœur. Mais si le christianisme est une idée, une doctrine, il est aussi un fait et assurément le plus considérable, le plus éclatant, le plus décisif des faits. Tous les siècles antérieurs à Jésus-Christ sont en marche vers lui et le préparent ; tous les siècles postérieurs à Jésus-Christ viennent de lui et se rattachent à lui ou par l'amour et par l'adoration, ou par la négation et par la haine. C'est, comme dans les chaînes de montagnes, le point culminant qui sépare et unit deux systèmes.

L'incrédulité elle-même est contrainte de reconnaître et de subir cette sorte de profession de foi implicite que la chronologie lui impose. Elle date forcément des siècles et des années après Jésus-Christ ses attaques contre la divinité de Jésus-Christ.

Le christianisme n'est donc pas seulement une idée et une doctrine, il est au moins autant un fait, et, je le répète, le fait le plus décisif de l'histoire tout entière.

Or, une doctrine se démontre par des raisonnements ; un fait s'établit par des preuves et des témoignages, et l'histoire toute seule, consultée avec impartialité, suffit à mettre dans une complète lumière le caractère surnaturel et manifestement divin de la religion chrétienne.

C'est l'historien qui, par les seules ressources de la critique et de la science, reconstitue cet ensemble d'événements et de circonstances au milieu desquels prit naissance le Verbe de Dieu, fait homme pour le salut du monde ; et, par là, sont impitoyablement reléguées dans les régions du roman et de la fantaisie pure les explications légendaires dont l'imagination incrédule a fait et fait encore les frais pour rendre compte de la vie, de la mort et de la résurrection du Sauveur.

C'est l'historien qui, par le témoignage à peu près exclusif des auteurs païens, représentant au vif l'état intellectuel, moral et religieux du monde romain au moment où le Fils de Marie parut au milieu du peuple juif, laisse à la bonne foi de décider si la genèse du christianisme a pu se faire par des causes naturelles ; si du plus immonde foyer de corruption et de bassesse ont pu sortir comme d'elles-mêmes la doctrine la plus élevée et la morale la plus sainte, et si l'évidence des faits ne force pas à conclure qu'un changement à la fois si soudain et si radical n'a pu venir que d'une intervention directe de la Toute-Puissance divine.

C'est l'historien qui, en racontant la prise de possession du monde ancien par la petite troupe des bateliers galiléens, le succès prodigieux de leur parole, l'inexplicable entraînement des populations à

courir au-devant d'une doctrine qui ne promet et n'impose que des sacrifices dans la vie présente et, pendant trois siècles, fait pour ainsi dire du martyre la condition normale de la profession de la foi, réduit l'incrédulité à des explications désespérées, si elle veut donner à ce triomphe de l'Évangile une autre cause que sa divinité même.

C'est l'historien, enfin, qui, en enregistrant soigneusement, siècle par siècle, d'après les contemporains, les témoignages rendus à la foi par les docteurs et les martyrs, par l'éloquence sacrée et par les monuments liturgiques, établit avec une irréfragable autorité la perpétuité de nos dogmes, l'antiquité de notre culte, de ses pratiques et de ses cérémonies, et prépare ainsi à l'apologiste de la religion catholique contre les attaques de l'hérésie ses arguments les plus solides et la matière de ses plus beaux triomphes.

C'est ainsi que, sans se départir un seul instant de cette impartialité sévère, qui est un devoir plus rigoureux encore pour lui que pour l'historien profane, l'historien de l'Église, par la seule puissance des faits étudiés avec probité, exposés avec franchise, devient, surtout aux époques de doute et de critique, un des plus utiles défenseurs de la foi.

C'est assez dire que l'Église n'a besoin que de la vérité pour être connue et pour être louée. Les mensonges intéressés de l'esprit de parti, si jamais ils parvenaient à se glisser dans son histoire, la feraient déchoir du rang supérieur qu'elle occupe et d'où elle peut dire, comme Dieu lui-même, aux apologistes imprudents qui s'imaginent servir sa cause en pliant les faits et les témoignages à leurs petits systèmes et à leurs mesquines conceptions : En quoi Dieu et moi avons-nous besoin de vos mensonges : *Numquid Deus indiget mendacio vestro?* (Job., XIII, 7.)

Que les sectes séparées de l'Église aient besoin de fausser l'histoire pour essayer de justifier leur révolte ; qu'entre les mains de l'incrédulité l'histoire se transforme en pamphlet ou en roman, soit, et je dirais volontiers, tant mieux, parce que, j'en ai la conviction, l'avenir appartient à la science loyale et désintéressée. Quant à l'histoire de l'Église, que Pascal appelle admirablement « l'histoire de la vérité, » elle exige de ceux qui aspirent à l'honneur de raconter ou d'écrire ses annales qu'à l'exemple du prophète Isaïe ils purifient d'abord leurs lèvres par le charbon ardent (Is., VI, 6-7). Qu'ils parlent alors ! qu'ils racontent ! que, suivant une belle parole de l'éloquent historien des moines d'Occident, ils sachent « ne dissimuler aucune tache « pour avoir le droit de ne voiler aucune gloire, » et l'histoire toute seule, racontée dans de telles conditions, sera à elle seule une magnifique et concluante démonstration de la vérité et de la divinité du christianisme !

Voilà les services que l'histoire de l'Église peut rendre à la science, à la philosophie et à la théologie. Je voudrais aussi vous dire ceux qu'elle peut rendre aux âmes.

IV

Je ne sache pour ma part rien de plus propre que l'histoire de l'Église à faciliter une étude approfondie de l'âme humaine, de ses passions, de ses facultés, de ses étonnantes ressources pour le mal ou pour le bien, des liens mystérieux qui unissent si souvent l'erreur au mal, l'erreur qui est le mal de l'intelligence au mal qui est l'erreur de la volonté.

Mais ce qui me touche le plus dans cette histoire, ce qui peut véritablement faire d'elle la maîtresse de la vie chrétienne, c'est que je ne trouve nulle part ailleurs une aussi complète révélation de ce que l'homme, aidé de la grâce de Dieu, est capable de faire pour la vérité, pour le bien, pour la justice. Après tout, pour savoir les misères, les défaillances, la corruption de la pauvre nature humaine, il suffit de nous connaître nous-mêmes. Mais, Dieu soit loué, il y a dans l'âme, et surtout dans l'âme chrétienne, autre chose que des instincts mauvais et dégradés. Il y a d'abord des ressources naturelles admirables, la raison, la liberté, la conscience, qui sont le fondement de l'ordre surnaturel; puis, au-dessus de ces facultés il y a des dons supérieurs, précisément ceux qu'apporte avec elle la grâce de Dieu.

Or, ce que notre expérience personnelle ne nous révèle pas assez — et cela par notre faute — c'est l'usage que nous pourrions faire de ces ressources surnaturelles, c'est le parti que nous en pourrions tirer, non pas seulement pour nous, mais pour le monde entier.

C'est ici précisément que peut intervenir l'histoire de l'Église. Cette histoire, traitée comme elle doit l'être, doit être l'histoire de tout ce que l'Esprit-Saint a fait faire aux âmes dociles à ses inspirations pour établir et pour étendre ici-bas le royaume de Dieu.

Elle met donc sous nos yeux à chaque instant, les exemples les plus persuasifs. Elle nous fait voir ce que peut la docilité à la grâce dans des âmes qui étaient cependant faibles, passionnées, charnelles comme nous. Elle peut provoquer ainsi jusque dans les plus faibles ces élans admirables, *mirabiles elationes*, qui feront tout d'un coup d'un grand pécheur un grand saint, d'une âme tiède et languissante une âme énergique et dévouée.

L'histoire de l'Église, en nous révélant ainsi dans les exemples du passé cette merveilleuse efficacité des dons de l'Esprit-Saint, semble

redire à tous les hommes, à toutes les générations, pour les provoquer au dévouement et à la sainteté, ces paroles qu'en une heure de solennelle et ineffable émotion, les voix réunies de la conscience et de la grâce faisaient entendre à saint Augustin.

Son ami Potitien venait de lui raconter les merveilles opérées par le christianisme en Afrique, en Égypte, dans les Gaules, en Germanie; merveilles dont il avait été témoin. Il acheva son récit par l'histoire de ces officiers de l'empereur qui, dans une promenade aux environs de Trèves, entrent un jour dans la cabane d'un pauvre solitaire, y trouvent la vie de saint Antoine, la lisent, et remplis d'un saint enthousiasme pour la vie érémitique, disent au monde un éternel adieu et embrassent avec joie les austérités de la pénitence[1].

Déjà, pendant ce récit, Augustin avait senti son cœur agité par des mouvements inconnus et violents. « Que faisons-nous? dit-il à son ami « Alypius. Eh quoi! n'as-tu pas entendu? Les ignorants emportent « le ciel, et nous, avec notre science sans cœur, nous voilà vautrés « dans la chair et le sang! Serait-ce donc une honte de les suivre? « Ou plutôt n'est-ce pas une honte de n'avoir pas le courage de les « imiter[2]? »

Et bientôt, resté seul, en proie à cette lutte suprême, qui va décider de tout, quand les voix perfides des passions murmurent à son cœur les plus séduisantes promesses, le souvenir de ces dévouements héroïques se représentant à son esprit fait sortir des profondeurs de sa conscience ces paroles qui sont comme le prélude de la victoire divine. « Quoi, tu ne pourras pas ce qu'ont pu ces enfants, ces femmes, « *Tu non poteris quod isti et istæ*[3]? »

Je le répète ; ce que la conscience et la grâce dirent à saint Augustin en ce moment si solennel, l'histoire de l'Église ne cesse de le redire à tous les âges et à toutes les conditions. Elle écrit dans ses annales le récit incomparable de tous les grands mouvements de cœur et de volonté inspirés par Dieu à la pauvre âme humaine; et de ces souvenirs, elle compose la plus émouvante et la plus efficace des exhortations, car elle se borne à nous dire, en mettant sous nos yeux le récit simple et véridique des plus magnanimes dévouements : « Pourquoi ne feriez-vous pas comme ceux-ci, comme celles-« là? *Tu non poteris quod isti, quod istæ?* »

Si un contemporain nous adressait le reproche de pusillanimité et de faiblesse, notre orgueil se révolterait peut-être contre une leçon aussi directe. Mais ici, comme le disait tout récemment un illustre orateur, ici, « dans les pures régions de l'histoire nous nous trouvons

[1] *Confess.*, VIII, c. VI.
[2] *Ibid.*, c. VIII.
[3] *Ibid.*, c. XI.

« en présence de ces ombres sublimes qui ont la faculté de nous in-
« struire sans nous irriter.[1] » Et il n'est pas une seule condition de la vie humaine, si haute ou si humble qu'elle soit, qui ne puisse profiter de cet admirable enseignement donné à toutes les consciences chrétiennes par l'histoire du passé de l'Église.

Or, Messieurs, pensez-vous que, de nos jours, il soit indifférent d'apprendre à une telle école ce que c'est que la fermeté du caractère, l'indépendance des convictions, la fidélité aux causes trahies ou menacées? Et dans un temps où la morale ignoble du succès et du fait accompli courbe tant d'hommes dans la poussière, peut-il n'être pas souverainement salutaire de se mettre tous les jours en contact avec ces âmes si vaillantes et si fermes qui n'ont eu ici-bas d'autres mobiles de conduite que les imprescriptibles décisions de la conscience et l'inébranlable consigne de l'honneur chrétien? Et tandis que nos oreilles sont assourdies par ces miliers de Philinte qui nous crient de toutes parts que :

Cette grande roideur des vertus des vieux âges
Heurte trop notre siècle et les communs usages;
(qu') Elle veut aux mortels trop de perfection,
(qu') Il faut fléchir au temps sans obstination;

il est bon, je le répète, il est nécessaire même que l'Église à son tour élève la voix, et que, nous montrant dans tous les siècles de grandes vertus, de grands caractères, de grandes convictions, de grands dévouements, elle nous répète ces simples paroles : « Pour-
« quoi ne feriez-vous pas comme comme ceux-ci, comme ceux-là, *Tu*
« *non poteris quod isti, quod istæ?* » Dieu n'a pas fait pour eux plus que pour vous, ni pour vous moins que pour eux, car à tous également, il a donné son Christ, son Évangile, son Église, sa grâce, ses sacrements.

Voilà ce que l'histoire de l'Église peut faire pour relever les cœurs; il me reste à vous dire comment, dans des temps troublés comme les nôtres, elle peut agir sur notre foi et la préserver des défaillances et du découragement.

V

A la veille de sa Passion, le Sauveur disait à ses apôtres : « Que votre
« cœur ne se trouble pas, *Non turbetur cor vestrum* » (Joan., XIV, 1). Et encore : « Vous entendrez retentir autour de vous des combats et

[1] M. Thiers, *Discours* du 26 février 1866.

« des luttes d'opinions, ne vous laissez pas troubler, *Audituri estis « prælia et opiniones præliorum : Videte ne turbemini* » (Matth., XXIV, 6).

Rien n'est plus propre que l'histoire de l'Église à mettre dans les âmes chrétiennes cette paix imperturbable et cette sérénité de la foi qui sont une si grande force au jour des épreuves.

Les premiers chrétiens obligés de descendre dans les catacombes, ou de n'en sortir que pour paraître dans l'amphithéâtre, n'avaient pour croire aux immortelles destinées de l'Église que la parole du maître. — Et elle leur suffisait ; et, à cause de cette parole seule, ils donnaient leur sang avec joie, avec enthousiasme, avec la triomphante certitude qu'aucun des Césars persécuteurs ne prévaudrait contre la pierre mystérieuse donnée pour fondement à l'Église de Jésus-Christ. Ils savaient, mais par la foi seule, que leur sang versé serait une semence de chrétiens ; que leur témoignage rendu au milieu des tourments deviendrait pour les siècles futurs une apologie vivante de la religion.

Or, ce qu'ils savaient par la foi seule, nous, avec moins de mérite assurément, nous le savons et par la foi et par l'histoire. Ce que les paroles du Christ ont prophétisé et promis à son Église, l'histoire de cette Église en montre l'admirable réalisation pour l'encouragement de ceux qui seraient infirmes dans la foi. C'est à nous vraiment que s'adressent les paroles de l'Apôtre : « Pour nous qui avons au-dessus « de nous une nuée si imposante de témoins, courons par la pa- « tience aux combats qui nous attendent » (Hæb., XII, 1).

Oui, les témoins et les témoignages de l'invincible immortalité de l'Église forment au-dessus de nous comme une nuée lumineuse destinée à nous guider à travers les difficultés du présent et les obscurités de l'avenir.

En effet, quel genre d'épreuves a manqué à l'Église depuis sa naissance ? Et en même temps, quelle victoire lui a fait défaut ? L'Église ne peut-elle pas dire d'elle-même ce que disait l'apôtre saint Paul racontant les tribulations sans nombre de son apostolat ? « J'ai « été souvent dans les chemins, exposé aux périls des fleuves, aux « périls des brigands, aux périls du côté des Juifs, aux périls du « côté des Gentils, aux périls des cités, aux périls des solitudes, « aux périls sur l'Océan, aux périls de la part des faux frères, dans « le travail et dans la pauvreté, dans les veilles répétées, dans la « faim et la soif, dans les jeûnes, le froid et la nudité, sans compter « les angoisses quotidiennes [1] ? »

Et comme saint Paul aussi, l'Église ne peut-elle pas ajouter ? « et « pour moi, je me glorifie dans mes infirmités, et je me complais

[1] II Cor., XI.

« dans mes misères, dans mes outrages, dans mes nécessités, dans « les persécutions et dans les angoisses que je souffre pour le « Christ : car lorsque je suis faible, je suis puissante[1]. »

Or, Messieurs, nous traversons des jours où il est singulièrement utile de nourrir dans son âme une espérance invincible et de ne laisser troubler sa foi ni par les scandales ni par les difficultés des temps.

Voyez, en effet, avons-nous le droit de dire au nom de l'expérience du passé, si l'histoire de l'Église n'est pas une étonnante série de difficultés vaincues, de défaites qui aboutissent à des victoires, d'humiliations et d'épreuves qui font éclater sa force?

Les apôtres ont à peine annoncé la doctrine du Dieu crucifié que le monde romain tout entier s'arme contre l'Église. Il épuise contre elle dix persécutions terribles. Puis l'Église abat l'empire à ses pieds, fait de César un chrétien et place sur son diadème, en signe d'honneur et de puissance, la croix naguère proscrite du Galiléen vainqueur. — Voilà l'histoire des trois premiers siècles.

Mais l'Église n'était pas encore victorieuse du paganisme qu'elle s'était allée heurter à un écueil bien autrement redoutable. Dès le premier siècle, les hérésies ont apparu. La doctrine sacrée est devenue objet de scandale et de dispute au sein même des fidèles. Ils se divisent; ils se combattent : un instant même l'erreur semble avoir triomphé. L'univers s'étonne et gémit d'être arien (S. Jér.). Vain triomphe, qui aboutit à une éclatante défaite et ne sert qu'à manifester la puissance de la vérité avec celle de la vertu et du génie ; la première au sein du concile de Nicée, la seconde dans la personne de l'immortel Athanase ! — Et voilà l'histoire du 4[e] et du 5[e] siècle.

Entendez-vous cependant ces bruits sourds qui retentissent de toutes parts? Le vieux monde romain chancelle sur sa base : et cela, précisément à l'heure où il vient de se réconcilier avec l'Église et de se jeter dans ses bras. Ne va-t-il pas l'entraîner dans sa ruine ? Elles sont là, impatientes de vengeance, ces hordes de barbares qui ont à prendre leur revanche de six siècles de servitude et d'oppression. Et elles la prennent, terrible et inexorable comme avait été la victoire de leurs dominateurs. Et de toutes parts l'Empire croule sous leurs coups. Or tandis que tout fuit devant ces hordes indisciplinées, que fait l'Église? La croix d'une main, l'Évangile de l'autre, ceinte de sa virginité et de sa pauvreté, n'ayant sur les lèvres que des paroles de paix et l'inénarrable suavité des bénédictions apostoliques, elle va au-devant des barbares ! Attila recule devant la majesté de saint Léon ; le grand Clovis baisse la tête pour adorer ce qu'il avait brûlé ;

[1] Propter quod placeo mihi in infirmitatibus meis, in contumeliis, in necessitatibus, in persecutionibus, in angustiis pro Christo : cum enim infirmor, tunc potens sum (XII, 10).

de ces mêmes barbares assouplis et régénérés, l'Église fait les missionnaires les plus intrépides de la bonne nouvelle : par eux, elle convertit les Gaules, l'Angleterre, la Germanie, préparant ainsi dans ce bouleversement radical de la société civile les éléments féconds d'une civilisation meilleure. — N'est-ce pas là, Messieurs, l'histoire des 5ᵉ, 6ᵉ, 7ᵉ, 8ᵉ et 9ᵉ siècles?

Mais quand l'Église a assimilé dans une même société les débris du monde romain avec ces races nouvelles, celtiques, germaines et slaves, sa victoire lui crée un péril, et voici qu'il lui faut défendre en même temps sa vertu et son indépendance, — la première contre l'envahissement des passions terrestres dans le cœur de ses propres ministres, la seconde contre les entreprises audacieuses d'un nouveau césarisme, celui des Frédéric II. — Comment elle triompha de tant d'obstacles par la sainteté et par le génie des Grégoire VII et des Innocent III; et comment, en même temps, elle sut, en inspirant le magnifique mouvement des croisades, discipliner ces forces de la chrétienté occidentale qui se seraient peut-être entre-dévorées, et créer sur l'Orient ce protectorat de l'Europe dont nous ne savons plus assez apprécier la portée; c'est bien là, si je ne me trompe, l'histoire des 10ᵉ, 11ᵉ, 12ᵉ et 13ᵉ siècles.

Je parle des épreuves de l'Église. Qui pourra dire, Messieurs, les angoisses des âmes catholiques pendant les scandales de la captivité d'Avignon et du grand schisme d'Occident? La tunique sans couture du Christ honteusement déchirée, et les saints eux-mêmes se divisant sur la question si grave de savoir où et qui est le vrai pasteur; ici une sainte Catherine de Sienne, et dans le camp adverse une sainte Colette et un saint Vincent Ferrier! Bientôt cependant l'indomptable vitalité de l'Église triomphe de ces symptômes de dissolution et de mort, et le concile œcuménique de Florence ne voit pas seulement la paix rétablie entre les membres divisés de l'Église d'Occident, mais il voit l'Église grecque et l'Église latine oublier un instant leurs vieilles discordes et se donner, à la face du monde, un fraternel embrassement. Voilà le 14ᵉ et le 15ᵉ siècle.

L'époque même dont j'aurai plus spécialement à m'occuper avec vous, Messieurs, n'est-elle pas une nouvelle application de cette loi? A part la terrible épreuve de l'arianisme, l'Église connut-elle jamais péril plus redoutable que la révolte religieuse du 16ᵉ siècle? Une moitié de l'Europe presque tout d'un coup enlevée à la houlette du pontife romain; le symbole antique mutilé; la vieille discipline rajeunie et mise en harmonie avec ces passions du cœur humain, que 18 siècles de luttes n'avaient pu vaincre et avec lesquelles les grands papes du moyen âge n'avaient jamais voulu transiger? Cette fois, la tempête semble maîtresse et la barque de saint Pierre va disparaître

au fond de l'abîme ! Patience! hommes de peu de foi! Jésus est dans cette barque! Jésus se réveille! Jésus commande aux vents et à la mer et les orages s'apaisent. C'est là, je le répète, Messieurs, le grand sujet que nous étudierons ensemble. Nous verrons comment par l'énergie toute divine de sa constitution, l'Église sut opérer sur elle-même et par elle-même ce travail de réforme dont elle avait la première proclamé la nécessité, et qu'elle seule pouvait accomplir. Cette période, qui remplit le 16ᵉ et le 17ᵉ siècle, touche à la fois aux origines du christianisme par les questions historiques qu'elle soulève, et aux temps modernes par les problèmes religieux et sociaux dont elle a été l'occasion. Elle met admirablement en relief les divers éléments de la constitution de l'Église, car c'est là qu'on voit surtout l'efficacité de l'élément divin pour remédier aux défaillances de l'élément humain. Elle est une des plus belles applications de cette loi particulière à la vie de l'Église que ses grands périls sont habituellement l'occasion de ses plus grands triomphes. Elle réunit donc, pour ainsi dire, tous les genres d'intérêt.

Plus tard, Messieurs, et en poursuivant le cours de ces études historiques, il nous sera peut-être donné d'étudier ensemble l'application de cette même loi à une crise non moins redoutable et plus rapprochée de nous — si rapprochée que nous ne pouvons nous en séparer ; nous en sommes véritablement les contemporains.

Cette crise, vous savez quelle elle est.

A la fin du siècle dernier, un mouvement formidable, procédant pour une part de la philosophie antichrétienne du dix-huitième siècle, et pour une autre d'un besoin de justice que ni l'Évangile ni l'Église ne pouvaient désavouer, a ébranlé jusque dans ses dernières profondeurs la société moderne. A quelque point de vue qu'on se place pour juger ce grand événement de l'histoire contemporaine, on peut dire qu'il a posé plus de problèmes qu'il n'en a résolu. Plus de soixante-quinze ans passés, c'est-à-dire plus de trois quarts de siècle, n'ont pas suffi pour tirer de ce grand drame sa conclusion définitive ; je veux dire celle qui, après avoir éliminé une fois pour toutes l'alliage coupable mêlé par les passions les plus diverses à d'incontestables principes et aux plus nobles élans, consacrerait pour jamais cette conciliation tant désirée et si nécessaire de l'autorité et de la liberté, sans laquelle les sociétés modernes iront toujours se briser aux écueils du despotisme ou se perdre dans les abîmes de l'anarchie.

Mais si, dans la région des questions politiques et sociales l'équilibre est loin d'être trouvé ; si c'est au travers des combats les plus ardents et des polémiques les plus passionnées que se poursuit la solution de

ces graves et difficiles questions, la bataille est-elle moins vive sur le terrain des idées religieuses?

L'Église doit-elle avoir une place dans cette société que la révolution du siècle dernier a si profondément remuée et renouvelée? Quelle place doit-elle avoir? Aura-t-elle des rapports avec l'État, et quels seront ces rapports? Le droit divin ayant disparu du code des sociétés modernes, l'Église aura-t-elle au moins le bénéfice du droit commun? La laissera-t-on libre, ou bien ne se vengera-t-on pas de ce qu'elle a été souveraine en la faisant sujette, vassale, esclave?

Et tandis que dans la république américaine la religion catholique coudoie sans protection ni privilége, mais aussi sans entrave et sans bâillon, toutes les formes de religion que peut inventer l'esprit des hommes; tandis qu'en Russie et en Pologne cette même religion est en ce moment proscrite et persécutée, avec les débris d'une héroïque nationalité, par le dernier représentant de cette politique toute païenne qui méconnaît la force du droit et ne sait employer que le droit de la force; la part à faire à la juste action de l'Église n'est-elle pas partout ailleurs l'objet des préoccupations les plus intimes, et, en ce moment, le problème le plus délicat qui se pose devant la conscience européenne?

Si du moins il n'y avait de débat qu'entre les enfants et les adversaires de l'Église! entre ceux qui la croient l'arche du salut destinée à sauver les principes essentiels de l'ordre religieux, politique et social, et ceux qui l'attaquent avec fureur, comme la dernière Bastille à faire crouler, avec les derniers abus, sous les coups de la justice populaire!

Mais même parmi les enfants dévoués de l'Église, ces graves et irritantes questions ne sont pas toutes envisagées au même point de vue. L'homme ennemi a semé la zizanie dans le champ du père de famille. C'est bien cependant pour servir la même cause, pour défendre le même drapeau, pour faire triompher le même Évangile que, parmi nous, les uns tendent loyalement la main aux institutions modernes, et les autres les redoutent et les repoussent; que ceux-là regardent plus volontiers vers le passé et ont dans le cœur plus de regrets que d'espérances, et que ceux-ci, confiants dans la marche providentielle des sociétés et dans le gouvernement de Dieu sur le monde, aiment mieux regarder en avant : *Ad ea quæ sunt priora extendens meipsum*, et revendiquer pour l'Église catholique l'honneur de marcher à la tête des sociétés modernes pour les diriger sûrement dans la voie du progrès.

Or, que ces questions difficiles et que ces luttes d'opinions troublent les âmes, cela est trop évident. Sera-t-il permis alors à l'historien de l'Église, au nom des épreuves des siècles passés, d'élever la voix et de dire à ses frères avec toute l'énergie de sa foi : « Ne vous

« laissez pas troubler : *Audituri estis prælia et opiniones præliorum.* « *Videte ne turbemini.* »

Sans doute, ceux qui attaquent aujourd'hui avec tant de fureur le vieillard désarmé du Vatican espèrent atteindre et frapper à mort avec lui cette Église invincible que dix-huit siècles de travaux et de luttes n'ont pu affaiblir. Que de fois déjà ils ont prédit ses funérailles! Ne vous troublez pas de leurs chants de triomphe, bientôt la tombe les fera taire, la tombe où ils iront rejoindre ceux qui avant eux avaient cru avoir terrassé l'Église parce qu'ils avaient humilié Boniface VIII, exilé Pie VI, emprisonné Pie VII.

Ne vous troublez même pas de ces luttes d'opinions qui malheureusement nous séparent et nous affaiblissent. Après tout, quel est le but suprême de l'établissement du christianisme et, par conséquent, de l'Église, sans laquelle le christianisme se réduit à une religiosité vague, à un mysticisme idéal, sans consistance et sans réalité? C'est d'établir dans le monde le règne de Dieu; c'est, comme je vous l'ai déjà dit avec nos saints livres, de disposer ce globe dans la justice et dans l'équité.

En vain donc ou la tactique intéressée de nos adversaires, ou les maladroites exagérations de quelques-uns de nos frères essayent de créer un antagonisme factice entre la liberté et la justice d'une part, et l'Église catholique de l'autre.

En vain on s'obstine à nous représenter comme rivés par l'immobilité de nos institutions à un état de société qui ne franchira pas les limites du dix-neuvième siècle.

La voix infaillible du vicaire de Jésus-Christ l'a proclamé : on insulte l'Église catholique quand on lui conseille de se réconcilier avec la civilisation; car cette civilisation, dans tout ce qu'elle a de grand, de noble, de généreux, d'élevé, d'indépendant, c'est nous qui l'avons faite! Le vrai progrès, c'est nous qui l'avons enseigné au monde en lui proposant comme idéal l'imitation des perfections divines!

La vraie liberté! c'est nous qui l'avons introduite dans la société païenne et qui avons formé à son usage la société moderne à travers la longue et laborieuse initiation du moyen âge.

Non, Messieurs, non, je l'atteste au nom de l'histoire, l'Église ne redoute pas les instincts de justice et d'honneur déposés par Dieu lui-même dans le cœur des hommes; non-seulement elle ne les redoute pas, mais l'heure de son plus complet triomphe sera celle où elle verra le monde gouverné par ces nobles instincts; l'heure où elle aura fait tomber les chaînes du dernier esclave; l'heure où elle aura élevé jusqu'au sentiment de leur dignité et, par conséquent, de leurs vrais devoirs et de leurs vrais droits tous les individus et toutes les sociétés; l'heure où elle aura rendu impossibles les conquêtes iniques, les spo-

liations violentes, les meurtres fratricides des nations par les nations; l'heure enfin où, conformément à l'idéal de ses premiers jours, elle verra l'humanité tout entière ne faisant qu'un cœur et qu'une âme achever la conquête du globe par l'heureux usage des dons de la nature, et se soumettre elle-même à Dieu dans l'humble et sage obéissance de la vraie foi!

Pourriez-vous ne pas vous associer à ces espérances, vous, Messieurs, qui aimez à la fois l'Église, mère de vos âmes, et cette société de votre temps en qui se rencontrent tant de grandeurs avec tant de misères?

Je sais bien qu'on nous dit séduits par de vaines ou de dangereuses illusions. Ne nous troublons pas de ces accusations injustes, Messieurs, et ne cessons pas d'être tous, suivant une parole de nos saints livres *les fils de la bonne espérance* [1].

Oui, Messieurs, tous, par notre dévouement, par notre travail, par nos prières, contribuons à écrire dans l'histoire de l'Église cette page magnifique que d'autres viendront un jour raconter sous les voûtes de cette antique Sorbonne, cette page qui s'appellera la triomphante et pacifique solution de la grande crise du dix-neuvième siècle; la nouvelle manifestation de la présence de Jésus-Christ dans son Église; la démonstration éclatante de la mission qui a été confiée à cette Église d'établir ici-bas le règne de Dieu, lequel, suivant une parole de Notre-Seigneur, est le règne de la vérité qui enseigne la justice, et de la justice qui fonde la liberté.

ADOLPHE PERRAUD,
Prêtre de l'Oratoire.

[1] Et bonæ spei fecisti filios tuos (Sap., XII, 19).

SALON DE 1866

Il en est un peu des beaux-arts comme de la politique. On y vit de malentendus. Chaque session ramène la discussion sur le même terrain, chaque salon est condamné à voir d'abord contester son principe. Ces chartes, ces constitutitions, par lesquelles les hommes d'État se flattent d'assurer la stabilité de l'ordre politique, ne manquent pas non plus dans l'ordre des beaux-arts. Mais on les attaque tout autant et l'on y croit moins encore. Il faut en changer à tout prix. Les règlements se succèdent sans satisfaire personne. C'est à qui refusera d'appuyer l'ordre actuel ; seulement, tout en le desservant de son mieux, on s'en sert. Bien restreint est le nombre des Caton, qui, par conviction, n'exposent pas. La majorité se contente de protester en paroles : en fait, elle accepte tout, même les récompenses.

En un mot, l'art français cherche encore son pacte fondamental. Les expositions reviennent périodiquement, aussi nombreuses, aussi courues, et l'on en est encore à se demander en vertu de quel droit, en vertu de quel principe.

Le droit ? Écoutez les artistes, les plus jeunes surtout et les moins habiles. Ils réclament le droit à l'exposition, comme on a réclamé le droit au travail. Mais l'État leur répond qu'il ne doit rien aux médiocres. Au droit des artistes il oppose son droit de ne choisir que les meilleurs. De là, le jury, et de là, la guerre.

Le principe ? Il ressort de la nature de l'art. Si l'art est une lumière, il faut la dresser sur le candélabre ; si l'art est un enseignement, il faut le distribuer au public ; si l'art est une force sociale, il faut l'encourager. Mais aussitôt le problème se pose de nouveau. Est-ce à l'État, est-ce aux artistes de faire briller cette lumière, de développer cet enseignement, de diriger cette force ? A qui seront délégués de tels pouvoirs ? La question du jury reparaît, et la guerre recommence.

Jamais on ne fut si loin de s'entendre qu'aujourd'hui. Le salon de

1866 a provoqué une recrudescence d'hostilités. Dès les premiers jours, la mêlée est devenue générale. Un sénateur a ouvert le feu. Un autre sénateur a riposté. On a tiré à boulets rouges contre l'état-major du jury. La surintendance a dû sortir de son calme olympien et descendre dans l'arène. Il est vrai, chose navrante, qu'on se battait autour d'un cadavre, comme aux plus mauvais jours des émotions politiques. Un artiste, refusé au salon, s'est laissé pousser par le désespoir jusqu'au suicide. Sans exagérer l'importance de ce tragique événement, il est impossible de l'isoler tout à fait de la situation qui l'a fait naître. Ce serait méconnaître la gravité des intérêts en jeu, que d'échapper à la discussion par le silence. Ce serait laisser de côté le caractère le plus saillant du salon de 1866 que de s'en tenir à une revue pacifique des œuvres exposées. Je n'ai pas la prétention de croire que ma voix domine jamais le tumulte. Mais quelques-uns de mes lecteurs voudront peut-être s'éclairer avec moi. Essayons de rappeler les faits principaux du débat, et, ces faits établis, d'en tirer une conclusion toute d'expérience et de pratique. Car sur ce terrain, comme sur celui de la politique, l'utopie nous presse de toutes parts, dès qu'on s'éloigne de l'expérience acquise. Dans une question aussi spéciale, le danger est de conclure à des réformes qui n'entraînent rien moins que la réforme du genre humain.

I

Les expositions des beaux-arts ont leur passé, un passé presque deux fois séculaire, puisque la première date de 1673. C'est là qu'il faut chercher d'abord des lumières pour le présent.

Or, rien de plus simple que l'ancienne organisation des salons. L'Académie royale de peinture et de sculpture, définitivement constituée en 1665, demanda et obtint, quelques années après, la permission de montrer au public les ouvrages de ses membres, afin de justifier de leur mérite. Un intervalle de vingt-sept ans sépara cette première tentative de la deuxième qui eut lieu en 1699. L'institution ne commença à fonctionner d'une façon régulière qu'en 1764. A partir de cette date jusqu'en 1789, on compte trente-trois expositions toutes conduites d'après les mêmes principes. C'était l'Académie qui exposait, et elle n'exposait que les ouvrages des académiciens.

Il est vrai que l'ancienne Académie de peinture ne ressemblait guères à l'Académie actuelle des beaux-arts. Aucune autre restriction que le mérite ne limitait le nombre de ses membres. Il suffisait de donner une preuve sérieuse de talent pour y être agréé, en attendant

l'admission définitive. En sorte que l'Académie royale représentait alors, en droit et en fait, l'art tout entier. L'Académie de Saint-Luc, dernier refuge de la maîtrise des peintres, qui exposait chaque année quelques tableaux sur la place Dauphine, le jour de la Fête-Dieu, n'était pas, comme on pouvait le croire, une protestation de la liberté contre le privilége, mais un privilége rival, une association à courtes vues, où la question de boutique, a dit M. Vitet, dominait la question d'art. Parcourez les catalogues des expositions de la place Dauphine, vous verrez qu'elles correspondent à ce qu'on nommerait aujourd'hui le Salon des refusés. L'art digne d'être vu, montré, encouragé, l'art digne de lui-même, l'art qui a donné des gloires à la France, était tout entier à l'Académie royale, et l'organisation du Salon académique répondait à tous ses besoins, à tous ses intérêts.

Le caractère libéral de l'Académie de peinture et de sculpture lui valut les premiers respects de la révolution. Mais, au milieu de la ruine de tous priviléges, le privilége du talent ne pouvait pas plus subsister que celui de la vertu. Comme tant d'autres institutions dignes de vivre, l'Académie royale sombra dans le grand naufrage, sauf à se voir remplacer presque aussitôt par des corps analogues, aussi jaloux de leurs nouveaux droits, et plus tyranniques, mais beaucoup plus mal organisés, la Commune générale des arts, la Société populaire des arts, le Club révolutionnaire des arts, etc. L'exposition de 1789 avait encore été faite par l'Académie. Celle de 1791 se fit sous le régime de la liberté absolue. Un décret de l'Assemblé nationale, tenant lieu de jury, y admit tous les artistes.

L'expérience suffit pour montrer le vice du nouveau système. En 1793, la Convention instituait un jury national, composé d'artistes, d'amateurs et de quelques autres personnages, tels que Vicq d'Azyr, Monge, Talma et Laharpe. Remarquons bien ce fait capital. C'est à une époque de désordre que le jury prend naissance : jury limité à cinquante membres; jury arbitraire, nommé par l'État; jury sans autonomie, sans autorité fixe, puisqu'il ne reçoit son autorité temporaire que d'une délégation administrative ; jury d'une compétence douteuse, puisque le vote des peintres et des sculpteurs s'y trouve balancé par les votes d'un comédien, d'un mathématicien et d'un poëte, jury de désordre en un mot, substitué au seul tribunal normal que puisse reconnaître un artiste, celui de ses maîtres et de ses pairs, fonctionnant en dehors de toute influence étrangère.

La création de l'Institut supprima ces jurys hasardeux. Dès que l'on rétablissait l'Académie des beaux-arts, il paraissait tout simple que les fonctions de jury d'admission et de récompense lui fussent dévolues. Et en effet, jusqu'à la révolution de 1848, l'Institut fonctionna seul, sans contrôle, avec un pouvoir absolu. On sait quelles attaques

ébranlèrent ce pouvoir. On sait quelles fautes amenèrent sa chute. L'Institut-jury succomba sous le cri unanime de l'opinion. Il n'estpas difficile d'apercevoir les causes de la réprobation qui le frappa.

Ces causes tiennent à son origine. Le véritable ancêtre de l'Institut, ce n'est pas l'ancienne Académie royale, c'est le Club révolutionnaire de 1793. Sans doute, l'Académie actuelle des beaux-arts, classe de l'Institut, a pour base l'élection, mais l'élection dans un cadre restreint. Ce cadre de soixante membres une fois rempli, l'art donnerait à la France les plus beaux génies, que les portes de l'Institut leur resteraient fermées jusqu'à une prochaine vacance, et, la vacance survenue, si la France ne compte plus que des médiocrités, la médiocrité entrera, usurpant la place du génie à naître demain. En sorte que, bien loin de représenter l'art contemporain tout entier, comme l'ancienne Académie, l'Académie nouvelle n'en représente qu'une fraction. Elle peut même, à un moment donné, représenter le contraire de l'art contemporain. En tout cas, elle le représente de la façon la plus insuffisante, puisque, depuis sa création, le nombre des artistes a au moins quintuplé, sans que le cadre de l'Institut s'élargisse.

C'est le vice révolutionnaire. Étrange prétention de vouloir réglementer la production du génie! Aucune loi ne limitait le nombre des anciens académiciens : en 1788, ils étaient cent-trente, y compris les architectes. La volonté de la Convention, adoptée par le premier consul et devenue loi française, limite à soixante le nombre des maîtres de l'art français, peintres, sculpteurs, architectes, graveurs, musiciens, associés et membres libres. L'agrégation permettait à l'ancienne Académie de se recruter sans cesse dans un milieu vivant et jeune. L'inamovibilité restreinte de l'Institut le condamne à ne se recruter que dans un milieu qui a passé l'âge de la jeunesse et de la lutte. De plus, jusqu'en 1848, toutes les sections de l'Institut concourraient à composer le jury. Les architectes, les graveurs, les musiciens formaient un faisceau de votes qui pouvaient, le cas échéant, balancer le vote des peintres, et annuler celui des sculpteurs. Or, dès qu'il s'agit de juger un tableau où une statue, Spontini ou Clapisson, je l'avoue, ne m'inspirent pas plus de confiance que Talma.

Mais à tous les vices d'origine révolutionnaire l'Institut oppose une force qu'il tient de l'ancienne Académie. Corps stable, corps permanent, conservateur par essence, il garde le dépôt de la tradition. Il est aussi, jusqu'à un certain point, désintéressé dans la lutte. Il est mieux placé que personne pour subordonner, avec autorité et compétence, les intérêts passagers des artistes aux intérêts éternels de l'art. Permanence, autorité, désintéressement, compétence, il faut s'incliner devant cette force, sous peine de mentir à la vérité.

Aussi, la chute de l'Institut n'eut d'autre effet, comme la chute de

l'ancienne Académie, que d'amener le désordre. L'exposition de 1848 fut une nouvelle et solennelle condamnation de la liberté absolue. On se le tint pour dit, et l'année suivante vit rétablir le jury d'admission.

Cette fois, on s'adressait au suffrage universel, arme nouvelle avec laquelle chacun jouait sans défiance. Le suffrage universel répondit par une liste qui plaçait M. Léon Cogniet au premier rang et M. Ingres au septième, qui nommait M. Robert Fleury avant Delacroix, M. Barye avant David d'Angers, et reléguait parmi les supplémentaires Hippolyte Flandrin et Pradier. L'expérience était convaincante. Le bon sens prévalut, et l'on en revint à remettre purement et simplement les destinées du Salon entre les mains de l'Académie des beaux-arts, fonctionnant par sections séparées. Mais comment ce régime, renouvelé du passé, aurait-il pu durer, en un pays où le passé est toujours suspect, où l'avenir seul apparaît exempt de fautes? Comment a-t-il pu tenir cinq ans devant l'impatience des intéressés? On a dit des poëtes

. . . . . Genus irritabile vatum...

Que dire des artistes? En 1863, la clameur fut si forte que le gouvernement se laissa forcer la main. On vit alors ce pitoyable spectacle d'une administration des beaux-arts se déjugeant elle-même, acceptant d'un jury nommé par elle les œuvres dignes du Salon, et exposant à côté les indignes, en fin de compte admettant les refusés. Cacophonie de mots et cacophonie d'idées. C'était rentrer par une fausse porte dans le chaos de la liberté absolue. Troisième et décisive condamnation.

Mais, à cette nouvelle expérience, l'Institut avait encore perdu son prestige. Il tomba, comme tout pouvoir suspect doit tomber. Sur ses ruines, la politique d'expédient édifia un système pas absolument neuf, encore en vigueur aujourd'hui, où les trois quarts du jury sont nommés par les artistes censitaires, l'autre quart par la surintendance : système de nuances que l'on peut définir : le suffrage restreint mitigé par l'administration. N'est-ce pas chercher la lumière dans des clairs de lune?

Tel est, dans ses traits généraux, en ce qui touche le jury, l'historique des expositions des beaux-arts. L'histoire nous montre à l'œuvre cinq systèmes :

1° Le système académique. — Inauguré il y a près de deux siècles, il a produit soixante-dix expositions.

2° Le système de la liberté absolue. — Il en a enfanté deux, démonstration par l'absurde de la nécessité d'un jury.

3° Le système électif, suffrage universel ou suffrage restreint. — Il a montré le danger de mêler à l'aristocratie de l'art un élément démocratique.

4° Le système d'État. — Essayé par la Convention, renouvelé dans une circonstance exceptionnelle, l'exposition universelle de 1855, il ne peut compter que pour mémoire.

5° Le système administratif. — Système actuel, déjà mis en pratique en 1852 et 1853, repris en 1864, il en est à son cinquième exercice.

En résumé, de ces cinq systèmes, un seul a vécu longtemps, un seul a produit beaucoup, le système académique. Longévité, vitalité, fécondité, caractères évidents de force et de grandeur.

Mais le système académique, se divise lui-même en trois périodes.

La plus vivante, la plus productive, est aussi la plus ancienne, alors que l'Académie, vraiment libérale, ouvrait ses bras maternels à toutes les œuvres de l'art français, sans exclure ni Watteau ni Chardin, et faisait du monde des artistes une famille.

La période la plus compromise est celle de la Restauration et de la monarchie de Juillet, alors que la nouvelle Académie, devenue classe de l'Institut, formait un corps d'une homogénéité systématique.

Dans la dernière période, l'Académie des beaux-arts, épurée par la mort, rafraîchie par l'infusion d'un sang nouveau, divisée logiquement en sections spéciales, a donné des gages sérieux de modération et de libéralisme, sans réussir à satisfaire ni les artistes ni le public.

Ainsi, l'histoire n'hésite pas. Elle tranche la question du jury en faveur du système académique et surtout en faveur de la première période, celle où l'Académie, maîtresse chez elle, juge de ses intérêts, faisait seule les affaires de l'art et les faisait bien. L'art avait alors une charte, qu'il tenait de lui-même. La loi des expositions, délibérée entre les intéressés, faite par eux et soumise seulement à l'approbation royale, émanait de son vrai principe. Aujourd'hui, les Salons reçoivent de l'administration un règlement qui s'impose et que tout jury doit suivre les yeux fermés. Ou je me trompe fort, ou c'est là le grand malentendu qui vicie depuis un demi-siècle les expositions des beaux-arts. L'art n'est plus chez lui, l'art ne règle plus ses intérêts lui-même, il plie sous une loi qu'il n'a pas faite.

Certes, l'administration peut être requise, comme la police, pour prêter main-forte au jury. Elle fournira utilement le local, le matériel, le personnel. Elle prendra les mesures d'ordre intérieur reconnues nécessaires. Mais, dès qu'elle sort de ce domaine tout matériel, dès qu'elle empiète sur l'ordre moral, l'ingérence administrative ne peut avoir qu'un résultat funeste. Or, la composition du jury d'admission et de récompense, le nombre et la valeur des médailles, les conditions

pour les obtenir, la limite des ouvrages présentés, le classement lui-même, sont des points d'ordre moral. L'intérêt général de l'art s'y trouve directement compromis. Les intérêts des artistes en reçoivent le contre-coup. De telles questions peuvent-elles se décider sans le concours des intéressés? Le bon sens, l'équité, l'expérience, s'accordent à répondre non. Partout ailleurs, pour décider des questions spéciales, l'administration s'entoure des lumières d'un groupe d'hommes spéciaux dont elle reconnaît et accepte la compétence. Dans les beaux-arts, elle tranche seule, sans commissions, sans comités, sans chambres consultatives.

L'État a des droits, sans doute. Il a tous les droits, si l'on veut. Mais n'aurait-il pas aussi quelques devoirs? S'il se croit tenu d'encourager les arts, lui est-il permis de les encourager à contre sens? S'il prend sur lui la charge des expositions, ne doit-il pas les organiser pour la meilleure satisfaction des intérêts engagés? Et quelle meilleure satisfaction à leur donner que de s'adresser à eux-mêmes? Or, à côté et au-dessus de l'administration des beaux-arts, l'État protége, soutient, possède un corps officiel, composé d'artistes, c'est-à-dire d'intéressés, l'Académie. Pourquoi déplacer la discussion des intérêts de l'art, en la transportant de son terrain naturel, normal et légitime, qui est l'Académie des beaux-arts, sur le terrain factice de l'administration? Est-ce méfiance contre l'Académie? Est-ce foi aveugle dans l'omniscience administrative? J'ai peur que ce soit routine, ou pis encore.

Maintenant nous le touchons du doigt, le vice radical des expositions de peinture. Depuis la chute de l'ancienne Académie, organisées en dehors des artistes par une administration qui est quelquefois artiste, mais pas toujours, soumises à toutes les vicissitudes, les erreurs ou les fantaisies de cette administration, elles manquent d'une base solide et permanente, elles ne reposent sur aucun droit, elles ne représentent aucun principe. Et cependant, il existe, en France, avec la consécration officielle, un principe d'art, par conséquent un droit, par conséquent une base solide, permanente, l'Institut. Pourquoi le courant de l'art, au lieu d'arriver par sa pente naturelle et légale, à l'Institut, s'en détourne-il pour se perdre ailleurs? Dans l'état actuel des choses, on ne saurait trop le répéter, c'est l'Institut, plutôt que l'administration, qui a la compétence, c'est l'Institut qui a l'autorité, c'est l'Institut qui se trouve officiellement investi du dépôt des intérêts de l'art, de leur discussion, de leur règlement, de même qu'il est, par ses autres classes, investi du dépôt des intérêts de la science, de la philosophie, de la langue.

Tout concourt donc à désigner l'Institut comme la chambre consultative la plus capable de résoudre les problèmes relatifs aux expo-

sitions des beaux-arts. Tout concourt à le désigner comme le jury le plus autorisé de ces expositions. Telle est la réponse de l'histoire. Telle est la réponse de la logique.

Seulement, prenons garde aux conclusions trop absolues. L'histoire dit : l'Institut, mais elle ne dit pas l'Institut seul. L'expérience a montré les périls de l'omnipotence de l'Institut parce qu'elle a dévoilé le vice de son organisation. L'esprit libéral de l'ancienne Académie lui permettait de représenter l'art tout entier. Le cadre restreint de l'Académie actuelle la condamne à n'être qu'un reflet infidèle de l'art contemporain. Un académicien a osé le dire tout haut, d'autres le pensent tout bas. Déjà, de différents côtés, on a demandé à l'Académie des beaux-arts d'élargir ses cadres. La proposition dont M. Lehmann, membre de l'Institut, a pris l'initiative auprès de ses collègues, rendrait ce résultat possible, sans exiger, chose grave, la révision de la constitution. Il suffirait de créer, auprès de chaque section, une catégorie d'agréés, pépinière de candidats futurs, où l'Institut retrouverait l'appoint de jeunesse et de vie qui lui manque. Excellente réforme, à laquelle il faut toujours applaudir, sauf à chercher ailleurs un moyen plus simple et plus court d'amener le résultat désiré, c'est-à-dire l'épanouissement de l'Institut.

D'après ce que nous avons vu de l'histoire des expositions, il semble que l'on ait essayé de tout, épuisé tous les expédients pour concilier les intérêts de l'art et des artistes. Cependant l'expérience la mieux indiquée par la situation n'a pas été tentée. On s'est adressé à l'Institut seul, et l'Institut a révélé son insuffisance. On s'est adressé à l'élection, et l'élection a répondu par un mensonge. D'où vient qu'on n'a pas aperçu la conciliation possible de ces deux principes? D'où vient qu'au lieu de rapprocher le principe électif du principe académique, dont il serait le complément, on l'a lié au principe administratif, qui l'absorbe? Puisque l'élection est entrée dans nos mœurs, puisqu'il paraît impossible d'obtenir l'expression juste de l'opinion sans recourir au suffrage universel ou restreint, n'est-il pas naturel de demander aux artistes censitaires, c'est-à-dire aux médaillés, parmi lesquels se recrutera un jour le corps académique, l'appoint qui manque à l'Académie? L'administration est impuissante à donner la compétence : ses choix n'apportent que l'autorité personnelle de l'élu. Isolez les artistes, ils ne donnent aussi qu'une compétence relative, et leurs choix, balancés par l'administration, perdent la moitié de leur autorité. Des deux parts, un élément incertain, un résultat variable, un principe contesté, un droit suspect. L'Académie des beaux-arts apporterait un principe évident, un droit légitime, un résultat identique, un élément de force, de permanence, de stabilité. Autour de ce noyau solide se grouperait

sans danger pour personne, le résultat passager de l'élection. Sur le vieil arbre de la tradition greffez la jeunesse, et vous verrez s'épanouir la vie.

Abordons le terrain des faits. Le jury actuel se compose, dans la section de peinture, de vingt-quatre membres. L'Institut en fournirait quatorze. Acceptons, pour les dix autres, les dix premiers noms de la liste votée cette année même. Voici le résultat :

Membres de l'Institut : MM. Ingres, Picot, Schnetz, Couder, Brascassat, Cogniet, Hesse, Robert Fleury, Lehmann, Muller, Signol, Meissonier, Cabanel et Gérome.

Jurés élus : MM. Pils, Bida, Gleyre, Français, Fromentin, Corot, Breton, Hébert, Dauzats et Brion.

Quel artiste oserait se plaindre d'un jury ainsi composé ? Ce jury n'aurait-il pas pour chaque genre un juge compétent? Ne répondrait-il pas à tous les besoins ? Ne représenterait-il pas toutes les tendances justes et élevées de la peinture contemporaine ? Ne serait-il pas l'expression vivante de l'art français ?

De tous les systèmes essayés, en est-il un seul qui, sans déserter la cause sacrée de la tradition, donne à l'actualité une satisfaction plus légitime ? La dignité de l'Institut se trouverait sauvegardée, puisqu'il resterait l'élément principal du nouveau jury, et que les choix des électeurs ne feraient, en définitive, que devancer ses annexions de l'avenir. D'autre part, l'élection ne deviendrait pas une mesure de défiance contre l'Académie, puisque l'Académie en arrive à reconnaître que le nombre trop limité de ses membres est sans proportion avec la multitude des artistes exposants.

Il n'y a point là d'utopie ni de rêve. Il n'y a point d'ambitieuse réforme. Il n'y a que le rapprochement indiqué de deux faits nécessaires. Et de ce rapprochement naîtrait un troisième fait, conforme aux saines et libérales traditions de l'ancienne Académie, la restauration, par voie élective, de la classe des agréés.

A ce jury vous pourriez confier la tâche de réviser le règlement des expositions. Avec la double autorité académique et élective, il jugerait en dernier ressort ces points délicats où s'épuise le bon vouloir de l'administration, conditions d'admission, classements, récompenses. Il donnerait aux salons leur charte officielle, sanctionnée par l'approbation du chef de l'État. Dès lors, l'administration, délivrée d'un fardeau qui l'écrase, rentrerait dans son rôle. Elle veillerait à l'exécution de la loi.

II

Le salon de 1866 a presque une physionomie : chose rare, sous la tyrannie du règlement actuel. Aussi ai-je peur que ce ne soit une physionomie menteuse. Car, à l'encontre de tous les instincts, de toutes les traditions de l'école française, c'est le réalisme qui en fournirait les principaux traits.

Au surplus, ne nous effrayons pas trop de ce gros mot de réalisme. En tant que système philosophique et social, le réalisme semble avoir fait son temps. Descendu des hauteurs où d'imprudents amis avaient essayé de le hisser, il se réduit à n'être plus qu'un système de palette. Au lieu d'imposer au bon sens public des sujets impossibles, il reçoit ses sujets tous faits de la tradition historique, académique ou pittoresque, et c'est seulement dans leur interprétation sur la toile qu'il prétend innover. Dès lors, le réalisme suit la loi commune de tous les procédés, de toutes les routines d'atelier. Quand il nous charme, il a raison ; il a tort dès qu'il nous ennuie.

Voyez, par exemple, M. Courbet. Quelle distance entre le maître peintre de l'*Enterrement d'Ornans* et des *Casseurs de pierre*, et l'auteur de la *Remise de chevreuils au ruisseau de Plaisirs-Fontaines !* Le prophète a disparu, l'apôtre a perdu la voix. Son panégyriste Proudhon le renierait comme indigne. Il s'agit bien ici de réformer la société par le « criticisme, » de créer un art «justicier! » M. Courbet a découvert un coin de nature adorable, et, sous l'impression de calme et de fraîcheur qu'il subissait, il a fait ce qu'eût fait un simple Corot ou un simple Fromentin, il a traduit son impression de façon à nous en communiquer tout le charme. Bien plus, au lieu de placer là quelque Vénus grossière, quelque sabotier en goguette, ce que la réalité pouvait lui offrir, il a choisi dans son imagination des animaux qui semblent le type de l'élégance, et il en a peuplé ce site agreste, devenu un paysage idéal. Enfin, l'*Enterrement d'Ornans* était peint à coups de pioche. Pour peindre la *Remise de chevreuils*, M. Courbet a mis des gants, et même des gants glacés. Le soleil tamise à travers les feuilles une lumière rafraîchie, l'ombre est pleine de frissons, les rochers se dressent humides et froids, les chevreuils revêtent une robe de satin. Les demi-teintes courent légères et fines sur l'écorce des arbres, sur les terrains, sur le gazon, sur l'eau. C'est partout une délicatesse de couleur exquise qui donne à la peinture les reflets et la valeur d'une perle. On se sent en pleine nature, dans une nature d'élite. O mi-

racle ! M. Courbet a réussi à peindre un tableau où M. Courbet ne s'aperçoit pas.

Mais la *Femme au perroquet* nous rend l'homme. Et encore, pour qui se souvient de certaine Vénus, la *Femme au perroquet* est un prodige de convenance. Les formes de la nature s'y montrent à peu près respectées. Mais l'idée de beauté en est complétement absente. Or, étant donnée une nudité de femme, supprimez la beauté, que reste-t-il ? Aussi, malgré l'enthousiasme que la *Femme au perroquet* excite parmi certaines coteries d'artistes, paysagistes pour la plupart, je me refuse à l'accepter comme le dernier mot de l'art moderne. Le désordre des lignes fait penser à ce monstre aux trois jambes qui figure le blason de la Sicile. Le dessin accuse la forme avec dureté, et, en certains endroits, le modelé se creuse jusqu'au vide. Je ne parle pas du perroquet, qui est une niaiserie, ni des cheveux, qui sont un signalement, ni de la robe, qui est une signature. Sans doute, il y a là encore des finesses de tons attestant une étude sincère de la nature. Mais cette étude, toute de surface, exagère l'épiderme aux dépens de la charpente et de la chair ; elle oublie le sang, elle glace la vie. Évidemment, la figure académique peinte par M. Courbet n'a eu d'autre valeur à ses yeux que celle d'une pièce de gibier étalée sur une table. Avec ses reflets de marbre et ses lumières visqueuses, avec ses cheveux épars comme des tentacules, la *Femme au perroquet* fait songer au plat du jour. Nommons-la une pieuvre, et n'en parlons plus.

Le réalisme abdique aussi entre les mains de M. Ribot, de M. Mercadé, de M. Mérino. Il n'est plus qu'un procédé de rajeunissement des sujets religieux. Il est vrai que l'histoire sacrée n'a rien de sacré pour ces téméraires. La fontaine de Jouvence où ils prétendent plonger la religion n'est qu'un dérivé du ruisseau, et quel ruisseau ! Il ne ressemble guère à celui de la rue du Bac, sans lequel madame de Stael ne pouvait vivre. Connaissez-vous le pays qu'arrose la Bièvre? Sur ses bords fangeux M. Ribot recrute un personnel de choix. Celui-ci porte encore en coiffure le sac de charbon qu'il a vidé ; ceux-là ont laissé leur crochet dans l'antichambre ; un autre a renversé sa hotte et s'est assis dessus. Au milieu s'avance un enfant, vêtu d'une robe blanche émaillée de cirage. Tous ont des pieds et des mains qui n'appellent que trop l'eau de Jouvence. Cette réunion, entrevue peut-être en quelque carrefour du quartier Mouffetard, représente le *Christ et les docteurs*. Et il se trouve des bonnes gens qui, devant l'œuvre de M. Ribot, osent parler de Ribera ! *Povero !* Mais Ribera avait l'expression, la pantomime, le caractère, la variété des types, Ribera avait le feu sombre du mysticisme espagnol. M. Ribot a pour lui un vigoureux tempérament de peintre, il a l'intelligence du blanc et du noir, il a

l'imitation naïve du modèle. Est-ce un bagage suffisant à qui veut aborder des sujets tels que celui du Christ et les docteurs? Je défie M. Ribot lui-même de me répondre sérieusement : Oui. Faites des *Flûteurs*, cela n'engage à rien, mais n'assumez pas une responsabilité plus lourde, ou tirez-vous-en à votre honneur. Laissons de côté la question de dignité, qui en est une cependant. Combien vaut l'œuvre, au point de vue de l'art, au point de vue de l'atelier, de la pratique? J'accorde une certaine entente de composition, de bonnes masses de lumières, le sentiment de la vie. Mais ces docteurs ne pensent pas. Alors, pourquoi des docteurs? Mais cet enfant ne dit rien, et il devrait enseigner. Mais le même type de vieillard se reproduit trois fois dans la même position. Mais les têtes du deuxième plan sont trop grosses. Mais le noir intense gâte tout. Mais... je n'en finirais pas. Et pourtant, l'avouerai-je? après toutes mes critiques, je suis presque tenté d'absoudre M. Ribot, car il a l'étoffe dont tant d'autres n'ont que le fil; car il marche où d'autres se promènent; car, même en des sujets dont il méconnaît la condition première, sa brosse sauvage m'agrée mieux que le blaireau enfantin sous lequel s'affadissent les grandes pages du christianisme. La démence est plus près du sublime que la tiédeur. Ah! si M. Maison, si M. Pichon, si messieurs tels et tels avaient un peu de cette rudesse, eux qui possèdent déjà la foi, le respect, la convenance, l'art religieux vivrait d'une vie puissante, et la vigne du Seigneur, mieux vendangée, donnerait du vin, au lieu de tisane.

Le malheur de M. Ribot est d'être éclos trop tôt et trop vite. On se plaignait des rigueurs de l'ancien Institut. Sait-on ce que M. Ribot aurait gagné à quelques années de postulat? Vous n'avez qu'à regarder M. Carolus Duran, un refusé des derniers salons. A force de lutter, il a fini par triompher de lui-même. Après des tentatives avortées, il nous donne un tableau, une composition complète, où les mouvements, les expressions, les gestes d'un grand nombre de figures concourent à un drame émouvant, l'*Assassiné dans la campagne de Rome*. Ce tableau, auquel on ne peut reprocher que sa dimension, contient plus de qualités sérieuses que n'en a encore montrées M. Ribot, il représente plus d'années de travail, de persévérance et d'amour de l'art, que M. Ribot n'en a connues. Mais M. Carolus Duran est un débutant, aux yeux du public. M. Ribot a déjà un tableau au Luxembourg. Le voilà passé maître. Et la camaraderie d'applaudir. Chacune de ses fautes lui vaudra une ovation, jusqu'au jour (ce jour vient pour tous) où, réfléchissant sur l'emploi de sa vie, l'artiste, enchaîné par des succès de contrebande, mais trop intelligent pour s'abuser lui-même, se dira tout bas : Que ne pouvais-je pas faire et qu'ai-je fait?

M. Mercadé, Espagnol de naissance, l'est aussi par l'éducation. Élève de l'École des beaux-arts de Madrid, il a envoyé au salon une grande toile, *Translation du corps de saint François d'Assise*, qui le classe au premier rang des réalistes. Sans imiter ni Ribera, ni Zurbaran, ni Velazquez, M. Mercadé procède évidemment de ces maîtres, ses ancêtres naturels. Peut-être même exagère-t-il un peu l'air de famille, afin de garder ses distances vis-à-vis de Murillo, désormais proscrit. Avec quel soin pieux il a évité de prêter la moindre beauté aux religieuses, aux moines, aux prêtres et au peuple, qu'il groupe autour du corps inanimé du saint! Dans cette réunion nombreuse de types divers, il n'en est pas un dont les traits appartiennent à une noble race. Et cependant nous sommes en Italie, au treizième siècle, à une époque voisine de Cimabue et de Giotto, qui ont peint leurs contemporains sous un tout autre aspect. C'est donc mentir à la vérité de l'histoire que d'imaginer une telle collection de personnages laids et vulgaires. Mais la vérité du sentiment anime ces laideurs. Ces visages vulgaires se relèvent par l'expression. Ces personnages concourent sans effort à l'intérêt du sujet. La scène se compose avec art. L'œuvre est sérieuse. M. Mercadé réussit où M. Ribot tâtonne. Quant à la couleur, quoiqu'on en juge mal sur une toile mal vernie, elle paraît manquer de franchise. Est-ce la boue du ruisseau ? Est-ce désir d'afficher, même en peinture, le principe des nationalités ?

L'art plane au-dessus des divergences d'école. Si le réalisme apporte avec lui une influence espagnole, si un courant nouveau, qui semble prendre sa source à Velazquez, vient réchauffer le vieux sang français, j'applaudirai sans crainte. Car l'école française ne saurait perdre ses qualités natives : l'ordre, l'élégance, la simplicité, la clarté. M. Bonnat a subi l'influence, mais il nous reste tout entier. Dans le sujet éminemment sympathique choisi par lui, *Saint Vincent de Paul prenant la place d'un galérien*, M. Bonnat a compris qu'il n'était pas besoin de grande mise en scène. Le galérien délivré se jette dans les bras du saint; deux autres forçats se hâtent de passer à la jambe du bon monsieur Vincent la chaîne enlevée à leur camarade. Rien de plus clair, rien de plus simple. Ce groupe de quatre figures dit tout. On ne voit même pas pourquoi M. Bonnat a pris la peine d'ajouter deux personnages accessoires, si ce n'est peut-être pour atténuer l'effet pyramidal de la composition. Mais l'officier et le geôlier qui se dressent au second plan comme deux flambeaux symétriques, regardent l'action au lieu d'y prendre part. Mieux eût valu remplir le vide en donnant plus d'importance aux galériens que l'on voit se presser derrière la grille d'une fenêtre. Quoi qu'il en soit, le sujet s'explique de lui-même. Il saisit, il intéresse, il émeut. On ne pense pas d'abord à ces torses humains si largement traités, on ne voit que la

pantomime animée du saint, et surtout sa belle tête, d'un type populaire, où rayonne l'inspiration du courage et de la charité. M. Bonnat s'était déjà montré coloriste habile, et ses *Paysans napolitains devant le palais Farnèse* sont un charmant tableau où la couleur atteint un rare degré de distinction, d'élégance, de finesse. Mais il n'avait rien fait de la force du *Saint Vincent de Paul*. Son talent a pris, cette fois, un essor inattendu. L'exécution souple et brillante des chairs et des étoffes, la fermeté du dessin, et, plus encore, l'élévation et la puissance du sentiment, la sobre énergie de l'expression, appartiennent à la grande peinture. M. Bonnat ne pouvait, du premier coup, produire un tableau parfait. Il a du moins produit une belle œuvre, la plus remarquable du salon, et j'ajouterai, la plus saine.

Oui, sans doute, j'ai rendu et je rends justice aux efforts persévérants de M. Puvis de Chavannes et de M. Gustave Moreau. Une noble ambition les guide l'un et l'autre. L'amour du style les retient sur des hauteurs où il n'est pas donné à tous les artistes de les suivre. Cette année encore, M. Puvis de Chavannes expose deux compositions d'un caractère idéal et la *Vigilance* la *Fantaisie*. M. Gustave Moreau reste fidèle à la religion des vieux maîtres. Dans son *Orphée*, dans son *Diomède*, on sent le culte fervent d'un spiritualisme raffiné. Mais à ces œuvres, si savantes par l'inspiration, si honorables par l'intention, il manque quelque chose pour vivre. Et quoi donc ? Ce qui manque aux enfants parisiens, dont la tenue, les manières, l'intelligence, la distinction émerveillent les campagnards, et qu'un enfant campagnard renverse d'un souffle : fleurs charmantes, adorables poupées, produits hâtifs de la civilisation et de l'éducation, incapables cependant d'arriver à l'âge d'homme, ou condamnés d'avance à n'être que des ébauches de la virilité. La santé leur fait défaut, la santé du pauvre et du rustre. Mes sympathies sont acquises à M. Moreau et à M. Puvis de Chavannes. Mais l'intérêt de l'art, je dirais presque l'intérêt du service, me commande de leur préférer M. Bonnat et M. Roybet, la peinture qui se porte bien.

Ce *Fou*, vêtu de rouge, grimaçant un sourire sous un cadre trop bas pour lui, à côté de deux bouledogues, ce n'est pas un tableau parfait, tant s'en faut. C'est mieux que cela, c'est l'étoffe d'un peintre. Le pinceau qui a si vaillamment traité cet habit rouge et ces deux chiens saura couvrir de plus grandes surfaces. La main qui a dessiné cette tête expressive ne perdra rien de sa fermeté et de sa précision, quand il s'agira de modeler d'autres figures. L'œil qui a vu ces rapports de tons dans leur justesse et qui a su les associer dans une harmonie chaude et forte, regardera toujours la nature et la comprendra toujours. M. Roybet possède donc un excellent instrument, capable de chanter tout ce qu'il voudra, pourvu qu'il le nettoie de la pous-

sière de charbon qu'y a laissé tomber M. Ribot. Il lui reste à penser. Il faut qu'il trouve la mélodie. Il faut qu'il s'élève, de cette musique vulgaire qui défraye les orgues des rues, à un ordre d'idées plus graves et plus douces, plus digne de charmer nos oreilles. Mais, pour Dieu! qu'on ne nous gâte pas M. Roybet! Ménagez ce débutant à l'allure encore indécise, et ne lui faites point, dès son premier pas, un succès sous lequel il succombe!

Les victimes du succès! S'il fallait les compter, le salon de 1866 ne nous en fournirait qu'un trop grand nombre. Sans parler de M. Gustave Moreau et de M. Ribot, voici M. Vannutelli, M. Gisbert, M. Patrois, M. Hector Leroux, M. Henner, la plupart des médaillés des deux derniers salons, subissant tous, en des genres divers, le même temps d'arrêt. Sous l'aiguillon d'une récompense peut-être hâtive, ils ont tenté un effort plus grand, et cet effort les trahit, parce qu'un nouveau travail n'est pas venu remplir le premier fond épuisé. Au lieu de les juger sur les œuvres de transition qu'ils nous donnent, attendons le résultat de la transformation qu'ils subissent. C'est surtout avec le talent que l'on peut user de patience. Mais en voyant le talent se surmener sans profit, il est impossible de ne pas accuser le système actuel. Un cadre de quarante médailles à remplir impose au jury des choix hasardeux. L'égalité de valeur lui défend de distinguer entre les élus et de proportionner la récompense au mérite. Ira-t-il s'arrêter devant la crainte de faire une victime, quand il peut faire quarante heureux à peu de frais? Et, lorsque tant de débuts attendent un encouragement, ira-t-il le leur refuser, afin de l'attribuer à des artistes déjà récompensés, que cette récidive ramène en quelque sorte au jour de leur début? Récompense excessive pour les débutants, sans saveur pour les maîtres, la médaille actuelle deviendra bien vite un fardeau pour l'administration, puisque l'artiste qui l'a obtenue trois fois n'a plus en perspective que la récompense suprême, le ruban de la Légion d'honneur. Nous ne savons si la médaille ainsi constituée créera beaucoup de grands artistes, mais on peut prédire à coup sûr qu'elle créera beaucoup de solliciteurs, c'est-à-dire de mécontents.

Cette année, du moins, le jury s'est réservé le temps de la réflexion. Au salon dernier, on s'en souvient, la désignation des médailles avait eu lieu avant l'ouverture des portes, à huis clos. Elle aura lieu désormais pendant la trêve que nécessite le remaniement des œuvres exposées. Ainsi seront prévenues des erreurs ou, si l'on veut, des surprises qu'on a pu mettre sur le compte d'une opération précipitée. Ainsi le public reconquiert sa liberté de jugement et le droit de mêler au débat la voix de l'opinion, quelquefois bonne à entendre.

III

Au mouvement réaliste que j'ai essayé d'esquisser en lui faisant, Dieu merci, la part assez belle, il est temps d'opposer la marche parallèle de l'art français dans ses voies normales. Malgré son large éclectisme, l'art français a toujours répugné aux tendances qui l'attirent en bas. Sans se laisser prendre aux rêves d'un idéalisme exalté, il veut regarder en haut, il ne veut pas couper ses ailes, il ne désertera jamais la tradition spiritualiste qu'il tient de Poussin, le frère de Descartes et de Corneille. A travers toutes les vicissitudes de l'école, le souffle de l'esprit a toujours persisté, comme il persiste aujourd'hui La même galerie réunit les œuvres radicalement contraires de M. Ribot et de M. Timbal. Seulement, — signe du temps, — M. Ribot occupe la place d'honneur. Mais l'honneur est à M. Timbal. Il a peint la *Muse et le poëte*, le poëte à genoux, sollicitant le rameau d'or, et la Muse, chaste et digne, lui montrant le ciel comme pour dire que l'art doit tendre toujours plus haut. C'est la Muse française : elle voile sous de nobles draperies la nudité païenne, son front resplendit de lumière, et la gravité douce de son visage complète l'expression de son geste. M. Timbal, qui excelle à étudier, avec une conscience toute florentine, les délicatesses intimes d'un type de femme, tel que sa *Joanina*, s'est peut-être senti un peu gêné en un sujet nouveau pour lui. L'exécution, en certaines parties, ne paraît pas exempte de mollesse. Il n'en a pas moins tenté un effort viril et fait une œuvre aussi remarquable par la pensée que par l'élégance du dessin. La *Muse et le poëte*, nous l'espérons, ira au musée du Luxembourg balancer l'effet d'autres succès plus équivoques.

C'est aussi par l'élévation et par la noblesse que M. Poncet a rajeuni une page de l'Évangile, l'*Apparition de Jésus à Madeleine.* Il n'y a introduit aucun élément nouveau. Madeleine s'agenouille devant le divin jardinier qui lui dit : *Noli me tangere.* Rien n'est changé à la position habituelle des personnages de ce sujet tant de fois reproduit. Mais une expression forte anime le visage du Christ, et la sévérité du dessin donne à la composition un caractère robuste. Voilà enfin un tableau religieux digne de la religion qui l'a inspiré. Je ne voudrais pas contrister des artistes estimables, la plupart chrétiens sincères et dévoués, attachés de cœur à un genre de peinture dont ils ne peuvent espérer ni gloire ni profit. Et cependant comment accepter sans une réserve à peu près générale les tableaux religieux que nous montre le salon de 1866? Par quel malentendu particulier à notre époque le chris-

tianisme est-il devenu une religion de bon ton qui doit se déclarer satisfaite, quand on l'a proprement habillée d'habits neufs? Par quel oubli de la vérité l'art ne voit-il dans l'histoire sacrée qu'un texte à platitudes ou à sujets douceâtres, et dans la peinture religieuse qu'une peinture à l'eau de rose? Après M. Poncet, après M. Michel, commentateur pieux et grave du livre de l'*Imitation*, après M. Grellet (frère Athanase), dont je veux constater les progrès, et M. Jules Vibert, auteur d'une *Pietà* qui témoigne de quelque effort d'expression, le courage me manque pour nommer qui que ce soit. Au surplus les meilleures peintures religieuses du salon sont toujours celles qui n'y sont pas. Le catalogue nous apprend que MM. Cibot, Douillard, Glaize, Jobbé-Duval, Vauchelet ont décoré diverses chapelles à Paris et ailleurs. C'est là qu'il faudrait aller chercher la véritable expression de l'art chrétien de notre temps. Me sera-t-il permis, après les labeurs du salon, d'entreprendre ce pèlerinage? Chaque année me voit former le même vœu, tant j'aurais à cœur de réhabiliter un art dont la condamnation coûte cher à mes sympathies.

L'anathème ne saurait atteindre M. Lehmann, auteur d'une *Sarah* qui est plutôt un tableau du genre historique. La touchante histoire de Tobie a toujours parlé au cœur de M. Lehmann, et déjà, plus d'une fois, elle a séduit son talent. C'est donc pour satisfaire une préférence personnelle qu'il a peint l'*Arrivée de Sarah chez les parents du jeune Tobie*. Aussi s'y est-il mis tout entier, avec une prodigalité qu'on serait tenté de lui reprocher, tant l'art moderne nous habitue au vice contraire. Dans ce tableau de chevalet aucune part n'a été faite à la négligence. Le choix curieux des types, le costume, les nus, le paysage, le dessin, la couleur, l'expression, le drame, le sentiment, à quelque point de vue que l'on se place, on se trouve forcé de reconnaître une singulière dépense de talent, une conscience infatigable, un merveilleux bonheur de détail, et cependant la réunion de tant de qualités d'élite forme un ensemble qui ne saisit pas l'attention et ne commande pas l'enthousiasme. Pourquoi? C'est qu'il faudrait voir l'œuvre de M. Lehmann isolée d'un milieu qui la repousse. Transportez-la dans les salles de l'exposition rétrospective, entre un Terburg et un Delaroche, elle reprendra toute sa valeur. Un jour, quelque écrivain d'art découvrira l'*Arrivée de Sarah* parmi les richesses soigneusement cachées d'une galerie d'amateur, il en recherchera la date, et, relisant les comptes rendus que voit éclore ce mois de mai et que verra faner le mois prochain, il se demandera par quelle bizarrerie de notre goût le tableau de M. Lehmann n'a pas été un des succès du salon de 1866.

Sur la rive gauche de l'art français, autour de l'Institut, se groupent aussi d'heureux débuts. M. Bénezet appartient corps et âme à

la tradition classique. Son *Saint Sébastien jeté dans une mare* atteste les études les plus sérieuses et les mieux dirigées. Un cavalier, entièrement nu, emporte au galop le corps du saint, dépouillé de ses vêtements. La science académique de M. Bénezet avait beau jeu : elle s'est déployée en toute liberté, de façon à lui faire honneur. Mais d'autres qualités le recommandent encore. Dans le tableau qui représente *Saint Louis évêque de Toulouse remettant la couronne de Naples à son frère*, il ne s'agissait plus de nudités savantes. Il y fallait un caractère historique fortement accusé ; il y fallait le style. M. Bénezet n'a pas moins réussi. A un dessin ferme il allie une couleur solide qui manque peut-être de transparence, mais non de vigueur. Le choix de ses sujets témoigne d'un sentiment élevé de l'art. C'est un talent sain dont il faut saluer l'avénement. M. Bénezet habite la province. Qu'il y reste, puisque son éducation n'est plus à faire, et qu'il y cultive en paix ses qualités viriles. Paris lui donnerait plus de délicatesse. M. Thirion et M. Humbert ont, à côté de lui, un coloris plein d'agrément : on voit que M. Cabanel est leur maître. Mais pour un talent déjà fort, rien ne vaut les leçons de la solitude. Le *Saint Vincent, martyr*, de M. Thirion est un beau début. M. Humbert, qui a peint *Œdipe et Antigone retrouvant les corps d'Étéocle et de Polynice*, promet un artiste sérieux. Mais j'ai peur d'apercevoir chez eux cette recherche des finesses qui est l'élément dissolvant de la force ; j'y voudrais un peu plus de cette mâle austérité sans laquelle la grande peinture n'est qu'une peinture de genre agrandie.

La dimension du cadre n'y fait rien. Pour avoir délayé sur une immense toile la parabole de l'*Enfant prodigue*, M. Dubufe n'en reste pas moins un peintre de petites choses, tandis que M. Lecomte-Dunouy a resserré dans une étroite bordure une *Invocation à Neptune* qui est une œuvre de grand style. De même, M. Gérome a beau dessiner comme un maître, ni l'un ni l'autre de ses deux tableaux ne porte un caractère magistral, et leur grandeur paraît être en raison inverse de leur dimension. Développez jusqu'aux proportions de la figure humaine le bourreau turc qui essuie son sabre ensanglanté, vous aurez une figure de style. Au contraire, réduisez la *Cléopâtre*, la composition y gagnera. C'est que chez M. Gérome la petitesse des intentions gâte tout. Il imagine des sujets heureux, d'un intérêt nouveau et piquant, il trouve le motif principal, mais il le noie d'enfantillages. Cléopâtre, apportée dans un tapis, forçant la porte et le cœur de César, certes, il y a là les éléments d'une belle peinture. Et voyez en effet quel regard profond la reine vaincue jette à son maître, quelle passion anime ce profil perdu, et comme ce corps qui se découvre veut se faire séduisant ! Mais quoi ! des bretelles archaïques déshonorent les formes du corps ; César, inter-

rompu au milieu d'un travail pressé, témoigne une sotte impatience ; les scribes auxquels il dictait se retournent en ricanant. Et patatras, l'édifice historique s'écroule, vous n'avez devant les yeux qu'une officine de notaire troublée par l'invasion d'une dame trop peu vêtue. Dans l'autre tableau, qui représente la *Porte de la mosquée El-Assaneyn au Caire où furent exposées les têtes des beys immolés par Salek-Kachef*, une impression sinistre vous saisirait à la gorge, si les bourreaux impassibles ne s'étaient pas amusés à suspendre symétriquement au plafond quelques têtes coupées, en manière d'œufs d'autruche. Cette triste gaminerie détruit le drame. Et c'est dommage, car le drame peindrait bien l'Orient, avec sa cruauté blasée, son mépris du sang, son obéissance farouche. Une exécution excellente accuse chaque détail expressif sans compromettre l'effet d'ensemble ; il n'est pas jusqu'à la cour éclairée du second plan qui ne dise quelque chose, comme si le soleil se refusait à passer le seuil ensanglanté. Tant d'éloquence en pure perte! M. Gérome ressemble à un orateur qui ferait réciter ses discours par un enfant terrible.

Dans le groupe des précieux que préside M. Gérome, M. Hamon est un vétéran, M. Lévy une recrue. La *Mort d'Orphée* déchiré par des bacchantes a fourni à M. Lévy, au lieu d'une tragédie, un simple thème de ballet. La férocité féminine s'y revêt de tant de grâces qu'on ne songe guère à plaindre la victime : on l'envie plutôt d'être tombée en de si belles mains. Les qualités ultra-élégantes de M. Lévy lui interdisent de semblables sujets. Mais s'il s'agit de surprendre au coin d'un bois un Daphnis innocent qui porte entre ses bras sa timide Chloé à travers le lit d'un ruisseau, cette *Idylle* renouvelée des Grecs, et jamais vieille, lui permet de déployer toutes les délicatesses du dessin le plus coquet et de l'exécution la plus soyeuse. M. Hamon voyage, un pied dans la réalité, un pied dans l'idéal. En visitant ce qui reste de Pompéi, son imagination s'est complue à évoquer l'antiquité grecque qu'il a toujours aimée et toujours servie. Il a revu les Muses aux lieux qu'elles animaient jadis de leurs sourires, de leurs chansons et de leurs danses, et il a peint ce rêve pour les Athéniens de Paris. Rêve léger, insaisissable comme un papillon de nuit. Ne cherchons pas à le disséquer, ne creusons pas l'idée du poëte. Que la fantaisie accepte ou réprouve ce que la fantaisie a créé. Après les *Illusions perdues* de M. Gleyre, la peinture crépusculaire n'a rien produit de plus charmant que les *Muses à Pompéi* de M. Hamon. Le hasard a voulu qu'un talent, bien délicat aussi, mais plus ferme, s'inspirât d'une idée analogue. M. de Curzon nous transporte à Pompéi pendant la nuit et il nous montre la cité déserte peuplée pour quelques heures de ses anciens habitants. Placés à côté des *Muses* de M. Hamon, les revenants de M. de Curzon paraîtraient d'une solidité invraisembla-

ble. C'est qu'ils n'ont pas de prétentions à l'idéalisme ; ils se contentent de reproduire les personnages peints sur les murs par les décorateurs du temps, et ils s'accordent on ne peut mieux avec la vue exacte d'une des maisons de la ville pour compléter un portrait poétique. Encore un pas, et, sans quitter Pompéi, nous voici en pleine réalité. M. Sain nous raconte comment s'opère le déblayement des ruines enfouies. De belles jeunes filles enlèvent dans des paniers la terre remuée par les piocheurs : les colonnes peintes en rouge sortent peu à peu du sol, et le soleil ravive les arabesques des murailles. La silhouette du Vésuve domine, comme toujours le tableau. Pouvoir magique du passé source intarissable d'impressions que chacun traduit suivant sa nature et son goût !

A la suite de leurs maîtres et de leurs aînés, les lauréats de l'École des beaux-arts soutiennent aussi le drapeau de l'idéal. Une innovation, dont on peut contester l'opportunité, a réservé une salle spéciale aux travaux de ces jeunes gens, c'est-à-dire au dernier grand prix et aux envois des pensionnaires de la villa Médicis. On cherche en vain à qui devra profiter une semblable exhibition. Est-ce aux exposants du salon? Espère-t-on que les études sérieuses des élèves auront le pouvoir de convertir les maîtres dévoyés? Est-ce aux lauréats? Ne doit-on pas craindre, au contraire, pour des artistes à peine en possession d'eux-mêmes les conséquences d'un rapprochement qui ne saurait être à leur avantage, puisque leur imperceptible minorité disparaît au milieu de la cohue? En voyant par quelles voies faciles d'autres marchent au succès, ne seront-ils pas tentés de déserter la voie étroite où ils doivent se maintenir? Quant au public, il a déjà constaté, dans l'exposition spéciale des prix et des envois, le mérite, les progrès, la valeur personnelle des lauréats : l'intérêt en est épuisé pour lui ; il ne leur accordera plus qu'une attention distraite. Enfin, si l'administration a prétendu justifier ainsi les réformes opérées par elle à l'École des beaux-arts, elle a mal choisi son temps : les prix de 1863 n'étaient pas des choix excellents, leurs envois le prouvent assez, mais le prix de 1865 est d'une nullité désespérante. Laissez les écoliers à l'école : ne les présentez pas dans le monde avant qu'ils n'en aient les manières. Que les envois de Rome suivent la loi commune. Si le jury les accepte, comme tableaux et non comme envois, qu'ils se montrent à leur place, répartis parmi les œuvres exposées. On en jugera mieux, et la comparaison pourra leur être profitable. Sous le jour de catacombe qui l'éclaire, le grand tableau de M. Ulmann, *Sylla chez Marius*, défie toute étude attentive. Placé ailleurs, il paraîtrait ce qu'il est, la tentative sérieuse d'un esprit élevé, servi par un talent trop jeune : la mollesse de l'exécution contraste avec le sujet choisi ; une composition aussi importante demandait ou plus de

style, ou plus de caractère, ou plus de fermeté. On pardonnerait à M. Lefebvre son *Jeune homme peignant un masque tragique*, véritable espièglerie de collége, s'il se trouvait rapproché de sa *Nymphe*, étude plus vaillante et plus complète. En un mot, j'ai peine à croire aux bienfaits de l'innovation inaugurée cette année. Jamais cette exposition privilégiée des lauréats et des pensionnaires de Rome ne remplacera ce qu'était pour eux le rapport motivé de l'Institut, lu en séance publique.

C'est surtout dans le portrait que les tendances idéalistes prennent leur revanche avec éclat. Je cite volontiers le portrait d'homme de M. Carolus Duran; je reconnais de grandes qualités au portrait de femme de M. Bracquemond, si bizarrement vêtu qu'il soit; j'applaudis surtout au *Portrait* coloriste peint avec tant de charme par madame Régnier. Mais si nous cherchons les plus beaux portraits du salon, après nous être inclinés devant celui de M. Dumon par M. Lehmann, et celui de madame *** par M. Giacomotti, deux œuvres de maître, il nous faudra nommer et les élégantes dames de M. Jalabert, et la ravissante petite fille de M. Hébert, et le buste exquis de M. Delaunay, et la figure d'homme vivante et ferme de M. Lafond. Puis viendront M. Dumas, M. Clère, M. Matout, M. Chazal, madame Browne, M. Vetter, M. Lepaulle. Je n'ai garde d'oublier M. Boutibonne et M. Magaud, tous deux auteurs de portraits de femmes dont les qualités sérieuses méritent un sérieux éloge, ni M. Loudet, qui a su peindre le général Renault avec tant de brio et d'énergie qu'on oublie l'uniforme pour ne voir que la tête, empreinte d'un caractère martial. Si je n'insiste pas sur les mérites particuliers de chacune de ces œuvres, c'est qu'un portrait ne peut se décrire. Il me suffit de constater la supériorité marquée des artistes qui, devant le modèle humain, cherchent la personne sous la chair et subordonnent la réalité matérielle à la vie morale. Peindre l'esprit, telle a toujours été, dans le portrait comme dans la religion et l'histoire, la glorieuse tradition de l'art français.

IV

L'histoire contemporaine n'a fourni au salon de 1866 qu'un tableau, et c'est encore un début. M. Tony Robert Fleury n'avait peint jusqu'aujourd'hui que des études de genre. Le voilà classé désormais parmi les historiens, et les historiens éloquents. Il est vrai que le sujet choisi par lui le portait naturellement au succès. Quelle page du style le plus sublime peut dépasser en éloquence les quelques

lignes du *Moniteur* qui sont la légende explicative de son œuvre ? « Une foule d'environ quatre mille personnes, dans laquelle se trouvaient beaucoup de femmes et d'enfants, prosternée à genoux, entoura la colonne Sigismond, sur la place du Château... Les troupes cernaient de tous côtés... L'infanterie fit feu... » Nous sommes à Varsovie. Ces martyrs sont des Polonais; ces bourreaux, des Russes. Personne n'est passé indifférent devant cette navrante image. Tous les cœurs ont été remués, parce qu'au fond de tous les cœurs il y a une solidarité de souffrance, parce que chacun s'interroge avec stupeur : Qu'est-ce donc que ce dix-neuvième siècle dont nous sommes si fiers et où de pareils faits sont possibles? Je le répète, M. Tony Robert Fleury n'avait pas à se mettre en frais d'éloquence : il n'avait qu'à être simple, et il l'a été. Point de gestes, point de mélodrame, point de déclamation. Ses héros sont à genoux, sous les bras de la croix, et ils tombent un à un. Ceux-ci regardent la mort en face sans sourciller; ceux-là étouffent un tendre souvenir, la plupart pensent à Dieu, tous à la patrie. Les femmes aussi consomment le sacrifice : seulement, chez elles, la nature frissonne et le cœur se révolte tout bas. Sous l'empire d'un sentiment exalté un père verra mourir son fils, une épouse son époux, mais une mère son enfant! Sacrifice impossible. Et cependant il y a là une vieille mère qui se dresse devant la balle dont son fils est frappé. Le peintre a senti toutes ces nuances de la douleur et il les a rendues avec un art délicat. Chaque tête dit ce qu'elle souffre, ce qu'elle croit, ce qu'elle espère : ces têtes, expressives sans violence, sont d'un caractère vrai. Elles appartiennent à des personnages de notre temps, que nous rencontrons dans nos rues, pauvres et mutilés. Le type national s'y accuse, mais avec mesure, parce que le type humain doit prévaloir, comme la question d'humanité domine la question de race. Les coquetteries du costume moderne, en précisant la date, ajoutent à l'impression sinistre. On a reproché à l'artiste son exécution tempérée et bourgeoise. J'y verrais presque un trait de vérité de plus. Il n'est pas besoin de fougue pour peindre une scène où la mort se distribue de sang-froid, où les victimes, hommes et femmes, conservent tous la tranquillité d'attitudes, la distinction de tenue que donne la bonne éducation : car ce n'est pas la populace que le despotisme frappe, c'est la bourgeoisie et la noblesse.

Il faut remercier M. Tony Robert Fleury d'avoir prêté sa voix jeune et généreuse au martyre d'une nation chrétienne. Il faut le féliciter d'avoir dit avec tant de sobriété et de goût ce qu'il voulait dire. Un tel début vaut un engagement. Ce premier succès lui défend à jamais d'écouter des inspirations vulgaires. Quelque médaille qu'on lui accorde, sa meilleure récompense sera dans l'unanimité d'un sen-

timent public qui apprend de l'art même à s'élever au-dessus de l'art.

Une impression analogue résulte du tableau d'Hippolyte Bellangé : « *La Garde meurt !* » L'art n'est plus ici qu'un truchement qui s'efface pour nous initier à un ordre de beauté indépendant de la peinture. J'ai vu cette émouvante esquisse dans l'atelier du peintre quelques jours avant sa mort. Un écrivain, un éminent critique d'art, que je ne nommerai pas, y était venu avec moi. Il admirait, il analysait les qualités de l'œuvre, quand tout à coup se détournant : « Non, dit-il, je ne puis regarder cela plus longtemps : j'en pleure, » — et il avait les yeux pleins de larmes. Voilà, n'en doutons pas, le vrai triomphe de l'art. Jamais l'artiste n'est mieux loué que lorsque son œuvre rend l'éloge impossible. Jamais le tableau n'est meilleur que lorsque l'auteur en paraît absent. Devant celui de M. Tony Robert Fleury, je ne pense qu'à la Pologne. Devant celui de Bellangé, je ne songe qu'à Waterloo. L'art m'enlève à moi-même. Je me transporte sur ce champ d'agonie avec ces martyrs, sur ce champ de bataille avec ces héros. Je les vois, les trois survivants du bataillon sacré, l'un poussant encore le cri de « Vive l'Empereur, » l'autre lançant au vainqueur un suprême défi, le troisième attentif à bien placer sa dernière cartouche ; la fidélité, la rage, la haine, seules debout au milieu d'un cercle de cadavres où la mort a confondu dans la même impuissance les amis et les ennemis. Le jour va finir, et le soleil jette à ces ruines humaines un rayon ensanglanté. Jamais Bellangé n'a porté aussi haut le pathétique militaire. Dernier survivant de la vaillante phalange qui a produit Charlet, Vernet et Raffet, il sentait venir la mort : il a rassemblé ses forces défaillantes comme pour résumer toute sa vie dans un cri suprême, un cri qui touche au sublime. Cette page, la plus large, la plus ferme qu'il ait jamais peinte, Charlet l'eût signée volontiers. Aussi le peintre s'est-il éteint en murmurant les deux noms qui personnifiaient son œuvre : « Waterloo !... Charlet !... »

On me pardonnera de passer sous silence les autres tableaux militaires du Salon. Aucun ne s'élève à la dignité de l'histoire. La plupart répètent des anecdotes déjà connues ou reproduisent des scènes d'un intérêt médiocre. Cesserions-nous d'être un peuple-soldat ? Ou faut-il que le temps ait éloigné de nous les faits réputés glorieux pour nous les faire paraître grands ? Peut-être l'art, comme la politique, attend de nouvelles campagnes, ou peut-être Bellangé a-t-il emporté avec lui le secret d'un genre qui a jeté un éclat suffisant.

Les préoccupations du goût public sont ailleurs. Le genre neutre et le paysage se disputent ses préférences. Au seuil de la peinture de genre nous rencontrons quelques œuvres mixtes dont l'idéal, à

défaut d'une pensée plus haute, gît tout entier dans la distinction. Quel que soit le sujet choisi, quel que soit le modèle placé sous les yeux de l'artiste, une Italienne, une Égyptienne, une Arménienne, une Nymphe, Faust et Marguerite, la Vierge à l'Agneau, ou des Aragonaises écoutant une sérénade ; que le pinceau soit tenu par la main de M. Bouguereau, par celle de M. Landelle, de M. Jourdan, ou par celle de M. Merle, de M. Perrault, de M. Antigna, le résultat reste à peu près le même ; c'est toujours la même peinture soyeuse, animée d'une fleur de sentiment, égayée d'un gracieux sourire, propre et coquette à ravir. Ce n'est pas le même tableau, mais c'est le même miroir, reflétant sous des aspects divers la même Muse des dimanches. Nous voici loin de la Muse des lundis que courtisent les réalistes. Au surplus, l'esprit de propreté paraît régner en maître sur la peinture de genre. Ni M. Comte, ni M. Toulmouche, ni M. Marchal ne permettent un accroc à la robe ni une tache au tablier. Il leur faut une toilette irréprochable. Charles-Quint a mis ses plus beaux habits pour revoir le château de Gand, où il a été élevé ; tous les personnages qui l'entourent sont vêtus de neuf, et le château lui-même a reçu un coup d'époussette. Cette recherche amoindrit singulièrement et le sujet et l'artiste. Les physionomies historiques perdent leur importance, et M. Comte, qui prétendait se grandir sur la béquille de Charles-Quint, se trouve avoir peint la devanture d'un magasin d'étrennes. Passe pour le *Mariage de raison* de M. Toulmouche, la *Toilette de la Mariée*, de M. Baugniet, et sa *Visite de la Marraine* : une tenue décente est de rigueur. Mais la servante de M. Marchal, qui voit le printemps sourire à sa fenêtre et qui résiste à l'appel, pourquoi s'est-elle parée de ses plus beaux atours, si, après avoir si bien frotté les boiseries et les meubles, elle est condamnée à garder la maison ? Quant à M. Lambron, dès qu'il peint sur le marbre, on comprend la netteté marmoréenne de son pinceau. Jamais *Exécution* ne se fit dans des conditions pareilles. La victime a pris un bain et le sang lui-même s'est lavé avant de couler. Il est vrai que la victime est un perroquet et le bourreau un Crispin de comédie. Le parquet est *pour de vrai*, comme disent les enfants ; par un enfantillage admirable, M. Lambron l'a composé d'une mosaïque de marbres précieux. Je n'insisterais pas sur cette peinture lapidaire, si elle ne tendait pas à enrichir la langue française d'une locution nouvelle. On disait : Couper la queue à son chien. On dira maintenant : Couper la tête à son perroquet. M. Lambron refait Alcibiade.

Non, la nature n'a pas tant d'apprêt. Entre les tableaux très-distingués que je viens de citer et la peinture de M. Ribot, il y a la distance de plusieurs pains de savon. Je ne demande pas qu'on la supprime. Mais j'aime à m'arrêter à moitié route avec M. Ronot, qui ne

met pas de gants pour m'introduire au *Four banal*, rendez-vous des commères du village ; avec M. Vautier, dont le repas funèbre me va droit au cœur, au lieu de m'amuser aux détails du costume bernois ; avec M. Eugène Leroux, un Breton de race ; avec M. Gide et sa *Messe en musique*, étude pleine de vérité ; avec M. Heilbuth et son *Antichambre*, où l'on resterait longtemps à deviner les rêves d'ambition du solliciteur et à écouter les histoires du valet familier : la scène est à Rome, pays d'adoption de M. Heilbuth, et le solliciteur en soutanelle sourit en songeant à la barrette rouge, et même... *chi lo sà?* n'est-il pas Italien ? tout Italien se voit pape. M. Trayer, M. Édouard Frère, M. Duverger, dans leurs scènes villageoises et populaires, sont aussi plus près de la nature, plus fidèles à la bonne tradition du genre, parce qu'ils entrent à l'improviste chez les gens, les jours de semaine, sans se faire annoncer, sans qu'on ait le temps de courir à l'armoire à linge. Ils savent l'art des sacrifices et ils n'oublient pas de peindre l'atmosphère. Encore un regard, ou plutôt un franc éclat de rire à la *Noce alsacienne* de M. Jundt, à la *Ménagerie* de M. Meryerheim, aux gaietés plus douces, mais vivement enlevées de M. Schloesser, et hâtons-nous vers le paysage qui nous attend.

Les mêmes tendances que nous avons signalées jusqu'ici se retrouvent dans le paysage. L'idéal, élan naturel du goût français, y combat les vaillances du réalisme. Un éclectisme élégant broche sur le tout. Mais, là plus qu'ailleurs, des nuances infinies s'interposent entre les contraires. Car le paysage, aujourd'hui, c'est tout le monde. Chacun en essaye et chacun y apporte les aptitudes spéciales de son tempérament. La finesse y prédomine plus que la force. Nous avons vu M. Courbet à l'œuvre. M. Fromentin ne lui cède en rien. Il y a même chez M. Fromentin un attrait de plus, la figure humaine agissante et vivante avec les caractères de mœurs particulières à la race arabe. La *Tribu nomade en marche vers les pâturages du Tell* nous montre toute une fourmilière d'hommes, de femmes, d'enfants, de chevaux, occupée à passer un gué, et chacun de ces petits êtres a sa désinvolture originale, étrange même, accusée avec une liberté facile de dessin, une transparence de ton, une délicatesse de touche, qui font penser à M. Meissonier, parce que M. Meissonier ne possède pas la même aisance. Il eût souligné toutes les intentions charmantes que M. Fromentin laisse se fondre dans l'atmosphère générale du paysage. Ce tableau si plein gagnerait à être répété sur une plus grande échelle : il deviendrait une page ethnographique du plus haut intérêt. L'*Étang dans les oasis du Sahara* appartient davantage au paysage proprement dit, bien qu'on y retrouve encore quelques figures de femmes bédouines. La nature y a plus d'étoffe, trop même, car l'air circule peu à travers

les masses de verdure que l'ombre envahit, et le ciel, fulgurant à l'horizon, manque ailleurs de chaleur et de transparence. Que faudrait-il à ce tableau pour reproduire la grande impression des paysages de Claude Lorrain ? Presque rien : des lignes mieux étudiées, une pondération plus savante des masses. M. Fromentin côtoie le style, mais il semble craindre d'y aborder.

En traduisant une impression personnelle, M. Belly a peint le portrait type de la *Mer Morte*. Un désert impitoyable, une effrayante solitude, un lac de plomb dormant sous des vapeurs épaisses, deux petites colonnes de fumée, seul indice de l'homme en ces lieux de malheur, tous les voyageurs ont vu ce saisissant spectacle : un grand talent pouvait seul en exprimer le mystère et la poésie. M. Berchère nous a donné jadis des images de l'Orient non moins fidèles et non moins poétiques. Aujourd'hui le voilà en proie à la maladie des finesses : M. Fromentin l'a touché. Ses terrains se liquéfient, ses murailles dansent ; et quelles murailles! celles de Jérusalem ! Ou bien, il noie dans une immense nuit une figure prétentieuse. Pour retrouver M. Berchère, il faut aller chercher parmi les dessins ses deux aquarelles des *Colosses de Memnon* et des *Pyramides de Giseh*. La nature est ici, et là-bas l'atelier. Prenez-y garde, car d'autres orientalistes gagnent chaque année du terrain. M. Huguet élargit sa manière un peu étroite et sèche. M. Mouchot marche toujours en avant. Le jour où il dessinera avec plus de fermeté, il passera maître.

La contagion des finesses n'est pas la seule maladie du paysage contemporain. M. Nazon a créé le paysage d'aventure, où la forme cesse d'exister, où la touche, traduisant la nature à rebours, produit l'illusion de la vérité à force d'artifice. M. Corot laisse ses rêveries, si légères jadis, prendre un embonpoint inquiétant. M. Daubigny épaissit de plus en plus sa pâte, et M. Daubigny fils, renchérissant sur son père, semble en proie aux horreurs du charbon. Par bonheur, des talents plus jeunes et plus sains viennent compenser ces défaillances. M. Blin double M. Daubigny. M. Appian, M. Breton, arrivent à la rescousse. L'école de l'impression ne périra pas. Au besoin, M. Clouet d'Orval et M. Chauvel lui infuseraient un sang nouveau, M. Chauvel surtout, avec son chemin dans les bruyères qui conduit le voyageur charmé jusqu'à un étang miroitant au soleil. Et puis, voici un début réaliste, bien digne de ranimer nos espérances. M. Berthon, en qui j'avais remarqué déjà une rare puissance de lumière, expose un grand tableau, la *Messe en Auvergne*, que le même sentiment du soleil et de l'air oblige de classer parmi les paysages, quoique les figures y tiennent une place importante et que l'expression de pauvreté laborieuse et sainte qui s'en dégage le place au nombre des meilleures scènes populaires du salon. Enfin, le paysage éclectique

ne descend pas au-dessous de lui-même. Au contraire, la *Cascade* de M. Achard et le *Retour du garde-chasse* de M. Busson doivent être comptés comme des succès de bon aloi à ces deux artistes, l'un, infatigable dans la voie sage qu'il s'est tracée depuis longtemps, l'autre appelé par cette œuvre récente à une notoriété que l'avenir confirmera.

En dépit des aventures, malgré les charmes de l'impression, malgré les succès du réalisme, il faut bien en revenir à ce groupe d'artistes éminents qu'une conviction sincère et persévérante rallie autour du paysage de style. Le style ! mais il est partout. Pas n'est besoin d'aller en Italie, comme M. Lanoue, et de méditer longtemps devant les lignes superbes du *Rocher des Nasons*. A vrai dire cependant, il semble que la nature italienne impose le style comme une condition première de l'impression. Vous en avez la preuve dans M. Français, poëte élégant et fleuri, lorsqu'il peint les *Environs de Paris ;* dessinateur concis et mâle, lorsqu'il peint, par un effet de soir d'une délicatesse extrême, les *Environs de Rome*. Vous en avez la preuve dans M. Harpignies, que l'influence du ciel italien oblige à modeler avec une fermeté magistrale les terrains de sa *Campagne de Rome*, tandis que sa *Vue prise de Sorrente* se recommande plutôt par des finesses de ton. Mais enfin le style est partout où on sait le voir. M. Paul Flandrin va en Languedoc, et il le rencontre, il va au Bugey, et il l'y retrouve. M. Bellel ne peut faire un pas en Auvergne sans qu'il s'offre de lui-même sur son chemin. *Une grande route du Puy-de-Dôme* devient un tableau de style. Regardez surtout les deux séries de dessins au fusain exposés par M. Bellel. Les Auvergnats ne se doutent guère de tout ce qu'il y a de beautés pittoresques entre Chateldon et Thiers. Naguère, à propos de l'exposition de l'Union centrale, nous parlions ici même des modèles de dessin et de la nécessité d'y introduire une réforme intelligente. Appliquez à la reproduction des fusains de M. Bellel un de ces procédés mécaniques qui sont le calque de la pensée de l'artiste, et vous obtiendrez une série de modèles supérieurs à toutes les lithographies dont on nous inonde. Alors, les écoliers du paysage, au lieu de commencer par aimer le joli, aimeraient d'abord le style, et ces écoliers, je le répète, c'est tout le monde ; l'exposition des dessins le démontre : on voit les talents amateurs s'y presser comme à un rendez-vous de chasse. Alors, le goût public, éclairé par une éducation sérieuse, ménagerait sa faveur aux ébauches et aux débauches de l'impression et du hasard : le succès irait plus franchement aux maîtres qui perpétuent avec courage la tradition du paysage français.

M. Jules Didier sera bientôt un de ces maîtres. Certes le *Dormoir* de M. Auguste Bonheur compose une peinture riche d'effet, où le dessin du troupeau révèle la science profonde d'un spécialiste. La *Première*

neige de M. Otto Weber mêle à une impression d'une poésie pénétrante l'étude attentive des animaux. Et cependant ces qualités d'une distinction incontestable s'effacent devant le caractère héroïque des bœufs de M. Jules Didier. Ses *Bords du Trasimène*, son *Labourage sur les ruines d'Ostie*, le placent au premier rang des peintres qui savent voir dans la nature ses beautés d'état et non ses grâces fugitives.

Les animaliers, comme on les a nommés, ne formaient autrefois qu'une famille. Aujourd'hui, chaque race a son peintre ordinaire, la race bovine, la race ovine, canine, chevaline, M. Schenck, M. Lambert, M. Brown. Les sangliers adoptent M. Bodmer. Mais les singes sont encore les mieux partagés. Depuis Decamps on se dispute l'honneur de les peindre. Pour la gaieté française c'est une des formes de la caricature. Comment ne pas rire en effet, quand M. Verlat vous montre le singe « *Plus lourd que l'air*, » et quand M. Philippe Rousseau le peint « *Opérant lui-même?* »

M. Ph. Rousseau expose en même temps une touffe de chrysanthêmes qu'on peut recommander aux peintres de fleurs. Les *Roses moussues* de M. Maisiat ne sont pas plus vivantes. Il y a donc plusieurs manières de donner la vie? M. Valadon anime la nature morte par des empâtements gras et vigoureux, et M. Blaise Desgoffe, par l'effort soutenu de l'exécution la plus fine. On a tout dit sur M. Blaise Desgoffe. A quoi bon répéter ce que nous savons tous? Son camellia blanc, ses onyx, ses ivoires défient plus encore l'éloge que la critique.

La peinture en émail a acquis décidément droit de cité au salon et l'on ne songerait guère à s'en plaindre si elle demeurait entre des mains de vrais artistes, tels que M. Lepec, M. Popelin, M. Meyer et mademoiselle Apoil. M. Popelin me paraît inférieur à lui-même. Malgré la richesse des matières employées à la composition de sa grande pièce la *Vérité*, les portraits en sont la partie principale, et ces portraits offrent une répétition monotone de gris faiblement rachetée par le caractère du dessin. La figure principale manque de style. M. Lepec a combiné avec le plus grand bonheur les ressources les plus brillantes de l'émail et les fantaisies raffinées du dessin le plus savant. L'ensemble forme un magnifique monument à la gloire de Clémence Isaure. Si la ville de Toulouse n'en a pas eu l'initiative, qu'elle se hâte de l'acquérir. La possession d'une telle merveille ferait honneur à la patrie de Clémence Isaure, et sa vue compenserait pour l'étranger qui la visite les déceptions du Capitole.

La porcelaine, la miniature, l'aquarelle, échappent forcément à notre examen. Ce n'est pas que les talents y manquent plus qu'ailleurs. Jamais mains plus habiles ne s'y sont exercées. Mais pourquoi citer des noms si l'on ne peut décrire les œuvres? Or, ces œuvres n'intéressent pas d'une façon directe l'art contemporain. Les genres

accessoires suivent les destinées générales de la peinture. Ils n'ajoutent rien à la physionomie d'un salon. Il est permis seulement d'applaudir aux reproductions de MM. Favard, Dubouchet et Bellay. Lorsqu'un artiste consacre à l'étude de Raphaël le temps et les soins que représentent les copies de l'*École d'Athènes* et de la *Dispute du Saint-Sacrement* exécutées à l'aquarelle par M. Bellay, le culte des grands maîtres n'est pas près de s'éteindre. Les dessins méritent aussi qu'on s'y arrête quand ils sont la forme préférée de la pensée d'un artiste. Les crayons de M. Pasini, les aquarelles de M. Girardon, les gouaches de M. Labouère, les compositions de M. Tourny, de M. Pils, équivalent à des tableaux. Le *Cabaret à Tolède* de M. Vibert a la vigueur et les dimensions d'une peinture à l'huile. Parmi les portraits, il s'en trouve un, traité à l'aquarelle par M. Pollet, qui est un chef-d'œuvre de sentiment moderne, d'élégance mondaine et d'exécution. M. Amaury Duval, absent de l'Exposition de peinture, ne fait acte de présence au salon que par deux portraits au fusain, du goût le plus pur et le plus élevé. Enfin, les cartons nous ramènent au grand art. Nous retrouvons là plusieurs interprètes de la vérité religieuse, M. Imlé et son *Sacré-Cœur*, M. Lamothe et ses *Prophètes*, dont le vitrail adoucira la rudesse sans leur ôter de leur grandeur ; et M. Lehmann, trop peu connu comme peintre chrétien. Sa décoration de la chapelle des Jeunes aveugles date de plusieurs années déjà. Le dessin qu'il en a fait la révèle certainement au public. On y voit le Christ appelant à lui ces malheureux déshérités de la lumière, dont les yeux, fermés au spectacle de la nature terrestre, s'ouvrent pour la première fois aux splendeurs du paradis. La composition est vaste, animée d'un grand nombre de figures, et toute imprégnée d'idéal. Hélas ! dans le cours de cette revue, pourquoi n'avons-nous pas rencontré une œuvre, une seule, d'une inspiration analogue ? Quand l'exemple est si près, pourquoi est-il si peu suivi ?

Au milieu de la divergence de goûts et d'idées qui entraînent la peinture dans les voies les plus contraires, faut-il s'étonner que la gravure marche aussi à la débandade ? Le commentaire suit la fortune du texte. Même lorsqu'il cherche ses modèles parmi les chefs-d'œuvre du passé, le graveur obéit malgré lui aux tendances du présent. C'est vers les maîtres coloristes qu'il se sent attiré aujourd'hui. M. Massard reproduit le *Couronnement d'épines* de Titien, M. Bertinot la *Vierge aux donataires* de van Dyck. On ne saurait s'en plaindre, car l'interprétation grasse et large de M. Massard traduit avec puissance le sentiment du modèle, et M. Bertinot met une rare souplesse de burin au service d'un des maîtres les plus délicats de l'école flamande. Les têtes des donataires ont l'aspect chaud et vivant de la peinture et l'estampe tout entière respire la distinction. D'autres,

M. Glaser, M. Pelée, M. Allais, vont à Paul Véronèse, à Ribera, à Murillo. D'où vient qu'aucun burin de notre temps ne se laisse séduire par les charmes savoureux des premiers maîtres de l'art italien? La *Vierge* de G. Bellini, gravée en petites dimensions par M. Gaillard, est un premier pas dans une voie peu explorée. Nous savons que M. Gaillard travaille aussi à une estampe d'après Botticelli, que le *Couronnement de la Vierge* de Frà Angelico a été confié au burin de M. François et la *Vierge* de Pérugin à celui de M. Caron. M. Leroy a copié en fac-simile un beau dessin de Léonard de Vinci, récemment acquis par le Louvre. En poussant les artistes de ce côté, l'administration de la chalcographie rend un service éminent au grand art.

Combien de chefs-d'œuvre de la peinture ancienne et de la peinture moderne attendent encore l'heure de la popularité! Tant que l'*Apothéose d'Homère* n'aura pas été gravée, on pourra accuser la gravure contemporaine de méconnaître ses devoirs. M. Ingres occuperait une légion d'Audrans, et c'est à peine s'il trouve deux interprètes. L'un, M. Sudre, disciple dévoué, traduit en lithographie la tête de l'*Odalisque* et une répétition ovale de *Roger et Angélique*. L'autre, M. W. Haussoullier, a gravé un dessin du maître, *Romulus vainqueur d'Acron*, œuvre d'un beau sentiment, mais peut-être un peu dure, quand le dessin se recommande au contraire par une singulière délicatesse. Les autres graveurs, deux Girardet, deux Varin, dépensent tout leur talent à de longs travaux d'après M. Muller, M. Jalabert, M. Gérome. Je ne parle pas de ceux qui s'en tiennent à M. Philippoteaux ou à M. Landelle. Je reconnais le talent, je le signale, j'accorde que l'*Appel des condamnés sous la Terreur* et la *Messe sous la Terreur* peuvent faire des estampes de vente, mais je me demande à quel public s'adressent et le *Christ marchant sur la mer* et le *Molière chez Louis XIV*. M. Metzmacher a du moins le bon goût de s'attaquer à Delacroix. Si sa *Macbeth* ne se vend pas autant qu'une photographie, elle a toute chance de rester, et par la science de couleur qu'il a déployée, et par son importance dans l'œuvre du maître. M. Poncet est encore le plus sérieux de tous. Il a entrepris une tâche énorme, la reproduction des peintures d'Hippolyte Flandrin à Saint-Germain-des-Prés. Que son courage ne faiblisse pas et qu'il continue cette série, digne pendant des loges de Raphaël. Mais qu'il y prenne garde. J'aperçois dans les figures isolées de *Noé*, *Abraham*, etc., des points noirs qui semblent viser à un effet piquant. Flandrin n'a pas besoin qu'on le relève. Il ne lui faut qu'un dessin ferme, une exécution sobre, les qualités du *Buisson ardent* et des autres gravures déjà exposées par M. Poncet.

Des œuvres de longue haleine absorbent la plupart des graveurs contemporains. La Bible de M. Bida, devancée, mais non distancée,

par celle de M. Doré, fournit à M. Flameng l'occasion de montrer tout ce qu'il y a de ressources dans sa pointe de fée. Paysage, intérieur, figures, elle suffit à tous. Pour ceux qui se souviennent du dessin de M. Bida exposé au dernier Salon, *Pax huic domui*, l'eau-forte de M. Flameng est une merveille, non pas seulement de fidélité, mais d'intelligence. Madame Browne, M. Veyrassat, soutiennent avec honneur le fardeau d'une collaboration difficile. Sans eux, la Bible de M. Bida serait la Bible de M. Flameng.

M. Jacquemart poursuit la publication des *Gemmes et joyaux de la couronne*, collection unique où son talent aborde toutes les difficultés pour les vaincre toutes, tour à tour rigide comme le fer, brillant comme l'or, transparent comme le cristal, souple comme le velours. L'*Épée de François Ier*, l'*Épée de Charlemagne* ont la délicatesse d'un ouvrage d'orfévrerie et la vigueur d'un dessin de coloriste. Rapprochemeut funeste pour M. Lièvre, qui n'arrive, avec les ressources infinies de l'eau-forte, qu'à l'effet pâle et monotone d'une gravure sur bois. L'eau-forte nous montre son maître, M. Jacque, et ses disciples zélés, sinon toujours heureux, rangés sous le drapeau de la Société des Aqua-fortistes. La gravure sur bois est représentée par MM. Boetzel, Linton, Chapon, Guillaume, Yon, collaborateurs actifs et brillants de toutes les publications illustrées. Mais c'est surtout dans l'architecture que la gravure sur bois atteint un degré remarquable de perfection. M. Oury, M. Soudain, et toute la petite école rangée autour de M. Viollet-le-Duc, maintiennent les véritables traditions d'un genre dévoyé par M. Doré et ses adeptes.

MM. Dijeon père et fils ont exposé quelques planches d'après M. Thomas pour le grand ouvrage de M. V. Place, *Ninive et l'Assyrie*, et d'autres pour le *Temple de Jérusalem* de M. de Vogüé. Mieux que les faux brillants du pittoresque, ces planches démonstratives répondent à leur objet en propageant les découvertes de l'archéologie. Il n'est permis qu'à M. de Rochebrune de réunir les mérites les plus opposés, le goût raffiné de l'archéologue et la largeur de sentiments du paysagiste, la précision de l'architecte et la liberté pittoresque du graveur à l'eau-forte. Ses vues du *Château d'Écouen*, plus fermes et plus brillantes que tout ce qu'il a fait jusqu'ici, achèvent de dessiner cette puissante individualité. Supposez qu'un monument pût se graver lui-même, il ne voudrait pas se graver autrement.

Puisque la gravure nous a conduits à l'architecture, parcourons rapidement les salles où sont exposés les projets, les rêves, les études des architectes. Rien n'y provoque une attention spéciale. Les uns ouvrent complaisamment leurs cartons pour nous laisser voir les aquarelles rapportées de leurs voyages, et l'on ne peut que louer M. Thierry, M. Vaudremer, M. Guillaume, d'avoir si bien employé

leurs loisirs à Pompéi, à Rome et à Venise ; M. Baudry surtout, missionnaire de l'architecture en Valachie, en est revenu paysagiste. Les autres ouvrent leur cerveau, boîte étrange où s'entassent les projets les plus surprenants. Voici l'Église de l'Apocalypse, vocable nouveau, programme incohérent ; voici la place du Trône, ornée d'un monument à la gloire de l'armée française ; voici la place de la Concorde, entourée de portiques, comme s'il n'y avait pas assez de pierres dans Paris ! A côté de ces rêves se placent les projets sérieux, mais quel projet peut s'abstenir de rêverie ? Confiez à M. Sauvageot le château de Pailly, qu'il veut restaurer, il en fera une merveille ; mais à quel prix ? M. Durand s'empare de la cathédrale de Tarbes. Sur le papier, rien de plus beau. Une fois à l'œuvre, nous savons ce que les cathédrales deviennent en de pareilles mains. M. Bénard s'inspire, en bon citoyen, de l'architecture du nouveau Louvre pour un hôtel de ville de province. M. Deperthes désirerait bâtir à Sainte-Anne-d'Auray une magnifique église : vœu légitime et projet excellent, mais est-ce bien le moyen d'enrichir Sainte-Anne que de dépouiller Saint-Augustin ? MM. Gien, Guerinot, Hédin, nous montrent sous tous les aspects des églises construites ou à construire à Rambouillet, à Fays-Billot, à Alençon, monuments honnêtes, d'un style convenable, qui fraternisent par le clocher toujours placé au-dessus du porche. M. Huot prépare aux aliénés de la ville d'Aix un asile parfaitement approprié, auquel je n'adresserai qu'un reproche, celui de ressembler à une prison. La réalité n'y prête que trop : par pitié, que l'art la déguise. Evidemment, les travaux les plus sérieux sont encore les travaux archéologiques ; les études de M. Maréchal d'après des monuments du département de la Marne, la *Pierre tombale* de M. Châteauverd, et, par-dessus tout, les dessins de M. de Dartein pour son grand ouvrage sur l'architecture lombarde. Ajoutez-y les envois de deux pensionnaires de l'Académie de Rome, M. Brune et M. Moyaux, dignes successeurs de leur camarade Tetaz, mort récemment, auquel on doit l'étude intéressante d'un monument d'un ordre peu commun, la *Basilique de Palestrina*. Le passé, c'est le vrai terrain de l'architecture contemporaine, moins riche d'art que de science.

V

En réservant la sculpture, je n'ai pas prétendu la garder pour la bonne bouche. Hélas ! la sculpture, qui n'est pourtant pas la partie faible de l'art français, est le côté triste du Salon de 1866. Le talent n'y manque pas, le métier non plus. Mais il y manque ce qui soutient le talent, ce qui justifie le métier, une idée, une conviction, un effort

de l'âme ou de l'esprit. La peinture peut vivre de nuances : une idée coupée en quatre fournira matière à dix jolis tableaux. La sculpture veut une idée tout entière, une idée qui ait ses racines dans l'abstrait et son expression dans la chair. Or, les sculpteurs de notre temps, délaissant l'abstrait, ne demandent qu'à la chair la vie qui doit animer le marbre. De là, un tohu-bohu de formes sans nom, un étalage de nudités sans objet. Trouver un joli modèle, et pour ce modèle une jolie pose, et pour cette pose un joli motif, la plupart n'ambitionnent pas davantage. Il faut plaire, et l'on préfère aux formes viriles les formes plus sensuelles de la femme, ou, mieux encore, la jeunesse, l'adolescence, l'enfance, les natures indécises, qui ouvrent la porte à la rêverie et qui excusent l'incorrection. Il faut plaire, et l'on dévalise une boutique de jouets. A celui-ci un bilboquet, à celui-là une toupie, ou bien une coupe, un sablier, une pomme, une lampe, un oiseau, un lézard, une sauterelle, une écrevisse ! Art puéril qui se paye d'enfantillages. Comme dans les drames du boulevard d'où l'idée est absente, dans la sculpture moderne la parole appartient au magasin des accessoires.

Des baigneuses, des danseuses, des Andromède, des Calypso, des Amphitrite, des Cassandre, combien se morfondent sous les galeries! Je doute cependant que le *Merveilleux d'Athènes*, modelé en plâtre par M. Carlier, trouve où placer son compliment : Χαῖρε, ὦ κάλλιστη παρθένων ! — La beauté n'est pas de ce monde. Alors, pourquoi la nudité? Comme étude, je la comprends de la part d'un pensionnaire de l'Académie de Rome. Il faut qu'il justifie de son travail. M. Falguière sculpte une *Omphale*, en attendant mieux. Mais, par delà l'étude, l'art a un but. La nudité n'est que la préface de l'art.

Le but de l'art, ce sera la sculpture monumentale, M. Carpeaux, M. Allasseur ; ce sera l'histoire, M. Bullier, M. Gauthier, M. Cambos ; ce sera la religion, M. Chatrousse, M. Vivroux ; ce sera le portrait, M. Millet, M. Robinet, M. Jacquemart, M. Bartholdi. Chacun de ces artistes, aux prises avec une idée, a dû modifier la forme selon les convenances de cette idée, afin d'obtenir l'harmonie de la beauté morale et de la beauté physique, sans laquelle il n'y a point d'art. M. Carpeaux est certainement à plaindre d'avoir eu à grouper ses figures sur une gigantesque pendule, je veux dire sur un fronton des nouvelles Tuileries. Mais il a bien compris le caractère monumental. de son œuvre, il l'a enveloppée de grandes lignes qu'animent des formes puissantes. M. Allasseur a jeté en bronze la statue de Rotrou, poëte et magistrat : dans la robe dont il l'a drapé, le poëte disparait trop, mais le magistrat, noble d'attitude, fera bonne figure sur une place publique. L'histoire romaine a inspiré les *Premiers essais oratoires de César*, par M. Bullier, œuvre forte, où l'expression de la tête et le

jet des draperies concourent à la dignité historique. L'éloquence du geste, chez l'*Agar* de M. Gauthier, s'accorde avec une grande simplicité de lignes. Mais trop de recherche compromet le sérieux de la *Femme adultère* de M. Cambos, recherche de mouvement et recherche d'expression ; le sentiment qui dilate les yeux ressemble à une frayeur de théâtre, et l'élégance des draperies accuse complaisamment la sensualité des formes. M. Feugères des Forts a répété en marbre l'*Abel mort*, dont le modèle en plâtre a été remarqué au dernier Salon : son *Tireur d'arc*, en bronze, me paraît cependant préférable. Marbre, bronze ou plâtre, la matière reçoit de M. Feugères des Forts l'empreinte d'une pensée virile qui répugne aux compromis vulgaires.

La *Madeleine au désert* de M. Chatrousse reproduit également une statue déjà exposée. Les formes opulentes du modèle en plâtre nous avaient paru s'accorder mal avec les rigueurs de la pénitence. Le marbre est plus maigre, quoique les jambes, vues en raccourci, conservent une ampleur plus apparente que réelle ; le visage porte les traces de la vie du désert et l'expression de l'amour extatique s'y combine déjà avec l'austérité de l'anachorète. M. Chatrousse n'a pas voulu sacrifier complétement l'élément physique à l'élément moral : il s'arrête au point où l'esprit chrétien trop accusé détruirait un sage éclectisme. M. Vivroux est l'auteur d'un groupe en pierre, la *Vierge et l'Enfant Jésus*, qui s'arrête un peu plus en deçà. Contentons-nous de ce que la sculpture religieuse veut bien nous donner, de peur qu'elle ne rétrograde jusqu'au joli ou qu'elle ne s'en tienne à des restaurations archéologiques sans charme et sans valeur.

L'œuvre la plus distinguée du Salon est un portrait, mais un portrait idéalisé, celui de mademoiselle Hélène B.., par M. Millet : une fillette de quatre ans vêtue d'une chemisette qui refuse de la couvrir. On pense si le sculpteur a pris plaisir à caresser sous son ciseau délicat les chastes nudités de l'enfance. Mais il les caresse avec respect. Un père n'eût pas fait mieux. Et, en effet, la fillette aux fruits, de M. Millet, rappelle l'*Enfant à la grappe* de David d'Angers, fantaisie d'un père de génie, œuvre non moins exquise à laquelle il manque la consécration que donne l'hospitalité du Louvre. Beaucoup plus réaliste, M. Jacquemart a pris M. *** pour ce qu'il est, un chasseur, un amateur de chiens, et il l'a groupé avec deux de ses amis, sans que le costume moderne entame trop fortement le caractère sérieux de la sculpture. M. Robinet a exposé un beau buste de M. Guizot ; celui de M. Laboulaye, par M. Bartholdi, celui du docteur Desmares par M. Chapu, et le *Richard Cobden* de M. Oliva méritent le même éloge. Parmi les bustes de femmes, je n'en citerai qu'un, celui de madame C. R. par M. Varnier, le seul qui réunisse dans une mesure peu ordinaire le caractère, la vérité et la valeur d'une œuvre d'art.

Avant de quitter la sculpture, arrêtons-nous encore devant quelques statues où l'art absout la fantaisie. Le groupe en bronze de M. Moulin, *Faune et Faunesse*, composition d'un bon ensemble de lignes, appartient à ce que l'on pourrait nommer la sculpture de jardin. Le *Jeune Savoyard* de M. Demaille est plus près de la sculpture de genre, beaucoup trop près surtout du *Danseur napolitain* de Duret. Au premier rang se place l'*Enfant monté sur une tortue* de M. Delaplanche, figure nerveuse et souple, d'une sérieuse étude, d'un charme peu commun, à laquelle l'individualité de la tête ajoute un caractère original. Le plâtre de M. Delaplanche lui méritera sans doute une médaille. Devenu marbre ou bronze, il ira s'ajouter à cette pléiade d'adolescents dont la sculpture contemporaine a peuplé depuis quelques années le musée du Luxembourg. La jeunesse est l'espoir de la patrie. Puissent tant de conscrits produire un vétéran, tant de collégiens un homme, tant de gamins un héros !

VI

Tels sont, autant qu'une étude attentive, mais forcément rapide, a pu me les révéler, les traits principaux du salon de 1866. Ces traits composent-ils une physionomie ? L'exposition actuelle se distingue-t-elle de ses devancières? Marque-t-elle une date dont se souviendra l'avenir?

A ces questions la réponse est facile. Non, le salon de 1866 ne comptera pas dans l'histoire des expositions. Ni la sculpture ni la peinture ne lui ont apporté une de ces œuvres qui font époque. Comme ses devanciers, il constate une dépense énorme de talent, divisé à l'infini, éparpillé à tous les vents, émietté sur mille points divers. Le nombre des artistes qui savent leur métier s'accroît sans cesse. Un jour viendra où le jury le plus sévère, s'il ne tient compte que des qualités techniques, ne pourra plus fermer la porte à personne. On cherchera un refusé !

A mesure que le talent se répand, le métier s'améliore-t-il? Le salon répond affirmativement. La technique est en progrès. On peint mieux, on ne sculpte pas plus mal, on cultive avec succès quelques genres nouveaux, l'émail, l'aquarelle, l'eau-forte. Un bourgeois n'est plus embarrassé aujourd'hui pour se faire tirer en marbre, en bronze, sur une toile, sur papier et même sur faïence. Il peut acheter, presque à l'aveuglette, le premier tableau venu. Il ne risque pas de déshonorer son salon, à moins qu'il ne choisisse parmi les « exempts » et les « hors de concours. »

On peut comparer l'exposition actuelle à ces honnêtes réunions de bonnes gens où chacun parle pour soi de ses petites affaires. Tous ces bavardages ensemble ne font pas une éloquence, ni même une conversation. Si l'attention générale dérive vers quelqu'un, ce sera quelque malappris qui écorche sa langue. Au milieu de l'uniformité des ressemblances, ce qui prime, c'est la laideur. Le seul trait de physionomie par lequel se distingue le salon de 1866, c'est le réalisme. Mais le réalisme ne produit une diversion sérieuse que pour avoir su s'amender. Son énergie brutale était un scandale. Tempérée par les finesses à la mode, elle devient un succès. Hérétique jadis, aujourd'hui pécheur repentant, on le fête, non pas parce qu'il sort des rangs, mais parce qu'il y rentre.

Ainsi, les camps opposés se rapprochent, les ennemis fraternisent, les contraires se fondent dans une banalité générale de bon goût. Est-ce là le dernier mot de l'art? L'art n'a-t-il d'autre but que de créer des artistes en état de faire à peu près leurs affaires? Théorie consolante, mais impossible! comme toutes les grandes choses de l'humanité, l'art se joue des destinées humaines. S'il ne dominait pas les réalités passagères, serait-il une lumière? serait-il un enseignement? serait-il une force sociale? On fait bon marché aujourd'hui de la valeur sociale de l'art. Et cependant, pour qui se donne la peine de penser, il est évident que l'art perd sa raison d'être, s'il se réduit à un dilettantisme individuel. C'est ce qu'avait très-bien compris, au milieu de ses ténèbres, un esprit foudroyé de notre temps. Cette thèse de l'art et de sa destination sociale a inspiré à Proudhon un vilain livre et de belles pages. Mais que dirait-il de voir ceux sur lesquels il fondait les plus belles espérances échapper à la mission que leur réservait sa candeur? Disciples du réalisme ou disciples de l'art pour l'art, à tous le choix du sujet devient indifférent. Chevreuil, femme ou chaudron, qu'importe? L'art idéaliste y met plus de façons, sans toutefois se déterminer par des motifs d'une haute portée : il a du moins ceci de bon qu'il sauve l'esprit du terre à terre. C'est dans les régions intermédiaires que nous avons pu signaler un petit nombre d'œuvres où la pensée domine le talent.

Le salon de 1866 suivra donc la destinée commune. Il glissera avec ses devanciers sur la pente banale de l'oubli. Après avoir brillé pendant deux mois, il s'éteindra de lui-même, et nulle lumière ne lui survivra. Quant à l'enseignement qu'il laissera au public, j'ai peur d'avoir à le résumer dans cette conclusion pessimiste : On demandait jadis à l'État d'encourager les arts ; on lui demande aujourd'hui de décourager les artistes.

LÉON LAGRANGE.

LA GUERRE

IAMBE

—

AU COMTE DE BISMARK

I

Le vautour de la guerre a faim de vos entrailles;
    Livrez-lui ces fils, votre orgueil;
Mères! et leur disant l'adieu des funérailles,
    Fermez sur eux vos cœurs en deuil!
Avant le plomb fatal, baisez ces mâles joues,
    Ces fronts faits aux graves travaux;
Pressez ces flancs promis aux étreintes des roues,
    Aux pieds de fer des noirs chevaux.
Vierges, qu'ils entraînaient dans la valse joyeuse,
    Pleurez! fuyez ces prés charmants
Où s'ébattront, demain, les louves sous l'yeuse,
    Parmi les cadavres fumants.
Nos champs sont envahis par les bêtes de proie,
    Nos champs privés de laboureurs.
A chaque place où Dieu fit fleurir une joie
    Les rois ont semé des fureurs.
L'azur est sillonné d'astres de fer. La bombe,
    Prélude horrible des assauts
Où le viol rugit sur l'autel, sur la tombe...
    S'en va foudroyer les berceaux.

Les actives cités pleurent comme des veuves.
L'Europe, mère du savoir,
S'obscurcit et se tait. La Muse au bord des fleuves
Suspend son luth voilé de noir.
Le feu court sur le sol, le fer pleut de la nue.
Les vieux volcans se sont rouverts.
Les peuples effarés croiront l'heure venue
Où Dieu va briser l'univers.

II

Et pourquoi tant d'horreurs ? Pourquoi, s'est dit le sage,
S'est dit l'esprit, sous ses baillons,
Pourquoi ces murs croulants, ces flammes, ce carnage,
Ce sang qui coule à pleins sillons ?
Ah ! c'est qu'il faut parquer sous des maîtres rigides
De plus nombreux troupeaux humains,
Changer en sceptres d'or les houlettes des guides,
Et mettre un globe dans leurs mains ;
Pour que d'humbles cités, reines dans leurs murailles,
Libres des courtisans pervers,
Aillent grossir la part des gagneurs de batailles
Qui se découpent l'univers ;
Pour que tout citoyen, soumis à des lois pires,
Créé sujet par le canon,
Plonge, atome sans droits, dans la mer des empires,
Et porte un chiffre au lieu d'un nom ;
Qu'entre les grands États promis aux tyrannies,
Pas un hameau si reculé
N'offre sa république aux vérités bannies,
Son pain noir au sage exilé.
C'est pour que le sculpteur, au front des capitaines
Tressant le laurier souverain,
Creuse un moule éternel à ces faces hautaines
Qui nous insultent dans l'airain.

Que la loi, consacrant la grandeur usurpée,
Soit l'âpre vouloir du plus fort ;
Que l'aveugle Thémis nous juge avec l'épée,
Que tout arrêt donne la mort ;
Pour que tout soit de fer chez un peuple machine ;
Que le penseur, mol histrion,
Prônant la servitude, aille courber l'échine
Sous le cep du centurion.
Voilà pour quel triomple il faut que ton fils meure ;
Pourquoi ton sang coule, ô Rachel !
Pourquoi le recruteur entré dans ta demeure
Y laisse un désert éternel.

III

Ah ! quand le citoyen d'une cité sans maîtres
Doit sauver les lois en mourant ;
S'il s'agit de garder la terre des ancêtres
Vierge des pas d'un conquérant ;
Quand, la liberté sainte aux flots des mercenaires
Opposant ses trois cents soldats,
On suit, sous le drapeau des hardis volontaires,
Non Xercès, mais Léonidas ;
Lorsque vos fils, armés pour les droits de leurs villes,
Teindront de leur sang généreux
Les sentiers de l'Argonne ou ceux des Thermopyles,
Mères ! ne pleurez pas sur eux.
Au dernier qui vous reste attachez pour qu'il parte
Ses éperons de chevalier,
Et, dans un fier adieu, dites-lui, comme à Sparte :
« Avec ou sur ton bouclier ! »
Que l'aïeul affaissé sous la cotte de mailles,
L'aïeul aveugle aux pas pesants,
Marche et frappe à tâtons, dans ces saintes batailles,
Conduit par l'enfant de dix ans !

Alors, n'éveillez pas la pitié qui s'est tue,
Muses ! mais volez au rempart ;
Quand la Patrie en deuil a crié : « Meurs ou tue ! »
Chantez la hache et le poignard.

IV

Mais si l'avide orgueil arme le bras des princes,
Quand deux rois s'en vont, sans remords,
Jouer au jeu cruel d'extorquer des provinces
Au prix d'un million de morts ;
Quand, pour se blasonner du nom d'une victoire,
Les pâles chefs des légions,
D'égorger avec art briguant l'atroce gloire,
S'élancent sur les nations ;
Muses, de ces forfaits ne soyez pas complices !
Les martyrs, voilà vos héros !
Armez-vous de l'ïambe et vouez aux supplices
La mémoire et l'art des bourreaux.
D'autres enlaceront les rimes en guirlandes
Sous les idoles des Césars ;
Toi, quand passe Bellone avec ses sombres bandes,
Chante la paix mère des arts ;
Chante la liberté que la discorde exile !
Rappelle aux peuples désunis
Les gloires du travail et la vertu civile...
Ose frapper !... mais non, bénis !
Bénis ! et, s'il le faut, suppliante et courbée,
Dis aux rois pasteurs des humains
Qu'une seule prière aux pieds de Dieu tombée
Éteint la foudre dans ses mains.

VICTOR DE LAPRADE.

MÉLANGES

LES RÉHABILITÉES

Par le R. P. Lataste, des Frères prêcheurs [1].

« Je sais une plaie saignante de la société, et, celle-là, nulle main pour la panser, nul cœur pour lui verser un baume *efficace*.

« Tous les ans, les portes de nos prisons centrales s'ouvrent pour rendre à la société de pauvres créatures, au front humilié et flétri. Ces femmes, elles ont failli *autrefois*, la justice les a frappées d'un arrêt mérité; mais, ramenées au devoir par la souffrance et l'expiation, converties, régénérées par la grâce, la justice ne peut les relever comme elles l'ont mérité. Elles ont souffert dix ans, vingt ans peut-être, elles ont rudement expié leur faute, elles en sont purifiées devant Dieu ; et pourtant elles ne rapportent dans le commerce des hommes qu'un nom à jamais déshonoré. Pauvres femmes !

« Connaissez-vous cette misère-là ? Y avez-vous songé quelquefois ?

« Un pauvre prêtre a pensé qu'il était temps de rendre au repentir la couronne tombée. — Recueillir ces femmes dans une société d'âmes sans tache, dans une société de vierges vouées à Dieu qui, les prenant par la main comme des sœurs, les élevant à leur niveau par des ascensions successives, finiraient par les confondre dans leurs rangs, partageant avec elles leur nom, leur habit, leurs vœux, toute leur vie, de telle sorte que nul regard humain ne puisse plus discerner désormais les anciennes pécheresses de celles qui n'ont point péché ; — les RÉHABILITER ainsi à la face de la terre, comme elles le sont déjà à la face du ciel, — voilà le projet de ce pauvre prêtre, voilà son rêve. »

Mais n'est-ce donc vraiment qu'un rêve ? Écoutez.

La moisson est mûre, l'œuvre est prête.

[1] Cette brochure sera adressée gratuitement à toutes les personnes qui en feront la demande. S'adresser au R. P. Lataste, sous-prieur au couvent de Flavigny-sur-Ozerain (Côte-d'Or). On la trouvera aussi chez madame veuve Poussielgue et à la librairie Douniol.

Au sein d'un ordre religieux déjà ancien et qui a fait ses preuves, il s'est rencontré une communauté qui se déclare prête à recueillir, dans les conditions qui viennent d'être exposées, les repenties sortant des prisons centrales. C'est une communauté dont la règle réunit à la fois, d'un côté, la pénitence et la contemplation; de l'autre, le travail incessant et la vie active. Grâces à Dieu, nous trouvons toutes ces choses admirablement combinées dans la règle des Sœurs Dominicaines du tiers-ordre cloîtré, telles qu'il en existe déjà en quelques villes, et c'est une de ces dernières communautés qui se dévoue à fonder en France l'œuvre des Réhabilitées.

La maison aussi est prête : en souvenir de Marthe et de Madeleine, qui étaient sœurs, mais dont l'une fut toujours pure et dont l'autre avait été une grande pécheresse, une pécheresse publique, elle se nommera la *Maison de Béthanie*.

Deux éléments formeront cette maison :

1° Les *Réhabilitées*, qu'il s'agit d'élever graduellement au niveau d'âmes sans reproche, consacrées à Dieu, entourées du respect public;

2° Les *Religieuses*, dont les bras, tout d'abord, et les rangs, plus tard, doivent s'ouvrir aux Réhabilitées.

Toute personne qui voudra être reçue au nombre des Réhabilitées devra réunir trois conditions capitales :

1° Le demander *librement ;*

2° Avoir subi une *longue* détention ;

3° Être revenue à Dieu *depuis longtemps*.

Les Réhabilitées se diviseront en trois catégories :

1° Les *Aspirantes*, qui demeureront soumises à un temps d'épreuve dont la durée, on le sent, ne peut être déterminée d'avance, mais qui ne saurait être de moins d'une année ;

2° Les *Petites-Sœurs*. Quand elles auront subi leur année d'épreuve, les Aspirantes pourront, si elles le désirent, et si on les en trouve dignes, être admises dans le *tiers-ordre séculier*. Elles prendront le nom de *Petites-Sœurs ;*

3° Les *Sœurs*. La Petite-Sœur, après trois ans au moins d'une nouvelle épreuve, pourra, sur sa demande et sur le vote de la communauté, être reçue au rang des religieuses elles-mêmes.

Il nous semble que des conditions d'admission ainsi définies et une gradation d'épreuves ainsi combinées, offrent toutes les garanties que les esprits les plus exigeants puissent désirer.

Nous ne croyons pas devoir rien ajouter à ces quelques détails, ne voulant pas que nos lecteurs se croient dispensés de lire la courte brochure du P. Lataste, qui, nous en avons la confiance, leur donnera pleine satisfaction sur tous les points.

Il nous suffira de dire que l'œuvre des Réhabilitées comble véritablement une lacune dans la liste, si complète pourtant, semblait-il, des misères assistées par la charité catholique.

Il s'agit de sauver d'une rechute presque certaine de pauvres femmes qui ont été faibles, qui n'ont pas cessé de l'être (car elles n'ont pas cessé d'appartenir à la fragilité humaine), qui se repentent, mais que la flétrissure judiciaire dont elles portent le stigmate rend à peu près incapables de gagner honnêtement le pain quotidien.

Aux *Repenties*, on ne veut pas d'elles : les Filles repenties ne sont pas des *condamnées libérées*.

Il y a les *Refuges*. Mais les Refuges ne réhabilitent pas. Le Refuge est une maison de pénitence, où la condamnée libérée continue sa vie d'expiation sans pouvoir jamais être relevée de sa déchéance et délivrée de son ignominie. Ne voulez-vous donc pas quelque chose de plus ? Et ne craignez-vous pas cette malédiction du Maître : « Malheur à vous qui imposez aux autres des fardeaux qu'ils ne peuvent porter, et que vous, vous ne voudriez pas même soulever du bout du doigt ! »

A l'œuvre donc ! que chacun apporte son obole, et la *Maison de Béthanie* sera fondée. « O œuvre bien-aimée, s'écrie éloquemment le P. Lataste, œuvre tombée du cœur de Dieu ! Comme Pierre, qui avait tout quitté pour Jésus-Christ, moi aussi je puis dire : « Je n'ai ni or ni argent, mais ce que « j'ai je te le donne : au nom de Jésus de Nazareth, lève-toi et marche ! » Je ne puis employer à ton service qu'une plume malhabile, inconnue ; mais la voix d'un prêtre est toujours écoutée quand elle plaide pour le bien. Donc, au nom de Jésus de Nazareth, lève-toi et marche ! »

Les lecteurs du *Correspondant* répondront à cet appel.

FOISSET.

REVUE CRITIQUE

I. *Jésus-Christ, son temps, sa vie, son œuvre,* par M. E. de Pressensé. 1 vol. in-8. — II. *Le Christ de la tradition,* par M. Landriot, évêque de la Rochelle et Saintes. 2 vol. in-8. — III. *Jésus, le plus beau des enfants des hommes,* par M. l'abbé Bouëdron. 1 vol. — *Le Christ dans sa souffrance et dans sa mort,* par M. Victor Rendu. 1 vol. — *Pensées sur la religion,* par M. J. Thomassy. 1 vol. — IV. *Le catholicisme considéré dans ses rapports avec la société,* par M. l'abbé Riche, prêtre de Saint-Sulpice. 1 vol. — V. *Services que le catholicisme a rendu à la France,* par M. le vicomte de Gazan. 1 vol. — VI. *Histoire du droit criminel des peuples européens,* par M. Albert Du Boys. 1 vol. — VII. *Histoire de Fléchier, évêque de Nîmes,* par M. l'abbé Delacroix. 1 vol. in-8. — *Vie de Mgr Alexandre-Raymond Devie, évêque de Belley,* par M. l'abbé Cognat. 2 vol. in-8. — *Œuvres complètes de Shakespeare,* traduction nouvelle, par M. E. Montégut.

I

La guerre contre le Christ continue. Il faut le regretter, mais ne pas s'en affliger outre mesure. Dieu tire le bien du mal. S'il a permis l'aggression impie dont les dogmes qu'il nous a révélées sont aujourd'hui l'objet, peut-être était-ce pour en réveiller l'amour dans nos cœurs et nous faire mieux étudier les fondements divins sur lesquels ils reposent. N'est-ce pas déjà le fait éclatant qui en résulte? Quels glorieux actes de foi chrétienne ne nous ont pas valus les insultantes provocations de l'incrédulité? Combien de beaux et solides ouvrages ne sont-ils pas nés de la lutte religieuse de ces derniers jours? L'apologétique chrétienne s'est enrichie de précieux trésors. Que l'on compare de bonne foi les réponses aux attaques, et l'on sera frappé de la supériorité des unes sur les autres.

Nous serions suspects peut-être à en parler ainsi, si tous les travaux dont la polémique chrétienne s'honore aujourd'hui sortaient de l'Église catholique; mais un grand nombre sont dus à des plumes protestantes.

L'un des plus remarquables, entre ces derniers, est l'ouvrage publié par M. E. de Pressensé : *Jésus-Christ, son temps, sa vie* et *son œuvre*[1], parvenu aujourd'hui à sa seconde édition. Sous la forme d'une histoire, c'est l'une des plus complètes et des plus intéressantes réfutations qu'on ait faites, chez nous, non-seulement de la *Vie de Jésus*, mais de toutes les attaques qui ont été dirigées depuis quelques vingt ans, contre la personne et la doctrine du divin fondateur du christianisme. Les réponses de l'auteur

[1] 1 vol. in-8. Meyrueis, éditeur.

passent, pour la plupart, la frontière et c'est à l'Allemagne plus qu'à la France qu'elles s'adressent : auprès des colosses d'érudition orientale que comptent Tubingue et Berlin, l'auteur de la *Vie de Jésus*, avec ses artifices de style et ses mièvreries sentimentales, lui semble faire trop petite figure pour mériter les honneurs d'une réfutation personnelle. Si son nom est prononcé quelquefois, c'est presque toujours avec l'accent du dédain pour son savoir ou celui de l'indignation pour ses blasphèmes (notamment pages 449 et 536). C'est aux maîtres de l'exégèse rationaliste que M. de Pressensé répond. Sous ce rapport, son travail se distingue de tous ceux qu'a fait surgir la polémique religieuse de ces derniers temps. Malheureusement, l'auteur oublie trop qu'on est, de ce côté-ci du Rhin, peu au courant des questions qui s'agitent sur l'autre rive. Que d'opinions et de systèmes dont il parle par simple allusion, comme de choses que chacun sait, et que beaucoup de ses lecteurs soupçonnent à peine. De là certaines obscurités dont la faute, pour n'être pas à lui, n'en est pas moins réelle. Le tort du livre de M. de Pressensé, au moins dans sa première partie, est donc d'avoir été trop exclusivement écrit pour des initiés. L'auteur en écrivant, particulièrement dans ses prolégomènes qui comprennent la moitié du volume, semble n'avoir eu que les étudiants des universités protestantes en vue. Nous ne pouvons pas ne point relever un autre tort : nous autres catholiques, quand nous rencontrons de beaux travaux chez nos frères dissidents, nous nous plaisons à les signaler et à les louer : M. de Pressensé en a eu personnellement ici la preuve. On ne nous rend pas toujours la même justice dans sa communion, et dans le livre qui nous occupe, il y a comme une affectation à passer sous silence tous les travaux d'exégèse et d'apologétique sortis d'ailleurs que du protestantisme. A voir les noms contemporains dont M. de Pressensé s'entoure, on croirait que le protestantisme seul a pris les armes pour la défense de Jésus-Christ et que ses ministres ont seuls combattu. Il nous semblait que plus d'un soldat s'était levé, chez nous, qui méritait d'être signalé. Pour ne parler que de ceux qui ont étudié l'ennemi chez lui-même, dans cette Allemagne où M. de Pressensé est allé se poster, M. l'abbé Freppel et M. l'abbé Meignan, aujourd'hui évêque de Châlons, ont figuré avec assez d'honneur dans la lice pour mériter une mention à côté de MM. les pasteurs dont les noms figurent au bas des pages de M. de Pressensé. Il est, en particulier, dans l'ouvrage de Mgr l'évêque de Châlons (*Les Evangiles*), certain chapitre sur la numismatique dans ses rapports avec l'authenticité du Nouveau Testament qui, pour la nouveauté et la force des preuves qu'il fournit à la cause chrétienne, aurait bien, selon nous, mérité une mention, à l'endroit où M. de Pressensé développe les arguments nouveaux que les travaux de la science ont apportés à la défense des Livres saints.

Pour avoir omis de rendre justice à tous ceux qui l'ont précédé au combat, M. de Pressensé n'en a pas moins habilement et vigoureusement com-

battu lui-même. Toute la première partie de son travail, c'est-à-dire, tout ce qui a rapport aux bases philosophiques, religieuses et historiques de la vie de Jésus-Christ, se distingue par la solidité de l'étude, la nouveauté des aperçus et la vigueur du raisonnement. L'auteur y reprend des questions bien des fois traitées déjà, surtout de nos jours, mais il sait leur donner encore un intérêt tout nouveau.

La première qu'il examine, est celle du surnaturel qui est, en ce moment, la pierre de scandale de la raison humaine. « Est-il vrai, se demande M. de Pressensé, que la cause du surnaturel soit perdue, comme on le prétend? Faut-il se résigner à mutiler d'emblée une histoire qui perd son caractère propre en renonçant à la notion de Dieu libre et capable d'intervenir dans nos destinées par des actes non prévus? — Non, » répond-il. Et aux affirmations péremptoires du rationalisme germanique et français, il oppose des raisons qui, pour être formulées d'une façon moins triomphante et moins dédaigneuse, n'en sont ni moins évidentes ni moins fortes. Et d'abord il repousse avec énergie le déclinatoire superbe par lequel les philosophes prétendent — qu'on nous passe l'expression — mettre la question du surnaturel à la porte de la philosophie; il démontre qu'on n'a pas le droit de l'écarter, comme on cherche à le faire, au nom de la raison; que le « *nego suppositum* » de l'argumentation scholastique ne saurait lui être appliqué, et qu'elle s'impose d'elle-même à la discussion philosophique. Ce point établi, et le débat engagé, la cause du surnaturel est gagnée. La réfutation que fait M. de Pressensé des objections élevées contre cette doctrine par le naturalisme et le déisme n'en laissent rien subsister. Même après tout ce qu'ont écrit à ce sujet dans ces derniers temps, MM. Guizot, Caro, Jules Simon, Naville, le premier chapitre de *Jésus-Christ, son temps, sa vie et son œuvre* est encore à lire et à méditer. L'auteur y a condensé avec une grande habileté et une grande puissance de logique tout ce que les défenseurs de l'idée de Dieu ont opposé de plus fort aux athées de toute nuance que la seconde moitié de ce siècle a vus s'élever et dont la négation du surnaturel est le mot de ralliement.

Le surnaturel vengé, M. de Pressensé s'attaque à une théorie qui compte plus de partisans encore que le naturalisme; nous voulons parler de celle qui refuse au christianisme tout caractère original, et n'y voit, comme s'exprime l'auteur, que « le produit du génie grec marié au génie oriental. » M. de Pressensé l'écarte par une étude rapide mais savante et pleine d'intérêt des religions qui ont précédé l'Évangile et avec lesquelles le fondateur du christianisme et ses premiers disciples ont été plus particulièrement en contact. On a débité sur ce point, avec une apparence de savoir, les plus grossières erreurs. Les religions de la Grèce et de l'Orient, le judaïsme des derniers jours où l'on veut voir le germe du christianisme, loin d'être des pousses nouvelles, n'offrent, étudiées de près, que des troncs arides ou pourris, — le judaïsme surtout, qui n'avait pas fait le trait-

d'union des cultes orientaux avec ceux de l'Occident, comme le démontre, dans un curieux chapitre, M. de Pressensé, et qui, dans son esprit pharisaïque, offrit, à lui seul, plus d'obstacles que tous les autres à la religion nouvelle. Que celle-ci toutefois ait eu des analogies avec les anciennes, qu'au temps où parut son fondateur les âmes fussent, à certains égards, dans des dispositions favorables, c'est ce qu'on ne saurait nier. Le monde alors, personne ne le conteste, était épris d'un ardent idéal de perfection, et éprouvait un besoin inouï de purification et d'expiation. Mais il se trouve précisément, dit M. de Pressensé, que l'époque des aspirations les plus hautes, est celle de l'impuissance la plus radicale et la plus honteuse. Pour que l'humanité se soulevât jusqu'à cet idéal vers lequel elle se sentait attirée, il lui fallait un secours d'en haut, une main qui descendît pour la remettre debout et la retournât vers le ciel. Or cet affranchissement et cette aide, de qui pouvaient-ils lui venir, sinon de l'Homme-Dieu?

Après avoir prouvé cette nécessité de la venue de Jésus-Christ pour sauver l'humanité du dessèchement et de la corruption dont elle était atteinte, M. de Pressensé, avant d'entrer dans le récit et l'examen de la vie du Sauveur, aborde une dernière question préliminaire, celle de l'autorité des documents qui nous en ont transmis les détails. Bien des fois, depuis que l'incrédulité s'est attaquée à ces sources divines, la critique a écarté les nuages dont on s'est efforcé de les envelopper et en a démontré l'origine authentique et l'incorruptible pureté. A ce plaidoyer refait de siècle en siècle et presque d'année en année, M. de Pressensé a apporté un nouveau tribut d'arguments puisés, pour la plupart, dans les récentes découvertes de l'érudition. Ce chapitre, quoique un peu rapide, n'est pas un des moins remarquables de l'introduction. Cette introduction est, à elle seule, un ouvrage; elle résume avec beaucoup de précision, sinon toujours avec une suffisante clarté, l'état présent de la polémique sur tous les points de l'exégèse évangélique. Dans la hauteur où il se maintient, ce travail où nulle dissidence de confession ne se produit, peut être universellement recommandé.

L'histoire proprement dite de Jésus-Christ forme la seconde partie de l'ouvrage. Ce n'est point une histoire narrative dans le genre de celle de M. Foisset, par exemple, où le récit, confiant dans sa force intime, s'avance sans souci des obstacles : c'est plutôt ce qu'on appelait, au siècle dernier, une histoire critique, c'est-à-dire une narration mêlée de discussion, où, avant d'être inscrit à sa place, chaque fait est contrôlé dans sa source, étudié dans ses rapports, et apprécié dans sa portée. L'auteur, dans cette partie de son livre suit pas à pas la carrière mortelle du Sauveur, relevant, dans ses paroles et ses actions, tout ce qui atteste sa divinité, et combattant, soit les doutes dont leur réalité a été l'objet, soit les interprétations fausses qui en ont été données. On comprend que nous ne puissions avoir ici la pensée de suivre M. de Pressensé dans le dé-

tail; il faudrait, pour le faire, un livre comme le sien, et, encore ce livre serait-il insuffisant, car sur plusieurs points il y aurait à discuter avec lui. Bien que les questions sur lesquelles il y a dissidence entre les différentes communions chrétiennes soient, pour la plupart, écartées, il en reste un grand nombre qui, dans un examen détaillé, offriraient matière à contestation. Disons toutefois que, sauf quelques réserves, on ne saurait trop louer la profondeur et l'élévation du sentiment religieux qui règne dans ce commentaire historique des Évangiles. Il s'y rencontre par endroits, spécialement au passage relatif à l'abolition par le christianisme du vieux droit de l'État sur les consciences (p. 561, et suiv.) des doctrines auxquelles nous nous faisons un devoir d'applaudir. Le passage est beau, nous en voulons citer quelques paroles: « Il y a donc, » s'écrie M. de Pressensé, après avoir raconté la scène où Jésus-Christ, interrogé d'une manière captieuse par les Pharisiens, s'est fait présenter une pièce de monnaie et a prononcé ces mots : Rendez à César ce qui est à César et à Dieu ce qui est à Dieu, « il y a quelque chose dans l'homme qui n'appartient pas à l'État et qui doit échapper à toutes les tyrannies; il y a donc une sphère qui ne relève que de Dieu et devant laquelle le pouvoir civil est tenu de s'arrêter. Il n'est pas vrai que le culte se décrète par le souverain, quel qu'il soit, comme l'impôt; il ne dépend que de l'âme individuelle. L'État n'a rien à voir dans notre relation avec Dieu, il ne peut ni former, ni briser ce lien sacré; dès qu'il empiète sur ce domaine réservé, il sort de son droit, et le plus chétif esclave a le devoir de résister à César pour conserver à Dieu ce qui lui appartient. L'Évangile ne fait pas seulement rentrer dans cet ordre supérieur la piété proprement dite, mais encore la morale et tout ce qui est du rapport de la conscience. Ainsi surgit, à la voix du Christ, au milieu du débordement de toutes les tyrannies, le roc inébranlable contre lequel elles se briseront, et qui sera le saint rempart de la liberté morale. »

Toutes les pages de M. de Pressensé n'ont pas la même éloquence. Mais, sans chercher à apprécier ici l'œuvre littéraire, nous aimons à louer l'œuvre apologétique. Nous connaissons peu de défense plus forte de la divinité de Jésus-Christ. C'est une profession de foi solennelle, explicite, sans équivoque, et qui, bien qu'incomplète, mérite l'éloge des catholiques. De telles manifestations sont aujourd'hui trop rares parmi les protestants.

II

Au début du livre dont nous venons de rendre compte, l'auteur fait cette affligeante mais trop juste remarque, qu'il y a, « parmi nous, une grande ignorance du caractère essentiel du christianisme et de la religion en géné-

ral. » Hélas ! oui, Jésus-Christ est peu connu. Un pieux et savant évêque en fait de son côté l'aveu : « Nous croyons, » dit monseigneur l'évêque de la Rochelle, dans le docte ouvrage sur l'Incarnation qu'il a publié l'automne dernier et dont nous regrettons de n'avoir pu parler encore[1], » nous croyons la figure auguste de Jésus-Christ trop peu connue, même parmi ses enfants. »

La connaissance dont il est question dans le livre du prélat n'est pas, il est vrai, la même que celle qui excite les regrets du ministre protestant, et qui lui a inspiré son ouvrage. C'est le Christ de l'histoire que M. de Pressensé a cherché à faire connaître ; celui que Mgr Landriot nous révèle, c'est le Christ de la théologie. Les titres respectifs des ouvrages établissent clairement cette différence. *Jésus-Christ, son temps, sa vie, son œuvre* porte l'un ; *Le Christ de la tradition* porte l'autre. Tandis que l'un s'attache a nous montrer l'Homme-Dieu dans la réalité de sa vie terrestre, avec ses infirmités humaines et ses grandeurs divines, l'autre s'efforce de nous initier à la connaissance de sa nature intime et de nous donner l'intelligence de ses rapports éternels avec l'humanité. Le Christ dans le temps, le Christ dans l'éternité, voilà, en deux mots, le sujet des livres dont nous parlons et qui se rapprochent d'eux-mêmes, malgré la différence de leurs sources, et concourent au même but. Ils ont encore entre eux plus d'un rapport : pleins de savoir l'un et l'autre, mais d'un savoir différent comme leur sujet, ils respirent tous deux l'énergie et le zèle de la foi. S'il y a plus d'érudition dans le premier, ou du moins une érudition plus séculière, il y a dans l'autre plus de mouvement, de chaleur, d'éloquence en un mot.

Cette différence, il faut le reconnaître, tient, en grande partie, au terrain sur lequel se sont placés les deux auteurs. M. de Pressensé s'est jeté dans le gros de la polémique ardente de l'époque, Mgr Landriot est resté sur les hauteurs sereines et rayonnantes de l'exposition dogmatique.

Comme nous l'avons dit, la connaissance que s'est proposé de nous donner de Jésus-Christ Mgr Landriot n'est point celle que d'audacieuses négations font surtout rechercher aujourd'hui. Lui-même nous apprend qu'il a eu en vue « cette connaissance à la fois simple et sublime, pleine de splendeurs élevées et de conclusions pratiques ; cette science ravissante pour l'intelligence et délicieuse pour le cœur, telle que l'enseignent les docteurs de l'Église..., » et que son but a été de « réveiller dans les âmes quelques étincelles de cet amour généreux et purifiant qui est l'essence même du christianisme. » Il serait heureux, ajoute-t-il, si son livre était aussi, « par voie d'exposition, la réfutation de toutes ces attaques insensées ou blasphé-

[1] *Le Christ de la tradition*, par Mgr Landriot, évêque de la Rochelle et Saintes. 2 vol. in-8. Palmé, édit., rue de Grenelle Saint-Germain.

matoires qui viennent de blesser profondément tous les cœurs vraiment chrétiens ; » mais ce n'a pas été là son premier but.

Le Christ de la tradition est, avant tout, en effet, une étude de théologie sur l'Incarnation, étude éloquente et profonde où se révèle, dans l'élocution et dans les idées, la familiarité bien connue du prélat avec les grands interprètes du dogme chrétien. Laissant à d'autres voix le soin de défendre la réalité contestée de l'Incarnation dans la personne du Christ, Mgr l'évêque de la Rochelle a entrepris de nous en expliquer le ravissant et consolant mystère. Voici, d'après lui-même, quelques-uns des motifs qui ont présidé à cette détermination. « Dans les lectures que nous avons faites sur les Docteurs chrétiens, nous dit-il, une réflexion nous a particulièrement frappé ; c'est que les grands horizons du christianisme sont trop généralement ignorés. On sait de la religion la lettre et quelques aperçus ne dépassant pas un certain niveau. Mais la religion des Grégoire, des Augustin, des Thomas d'Aquin est trop souvent reléguée dans la poussière des bibliothèques ; la vraie science religieuse est, sans doute connue et appréciée de quelques âmes d'élite, mais elle ne nous semble pas assez vulgarisée, et c'est à cette tâche difficile que nous voudrions travailler dans la mesure de nos forces. »

C'est donc, comme dans ses travaux antérieurs, avec le cortége imposant des Pères de l'Église et des théologiens les plus vénérés, que Mgr Landriot vient nous entretenir de l'Incarnation du Verbe. Quelle jouissance nous éprouverions, s'il nous était permis de le suivre ici dans les profondeurs où il s'engage d'un pas si sûr et qu'il sait si bien éclairer. Mais, dans notre faiblesse et les limites étroites qui nous sont assignées, nous osons à peine chercher à indiquer la suite de ses idées. Disons pourtant que, dans la pensée de Mgr Landriot, conforme, sur ce point, à celle des théologiens et des Pères, l'Incarnation du Verbe est le prolongement et comme le complément de la création, tellement que, n'y eût-il pas eu chute, l'Incarnation n'en aurait pas moins existé, parce qu'elle est tellement liée à la création tout entière, qu'il est impossible de séparer ces deux mystères l'un de l'autre. De là, l'obligation non-seulement de remonter à l'explication du premier pour arriver à l'intelligence du second, mais de s'élever jusqu'aux hauteurs vertigineuses de la génération du Verbe. Magnifiques sont les pages que le prélat consacre à l'exposition de la doctrine chrétienne sur ce point initial et la longue route qu'il doit fournir.

Le Verbe et ses attributs expliqués, l'auteur montre la création tout entière sortant, par lui, de Dieu, comme une image à la fois sublime et imparfaite de sa beauté ; il décrit l'action de Dieu dans ses créatures, ses relations de bienveillance avec tous les êtres, dans l'ordre naturel comme dans l'ordre surnaturel, et ses divers degrés d'union avec eux. L'Incarnation est le degré le plus élevé de cette union ; c'est, dit le prélat, l'humanité unie à Dieu dans une intime et suprême communication. Ce qu'est à l'ar-

tiste qui en a longtemps porté l'idéal dans son cerveau, la statue réalisée par lui dans le marbre ; ce qu'est à l'architecte l'édifice longtemps rêvé et élevé à la fin sous ses yeux ravis ; ce qu'est au penseur le livre médité dans ses veilles silencieuses et parvenu enfin au jour de la libre publicité : voilà, autant que de matériels symboles peuvent le faire comprendre, ce que, pour Dieu, est le Verbe fait chair. « Les saints, dit le prélat, ont vu dans la création le même principe qui, en se perfectionnant, a produit le mystère de l'Incarnation, c'est-à-dire une violence d'amour qui, selon le langage de saint Denis, a mis Dieu en extase, l'a fait comme sortir de lui-même, l'a comme versé dans la création. » Donc, comme la création, mais à une puissance plus haute, s'il est permis d'employer ici la langue de la science, l'Incarnation est la révélation, ou, pour parler le langage d'un grand théologien du moyen âge, l'*Évangile corporel du Verbe*.

Tout l'ouvrage de Mgr Landriot est le développement alternativement théologique, oratoire, poétique même de cette magnifique conception, des vues qu'elle ouvre sur le monde et sur Dieu, des sentiments qu'elle inspire et des conséquences qui en découlent pour la pratique de la vie chrétienne. Nous ne croyons pas que le talent très-varié, comme on sait, de Mgr l'évêque de la Rochelle se soit déployé nulle part avec plus d'ampleur et d'élasticité. Peu de sujets, il faut le dire, prêtaient davantage ; l'Incarnation parle tout à la fois à la pensée, au cœur, à l'imagination. Du point de vue où s'est placé l'auteur, mille perspectives séduisantes s'ouvrent devant lui, mille problèmes fascinants surgissent, et son esprit n'est pas de ceux qui reculent devant la longueur du chemin et qui résistent aux nobles appels de la pensée. Au contraire, plus d'un lecteur peut-être trouvera qu'à cet égard, il ne s'est pas montré assez fort contre la tentation. N'a-t-on point dit déjà, en effet, ou insinué du moins, qu'il embrassait plus qu'il ne savait, parfois, étreindre? Pour nous en tenir au livre dont nous parlons, il est de fait que ses ardeurs théologiques ont inquiété, en quelques endroits, les esprits timides et que les solutions de plusieurs des problèmes qu'il a abordés n'ont point paru satisfaisantes de tout point. Sa pensée a semblé manquer là de circonspection et son expression de rigidité. Il a même été écrit quelque part, à propos de sa façon d'entendre le panthéisme, par exemple, qu'elle était moins propre à combattre cette monstrueuse doctrine, qu'à l'embellir et à lui fournir des armes. Sans doute, il y a eu, dans l'expression de ces critiques ou de ces craintes, un peu d'exagération. Il faut reconnaître néanmoins qu'elles n'ont pas été sans quelque fondement. La vivacité de conception, l'improvisation presque constante et la nature du procédé de composition où les citations dominent, nuisent un peu, chez Mgr Landriot, au moins dans *le Christ de la tradition*, à la clarté de la pensée, et déroutent par moment les lecteurs habitués à l'allure méthodique des théologiens. C'est l'effet, ou, si l'on veut, le défaut du talent de l'auteur à qui l'image et la forme

oratoire s'imposent comme d'elles-mêmes. Mais comme, de l'aveu même de ceux qui sont le moins sympathiques à sa manière, la doctrine n'a point réellement à en souffrir, c'est un défaut qu'on ne saurait beaucoup regretter et dont, pour notre compte, nous n'oserions inviter le prélat à se corriger : la vertu des qualités opposées ne nous est pas assez démontrée pour cela.

III

La place nous manque pour parler comme il nous serait agréable de le faire, à côté de ces grands travaux sur Jésus-Christ, de plusieurs autres ouvrages inspirés par la foi en ce saint nom ; mais nous voulons du moins en signaler quelques-uns, et, en premier lieu, le gracieux volume de M. l'abbé Bouëdron, docteur ès lettres et chanoine de Nantes : *Jésus le plus beau des enfants des hommes* [1], commentaire animé de ces belles paroles de Bossuet : « Pour moi, quelque part que je voie mon Sauveur, sa beauté me semble « charmante. Il est beau dans le ciel, aussi est-il beau sur la terre ; beau « dans le sein de son père, beau entre les bras de sa mère ; il est beau dans « les miracles, il ne l'est pas moins parmi les fouets. Il a une grâce non pa« reille, soit qu'il nous invite à la vie, soit que lui-même méprise la mort. « Il est beau jusque sur la croix... » C'est ainsi en effet que le montre M. Bouëdron dans une suite de récits empruntés à l'Évangile et mêlés de considérations historiques et morales qui nous présentent le Sauveur aux différentes périodes de son apostolat, depuis l'épisode touchant de la Samaritaine, jusqu'aux scènes terribles du Golgotha. Écrit pour les écoles des *Enfants nantais*, dont M. l'abbé Bouëdron est le directeur religieux, ce livre se recommande à toutes les écoles catholiques de France.

Ce n'est point la vie entière de Jésus-Christ, mais ce sont ses souffrances et sa mort que M. Victor Rendu propose à nos méditations dans le livre qu'il vient de publier avec cette filiale dédicace au pape : PIO IX PONTIFICI MAXIMO IN TRIBULATIONE [2]. Bien que son but soit aussi de faire connaître Jésus-Christ, ce livre n'appartient à aucun degré ni par aucun côté à la controverse de notre temps. Il s'adresse exclusivement à ceux qui croient et ne se propose que de les faire pénétrer plus avant dans le mystère des souffrances du Rédempteur. Il se compose donc d'une suite de méditations sur la partie du récit évangélique où ces souffrances sont racontées. Depuis la trahison de Judas jusqu'au coup de lance de Longin, tout ce qui a fait souffrir Jésus-Christ dans son corps et dans son âme, les défections et les lâchetés de ses disciples, les dénonciations et les calomnies des prêtres et

[1] 1 vol. in-12, chez Sarlit, rue Saint-Sulpice.

[2] *Le Christ dans ses souffrances et dans sa mort*, par Victor Rendu. 1 vol. in-12, chez Douniol et J. Lecoffre.

des docteurs, les insultes de la populace et les supplices des bourreaux, est étudié, dans le livre de M. Rendu, au point de vue de la piété, c'est-à-dire comme motifs de repentir et d'amour, d'attachement et d'expiation. Cependant, quoique circonscrit dans cet ordre particulier de considération, ce livre n'est pas étranger aux préoccupations douloureuses de notre temps; car, ainsi que le remarque le pieux auteur, « nulle part, comme « dans ses souffrances, le Sauveur n'a multiplié les preuves éclatantes de « sa divinité ; le Dieu fait homme y révèle, à chaque pas, son double ca-« ractère. »

Un livre qui se rattache de plus près à la polémique religieuse de nos jours et auquel nous devons depuis longtemps une mention, c'est la brochure (devenue aujourd'hui un fort volume) que publia, il y a deux ans M. Thomassy, conseiller honoraire à la cour impériale de Paris, en réponse à la *Vie de Jésus* et qui fut remarquée pour la vigueur de sa dialectique au milieu des nombreuses répliques que provoqua le roman sacrilége du disciple de Strauss. En réimprimant ce travail, le religieux magistrat, qui l'avait écrit à la hâte, sous l'empire de la douleur et de l'indignation, l'a revu, développé et enrichi, en manière d'introduction, d'une série de pensées qui résument, sous forme d'aphorismes, toute la substance de la doctrine chrétienne. Ces *Pensées*[1] ont habituellement dans leur tour concis quelque chose qui rappelle la langue énergique du droit et le laconisme archaïque du Palais. Elles ont cependant un défaut que nous ne voulons point *céler*, pour parler à notre tour la vieille langue française, c'est d'avoir recouru trop souvent au néologisme. Elles avaient assez de valeur en elles-mêmes sans aller chercher ce faux et vain ornement.

IV

La défense de la vérité s'est toujours modifiée selon les temps. Le premier soin de ceux qui ont pris pour elle la parole ou la plume a toujours été de se proportionner au degré de lumières et aux dispositions d'esprit de leur époque. C'est ce que font encore de nos jours les orateurs et les écrivains qui ont l'exact sentiment des changements survenus dans les idées publiques, c'est ce que vient de faire, en particulier, l'auteur d'une des meilleures apologies du catholicisme que nous ayons lues depuis longtemps[2], M. l'abbé Riche, prêtre de Saint-Sulpice. Tout convaincu qu'il soit de la force intrinsèque des moyens habituellement employés pour établir la divinité du christianisme, M. l'abbé Riche n'a pas cru pouvoir s'y borner :

[1] *Pensées sur la religion*, par M. Jean Thomassy. 1 vol. in-8, Plon, édit.

[2] *Le Catholicisme considéré dans ses rapports avec la société*, 1 vol. in-8. Adrien Le Clère, éditeur.

« L'esprit de notre époque n'est malheureusement plus assez touché, dit-il, des seuls arguments de la meilleure théologie. Tout entier aux choses extérieures et sensibles, il faut chercher à le convaincre par des raisons et des considérations proportionnées à ses dispositions actuelles. » C'est aussi l'œuvre qu'a entreprise M. l'abbé Riche.

Parmi les accusations portées de nos jours contre le christianisme, l'une des plus répandues est celle de sénilité. — Le christianisme a fait son temps, dit-on avec une compassion superbe ; c'est un fruit passé, un vase dont le parfum s'est évanoui, ou plutôt un vêtement d'enfant devenu trop étroit pour l'âge adulte auquel est arrivé le monde. Continuer à l'imposer à la société, c'est vouloir l'atrophier. — On a bien des fois combattu cette erreur, mais toujours en passant et sans y appuyer assez. M. l'abbé Riche est le premier, à notre connaissance, qui l'ait attaquée à part. Son livre en est une réfutation spéciale. Démontrer que la religion du Christ n'a rien perdu de sa vertu, qu'elle est restée aussi féconde qu'au premier jour, qu'elle est une lumière, un guide, un aliment aussi nécessaire aux sociétés d'aujourd'hui, qu'elle l'était à celles du temps de César, de Charlemagne ou de saint Louis ; que les maux dont souffrent en ce moment ces sociétés viennent, en grande partie, de leur rupture partielle avec ses dogmes et sa morale ; enfin qu'une séparation complète, un divorce absolu, serait pour elles une cause prochaine de ruine : tel est l'objet que s'est proposé M. l'abbé Riche, la tâche courageuse et d'un incontestable à-propos qu'il a entreprise et dont il s'est acquitté avec une véritable supériorité.

Plus que tout autre, son livre, pour être apprécié à sa juste valeur, a besoin d'être étudié. Il est infiniment plus neuf, plus savant, plus individuel qu'il ne le paraît au premier aspect. Parmi les choses qui lui nuisent, il faut placer en première ligne son titre qui manque d'art et d'originalité et ferait croire à une œuvre en arrière de trente ans, quand elle est au contraire pleine d'actualité. Combien n'en avons-nous pas vu de ces ouvrages qui avaient la prétention modeste d'envisager le christianisme dans l'universalité de ses relations? Qui s'en souvient aujourd'hui? Le livre de M. Riche laissera dans l'histoire de l'apologétique chrétienne de ce temps une trace plus brillante et plus profonde.

L'auteur avait voulu l'intituler : « *Les harmonies et les ruines chrétiennes.* » Cela eût pu paraître un peu recherché, un peu « romantique, » comme on disait il y a vingt ans encore, et, pour ce motif, le grave sulpicien a bien fait d'y renoncer. Et pourtant nous le regrettons un peu ; ce titre aurait été, nous ne disons pas plus exact que celui qui a été préféré, mais aurait mieux rendu peut-être la pensée de l'auteur. Le but que s'est proposé M. Riche a été en effet de montrer que le christianisme, « loin d'être en désacord aujourd'hui, comme on le prétend, avec les conditions et les intérêts de la société, lui est harmonique, au contraire, dans tous les éléments qui la composent, et que s'il en était repoussé, son absence

serait signalée par une inévitable et prompte décadence. » Au fond ce livre est ce qu'on pourrait appeler, si l'on n'avait pas tant abusé de cette expression, que l'auteur, en homme de goût, s'est soigneusement gardé d'employer, un *Essai de philosophie sociale de l'histoire du catholicisme.* Dans la forme, c'est une série d'études historiques sur le christianisme envisagé dans ses rapports avec la société. Il comprend deux parties. Dans la première, l'auteur met en regard la société païenne et la société chrétienne vues aux premiers jours de leur contact et dans leurs éléments fondamentaux : la religion, la famille, la cité et l'État, montrant l'action salutaire de l'une sur l'autre et recherchant où, après mille ans d'une victoire chèrement achetée, en est celle qui triompha. Sur chaque point, il s'adresse cette triple question : Qu'offrait à cet égard la société païenne? Qu'offrait la société chrétienne? Qu'offre le temps présent? Ces questions sont couronnées toutes les trois par cette autre : Qu'arriverait-il si, conformément aux vœux impies de quelques insensés heureusement en minorité parmi nous, le christianisme disparaissait de la face de la terre? La réponse que se fait M. Riche est terrible, mais n'a rien d'exagéré. Il n'est que vrai en effet de dire que le monde retomberait alors plus bas qu'il n'a jamais été. Pour lui ce serait une rechute, et les rechutes sont plus funestes que les maladies. On s'abuse quand on affirme que les progrès acquis seraient une garantie contre la décadence, quand on dit que l'œuvre, une fois commencée, continuerait tout naturellement à se développer à travers les siècles. « Pour répondre ainsi, dit M. Riche, il faut avoir oublié les enseignements de l'histoire. Que sont devenus, depuis qu'ils ont renoncé à la religion du Christ pour embrasser la doctrine du Coran, les peuples d'Asie et des côtes d'Afrique qui vivaient autrefois sous le bénéfice de la civilisation chrétienne ? »

Dans la seconde partie de son livre, M. l'abbé Riche étudie la société actuelle non plus en comparaison avec l'ancienne, mais en elle-même, dans les dispositions morales qu'elle accuse, les aspirations qu'elle manifeste, les espérances qu'elle donne, les appréhensions qu'elle inspire. Cette partie est de beaucoup, à notre sens, la plus belle de l'ouvrage ! La pensée s'y élargit, le style s'y anime et s'y élève, en plus d'un endroit, jusqu'à l'éloquence. Citons, entre plusieurs autres empreintes du même généreux sentiment, cette page émue sur l'abominable conduite de la Russie envers la Pologne :

« Ah ! c'est vrai, s'écrie M. Riche, après avoir raconté les fusillades et les proscriptions de Mouravieff, c'est vrai, nous ne sommes point calme en écrivant ces lignes! Mais le calme est-il possible devant de telles horreurs? Quand, par une nuit d'hiver, les ours descendent par bandes des monts Ourals et qu'ils se précipitent dans la plaine, nous nous sentirions émus de compassion si nous les voyions ravager les troupeaux sans défense. Mais

quand ce sont des Cosaques qui accourent du fond de leurs steppes, et qu'ils se ruent, comme des ours, à la voix de leurs chefs sur la Pologne palpitante; quand, après avoir accompli leurs scènes de carnage, nous n'entendons plus que le cri des blessés et le râle des mourants ; quand les maisons des cités sont désertes et que les campagnes sont dépouillées et brûlées ; quand les temples sont fermés, et que leurs ministres sont emprisonnés ou bannis ; quand le silence de la mort commence à se faire dans le pays ; quand la langue nationale n'a même plus le droit de se faire entendre librement à travers les tombeaux et que les Russes armés qui les gardent voudraient imposer aux veuves et aux orphelins leur idiome ; oh! alors, oui, nous sentons notre âme se troubler, nos entrailles s'émeuvent d'indignation, et nous finissons par pleurer sur ce peuple égorgé et sur cette nation qui meurt dans l'héroïsme du martyre. »

Large est le cœur qui a inspiré ces lignes, large aussi est l'esprit qui a dicté les pages d'où nous les tirons. M. l'abbé Riche, quelque affligé qu'il soit des vices actuels de la société, et des signes inquiétants qu'elle donne, ne se montre pas injuste envers elle ; c'est un observateur intelligent, équitable et même, on peut le dire, plus sympathique encore qu'impartial. Il n'a, lui prêtre, point de haine, point de malédiction pour son siècle, comme tels autres qui, sans avoir l'honneur d'appartenir au clergé, se posent comme ses organes. Il n'en veut pas à ses contemporains d'aimer la liberté, de détester le despotisme, d'applaudir aux instincts libéraux qui se développent partout, de louer les peuples de vouloir entrer en participation du gouvernement, ou du moins de contrôler la conduite de ceux qui en sont chargés; il proclame le gouvernement représentatif, parlementaire et constitutionnel, une des conditions essentielles du pouvoir, à notre époque et dans l'avenir probable des sociétés ; il déclare légitime la double aspiration des peuples vers l'unité et la liberté (pag. 283 et 289). Et il hésite d'autant moins à le faire, que, dans ces inclinations, ces penchants, ces vœux partout manifestés, il reconnaît le fruit de l'éducation chrétienne et catholique de la société moderne. Si l'homme aujourd'hui se respecte et a le sentiment de sa dignité, c'est au christianisme qu'il le doit ; s'il aime la liberté, l'égalité, c'est le christianisme qui lui a donné ce goût. Ces sentiments-là sont d'origine chrétienne. Certes, ce n'est pas le paganisme qui les aurait inspirés. Il y a plus, c'est que le christianisme peut seul les conserver, et peut-être aussi, oserions-nous ajouter, que, seuls, ils peuvent conserver le christianisme : nés de lui, ils ne sauraient vivre sans lui, et lui ne saurait vivre sans eux.

Mais, qu'on ne s'y trompe pas, le christianisme, c'est l'Église. Ils commettent donc une grande erreur ceux qui croient que, sans l'Église, le christianisme pourrait vivre et se développer, et qui poussent l'injustice et l'aveuglement jusqu'à accuser l'Église, inspiratrice et modératrice de tous les progrès civils et sociaux accomplis jusqu'ici, d'en avoir été l'ennemie

acharnée dans le passé et d'en être, en principe, l'adversaire obstinée. C'est à repousser cette calomnie que sont consacrées les dernières pages du livre de M. l'abbé Riche, pages solides auxquelles on ne peut reprocher qu'un peu trop de zèle ; plaidoyer convaincant, et qui le serait davantage encore si l'auteur avait plus limité sa défense, mais qui n'en reste pas moins le digne couronnement de son travail.

V

Une autre apologie de l'Église qui devra tout particulièrement frapper et plaire aujourd'hui que nos goûts sont à l'histoire, à la statistique et à l'économie sociale, — apologie restreinte toutefois, puisqu'elle n'embrasse que la France, c'est le curieux livre que M. le vicomte de Gazan vient de publier sous ce titre : *Services que le catholicisme a rendus à la France*[1]. On ne saurait dire plus de choses curieuses avec plus de désintéressement littéraire que ne l'a fait l'auteur. Son livre ne se compose presque que de notes rangées par ordre de matières. C'est le fait tout nu; mais, comme d'ordinaire, il est rare, inattendu, singulier, il n'en est que plus sensible. Bien des fois, avant M. de Gazan, on a proclamé les services rendus par le clergé à la civilisation française, et il était facile de reprendre ce tableau et d'y être brillant. Au lieu de le refaire avec les anciennes couleurs, un peu usées par le long service qu'elles ont fait, M. de Gazan a préféré les rafraîchir et les augmenter, par des recherches nouvelles. Au lieu donc de se mettre au chevalet le pinceau à la main, il s'est enfermé dans les bibliothèques, et là, d'une main infatigable, de cette main *diurne et nocturne* que chante le poëte, il a recueilli les masses de témoignages que le passé produit en preuve des obligations que notre civilisation a contractées envers l'Église. Son dossier est immense. Il se compose de plus de trente liasses qui débordent, malgré le soin que l'auteur a pris de leur donner la forme la plus condensée possible. C'est qu'ils portent sur tous les détails de l'œuvre sociale : la politique, l'administration, l'industrie, l'agriculture, la science, les lettres, les arts, la géographie, le commerce, etc., établissant, par la plus incontestable des démonstrations, celle des faits, que dans ces différents ordres de travaux, l'Église a eu non-seulement la plus large, mais la première part; que non-seulement les hommes d'église se rencontrent au premier rang dans toutes les directions de l'activité intellectuelle et morale, mais que l'initiative leur a partout appartenu durant les quinze derniers siècles de notre histoire. Pour les lettres, les arts, c'est chose avouée, reconnue, acceptée, bien qu'on soit loin d'en avoir eu jusqu'ici

[1] 1 vol. in-8. Veuve Poussielgue et fils, rue Cassette.

toutes les preuves ; mais, pour tout le reste, combien de choses on ignore ! Quant à nous du moins, nous en faisons l'humble aveu, avant d'avoir lu M. de Gazan, nous ne savions pas, à beaucoup près, tout ce que le clergé de France a fait pour les mathématiques, l'hydrographie, l'astronomie, l'optique, la dioptrique, la catoptrique, etc., tout ce que lui doit l'arboriculture, la sylviculture, la viticulture, l'élève du bétail, l'art de l'acclimatation et du croisement des végétaux et des animaux, ainsi qu'une foule d'autres procédés qu'on nous donne aujourd'hui comme des découvertes, pour lesquelles on prend des brevets d'invention ou dont on s'autorise pour demander la croix, et qui ne sont que du réchauffé, témoin la transplantation des arbres de haute futaie, dont Paris, étonné de voir passer dans ses rues des tilleuls de cent ans tout chargés de feuillage, a fait honneur à notre moderne École polytechnique, et qu'un humble religieux carme, le père Sébastien, avait déjà pratiquée, sur une grande échelle, il y a deux cents ans.

Le livre de M. de Gazan réserve bien des surprises de ce genre à ceux qui le liront. Ne leur en ménage-t-il pas aussi d'une autre sorte ? M. de Gazan a montré dans ses revendications pour l'Église un zèle qui nous a paru, par moments, excessif. Pour n'en citer qu'un exemple, la gloire politique de Richelieu et de Mazarin est-elle bien de nature à être réclamée par l'Église? Le clergé a heureusement de meilleurs titres à notre reconnaissance que le système politique inauguré et suivi par ces deux célèbres ministres. Mais ces petites erreurs d'appréciation n'ôtent rien à la valeur d'ensemble et à l'originalité de son très-neuf et très-piquant ouvrage.

VI

Ce ne sera pas sortir du sujet qui vient de nous occuper que d'accorder ici une mention à un livre de jurisprudence historique qui vient de nous être adressé, la deuxième édition de l'*Histoire du droit criminel des peuples européens*, par M. Albert Du Boys [1]. Ce savant livre est aussi, bien que indirectement, une apologie de l'Église ; car, sans se le proposer cependant pour objet, il signale partout, ou plutôt laisse partout voir, dans le tableau des améliorations du droit criminel chez les peuples modernes, l'action bienfaisante du christianisme. En effet, depuis l'époque de l'invasion barbare, où il commence, jusqu'à la Révolution française, où il finit, le livre de M. Du Boys montre les institutions judiciaires, aussi bien que les institutions sociales et politiques, se transformant sous l'influence incessante des idées chrétiennes. Plus qu'aucune autre partie de la jurisprudence,

[1] 5 vol. in-8° (le 1er seul a paru). Durand, édit. Rue des Grès.

le droit criminel porte la trace de cette incessante action. Ce n'est pas qu'elle s'y montre seule et que l'ancien élément civilisateur du monde, la science et la littérature romaine, ainsi que l'élément germanique et barbare, ne se soient mêlés, dans ce travail, au pur élément religieux et n'en aient maintes fois troublé et entravé le développement ; mais en définitive, là comme ailleurs, c'est l'esprit chrétien qui a prévalu et qui, au dix-huitième siècle même, au moment où le christianisme était partout en baisse, a porté, par la main du religieux roi Louis XVI, le dernier coup à l'antique cruauté des lois criminelles.

L'histoire de cette lente élaboration est le sujet du livre de M. Du Boys. Il n'est pas nécessaire d'être jurisconsulte pour se faire une idée de l'immensité du travail qu'il a dû exiger ; il suffit, pour comprendre l'étendue des recherches qu'il a nécessitées, de se rappeler que le droit actuel des nations européennes est né de la fusion opérée, sous l'influence de l'Église, de leurs législations respectives avec celle de Rome. Pour suivre ce travail d'assimilation, il a fallu étudier, outre le droit romain et le droit canon, le droit primordial des envahisseurs de l'empire, attendu que si ce n'est pas l'élément qui a le plus donné, c'est celui qui, dans le creuset, s'est montré le plus rebelle. C'est la partie la plus neuve et la plus curieuse en même temps du livre de M. A. Du Boys, que cette étude des lois barbares. Elle est là complète ; l'auteur ne l'a pas limitée, comme d'autres avant lui l'ont fait, aux Germains et aux Scandinaves, car ce ne sont pas les seuls peuples qu'ait atteint la civilisation moderne ; les Slaves aussi lui appartiennent. Quant aux nations musulmanes, si elles ne sont pas entrées dans le concert glorieux des peuples qui ont apparu en même temps qu'elles sur la scène, elles ont été en contact fréquent avec eux, et, par l'état d'infériorité où elles sont aujourd'hui, elles servent de repoussoir au tableau et en font mieux ressortir les parties lumineuses. A ce titre, elles avaient droit à une place dans le livre M. Albert Du Boys : ce n'en est pas la partie la moins intéressante. N'est-ce pas une chose singulièrement instructive, en effet, que l'immobilité où est resté, dans le monde moderne, tout ce qui n'a pas été touché par le christianisme !

Dans ces profondeurs où M. Albert Du Boys s'est enfoncé, il a fait, croyons-nous, plus d'une découverte. C'en est une, à nos yeux du moins, que ces différentes espèces de *paix* qu'il nous montre existant dans la religion du vieil Odin, à côté du sanguinaire droit de vengeance : *paix de l'armée, paix du domicile, paix de l'agriculture, paix des saisons*, lesquelles n'ont pas dû médiocrement contribuer, croyons-nous, à faciliter, dans le moyen âge, l'établissement des *paix* chrétiennes et notamment de la *trêve de Dieu*. Nous ne sachions pas qu'avant M. Albert Du Boys, on ait signalé, chez nous, ce fait historique et l'influence qu'il a pu avoir. Il en est de même de plusieurs institutions carlovingiennes retrouvées dans le vieux droit allemand et rendues ici, avec raison, à leur véritable origine.

On peut voir par le peu que nous en disons, que M. Albert Du Boys n'est pas un panégyriste de parti pris du Christianisme, qu'il n'entend pas lui réserver l'honneur exclusif d'avoir civilisé le monde et qu'il ne fait pas, dans ce but, une sainte violence à l'histoire. Son livre nous plaît mieux ainsi, et nous croyons qu'il a aussi plus d'autorité.

VII

Ozanam a écrit un opuscule piquant intitulé : *Deux chanceliers d'Angleterre, Thomas Morus et François Bacon.* On pourrait, à son exemple et avec l'aide de deux ouvrages récemment publiés : l'*Histoire de Fléchier évêque de Nîmes*[1] et la *Vie de Mgr Devie, évêque de Belley*[2], faire une étude historique qui ne manquerait pas non plus d'intérêt. « Deux évêques de France, » tel pourrait être le titre de ce travail qui, dans la biographie de deux prélats distingués parmi leurs contemporains, mettrait en parallèle deux grandes époques de notre histoire religieuse, entre lesquelles, avec des différences considérables, il existe des ressemblances singulières. Si, en effet, du temps de Mgr Devie, l'union de l'Église et de la royauté n'est plus aussi intime que du temps de Fléchier et ne se traduit plus par des entreprises aussi caractérisées, il n'y a pas moins entre elles, aux yeux de l'opinion, une solidarité qui leur nuit plus qu'elle ne les sert. Sans doute ni Fléchier, ni Mgr Devie n'ont été les représentants les plus éminents et les plus complets de leur ordre, dans le siècle où ils ont vécu ; d'autres ont eu, de leur temps, plus de célébrité, ou ont pris plus de part aux affaires générales de l'Église. Mais, soit dit sans paradoxe, c'est précisément parce qu'il a été plus secondaire, que leur rôle est, pour nous, plus curieux. Avec des acteurs de leur position et de leur rang, on touche de plus près aux hommes et aux faits.

Est-ce à dire que nous ayons nous-mêmes l'intention de tracer ici le parallèle que nous indiquons? Nullement ; il dépasserait trop les limites assignées à ces simples notices. Nous voulons montrer seulement de quelle ressource pourraient être, pour le tableau comparatif des deux époques où ont vécu Mgr Devie et Fléchier, les deux ouvrages qui viennent de leur être consacrées.

Avant tout, en effet, ces ouvrages sont le fruit d'études consciencieuses. MM. Delacroix et Cognat ont cherché avec zèle, l'un dans le présent et l'autre dans le passé, tout ce qui était de nature à éclairer les figures des deux

[1] *Histoire de Fléchier, évêque de Nîmes*, par M. l'abbé Delacroix. 1 vol in-8°. — Louis Giraud, éditeur, rue de Saints-Pères.

[2] *Vie de Mgr Alexandre-Raymond Devie, évêque de Belley*, par M. l'abbé Cognat. 2 vol., in-8°. — Pélagaud, libraire, rue de Tournon.

prélats qu'ils ont entrepris de peindre. Leurs livres attestent non-seulement une application passionnée, mais une sorte d'assimilation à leur sujet. L'évêque de Nîmes et celui de Belley ont gagné complétement leurs historiens, leur ont communiqué leurs prédilections et, jusqu'à un certain point, leur style. Les choses littéraires occupent en effet, une grande place chez M. Delacroix et son langage est d'une élégance qui rappelle un peu celle de Fléchier; chez M. Cognat, l'attention est toute aux choses religieuses et la diction garde partout la simplicité un peu rude qui distingua toujours le pieux évêque dont il écrit la vie. Le premier, par suite, est un peu avocat et le second légèrement panégyriste.

Avocat, on le devient involontairement pour Fléchier quand on le fréquente d'un peu près. Si en effet l'homme, en lui, apparaît plein de qualités charmantes, et, partant de séductions, le prêtre, au moins dans sa jeunesse, est loin de se montrer aussi accompli, surtout si on le compare au vénérable M. Devie.

Ils étaient nés l'un et l'autre dans les mêmes conditions, ils sortaient d'anciennes familles bourgeoises et peut-être nobles tombées dans les rangs de la classe laborieuse. L'un était fils d'un fabricant de chandelles, l'autre enfant de fermier. Tous les deux eurent le bonheur d'avoir une sainte mère. Leur vocation pour le sacerdoce se révéla, chez tous deux, de bonne heure; mais combien fut différente l'éducation qui les y prépara! La merveilleuse facilité de Fléchier en fit l'élève gâté des *Doctrinaires*, dont un sien oncle était supérieur général. L'incroyable difficulté qu'éprouva le jeune Devie à ses débuts dans l'étude, le forma aux labeurs modestes et courageux de la vie sacerdotale par « des épreuves qui ne demandaient « pas moins, dit M. Cognat, que le courage d'un homme dans le cœur d'un « enfant : les humiliations et les souffrances furent comme la pain quoti- « dien de ses premières années. » Fléchier fit son noviciat dans « la société « polie » de Paris où il vint après s'être séparé des Doctrinaires, et où ses vers latins et français lui acquirent l'admiration des *Précieuses* et les compliments de Chapelain. C'est assurément un chapitre très-curieux, très-neuf, très-intéressant au point de vue de l'histoire littéraire et qui atteste de patientes et originales recherches, que celui où M. Delacroix nous raconte les débuts de Fléchier dans la carrière qui devait le conduire à l'épiscopat, et, sans en admettre à beaucoup près toutes les appréciations, nous avons pris un très-grand plaisir à le lire. Mais bien différente a été l'impression que nous a causée celui où M. Cognat nous montre l'abbé Devie, franchissant le dernier pas qui sépare le diaconat de la prêtrise au moment juste où l'Assemblée constituante inaugure la persécution contre les prêtres restés fidèles à leur conscience, et commençant l'exercice du saint ministère au péril de sa vie, dans les montagnes du Vivarais. L'histoire de ce début sacerdotal est des plus dramatiques; le zèle intrépide du jeune abbé Devie avait excité contre lui la haine implacable des Jacobins de la contrée.

« Ils étaient tellement déchaînés, dit M. Cognat, qu'ils menaçaient hautement de le mettre en pièces s'ils parvenaient à le découvrir. » Peu s'en fallut qu'ils n'y réussissent plusieurs fois. M. Devie était si peu soucieux de sa sécuirté personnelle, quand il s'agissait d'aller porter les consolations de son ministère aux âmes qui le réclamaient, que, sans la vigilance de ses amis, il aurait certainement augmenté le nombre des victimes de l'échafaud révolutionnaire.

Les dix années qui suivent dans le récit de M. Cognat nous montrent M. Devie occupé à l'œuvre amère et difficile de la réédification de l'Église, comme vicaire, aumônier, catéchiste, directeur de séminaire, et vicaire général, cumulant souvent ces différents emplois, dont un seul aurait réclamé toutes ses forces. C'est ainsi qu'il s'éleva de proche en proche et par une ascension graduelle aux grandes fonctions de l'Église. Depuis quinze années il était dans l'administration diocésaine de Valence et faisait son stage d'évêque, quand il fut appelé au siége de Belley. Il avait alors cinquante-six ans.

C'est à peu près à cet âge aussi que Fléchier fut fait évêque. Pour lui, comme pour l'évêque de Belley, trente ans s'étaient passés depuis le jour où il avait été fait prêtre ; mais quelle différence entre les travaux qui les avaient conduits l'un et l'autre à la dignité épiscopale ! Pour l'abbé Devie, ces trente ans se décomposaient en deux parts : dix ans passés dans les périls de la persécution et vingt dans les labeurs de la restauration du culte ; pour Fléchier, ils se partageaient également en deux moitiés dont l'une avait été occupée à composer des vers de collége ou de ruelles, l'autre à faire des livres et des discours en langue académique. M. Delacroix raconte en grand détail cette partie de la vie de Fléchier, mais sans se dissimuler, malgré tout le soin qu'il met à nous y intéresser, ce que, sur bien des points, au moins d'après notre manière actuelle de sentir, elle a de peu ecclésiastique. C'est même, semble-t-il, en vue de justifier son héros des soupçons qui en peuvent naître et des accusations qu'on en a tirées en effet contre lui, qu'il s'est décidé à en faire un si long récit. Le lettré amateur des délicatesses de l'esprit et des fins produits de la parole se montre là, sans doute ; mais on y reconnaît surtout l'avocat. M. Delacroix a craint de paraître passer condamnation sur les insinuations auxquelles prête une partie des œuvres de la jeunesse de Fléchier, s'il n'y touchait que du bout de la plume. Il a eu raison, selon nous. La vie de Fléchier gagne à être étudiée de près. Ce qui, au premier coup d'œil paraissait suspect, n'est plus que léger, quand on le voit à son vrai jour. On s'est scandalisé, à son égard, par suite d'une erreur d'optique ; on l'a regardé du point de vue de notre temps, tandis que la justice voulait qu'on se mît à celui de son époque. Il y avait dans la société où vivait Fléchier un ton de galanterie dont la légèreté nous blesse avec raison aujourd'hui, mais où personne alors ne voyait d'inconvenance : s'en formaliser eût été

pruderie. C'est ce qui explique ou excuse le caractère des relations écrites par Fléchier dans les *Mémoires sur les grands jours d'Auvergne* et dans sa correspondance avec mademoiselle de la Vigne; c'était le langage du monde auquel, et pour lequel il écrivait.

On pourrait demander, il est vrai, pourquoi Fléchier portait sa robe de prêtre dans ce monde, ou du moins en faisait le sien. Bossuet y avait paru aussi ; mais nous ne sachions pas qu'il s'y soit attardé jamais. C'est, il faut bien l'avouer, que Fléchier ne fut jamais prêtre à la manière de l'auteur des *Élévations sur les mystères*, c'est-à-dire, prêtre par le fond des entrailles, prêtre avant tout et en tout. Il ne faut pas chercher en lui un de ces « hommes carrés par la base » et tout d'une pièce, sorte de monolithes humains, comme son siècle en offrit beaucoup. « Le Fléchier des épithalames et des anecdotes un peu scabreuses, pour nous servir des termes mêmes de son historien, était aussi le Fléchier ecclésiastique, grave et pieux à ses heures, chez qui sous l'homme d'esprit, il y eut toujours l'évêque, comme sous l'évêque, il y eut toujours l'homme d'esprit. »

Ce fut toutefois celui-ci qui se montra le plus souvent et qui domina presque toujours ; car Fléchier ne se renouvela jamais à fond. Formé à l'école des Précieuses, il conserva toute sa vie le mauvais pli de sa jeunesse. Aussi le voyons-nous en 1680, à la veille d'être évêque, entretenir encore, en style de Céladon, une correspondance suivie avec la fameuse mademoiselle Deshoulières, lui dire, entre autres douceurs, « que les plus beaux paysages du Rhin ne valent pas, à ses yeux, les vieux et secs rochers de Fontainebleau (où elle est) ; que, quelque part qu'il soit, il y a toujours une petite région cachée où elle règne absolument, où l'on ne voit et n'entend qu'elle, et d'où il espère qu'elle ne sortira jamais. »

A cette date de 1680, Fléchier est à l'apogée de sa renommée et de son talent. Tout en suivant « le monde élégant, » il avait écrit et prêché, prêché surtout ; car c'est dans la chaire, comme le remarque M. Sainte-Beuve, qu'il trouva le principal et plus brillant emploi de son talent. Il y acquit promptement, paraît-il, une brillante réputation. Quel genre de distinction y porta-t-il ? On le devinerait, quand les journalistes de Trévoux ne nous l'auraient pas dit : « La justesse de ses divisions, la beauté naturelle de ses pensées, les charmes de son expression furent applaudis tout d'une voix. » Il n'y a pas dans cet éloge de quoi faire regretter beaucoup la perte des discours qui en ont été l'objet. Quant à nous, du moins, nous nous consolons plus aisément que M. Delacroix de ne les avoir plus. De belles divisions et un beau langage ne font pas l'éloquence. Du reste, l'historien de Fléchier convient lui-même que ses sermons ne sont pas ce qui a fait « sa véritable gloire. » Il va sans dire que, c'est à ses *Oraisons funèbres* qu'il attribue surtout « cette gloire. » En effet, c'est là à peu près tout ce qui fait vivre le nom de Fléchier ; car, si l'on réimprime encore à l'usage des distributions de prix, on ne lit guère ses histoires de Théodose et de Ximé-

nès, ouvrages légers d'étude et entièrement dépourvus de couleur.

Quant à ses *Oraisons funèbres* qui ont fourni à M. Delacroix la matière d'une intéressante, mais trop incomplète, esquisse historique de ce genre en France, n'était le collége qui les sauve de l'oubli, il y a longtemps qu'elles y seraient ensevelies. Elles n'ont guère pour elles que la forme, et la forme, considérée à part, n'est prisée que dans l'école. Remarquons en outre que, des six ou sept Oraisons funèbres qui composent le recueil de Fléchier, la seule qu'on lise est celle de Turenne, et que le seul morceau qu'on en cite, c'est le début. Un exorde, voilà donc, au fond, ce qui fait la renommée oratoire de Fléchier ! A la vérité, on peut dire de cet exorde comme Boileau l'a dit du sonnet, qu'à lui seul il vaut un discours.

Que le genre d'éloquence de Fléchier ait plu à Louis XIV et à sa cour, nous n'en sommes pas surpris ; les charmes de sa diction convenaient à ces esprits de fine culture. Ce qui nous surprend, c'est que le roi ait pu le croire capable d'agir sur les protestants. Sans doute, Fléchier, qui avait vu la controverse prendre chaque jour une plus grande place dans les travaux du ministère pastoral et qui n'y était nullement préparé, s'étant toujours plus occupé de littérature que de polémique religieuse, avait cherché, dans les derniers temps, à réparer à cet égard le vice de son éducation théologique (M. Delacroix, page 310). Mais, à supposer que cette préparation *in extremis*, faite probablement dans les *Promptuaria* spéciaux de l'époque (peut-être celui de Stapleton, 1620), l'eût pourvu d'arguments contre les réformés, elle n'avait pas dû modifier considérablement la nature de son talent oratoire, qui n'avait rien de populaire. Cependant on le crut capable de seconder les efforts de tout genre que faisait le gouvernement pour rétablir l'unité religieuse dans le royaume. Fléchier fut donc envoyé une première fois en Poitou et une seconde en Bretagne en 1685. « Nous ne savons, dit M. Delacroix, si, en acceptant de Louis XIV, pour théâtre nouveau de son apostolat, la province de Bretagne, Fléchier demanda, lui aussi, à ne point partager avec les *dragons*, ces missionnaires de Louvois, l'honneur des conversions qui allaient s'opérer sur ses pas. Quoi qu'il en soit, il pensait alors comme Fénelon, qu'il fallait attaquer les protestants par les seules armes de la parole. » Et l'historien cite à l'appui de cette assertion, d'autant plus remarquable que l'expression de tels sentiments était plus rare à cette époque malheureuse, une lettre qui ne laisse place à aucun doute, et que la conduite du nouveau missionnaire de la Bretagne paraît avoir pleinement confirmée. C'est pendant le cours de cette mission que Fléchier fut nommé évêque de Lavaur, modeste siége où le roi ne le laissa que deux ans, et d'où il fut, en 1687, transféré à l'évêché beaucoup plus important de Nîmes.

Ici commence la seconde période de la vie de Fléchier, plus glorieuse pour lui, mais moins connue que la première. M. Delacroix, qui appartient, si nous ne nous trompons, à ce dernier évêché, ou qui, du moins, y occupe une place distinguée dans le ministère ecclésiastique, a recueilli sur place

des documents et des traditions qui lui ont permis de donner, de l'épiscopat du brillant orateur, un tableau sinon très-complet, au moins plein de détails souvent inconnus et précieux pour l'histoire générale de l'Église de France et la biographie de Fléchier.

« Les grands hommes, dit avec raison M. Delacroix, sont assez malheureux de n'arriver à la postérité que par leurs œuvres écrites ; ce n'est là que la moitié d'eux-mêmes, quelquefois le côté le moins vrai de leur personne. » C'est le cas pour Fléchier, bien qu'il n'ait pas précisément droit au titre de grand homme. A en juger par ce qu'en rapporte son historien, l'évêque, en lui, aurait été supérieur à l'écrivain. Du jour où il fut sur le siége épiscopal de Nîmes, on vit, dans sa personne, l'apôtre succéder au lettré et au bel esprit. Fléchier comprit vite ce qu'il y avait à faire, l'entreprit courageusement et le poursuivit avec fermeté. On trouvera dans ce que dit son historien des besoins de son diocèse des renseignements importants sur l'état de l'Église dans le Midi. Les circonstances dans lesquelles Fléchier arriva à Nîmes étaient d'une gravité extrême. La révocation de l'édit de Nantes, pour laquelle nous avons le regret de ne pas trouver dans M. Delacroix un blâme assez franc et assez énergique, avait mis tout le Midi en feu. Le nouveau prélat s'efforça de tempérer, par la douceur des moyens ecclésiastiques, l'irritation qu'avait causée l'injustice et la violence des moyens séculiers. Mais il n'y réussit pas toujours. Plus d'une fois l'insuccès de ses efforts lui arracha des paroles qui auraient pu passer pour une approbation de cet appel à la force dans les choses de la conscience qui lui répugnait au commencement. Néanmoins les voies douces furent généralement celles qu'il suivit et recommanda. Aussi quand, vers 1700, il fut question d'employer la coercition contre les *nouveaux convertis* du Languedoc pour les obliger à aller à la messe et à observer les commandements de l'Église, Fléchier n'hésita pas à se prononcer contre le sentimentde Louis XIV et l'opinion de Bossuet dont s'était inspiré le roi. On lira avec profit les détails de cet important débat dans le livre de M. Delacroix. Ce livre réforme en passant plus d'un préjugé, notamment à l'endroit de M. de Basville, qui ne passe pas, comme on sait, pour avoir péché par indulgence, et qui, dans la circonstance dont nous parlons, prit cependant parti lui-même contre l'évêque de Meaux. Nous n'en pouvons que signaler ici les derniers chapitres, mais nous les recommandons tous, et, en particulier, celui de la guerre des Camisards, où l'auteur laisse malheureusement passer bien des infâmies sans les condamner, mais où il a recueilli beaucoup de faits nouveaux et curieux, et plus importants, à notre sens, pour l'histoire de Fléchier, que ceux que l'auteur lui a consacrés dans la première partie de son travail.

Nous en sommes réduits là aussi pour la biographie du saint évêque de Belley. Il arriva à la dignité épiscopale à peu près au même âge que Fléchier, et il trouva fort à faire aussi dans son diocèse. Ce diocèse avait été

formé, après la Révolution, des débris de trois autres ; il n'avait pas de passé, et, malgré ce qu'avaient pu faire les premiers évêques qui l'avaient gouverné, tout ou presque tout restait à créer. M. Devie peut donc être considéré comme le véritable fondateur de ce diocèse. C'est ce qu'il se montre, en effet, dans la seconde partie de l'ouvrage que lui a aussi consacré M. l'abbé Cognat. Son passé, on peut le dire sans rien ôter au mérite de Fléchier, l'avait mieux préparé que lui à ce rôle. Aussi, quoi qu'ait pu faire l'évêque de Nîmes, il est de toute impossibilité qu'il ait mené la restauration de son diocèse avec la rapidité, la sûreté, le sens pratique et la chaleur de dévouement que montra l'ancien proscrit de la Révolution, l'ex-vicaire général de Valence, le prêtre qui, durant dix ans, avait exposé sa vie pour remplir ses devoirs de prêtre, qui enfin avait passé par tous les emplois de la vie sacerdotale avant d'en revêtir la suprême dignité. C'est plaisir de le voir, dans ce pays pauvre et perdu du Bugey, au milieu de ces populations rustiques et indigentes, fouiller le sol, semer et recueillir presque instantanément, tant était habile et fécondante la main qui répandait le grain. Nous ne pouvons énumérer ici toutes ses créations. On les verra se produire dans le livre de M. Cognat, et l'on admirera la pieuse habileté avec laquelle leur auteur a su triompher des obstacles qu'elles avaient rencontrés à leurs origines. Une des choses qui nous frappe le plus dans les sollicitudes de ce bon pasteur, à qui l'acquisition de la science avait coûté tant de larmes, c'est la passion de voir ses prêtres instruits et l'empressement qu'il mettait à les instruire lui-même. Il profitait de toutes les occasions qu'il avait de leur parler pour les exhorter à lire, à lire beaucoup et de bons livres. Posséder une bibliothèque était, pour un curé, une bonne recommandation auprès de ce prélat. Sans doute, afin de témoigner le cas qu'il faisait des hommes instruits, il avait fait choix, pour son premier grand vicaire, d'un des ecclésiastiques les plus savants, mais malheureusement l'un des moins empressés à le montrer, qu'ait possédé le clergé français de la première moitié de ce siècle, l'abbé Greppo, archéologue consommé et égyptologue de première force. Quand on parcourt les livres que Mgr Devie a écrit lui-même pour l'instruction ou la direction des études de son clergé, on remarque, non sans quelque étonnement, qu'il a eu, en matière d'études ecclésiastiques, la plus vive intelligence des besoins de notre temps, et l'initiative de tout ce qui s'est fait de mieux depuis lors dans le clergé.

Mgr Devie avait organisé son diocèse, lorsque, vers 1827, commença, pour lui, une suite de combats où il montra une résolution qui ne se démentit jamais. L'histoire de cette autre période de sa vie a sa place marquée dans celle des grandes luttes de notre temps. La liberté de l'enseignement, attaquée dès 1828, trouva dans ce rare ami de l'instruction un intrépide défenseur. Vingt ans entiers, il fut au premier rang de ceux qui demandaient, chez nous, que les pères de famille et l'Église, la mère de tous les chrétiens, fussent libres de prendre, pour instruire et former leurs

enfants, des guides et des instituteurs de leur choix. Il parla haut et ferme contre ces hypocrites amis de la diffusion des lumières qui ne profitent du pouvoir, quand ils l'ont obtenu, que pour le confisquer au profit de leurs étroites et hostiles théories. La tribune réclama des châtiments contre lui, les ministres firent entendre des menaces : rien ne troubla le ferme accent de son langage. Il lutta jusqu'au bout et eut, avant de mourir, la satisfaction de voir réaliser, dans la mesure que le temps comportait, dans la loi présentée par M. de Falloux, le vœu qu'il avait exprimé bien avant qu'il ne devînt l'objet d'une promesse royale. M. l'abbé Cognat a raconté avec beaucoup de soin et d'animation cette seconde et belliqueuse période de la vie du pieux évêque de Belley. A l'intérêt religieux, son livre unit ainsi un intérêt politique qui en double le prix. Lu à côté de celui de M. Delacroix, il fournit un curieux sujet de comparaison historique et la matière des plus hauts enseignements politiques et religieux.

Une nouvelle traduction de Shakespeare paraît en ce moment dans toutes les conditions d'une publication populaire[1] : illustrations dans le texte, format compact, bon marché. C'est une preuve frappante du changement survenu dans nos goûts et des progrès qu'a faits notre éducation littéraire. Il y a un siècle, Voltaire se moquait de Shakespeare, qu'il traitait de « Gilles » et de « sauvage ivre. » Trente ans après, Letourneur et Ducis n'arrivaient à nous le faire accepter qu'en le mutilant et en l'arrangeant. Et quand, plus tard, M. Guizot le transportait intégralement dans notre langue, il ne comptait encore que sur le suffrage des hommes instruits. Aujourd'hui le nouveau traductuer présente résolûment le grand dramaturge anglais à la foule, certain d'obtenir pour lui auprès d'elle un accueil empressé. Son espoir ne sera pas déçu. Du reste, la traduction de M. Montégut mérite le succès sur lequel il compte, à en juger du moins par la version aisée et fidèle de la pièce que nous avons sous les yeux (*La Tempête*), l'une de celles qu'il semblait le moins aisé de faire passer en français.

P. Douhaire.

Au moment où M. le comte de Montalembert mettait la dernière main au manuscrit du tome IV des *Moines d'Occident*, dont un fragment a paru dans la dernière livraison du *Correspondant*, une grave maladie l'a condamné à une suspension indéterminée de tout travail. La publication de son ouvrage se trouve donc forcément ajournée.

[1] *Œuvres complètes de Shakespeare*, traduites par M. Émile Montégut. — Librairie Hachette. Boulevard Saint-Germain. 77.

LES ÉVÉNEMENTS DU MOIS

Paris, 23 mai.

Nous écrivons dans ce court et solennel instant de trêve qui précède habituellement le choc et la mêlée, au milieu des alarmes et des tristesses de l'opinion, et déjà, par les maux qu'a causés la seule appréhension de la guerre, on peut juger de tous ceux qu'elle nous prépare. L'Europe entière est en armes : l'Allemagne, comme on l'a dit, n'est plus qu'un vaste camp retranché ; la Russie fait avancer de nombreux soldats sur ses frontières ; la Turquie concentre des troupes ; la Hollande et la Belgique s'émeuvent ; le Danemark appelle ses contingents, dans le vague espoir d'une revanche ; la Suisse se précautionne au milieu de ses montagnes, et l'Espagne elle-même, peu rassurée par ses lauriers de Valparaiso, prend des mesures de protection et de défense. On n'évalue pas à moins de huit à dix millions par jour les dépenses nécessitées par ces armements gigantesques ; et en même temps, les chemins de fer, ces grands instruments de civilisation, sont confisqués sur la moitié du continent au profit des transports militaires ; le télégraphe est réservé aux secrets des chancelleries ; les ateliers se dépeuplent ; les affaires s'arrêtent ; les banques liquident avec des passifs formidables ; les faillites se multiplient ; la fortune publique s'effondre ; les gouvernements, à bout de ressources, se mettent au régime désastreux du papier-monnaie ; et tout cela n'est pas encore la guerre, avec ses dévastations et sa dictature !

Quelle raison impérieuse pousse donc l'Europe dans cette voie funeste? Quelle implacable nécessité lui impose de si vastes sacrifices? Aucune, ainsi que lord Clarendon le constatait il y a peu de jours à la tribune du parlement. « En ce siècle de lumières et de progrès, disait le ministre de la reine Victoria, dans l'état actuel de la civilisation, c'est chose triste que de voir l'Europe menacée d'une guerre pour laquelle il n'existe aucun *casus belli*, et que rien ne justifie. » — Oui, c'est là un phénomène étrange : que le monde est unanime à réprouver cette guerre, que nul intérêt supérieur ne la commande, que les gouvernements la désavouent et la condam-

nent à l'égal des peuples, et que cependant elle aura probablement lieu.

En France, personne n'en veut, et l'énergique adhésion donnée par la Chambre au discours de M. Thiers l'atteste avec assez d'éclat. Il serait bien tard pour revenir avec détails sur ce discours mémorable, mais il n'est jamais trop tard pour louer la sagesse éloquente et pour honorer le patriotisme. On peut dire que M. Thiers s'est fait en cette circonstance le premier ministre de l'opinion publique et qu'il a formulé l'arrêt de la conscience universelle. Sa harangue, vengeresse de la morale et du droit, est un éminent service rendu à la cause de l'ordre, et si l'illustre homme d'État que M. de Persigny voulait écarter de la Chambre s'est montré souvent grand orateur, il a été par-dessus tout en cette occasion grand citoyen. Il était impossible de traduire avec plus de force et de netteté le sentiment profond du pays, de donner un plus noble langage au bon sens et à l'honneur, de stigmatiser de plus haut la fourberie des moyens et l'iniquité du but. M. Thiers a soulagé l'âme de ses auditeurs et l'âme de la France, et s'il n'est parvenu à rien empêcher, il a du moins dégagé les responsabilités et déterminé la part qui incombera à chacun dans le drame des événements. Tous les gens de bien, tous les cœurs droits, tous ceux qui sont pour le respect du faible et pour l'humanité, ont applaudi, au Palais-Bourbon comme au dehors, à cet acte honnête et courageux. Le dilettantisme de la parole n'y était pour rien; l'artiste et le tribun remportent des succès d'un autre genre : ce que toutes les nuances de la Chambre ont acclamé avec le pays, c'est l'accent supérieur de la justice et de la vérité, c'est le cri indigné de la conscience humaine.

La France préfère donc les gloires fécondes de la paix aux gloires douloureuses et improductives de la guerre. Elle réclame le travail, la sécurité, la liberté; elle en a besoin pour toutes les entreprises où elle est engagée, pour ses institutions de crédit, son industrie, son agriculture.

Ne voudrait-on voir dans la manifestation caractéristique du Corps législatif qu'un témoignage de « marasme sénile » et de défaillance, qu'une « injure » aux sentiments intimes du pays ? Qu'on interroge la presse, celle de Paris comme celle des départements : tous ses organes, sauf trois ou quatre, aveugles ou compères, sont unanimes à désirer la paix. La presse est-elle suspecte? consultez le commerce, entrez dans les manufactures, visitez les chantiers : la réponse sera partout la même. Objectera-t-on que M. Thiers n'a été que l'écho des vieilles idées et des anciens partis, que le commerce et la production gardent rancune au traité de 1860? Les capitaux sont de toutes les opinions ou plutôt ne sont d'aucun parti, et tous les capitaux ont peur. La Bourse, qui voulait naguère élever une statue à l'empereur restaurateur du crédit, la Bourse s'affaisse, non pas comme à la veille, mais comme au lendemain des plus grands désastres. Où prendre l'opinion publique, si elle n'éclate pas dans toutes ces manifestations diverses; où bat le cœur du pays, si ce n'est au palais de la représentation nationale, dans

l'atelier, dans l'usine, sous le toit où s'abrite une épargne, au milieu de ces champs où le cultivateur attend le résultat d'une enquête ouverte depuis quatre mois, et qui ne fonctionne pas encore ? L'opinion de la France est donc bien évidente : ce qu'elle souhaite, c'est uniquement le repos et la prospérité sous des institutions qui lui garantissent la possession durable de ces biens.

Serait-ce la Prusse qui voudrait la guerre ? Pas davantage, et peut-être moins encore. Ni la Prusse, ni l'Allemagne n'appellent une conflagration qui commencerait par une lutte fratricide pour finir sous le canon de l'étranger. Dans les réunions d'ouvriers, au sein des assemblées d'électeurs, dans des meetings populaires, la pensée de la guerre est flétrie, les droits constitutionnels revendiqués, la politique d'aventures hautement repoussée. Les conseils municipaux élèvent la voix ; celui de Cologne proteste à l'unanimité contre la guerre et contre le système gouvernemental qui y conduit ; les électeurs de Berlin prennent la même attitude, et de Breslau à Mayence, de l'Oder au Rhin, le mouvement s'accentue dans le même sens. Le peuple est sans élan, les soldats de la landwher ont une physionomie sombre et découragée ; il faut pousser à coups de crosse dans les wagons les malheureux qu'on arrache au comptoir ou au foyer ; des émeutes ont troublé plusieurs points de la Westphalie ; des milliers d'ouvriers refusent de partir, et la Prusse va se trouver condamnée à tirer les premiers coups de fusil sur ses propres recrues.

En Bavière, en Saxe, les mêmes résistances se produisent : la marée pacifique monte et s'étend ; elle enveloppe les trônes, elle murmure au pied des rois le vœu profond des peuples.

L'Angleterre et la Russie se sont émues, et, au moment où le sang allait couler, elles ont proposé à notre gouvernement de tenter un commun et suprême effort pour en arrêter l'effusion. La pensée est louable, et quand on n'y verrait qu'un hommage rendu à la puissance de l'opinion, il conviendrait encore d'y applaudir. Mais l'action des chancelleries n'est-elle pas trop tardive, et peut-on raisonnablement en espérer quelque fruit ? C'est bien avant l'heure actuelle, bien avant la guerre d'Italie elle-même qu'il eût fallu prendre les choses, et, si l'idée d'un congrès a paru impraticable en 1863, n'est-il pas permis de la trouver chimérique aujourd'hui, en présence de problèmes envenimés, de passions surexcitées, d'amours-propres nationaux engagés, comme des épées, jusqu'à la garde ? — « Peut-être, disait ici même une plume autorisée, peut-être si nous avions eu, depuis dix ans, à dresser un programme, aurions-nous donné un autre dénoûment à la guerre de Crimée, et d'autres thèmes aux plénipotentiaires du congrès de Paris. Peut-être, si nous avions rompu avec la Russie, aurions-nous profité de l'ardeur de l'Angleterre à paraître dans la Baltique pour songer à la Pologne ; peut-être aurions-nous profité de l'ambitieuse impatience de l'Autriche, qui occupait déjà les provinces danubiennes, pour songer à Venise ; peut-être alors n'au-

rions-nous pas eu besoin d'entrer en Italie[1]... » Mais aucune de ces chances n'ayant été saisie dans son temps, et les difficultés s'étant accumulées, on cherche vainement aujourd'hui une base acceptable de délibérations. Tout congrès suppose au moins, de la part de ceux qui s'y asseoient, l'accord préalable sur quelques idées et la communauté de certains principes. Quel peut être l'accord, le point de transaction entre les parties en présence ? Trois questions les divisent : la possession de la Vénétie, la possession des duchés de l'Elbe, la révision de la constitution fédérale. Au nord, la Prusse veut prendre ce qu'on lui refuse. Au sud, l'Autriche entend garder ce qu'on veut lui prendre. Enfin, au centre, les deux grandes puissances germaniques se disputent une prépondérance que chacune ambitionne d'exercer à l'exclusion de l'autre. Quel moyen de concilier des prétentions aussi contraires et de rapprocher tous ces pôles ? Et, à supposer qu'on y parvînt, sur quel droit fonder l'arrangement ? Car le droit ancien, séculaire, a été détruit ; on a appris aux peuples à le conspuer, et, en dehors de celui que donnerait la victoire, on ne voit pas quelle assise porterait solidement le nouvel édifice.

La guerre paraît donc inévitable, malgré la répugnance universelle, et dans un temps qui se vante d'ériger la volonté populaire en suprême loi, le monde aura probablement ce spectacle d'une immense tuerie entre nations mues d'une égale horreur pour le carnage et d'une aversion pareille pour les motifs inavouables qui les auront précipitées les unes sur les autres.

Et tout cela, parce qu'un homme, un seul, l'aura voulu ; parce qu'un parodiste de Cavour a machiné des plans de fausse grandeur et offert, comme le tentateur, des royaumes pour trouver des complices. Voilà, ne nous lassons jamais de le dire, le produit de la politique personnelle, la conséquence directe de l'absolutisme installé à Berlin. Quand on refuse d'écouter la représentation nationale, quand on gouverne sans la majorité et contre cette majorité même, on est fatalement conduit à chercher au dehors, dans la conquête et le bruit, la rançon de la liberté. La gloire militaire n'est plus seulement un but, elle devient un moyen ; elle n'était qu'une séduction funeste, elle se transforme en nécessité plus funeste encore, et le despotisme du dedans conduit à la révolution au dehors.

M. de Bismark en est là ; pour avoir chassé les députés de la nation et bâillonné le vieux libéralisme germain, il est réduit à évoquer l'ombre de Frédéric II et à lancer son pays dans les aventures. L'impérial historien de César rappelait l'autre jour, à propos du passage du Rubicon, cette parole de Montesquieu : « Le véritable auteur de la guerre n'est pas celui qui la déclare, mais celui qui la rend nécessaire. » Le ministre du roi Guillaume fera bien de méditer cette maxime, qui condamne ses hypocrisies et fait retomber sur sa tête la responsabilité pesante des maux qui se préparent.

[1] A. de Falloux, *Itinéraire de Turin à Rome.*

Et pourtant M. de Bismark avait un bien autre rôle à jouer, plus glorieux et plus sûr. Au lieu de combattre l'Autriche, que ne cherchait-il à l'imiter en la dépassant? C'est le sage conseil qu'un député de Berlin, M. Lasker, lui donnait dans un meeting. « Si la Prusse, disait-il, veut être puissante en Allemagne, si elle veut accomplir sa mission traditionnelle, elle n'a qu'une chose à faire, c'est de se montrer plus libérale que l'Autriche, sa rivale. » L'Autriche, en effet, a bien prouvé depuis quelques années que la liberté seule peut faire désormais la force des gouvernements. Elle s'est rajeunie et consolidée au lendemain de ses défaites en s'appuyant sur de loyales institutions représentatives, et c'est à cette intelligente conduite qu'elle doit sa légitime influence en Allemagne et la sympathie des États secondaires. C'est sur ce terrain-là qu'il fallait la vaincre, et si M. de Bismark y avait employé son zèle, s'il avait fait de la Prusse libre l'objet de l'envie et de l'admiration, il lui aurait plus sûrement conquis la prépondérance de la confédération germanique, tout en se préparant à lui-même un noble piédestal au lieu des sévères arrêts de l'histoire.

Mais d'autres chemins ont été choisis, chemins tortueux où la probité s'égare, et l'Allemagne est à la veille de voir renouveler dans son sein ce grand déchirement, cette guerre civile entre le Nord et le Sud dont l'Amérique nous a montré toutes les horreurs.

Devant ces perspectives, et quelle que soit l'audace du provocateur, on comprend les hésitations, sinon de la conscience, du moins de la prudence et de la ruse ; et le dernier pas qu'on n'ose faire, on pousse à le risquer un allié téméraire et compromis pour qui la mêlée devient l'unique refuge. L'Italie, en effet, ne peut plus attendre. Sans argent, sans crédit, en proie à la dissolution, il lui faut sortir à tout prix de l'impasse mortelle où elle succombe. Elle n'est point assurée de ne pas périr sur les champs de bataille, si elle s'y jette, mais elle est certaine de mourir dans les étreintes de la révolution et de la banqueroute, si elle reste immobile. La logique du désespoir lui conseille donc une sorte de va-tout, et bien qu'elle ait déclaré, par une dépêche dont personne ne connaît le texte, qu'elle s'abstiendrait de toute agression, il est trop évident qu'elle n'achève pas sa ruine en armements immenses dans l'unique pensée de se prémunir contre le danger chimérique d'une attaque autrichienne.

Comment n'être pas frappé, au milieu de cette situation menaçante, en face de la débâcle inouïe de la rente italienne, de la création sinistre du papier-monnaie, de la suspension de toutes les lois et de l'établissement d'un véritable régime de terreur, conséquences singulières des promesses d'affranchissement et de bien-être faites jadis aux populations, comment n'être pas frappé du fonctionnement paisible et régulier du pouvoir sur le seul coin de terre échappé jusqu'ici à la rapacité piémontaise? Là, point de dictature oppressive, ni de mesures révolutionnaires. Tandis que le gouvernement italien impose la rente et n'en paye l'intérêt qu'en assignats, en attendant qu'il ne le paye plus du tout, le Saint-Siége effectue en argent le payement de sa dette, et quoique dépouillé, sans domaine, sans alliance, le Pape

inspire encore au crédit assez de confiance pour réaliser, en des circonstances calamiteuses, un emprunt de soixante millions. Que l'Italie essaye d'un emprunt analogue ; elle verra la réponse des capitaux ! Et c'est pour faire goûter aux Romains les bienfaits de la conscription, des assignats, de la loi Crispi, que les unitaires veulent renverser le gouvernement despotique du Saint-Père !

Quoi qu'il en soit, et bien que le fameux *Consorzio nazionale* qui devait combler l'abîme du déficit n'ait pas versé une lire à son trésor, l'Italie a résolu de s'unir à la Prusse pour chercher, à travers les bouleversements, la fortune que n'a pu lui procurer le bien d'autrui, et d'un instant à l'autre le coup de feu d'un garibaldien peut donner le signal d'une conflagration terrible. C'est en vain, si elle éclate, qu'on se flatterait de la contenir entre les plaines de la Silésie et les montagnes du Tyrol ; les États secondaires de l'Allemagne, qui proclament aujourd'hui leur neutralité, seraient forcément amenés à y prendre part ; elle ne tarderait pas à mettre en péril l'existence, les intérêts ou l'influence des autres États ; et comme aucun principe, aucune passion n'y resteraient étrangers, elle deviendrait bientôt et à la fois une guerre universelle et une guerre sociale.

Ces prévisions sont-elles le mirage de la malveillance ou de la peur? Hélas! dès 1863, M. Thiers, discutant l'emprunt de 300 millions qui devait rétablir nos finances, s'écriait avec un accent prophétique : « S'il n'y avait pas la question du Danemark aujourd'hui, je dirais que la France est maîtresse de la paix et de la guerre... Oh ! messieurs, si les grands événements arrivent, préparez-vous à des milliards et à des générations entières, car la première guerre ne sera pas une guerre isolée, ce sera une guerre dont peu d'entre nous pourront voir la fin et les conséquences[1]. » — Et il y a quelques jours, le premier ministre d'Angleterre, jugeant avec sa froide et longue expérience la portée des complications actuelles, gémissait d'avance de voir l'Europe engagée « dans l'une des plus grandes guerres, non-seulement de ce siècle, mais de l'histoire du monde.[2] »

On ne peut se défendre d'un frisson en lisant ces sombres pronostics, et malheureusement la réflexion ne laisse pas croire qu'ils soient exagérés. Oui, l'Europe, à la suite de la violation scandaleuse de tous les droits, de tous les principes, de tous les traités, en est venue à cette extrémité désolante que la force brutale est le seul arbitre de ses destinées et que le deuil et les ruines devront inévitablement châtier le mépris insolent de toute morale et de toute justice. Ah ! si nous cachions, comme on l'insinue, des sentiments détestables au fond de l'âme, si nous étions des monstres d'égoïsme, capables de tout sacrifier à certaines rancunes ou à certaines préférences, nous ne verrions pas sans un secret plaisir les préparatifs de destruction qui se multiplient, nous placerions notre espoir dans l'imprévu de ces grandes secousses, et loin d'apporter notre ardent concours au mouvement pacifique de l'opinion, nous unirions perfidement nos efforts

[1] *Moniteur* du 25 décembre 1863.
[2] Discours du comte Russell, *Moniteur* du 11 mai.

aux manœuvres de ceux qui enveniment le différend et poussent au conflit.

Mais non, et à défaut du patriotisme, le bon sens suffirait à nous dicter une autre conduite. En souhaitant la paix pour l'Europe, nous la demandons surtout pour notre pays, et nous partageons l'anxiété pieuse de tous les honnêtes gens qui se demandent quel usage la France ferait, en certaines éventualités, de la liberté d'action qu'elle s'est réservée? Le discours d'Auxerre a éclaté comme une illumination au milieu des ténèbres de la diplomatie, et l'esprit public, saturé d'équivoques, de démentis et de mensonges, a cru voir enfin la vérité. Mais les commentaires de la presse officieuse sont venus embrouiller une fois de plus ce qui paraissait clair et dérouter l'opinion. Que faut-il donc penser?

Au lendemain de la paix de Villafranca, le plus intime confident du prince s'écriait devant le conseil général de la Loire : « L'Empereur répudie l'héritage de luttes et de vengeances du premier Empire... Les craintes de l'Allemagne, relativement aux frontières du Rhin, ne méritent pas une discussion sérieuse. La mission du nouvel Empire est terminée : le rôle militaire de la France en Europe est fini[1]. »

Ce programme est-il demeuré celui de la politique française ? Nous le souhaitons, car si la détestation des traités de 1815 est un sentiment universel en France, une conviction tout aussi commune est que le pays n'aurait rien à gagner à détruire par la force les dernières clauses de conventions qui ont cessé depuis longtemps d'enchaîner sa liberté. La Restauration, le gouvernement de Juillet ont successivement rompu les mailles étroites que la vengeance de l'Europe avait façonnées à Vienne ; en 1848, M. de Lamartine proclamait l'anéantissement de ces traités odieux, et depuis quinze ans on nous a cent fois répété que la France avait repris, grâce à l'Empire, son rang et sa légitime importance dans le monde. De quoi donc pourrait-il s'agir aujourd'hui? Les traités de 1815 sont étrangers aux graves incidents qui nous oppressent : la question des duchés de l'Elbe tient à l'inexécution du traité de Londres, signé en 1852 par un plénipotentiaire du second Empire ; et, quant à la Vénétie, elle appartient légalement à l'Autriche en vertu de conventions au bas desquelles figurent trois fois le nom de Napoléon, le traité de Campo-Formio, la paix Villafranca, le traité de Zurich. Si la guerre éclate, elle ne sera donc point sortie, comme une conséquence forcée, de l'œuvre du congrès de Vienne, mais elle aura, tout au contraire, été le fruit direct de la campagne d'Italie et de l'inobservation des traités qui l'ont couronnée, car si l'Italie avait respecté les stipulations de Zurich, la Péninsule se trouverait actuellement composée d'États confédérés qui ne songeraient nullement à guerroyer en compagnie de M. de Bismark, et ce dernier, privé d'une alliance de 25 millions d'hommes, se garderait soigneusement d'opposer les vainqueurs fanfarons de Düppel aux redoutables vaincus de Solferino.

Que reste-t-il donc des traités de 1815 ? Précisément la partie favorable

[1] Discours de M. de Persigny, août 1859.

à la France : la division de l'Allemagne et l'existence de petits États indépendants. C'est M. de Talleyrand qui a sauvé la Saxe au congrès de Vienne ; c'est sa persistance qui a décidé le partage de la Confédération en autonomies qui se neutralisent, et c'est cette œuvre, la nôtre, si habilement et si heureusement conduite, que nous irions détruire, pour relever, ainsi que l'a si bien dit M. Thiers, le vieil empire germanique, d'autant plus à craindre qu'il s'appuierait sur l'Italie au lieu d'aller, comme autrefois, chercher son point d'appui jusqu'en Espagne? Il est vrai que certains journaux parlent des bords du Rhin, comme à l'époque des chansons de Béranger, et qu'ils excitent les instincts populaires en laissant entrevoir une revanche de Waterloo. Mais où serait la vengeance de cette néfaste journée, si l'on agrandissait encore le vainqueur du Mont-Saint-Jean, en alliant les petits-fils des grenadiers de Napoléon aux neveux des soldats de Blücher ?

Non, la France ne se reconnaîtrait pas en de pareilles combinaisons, et aucune compensation ne rachèterait pour elle l'établissement d'une monarchie militaire de 40 millions d'hommes à ses portes. Nous avons assez fait pour l'Italie, qui nous compromet dans ses catastrophes financières en blessant nos croyances ; nous n'avons rien à faire pour la Prusse, dont nous séparent profondément les douloureux souvenirs de 1815 et qui ne tarderait pas à nous payer d'ingratitude. L'or et le sang de la France ne doivent être prodigués que pour une grande cause nationale, et dans un temps qui parle haut du droit des nationalités, il serait étrange que notre drapeau s'associât à une politique d'asservissement et de conquête.

Ainsi l'opinion universelle, la raison, l'humanité s'accordent pour conseiller à la France une neutralité sincère, pour lui interdire tout accord avec le perturbateur de l'ordre européen. Et cependant il se rencontre des journaux, rares il est vrai, qui admirent les plans de M. de Bismark et osent exciter le pays à s'y associer pour en tirer profit. Cette presse, aujourd'hui plus prussienne que française, et qui dans aucun temps ne comprend mieux le patriotisme que la liberté, est celle qui applaudissait hier aux coups d'autorité du colonel Couza et qui réserve toutes ses apologies pour les histrions et les scélérats de la Terreur. Qu'une violence éclate, elle acclame ; que la liberté se présente, elle la combat. N'a-t-elle pas repoussé toute décentralisation avec colère, et ne l'entendons-nous pas vanter la loi Crispi ? Du reste, les écrivains qui ont amnistié les fusillades napolitaines, les déportations, les exils, tous les procédés de l'annexionisme italien, devaient sympathiser avec le destructeur de la nationalité danoise, avec le ministre qui balaye les chambres et qui rêve d'appliquer à la moitié de l'Allemagne conquise le système militaire intronisé à Berlin. Si les conseils de ces jacobins de la plume étaient suivis, nous verrions en effet disparaître les derniers vestiges du droit traditionnel, mais pour faire place à une organisation médiocrement en harmonie avec les besoins, les idées, les aspirations de notre temps. Les peuples en ont l'appréhension ; et c'est ce qui les cabre contre une politique aboutissant, en dernière analyse, à la suppression des petites autonomies, à des trafics de

provinces, à l'établissement de quatre ou cinq grandes monarchies où les exemples heureux de M. de Bismark réserveraient à la liberté un sort facile à prévoir.

Nous entendons autrement les intérêts de la France et ceux de la civilisation; nous ne croyons pas que les premiers se résument nécessairement dans la possession du Rhin, de la Sarre et de l'Escaut, ni que les seconds se mesurent avant tout au nombre d'hommes groupés sous un même sceptre. Proportionner l'influence de notre pays au chiffre de ses lieues carrées et au total de ses soldats serait faire une injure à son histoire et à son génie. L'influence de la France tient moins à sa force matérielle qu'à son rayonnement intellectuel au dehors, à la puissance d'expansion de ses idées, de sa littérature et de ses arts. Aucun accroissement territorial ne vaudrait pour elle l'extension de ses droits, et puisqu'il s'agit de revenir aux anciennes frontières, que ne commence-t-on par reculer la limite étroite des libertés?

Ce n'est pas la guerre qui en élargirait le cercle, puisque ses seules approches ont enfanté la dictature en Prusse et en Italie, et fait sentir jusque chez nous, à la presse indépendante, leur funeste action. En même temps, elle détourne encore une fois l'esprit public des affaires les plus sérieuses et des intérêts les plus vitaux. Aucun sujet ne méritait davantage l'attention sympathique du pays que cette loi sur les conseils généraux, dont l'intéressante discussion vient d'occuper le Corps législatif: elle a disparu, comme tout le reste, dans l'émotion des événements extérieurs. Nous y reviendrons quand la Bourse et le télégraphe auront cessé de résumer notre vie politique, et fasse le ciel que ce soit bientôt! LÉON LAVEDAN.

Le *Correspondant* vient de perdre un de ses fondateurs, M. le marquis de Saint-Seine.

Nous rendrons à cette noble et chrétienne mémoire l'hommage qu'elle mérite et la reconnaissance que nous lui devons. Nous ne pouvons, dans ce premier moment d'émotion, que nous associer aux regrets universels que cette mort prématurée répand en Bourgogne. Le petit-fils du dernier président au Parlement de Dijon a exercé aussi une magistrature respectée; il a présidé à toutes les entreprises religieuses, civiques ou populaires de son pays. Il n'en fut pas seulement l'organisateur ingénieux et le conseiller prudent, mais encore le généreux sauveur dans les mauvais jours. Aussi ne sommes-nous pas surpris d'apprendre que la population entière de Dijon a tenu à suivre son cercueil: la corporation des *maîtres-ouvriers* a demandé à le porter et la foule qui l'entourait était unanime à résumer son éloge en deux mots: « C'était un grand homme de bien! »

AUGUSTIN GALITZIN.

LETTRE

SUR

LA RÉVOLUTION FRANÇAISE

L'historien de Louis XVII, M. de Beauchesne, doit publier prochainement, chez l'éditeur Henri Plon, une édition révisée de son touchant et beau travail.

Mgr l'évêque d'Orléans, à propos de cette nouvelle édition, a bien voulu adresser à l'un des amis de M. de Beauchesne une *Lettre sur la Révolution française*, qu'une bienveillante communication nous permet d'offrir à nos lecteurs, et qui leur causera certainement une impression saisissante et profonde. (*Note de la Rédaction.*)

Mon cher ami,

Vous voulez que je vous dise mes impressions, mes sentiments, sur l'histoire de Louis XVII, dont M. de Beauchesne publie une nouvelle édition, et que je viens de lire et de relire avec un si profond intérêt. Je n'ai vraiment qu'une chose à dire de ce livre, c'est qu'il est admirable. Je n'ai peut-être jamais rien lu dans ma vie qui m'ait si profondément ému et aussi sérieusement éclairé.

Ce qui fait l'extraordinaire intérêt de ce livre, c'est qu'il n'est pas, comme tant d'autres, l'histoire de faits vulgaires, il est surtout l'histoire des âmes : des âmes qui ont le plus souffert pendant la Révolution française, et de celles aussi qui ont le plus fait souffrir.

Aussi ai-je trouvé dans cette étude un charme étrange et douloureux, qui m'a fait en même temps, et par un entraînement involontaire,

jeter un coup d'œil sur toute la Révolution française, et sonder plus à fond que je ne l'avais encore fait cette formidable époque.

Mon Dieu ! ces sentiments, ces impressions, tout cela est encore chez moi bien indéfini.

Cela néanmoins y est si profond, si spontané, si irrésistible, que je n'ai aucun doute sur la vérité de ce que je sens.

Ce qui rejaillit de là éclaire et émeut tellement mon âme dans toutes ses puissances, et jusqu'en ses dernières profondeurs, et me vient si directement des âmes que je rencontre là, dans cette histoire et dans l'étude attentive de cette Révolution, qu'il n'y a pas d'illusion possible.

C'est bien la réalité des choses qui est là sous mes yeux : ce sont les âmes elles-mêmes ! Les âmes ! quand on les voit, on ne s'y trompe pas.

Et d'abord, entendez bien, mon ami, que dans l'histoire comme en toute chose, il n'y a que les âmes qui m'intéressent.

Les faits, les événements vulgaires, les émeutes, les batailles, les victoires, les défaites, les traités, tout cela, il faut le savoir ; mais tout cela sans l'histoire des âmes est peu de chose.

Il n'y a réellement que l'histoire des âmes qui touche, qui illumine.

Mais si cela est vrai, en tout temps et de toute histoire, fut-il jamais rien de plus grand et de plus important que l'étude des âmes pendant cette prodigieuse Révolution française? rien de plus nécessaire que de regarder de près, et de savoir ce que fut l'homme en une telle Révolution? C'est ce que j'ai essayé de faire.

Non pas que je puisse donner un long temps à cette étude, mais si ce n'est pas ce dont je m'occupe beaucoup, c'est, je le puis dire, ce dont je suis constamment occupé. J'y donne simplement une demi-heure chaque jour, ni plus ni moins; mais cette demi-heure se prolonge par je ne sais quel retentissement dans mon âme, et jette pour ainsi dire en toute ma vie une préoccupation dont elle est remplie.

Mais, vous l'avez bien compris, et il est inutile de vous le répéter, mon ami, ce n'est pas l'histoire de la Révolution et des faits révolutionnaires qui m'a ainsi soudainement saisi et dompté, bon gré mal gré, dans des sentiments et des pensées irrésistibles, au milieu même de mes grands travaux et de tout l'entraînement des affaires.

Non, tous ces faits de la Révolution, je les savais; mais les âmes, ah ! je ne les avais pas assez considérées.

Ce n'est pas que j'y eusse jamais été indifférent; mais le temps m'avait manqué pour aller jusqu'au fond : il faut en effet, pour cela, lire tant de livres, douteux souvent et contradictoires, aller aux sources, là où est la vraie, l'intime histoire ; et ici les sources sont si

diverses et encore si troublées ! A tort ou à raison, je n'en avais pas fait mon affaire, et je laissais au temps le soin d'apporter ici la lumière et la justice.

J'ai lu M. de Beauchesne, et grâce aux recherches étonnantes qu'il a faites, aux sources qu'il a découvertes, aux détails qu'il a donnés, j'ai vu le fond des choses, j'ai rencontré là les âmes, dans la vérité de leurs crimes ou de leurs vertus, et une entre autres, qui m'a forcé à regarder toutes les autres :

C'est l'âme de Marie-Antoinette.

Rencontre, je le dirai, inattendue. Je ne croyais pas sans doute aux indignités, aux calomnies dont on a voulu flétrir sa mémoire ; mais je ne m'en occupais point. Aujourd'hui j'en suis saisi ; et pour moi la lumière est faite et la justice aussi, grâce à ce beau livre de M. de Beauchesne et à toute les sources où il m'a fait puiser, à tout ce qu'il m'a fait lire [1]. Je suis violemment, profondément éclairé. J'ai trouvé enfin l'histoire des âmes pendant la Révolution française ; et comme je vous l'ai dit, l'histoire des âmes qui ont le plus souffert et de celles qui ont fait le plus souffrir :

L'histoire des âmes héroïques et celle des âmes scélérates.

Je suis plongé dans l'admiration et la douleur, et je bénis Dieu qui ne m'a pas laissé mourir avant de m'avoir fait sentir sur toutes ces choses ce que je devais sentir.

Je me sens heureux, quoique triste, de n'avoir pas à apprendre dans une vie meilleure, dans l'autre vie, ce que je devais ici-bas d'horreur à de tels crimes, de respect et de compassion à de tels malheurs.

Jamais rien ne s'est emparé de moi à ce degré ; et, en effet, jamais dans aucune histoire, comme dans celle de cette inimaginable Révolution, les âmes n'ont plus éclaté, dans toute leur puissance, et avec de plus grands contrastes, dans le bien et le mal extrêmes.

Toutes ces âmes, on les voit, on les suit dans ce livre, de près, dans tout le détail ; les bourreaux, par exemple : on sait leur commencement, leur fin ; d'un trait, d'un mot quelquefois, d'une note rapide, ils nous sont montrés, révélés tout entiers. Tout cela est d'une lumière extraordinaire, pénétrante, décisive. Rien n'est oublié : les noms, prénoms, date de naissance, état, métier, antécédents ; leur adresse, nom et numéro de rue ; leur écriture, quand ils savaient écrire, leur

[1] Ce que j'ai lu, entre autres livres, et conseille particulièrement de lire, c'est la *Correspondance du comte de Mirabeau avec le comte de la Mark*, précédée d'une très-importante *Introduction* par M. de Bacour ; l'*Histoire du tribunal révolutionnaire*, par M. Campardon ; et l'*Histoire des journaux pendant la Révolution*.

orthographe, dans les actes les plus solennels et quelquefois les plus féroces ; leurs plaisanteries, leurs ricanements, leur odieux et burlesque étalage de vertu.

Et en regard, les victimes, dans toute la vérité de leurs sentiments les plus intimes; leur attitude, dans leurs souffrances les plus inconnues, révélée par les bourreaux eux-mêmes ; ces mots échappés de leur âme, et dont Dieu seul et les murs de leur prison semblaient devoir garder le secret ; leur longue patience, leur courage tranquille, leur résignation infinie dans les derniers des maux.

Et toutes ces âmes, dans ce livre, sont groupées avec un art merveilleux autour d'un enfant.

Oui, l'art est là, et il y est très-grand, l'art le plus simple et le plus profond.

L'histoire de cet enfant commence avec la Révolution française : La joie de sa naissance est bientôt obscurcie et couverte par ces nuages menaçants qui s'élèvent tout à coup à l'horizon ; Marie-Antoinette entrevoit dès lors cet affreux *inconnu*, dont à quatorze ans et demie, mettant le pied sur le sol de la France, au milieu des fêtes de son arrivée, elle avait eu l'étrange pressentiment. Sous la plume et dans le récit de M. de Beauchesne, tous les événements révolutionnaires, tous les principaux personnages se rattachent naturellement au récit de la courte et lamentable vie de cet enfant.

On voit d'abord : l'Assemblée des notables ; puis bientôt les états généraux ; le serment du jeu de paume; le 14 juillet ; les 5 et 6 octobre ; le voyage de Varennes ; le 20 juin ; le 10 août ; les massacres de septembre ;

Le 21 janvier ;

Le 16 octobre, 93, mort de la Reine ;

Le 9 mai, 94, mort de Madame Élisabeth ;

Et enfin le 10 juin, 95, le jeune et trop attendrissant héros du livre meurt lui-même, triste et douloureuse fleur, emportée la dernière et foulée aux pieds dans la tempête.

Ainsi, dans ce livre, l'histoire et la biographie vont constamment ensemble. L'éducation du jeune prince se fait : touchants détails ; on voit là une nature d'enfant vraiment admirable; noble, s'il en fut jamais, exquise, royale ; puis, les catastrophes se précipitent : son esprit, son cœur, s'y révèlent; il s'épanouit là, comme un lis qui croît au milieu des épines et que la foudre menace. On rencontre sans cesse près de lui tous les grands faits et en même temps les grandes victimes de la Révolution. Ce qu'il en comprend, ce qu'il en dit, dans sa naïveté d'enfant, saisit et déchire le cœur. Tous les détails de l'immolation sont là, vrais, intimes, palpitants, et ils font apprécier, dans la vérité la plus vivante, les crimes de ce temps,

et la grossière atrocité des bourreaux qui se disputent pendant cinq années le bonheur d'insulter les victimes.

Du reste, les recherches les plus consciencieuses, aux sources les plus sûres et les plus curieuses, ont présidé à ce travail : M. de Beauchesne a eu tout en main et a tout fouillé ; toutes les archives de l'Empire ; tout ce qui reste de la Convention, de la Commune ; tous les dossiers du tribunal révolutionnaire, tous les procès-verbaux du Temple : il a vu, connu, entretenu, tout ce qui survivait des acteurs du temps : les gardiens du Temple, ceux-là même qui reçurent les derniers soupirs de l'enfant, les commissaires de la Commune, et jusqu'à trois femmes, amies intimes de la veuve Simon elle-même, laquelle ne mourut qu'en 1819, aux Incurables, où la Restauration l'avait recueillie. L'auteur a tout vu, tout interrogé, tout découvert. Il a consacré sa vie entière à faire ce livre ; et ce livre montre à quoi on arrive avec une telle persévérance et, je puis le dire, avec un esprit, avec une âme si noblement passionnée. On arrive à faire un chef-d'œuvre, car ce livre en est un, une histoire plus illuminante en deux volumes que d'autres en vingt ou trente.

A cette science étendue, profonde, complète, l'auteur joint deux autres choses nécessaires à un livre de premier ordre : l'âme et le style.

L'âme, dis-je : une délicatesse extrême d'esprit, de cœur, d'appréciation, une élévation morale et religieuse, une sensibilité exquise, et aussi une pénétration des jugements sur les hommes et sur les temps, avec des traits que Tacite ne désavouerait pas : Pour moi, je n'hésite pas à voir dans ce livre l'esprit d'un grand historien.

Du reste, une impartialité, une sérénité constante. Jamais de colère ; le sentiment profond des choses, contenu, modéré, exempt d'emphase et de déclamation, mais empreint d'une tristesse venue des profondeurs de l'âme.

En lisant ce livre, on est saisi : on ne peut se défendre ; on pleure, on pousse des cris ; quelquefois on n'a plus le courage de continuer. Pour moi, il y avait des jours où, quand venait l'heure de ma lecture, me souvenant du point où j'en étais resté la veille, je me disais : Je ne continuerai pas aujourd'hui, je ne m'en sens pas la force ; et j'employais ma demi-heure à lire autre chose.

Ce qui touche d'ailleurs dans ce livre, ce ne sont pas seulement les grands malheurs et les grands dévouements, je veux dire les dévouements légitimes et attendus ; mais aussi les larmes arrachées, les haines vaincues, les tigres domptés, les révolutionnaires attendris et subjugués par la douceur, la vertu, la majesté des victimes.

Mais ce qui fait plus que toucher, ce qui instruit, ce qui est le grand et terrible enseignement de cette histoire, ce qui jette une

lumière sombre sur toute cette Révolution et l'éclaire dans ses profondeurs, c'est de voir de près l'espèce d'hommes par qui elle s'est faite, et par qui on l'a laissé faire ; voilà ce qui est utile à étudier, à méditer ; car ces hommes, on peut les rencontrer encore, ces natures violentes et puissantes, ces êtres dont l'exaltation de l'esprit, se rencontrant chez eux avec la perversité du cœur, avait fait des monstres, prêts à toute audace, à tout crime, à toute victoire.

Ce qui fait, je le répète, mon ami, le prodigieux intérêt de ce livre, c'est le contraste perpétuel de ces âmes héroïques et de ces âmes scélérates, sans cesse en présence, et les unes et les autres allant dans leurs voies jusqu'aux dernières limites.

Cela est unique à ce degré, et avec un tel détail, dans les annales de l'humanité.

Il y a eu deux sortes de monstres pendant la Révolution. Les uns, absolument tels, de tout point : par exemple Chaumette, Hébert, Marat, Carrier ; gens perdus de dettes, de vols, ou natures sanguinaires et froidement atroces, avant même que la Révolution n'eût éclaté. Ce sont les plus hideux.

Les autres, avant de se révéler, avaient, au dehors, une vie ordinaire, exerçant chacun leur métier, d'une manière plus ou moins irréprochable, mais ayant au cœur des passions basses, encore inconnues, auxquelles l'occasion donna promptement carrière ; Robespierre, Pétion, Fouquier-Tinville, Simon lui-même, furent de ceux-là. Sans la Révolution, Robespierre et Pétion auraient été probablement, l'un à Arras, l'autre à Chartres, des avocats plus ou moins diserts et vulgaires, mais pleins de ces envies sourdes et de ce fiel caché qui s'épanchaient dans des petits vers de société et dans des haines de province plus ou moins venimeuses. Fouquier-Tinville eût été un procureur comme un autre. Simon lui-même eût fait un cordonnier suffisant, grossier et ridicule, se laissant même patiemment chansonner par les petites filles du quartier.

La Révolution mettant en ébullition et faisant éclater ce qui cuvait au fond de ces âmes, en fit des monstres.

Il faut assurément placer dans une autre catégorie certaines natures, plus généreuses, vraiment distinguées, mais vaines, présomptueuses, livrées à des ambitions démesurées, à de grandes visées politiques folles et fausses, mais en même temps sans conscience ferme, sans vrai courage, tels que Vergniaud et ses amis, et arrivant, par faiblesse de caractère, aux grands crimes et aux grandes lâchetés.

Je dois dire aussi que j'ai trouvé une satisfaction particulière à voir dans ce livre la place faite aux prêtres apostats : qui ne sait le rôle détestable, à jamais ignominieux, qu'ils jouèrent pendant la Révolution ? Je ne veux point parler ici de ces prêtres, égarés plus encore

peut-être que pervertis, sortes d'imbéciles vaniteux, ayant substitué à l'esprit de leur état, qu'ils n'avaient jamais eu, un esprit qu'ils ne devaient pas avoir et qu'ils ne comprenaient même pas ; cherchant des conciliations impossibles entre leur caractère et des œuvres révolutionnaires, voulant être acteurs là où ils ne pouvaient avoir aucun rôle.

Je parle de ceux qui se sont jetés tout d'abord et résolûment dans le désordre : mauvais prêtres, à qui leurs devoirs pesaient depuis longtemps déjà, qui en secouaient le joug dans le secret, et qui, appartenant à des ordres religieux ou au clergé des paroisses, ont saisi l'occasion offerte par la Révolution pour jeter le masque. Il est curieux de voir comment, dans le crime et l'ignominie, ils ne furent surpassés par personne, et quelle lutte ils avaient à soutenir de plus que les autres contre le mépris de leurs complices eux-mêmes, et celui de leur propre conscience. Il est remarquable aussi à quel degré leurs collègues se plaisaient à leur rendre justice, et leur réservaient, comme aux plus dignes, les plus viles missions ; témoins le fameux Joseph Lebon et le capucin Chabot, et encore ce qui arriva, lorsqu'il s'agit à la Commune de Paris de désigner deux membres pour accompagner le Roi à l'échafaud : Hébert (le père Duchêne) eut bien garde d'en charger d'autres que deux prêtres apostats qui étaient là : Jacques Roux et Claude Bernard, ancien aumônier de la Pitié.

J'entends dire quelquefois que quelques-uns de ces scélérats eurent des vertus; que celui-ci eut tel jour un bon mouvement ; que tel autre, après avoir fait guillotiner vingt-cinq victimes, s'attendrit et s'arrêta à la vingt-sixième ; que tel autre venait de se marier et aimait sa femme. Eh mon Dieu ! je ne dis pas le contraire. Il n'y a pas d'être tellement envahi par le mal que rien en lui n'y échappe. La hyène caresse ses petits. Mais quand il s'agit de l'histoire et de la morale éternelle des âmes, c'est autrement qu'il faut juger les grands crimes et les grands coupables. Que me font des attendrissements qui n'empêchent pas d'être un scélérat ?

En regard de toutes ces âmes, dont la scélératesse oppresse et révolte, et que M. de Beauchesne nous montre sur les théâtres divers de leur action, dans les clubs et les assemblées révolutionnaires, à la Législative et à la Convention, au Comité de salut public, au Tribunal révolutionnaire, à la Commune de Paris, au Temple ; en regard, on rencontre perpétuellement le spectacle déchirant et consolant des âmes héroïques dans le bien, dans le malheur, les victimes, obscures ou illustres, de ces grands holocaustes, toutes sublimes dans leur simplicité et leur grandeur : L'histoire de Louis XVII nous les montre successivement à Versailles, à Paris, aux Tuileries, au Temple,

puis sur l'échafaud, à la place de la Concorde et à la barrière du Trône. Partout l'émotion, la pitié, la sympathie, l'indignation qui les accompagnent saisissent l'âme dans ses profondeurs; mais ce sont surtout les royales victimes qui appellent sur elles toutes les larmes et tous les respects.

Il y eut là, alors, sur ce trône de France et dans cette vieille famille royale, un groupe d'âmes choisies, dirait-on, comme pour une grande expiation de la France... Ah ! ce que les Français ont fait là est horrible !

On dirait que Dieu leur avait donné le plus doux, le plus honnête des rois, le plus aimable, le plus noble caractère de reine qui fut jamais, afin que le crime dépassât toute mesure.

Les Français voulaient une réforme, des changements, des améliorations nécessaires : Dieu leur donna, pour les accomplir, un roi, le plus désireux du bien qui fut jamais ! une bienveillance, une abnégation, un désintéressement de lui-même, une défiance, hélas ! trop grande de ses lumières, une innocence de mœurs, une vertu, une simplicité, une bonté extraordinaires ! La réforme des abus, nul ne la voulait plus que lui. C'était le roi le mieux fait pour accomplir une révolution honnête.

Ils l'ont tué !

Ah ! sans doute, il eut un défaut, un seul, mais qui causa tous ses malheurs : il fut faible ! Et par là, c'est lui qui fut la grande cause de ce qui arriva... Il ne sut pas assez que la justice et la fermeté ne sont pas moins que la bonté les vertus d'un roi. Il fut bon, comme le dit Bossuet, jusqu'à être obligé de s'en repentir. Lui, ne s'en repentit jamais ; jusqu'à la fin, il refusa de laisser couler une goutte de sang pour sa querelle : jusque sur l'échafaud, il ne sut que compatir aux maux de ses peuples en proclamant son innocence et son amour pour eux.

Ils l'ont tué.

Faible, et cependant courageux, d'une sérénité que rien ne troublait, impassible dans le danger, héros même; comme au 20 juin, quand il prononça cette parole : « Tiens, grenadier, mets ta main sur mon cœur, et dis à cet homme s'il bat plus fort qu'à l'ordinaire ! » Mais il n'avait que l'héroïsme passif, l'héroïsme de l'expiation et du martyre.

Et on voit encore à Saint-Germain un exemplaire du plaidoyer de M. de Sèze, que Marie-Antoinette voulut lire, et sur lequel, dans sa religieuse douleur, elle ne sut écrire que ces paroles mystérieuses de l'évangile de saint Jean : *Expedit unum hominem mori pro populo.*

Mais elle aussi devait mourir pour ce peuple et expier !

Une des plus nobles, des plus grandes natures de femme et de reine qu'on ait jamais rencontrées dans l'histoire, voilà Marie-Antoinette; les trois traits distinctifs de toute grande nature : la force de l'intelligence, la bonté du cœur, l'énergie du caractère, tout y était, et dans une harmonie étonnante. Aussi, lorsque le tourbillon de cette affreuse révolution vint la saisir, alors tout à coup quelle révélation de cette nature! Quelle âme, quel esprit, et toujours quel cœur! Quel coup d'œil, quel discernement et quelle fermeté de jugement! Quelle noblesse d'âme, et toujours quelle impartialité, quelle générosité pour la nation française! Quelle élévation au-dessus des préjugés de la cour, de l'émigration, au-dessus des ressentiments et des injures! Quel respect du roi! quel soin de le faire valoir, et, dans les suprêmes périls, dans ces horribles journées des 5 et 6 octobre, du 20 juin, du 10 août, à Varennes, au Temple, quel caractère! quel courage! quel dévouement! Dévouée jusqu'à la mort, toujours prête à mourir pour ceux qu'elle aime! Obstinée à ne pas vouloir être sauvée seule, à vouloir demeurer toujours à son poste, au poste du péril, près de son mari et de ses enfants! Cela est sans cesse sublime, héroïque, déchirant, illuminant! Je n'ai jamais rien lu dans ma vie qui m'ait fait une plus extraordinaire impression. Et ce qui ajoute à l'émotion quand on lit cette histoire, c'est qu'aujourd'hui le voile qui couvrait alors l'avenir est levé. On sait quel fut définitivement le sort de cette reine : à chaque moment on voudrait la sauver, on l'espère; et tout à coup on s'arrête avec désespoir, songeant quelle fut sa destinée, et le sort de tous les êtres qui lui furent chers!

Ils l'ont tuée!

Et, avant de la tuer, ils lui ont prodigué tous les outrages : les ingratitudes, les injustices, les calomnies dépassent tout. Il y eut là, dans ce Temple, je dirai presque sur cet autel de la royauté française immolée, il y eut là, pendant deux ans, pour la dignité de cette reine si noble, pour le cœur de cette mère si tendre, une agonie d'âme et un martyre indicible! Mais, chose remarquable, à travers tout cela, la reine, la femme ne fléchit jamais : quand il n'est question que d'elle, jamais elle ne descend à une prière! mais quand il est question de son mari et de ses enfants, cette grande et fière nature se brise, elle s'abaisse jusqu'à la supplication; et surtout pour ses enfants, à l'instant même, on voit tout à coup, rien n'est plus saisissant, la reine faire place à la mère, et la mère a des accents, pousse des cris à remuer toutes les entrailles. On peut le dire : elle a péri pour ses enfants. Trois fois elle eût pu se sauver, si elle eût consenti à s'en séparer un seul moment : elle ne le voulut jamais.

Et puis, avec ce père, avec cette mère, il y avait donc là deux enfants, une jeune fille, la seule des victimes qui soit entrée au Tem-

ple et qui en soit sortie vivante, afin que son martyre se prolongeât à travers tous les exils et toutes les douleurs : celle-là même, dont les infortunes sont montées si haut qu'elles sont devenues, dit M. de Chateaubriand, une des grandeurs de la France ; et puis cet enfant, ce Dauphin, ce Louis XVII, dont le nom, l'apparition dans ce livre, si bien rattachée à toute cette histoire, repose d'abord de toutes les douleurs et de toutes les tristes scènes, et puis bientôt devient la douleur des douleurs, le crime des crimes, la victime incompréhensible : celui-là, ils ne l'ont pas tué sur un échafaud : ils ont tout fait pour le dépraver, l'avilir, l'anéantir.

Et puis, cette sainte, cet ange, cette Madame Élisabeth, si douce, si pure, si fidèle, si héroïque aussi, prête à mourir à toute heure pour son frère, pour sa sœur, pour ses pauvres enfants d'adoption ; et qui, dans son humble magnanimité, fit à ceux qui l'osaient juger, cette réponse : « Je suis Marie Élisabeth de France, tante de votre Roi ! » montrant ainsi que la vertu chrétienne n'abaissait pas la dignité dans ces âmes royales.

Celle-là aussi ils l'ont tuée !

Et toujours, avec des détails, des tortures, des prolongations, des raffinements, des grossièretés, des barbaries, des vengeances qui ne s'imaginent pas.

L'innoconce, la bonté humaine, la vertu, ne pouvaient pas aller au delà, non plus que le crime et la scélératesse. Mais quelles leçons ! quelles lumières jaillissent de là sur toutes choses ! Sur les âmes en particulier, car c'est là, je le répète, ce qu'il faut chercher avant tout ici : l'histoire, la révélation des âmes. S'il est vrai, mon ami, qu'il n'y a que les âmes qui éclairent, cela est vrai surtout dans cette épouvantable drame de la Révolution française.

Pour moi, et je ne saurais rien dire de plus, cette histoire est ce que je connais des choses humaines qui m'a fait le plus comprendre la Passion de Notre-Seigneur, ou du moins m'a le plus éclairé sur cette Passion de Notre-Seigneur, et la Passion seule m'a fait pénétrer cette histoire.

Jamais je n'ai mieux compris le Juste aux prises avec l'adversité, avec l'injustice, l'ingratitude, les bassesses humaines : l'agonie du cœur, le crucifiement sous les yeux de tout un peuple, les haines, les envies, les lâchetés ; le peuple, les juges, les scribes, les mauvais prêtres, les courtisans, les amis.

Non, depuis la Passion, dans aucune histoire des crimes et des malheurs des hommes, je ne connais rien de comparable, ou du moins l'histoire ne nous a rien conservé de pareil. Le crucifix seul explique tout ici, et ceci m'aide à comprendre le crucifix.

La voie parcourue par ces êtres, si singuliers dans leur innocence

et si étrangement dévoués, si mystérieusement choisis pour l'holocauste, cette voie est telle qu'on ne se lasse pas de la parcourir après eux : on interroge chaque lieu, chaque heure, chaque pas ; on s'arrête, on frémit, on se surprend des sanglots, mais on ne se rend compte qu'avec peine du fond d'horreur qui est là. Jamais des âmes humaines n'ont été plus broyées sous l'effort de plus cruelles tortures.

Le père, la mère, la fille, l'enfant, la sœur, et l'amie, cette infortunée princesse de Lamballe !... ce qu'ils ont souffert, c'est quelque chose qui dépasse tout ce qu'on connaît, tout ce qui est jamais tombé de douleurs dans des cœurs mortels!

Mais ce qu'il y a de plus difficile à comprendre pour moi dans tous les étonnements de cette histoire, je l'avoue, c'est le mystère de la méchanceté humaine, et, à l'heure où je parle, c'est l'inflexibilité de cette justice divine, qui n'a pas encore dit son dernier mot ;

C'est le degré où cette scélératesse peut aller, les formes qu'elle peut prendre, la langue qu'elle sait se faire, au nom de quelles hypocrites vertus les plus grandes horreurs du monde peuvent s'accomplir ;

Ce dont l'homme est capable en de certains moments d'ivresse et de vertige ;

Ce qu'une nation peut devenir; comment un peuple peut passer soudainement de l'*Hosanna* au *Crucifigatur !* se laisser égarer, dépraver en deux ans d'une part, écraser de l'autre, et fouler aux pieds par les plus vils et les plus odieux tyrans.

Car il n'y a pas d'illusion à se faire. Ce ne fut pas seulement une poignée de scélérats qui fit la Révolution française ; non. Jamais il n'y eut pareil entraînement, pareil cataclysme moral. Tout était emporté comme dans un fatal tourbillon ! Et, ce qui fait le désespoir de l'âme, et, je le dirai, la honte de l'humanité, c'est que la peur, la terreur des uns était la seule réponse à l'audace et à la scélératesse des autres.

C'est au nom de César que, par le peuple, les Pharisiens firent crucifier Jésus-Christ, Sauveur du peuple !

C'est au nom du peuple que fut immolé Louis XVI, le seul ami vrai de ce peuple, celui qui écrivait à Turgot : « Il n'y a que vous et moi, mon cher Turgot, qui aimions le peuple ! »

Mais non ! j'ai tort; ce n'est pas le peuple qui fut coupable, le vrai peuple, le peuple abandonné à lui-même : non, c'est le peuple excité, trompé, empoisonné par les meneurs. L'Évangile nous dit que les Scribes et les Pharisiens, qui voulaient livrer Jésus-Christ, craignaient le peuple, *timebant plebem.* L'histoire de 1793 nous apprend que les meurtriers de Louis XVI le craignirent aussi et repoussèrent l'appel

au peuple. Le vrai peuple, je le connais, je l'aime, et je le sais chrétien, patient et bon. Pour l'irriter, on commence par le tromper, et les Scribes qui l'enivrent sont les pères des attentats qu'il commet dans son aveuglement et sa fureur. Ce sont eux les vrais bourreaux.

Mais comme après cela ils se dévorent tous les uns les autres, selon la sinistre prédiction de l'un d'eux, dans cette arène sanglante, jusqu'au 9 thermidor et au delà : vengeurs sur eux-mêmes de leurs propres crimes !

Mais, en les voyant se dévorer ainsi, on se demande sans cesse, c'est l'idée qui poursuit, comment des hommes arrivent-ils si vite à cet état de bêtes farouches ! C'est à renverser toutes les pensées !

Ah ! il n'y a qu'une réponse : après avoir étudié tout cela, on est forcé de se dire, avec une triste conviction : Les hommes sont capables de tout !

Il ne faut donc, d'aucune manière, en aucun temps, ni sous aucun prétexte, laisser égarer ou affaiblir ici la conscience humaine, ni couvrir du silence ou de l'oubli ce qui doit être à jamais abhorré et exécré !

Quiconque a une justification pour ces hordes sanguinaires, qui usurpaient le nom de peuple français, pour ces assemblées, pour ces crimes, pour ces scélérats, est le jouet, dans son faible esprit, des sophismes révolutionnaires les plus odieux, ou, dans son méchant cœur, des plus détestables passions.

Il n'y a pas de justification, d'atténuations possibles ici.

Il y a les lois éternelles qui réclament toujours.

Il y a la vérité, la justice, la faiblesse, l'innocence, la vertu, l'honneur, qui ne doivent jamais être foulés aux pieds.

En un mot, les mauvaises passions ne sont jamais bonnes.

Le bien n'est jamais le mal, le mal n'est jamais le bien.

Le but ne justifie jamais les moyens.

La souveraineté du but est l'extinction de toute justice.

Jamais le mal n'est bon pour arriver au bien.

Il ne suffit pas de vouloir le bien, il faut le bien faire.

Et faire mal le bien est ce qu'il y a de pire.

Ces axiomes sont sacrés, et il faut réprouver avec une indignation vigoureuse les vaines phrases, les odieux sophismes, et tous ces enthousiasmes malsains, qui, en aveuglant et débilitant les consciences, tuent le sens moral.

Historien, et fils de mon siècle, je n'oublie pas un instant ce que je dois à ces lois civiles, qu'on est convenu, à tort ou à raison, de désigner par la date de 1789. Prêtre et contemplateur ému des rigueurs de la justice divine, je n'oublie pas les crimes et les hontes du dix-huitième siècle, les abus du passé, et je sais que ce

roi infortuné, en s'appelant Louis XVI, portait en quelque sorte le fardeau d'autres Louis, parmi lesquels Louis IX même ne couvrait pas Louis XV. Mais j'ai horreur d'entendre, au nom de l'expiation et des victimes, justifier les bourreaux. Dieu est juste, les victimes sont grandes, les bourreaux atroces.

Les scélérats qui punissent d'autres scélérats et servent la justice divine par des crimes, n'en sont pas moins des scélérats.

Le bien social, qui a pu survivre à ces horreurs, ne les amnistie pas : le silence sur de telles choses n'est qu'une défaillance lamentable, une lâche et coupable complicité.

Est-ce fini d'ailleurs, et, depuis quatre-vingts ans, n'est-ce pas toujours à recommencer ?

Après tant de révolutions, où en sommmes-nous? Le sol politique et social est-il bien raffermi sous nos pas?

Non, la paix sociale n'est pas faite.

Les diverses classes de la société ne sont pas réconciliées.

Il ne faut flatter personne, mais dire à tous la vérité :

L'aristocratie, de naissance ou de fortune, a toujours des dédains, la bourgeoisie ses ombrages, et le peuple est toujours le peuple, c'est-à-dire que dans l'effervescence d'une révolution tout est possible à un peuple trompé, et emporté par la fièvre révolutionnaire : ses qualités mêmes deviennent effroyables.

N'oublions donc jamais que l'amnistie des crimes passés est l'amnistie des crimes futurs.

Ah ! sans doute, l'ancienne société appelait des expiations ; des victimes étaient nécessaires : des victimes pures, choisies, capables de racheter tout un peuple ! Ces victimes se trouvèrent !

Ah ! je comprends que Louis XV n'ait pas reçu le coup de foudre : Louis XV n'eût pas été une victime, il n'eût été qu'un condamné.

Mais Louis XVI, Marie-Antoinette, Madame Élisabeth, Louis XVII, quelles hosties !

Les bons payèrent pour les coupables ; bien des coupables payèrent pour eux-mêmes ; mais, ce qui est affreux à penser, c'est que le sacrifice n'a pas suffi, et l'expiation dure encore.

Serait-ce que les générations qui se sont succédé ne se sont pas montrées dignes d'être rachetées ?

Je l'ignore ; mais évidemment tout n'est pas dit, et qui sait ce que la justice divine peut nous réserver encore ?

Pour le passé, ceux que j'accuse, ce n'est pas tant, je l'ai dit, ce malheureux peuple lui-même, ni même les horribles scélérats de 93.

Non, on l'a trop méconnu, les premiers coupables furent dans l'Assemblée constituante, avant d'être dans la Convention.

M. Mortimer-Ternaux a été dans le vrai lorsqu'il fait commencer la Terreur bien avant 93.

La Terreur a commencé le jour où l'autorité publique, désarmée, impuissante, a laissé sans vengeance le sang versé.

Et c'est la Constituante qui a désarmé l'autorité.

En dépit de ses maximes et de ses aspirations généreuses, ce fut le crime de l'Assemblée constituante; crime né en partie, je le reconnais, de son inexpérience politique, d'usurper, et, dans l'enivrement qui l'emportait, de tout faire, de tout sacrifier, pour abaisser, humilier, anéantir l'autorité royale, afin de s'élever sur ses ruines; et cela en s'appuyant sur le peuple, ou plutôt sur ces tourbes soulevées et rendues bientôt toutes-puissantes par sa connivence.

De là, la nécessité de tout permettre, de tout souffrir : même le meurtre, l'incendie, l'assassinat, tout fut impuni.

Et la nécessité aussi, l'humiliante, la dégradante nécessité, de subir elle-même la tyrannie des Trente, avec la pression de la rue.

Dès lors, l'impunité n'a jamais été aussi loin chez aucun peuple;

De là tous les crimes. Du jour où il y eut à Paris, sous les yeux des pouvoirs publics, un meurtre impuni, de ce jour-là la Révolution a été la terreur des bons et le triomphe des méchants.

Voilà ce que les constituants auraient dû savoir, et ce que leurs panégyristes ne doivent pas oublier.

On a dit, avec l'âpreté du ressentiment : c'étaient de grands sots. Non, ils avaient la plupart beaucoup d'esprit; mais leur malheur et celui de la France, ce fut leur effroyable vanité; vanité féroce chez les uns, comme chez Robespierre, puérile chez d'autres, comme chez M. de Lafayette, et ardente chez tous les révolutionnaires.

Vanité, envie, jalousie de la royauté, qu'on était charmé d'abaisser et d'amoindrir;

Vanité, engouement de théories et de systèmes, de réformations violentes, et de réformations sans le Roi, qui en voulait plus que personne;

Vanité de popularité; Lafayette, Lameth, Custine, Lauzun et tant d'autres, le malheureux Bailly, le ridicule et atroce Pétion, tous furent tristes amateurs de popularité vaine, d'ovations, d'acclamations;

Vanité et lâcheté aussi, disons-le, chez ces trembleurs de la plaine, dans l'affreuse Convention, lesquels il ne faut pas amnistier non plus, parce que d'autres allèrent plus loin qu'eux dans la voie du crime.

Ah! ne parlez plus ici d'idées généreuses, d'âmes honnêtes, ni de jeunesse, ni d'éloquence et de talent.

Écartez, écartez tout ce qui peut fasciner la conscience, et n'appelez pas un attendrissement immoral sur des hommes que des mots

pompeux et de belles sentences n'ont pas empêchés de consentir aux plus détestables forfaits !

Le crime ne se commet jamais *au nom du crime* lui-même ; et après les grands scélérats, rien n'est plus odieux que les rhéteurs ou les sophistes qui leur frayent la route. Les crimes se commettent toujours au nom de la vertu, et trouvent toujours de grands mots tout prêts à leur service.

Ce qu'il y a de plus *démoralisateur* en temps de révolution, ce sont moins les crimes eux-mêmes que les grands noms ou les beaux prétextes dont on colore les crimes.

Et, quant à moi, je ne consentirai jamais à des admirations malsaines, et corruptrices du sens moral et de la conscience publique, pour les brillants, mais chimériques et timides esprits qui pactisent avec les pervers.

La Gironde a le sang de Louis XVI sur les mains, elle ne s'en lavera jamais.

Il est remarquable que les Évangélistes n'ont signalé, dans le cœur des ennemis de Jésus-Christ, qu'une seule passion, comme cause de la mort de Notre-Seigneur, l'ENVIE, *invidiâ ;... per invidiam tradiderunt.*

Eh bien ! je le répète, l'envie, une terrible envie de toutes les classes de la nation les unes contre les autres ; le mépris, le dédain, la jalousie des classes élevées contre la classe bourgeoise, de la bourgeoisie contre le peuple, et du peuple contre tous :

Voilà non pas l'unique cause sans doute, mais voilà le principe réel, intime de la Révolution française ;

Voilà la grande inspiratrice de tout ce qui se dit et se fit alors ;

Voilà ce qui a créé ces rages, absolument inexplicables sans cela.

Oui, la France, souvent si noble et si fière, est une nation vaine ; la vanité, l'orgueil vain, ont toujours joué un rôle terrible dans tous ses malheurs.

Et la Révolution française n'est pas finie, parce que cela dure encore.

L'union n'est pas faite ; l'envie n'a pas désarmé ; la vanité, l'orgueil, la jalousie nous aigrissent, nous divisent encore.

Et après quatre-vingts ans de révolutions, le même mal est à l'heure qu'il est vivant et menaçant parmi nous.

Il se mêle à ce grand mouvement chrétien qui, sous le coup même des formidables tempêtes de notre siècle, a été travaillant toujours notre société, améliorant ses lois civiles et l'élevant peu à peu vers un idéal de liberté et de justice, dont elle ne sera capable par ses institutions que si elle en devient digne par ses mœurs.

Mais je me laisse entraîner, mon ami; je m'arrête et reviens au livre de M. de Beauchesne, et voici, pour conclure, ce que je dirai :

Ce livre, j'en conseille la lecture aussi hautement et aussi fortement que je le puis.

Je voudrais qu'il eût sa place dans tout foyer honnête, dans toute famille sérieuse et chrétienne.

Je voudrais que tout père le fît lire à son fils arrivé à l'âge où se forment les idées sur les hommes et sur les choses; je voudrais que toute mère le fît lire à sa fille.

Je vous étonnerai peut-être, mon ami : ce livre est à mes yeux d'une telle élévation morale et religieuse ; la profondeur de l'action de Dieu, l'admiration de la vertu, l'horreur des vices, les leçons pour toutes les classes de la société, riches ou pauvres, y sont telles que, pour moi, je n'ai pas craint d'y faire pendant un an ma lecture spirituelle : cette lecture tranquille et reposée, que je fais chaque jour pour me recueillir dans la lumière de Dieu, et retremper mon âme fatiguée par le travail. J'ai lu ce livre, et après l'avoir lu j'ai recommencé à le lire, et je conseille sans hésiter aux personnes pieuses d'en faire autant; elles trouveront là, non pas des attendrissements fades, ou de molles leçons, mais le haut et grave enseignement des grands événements, des grandes vertus et des grands malheurs.

Je dois dire que, pour moi, jamais vie de saint ou de sainte ne m'aura plus saisi, plus éclairé et plus fortifié. Mon admiration pour ces âmes incomparables, et mon attendrissement pour ces immenses infortunes, éclataient parfois, malgré moi, par des cris, dans le silence de ma lecture... Ah ! que sont nos douleurs près de celles-là ! Tout ce qu'une âme peut souffrir d'amer, d'humiliant, de poignant, tout ce qu'on peut imaginer de plus déchirant pour les fibres les plus vives et les plus nobles de la sensibilité humaine, ils l'ont souffert... Non, je ne puis dire les gémissements que cela arrachait quelquefois aux profondeurs de mon âme. Quelle longue agonie, quelle lutte, durant ces trois années, contre la mort toujours présente, contre les bassesses, les trahisons, les lâchetés, les fureurs toujours croissantes ! C'est un spectacle navrant de voir là l'impuissance du génie, de la bonté, de la vertu ! et l'abandon, pour ainsi dire, de la Providence ! Car ils ont pu dire comme le Fils de Dieu sur la croix : *Ut quid dereliquisti me?*

Qui que ce soit donc qui lira ce livre, s'il n'impose pas silence à son âme, il sera subjugué par l'attendrissement et l'admiration. Les opinions politiques n'y feront rien. Les grandeurs qui sont là révélées, n'appartiennent pas à une cause politique, elles appartiennent à l'humanité; et il suffit d'avoir un cœur d'homme dans sa poitrine, pour donner toutes ses larmes à ces infortunes, comme tout son respect à ces grandes âmes.

Je voudrais donc que ce livre fût lu, sans acception de partis, par tout le monde.

Je voudrais le voir particulièrement entre les mains des jeunes gens; je voudrais qu'on le leur donnât, à la fin de leur éducation, comme souvenir des leçons reçues, comme grande étude historique à leur entrée dans la vie, et haut enseignement pour toute leur carrière.

Je voudrais faire lire ce livre aux ouvriers mêmes et au peuple, et j'en désirerais une édition populaire. Le peuple a l'esprit et le cœur bons, quand on ne l'a pas égaré. Je ne connais pas de livre mieux fait pour aider les générations nouvelles à exercer une critique salutaire sur les faits et les principes de cette révolution qui dure encore, et pour provoquer en même temps, sur des crimes abominables, ce jugement sain de la conscience, qui sort si naturellement de l'âme populaire laissée à elle-même et livrée à ses bons et naturels instincts.

Voilà, mon cher ami, ma pensée sur ce livre.

Agréez, etc.

† FÉLIX,
Évêque d'Orléans.

Orléans, 20 mai 1866.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Les Annales des voyages, par M. Malte-Brun.

Les Annales des voyages, revue fondée en 1808 par M Malte-Brun, et qui depuis cette époque, n'a pas cessé de paraître, est passée des mains de son ancien éditeur dans celles de M. Challamel aîné, libraire pour la Marine, les Colonies et l'Orient, 30 rue des Boulangers à Paris. Ce recueil qui constitue de véritables archives des découvertes géographiques et des voyages est dirigé par M. V. A. Malte-Brun, fils de son fondateur.

Les derniers cahiers témoignent d'importantes améliorations apportées par M. Challamel aux *Annales des voyages*. Entre autres articles ils renferment une étude sur la grande question géographique à l'ordre du jour : de l'*opportunité d'une exploration polaire*, ainsi que la description de la *découverte du second grand lac du Nil appelé Albert N'yanza*, par Samuel Baker esq.; *les Estuaires et les Delta*, par Elysée Reclus, et des études de MM. de Circourt, Henri Duveyrier, Victor Guérin, le Dr Daguillon et le Dr Carl Semper, etc., avec quatre cartes.

Ce recueil rend des services considérables à la géographie, il encourage et répand les travaux de nos savants français, il recommande au respect public les noms des courageux explorateurs du globe, et il mériterait aussi d'entrer dans les collèges, dans les familles, pour servir de lecture à la fois savante et attrayante. A. C.

Une Campagne sur les côtes du Japon, par M. Alfred Roussin. 1 vol. — Hachette.

Malgré les intéressantes publications faites dans ces dernières années sur l'extrême Orient, on connaît mal encore ces contrées fermées à notre influence et tous les efforts de la marine et de la diplomatie européennes pour les faire entrer dans le mouvement général de la civilisation. Le livre de M. Roussin vient ajouter quelque lumière à celles que nous possédions déjà ; il raconte de la façon la plus précise et la plus attachante la campagne de *la Sémiramis* en 1863-1864, et pour être plus complet et plus clair, il fait un rapide tableau des relations européennes avec le Japon depuis le seizième siècle : il termine son récit par des considérations fort étudiées sur l'avenir de ce pays, qui lui paraît appelé à ouvrir de larges débouchés au commerce et à l'activité de l'Occident.

Bertrand Duguesclin et son époque, par M. Jamison, traduit de l'anglais par M. Baissac, 1 vol. — Rothschild.

C'est sur l'initiative du maréchal Randon, ministre de la guerre, que cette traduction a été faite, et l'ouvrage méritait l'attention patriotique qui lui a été accordée. C'est une belle et glorieuse figure que celle du connétable, de cet intrépide et fier Breton, dont la valeur sut réparer les désastres de Crécy et de Poitiers et rendre à la France la grandeur qu'elle avait au temps de saint Louis. Le héros est consciencieusement étudié dans le livre de M. Jamison et on y rencontre des pages remarquables de noblesse et de franchise. C'est un Anglais qui juge en toute loyauté un des ennemis les plus acharnés de l'Angleterre, mais un des types les plus purs du patriotisme. Nous aurions sans doute quelques réserves à faire, mais tel qu'il est dans son ensemble, cet ouvrage nous appartenait, et il faut remercier le traducteur d'en avoir enrichi notre histoire.

Un philosophe, (1789-1794), par M. Marin de Livonnière. Un vol. in-12. — Paris, Ambroise Bray.

Ainsi que l'indiquent les dates placées en sous-titre, ce roman est une épisode de la Révolution. Entraîné et charmé tout à la fois par les idées et les doctrines des encyclopédistes, M. de Mérol, gentilhomme

angevin, s'est laissé aller complétement dans ce courant et en est arrivé à désirer de toute son âme le renversement de la monarchie et l'avénement de la république. Son esprit prévenu lui faisait voir dans la destruction de la royauté le commencement d'une nouvelle ère, l'aurore d'un jour à jamais béni, où la loi seule commanderait et où tout despotisme disparaîtrait. Il entrait à ce sujet dans des considérations à perte de vue, ne s'apercevant pas que cette loi, dont il traçait constamment l'idéal était cent fois plus despotique que le régime qu'il combattait. La loi était son culte, il ne voyait pas autre chose.

Ces dispositions, connues de tous, n'avaient pas tardé à l'isoler complétement de ses pairs. Aussi lorsque, poussée par un intrigant de bas étage qui voulait agir par les mains de M. de Mérol tout en se cachant derrière lui, la municipalité de Craon lui offrit d'être maire, il accepta immédiatement, ne voyant là qu'un moyen de faire exécuter la loi et régner l'ordre. Cela ne faisait pas le compte de celui qui, à son insu, l'avait amené là, un certain Gabory; car, s'il faisait respecter la loi par les aristocrates, M. de Mérol entendait bien que les républicains ne la méconnussent pas davantage.

De là, des dénonciations et, après une série d'événements qu'il serait trop long de raconter et que traversent plusieurs figures sympathiques : Charlotte, fille de M. de Mérol, le vicomte d'Assilly et son fils, le curé de Craon et son neveu, des arrestations, et une condamnation à mort, cela va sans dire. Sauvé une première fois par M. d'Assilly et ses paysans, M. de Mérol, toujours convaincu de la vérité de ses principes, ne craint pas d'aller devant le tribunal révolutionnaire de Laval, espérant y justifier ses actes Condamné de nouveau, il est décidé qu'il sera exécuté à Craon afin de donner un exemple. Une seconde fois ses amis le sauvent, mais, dans la mêlée il reçoit un coup d'épée qui lui traverse la poitrine. Ramené par M. d'Assilly dans une petite ferme à l'abri de toute attaque et de tout danger, il vit encore assez pour pouvoir unir sa fille à François d'Assilly et surtout pour revenir à la foi catholique Il avait vu par lui-même l'inanité de ses conceptions, l'impossibilité de leur mise en pratique, et à côté de cela, les admirables effets de la foi dans ceux qui l'entouraient de près. Un catéchisme mis habilement dans ses mains termina le tout, et en mourant il change le nom indiqué par lui pour mettre sur sa tombe : il efface *républicain* et écrit *chrétien.*

Tel est, dépouillé de tous ses ornements, ce petit roman. Quant à la façon dont les événements sont racontés, nous ne dirons qu'une chose, c'est qu'on y retrouve le même charme que dans *Petits et Grands* et dans *Otto Gartner*. F. L.

Journal de ma captivité, suivi du récit d'une campagne dans les Abruzzes, par le comte de Christen, 2e édition, un vol. in-12. — Lyon, Josseraud.

Il est peu d'ouvrages, croyons-nous, plus attachants et plus simples tout à la fois que celui dont nous transcrivons le titre. Il est vrai de dire que chacun connaît, de nom au moins, l'auteur de ce journal et a suivi, lors de son arrestation, tous les détails de son procès, et que ce procès ainsi que le traitement infligé par le gouvernement du roi galant-homme au comte de Christen et à ses compagnons de captivité ont soulevé l'indignation générale. C'était donc là une prédisposition favorable pour le récit de cette captivité : elle a été justifiée et confirmée en même temps par la manière simple dont ce récit est écrit. Pas de phrases banales, pas de récriminations sonores, mais vides par cela même; les faits seulement, rien que les faits, racontés au jour le jour sans prétention autre que la véracité. On pourrait peut-être même trouver que le style laisse un peu à désirer, mais il nous semble que dans ces sortes de livres, le style n'est que secondaire. Nous nous expliquons donc parfaitement le succès de la première édition et nul doute que la seconde n'en obtienne un pareil. F. L.

Pour les articles non signés : F. de Launay.

L'un des Gérants : CHARLES DOUNIOL.

PARIS. — IMP. SIMON RAÇON ET COMP., RUE D'ERFURTH, 1.

LA LITTÉRATURE INTIME

RÉCIT D'UNE SOEUR

SOUVENIRS DE FAMILLE, RECUEILLIS PAR MADAME AUGUSTUS CRAVEN

NÉE DE LA FERRONNAYS[1].

L'histoire a ses moments d'orage et ses mauvaises saisons, comme la nature, et ces heures terribles semblent peu favorables aux méditations littéraires, surtout en France, pays où l'on ne sait pas se distraire d'une préoccupation dominante et penser à deux choses à la fois. Cependant, les événements qui influent sur la vie, n'en modifient pas le fond. Elle est toujours un court espace, inégalement partagé entre le plaisir et la peine, et inévitablement terminé par la mort. Cela n'est pas neuf, mais cela ne change pas. Les livres qui nous parlent avec éloquence et vérité de ces conditions générales de toute vie, viennent donc toujours à propos; ce sont les guides du voyage que nous avons tous à faire, et s'ils nous apportent pour la route une provision d'énergie, de foi, d'ardeur, ils sont les bienvenus.

L'année présente a vu paraître un grand nombre de ces livres consolateurs. Quelques-uns, vraiment admirables, méritent de grossir la collection déjà fort riche de cette partie de la littérature française à laquelle convient le nom de *littérature intime*.

Penchée pendant de longues années sur des manuscrits, comme un sculpteur sur le marbre d'un tombeau, la veuve de Frédéric Ozanam

[1] 2 vol., chez Didier.

a terminé par deux volumes de lettres très-bien choisies l'édition complète des œuvres de ce jeune professeur [1], onze volumes, sortis de la plume d'un homme ardent, poétique, savant, éloquent, vertueux, revus après lui par une femme et rendus ainsi tout à fait dignes d'être offerts, depuis la première jusqu'à la dernière page, aux esprits mâles et aux regards purs. Un huitième volume, ajouté par M. de Falloux aux œuvres de madame Swetchine [2], achève de rendre très-justement à cette rare intelligence la gloire qu'elle s'était refusée et qui se cachait dans plusieurs autres gloires. Parcourez, à la table des matières, la liste des correspondants de madame Swetchine, vous y trouvez les noms de quelques-uns des principaux personnages de la scène contemporaine, Maistre, Lacordaire, Tocqueville, et de quelques-unes des reines de la plus haute société européenne. Les uns et les autres sont venus en quelque sorte prendre de la lumière, et demander leur chemin, auprès de cette femme inconnue, étrangère, isolée, sans influence apparente et sans éclat, qui n'avait elle-même d'appui qu'en Dieu. Ce volume contient précisément les lettres que lui adressa M. de Tocqueville et, au même moment, les derniers papiers inédits de ce grand écrivain étaient publiés [3] par les soins de M. Gustave de Beaumont, mort lui-même peu de semaines après, comme s'il eût été dans sa destinée de suivre son ami partout, même au delà de la vie, et de ne lui survivre un instant que pour s'enfermer dans le monument qu'il achevait d'élever à sa mémoire, dont la postérité ne séparera pas la sienne. Peu de temps après, le nom de madame Swetchine reparaissait, associé au nom de Lacordaire, dans l'étude attachante que le P. Chocarne a consacrée à la vie religieuse de son illustre maître [4], étude qui permet aux admirateurs et aux détracteurs de ce grand orateur des foules de pénétrer derrière la clôture des monastères où il a vécu en pénitent et en serviteur irréprochable du Dieu crucifié. Ce que le disciple a fait pour le maître, un autre maître n'a pas dédaigné de le faire pour un jeune disciple, et à côté de ce grand portrait de Lacordaire, on aime à pendre le médaillon exquis d'Henry Perreyve, dessiné par le P. Gratry [5]. Pour continuer cette galerie de nos morts, la fille du comte de la Ferronnays a réuni les souvenirs les plus récents et les plus intimes de sa famille dans deux volumes tristes et délicieux, et ces deux volumes eux-mêmes ont servi à tirer de l'oubli, grâce à une analogie touchante, une vie peu connue et déjà

[1] Paris, Lecoffre.
[2] Paris, Vaton.
[3] Paris, Michel Lévy.
[4] Paris, Poussielgue.
[5] Paris, Douniol.

ancienne, la *Vie de mistriss Elisabeth Seton*, qui fut aux États-Unis la fondatrice des Filles de la Charité [1].

Charme incomparable et puissance enchanteresse de la lecture ! Lisez, lisez ces livres, laissez-les entrer par vos yeux dans votre intelligence et se faire une place dans votre mémoire, et je vous promets la jouissance la plus pure. Ni le temps ni la mort, ni la paix ni la guerre, ni les affaires ni les plaisirs, n'empêcheront désormais des milliers de lecteurs et de lectrices de s'associer aux douleurs et aux œuvres de madame Seton, de vivre dans le noble intérieur des la Ferronnays, de découvrir l'Amérique avec M. de Tocqueville, d'espérer avec Ozanam, de réfléchir avec madame Swetchine, de contempler dans la cellule d'Henri Lacordaire la pénitence et la gloire, et je suis persuadé que les années grossiront le nombre des âmes appelées à partager de telles amitiés et à vivre dans cette compagnie.

Ma promesse est-elle bien sérieuse? Mon admiration n'est-elle pas suspecte? Est-il bien certain que ces livres, composés de lettres, de notes, de papiers inachevés, que leurs auteurs n'avaient pas destinés au public, trouvent auprès de ce public un accueil empressé? Depuis quand le public, malin et défiant, se laisse-t-il prendre aux enthousiasmes complaisants, et cherche-t-il la vérité dans les épitaphes louangeuses?

Le succès, prompt, étendu, prolongé, de tous les livres que j'ai signalés, répond amplement à ces doutes et fait beaucoup d'honneur à ce grand public sérieux, intelligent et sensible, que l'on a tort de confondre avec l'auditoire habituel des mauvais théâtres. Cependant, parmi les lecteurs eux-mêmes, dont la curiosité respectueuse environne ces livres, il s'agite une question difficile à résoudre.

I

Chacun de ces ouvrages, en effet, et surtout le *Récit d'une Sœur*, auquel cette étude sera particulièrement consacrée, soulève la question des limites qui doivent protéger la vie privée contre la littérature.

En recueillant pour elle-même, puis en offrant à quelques amis, et en publiant enfin, sur les instances de ces amis, les souvenirs qui composent le *Récit d'une Sœur*, l'auteur de ce récit pathétique n'a pas eu la pensée de prêter des arguments à une thèse controversée par les critiques. Ah! vous comprenez bien ce qu'elle a voulu, vous tous qui aimez au delà de la mort! Après les corps, les mémoires

[1] Paris, Lecoffre.

tombent en cendres, les derniers restes du souvenir se décomposen et s'effacent sous le marbre glacé de l'oubli. Elle a voulu briser ce marbre, rendre à des ombres chéries un peu de couleur, de rayonnement et de durée, et puisqu'elle ne pouvait pas ranimer les physionomies charmantes de ses sœurs disparues, il lui a plu d'étendre au loin la leçon de leurs douleurs, de creuser et de prolonger le sillon de leurs vertus, de faire parler, briller, germer leurs exemples, de multiplier autour de leurs noms les suffrages d'un attendrissement respectueux.

Je le sais, madame Craven, pas plus que M. de Beaumont, pas plus que M. de Falloux, n'a obéi à une ambition littéraire, et pourtant, bon gré mal gré, les livres que nous leur devons viennent se heurter contre cette question inévitable : *Convient-il de livrer au public les détails les plus intimes de la vie des familles ?*

Beaucoup d'esprits délicats refusent à la littérature l'entrée de ce domaine réservé. Je ne me charge pas de combattre leur opinion pour plusieurs motifs, et entr'autres, parce que je la crois bonne.

Les littérateurs de profession vont se récrier. Ils savent bien que je ne leur dispute point les biographies, les Mémoires, les documents, qui peuvent servir de pièces à l'histoire générale. Je ne défends contre eux que la vie tout à fait intime, le secret de la famille, du foyer, de la cellule, et ils réclament à haute voix : « Si vous murez la vie privée, « disent-ils, si vous tirez un rideau épais devant cette partie sacrée de « nos heures que remplissent tour à tour l'amour, l'amitié, le repos, « la prière, le libre abandon, vous nous condamnez aux fictions, aux « romans, au théâtre et à la fable ! Si vous ne voulez, comme Cor- « neille, la Fontaine ou Molière, instruire les hommes qu'en leur « montrant l'infortune dans de plus grands qu'eux, le ridicule dans « de plus petits, le vice dans des types imaginaires, vous nous con- « damnez à ne pleurer qu'avec Iphigénie, à ne nous moquer que des « singes ou des renards, et à ne châtier qu'Harpagon ou Argan. « Jamais tous ces masques n'exprimeront la face humaine. Jamais « vos décors ne vaudront la nature. »

Je ne discute pas avec les littérateurs, bien qu'ils me cèdent Corneille, la Fontaine et Molière, dont je pourrais me contenter. Ce diable boiteux d'un conte, qui soulevait les toits pour jeter les regards dans les intérieurs, s'amusait sans doute beaucoup. Mais je m'intéresse moins au plaisir des spectateurs qu'au sort des personnes regardées. La vie privée est-elle donc un spectacle ? La littérature n'est pas tout en ce monde, et la vie privée est presque tout. Voyez donc les gens qui vivent uniquement pour ce petit cercle qu'on appelle le monde ! Quel apprêt et quelle affectation ! Que sera-ce, s'ils croient vivre pour ce cercle bien plus vaste qu'on nomme le public ? J'ai peur

que l'esprit et la grâce, déjà si rares, ne se transforment en acteurs essayant des costumes et répétant les rôles d'une pièce qui sera jouée! J'ai peur que la publicité ne gâte l'intimité.

Or, s'il faut choisir entre le plaisir de la lecture et le bonheur de l'intimité, mon choix est fait. Oui, la vie privée est la vie véritable, elle est l'asile sacré des affections et le refuge de l'âme indépendante. Elle élève au degré de température qui la fait épanouir la plante délicate qui se nomme le cœur. Dans la vie privée, il nous semble quelquefois voir au milieu de nos familles Dieu lui-même et rencontrer ses regards paisibles qui se posent sur nous. L'amour, la piété, l'étude, l'art, la charité, aiment le secret. Nos doutes, nos désirs, nos lettres, nos notes, nos joies, nos abattements, ont besoin du secret. Tous nos trésors, enfin, ne sont des trésors qu'à condition d'être cachés.

Cette lettre que vous écrivez là simplement, au courant du cœur, sur votre petite table que nul ne dérange, et que vous allez sceller de votre devise favorite, petite énigme que vous avez composée pour n'être qu'à moitié devinée, cette lettre, que va-t-elle devenir, si vous pouvez supposer que ce brutal que l'on nomme le public peut regarder pardessus votre épaule? Adieu le naturel! la vapeur refroidie n'est qu'une eau insipide, la lettre destinée au public n'est qu'un billet de faire part. Non, Gutenberg n'a pas inventé l'imprimerie pour publier les secrets de la petite poste. Et votre journal! L'usage du journal est déjà très-discutable. Ce petit rapport secret, que tant de personnes prennent la peine inutile de s'adresser tous les soirs, ce miroir de papier, miroir perfide où le possesseur paraît si joli et le voisin si laid, que va-t-il devenir, si vous vous dites tout bas qu'il pourra être un jour publié? Un feuilleton insupportable, un article de mode, un mélange de malice et d'affectation. Non, non, il faut protester, et défendre contre la littérature imprimée la littérature manuscrite. Ne laissons pas forcer nos tiroirs, décacheter nos lettres, violer nos retraites, dresser une échelle et regarder par-dessus le mur qui défend notre jardin, changer en squares le mystère de nos bois et nos sources ignorées en abreuvoirs publics!

Convenons donc bien haut que la publicité donnée aux détails de la vie intime n'est et ne peut être qu'une exception.

A quelles conditions doit-elle être admise?

Le public, à cet égard, ne se trompe pas. Juge, après avoir été complice, il est encore plus sévère qu'il ne s'est montré curieux. Il prête l'oreille aux confidences, et si elles l'ennuient, il les méprise et il s'en moque. Un instinct assez sûr le conduit à des règles raisonnables, que l'on peut réduire à deux. Le public exige que les révéla-

tions auxquelles on l'initie soient *absolument vraies* et *exceptionnellement belles*. Ce n'est pas assez dire. Car dans toutes les œuvres d'art ou de littérature, le public cherche ces deux qualités : la vérité, la beauté. Ici, une vérité particulière, une beauté particulière, semblent requises. Quelle vérité? quelle beauté?

Dans ce genre de publications intimes, la littérature a, en quelque sorte, les mêmes lois que l'optique. On ne voit bien qu'à un certain point et sous un certain angle. Or, si vous voulez émouvoir par des souvenirs intimes, ne les publiez qu'après la mort, pas trop loin, pas trop près. Au lendemain, la louange et la douleur étouffent la vérité ; après un siècle, la vérité échappe au contrôle. Le public s'amuse, mais il se moque des révélations des vivants. Rien, en ce genre, ne mérite à ses yeux d'être publié que ce qui n'a pas été fait pour l'être. Des écrivains éloquents ont voulu raconter leur propre histoire, depuis leur première goutte de lait jusqu'à leur dernière tasse de tisane, depuis leur première dent jusqu'à leur dernier cheveu, ils se sont donné mille peines pour intéresser le public et poser devant lui ; ils ont perdu leurs frais de toilette. « La mort est l'avénement du vrai, » a dit un poëte. Oui, il y a après la mort un certain moment favorable, un certain point juste, où apparaît la vérité, et où le public se place instinctivement.

Voulez-vous parler des vivants ou de ceux qui vivaient hier? N'espérez l'intérêt sérieux que des lecteurs qui ne les ont pas connus, qui les voient de loin comme nous voyons les morts. Confiez-vous hardiment au public, et défiez-vous de l'intimité.

Eh quoi! n'est-on pas touché surtout par les souvenirs intimes des personnes que l'on a connues? Pas toujours. A part un petit nombre de lecteurs ou de lectrices au goût délicat et au cœur fidèle, on rencontre tant de voisins qui aiment à rapetisser leurs voisins, même sans les calomnier! L'archevêque, M. de Cosnac, disait de saint François de Sales, qu'il avait connu : « C'était un brave homme, mais il trichait un peu au jeu de cartes. » Les gens du monde accueillent un livre qui parle de leurs familiers comme ils reçoivent une visite. Elle entre, grand tapage de politesse empressée. Elle sort, elle est sortie, petit murmure de critique méchante. Ce livre est bien touchant. Mais que nous veut cette famille avec ses souvenirs, ses notes, ses impressions de voyage ! Et moi aussi, j'ai des tantes et des nièces, et des lettres, et des sentiments, et des souvenirs. « Il y a aussi des colonnes à Marseille, seulement elles ne sont pas Vendôme », disait un Provençal. Ils connaissent bien ce penchant des contemporains à la jalousie, au dénigrement poli, à la familiarité peu bienveillante, ces auteurs de Mémoires, qui, ayant quelque intérêt à se défier de ceux

qui les ont vus, ajournent par testament la publication de leurs manuscrits et les recommandent à ce juge lointain et apaisé qui se nomme la postérité.

Ce sont des gens d'expérience qui ont conseillé à madame Craven ou à M. de Falloux de ne pas se borner à imprimer des éditions pour quelques amis. Les vieux navigateurs se défient de ces rives étroites, de ces pierres pointues, de ces ondes peu sûres, que l'on trouve dans les courants qui baignent nos demeures ; ils aiment mieux se confier au large. Je serais surpris si le *Récit d'une Sœur* ne gagnait pas aussi à quitter les eaux plus ou moins douces de l'intimité et à affronter la pleine mer de la publicité.

Mais toutes ces précautions seront vaines, et les éditeurs de lettres, de notes, de manuscrits inédits, perdent leur peine, même lorsqu'ils nous offrent bien réellement le vrai, et au bon moment, si ce vrai est insignifiant, s'il n'est pas beau, s'il ne rayonne pas de cette beauté souveraine qui est la beauté morale.

Nous touchons ici, non plus aux caprices, à la médisance, à la légèreté, aux petits côtés de l'homme, mais aux grands instincts, incontestables et excellents, qui nous portent à n'assurer la durée et à n'accorder l'admiration, à travers les âges, qu'aux œuvres sur lesquelles est tombé un rayon de la beauté morale.

Les plaisirs, les prouesses ou les bons mots des morts, les jolis yeux des mortes ne nous touchent plus, et il y a quelque chose de repoussant dans les démonstrations d'orgueil ou dans les ricanements qui sortent d'une bière. A travers les détails intimes, on cherche, on pénètre, on regarde le fond des cœurs, le vrai des caractères, le dessous du masque. Tout cela n'est fixé, tout cela n'est révélé qu'après la mort, et lorsque l'âme, dépouillée du corps, du rang, de la fortune, du nom, n'est plus qu'une âme.

Si vraiment vous présentez à nos regards fatigués des hontes et des douleurs de la vie quelques âmes supérieures, des types incontestables de la beauté morale, cela suffit. Ne parlons plus de règles littéraires, de genres convenus, de scrupules du monde. Tout est pardonné, tout est permis à la beauté. Ces règles et ces conventions ont pour unique but d'indiquer les conditions ordinaires de sa réalisation artificielle par la plume ou par le pinceau ; laissez tomber les règles, quand elle apparaît elle-même dans un être sorti des mains de Dieu.

Il nous reste à nous demander si le *Récit d'une Sœur* nous réserve ce sublime spectacle.

Je le crois fermement.

Comment faire partager ma conviction ? Je tremble de manquer de respect à ceux dont je vais parler, par la liberté, la rapidité, la

familiarité, inévitables dans un article auquel le lecteur n'accorde pas l'attention grave qu'un livre impose, et dans lequel il voit une sorte d'intermédiaire banal entre la nécrologie et le feuilleton. Je tremble de ne pas donner, dans un compte rendu bien froid, réduction aux proportions étroites, pâle crayon, une idée suffisante d'une œuvre qui est en dehors de toutes les conditions ordinaires de la littérature. Il me semble voir l'auteur de ce *Récit*, le front collé sur la vitre de sa fenêtre, regardant le cortége de ses morts chéris, au moment où il quitte la maison, s'avance dans la rue, et, après avoir traversé les amis, rencontre le public des indifférents ! J'ai peur d'ajouter quelque chose aux froissements qu'elle a dû surmonter et qui l'attendent encore...

Il m'en souvient, dans un des sanctuaires de l'Italie, près de Naples, dans l'enceinte réservée que l'on nomme le trésor, j'ai vu de beaux tableaux et de saintes reliques, couverts par un voile et pieusement gardés par une femme. Elle vit au milieu de ces images, elle ne se sépare jamais de ces précieux restes, et sans doute, quand elle est seule, elle écarte le rideau, elle s'agenouille et elle prie. Lorsque le trésor s'ouvre devant des inconnus, la gardienne attend en tremblant. S'ils allaient rire ! S'ils osaient douter, plaisanter ou médire ! Mais la beauté saisit, la sainteté touche les cœurs les moins brûlants. Presque tous les visiteurs s'éloignent tout émus, et au moment où de moins pieux vont sourire et profaner les saintes et belles images, ils se sentent involontairement gagnés par le frisson secret de l'admiration.

II

Voulez voir le bonheur réalisé sur la terre ? Il régnait au palais Simonetti, à Rome, à l'ambassade de France, au mois de mai 1830. L'ambassadeur était le comte de la Ferronnays. Il avait été longtemps ambassadeur en Russie, et son caractère, sa grâce, sa loyauté, avaient triomphé de la hauteur de l'empereur Nicolas, qui le traitait en ami. Il était aussi l'ami du roi de France, qui, en 1828, l'avait appelé au ministère des affaires étrangères. Beau, brillant, brave, intelligent, il portait dans son cœur, à son front, et dans toute sa personne quelques-unes de ces qualités qui font du vrai gentilhomme français, au milieu de tant d'humains laids et bornés, le plus présentable et le plus accompli des habitants de la terre.

Il avait épousé la nièce de cette vaillante et fidèle duchesse de Tourzel, qui accompagnait à Varennes le roi et la reine, comme gouvernante de leurs enfants. Trois fils et quatre filles étaient nés de cet

heureux mariage. Toute cette famille, comblée de tous les dons de la naissance, du rang, du monde, était réunie à Rome, sous le plus beau ciel de la terre, dans le plus beau mois de l'année, et dans tout l'éclat d'une existence enviable.

Quelques semaines après, la révolution de juillet 1830 ayant emporté la monarchie des Bourbons, les la Ferronnays n'étaient point encore malheureux. Dieu ne leur avait pas tout ôté, il ne leur avait pris que la richesse. Le père, par sa fidélité, avait grandi dans le respect public; ses fils et ses filles avaient été préparés par une éducation forte au travail et au sacrifice. Pendant quinze ans, leurs parents avaient traversé les honneurs, mais ils n'avaient pas oublié l'émigration, les épreuves des jours d'exil, et quand ils rencontrèrent la pauvreté, ils la saluèrent comme une ancienne connaissance, aimant d'ailleurs et acceptant tout ce qui arrive, parce que, pour des chrétiens, ce qui arrive ici-bas, arrive d'en haut. Ils se retirèrent près de Naples, à Castellamare, où leur résidence était assez bien l'image de leur vie, une chambre étroite et une vue magnifique, un horizon radieux contemplé d'une demeure exiguë. Un peu plus tard, nous les retrouvons à Chiaja, dans une jolie maison, gais, consolés, ravis, les frères partant pour la vie active, les sœurs s'aimant de toute leur âme, allant cueillir des fleurs dans les jardins de lady Acton, pour les porter le soir au bal, présentées à la cour, tous dépouillés de la fortune sans l'être d'aucune joie, et goûtant ce plaisir très-particulier que nous trouvons dans les voyages et que nous devrions trouver dans le voyage de la vie, ce plaisir qui consiste à admirer plus vivement ce qui n'est pas à soi, sans aucun des soucis, sans aucune des vanités de la possession personnelle.

Toutefois cette vie charmante n'était pas exempte de danger. A l'étranger, on est trop libre, on ne sent pas attachés sur soi ces mille regards des parents, des amis, des voisins, des rivaux, dont le contrôle, souvent importun, est plus souvent utile. Les familles des diplomates surtout, habituées à recevoir de grands égards et à nouer des liens passagers, passant de cour en cour, de Pétersbourg à Londres, ou de Londres à Rome, vivent dans un monde cosmopolite, le plus séduisant, le plus amusant de tous peut-être, mais le plus dangereux, et la famille de M. de la Ferronnays n'eût pas échappé longtemps à ce danger, plus grand encore sous le beau soleil de Naples. Aussi bien, nous n'avons pas ici une histoire qui commence comme la légende des saints. Nous sommes en pleine vie réelle, et j'en suis bien aise; on ne prétendra pas que ce livre nous introduit au milieu de créatures exceptionnelles ; ce n'est pas un voyage au pays des anges, nous sommes bien sur la terre des vivants.

Un des jeunes frères, Albert, fut le premier à s'apercevoir des périls

d'une vie trop facile, et il eut le courage de demander à en sortir. C'était une âme ardente dans un corps frêle, capable de faillir, incapable de couvrir lâchement une mauvaise action par une mauvaise doctrine, et de se pardonner commodément à elle-même. La Providence l'appuya dans ce moment même sur les bras de deux amis, qui le tirèrent à dix-neuf ans de la molle oisiveté dont il avait horreur, et leur amitié opportune fit en peu de temps d'un enfant un homme. Tous les deux lui ont survécu. L'un, M. Rio, avait été placé aux affaires étrangères par M. de la Ferronnays ; il avait refusé à M. de Polignac de changer d'opinion, à M. Guizot de changer de serment ; M. de Polignac et M. Guizot avaient respecté sa fermeté courageuse, et l'avaient éloigné sans le destituer ; il usa de ces loisirs pour contenter à la fois sa passion et sa reconnaissance ; il demanda à son ancien chef la faveur de rendre à son fils les services qu'il avait reçus de lui, et de le prendre pour compagnon de ce voyage enthousiaste dans les musées et les églises d'Italie, auquel nous devons le grand ouvrage sur l'*Art chrétien*[1]. L'autre ami, le comte de Montalembert, plus jeune, épris déjà de l'amour de l'Église et de celui de la liberté, ne pensant qu'à ces causes sacrées à un âge où d'ordinaire on se soucie peu de la religion et on abuse de la liberté, et vouant à leur service une fidélité, une éloquence et une activité que rien n'a pu lasser, arrivait en Italie pour y rejoindre MM. de Lamennais et Lacordaire. Ils partirent tous les trois pour Rome au mois de janvier 1832, et rien n'est plus original et plus touchant que cette alliance de ces trois jeunes hommes, arrivant dans la ville éternelle. Le premier cherche la beauté, le second demande la vérité, le troisième va rencontrer l'amour.

A Saint-Pétersbourg, M. de la Ferronnays avait connu la famille du comte d'Alopeus, ministre de Russie à Berlin, dont la fille, Alexandrine, s'était liée avec celle des sœurs d'Albert qui a raconté leur mariage et leur vie. Après la mort de son mari, en 1831, la comtesse d'Alopeus était venue à Rome, et les jeunes gens se virent pour la première fois le 1er janvier 1832. Il faut lire dans le *Récit d'une sœur*, ou plutôt dans l'*Histoire d'Alexandrine*, journal qui commence à cette date, l'origine, les progrès, les incidents, et l'épanouissement de cette passion charmante et pure de mademoiselle Alexandrine d'Alopeus et d'Albert de la Ferronnays, ces conversations qui *descendent au fond du cœur*, l'amitié qui se change en un sentiment plus vif, le nom de frère qui ne suffit plus, et enfin ce mot « je vous aime », murmuré sur les marches de Saint-Pierre, par une belle soirée de

[1] Je sais que dans le dernier volume de l'*Art chrétien,* qui va paraître, M. Rio se propose de rendre hommage, à l'aide de précieux documents inédits, à la mémoire de M. de la Ferronnays.

printemps. Un voyage à Naples réunit les deux familles au Vomero, dans la jolie villa Trecase.

« Nous passions la plus grande partie de nos soirées sur la terrasse.
« Cela était enchanteur ! Ces deux golfes, ces rivages, ce Vésuve, un ciel tou-
« jours étoilé, un air toujours embaumé ! et avec tout cela *s'aimer !* S'aimer
« en osant parler de Dieu [1]. »

Heures délicieuses et innocentes ! Qui donc voudrait vous effacer de ce livre? Et qui donc voudrait ne vous avoir pas connues dans sa vie? J'entends quelques voix austères s'effrayer, en pensant que ces pages pourront tomber sous les yeux des jeunes filles. Ce livre, dit-on, n'est pas écrit pour elles. Il est vrai que l'on appelle *écrits pour les jeunes filles* des livres dans lesquelles elles pourraient apprendre à lire à leurs belles poupées. Faut-il donc, parce qu'on est chrétien, baisser les yeux et rougir quand on prononce l'un de ces trois mots sacrés : raison, liberté, amour? Que serait la vie sans ces trois mots? Laissez, laissez sans crainte vos filles lire ces pages brûlantes, à condition de les tourner, et d'aller jusqu'au bout, pour apprendre la fragilité de nos désirs, la durée de nos peines, le charme consolateur de nos croyances, et la beauté de la sainte alliance de la tendresse avec la pureté, sous les regards de Dieu.

Dès le mois de novembre, il fallut se séparer. Albert et Alexandrine étaient fiancés, mais à l'un manquait la fortune, l'autre était protestante. On voulait réfléchir, éprouver, gagner du temps. Ils connurent l'absence, mais non pas l'absence pleine de regrets, l'absence remplie d'espoir. Après trois mois, Albert revint. La même vie de famille recommença, pleine de petites scènes romanesques, naïves, tendres, douces au cœur ; elle recommença pour trois nouveaux mois, bien rapides mais bénis, sans nuage et tels qu'il en est bien peu sur la terre. Ils étaient, pour me servir d'une expression devenue vulgaire, au troisième ciel, et en effet, la beauté de la nature, le ravissement d'un amour pur, la présence de Dieu, formaient comme autant de ciels au-dessus de ces jeunes têtes.

« Le jeudi saint, » écrit Alexandrine, « ma mère me permit d'aller avec
« mes amis aux ténèbres à la chapelle du Palais où la musique était char-
« mante.
« Malgré ma frivolité, cette belle chapelle, ces chants, et plus que tout
« cela peut-être la douceur de prier près de mon Albert m'inspirèrent telle-
« ment, que je priai avec un doux recueillement. J'étais contente d'avoir
« l'air catholique. M. de la Ferronnays vint nous prendre là et le retour à
« pied fut délicieux. Il y avait pleine lune et le printemps de Naples se

[1] Page 55.

« sentait dans l'air. Nous entrâmes dans plusieurs églises pour prier devant
« le saint tombeau. Là, Albert et moi, nous nous mettions à genoux, l'un à
« côté de l'autre sur le pavé de l'église. Je me souviens que ce que j'éprou-
« vai fut d'une douceur inexprimable. Je ne sais plus ce que je demandai à
« Dieu, mais je sens que tous deux nous implorions sa protection sur nous
« et que nous la goûtions comme assurée.

« Le long de la villa Reale, je marchais avec lui et ses sœurs ; leurs pa-
« rents fermaient la marche. Nous cheminions ainsi déjà presque en fa-
« mille, éclairés par une lune charmante et par les plus belles étoiles, que
« nous regardions avec adoration pour Dieu, remplis d'amour ou d'amitié
« les uns pour les autres[1]. »

Les deux familles se séparèrent le 30 avril. La mère d'Alexandrine emmenait sa fille en Allemagne. Madame de la Ferronnays conduisait ses filles aînées et Albert en France, et leur père allait faire rentrer les plus jeunes au couvent de la Trinité-du-Mont, à Rome. Partant de Naples réunie, la famille devait se séparer à Civitâ-Vecchia. Là, Albert se sentit souffrant, et son père le garda ; il le laissa à l'auberge, pendant qu'il allait au port reconduire sa femme et ses filles. Il les embrasse, suit des yeux le bateau qui les emporte et devient plus petit, envoie des baisers de loin aux ombres qui s'effacent, regarde encore sans quitter la place, puis, après que la dernière fumée est évanouie et que le cercle de l'horizon s'est fermé, il soupire, et, chargé de ce poids que chacun connaît, de ce poids cruel de l'isolement après les adieux, il revient en silence et tout oppressé à l'auberge, où l'attend un affreux spectacle. Albert est mourant. On le saigne. Une demi-minute plus tard, il était mort.

Il faut lire, on ne peut traduire les lettres du père à la mère, du père, jeté seul, à l'étranger, dans une auberge, auprès du lit de mort de son enfant.

« ..... Nous sommes restés dans un doute insupportable depuis trois
« heures du soir jusqu'à sept heures. Enfin, à sept heures, la transpiration,
« qui jusqu'alors avait résisté à toutes les provocations, cette bienheureuse
« transpiration se manifeste et devient prodigieuse. Oh ! mon amie, avec
« quelle bonne foi, avec quelle véritable ferveur j'en ai béni le ciel ! Je crois,
« en vérité, que j'aurais bu cette sueur bienfaisante qui sauvait notre en-
« fant ! Comme tout change de nature et d'aspect quand on soigne un ma-
« lade qu'on aime !

« ..... Je ne m'occupe pas encore des embarras dans lesquels je pourrai
« me trouver plus tard. J'ai à penser à autre chose... Je deviens assez ha-
« bile dans l'art de tripoter un malade, de le changer, de le servir, de le
« soigner, et puis *j'ai un domestique*. Cette dépense était indispensable,
« donc elle était raisonnable.

[1] Page 89.

« ..... Les médecins disent que cette épouvantable crise va refaire sa
« santé. Il est sauvé !... Oh ! mon Dieu, je vous remercie, car aujourd'hui je
« ne me sens qu'heureux. Toi qui es bien avec le Ciel, remercie-le de s'être
« laissé désarmer, demande-lui de frapper sur moi, mais d'épargner mes
« pauvres enfants... »

Pendant ce temps, mademoiselle d'Alopeus était arrivée à Rome, revoyant les lieux où elle avait pour la première fois rencontré Albert, et elle y apprit qu'au lieu d'avoir revu la France, il était mourant à Civitâ-Vecchia. Désespérée, elle lui écrit, voudrait voler vers lui, ne le peut et quitte Rome pour aller en Allemagne sans l'avoir revu, mais du moins rassurée et sentant qu'elle l'aimait encore plus depuis qu'elle avait failli le perdre.

« A Viterbe, où nous couchâmes, j'entendis parler de la mort d'un jeune
« homme dont le corps était exposé dans l'église voisine. Cela me fit mal.
« Je ne pouvais pas supporter d'entendre dire quelque chose qui me rappe-
« lait qu'Albert pouvait mourir. »

Toute cette partie du *Récit d'une sœur* est admirable ; pas une ligne qui n'ait été écrite au milieu des larmes, de l'émotion vraie, et qui ne produise un accent inimitable, un élan, un cri naturel, profond, déchirant. Comme dans une symphonie où se succèdent en s'accordant des harmonies différentes, on contemple, à côté de l'amour, l'amour paternel, on entend les plus beaux sons, tendres et pleins, qui puissent sortir tour à tour du cœur d'une fiancée et de celui d'un père. Un autre accord se mêle à la mélodie, un autre amour à ces tendresses, et, pendant la convalescence d'Albert, transporté à Rome, puis à Castellamare, ce sont les sœurs qui écrivent à leur sœur future :

EUGÉNIE A ALEXANDRINE.

« Je prie pour toi, pour toi et Pauline, — Pauline et toi, — pas autre
« chose. Je ne parle pas d'Albert, Albert est compris dans toi, c'est une
« même prière. Dieu l'a aimé, Dieu l'a sauvé, Dieu le bénira, et le bénir,
« c'est te bénir. Comme j'ai repris avec ardeur ma prière favorite! Comme
« elle est de jour en jour plus sincère! Je conjure le bon Dieu de prendre
« ma chance de bonheur, de la réunir à la tienne et de vous rendre heu-
« reuses. Ce n'est pas pour cela vouloir être malheureuse ; cette prière
« exaucée serait une certitude de bonheur[1]. »

Et pour qu'aucune voix ne manque à ce chœur de tous les sentiments purs, Albert, à peine rétabli, écrit à ses amis Montalembert

[1] Page 129.

et Rio des lettres pleines d'énergie et de douce confiance. La sérénité succède à la tempête.

Nous retrouvons les deux familles réunies, en septembre 1833, à Rome, où la jeune sœur Olga fait sa première communion, puis à Naples, où Albert les attendait, « si bien portant que jamais sa santé « ne nous avait paru si raffermie. »

Ce fut la santé d'Alexandrine qui donna alors quelques inquiétudes. Son âme était bouleversée, et elle n'en laissait rien paraître. Pendant le voyage en Allemagne, sa mère n'avait pas manqué de lui représenter la mauvaise santé d'Albert et sa pauvreté, objections sérieuses au projet de leur mariage. Heureusement la santé parut bien rétablie, mais la pauvreté !

Je ne sais ce que diront des parents plus prudents ; pour moi, je suis volontiers de l'avis de M. de la Ferronnays, qui écrivait à sa femme, un an auparavant : « Ils seront pauvres, mais ils connaîtront quelques « jours de véritable bonheur. Je n'ai ni le courage ni la volonté d'y « mettre opposition, et je pense que tu ne leur seras pas plus cruelle « que moi. »

Et surtout, je n'ai rien à répondre à cette boutade impatiente du journal d'Alexandrine :

« Que l'on dise à une jeune personne : Ne vous mariez pas avant d'avoir « l'assurance que la misère vous épargnera, cela est raisonnable et prend « sa source dans une bonté prévoyante ; mais qu'un peu plus ou un peu « moins d'argent excite la considération ou le dédain, voilà ce qui crie vengeance au ciel ! »

Alexandrine était encore bien souffrante, elle était étendue sur un canapé, au crépuscule, tristement, lorsque Eugénie lui dit : « *Tu ne* « *sais donc pas?* » Puis Pauline vint et lui apprit qu'elle pouvait regarder Albert comme son futur mari. Elle fut guérie : le bonheur est médecin.

Le mariage de M. et de madame Albert de la Ferronnays fut devancé par celui de la comtesse d'Alopeus avec le prince Paul Lapoukhyn et précédé encore d'assez longs mois d'attente. Je ne résumerai point les lettres de cette époque ; un mot suffirait ; il est permis aux amoureux de redire toujours la même chose. Là se placent pourtant deux lettres admirables d'Albert au comte de Montalembert. Pendant que l'un des amis poursuivait et atteignait enfin le bonheur, l'autre cherchait la vérité à travers des orages plus redoutables.

La révolte funeste de M. de Lamennais allait éclater, et Albert, inutilement, mais noblement inquiet, écrivait à son ami : « Serrons- « nous au pied de la croix, base de l'Église, non pour la saper, mais « pour la chérir et la défendre. De grâce, mon ami, force-toi à ne

« pas te rendre aux instances de M. de Lamennais... Tu sais le bon-
« heur qui m'attend au printemps, mais je jure que je le retarderai
« volontiers pour voler près de toi, si tu le veux ! »

A ces ardentes paroles, son ami répondait : « Il n'y a pas un mot
« de tes lettres qui ne soit d'accord avec ce que j'ai pensé et voulu...
« Il n'y a pas même un mot que je n'aie dit et écrit à M. de Lamen-
« nais pour le déterminer à faire comme moi, à se courber sous la
« main sévère de Dieu et à attendre humblement et docilement l'ac-
« complissement des volontés d'en haut. »

Convenons que cet amoureux qui offre de sacrifier son bonheur, et cet écrivain qui, à vingt ans, immole sa volonté et soumet sa raison, étaient deux nobles cœurs. Mais hâtons-nous de rendre Albert aux préparatifs de ses noces qui furent enfin célébrées le 17 avril 1834.

Le soir, une voiture emmenait Albert et Alexandrine à Castellamare. Ils étaient beaux, brillants, heureux, bons, sincères ; ils s'aimaient. « Tous les deux nous croyions rêver !... »

III

Si l'on ne jugeait la vie que par les actes extérieurs, on dirait que ce beau rêve se prolongea longtemps. Toute la famille rejoignit bientôt à Castellamare les nouveaux mariés.

« Un escalier couvert d'un berceau de vigne et de roses conduisait de la
« route à la jolie maison, dont le rez-de-chaussée, occupé par Albert et
« Alexandrine, s'ouvrait par de grandes fenêtres sur le jardin. Charles et
« Emma habitaient le premier étage ; mes parents, Fernand, mes sœurs et
« moi, le second, et à chaque étage se trouvaient des terrasses communi-
« quant les unes avec les autres par des escaliers extérieurs. Outre les repas
« que nous faisions en commun et les lectures qui nous réunissaient, nous
« étions sans cesse en communication les uns avec les autres par ces ter-
« rasses et toujours charmés de tous les prétextes pour nous retrouver, car
« jamais, je le crois, frères, sœurs, beaux-frères, belles-sœurs, n'ont été
« plus joyeusement, plus cordialement unis[1]. »

Celle des sœurs qui a peint ce petit tableau, baigné de soleil, ajouta au bonheur de tous, pendant ce bel été, par son mariage, et sa jeune sœur, Eugénie, laissant échapper ce cri de son âme enthousiaste et mélancolique, lui disait alors : « Oh ! que la vie est jolie !
« que sera donc le ciel? *la mort vaut donc mieux que tout?* »

De Castellamare, ils vont à Sorrente, puis à Rome, puis à Pise, dans

[1] Page 206.

tous ces lieux dont le nom seul sonne le bonheur. L'hiver du jeune ménage se passa à Pise, dans la casa Soldaïni, au Lungo l'Arno, nº 672. Ils y furent rejoints par ce fidèle ami, jeune comme eux, intelligent, aimable, épris de toute vérité, insouciant des détails de la vie et dont ils ne se séparaient ni pour lire Dante, ni pour visiter la cathédrale, ni pour commander un chapeau, ni pour aller au bal, ni pour chanter des airs allemands. « Tu peux t'imaginer, écrit Albert à sa sœur, qu'il ne rend pas notre vie moins jolie. C'est si bon, si singulier, si bien dans nos trois natures de couler nos jours sans obligations de société, dans une parfaite intimité, n'ayant pour liens que ceux du cœur ! » — « Il est parti, écrit un peu plus tard Alexandrine, il est parti en pleurant. C'est notre ami pour la vie, et c'est bien doux...; il nous rendait une foule de petits services avec tant d'amitié et de bonne humeur... » et elle lui écrit à lui-même, en lui racontant tous les menus détails de leur vie depuis son départ : « Ils pâliront bien, ces pauvres petits souvenirs de Pise, devant vos grands intérêts ! » Cet ami était le comte de Montalembert, et dans une âme comme la sienne, les grands intérêts, j'en suis sûr, n'ont pas fait pâlir ces *pauvres petits souvenirs de Pise*. Le soir de la vie, avec ses lourdes ombres, rendra plus vives encore les réminiscences de ces belles heures matinales.

De Pise, M. et madame Albert de la Ferronnays s'embarquèrent pour Naples, au mois de mars, et de là, un mois après, pour Malte, en route vers l'Orient.

Ce voyage, raconté avec une certaine étendue, fut rempli de petits incidents amusants ou gracieux. Je voudrais citer surtout les promenades de Constantinople, la visite de la jeune femme au palais du sultan et son entrevue avec une jeune Turque qui lève son voile devant elle, et admire sa jolie taille, avec une pantomine si gentille ; je voudrais raconter les courses, les surprises, les réflexions. Lisez ces mots d'Albert : « Les succès la poursuivent partout où elle passe. A « Smyrne, elle a fait une passion, à Constantinople trois, dont une « réciproque ! En quarantaine, les déclarations pleuvaient de tous les « côtés. J'en suis réduit à la prier de n'encourager que les amu- « sants. » Lisez encore le récit de l'entrevue d'Alexandrine avec sa mère venue au-devant d'elle à Odessa, et aperçue de loin sur le rivage, pendant que *la Newa* s'arrête et va aborder : « Après avoir été séparée d'elle depuis si longtemps, et par une telle distance, la voir, l'entendre, voir cette chère belle figure qui me regarde, qui me parle... quel moment de béatitude ! » Lisez enfin la description de la demeure du prince Lapoukhyn, du magnifique château de Korsen, situé sur un rocher, entouré de cascades, et intérieurement rempli des plus belles statues des galeries d'Italie. Continuez encore,

en ne lisant que les dates des lettres, le récit du retour par Cracovie et Vienne jusqu'à Venise, où le ménage s'établit pour l'hiver de 1835. Quel bonheur radieux ! Voir Castellamare et Sorrente, Pise et Naples, Malte et Smyrne, Constantinople et Odessa, Korsen, Vienne, Venise, avoir vingt ans et s'aimer ! « Le cher crépuscule de ma lampe « éclairant sa tête chérie ? n'est-ce pas préférable à tout au monde ! » écrit Albert[1].

Rentrant en Italie, Alexandrine était encore remplie d'enthousiasme, la terre était encore, selon son expression, toute *rosée*, son âme, comme elle disait aussi, était *sunny*, *ensoleillée*, et elle s'écriait : « O chère Italie ! je te revois pour la cinquième fois, et toujours avec « délices ! »

Et pourtant cette course sous les plus beaux cieux, hélas ! ressemblait à la course de l'habitant des mers que le harpon du pêcheur a blessé et qui plonge, se presse, s'agite et s'enfuit, emportant le fer dans sa plaie. La santé d'Albert, la religion d'Alexandrine, voilà les deux poisons cachés de ce riant bonheur.

Je me sens bien embarrassé maintenant dans mon récit ; j'ai rencontré des lectrices qui n'aiment pas qu'on parle de l'amour, et je suis exposé à tomber sur des lecteurs qui préfèrent qu'on ne parle pas de la mort. Cependant, généralement, on aime et on meurt, ces deux mots ne sont pas exclus de la langue ni de la terre. Il faut donc continuer, quoique le récit devienne triste.

Dès le dixième jour après son mariage, Albert, en portant un mouchoir à sa bouche, l'avait retiré taché de sang. A Pise, il était mieux portant, à Constantinople tout à fait bien, mais à Korsen, il faillit mourir. A Venise, il se trouva mieux. Les deux époux allèrent ensemble au Lido.

Cette heure fut délicieuse. Seuls, sur cette mer magnifique, feuilletant un livre, où nous trouvâmes ce passage : *N'est-ce pas souffrir que d'aimer pour une vie seulement ? N'as-tu pas senti le goût des éternelles amours ?* Ah ! l'un de nous devait bientôt les connaître, ces éternelles amours ! Une seule inquiétude troublait cette heure si heureuse pour moi. Albert en marchant s'était mouillé les pieds sur le sable humide du Lido ; cela me tourmentait ; j'aurais voulu les sécher dans mes mains. — Ce fut là ma dernière promenade dorée sur la terre.

Pendant que l'épouse était inquiète de la santé de son mari, il tremblait pour un intérêt plus grave. Depuis le commencement de son mariage, ou plutôt depuis le début de son amour, Albert avait été tourmenté du désir de voir Alexandrine s'agenouiller au même

[1] Page 249.

autel, et pratiquer le même culte que lui. Ce désir était un espoir dont la réalisation semblait toute prochaine, au moment où ils se marièrent, et l'on a vu que Dieu était pour ainsi dire le témoin respecté et le secret confident de tous leurs tête-à-tête. Depuis le mariage, un sentiment délicat et fier les retenait tous les deux en silence et presque en défiance, sur ce grand sujet de la conversion. Albert ne voulait pas que sa tendresse fût une gêne pour la liberté d'Alexandrine, et elle craignait elle-même cette douce influence, ne voulait pas laisser sa raison obéir aux séductions de son cœur, et, redoutant de déplaire à sa mère, elle avait horreur surtout de déplaire à sa conscience, elle voulait se rendre à la conviction, et se roidir contre l'affection. On reconnaît bien là ce caractère si sincère, si fier, si transparent, dont Albert disait : « Jamais je ne vois en elle la moindre affectation. »

Il y a, auprès de l'église Saint-Jean de Latran, à Rome, un cloître vraiment délicieux. Quand vous y pénétrez par un beau jour de printemps, vos yeux sont éblouis du doux éclat des roses de Bengale ; leurs masses touffues, occupant tout le centre du cloître, sont éclairées par un chaud soleil, et les rayons et les ombres se jouent sous des galeries où l'air est plus frais, le jour moins vif et dont les charmants arceaux sculptés sont réguliers comme la vertu, capricieux comme la poésie. C'est l'image d'une vie pure et heureuse ; on voudrait demeurer toujours là. Mais, parmi ces rayons d'en haut, ces chefs-d'œuvre immortels et ces fleurs épanouies, trois objets sacrés arrêtent et émeuvent. Voici le puits de la Samaritaine et la pierre sur laquelle était assis Jésus, lorsqu'il dit à la jeune épouse : *Si tu savais le don de Dieu !* Voici la colonne de la flagellation, où coula le sang du plus beau et du plus parfait des hommes ! Voici, en sortant, un fragment de la table où il institua la sainte communion. Toute la religion et toute la vie sont dans ces roses mêlées à ces reliques.

C'est ainsi que la santé d'Albert, la religion d'Alexandrine, la continuelle inquiétude silencieuse qui les agite l'un et l'autre, introduisent au milieu du récit de leur bonheur, quelque chose de frissonnant et de tragique. Mais cette inquiétude, en altérant leur joie, grandit incessamment leur âme. Rien de plus beau que les égards d'Albert pour la liberté de sa femme, que ses ardents efforts pour obtenir de Dieu la grâce de sa conversion, pour la mériter surtout, que cette soif douloureuse d'une union plus étroite de leurs prières et de leurs pensées. Privé par sa santé de toute satisfaction d'ambition ou d'amour-propre, privé de se dévouer, comme il l'eût voulu, à sa patrie, à l'Église, aux causes généreuses, on dirait qu'il concentre ses forces sur l'établissement du règne de la vérité dans

cette seule âme chère, qu'il appelle sans la contraindre, qu'il attire en la respectant.

Rien de plus touchant aussi que les soins d'Alexandrine pour la santé d'Albert. La charmante Suédoise, la gracieuse fille du Nord apparue dans les fêtes de nuit napolitaines, elle se *désuavise*, elle se *désélégantise*, dit-elle dans ses lettres, elle devient une garde-malade, attentive, cachant ses terreurs, acceptant des soins répugnants, enfermée dans une chambre triste, fermant de ses doigts délicats les rideaux d'Albert endormi, pleurant quand il dort et souriant quand il s'éveille. Ingrats! nous ne connaissons pas nos femmes quand la maladie ne nous a pas visités!

Dans cette cruelle période, l'espoir est absent, l'épreuve étend de plus en plus sur ces époux naguère si heureux sa main pesante et glacée. Les pages qui terminent le premier volume du *Récit d'une sœur* sont accablantes. Albert, à Venise, devient si malade que sa famille est mandée. Ils arrivent, ils le voient, il est mourant, et pourtant il brûle encore de ce désir de revoir la patrie, qui est la dernière passion des malades. On part en voiture, à petites journées, sans aucun des secours que présentent les voyages actuels; on part le 10 avril de Venise, on arrive à Paris le 11 mai, et le 21, Albert est établi rue de Madame, 13, dans une chambre louée près du Luxembourg. Il se trouve un peu mieux et il est plus content, car il est sur la terre de France et entouré de tous les siens.

Cependant, il manque quelqu'un!... Depuis que l'invasion de cette horrible maladie fait pressentir la mort, le lecteur éprouve un malaise, et il a peine à se contenir. Nous ne lisons pas là un roman, nous suivons des vivants, nos frères. Ils sont jeunes, ils sont bons, ils sont heureux. Pourquoi donc la mort, la maladie, les angoisses poignantes, la séparation qui approche, toutes les sévérités à la fois, la conversion refusée aux prières d'Albert, la guérison refusée aux larmes d'Alexandrine? Mon Dieu! où donc êtes-vous? Vous êtes l'absent que tout le monde attend! Il vous a plu d'être le témoin de leurs amours innocentes, d'être l'auteur de leur union; vous étiez là pendant qu'ils étaient heureux, et maintenant ils souffrent, ils crient, et vous n'entendez rien! Encore ont-ils eu quelques jours de bonheur complet et toute une jeunesse sans nuage. Mais tant d'autres humains n'ont pas connu le nom ou l'ombre même de la félicité! Vous les avez créés, puis délaissés; bien plus, vous avez permis qu'ils soient tourmentés, et quand ils crient, pourquoi ne répondez-vous pas? Ce n'était pas la peine de dire par le prophète : « *Il arrivera qu'avant qu'ils crient, je les aurai exaucés; et lorsqu'ils parleront encore, je les aurai déjà entendus*[1]. » Vos promesses ajoutent à nos

[1] Isaïe, page 412.

malheurs le supplice de la déception. Mon Dieu ! où donc êtes-vous ?

Ils avaient le cœur rongé par cette amère tristesse, ces disciples qui s'en allaient un soir sur la route d'Emmaüs, lorsque, rencontrant un inconnu, ils lui dirent : « Ne savez-vous donc pas que nous espérions, avec tous les hommes, que Dieu, prenant en pitié la misère de ses créatures, viendrait parmi nous, et nous avions cru le posséder en Jésus, mais il est mort ! avec lui l'espérance est morte, et la terre est plus sombre que si ce secours divin ne lui avait jamais été promis. » Ils ne savaient pas que Dieu même était présent, mais caché, éclairant peu à peu leur esprit, demeurant avec eux, lorsqu'enfin, dans le silence de la petite chambre où ces pauvres Juifs, qui représentent si bien notre patience trop tôt lassée et nos tristes abattements, achèvent leur entretien, tout à coup le cœur parle et ils reconnaissent, *à la fraction du pain*[1], ce Dieu sensible et bon qui se donne à nous, disent encore nos saints livres, en garant et en gage de l'immortalité future.

Ce miracle du petit hameau d'Emmaüs s'opère tous les jours et il fut visible au lit de mort d'Albert de la Ferronnays.

Déjà, à Venise, pendant la nuit du 6 mars, Albert dormait oppressé, et Alexandrine, accablée par la pensée de la séparation probable et d'une séparation peut-être éternelle, veillait près du lit. « A cinq « heures et demie, je vois ses lèvres entièrement pâles ; il me parle « avec effort et me dit qu'il faut faire venir un confesseur. « En « sommes-nous là ? en sommes-nous vraiment là ? » m'écriai-je ; puis « j'ajoutai presqu'à l'instant : « *A présent, je suis catholique.* » Et ces « mots prononcés, la fermeté, sinon le bonheur, rentra dans mon « âme [2]. »

Le 14 mars, elle écrivait à sa mère une lettre vraiment sublime et que je voudrais citer tout entière :

« C'est par amour et par respect pour toi, ma mère, que je n'ai pas « voulu me faire instruire dans la religion catholique, de peur de découvrir qu'elle était la vraie, et alors d'être forcée de l'embrasser... Mais « j'éprouve un désir irrésistible d'appartenir à la même foi que mon Albert... A aucun prix pourtant, fût-ce pour adoucir la mort à mon mari, « je ne voudrais agir déloyalement vis-à-vis de Dieu... Sois tranquille, je « n'agirai pas sans conviction... Douce mère, permets-moi donc de m'instruire ! et si tu revois ta pauvre fille veuve, ah ! tu supporteras bien « qu'elle soit catholique... Quand la religion catholique n'aurait sur la « nôtre que l'avantage de prier pour les morts, je la préférerais !

[1] *Cognoverunt eum in fractione panis.....* Saint Luc, 13. XXIV. — *Sacrum convivium, in quo futuræ immortalitatis nobis pignus datur.*

[2] Page 383.

« Je me mis à genoux avant de commencer ma lettre, et je demandai à « ceux de mes aïeux catholiques qui étaient au ciel de m'aider[1]. »

De son côté, Albert avait, de sa main mourante, tracé dans son journal ces mots qui furent les derniers :

« Seigneur, autrefois je vous disais nuit et jour : permettez qu'elle soit « mienne, accordez-moi ce bonheur, la durée ne dût-elle être que d'un « jour. Vous m'avez écouté, mon Dieu, qu'ai-je à me plaindre? Mon bon- « heur fut indicible, s'il fut court, et maintenant que le reste de ma de- « mande va s'accomplir (il avait offert sa vie pour lui obtenir la foi), votre « bonté divine permet que mon ange rentre dans le sein de l'Église, me « donnant ainsi l'assurance de la revoir dans peu où nous nous perdrons « dans votre immense amour. »

Le 29 mai 1836, madame de la Ferronnays, agenouillée devant un autel dressé dans la chambre de son mari et sur lequel l'abbé Martin de Noirlieu célébra la messe, prononça sa profession de foi catholique.

Dans la nuit du 5 au 6 juin, elle reçut la première communion à la même messe où Albert reçut la communion dernière.

L'abbé Gerbet, qui célébra cette messe, en a raconté les émotions dans des pages de la plus rare, de la plus pure éloquence[2]. Je me contente de ces mots sublimes du journal d'Alexandrine :

« Albert était au lit, il n'avait pas pu rester levé. Je me mis à genoux « près de lui, je pris sa main, et c'est ainsi que commença la messe de « l'abbé Gerbet. Je ne savais où j'étais, ce qui m'arrivait, lorsque la messe « s'avançant, Albert me fit quitter sa main, cette main que je regardais « comme si sacrée que, dans le moment le plus saint de ma vie, je ne « croyais pas manquer à Dieu en la tenant. Albert me la fit quitter en me « disant : *« Va, va, sois tout à Dieu ! »*

« L'abbé Gerbet m'adressa quelques paroles avant de me donner la « communion, ensuite il la donna à Albert, puis je repris sa main chérie. « Je m'attendais à le voir mourir cette nuit-là même ! »

Remercions la piété fraternelle qui a conservé cette page tout à fait sacrée. Aucun livre ne contient, aucune littérature n'a imaginé, aucune religion ne peut produire, une scène plus doucement, plus profondément pathétique. Arrivé là, on ne lit plus, on pleure ; c'est vers vous, mon Dieu, que l'âme s'élève, vers vous que nos murmures osaient poursuivre, vers vous, qui ne descendiez pas assez vite, et qui, vraiment et réellement, fûtes présent dans cette cham-

[1] Page 391.
[2] Madame Craven a eu soin de les reproduire à la fin du premier volume.

bre, marchant pour ainsi dire sur les ondes de la mort, et disant : Ne craignez plus ! Je suis là !

O mes frères protestants, c'est à vous que cette page me semble dédiée. C'est vous qui avez formé l'âme de cette jeune femme ; elle vous doit l'habitude de marcher en la présence de Dieu ; elle vous doit la loyauté, la sincérité parfaite de ses intentions et l'ardeur qu'elle apportait à purifier à chaque instant sa conscience, comme un miroir où doit se reproduire l'image de Dieu. Elle vous a suivis jusqu'à ce chemin d'Emmaüs où Jésus expliquait aux disciples les saintes Écritures ; mais, comme ces disciples, elle a laissé le livre, il ne lui a pas suffi, elle a suivi Dieu jusqu'à la table sainte ! Près du lit d'un mourant, au bord de cet abîme ouvert de la séparation irréparable, les paroles et les hymnes s'envolent comme des sons inutiles et de stériles discours ; affamée d'espérance et de consolation, l'âme a besoin d'un aliment plus fort, elle a besoin de déchirer le voile et de toucher Dieu ! O mes frères protestants, lisez, lisez cette histoire d'une chrétienne qui fut vôtre jusqu'au moment où, tendant vers le vide ses mains désespérées, elle vint à nous pour être unie dans le Seigneur avec son époux mourant. Lisez les paroles tristes et fortes des jours qui suivirent la scène de la première communion. C'est à vous que je voudrais dédier les récits de cette sublime agonie, accompagnée si tendrement par notre Église jusqu'au dernier soupir et au départ de l'âme qui s'envole.

Le 29 juin 1836, Albert, après deux ans de mariage, et à vingt-deux ans, s'en retourna vers Dieu.

IV

N'est-ce point assez d'émotion ? Allons-nous continuer ? Et, après de telles scènes, quel nouveau spectacle peut encore nous attacher et nous attendrir ? Pourquoi parler ? Ne sommes-nous pas parvenus, comme saint Augustin et sa mère en face de l'Océan, à un de ces rares instants où, tout d'un coup, en élevant son âme bien haut, puis plus haut encore, en la tendant vers Dieu, on le voit, on le touche, *quodam ictu cordis*, par un certain élan du cœur ? Recueillons-nous en silence. Ne nous forcez pas de retomber dans le bruit des voix et de la prose, et de reprendre terre... Mais la vie n'est pas semblable à une pièce de théâtre qui débute et se dénoue selon des règles établies ; la plus simple histoire vraie est plus compliquée et plus dramatique ; il faut continuer, traverser encore des régions imprévues, et se préparer à des émotions nouvelles. Nous n'avons pas encore

entendu tous les sons que la main de Dieu peut tirer d'une âme religieuse.

Nous connaissons la fiancée, l'épouse; nous allons suivre la veuve, la suivre depuis l'extrême douleur jusqu'à la consolation, jusqu'à la joie même, jusqu'à l'amour, retrouvé dans la sainteté. Pour parler des veuves, l'heure n'est-elle pas tristement opportune, au moment où la guerre creuse la fosse de tant d'êtres, heureux de s'appeler, hier encore, du doux nom d'époux ?

V

La seule différence entre la veuve de l'Inde, brûlée avec les cendres de son mari, et la veuve chrétienne, c'est que la veuve chrétienne se consume plus lentement; elle attend la mort au lieu de la chercher, mais, dès le premier jour, une flamme invisible, que rien n'étouffe, brûle invisiblement sa vie. Les premiers moments sont les plus cruels, ils ne sont pas les plus pesants. Quand on peut dire : *hier*, *avant-hier*, ce n'est qu'une absence, on ne peut pas se figurer que ce soit l'abîme de l'irréparable adieu.

ALEXANDRINE A PAULINE

Boury, 10 juillet 1836.

« Pauline, Pauline ! j'aurais pu t'écrire le 29 juin ; j'ai été occupée à autre chose, mais je l'aurais pu ! Dieu m'a donné la grâce de pouvoir beaucoup, de pouvoir au delà de ce que j'avais jamais cru pouvoir ; car j'ai pu voir le regard d'Albert s'éteindre, j'ai pu sentir sa main se refroidir pour toujours. Eugénie te l'aura dit, cette grâce que j'ai tant demandée à Dieu, je l'ai obtenue. Il est mort appuyé sur mon bras, ma main tenant la sienne, et je ne me suis pas troublée une minute en voyant ses derniers soupirs ; et, voyant qu'il était à l'agonie, j'ai demandé à la sœur s'il souffrait encore et elle m'a dit : PLUS ! Alors je l'ai laissé partir sans regret, à ce qu'il me semblait. Seulement, bien tranquillement, je baisais ses yeux toujours si chers, et déjà privés de vue et peut-être de sensation, et j'appelais aussi tout près, tout près, dans son oreille, son nom si aimé : *Albert*, n'ayant pas d'autre terme plus tendre que ce nom qui disait tout, pour tâcher que, dans ces derniers nuages, dans ce dernier sombre passage qui conduit à la clarté, il entendît ma voix s'éloignant de plus en plus, — ma voix, ainsi que moi-même, obligée de rester aux confins, obligée, pour la première fois, de me séparer de lui ! Peut-être qu'il m'a entendue comme un son qui s'évanouit peu à peu, peut-être qu'il m'a vue comme un objet qui peu à peu disparaît dans l'obscurité.

« Oh ! Pauline, j'ai eu beaucoup de force alors, surnaturelle même ;

j'en ai eu encore beaucoup pendant trois jours ; puis elle a commencé à tomber, tomber, et chaque lendemain elle me paraît plus tombée que la veille. »

Cette admirable veuve de vingt ans, toujours ardente et toujours si parfaitement naturelle, exprime ici la vérité même des premières sensations. Peu à peu, la douleur s'exaspère, le courage tombe, le désespoir commence ; à ce moment même, les premières effusions des amis, qui avaient un peu occupé, distrait, étourdi la douleur, sans la consoler, s'éloignent, se refroidissent, et l'âme est envahie par les ténèbres glacées du silence et de la solitude. Quelque chose de plus froid encore se glisse jusqu'au fond de cette âme désolée ; si elle se débat contre l'absence de toute consolation, elle a bien plus horreur encore de la consolation, de l'affreuse domination de l'oubli, de la routine, des petites habitudes de la vie commune qui reprennent peu à peu le dessus.

« Me dire à mon âge que toutes ces douceurs sont finies, cela m'épou-
« vante ? Et pourtant mon seul repos sera de me sentir entièrement in-
« consolable ; car j'aurais horreur de moi, si je pouvais encore remettre
« le pied dans un lieu de fête, ou reprendre à la terre par quoi que ce
« soit ! »

Dieu nous garde de porter un jugement sur les motifs, si graves, si multipliés, si respectables quelquefois, qui conduisent aux secondes noces. Mais conservons cependant toute notre admiration aux veuvages fidèles. Le veuf est bien malheureux ; il est pourtant dans la vie des hommes une excitation extérieure inévitable qui allége un peu pour eux le poids du temps. La veuve a tout perdu, elle est plus faible, elle est plus seule, et la langue ne se trompe pas, dans ses délicatesses, quand elle réserve je ne sais quel accent plus émouvant au nom de veuve qu'à celui de veuf. On frissonne à la vue d'une femme enveloppée de longs voiles de deuil, et on se découvre devant cette solitaire aux yeux baissés. La veuve fidèle ne regarde plus, elle est toute à l'absent ; ce n'est pas lui qui est mort, c'est le monde ; il a changé d'aspect, il est devenu tout obscur.

« Les objets de cette malheureuse vie prennent entièrement la couleur
« qui règne dans l'âme, » écrit à M. de Montalembert madame de la
Ferronnays, et elle ajoute dans son livre secret : « Albert était pour moi
« la lumière qui colorait tout... Avec lui, les perles, les bijoux, les jolies
« chambres, les belles vues, m'apparaissaient être tout cela ; maintenant
« plus rien ne brille... je n'ai soif que de connaître où il est, de voir s'il est
« heureux, s'il m'aime encore, et de partager tout avec lui, comme je le lui ai
« promis sur cette terre devant Dieu. »

J'arrache à un très-mauvais livre cette belle page :

C'est décembre. Un froid soleil éclaire le givre dont la campagne est blanchie. La maison, naguère bruyante, aujourd'hui silencieuse, frissonne au souffle de l'hiver. La cheminée, qui rayonne du cercle complet de la famille, veuve elle-même, échauffe mal la veuve qui se serre au foyer. Dans un des coins de la chambre, deux siéges attendent et attendront à jamais : le fauteuil qu'en rentrant il approchait d'elle, où il contait les affaires de la journée, les projets du lendemain...

D'elle, que reste-t-il? Une ombre. Ses beaux cheveux, désormais en bandeaux blancs, couvrent à demi sa tempe amaigrie. Elle est toujours élégante, et semble même plus grande, svelte et jeune encore de taille, quand elle passe les yeux baissés dans ses appartements déserts. Du visage charmant, des yeux qui troublaient les cœurs, et qui, pour un cœur fidèle, furent toute la destinée, il lui souvient peu; elle cache tout ce qu'elle peut en cacher. Mais pourtant deux choses en restent qui feraient l'envie des jeunes. L'une, c'est l'attribut admirable de pureté que Dieu accorde pour consolation à la femme innocente qui a passé sur la vie sans la toucher.... L'autre attribut qui pare encore notre veuve, malgré elle, qui même lui donnerait peut-être sous son deuil et ses voiles noirs un éclat mystérieux qu'elle n'eut pas dans ses triomphes, c'est son doux, son puissant regard. Oh! que l'œil est la vraie beauté, la beauté fidèle, que le temps est forcé de respecter. Mais que dis-je? il y ajoute. Les épreuves et les souffrances ont pu faner tout le reste. Mais, au regard, c'est comme au cœur, on s'embellit d'avoir souffert.

Elle quitte le feu demi éteint, et, s'approchant de la fenêtre, heureuse de voir finir le jour, elle regarde le deuil de l'hiver, les mains jointes sur son cœur, dont elle écoute les voix. Le pôle ne tarde pas beaucoup à briller de vives étoiles. La mort, la vieillesse, l'hiver qui, dans ces nuits lumineuses, aiguise ses flèches piquantes, toutes ces sévérités, concentrent au pauvre cœur frissonnant la flamme à jamais vivante.

Le monde, la jeunesse et le bruit, dit-elle, c'était un demi-sommeil, un rêve trouble, où mon amour n'eut jamais sa lucidité.... *Aujourd'hui, toute à toi, je veille*[1] *!*

Oui! tel est bien la veuve, et telle nous la voyons vivante dans le *Récit d'une Sœur*, « avec ce regard qui n'a plus l'air de rien chercher, » *pauvre violette*, dit saint François de Sales, *cachée sous les larges feuilles de son abjection.*

Mais, dans ces longues heures de silence, où elle écoute les voix de son cœur, la veuve chrétienne entend une autre voix, une musique tombe du ciel, et les anges murmurent ces douces paroles :

« Bienheureux ceux qui pleurent, car ils seront consolés!

« Bienheureux ceux qui ont le cœur pur, car ils verront Dieu. »

[1] Michelet, *la Mort et le Deuil*, p. 360.

Et ce n'est pas au ciel seulement que les cœurs purs voient Dieu, ils le voient partout sur la terre, et dans tous les objets, dans toutes les créatures, dans tous les événements, ils le reconnaissent, ils le contemplent. Une clarté inattendue s'introduit peu à peu dans la vie affligée, une clarté qui semble venir d'au delà de la vie ; une nouvelle couleur s'étend et s'étale sur le monde, obscurci par la douleur, transfiguré par la foi. L'épreuve n'est pas consolée, elle est comprise, acceptée, portée, et de ce jour commence un miracle. Celle dont l'amour fut blessé, cherche à aimer encore, en attirant des amis à celui qu'elle a perdu, en intéressant à lui les saints qu'elle invoque, les pauvres qu'elle assiste. Le malheur fait aimer les malheureux. Quelques jours avant la mort d'Albert, Alexandrine avait vendu un beau collier de perles, parure de ses jours de bonheur, et elle avait écrit[1] :

« Perles ! symbole de larmes !

« Perles ! larmes de la mer,

« Recueillies avec larmes au fond de ses abîmes,

« Portées souvent avec larmes au milieu des plaisirs du monde,

« Quittées aujourd'hui avec larmes dans la plus grande des douleurs terrestres ;

« Allez enfin sécher des larmes, en vous changeant en pain ! »

L'amour des pauvres devint pour cette jeune chrétienne une consolation sublime, amour de Jésus-Christ dans la personne des pauvres, amour des pauvres dans la pensée d'Albert.

Aimer les malheureux quand on est malheureux soi-même ; ah ! c'est la gloire du cœur humain, c'est un signe exquis de perfection dans notre pauvre nature, mais un signe heureusement commun et facile à rencontrer. N'est-il pas plus rare encore, lorsqu'on souffre, d'aimer les heureux, de ne pas s'impatienter de leurs joies, de s'y prêter un peu, et, en leur refusant le fond du cœur à jamais ravagé, réservé, fermé, de leur accorder un sourire et une vraie sympathie ? Oui, la douleur est souvent intraitable, farouche, froissée de tout, elle en veut à ceux qui rient, elle écraserait volontiers les roses qui se permettent encore de fleurir. Le *Récit d'une Sœur* nous montre la veuve chrétienne au milieu de la vie de famille, parmi de jeunes sœurs et de jeunes frères, souriante, aimable, communiquant sans doute, par sa présence, à toutes les joies de la maison, cette teinte de mélancolie qui convient d'ailleurs aux joies de la terre, mais sans les gêner, sans les fuir, sans vouloir y demeurer étrangère.

Tout le commencement du second volume du récit de madame Craven est occupé par le tableau de l'intérieur de sa famille, réunie

[1] I, 431.

au château de Boury pendant les années 1836, 1837, 1838, qui suivirent la mort de M. Albert de la Ferronnays. Obligée par la carrière diplomatique de son mari de changer souvent de résidence, et de passer de Naples à Lisbonne, à Londres, à Carlsruhe, à Bruxelles, madame Craven fut presque toujours séparée de ses parents et de ses sœurs ; elle doit et nous devons à cette cruelle séparation les correspondances qui servent aujourd'hui à la consoler et à nous attendrir. Peut-être aussi doit-elle aux privations de sa vie un adoucissement particulier à ses regrets. Si souvent elle a parlé à ses chers morts à travers la distance, sachant qu'ils l'entendaient ; chrétienne, elle sait bien qu'ils l'entendent encore, et de loin, comme autrefois, elle leur parle, elle n'a pas cessé avec eux ses douces correspondances.

Ce tableau de l'intérieur du château de Boury, composé par des lettres, ressemble à une conversation où chacun élève la voix à son tour et avec son accent particulier. Les caractères se dessinent, et leur diversité introduit, dans le récit d'une existence un peu uniforme, une variété, un agrément, un relief, inattendus. Quelle union, quelle étroite affection, quelle simplicité, quelle bonté, quelle gaieté naturelle ! Madame Craven s'arrête avec respect ou avec amour devant le portrait de sa mère, de son père, de sa sœur Eugénie, qui se maria à cette époque à M. le marquis de Mun, de ses sœurs Olga, Albertine, de ses frères et de ses belles-sœurs.

Nous sommes habitués à nous figurer nos grands-pères et nos grands-mères sous des traits infiniment vénérables et avec toute la vertueuse majesté de l'âge le plus mûr. Je ne crois pas calomnier toutefois, sans les connaître, ceux et celles qui avaient vingt ans, il y a cent ans, les habitants, les habitantes de Boury ou de Lumigny, vers 1766, ou même, si l'on veut, vers 1666, ou même, si l'on veut encore, en revenant, vers 1806, en supposant que la vie de ces vénérables ancêtres n'était probablement pas si pieuse, si charitable, si simple, si unie, que la vie de leurs descendants. Oui, lorsque l'une de ces charmantes sœurs contemplait avec respect un portrait de famille, en s'inclinant devant l'ancêtre qu'il représentait, je crois que si ce vieux chevalier ou cette digne douairière, du séjour de la vérité, avait pu animer son image, le portrait se serait incliné à son tour dans son cadre devant la personne de la petite-fille, et aurait regardé son voisin en murmurant ces mots : « Que nos descendants sont vertueux ! »

Mais je veux passer rapidement sur ce tableau de famille. S'il m'est permis de parler ici du point de vue de l'art, je ne sais pas me détacher du personnage principal du récit, qui, pour moi, est madame Albert de la Ferronnays, je ne sais pas l'effacer derrière d'autres personnages imposants et charmants, dont la seule physionomie

méritérait un livre et une toile à part. A un autre point de vue, dont je ne puis me séparer, si je trouve parfaitement légitime que la main délicate d'une sœur soulève ces voiles de l'intimité, je me sens vraiment trop étranger pour y pénétrer sans façon : je touche à trop de vivants. Bienheureux qu'ils passent devant moi, je ne puis leur demander de s'arrêter et de poser à ma guise !

A travers les mariages, les voyages, les distractions, les mille petits incidents de la vie qui s'envole, nous retrouvons, pendant les années qui suivent la mort de son mari bien-aimé, madame de la Ferronnays toujours également aimable et également affligée. Au mois d'octobre 1837, on avait rapporté à Boury les restes d'Albert, afin de les déposer dans un sépulcre où avaient été ménagées deux places sans séparation.

« Hier, seule avec Julien, à l'aide d'une petite échelle, Alexandrine est « descendue dans la fosse qui n'est pas très-profonde, afin de toucher et de « baiser une dernière fois le cercueil où est renfermé tout ce qu'elle a aimé. « En faisant cela, elle était à genoux dans sa propre fosse... »

Sur la pierre elle fit graver : *Ce que Dieu a uni, l'homme ne le séparera pas.*

En 1838, elle était allée rejoindre sa mère en Allemagne, et elle passa aux eaux d'Ischl le second anniversaire du 29 juin. C'est de là qu'elle écrivit à sa sœur Eugénie une lettre dont un seul mot ne peut pas être retranché :

... J'ai envie de te faire l'histoire bien longue. Hier donc, l'idée me vient d'aller au jardin (si je n'y avais pas été, je n'aurais pas été non plus là où j'ai eu le bonheur d'aller) ; j'admire d'abord les roses, les papillons, etc., etc.; puis, assise dans un petit pavillon pour y lire Bossuet, je suis étonnée d'entendre sonner les cloches ; j'imagine qu'il y a quelque chose à l'église, je demande à une servante qui me répond agitée que, « c'est le saint-sacrement qu'on va chercher pour administrer le jeune prêtre malade. » J'avais déjà entendu parler de ce jeune prêtre par maman et déjà combattu ma timidité pour lui dire que j'avais envie d'aller le voir. Ceci m'y fait aller tout naturellement. Je me mets à genoux avec tout le monde sous la porte cochère pendant que les prêtres passent, puis je monte aussi et j'assiste à sa réception du saint viatique et de l'extrême onction ! Tous les assistants pleuraient, même le curé. Ensuite je demande la permission de m'approcher du malade ; je dis que j'avais vu mon mari ayant la même maladie. — J'étais émue. — Un poitrinaire ! et un jeune prêtre mourant ! prêtre seulement depuis onze mois, et que je savais s'être fait mal à force d'étude ! Oh ! tout cela me semblait si sacré ! Lui avait un paisible sourire. Je lui ai demandé sa bénédiction et me suis mise à genoux près de son lit ; il a eu l'air pénétré, et m'a bénie en mettant ses mains

froides sur ma tête! Je m'en suis souvenue toute la journée avec douceur. Aujourd'hui j'avais bien envie d'y retourner, il m'avait dit qu'il en serait bien aise; *heureusement* on est venu me dire qu'il était plus mal, qu'on attendait sa mort d'un moment à l'autre. Cela m'a donné un prétexte pour y retourner le soir. — Oh! grâce à Dieu! maman, heureusement, ne me retient jamais.

Il me demande pardon de ne pas me parler, me dit que cela lui est défendu. Après l'avoir regardé avec pitié et respect, avoir observé cette oppression, hélas! si connue, trouvant cruel d'être assise là sans être bonne à rien, j'allais partir, lorsque la bienheureuse idée me vient de lui dire combien je voudrais pouvoir faire quelque chose pour lui. Alors il me dit doucement : « Il y aurait quelque chose. » Je demande vite quoi ; il me répond que, « si je connaissais toutes les circonstances!... » J'insiste ; il me dit — et j'ai retrouvé là et plus tard encore cet étrange symptôme de ces maladies, de croire guérir, — que, « quand il sera mieux portant, il me parlera. » Juge si j'insiste! Alors il me dit : « Cela ne peut se dire ici. » Il y avait une garde, je comprends et elle aussi comprend heureusement et sort doucement de la chambre. Je lui dis alors que nous sommes seuls. Il hésite, il dit que c'est par trop hardi. Je m'écrie enfin que je le supplie de me regarder comme une sœur, et de me parler ainsi; — que nous sommes tous frères. Cela le fit à l'instant parler. Il avait une dette qu'il trouvait *immense* (elle est de 300 francs!). Il avait étudié, entièrement pauvre, ses livres l'avaient ruiné, et ses parents ont onze enfants! Il était horriblement tourmenté de leur laisser cette dette dont il n'avait calculé le montant que depuis peu de jours! Juge si je lui ai vite dit qu'il n'en avait plus, et si j'ai été heureuse! Lui me remerciait, et moi je le remerciais tant de la grande joie qu'il me donnait. Oh! de lui entendre dire « qu'un énorme poids lui était ôté! » c'était doux, je t'assure! Mais il répétait que c'était trop hardi; « que sans la maladie il ne l'eût pas fait, mais que la maladie change. » Et moi de lui répéter que nous n'avions qu'un père et que nous étions tous frères. Quand je lui ai dit de bien dormir la nuit, il m'a souri d'une manière qui avait l'air de me dire qu'il le pourrait maintenant.

Demain je lui porterai cet argent après ma chère messe de sept heures. Il ne mourra pas cette nuit; il me tarde de le lui donner; je l'entends tousser. Ma fenêtre est ouverte et je viens de voir de la lumière chez lui, car c'est sa chambre que je vois d'ici. Je te demande si ce n'est pas Albert qui nous a donné ce logement où nous sommes justement venus nous établir le *vingt-neuf juin!* Oh! quelle douce faveur de Dieu que cette histoire! que de délicieuses réflexions j'ai faites ce soir en travaillant! Après une chose comme cela, je ne sens plus mes peines pendant quelques heures. Je ne sens plus que la foi et l'amour. Oh! douce union fraternelle catholique! Que toute cette scène dans sa chambre hier et aujourd'hui était douce et paisible! Un rayon de soleil donnait sur son lit à travers une jalousie ; il a un piano et des fleurs, une petite chambre blanche et riante. La mort d'un prêtre me paraît encore d'un degré plus solennelle. Il a écrit à ses parents aujourd'hui. Oh! qu'ils puissent arriver!

Mercredi, 4 juillet.

Je le lui ai porté ce matin. Je ne puis te dire ce que j'ai senti en voyant cette joie dans ses yeux, en lui entendant dire encore « qu'un bien grand poids était ôté de dessus son cœur, et qu'il avait pu dormir plusieurs heures cette nuit. » Quand je lui disais que j'étais si heureuse d'avoir été là, il m'a répondu « que c'était lui qui était heureux, qu'il avait été si en peine, qu'il n'avait pas su comment faire, et voilà que Dieu lui avait envoyé un ange pour le secourir... » Il a dit cela simplement: et moi j'ai pu accepter ce mot plus qu'à l'ordinaire, puisque les anges ne sont que les ministres de Dieu, et qu'ici il semble bien évident que j'ai été ministre de sa volonté. Oh! quel bien cela fait! Voilà la seconde fois qu'au mois de juillet, j'ai le bonheur de pouvoir assister un prêtre : l'année dernière, M. L., et cette fois, un poitrinaire! Je désire toujours tant faire plaisir aux poitrinaires, surtout dans leurs derniers moments, et j'avais tant prié Dieu de me donner une bien bonne œuvre à faire pour l'anniversaire d'Albert!

Je prends des bénédictions où je puis; l'autre jour je m'en suis fait donner une par une vieille femme mourante aussi, et je lui ai entendu dire à peu près le mot qui a été cité par M. l'abbé : « Souffrir n'est pas pécher ! »

D'Allemagne, madame de la Ferronnays revint à Lumigny, chez madame de Mun, puis à Boury, et, lorsque toute la famille résolut d'aller passer en Italie l'hiver de 1839, elle reprit avec une sorte de douloureuse ivresse le chemin du beau pays qui l'avait vu si heureuse. Il faut lire, dans le *Récit d'une sœur*, les détails de ce pèlerinage. Elle voulut revoir toutes les scènes de sa félicité passée, Livourne, Rome, Naples, saluer les pierres, les arbres, les montagnes, les horizons, témoins de son bonheur, non sans pleurer, mais sans se plaindre, avec sa douce sérénité.

« C'est ici, disait-elle, que j'ai été si heureuse, ici que la vie et la terre m'ont semblé trop belles. »

A ces soupirs mélancoliques de la pauvre veuve se mêlent, dans le récit de ce second voyage en Italie, qui est racônté d'une manière admirable, la voix joyeuse de la jeune sœur Olga, contemplant pour la première fois les tableaux de la nature, qui ne changent pas, la voix plus grave de sa sœur Pauline, compagne et consolatrice attendrie ; puis la voix solennelle de l'abbé Gerbet, relevant les âmes gémissantes. Ces sentiments si naturels et si différents, qui s'expriment à la fois devant le même spectacle, semblent communiquer aux flots, au ciel, aux collines, qui les entendirent, une beauté particulière, comme si les lumières si diverses du matin, du soir et du midi, pouvaient se fondre un instant en une même lumière.

Un autre, un ami, dans son voyage de noces, n'avait pas négligé de faire le même pèlerinage. A Venise, il s'était agenouillé avec sa jeune femme dans la chambre occupée par Albert. A Pise, n'ayant

que quelques heures, il avait bravé la pluie et les ténèbres pour aller, pendant la nuit, revoir la maison qu'il avait habitée avec ses amis. On a reconnu l'âme poétique et fidèle du comte de Montalembert. Dans tout le récit, l'amitié suit toujours à deux pas l'amour, et que l'on prenne la route des plaisirs ou le chemin des larmes, on est sûr de les rencontrer l'une après l'autre.

C'est à ce voyage en Italie que se rattache la page vraiment magnifique, digne d'un Gœthe ou d'un Byron chrétiens, qui sortit quelques années plus tard de la plume, je dirais volontiers de la lyre de madame Albert de la Ferronnays :

Et maintenant, après tant de douleurs, ma passion pour ce pays est toujours la même, ou plutôt plus forte, car à présent je sais pourquoi je l'aime; je sais quelle est la source d'où ce délicieux parfum se répand sur l'Italie.

Oh ! oui, j'aime et j'aimerai toujours ce pays, dont le peuple croit à une patrie éternelle, à des amis invisibles auxquels il parle dans ses joies et dans ses peines; ce pays dont presque chaque ville voit son Dieu réellement présent, exposé continuellement aux yeux d'une foule qui adore ! J'aime ce pays qui a connu toutes les gloires et qui les a toutes rapportées à Dieu; ce pays, dont les habitants ont su atteindre la perfection du beau en toutes choses, et qui cependant connaissent moins que d'autres l'ambition et la fatuité.

J'aime ce pays, où les âmes et les fleurs répandent plus de parfum qu'ailleurs ; ce pays, qui vit naître saint François d'Assise et l'autre doux François, et tant d'autres saints et saintes au cœur brûlant ; ce pays, où toutes les fêtes sont religieuses, où l'on rencontre sur son chemin l'habit que portèrent saint Benoît, saint Dominique, saint François, saint Ignace et d'autres dont le nom est écrit avec les leurs au livre de vie ; ce pays, où tant de vies humbles et obscures s'achèvent au fond des villages, comme au fond des cloîtres, par une sainte mort. J'aime ce pays, qui renferme la ville où règne le représentant de Jésus-Christ, la ville sainte où tant de vertus se sont pratiquées de tout temps et où est venue se fortifier celle de tous les grands bienfaiteurs de l'humanité.

Oh ! j'aime ce pays où le blé et la vigne semblent se presser de croître pour servir au plus sacré des mystères ; ce pays si doux à l'âme, si enchanteur aux yeux, qu'il me semble qu'en mourant on pourrait se dire : « Je vais voir bien mieux que l'Italie. »

Nous approchons de la triste année 1842, que l'on pourrait appeler l'année des départs et des derniers adieux.

Le comte de la Ferronnays ouvre inopinément cette marche funèbre. Il mourut à Rome, le 17 janvier, et moins de trois mois après, sa fille Eugénie, depuis quelque temps souffrante, conduite en Italie par son mari, et, arrivée à Palerme, y succomba le 7 avril, loin de ses enfants et de ses sœurs. L'une d'elles, Olga, tomba malade peu

de semaines après, et, transportée à Bruxelles près de sa sœur Pauline, elle rendit à Dieu son âme angélique le 10 février suivant.

Comment abréger le récit de ces morts successives? Comment remplacer par des paroles arrangées ces mots, écrits au moment même de l'émotion, et tout palpitants? Comment essayer une réduction de ces empreintes moulées sur le visage même des morts? Je ne puis accepter cette tâche ingrate, et je renvoie aux pages de madame Craven. Peut-être voudra-t-on les fuir, en les supposant trop tristes. On se tromperait beaucoup. La mort des chrétiens est belle, comme leur vie privée. Les vilains moments des autres sont leurs beaux moments; c'est au foyer domestique, ou bien au bord de la tombe, que les chrétiennes surtout sont à leur avantage. Étant donné l'être le plus faible en face du pas le plus épouvantable, qui saura fortifier en elle l'âme invisible de telle manière qu'elle triomphe du corps anéanti et qu'elle franchisse ce pas sans broncher? La religion communique cette énergie, et touchée par la foi, la mort n'est plus une porte qui se ferme sur la lumière de nos regards, elle est une porte qui s'ouvre vers des clartés plus vives. Telle parut la mort à ce noble vieillard dont les dernières prières servirent à convertir un jeune juif; et telle aussi à cette charmante, ardente, aimable et poétique épouse, puis à cette jeune sœur, qui passa dans la vie comme une apparition céleste, si naïve lorsqu'elle écrivait : « *J'aimerais mieux être bonne et laide que jolie et méchante*, *mais j'aimerais mieux être bonne et jolie*, » et si forte, lorsqu'elle expirait, croisant les bras sur la poitrine, et murmurant : « *Je crois*, *j'aime*, *j'espère*, *je me repens !* »

VI

Sept ans après la mort d'Albert, son père et ses deux sœurs l'avaient rejoint; sa veuve demeurait sur la terre, ou plutôt elle s'avançait, elle montait sur la route du ciel. Ces trois morts provoquèrent une véritable crise dans son âme, comme trois coups de hache coupent les derniers câbles qui retiennent le navire au rivage. Tout à coup, dit sa sœur, elle sembla voir et toucher ce qu'elle n'avait fait que croire auparavant. Elle était arrivée au-dessus de la douleur, elle s'aperçut que l'on ne devait pas donner à Dieu, quand on l'aimait, *moins que tout*. Elle se mit à aimer, oui, à aimer d'un véritable amour le Dieu souverain. C'est le dernier degré sublime de la transformation

chrétienne, et ce que l'on peut nommer, avec le poëte, les ailes de l'âme :

> Soyez comme l'oiseau posé pour un instant
> Sur un rameau trop frêle
> Qui sent ployer la branche et qui chante pourtant,
> Sachant qu'il a des ailes.

Son amour s'exprima depuis lors, en effet, par de véritables chants, par des accents joyeux, par des paroles célestes, accompagnement de vertus austères. C'est le miracle et le triomphe de la vraie piété. On croit qu'elle rétrécit, elle dilate. On croit qu'elle emprisonne, elle affranchit. On croit qu'elle attriste, elle enthousiasme. C'est le monde qui est étroit, avec ses règles, ses étiquettes, ses écoles, ses coteries ; il ressemble à une ville aux rues monotones ou tortueuses, aux demeures inégales, pleines de vanités étalées et de misères secrètes. Franchissez la barrière, si vous voulez respirer à l'aise et planer librement sur de vastes horizons. Madame de la Ferronnays parut tout à coup ainsi transportée par son âme au-dessus de ce monde que son corps n'avait pas quitté, et bien loin de mépriser la terre, la voyant en quelque sorte à travers la lumière divine, elle l'aima, elle ne désira plus que se dévouer, sauver des consciences flétries, consoler des larmes, soulager des misères, étendre en un mot et dilater le règne et la part de Dieu parmi les hommes.

Toujours absolument sincère, incapable, en toutes choses, de se laisser entraîner, incapable aussi de se laisser arrêter, elle voulut un moment se retirer au couvent, et elle en sortit, mais elle résolut de vivre pauvre et pour les pauvres, et nulle force humaine ne l'en aurait empêchée. De ce jour, elle ne rêve plus avec elle-même, elle n'écrit plus, son journal est fermé, elle agit. Heureux que le monde courtise, vous vous demandez avec un sourire dédaigneux où va, que pense, que fait cette dévote en habits de deuil, affairée, sortant à pied par la pluie avec des paquets sous son bras ? Vous croyez qu'elle a paralysé son cœur, qu'elle n'aime plus personne, et que sa vie machinale se traîne entre la vieille porte noirâtre de la paroisse voisine et une chambre haute dans quelque maison humide et reculée. Cette veuve est une grande dame, portant un des plus beaux noms français, elle va visiter des mourants, leur donner son linge et sa propre nourriture ; elle apprend à lire aux petits enfants, et, en revenant, elle prendra la plume, et, de son cœur que vous croyez glacé, s'exhaleront ces mots :

« Oh ! ma sœur chérie ! Puis-je te donner de la joie et du cou-
« rage en t'écrivant !... Que je le voudrais ! tu ne sais pas combien
« je t'aime, tu ne le sauras que dans l'éternité où je jouirai de toi,
« de mon amour pour toi ! Ici on n'a pas le temps de s'aimer, mais

« on s'aime cependant ! Pour ma part, je ne vous ai jamais tous tant « aimés ! »

Cette dévote a, dans la journée, visité une autre dévote, une vieille dame russe ; que se sont-elles dit? Vraiment je recommande leur entretien aux philosophes et aux misanthropes.

« J'ai vu madame Swetchine. Cette délicieuse, excellente femme « m'a dit qu'il ne fallait pas dire du mal de la vie, qu'elle était bien « belle, de plus en plus belle et intéressante ; et cependant cette « femme si tendre, si pieuse, est accablée de douleurs morales et « physiques. Elle m'a dit aussi : *J'aime ce qui est*, parce que c'est le « vrai. *Je suis née contente !* »

« Plus je vais, plus je veux avoir d'amour dans le cœur, et rien « que de l'amour. »

De tous ses anciens plaisirs, elle ne goûtait plus que la lecture et la musique. Une partie de ses journées se passait à Paris, dans les hôpitaux, où elle entrait « la tête levée, l'air joyeux, le visage animé, » comme une jeune fille qui part pour une fête, comme un soldat qui revient du combat. Elle finit par louer une petite chambre à Saint-Thomas de Villeneuve, rue de Sèvres, pour vivre plus pauvrement. Déjà ses sœurs, visitant ses armoires, n'y avaient plus rien trouvé. Mais elle ne se dépouillait pas seulement pour les pauvres.

Chrétienne, rien de chrétien ne lui était étranger. Cette noble femme avait une cause, la cause de Dieu. L'égoïsme a peine à se figurer comment une jeune Suédoise, promenée par sa destinée à travers les plaisirs de le fortune et les fêtes du monde, écrasée par un malheur précoce, et depuis ensevelie dans le deuil, au fond d'un château de province, avait pu se transformer et devenir une servante généreuse et presque un soldat de l'Église universelle, s'intéressant à la Pologne, à l'Irlande, aux missions lointaines, travaillant au triomphe de la justice, estimant une lâcheté de ne pas défendre des religieux calomniés, applaudissant aux efforts de son ami, le comte de Montalembert, pour la liberté d'enseignement, et, du fond de sa petite chambre, prodiguant son argent et ses prières pour la cause de Dieu.

Ce qu'était devenue cette âme, au moment où la pitié, la tendresse, la justice, la piété y résonnaient à la fois, deux pages admirables vont achever de nous le faire comprendre en nous faisant pénétrer aussi dans le tendre et noble cœur de celle qui a su les écrire :

« Le 31 juillet (1847), veille de mon départ de Boury, nous avons été au cimetière prier, comme nous le faisions ordinairement, sur nos deux chers tombeaux : elle, sur la pierre qui couvre celui d'Albert et sa propre place, à elle-même, préparée depuis douze ans ; moi, à genoux près de celui d'Olga. C'était une très-belle et très-chaude soirée. En sortant du cimetière, nous revînmes lentement et par le plus long. Je ne me souviens plus

de ce que nous disions au commencement de cette promenade, si ce n'est que c'était un de ces sujets de conversation auxquels nous revenions sans cesse ensemble. Par ce beau temps, seule avec moi, et revenant du cimetière, il était bien naturel que, sans être triste, son esprit se tournât vers ce qui le remplissait habituellement. Quant à moi, j'aimais toujours à l'entendre parler de Dieu et de son âme ; cela faisait à la mienne un grand bien, et je n'en perdais pas les occasions.

En sortant d'un champ de blé et en arrivant sur la route qui mène au château, je me retournai, et regardant le ciel, du côté où le soleil se couchait, dans une lueur si belle, que ce triste site en était embelli, je dis : « J'aime le soleil couchant ! — Pas moi, dit Alexandrine ; depuis mes mal-« heurs (expression très-rare dans sa bouche et dont je me souviens à cause « de cela), depuis mes malheurs, le coucher du soleil me fait un effet triste : « il amène la nuit et je n'aime pas la nuit ; j'aime le matin, j'aime le printemps ; « ce sont des choses qui me représentent la réalité de la vie éternelle. La nuit « me représente les ténèbres et le péché ; le soir me fait penser que tout finit, « et tout cela est triste ; mais le matin et le printemps rappellent que tout se « réveille et renaît. C'est là ce que j'aime. » Je ne suis pas sûre de chaque parole, mais je suis parfaitement sûre que c'était là exactement le sens de ce qu'elle disait et je la vois encore regardant ces lueurs du soir qui nous faisaient une impression si différente.

Nous continuâmes ainsi notre chemin, et lorsque nous venions de passer la grille, elle me dit ces mots en poursuivant un autre discours que nous avions entamé : « Tiens, jette-toi donc dans la pensée que tout ce qui nous « plaît tant sur terre, n'est absolument qu'une ombre, et que la vérité de « tout cela est au ciel. Et aimer, aimer, après tout, n'est-ce pas, sur terre, ce « qu'il y a de plus doux ? Je te demande s'il n'est pas facile de concevoir « qu'aimer l'amour même doit être la perfection de cette douceur, et aimer « Jésus-Christ, ce n'est pas autre chose, pourvu que nous sachions l'aimer « absolument comme on aime sur terre. Je ne me serais jamais consolée, si « je n'avais pas appris que cet amour-là existe pour Dieu, et celui-là dure « toujours. »

Je répondis à cela plusieurs choses, inutiles à rapporter, et nous arrivâmes au banc qui est assez près du château. Il y avait plusieurs personnes sur le perron ; je la retins, et nous nous assîmes sur le banc, causant encore. Peu après, elle se leva pour aller cueillir une branche de jasmin le long du mur ; elle me la donna, en en gardant un petit brin dans sa main, et resta debout devant moi, continuant la conversation. Je lui avais dit : « Tu es bien « heureuse d'aimer Dieu comme cela ! » Elle me répondit (et ses paroles, son expression, son attitude, demeureront toujours gravées dans ma pensée) : « Oh ! Pauline, comment veux-tu que je n'aime pas Dieu ? Comment veux-tu « que je ne sois pas transportée quand je pense à lui ? Comment veux-tu que « j'aie à cela du mérite, même celui de la foi, quand je pense au miracle « qu'il a fait dans mon âme, quand je sens qu'après avoir tant aimé et désiré « le bonheur de la terre, l'avoir eu, l'avoir perdu et avoir été au comble du « désespoir, j'ai aujourd'hui l'âme si transformée et si remplie de bonheur,

« que tout celui que j'ai connu ou imaginé n'est rien, rien du tout en com-
« paraison !... »

Surprise de l'entendre parler ainsi, je lui dis : « Mais si l'on remettait
« là, devant toi, la vie telle que tu l'avais rêvée avec Albert, et qu'on te la
« promît pour de longues années ? »

Elle répondit sans hésiter : « *Je ne la reprendrais pas !* »

Ce fut là notre dernière conversation en ce monde. C'est debout devant ce banc, l'air animé, les yeux au ciel, cette petite fleur de jasmin à la main, qu'elle m'apparaît toujours, lorsque je cherche à la faire revivre dans ma mémoire telle que je la vis, pour ne plus la revoir ici-bas.

La conversation que je viens de rapporter marquait le terme au delà duquel Alexandrine n'avait plus qu'à mourir.

Elle mourut, en effet, quelques mois après, le 9 février 1848. Si les anges mouraient, ils mourraient ainsi. Elle répétait à la mère d'Albert : « Qu'on dise à Pauline que c'est si doux de mourir ! »

Le 14 novembre de la même année, madame de la Ferronnays rejoignait son mari, son fils et ses trois filles, fermant le cortége funèbre, et de cette belle famille, semblable à un autel resplendissant de flammes que l'on voit successivement s'éteindre, elle ne laissait plus que deux ou trois survivants, unis pour la bénir et pour s'aimer.

A ces tombes d'Albert, d'Alexandrine, d'Olga, d'Eugénie, de leur père et de leur mère, une seule et même épitaphe convient; elle résume leur vie, elle est l'abrégé de notre foi, elle est la conclusion, l'explication, la devise de ce livre :

L'AMOUR EST PLUS FORT QUE LA MORT !

VII

On n'attend pas ici des appréciations littéraires.

Ce livre n'est pas une œuvre de littérature, et c'est précisément à cause de cela qu'il charme. Je ne prétends pas exagérer la louange, et je pourrais chercher en vain dans ces deux volumes l'art de la composition, des descriptions, des effets. Bien que le style de tout l'ouvrage soit tout à fait remarquable, toujours distingué, plein de traits heureux, animé par des mouvements pathétiques, je conviens volontiers qu'il y a çà et là des longueurs et des imperfections. Il y a trop de personnages principaux, trop de menus détails. Il y a..., mais qu'importe ! C'est aux œuvres de l'imagination qu'on demande des règles et des effets ; c'est aux fleurs artificielles que l'on demande la symétrie, l'arrangement, l'apprêt, et un certain petit air roide, soi-

gné, épousseté, que l'on ne demande pas aux fleurs de pleine terre. Ce livre charme par une qualité que le talent littéraire le plus consommé ne saurait atteindre, par la vérité, par le naturel, par la supériorité que la chair a sur le marbre, le teint sur la peinture, le son de la voix sur le caractère imprimé. Chaque mot a été une parole vivante; on croit entendre ces gracieuses sœurs se parler à voix basse, ouvrir devant nous avec un battement de cœur les lettres des sœurs absentes, on voit pleurer leurs yeux et s'ouvrir leurs lèvres. Ces pages, après la mort, ont conservé quelque chose de moite, de chaud, de coloré, une parcelle de vie. Voilà ce qui ne peut être imité, ni surpassé. Les enfants eux-mêmes, auxquels on raconte une histoire, commencent par demander : *Est-ce qu'elle est vraie ?*

J'aimerais à relever quelques détails, et par exemple la description des lieux si variés : Rome, Naples, Paris, Bruxelles, Lisbonne, Odessa, Venise, la casa Margherita et la villa Trecase, le château de Korsen et la maison de Pise, la chapelle du palais Acton et la chambre de la rue de Madame, Boury, Lumigny. Ce changement continuel de scène jette sur tout le récit, qui aurait pu devenir un peu monotone, beaucoup de pittoresque.

J'aimerais à mettre en lumière, en les crayonnant à part, les personnages qui n'appartiennent pas à la famille, les prêtres d'abord, et pour ne parler que des morts, l'abbé Gerbet, si suave et si énergique, si attentif et si mesuré, consolateur incomparable, le Père de Ravignan, le guide des sentiers qui mènent au sommet, l'exemple et l'appui des âmes éprises de la sainteté, le pauvre jeune prêtre qui mourut à Ischl, les prêtres Italiens, Mgr Porta, qui maria Albert, ce bon confesseur qui leur dit à Venise : *fidatevi a Dio, partite*, et aussi le Père Lacordaire, dont la grande figure passe au fond de la scène ; admirable choix de ces amis que le Seigneur a consacrés au service des hommes, et qui continuent sa personne au milieu de nous.

J'aimerais encore à recueillir, à tirer de l'ombre du récit les acteurs secondaires, les serviteurs, Julien, Constance, les amis des mauvais jours, miss Mac Carthy, qui passa les nuits près d'Albert à Cività-Vecchia, le comte Putbus, toujours prêt à suivre ses amis partout sans rien dire. Il y a ainsi autour de nous des créatures bonnes et obscures, assez semblables aux feuilles, que nul ne distingue de sa voisine, qui remuent toujours à la même place, et tombent près du tronc qui les porte, après avoir répandu leur ombre et protégé les fleurs.

J'aimerais encore, j'aimerais surtout à reprendre une à une, et à regarder à part, les physionomies principales, les caractères, les types ; à me demander quel fut le plus noble de ces hommes, la plus spirituelle, la plus belle et la plus pieuse de cette mère et de ces

filles. Mais c'est ici que l'appréciation serait indiscrète, capricieuse, injuste, et d'ailleurs inutile. Il est temps de s'élever à de plus hautes pensées. Ce livre n'est pas un album de photographie. L'auteur ne le destine pas à la gloire de sa famille, encore bien moins à sa gloire personnelle ; elle ose le dédier à la gloire de Dieu, elle le commence et elle le termine par son nom, invoqué dans des termes qui rappellent ces sublimes paroles : *Sanctum nomen ejus, fecit mihi magna qui potens est,... exaltavit humiles*. J'ai voulu bénir le nom de Celui qui a fait de grandes choses parmi les miens, il les a pris très-humbles et il les a placés très-haut !

L'espérance de l'auteur de ce livre est-elle réalisée? Son œuvre sert-elle vraiment à glorifier Dieu, le Dieu chrétien ?

Que d'autres critiques, placés à des points de vue divers, apprécient le *Récit d'une Sœur* à leur manière. Déjà plusieurs l'ont fait avec un touchant respect. Pour nous, pour l'auteur, le but principal est la gloire de la foi chrétienne. J'ose dire que ce but est atteint.

Oui, quiconque a la foi, la sentira plus vive et plus chaude après avoir lu ces pages. Et si vous avez le malheur de ne pas croire, vous serez ému pourtant, et vous vous direz : « Voilà des gens qui ont une manière à eux d'aimer, de passer la vie, et d'affronter la mort ; ils ont un secret précieux, et je leur envie ce bien qui me manque. » Enfin, si vous vous bornez à considérer une œuvre par son effet extérieur, comme un tableau, vous conviendrez que, selon l'expression employée au commencement de cet article, vous venez de vous arrêter devant des types incontestables de la beauté morale.

Et si vous allez plus loin, chrétiens, incrédules, artistes, si vous vous demandez quelle est l'origine de cette beauté, d'où tombe cette lumière, il ne peut venir à vos lèvres qu'une seule et même réponse : « *de la religion catholique*. »

Si nous parlions de la beauté intellectuelle, du génie de Pascal ou de Newton, de Dante ou de Bossuet, de Shakespeare ou de Gœthe, je conviendrais que le génie est un don infiniment rare, tout personnel, et dont on ne saurait attribuer la gloire à aucune doctrine spéciale.

Mais le propre de la beauté chrétienne est de *luire pour tout le monde* et sur tout le monde, comme les bonnes gens le disent du soleil, et aussi, comme le soleil, de produire là où tombent ses rayons directs, non-seulement une clarté vive, mais une métamorphose extraordinaire, un mouvement intérieur de la séve, la croissance, l'épanouissement, la fleur.

Pour parler en termes précis, le christianisme exerce un double empire, il agit sur les idées, il agit sur la conduite, et le plus grand aussi bien que le plus petit des hommes est soumis, qu'il le veuille ou non, à la première de ces deux influences, et, dès qu'il le veut, à

la seconde. Trouvez-vous cette remarque banale? Demandez donc aux philosophes, aux orateurs, aux écrivains, ce qu'ils en pensent. Demandez-leur s'il suffit de présenter la vérité aux hommes pour que les hommes y adhèrent? Le christianisme a opéré ce double miracle : faire connaître la vérité, et faire pratiquer la vérité connue.

Comment le nier ? Depuis le christianisme, toutes les sociétés qu'il a civilisées possèdent la vraie notion de Dieu et la vraie notion du devoir. L'idéal intellectuel et moral du genre humain est à jamais fixé. Nous portons sans doute ces notions au fond de nos âmes ; mais en quel état? Le christianisme ne nous les donne pas, il nous les rend, et l'accord le plus complet règne désormais entre ce que la raison nous apprend et ce que la religion nous enseigne, grâce à la religion qui délivre, débarrasse, répare la raison obscurcie et captive, comme elle l'est encore chez les Chinois ou chez les Indiens. La raison reconnaît rarement ce service de la religion, et la religion ne se plaît pas toujours à constater cet accord avec la raison. Il existe, il domine, il est certain.

Je ne puis m'empêcher de sourire tristement quand je lis dans les œuvres des philosophes, des moralistes, des romanciers, des auteurs dramatiques, la description de la perfection morale. Ils nous disent tous qu'elle résulte d'un mélange exquis de force et de bonté, d'ardeur et de mesure, qu'elle consiste à se livrer ou plutôt à se prêter au plaisir sans folie, à la douleur sans désespoir, aux honneurs sans orgueil, à l'amour sans volupté, à se tenir ainsi dans un perpétuel équilibre et comme au centre de gravité de tous les mobiles qui influent sur les actes humains. Si ces mêmes écrivains, indifférents ou hostiles au christianisme, nous parlent de Dieu, ou s'il en est question dans le langage ordinaire de tous les hommes, il s'agit toujours d'un Dieu juste et bon, compatissant et sévère, présent et vigilant, maître, ami, père, époux et confident de l'âme. Eh! quoi, cet homme parfait que vous décrivez, ne le reconnaissez-vous pas, c'est ce que nous appelons un saint? Ce Dieu, que vous définissez si bien, ne le voyez-vous pas, c'est notre Jésus-Christ? Il ne vous est plus donné d'attribuer à la perfection morale d'autres caractères, il ne vous est plus donné d'imaginer la divinité sous d'autres traits.

Philosophes, en vous empruntant ces belles notions du devoir et de Dieu, qui sont maintenant comme la monnaie courante de tous les esprits, je puis vous demander d'où elles viennent, je puis vous dire comme dans l'Évangile : *cujus effigies?* de qui est l'effigie? de Jésus-Christ. Ne lui refusez donc pas votre tribut. Celui que vous niez dans nos temples, nous le retrouvons dans vos écrits. Son nom a disparu de vos lèvres, et son image est demeurée au fond de vos cœurs !

Mais cette image désormais ineffaçable, cet idéal universel, populaire, lien et flambeau commun de toutes les sociétés chrétiennes,

nous ne les voyons pas seulement de loin, à la manière des philosophes, dans une sorte de firmament vaporeux, à quelques millions de lieues de nos têtes. La vertu de la religion, c'est de transformer absolument les âmes. Oui! *transformer* est le mot. Il s'agit de transformer l'âme humaine de telle façon qu'elle croie fermement ce qui n'est pas évident, qu'elle espère pleinement ce qui n'est pas visible, qu'elle aime ardemment ce qui n'est pas agréable.

Et le miracle de cette transformation s'opère dans un monarque ou dans un berger, dans un orateur ou dans un mendiant, dans une jeune fille ou dans un soldat; il est universel.

Reprenons nos exemples du commencement.

Le fils d'un petit médecin bourguignon, mal élevé dans une faculté de province, passé petit secrétaire d'un avocat, aperçoit tout à coup ce qu'il ne voyait pas la veille, il est épris d'une secrète beauté, il lui sacrifie tout, avenir, plaisir, honneurs, fortune, il se fait prêtre à vingt ans, puis moine, affrontant la privation et le mépris, il meurt, ayant fondé des colléges, des couvents, des conférences, ayant attiré, convaincu, transformé des foules; il dépose dans la terre un corps sans souillure et dans des livres immortels une flamme qui brûle encore; il s'appelait Lacordaire, ce petit Bourguignon. Vous le trouvez un homme exceptionnel? Que dites-vous de cet étudiant en droit qui s'appelait Henry Perreyve et qui, pouvant vivre honorable avocat ou juge considéré, s'est consumé pour ses semblables, et est mort à trente ans, pleuré comme un bienfaiteur? Celui-là a été pris dans la jeunesse de nos villes, et il est dans le clergé français des milliers de jeunes gens dont le cœur ressemble au sien. Le rayon qui l'illumina tombait loin de Paris sur un pâtre qui se nommait Vénard[1], qui a trouvé doux d'aller mourir sous le bâton, après avoir souffert et chanté les louanges de Jésus-Christ dans une cage de fer. Que dites-vous encore de ce berger de Vendée devenu martyr? Exception! Exception!

Sont-ce encore des exceptions, ces jeunes Lyonnais sans fortune, qui se nommaient Frédéric Ozanam et Hippolyte Flandrin, morts avant cinquante ans, ayant uniquement travaillé pour plaire au même maître invisible, arrivant sans ambition à la gloire et parvenant à travers la dévotion au respect public? Regardez! la même lumière luit dans l'Église grecque sur une dame russe, mariée de l'autre côté de la frontière allemande à un vieux général peu mystique, et madame Swetchine nous est donnée. Elle luit au fond de la Savoie sur une villageoise, qui se nommera la sœur Rosalie.

Précisément à la même époque, dans la patrie de Washington, il

[1] *Vie de* Théophane Vénard, *missionnaire et martyr en Chine,* par son frère, vicaire à Poitiers. — Poitiers, Oudin.

y avait une fille de médecin, mariée à un négociant et protestante, qui se nommait madame Élisabeth Seton. Son mari était poitrinaire; elle l'accompagne en Italie. Le bateau paraît suspect; on les emprisonne au Lazaret, et voilà ce pauvre moribond couché sur un matelas, dans une chambre carrelée, sans feu; on passe les aliments par une grille, et nulle compagnie n'est autorisée; pas d'autre bruit que le battement mélancolique des vagues ou l'écho des paroles de quelques soldats grossiers qui parlent une langue étrangère. Mais Jésus-Christ habite avec ces captifs. Avec son aide, mistriss Seton transforme en paradis ce cachot; quand elle a endormi son malade, elle pleure ou elle prie; quand il veille, elle chante, elle rit, elle cause, elle anime ces froides murailles par son héroïque amabilité. Un peu plus tard, devenue veuve, et veuve fidèle, la voilà qui retourne aux États-Unis près de ses cinq enfants, et la Providence met sur son chemin cet autre Fénelon qui se nommait M. de Cheverus: elle devient catholique, perd pour sa foi ses biens, et se fait humble maîtresse d'école, élevant avec ses enfants les enfants des pauvres. Quand ses fils sont élevés, placés, madame Seton se fait sœur de la charité; elle établit en Amérique ces filles à qui saint Vincent de Paul a promis *pour monastère la maison des malades et la salle d'école*, *pour grille la crainte de Dieu*, *et pour voile la modestie*, et la première sœur qui fit profession fut sa propre fille, mourante à dix-sept ans, entre ses bras, en l'appelant deux fois ma *très-chère mère* et en mêlant ses premiers vœux à ses derniers soupirs[1]. Cette gracieuse et infatigable mère ne mourut elle-même que dix ans après, ayant fondé plus de vingt maisons, sans cesser de diriger ses propres enfants vers ce qu'elle appelle dans ses lettres *notre chère éternité*.

Est-ce encore une exception? Sachez bien que toutes ces exceptions ont été fécondes, que des milliers de créatures les ont suivies et les suivent encore. Le génie n'a pas de lignée, la sainteté porte des moissons renaissantes.

Mais voici du moins une famille prise au milieu du monde, au milieu des cours; elle n'éblouit pas par ses vertus; elle n'est pas comblée de dons extraordinaires. Je conviendrai que les affaires publiques distraient un peu trop le père qui ne paraît pas beaucoup veiller sur ses enfants, que les mariages se préparent dans cette famille par les rencontres du monde, qu'elle mène à l'étranger une vie de plaisir fort enviable, et en France une vie de château qui n'a rien d'extraordinaire. Ils n'ont pas la prétention de valoir mieux que le reste des hommes, et j'entends même s'élever autour du *Récit d'une sœur* un petit murmure de gens surpris qui se disent: « Ma famille

[1] *Vie de Madame Seton*, p. 335.

vaut bien cette famille. » Je m'empare de ce petit murmure et j'en conclus que, de l'aveu de tous, cette maison n'est pas privilégiée, cette terre ne porte pas plus de gerbes d'or que les autres. Eh bien! depuis le jour où Jésus-Christ a visité cette maison, depuis que la croix a été plantée sur ce sol, tout s'est métamorphosé. On a vu un grand seigneur, un ancien ministre à soixante ans, incliner son front, frapper sa poitrine et couvrir de toute la majesté d'une vieillesse irréprochable les fautes de la vie des cours. A vingt ans, des jeunes femmes ont traversé le bonheur et le malheur sans défaillir. L'une, dans les premières joies du mariage, écrit simplement : « Je suis heureuse, mais je sens que ce bonheur vient de Dieu, et que, s'il voulait me le retirer, je me soumettrais sans murmure[1]. » L'autre, au moment de mourir, a pu dire : « J'aimerais mieux!... mais Jésus expirant n'a pas dit : *J'aimerais mieux!* » Et la troisième a pu ajouter, quelques jours avant cette mort angélique : « Tu pleures parce que notre Olga va aller au ciel, et maintenant qu'elle est presque hors de ce monde, tu voudrais l'y ramener. *Dis-moi donc quel bonheur tu as à lui assurer sur terre?* »

Et elles étaient jeunes, et elles étaient brillantes, et le bonheur les a trouvées pures, le malheur calmes, la mort tranquilles!

Inclinons-nous devant la foi catholique et reconnaissons ici son véritable empire. Aucune philosophie, aucun culte ne produisent rien de pareil, en face de ces trois épreuves, le bonheur, le malheur, la mort, qui nous attendent tous. Ce qui m'est dit des institutions secondaires de l'Église, de son histoire, des effets indirects de son action sur les gouvernements ou sur les doctrines, me laisse, je l'avoue, un peu froid. Mais je tombe à ses pieds, quand je la vois changer, oui, changer absolument la face de la terre et le fond des âmes. Elle change la face de la terre, en donnant à toutes choses un autre aspect, un sens nouveau et une explication nouvelle. Elle change le fond des âmes, en les élevant si haut, en les douant de tant d'énergie et de tant d'espérance, que ces pauvres âmes, meurtries, déçues, blessées, au lieu de détester les hommes et d'accuser Dieu, apprennent à bénir Dieu et à servir les hommes. Devant nos yeux ravis, le bonheur et la beauté descendent sur ces créatures ainsi transformées, dans lesquelles chacun de nous peut reconnaître une femme, une mère, un frère, une pauvre fille de village, un ami chrétien. Le vrai bonheur, la vraie beauté! voilà bien les deux rayons qui se posent sur les fronts que la vertu de Jésus-Christ a touchés!

Nous devons au *Récit d'une sœur* cette incomparable et ineffaçable vision.

[1] II, page 169.

VIII

Je voudrais, en descendant de ces hauteurs, noter à la hâte et en finissant, une autre impression née de la lecture de ce beau livre.

On prétend que les sociétés sont représentées exactement par le gouvernement, le théâtre, la littérature, la presse. *Tout peuple*, dit-on, *a le gouvernement qu'il mérite. La littérature est l'image de la société.* Ces phrases banales, je les crois presque toujours fausses. Nous ne pouvons guère regarder les sociétés passées que dans ces miroirs-là ; l'histoire ne nous en présente pas d'autres. Mais nous vivons au milieu des flots pressés de la société contemporaine, de cette grande société travailleuse, paisible, courageuse, chrétienne, distribuée en petites familles, qui vit, échange, écrit, prie, gagne, combat, admire, supporte, espère, et j'affirme que cette société, dans toute l'Europe, vaut, depuis cent ans au moins, mieux que la cour. mieux que le théâtre, mieux que le roman, mieux que la presse.

J'affirme que si l'on pouvait comparer les livres de nos bibliothèques, et les articles des journaux, pleins les uns et les autres de diatribes contre le mariage, l'État, la religion, la famille, les lois, avec les millions de lettres que la poste distribue tous les jours, si l'on pouvait lire les correspondances des époux, des pères, des mères, des enfants, des amis, on serait charmé autant que surpris par l'immense supériorité des bons sentiments sur les mauvais, du bon sens sur les chimères, du christianisme sur les erreurs, des affections honnêtes sur les ordures.

Il y a six mois, l'indignation des spectateurs a jeté à la porte du théâtre une comédie scandaleuse. Il est temps que le parterre se lève ainsi dans tous les auditoires pour crier et pour siffler les mauvaises pièces. Il est temps que quelques regards jetés dans le paradis de la littérature intime nous consolent et nous vengent de l'enfer de la littérature publique. On sait que deux ou trois hommes qui veulent la guerre l'emportent sur des multitudes avides de la paix. De même, deux ou trois impies suffisent pour appeler la calomnie sur la science, qui ne les compte même pas. Deux ou trois aventuriers de la plume font à eux seuls plus de bruit que tout le chœur laborieux des érudits, des littérateurs sérieux, et même des grands écrivains honnêtes.

Je suis bien aise que, sans chercher cet à-propos et sous l'inspiration des sentiments les plus purs, une femme du monde, appar-

tenant à une race bien française et bien chrétienne, soit venue en ce moment montrer le monde et l'intérieur des familles à ceux qui ont la prétention de les peindre, je suis bien aise qu'elle soit venue leur dire : « *Voilà comment vous nous représentez, et voilà comment nous* « *sommes !* Vous prenez vos modèles dans la rue, et, pour nous vouer « au ridicule et à la haine, vous barbouillez les caricatures sur la « porte de nos maisons. Entrez dans la mienne, vous verrez mon père, « ma mère, mes sœurs, vous connaîtrez mon Dieu ! »

Si ce livre nous protége après nous avoir émus, qui donc oserait encore adresser à son auteur de petites critiques ? Qui donc, parmi ses amis, même après l'avoir suppliée de ne pas publier des récits trop intimes, de ne pas commettre cette action hardie, ne la remercierait pas de l'avoir commise ?

AUGUSTIN COCHIN.

VOYAGE

AU VOLCAN DE SANTORIN[1]

Santorin, 17 mars, au soir.

Je rentre brisé de fatigue, tombant de sommeil, mais je veux faire effort sur moi-même pour vous écrire tandis que les impressions du prodigieux spectacle que je viens de contempler sont encore toutes fraîches et me possèdent entièrement. J'arrive du théâtre de l'éruption, où j'ai passé toute la journée en compagnie de MM. de Verneuil et Fouqué. A marcher sur les laves brûlantes j'ai sacrifié mes chaussures, j'ai laissé sur le volcan la peau d'un de mes genoux et d'une de mes mains, enfin mon marteau de géologie a été se perdre dans une des fissures de l'éruption ; mais j'ai tout vu, je suis allé partout et j'ai certainement passé une des journées les plus intéressantes de ma vie, une de ces journées qui ne s'oublient jamais, vécut-on cent ans.

Ce matin de très-bonne heure, après avoir pris une légère collation chez les excellents Pères Lazaristes, qui s'ingénient de tout leur pouvoir pour nous combler de soins, nous nous sommes mis en route. Notre caravane offrait un aspect des plus originaux et dans tout autre pays nous aurions fait courir tous les gamins après nous. A notre tenue on eût pu nous prendre pour des bandits, et je me serais senti peu rassuré en nous rencontrant au coin d'un bois. M. Fouqué s'en allait portant en bandoulière dans un étui de cuir un grand baromètre qu'il ne quitte jamais, à tel point que nous pré-

[1] Voir le *Correspondant* du mois de mai.

tendons qu'il le garde jusque dans son lit ; en même temps il tenait à la main un énorme marteau, terminé en pic par un de ses côtés comme une petite pioche. M. de Verneuil était armé d'un autre marteau et d'une grande règle carrée de six pieds de long, œuvre d'un menuisier indigène, qui lui sert de bâton de montagne. Da Corogna, préposé pour la journée aux provisions, emportait les éléments de notre déjeuner dans deux gros sacs de toile verte. Constantin pliait sous le faix d'une partie de son attirail photographique, dont un homme du pays portait l'autre moitié. Pour ma part j'avais un marteau, un gros livre de notes et un bâton ferré que m'avait obligeamment prêté le R. P. Ypert. Ajoutez à cela des vêtements choisis dans ce que nous avions de plus vieux, de manière à n'avoir à y craindre aucun dommage, et de grands chapeaux de feutre tout bosselés, garnis de voiles blancs tombant sur la nuque, et vous aurez une idée de notre aspect fort peu civilisé.

Mais le personnage le plus curieux de la bande était sans contredit le domestique de place pris à Athènes par MM. de Verneuil et Fouqué. Son nom reviendra souvent dans mes lettres et je dois, par conséquent, vous le faire connaître en quelques mots. Panayoti Tchokris est son nom et Argos, « nourricière des chevaux, » pour parler comme Homère, sa patrie ; il est neveu à la mode de Bretagne de mon vieil ami le général Tchokris ; en Occident cela pourrait paraître étrange, mais dans les mœurs démocratiques de la Grèce, personne ne trouve rien d'étonnant à voir le neveu d'un général domestique, pas plus que celui-ci n'en rougit. Nul, du reste, ni à Athènes, ni dans tout le reste de la Grèce qu'il a parcourue maintes et maintes fois au service de voyageurs étrangers, n'appelle ce brave garçon par son nom de Tchokris, mais par le sobriquet de Philosophe, qui va parfaitement à son caractère toujours égal et à sa bonne humeur inaltérable. C'est incontestablement l'un des meilleurs drogmans ou domestiques de place que l'on puisse recruter dans les hôtels d'Athènes. Il a toute la dose d'honnêteté compatible avec sa profession, qui n'en admet pas beaucoup, il est vrai, et les bénéfices qu'il prélève sur les dépenses de ses voyageurs demeurent dans une limite fort acceptable. Complaisant, actif et intelligent, il n'est jamais embarrassé de rien, et en quelques jours M. Fouqué est parvenu à en faire un précieux auxiliaire dans ses manipulations chimiques. Il jargonne plus ou moins bien toutes les langues de l'Europe et du Levant avec cette facilité qui semble être le privilége des Orientaux. Je ne sais par quelle bizarre fantaisie, avec l'idée sans doute d'imposer le respect aux populations de l'Archipel, il s'est affublé pour ce voyage d'un costume arabe entièrement rouge, rapporté d'une course en Égypte avec des touristes anglais, costume qui

lui donne la figure la plus burlesque du monde. Gros et court et sans habitude de la marche, car en Grèce les voyageurs et leurs domestiques vont toujours à cheval, il lui faut ici faire avec MM. de Verneuil et Fouqué, les plus infatigables marcheurs que j'aie jamais rencontrés, des douze et quatorze heures à pied, chargé de tout un attirail de sacs, de couvertures, de ballons et de tubes à recueillir des gaz. Aussi pousse-t-il à chaque pas des soupirs à faire tourner un moulin et déclare-t-il que la géologie est la plus fatigante de toutes les sciences.

Une fois arrivés au pied de la côte de Santorin, Constantin s'est séparé de nous et s'est installé sur la terrasse du bâtiment de la quarantaine pour prendre de là une vue d'ensemble de l'éruption et du sol nouvellement formé. Quant à nous, escortés par Philosophe, nous sommes montés dans une barque à quatre rameurs que MM. de Verneuil et Fouqué ont louée depuis leur arrivée et sur laquelle ils font toutes leurs courses au volcan. Ils ont eu grand peine d'abord à trouver, non une barque, mais des matelots qui consentissent à les conduire. La pluie de pierres du 20 février avait terrifié tout le monde à Santorin, et les gens du port étaient persuadés qu'aller au volcan était courir à une mort certaine ; dans le fait, c'est une course qui présente un certain danger, non pas tant à cause des projections de pierres, devenues très-rares, qu'à cause de la température des eaux de la mer autour des formations nouvelles ; en certains endroits elle est assez élevée pour fondre la poix dont les barques sont revêtues et calfatées ; les barques, au bout de quelques heures de navigation et de séjour sur ces points, commencent donc à faire eau de toutes parts, et lorsque cet effet se produit il n'y a plus qu'à s'éloigner en hâte, car si les planches se disjoignaient complétement et si le bateau coulait, il n'y aurait pas à songer à nager, on serait tout de suite cuit dans l'eau bouillante comme un turbot ou un homard, genre de mort qui, je l'avoue, me paraît manquer absolument de charmes. MM. de Verneuil et Fouqué ne trouvaient donc, à leur arrivée, personne qui voulût monter dans leur barque ; ils ont dû recruter les risque-tout du port, ce qui ne veut pas dire les meilleurs sujets ; leurs quatre matelots ont des figures de véritables forbans, et je crois bien que si on descendait dans le fond de leurs pensées on y trouverait les mêmes aspirations et les mêmes regrets que chez les habitants de Nio.

Au moment de nous embarquer, nous avons rencontré sur le quai de la marine Capitan Yanni, le patron du caïque qui m'a conduit depuis Syra et qui est venu nous rejoindre ici dans la journée d'hier. Après quelques hésitations, il est venu avec nous et il a pris le gouvernail de la barque. La mer, encore si sauvage hier, était

devenue unie comme un miroir; le soleil brillait éclatant et aucun nuage ne venait interrompre l'azur uniforme du ciel.

A un peu plus d'un mille de distance du rivage de Santorin et aux deux tiers du chemin à franchir pour atteindre les Kammènes, nous avons rencontré ce qu'on appelle ici *le banc* (τὸ μπάγκο). C'est un bas-fond circulaire d'une centaine de mètres de diamètre, dont la tenue est fort mauvaise mais qui constitue, sur toute l'étendue de la rade de Santorin, le seul point où les bâtiments puissent mouiller. Trois grands bricks sont à l'ancre en ce moment, attendant d'avoir complété leur chargement; le plus grand et le plus beau appartient à M. Ruben, riche armateur catholique; ce sont les seuls navires de la flotte commerciale de Santorin qui ne se soient pas enfuis à la suite des premiers phénomènes de l'éruption et surtout de l'explosion du 20 février. Le *banc*, circulaire et cratériforme, c'est-à-dire présentant une forte dépression centrale avec des bords plus élevés, est incontestablement le sommet d'un cône éruptif qui a dû émerger des flots comme les trois Kammènes et au milieu des mêmes circonstances, puis qu'un phénomène d'affaissement a fait rentrer sous la surface de la mer. Nous connaissons, par des documents écrits et irrécusables, toutes les éruptions qui se sont produites depuis l'aurore des temps historiques dans la rade de Santorin. Sur le nombre, il n'y en a qu'une seule qui ait donné naissance à une île distincte des trois Kammènes et disparue au bout de quelque temps comme la fameuse île Julia. C'est celle de l'an 19 de notre ère, mentionnée par Pline, Cassiodore et George le Syncelle, où l'on vit sortir de la mer un îlot qui fut nommé Θεία, « l'île divine », et s'affaissa bientôt pour reparaître dans une nouvelle éruption, relatée par Philostrate, au printemps de l'an 60, et rentrer de nouveau dans le sein de la mer. Toutes les autres éruptions ont eu pour résultat la formation ou l'accroissement des trois Kammènes, et n'ont pu donner naissance au banc situé entre Mikra-Kamméni et la marine de Santorin. Le cône éruptif dont le sommet forme ce banc me paraît donc devoir être identifié avec l'île Thia, dont l'apparition avait tant frappé l'imagination des anciens. Pline, dans un texte que Ross a corrigé de la manière la plus heureuse, indique douze stades comme la distance entre Thia et l'autre île d'Hiéra ou « la sainte », émergée en 186 avant l'ère chrétienne, et cette distance est précisément celle qui sépare le banc en question de Palæa-Kamméni, l'antique Hiéra.

La hauteur de ce banc a présenté, depuis quarante ans que l'on a commencé à l'observer avec soin, des variations curieuses. En 1829, l'amiral de Lalande en avait trouvé le point culminant à quatre brasses et demie de profondeur; en 1830, Bory de Saint-Vincent ne

trouvait plus que quatre brasses ; en 1848, le capitaine Graves, dans la carte de l'amirauté britannique, notait quatre brasses anglaises, qui sont, on le sait, plus courtes que les nôtres. Tous ces chiffres marquaient clairement un exhaussement graduel et ininterrompu du cône. En 1860, après le grand tremblement de terre de 1856 qui a laissé des traces et des ruines dans toutes les parties de l'île de Santorin, les officiers de l'aviso de la marine impériale *le Héron*, avec lesquels je suis venu ici pour la première fois, firent une série de nouveaux sondages et constatèrent que la partie supérieure du banc n'était plus qu'à trois brasses de la surface des flots. Cette année, au contraire, en même temps qu'éclatait l'éruption, un mouvement en sens opposé s'est produit ; il y a eu notable affaissement, et M. Pallascas, ainsi que le commandant de la canonnière autrichienne *Réka*, ont trouvé une profondeur de quatre brasses et demie, exactement comme l'amiral de Lalande en 1829.

Une fois au delà du banc, la couleur et la température des eaux de la mer commencent à changer. Elles prennent la teinte rouge et le goût d'extrême amertume, dû à la présence de sels de fer en dissolution, qu'on leur voyait jadis dans le port de Voulcano. En même temps elles s'échauffent graduellement à mesure qu'on s'avance vers le théâtre des phénomènes actuels. D'abord froides, puis tièdes, elles sont à un peu plus de 30 degrés lorsque l'on arrive, après avoir doublé la pointe de Mikra-Kamméni, au quai extérieur du village de Voulcano, sur le canal Diapori qui sépare Néa de Mikra-Kamméni.

C'est en cet endroit que nous avons débarqué d'abord, et le premier objet qui ait frappé mes yeux a été, sur le quai, la place encore teinte de sang où a été frappée une des victimes de l'explosion du 20 février. Rien ne peut donner une idée de la scène de dévastation que présente l'état actuel du village de Voulcano. Au pied même du cône abrupt de Néa-Kamméni, dont il semble qu'un rien ferait ébouler les cendres et les *rapilli*, sur les laves noires, stériles et à l'aspect sinistre vomies par l'éruption de 1707, on était parvenu, à force de patience et d'industrie, à construire un gros village de plaisance, composé de belles et élégantes maisons, où les habitants riches de Santorin allaient, par les grandes chaleurs de l'été, chercher la fraîcheur au bord des flots et prendre dans le port Voulcano des bains qui réunissaient à la fois les avantages des bains de mer et des eaux ferrugineuses. Toutes les recherches du luxe occidental, apportées à grands frais de nos pays, étaient prodiguées dans ces maisons, et à y voir le salon de M. Gaspard Delenda ou tel autre, on s'y fût cru sur la plage de Dieppe ou de Trouville plutôt que sur celle de Néa-Kamméni. A ces recherches et à ces élégances a succédé la dévastation. Quarante maisons ont été englou-

ties sous les développements du promontoire du Roi-George, dont la masse noire et couronnée de fumée se dresse menaçante là où j'avais vu jadis le port. Celles de la pointe extrême du village se sont enfoncées de 6 mètres dans les eaux et ne montrent plus que leur partie supérieure au-dessus de la mer. L'affaissement n'a pas été aussi grand dans la portion du village touchant au cône de Néa-Kamméni ; cependant le quai du canal Diapori, qui s'élevait autrefois de plus de $1^{m},50$, est actuellement au ras de l'eau ; dès qu'il fait un peu de vent, les vagues le couvrent et y laissent un dépôt ferrugineux qui a la couleur du sang.

Les maisons qui n'ont été ni couvertes par la lave, ni englouties dans la mer, les deux églises, catholique et grecque, qui se trouvaient au point culminant de Voulcano, semblent au lendemain d'un bombardement. Lézardées par les secousses du sol, écrasées sous les projections volcaniques qui en ont crevé les voûtes, elles tombent en ruines. Les considérant comme perdues et voulant du moins en sauver tout ce qui pouvait être arraché à la destruction, leurs propriétaires en ont enlevé, non-seulement le mobilier, mais les portes et les fenêtres. De tous les côtés la terre est couverte par les blocs lancés du promontoire du Roi-George ou roulés du sommet du cône de Néa-Kamméni dans les dernières convulsions. Quelques-uns atteignent des dimensions énormes ; celui qui a traversé la voûte de l'église grecque cube plus d'un mètre, et encore est-il loin d'être le plus gros de ceux que l'on peut mesurer. Les uns ont été projetés déjà refroidis et solidifiés ; ils ont des formes anguleuses et se sont fendus en plusieurs morceaux en tombant à terre. D'autres, au contraire, ont été lancés à l'état de bombes volcaniques incandescentes et encore à moitié pâteuses ; ils offrent des formes arrondies et présentent à leur surface des déchirures produites au moment de la solidification par le retrait de la matière qui les constitue. Le sol où s'élevait le village de Voulcano est fissuré dans toutes les directions ; de place en place, quelquefois même à l'intérieur des maisons, on en voit sortir des fumerolles de vapeur d'eau mêlée d'une faible quantité d'acide sulfureux.

Après un coup d'œil rapide jeté sur cette scène de désolation, nous avons traversé les ruines du village de Voulcano pour aller étudier de près le promontoire du Roi-George. MM. Fouqué et de Verneuil nous servaient de guides, à Da Corogna et à moi, et, nous mettant avec une extrême complaisance à même de profiter immédiatement des résultats de leurs explorations précédentes, nous faisaient toucher du doigt toutes les particularités importantes qu'ils avaient observées. Le promontoire du Roi-George, comme l'îlot de l'Aphroëssa, que nous avons visité un peu après, n'est autre chose en réalité

qu'une grosse coulée de lave, incandescente et liquide à l'intérieur, refroidie extérieurement et revêtue d'une croûte de blocs solidifiés sans cesse en mouvement, dont l'aspect rappelle d'une manière frappante les *sciarre* de l'Etna. La roche qui le constitue en totalité est une lave trachytique à pâte absolument noire et contenant beaucoup de fer (on peut en juger immédiatement par l'action de la masse sur l'aiguille de la boussole), avec un très-grand nombre de petits cristaux de feldspath blanc; cette lave, qui ressemble à celles de certaines éruptions anciennes de l'Etna, est tellement vitreuse qu'on dirait à la voir une obsidienne imparfaite; les blocs sont compacts et parfaitement homogènes dans toutes leurs parties. La coulée qui forme le promontoire a, dans l'état actuel, près de 300 mètres de long sur 200 de large et 60 de hauteur à son point le plus élevé; par son extrémité nord, elle se relie maintenant à la base du cône de Néa-Kamméni, tandis que son extrémité méridionale s'avance en cap dans la mer, bien au delà de l'ancienne entrée du port Voulcano.

L'accroissement du terrain nouveau se continuant pour ainsi dire à vue d'œil, il est facile de se rendre compte du mode de sa formation. Le soulèvement proprement dit n'y a joué presque aucun rôle et seulement au début. Le promontoire du Roi-George et l'îlot de l'Aphroëssa ont été formés exclusivement par voie de projection, ou, plus exactement encore, de déjection. C'est seulement le premier jour que l'on a vu sortir de la mer des blocs portant des huîtres et d'autres coquillages attachés à leur surface; ceux-ci avaient incontestablement fait un long séjour sous les eaux; ils appartenaient à des laves sous-marines de l'éruption de 1707, situées à peu de profondeur, que soulevait la poussée des laves nouvelles encore liquides cherchant à s'ouvrir un passage. Mais au bout d'une journée, cette lave ancienne était complétement disloquée et recouverte par les masses de la lave nouvelle. Celle-ci sort verticalement par une fissure du sol, sous l'action d'une puissante pression souterraine; elle est incandescente, mais à un état plutôt pâteux que complétement liquide. Dans cet état, elle se déverse en forme de champignon tout autour de l'orifice qui la vomit, et au-dessus duquel elle atteint son maximum de hauteur. Son accroissement se produit donc par le centre et détermine une pression constante vers la périphérie. La croûte extérieure se refroidit au contact de l'eau et de l'air et produit le chaos de blocs déjà solidifiés que nous voyons seul; mais la masse intérieure demeure incandescente. La pression du centre vers la périphérie, à laquelle donne lieu constamment l'émission de nouvelles quantités de lave pâteuse par la fissure centrale, rejette sans interruption vers l'extérieur les blocs solidifiés et détermine sur les flancs de la coulée des éboulements que l'on voit se succéder de minute en minute, tantôt sur un point, tan-

tôt sur un autre. C'est par ces éboulements que le monticule nouveau grandit toujours et gagne du terrain ; c'est de cette manière qu'il a envahi les formations de l'éruption de 1707, englouti plus de la moitié du village de Voulcano et recouvert une partie de la pointe Phléva de Néa-Kamméni.

Au commencement des phénomènes, tant que la lave issue du filon ouvert dans le sol se répandait sur une surface à peu près partout au même niveau, le promontoire du Roi-George, comme l'îlot de l'Aphroëssa, s'est développé circulairement et d'une manière assez égale sur tous les points de sa périphérie, mais aujourd'hui les progrès de sa croissance lui ont fait atteindre, du côté du sud, un point où le fond de la mer descend en pente rapide. Naturellement, c'est de ce côté que se porte maintenant toute la masse des laves en mouvement. Aussi le promontoire du Roi-George s'accroît-il désormais exclusivement vers le sud, tandis que des autres côtés il ne s'étend plus. Dans cette direction, la coulée se prolonge sous les flots bien au delà de l'endroit où nous la voyons les dominer; c'est elle qui échauffe par son contact l'eau de la mer jusqu'à une température voisine de l'ébullition. A mesure qu'elle avance, son épaisseur augmente sur les points qu'elle a déjà parcourus, d'où il résulte qu'elle émerge peu à peu; et comme sa surface est recouverte de blocs irréguliers, ceux-ci apparaissent au-dessus de la mer les uns après les autres et forment comme des récifs tout autour des points précédemment émergés, des flancs desquels les éboulements dont j'ai parlé viennent les recouvrir et augmenter rapidement la masse qui s'élève hors des eaux.

La marche de la coulée ayant lieu désormais presque exclusivement vers son extrémité méridionale, et toute la poussée des laves se concentrant de ce côté, le flanc qui regarde le village de Voulcano est maintenant assez refroidi et assez stable (bien qu'il s'y produise encore des éboulements de temps à autre) pour qu'on puisse en tenter l'ascension. C'est ce que nous avons fait. Bien qu'il n'y eût qu'une soixantaine de mètres à monter, l'entreprise n'était pas chose facile, même en laissant de côté la chance d'un éboulement subit où on se fût trouvé pris; on ne s'élève que difficilement sur cet amoncellement de blocs irréguliers qui roulent à chaque instant sous le pied et dont les arêtes tranchantes coupent comme des lames de rasoirs. Enfin, après de pénibles efforts, nous sommes tous parvenus au sommet, même Philosophe, qui n'avait pas voulu rester en arrière.

La surface supérieure de la coulée forme un plateau d'environ 150 mètres de large, couvert du même chaos de blocs que les flancs, blocs amoncelés les uns sur les autres en état d'équilibre instable et sans cesse en mouvement. De nombreuses fumerolles sulfureuses

s'élèvent par leurs interstices dans toutes les parties du plateau. A l'extrémité sud, où la coulée encore brûlante se trouve en contact avec la mer, la vapeur d'eau se dégage et monte vers le ciel en tourbillons énormes. Sur le côté du plateau supérieur de la *sciarra*, opposé à celui que nous avions escaladé, c'est-à-dire vers l'ouest, au point où la coulée rejoint le cône ancien de Néa-Kamméni, on observe une dépression cratériforme, une vaste fissure oblongue, d'où se produisent encore à intervalles presque réguliers, de quart d'heure en quart d'heure, des explosions plus ou moins fortes, accompagnées de projections peu abondantes de pierres dont aucune n'est de grande dimension. C'est de ce côté que paraît s'être concentré maintenant le principal effort de l'action volcanique sur le promontoire du Roi-George. De la fissure dont je viens de parler et du flanc de la partie du promontoire qui s'étend du côté de l'ouest depuis le cône de Néa-Kamméni jusqu'à la mer, des masses de vapeurs, suffisantes pour mettre en mouvement toutes les usines du monde, s'échappent sans interruption avec un sifflement lugubre. Une portion considérable de ces dégagements se compose seulement de vapeur d'eau, qui se produit en quantités prodigieuses par suite du contact de l'eau de la mer, engouffrée par toutes les fissures de la base du promontoire, avec la lave incandescente. Mais il se dégage en même temps du sein de la terre et de la partie encore liquide de la coulée des masses très-considérables d'acide chlorhydrique et d'acide sulfureux, dont nous sentions l'odeur suffocante du point où nous nous trouvions et qui eussent asphyxié, sans aucun doute, l'homme assez imprudent pour s'avancer jusqu'à l'endroit d'où elles s'élevaient. La décomposition de l'acide sulfureux produit, sur tout le flanc nord-ouest du promontoire jusqu'à la mer, un abondant dépôt de soufre mélangé de chlorhydrate d'ammoniaque, qui recouvre de ce côté la surface des blocs de lave refroidis. C'est une vaste solfatare en pleine activité, et lorsque le vent dissipe pour quelques secondes les tourbillons de vapeurs, on aperçoit le flanc de la coulée revêtu d'une couche uniforme de soufre qui le colore en jaune. Je ne serais pas étonné, pour ma part, qu'on vît dans quelque temps, par suite de la marche progressive des phénomènes éruptifs, se former sur ce point un cône couronné par un cratère, comme celui que l'éruption de 1707 avait également fini par former. S'il n'y a pas eu jusqu'à présent production d'un cratère proprement dit, ni au promontoire du Roi-George ni à l'îlot de l'Aphroëssa, mais seulement émission de laves par une fissure dans le sol, cela tient au peu d'abondance des matières projetées en l'air dans l'éruption actuelle de Santorin, par comparaison à ce qui se voit dans le même genre aux éruptions ordinaires de l'Etna ou du Vésuve. Les précieuses observations de M. Fouqué à l'Etna, l'année dernière,

ont en effet prouvé que les parois des cônes volcaniques étaient presque exclusivement formées de blocs de lave plus ou moins volumineux, retombant autour de leurs orifices de sortie. Qu'au promontoire du Roi-George l'action des forces souterraines se resserre sur un point bien circonscrit, comme elle semble le faire en ce moment, acquérant ainsi sur ce point déterminé une plus grande puissance ; que les projections se multiplient alors en prenant une direction plus verticale au lieu de s'éparpiller à la manière d'une fougasse, et l'on verra un cône se former rapidement [1].

Il n'y avait pas à songer à traverser le plateau supérieur de la *sciarra* pour aller redescendre de l'autre côté. Sans compter qu'arrivés à l'extrémité ouest, la fissure dont j'ai parlé et la solfatare eussent présenté un obstacle insurmontable, la température du sol, sur tout le sommet du promontoire du Roi-George, est trop brûlante pour permettre la marche. Comment, d'ailleurs, cheminer sur des blocs qui roulent constamment les uns sur les autres et qui, par tous leurs intervalles, laissent apercevoir au-dessous, même en plein jour, la lave incandescente? Un faux pas qui ferait glisser dans une fissure, dans un interstice entre deux quartiers de trachyte refroidis, précipiterait dans cette matière en fusion que nous entendions sous nos pieds pousser devant elle la croûte solidifiée qui la recouvre. Il nous a donc fallu renoncer à aller plus loin, et, redescendant par où nous étions montés, regagner au quai notre barque pour faire par eau le tour du promontoire.

Nos matelots nous attendaient avec impatience, trouvant que nous étions bien longs dans nos observations. Aucun d'eux n'avait osé descendre à terre, car le souvenir de la pluie de pierres du 20 février, dont tous les effets ont porté sur ce point, fait que les gens du peuple, à Santorin, demeurent persuadés que le lieu le plus dangereux est toujours le village de Voulcano, tandis qu'au contraire il n'y existe plus aucun péril. C'est donc avec joie que nos hommes s'en sont éloignés, mais bientôt ils ont fait une visible grimace, lorsqu'ils ont vu qu'au lieu de revenir à Santorin nous leur faisions ranger de près le pied des formations nouvelles dans toute leur étendue. A mesure que nous avancions vers l'extrémité du promontoire du Roi-George, du point où la coulée de laves se prolonge sous la mer, la température des eaux s'élevait et leur couleur changeait. A la teinte de rouille qui les colore auprès du village de Voulcano, succédait une teinte jaune verdâtre très-prononcée et très-particulière, que l'on a con-

[1] C'est ce qui est arrivé depuis mon retour, à ce que me raconte M. Fouqué, qui a visité Santorin une dernière fois, tandis que M. de Verneuil et moi nous revenions en France.

stamment observée à Santorin, dans l'éruption actuelle et dans les précédentes, là où les laves cheminent sous les flots. Quant à la température de la mer, à la pointe du promontoire, elle était si chaude que l'on ne pouvait y tenir la main ; le thermomètre, plongé dans les flots, a marqué 65 degrés. C'était une chaleur déjà suffisante pour fondre le goudron de notre barque si nous y avions séjourné quelque temps ; aussi nos hommes faisaient-ils force de rames pour s'en éloigner au plus vite.

Doublant la pointe, nous sommes venus longer le pied de la solfatare. La température des flots y était la même, mais la couleur des eaux avait changé. Le long de la solfatare elles sont d'un blanc de lait, à cause du soufre pulvérulent qu'elles contiennent en grande abondance et qui provient de la décomposition de l'acide sulfhydrique dégagé dans leurs profondeurs. Mettant pied à terre à la base de la solfatare, nous avons recueilli quelques échantillons des laves recouvertes de cristaux de soufre ; mais il n'était pas possible de rester longuement en cet endroit, et, nous en éloignant bientôt, nous avons gagné la portion de la pointe Phléva, qui n'a pas été atteinte par les phénomènes actuels.

Cette pointe formait autrefois une des extrémités méridionales de Néa-Kamméni ; elle est aujourd'hui enclavée entre le promontoire du Roi-George et l'îlot de l'Aphroëssa. Dans la portion qui y touche, les eaux de la mer reprennent leur température normale et la teinte azurée qu'elles ont dans le reste de la rade de Santorin. La pointe Phléva, produite par l'éruption de 1707 comme la totalité de Néa-Kamméni, est une *sciarra* de lave trachytique noire exactement pareille au promontoire du Roi-George et formée de la même manière. Elle offre la même surface disloquée par un refroidissement subit au contact des eaux, le même pêle-mêle de blocs amoncelés à l'extérieur et recouvrant un banc épais et compact de laves homogènes qui représente la partie intérieure de la coulée, demeurée plus longtemps incandescente et refroidie lentement. L'aspect en est sinistre, comme celui de toute l'île de Néa-Kamméni ; ses masses de laves se dressent aussi nues et aussi hideuses qu'au lendemain du jour où le volcan les vomit du sein des eaux. On y grimpe avec peine et l'âme remplie d'un mystérieux effroi ; il semble que l'on foule un sol frappé de la malédiction divine. Pour ma part, je m'y serais cru volontiers transporté sur l'amoncellement confus de roches écroulées par lequel Dante descend dans un des cercles de son enfer :

> Era lo loco, ove a scender la riva
> Venimmo, alpestro, e per quel ch'iv'er'anco,
> Tal, ch'ogni vista ne sarebbe schiva.
> . . . .

Che da cima del monte, onde si mosse,
Al piano è sì la roccia discoscesa,
Ch'alcuna via darebbe a chi sù fosse.
. . . .
Così prendemmo via giù per lo scarco
Di quelle pietre, che spesso moviensi
Sotto i miei piedi per lo nuovo carco.

Rien, dans ces lieux damnés, ne rappelle la vie : on n'y trouve que quelques carcasses blanchies d'oiseaux de mer. La lave est si compacte et si vitrifiée qu'en plus d'un siècle et demi l'action de l'air, de la pluie et des exhalaisons dissolvantes de la mer n'a pu en décomposer encore la moindre parcelle, de manière à former un sol propice au développement de la plus maigre végétation. C'est à peine si de place en place quelques lichens se montrent sur les blocs de lave noire et nue.

J'admirais l'habileté et la sûreté de pied avec laquelle MM. de Verneuil et Fouqué s'avançaient sur ces quartiers de roches qui roulent à chaque instant sous les pas. Bien que le plus jeune de la bande, j'étais de beaucoup le moins leste et bien souvent je trébuchais là où les autres avaient passé fièrement. Après un quart d'heure de ce chemin pénible, nous avons atteint la grande fissure, produite par l'éruption actuelle, qui coupe la pointe Phléva et relie en ligne droite les centres des deux formations du promontoire du Roi-George et de l'îlot de l'Aphroëssa. Cette fissure est dirigée vers l'est 20 degrés nord magnétique (déclinaison 9 degrés) et indique la ligne sur laquelle les forces souterraines ont exercé leur poussée. A ses deux extrémités, elles ont eu assez de puissance pour rompre complétement la croûte terrestre et ouvrir une issue aux matières en fusion emprisonnées dans son sein. La crevasse est profonde de 8 à 10 mètres, large de 3 à 4, taillée à pic dans les bancs épais de lave compacte qui semblent coupés comme par un instrument tranchant. Au fond circule un courant rapide d'eau salée qui se dirige du promontoire du Roi-George vers l'îlot de l'Aphroëssa et débouche dans le canal entre l'îlot et Néa-Kamméni. Le thermomètre, plongé dans cette eau, marque 78 degrés de chaleur. Sur tout son parcours, elle est traversée par d'abondants dégagements de gaz combustibles, que M. Fouqué a soigneusement recueillis dans ses tubes avec l'aide de Philosophe. Ils paraissent constitués essentiellement d'une petite quantité d'acide sulfhydrique, d'une proportion très-forte d'acide carbonique, enfin de carbures d'hydrogène et peut-être aussi d'hydrogène libre. Telle est du moins l'opinion de M. Fouqué à la suite d'un premier examen ; mais ces remarquables mélanges gazeux réclameront une analyse plus exacte après le retour à Paris.

Trois autres fissures, parallèles à celle-ci et semblables, quoique sur une moins grande échelle, se remarquent en deçà de la grande fente ; elles offrent, de même, au fond des courants d'eau salée dont la température varie entre les deux chiffres extrêmes de 61 et 78 degrés. Quelques crevasses transversales, moins larges et moins profondes, les relient entre elles. A 40 mètres au delà de la grande fissure, on observe une ligne de fumerolles sulfureuses s'échappant par les interstices de la lave de 1707, qui suit précisément la même direction. La température de ces dégagements de vapeurs, à leur point de sortie, est d'environ 400 degrés.

Nous avons suivi la crevasse dans toute sa longueur et nous sommes ainsi parvenus aux bords du canal qui sépare encore la pointe Phléva de l'îlot de l'Aphroëssa. Ce canal, large de 50 mètres à l'origine, n'en a plus aujourd'hui que 7 ou 8, et les éboulements continuels qui se détachent des flancs de l'Aphroëssa tendent à le combler rapidement; demain sans doute il n'existera plus, et l'Aphroëssa se sera complétement réunie à Néa-Kamméni, comme le promontoire du Roi-George. L'eau de ce canal, est échauffée jusqu'à 80 degrés par le contact des laves de l'Aphroëssa et fume comme une chaudière placée sur le feu ; sa couleur est blanche comme du lait ; à la voir frémir et bouillonner, on dirait une cuve de raisins en fermentation ; d'innombrables bulles de gaz viennent crever à sa surface; on les enflamme en approchant une allumette.

Je ne décrirai pas longuement l'îlot de l'Aphroëssa, car il me faudrait répéter sans changement ce que j'ai dit du promontoire du Roi-George. En effet, l'Aphroëssa s'est formée et se développe exactement de la même manière ; elle est seulement à un degré de développement moins avancé, moins longue, moins large et moins haute. Sa forme est encore presque circulaire et elle grandit assez également sur toute sa périphérie, bien que depuis plusieurs jours elle paraisse tendre à s'avancer plutôt vers le nord, parallèlement à Néa-Kamméni et dans la direction du port Saint-George. La roche qui la constitue est la même lave trachytique qu'à l'autre promontoire, avec cette seule différence que la surface des blocs extérieurs est moins compacte et plus scoriacée. Les dégagements de vapeurs sont extrêmement abondants sur toute l'étendue de l'Aphroëssa et s'élèvent dans les airs en épais tourbillons, avec un rugissement intense. Le vent en chassait sur nous le nuage, qui nous enveloppait ; aussi étions-nous comme dans l'étuve d'un bain turc. Capitan Yanni, qui s'était enfin décidé à descendre à terre et nous avait suivi jusque-là, tremblait de tous ses membres et se signait à chaque instant ; ce vieux loup de mer, habitué à braver les tempêtes, combattant de presque toutes les actions navales de la guerre de l'indépendance, se sentait en face

d'une force inconnue et terrible qui le glaçait d'effroi; il croyait être devant la gueule de l'enfer et me demandait tout bas si Satan n'allait pas apparaître en personne au milieu des tourbillons de fumée qui s'échappaient du sol et de la mer.

La vapeur d'eau composait une notable part de ces tourbillons; mais rien qu'à l'odeur il était facile de reconnaître que l'acide chlorhydrique et l'acide sulfureux y tenaient aussi une grande place. J'ai rapidement ressenti, et d'une matière curieuse, l'action de ces gaz délétères. Depuis quelques jours déjà je souffrais d'une asssez forte irritation du larynx, qui me rendait la voix rauque et enrouée. Après quelques minutes de séjour au milieu du nuage de vapeurs que le vent nous envoyait de l'Aphroëssa, j'ai été pris d'une aphonie complète, qui ne s'est dissipée que lorsque je suis sorti de ce nuage. C'était une première observation pour Da Corogna, qui a pris comme sujet de ses études ici l'influence des émanations volcaniques sur les végétaux et sur la santé des hommes. Il s'est empressé de la noter sur son carnet; mais comme je me souciais peu de prolonger à mes dépens cet *experimentum in anima vili*, n'ayant d'ailleurs aucune observation spéciale à faire à cet endroit après y avoir contemplé l'aspect général du phénomène, j'ai laissé mes compagnons dans le nuage, M. Fouqué recueillant les gaz du canal, M. de Verneuil prenant des notes assis sur une pointe de rocher où il paraissait aussi à l'aise que dans son cabinet, et j'ai regagné notre barque, qui était venue s'amarrer tout auprès de l'entrée du canal de l'Aphroëssa, dans une anfractuosité de la pointe Phléva, à l'abri des vapeurs. J'y suis resté une heure et demie à me reposer en attendant mes compagnons, et pendant ce temps j'ai observé les rochers de l'extrémité méridionale de l'Aphroëssa, qui grandissaient à vue d'œil et s'avançaient dans la mer. C'était vraiment le spectacle le plus curieux que l'on pût imaginer. Je voyais une tête de rocher pointer du sein de la mer et s'élever droite en aiguille jusqu'à une certaine hauteur, puis s'ébouler; alors une nouvelle tête pointait en avant et s'éboulait encore, et de cette manière le sol nouveau s'étendait constamment.

MM. de Verneuil, Fouqué et Da Corogna sont enfin venus me rejoindre, et nous nous sommes mis à faire en barque le tour de l'Aphroëssa. Il n'y avait pas à songer à gravir jusqu'au sommet de cet îlot, dont de grandes flammes de gaz, invisibles pendant le jour et indiquées seulement par des tourbillons de fumée rousse, couronnent toute la partie supérieure. Les éboulements sont d'ailleurs continuels sur ses flancs et rendraient la tentative d'ascension on ne peut plus périlleuse. Nous avons voulu cependant mettre le pied sur ce sol nouveau, dont les roches sont encore brûlantes, et nous sommes parvenus, avec de très-grandes peines et non sans quelque danger, à

nous élever jusqu'à mi-hauteur. Là, pour saluer notre bienvenue, le volcan nous a servi une magnifique explosion. Le sol tremblait sous nos pieds, et à quelques mètres au-dessus de nos têtes, les pierres incandescentes s'élevaient en grande quantité du sommet de l'îlot avec un violent fracas, projetées comme par une fougasse, et s'en allaient tomber du côté opposé à celui où nous étions. Ce spectacle a duré près de deux minutes.

Continuant le tour de l'Aphroëssa, lorsque nous avons atteint son flanc ouest, dans le canal entre Néa et Palæa-Kamméni, nous avons constaté que le dernier îlot sorti des flots, celui de la Réka, s'était joint à l'Aphroëssa. L'îlot de la Réka s'est évidemment formé d'une autre manière que le promontoire du Roi-George et l'Aphroëssa. Il a été produit par un effet exclusif de soulèvement. Ses roches sont froides ; les eaux qui le touchent conservent leur température normale ; aucune fumerolle ne s'échappe de ses flancs. Il n'était pas plus sensiblement échauffé lorsqu'il a émergé pour la première fois des flots ; et sa naissance, le 10 de ce mois, n'a été accompagnée par aucun changement sensible dans la température de la mer d'où il sortait. C'est donc bien évidemment un vieux banc de lave de l'éruption de 1707, refroidi et solidifié depuis longtemps au fond de la mer, comme l'indique, à ne pouvoir s'y méprendre, l'aspect rugueux de la surface des blocs extérieurs. Les laves nouvelles l'ont soulevé en cherchant à s'ouvrir un passage dans le prolongement de la ligne indiquée par la grande fissure de la pointe Phléva ; mais leur effort n'a pas été assez puissant pour le disloquer, et il ne s'est point ouvert de ce côté d'orifice de déversement des matières incandescentes. L'îlot de Réka n'a pas grandi depuis le jour de son apparition. Ce n'est pas lui qui a marché vers l'Aphroëssa, c'est l'Aphroëssa qui l'a rejoint en se développant circulairement. Bien qu'unies du reste maintenant, l'Aphroëssa et la Réka ne se sont pas confondues ; elles forment deux monticules distincts, et entre elles on remarque une dépression du sol, une sorte de vallée qui représente l'ancien canal.

> Cocyti stagna alta vides, Stygiamque paludem,
> Di cujus jurare timent et fallere numen.

Ces vers de Virgile me revenaient à la mémoire en pénétrant avec notre barque dans l'espèce de baie ou plutôt d'anse étroite comprise entre l'extrémité septentrionale de l'Aphroëssa, la pointe Phléva et le port Saint-George de Néa-Kamméni. L'imagination des poëtes antiques, en décrivant les fleuves des enfers, est restée au-dessous de la sublime horreur que cet endroit offre aux regards. De quelque côté que l'on se retourne, on voit se dresser les noirs amoncelle-

ments de la lave, ici brûlante encore, là paraissant à peine refroidie,

> Quae rapidus flammis ambit torrentibus amnis
> Tartareus Phlegethon, torquetque sonantia saxa.

Les flots de fumée rousse qui dénotent la présence des flammes de gaz descendent de ce côté sur les flancs de l'Aphroëssa jusqu'à la mer, tandis que la côte de la pointe Phléva s'enveloppe dans les tourbillons blancs des vapeurs sulfureuses. Par moments, la flamme, visible malgré l'éclat du jour, vient courir à la surface des eaux. Celles-ci, portées à une température de près de 80 degrés, bouillonnent et se couvrent d'un nuage épais de vapeur. C'est un brouillard brûlant au travers duquel on distingue à peine les objets à une faible distance. La chaleur dans ce gouffre infernal est excessive ; on a peine à respirer, on se sent incapable de tout mouvement dans une atmosphère qui énerve et asphyxie. Sûrement, si on y prolongeait son séjour, on finirait, à naviguer sur une pareille chaudière, par cuire petit à petit au bain-marie.

Il était déjà trois heures et demie après midi, et tout entiers à la contemplation du *monstre*, nous n'avions pas encore pensé à déjeuner. La faim commençait à faire sentir son aiguillon, et nous éprouvions un besoin impérieux de nous reposer quelques instants. Nous avons donc fait halte pendant trois quarts d'heure dans le port Saint-George, que le développement rapide de l'Aphroëssa menace de fermer d'ici à peu de temps, et nous y avons partagé nos provisions avec les hommes qui conduisaient notre barque. Après ce repos, nous nous sommes mis à faire le tour complet de l'île de Néa-Kamméni, descendant à terre à chaque instant, pour examiner la nature du sol et le mode de sa formation.

Les relations très-précises, dues aux missionnaires de la Compagnie de Jésus, sur l'éruption qui produisit cette grande île et dura cinq années entières, de 1707 à 1712, décrivent des phénomènes exactement semblables à ceux de cette année, mais seulement plus intenses et sur une plus grande échelle. En effet, la masse de Néa-Kamméni est exactement semblable au promontoire du Roi-George ou à l'îlot de l'Aphroëssa, et a été produite par la même voie exclusive de déjection. C'est également un champignon gigantesque de lave trachytique noire, une énorme *sciarra* vomie par une fissure de la croûte terrestre, qui a fini par émerger à la suite de l'épaississement de sa masse. D'abord étendue sur une ligne assez longue, l'action volcanique, au bout de quelque temps, a fini par s'y concentrer, comme il arrivera sans doute au promontoire du Roi-George, sur un point unique et restreint, où ses projections ont donné naissance à un

cône de scories, de cendres et de *rapilli* haut de 100 mètres et couronné d'un vaste cratère, qui est resté allumé beaucoup plus longtemps que le reste. Mais la circonstance qui a donné un caractère particulier à l'éruption de 1707 est que l'émission des laves y a été précédée par un phénomène de soulèvement dans des proportions considérables que l'on n'a pas vu se reproduire cette année. La première chose que l'on vit alors sortir des flots, le 23 mai 1707, à la suite de violents tremblements de terre, fut un îlot entièrement composé du tuf ponceux blanchâtre dont la sonde révèle la présence à 120 brasses de profondeur sur tout le fond de la rade de Santorin, comme il recouvre la surface entière de l'antique Théra. Les roches de cet îlot n'étaient aucunement échauffées, et les premiers qui le visitèrent y ramassèrent des quantités considérables d'huîtres et d'autres coquillages encore vivants. Il est donc évident que la pression des matières incandescentes souterraines, cherchant à se frayer un passage au travers de l'écorce terrestre, avaient d'abord soulevé de plus de 120 brasses, sans amener de rupture, le fond de la mer. La *sciarra*, qui fut alors appelée « l'île Noire » à cause de sa couleur, ne commença à émerger des flots qu'un peu plus tard, à quelque distance au nord de l' « île Blanche, » à la suite des mêmes phénomènes d'échauffement des eaux que nous voyons cette année. On remarqua qu'au moment où elle apparut, l' « île Blanche » s'affaissa d'une vingtaine de mètres, effet très-naturel de la diminution que dut éprouver la poussée des laves souterraines en ce point, lorsqu'elles eurent trouvé une issue pour s'échapper dans un autre endroit. Au bout de quelques mois, l' « île Noire, » c'est-à-dire la *sciarra* de laves, en s'étendant, rejoignit l' « île Blanche ; » mais celle-ci était demeurée parfaitement visible jusqu'à ces derniers temps à l'extrémité méridionale de Néa-Kamméni. Je l'avais visitée moi-même en 1860, et un célèbre géologue anglais, M. Forbes, y avait recueilli, à la surface du tuf ponceux, les dépouilles de mollusques qui vivent dans l'Archipel à 100 brasses de profondeur. Aujourd'hui les restes de l'île Blanche ont été complétement recouverts de laves nouvelles par le développement du promontoire du Roi-George.

Revenus au village de Voulcano après avoir fait le tour de Néa-Kamméni, nous y sommes débarqués de nouveau pour monter au sommet du cône qui domine ce village. Bien qu'il n'ait que 100 mètres de hauteur, l'ascension en est plus pénible que celle du cône du Vésuve. Les flancs en sont, en effet, presque à pic et composés entièrement de cendres dans lesquelles on enfonce jusqu'au genou, et de *rapilli* qui roulent sous les pieds, formant des avalanches à chaque pas que l'on fait pour s'élever. Mais au terme de l'ascension, le voyageur est largement payé de ses fatigues par la vue d'ensemble

des trois Kammènes, de l'éruption et de la rade entière. Les phénomènes, dont l'observation successive nous a demandé toute la journée, s'embrassent d'un seul coup d'œil au sommet du cône de Néa-Kamméni. Aussi est-ce là que la commission grecque avait fort intelligemment placé son observatoire principal ; c'est là qu'elle a été surprise et dispersée par l'explosion du 20 février. Personne n'y est monté depuis lors, et nous y retrouvons à terre les différents objets que les membres de la commission ont abandonné dans leur fuite, la pipe de M. Schmidt, la blague de M. Christomannos, le livre de notes de M. Bouyoukas, enfin le marteau de géologue de M. Mitzopoulos, dont le contact d'une pierre incandescente a complétement brûlé le manche. Nous ramassons soigneusement ces différents objets comme des trophées de notre ascension, pour les rendre à leurs propriétaires.

Des crevasses fort curieuses, formées au début de l'éruption actuelle, se remarquent au sommet du cône de Néa-Kamméni. L'une, dirigée E. 20° N., c'est-à-dire exactement parallèle à la fissure de la pointe Phléva, coupe le cratère de son bord oriental jusqu'en son milieu ; elle est profonde seulement de 2 à 3 mètres et large d'autant. Elle ne donne lieu à aucun dégagement de gaz ou de vapeur appréciable. Une seconde crevasse, plus importante, suit tout le contour du cratère dans sa moitié méridionale, en formant l'arc dont la fissure précédente, prolongée, formerait la corde : sa profondeur en certains points va jusqu'à 4 ou 5 mètres. Elle est le siége de fumerolles nombreuses qui fournissent de la vapeur d'eau, de l'acide sulfhydrique et probablement aussi de l'acide carbonique. La température semble y être de 30 à 40 degrés environ. Telle est du moins l'évaluation approximative de M. Fouqué, mais il n'a pas été possible de faire à ce sujet une vérification précise, car le cône de Néa-Kamméni étant uniquement formé de cendres et de *rapilli*, on ne pourrait descendre au fond de la crevasse sans courir le risque d'être enseveli sous un éboulement.

A sept heures du soir, après avoir remonté les 780 pieds de la côte de Santorin, qui nous a paru bien longue après une pareille journée, nous frappions à la porte de la maison des Lazaristes, où nous trouvions, avec une joie inexprimable, bons visages d'hôtes et cette affectueuse cordialité qui est si douce à rencontrer loin de la patrie.

18 mars.

Ce matin, en nous réveillant, nous avons vu de la terrasse du couvent une rangée de cimes neigeuses étinceler à l'horizon du côté du midi, au delà de la mer, comme ces pics de diamant dont parlent les

contes des *Mille et une Nuits*. C'étaient les montagnes de la Crète, encore couvertes de leur manteau d'hiver qui brille sous les feux du soleil. Elles sont éloignées de nous d'environ 60 milles, et d'ordinaire elles demeurent cachées dans la brume. On ne les voit que lorsque le vent souffle du sud avec violence comme aujourd'hui.

C'est dimanche et nous avons commencé notre journée par entendre la messe dans l'église des Lazaristes, rebâtie sous la Restauration avec l'argent de la France, et portant encore au-dessus de sa porte un grand écusson fleurdelisé. L'église est assez vaste et très-bien tenue. J'y ai admiré la piété et l'édifiante attitude des catholiques de Santorin.

Après la messe, nous sommes descendus à la mer avec l'intention d'aller visiter l'île de Thérasia et de l'explorer au double point de vue de la géologie et des antiquités. La mer était assez grosse et les lames bondissaient sur le débarcadère. Ce n'est que trempés jusqu'aux os que nous avons pu prendre place dans notre barque. Dès le moment du départ il était facile de voir que les quatre matelots, déjà plus qu'à moitié ivres, ne prenaient les rames qu'en rechignant et qu'ils avaient arrêté dans leur tête le projet de passer la journée au cabaret au lieu de nous conduire, bien que largement payés pour cette journée comme pour toutes les autres. Au bout de trois quarts d'heure, lorsque nous arrivions à la hauteur des Kammènes, ils cessent tout à coup de ramer et déclarent qu'ils n'iront pas plus loin et que de gré ou de force ils vont nous ramener à Santorin. Nous leur ordonnons de continuer, en les menaçant des autorités si cette mutinerie ne s'apaise pas. Trois, un peu moins ivres, reprennent leurs rames, mais celui qui s'était constitué le meneur menace ses camarades de leur faire un mauvais parti s'ils obéissent aux étrangers « pour « lesquels ils sont trop niais de se fatiguer quand ils peuvent manger « leur argent sans rien faire ; » il déclare que, quant à lui, il brisera sa rame et fera couler le bateau pour nous noyer, plutôt que d'aller plus avant. Philosophe, saisi d'un beau zèle, se lève et veut prendre son aviron pour ramer à sa place. Mais notre meneur, aveuglé par l'ivresse, saisit la rame comme une massue et lui en porte un coup violent qu'il n'esquive qu'avec peine en se couchant dans le fond du bateau. Je vois le moment où je serai obligé de sortir mon revolver de ma poche pour tenir en respect ce furieux. Entraînés par son exemple, deux autres se joignent à lui et se mettent également à nous injurier; un seul demeure tranquille. Voulant éviter une lutte dans la barque, lutte qui ne pourrait avoir que des résultats fâcheux, nous retenons avec peine Philosophe, qui s'est relevé blême de colère et tirant un poignard veut se jeter sur son agresseur pour prendre sa revanche. Nous nous laissons ramener à Santorin par nos révoltés

qui triomphent de l'avoir emporté sur nous. Mais leur joie n'est pas de longue durée, car la première personne que j'aperçois au débarcadère est le capitaine du port; je l'appelle et lui raconte ce qui s'est passé; les gendarmes arrivent et saisissent nos trois mutins, qui méditeront pendant quelques jours sur les inconvénients de se laisser entraîner par le vin, en attendant de passer devant la police correctionnelle.

Cet incident désagréable nous a forcé à renoncer à notre projet. Le capitaine du port a bien promis de nous fournir demain quatre bons matelots pour notre barque, mais dans la journée d'aujourd'hui il n'y a pas à songer à entreprendre une nouvelle course. Nous avons donc remonté la falaise sous l'ardent soleil de midi, et MM. de Verneuil et Fouqué ont relevé la coupe géologique des diverses couches de laves et de *rapilli* qui se montrent à nu dans son escarpement, à la grande joie et curiosité des gamins du pays, qui étaient accourus en foule pour voir ce que faisaient *les Francs* et regardaient bouche béante M. Fouqué monter et démonter son baromètre afin de prendre les hauteurs des différentes assises du sol.

J'ai employé cette journée d'inaction forcée à visiter en détail les admirables établissements des Lazaristes et des Sœurs de Charité, et à recueillir des renseignements statistiques sur l'île de Santorin.

A voir le tuf ponceux, assez dur à entamer, qui constitue toute la superficie du sol de l'île, on croirait d'abord qu'il doit être incapable de jamais rien produire. Mais quand on l'a péniblement défrichée, cette terre devient cendreuse, légère, d'une fertilité merveilleuse et particulièrement propre à la culture de la vigne. Le tuf spongieux, au temps même des plus grandes sécheresses, conserve encore à un décimètre de profondeur une certaine humidité provenant des brumes de la mer et suffisante pour les plantes. Point de haute végétation sans doute; on rencontre seulement autour des villages quelques arbres chétifs, oliviers ou figuiers, qui n'y poussent qu'à force de soins. Mais la vigne, l'orge et le coton viennent admirablement à Santorin. Cependant la culture du coton et de l'orge diminue chaque année; c'est la vigne qui envahit tout. A peine aujourd'hui récolte-t-on assez de coton pour la consommation de l'île et assez d'orge pour nourrir seulement le quart de la population. Hors le vin, tout manque donc à Santorin; il faut tout acheter des îles voisines; habits, chaussures, bétail, froment, charbon, lin, fer, planches, bois pour la construction des navires et pour les tonneaux, tout vient du dehors. Parfois même, dans les temps de sécheresse, quand les citernes sont épuisées et que les deux uniques sources qu'on trouve dans l'île, cachées sous un replis schisteux du mont

Saint-Élie, sont taries, il faut aller chercher l'eau douce à Nio et à Amorgos.

La vigne faisant ainsi l'unique richesse de l'île, on l'y cultive avec le plus grand soin. Les ceps sont plantés en quinconce à huit pieds les uns des autres, afin qu'ils puissent étendre leurs racines à leur aise dans le sol léger qui les porte. Quelques-unes de ces souches ont plus de cinquante ans et sont encore pleines de vigueur. On coupe les branches près du tronc chaque année, et l'on ramène les nouvelles pousses à l'entour, de manière à former un entonnoir ou corbeille qui ressemble à une ruche à miel retournée. Tous les bourgeons et toutes les feuilles qui se développent à l'extérieur de la corbeille sont soigneusement élagués, de manière à ce que toute la séve se concentre d'un seul côté. On empêche ainsi le cep de s'épuiser en jets inutiles et l'on arrive à multiplier la production des fruits, à tel point qu'il n'est pas rare de voir un seul pied donner jusqu'à vingt-quatre ocques ou dix-huit kilogrammes environ de raisin. La taille en corbeille a aussi pour résultat de préserver la vigne des atteintes destructives du *sirocco*. Ce vent est en effet un des principaux fléaux de Santorin, où il souffle avec une violence sans égale. C'est le terrible *khamsin* de Syrie, qui arrive ici tout droit, sans aucun obstacle, encore chargé du sable brûlant du désert, dessèche tout et détruit la végétation. Dans toutes les vignes de l'île on observe que les corbeilles des ceps sont inclinées dans la même direction. On les couche ainsi à moitié, de manière à ce qu'elles présentent au *sirocco* leur extérieur dépouillé de végétation et à ce que le souffle du vent de feu ne touche pas les grappes qui se développent à l'intérieur.

On distingue et cultive ici plus de soixante espèces de raisin. La plus répandue est l'*assyrticon*, gros raisin noir avec lequel on fait le vin ordinaire. Ce vin, fort estimé en Russie, et trop peu connu, à mon avis, en Occident, est sec et très-alcoolique ; il ressemble aux vins de Sicile, particulièrement au Marsala, mais avec un arrière-goût prononcé de soufre qui lui est propre et qui n'a rien de désagréable. La qualité supérieure s'appelle « vin de nuit » (κρασὶ τῆς νυκτός). Son goût est plus fin, son bouquet plus aromatique ; on le fait avec un soin plus grand. Il est aussi limpide et aussi clair à l'œil que les vins du Rhin. Mais le produit le plus exquis des vignes de Santorin, est le vin sucré que l'on appelle *vino santo*. On le fait avec deux espèces de raisin, la *mandilaria* et le *mavrotragano*, qu'on laisse exposées pendant quinze jours au soleil sur les terrasses des maisons avant de les porter au pressoir. Au bout de deux ans, c'est une liqueur délicieuse qui surpasse les meilleurs malvoisies de l'Archipel et même le muscat de Samos ; je ne connais dans toute la Grèce que le vin cuit d'Argos qui puisse lui disputer la palme. Il y a du *vino*

santo de deux sortes, que l'on appelle ici noir et blanc ; le premier est aussi foncé que le vin de Malaga, mais je lui trouve un certain goût de jus de pruneau qui me déplaît ; le second a la couleur du vin de Chypre, auquel il ressemble beaucoup comme goût et auquel il n'est pas inférieur. J'en ai bu ici chez M. Chigi, qui avait soixante ans de bouteille et qui égalait les vins de Commanderie les plus vieux et les plus exquis, sans avoir l'inconvénient de l'odeur de peau de bouc qui ne s'efface jamais complétement dans ces derniers.

L'absence d'arbres dans l'île et le haut prix des bois de charpente, que l'on est obligé de faire venir à grands frais de la côte de Caramanie, de l'Albanie et même du Caucase, ont donné naissance dans l'île de Santorin à un type de constructions dont je n'ai vu l'analogue nulle part ailleurs. Tout s'y fait en maçonnerie. Les maisons n'ont qu'un étage, à cause des tremblements de terre si fréquents dans l'île, et, au lieu de toits, elles sont surmontées d'épaisses voûtes en plein cintre. Autant de chambres, autant de voûtes, ce qui donne à la ville de Phira un aspect fort singulier ; de loin on dirait une agglomération de tombeaux plutôt que de maisons. L'île fournit, du reste, en grande abondance les matériaux propres à faire une maçonnerie presque indestructible ; à tel point que les voûtes de beaucoup de maisons pourraient servir de casemates à l'épreuve de la bombe. En guise de moellons on emploie des quartiers de lave. Le tuf ponceux qui recouvre toute l'île, passé au crible pour en séparer les gros fragments de pierre ponce, fournit une pouzzolane blanche (ἀσπροχῶμα), supérieure à toutes les pouzzolanes connues de l'Italie et des autres contrées ; mêlée à la chaux, elle fait le meilleur ciment hydraulique, un ciment qui à l'air devient aussi dur que la pierre.

Dans certains villages de l'intérieur de l'île, le type des habitations est encore plus original que dans la ville. Ainsi le voyageur arrive sans s'en douter jusqu'au milieu du village de Vothon, habité par une population de troglodytes. Au lieu d'élever des maisons, les gens de cet endroit, prenant pour rues les ravins profonds dont les torrents d'hiver ont sillonné la pente des montagnes, creusent des deux côtés dans le tuf des caves, des magasins et même des habitations. Un petit mur, percé d'une porte, ferme le devant de la grotte. Des cyprès, des palmiers nains, des vignes et des oliviers, qui croissent au fond des ravins, cachent encore ces taupinières d'hommes. On ne se croirait guère au centre d'un village, si çà et là une coupole, un petit clocher au niveau du sol n'indiquaient des habitations sous les pieds ; et quand on descend dans le lit du torrent, on est tout surpris de voir des figures curieuses apparaître aux portes de ces réduits souterrains.

La population de l'île de Santorin, d'après les derniers recense-

ments, est d'environ 17,000 âmes, sur lesquelles 600 catholiques, et le reste professant la religion grecque. La race est assez belle, quoique moins frappante comme type qu'à Nio et à Amorgos. Marins ou cultivateurs, les Santoriniotes sont sobres comme tous les Grecs, actifs, intelligents et acharnés au travail.

Catholiques et grecs sont ici fort religieux, d'une piété vraie et solide, qui ne se borne pas à de vaines pratiques, mais va jusque dans le fond des cœurs ; on dirait vraiment qu'à vivre sur un volcan dont les fureurs peuvent chaque jour les menacer, ils se sentent plus directement sous la main de Dieu. Par un privilége presque unique dans tout l'Orient, le zèle religieux, qui éclate ailleurs en un fanatisme intolérant, tourne à Santorin en charité fraternelle et en généreuse émulation pour le bien. Rien de plus consolant que le spectacle de la paix et de l'étroite union dans laquelle vivent ici les habitants des deux cultes. J'ai été aujourd'hui rendre visite aux deux prélats, catholique et grec, qui tous deux sont des hommes d'un rare mérite, l'un jeune et plein de feu, avec la plus belle tête que l'on puisse imaginer, l'autre vieillard à la longue barbe blanche, qui est venu finir ses jours sur le siége de Santorin après avoir exercé pendant vingt-cinq ans les fonctions de secrétaire général du Saint-Synode d'Athènes ; tous les deux m'ont profondément édifié et touché par la manière dont ils parlent l'un de l'autre.

La situation morale et même matérielle des catholiques est ici toute autre qu'à Syra et à Naxie, de même que leur esprit est différent. Pourtant ici, comme dans les autres îles, toutes les familles catholiques descendent d'aventuriers italiens et espagnols qui vinrent, au temps des ducs de l'Archipel, s'établir dans les Cyclades et réduisirent la population grecque à une sorte de servage. Mais les nobles de Santorin n'ont jamais été des tyranneaux corrompus comme ceux de Naxie ; au temps où leur autorité était complète, chaque paysan grec possédait déjà sa vigne, son champ et vivait dans une petite aisance. Sous la domination turque, ils n'ont jamais séparé leur cause de la population au milieu de laquelle ils vivaient, et tous leurs efforts ont tendu à faire profiter celle-ci des immunités et des priviléges dont ils jouissaient sous la protection toute-puissante de la France. Depuis l'affranchissement de la Grèce, ils ont su être hardiment de leur temps et de leur pays. Sans cesser d'être d'excellents catholiques, ils sont devenus sans regret et sans arrière-pensée des citoyens grecs, animés de l'esprit le plus patriotique, pénétrés du sentiment de leurs droits et de leurs devoirs. Tandis que leurs coreligionnaires de Syra et de Naxie s'enfermaient dans un système funeste d'isolement et d'abstention, ils ont compris la situation nouvelle que leur créait le changement des conditions d'exis-

tence du pays et les besoins de l'esprit du siècle. Vivant de la même vie que la population grecque qui les entoure, partageant toutes ses aspirations et tous ses efforts, ils ont gardé sur elle leur ancienne influence dans son intégrité. S'ils ne sont plus les seigneurs du pays, ils en sont demeurés les chefs, reconnus et respectés de tous.

Sans doute, il y a eu parmi les catholiques de Santorin quelques familles qui, refusant de se soumettre à la loi du travail et mettant un faux point d'honneur aristocratique à ne rien faire pour *vivre noblement*, sont tombées dans une décadence et une misère dont le spectacle est affligeant. Mais heureusement ces familles sont le moins grand nombre, et, grâce aux conseils d'un clergé plus éclairé que dans le reste de l'Archipel, la majorité des Latins de Syra a suivi une toute autre voie. La plus grande partie du sol est encore entre leurs mains, et comme ils s'occupent activement de leurs propriétés, celles-ci sont les mieux cultivées et les plus productives. Aussi jouissent-ils sans contestation de l'influence politique et sociale qui, par tout pays, s'attache à la grande propriété. Dans les affaires locales, dans les élections, dans toutes les circonstances de la vie publique, le haut du pavé appartient ici à des catholiques, MM. Delenda et Michel Chigi. La famille Delenda est d'origine espagnole; elle est aujourd'hui représentée par deux frères dont l'amitié m'est précieuse. L'un, M. Guillaume Delenda, après avoir fait toutes ses études en France, a embrassé la profession médicale; il est le médecin le plus habile et le plus occupé de l'île, en même temps que ses vertus en font l'exemple. L'autre, M. Gaspard Delenda, s'est donné tout entier à la politique; il a siégé bien des fois déjà comme député dans le Parlement hellénique, et Santorin l'avait envoyé comme son représentant à la dernière Constituante. C'est dans sa maison que le Roi doit descendre, s'il vient à Santorin pour voir l'éruption; ses appartements y sont déjà préparés. Un frère aîné, M. Nicolas Delenda, mort depuis quelques années, a été pendant trente ans démarque ou maire de Santorin. M. Michel Chigi, d'origine romaine, est consul de Turquie et de Hollande; il a pendant quelque temps géré le consulat de France. C'est l'homme le plus riche de l'île, et son influence y balance celle de M. Gaspard Delenda, avec lequel il se trouve souvent en rivalité. Son caractère passe pour ne pas être facile, mais pour ma part je l'ai trouvé de la plus extrême obligeance et je sais que sa charité est sans bornes. Dans bien des cas il a été la providence de nos Sœurs de Saint-Vincent de Paul.

Les catholiques sont ici principalement propriétaires et agriculteurs; le commerce et la marine sont plutôt le lot des Grecs. Cependant c'est encore une famille catholique qui tient le premier rang dans cette carrière, MM. Ruben, d'origine marseillaise, mais établis

dans le pays depuis plus d'un siècle et demi ; les plus beaux bricks de Santorin leur appartiennent et ils les montent eux-mêmes comme capitaines. C'est enfin un catholique que M. le docteur de Cigallas, le savant de Santorin à qui l'on doit de si curieuses observations sur les premières phases de l'éruption actuelle. Homme d'une érudition solide et extrêmement variée, il s'est occupé de toute espèce de sujets, médecine, histoire naturelle, antiquités, statistique, et a fait sur ces terrains divers des excursions heureuses, marquées par des publications dignes d'une haute estime.

L'église catholique est ici gouvernée par un évêque, auprès duquel siége un chapitre métropolitain de huit chanoines. En fait d'établissements religieux, la ville renferme un couvent de dominicains, habité par six Pères d'origine italienne ; un couvent de dominicaines, fondé au dix-septième siècle, et dont toutes les religieuses sont recrutées dans les familles de l'île ; enfin la maison des Lazaristes, qui ont succédé aux Jésuites à la fin du siècle dernier, et celle des Sœurs de Charité.

Le personnel de ces deux maisons est exclusivement français. Car si nous n'avons plus cette ardeur entreprenante qui pousse les Anglais à aller former au loin des colonies dont la métropole retire ensuite tant d'avantage, la France est demeurée la pépinière principale des missions apostoliques, et ce sera son éternel honneur de n'avoir jamais manqué de colons de la charité chrétienne, prêts à aller s'établir partout où ils peuvent prêcher l'Évangile et soulager les malheureux au nom du Christ. Des Sœurs de Charité, des missionnaires français, on en trouve dans tout l'Orient, partout entourés de bonnes œuvres et de vénération. Qu'on aille à Smyrne, à Constantinople, on sera émerveillé de ce que font nos Lazaristes à force de zèle, avec de médiocres ressources ; leurs succès sont un miracle permanent. Tout le monde les bénit, sans s'inquiéter jamais de leur influence désintéressée et bienveillante ; et si l'on se souvient qu'ils sont Français, c'est uniquement pour honorer la nation où se rencontrent de pareils hommes, ainsi dévoués au progrès de la civilisation chrétienne.

Les Lazaristes sont les véritables directeurs de la petite communauté catholique de Santorin ; c'est à leur action morale, à leurs sages avis, qu'est due en grande partie l'heureuse attitude qui distingue les catholiques de cette île de ceux du reste de l'Archipel. Leur maison et celle des Sœurs de Charité, qui sont contiguës, sont au nombre des plus beaux établissements religieux de l'Orient, et tiennent particulièrement le premier rang parmi ceux de la Grèce.

La maison des Lazaristes renferme en ce moment deux Pères, MM. Gauzente et Ypert, et deux frères. Elle comprend d'abord une

école primaire gratuite, fréquentée par 54 élèves, puis un pensionnat qui compte 21 enfants. Sur ce nombre, 5 seulement payent une pension, dont le taux est infiniment modique ; les autres sont des orphelins entièrement à la charge de la mission. Le programme des cours comprend : le français, le grec ancien et moderne, l'histoire, la géographie, quelques notions de mathématiques et le dessin linéaire. Les Lazaristes n'ont parmi leurs élèves que des catholiques, car les enfants de religion grecque trouvent des écoles primaires dans tous les villages de l'île, et ont dans sa capitale une excellente école secondaire ou école hellénique. Vous savez que de tous les services le mieux organisé en Grèce est, sans contredit, celui de l'instruction publique.

L'établissement des Sœurs de Charité est sur une beaucoup plus grande échelle. Il compte quinze sœurs et comprend deux parties bien distinctes : l'école et l'hôpital.

L'école se compose d'abord d'un cours primaire gratuit, où l'on enseigne la lecture, l'écriture, le français, l'histoire sainte et les travaux d'aiguille ; il est divisé en trois classes et en deux ouvroirs, et compte 176 élèves externes, dont 99 catholiques et 77 grecques. Le grand nombre de ces dernières vient de ce qu'il n'y a pas encore à Santorin d'école grecque bien montée pour les filles. A côté est un pensionnat, renommé dans le Levant, où les jeunes filles, en même temps qu'elles apprennent tout ce qui fait une solide éducation, se forment, sous la direction des sœurs, à des habitudes de propreté, d'économie, de travail, qu'elles porteront dans leurs ménages. Ce ne sont pas seulement les familles catholiques aisées de l'île de Santorin qui fournissent des élèves à ce pensionnat ; on y envoie des enfants de Naxie, de Syra, de Tino, de Chios, de Smyrne et même de Constantinople, tant sa réputation est grande. Avant l'éruption, à la suite de laquelle il a été momentanément évacué, il comptait 30 élèves, pour la plupart venues du dehors. C'est un vrai plaisir que de visiter ce pensionnat, ainsi que l'orphelinat qui y est attenant ; salles d'études, classes, ouvroirs, dortoirs, y sont tenus avec un ordre et une propreté exquis : partout un air d'aisance, de simplicité élégante, de bonheur, qui charme. L'orphelinat compte en ce moment 72 enfants, dont 57 catholiques et 15 grecques.

On s'étonnera peut-être d'un chiffre aussi énorme par rapport à la population catholique de Santorin. Mais il n'a plus rien qui surprenne, si l'on songe aux difficultés que les enfants pauvres, soit garçons, soit filles, rencontrent dans le reste de l'Archipel pour être admis dans une école catholique. Certaines communautés n'ont pas d'écoles; dans d'autres localités, on ne donne l'éducation qu'à ceux qui peuvent la payer. Aussi dès qu'il y a quelque part en Grèce, sur

le continent ou dans les îles, un enfant catholique délaissé, un enfant qui, par suite de la misère et de l'abandon *où il se trouve*, court risque de se perdre, on écrit aux Lazaristes ou aux Sœurs de Santorin, on les accable de prières, de sollicitations, jusqu'à ce que l'enfant soit reçu dans leur maison. C'est ainsi que le seul diocèse de Syra compte ici 4 orphelins et 36 orphelines, dont 27 de Syra et 13 d'Athènes. D'autres enfants viennent de Tino, de la Crète, de Smyrne, etc.

L'hôpital est dans un bâtiment à part, à côté de l'école. C'est une merveille de bonne tenue et de propreté ; à voir ces lits si blancs, dont l'aspect réjouit le cœur, on souhaiterait presque d'être malade à Santorin, car on doit y être admirablement soigné par les bonnes sœurs. Sept infirmes et une folle sont à demeure dans l'hôpital, qui renferme, en outre, 15 lits pour les malades. Les services que rend cet établissement sont incalculables ; c'est le seul hôpital, non-seulement de Santorin, mais de toute la portion voisine des Cyclades. Pour trouver un hôpital du gouvernement il faut aller jusqu'à Syra. Celui des sœurs de Santorin a reçu, dans le cours de l'année dernière, 72 malades, sans distinction d'origine ni de communion. Dans le nombre se trouvait même un musulman, apporté de l'île voisine d'Astypalée.

Une pharmacie parfaitement montée et un dispensaire sont attachés à l'hôpital ; une jeune sœur fort instruite y distribue les remèdes gratuitement, panse chaque jour les infirmes qui s'y présentent et va chez les malades prodiguer ses soins avec ses consolations. « Sœur Agathe est un ange du bon Dieu, » me disait les yeux pleins de larmes un rude batelier crétois, ancien corsaire, qui m'avait raconté sans sourciller ses terribles aventures de forban. Les consultations au dispensaire se sont élevées, pour l'année 1865, au chiffre de 18,387 ; des soins ont été donnés à domicile à 278 malades. Ces chiffres ont par eux-mêmes une telle éloquence qu'on les affaiblirait en les commentant.

La sœur préposée au dispensaire nous fournit de précieux et intéressants détails sur les maladies qui ont été produites par l'éruption volcanique de cette année. Les cendres acides, portées par le vent sur la ville et sur la campagne, ont donné naissance à de nombreux cas de conjonctivite. Aujourd'hui les vapeurs du volcan, lorsqu'elles s'abattent sur la ville, n'ont aucun effet appréciable sur la santé publique. Mais il y a eu un jour, au début du phénomène, où elles avaient une telle intensité que l'odeur pouvait à peine s'en supporter ; elles ont alors produit des indispositions du larynx et des bronches, des étourdissements, des troubles digestifs, dont presque tous les habitants ont été atteints. Le même jour toutes les plantes,

dans la région où se répandirent ces vapeurs délétères, ont été brûlées et flétries ; par bonheur, la vigne n'avait pas encore poussé de bourgeons ; l'argenterie, dans l'intérieur même des maisons, a été absolument noircie ; la statue de la sainte Vierge, placée au-dessus de la porte de la maison des sœurs, statue peinte au blanc de céruse, a été transformé en Vierge noire. Da Corogna trouvera ample matière pour son mémoire dans les observations de la sœur Agathe ; ce sera la première fois que l'on aura des données vraiment scientifiques et positives sur les affections morbides auxquelles peuvent donner lieu les émanations d'un volcan.

Mon tableau des œuvres des saintes filles de Saint-Vincent de Paul dans cette île, du bien qu'elles y répandent autour d'elles, serait incomplet si je ne parlais aussi des distributions de vivres et de vêtements qu'elles font aux indigents. Deux fois par semaine des troupes de pauvres, catholiques le lundi et grecs le jeudi, se rassemblent toute la matinée aux portes de la maison pour y recevoir le pain et le riz, qui leur serviront de nourriture pendant huit jours.

La tâche des Sœurs a encore grandi dans les circonstances actuelles, car la misère en ce moment est affreuse dans cette île, d'habitude si prospère. Déjà, quand l'éruption est survenue, la situation était exceptionnellement mauvaise. Depuis trois ans l'*oïdium* a détruit la récolte des vignes, seul revenu du pays ; aussi toutes les familles jusque-là dans l'aisance, se sont-elles trouvées réduites à une grande gêne, et ne peuvent-elles aucunement venir au secours des pauvres. Dans cette situation, est arrivé le choléra d'Égypte. Environ 5,000 Santoriniotes avaient été, les vignes ne donnant plus, chercher du travail sur les chantiers de l'isthme de Suez ; soit en Égypte, soit dans les quarantaines de Délos, à la porte de leur patrie où ils cherchaient un refuge contre le fléau, il en est mort un grand nombre, qui ont laissé ici des centaines de veuves et d'orphelins manquant de tout. Enfin, l'éruption volcanique a mis le comble à la misère. Je vous ai déjà dit que l'île de Santorin tire de l'extérieur son blé et toutes ses provisions. La pluie de pierres du 20 février, ayant incendié un navire sur la rade, a produit une panique sans égale dans tout l'Archipel. Aucun bâtiment n'ose plus venir apporter des vivres. On manque donc absolument de tout ; c'est une famine complète, comme dans une place bloquée. Le pain se vend 75 lepta (67 centimes 1/2) l'ocque (650 grammes) ; la viande 3 drachmes (2 fr. 70) ; encore voit-on approcher le moment où l'on en manquera complétement.

Dans cet état de choses, ce sont les Sœurs seules qui nourrissent les pauvres. Mais elles-mêmes sont dans une grande misère. Les propriétaires catholiques du pays ne peuvent leur venir en aide. Leurs vignes, qui produisaient un revenu annuel de 6,000 francs, n'ont

rien donné depuis trois ans. Toutes les pensionnaires payantes qui leur venaient de l'extérieur ont été reprises par les parents depuis l'éruption ; elles n'en ont plus que trois. Et pendant ce temps elles ont toujours sur les bras, avec leurs pauvres, leurs 72 orphelines. Elles sont obligées d'acheter les provisions, qu'elles distribuent aux prix que je viens de vous indiquer. Lorsque je suis arrivé elles n'avaient plus un sou vaillant, ne savaient plus où donner de la tête et, pour qu'elles pussent continuer leurs œuvres, j'ai dû prêter à la supérieure 1,000 francs sur ma légère bourse de voyageur. En outre, comme j'avais mon caïque loué pour quelques jours encore, avec l'intention de faire des excursions dans les îles voisines, je l'ai mis à la disposition des sœurs, qui s'en serviront pour envoyer acheter des vivres à Syra, où ils coûtent moins cher. De cette manière on pourra du moins parer aux plus pressants besoins.

19 mars.

Constantin s'en est allé ce matin sur Mikra-Kamméni prendre de là une vue photographique du promontoire du Roi-George. MM. de Verneuil, Fouqué et Da Corogna sont partis en barque avec les nouveaux matelots fournis par le capitaine du port ; ils vont longer les falaises jusqu'à la pointe méridionale de l'île, pour en relever la coupe géologique. Quant à moi, je suis resté ici à faire de l'archéologie. Il y a en effet dans la ville quelques collections d'antiquités intéressantes que je ne pouvais négliger d'étudier, particulièrement celle de M. le docteur de Cigallas et celle de feu M. Nicolas Delenda, l'ancien démarque, religieusement conservée par sa femme. J'y ai passé presque toute ma journée à copier des inscriptions et à examiner des monuments.

Santorin est un des lieux de l'Archipel où l'antiquaire trouve la plus ample matière à ses études. Première station des Phéniciens dans les mers helléniques, Théra a été l'un des points où les populations primitives de la Grèce, encore absolument barbares, ont reçu la première communication des arts et des connaissances déjà développées depuis de longs siècles dans les civilisations de l'Asie. Avant de prendre son caractère propre par le libre développement de son génie, la Grèce a été d'abord toute asiatique, grâce au double courant d'influence qui lui arrivait à la fois de l'Asie Mineure et de la Phénicie. Théra ou Callisté était alors un des principaux débouchés du courant phénicien, et par suite cette île a été l'un des plus anciens foyers de civilisation dans la Grèce. Les traditions mythologiques y plaçaient une des étapes de Cadmus, le propagateur de l'art d'écrire, de l'alphabet inventé par les marchands de Sidon et de Tyr.

Quatre siècles après les Phéniciens, Callisté vit arriver les Doriens,

récemment établis dans le Péloponèse, et reçut d'eux le nom de Théra, qu'elle garda pendant toute l'antiquité. L'histoire de cette nouvelle colonie, telle que la raconte Hérodote, est un véritable roman où, sans doute, l'imagination populaire a ajouté beaucoup de traits, mais qui repose sur des faits historiques réels.

Théras, fils d'Autésion et de Théramène, dernier descendant par Polynice de la race de Cadmus, vivait à Sparte, où son bisaïeul Thersandre s'était réfugié après la guerre des Epigones. Il avait une sœur nommée Argia, mariée à Aristodème, roi de Sparte, dont elle avait eu deux enfants, Proclès et Eurysthène. Aristodème étant mort, et ayant laissé ses deux fils en bas âge, Théras, leur oncle, fut chargé de leur tutelle et de la régence du royaume pendant le temps de leur minorité. Mais lorsque les deux pupilles, au bout de quelques années, se trouvèrent en âge de gouverner par eux-mêmes, leur premier acte fut d'éloigner leur oncle des affaires. Théras, se voyant de cette manière privé du pouvoir et obligé d'obéir en sujet à ceux au nom desquels il avait gouverné comme tuteur, ne put se résoudre à ce changement de situation. Il déclara donc qu'il sortirait de Sparte, et résolut d'aller chercher ailleurs un nouveau royaume, pour dédommager et consoler son ambition frustrée. Plein de ces pensées, il projeta une expédition vers l'île Callisté et, recrutant dès lors un certain nombre de colons dans les différentes tribus de Lacédémone, il les enrôla pour l'exécution de ses projets et les associa à ses aventures. Parmi ceux qui s'offrirent à le suivre, furent plusieurs membres de la grande famille aristocratique des Egides qui, au rapport de Pindare, quittèrent leur pays pour s'attacher à lui. Déjà tout était prêt pour le départ, lorsqu'un incident vint fort à propos grossir sa petite colonie.

Les Minyens de Béotie, l'une des plus anciennes populations dont parlent les légendes de la Grèce, avaient, à la suite de l'expédition des Argonautes, fondé un établissement dans l'île de Lemnos. Ils en furent chassés par les Pélasges et les débris de leur colonie errèrent sur les mers en cherchant d'autres demeures. Dans leur course incertaine, ils abordèrent au cap Ténare, à l'extrémité méridionale du Péloponèse, et vinrent camper sur la montagne voisine du Taygète. Les Lacédémoniens les accueillirent avec bienveillance, en mémoire des liens qui, lors de l'entreprise des Argonautes, avaient uni les Minyens aux Tyndarides, les héros nationaux de Sparte. Bientôt même, les réfugiés Minyens leur ayant rendu des services dans la guerre contre les ilotes, ils leur donnèrent des terres, leur permirent d'épouser des femmes de Lacédémone et les admirent aux honneurs et aux emplois publics, réservés aux seuls citoyens. Mais au lieu d'être touchés de ces bienfaits, les Minyens, par une noire ingratitude, se mirent à tramer des complots contre l'État et ne ten-

dirent à rien moins qu'à usurper le pouvoir souverain. Leurs desseins furent découverts à temps ; arrêtés et convaincus du crime de haute trahison, ils furent tous condamnés à la peine capitale.

Ils attendaient l'exécution de leur sentence, lorsque le courageux dévouement de leurs femmes les rendit à la liberté. Celles-ci, ayant obtenu à force de prières qu'il leur fût permis d'entrer dans les prisons pour voir leurs maris et leur dire un dernier adieu, changèrent d'habits avec eux, les firent évader ainsi déguisés sans que les geôliers se doutassent de la ruse, et restèrent elles-mêmes à leur place, résolues à souffrir tout ce qui pourrait en arriver, mais espérant bien que les Lacédémoniens ne feraient pas tomber leur vengeance sur des femmes.

Les Minyens, délivrés par ce généreux stratagème, se hâtèrent de gagner le Taygète, où ils se fortifièrent, appelant aux armes les ilotes de la région voisine. Il fallut traiter avec eux, et après bien des négociations Théras leur fit accorder amnistie pleine et entière, donner de l'argent et des vaisseaux, à condition qu'ils quitteraient le pays et se joindraient à sa colonie.

Les Lacédémoniens et les Minyens conduits par Théra ne rencontrèrent dans leur établissement aucun obstacle de la part de la population phénicienne de Callisté, qui saluait avec respect dans le chef de la colonie un descendant de la race chananéenne de Cadmus. Les deux populations se confondirent et, grâce à ce mélange, la civilisation garda à Théra le caractère asiatique plus longtemps que dans le reste de la Grèce. Sous ses nouveaux maîtres, l'île atteignit rapidement le plus haut point de prospérité, et c'est de ses campagnes que partirent, sous la conduite de Battus, les colons qui allèrent fonder Cyrène sur la côte d'Afrique.

Hérodote nous apprend que l'île comprenait sept bourgs (χῶροι), dont la réunion formait *la cité des Théréens* (πόλις Θηραίων) ; car pour une ville appelée Théra comme l'île, il n'en a jamais existé. Mais du temps du père de l'histoire Thérasia n'était pas encore séparée, et par conséquent la ville dont les ruines se voient sur cette dernière île, en face du bourg moderne d'Apanoméria, doit être comptée parmi les sept. Restent donc six agglomérations d'habitants de quelque importance dont il faudra rechercher les emplacements dans l'île actuelle de Santorin. Deux de ces bourgs étaient de vraies villes et se trouvent nommés dans la géographie de Ptolémée. Ce sont Œa, la capitale de l'île, et Eleusis, son principal port. La célèbre inscription transportée d'ici à Venise au seizième siècle et connue sous le nom de *Testament d'Épictéta*, nous en fait connaître un autre, Melænæ. M. Bœckh, d'une inscription archaïque copiée par M. de Prokesch, a conclu avec pleine raison qu'un quatrième bourg

de Théra s'appelait Pirée. Il est surprenant de rencontrer ces quatre noms, qui tous sont ceux de localités de l'Attique, dans une île colonisée par les Spartiates et demeurée toujours fidèle à leur cause. Mais il faut se rappeler les antiques rapports des Athéniens avec les Minyens, qui formaient une portion de la colonie conduite par Théra et qui, eux aussi, sur les bords du lac Copaïs avaient eu deux vieilles villes d'Athènes et d'Éleusis. Or, l'organisation du pays en heptapole, qu'Hérodote nous montre à Théra, était un système essentiellement béotien.

L'analogie des noms de la plupart des bourgs de Théra avec ceux de localités de l'Attique étant incontestable et s'expliquant avec assez de vraisemblance de cette manière, lorsque nous trouvons le port d'un des lieux où les vestiges d'un des sept bourgs ne peuvent se méconnaître appelé de nos jours encore Athinios, il est difficile de ne pas conjecturer qu'à côté d'Œa, d'Eleusis, du Pirée, de Melænæ, l'île où s'étaient réfugiés les proscrits Minyens avait aussi une Athènes, ou quelque localité d'un nom analogue. Enfin une des inscriptions que j'ai copiées aujourd'hui m'a révélé l'appellation du septième bourg de Théra, qui se nommait Ithylis.

Alliée fidèle de Sparte, sa métropole, pendant la guerre du Péloponnèse, réunie après Alexandre aux domaines des Ptolémées que les Athéniens en chassèrent plus tard, Théra demeura florissante jusque sous la domination romaine et de nombreuses traces monumentales attestent qu'elle n'avait alors rien perdu de sa splendeur.

Mais c'est surtout par les vestiges des époques primitives de son histoire que Santorin se recommande à l'intérêt de l'antiquaire. On y découvre quelquefois de ces petits scarabées de pierre dure, si multipliés dans les tombes phéniciennes et qui se sont retrouvés dans toutes les contrées où les navigateurs de Tyr et de Sidon s'étaient établis. Je n'hésite pas non plus à rapporter à l'époque de la domination phénicienne une classe de monuments fort originaux, absolument inconnus dans les autres parties de la Grèce, mais très-répandus dans les îles méridionales de l'Archipel où s'étaient fixés les colons chananéens. Ce sont des figurines d'un travail aussi grossier et d'un aspect aussi étrange que les fameuses idoles sardes, retraçant l'image de la Vénus asiatique, nue et les bras croisés, telle que nous la trouvons aussi dans la Phénicie, l'Aramée et la Babylonie. Ces figurines ne sont certainement pas d'origine grecque et remontent avant l'occupation des îles méridionales de l'Archipel par les Doriens. M. Thiersch, qui les a étudiées dans un mémoire spécial, les attribuait aux Cariens. L'analogie avec les idoles d'Astarté qui viennent maintenant de l'Asie et le fait de la découverte d'images de ce genre à Santorin et à Milo, deux îles où les Phéniciens et les

Doriens se sont succédé sans occupation intermédiaire du pays par les Cariens, m'amène à leur donner plutôt les Chananéens pour auteurs. On sait, du reste, combien le rapport est étroit entre les Phéniciens et les Cariens, rattachés de même par M. Lassen à la souche sémitique, à tel point qu'un des érudits dont les travaux font le plus autorité en ces matières, M. Movers, tendait à les confondre comme du même sang.

Le sol de Santorin a fourni à l'étude de la science les plus antiques monuments connus de la peinture céramique, de même que les plus vieilles inscriptions grecques, et, dans une figure d'Apollon Pythien d'une grossièreté sauvage, conservée maintenant à Athènes, le spécimen le plus archaïque de la sculpture en marbre dans la Grèce. Ces vases primitifs sont formés d'une terre blanchâtre ou jaune pâle; ils n'ont pour toute décoration que des zones d'un noir brun ou d'une teinte orangée sans luisant, des chevrons, des enroulements, des cercles concentriques. On voit quelquefois, sur ces poteries d'une date si reculée, des rosaces ou des fleurons, des plantes, des poissons, des reptiles, des insectes, des oiseaux, dont quelques-uns, comme l'ibis, appartiennent à une faune autre que celle de la Grèce, des quadrupèdes, tels que chevaux et boucs, le tout peint au simple trait, sans art et d'une façon rude et maladroite. Encore suis-je porté à croire, avec M. de Witte, que les vases décorés d'animaux tels que je viens de les indiquer, sont d'un âge moins reculé que les vases ne présentant que des ornements insignifiants.

Les savants sont aujourd'hui d'accord pour attribuer l'origine de la fabrication de ces vases primitifs aux colons phéniciens, qui en avaient apporté l'usage de l'Asie. « Sans exagération, dit M. de Witte, « on peut en faire remonter la fabrication à dix ou même douze ou « treize siècles avant l'ère chrétienne. » Mais si elle fut certainement commencée par les Phéniciens, elle se continua, en se perfectionnant d'une manière graduelle, après l'arrivée des Doriens. En effet, dans les deux grandes nécropoles de Mésa-Vouno et d'Exomyti on a trouvé des vases de style primitif, et de la façon la plus vieille en ce genre, dans les tombeaux doriens du huitième ou neuvième siècle avant notre ère, dont les inscriptions ont fait connaître le plus ancien type de l'écriture grecque, le plus voisin de l'origine phénicienne.

Les inscriptions que j'ai copiées aujourd'hui fournissent de précieux détails sur l'histoire antique du pays, sur son organisation intérieure, ses mœurs, ses richesses, et surtout sa religion. Les cultes locaux sont un sujet que l'on ne saurait assez étudier, si l'on veut arriver à reconstituer l'ensemble du système religieux des Grecs.

Pour les esprits superficiels, la religion des anciens n'est qu'une image de leurs gouvernements. L'Olympe est un sénat délibérant des affaires divines et humaines sous la présidence de Jupiter. Chaque

dieu est un magistrat ayant son ressort et son gouvernement. Tel est, en effet, à peu près le résumé des notions que les gens du monde ont puisées dans la lectures des poëtes. Mais à côté de cette religion officielle et arrangée selon un certain esprit d'ordre politique, on s'aperçoit bientôt qu'il en a existé beaucoup d'autres ; que chaque peuple, chaque cité, presque chaque famille, ont eu leur culte particulier et leurs légendes divines. Ces légendes ou ces *mythes* renferment presque toutes les notions que peuvent posséder des sociétés primitives. L'histoire et la fiction s'y mêlent si intimement que le point de transition entre l'une et l'autre est impossible à fixer. Souvenirs des grands cataclysmes, astronomie, géographie, métaphysique, tous les mystérieux sujets des premières méditations humaines s'y trouvent confondus dans des récits brillants de coloris, auxquels vraisemblablement chaque génération a joint quelque trait de sa façon. Les distinctions des personnages divins et de leurs attributions, qui paraissent si tranchées dans les poëtes, s'effacent dans ces cultes locaux, les mythes se pénètrent et s'enchevêtrent, les dieux se confondent les uns avec les autres ; il semble, aux premiers pas faits dans cette étude, que ce soit un chaos qui succède à l'ordonnance savante de la religion poétique ; mais peu à peu ce chaos se débrouille, le regard perce au fond de ses nuages et discerne, sous les combinaisons innombrables et ondoyantes du polythéisme, un grand esprit d'unité, un petit nombre d'idées fondamentales qui se retrouvent partout et dont l'expression légendaire varie à l'infini. Sous la diversité des cultes locaux, on arrive à reconnaître qu'il y a eu réellement dans la Grèce antique une *religion païenne*.

La pensée que l'on rencontre partout dans cette religion est celle du panthéisme, c'est-à-dire l'adoration de la nature entière sous une forme plus ou moins une ou complexe. En parlant ainsi, je ne fais aucune distinction entre les religions savantes et les religions grossières ; je crois fermement que, quelles qu'aient été les erreurs populaires, il s'est trouvé partout et dans tous les temps des hommes capables de comprendre la religion dans son sens véritable ; toute forme religieuse a pu être ainsi réduite à un certain nombre de propositions abstraites. Je sais qu'on a considéré souvent la simplicité comme le cachet des âges primitifs, et le raffinement dans les idées, comme celui des âges de décadence ; on a vivement insisté sur le danger qu'il y aurait à attribuer quelque chose de ce raffinement aux premiers âges des religions antiques. Mais je sais aussi que plus l'homme est barbare, plus la structure de son langage est compliquée et raffinée. Cette disposition à la subtilité, appliquée à la première de toutes les énigmes qui préoccupent l'homme en ce monde, l'énigme de sa propre origine et celle de toutes les choses qui l'entourent, cette subtilité, dis-je, a fait la complication du

raisonnement dont les religions primitives portent l'empreinte.

La religion que nous révèlent les monuments classiques, en est encore à ce raffinement barbare ; le fonds n'en a point changé ; la superstition a jusqu'au bout gardé la position qu'attaquait le progrès de la raison humaine. Une belle imagination, les arts, la poésie, produits de cette imagination féconde, ont jeté un voile sur le fond de paralogismes panthéistiques dont la vraie religion et la philosophie basée sur la conscience devaient faire justice. Mais en traversant cette couche superficielle, on retrouve toujours la subtilité barbare qui appartient à toutes les religions de l'ancien monde.

Dans un tel système, l'*unité*, la personne divine, est un être insaisissable, invisible, et qui se réfléchit néanmoins dans une multitude de symboles, que la nature fournit, que l'homme observe et imite. Des corps immenses, tels que le soleil, la lune, la terre, des phénomènes tout-puissants, tels que la foudre, les volcans, les déluges, sont les expressions les plus étendues de la divinité universelle ; mais ces expressions ne sont jamais complètes. De là, aux yeux des penseurs religieux du paganisme, la conviction que la divinité peut apparaître dans le plus chétif comme dans le plus étendu de ses symboles. L'homme, pas plus par la pensée que par les yeux, ne peut percevoir l'unité divine ; la *pluralité*, inséparable de cette *unité*, ne lui permet de voir à la fois qu'une des faces de l'être divin. Aussi, tout symbole, toute figure, tout nom de la divinité, portent-ils en eux-mêmes un double caractère : positivement, ils n'expriment qu'une des qualifications de l'être divin conçu au point de vue du panthéisme ; virtuellement, ils en font pressentir l'unité et l'étendue. Soit, dans un temple, une maison, un champ, la représentation isolée d'une divinité (à quelque ordre d'ailleurs qu'appartienne cette divinité selon les classifications communes), l'homme intelligent, l'*initié* si l'on veut, aura devant lui une image dans laquelle se résumera et se condensera, pour ainsi dire, l'être divin tout entier. Il est rare, toutefois, que la divinité se présente ainsi sous une forme complétement isolée. Dans le temple, le dieu éponyme à ses dieux parèdres ou assesseurs ; dans le mythe, il a sa famille, ses parents, ses frères, ses enfants, sa cour, ses ministres, son armée, ses serviteurs, ses ennemis même. Toutes les formes de rapprochement, de hiérarchie, de dépendance que peut fournir la société humaine, servent à exprimer ce que la divinité a de multiple dans ses faces, de contradictoire dans ses effets. De là cette apparence extérieure, ce coordonnement général qui sert à lier entre elles les formes diverses de l'expression divine, à en régler l'importance relative, à les ramener à l'unité fondamentale : travail d'ailleurs aussi variable que capricieux, qui n'est que le manteau de la religion et que les modernes ont pris trop souvent pour la religion elle-même.

Après avoir passé sept ou huit heures à copier des inscriptions et à étudier des monuments, j'éprouvais un impérieux besoin de me secouer un peu et d'aller prendre l'air. Pour finir ma journée, j'ai été visiter les ruines du château de Palæo-Skaros, fondé sous la domination des ducs vénitiens de l'Archipel et resté longtemps la demeure des familles catholiques d'origine noble. Ce château est situé à une heure de la ville, vers le nord, sur la pointe d'un rocher escarpé en pain de sucre, qui se détache en avant de la falaise. On s'y rend par un chemin qui côtoie constamment le bord du précipice et traverse les gros et florissants villages de Phira-Stéphani et de Mérovigli. C'est en avant de ce dernier village que se trouve Palæo-Skaros. On y descend par une arête étroite qui était autrefois un chemin, mais dont les parapets se sont depuis longtemps éboulés. Pendant cent cinquante pas, il faut s'avancer sur cette arête de *rapilli* mouvants, tout juste assez large pour le passage d'un homme, en voyant à sa droite et à sa gauche un précipice de plus de huit cents pieds, dans lequel un seul faux mouvement pourrait vous précipiter. Il y a de quoi avoir le vertige, et par un temps de grand vent comme aujourd'hui la course est assez dangereuse.

Bien que Palæo-Skaros n'ait été abandonné qu'en 1812, à la suite d'un tremblement de terre qui fit écrouler en partie un rocher dominant le château, on n'y voit plus que des ruines informes qui chaque jour disparaissent entraînées dans la mer par des éboulements. Impossible d'y reconnaître la place d'un seul édifice. Avant vingt ans d'ici, il n'en restera plus rien. Et cependant, ce lieu désolé a été, du du treizième au seizième siècle, le théâtre de bien des splendeurs, de bien des aventures d'amour et de vengeance, comme celles qui composent l'histoire de l'Italie du moyen âge. Toutes les recherches de luxe et d'élégance, toutes les vertus guerrières et en même temps toutes les corruptions de la Venise des grands siècles, se sont déployées ici, surtout au temps où Santorin forma une petite principauté distincte, vassale des ducs de l'Archipel, sous l'autorité d'une branche de la famille Crispo, qui avait succédé aux Sanudo dans la possession du duché. Mais toute cette histoire, qui semble un des récits fantastiques auxquels se complaisait l'imagination des conteurs italiens, a disparu sans presque laisser de vestiges. Il n'en reste plus de traces matérielles que quelques objets que les familles des descendants des anciens nobles se transmettent de main en main par héritage, et quelques pierres croulantes à Palæo-Skaros. N'est-ce pas ici le cas de dire avec l'Ecclésiaste : *Vanitas vanitatum et omnia vanitas.*

François Lenormant.

LA PHILOSOPHIE CHRÉTIENNE

ET LE BON SENS

Théodicée, *Études sur Dieu, la Création et la Providence*, par Amédée de Margerie, professeur de philosophie à la Faculté des lettres à Nancy. — Seconde édition. 2 vol. in-12, chez Didier, 1865. — *Les doctrines positivistes en France*, par M. l'abbé Guthlin, professeur de philosophie au Gymnase catholique de Colmar, 1 vol. Paris, chez Douniol, 1865.

M. A. de Margerie est un esprit fin, net, pénétrant. Non-seulement il voit très-clair dans ses propres idées, — ce qui n'est pas si commun qu'on le croit, — mais, — ce qui est plus rare qu'on ne le pense, — il entend les idées qu'il repousse. Cette large compréhension mérite d'autant plus d'être remarquée chez lui, qu'il est, par tempérament, trop absolu, trop esclave de la logique, pour accéder volontiers à des compromis et consentir aisément des restrictions à ses principes. Je dirais qu'il n'en admet pas assez, s'il m'était permis de faire allusion ici à d'autres problèmes que ceux auxquels il s'attaque dans sa *Théodicée*. Sous cette tunique de soie, dont nous admirons les plis légers et flottants, il y a une cotte de mailles. De là vient que sur cette nature, plus tout d'une pièce qu'il ne semble, les idées d'autrui glissent ou rebondissent comme des flèches sur une cuirasse d'acier poli ; mais si elles n'ont pas de prise sur lui, il a prise sur elles, et il excelle à les appréhender au passage ou à les ramasser à ses pieds. En général, les penseurs de cette famille, ou si l'on veut, de cette trempe, ont plus de solidité que de souplesse dans l'intelligence. D'ordinaire, en effet, les esprits très-arrêtés ne sont guère accessibles. L'étendue et la fermeté ne

sont pas souvent de compagnie. Par un rare et heureux privilége, M. de Margerie réunit deux qualités qui, en fait, semblent s'exclure.

Il y joint le talent d'écrire. Pur et classique, sans être cependant dépourvu d'originalité, son style est à la fois clair et riche. Je ne sais plus la langue de Démosthènes et de Platon, ou plutôt je ne l'ai jamais sue. Il serait donc téméraire à moi d'établir quelque comparaison entre un auteur grec et un écrivain français. Pour autant néanmoins que je me puisse représenter, par imagination plus encore que par vague souvenir, la prose hellénique, il me semble qu'aux philosophes d'Athènes M. de Margerie a emprunté quelque chose de leur harmonieux langage pour écrire sa *Théodicée*.

Au surplus, cette abondance fluide et charmante dans l'art d'exprimer ses pensées était déjà connue de tous ceux qui ont suivi ses leçons à la Faculté des lettres de Nancy. Elle a dû être également remarquée par les lecteurs de la *Revue d'économie chrétienne*, où M. de Margerie a publié une série d'études sur les moralistes de l'antiquité ; comme aussi par toutes les personnes qui ont eu entre les mains son aimable et excellent ouvrage sur la *famille*. Auditeurs et lecteurs retrouveront, à un degré supérieur encore, les mêmes qualités littéraires dans les deux volumes qu'il vient de publier, et qui en sont déjà à leur seconde édition. C'est dire qu'il n'est pas besoin de travailler à un succès déjà conquis, que l'auteur ne doit qu'à son propre mérite, et qui n'a le droit de nous surprendre que parce que les meilleurs livres, par le temps qui court, ne sont pas toujours ceux qui font le mieux leur chemin dans le public.

Ce qui a sans doute fait la fortune de celui-ci, c'est qu'il répondait au besoin d'une exposition parfaitement limpide et d'une réfutation méthodique bien qu'abrégée des systèmes philosophiques, qui, sous des dehors nouveaux, reproduisent des doctrines bien connues ; déjà formulées dans l'antiquité ; au pied de la lettre, renouvelées des Grecs. Or, il n'y a pas de service à la fois plus grand et plus pressant à rendre aux générations contemporaines, que de réduire à leurs véritables termes, que d'appeler de leurs vrais noms, les écoles négatives qui se produisent à l'ombre de mots vénérés par le genre humain et investis par les siècles d'un prestige qui impose au doute lui-même. Détournés de leur sens usuel et traditionnel, ces mots servent aujourd'hui de manteaux, ou, pour mieux dire, de masques, à des idées absolument contraires à celles que, pris dans leur naturel et droit sens, ils expriment de toute antiquité. C'est sous ce travestissement que des opinions déjà maintes fois repoussées par l'humanité, des opinions que repousserait encore le bon sens public s'il les rencontrait à visage découvert, pénètrent dans les intelligences trop

confiantes, trop candides, capables de prendre des sons pour des réalités; s'emparent d'âmes travaillées par la noble inquiétude des problèmes philosophiques, mais qui, mal armées contre les artifices de la sophistique, ne savent pas en démêler les allures compliquées, ne réussissent pas à distinguer elles-mêmes les abîmes qui se cachent sous ces brumes savamment amoncelées. Sur ces pentes et à ces hauteurs, le vertige saisit les têtes les plus fortes. Il n'est pas rare même, que la première victime de ces périlleuses ascensions soit celui-là même qui s'institue le guide des autres. Tel croit voir le but et le signale à ses compagnons aveuglés ou éblouis, qui est lui-même la dupe d'un mirage trompeur et du trouble de ses sens. C'est donc se rendre utile à tous, au guide égaré, aux voyageurs engagés à sa suite dans de fausses voies, à ceux qui pourraient être tentés de suivre leurs traces, que de lancer à travers les nuages un éclair qui montre le précipice.

Ainsi que le fait très-justement remarquer M. l'abbé Guthlin, dans une récente réfutation des doctrines positivistes qui mérite l'attention des esprits sérieux et sincères, « le plus grand danger de l'erreur n'est pas dans l'erreur elle-même, mais dans les trompeuses apparences de vérité dont elle aime à se parer... Dès qu'elle se montre dans sa repoussante nudité, la raison et la conscience, même la raison obscurcie, même la conscience humiliée, se révoltent contre le joug dégradant que le sophisme voudrait leur imposer. Le danger, l'immense danger de certaines doctrines d'erreur, se trouve dans le masque dont elles se couvrent, dans la langue équivoque et dissimulée qu'elles parlent..., dans l'habileté avec laquelle elles savent dérober leur véritable but et leurs véritables tendances, bref, dans un ensemble de moyens et d'artifices qui en imposent aux esprits inconsidérés et souvent étonnent, sans les ébranler, les raisons les plus fermes et les convictions les plus profondes... Le danger que nous signalons a été de tous les temps. Jamais cependant, il faut le dire, il ne s'est produit dans des proportions plus menaçantes que de nos jours. »

S'il est ainsi, et il en est ainsi, j'oserai affirmer que, dans l'état présent des choses, il n'y a pas d'œuvre plus salutaire et qui mérite plus notre reconnaissance, que le travail ingrat et fastidieux de chercher, saisir et fixer le caractère, la nature, la portée des vieux systèmes, qui, sous des voiles nouveaux, s'attaquent à la moelle même de la civilisation. Cela n'est pas tout sans doute, et il y a encore bien d'autres combats à livrer; mais, à l'heure qu'il est, là est la lutte décisive, là est la clef du champ de bataille. Grâces soient donc rendues aux penseurs, qui, comme M. Saisset, prématurément ravi à nos espérances, comme M. Jules Simon, comme MM. Janet

et Caro, défendent vaillamment les droits du spiritualisme battu en brèche et miné de toutes parts.

A l'efficace et puissant secours que leur apportent M. de Margerie et M. l'abbé Guthlin (ce dernier sous une forme moins sobre, trop uniformément chaleureuse et colorée, mais avec une connaissance non moins profonde de la matière et une science aussi solide), les chrétiens trouveront un mérite de plus : celui d'aller jusqu'au bout de leurs principes, et de conclure à l'existence d'une religion révélée. Ainsi que le christianisme, la philosophie spiritualiste affirme l'existence d'un Dieu personnel, créateur du monde, auteur de la loi morale, juge et rémunérateur de l'âme libre et immortelle. C'est assez pour constituer entre la philosophie chrétienne et le spiritualisme rationaliste un terrain commun, où, sans équivoques et sans malentendus, elles se puissent rencontrer naturellement « non plus pour se combattre (ce sont les expressions mêmes de M. de Margerie), mais pour défendre, l'une à côté de l'autre, » les mêmes vérités fondamentales. A s'arrêter là, toutefois, à nier l'existence de l'ordre surnaturel *a priori*, on court grandement le risque de ne pas construire un édifice bien solide, de compromettre même les grandes vérités dont on se porte courageusement le champion. L'expérience le montre assez. Pour défendre utilement et efficacement l'existence de Dieu, il faut avoir le courage de croire et d'affirmer TOUT ce que nous dit notre raison en psychologie, en logique, en morale, en métaphysique. C'est ce que fait M. de Margerie, et il s'en exprime avec la plus entière franchise vis-à-vis l'alliée à laquelle il tend la main et dont il requiert le concours. On n'accusera ni de faiblesse, ni de dissimulation une page comme celle-ci : « A cette philosophie incomplète, fragile, mal armée pour défendre les vérités qu'elle garde, nous disons que ce qui la tient en dehors du christianisme, ce n'est pas la raison, mais le *manque* de raison, un préjugé qu'elle ne veut pas discuter et qui ne tient pas devant la discussion, *une idole* au sens de Bacon. Quel préjugé et quelle idole? Cette thèse, *qu'il n'y a pas d'ordre surnaturel*. Nous la conjurons de laisser aux sophistes ce préjugé qui l'enchaîne, cette idole, ce fétiche, qui tient sa raison clouée à terre, et qui, si elle n'y prend garde, la conduira par la négation du surnaturel à la négation de la liberté divine, de la création, de la Providence, et par cette seconde négation, à une troisième, à la négation même de Dieu. Nous lui rappelons que c'est bien là le chemin suivi par tous ceux qui l'ont désertée pour se disperser dans les doctrines négatives où l'on dit avec elle, et plus haut qu'elle : *le surnaturel est en dehors de la critique*. Nous lui annonçons qu'en vertu d'un mouvement qui se dessine plus clairement chaque jour, la position qu'elle occupe sur une pente glissante, à mi-côte

entre l'abîme et le sommet de la montagne, sera tôt ou tard tout à fait délaissée, parce qu'elle est tout à fait intenable. Ceux dont l'âme est vraiment religieuse et dont le cœur est fait pour monter et pour aimer, ceux-là, tenant plus à Dieu qu'au préjugé rationaliste, regarderont les pieds de l'idole, et, les trouvant d'argile, ils se détacheront d'elle, et iront d'un mouvement libre vers le Dieu vivant. Ceux au contraire qui tiendront plus au préjugé rationaliste qu'à leurs convictions spiritualistes, céderont chaque jour aux doctrines négatives quelque chose de la raison et des vérités qui leur restent. »

Voilà une sincérité à la fois simple et fière, dont tous les philosophes chrétiens sauront gré à M. de Margerie. Ils ne lui sauront pas un moindre gré d'avoir pris vigoureusement en main les droits de la raison, contre les croyants qui ont l'imprudence de les contester ou de les nier ; d'avoir remis en évidence, non-seulement par des arguments, mais par l'exemple, qui est pour beaucoup le meilleur des arguments, l'utilité de la raison, la nécessité de la philosophie pour combattre l'erreur jusque dans ses racines, l'impossibilité, si l'on rejette le secours de la raison, de trouver « une pierre qui reste debout dans l'ébranlement » général des croyances et sur laquelle on puisse « rebâtir l'édifice tout entier. » Ils lui sauront plus de gré encore d'avoir rendu accessibles aux esprits les moins préparés aux études philosophiques, l'intelligence des systèmes qui s'insinuent dans le public sous de faux noms et d'habiles déguisements, des doctrines qui s'enveloppent de nuages pour surprendre les faibles et qui en imposent aux demi-savants par l'appareil scientifique derrière lequel elles se cachent.

Pour se rendre bien compte de l'importance d'ouvrages comme ceux de M. Caro, de M. de Margerie, de M. l'abbé Guthlin, il ne faut pas se placer au point de vue des personnes que la nature de leur esprit ou de leurs fonctions, qu'une culture intellectuelle soutenue retient dans le commerce de la philosophie, ou du moins de certaines idées voisines. Non, il faut envisager la société dans son ensemble. Il faut porter ses regards, non-seulement sur l'élite, mais sur la masse.

Or, il suffit d'un instant de réflexion pour comprendre que la très-grande majorité des hommes est absorbée, à peu près entièrement absorbée, par le souci du pain quotidien. La plupart, et cela dès l'adolescence, passent leur journée courbés sur un travail manuel fatigant, souvent monotone, périlleux ou insalubre quelquefois, toujours pénible. Du spiritualisme, ils ne connaissent que les notions essentielles inculquées dans leur jeune âme par le catéchisme, pendant les quelques mois qu'ils passent à l'école. Ils n'en peuvent même guère connaître d'autres, car, leur tâche achevée, ils ont

besoin de délassement, et leur corps abattu par l'effort physique paralyserait ou refoulerait l'élan de leur intelligence vers les spéculations métaphysiques, s'ils éprouvaient le désir de s'y livrer.

Les classes qui reçoivent une instruction plus étendue constituent partout la minorité. Il y a plus. La majorité de cette minorité se compose d'hommes, qui, s'il ne leur faut point gagner leur pain à la sueur de leur front, sont cependant obligés de donner leur temps à l'industrie, au négoce, à l'agriculture, aux professions libérales, aux fonctions publiques. Parmi ceux qui ont des loisirs, et que des loisirs, bien peu les consacrent à l'étude. Voilà les éléments dont se composent les classes moyennes et supérieures de la société.

Eh bien! quelles sont leurs connaissances philosophiques? Combien en est-il qui de la philosophie sachent autre chose que ce qu'ils en ont appris au collége? La plupart ont appris de leur mère le nom de Dieu. Ils ont reçu d'elle les notions les plus élémentaires du christianisme, et cependant celles qui, après tout, laissent dans l'âme les traces les plus profondes, parce qu'elles s'associent dans le cœur de l'enfant au souvenir de la tendresse maternelle. Du curé de leur paroisse, de l'aumônier de leur collége, ils reçoivent, à l'époque de leur première communion, des explications plus développées, moins rudimentaires, sur les principes fondamentaux de la religion chrétienne. Aussitôt après commence pour eux, ou plutôt contre eux, un travail de destruction qui ne s'arrêtera plus. Sans l'attaquer de front, le maître détruit bien souvent l'édifice sacré élevé dans l'âme de l'adolescent. Par son exemple, il professe l'indifférence. Par un dédain qui perce dans le son de sa voix, dans l'expression de son visage, qui se trahit par quelques mots comme involontairement échappés de ses lèvres, il montre qu'il existe à ses yeux quelque chose de supérieur aux doctrines qu'on enseigne aux femmes et aux enfants. Heureux si le jeune homme ne rencontre pas les mêmes sentiments dans sa propre famille; si, chez son père, il ne trouve pas la sourde contradiction de ce qu'on lui a donné jusque-là pour la suprême vérité; peut-être même la contradiction ouverte, appuyée pas le scandale d'une complaisante docilité à tous les mauvais penchants de la nature humaine. Et c'est sous ces impressions, dans ces dispositions troublées, qu'il entre dans la vie des affaires, ou dans les écoles qui ouvrent la porte de certaines carrières. Qu'a-t-il gardé du spiritualisme? Avec quelles armes va-t-il lutter contre le positivisme de ses occupations ou de ses études nouvelles?

Quelques-uns seulement, si l'on considère l'ensemble des classes moyennes, achèvent leurs études littéraires. Chez ces quelques-uns aussi le doute irréfléchi a déjà pénétré, par la contagion des exemples donnés par le père ou par le maître, quand ils abordent l'enseigne-

ment de la philosophie, pendant les quelques mois qui précèdent leur sortie du collége. Là on leur apprend... Bien habile qui pourrait dire précisément quoi ! Autant de professeurs, autant de vérités philosophiques. Celui-ci est disciple de M. Cousin, tantôt de la première, tantôt de la seconde manière. Celui-là cherche directement ses informations en Allemagne. Qui est éclectique ; qui est syncrétique ; qui est autre chose encore qu'il ne dit pas, de peur de se compromettre vis-à-vis du conseil académique ou même du conseil de l'instruction publique ? Après tout, il résulte en général de ses leçons qu'il y a un Dieu, une loi morale, une raison humaine et des règles de raisonnement, une âme immortelle dont on peut décrire les principales facultés. Quand cela est enseigné sérieusement, avec autorité, avec conviction surtout, l'enseignement est utile et porte de bons fruits. Mais combien font leur philosophie ? Et combien la font bonne ? Quand ces vérités fondamentales sont professées avec ambages, avec des restrictions, en insistant sur les lacunes, sur les difficultés, sur les côtés séduisants des systèmes contraires, oh ! alors, quelle solidité reste aux principes spiritualistes dans l'âme du jeune homme placé sur le seuil de la vie, à l'âge où les tentations de toutes sortes vont l'assaillir, où les passions vont se développer dans toute leur fougue !

Me trompé-je en disant que voilà comment, dans les classes sociales qui reçoivent une certaine culture intellectuelle, sont armés les jeunes esprits, pour soutenir l'assaut de toutes les doctrines négatives qui les cernent de toutes parts et les attaquent sous mille formes : un enseignement religieux élémentaire, effacé ou estompé par la seconde partie de l'éducation ; un enseignement philosophique absolument nul le plus souvent, et, quand il existe, rarement, ou de bon aloi, ou fortement enraciné.

Comment s'étonner après cela que les systèmes négatifs, en honneur aujourd'hui, pénètrent aisément dans des citadelles aussi mal gardées. Le merveilleux serait qu'il en fût autrement. Dans les journaux, dans les revues, dans les œuvres de courte haleine et à bas prix qui circulent dans toutes les mains, et qui seules circulent, que lit-on ? Que le christianisme est une vieille superstition, qui a peut-être rendu des services à l'humanité, mais qui a fait son temps ; que la philosophie spiritualiste elle-même est une respectable illusion qui ne conserve du crédit que grâce à de vieilles habitudes intellectuelles ; qu'une analyse plus scientifique des principes métaphysiques, opérée par de grands et profonds esprits, a mis à nu, aux yeux de tous ceux qui savent ou osent s'affranchir d'une timide routine, l'inanité des doctrines spiritualiste reçues ; que tout ce qu'elles offrent de chimérique a été rendu manifeste par les travaux de Kant et de Hegel. Personne ne les lit. Personne ne se donne la peine d'aller voir ce

qu'ils disent ; mais, sur la foi de leurs disciples, on demeure persuadé qu'il n'est plus possible de saluer comme des vérités les vénérables erreurs de Descartes et de Leibnitz. « Oui, il y a un Dieu ; oui, l'âme est immortelle ; mais il faut s'entendre. Ce que c'est vraiment que Dieu, M. Vacherot l'a bien fait voir. Ce que c'est vraiment que l'immortalité de l'âme, M. Renan nous l'a bien appris. Tout cela se sait maintenant, et on ne fera plus prendre le change à l'humanité. » Ce que disent MM. Vacherot et Renan, ceux qui tiennent ce langage ne le savent pas plus qu'ils ne connaissent la *Critique de la raison pure.* Mais ce qu'ils n'ignorent point, c'est que c'est autre chose que ce qu'on leur a enseigné, et, absorbés par leurs affaires ou leurs plaisirs, ils se contentent de douter sur parole de ce qu'ils ont su, sans chercher à connaître ce qui est, pensent-ils, devenu plus certain. Peut-être même imaginent-ils se grandir en niant à tout hasard, comme s'il y avait plus de force dans la négation que dans l'affirmation. Peut-être croient-ils faire preuve de liberté d'esprit, comme s'il y avait plus d'indépendance véritable à nier sur la foi d'autrui, qu'à affirmer librement après un consciencieux examen.

Quoi qu'il en soit, j'ose croire que s'ils se rendaient compte des doctrines dont ils embrassent au moins les côtés sceptiques et négatifs (car bien peu adoptent en connaissance de cause et professent l'affirmation naturaliste, ou panthéiste, ou positiviste), ils reculeraient épouvantés devant les conclusions. Trop peu convaincus et trop distraits surtout pour opposer aucune résistance aux doutes qu'on leur suggère, ils ne sont pas assez brouillés avec le sens commun pour accepter sous leur vrai nom et avec toutes leurs conséquences les systèmes auxquels ils accordent une ignorante et aveugle confiance.

C'est pourquoi nous devons de la reconnaissance aux écrivains qui, comme M. de Margerie et M. l'abbé Guthlin, prennent la peine de mettre en pleine lumière, de placer à la portée des esprits les moins familiarisés avec les idées et le langage de la philosophie germanique, de dépouiller de tous leurs voiles trompeurs, les divers systèmes, qui, non contents de se formuler dans des ouvrages spéciaux, dans des traités *ex professo*, cherchent et provoquent l'attention publique à toute occasion et sous tous les prétextes ; qui voudraient bien accaparer le domaine des sciences, où nous devrions les précéder et où nous ne les suivons pas assez, que nous avons le tort de leur trop abandonner ; qui s'insinuent jusque dans l'histoire et la haute littérature ; qui du roman, enfin, et de la poésie elle-même, font des instruments d'active propagande. C'est pourquoi il est bon, il est éminemment utile, de rendre évidente l'étroite parenté, ou pour mieux dire l'identité substantielle, de ces systèmes avec les doctrines sceptiques, sophistiques, matérialistes, panthéistes (les moins érudits en connaissent au

moins quelques-unes de nom) qui fleurirent à Athènes, à Rome, à Alexandrie, jusqu'à ce que le christianisme en triomphât en même temps que du polythéisme grec et romain. C'est pourquoi il est opportun, en face des sophistes contemporains, de rappeler et d'exposer de nouveau les principes rationnels qui sont la base de toute logique et de toute métaphysique raisonnables.

Analyser l'ouvrage de M. de Margerie ne se peut guère, car son livre est déjà une analyse aussi condensée que lumineuse des systèmes qu'il combat et contre lesquels il s'inscrit en faux ; une exposition et une révision aussi brèves que complètes des arguments qui servent de base à toute philosophie spiritualiste. Je craindrais, d'ailleurs, de commettre des méprises, en résumant encore davantage des idées métaphysiques où je n'entends guères, et des doctrines qui s'offrent à mon intelligence comme de pures et simples absurdités. Entre l'espace et l'immensité, il y a, paraît-il, des distinctions qui m'échappent ; entre le Dieu *idéal* et le Dieu *néant*, des nuances que mon esprit se refuse à saisir. C'est affaire aux gens du métier de se démêler au milieu de tout cela, de nous initier à ces mystères, de nous expliquer ces logogriphes. Je ne suis qu'un homme du monde, et je ne possède, pour me conduire dans ces ténébreux labyrinthes, que les simples lumières du bon sens. Une seule chose m'inspire confiance dans leur vertu, c'est que les conclusions auxquelles me conduit le sens commun, sont justement celles où aboutissent les philosophes qui consentent à raisonner avec leur raison ; voire les plus savants, les plus profonds, les plus capables de se jouer au milieu des difficultés de la métaphysique.

Il faut que l'homme se résigne à ne rien connaître, pas même les choses et les faits dont il est immédiatement entouré, ou qu'il s'en rapporte au témoignage de son sens intime sans en discuter la valeur. Rien, en effet, s'il ne peut se fier à l'impression qu'il ressent en présence des objets perçus, rien ne lui garantit la réalité de tout ce qu'il voit, de tout ce qu'il touche même. Avec quoi connaîtrait-il avec quelque certitude, si l'instrument même de la connaissance ne mérite pas sa confiance? Il y a plus. Avec quoi connaîtrait-il qu'il ne doit pas se fier à l'instrument même de la connaissance?

Il est donc absolument nécessaire de s'en rapporter tout d'abord aux affirmations du sens intime, pour avoir le droit d'affirmer quoi que ce soit en n'importe quelle matière. Aussi bien, lors même qu'il en voudrait user d'autre sorte, l'homme n'y réussirait pas. Pour vivre, force lui est d'agir, en toute occasion, comme s'il avait pleine confiance dans le témoignage de sa conscience. Kant lui-même, après avoir ravi à toutes choses le caractère de réalité *objective*, après n'avoir laissé à toutes choses, au sujet lui-même (ce qui, pour le dire

en passant, me semble la perfection du sophisme), d'autre existence que la réalité *subjective*, en revient tout simplement à conseiller aux gens de penser, parler et agir, comme si le *moi* et le *non-moi* avaient une réalité objective. C'était, ma foi, bien la peine de se casser la tête à écrire et à lire tant de volumes, pour arriver juste au point où en est le plus naïf des villageois.

Commençons donc par où Kant finit, et faisons comme si le *moi* avait légitimement conscience de lui-même et du *non-moi*.

Or, de quoi a-t-il conscience ?

D'abord, de la réalité des objets qui frappent ses sens. Il apprend peu à peu à discerner les formes, les couleurs, le degré de résistance des choses qu'il peut toucher, la distance approximative de ceux que son regard seul peut atteindre. Ce sont là des notions qui lui sont fournies par l'expérience, et, de ces notions, avec le secours d'autrui, de ses parents d'ordinaire, de tous ceux qui entourent de leur sollicitude ses premières années, il tire la science confuse de quelques lois physiques : par exemple, que les objets paraissent d'autant plus petits qu'ils sont plus éloignés ; que la distance affaiblit l'intensité des sons et éteint la vivacité des couleurs.

Les impressions qu'il reçoit de la nature ambiante ne lui semblent pas une série de phénomènes juxtaposés et sans autre lien entre eux que celui de la succession. Il les conçoit, au contraire, comme l'action de choses extérieures au *moi* sur un *moi* qui ressent cette action, qui garde souvenir de l'impression reçue, qui relie les impressions entre elles par la mémoire et la comparaison, et qui, enfin, de cette comparaison déduit des conséquences logiques. En un mot, il a conscience d'être une personne en contact avec des objets extérieurs qui lui sont étrangers, qui ne font point partie de lui et dont il ne fait point partie. A force de s'alambiquer le cerveau, un philosophe qui reçoit une pierre réussira peut-être à se demander sérieusement s'il n'y a pas identité de substance entre la pierre et le muscle endolori ; mais jamais un homme qui a conservé la plénitude du sens commun ne doutera, en recevant une pierre, que son *moi* n'ait été frappé par un *non-moi*.

Cette distinction du *moi* et d'un *non-moi*, très-variée dans ses éléments, mais soumise à certaines lois, n'est pas le seul fait dont l'homme ait inévitablement connaissance. Il a encore la certitude qu'il peut déranger le cours ordinaire de certains phénomènes physiques. Il peut ôter la vie aux animaux plus faibles que lui ; d'une jeune tige de frêne, destinée à devenir un tronc d'arbre, il peut se faire un arc. Dans une certaine mesure, il est donc cause. Sa puissance sur la nature est susceptible de plus et de moins ; elle a toujours des bornes. Jamais il ne peut créer les choses sur lesquelles il

exerce son action. Il y a beaucoup de phénomènes qui sont absolument soustraits à son influence. Quand il lui est loisible d'intervenir, son pouvoir est contenu dans certaines limites. Mais enfin, dans ces limites, il est cause : cause déterminante au moins, cause seconde, et il en a conscience.

Il a en même temps conscience que cette action du *moi* sur la nature extérieure est un acte libre : qu'il est le maître de tuer ou de laisser vivre l'animal ; qu'il est le maître de briser ou de laisser grandir la tige de frêne, de la ployer en arc ou de s'en faire une javeline.

Ce n'est pas tout. L'homme n'a pas seulement des rapports avec la nature animale, végétale, minérale ; il en a avec la nature humaine, avec ses semblables, veux-je dire. Ces rapports sont déterminés par des sentiments divers ; divers *subjectivement* et *objectivement*. Divers *subjectivement*, car les sentiments du sujet envers le même objet ne sont pas invariables ; divers *objectivement*, car des changements dans l'objet produisent des variations correspondantes dans le sujet. Or, de la diversité des sentiments découlent naturellement des différences dans les rapports réciproques. Ici règnent la bienveillance et la paix ; là, la haine et la guerre. Dans ce cas encore l'homme sent qu'il est libre ; libre de faire ou de ne pas faire les actes que ses sentiments lui suggèrent, sinon de commander à ses sentiments eux-mêmes. Cette liberté est plus ou moins entière, selon que le sentiment est plus ou moins vif ; mais enfin, jusque dans les transports de la plus tendre affection ou dans les accès de la plus furieuse colère, il y a une part de volonté dont l'homme a pleinement conscience.

L'homme est cause, et cause libre, dans ses rapports avec ses semblables, comme dans son action sur la nature, voilà ce que le *moi* dit au *moi* de lui-même.

Non-seulement l'homme sent qu'il est libre, mais il sent que ses actes libres ne sont pas indifférents, ne sont pas également bons, également mauvais. Il y en a qui le relèvent, d'autres qui l'abaissent à ses propres yeux. Il en est dont il se glorifie ; d'autres dont il rougit, même intérieurement. Peut-être, selon les temps et les lieux, le témoignage de la conscience humaine sur la valeur morale d'un acte ne sera-t-il pas identique ; mais n'importe, partout, toujours, l'homme distingue des actes bons et des actes mauvais, et distingue aussi des degrés, soit dans le bon, soit dans le mauvais. C'est-à-dire que partout et toujours l'homme reconnaît l'existence d'une loi morale, sauf à n'en pas démêler bien nettement et invariablement tous les articles.

Puisqu'il y a des actes bons et des actes mauvais ; puique le *moi* est libre, dans une certaine mesure au moins, l'homme doit avoir conscience qu'il est responsable de ses actes. Il en a effectivement la

pleine et certaine conscience. Le sentiment de sa responsabilité est plus ou moins vif, plus ou moins étendu, plus ou moins parfait; mais il existe infailliblement. La conscience est inégalement délicate, inégalement scrupuleuse, mais sa voix n'est jamais complètement éteinte ou étouffée.

Voilà des faits de connaissance intime qui sont de tous les siècles, de tous les pays, de tous les états de civilisation ; qui sont de la nature humaine, ou plutôt, qui sont l'homme lui-même ; — des faits qu'il est impossible à l'homme, je ne dirai par de nier, on nous montre le contraire, mais de supprimer ; dont il lui est impossible de se débarrasser, même en s'y appliquant de toutes les forces d'une intelligence faussée et pervertie par le sophisme. Pour tout dire d'un mot, il lui est aussi malaisé de les mettre en doute que de douter de sa propre existence. Qui, dans la vie usuelle, la vie pratique, ailleurs que dans de gros et savants livres (là on peut divaguer à son aise impunément), paraîtrait n'y pas croire, passerait tout simplement pour fou.

Cependant l'homme n'est pas seulement conscience, il est aussi raison ; c'est-à-dire qu'il est doué de la faculté de réfléchir sur les connaissances que lui fournit son sens intime ; de les soumettre à un examen plus ou moins approfondi, selon le degré de force de sa raison particulière ; de les analyser d'abord et d'en faire ensuite la synthèse, en les reliant les unes aux autres, en les coordonnant, en saisissant les rapports qui les unissent entre elles. Chez tous la force de la raison n'est pas également puissante, mais chez tous elle est la même. Il y a des degrés dans la raison ; il n'y a pas d'*antinomies*. Ce que chacun en possède, est identique à ce qu'en possède son voisin. Seulement, tel peut plus, et tel autre moins ; tel voit jusqu'ici, et tel autre ne voit que jusque-là ; celui-ci a la vue courte, et celui-là la vue longue ; mais ce que tous deux voient, ils le voient de même. C'est au delà de la portée du faible que commence le désaccord, quand il y a désaccord. Qui veut juger de ce qu'il ne voit pas distinctement, court en effet le risque de mal apprécier. Même hors de la portée commune, souvent l'accord subsiste. Cela s'explique de soi-même. Ce que l'un voit clairement et nettement, l'autre ne l'entrevoit que confusément ; mais l'image incertaine qui flotte devant l'œil le plus faible, présente les mêmes contours et les mêmes couleurs que l'objet dont un regard plus puissant distingue parfaitement toutes les formes et toutes les nuances.

Telle est la raison humaine. Eh bien ! quelles reflexions fait-elle invariablement sur les connaissances que lui fournit le sens intime?

Plus l'homme observe les objets dont son sens intime lui révèle l'existence, plus s'élargit pour lui l'horizon des phénomènes physi-

ques. Pour l'ignorant, la nature c'est le coin de terre où il fait paître ses troupeaux, le disque brillant du soleil qui l'échauffe de ses rayons, la lune qui projette sur la steppe enveloppée d'ombre quelques lueurs blafardes, ce sont des points lumineux dans le firmament qui s'étend en voûte au-dessus de sa tête. Pour le savant, la nature c'est la terre, avec l'infinie variété des êtres organisés, depuis les infusoires jusqu'aux animaux supérieurs, avec l'innombrable série des plantes qui croissent à sa surface, avec les éléments chimiques diversement combinés dont se compose l'écorce de notre globe ; la terre tournant, ainsi que d'autres planètes plus petites ou plus grosses, autour d'un soleil plus d'un million de fois plus gros qu'elle, centre de gravitation elle-même d'un satellite quarante-neuf fois plus petit qu'elle ; c'est cet ensemble d'astres, dont les dimensions comme les mouvements sont accessibles à nos instruments d'optique et à nos calculs, suspendu au milieu de myriades d'autres soleils si éloignés de nous, que, des plus rapprochés, la lumière nous arrive trois ans seulement après son émission. Mais, en définitive, pour le savant comme pour l'ignorant le problème est le même. La même question se dresse devant celui qui se représente la terre comme une table sous une coupole azurée et ornée de clous luisants, et devant celui qui sait que la terre est une sphère d'un rayon de quinze cents lieues environ ; qui, au delà du système solaire déjà si vaste, devine des espaces incommensurables peuplés d'un nombre indéterminé de soleils : Et par delà ? — Dans les deux cas, la raison répond : « Par delà, quelle que soit la distance, quel que soit le nombre, par delà c'est l'infini ; car mon esprit ne comprend pas que l'espace puisse avoir une fin. Je ne comprends pas l'infini, mais le fini est plus qu'incompréhensible pour ma raison : il est absurde. »

Les faits dont l'homme est auteur ou témoin ont une certaine durée. Si on la compare à la durée du jour ou de la nuit ; si on la compare à la durée d'une révolution lunaire ou solaire, on peut dire que la pluie a duré tant d'heures ou tant de jours ; que telle plante a mis tant de mois à germer, fleurir et porter des fruits ; que tel animal, que tel homme a vécu tant d'années. Ou bien encore, prenant soit le jour, soit le mois, soit l'année pour unité de temps, on peut dire, en devançant l'avenir, que telle chose arrivera dans tant de siècles ; en reculant dans le passé, que tel événement s'est passé il y a six mille ans. Mais avant et ensuite ? Reculez la limite dans les deux sens tant qu'il vous plaira, le problème subsistera tout entier. Avant, c'était l'éternité ; et après, ce sera encore l'éternité. L'éternité, oh ! nous ne la comprenons pas plus que l'infini ; mais un commencement et une fin à la durée, nous la comprendrions bien moins encore.

Ainsi l'infini et l'éternité, comprenant les choses finies, sous le

rapport de l'espace et du temps, que nous percevons directement, sont des notions auxquelles notre raison ne saurait échapper.

Mais ces objets, dont l'homme est environné, qui occupent une portion de l'espace et du temps, ont une cause. Quelle est-elle?

Assurément l'homme n'est pas absolument dépourvu d'action sur la nature, mais cette action ne s'étend que sur une portion très-restreinte du monde, et, sur cette portion très-restreinte, son action ne s'exerce que dans une mesure restreinte aussi. Il est cause, mais non pas cause première. Tous les phénomènes sont régis par des lois qui lui sont supérieures, et il ne peut en supprimer ou en altérer aucune. Sa puissance se borne à modifier les données, à déplacer les éléments, à disposer artificiellement les faits. Il peut, cela est vrai, les arracher à l'empire d'une loi et les placer sous l'empire d'une autre ; mais c'est là tout. Quand il est cause, il n'est donc que cause seconde. Il n'est pas la vraie cause, la cause première du monde physique.

Est-il du moins sa cause à lui-même? Non. Comme toute la nature qui l'entoure, il est visiblement soumis à des lois qui le dominent. Il naît, vit et meurt par et sous des lois qu'il n'a point faites, et auxquelles il ne commande point.

Or, puisqu'il n'est ni sa propre cause, ni la cause de tous les êtres qui l'entourent, il faut que ces êtres et lui-même aient une cause supérieure. Ces lois, auxquelles toute la nature est soumise, auxquelles il est lui-même soumis, ont nécessairement un auteur, car il n'y a pas d'effet sans cause; et un auteur intelligent, car plus on en pénètre les secrets ressorts, plus on en distingue avec admiration la merveilleuse harmonie, plus on reconnaît qu'elles sont toutes ordonnées suivant un plan unique, une intention qui ne se dément pas, et pour une fin, comme disent les philosophes, dont l'existence saute aux yeux, bien que nous ne la comprenions pas.

Mais, dit-on, peut-être la chose régie est-elle substantiellement identique à la règle? En ce cas, il n'y aurait plus lieu de distinguer entre la cause et l'effet. La nature, prise en bloc, serait sa cause à elle-même. Elle aurait en elle-même la force de causalité et d'ordonnance spontanée. L'intelligence serait un de ses attributs. Elle entrerait dans l'ordre de l'univers comme un de ses ingrédients constitutifs. De là le bel ordre du Cosmos.

Si cela est, l'homme est un phénomène comme un autre, dans la formation duquel, outre l'oxygène, l'azote, etc., etc., entre, dans une proportion plus grande que chez la plante et chez l'animal, un autre élément dont le propre est, non pas de rougir la teinture de tournesol, mais de faire qu'il s'organise plus savamment, qu'il sente plus délicatement, qu'il pense plus raisonnablement. Comme tous

les autres phénomènes, le phénomène humain prend fin pour faire place à d'autres. Chacun des éléments dont il se composait va se combiner avec d'autres, pour constituer de nouveaux phénomènes ; l'élément organisant et pensant tout comme les autres.

Si cela est, l'homme n'est pas plus libre que le minéral ; il sent, il pense, il agit d'après la quantité d'élément sentant, pensant et agissant dont il est formé, et partant il ne saurait être responsable. Il n'y a plus ni vices, ni vertus. Tel assassine, parce qu'il est constitué de telle sorte que la force meurtrière l'emporte sur ses autres attractions ; il est dévoué jusqu'à la mort, parce qu'il est composé de telle sorte que la passion charitable l'emporte sur toutes les autres. Plus de morale ; plus de tribunaux ; le bien et le mal sont comme la pluie et le beau temps.

Afin de savoir que penser de cette explication, il faut nous interroger nous-mêmes ; car, encore une fois, nous n'avons pas d'autre moyen de connaître que notre instrument de connaissance. Eh bien, que dit le *moi* du *moi? Quid dicis de te ipso?* Le *moi* répond invariablement : « Je suis libre ; je ne suis pas un phénomène ; je suis une personne, un être distinct du *non-moi.* » Vous pouvez interroger cent millions d'hommes, et tous vous feront de prime-abord la même réponse. Cela contrarie quelques philosophes qui s'écrient : « Mon Dieu; moi aussi ; mais peut-être que ce cri de ma conscience est trompeur? » —Ah ! Et à qui s'en rapporter alors ? En face de l'affirmation universelle du genre humain, vous compris, qu'est-ce que vaut votre *peut-être?* Vous ne pouvez pas même le faire pénétrer de force assez avant dans votre conscience pour estimer les voleurs et mépriser les honnêtes gens. Il ne régit en pratique aucun de vos jugements, aucun de vos sentiments, aucune de vos actions. Permettez que je ne m'y arrête pas davantage et que je passe outre. — « Mais c'est que si vous faites de moi une personne, comme je ne me sens pas cause, il faudra que j'en passe par la création. » — Que voulez-vous que j'y fasse. La création, j'en conviens, a ses embarras et ses obscurités ; mais puisqu'il faut choisir, je vais où la difficulté est moindre. Là où j'en trouve le plus, c'est à demeurer persuadé que je ne suis qu'un phénomène. Je m'en tiens donc à une cause universelle, d'où la nature entière, et chaque homme en particulier, tire son origine. On est convenu de l'appeler Dieu.

Voilà de ces arguments, qui, aux yeux du bon sens, sont sans réplique. Pourquoi Dieu a créé la nature, nous l'ignorons. Qu'est-ce que créer? Nous n'en savons rien. Devant de tels problèmes, notre raison succombe. Elle abdique, et il lui suffit d'affirmer, sur le témoignage du sens intime, que l'homme est un être distinct de Dieu, ayant une personnalité propre. S'il se pouvait que l'homme fût

à la fois une émanation de Dieu et cependant un être distinct, je souscrirais très-volontiers, pour ma part, à la doctrine de l'émanation ; car ne comprenant pas mieux ce que veut dire au juste *émaner* que ce que signifie *créer*, ou plutôt ne comprenant absolument ni l'un ni l'autre, je n'ai pas de préférence marquée pour l'une ou pour l'autre méthode. Mais si les deux idées d'émanation et de distinction personnelle sont exclusives l'une de l'autre, je ne saurais hésiter, même en m'y appliquant. Ma conscience se prononce nécessairement pour la personnalité humaine, et laissera le fini et l'infini s'accorder comme ils l'entendront. Dans le vaste domaine de l'incompréhensible, un problème insoluble de plus ou de moins n'est pas une affaire, tandis que c'est une affaire de croire le contraire de ce qu'on sent, de ce dont on est intimement convaincu, de ce dont nulle démonstration ne pourrait nous dissuader.

Mais l'homme ne se tient pas seulement pour un être distinct ; il se sent une personne libre, et, puisqu'il y a un bien et un mal, responsable de ses actes, de ses intentions mêmes. Responsable envers qui ? Vis-à-vis de son créateur, auteur de toutes les lois du monde, de la loi morale comme des lois physiques. Il lui est plus ou moins facile de distinguer nettement le bien du mal ; mais enfin, tels qu'ils lui apparaissent, le bien doit être pratiqué, le mal doit être évité. Sa conscience le lui crie impérieusement. S'il fait le mal, il pourra peut-être invoquer des circonstances atténuantes qui diminueront sa culpabitité, et ces circonstances seront tirées, soit de son tempérament propre, soit des faits extérieurs qui ont pesé sur sa volonté ; mais la culpabilité demeure, parce que dans une mesure quelconque il y a eu liberté. S'il fait le bien, il pourra avoir plus ou moins de mérite, car ce bien lui aura coûté plus ou moins selon son humeur naturelle et les circonstances dans lesquelles il l'aura accompli, mais il y a toujours mérite de sa part, parce qu'il y a toujours liberté.

A la responsabilité de l'homme envers son créateur, auteur de la loi morale, correspond logiquement, de la part du créateur, l'obligation de punir le mal et de récompenser le bien. La première notion de cette morale, dont il a établi les lois, c'est l'idée de justice. L'idée de souveraine justice ne se peut séparer de l'idée de Dieu. Or, il est évident que la vertu de l'homme ne reçoit pas sa récompense sur la terre ; que le vice n'est pas puni dès cette vie. C'est là une vérité de fait dont chacun de nous, dans sa sphère, fait journellement l'expérience; sur laquelle on n'ose plus insister tant elle est devenue banale. L'existence de Dieu entraîne donc l'existence d'une autre vie qui soit l'accomplissement de celle-ci, et où s'exerce la parfaite justice. A cette seconde vie l'homme entier ne participe point ; puisqu'une partie de lui-même demeure inanimée sur la terre et s'y cor-

rompt, s'y désorganise si l'on veut. Quel est donc le *moi* libre et responsable qui continue de vivre pour recevoir la récompense ou le châtiment? C'est l'élément qui animait le corps. Il lui survit, et c'est là ce que nous appelons l'âme.

En quoi consiste cette âme? Quelle sera sa récompense? Quel sera son châtiment? Où va-t-elle recevoir l'un ou l'autre? Les philosophes curieux de ces problèmes ont le droit de disputer là-dessus? L'essentiel est qu'ils reconnaissent, et la raison les y oblige, que l'âme rend compte à Dieu des actes de l'homme.

Voilà, en résumé, les conséquences nécessaires que la raison humaine tire forcément du témoignage intime du *moi*.

Oui, nécessaires: tellement nécessaires même que partout l'homme, quelque grossière que soit son idée de Dieu et de l'âme, croit à un être qui lui est supérieur, son créateur d'abord, sa Providence ensuite, son juge enfin. Partout l'homme sent qu'il n'est pas sa propre cause, qu'il est soumis à des lois, et qu'il rendra compte de ses actions à Dieu. Plutôt que de repousser ces idées qui s'imposent à son esprit, il se résigne aux plus manifestes inconséquences. Quoi de plus contradictoire que les croyances usuelles et pratiques d'une part, et de l'autre les doctrines métaphysiques des peuples qui professent le brahmanisme et le bouddhisme? Ils ne peuvent logiquement admettre la personnalité et la responsabilité humaines, et cependant ils sentent, ils pensent, ils parlent, ils agissent inévitablement, dans la vie publique et dans la vie privée, comme s'ils croyaient à un créateur, à une Providence, à l'individualité de l'homme et à sa responsabilité morale. Que dis-je! Au-dessous du Grand Tout, dont ils ne seraient que des manifestations accidentelles et transitoires, mais qui contrariait trop leur sens intime, ils ont supposé, afin de se satisfaire, l'existence d'un dieu créateur, d'un dieu providence, d'un dieu vengeur, qui remplissent tant bien que mal la place et les fonctions du vrai Dieu; tant l'homme a besoin d'un Dieu à la fois créateur, providence et justice. Qu'est-ce que cela veut dire, sinon que, même le voulant, l'homme ne peut pas ne point rendre hommage à la vérité dont le *moi* témoigne au *moi*. Il ne peut croire qu'*avec* et *par* son sens intime. Or, son sens intime lui enseigne les faits d'où découlent invinciblement pour sa raison, et l'existence d'un Dieu créateur de toutes choses, auteur de toutes les lois, et l'existence d'une âme libre, responsable, méritant des peines ou des récompenses et survivant au corps pour les recevoir.

On peut n'y pas songer, mais, dès qu'on y pense, voilà ce qu'on croit; je dirais presque ce qu'on voit, tant il est impossible de croire autre chose, même quand on professe d'autres doctrines; même quand, sur des arguments à perte de vue, on échafaude des sys-

tèmes contre lesquels proteste la conscience, et dont triomphe en fait le sens commun.

Nous voici bien loin déjà des conceptions vagues et des insaisissables conclusions de M. Renan, du positivisme de M. Littré, du naturalisme de M. Taine, de l'idéalisme de M. Vacherot, et cependant cela ne suffit pas à l'homme. Il en veut savoir plus long sur son origine et sa destinée. Au delà sa conscience et sa raison ne voient plus distinctement; mais sa raison et sa conscience l'avertissent instinctivement qu'il y a quelque chose de plus. Quel est ce quelque chose? Ces vérités d'au delà, que l'homme ne peut saisir avec ses seules forces naturelles, dont, néanmoins, ils pressent assez sûrement l'existence pour éprouver un insurmontable besoin de soulever le voile, ne sont plus du domaine de la pure philosophie. Mais pourquoi n'en pas dire quelques mots? Nous voilà lancés, et, bien que je ne sois pas plus théologien que philosophe, rien n'empêche que je touche au problème de la foi comme j'ai déjà touché à celui de la raison, avec les simples lumières du bon sens.

Pour tout dogme, un Dieu et une âme, cela est vraiment bien bref. Un Dieu qui n'a jamais communiqué avec l'homme que par le *fiat* de la création du premier couple, qui ne communique avec chacun de nous qu'en lui octroyant les lumières naturelles du sens intime et de la raison pour se démêler au milieu de toutes les idées qui cherchent à en troubler, à en altérer le témoignage, c'est un Dieu bien dédaigneux et bien peu accessible à l'humaine faiblesse. Comment lui parler? Que lui dire? Quel appui en attendre dans les divers événements de la vie? Quelle espérance fonder sur sa miséricorde? Quelle marque en recevoir avant le fatal *trop tard?* Entre l'Infini et le *moi* atome, n'y a-t-il aucun intermédiaire? Une âme qui lutte toute seule contre mille causes d'erreur, de chute, de corruption, jusqu'au jour où elle se trouvera en face de la souveraine vérité, de la parfaite justice, de la suprême pureté! Quelles ténèbres, et tout à coup quelle lumière! Et avant ce terrible éblouissement, pas une lueur secourable pour guider nos pas chancelants et seconder un discernement naturel bien limité? Encore une fois, c'est bien peu!

Il y a des gens à qui déplaisent les cérémonies d'un culte et l'existence d'un sacerdoce, parce qu'il y a un culte et un sacerdoce; un culte dont quelques cérémonies, ou les gênent, ou ne répondent pas à leur goût particulier; un sacerdoce, dont tous les membres n'ont pas l'humeur, l'attitude, les mœurs, l'habit qui conviennent ou leur semblent convenir au caractère sacerdotal. Un culte et des prêtres leur paraissent au moins des biens superflus; quelquefois des maux intolérables. Il est permis de se demander ce qu'éprou-

veraient ces mêmes personnes si tout culte, même celui de la déesse Raison, même celui des Théophilanthropes, disparaissait tout à coup ; si l'on démolissait les églises ; si l'on ne baptisait plus ; si l'on ne disait plus aucun office ; si l'on ne célébrait jamais aucun sacrifice ; si le mariage consistait uniquement dans la comparution devant M. le maire ; si quelques amis suivant un corbillard jusqu'au cimetière étaient l'unique forme de l'enterrement des morts. M'est avis que cela leur semblerait bien simple, bien froid, bien sec ; ne craignons pas les mots pittoresques, bien ennuyeux. Ils en arriveraient bien vite peut-être à regretter les sacrements, voire les processions et les prêtres, pour que leur fils fut baptisé, leur fille mariée et leur père enterré cérémonieusement, et afin aussi de se donner la satisfaction de pester et crier de temps en temps contre les vaines cérémonies et les prêtres inutiles.

Ce n'est pas seulement parce que, réduites à l'existence de Dieu et d'une âme responsable, dépourvues de tout culte, plus simples encore que la foi d'Héber et de Melchisédech, nos croyances ne parleraient assez, ni à ses sens, ni à son imagination, ni à son cœur, ni à sa faiblesse, que l'homme éprouve l'impérieux besoin de faire quelques pas de plus dans les voies de la vérité ; c'est encore parce que s'il est assuré qu'il y a un bien et un mal, il ne peut cependant pas les distinguer dans tous les cas clairement et sûrement avec les seules lumières de la conscience. L'existence d'une loi morale lui est manifeste. Quels en sont les préceptes ? Il ne les démêle pas tous avec une suffisante certitude. La preuve est que rien n'est aussi flottant, quand on entre dans les détails, que ce qu'on est convenu d'appeler la morale naturelle. Moyennant qu'ils en empruntent les dispositions à l'Évangile, nos modernes philosophes ont beau jeu pour nous en tracer exactement les règles. C'est à cette source (plus les recherches historiques sont poussées loin, plus en augmente la certitude), c'est à cette source que directement ou indirectement puisaient déjà les moralistes de l'empire romain. Mais avant le christianisme, les philosophes comprenaient autrement les devoirs naturels de l'homme. Platon introduit dans sa république idéale des mœurs qui révoltent les moins chastes de nos penseurs contemporains. L'antropophagie n'est point un crime aux yeux de tous les hommes, non plus que les sacrifices humains. Il est des lieux où le vol adroit, audacieux, est fort honoré. La polygamie et l'esclavage ont bien des partisans. Il y a des religions qui les consacrent. Mieux que cela, le saint-simonisme et le mormonisme sont nés en pleine société chrétienne. Les clartés purement naturelles, quand on sort de l'affirmation générale d'un bien et d'un mal, ne sont donc pas aussi éblouissantes qu'on serait tenté de le croire.

Si, dans le sein d'une même société, la loi morale n'offre point de ces disparates qui frappent tout d'abord le regard ; si, d'individu à individu, les règles de la morale sont ou plutôt semblent identiques, — car Dieu sait que si on entre dans les nuances, tous les Français ou tous les Italiens n'ont pas la même morale, je ne dis pas seulement pratique mais idéale, — cela tient à ce que la même morale est enseignée à tous au sein de la même civilisation. Les variétés individuelles sont par là contenues dans des limites qui donnent à l'ensemble un aspect d'unanimité relative, propre à tromper l'observateur. En réalité, ce parfait accord est le résultat artificiel d'une tradition reçue et transmise.

Il est indispensable cependant à l'existence de toute société. Sans unité de vues sur les dispositions essentielles de la loi morale, non-seulement une grande nation, mais une peuplade, une tribu, ne saurait se constituer et se perpétuer. Toute association suppose l'entente sur un certain nombre de points fondamentaux. Or, il n'est rien d'aussi fondamental que la conformité des vues sur ce qui est bien ou mal, sur ce qui est juste ou injuste, sur ce qui est permis ou défendu.

D'où peut sortir l'accord? Il ne peut pas venir de la conscience humaine réduite à ses propres lumières, car à la raison de l'un s'opposerait à tout instant la raison de l'autre, et chez tous deux l'autorité serait égale. L'entente ne peut résulter que d'une autorité supérieure.

Eh bien ! il est rationnel de penser que Dieu n'a pu, faisant de l'homme un être éminemment sociable, rendre cette entente absolument indispensable et cependant refuser les moyens de l'obtenir. Il a dû, puisqu'il doit juger les âmes, les récompenser ou les punir d'après leur soumission ou leur révolte envers la loi morale, il a dû leur faire connaître cette loi, leur en révéler les préceptes. Dès lors, plus de doutes, plus de contestations. De leur origine divine, les règles de la morale tirent une majesté qui subjugue les inclinations et les interprétations individuelles.

Aussitôt qu'entre l'homme et Dieu se nouent d'autres rapports que ceux de créature à créateur, le surnaturel commence. En même temps que Dieu a nettement distingué les actes bons des actes mauvais, n'a-t-il pas soulevé un coin du voile derrière lequel se cachent les mystères de l'infini ? N'a-t-il point dit sous quelle forme il souhaitait recevoir de sa créature les hommages qui lui sont dus ? N'a-t-il point indiqué des moyens de demeurer en communication avec lui, communications plus ou moins imparfaites mais certaines ? S'il l'a fait, les données de la raison sont confirmées, et, dans une certaine mesure, complétées par un enseignement surnaturel. S'il l'a fait, un

culte spécial exprimera par des actes sensibles l'élévation de notre âme vers son créateur, ses aspirations vers le bien, sa répulsion pour le mal, son repentir et son espérance dans la miséricorde de Dieu. S'il l'a fait, l'âme de l'homme sentira comme une main tendue des profondeurs de l'infini, vers lequel elle n'osait, pour ainsi dire, lever les yeux, tant l'abîme qui l'en sépare lui semblait profond, redoutable, infranchissable. S'il l'a fait, toutes les facultés de l'homme sont en jeu dans l'ordre des choses divines, et trouvent dans leur harmonique vibration une plénitude de vie et de bien-être qui prouvent que ces rapports surnaturels avec Dieu sont nécessaires à l'homme. De leur nécessité à leur réalité, il n'y a qu'un pas, et, pour le faire franchir à notre certitude, des preuves historiques suffiront.

Un savant dirait tout cela plus fortement et en plus beau langage, mais voilà, au fond, les liens du naturel et du surnaturel; voilà la transition rationnelle de l'un à l'autre.

Dieu a dû parler, non sans doute pour acquitter une dette envers l'homme, pour remplir une sorte de devoir envers sa créature, mais parce que sa bonté ne pouvait à la fois faire un besoin à l'homme de sa parole et lui en refuser le bienfait.

Dieu a dû parler. Donc il a parlé. Où a-t-il parlé? Plusieurs m'appellent, en me disant : « C'est ici. » Lequel croire?

Inutile de nous arrêter, ne fût-ce qu'un instant, devant tous ces cultes rebutants pour le cœur et pour l'intelligence, qui ont surpris la bonne foi des hommes et trompé son besoin du surnaturel. De religions qui méritent notre attention, il n'y en a que six.

Et d'abord celle de Confucius, le *Jou-kiao* ou doctrine des lettrés; mais, à vrai dire, ce n'en est pas une. C'est une philosophie positiviste, compliquée de quelques rites. La preuve que c'est trop peu, c'est que les Chinois ne s'en sont pas contentés, et qu'ils ont cherché ailleurs, dans les superstitions magiques des disciples de Lao-tze et les doctrines du bouddhisme, des communications plus directes avec l'invisible.

Le brahmanisme, comme chacun le sait aujourd'hui, est un système panthéiste, sur lequel s'est greffé un polythéisme aussi inconséquent que compliqué. Comme doctrine philosophique, il se trouve en contradiction ouverte avec le sens intime de l'être personnel; comme religion, il nous repousse par ses nombreuses divinités, et quelles divinités; comme règle sociale, il nous choque par son régime des castes.

Celles-ci ne se rencontrent point dans le bouddhisme, mais nous y retrouvons les pratiques idolâtriques, sous un nihilisme panthéiste qui répugne autant à notre conscience que la croyance à Brahma.

Sans nous arrêter au mazdéisme, qui est un culte dualiste et ne compte d'ailleurs presque plus de sectateurs, nous allons droit au mosaïsme.

Ici, nous nous trouvons sur un terrain qui s'accorde avec notre raison ; mais il est trop visible que les temps sont accomplis et qu'il est malaisé, dix-huit siècles après la ruine du temple de Jérusalem, d'embrasser une religion qui s'applique visiblement à un temps comme à un peuple et un lieu déterminés.

Sautons par-dessus le christianisme (nous y reviendrons tout à l'heure) et arrivons au mahométisme. Ici encore le naturel est d'accord avec le surnaturel. Il n'y a même pas de religion, le mosaïsme excepté, où, entre la philosophie et le dogme révélé, la similitude soit aussi grande. Ce qui nous arrêtera, c'est la corruption relative de la morale ; c'est le mélange des lois civiles, politiques et religieuses, qui fait du Coran aussi le livre d'un peuple et d'un pays ; c'est le spectacle de la décadence irremédiable dont sont frappées les nations musulmanes.

Reste le christianisme.

Par le côté moral, celui-ci saisit, entraîne, ravit du premier coup tous les hommages. Il n'est personne qui, devant la pureté, l'auguste simplicité, la perfection de la morale évangélique, ne s'incline avec respect. C'est par le côté dogmatique que le christianisme étonne la raison. Dès le seuil, le front se heurte à deux terribles mystères, celui de la Trinité et celui de l'Incarnation. Il ne manque pas d'intelligences qui s'accomoderaient plus volontiers d'une seule personne divine et d'un Jésus prophète à la façon de Moïse. Mais la question n'est pas de savoir si l'unitarisme, avec quelques cérémonies sacramentelles, serait plus à la portée de l'esprit humain. Le christianisme est ce qu'il est. C'est à prendre ou à laisser. Jésus a dit de lui : « Je suis Dieu. » Sur la foi de sa parole, les premiers chrétiens l'ont adoré comme Dieu. Dès lors, point de moyen terme : c'est un imposteur dont il ne faut rien accepter, ou c'est un envoyé de Dieu dont il faut tout accepter.

Si du moins on pouvait retrancher des articles de foi le mystère de la transsubstantiation, qui n'est pas moins inaccessible à l'intelligence que les deux autres, et que plusieurs communions dissidentes ont cru et croient encore moins bien établis que les deux autres. Mais non. Ah ! si les Évangiles étaient un traité de théologie remis par Jésus-Christ à quelques villageois de Galilée, en leur disant : « Prenez et conservez ; ceci est la doctrine que je suis venu vous révéler, » on pourrait, au seizième, au dix-neuvième siècle, disputer sur l'interprétation de tel ou tel passage. Et encore la tradition serait-elle le meilleur, le plus sûr commentaire du texte. Par malheur pour les

dissidents, le Christ n'a rien écrit; il a enseigné oralement, et c'est à la tradition orale qu'il s'en est remis pour transmettre et propager sa doctrine. A le prendre à la rigueur, les Évangiles sont surtout des *Mémoires* écrits, soit par des disciples directs du Messie, soit par des disciples des apôtres, c'est-à-dire par des gens qui l'avaient vu et entendu, ou par des gens qui tenaient ce qu'ils en ont rapporté de ceux qui l'avaient eux-mêmes vu et entendu. Nous savons qu'il y avait beaucoup plus de quatre Évangiles entre les mains des premiers chrétiens, mais que la vérité s'altérant par la multiplication de ces *Mémoires*, les témoins des actes et des paroles du Christ en avaient reconnu quatre comme authentiques (ce sont nos quatre Évangiles) et avaient rejeté tous les autres comme contenant de fausses allégations (ce sont les Évangiles apocryphes). Ils n'ont pas dit que tout ce qui était dans les Évangiles apocryphes fût faux, ni que tout ce qui est vrai fût dans les Évangiles déclarés dignes de foi. Ils ont dit que tout ce qui était dans ceux-ci était vrai. Mais ce n'était point en faire ce traité complet de la doctrine chrétienne que Jésus-Christ n'avait point écrit. Après comme avant, la tradition a continué d'être le véritable et complet dépôt de la vérité. Or que dit la tradition? A qui appartient-il de dire où se rencontrent les trois caractères de la vérité chrétienne : « *Quod semper, quod ubique, quod ab omnibus?* » Aux apôtres et à leurs successeurs, présidés par saint Pierre ou son successeur. Cela est établi par les textes évangéliques eux-mêmes, par celui des Actes, et finalement par une tradition constante. Eh bien! les successeurs des apôtres, le successeur de saint Pierre à leur tête, déclarent, à Trente, que, dès le commencement, que toujours, toute l'Église a cru à la transsubstantiation. A cette déclaration ne peuvent être faites que deux réponses logiques : *Credo* ou *exeo ;* je me soumets, ou je sors du christianisme. Jésus n'est qu'un homme distingué ou il est un envoyé de Dieu ; et, s'il est envoyé de Dieu, les moyens qu'il a établis pour nous transmettre sa doctrine sont les vrais moyens de connaître la vérité. Catholique ou philosophe spiritualiste, voilà donc l'alternative. On ne peut pas prendre ceci et rejeter cela pour se faire un christianisme à sa guise. Non : entrer ou sortir; il n'y a pas de milieu. On peut en chercher un, mais on ne saurait s'y tenir.

En somme, la morale chrétienne nous ravit d'admiration et conquiert notre assentiment. Certains dogmes étonnent notre raison, mais ne la contredisent jamais. Repousserons-nous la morale pour ne point accepter les dogmes, ou bien nous soumettrons-nous aux dogmes pour retenir la morale. Ici non plus nous ne pouvons pas scinder, car si nous repoussons les dogmes, Jésus n'est plus qu'un homme supérieur, et la morale chrétienne n'a plus qu'une valeur

humaine comme son origine. Elle demeurerait, en effet, dépourvue de toute autorité divine, de toute majesté surnaturelle.

Oh! si le christianisme exigeait de nous la foi à des choses absurdes, à la coexistence de trois infinis, par exemple, nous ne pourrions pas, quels que fussent d'ailleurs nos motifs d'adhésion, lui soumettre notre raison. Mais ce qu'il nous demande, c'est d'admettre l'existence de trois personnes dans un seul infini. Or, cela n'est plus qu'incompréhensible. Que savons-nous des conditions essentielles de la personnalité? Que savons-nous des rapports possibles de l'infini avec le fini? Que savons-nous de la substance et des mutations dont elle est susceptible? Quelles objections radicales pouvons-nous donc opposer aux dogmes de la Trinité, de l'Incarnation, de la Transsubstantiation? Ils sont au-dessus de notre raison, cela est évident; mais ils ne sont point absolument contraires à notre raison. Nous pouvons poser la question de savoir si véritablement ils ont été révélés par Dieu; nous n'avons à leur opposer aucune affirmation positivement contraire de la raison et de la conscience. Le problème se réduit donc à savoir s'ils ont été l'objet d'une révélation divine.

Ici nous changeons de terrain. Nous entrons dans le domaine des preuves historiques. C'est affaire aux théologiens de nous les exposer, ou même aux simples laïques qui ont fait des sources et des origines du christianisme une étude particulière. En me substituant, soit aux uns, soit aux autres, je craindrais d'affaiblir par mon insuffisance personnelle des arguments péremptoires. Les rassembler est une œuvre spéciale et de longue haleine. Elle a été plus d'une fois entreprise et a été menée à bien par de grands écrivains. On y peut toutefois ajouter sans cesse en profitant du progrès de toutes les sciences. Nul ne remplirait mieux cette tâche que M. de Margerie, si, pour exposer à nouveau les preuves du christianisme, il déployait le savoir et le talent qu'il vient de mettre à défendre les principes de la philosophie spiritualiste. Pour moi, je n'oserais, même par voie de simple esquisse, aborder ce point de vue de la question. Cela m'entraînerait d'ailleurs beaucoup trop loin.

Mais ce que je ne négligerai pas de dire, c'est que, de toutes les religions, le christianisme est la seule qui pose, qui connaisse même la distinction du spirituel et du temporel, distinction qui est la condition de l'universalité d'un culte dans le temps et dans l'espace. La religion chrétienne ne s'accorde avec tous les états de la société civile, avec toutes les formes et les institutions politiques, que parce que ces préceptes s'adressent à l'individu, qui a seul une âme à sauver, et non aux sociétés temporelles, qui ne sont pas des êtres substantiels, qui n'ont qu'une existence morale et éphémère, une existence qui ne franchit point les limites de la terre. Or, c'est un grand caractère de

vérité que la possession exclusive du principe nécessaire à l'universalité. S'il y a une vraie religion, la seule religion qui puisse être de tous les temps et de tous les pays, n'est-elle point le culte de la vérité ?

Je sais bien, je ne sais que trop, qu'il existe depuis bien des siècles dans le sein du christianisme une tendance à lui enlever indirectement ce principe d'évidente supériorité ; je sais bien qu'il y a de nos jours une école, qui met une ardeur extrême à dépouiller par des voies détournées le christianisme de ce caractère divin. Hélas ! il ne manque pas d'esprits qui retombent, en dépit de la révélation chrétienne, dans les voies des religions de l'antiquité et de l'Asie, entraînés qu'ils sont par les penchants naturels à la faiblesse humaine ! Ne pouvant supprimer cette distinction du spirituel et du temporel qui est un des fondements de leur foi, ils voudraient au moins se satisfaire en réduisant le pouvoir civil à n'être que l'exécuteur des ordres du pouvoir spirituel, son bras, pour me servir d'une expression consacrée. Mais on ne réussira pas à ériger cette opinion en loi pour les consciences, à enlever au christianisme cette couronne d'immortalité qui le distingue à première vue de toutes les autres religions anciennes et modernes. On ne parviendra pas à arracher de sa base cette colonne maîtresse de l'édifice social et de la civilisation élaborée par dix-huit siècles de christianisme.

Ajoutons que si on l'envisage du côté des bienfaits sociaux, aucune autre religion ne supporte avec lui la comparaison. C'est devenu un lieu commun que de les célébrer, que de les énumérer, que de les passer en revue. Les adversaires du christianisme eux-mêmes, les philosophes qui le veulent étouffer aujourd'hui comme nuisible et malfaisant désormais, sont bien obligés de reconnaître au moins ses services passés. Ils ne voient pas, les ingrats, que les progrès qu'ils poursuivent ne sont pas plus possibles sans le christianisme, que ne l'eussent été sans lui les progrès déjà réalisés. Fille de l'Évangile, la civilisation ne peut rompre avec lui sans se suicider, sans tarir de ses propres mains les sources mêmes de sa vie, sans rejeter la plus pure et la plus forte séve qui coule dans ses veines.

Les ennemis de l'Église parlent toujours de la liberté comme si elle était leur bien et qu'ils en fussent les dispensateurs. Je ne leur demande pas qui a fait libre la femme, l'enfant, l'esclave, le serf ? Ce qui a d'abord relâché leurs liens, puis définitivement brisé leurs chaînes, on le sait assez, c'est la pensée que dans tout chrétien il y a une âme sauvée par la mort de Jésus-Christ. Je ne leur demande pas qui a posé le fondement de toute liberté de conscience ? On sait assez que c'est celui qui a dit : « Il vaut mieux obéir à Dieu qu'aux hommes. » Or, de la liberté de conscience découlent logiquement toutes

les autres. Non, je ne rappelle pas ces vérités de fait, qui ne sont au reste contestées par aucun esprit éclairé et de bonne foi. Je fais seulement remarquer que la liberté consiste surtout dans le droit pour chaque individu de faire ou de ne pas faire, sans avoir à rendre compte à la société civile de ce qu'il a fait ou n'a pas fait. La société civile, cependant, ne peut subsister que si ses membres font ou s'abstiennent de faire un certain nombre d'actes, les uns nécessaires, les autres nuisibles à sa conservation. Moins, donc, il y a d'hommes qui font spontanément les actes nécessaires, ou qui d'eux-mêmes s'abstiennent de faire les actes nuisibles à la conservation de la société, plus il faut que la loi intervienne pour prescrire les uns et interdire les autres; moindre, par conséquent, est alors la liberté de chacun. Au contraire, plus il y a d'hommes qui, spontanément, font les actes nécessaires ou s'abstiennent de faire les actes nuisibles à la conservation de la société, plus grande peut être la liberté laissée à tous. Or, quels sont les actes nuisibles au bon ordre social? Ce sont justement les actes proscrits par la morale chrétienne. Quels sont les actes nécessaires à la conservation sociale? Ce sont précisément les actes, ou bien prescrits, ou bien recommandés, par la morale chrétienne. L'amour du prochain, dans le christianisme, est poussé jusqu'au dévouement, jusqu'au sacrifice sous toutes les formes, et Dieu sait si la foi a su les multiplier! On peut donc affirmer que la pierre angulaire de la liberté est la vertu individuelle et spontanée. Où celle-ci manque absolument, où elle est simplement insuffisante, il faut que la loi, c'est-à-dire la contrainte, se substitue à elle, et remplisse, vaille que vaille, son office. Le *socialisme* (je parle le langage de la philosophie) est d'autant plus nécessaire que l'individualisme est moins chrétien. Moindre est l'influence du catéchisme, plus il faut recourir au gendarme.

Il en est de même pour la liberté politique, gardienne et boulevard des libertés individuelles. Son mérite et son efficacité dépend de la moralité des hommes qui en jouissent. Plus élevé est le niveau de la morale publique, plus il est possible d'en généraliser le bienfait et l'exercice; moins étendu est le cercle des bons citoyens, moindre part dans le gouvernement on peut donner aux gouvernés.

Et encore une fois, quelle autre morale qu'une morale révélée, une morale imposée à l'homme par une autorité supérieure, aura de l'empire sur le genre humain? Et quelle morale révélée mérite la respectueuse obéissance du genre humain, sinon la morale chrétienne?

Aussi que voyons-nous depuis que son empire s'affaiblit? Des passions impatientes de tout frein, enfantant un esprit général d'insubordination et de révolte; — une soif immodérée de jouissan-

ces, amnistiée d'avance par des doctrines qui suppriment la liberté et la responsabilité morales, recrutant dans tous les rangs et dans toutes les conditions des flatteurs, des soldats et des apôtres ; et, en même temps, cet esprit de révolte et de convoitise « couronnant la folie de ses audaces par l'ignominie de ses défaillances. » Il trouble l'ordre social, enfante l'anarchie, et celle-ci appelle inévitablement les répressions de la force. Alors, le même égoïsme qui, afin de jouir, « se montrait naguères si rebelle et si turbulent, se prosterne servilement aux pieds d'un pouvoir qu'il n'a plus l'espoir de séduire ou de briser, et qui distribue désormais l'or, les faveurs et les places. Le factieux de la veille devient le courtisan du lendemain. Insolent envers tout ce qui est faible, il n'adore, lui, que ce qui est fort. Abrité qu'il est sous l'aile de la puissance présente qu'il fait beau le voir insulter... à toutes les grandeurs désarmées ou déchues ! Ne faut-il pas qu'à force d'arrogance et de dédain, il élude ou tempère, autant qu'il est en lui, le châtiment du mépris ? Cette métamorphose vous étonne, et vous avez tort. Ce n'est pas lui qui change; à Dieu ne plaise ! Ce qui a changé, c'est l'intérêt dont il a fait son Dieu... Son égoïsme est resté le même, et gardez-vous de croire qu'il trahisse jamais le serment de lui rester fidèle ! Ne trouve-t-il pas dans son effacement actuel l'intérêt qu'il poursuivait dans ses menées et ses révoltes d'autrefois? Que chercherait-il au delà ? Et voulez-vous donc qu'il cesse d'être lui-même ? Mais que le pouvoir dont il est... le serviteur vienne à menacer son intérêt, à gêner ses désirs, à tromper ses espérances et ses ambitions, et le courtisan du jour pourra redevenir le factieux du lendemain. Attentif à saisir les signes de l'avenir, s'il voit que l'idole vient à pencher, il n'attendra que le moment opportun pour aider à l'abattre... Ainsi, tour à tour factieux et soumis, arrogant et docile, tribun et courtisan, il obéira tantôt à l'esprit de révolte contre ce qui fait obstacle à ses passions, tantôt à l'esprit de prostration devant tout ce qui les sert et les assouvit ; ou plutôt, c'est animé et conduit par un seul et même esprit, qu'on le verra tantôt armé contre l'autorité, tantôt agenouillé devant la force[1]. »

Il faut le reconnaître, de tels caractères se rencontrent à tous les moments de l'histoire ; mais c'est aux époques d'affaissement religieux qu'ils se multiplient, et cessent d'être des accidents pour devenir la condition commune des âmes. C'est alors que commencent les décadences et que se préparent les catastrophes.

Assurément, l'utilité sociale d'une doctrine n'est pas une preuve sans réplique de sa vérité ; cependant, lorsqu'un tel argument vient

[1] *Les doctrines positivistes en France*, par M. l'abbé Guthlin.

grossir et fortifier un faisceau de preuves que leur ensemble rend décisives, il a bien sa valeur et mérite qu'on s'y arrête.

En résumé, Dieu a parlé, puisqu'il a dû parler. Où a-t-il parlé? De toutes les religions, aucune ne réunit les caractères de la vérité au même degré que le christianisme. Si nous l'envisageons du côté du dogme, il étonne plus notre raison, sans toutefois la contredire, que le mosaïsme et le mahométisme ; mais il la satisfait bien davantage à tous les autres points de vue. Sur l'un et sur l'autre, il l'emporte infiniment, et par le côté de la morale, et par le caractère d'universalité que lui vaut sa nature exclusivement spirituelle. Contre lui, l'islamisme est dénué de toutes preuves ; contre le judaïsme, au contraire, le christianisme est armé de toutes pièces. C'est assez pour que le choix ne souffre pas d'hésitation. L'intérêt social aussi commande la même option, et, dans cette option, l'homme trouve des forces, des consolations, des espérances, une paix, qui forment le plus éloquent contraste avec le vide immense que laisse dans l'âme la foi aux seules vérités naturelles. Quoi de plus !

Embrassons donc la vérité chrétienne, sans nous arrêter aux difficultés qui peuvent subsister ; difficultés incomparablement moindres, en tous cas, que celles dont la philosophie spiritualiste ne nous donne point la solution et au milieu desquelles elle nous abandonne sans boussole et sans secours. Et une fois notre parti pris, tenons-nous y sans regarder en arrière, sans revenir sans cesse vers des obscurités dissipées, à des objections vaincues, en deçà d'obstacles surmontés.

Voilà ce que veut le bon sens.

Le reste est l'affaire d'un de ces élans de l'âme vers le ciel, que Dieu récompense par une illumination qui dure tant qu'on ne s'en montre pas indigne.

A. DE METZ-NOBLAT.

BEETHOVEN

Notices biographiques sur L. van Beethoven, par le D[r] F. G. Wegeler et Ferdinand Ries, traduction de M. A. F. Legentil. Paris. — *Beethoven et ses trois styles*, par W. de Lenz. Paris. — *Biographie von Ludwig van Beethoven*, von Anton Schindler. 3[e] édition. Münster. — *Ludwig van Beethovens Leben und Schaffen*, von A. B. Marx. 2[e] édition. Berlin. — *Briefe Beethoven*, von D[r] Ludwig Nohl. Stuttgart. — *Drei und achtzig neu aufgefundene original Briefe Ludwig van Beethoven an den Erzherzog Rudolph*, von D[r] Ludwig Ritter von Köchel. Wien.

Quand, dans un salon doucement éclairé où sont réunis un petit nombre de gens de goût, un artiste au piano frappe tout à coup quelques notes d'une suave et savante harmonie, l'attention s'éveille, les conversations s'arrêtent, on écoute ravi, et bientôt un nom murmuré avec respect est répété avec enthousiasme : Beethoven ! C'est qu'il a suffi à des dilettantes exercés d'entendre une ou deux mesures pour reconnaître le maître et tomber sous le charme.

Il y a trente ans, cette musique, à laquelle nous devons aujourd'hui des jouissances si vives, était à peine connue de quelques rares amateurs et d'un certain nombre de musiciens d'élite dirigés par un chef d'orchestre exceptionnel. Les pianistes hésitaient à aborder ces sonates d'une difficulté à laquelle celles de Mozart ne les avait point préparés ; et quant à la musique d'ensemble, aux symphonies, jamais Haydn, avec sa grâce aimable et son gai sourire, n'en avait fait soupçonner les élans passionnés, les combinaisons profondes. Aussi, exécutants et auditeurs étaient également déroutés. Par deux fois, en 1815, on essaya la *symphonie héroïque*, par deux fois, elle tomba devant les éclats de rire du public et le découragement des artistes. En 1820, il fallut user de ruse pour déterminer Habeneck, déjà directeur des élèves du Conservatoire, à mettre à l'étude la *symphonie*

en *ut* mineur. Une lettre anonyme, écrite par Sina [1], qui arrivait de Vienne, le renseigna sur les beautés de cette œuvre incomparable, dont on ignorait à Paris jusqu'à l'existence ; il prit feu, voulut voir la partition, en fut ravi, l'exécution eut lieu et réussit. Les autres symphonies furent immédiatement étudiées, et, à l'étonnement général, elles rencontrèrent le même succès. En 1828, la *Société des Concerts* donnait sa première séance.

La glace était rompue ; le temps devait faire le reste et, trente ans plus tard, nous voyons ces essais laborieux et si longtemps infructueux aboutir à la fondation des CONCERTS POPULAIRES, où un auditoire de six mille personnes de toutes les classes écoute avec recueillement, applaudit avec enthousiasme ces chefs-d'œuvre méconnus ou incompris de la génération précédente. C'est ainsi que deux artistes dévoués à leur art ont eu la gloire, à près d'un demi-siècle de distance, de faire connaître et apprécier en France les grands maîtres de l'Allemagne, l'un en s'adressant à un public d'élite, l'autre en mettant à la portée de tous les jouissances qui n'avaient été jusqu'alors que le partage d'une minorité privilégiée.

Faire pour la vie de ces maîtres ce que MM. Habeneck et Pasdeloup ont fait pour leurs œuvres, la populariser ; initier leurs admirateurs aux luttes et aux voies diverses par lesquelles ils ont dû passer pour arriver au rang qu'ils occupent aujourd'hui, tel est le but de ce travail, où l'on s'est donné la tâche d'étudier consciencieusement les sources, et de raconter simplement les faits. Si l'on a choisi d'abord la vie de Beethoven plutôt que celle de l'un de ses devanciers, Bach, Haendel, Haydn ou Mozart, c'est que des publications récentes sont venues jeter un nouveau jour sur plusieurs particularités peu ou mal connues et que le temps semble arrivé de former de ces documents divers une étude encore à faire dans notre langue. Cette vie, d'ailleurs, a son attrait particulier. Sans doute elle est moins semée d'épisodes, moins attachante que celle de Mozart ; moins heureuse, moins souriante que celle d'Haydn, mais comme la musique du maître, elle a l'énergie et la passion ; comme elle aussi, elle a la tendresse et la poésie sauvage des âmes ardentes et fières : Quoi de plus puissant pour attirer et retenir !

I

Le 17 décembre 1770 naissait à Bonn, Louis van Beethoven, sur les rives légendaires du vieux Rhin. C'était un doux nid que cette

[1] Excellent musicien, membre de la *Société des quatuors* du comte Razoumovski, à Vienne.

ville bercée par les flots murmurants du fleuve, mais ce n'était pas sa vraie patrie, le berceau de sa famille. Celle-là était originaire des Pays-Bas, de Maestricht, ou de Louvain, d'où elle avait été se fixer à Anvers. Son grand-père, appelé aussi Louis, avait seul quitté le pays natal pour errer à travers le monde, et, en 1768, nous le trouvons maître de chapelle du prince-archevêque Électeur de Cologne, où son fils Jean, père de notre Louis, était en même temps ténor. Les premiers bégayements de l'enfant durent être des chants dans ce milieu artistique. Quant à sa mère, qui se nommait Keverich ou Keferich, elle était fille du cuisinier de l'Electeur de Trèves, et veuve en premières noces d'un valet de chambre de ce même prince-archevêque de Cologne. Cette parenté, fort plébéienne, n'avait rien, on le voit, d'aristocratique, ce qui n'empêcha pas plus tard les Viennois, grâce à la confusion de la particule hollandaise *van* avec la particule allemande *von*, de lui attribuer une origine noble, dont, mieux informés, ils lui firent ensuite cruellement expier les avantages.

Le petit Louis n'avait que trois ans quand son grand-père mourut, mais il avait été bercé sur ses genoux et il en conserva un tendre souvenir. Quand sa mère voulait le rendre bien heureux, elle lui parlait de cet aïeul, dont il ne cessait lui-même d'entretenir ses petits camarades, et bien longtemps après, étant fixé à Vienne, le seul objet qu'il fit venir de Bonn fut le portrait de ce grand-père. On doit craindre que la mémoire de son père ne lui fut pas si chère.

Le ténor Jean van Beethoven, d'un caractère emporté, adonné à l'ivrognerie, laissait sa famille dans une gêne voisine de la misère. Pour tirer parti le plus tôt possible du talent de l'enfant que la mort d'un frère rendait l'aîné, il entreprit de lui enseigner le violon et le clavecin, et lui fit verser bien des larmes en le forçant à une application au-dessus de son âge. Ce n'est pas qu'il n'y eût parfois de bons moments entre le père et le fils. Celui-ci, comme presque tous les grands artistes, se montra de bonne heure fort sensible au charme de la musique, et quand Jean se mettait à chanter, l'enfant ravi oubliait ses duretés, se pressait contre lui, l'écoutait attentivement et d'une voix caressante répétait : *Encore*.

Heureusement ce maître rigide fut remplacé par d'autres moins sévères et plus compétents. Ce fut d'abord Pfeiffer, excellent artiste, à qui le jeune Beethoven dut beaucoup et à qui il fut toujours reconnaissant, comme le témoigne un secours d'argent qu'il lui fit tenir de Vienne bien des années ensuite. Puis van der Eder, organiste du prince Électeur; Neefe, organiste aussi et directeur de la musique du théâtre. Celui-ci l'initia à la science de la composition et lui mit entre les mains les œuvres de Bach, dont il jouait les *fugues* et les *préludes* avec une extrême rapidité dès l'âge de dix ans. Il n'en avait

pas encore treize que déjà un journal de musique [1] citait son nom avec éloge. « Si ce jeune homme continue, disait-il, il deviendra bien certainement un nouveau Mozart. » Le rédacteur était vraiment prophète. Pourtant Louis se plaignait plus tard des critiques sévères de Neefe, à l'endroit de ses compositions et prétendait n'avoir que peu ou point appris de ce maître. Mais il formulera plus d'une fois les mêmes plaintes, car il était de ceux qui cherchent et s'instruisent seuls, sa nature énergique, absolue, n'acceptait point volontiers les leçons d'autrui. Malheureusement, en dehors de l'enseignement musical, son instruction resta fort incomplète : jamais il n'écrivit sa langue correctement, et lorsqu'il composa ses *Messes*, ce fut sur un texte paraphrasé ou traduit littéralement, les bribes du latin qu'il avait appris à l'école étant insuffisantes. Quant au français, nous aurons plus d'une occasion de constater qu'il le parla et l'écrivit toujours très-mal. Cependant son esprit ne resta pas sans culture, il l'orna plus tard par la lecture des poëtes et des philosophes, particulièrement ceux de l'antiquité, qu'il préférait à tous les autres, mais la base première lui fit toujours défaut.

Sous le rapport de l'éducation proprement dite, l'intérieur de sa famille ne pouvait lui offrir non plus aucune ressource. Comprimé par la discipline violente de son père, attristé par les privations dont il voyait souffrir sa mère qu'il aimait tendrement, rien ne favorisait en lui le développement des facultés aimables, ni l'expansion des sentiments affectueux, et peut-être faut-il attribuer en partie à ces tristes conditions de son enfance, les aspérités, les bizarreries et la concentration d'un caractère naturellement opiniâtre et réservé.

Heureusement, il y avait alors à Bonn une famille qui devait exercer sur le jeune Beethoven la meilleure influence, c'était celle de feu le conseiller de Breuning, composée de sa veuve, de ses trois fils et de sa fille. Appelé à donner des leçons à l'un des jeunes Breuning et à sa sœur Éléonore, Louis, bientôt accueilli par eux comme un frère, goûta dans leur intimité les premières et douces joies de son âge et y connut ces amitiés de jeunesse qui durent toute la vie. Aussi, bien des années après, nous l'entendrons encore les appeler ses anges gardiens, et nous trouverons à son lit de mort Etienne de Breuning lui rendant les derniers soins. Que de patience, que de sollicitude lui montra madame de Breuning; comme elle veillait sur lui, comme elle s'efforçait d'assouplir son caractère, d'en vaincre les répugnances ; celle par exemple qu'il éprouvait à donner des leçons ! Elle n'y réussissait pas toujours, il est vrai ; souvent le jeune professeur, poussé par ses exhortations, sortait pour se rendre

[1] Le Magasin de musique de Kramer.

chez un élève, mais en route le dégoût, un dégoût insurmontable le saisissait, il faisait volte-face et rentrait promettant, pour s'excuser, de donner deux heures le lendemain au lieu d'une. Du reste, cette répugnance dura toute sa vie, et Ries, le seul, avec le duc Rudolphe, qu'il honorât du titre de son élève, raconte que pendant quatre ans c'est à peine s'il lui donna cinquante leçons complètes. Tantôt il restait absorbé dans son travail, tandis que l'élève jouait seul à l'autre bout de la chambre, tantôt le temps était si beau, la campagne si fleurie qu'à huit heures du matin, au lieu de se mettre au piano, il entreprenait une promenade qui se prolongeait jusqu'au soir. Ne croyez point que les leçons données à l'archiduc Rudolphe, son protecteur, son ami, lui fussent moins antipathiques, il les appelait ironiquement un *service de cour*, et devenait tout triste quand approchait le moment d'y aller.

Tous les grands génies sont précoces : A huit ans, Haendel improvisait sur l'orgue sans avoir jamais pris une seule leçon ; à treize ans, Mozart composait un opéra ; à onze ans, Beethoven écrivait trois sonates qu'il dédiait à l'Électeur de Cologne, dans une belle lettre dont le style recherché n'était certes pas de lui. L'éclat soudain de son talent naissant lui attira un premier protecteur, le comte de Waldstein Wartemberg qui, ayant organisé un ballet chevaleresque avec quelques amis, lui en confia la musique. Tout réussit à souhait, et de ce jour l'artiste eut un appui qui lui fut d'un grand secours au début de sa carrière. A quinze ans, le comte, qui en avait alors vingt et un, le fit nommer organiste-adjoint du prince Électeur, et pour obvier à l'insuffisance du traitement de 600 florins attaché à cet emploi, en même temps que pour épargner l'amour-propre de son protégé, il eut soin de lui faire remettre de temps en temps de la part de l'Électeur, et à titre de gratification, des secours qui en réalité provenaient de son initiative généreuse.

Le jeune organiste, à peine en possession de sa nouvelle fonction, s'en servit pour donner la mesure d'un talent qu'il devait posséder dès lors au plus haut degré, le talent d'improvisation. Chargé d'accompagner sur le piano, seul instrument permis alors pendant la semaine sainte, les *Lamentations de Jérémie* chantées par Heller, il lui demanda la permission de le dérouter, l'obtint, et en profita si bien que celui-ci, pourtant excellent musicien, sortit du ton et, à sa grande colère, ne put retrouver la cadence finale. Cependant Beethoven n'avait cessé de frapper du petit doigt la note que le chanteur devait garder.

On cite à toutes les époques de sa vie de nombreux exemples de cette merveilleuse faculté. Un jour, dans la famille de Breuning, il était au piano, Ries, père de l'auteur des *Notices*, prend son violon

et tous deux se mettent à improviser ensemble, à la grande surprise et au grand plaisir de leurs auditeurs. Une autre fois, vers 1802, il exécutait chez le prince Lobkowitz son *Quintette* pour piano et instruments à vent, quand, pendant un des silences du dernier allegro, il prit soudain pour thème le rondo et se mit à improviser dessus, à la grande satisfaction de ses auditeurs, mais non à celle des artistes, lesquels, le croyant toujours près de finir, portaient continuellement leurs instruments à leur bouche, et les retiraient furieux.

Ces moments où l'inspiration sortait libre, grave et passionnée de son âme étaient peut-être les plus beaux de cet admirable génie qui trouvait dans la musique le vrai, l'unique langage capable de traduire ses sentiments et ses aspirations. Tous ses contemporains ont loué la richesse des idées, l'inépuisable fécondité des développements et la variété infinie des difficultés qui se pressaient sous ses doigts et dont il savait sortir vainqueur. Mais pour qu'il se livrât à cette improvisation, tirée pour ainsi dire du plus profond de son être, il lui fallait le recueillement et le silence, il avait besoin de se croire seul, entièrement seul ; ses auditeurs devaient se tenir dans une pièce voisine, et si l'un d'eux, plus osé, se glissait furtivement près du piano, aussitôt Beethoven troublé s'arrêtait, se levait et, saisissant son chapeau, sortait précipitamment sans se laisser fléchir par aucune prière.

Bien des pianistes renommés tels que Woelfl, Himmel, Steibelt, crurent pouvoir lutter avec lui, aucun ne s'en tira sans blessures ; Steibelt notamment, qui arrivait de Paris, en 1799 ou 1800, précédé d'une immense réputation et se considérait tellement supérieur à l'artiste viennois qu'il ne daigna même pas lui faire visite. Tous deux se rencontrèrent un soir chez le comte de Fries, où Beethoven faisait entendre pour la première fois son *trio*, opéra 11. Steibelt l'écouta avec condescendance, lui fit quelques compliments et se mit au piano, sûr de la victoire. Il joua un *quintette* de sa façon, improvisa et produisit beaucoup d'effet avec son *tremolando*, chose alors tout à fait nouvelle. Huit jours plus tard, seconde rencontre chez le même comte de Fries, second quintette joué par Steibelt avec grand succès, seconde improvisation, étudiée cette fois et préparée sur le thème même du trio de Beethoven. Les amis de celui-ci, indignés, le contraignirent de se mettre au piano et d'improviser à son tour. Il s'y plaça d'abord d'un air indifférent, frappant d'un seul doigt le thème tiré du quintette de Steibelt, mais bientôt, cédant à son inspiration, il improvisa de telle sorte que son rival humilié quitta la chambre sans attendre la fin, et depuis lors ne voulut plus jamais se retrouver avec lui.

Un autre talent du jeune artiste, c'était la facilité avec laquelle il modifiait son jeu à volonté. Il n'avait pas encore entendu de grands pianistes quand, dans une excursion qu'il fit à Aschaffenbourg avec l'orchestre de l'Électeur, il fut présenté à l'abbé Sterkel, dont le jeu était extrêmement agréable et léger, tandis que celui de Beethoven était dur, inégal, sans nuances ni délicatesses, ce qu'il attribuait lui-même à l'obligation où il était de toucher l'orgue souvent.

Quand le maître de chapelle s'assit au piano, il se plaça près de lui, sérieux, attentif et bientôt, appelé à le remplacer, il étonna tout le monde en exécutant, avec la même légèreté et le même agrément, des variations de sa composition sur l'air *Vieni Amore*, de Righini. Plus tard, dans les belles sonates qui font sa gloire, il produisait toujours des effets admirables, soit en pressant un peu le mouvement, soit en faisant un *ritardando* dans les *crescendo*, soit en communiquant à l'une ou l'autre main une expression inimitable ; mais il ajoutait très-rarement des notes ou des agréments.

Quant à sa manière de lire à première vue, un ou deux exemples nous en donnera une idée : Un jour, chez le prince Lichnowski, on lui présente un morceau manuscrit de Bach, fort difficile, il l'exécute comme Bach lui-même aurait pu le faire. Une autre fois, un compositeur de Vienne, Forster, lui remet un quatuor qu'il a à peine eu le temps de copier au net, et en l'exécutant on s'aperçoit que la partie de violoncelle manque. Beethoven l'improvise en chantant et tout en continuant de jouer celle de piano, particulièrement le *presto*, avec une si grande vitesse que nul n'aurait pu suivre les notes en détail. Quelqu'un lui en ayant fait la remarque, reçut cette réponse : Il en est de la musique comme de l'écriture imprimée, une foule de fautes peuvent échapper en lisant vite, mais on n'y songe pas pourvu que la langue soit connue.

Pourtant jamais il n'aima jouer en public ; de tout temps il éprouva pour se rendre aux invitations qui lui en étaient faites autant de répugnance que pour aller donner des leçons, et on le voyait souvent rentrer d'une réunion sombre, découragé, se pleignant que le sang bouillonnait jusque sous ses ongles.

A l'âge de dix-sept ans, au printemps de l'année 1787, le jeune Beethoven fit un voyage à Vienne, mais on n'en connaît ni la cause ni les détails. Il est probable qu'attiré par la grande renommée des maîtres qui s'y trouvaient réunis, le jeune homme voulut aller s'inspirer à la source du beau ; ce qui est certain, c'est qu'il y vit Mozart alors pour la première et l'unique fois de sa vie, et que celui que l'on appelait déjà le *roi de l'harmonie* distingua l'enfant encore inconnu de tous. Louis garda une impression profonde de ses rapports fugitifs avec l'immortel créateur de tant de chefs-d'œuvre,

mais il conserva le regret de ne point l'avoir entendu jouer, et tandis que Mozart signalait son talent naissant à l'attention de quelques auditeurs improvisés, lui, ne pouvait se flatter d'emporter le souvenir du jeu inimitable de son grand prédécesseur. Du reste, tous deux étaient bien dignes de se comprendre et de s'apprécier, et malgré ce qu'ont avancé certains écrivains mal informés, l'auteur de *Fidelio* resta toujours l'admirateur sincère de l'auteur de *Don Giovanni*. Il lui avait voué un culte qu'il partagea entre lui, Sébastien Bach et Haendel. « Si je le trouvais avec de la musique dans les mains, dit Ries, si quelque chose était sur son pupitre, c'était sûrement des compositions de ces héros de l'art. » Selon un de ses biographes, Seyfried, il considérait la *Flûte enchantée* comme le meilleur ouvrage de Mozart, non-seulement à cause de la perfection des détails, mais parce que l'auteur s'y est montré un véritable maître allemand.

Vit-il Gluck, lors de ce premier voyage? on l'ignore. L'auteur d'*Orphée* vivait encore, mais il était devenu d'un accès fort difficile, et mourut au mois de novembre de la même année, à l'âge de soixante-quatorze ans.

Une silhouette de Louis, prise à cette époque, le représente le profil plein, le front déjà beau, les yeux à fleur de tête, la bouche entr'ouverte, comme il arrive souvent aux âmes ardentes, et la nuque ornée d'une petite queue, la seule qu'il ait jamais portée.

Un triste retour l'attendait, sa mère allait lui être enlevée ; il rend compte ainsi de ce malheur à un ami : « ..... Je dois vous avouer que depuis que j'ai quitté Augsbourg, ma gaieté, et avec elle ma santé, s'est altérée. Plus je me rapprochais de ma ville natale, plus les lettres de mon père se multipliaient et devenaient pressantes, la santé de ma mère donnait des inquiétudes. Je me hâtai donc tant que je pus, n'étant pas très-bien portant moi-même. Je la trouvai en vie, mais dans l'état le plus triste ; elle avait la phthisie, et mourut au bout de sept semaines environ, le 17 juillet, après avoir beaucoup souffert. Elle était pour moi une amie vraiment bonne et tendre, ma meilleure amie. Ah! que j'étais heureux quand je pouvais encore prononcer ce doux nom de mère, et qu'elle m'entendait[1].... »

En 1792, Haydn, au retour de son premier voyage à Londres, passa par Bonn. C'était un événement que sa présence, et l'orchestre de l'Électeur lui offrit un déjeuner dans un lieu de plaisance nommé Godesberg, non loin de Bonn. Beethoven y assistait et lui présenta une *cantate* de sa composition. Ce fut la première rencontre des deux plus grands symphonistes connus, l'un à peine dans sa fleur et l'autre déjà sur son déclin. Cette cantate, que plusieurs musiciens

[1] Nohl, *Briefe Beethoven*, p. 4.

déclarèrent ne pouvoir jouer tant elle était difficile, n'a jamais été imprimée, et l'on ignore ce qu'elle est devenue.

La difficulté reprochée ici à l'œuvre de Beethoven le sera souvent plus tard à d'autres de ses ouvrages, c'est en quelque sorte le trait caractéristique du maître. Suivait-il en cela sa pente naturelle, ou bien le faisait-il à dessein? Peut-être l'un et l'autre. Il prenait certainement un malin plaisir à mettre les professeurs de piano dans l'embarras, mais il sentait aussi le besoin de se défendre contre les larcins dont il était victime, car il n'ignorait pas que souvent, à la suite d'une de ses brillantes improvisations, tel de ses auditeurs, peu scrupuleux, s'empressait de reproduire, tant bien que mal, ses pensées pour les présenter comme siennes, et que tel autre se logeait dans son voisinage pour les surprendre dans l'abandon de leur éclosion première et se les approprier.

Le moment décisif de sa vie d'artiste arriva. Bonn devenait trop petite pour servir de théâtre à ce grand génie près de s'épanouir; d'ailleurs la tendresse de sa mère ne l'y retenait plus, et au mois de novembre de cette même année, 1792, Louis quitta de nouveau sa ville natale, et cette fois sans retour, bien qu'alors il n'en eût pas conscience. Un mois plus tard, le 18 décembre, son père mourait laissant à sa charge deux frères plus jeunes que lui, dont l'un surtout devait lui occasionner plus tard tous les soucis de la paternité. Le prince Électeur lui vint encore en aide dans cette circonstance difficile. Déjà, à la sollicitation du comte de Waldstein, il avait accordé à Beethoven la continuation de son traitement d'organiste-adjoint, ce qui lui assurait le pain quotidien pendant les premiers temps de son arrivée à Vienne ; il y ajouta une pension de cent thalers pour l'aider à élever ses jeunes frères.

Ce que l'on connaît du bagage musical du jeune artiste à cette époque n'est pas considérable. Mais entre seize et vingt-deux ans, il existe une lacune qu'il faut attribuer sans doute à des ouvrages perdus ou publiés soit après sa mort comme œuvres posthumes, soit de son vivant par ses frères, sans indication de date, ce que leur rapacité, avec laquelle nous ferons connaissance, rend parfaitement vraisemblable.

Au moment où Louis venait demander la science à Vienne, cette ville pouvait être considérée à juste titre comme le véritable temple de l'art. La grande ombre de Mozart et la voix à peine éteinte de Gluck la remplissaient encore tout entière ; Haydn venait d'y rentrer pour y reprendre ses immortels travaux ; au-dessous de ces génies privilégiés, des artistes d'un rare savoir, des exécutants d'une grande habileté, formaient un ensemble de talents supérieurs dont toutes les classes de la population ressentaient et recherchaient l'influence.

Des amateurs, pris dans les rangs de la plus haute noblesse, s'étaient formés en société musicale ; la cour et le souverain lui-même donnaient l'exemple de ce dilettantisme universel et faisaient exécuter régulièrement au palais des concerts à grand orchestre, où l'empereur François tenait le premier violon et l'impératrice Marie-Thérèse, princesse de Naples, chantait des ariettes et des morceaux d'opéra. On se figure l'attrait que dut exercer tout d'abord sur le jeune Beethoven un pareil foyer artistique. Dès le premier moment il en subit le charme et jura de ne plus retourner à Bonn, dût même le prince Électeur lui retirer sa pension. Qui pourrait ne pas l'approuver? Certes le milieu dans lequel on vit n'est indifférent pour personne, à plus forte raison pour un artiste à l'organisation impressionnable et nerveuse. La ville de Vienne, telle qu'elle était alors, eut donc et ne pouvait manquer d'avoir une action décisive sur son génie.

Tout d'ailleurs sembla lui sourire dès ses premiers pas : les amis qu'il quittait, le protecteur délicat et constant qui ne lui avait jamais manqué, se retrouvèrent comme par magie, animés, sous d'autres noms, du même empressement à le servir. C'était du bonheur, mais de ce bonheur dont le secret, il faut bien en convenir, tenait à sa jeunesse et à son talent. Il avait été adressé au baron de Zmeskall, qui le prit tout de suite en amitié et se fit son introducteur près des membres de la haute société, son factotum, son aide, son conseil dans les difficultés dont il fut bientôt entouré, et dans les embarras de ménage où le pauvre artiste se plongea plus tard de gaieté de cœur. Aussi, dans les *Lettres de Beethoven* que M. Nohl vient de publier, s'en trouve-t-il bon nombre traitant à peu près exclusivement des questions domestiques de l'ordre le moins relevé. Tantôt c'est un serviteur qu'il faut remplacer parce qu'il a *égratigné* son maître au visage, tantôt c'est un logement qu'il faut voir et arrêter au plus vite, ou bien une paire de bottes qu'on a fait ressemeler, sans savoir ce qu'on doit payer pour cela. Ces lettres familières nous montrent du reste le maître sous un nouvel aspect : plaisant, comique et grand amateur de jeux de mots et de calembours, qui ne sont pas toujours d'un goût irréprochable.

En même temps que le baron de Zmeskall, un autre ami lui ouvrait aussi sa maison, c'était le baron van Swieten, ex-médecin de la grande Marie-Thérèse, et depuis directeur de la Bibliothèque impériale, homme de goût et homme de science, ami intime de Mozart et d'Haydn, pour lequel il arrangea, d'anglais en allemand, les paroles de la *Création* et celles des *Saisons*. Promoteur de la société de la noblesse pour l'exécution de la musique de Bach, de Haendel, etc., le baron accueillait avec empressement quiconque promettait de mar-

cher sur les traces de ceux qu'il appelait ses consolateurs ; il ne tarda pas à apprécier le jeune musicien qui lui arrivait de Bonn et bientôt même il l'admit sur le pied d'une familiarité intime, témoin ce billet que rapporte Schindler : « Si vous êtes libre mercredi prochain, je désire vous voir chez moi, à huit heures et demie, avec votre bonnet de nuit en poche. » Dans ces occasions-là, Beethoven n'en était pas quitte pour une demi-douzaine de fugues de Bach, et la soirée se prolongeait assez tard pour justifier la précaution du bonnet de nuit. Mais aussi que ne gagna-t-il pas dans ce commerce assidu avec les grands maîtres de son art ? Bien d'autres amitiés vinrent à lui, une surtout exerça sur sa vie une longue et bienfaisante influence, c'est celle du prince Charles Lichnowski et du comte Maurice, son frère, tous deux élèves de Mozart, tous deux amateurs très-éclairés. Le prince commença par lui donner un logement chez lui à la ville et un autre à la campagne dans ses terres, il mit de plus à sa disposition un domestique, auquel il enjoignit, si tous les deux le sonnaient à la fois, de répondre à l'appel de l'artiste plutôt qu'au sien propre. De son côté, la princesse, née princesse Christine de Thun, l'entoura de la sollicitude la plus affectueuse, prenant beaucoup de peine pour rectifier ses idées, assouplir ses manières et le former aux règles et aux exigences de la société où il se trouvait transplanté, si bien que lui-même disait plus tard : « On a voulu faire mon éducation dans cette famille, avec une tendresse vraiment maternelle et poussée si loin, qu'il s'en fallait de peu que la princesse ne me mît sous cloche pour me préserver non-seulement du contact mais du souffle même des indignes. » Et vingt ans après, en 1814, écrivant au comte Maurice, il disait encore : « Je baise les mains de la « princesse pour sa bienveillance et son souvenir. Jamais je n'ai ou- « blié tout ce que je lui dois, bien qu'un malheureux concours d'évé- « nements m'ait empêché de le lui témoigner comme je l'aurais « désiré [1]. »

Mais l'oiseau qui chante a besoin d'espace et de liberté; tant de soins semblaient à cette nature indépendante autant d'entraves mises à son génie ; il les brisa un jour, préférant le dîner de l'auberge au repas cérémonieux qui l'obligeait à faire sa barbe et à s'habiller à heure fixe. D'ailleurs, à cette sauvagerie native, que l'éducation première n'avait pas assez combattue, venait se mêler un nouvel élément avec lequel il faut grandement compter quand on parle de Beethoven, c'était l'élément révolutionnaire en complet désaccord avec les idées de la société d'alors, et dont il adoptait volontiers les principes surtout à l'endroit des distinctions de classes.

[1] Nohl, *Briefe Beethoven*, p. 112.

« Qu'est-ce, disait-il, à qui voulait l'entendre, qu'est-ce que ces différences imaginaires et si peu dignes de la considération qu'on leur accorde? Un homme, qu'il soit prince, banquier ou portefaix, ne vaut que par son côté humain ! » Ah ! les rudes échecs que ces doctrines infligeaint aux efforts de son indulgente protectrice et le vilain son qu'elles rendaient aux oreilles de l'aristocratie viennoise, la plus hautaine et la plus imbue de ses priviléges qui existât alors !

Entre toutes les espérances qui attiraient Louis à Vienne, il y en avait une des plus séduisantes, celle de se placer sous la direction d'Haydn; elle ne se réalisa qu'à demi. Le maître, déjà âgé, se consacrait exclusivement à la composition de ses symphonies et ne donnait plus de leçons; il consentit pourtant à diriger ce nouveau disciple, mais ce fut probablement avec peu d'empressement. De son côté, celui-ci, déjà pénétré de sa propre valeur, et entrevoyant peut-être le jour où son nom brillerait d'un éclat aussi vif que celui de son guide, se montra moins docile qu'il n'aurait dû l'être. De là des froissements dont la bonne harmonie dut évidemment souffrir. Haydn, choqué des grands airs de son élève, le surnommait en riant le *Grand Mogol*, et Beethoven, alléguant des griefs plus sérieux, accusait le *père Haydn* de négligence dans son enseignement. C'était un fait grave et qui lui avait été révélé presque par hasard. Un jour, qu'il revenait de sa leçon son cahier sous le bras, il rencontra dans la rue, Jean Schenck, savant musicien, auteur de plusieurs opéras-comiques fort en vogue[1], lequel, tout en causant, se mit à feuilleter ses notes. Il y découvrit plusieurs fautes et les signala. Beethoven, fort étonné, lui dit que ces pages avaient été corrigées. Là-dessus, Schenck examina plus attentivement et en découvrit un plus grand nombre.

Beethoven était naturellement défiant, il soupçonna Haydn de quelque mauvaise intention et voulut sur-le-champ renoncer à son enseignement; ce ne fut qu'à grand'peine qu'on le décida à attendre la rupture naturelle que devait amener le second et prochain voyage en Angleterre du futur auteur des *Saisons*[2]. A dater de ce moment, il entretint pour lui des sentiments peu bienveillants et prétendit toujours, à tort ou à raison, n'en avoir rien appris. D'autres griefs, réels ou imaginaires, étant venus s'ajouter à celui-là, achevèrent d'éloigner l'un de l'autre deux hommes que le génie aurait dû rapprocher et que la postérité devait réunir dans son admiration.

Quant à Schenck, dont Beethoven avait pris des leçons immédiate-

[1] Notamment le *Barbier de Village*, qui eut beaucoup de succès sur tous les théâtres de l'Europe.

[2] Haydn les acheva en 1800.

ment après la découverte des distractions d'Haydn, il y eut bien aussi rupture entre eux, on ne sait trop pourquoi, mais cela ne l'empêcha pas de lui conserver un très-bon souvenir, qui se manifesta lorsque, le rencontrant un jour dans la rue, après l'avoir perdu de vue pendant trente ans, il se jeta à son cou et l'emmena achever la journée dans une auberge, pour parler ensemble des événements du passé. Ce fut la dernière fois qu'ils se virent. Le pauvre Schenck survécut longtemps à son élève et mourut en 1836, dans le plus complet dénûment.

Après le départ d'Haydn, Louis prit des leçons d'Abbrechtsberger, savant maître de chapelle de la cathédrale de Vienne; puis de Salieri, l'auteur alors fort en renom de plusieurs partitions, entre autres de celle des *Petites Danaïdes*, que Gluck l'avait chargé d'écrire pour lui. Mais tous ces maîtres n'exercèrent que peu d'influence sur un esprit indépendant et résolu à suivre sa propre voie. Il se plaignait d'eux et eux se plaignaient de lui à l'envi, prédisant qu'il lui faudrait apprendre plus tard à ses dépens ce qu'il refusait d'accepter de leur expérience.

Vienne comptait alors quatre sociétés musicales auxquelles nous devons une vive reconnaissance, car qui sait si, privé de la facilité d'exécution qu'elles lui offraient et de l'incessante provocation à produire qu'elles exerçaient sur lui, Beethoven nous eût donné autant de chefs-d'œuvre! C'étaient : la société du baron van Swieten pour l'exécution des classiques, celles du prince Lichnowski et du comte Razoumovski pour la musique de chambre; enfin l'orchestre du Théâtre-sur-la-Vienne, dirigé par Seyfried et qui, vers 1812, commença à interpréter les grands ouvrages du jeune maître. Ce fut là qu'on entendit pour la première fois la troisième, la cinquième et la sixième *Symphonie;* le *Concerto* de violon; les *Concertos* pour piano, en *sol* et *mi* bémol majeurs, et *ut* mineur; l'*Oratorio*, le *Christ au mont des Oliviers*, et l'opéra de *Leonore* ou *Fidelio*. Chacune de ces sociétés renfermait des artistes éminents qui ne furent pas sans influence sur l'éducation musicale de Beethoven; il les consultait volontiers tout en se décidant difficilement, il est vrai, aux changements qui lui étaient proposés. Parmi ces artistes, il faut surtout citer Schuppanzigh, violoniste; Franz Weisz, alto; Antoine et Nicolas Kraft, violoncellistes; Joseph Friedlowski, dont il apprit la clarinette; Wenzel Stich, surnommé Giovanni Punto, le cor; Carl Scholl, la flûte; et Linke, le violoncelle. Quant au violon, il prit des leçons de Krumpholz, bien qu'il en jouât dès son enfance, ce qui a même donné lieu à un conte gracieux, sinon authentique. Chaque fois que le petit Louis étudiait dans sa chambrette, une araignée mélomane se laissait doucement glisser du plafond et venait se placer sur l'instrument. Ce que voyant, un jour, la mère de l'enfant la jeta sans façon

par terre et la tua. La légende ajoute que le petit garçon, justement affligé de la mort de son amie, brisa son violon de colère et de chagrin. Malheureusement de tout cela le grand Beethoven ne se rappelait absolument rien.

Entre la société du prince Lichnowski et celle du comte Razoumovski, connue dans toute l'Europe sous le nom de *Quatuor Razoumovski*, et dont Sina faisait partie à titre de second violon, Beethoven n'avait que l'embarras du choix. Tout ce qu'il composait était aussitôt exécuté avec un zèle, un amour, que pouvaient seuls ressentir des admirateurs passionnés de son génie, et des artistes dignes de pénétrer ses intentions les plus intimes. Heureuse émulation, dont nous devons d'autant plus nous féliciter, qu'il s'en fallait de beaucoup que tout fût admiration et sourire autour du jeune maître. Alors, comme aujourd'hui, comme toujours, il y avait un groupe de musiciens de vieille roche à qui toute innovation était antipathique et qui repoussaient avec force les créations du nouveau venu. A leur tête se distinguait l'abbé Stadler, nestor de la bande, qui eut le rare privilége de naître huit ans avant Mozart et de mourir six sans après Beethoven. Celui-là n'entendait pas raison. A chaque réunion des Quatuor, il écoutait religieusement la musique de Mozart et d'Haydn, par laquelle on débutait d'ordinaire ; puis, dès qu'on arrivait à celle de Beethoven, il prenait aussitôt son chapeau et sortait. Heureusement ce dernier professait dès lors, et professa toute sa vie, un dédain voisin du mépris pour la critique, quelle qu'elle fût, et ne s'en laissait point troubler; il avait de l'art une idée trop haute pour le faire plier devant les exigences du public. « Le monde, disait-il, est un roi, il faut le flatter pour se le rendre favorable, mais l'art vrai est indépendant et ne s'abaisse pas jusqu'à la flatterie. »

Du reste, il faut croire que l'hostilité de l'abbé Stadler céda plus tard devant le génie éprouvé du nouveau maître, puisque nous trouvons, à la date du 6 février 1826, une lettre fort amicale que celui-ci lui écrivait pour le remercier d'avoir rendu justice aux mânes de Mozart, par son excellent travail sur le *Requiem*. « Pour ma part, disait-il, je vous remercie, mon respectable ami, de la joie que vous m'avez procurée par la communication de votre travail. De tout temps je me suis rangé parmi les plus grands adorateurs de Mozart, et je continuerai de le faire jusqu'à mon dernier soupir[1]. »

En 1796, Beethoven fit un voyage à Berlin, où il fut très-admiré pour son jeu et surtout pour ses improvisations. Le roi, à qui il dédia les deux *sonates*, opéra 5, lui envoya une boîte en or remplie de frédérics d'or, présent dont il fut d'autant plus flatté, que la boîte

[1] Nohl, *Briefe Beethoven*, p. 319.

aurait pu, disait-il, être offerte à un ambassadeur. Pourtant ce voyage laissa si peu de traces dans sa mémoire qu'à peine s'en souvenait-il vaguement en 1822. Cette disposition à oublier s'étendait à tout, même à ses compositions, à plus forte raison atteignait-elle les œuvres d'autrui, les classiques grecs exceptés, pour lesquels il avait un goût tout particulier, et dont il savait par cœur des pages entières. Dès qu'il se livrait à un nouveau travail, c'était avec une telle intensité que le reste s'effaçait en quelque sorte de sa mémoire, et celui-ci, à peine achevé, semblait à son tour tomber irrévocablement dans le passé. Les copistes avaient-ils besoin d'un renseignement, d'une explication, ils devaient se munir de la feuille, sous peine de n'être point compris. Oublieux, distrait, parfois taquin, il s'attira parfois d'assez méchantes affaires. Le comte de Browne lui avait fait présent, en 1794, d'un beau cheval de selle, en retour de la dédicace de deux Variations sur un air de danse russe, offerte à la comtesse [1]. Beethoven monta le cheval quelquefois, puis l'oublia, et, qui pis est, il oublia de lui faire donner du fourrage. Son domestique, plus attentif, s'en aperçut bien vite, mais il se garda bien de l'en avertir ; tout au contraire, il se mit à louer, sans mot dire, le cheval à son profit, en s'abstenant de présenter ses comptes. Quand enfin ils furent mis sous les yeux du maître, ils étaient énormes. Pendant son voyage à Berlin, il vit beaucoup Himmel, le maître de chapelle du roi, et le compositeur favori de l'Allemagne septentrionale. Il lui trouvait un joli talent, mais rien de plus, et un jour qu'Himmel improvisait devant lui depuis déjà longtemps, il lui demanda assez brusquement quand donc cela commencerait pour tout de bon. Himmel, piqué, quitta le piano, des paroles désobligeantes furent échangées, une brouille s'en suivit, laquelle pourtant ne fut que passagère, car après le retour de Beethoven à Vienne un commerce épistolaire s'établit, entre eux. Mais les lettres du maître étaient de véritables questionnaires, il voulait savoir tout ce qui se disait, tout ce qui se passait à Berlin. Himmel impatienté s'avisa, pour y couper court, de lui annoncer que le grand événement du jour était la découverte d'une lanterne pour les aveugles. Sans plus de réflexions, Beethoven colporte partout cette découverte, et chacun de demander comment cela peut être. Nouvelle lettre à Himmel; nouvelle réponse, mais d'un caractère si particulier cette fois, qu'en vérité elle aurait dû rester secrète. Beethoven eut l'étourderie de la montrer, le public s'en divertit fort, et les rieurs ne furent pas pour lui. Il en résulta une seconde rupture et celle-là fut définitive.

Heureusement la gloire ne devait pas tarder à le dédommager de

[1] Tirées du ballet des *Waldmädchen,* sans numéro d'œuvre.

ce léger échec. Son talent mûrissait, sa réputation grandissait, et au bout de huit ans de séjour dans la capitale de l'Autriche il pouvait avec raison se montrer satisfait. Aussi, au mois de février 1800, écrivait-il à son ami Wegeler[1] :

« Tu veux savoir quelque chose de ma position. Eh bien, elle n'est pas si mauvaise. Depuis l'année passée, Lichnowski.... m'a constitué une pension de 600 florins que je toucherai tant que je n'aurai pas trouvé une position qui me convienne. Mes compositions me rapportent beaucoup et je puis dire que j'ai plus de commandes que je n'en puis faire. J'ai six ou sept éditeurs pour chacune de mes œuvres, et j'en aurais beaucoup plus si je voulais. On ne marchande plus avec moi, je demande et on paye, tu vois que c'est une belle chose... » Il est vrai que ses prétentions étaient encore modestes, si on les compare au prix élevé que ses œuvres devaient atteindre vingt ans plus tard. En décembre de cette même année, 1800, il écrivait à l'éditeur Hofmeister qui lui avait demandé quelques ouvrages. « Fixez vous-même les prix et comme vous n'êtes pas plus que moi Juif ou Italien, nous nous entendrons facilement. » L'éditeur ayant sans doute refusé de le faire, il lui récrit un mois après et lui demande vingt ducats pour le *septuor*[2], autant pour la 1re *symphonie* en *ut* majeur[3] et pour la *grande sonate* en *si* bémol[4], dix ducats pour le *concerto*[5] ajoutant, avec une parfaite bonne foi : « Peut-être vous étonnerez-vous que je ne fasse aucune différence de prix entre une sonate, un septuor et une symphonie, c'est que ces deux ouvrages sont d'un débit beaucoup plus difficile que la première, bien qu'une symphonie vaille incontestablement davantage... » Plus loin, il dit avec autant de simplicité : « Je n'estime le concerto que dix ducats, parce que, comme je vous l'ai déjà écrit, je ne le donne pas pour un de mes meilleurs[6]. » Six ans après, l'éditeur Muzio Clementi, de Londres, s'engageait à lui payer 200 livres sterling pour trois quatuors[7], pour la 4e symphonie en *si* bémol[8], pour l'*ouverture de Coriolan*[9] et pour un *concerto* de violon, lesquels pourtant avaient déjà été tous publiés en Allemagne.

Mais, hélas! des points noirs commençaient à se montrer dans cet

[1] Celui qui publia les *Notices*, entreprises de concert avec Ries et traduites par M. Legentil en 1862.
[2] Opéra 20.
[3] Opéra 21.
[4] Opéra 22.
[5] Opéra 15.
[6] Nohl, *Briefe Beethoven*.
[7] Opéra 59.
[8] Opéra 60.
[9] Opéra 62.

horizon brillant. La même lettre à l'ami Wegeler, dont nous venons de lire un passage, contenait une plainte douloureuse où se révèle en quelques mots un secret que le malheureux Beethoven s'efforça de cacher tant qu'il put, qui empoisonna son existence et qui eut le funeste pouvoir de l'égarer jusqu'à des pensées de suicide. Il s'agit de l'infirmité cruelle, source d'indicibles angoisses dont il parle en ces termes :

« Malheureusement, un démon envieux, ma mauvaise santé, a jeté une méchante pierre dans mon jardin, c'est-à-dire que le sens de l'ouïe s'affaiblit chaque jour davantage chez moi depuis trois ans. A cette infirmité s'ajoutent les douleurs de mes entrailles qui jadis, comme tu le sais, étaient déjà dévastées et sont encore maintenant dans un état plus misérable.

«... Je dois avouer que je passe ma vie bien tristement. Depuis deux ans j'évite presque toutes les sociétés parce qu'il est impossible de dire aux gens : *Je suis sourd*. Si mon art n'était pas la musique cela irait encore ; mais dans mon art c'est un supplice atroce. Et mes ennemis, dont le nombre n'est pas petit, que diraient-ils s'ils le savaient ? Pour te donner une idée de cette surdité incroyable, sache qu'au théâtre je suis obligé de me placer tout près de l'orchestre pour entendre ce que dit le chanteur ; les sons élevés des instruments et des voix, je ne les saisis pas quand je suis un peu éloigné et, chose étrange, il y a des gens qui, dans la conversation, ne s'aperçoivent pas de mon infirmité ; comme je suis distrait, on met tout sur le compte de la distraction... »

Voilà la plaie secrète mise à nu, le mal dont il rougit, qui doit torturer sa vie et dont il voudrait dérober la connaissance à tous. Aussi le révèle-t-il plutôt au médecin qu'à l'ami, et c'est autant à titre de consultation qu'à titre de confidence qu'il lui en parle. Ce docteur Wegeler était un enfant de Bonn, comme Beethoven, comme Etienne de Breuning, dont il épousa la sœur Éléonore, la petite élève du jeune Louis ; il resta toute sa vie en commerce de lettres avec lui. Si l'on songe qu'au moment où ce dernier lui signalait la présence de son mal, il était à peine âgé de trente ans, qu'il avait déjà commencé à souffrir depuis trois ans, et que dès lors, bien qu'avec des intermittences, chaque jour vit grandir sa surdité et son isolement, on conviendra que l'épreuve était bien cruelle et le désespoir bien excusable. Aussi, ne paraît-il pas téméraire d'attribuer à cette maladie impitoyable une partie au moins des défauts de caractère qu'on a reprochés à celui qui en fut victime : les brusqueries, les méfiances, l'irritabilité où il se laissait entraîner même avec ceux de ses amis qu'il aimait le mieux ; rompant avec eux sans motif, puis ramené par son bon cœur, s'excusant sans marchander, de telle sorte

qu'il passait une partie de son temps à se fâcher et l'autre à s'en repentir. Mais il est si facile de céder à la colère et au doute quand une parole amie ne pénètre plus jusqu'à nous ! L'horreur de la contrainte, le besoin de changement auquel il donnait satisfaction par de fréquents déplacements, peuvent encore s'expliquer par cette infirmité où l'on pressent les obstacles que rencontrera plus tard la perfection de ses œuvres [1].

Cette date de 1800 est importante dans la vie du jeune maître, en ce qu'elle clôt la période qu'on pourrait appeler, après Gœthe, ses années d'apprentissage. A part la préoccupation dont nous venons de surprendre la présence, il peut, en regardant en arrière, jeter un coup d'œil de satisfaction sur le chemin parcouru. Les plus belles œuvres, il est vrai, sont encore à venir, mais celles qui existent déjà suffiraient à une ambition ordinaire. Huit *trios*, dix-huit *sonates*, deux *quintettes*, un *concerto*, un *septuor* si rempli de charme, deux *symphonies* où l'influence de ses prédécesseurs est trop accusée, il est vrai, mais où l'on sent déjà la main qui écrira bientôt la *symphonie héroïque* et la *symphonie* en *ut* mineur ; grand nombre de *variations*, dont plusieurs peuvent être considérées plutôt comme des exercices de composition propres au maître, que comme des exercices d'exécution destinés aux élèves, pareils à ce que Bach et Haendel avaient fait avant lui, l'un dans son *Art de la Fugue*, l'autre dans ses *Variations d'Étude*, et à ce que Mendelssohn fit ensuite dans ses *Variations sérieuses ;* enfin ce merveilleux chant d'*Adélaïde*, ce soupir de l'âme où semble s'exhaler toute la tendresse d'un cœur aimant, et auquel il hésita si longtemps à donner sa forme actuelle, que M. Lenz affirme connaître dix-huit changements autographes du dessin mélodique [2], sans que pour cela sa modestie en fût satisfaite, puisque en 1808 il adressait au poëte Mathison la touchante lettre que voici :

Respectable Monsieur,

Voici une composition qui existe gravée depuis quelques années et dont peut-être, à ma honte, vous ne savez encore rien. Je ne puis vous dire pourquoi je vous ai dédié ce qui sortait si chaud de mon cœur, ni m'excuser de l'avoir fait sans vous en informer. Peut-être ignorais-je alors votre résidence, peut-être ma timidité m'inspirait-elle la crainte de m'être trop hâté de vous dédier une œuvre sans savoir si elle aurait votre approbation. Aujourd'hui même je vous envoie *Adélaïde* avec inquiétude. Vous savez par expérience le changement que les années apportent chez un artiste toujours poussé en avant ; plus on fait de progrès et moins on est satisfait de ses pre-

[1] M. Fétis pense que Beethoven avait perdu avec l'ouïe l'idée exacte de l'union et de l'effet des sons ; M. Marx se refuse absolument à l'admettre.

[2] Wilhem von Lenz, *Beethoven et ses trois styles*.

miers travaux. Mon vœu le plus ardent sera rempli si la musique de votre divine *Adélaïde* ne vous déplaît pas absolument et si elle vous inspire la résolution d'écrire une poésie pareille et d'exaucer la prière que je vous fais de me l'envoyer immédiatement. Je m'efforcerai alors, autant qu'il me sera possible, de m'élever à la hauteur de vos vers.

Veuillez regarder cette dédicace comme un témoignage du plaisir que votre *Adélaïde* m'a causé, et une marque de ma considération et de ma reconnaissance pour les joies pures que j'ai dues et que je devrai encore à vos poésies.

En jouant *Adélaïde*, songez quelquefois à votre admirateur,

BEETHOVEN.

La Gazette musicale universelle de Leipzig, recueil devenu fort important, naissait alors, et ses rédacteurs commençaient à examiner les œuvres du jeune maître avec beaucoup de sévérité, et, il faut le dire, peu d'intelligence de son génie. A propos des *Variations* dont nous parlions tout à l'heure, ils déclarent péremptoirement que l'auteur n'y comprend rien ; les trois sonates, opéra 12, leur paraissent un amas de difficultés bonnes tout au plus à détruire le plaisir des auditeurs et à mettre leur patience à l'épreuve. Toutefois, ils daignent ajouter que si M. van Beethoven pouvait *s'oublier* un peu et suivre la marche de la nature, doué comme il l'est d'activité et de talent, il donnerait certainement d'excellentes choses pour un instrument qu'il possède à un degré remarquable. *S'oublier !* c'est-à-dire renoncer à sa personnalité, à son génie ; mot charmant et bien fait pour mettre le public en garde contre la critique, et messieurs les critiques en garde contre eux-mêmes ! Il est vrai que l'année suivante ils consentent à reconnaître dans l'auteur des trois *sonates*, opéra 10, un homme d'un génie original, mais sans pouvoir se défendre de lui adresser le reproche que bien des gens voudraient encourir, celui d'être trop riche d'idées et de ne pas savoir les employer avec économie.

A cela Beethoven, avec une indifférence superbe, répondait : « Laissons-les dire, certes, leurs bavardages ne donneront jamais l'immortalité à personne, et celui qu'Apollon a marqué au front l'obtiendra bien sans eux. »

II

Mais l'heure des grandes œuvres, des œuvres vraiment originales a sonné. Ce qu'on est convenu d'appeler la seconde période de sa vie commence en 1801, l'avenir s'ouvre devant lui avec tout l'éclatant

prestige de la gloire, et, confiant dans sa jeunesse, il s'avance d'un pas assuré au-devant de sa destinée. Il est vrai qu'à travers les rêves de l'artiste, la triste réalité affirme plus impitoyablement sa présence et jette dans son âme le découragement et l'angoisse. Dans une seconde lettre à son ami Wegeler, il déplore amèrement cette surdité funeste qui enchaîne ses mouvements et entrave sa carrière; pourtant une explosion de vie éclate au milieu de ses plaintes et semble défier le mal. « Oh! si j'en étais délivré, s'écrie-t-il, je voudrais parcourir le monde. Oui, je le sens, ma jeunesse commence... mes forces corporelles croissent de plus en plus, mes forces intellectuelles aussi. Chaque jour j'approche d'un but que j'entrevois, mais que je ne peux définir encore. Quand il l'aura atteint, ton ami Beethoven pourra vivre. Arrière le repos! Je n'en connais pas d'autre que le sommeil, et il m'en coûte assez d'être obligé de lui accorder depuis quelque temps plus de place dans ma vie qu'autrefois. . . . . . . Non, je le sens, une existence paisible ne peut plus me convenir[1]...»

N'est-ce pas là le cri de l'enthousiasme et de l'espérance?

Deux circonstances qui ne pouvaient manquer d'être agréables au jeune maître eurent lieu vers cette époque : la première fut l'arrivée d'Étienne de Breuning à Vienne, où il devint plus tard conseiller aulique : « Maintenant, écrit Beethoven au pasteur Amenda, maintenant, à ma grande consolation, il m'arrive un ami avec lequel je puis partager le plaisir d'un commerce agréable et d'une amitié désintéressée, c'est un de mes amis de jeunesse[2]... ; » la seconde fut celle du jeune Ries, âgé de 16 ans, que son père lui adressait pour qu'il en fît un artiste. Le père de Ries, musicien distingué, avait été lié avec la famille de Beethoven et l'avait aidée dans des moments critiques, notamment à la mort de madame van Beethoven; aussi le fils, qui se souvenait cette fois, après avoir pris connaissance de la lettre d'introduction que lui apportait le jeune Ries, lui dit-il simplement : « Je ne puis répondre maintenant à votre père, mais écrivez-lui que je n'ai pas oublié dans quelles circonstances ma mère est morte, il s'en contentera[3]. »

Avec le parfum des premières années, ces deux enfants de Bonn lui apportaient le charme de l'intimité et des souvenirs que le cercle fort étendu de ses relations ne pouvait guère lui offrir. Rien n'est pourtant plus intéressant à voir que le groupe nombreux formé autour de ce petit-fils du cuisinier Keferich par les plus grands seigneurs de la Russie et de l'Autriche : les Lichnowski, les Esterhazy, les Razoumovski, les Schwarzenberg, les Lobkowitz, les Brunswick, etc., etc.,

[1] Nohl, *Briefe Beethoven*.
[2] *Ibid.*, p. 15.
[3] *Notices*, p. 102. Édit. française.

parmi lesquels il faut encore citer tout particulièrement le baron Pasqualati, négociant à Vienne, moins grand seigneur que les autres, mais non moins homme de goût, qui aimait sincèrement Beethoven et qui le lui témoigna jusque dans les derniers jours de sa vie. A son lit de mort, le maître recevait encore du vin de choix, des compotes, du gibier que la sollicitude du baron lui envoyait.

Malheureusement, ce milieu sympathique et bienveillant ne devait pas tarder à s'altérer par suite d'une intervention funeste que Schindler désigne sous le nom de *mauvais principe* et qui exerça sur la vie de Beethoven l'influence la plus fâcheuse. Il s'agit de ses deux frères, Charles et Jean.

Le premier, né en 1774, l'avait suivi de près à Vienne, où, grâce aux démarches de son aîné, il avait obtenu une place à la banque nationale. Le second, né en 1776, l'avait rejoint un peu plus tard et y exerçait la profession d'apothicaire. On ne rencontre que trop souvent, parmi les membres d'une même famille, des natures tout à fait opposées : celles-ci nobles, élevées, généreuses ; celles-là grossières, égoïstes et basses ; et, chose vraiment triste, ce sont ordinairement ces natures communes et dures qui l'emportent sur les organisations délicates, les asservissent, les exploitent à leur profit. Nous en trouvons ici un nouvel exemple. Charles et Jean, animés d'un esprit sordide et mercantile, d'un égoïsme ombrageux et jaloux, s'appliquèrent à faire le vide autour de leur aîné afin d'accaparer les fruits de son génie, ils n'y réussirent que trop bien, malheureusement, secondés par son humeur défiante. Ce furent surtout ses amis intimes qu'ils s'efforcèrent d'éloigner, et quand on lui montrait clairement leurs mauvais procédés, il versait quelques larmes et tout était oublié. « C'est cependant toujours mon frère, » disait-il, et l'ami recevait des reproches pour prix de sa franchise. Il ne croyait que trop vite à leurs calomnies, et, sans demander d'explications à l'objet de ses soupçons, il lui témoignait sur-le-champ le plus grand dédain et le plus profond mépris [1].

Sous la tutelle de ces deux hommes avides, les productions de son génie devinrent une marchandise, dont il s'agit uniquement de tirer le meilleur parti possible. Un éditeur demande quelques ouvrages nouveaux, Charles lui répond en ces termes caractéristiques :

Vienne, 23 novembre 1802.

Vous nous avez honorés récemment d'une lettre renfermant la demande de quelque musique nouvelle de mon frère, ce dont nous vous remercions beaucoup.

Pour le moment nous n'avons qu'une symphonie, puis un grand concerto

[1] *Notices*, p. 126-129.

pour piano, l'un et l'autre au prix de 300 florins pièce. Si vous vouliez avoir trois sonates pour le piano, je ne pourrais vous les céder à moins de 900 florins, monnaie de papier, encore ne vous les livrerais-je pas de suite ni toutes ensemble, mais seulement l'une après l'autre à cinq ou six semaines de distance, car mon frère ne s'occupe pas beaucoup de ces petites choses, il n'écrit guère que des oratorios, des opéras, etc., etc.

En outre, nous prélevons toujours huit exemplaires de chaque morceau qu'on fait graver. Soit que mes propositions vous agréent ou non, je vous prie de vouloir bien me répondre, car autrement je serais empêché de vendre à d'autres.

Nous avons aussi à votre service deux adagios pour violon avec accompagnement d'orchestre au prix de 130 florins, et deux petites sonates de 280 florins. Veuillez communiquer tout cela à notre ami Koch.

Votre serviteur,

CHARLES BEETHOVEN, *caissier* [1].

Comparez cette lettre à celle que Louis écrivait de sa main à Hofmeister et jugez de la différence. Ici le ton, le style, l'ignorance, et jusqu'à la ruse vulgaire d'un détaillant qui ne recule ni devant le mensonge, ni devant l'exagération pour faire valoir sa marchandise, se retrouvent tout entiers. A cette époque, Beethoven n'avait même pas songé à écrire un opéra, il ne s'occupa de *Fidelio* qu'en 1805, mais n'importe, son frère estimait qu'en affectant de traiter légèrement ses sonates, *ces petites choses* (l'un de ses titres à la gloire, notons bien), il en imposerait à l'éditeur et lui arracherait plus d'argent.

Comment résister toujours à l'action d'un entourage aimé ? Beethoven la subit si bien à la longue, que ce caractère d'artiste, imprévoyant et désintéressé, se façonna par degrés à l'école mercantile de ses frères ; il devint calculateur et tomba à son tour dans la spéculation et le trafic. Heureusement nous n'en sommes pas encore là en 1801, et nous pouvons goûter sans mélange le plaisir de le suivre dans le développement de son génie et dans la création de ses chefs-d'œuvre.

Le premier qui se présente à nous est le *Ballet de Prométhée* [2], composition charmante et d'un sentiment exquis, exécuté pour la première fois le 28 mars 1801, comme nous l'apprend avec certitude une affiche de théâtre retrouvée par le docteur Sonnenleithner [3]. Ce ballet, représenté assez souvent pendant les deux premières années, puis retiré et repris seulement en 1843, avec la suppression de plusieurs morceaux et l'adjonction de quelques autres empruntés à Mo-

[1] Schindler, I, p. 75.
[2] Opéra 83.
[3] Schindler, I, p. 78. M. Lenz dit en 1799, mais il parle probablement de l'exécution musicale et non de la représentation du ballet.

zart et à Haydn, a définitivement disparu de la scène, on n'en joue plus guère que des fragments et l'ouverture, éxécutée fort souvent dans les concerts. Pourquoi fût-il abandonné si tôt? Pour un accord dont la dissonnance remplit d'horreur les vieux musiciens et souleva une controverse violente. Ces accords dissonnants reprochés au maître sans pitié, mais que ses fervents admirateurs ne veulent pas admettre, reviendront à mesure qu'il avancera dans sa carrière. C'est ce que Oulibichef, homme d'esprit, mais juge souvent partial à l'endroit de Beethoven, appelle sa *chimère*, le signe nouveau qui n'avait jamais paru au front d'aucun compositeur avant lui, qui ne reparut plus après.

Les trois premiers *quatuors* de l'opéra 18 datent de 1801, les trois derniers, demandés par le comte Appony, de 1803. Le quatuor qu'Haydn avait élevé au comble de la perfection convient bien au goût allemand, porté volontiers à rechercher le petit comité, la réunion intime où l'on se retrouve pour pratiquer ensemble et jouir paisiblement à quatre d'un aimable passe-temps. Beethoven y apporta toute sa fougue et toute son originalité, surtout dans ceux qu'il composa en dernier lieu, et qui soulevèrent des contestations de plus d'un genre. La *symphonie* en *ut* majeur [1] parut aussi cette même année, bien que la composition soit de l'année d'auparavant, car il faut distinguer avec soin la date de la composition de celles de l'exécution et de la publication qui souvent diffèrent grandement entre elles. Cette symphonie, la première de toutes, est celle aussi dont le *scherzo* peut être considéré comme le premier-né de ces charmants badinages dont Beethoven a déterminé la forme et le mouvement, qu'il a substitués presque partout au *menuet* de Mozart et d'Haydn et qui deviendront « le flot inquiet cherchant l'infini de sa deuxième et troisième manière [2]. »

L'année 1802 est plus particulièrement l'année des sonates, ces chefs-d'œuvre où le maître a déployé plus que nulle part ailleurs une richesse et une variété d'idées vraiment prodigieuses. Citons entre autres celles en *la* majeur [3], « expression de la force et de la mesure à garder dans la force, dit encore M. Lenz, et où se trouve la belle marche funèbre inspirée à l'auteur par les éloges que ses amis donnaient à celle de Paer, dans l'opéra d'*Achille ;* celle en *ré* majeur, dite *Sonate pastorale* [4], encore une de ces *petites choses* que le frère Charles traitait si dédaigneusement ; enfin, et par-dessus tout, les deux

[1] Opéra 21, dédiée au baron van Swieten.
[2] Lenz, t. II, p. 158.
[3] Opéra 26, dédiée au prince Lichnowski.
[4] Opéra 28, dédiée à M. de Sonnenfels.

sonates quasi fantasia[1], composées deux ans auparavant, mais qui parurent à cette époque. Pour le coup elles désarmèrent la critique, laquelle parlant de la sonate en *ut* mineur s'écrie : « Cette fantaisie forme, du commencement à la fin, un tout solide, sorti d'un seul jet des profondeurs de l'âme, et taillé comme dans un bloc de marbre [2]. » Un *quintette* pour instruments à cordes [3] date aussi de cette époque et fournit à Beethoven l'occasion de faire un tour d'adresse qu'on n'aurait guère attendu de lui.

Ce quintette avait été vendu à Breitkopf, de Leipzig ; il fut volé et parut tout à coup à Vienne chez Artaria ; mais on l'avait copié en une nuit et il renfermait des fautes innombrables. Beethoven, sans rien témoigner de son mécontentement, pria Artaria d'envoyer chez Ries les cinquante exemplaires déjà gravés afin qu'on les corrigeât, et il chargea en même temps celui-ci de le faire grossièrement en raturant beaucoup de lignes, de telle sorte que l'encre, en s'imbibant dans ce papier spongieux, rendît impossible la vente ou l'usage d'un seul exemplaire. Artaria, pour prévenir un procès, fut obligé de faire fondre les planches.

Tout allait bien en apparence, les chefs-d'œuvre tombaient comme à plaisir de cette plume inspirée et, entraîné par la fièvre d'un travail incessant, le maître réussissait peut-être à oublier son mal, quand celui-ci vint ressaisir sa proie et le replonger dans l'angoisse. Les bourdonnements d'oreille, les douleurs d'entrailles, combattus en 1801, reparurent avec plus d'intensité en 1802 et firent craindre pour sa vie. Il fallut céder, recourir au médecin et se retirer dans la petite ville de Heiligenstadt, d'où bientôt des souffrances de tous genres lui arrachèrent une longue plainte où se trahit le besoin d'expliquer ses inégalités de caractère. Cette plainte, qu'il nomme son *Testament*, est datée de Heiligenstadt le 6 octobre 1802. Bien qu'un peu gâtée par une certaine emphase de ton et un mélange de stoïcisme et de déclamation auquel notre temps n'est plus habitué, mais qu'explique et excuse celui où elle a été écrite, elle contient des informations dont ce léger défaut n'enlève ni l'utilité ni l'intérêt. Malgré ses appels à une divinité vague et ses aspirations vers une joie goûtée dans le temple de la nature trop empreinte d'un certain paganisme à la mode alors, ce *Testament* nous touche par la peinture des douleurs auxquelles son auteur était en proie et parce qu'il est l'expression d'une âme élevée dont les sentiments sont humains.

« O hommes, s'écrie-t-il, vous qui me croyez haineux, opiniâtre,

[1] Opéra 27, l'une en *mi* majeur, dédiée à la princesse Lichtenstein, l'autre en *ut* dièze mineur, dédiée à la damigella contessa Guicciardi.

[2] *Gazette Music. Univ.*, année 1802.

[3] Opéra 29, dédié au comte de Fries.

misanthrope, que vous êtes injustes ! Vous ne connaissez pas la cause secrète de ce que vous jugez ainsi. Dès mon enfance, mon cœur et mon esprit ont toujours été portés vers une tendre bienveillance, enclins à accomplir de grandes actions. Mais songez que depuis six ans je suis tombé dans un état déplorable... Pour moi, plus de distraction dans la société des hommes... Si je m'approche d'un groupe, aussitôt je ressens une angoisse cruelle à la crainte de laisser apercevoir mon état... et quelle humiliation quand quelqu'un placé près de moi entend à distance les sons d'une flûte que je n'entends pas, ou le chant des bergers que je ne saisis pas. De pareilles épreuves me plongent dans le désespoir, et il s'en est peu fallu que je ne misse fin à mes jours. L'art, l'art seul m'a retenu. Il me semblait impossible de quitter le monde avant d'avoir produit tout ce dont je me sens capable. Ainsi s'est prolongée cette misérable existence, si véritablement misérable qu'un changement rapide peut de la meilleure situation me jeter dans la pire...

« ..... Je vous institue les héritiers de ma petite fortune, si l'on peut donner ce nom au peu que je possède. Partagez-la honorablement, secourez-vous et aimez-vous l'un l'autre. Ce que vous avez fait contre moi vous est pardonné depuis longtemps, vous le savez-bien... »

Ce pardon des offenses, cette recommandation de s'aimer l'un l'autre indiquent heureusement que la morale évangélique a passé par là. Si ce n'est pas assez, c'est du moins beaucoup, et tout en regrettant de ne pas voir cet admirable génie éclairé par les hautes et pures lumières d'un christianisme plus parfait, encore l'excuse-t-on en songeant au temps où il vivait et à l'insuffisance de son éducation première. Du reste, le beau précepte de l'amour du prochain semble l'avoir pénétré. En 1817, il écrivait à une amie (madame Streicher) cette lettre d'une douceur résignée et où revient la parole évangélique : « J'ai parlé avec votre mari ; son intérêt pour moi m'a fait du bien et du mal à la fois ; il a été bien près de m'ôter ma résignation. Dieu seul sait ce qui en adviendra; mais comme j'ai toujours aidé mes semblables quand je l'ai pu, j'ai confiance qu'il sera miséricordieux aussi envers moi...

« C'est dimanche aujourd'hui, dois-je vous lire quelque chose dans l'Évangile? Aimez-vous les uns les autres. — Je termine en me recommandant à votre bon souvenir et à celui de votre excellente fille, je vous souhaite la guérison de toutes vos blessures. Allez aux Vieilles-Ruines (madame Streicher était alors à Baden près de Vienne) et pensez que Beethoven s'y est souvent arrêté ; parcourez les bois de sapins mystérieux et songez que Beethoven s'y est souvent livré à la poésie ou, comme on dit, à la composition [1].

[1] Nohl, *Briefe Beethoven*, p. 180.

Schindler signale avec raison une particularité singulière du *Testament* dont nous venons de lire quelques pages, c'est que le nom du plus jeune frère y est toujours omis, tandis que celui de Charles revient souvent. Faut-il y voir une bizarrerie de Beethoven ou l'attribuer au refroidissement que la conduite de ce *pseudo*-frère, comme il l'appelait, avait fait naître en son cœur. Cette dernière conjecture est la plus vraisemblable, Jean étant encore celui qui se montra le plus âpre à bénéficier de la célébrité de Louis. M. Nohl pense qu'elle peut tenir à ce que ce frère vivait encore lors de la publication, mais cette conjecture paraît peu fondée. Du reste, ce n'était pas sans impatience que l'aîné supportait l'ingérence de ses cadets. En 1803, évidemment rétabli, il fit paraître six *Sonates* [1], dont les trois dernières étaient promises à l'éditeur Nageli, de Zurich, quand le frère Charles voulut les vendre à un éditeur de Leipzig. Cela donna lieu à de vives altercations, si vives qu'un jour elles se terminèrent par des voies de fait... Ces pauvres sonates avaient du guignon. Envoyées enfin à Zurich, elles en revinrent avec énormément de fautes et quatre mesures que Nageli avait jugé à propos d'intercaler dans celle en *sol* majeur. Quand Beethoven entendit Ries les jouer, il se leva d'un bond et accourut en criant : « Où est cela, de par le diable ? » Il fallut les faire regraver. Une fois publiées, revues et corrigées, le maître en jouait une devant la princesse Lichnowska, quand, manquant son début, il frappa quatre notes à la fois, ce qui produisit le même effet que s'il eût essuyé le clavier [2]. La princesse, debout derrière sa chaise, lui donna quelques coups sur la tête en disant : « Quand un élève est châtié du doigt pour avoir manqué une note, le maître doit être châtié de la main. » Chacun de rire, et Beethoven tout le premier. Il recommença à jouer et rendit l'*adagio* en particulier d'une manière inimitable. La princesse faisait allusion à ce qui s'était passé auparavant entre Beethoven et Ries, lequel ayant manqué une note dans la sonate opéra 23, avait été frappé du doigt par l'auteur comme rappel à l'ordre.

Ici se présente un problème de la nature la plus intime, mais qu'il faut pourtant aborder. Le jeune maître, fêté, choyé, admiré, mêlé à tout ce que la société de Vienne renfermait de plus distingué et de plus charmant, était-il arrivé jusqu'à trente ans sans que son cœur ait battu autrement que pour l'art ? Question difficile, délicate, toujours posée par les biographes et presque toujours résolue contradictoirement, mais qui pourtant s'impose à nous, suggérée par la sonate en *ut* mineur dont nous parlions plus haut.

[1] Opéra 30, dédiées à l'empereur Alexandre, et opéra 31, dédiées à la comtesse de Broun.

[2] C'était dans la sonate en *ré* mineur, aux mesures 53 et 54.

Selon Seyfried, Beethoven n'aima jamais et ne fut jamais aimé ; selon Ries, il aima souvent, mais pour peu de temps ; et selon Wegeler, il fut toujours amoureux de quelque dame de haut rang. Comment concilier ces contradictions ? Oulibichef le tenté en expliquant qu'on peut bien avoir été amoureux plusieurs fois, n'être même jamais resté sans amour, *ohne Liebe*, le mot de Wegeler, et n'avoir point eu une liaison d'amour, *eine Liebschafft*, le mot de Seyfried ; Schindler nous apprendra ce qu'il en est de toutes ces assertions diverses.

Tout jeune encore, avant d'avoir quitté Bonn, le jeune Louis eut une première inclination pour une certaine demoiselle d'Honrath, de Cologne, qui venait passer souvent quelques semaines dans la famille de Breuning, et qu'Étienne trouvait aussi fort à son goût. C'était une belle blonde, enjouée, de manières aimables et d'un caractère affectueux, aimant la musique et possédant une jolie voix... Mais, hélas ! tant d'attraits avaient attiré un rival, un capitaine de recrutement autrichien, et ce farouche guerrier épousa la belle Jeannette à la barbe naissante des deux jeunes amoureux. Après cette première déception, une autre jolie fille, mademoiselle de W..., occupa quelque temps les pensées de Beethoven, mais cette amourette (c'est vraiment le seul nom qui convienne ici) passa comme l'autre sans laisser de traces ni sur celui qui l'avait éprouvée ni sur celle qui en était l'objet. Devait-il en être toujours ainsi ?

Dans une lettre du 16 novembre 1801 [1], adressée à Wegeler, Beethoven parle d'une chère et ravissante jeune fille qu'il aime et dont il est aimé ; mais il ajoute aussitôt : « Malheureusement, elle n'est pas dans la même position sociale que moi... D'ailleurs, je ne pourrais en vérité me marier à présent, il faut que je me donne encore une rude peine... » Malgré cet obstacle que le jeune maître était le premier à signaler, il ne résista pas tout d'abord au sentiment qui l'entraînait. Trois lettres, qu'on suppose dater aussi de 1800, les seules que l'on possède dans ce genre, en sont un témoignage irrécusable. Adressées à cette même contessa Giulia Guicciardi, à qui la sonate en *ut* mineur est dédiée, elles furent écrites pendant un séjour de Beethoven à des eaux de Hongrie, et nous font pressentir la rupture prochaine de cet amour, sans nous renseigner aucunement sur sa naissance. Qui était Giulia, où et comment Beethoven l'avait-il connue ? on l'ignore. Le style épistolaire du grand compositeur, ordinairement assez obscur, l'est encore davantage ici, peut-être par l'embarras ou par la répugnance qu'il éprouvait à dire toute sa pensée ; on y ren-

[1] Le docteur Nohl la place en 1800 et dit avoir des raisons de croire cette date fort exacte.

contre un mélange d'exaltation passionnée et de terre-à-terre prosaïque dont on a peine à se tirer et, à travers le décousu du style et les idées confuses qui s'en dégagent, on éprouverait quelque embarras à démêler exactement le fond de sa pensée, si, par bonheur, un autre interprète plus intelligible, plus parfait n'intervenait ici pour lever nos doutes ; cet interprète, c'est encore l'admirable sonate en *ut* mineur, où chaque note, soit qu'elle exprime l'élan joyeux de la passion ou les angoisses d'une inénarrable tristesse, dit clairement qu'il a aimé et qu'il a pleuré son amour. Dans cet *adagio* sombre et voilé, dans cet *allegretto* animé, dans ce *presto agitato* ardent, ému, emporté, l'artiste a mis son âme, âme ordinairement repliée sur elle-même et dont la vraie langue était celle des sons, non celle des mots. Le doute n'est pas possible, Beethoven dédiant sa sonate à Giulia, c'est Dante célébrant Béatrice, Lamartine chantant Elvire. Comme eux, il a aimé, comme eux il a souffert et exprimé sa souffrance en divins accents.

Bientôt éclate la rupture que ces trois lettres font pressentir. Giulia épouse le comte de Gallenberg et part avec lui pour l'Italie [1]. Beethoven, que cette catastrophe semble prendre à l'improviste, tombe dans un violent désespoir et court chercher un refuge chez une amie, la comtesse Erdoedy, qui habitait alors son château de Jedlersee, dans la Marchenfelde. Elle l'y accueillit avec bonté et s'efforça de lui adoucir ce passage cruel, qui d'une illusion chérie conduit à une réalité douloureuse. Mais la blessure saignait au vif, l'amitié fut d'abord impuissante à la fermer. Un matin, le pauvre affligé disparut, et déjà la comtesse le croyait retourné à Vienne sans mot dire, quand, trois jours plus tard, on le découvrit au fond du parc, pâle et anéanti. Avait-il voulu se laisser mourir de faim, comme on l'a prétendu ; ou la fiction usurpe-t-elle ici la place de la réalité? Deux personnes auraient pu seules éclaircir ce mystère, la comtesse Erdoedy et son professeur de musique Brauchle, qui avait retrouvé l'infortuné Beethoven. Tous deux gardèrent le silence, si bien qu'aujourd'hui même le voile n'est pas encore levé et laisse le champ libre à toutes les conjectures. Heureusement jamais, ni poëte ni musicien ne se laissa, que je sache, absorber tout entier par son amour ; à côté, au-dessus de la femme aimée, la muse règne, parée de charmes irrésistibles et souverains, et quand vient à sonner l'heure des tristesses et des séparations, elle est là, souriante et forte, prête à administrer les consolations et l'oubli. Euterpe, en cette circonstance encore, ne faillit point au grand

[1] Le comte de Gallenberg y resta de longues années, tant à Venise qu'à Naples, directeur et compositeur des ballets du théâtre et des fêtes musicales du roi Joseph.

artiste, et d'une main secourable elle l'arracha au désespoir.

Mais l'amertume que dépose en nos cœurs la perte de nos illusions ne s'effaça jamais entièrement du sien. Longtemps après, dans l'âge mûr, la blessure se rouvrit. En 1823, il eut besoin de revoir la partition de *Fidelio*, déposée dans la bibliothèque du Théâtre-Italien, dont le comte de Gallenberg, revenu à Vienne depuis deux ans, était le directeur, et chargea Schindler d'aller la demander. A cette occasion Gallenberg se permit sur son compte des propos injurieux qui lui furent rapportés. Le flot de la colère, longtemps contenu déborda ; il s'exhala en paroles peu mesurées dont on retrouve la substance dans la conversation ou plutôt dans la rédaction suivante ; car, à cette époque, on ne parlait plus avec Beethoven, on écrivait. Seulement, on se demande pourquoi, au lieu de répondre de vive voix, lui aussi se servit de la plume et choisit, chose plus inexplicable encore, pour interpréter sa pensée, le français, qu'il savait fort mal. Voici ce qu'on lit dans les *Cahiers de conversation* du mois de février 1823 :

SCHINDLER. — Il (Gallenberg) ne m'a inspiré aucune estime.

BEETHOVEN. — J'étais son bienfaiteur invisible par d'autres.

SCHINDLER. — Il faudrait qu'il le sût, afin de prendre plus de considération pour vous qu'il n'a l'air d'en avoir...

BEETHOVEN. — Il paraît que vous n'avez pas trouvé Gallen... bien disposé pour moi... Je voudrais bien savoir ce qu'il a dit ?

SCHINDLER. — D'abord, il croyait, m'a-t-il dit, que vous aviez la partition ; mais quand je l'ai assuré que non, il a prétendu que vos éternels changements de lieu vous l'avaient fait perdre.

Beethoven s'informe alors si Schindler a vu la comtesse, et la conversation continue de sa part en français.

BEETHOVEN. — J'étais bien aimé d'elle et plus que jamais son époux. Il était pourtant plutôt son amant que moi, mais par elle j'apprenais de *son* misère, et je trouvais un homme de bien qui me donnait la somme de cinq cents florins pour *le* soulager ; il était toujours mon ennemi, c'était justement la raison que je *fasse* tout le bien *que* possible.

SCHINDLER. — Il m'a dit encore : « C'est un homme insupportable, » par reconnaissance probablement. Mais pardonnez-leur, car ils ne savent pas ce qu'ils font !... Elle a une belle figure jusqu'à présent... Est-ce qu'il y a longtemps qu'elle est mariée avec M. de Gallenberg ?

BEETHOVEN. — Elle est née Guicciardi... elle était l'épouse de lui avant son voyage en Italie. — Arrivée à Vienne, elle cherchait moi pleurant, mais je la méprisais.

SCHINDLER. — . . . .

Beethoven. — Et si j'avais livré les forces de ma vie avec ma vie même, que serait-il resté pour le noble, le meilleur [1]?

Dans ces phrases hachées et peu intelligibles, on voit pourtant que la comtesse n'avait point cessé de l'aimer, puisqu'à son retour à Vienne, après une longue séparation, elle le cherchait en pleurant. Pourquoi la méprisait-il? Ce mot, dit M. Marx, peut bien venir de sa connaissance imparfaite du français ou être arraché à son long ressentiment. Du reste, ce n'est pas le seul dont le sens soit obscur, et celui-ci : « J'étais plus que jamais son époux... » ne signifie rien, sinon que Beethoven n'en comprenait pas la portée. Jamais il n'eut avec aucune femme d'autre lien que celui d'une pure et chaste affection, et son amour demeura toujours platonique, quelque profondes qu'en fussent les racines [2].

Du moins celui que lui avait inspiré la comtesse Guicciardi ne resta point stérile. En imprimant à son génie le sceau de la douleur, il lui communiqua un caractère plus personnel et plus profond. A dater du jour où il perd Giulia, son vol s'élève, il prend son essor définitif et se débarrasse pour toujours des liens de l'imitation.

Mme A. Audley.

[1] Il y a plusieurs mots effacés sur ces pages écrites au crayon, ce qui en augmente l'obscurité. Marx, I, p. 152.

[2] Marx, II, p. 127.

La suite au prochain numéro.

UNE PROMENADE

A TRAVERS L'AFRIQUE[1]

A Walk across Africa, or domestics scenes from my Nile journal, by James Augustus Grant. — *Journal of the Discovery of the source of the Nile*, by Hanning Speke. — *Les Sources du Nil*, ouvrage traduit de l'anglais par M. E. D. Forgues. Paris. L. Hachette et Cie, 1 vol. in-8°.

L'Afrique, ce pays sauvage et encore si peu connu, malgré les travaux de tant d'illustres explorateurs, est une des régions qui de nos jours excitent le plus l'intérêt et la curiosité. Les mœurs singulières de ses peuplades sauvages, la beauté des sites, les dangers de toutes sortes qui entourent les voyageurs, font d'une simple relation un drame émouvant, terrible quelquefois, attachant toujours. L'état social, les aptitudes de la race nègre ont été l'objet de discussions si nombreuses et si ardentes que le témoignage d'un observateur impartial est curieux à recueillir. A ce titre, le volume que vient de publier le capitaine Grant mérite une sérieuse attention. Un séjour de trois années a permis au compagnon de Speke d'étudier d'une manière approfondie le caractère et les usages des naturels du continent africain. Laissant de côté toute savante dissertation géographique, il nous a peint, sous un point de vue nouveau, le voyage accompli en commun avec le célèbre explorateur des sources du Nil. Ses souvenirs, ses impressions, racontés d'une manière simple et naturelle,

[1] Un savant voyageur, Samuel Baker, vient de compléter les découvertes de Speke et de Grant par l'exploration d'un autre grand réservoir qu'il a nommé l'Albert-Nyanza. Nous ferons connaître, dans un prochain numéro, son intéressante et dramatique relation.

rendront les lecteurs plus familiers avec la vie intime des indigènes, le sol et les richesses de l'Afrique. Le capitaine Grant qui s'est modestement effacé pour laisser à Speke toute la gloire des découvertes scientifiques, et qui n'aurait jamais publié de relation sans les pressantes instances de son ami, nous retrace dans une série d'esquisses pleines de vie et d'originalité, les types tantôt naïfs, tantôt rusés ou cruels qui se sont offerts à ses regards. La *Promenade à travers l'Afrique* nous conduit, sans nous lasser jamais, au milieu des scènes les plus pittoresques et nous fait pénétrer dans des régions jusqu'alors inexplorées de l'Afrique orientale.

I

James Grant, officier de l'armée des Indes, s'était lié d'une étroite amitié avec Speke qui servait dans le même régiment. Lorsque l'illustre voyageur, qu'une mort inattendue devait enlever prématurément à la science, fut chargé par la société géographique d'explorer les lacs qui se trouvent au sud de l'Abyssinie, Grant, aventureux et hardi s'offrit pour l'accompagner. Ils partirent ensemble de Plymouth, le 30 avril 1860, et commencèrent le célèbre voyage qui s'est accompli au milieu des innombrables périls que le climat, les animaux féroces et plus encore les hommes leur suscitaient à chaque pas. « J'éprouve « en ce moment, dit l'auteur de la *Promenade en Afrique*, une mélan- « colique satisfaction à penser que nulle ombre de jalousie ou de « défiance, nul accès d'aigreur ne nous a désunis, même un instant, « pendant tout le cours de nos excursions. »

Les deux amis, après un séjour de plusieurs semaines à Zanzibar, où ils avaient reçu du sultan l'accueil le plus cordial, débarquèrent le 25 septembre à Bagomoyo. Là, ils s'occupèrent d'organiser leur petite armée, car pour s'avancer au milieu des tribus hostiles et rapaces de l'Afrique, il faut non-seulement des provisions et des présents en abondance, mais des armes avec une troupe imposante d'hommes capables d'en faire usage. La caravane se dirigeait vers Kaseh, située à 500 milles plus loin dans l'intérieur des terres. Comme il n'y avait aucune route tracée et que les sentiers rudes et étroits ne permettaient pas de se servir de bêtes de somme, il fallut répartir le bagage en fardeaux de 50 ou 60 livres, et les porteurs enroulèrent ces ballots autour d'un bâton placé sur leurs épaules. Le chef, que l'on reconnaissait à sa toque de flanelle rouge, sur laquelle flottaient quelques plumes d'autruche, ouvrait la marche avec une dignité tout orientale : ses hommes, vigoureux nègres aux cheveux crépus, et

dont l'unique vêtement se composait d'une bande de peau de chèvre passée autour des reins, le suivaient, marchant sur une seule ligne. Quand on avait trouvé un endroit favorable pour y passer la nuit, la troupe entière faisait retentir les cris de *bomah* (campement), suivis bientôt de ceux de *posho* (à dîner). Une fois installé, chacun recevait sa paye journalière. Les deux Européens se retiraient dans leurs tentes placées ordinairement à l'ombre d'un grand arbre, et autour desquelles les indigènes s'assemblaient en cercle. « Il est impossible, « dit le capitaine Grant, de se faire une idée du bruit et du mouve- « ment qui règnent chaque soir dans un campement africain. Speke et « moi, pouvions à peine nous entendre, tant nous étions assourdis par « les chansons joyeuses, les éclats de rire, le son du tambour, et le « discordant bavardage des indigènes. Des Hindous n'auraient jamais « agi ainsi en notre présence; mais les Africains s'étonnaient de ne « pas nous voir partager la joie générale. »

Malgré cette gaieté insoucieuse et enfantine, les voyageurs eurent plus d'une fois à lutter contre le mauvais vouloir de leur escorte, dont une grande partie déserta même dès les premières étapes. D'un autre côté, les petits hobereaux noirs, qui, sous le titre pompeux de sultans gouvernaient les provinces que la caravane devait traverser, élevaient des prétentions exorbitantes; il fallait parlementer longtemps, quelquefois même en venir aux mains pour ne pas payer un tribut trop onéreux. La fièvre aussi minait les forces de la troupe, malgré l'usage répété du calomel et du quinine. L'air cependant était doux et embaumé; le sol fertile de l'Afrique donne presque sans culture le sorgho, la patate, le maïs, le riz, le manioc, etc., tandis que les forêts abondent en tamarins, en figues et en excellent miel.

De temps en temps, quelques indigènes s'avançaient curieusement pour examiner les explorateurs européens. Bien qu'ils ne portassent que le pagne traditionnel, le goût de la parure et le désir de plaire ne se trahissaient pas moins chez ces fils de la nature que chez les peuples les plus civilisés. Ainsi leur chevelure laineuse était tressée avec art, et entremêlée d'écorces d'arbres; leur corps avait été soigneusement enduit d'une pommade rougeâtre, une profusion de coquillages et de verroteries suppléait à ce que leur costume pouvait avoir d'un peu trop élémentaire. Somme toute, ils avaient « bon air », nous dit le narrateur anglais. Une très-jolie jeune fille consentit un jour à poser avec son fiancé devant un appareil photographique, et grande fut sa surprise en reconnaissant son image et celle de son ami. Elle retourna joyeuse vers les siens pour leur parler des merveilles accomplies par les hommes blancs. A la fin cependant la curiosité des indigènes devint fatigante pour les voyageurs; ils entouraient le camp autour duquel les Européens se virent obligés de mettre une enceinte

de cordes pour les empêcher d'approcher. Mais cette précaution ne fit qu'augmenter l'indiscrétion des naturels. « Quand on voulait les « éloigner, dit Grant, ils répondaient en riant que la terre où nous « reposions leur appartenait, et que, si bon leur semblait, ils avaient « le droit d'enlever nos armes et nos bagages. Les femmes se glissaient « jusqu'à la porte de nos tentes où elles s'asseyaient pour allaiter « leurs nourrissons et s'égayer à nos dépens. » Il fallait néanmoins prendre patience et supporter ces légères vexations, car les indigènes, persuadés que l'homme blanc est leur ennemi, semblaient fort disposés à fondre sur la caravane. Cette malveillance rendait quelquefois la situation des voyageurs très-difficile.

Nos voyageurs atteignent enfin Kaseh où les attendait une réception chaleureuse. Moussah, négociant indien, ami de Speke, vint avec plusieurs Arabes, en vêtements de fête et accompagnés d'une suite nombreuse au-devant de la caravane qui, grâce à ses fatigues et aux difficultés de la route, « ressemblait, nous dit Grant, plutôt à une troupe « de mendiants qu'à toute autre chose. » Néanmoins, le canon fut tiré en son honneur et les demonstrations les plus vives de politesse et d'amitié accueillirent les étrangers qui, pour la première fois, depuis qu'ils avaient mis le pied sur le sol africain, trouvèrent un toit hospitalier pour les recevoir.

Moussah conduisit les deux Européens en sa demeure, bâtie depuis trois ans, et qui formait un véritable village. Une enceinte circulaire enfermait ses jardins, ses champs, ses bestiaux et enfin ses maisons habitées par 300 indigènes, hommes et femmes. Le négociant indien, beau vieillard, à la physionomie bienveillante et pleine de franchise, demeurait assis tout le jour dans un pavillon central, entouré de son « *foundi* » ou intendant et de ses principaux serviteurs. Habitué à une vie rude et active, il se levait à trois heures du matin, prenait une petite pilule d'opium, selon son usage invariable depuis quarante ans et s'occupait ensuite de ses affaires avec un esprit plus dispos et plus lucide. Le riche et le pauvre étaient également admis auprès de lui, et quand le visiteur se trouvait une fois installé sur un moelleux tapis, Moussah se mettait volontiers à causer pendant des heures entières, sans même s'arrêter lorsqu'un « bouken » ou prêtre madecasse lui lisait les versets du Coran. Ceci parut quelque peu étrange à Grant, habitué à voir les musulmans pleins de respect pour les choses saintes. Peut-être le texte sacré perdait-il de sa valeur en passant par la bouche de l'officiant fort peu considéré dans la maison, car ce révérend personnage était employé à faire les chemises de la famille.

Quoi qu'il en soit de l'oppression qui pèse sur les femmes en Orient, la principale épouse de Moussah présidait à tous les arrangements

domestiques, et sa parole était une loi qui ne souffrait aucune résistance. Parmi les membres de la petite tribu soumise à l'autorité de la dame, ceux qui attirèrent le plus l'attention de Grant furent les gardeurs de troupeaux, vigoureux Africains de la race des Watusi, grands, bien faits, à la physionomie franche et intelligente. Cette tribu a des usages fort singuliers, entr'autres celui de se noircir les gencives au moyen d'une préparation faite avec la graine de tamarin brûlée et mélangée de vitriol. Ils emploient aussi pour leur toilette un cosmétique qu'à coup sûr les Parisiennes ne leur emprunteraient jamais : avant de traire leurs vaches, ils se lavent le corps et même les dents avec l'urine de l'animal qui, selon eux, possède des propriétés merveilleuses.

Nos voyageurs, retenus par la fièvre autant que par les pluies qui rendaient les chemins impraticables, demeurèrent cinquante et un jours à Kaseh, temps qui leur sembla fort long, malgré les bienvaillantes attentions de Moussah ; car le pays est un des plus tristes que l'on puisse imaginer. Aucun arbre, aucune rivière ne vient égayer les yeux ; la vallée large et monotone, entourée de collines stériles, est chaque matin obscurcie par un brouillard fétide, ce qui rend les maladies fréquentes. Mais si les Européens avaient hâte de continuer leur voyage, il leur était difficile de faire partager ce désir à leur escorte africaine. Il leur fallait aussi se procurer de nouveaux porteurs, 113 sur 115 les ayant abandonnés. Or cela ne paraissait pas chose facile. La guerre qui venait d'éclater parmi les tribus du Nord, des chemins dangereux et presque impraticables, joints à la frayeur qu'inspiraient en général les hommes blancs, avaient frappé les nègres d'une véritable panique. Enfin après de longues négociations, Grant et Speke purent se mettre en marche le 16 mars 1861 et continuer leur voyage vers le Nord.

II

A peine sortis de Kaseh, nos voyageurs se trouvèrent au milieu d'un site riant et pittoresque : la route traversait tantôt de majestueuses forêts, dont les arbres dépourvus de taillis laissaient apercevoir au loin les formes gracieuses des antilopes et des zèbres, tantôt des collines couvertes d'une riche verdure et qui rappelaient les paysages de l'Hindoustan. D'énormes roches se dressent au milieu des arbres comme les gigantesques fantômes qui hantent cette solitude. Les vallées, rafraîchies par des sources nombreuses, offraient le tableau d'une luxuriante végétation. La flore était nouvelle et

intéressante. Des groupes de palmiers, les premiers que l'on rencontre en venant des côtes, s'élevaient çà et là dans la campagne, laissant pendre leurs fruits en grappes appétissantes, que pouvait aisément saisir le voyageur affamé. Ces arbres servent aux indigènes pour leurs palissades et leurs toitures ; ils en tirent aussi du bois à brûler et du bois de construction. Plus loin, de magnifiques tamariniers étalaient leur épais feuillage à côté d'un figuier qui fournit aux Wagandas la plus grande partie de leurs tissus. L'écorce est détachée par bandes, suivant la longueur que l'on veut avoir, puis on l'expose à la vapeur et on la frappe avec un lourd marteau de bois pour l'assouplir ; on coud ensuite les morceaux ensemble et on en forme une pièce d'étoffe dont la couleur rappelle la peau de chamois, mais qui est beaucoup plus épaisse. Près des villages, quelques cotonniers rabougris croissent sur les monticules formés par les fourmis blanches; des métiers d'une construction grossière transforment le produit de ces arbrisseaux en un tissu résistant et très-épais, bordé de noir, dont les femmes seulement font usage. Le sésame, comme le sorgho, pousse de préférence sur les hauteurs. On en extrait une huile, dont les indigènes s'enduisent de la tête aux pieds, et qui donne à leur peau l'éclat du marbre poli ; ils y joignent quelquefois de l'argile rouge.

La nourriture des naturels de l'Unyamuezi se compose principalement de maïs et de sorgho. La récolte de riz se fait vers le commencement d'avril ; ce soin est abandonné aux femmes, qui égayent leur travail par des chants doux et joyeux. Armées de couteaux, elles coupent les tiges à quatre ou cinq pouces au-dessous de l'épi; quand leur main en est pleine, elles les déposent dans une grande cuve placée au milieu du champ. Mais ce qui fait ombre à ce riant tableau, ce sont les malheureux esclaves chargés de chaînes qui, gardés par un surveillant, glanent sur les traces des moissonneuses. La récolte achevée, ils battent, avec leur talon, le riz placé sur des peaux de vache et le vannent ensuite. Lorsque le grain a été parfaitement séché au soleil sur une aire de bouse de vache, on le met dans un grand mortier pour en détacher les balles. De nombreux spectateurs assistent toujours à cette opération, ils font claquer leurs mains l'une contre l'autre, entonnent des refrains, frappent le sol de leurs pieds, tandis que les travailleurs battent la mesure avec leurs pilons. Ainsi tout est occasion de réjouissances pour ces simples et insouciantes créatures.

Chemin faisant, nos voyageurs rencontrèrent plusieurs villages défendus par de hautes palissades, entourés de larges fossés et de haies d'euphorbes. Quelquefois même les indigènes complètent cette fortification par un bastion de terre assez habilement disposé pour

envoyer sur le flanc de l'ennemi une volée de flèches. A l'entrée du village, une vieille houe, fixée sur un monticule et surmontée d'un pavillon de tissu d'écorce, sert, selon la croyance superstitieuse du pays, à détourner le mauvais œil; plusieurs allées de palissades composent des sortes de rues et enferment les maisons qui, pour la plupart, présentent à peu près l'aspect d'une ruche. Dans quelques-unes, un « michan, » c'est-à-dire une épaisse couche d'épis de maïs, protége la toiture contre les étincelles, précaution qui n'est pas inutile, car les indigènes couvrent leurs demeures avec du chaume ou du gazon. Jamais elles ne sont balayées et il y fait sombre comme dans la cale d'un navire. Quelques jarres de terre de la forme des *gourrahs* indiennes, et destinées à faire cuire les légumes ou la bouillie, de vieilles peaux toutes déchirées, un arc et des flèches, des coupes, des gourdes, parfois un escabeau, composent tout l'ameublement. Grant, cependant, ne fut pas de suite admis dans ces sanctuaires ; il dut auparavant faire une assez longue station à l'*Irwansa*, qui, pour ces peuplades, remplace le club ou le cercle des Européens. Les hommes s'y réunissent pour fumer, boire, apprendre les nouvelles et même faire leur sieste, étendus sur des espèces de lits de camp recouverts de peaux de vaches. A l'occasion, l'irwansa se change en salle de bal, ainsi que l'attestent les immenses tambours pendus aux murailles.

Les armes des Unyamuezi se composent de lances, d'arcs et de flèches, qu'ils manient avec une grande adresse, s'y exerçant dès l'enfance. Dans les villages, il n'est pas rare de voir de jeunes garçons faire un apprentissage de la guerre en s'attaquant les uns les autres avec des épis de maïs et en s'abritant derrière des boucliers de cuir. C'est ainsi que se conserve l'esprit belliqueux chez ces populations toujours en lutte les unes contre les autres.

Cependant la maladie avait obligé les deux explorateurs à congédier quelques-uns de leurs hommes les plus dévoués. Les porteurs qui devaient rejoindre la caravane n'arrivaient pas, et Speke dut se résoudre à retourner à Kaseh pour s'en procurer d'autres. Pendant ce temps, Grant l'attendait à Mininga, observant les mœurs des indigènes, qui, trop souvent violents et cupides, exigeaient de lui de riches présents, et n'épargnaient pas les menaces quand leurs demandes n'étaient pas satisfaites. Aussi Grant dut-il plus d'une fois déployer l'énergie de son caractère, afin d'intimider les sauvages.

Après une absence de seize jours, Speke revint de Kaseh, non sans avoir couru des dangers sérieux qu'il raconte lui-même dans son journal. Nous n'en parlerons donc pas et nous nous bornerons à dire que trois jours après son arrivée, Grant partit avec la moitié de l'escorte, se dirigeant vers l'Ukuni, chez le sultan Ukulima. Une distance

de huit milles seulement l'en séparait. Le pays, très-accidenté, offrait partout aux regards des cultures bien entretenues, tandis qu'un peu plus loin, des masses de rochers accumulées les unes sur les autres donnaient à cette scène un air d'âpre grandeur. Le village de Nunda, résidence du sultan, était presque désert ; un vieillard aux formes massives se tenait à l'entrée, entouré d'une demi-douzaine de naturels : « Yambo, » dit Grant en s'approchant. L'indigène lui rendit son salut et le fit conduire au palais, hutte ronde et très-élevée d'où s'exhalait une forte odeur d'étable. Notre voyageur demanda la permission d'habiter cette demeure princière, et le vieillard, qui n'était autre que le sultan, lui répondit avec bienveillance : « Doogoh, Yango » (entrez, mon frère). Grant fit balayer la vérandah, où les chèvres avaient laissé des traces un peu trop significatives de leur passage, et ordonna d'y faire son lit. La sultane, « douce et aimable vieille lady, » qui avait accueilli l'étranger de la manière la plus cordiale, assistait à ces préparatifs et montrait une vive surprise. Elle s'asseyait sur le lit, le touchait, regardait avec de grands yeux émerveillés les bagages du voyageur et poussait de petits cris d'admiration et d'étonnement. Bombay, l'interprète, fit diversion à la stupéfaction générale en demandant du « pombé, » liqueur fermentée du pays. Cette requête trouva un écho dans le cœur du sultan, qui devait à sa trop grande passion pour ce liquide sa démarche lourde et sa parole embarrassée. Il apporta une grande coupe toute pleine, et pour donner l'exemple à son hôte, il en but quelques gorgées qu'il aspirait à l'aide d'une paille. Grant goûta la liqueur qui lui parut fort bonne, puis il la rendit au vieillard ; celui-ci, après s'être encore une fois désaltéré, la lui tendit de nouveau. Ce manége dura quelques minutes, puis la contrainte étant bannie, tous deux se mirent à rire de bon cœur. Pendant ce temps, la foule, avertie de l'arrivée des hommes blancs, s'était rassemblée autour de la hutte royale, les tambours battaient joyeusement, et les jeunes garçons du village sautaient et gambadaient en l'honneur des étrangers. Quant au sultan, il ne tarda pas à disparaître ; pendant tout le jour, il demeura soigneusement enfermé dans sa case, vaincu par le pombé.

Grant, qui demeura près de quatre mois dans ce logis hospitalier, put étudier à loisir les coutumes et le caractère de la population. Aussi nous en donne-t-il une description vivante et animée. Il nous montre la vieille sultane, chez laquelle il était logé, entourée du respect et de l'affection de la tribu et présidant à toutes les occupations des femmes du pays. Chaque matin ses petits enfants se rassemblaient autour de son chevet et lui souhaitaient affectueusement le bonjour ; puis, quand elle était levée, elle venait trouver son hôte, échangeait avec lui une poignée de main, et prenait à sa santé, à ses affaires, un

intérêt tout maternel. Active, excellente ménagère, elle maintenait l'ordre dans son petit royaume, soignait les enfants, donnait des conseils aux mères; parfois, même, elle rapportait au logis une lourde provision de légumes ou de bois à brûler. Simple dans ses manières et dans son langage, elle savait pourtant maintenir sa dignité, et c'était plaisir de voir tous les gens de la tribu s'arrêter quand elle passait, s'agenouiller et frapper dans leurs mains en signe de respect.

Ukulima avait sept femmes dont chacune habitait une case particulière ; le sultan passait chez elles une partie de la journée, mais la nuit il s'enfermait dans une hutte étroite, protégée par des amulettes et des pattes de lion. C'était un vieillard vigoureux et de bonne mine, actif encore malgré ses soixante-dix ans et le culte assidu qu'il rendait au pombé. Il venait voir Grant chaque jour et témoignait une grande joie à la vue des objets étranges apportés par les hommes blancs. Avec la curiosité enfantine propre aux Africains, il faisait ouvrir les malles, examinait les albums, les images des livres, demandant à chaque instant des explications nouvelles. Une des choses qui excitaient le plus son admiration, c'étaient les allumettes chimiques; il prenait un grand plaisir à les voir brûler, bien qu'il n'osât jamais les allumer lui-même, s'imaginant sans doute qu'il y avait là quelque sorcellerie des hommes blancs. Quelquefois il chaussait avec une extrême difficulté les épais souliers de Grant, et parcourait tout le village, ayant à sa suite les petits enfants qui s'amusaient à le voir traîner ainsi les pieds. Un jour, une singulière fantaisie lui passa par la tête : « Vous qui êtes si puissant, dit-il, ne consentirez-vous « pas à me donner un talisman à l'aide duquel je pourrais distinguer « les amis des ennemis. » En vain, Grant essaya de lui faire comprendre qu'il ne possédait point ce pouvoir, le vieux sultan ne le crut pas ; il cajola, pressa, supplia son hôte. « Les hommes blancs, di- « sait-il, sont de grands magiciens ; ils peuvent tout ce qu'ils veu- « lent. » Voyant qu'il n'obtenait rien par ses prières, il se fâcha et bouda pendant plusieurs jours, comme un enfant à qui on a refusé la lune.

Un miroir, apporté par notre voyageur, donna également lieu à une aventure assez plaisante. Les femmes, instruites par les domestiques de Grant des propriétés de ce merveilleux objet, parvinrent à s'en emparer. Mais, hélas ! que d'illusions furent alors détruites : chacune, dans son naïf amour-propre, s'était crue la plus belle, aussi regardaient-elles toutes d'un air désappointé le témoin trop fidèle qui retraçait leurs traits. En revanche, elles s'amusaient beaucoup de la déception de leurs compagnes; des plaisanteries assez vives furent échangées et la scène faillit tourner au tragique. Deux femmes

se prirent de querelle et se précipitèrent l'une contre l'autre avec une telle fureur que le sang jaillit de leur visage. On les sépara, et le malencontreux miroir, cause première de la lutte, fut repris par Grant, qui le cacha soigneusement. Ces robustes matrones s'occupent des travaux des champs et manient le fléau avec autant de vigueur que les hommes ; le soir, les plus jeunes d'entre elles se réunissent pour danser au clair de lune. Elles entrelacent leurs bras, chantent, frappent la terre du pied jusqu'à ce que, épuisées de fatigue, elles s'arrêtent pour reprendre haleine et rire aux éclats. Quelques-unes ont des habitudes tout à fait masculines ; deux ou trois accompagnèrent Grant quand il alla rejoindre Speke, et c'étaient les fumeurs les plus déterminés de la troupe. Les femmes de l'Unyamuezi sont en général de fort bonnes mères ; il n'y a pas d'exemple qu'aucune d'elles ait jamais vendu son nouveau-né ; les douleurs de la faim ne peuvent même les y contraindre ; elles préfèrent la mort à cet acte de lâcheté.

Les enfants, vifs et d'une grande intelligence, se livrent à des exercices virils assez semblables à ceux de nos gymnases ; ils lancent leurs flèches avec beaucoup d'adresse sur les perdrix et les pigeons, façonnent avec des roseaux de petits fusils munis d'une détente qui fait jaillir du sable en guise de balle et de plomb, enfin ils sont d'un esprit si ouvert que Grant ne pouvait s'empêcher d'aspirer au jour où une civilisation bienfaisante leur permettrait de développer les dons heureux qui leur ont été départis par la nature. Du reste, le champ est vaste pour les perfectionnements, car ces tribus sont demeurées dans l'état le plus primitif. Elles ne connaissent d'autre monnaie que les fils de cuivre ou de laiton qui servent à faire les anneaux dont les naturels chargent leurs bras et leurs jambes, ou bien encore des perles d'une couleur particulière. Les roses surtout sont très-recherchées dans l'Ukuni ; faute d'en avoir en quantité suffisante, Grant faillit plus d'une fois manquer de vivres.

Le minerai avec lequel les indigènes fabriquent leurs ornements est fondu dans les forêts, puis apporté en bloc au forgeron qui l'amincit au moyen d'enclumes et de marteaux en pierre ; il le fixe ensuite dans un étau et l'étire jusqu'à ce qu'il n'ait plus que l'épaisseur d'un fil. Un procédé tout aussi élémentaire est employé pour façonner les houes, les faucilles, les couteaux, les tenailles ; là se borne toute la science métallurgique des indigènes.

L'art de construire les maisons est, comme nous l'avons vu, très peu avancé dans cette partie de l'Afrique. De temple, il n'en est pas question ; les habitants semblent même n'avoir qu'une notion très-vague de la divinité. Leur religion, comme celle de tous les peuples primitifs, s'exprime plutôt par la crainte que par l'amour. Ils sont la

proie d'une foule de superstitions et de préjugés; la cérémonie par laquelle ils prétendent chasser le mauvais esprit ou « Phebo » est fort singulière. Voici comment Grant la raconte :

« Le sultan s'assied sur le seuil de sa hutte, pompeusement déco-« rée de pattes de lion. La possédée (qui n'était autre que sa fille) « est placée en face de lui ; elle a les yeux bandés, et deux femmes, « chacune armée d'une lance, se tiennent auprès d'elle. On commence « par jeter en l'air du pombé, qui rejaillit sur tous les assistants ; « puis on amène une vache, dont la bouche est liée si étroitement « qu'il lui est impossible de respirer. La pauvre bête est destinée au « sacrifice ; un des gardes d'honneur du sultan la frappe légèrement « de sa hachette entre les cornes, la possédée suit cet exemple, et « enfin un homme, d'un coup vigoureusement asséné, abat l'animal. « On recueille tout le sang de la victime dans un baquet que l'on dé-« pose aux pieds de la malade ; les suivantes en marquent le front de « la princesse, puis tour à tour ses enfants et ses neveux agenouillés « devant elle. Les sœurs, les parentes de la jeune femme viennent « alors lui prodiguer les félicitations et les souhaits. Tout le reste du « jour, la malade se promène dans le village accompagnée d'une suite « nombreuse qui agite des gourdes pleines en chantant des paroles « cabalistiques. Ses yeux sont encore bandés, et elle tient à la main « un balai sur les branches duquel ses amis s'empressent de placer « des bracelets et des guirlandes de perles. La malade reçoit ces pré-« sents d'un air sérieux, tandis que les femmes poussent des excla-« mations burlesques afin de la faire rire. Ainsi se terminent les ri-« tes du premier jour. Le lendemain, la princesse, toujours armée « du balai magique et complétement guérie, dit-on, vient rendre « grâces de sa délivrance. L'esprit vaincu a été forcé d'abandonner « sa proie. »

L'ignorance et la superstition enfantent ordinairement la cruauté. Une semaine plus tard, Grant assistait au supplice d'une pauvre femme et d'un jeune garçon, accusés d'avoir jeté un sort sur le frère du sultan. Les deux malheureux gisaient à terre, étroitement liés par de grosses cordes qui leur entraient dans les chairs, et la souffrance leur arrachait des cris de désespoir. La foule répondait à leurs plaintes par des railleries et des injures. Grant, touché de ce spectacle, intercède pour les prétendus coupables ; on relâche leurs liens et le jeune homme, se voyant un défenseur, demande qu'on le laisse aller dans la forêt pour cueillir une herbe avec laquelle il rendra au malade la santé. Il espérait sans doute trouver moyen de s'échapper, mais il était environné d'une active surveillance et, comme plusieurs jours se passèrent sans amener la guérison du prince, l'infortuné fut conduit de grand matin hors du village et livré au supplice. Grant,

averti de cette horrible scène, arriva trop tard pour chercher à le sauver ; il ne trouva plus sur le lieu de l'exécution qu'une mare de sang et à quelques pas, des cendres mal éteintes !

Un trait particulier aux naturels de l'Ukuni, c'est leur respect pour les devoirs et les obligations du mariage ; l'adultère, à leurs yeux, est le plus grand des crimes, ils le punissent avec une rigueur qui va jusqu'à la barbarie. Mais, par un sentiment qu'on s'attendait peu à rencontrer chez des sauvages, ils font retomber sur le séducteur seul toute la sévérité de la loi, la femme est complétement épargnée. Pendant que Grant était à Nunda, un jeune homme parvint à s'introduire dans la hutte de l'une des épouses du sultan. Il fut découvert, amené sur la place du village et attaché à un poteau. On le dépouilla de ses vêtements, on répandit de l'huile sur son corps, puis on l'affubla de chiffons, auxquels le vieux chef lui-même vint mettre le feu. Dans cet état, le malheureux devait être conduit à un bûcher placé en dehors des palissades, mais avant qu'il pût y arriver, une femme se précipita sur lui et lui perça la poitrine de plusieurs coups de lance. Il se fit aussitôt dans la foule une grande rumeur, car la loi seule devait frapper le condamné ; aussi, bien que la coupable fût une des belles-filles du sultan, elle dut, pour se soustraire au péril qui la menaçait, se réfugier auprès de Grant, en s'écriant : « Sauvez-« moi, on dit que j'ai mérité la mort pour avoir tué cet adultère ! » Malgré l'horreur que lui inspirait l'action de cette femme, Grant tâcha de la calmer. « Rassurez-vous, lui dit-il, mes fusils vous proté-« geront et mes hommes veilleront cette nuit autour de votre de-« meure. Mais, ajouta-t-il en considérant avec surprise la jeunesse et « la beauté de celle qui implorait ainsi son appui, comment avez-vous « pu souiller vos mains du sang de cet homme ! — Oh ! je m'en « fais gloire, répondit-elle, et ses yeux brillaient d'un éclat sauvage. « Il est venu un jour dans ma hutte et m'a fait des propositions in-« sultantes. Jamais, depuis, je n'avais trouvé l'occasion de me ven-« ger. »

Après tant de scènes violentes, notre voyageur fut enfin témoin d'une cérémonie d'un tout autre caractère. C'est la fraternisation qui rappelle les coutumes des anciens Germains et montre combien les peuples de l'Afrique orientale sont, malgré leur rudesse, capables d'attachement et de fidélité.

« Plusieurs de nos hommes, dit Grant, se lièrent d'une étroite « amitié avec les indigènes. Bombay et le fils du sultan réso-« lurent même de cimenter leur mutuelle affection par un rite « solennel en usage dans le pays. On étendit à terre une natte sur « laquelle s'accroupirent les deux amis, assistés chacun d'un « témoin ; deux feuilles d'arbre, un peu de graisse et la pointe

« d'une lance furent placés près d'eux. Bombay et Kirenga se firent « une legère incision un peu au-dessous du cœur ; il en jaillit « quelques gouttes de sang que les témoins recueillirent sur les « feuilles, puis ils frottèrent doucement la blessure de Bombay avec « le beurre et la feuille couverte du sang de Kirenga ; une opération « toute semblable fut pratiquée pour le fils du chef, après quoi on « déchira les feuilles et on les jeta sur la tête des « frères. » Un pom- « peux discours fut alors prononcé, les deux amis se serrèrent les « mains en échangeant des souhaits et des félicitations. On tira des « coups de fusils, les tambours battirent aux champs et les réjouis- « sances commencèrent. Bombay et Kirenga étaient inséparablement « unis, ils se devaient en toute occasion aide et assistance, et il n'y « a pas d'exemple qu'un indigène ait manqué à cet engagement. »

En cas de guerre, les deux frères doivent aller ensemble au combat et, comme les petites tribus de l'Afrique sont en hostilité presque continuelle, les occasions de dévouement deviennent très-fréquentes. Nos voyageurs étaient à peine arrivés à Nunda que les cris : « Aux armes, voici l'ennemi ! » retentirent dans le village. En un instant, la place fut remplie de tumulte ; une soixantaine de nègres, munis d'arcs et de flèches, s'élancèrent vers les palissades ; le sultan les suivait, tenant une lance à chaque main. C'était là toute l'armée qu'il pouvait mettre en campagne. La lutte dura plusieurs jours, mais le village en souffrit peu, car ses défenseurs étaient parvenus à transporter le théâtre du combat sur le territoire ennemi. Ils revinrent enfin, chantant des refrains guerriers et apportant comme trophées plusieurs têtes humaines qui furent placées sur les palissades de la porte orientale, la face tournée vers le ciel.

La victoire, comme on le pense bien, devait être suivie d'une fête bruyante, où la danse et le pombé jouèrent leur rôle ordinaire. Les indigènes se réunirent ensuite pour entendre, de la bouche même du sultan, le rapport de l'expédition. Une défense d'éléphant décorait le centre de la place. Le vieux chef, entouré de ses gardes et assis sur un escabeau, harangua la foule pendant une heure ; de temps en temps, il s'arrêtait pour se recueillir et s'arrachait les poils de la barbe avec de petites pinces. Son discours, parsemé de sentences belliqueuses et de railleries à l'adresse des vaincus provoquait tour à tour le rire et les applaudissements. Deux hommes sortirent ensuite des rangs des indigènes et félicitèrent le sultan, au nom du peuple tout entier, de la conduite qu'il avait tenue. Ces sortes d'assemblées parlementaires où le chef venait rendre compte de ses actes et les soumettre à l'appréciation de ses sujets, excitèrent vivement l'intérêt de Grant. Les femmes elles-mêmes y assistaient et ne se montraient pas les auditeurs les moins attentifs.

Cependant ces escarmouches, qui se renouvelaient fréquemment, rendaient les routes peu sûres et augmentaient la difficulté déjà si grande que Speke éprouvait à se procurer des porteurs ; il fut obligé d'aller à 80 milles de là chercher des hommes qui, étrangers au pays, n'eussent pas d'ennemis à y craindre. En outre, les blancs étaient regardés comme des sorciers de l'espèce la plus dangereuse, une mort certaine attendait, disait-on, quiconque se décidait à les suivre. Les enrôlements, malgré l'activité de Speke, avançaient lentement et Grant se voyait confiné dans l'Ukuni, en proie aux maladies que l'aridité de la saison faisait naître. On était alors à la fin de juin, les arbres avaient perdu leur feuillage, les gazons étaient desséchés, les champs n'offraient aux regards qu'une plaine de poussière, et le vent du sud-est, soufflant au travers des forêts dépouillées, apportait avec lui les fièvres, les ophthalmies, la petite vérole. Enfin une nuée de fourmis s'était abattue sur le pays et rendait les nuits intolérables : « En un clin d'œil, dit Grant, ces affreux insectes couvraient notre « peau, s'y enfonçant comme des sangsues jusqu'à ce qu'on les tuât « sur place. Nous cherchions à nous garantir au moyen d'un cordon « de charbon embrasé qui empêchait l'approche de l'armée d'inva- « sion. Malheureusement le vieux chef, craignant les incendies, ne « nous permit pas de continuer l'emploi de ces moyens de défense ; « mais il amena dans notre hutte une centaine de chèvres dont les « immondices sont un excellent préservatif contre les fourmis, ce « que j'ignorais complétement lorsque je m'étais si mal à propos « avisé de faire balayer le sol. »

Après un séjour de trois mois dans l'Ukuni, Grant commençait à désespérer de revoir son compagnon, quand des hommes de la côte arrivèrent à Nunda, lui apportant la bonne nouvelle que Speke l'attendait au Karagué.

III

Karagué ! combien ce mot résonnait doucement aux oreilles de Grant ! La description que Moussah lui avait faite du pays excitait vivement sa curiosité. Le climat était sain, les sites admirables et la sociabilité des habitants promettait au voyageur le bien-être et la sécurité. Mais une longue route le séparait encore de cette terre promise. Mille difficultés surgirent quand il annonça la résolution de quitter l'Ukuni. « Nous éprouvâmes, dit-il, des embarras et des con- « trariétés inconnues partout ailleurs qu'en Afrique. Personne ne « croyait à notre départ jusqu'à ce que nous eussions étalé, compté, « emballé nos perles ; mais alors la vue de ces richesses excita la

« convoitise des indigènes. Le chef, sa famille, les gens du village
« commencèrent à nous harceler pour obtenir des présents ; nous
« aurions donné tout au monde pour être délivrés de cette intolérable
« persécution. Enfin nos porteurs vinrent pour recevoir leur paye.
« Nouvelle difficulté : ils refusèrent d'accepter le salaire convenu et
« élevèrent les exigences les plus ridicules. »

A peine les voyageurs avaient-ils franchi huit ou dix milles, que des hommes armés se présentèrent devant eux. Ils étaient envoyés par le sultan Myonga pour inviter les étrangers à le venir voir. La résidence de ce chef était assez éloignée du chemin que Grant devait suivre ; de plus, ses ressources s'épuisaient et il ne voulait faire aucun présent à ce roitelet rapace. Il déclina donc l'invitation. Les messagers, à cette réponse, enfoncèrent leurs lances dans le sol en signe de menace, défiant la petite caravane de continuer sa marche si elle ne consentait à les suivre. Grant se mit à rire et donna ordre à ses hommes d'avancer ; mais à quelques milles plus loin, comme il passait devant un épais fourré, il entendit un bruit confus de voix. Aussitôt une troupe d'indigènes armés de massues, d'arcs et de flèches s'élancèrent sur les voyageurs en bondissant comme des tigres. Ils firent retentir leur cri de guerre et donnèrent l'ordre aux porteurs d'abandonner leurs fardeaux et de s'enfuir s'ils voulaient sauver leur vie. Le capitaine anglais essaya de rassembler son escorte et de se défendre ; vains efforts ! trois ou quatre hommes capables de manier le fusil restèrent seuls près de lui, les ennemis étaient au nombre d'environ deux cents, il fallut se résoudre à les accompagner et tenter d'obtenir justice du sultan Myonga. En arrivant au village, Grant eut la mortification de voir les naturels déjà couverts des vêtements qu'ils avaient pillés. Sa position était fort critique, car il se trouvait complétement au pouvoir de ses ennemis et ressemblait beaucoup plus à un prisonnier qu'à un représentant de la fière Angleterre. Les Africains riaient de son anxiété et le regardaient d'un air d'insolent triomphe, plusieurs le menaçaient de leurs javelines ; la moindre parole pouvait tout perdre, Grant eut la prudence de contenir sa colère et de regarder d'un œil calme les forcenés qui l'entouraient. Étonnés de son sang-froid, les indigènes n'osèrent le frapper et se dispersèrent bientôt dans le village, surveillant de loin tous ses mouvements.

Myonga se justifia de cette attaque en disant qu'elle avait été faite sans son consentement ; il promit d'en punir sévèrement les auteurs, mais il est permis de croire que le roi nègre, comme plusieurs de ses frères d'Europe, connaissait les ruses et les mensonges de la diplomatie. Les coupables ne subirent aucun châtiment et quand, deux jours après, les bagages furent rendus, Grant constata la perte de six ballots de perles, d'une grande quantité d'étoffes, de sa théière, d'un

miroir, etc. Cette perte était fâcheuse, mais ce que l'orgueil britannique supportait avec le plus de peine, c'était l'injure faite au nom anglais. Le voyageur s'en plaignit avec amertume, et Myonga parut disposé à faire droit à ses réclamations ; ce n'était qu'un prétexte pour le retenir dans l'espoir de lui arracher des présents. Il fallut à l'Européen toutes les ressources de son esprit pour sortir sain et sauf des griffes de son hôte.

Cette attaque ne fut pas la seule que Grant eut à subir ; il se vit encore dépouillé par huit ou dix autres chefs, et, si ces maraudeurs ne le dépouillèrent pas complétement, il le dut sans doute à la crainte qu'ils avaient d'être tués ou ensorcelés par « les magiciens étrangers. »

L'Usui, que nos voyageurs parcouraient alors, est un pays d'une rare fertilité ; le sol forme partout des ondulations gracieuses, il est couvert de hautes herbes touffues et de grands arbres à l'épais feuillage ; ce sont les bananiers dont le fruit sert à faire un vin spiritueux, assez semblable à celui du Rhin et presque aussi agréable. Les sentiers sinueux traversent des collines escarpées d'où la vue embrasse les plaines immenses, les nombreuses rivières qui se dirigent vers le Victoria Nyanza ; des roches délicieusement sauvages, entrecoupées de verdure s'avancent comme des falaises au-dessus de la vallée. En cet endroit, une cascade s'élance d'une hauteur de soixante-dix pieds sur des cailloux noirâtres, semblables à des pierres volcaniques et forme un vaste bassin, entouré d'une luxuriante végétation de fougères et de mousses. Les naturels, inquiets de voir un homme blanc s'approcher de la source, vinrent en tumulte dans le camp pour demander le motif de cette visite. L'étranger voulait-il tarir le fleuve qui arrosait toute la vallée, en détournant son cours ou en buvant ses eaux?

De charmants oiseaux animent le paysage ; les pintades, les perdrix peuplent les buissons, des nuées d'hirondelles sillonnent l'air, les unes entièrement noires, les autres, coquettement parées d'une gorgerette blanche, avec des tâches couleur de feu sur la tête et sur le ventre. De mignonnes lavandières semblent attendre le voyageur pour saluer son passage ; enfin un oiseau assez étrange appelé *M'linda* et regardé par les indigènes comme le roi de la gent allée, s'avance dans la plaine suivi d'un nombreux état-major de petits oiseaux qui se tiennent auprès de sa personne, prêts à le défendre et attentifs à ses moindres mouvements. Une plume vient-elle à se détacher, ces gardes du corps d'un nouveau genre se hâtent de la mettre en pièces pour empêcher qu'elle ne tombe entre les mains de l'homme et ne lui serve à fabriquer ses flèches mortelles.

A peu de distance de cette belle vallée, s'étendent des jungles

dont l'aspect sauvage éveille dans l'âme du voyageur un sentiment de tristesse profonde. Un matin, Grant laissait errer des regards distraits sur ces fourrés inextricables, quand il aperçut au milieu des bambous et des broussailles un troupeau de vaches et un peu plus loin les palissades d'une habitation. Surpris de ce spectacle inattendu, il s'approcha et vit deux jeunes garçons qui d'un air bienveillant, lui demandèrent ce qu'il voulait. « De l'eau, répondit Grant. — N'aimeriez-vous pas mieux du lait? » Cet accueil hospitalier, que l'on rencontre si rarement en Afrique, excita la curiosité de l'Européen. Il suivit ses guides, et se trouva bientôt auprès d'une belle jeune femme, assise sous un arbre. Son maintien plein de noblesse semblait commander le respect; elle ne témoigna ni surprise ni frayeur à la vue de l'étranger, mais ayant interrogé les deux indigènes, elle sourit gracieusement et conduisit Grant vers sa hutte. Elle portait le costume habituel des Watusi, une peau de vache teinte en brun et drapée autour de son corps depuis la taille jusqu'aux genoux. Cette reine du désert inspira au voyageur un véritable enthousiasme. « Je fus frappé, dit-il, de l'élégance et de la « fierté de son attitude, de la finesse de ses traits, de la beauté de « ses yeux. Ses mains et ses pieds nus, d'un galbe irréprochable, « avaient la petitesse de ceux d'un enfant. Ses bras arrondis, ses « épaules, son buste tout entier auraient fait envie à la Vénus la « plus parfaite. J'aperçus dans sa hutte plusieurs vases de bois rem- « plis de lait; une femme, assise sur un escabeau, agitait une gourde « pour battre le beurre. Après que la belle maîtresse du logis m'eût « attentivement examiné, j'exprimai le regret de n'avoir rien à lui « offrir. — Ce n'est pas nécessaire, répondit-elle, asseyez-vous, buvez « ce lait, et acceptez un peu de beurre. En disant ces mots, elle en « plaçait elle-même sur une large feuille de palmier. Je lui serrai les « mains et pris congé d'elle, mais de retour dans ma tente je lui « envoyai quelques-unes de mes plus belles perles. » Ne croirait-on pas lire un chapitre de l'Arcadie et n'y a-t-il pas là toute l'étoffe d'un roman?

Le lendemain, la jeune femme vint au campement du capitaine anglais apporter du lait et du beurre, elle reçut de nouveaux présent, et Grant eut la satisfaction de voir ses yeux briller de joie à la vue des joyaux. Si de pareilles scènes s'étaient renouvelées souvent, la liberté de notre explorateur aurait pu se trouver compromise. Mais que le lecteur se rassure, Grant est Anglais, et de plus, chargé d'une importante mission scientifique. Il quitta donc le lendemain, sans même détourner la tête, l'oasis où la charmante fée lui était apparue; cependant il laisse échapper dans son journal ces expressions de regret : « Elle était du petit nombre des femmes qui m'inspi-

« rèrent pendant mon voyage de l'admiration et de la sympathie.
« Aucune des belles de l'Usui ne pouvait en approcher ; bien que
« leurs costumes fussent semblables, combien elles lui ressemblaient
« peu ! »

Les impressions d'un voyageur sont passagères, Grant oublia bientôt la princesse Watusi pour ne songer qu'au bonheur de retrouver Speke. Il le rejoignit à Bogweh, le 7 octobre 1861. Puis tous deux s'acheminèrent ensemble vers le Karagué, où ils arrivèrent au milieu de novembre.

Ce royaume, le plus important que nos voyageurs eussent encore traversé, les frappa par la paix et le bon ordre qui régnaient partout. Il était alors gouverné par le sultan Rumanika, prince intelligent et brave, d'une haute stature et d'une force extraordinaire. Ses beaux traits avaient, dit Grant, une expression de douceur et de franchise ; rien en lui ne rappelait la race africaine, si ce n'est l'épaisse toison laineuse qui couvrait sa tête. Il portait, tantôt une robe formée de peaux d'antilopes cousues ensemble et fixée sur l'épaule droite, tantôt un manteau arabe ou un châle de tissu d'écorce qui tombait jusqu'à ses genoux ; sa tête et ses bras nus étaient ornés de fils de laiton, de perles de porcelaine. Ce roi pasteur, car la principale richesse des Africains consiste en bestiaux, portait en guise de sceptre un long bâton semblable à une houlette. Il avait quatre fils, agés de seize à vingt-quatre ans, grands et vigoureux garçons remarquables par leurs manières pleines de noblesse et l'extrême recherche de leur costume. Ses femmes, au nombre de cinq, étaient des prodiges d'obésité, et dépassaient les rêves de l'imagination la plus fantastique. Speke voulut, à force de présents, décider une de ces beautés phénomènales à se laisser mesurer. Ce fut peine perdue, la pudique princesse résista courageusement à la tentation. Une pensée ingénieuse traverse alors l'esprit de Speke, il offre à l'Africaine de lui laisser voir ses jambes et ses bras nus si elle consent à sa demande. La curieuse fille d'Ève ne pouvait perdre une si belle occasion de considérer à loisir les magiciens d'Europe ; elle se traîne en rampant, car elle était incapable de se tenir debout, jusqu'auprès de l'homme blanc, et pendant qu'elle l'examine, celui-ci prend les mesures suivantes : tour du bras, 1 pied 11 pouces ; taille, 4 pieds 6 pouces, jambes, 2 pieds 7 pouces etc. Tout autour de la hutte étaient rangés des vases remplis de lait, Speke en demande l'usage à Wouazezeru, le frère aîné du roi : « C'est de là, répondit-il, que vient à nos femmes l'embonpoint qui les rend dignes de nous et de notre rang. » Ce luxe, hâtons-nous de le dire, est réservé aux princes et aux grands dignitaires ; aussi les portes de leurs huttes sont-elles beaucoup plus larges que celles des cases ordinaires,

précaution indispensable pour laisser entrer leurs colossales compagnes.

Rumanika joint au titre de sultan celui de grand-prêtre et de prophète. Chaque mois, trois jours après la nouvelle lune, on célèbre dans le palais une grand fête à laquelle Speke et Grant assistèrent plusieurs fois. Le roi, caché par un écran qui ne laisse apercevoir que sa tête, s'assied à l'entrée de sa hutte. Il porte une tiare de verroteries surmontée de plumes rouges, et une longue barbe blanche qui lui donne l'aspect d'un *khitmutga* indien ou d'un rabbin juif. Devant le palais, trente-trois tambours sont rangés symétriquement sur le sol, tous ornés d'une large croix blanche. Ce symbole sacré excita vivement l'intérêt de nos voyageurs. Ne serait-ce pas un vestige oublié des croisades, parvenu de l'Égypte jusque chez ces peuplades, dont les coutumes et les institutions changent si peu? Des hommes, armés chacun de deux baguettes, se tiennent auprès des tambours ; à un signal donné, ils commencèrent à battre d'un très-bon accord, accélérant peu à peu la mesure et finissant par un roulement terrible. Une troupe de musiciens, placés près du sultan, joue alors des airs de danse ; garçons et filles se mettent à exécuter de joyeuses gambades, jusqu'à ce que tous soient épuisés de fatigue. Le silence s'étant rétabli, les chefs du district ou *wakungu* viennent l'un après l'autre jurer fidélité au roi. Ils s'avancent d'abord sur la pointe du pied, étendent les bras, tournent sur eux-mêmes, puis bondissant comme des chamois, font entendre les cris les plus discordants et s'accablent de malédictions terribles, si jamais ils trahissent Rumanika. Cette cérémonie, moitié religieuse, moitié politique, dure deux jours, pendant lesquels le vin de bananier coule à grands flots. Le roi, avant de la terminer, se fait apporter les talismans et rend ses oracles, qui sont toujours reçus avec un profond respect.

Un morceau de cuivre de la forme d'une ancre reste dressé sur le sol, tout le temps que durent les fêtes; il est ensuite étendu à l'entrée de la hutte royale. C'est la principale idole du pays, les naturels lui adressent leurs prières quand ils veulent obtenir la protection divine contre leurs ennemis, recouvrer la santé, connaître les pensées secrètes des hommes, etc. Des cornes remplies par le sultan de charmes magiques, jouent aussi un grand rôle dans le culte du Karagué; on n'entreprend jamais une guerre ou un voyage sans consulter ces mystérieux emblèmes pour en savoir l'issue.

La musique tient une place importante dans les fêtes religieuses ou nationales des indigènes ; ils possèdent des instruments fort variés, à cordes, à vent ou à percussion. Le plus parfait est le *nanga*, sorte de guitare composée de sept à huit cordes, et particulière au

Karagué. Grant constata avec surprise que six des notes suivaient parfaitement l'échelle diatonique, la septième seule était fausse. Le sultan possède une excellente troupe qui exécute avec une grande justesse des airs de danse et des marches guerrières. Les musiciens se balancent gracieusement aux accords des airs qu'ils font entendre, arrivés à une certaine distance du roi, tous s'arrêtent respectueusement, excepté le chef de musique, qui s'approche en s'agenouillant, tantôt sur un genou, tantôt sur l'autre.

Par une singulière anomalie, chez ce peuple si passionné pour le bruit et les fêtes, le mariage n'est accompagné d'aucune cérémonie civile ou religieuse. Tout s'accomplit avec le plus grand mystère; la jeune fille qui, pendant son enfance, est restée complétement nue, se revêt alors d'un tissu d'écorce semblable à un voile épais, et dont elle se couvre de la tête aux pieds. Puis elle dit adieu à la maison paternelle, et une femme âgée, sa mère sans doute, la conduit sans autre apparat dans la demeure de son fiancé. La même simplicité préside aux funérailles. Quand un homme du peuple vient à mourir, son corps, enveloppé d'une peau de vache, est jeté dans le lac; les princes seuls sont ensevelis sur la terre ferme. A la mort du roi Dagara, père de Rumanika, on construisit sur une haute montagne un mausolée dans lequel on fit entrer de force cinq belles jeunes filles et cinquante vaches; on mura ensuite les portes et on laissa périr de faim les malheureuses victimes qui devaient accompagner le sultan dans le pays des esprits. C'était un honneur exceptionnel rendu au monarque défunt, prince d'une grande sagesse et adoré de ses sujets. Mais les mœurs du Karagué sont ordinairement fort douces, et l'on y trouve rarement quelque trace des coutumes barbares si fréquentes chez les peuples voisins. La vie des hommes y est respectée; les étrangers, placés sous la protection de la loi, n'ont rien à craindre ni pour leurs biens, ni pour leurs personnes.

Voici, d'après Grant, un abrégé du code pénal en usage dans le pays : pour une vol ordinaire, le coupable reste de trois à dix mois privé de sa liberté; s'il y a eu coups et violences, on joint à cette peine une amende de dix chèvres. La législation réserve toute sa rigueur pour l'adultère et le meurtre. Celui qui s'est rendu coupable du premier de ces crimes a les oreilles coupées, et même, s'il a séduit une princesse de la famille royale, on lui fait subir une torture semblable à celle dont nous avons parlé en décrivant les coutumes de l'Ukuni, après quoi, on lui tranche la tête. Quant aux meurtriers, ils sont jetés dans un précipice, et leurs biens passent à la famille de leur victime.

Deux races distinctes forment la population du Karagué : les *Wahuma*, conquérants du pays, et dont les traits réguliers rappellent

les plus beaux types abyssiniens, constituent l'aristocratie; les *Wanyambo*, anciens propriétaires du sol, le cultivent maintenant pour leur maîtres et composent la classe agricole. Quoique ces derniers semblent une race déchue et que, grâce à l'habileté du roi, la paix soit rarement troublée, les exercices guerriers sont cependant leur délassement favori. Ils fabriquent des armes d'une grande perfection, les arcs surtout, qui mesurent plus de deux mètres de hauteur et qui ont une puissance extraordinaire. Les flèches, longues comme le bras, ne sont jamais empoisonnées; les indigènes, pour faire des blessures mortelles, se fient à leur force et à leur adresse. Ils aiment à se réunir pour des sortes de carrousels, où leur bruyante gaieté est entretenue par un vin spiritueux. Mais, chose remarquable, ces nègres ignorants savent mieux que les Européens se respecter eux-mêmes, jamais on n'en voit aucun chanceler et tomber, abruti par l'ivresse.

Le sorgho et le bananier forment la principale richesse végétale du pays; on y recueille aussi du café, du tabac, des cannes à sucre mais en très-petite quantité. Le Karagué, néanmoins, a une grande importance commerciale, car il est l'entrepôt où les Arabes de la côte apportent les verroteries, les tissus, les fils de laiton qu'ils échangent contre l'ivoire et les esclaves fournis par les tribus de l'intérieur. Rumanika est souvent appelé à déterminer la valeur relative des prodnits. Ainsi 160 anneaux de laiton équivalent à un collier de perles, une chèvre coûte vingt fois plus. Veut-on savoir maintenant à combien sont estimés les esclaves? Pendant la guerre de 1861, on pouvait acheter un de ces malheureux pour dix cordons de verroteries, la moitié du prix d'une chèvre!

Le Karagué étant le centre où affluent les produits de tous les pays voisins, on ne doit pas s'étonner qu'il y règne un luxe relatif. La hutte qui servait de résidence à Rumanika était construite avec un art inconnu dans l'Usui et dans l'Ukuni; des poteaux parfaitement réguliers soutenaient la toiture, de soyeuses feuilles de papyrus recouvraient le sol, des trophées de lances et de javelines garnissaient les parois; des ouvertures, ménagées de distance en distance, permettaient aux visiteurs de rendre hommage au sultan en frappant leurs mains l'une contre l'autre, sans pour cela entrer dans la demeure royale. Enfin des écrans mobiles, en paille artistement ouvragée, servaient de portes et mettaient le prince à l'abri des importuns; plusieurs gardes se tenaient auprès de ces barrières pour en interdire l'entrée. C'était dans cette hutte qu'assis sur une natte et fumant une pipe noire, Rumanika passait de longues heures avec ses hôtes, les interrogeant sur les pays d'Europe, écoutant leurs réponses avec une naïve admiration : « Oh! ces Wouangunzu,

s'écriait-il, que ne savent-ils pas, de quoi ne sont-ils pas capables? » Dans ces entretiens, où nos voyageurs traitaient tour à tour des questions de morale, de religion et de géographie, le roi faisait preuve d'une intelligente curiosité et même d'un savoir assez étendu, car il fournit à Grant des données exactes sur le *Victoria Nyanza*, le *Luta Nzigé* et tous les pays qui entourent ces grands lacs. Plein d'attention pour les Européens, Rumanika s'étant informé du but de leur expédition, proposa d'envoyer un messager au roi de l'Uganda dont le territoire est voisin des sources du Nil. L'étiquette le voulait ainsi, et cette précaution, en assurant aux étrangers un accueil favorable, leur épargnerait des difficultés sans nombre.

En conséquence, un officier du sultan partit bientôt pour annoncer l'arrivée des voyageurs au terrible M'tessa, et lui remettre leurs présents; Grant avait souvent entendu parler avec une sorte de frayeur de ce despote cruel; il ne se passait pas de jour, assurait-on, où son royal caprice ne fît tomber quelques têtes. Rumanika leur peignit son redoutable allié sous de moins sombres couleurs : « C'est, dit-il, un prince jeune et aimable, dont les instincts ne sont nullement sanguinaires, mais il doit obéir à la coutume du pays; s'il respectait davantage la vie de ses sujets, son autorité pourrait être méconnue. D'ailleurs, les hommes sont nombreux dans l'Uganda, et ils regardent comme plus glorieux de périr par ordre de leur maître que de succomber lentement sous le poids de la vieillesse et de la maladie. »

Le messager revint au bout de quelques semaines, rapportant l'agréable nouvelle que M'tessa, fort curieux d'offrir l'hospitalité à des hommes blancs, leur demandait de l'aller trouver sans retard. Malheureusement Grant était alors fort affaibli par la fièvre et incapable de continuer sa route. Ses jambes, devenues le siége d'une violente inflammation, étaient couvertes d'abcès qui lui causaient des douleurs intolérables; de longtemps encore, il ne pouvait songer au départ. Une pénible alternative se présentait pour Speke, il lui fallait, ou bien abandonner le compagnon fidèle qui l'avait suivi à travers tant de périls, ou bien s'exposer à faire échouer l'entreprise qu'il avait si fort à cœur, car en Afrique surtout se vérifie le proverbe : « On doit battre le fer pendant qu'il est chaud. » Une escorte était mise à sa disposition pour le conduire dans l'Uganda, il se résolut à partir, après avoir recommandé Grant aux soins du bon et généreux Rumanika. C'est avec un serrement de cœur facile à comprendre que le pauvre malade vit s'éloigner la petite caravane. Il se garde néanmoins d'accuser son ami, cependant quelques lignes de son journal témoignent du désappointement et de l'amère tristesse que

lui fit éprouver cette séparation : « Plusieurs personnes trouvèrent que Speke avait mal agi en abandondant ainsi « un frère » dans le cœur de l'Afrique ; mais le caractère énergique de mon compagnon ne fléchissait devant aucun obstacle, et tout sentiment d'affection devait être subordonné aux exigences de l'entreprise. »

Pendant trois mois, Grant eut à supporter les plus vives souffrances. Rumanika, ses frères, ses enfants venaient souvent le voir et cherchaient à le distraire. Les jeunes princes lui apportaient des fleurs, qu'il aimait beaucoup, des oiseaux, des œufs, tous les objets enfin qui semblaient devoir lui causer quelque plaisir. Les indigènes montraient en général une grande sympathie pour l'étranger ; Mnanagi, frère du sultan, prétendit connaître un moyen infaillible de le guérir et il lui envoya un paysan wanyambo accompagné de sa femme, jolie négresse renommée pour sa science médicale. Ces docteurs d'un nouveau genre examinèrent la jambe malade, y pratiquèrent avec un canif plusieurs incisions, puis, ayant ordonné à tous les assistants de sortir de la hutte, la jeune femme tira un rouleau de feuilles de bananier qui renfermait une pâte noire. Elle amollit dans sa bouche la composition, et en frotta les plaies saignantes, ce qui causa au patient une cuisson fort vive ; enfin, un petit morceau de lave fut fixé comme un talisman autour de la cheville. La même opération se renouvela deux jours après, sans amener d'autre résultat qu'un surcroît de fièvre et de délire. Grant cependant ne perdait pas courage ; dans les intervalles de repos que lui laissaient ses crises, il reprenait sa bonne humeur et dessinait pour l'amusement de Rumanika des oiseaux, des soldats, des paysans de sa chère Angleterre. Enfin le mal s'épuisa de lui-même, le voyageur put sortir de sa hutte, respirer avec délices l'air doux et embaumé ; son cœur débordait de joie, il regardait avec enivrement le lac, les montagnes, les sites magnifiques qui l'entouraient, plein de reconnaissance pour Dieu qui a fait la nature si belle.

Le spectacle qui s'étendait devant lui motivait cette admiration. Au loin, on apercevait des collines couvertes de hautes herbes ; de grands arbres, d'épaisses broussailles, refuges de l'antilope et du rhinocéros, en couronnaient les sommets et descendaient le long des ravines jusque dans le vallon, où des troupeaux de magnifique bétail erraient en liberté. A droite, le Weranhangi élevait sa cime escarpée à 5,500 pieds au-dessus du niveau de la mer ; des fragments de rochers, des blocs de granit lui donnaient un aspect pittoresque et sauvage. A ses pieds repose le paisible lac de Karagué, dont la forme ovale est à demi cachée par les arbres qui se mirent dans ses eaux transparentes. Des îles boisées parsèment sa surface, et une épaisse frange de papyrus borne sa rive méridionale. Grant, qui trouvait à ce

lieu quelque ressemblance avec le Cumberland, donna au lac le nom de *Petit Windermere*.

Parfois, de l'entrée de sa hutte, il pouvait voir Rumanika porté par quatre hommes dans son carrosse de cérémonie, grand panier couvert fixé à de longues perches. Le sultan se dirigeait vers la colline pour visiter le tombeau de Dagara ; une troupe de musiciens ouvrait la marche en faisant retentir l'air de leurs chants nationaux ; plusieurs centaines de nègres formaient la suite du roi, et des enfants, sorte de pages que le régime du lait avait doués d'un embonpoint précoce, dansaient le long du chemin. Le tambour réglait leurs mouvements et ils avaient la tête couronnée d'une guirlande de nénuphars cueillis dans le lac.

De temps en temps des lettres de Speke venaient consoler Grant de son isolement. Quand ses forces lui permirent de se remettre en route, M'tessa, auprès de qui son compagnon jouissait d'une grande faveur, lui envoya une escorte de quarante hommes. Notre voyageur dit adieu au pays où il avait trouvé une hospitalité si bienveillante, et partit le 14 avril 1862, impatient de revoir son ami dont il était séparé depuis près de quatre mois.

IV

Grant avait espéré gagner l'Uganda par la voie d'eau, ce qui, dans l'état de faiblesse où il se trouvait encore, eût été bien préférable ; mais aucun bateau ne fut envoyé et il lui fallut suivre la route de terre. Comme il était incapable de marcher, Rumanika lui fit don d'une sorte de litière que quatre hommes soutenaient sur leurs épaules. Le voyage néanmoins fut très-pénible, le sentier que l'on suivait était rude, escarpé, marécageux ; les porteurs marchaient vite, accrochant les branches au passage et secouant sans pitié les membres endoloris du pauvre malade. Quand il avaient parcouru ainsi deux ou trois milles ils s'arrêtaient pour rire et jouer ensemble, et leur vacarme empêchait Grant de prendre le moindre repos. Ils gagnèrent ainsi les rives de la Kitangulé, qui borne au nord les États de Rumanika et dont notre voyageur avait souvent entendu vanter l'importance. A première vue cependant, elle lui parut un cours d'eau fort ordinaire ; son lit de sable blanc est encaissé dans des berges de 40 à 50 mètres, couvertes d'une si abondante végétation de papyrus que l'on aperçoit à peine la rivière. Mais en s'approchant de plus près, on est frappé de son aspect majestueux ; c'est le fleuve le plus considérable qui alimente le Victoria Nyanza, auquel il apporte le tribut

des lacs Karagué, Kagera, Kisakka, et d'une foule de cours d'eau. Toutes les rivières du pays suivent la même direction, et elles sont si nombreuses qu'on peut à peine faire un mille sans en rencontrer une ; ces artères multipliées envoient au Victoria Nyanza une masse d'eau dont la superficie n'est pas moindre de 7,000 lieues carrées. Cette vaste mer intérieure éveille, dans l'âme de celui qui la contemple pour la première fois, un sentiment de religieuse admiration ; les nègres mêmes, d'ordinaire insoucieux et insensibles aux beautés de la nature, ne pouvaient se défendre d'une sorte d'émotion à la vue du grand lac sur lequel Dieu semble avoir imprimé le sceau de sa puissance et de son immensité. Les bords du Victoria Nyanza offrent de magnifiques baies formées par des langues de terre boisées qui s'avancent dans les eaux et desquelles se détachent des îlots pittoresques. Près de la côte, couverte presque partout d'une frange épaisse de papyrus, on entend le rauque mugissement de l'hippopotame retentir dans les roseaux ; plus loin, des bateaux manœuvrés à la rame se dirigent vers les îles de Sesseh qui ont avec le rivage des communications fréquentes. Une douce brise agitait les vagues du lac et faisait onduler les feuilles des palmiers dattiers qui croissent en groupes sur les collines voisines.

Pendant plusieurs jours Grant longea les rives du lac, protégé dans sa marche par les chefs de district qui, d'après les ordres du roi de l'Uganda, devaient lui apporter du lait, du vin, de la volaille, des cannes à sucre et veiller à ce que l'escorte ne manquât de rien. Comme dans le Karagué, les habitants des villages étaient tenus de fournir aux hôtes du sultan les approvisionnements nécessaires, mais les indigènes ne se conformaient pas toujours à ces instructions ; ils s'enfuyaient à l'approche des voyageurs, abandonnant leurs biens et leur mobilier, tant ils craignaient les violences dont les gens du roi se rendent trop souvent coupables. C'était pour le capitaine anglais un spectacle pénible de voir partout sur son chemin les exactions et les vols commis par les gens de sa suite. Il ne put s'empêcher d'adresser à ce sujet des observations à Maribou, l'officier qui l'accompagnait. Celui-ci répondit en riant que les indigènes étaient libres de se retirer avec ce qu'ils possédaient sur le sommet des montagnes. Tou les naturels ne se résignaient pas néanmoins aussi facilement. Un jour, la caravane fut en grand émoi ; des paysans, réunis en armes, menaçaient de lui barrer le passage, car la nuit précédente, un enfant et deux jeunes filles avaient été capturés dans le but d'extorquer une rançon ; mais la vue des fusils suffit à disperser la troupe timide.

Des difficultés d'un autre genre vinrent bientôt distraire l'attention de Grant : « Le voyage de la baie de Katouga à la capitale de l'Uganda

fut assurément, dit-il, le plus désagréable que j'aie jamais fait. Grimper sur les montagnes est assez pénible avec une jambe malade; mais quand il faut encore traverser de vastes marécages où l'on enfonce jusqu'aux genoux dans la vase, où l'on est dévoré par des myriades de moustiques, la lassitude est à son comble. Que l'on se figure une vallée plate d'un mille de large, couverte de papyrus et de roseaux gigantesques; un étroit sentier sinueux est ouvert dans ce fouillis, mais les racines dures et aiguës restent sous l'eau. J'étais obligé de marcher nu-pieds, mes jambes gonflées ne pouvant supporter la chaussure, et les larmes me venaient presque aux yeux tant ces odieuses racines me déchiraient les chairs. »

Les grands centres de population sont cependant reliés entr'eux par des routes frayées, les premières que nos voyageurs eussent encore vues en Afrique; mais comme le pays est fort montagneux, elles sont tellement escarpées qu'il serait impossible de les parcourir avec une voiture, car jamais les Ougandas ne détournent le tracé d'un chemin pour éviter une pente. En quelques endroits, les naturels ont essayé d'établir des ponts, néanmoins ces constructions grossières sont maintenant dans un état de dégradation déplorable, et il serait à la fois difficile et dangereux de les traverser. Les huttes des Ougandas l'emportent de beaucoup sur toutes celles que l'on rencontre dans les contrées voisines, elles sont plus hautes, mieux aménagées et plus attrayantes. Leur toiture se compose d'un double plafond qui forme une espèce de grenier: les parois, façonnées avec soin, ont une apparence de blancheur et de propreté; elles sont soutenues par un grand nombre de pieux, auxquels on suspend des sacs de grains, de la viande ou du poisson séché; l'intérieur est divisé en plusieurs compartiments au moyen de cloisons de feuilles de bananier[1].

En approchant de Kubuga, Grant vit avec joie cesser les scènes de désordre et de pillage, tout acte de violence étant sévèrement défendu dans un rayon de trente milles autour de la capitale. Des troupeaux de bœufs et de chèvres paissaient en sûreté le long de la route, aucun homme de l'escorte n'osait y toucher, bien que les provisions fussent rares, mais les habitants de ce district constituent l'aristocratie du pays et jouissent de priviléges exceptionnels.

Après bien des retards causés par les formalités en usage dans l'Uganda, Grant rejoignit son compagnon le 27 mai 1862. « Rien ne

[1] A son retour, en 1864, Grant obtint une audience du Saint-Père, et il lui soumit une carte où se trouvait indiquée la configuration générale des pays voisins du Victoria Nyanza. Pie IX la considéra attentivement et témoigna une grande émotion en reconnaissant l'analogie frappante qui existe entre l'Uganda et l'Amazone, où Sa Sainteté a passé plusieurs années de sa vie de missionnaire. Ces deux pays sont en effet situés à l'Équateur sur le même parallèle.

saurait, dit-il, exprimer la joie que j'éprouvai alors. Quand je fus installé dans la petite hutte de Speke, je me trouvai si heureux, nous avions tant de choses à nous dire que nous accueillîmes par un mouvement d'impatience les petits pages qui venaient nous annoncer de la part du roi une audience pour le lendemain. »

Le palais de M'tessa, les mœurs du despote africain, l'étiquette de sa cour sont peints par Grant avec une verve, une vérité qui les mettent pour ainsi dire sous les yeux du lecteur. Une analyse déflorerait ces pages palpitantes d'intérêt. Aussi nous ne saurions mieux faire que de laisser Grant lui-même nous raconter ses impressions :

« La porte extérieure du palais glissa lourdement sur elle-même, agitant une cloche placée au-dessus, et nous passâmes sous une corde à laquelle étaient suspendus plusieurs talismans. Une large cour s'étendait devant nous et donnait accès à une vaste habitation, surmontée d'un toit fort élevé. Un groupe d'Africains tête nue, vêtus avec recherche de peaux d'antilopes, étaient accroupis en cercle, le visage tourné vers l'entrée de la hutte au fond de laquelle on apercevait Sa Majesté M'tessa. On nous fit signe de nous arrêter ; au bout de quelques minutes, les courtisans passèrent par une barrière qui venait d'être ouverte, nous nous disposions à les suivre, mais un garde ferma la porte, et nous demeurâmes où nous étions, c'est-à-dire en plein soleil. Quand tout les préliminaires prescrits par l'étiquette eurent été observés, on nous introduisit auprès du roi, et nos deux fauteuils furent placés en face du banc de gazon qui lui servait de trône. C'était un beau jeune homme, grand, bien fait, aux manières vives et enjouées; ses yeux très-proéminents, annonçaient l'intelligence, sa chevelure laineuse, arrangée avec soin, formait au-dessus de sa tête une sorte d'aigrette, et sa tunique de tissu d'écorce était nouée sur l'épaule droite, d'où elle retombait en plis savamment disposés. Les verroteries qui ornaient ses bras et son cou témoignaient d'un goût parfait dans le choix des couleurs ; il portait à chaque doigt un anneau de bronze, un seul, placé au médium de la main gauche était en or et lui avait été donné par Speke. De temps en temps, une jeune fille, debout à ses côtés, lui présentait une coupe pleine de vin de bananier; après en avoir bu, il s'essuyait la bouche avec une serviette en tissu d'écorce. Le *kamaraviona* (commandant en chef), seul homme auquel il fut permis de s'asseoir en sa présence, était accroupi à ses pieds; à gauche, se trouvaient une de ses sœurs et plusieurs femmes qui regardaient curieusement les Européens, échangeant à voix basse leurs observations railleuses. »

« L'œil scrutateur de M'tessa se porta dès l'abord sur la cicatrice que j'ai à la main. — Comment cela vous est-il arrivé ? — demanda-t-il, ne doutant pas que je ne me fusse rendu coupable de quelque

délit, car c'est une des coutumes de l'Uganda de couper les doigts, les mains ou les oreilles pour de légères fautes. Maribou lui répondit que j'avais reçu cette blessure dans un combat, puis il rendit compte de la manière dont il avait accompli sa mission et m'avait amené auprès du sultan. L'assemblée l'écoutait dans le plus grand silence. Tout à coup, l'orateur s'interrompit ; Maulah, le chef de la police du palais, venait de surprendre une infraction à l'étiquette. Un homme, crime impardonnable, avait murmuré à demi-voix quelques paroles. Aussitôt le malheureux fut saisi et expulsé de la salle, le regard d'angoisse qu'il jeta sur les assistants faisait peine à voir, mais personne n'osa intercéder en sa faveur, et Maulah revint bientôt seul, le visage rayonnant de satisfaction. Cette scène n'avait pas interrompu notre conservation avec M'tessa ; le son du tambour et d'autres instruments couvrit les plaintes du condamné et retentit longtemps encore, sans doute pour charmer les oreilles des courtisans qui assistaient au *lever du roi*.

« Au bout d'une heure, l'audience fut suspendue et nous eûmes peine à réprimer notre envie de rire en voyant le sultan marcher sur la pointe du pied, se dandiner d'une façon qu'il s'imaginait, paraît-il, être très-majestueuse et rappeler l'allure du lion. Il gagna ainsi une enceinte intérieure dont les portes étaient ouvertes et fermées par des hommes qui épiaient d'un œil craintif tous ses mouvements, car leur vie dépendait des caprices du maître et la moindre distraction pouvait être punie de mort. Peu de temps après, une nouvelle scène s'offrit à nous ; le jeune roi, qui était très-vain, voulait nous éblouir par les pompes de sa cour. On nous conduisit à une vaste salle, où nous aperçûmes M'tessa appuyé contre une balustrade, dans une pose évidemment étudiée. Près de lui, deux cents femmes environ étaient accroupies sur le sol, et nul homme ne se trouvait présent, sauf nos interprètes. Nos chaises furent placées à vingt mètres du trône ; et le sultan se mit à nous considérer avec attention, faisant part à ses favorites des observations que notre vue lui inspirait. Quelque temps après il lui vint à l'esprit que, placés en plein soleil, notre position devait être peu confortable. Il ordonna d'approcher nos chaises tout auprès de son fauteuil de fer, et une conversation animée s'engagea entre nous. Le roi me pria de laisser voir aux femmes ma tête découverte, et cette vue provoqua chez toute l'assistance un accès d'hilarité auquel nous nous joignîmes de grand cœur, Speke et moi, heureux d'échapper ainsi à l'ennui du cérémonial.

« Le soleil allait disparaître derrière l'horizon, M'tessa mit fin à l'entrevue en se retirant et nous laissant libres de réfléchir aux étranges incidents de la journée. Au moment où nous allions fran-

chir la porte extérieure du palais, les cris d'une femme nous firent tressaillir. La malheureuse victime presque nue, était traînée par une corde fixée à son poignet vers la colline où devait avoir lieu l'exécution. Elle paraissait sortir à peine de l'enfance et se débattait entre les mains du bourreau en répétant avec désespoir : N'yawoh, N'yawoh ! (Ma mère !) Une seconde femme, liée de la même manière, la suivait lentement, mais sans faire entendre aucune plainte. Un frisson d'horreur parcourut mes membres, avions-nous été involontairement cause de cet acte de barbarie? Comment le jeune prince avec lequel nous venions de nous entretenir si gaiement avait-il pu ordonner la mort de ces infortunées ? »

Grant fut plus d'une fois témoin de ces barbares exécutions. Le chef des bourreaux, nommé Maulah, habitait auprès de la hutte des Européens; les cris des victimes arrivaient jusqu'à eux et ils pouvaient même distinguer les coups de bâton qui meurtrissaient les membres de ces malheureux. Un jour Grant eut la curiosité de suivre une pauvre femme qu'un des exécuteurs, la tête à demi-cachée par une frange qui lui donnait un aspect sinistre, conduisait au lieu du supplice. Une petite houe se balançait sur la tête de la pauvre créature et la corde qui serrait ses poignets suffisait pour apprendre qu'elle était condamnée. C'était la quatrième qui, depuis le matin, entrait dans la fatale demeure de Maulah. Grant attendit pendant quelques instants. Aucun bruit ne se fit entendre, il ne vit personne ; seulement un grand vautour vint se percher sur le tronc d'un arbre brisé, d'autres planaient dans les airs, fixant au-dessous d'eux des regards avides. Le voyageur en avait vu assez, et il regagna silencieusement sa hutte.

Le 1er juin, les deux étrangers furent présentés à la reine mère. « Speke et moi, nous partîmes, accompagnées de quatre ou cinq *sidis* (nègres), portant des coussins de gazon, des gourdes de pombé, les roseaux avec lesquels on aspire la liqueur et des parasols. La douairière fut informée de notre arrivée, mais elle ne s'empressa nullement de nous recevoir. Au bout de deux heures d'attente, nous fûmes enfin admis auprès d'elle ; nous nous découvrîmes respectueusement, et elle se mit à rire aux éclats à la vue de notre chevelure. Cette circonstance l'ayant mise en bonne humeur, elle nous fit asseoir auprès d'elle, ce qui était une grande condescendance, car son frère lui-même, comme nous pûmes le remarquer plus tard, était obligé de se tenir si loin qu'il lui fallait crier de toutes ses forces pour se faire entendre. La vieille princesse avait la tête entièrement rasée, et entourée d'une corde qui composait toute sa coiffure ; elle était de petite taille et ressemblait beaucoup à une femme tatare. Une conversation fort gaie s'engagea entre nous. Tout en parlant, la reine caressait

un jouet de la grandeur et de la forme d'un hérisson, couvert de cauries et de perles; elle buvait du vin à petites gorgées, se regardait dans un miroir, fumait et s'interrompait de temps en temps pour donner quelques ordres à ses esclaves. Des bananes symétriquement arrangées, des paniers pleins de bœuf bouilli, nous furent apportés en présent, et un officier, qui avait charge de goûter les viandes, en arracha des morceaux avec ses dents, selon l'étiquette de l'Uganda.»

« Quand nous partîmes, charmés de la bonne humeur et de la simplicité de la princesse, nous rencontrâmes, à peu de distance du palais, quelques indigènes qui se rendaient auprès du roi. Speke leur demanda si M'tessa avait fait usage du fusil qu'il lui avait donné : «Il « vient de la chasse, lui fut-il répondu, mais comme le gibier était « rare, il a abattu quelques hommes. » Cette action paraissait aux naturels la chose la plus simple du monde; cependant toutes ces indignités, jointes à la barbarie avec laquelle on traitait les femmes, nous faisaient penser que l'Uganda n'était pas l'Eden que nous avions entendu vanter, et nous ne pouvions nous empêcher de comparer M'tessa, si cruel, si orgueilleux et si frivole, à l'intelligent et sage Rumanika. Speke avait néanmoins acquis une grande influence sur le jeune despote; il put ainsi sauver la vie à nombre de malheureux, et les courtisans eux-mêmes eurent plus d'une fois recours à sa protection. Mais la faveur dont nous jouissions excitait une grande jalousie parmi les naturels; ils ne pouvaient supporter de nous voir entrer chez leur maître à toute heure du jour, tandis qu'ils étaient souvent obligés d'attendre des semaines entières. « Êtes-vous donc « des rois, demandaient-ils aigrement, pour que vous comptiez tou- « jours être reçus au palais? »

« A chaque nouvelle lune, M'tessa allait examiner les cornes remplies de talismans qui sont les idoles du pays; je ne crois pas cependant qu'il y eût en lui l'étoffe d'un augure habile: il avait la tête trop légère, et il aimait trop passionnément le plaisir pour s'appliquer beaucoup à la magie. Le jour d'une de ces fêtes, il nous fit assister à la réception de plusieurs jeunes filles qui devaient grossir son harem. On nous introduisit dans une salle où se trouvaient réunies les nouvelles épouses du roi. Le corps enduit de graisse, ornées de guirlandes et de colliers de perles, elles tenaient chacune à la main une écharpe qu'elles agitaient au-dessus de leur tête. M'tessa les passa silencieusement en revue sans que sa figure s'éclairât d'un sourire, puis il leur dit de tourner à droite et de marcher. Il s'assit ensuite, selon l'usage, sur les genoux d'une vieille matrone qui avait présenté les jeunes filles, fit sortir tout le monde, sauf les interprètes, et demeura quelque temps avec nous, nous entretenant de divers sujets. Cent trente femmes avaient été capturées un peu auparavant; les

plus âgées étaient destinées au travail de la terre, les autres devaient appartenir au roi, ou bien être données en récompense à ses officiers. M'tessa nous en offrit à nous-mêmes un grand nombre; Speke déclina la proposition, mais il profita du bon vouloir du prince pour demander de nouveau qu'il nous fût permis de continuer notre voyage. »

Les caprices du monarque africain retardèrent longtemps encore le départ de ses hôtes. Le 7 juillet seulement, il consentit à recevoir leurs adieux, et après leur avoir serré les mains et s'être incliné à la manière européenne, en mettant la main sur son cœur, il prit congé de ses hôtes.

V

Speke et Grant se dirigeaient vers l'Unyoro, impatients de constater la justesse de leurs observations au sujet des sources du Nil; le long et périlleux voyage qu'ils avaient entrepris, par dévouement à la science, touchait à son terme; trois ou quatre jours de marche les séparaient seuls de l'endroit où le fleuve sort du Victoria Nyanza. M'tessa, en retour des nombreux présents offerts par les Européens, avait chargé un de ses officiers de les y conduire, mais le guide, au lieu de se conformer à ses instructions, suivit obstinément une route différente. Ne pouvant rien obtenir de cet homme, Speke prit la résolution de laisser l'escorte s'avancer vers la capitale de l'Unyoro et de visiter seul la source si longtemps cherchée. Malheureusement, Grant souffrait encore trop de sa jambe pour l'accompagner dans une course forcée à travers les marécages et les collines escarpées qui coupent le pays. « Je me soumis avec regret à la nécessité de quitter encore une fois mon compagnon, nous dit Grant, mais, j'ai hâte de le déclarer, car plusieurs personnes ont avancé à tort que Speke ne voulait pas me laisser partager la gloire de sa découverte, ma santé seule m'empêcha de me joindre à lui pour déterminer la latitude de cette importante localité. » Le 9 juillet, Speke partit pour se rendre à l'endroit appelé depuis les « chutes du Ripon » où le Victoria Nyanza se déverse dans la rivière qui forme l'une des principales branches du Nil Blanc. Grant, demeuré avec l'escorte et les bagages, parvint, deux jours après, à la frontière de l'Unyoro et envoya des messagers pour demander au roi la permission d'entrer dans ses États. Ces hommes rapportèrent que Kamrasi était un grand prince et qu'il fallait beaucoup de temps pour lui soumettre une affaire. En outre, ses soupçons avaient été éveillés par la conduite des voyageurs qui, venus d'un pays ennemi, avaient pris deux

routes différentes pour pénétrer dans son royaume. « Cependant, ajoutait-il, si les étrangers veulent retourner au Karagué et revenir l'année prochaine avec une recommandation de Rumanika, et non d'un parvenu comme M'tessa, je pourrai peut-être consentir à les recevoir. »

Cette réponse était accablante. Comment continuer le voyage si le roi de l'Unyoro refusait de les laisser passer ? Grant dut se résoudre à reculer de plusieurs milles et attendre le retour de Speke pour se frayer un passage. Sept jours se passèrent ainsi, les vivres s'épuisaient, il fallut diminuer les rations, et les hommes de l'escorte commencèrent à manifester quelque disposition à la révolte. A toutes ces difficultés se joignait pour notre voyageur une vive inquiétude ; il ne recevait aucune nouvelle de son ami ; des nègres furent envoyés à sa recherche et revinrent en disant qu'il était inutile de l'attendre davantage, car il s'était avancé bien loin vers le nord. Enfin, après un mois d'anxiété, Grant vit arriver Bombay accompagné de trois fidèles sidis, qui lui remirent une lettre de son compagnon. Le lendemain, les deux camps étaient réunis et nos explorateurs purent se raconter mutuellement leurs épreuves. Speke avait eu à surmonter bien des obstacles et des dangers, mais le but de son voyage était atteint, il avait contemplé la première cataracte du Nil !

Il fallait aviser aux moyens de poursuivre la route : on résolut, si toute autre tentative échouait, de demander mille hommes à M'tessa et de forcer le passage vers le Kilimandjaro et la côte orientale. Les voyageurs ne furent pourtant pas obligés d'en venir à cette extrémité. Un officier de Kamrasi arriva, porteur d'une invitation de son maître. Celui-ci avait probablement fait surveiller les étrangers, et voyant qu'ils n'étaient ni pillards, ni querelleurs comme la plupart des indigènes, il se décidait à les recevoir. Le message du roi de l'Unyoro soulageait d'un grand poids le cœur des Européens : la route était libre devant eux, et chaque pas désormais les rapprochait des pays civilisés.

Quelques jours de marche au milieu d'un pays fertile et accidenté, amenèrent nos voyageurs à la capitale de l'Unyoro. Kamrasi leur avait assigné pour demeure de misérables huttes sur le bord de la Kuffo, rivière dont les eaux vaseuses et indolentes coulent lentement au milieu d'une plaine marécageuse. Les Européens protestèrent contre cet accueil peu hospitalier et demandèrent à être admis dans le palais ; mais le roi, méticuleux et défiant, refusa d'abord de les recevoir. « Beaucoup de rapports, disait-il, lui avaient été faits au sujet de ces étrangers ; c'étaient des cannibales qui dévoraient chaque jour un grand nombre d'hommes et de femmes, mettaient à sec les rivières et engloutissaient les montagnes. » Kamrasi n'ajoutait pas entière-

ment foi à ces paroles, mais il engageait les voyageurs à prendre patience, promettant de leur donner plus tard une complète satisfaction. Il ajoutait aussi que pour paraître devant lui, les hommes blancs devaient se noircir le visage, raser leur barbe et leurs cheveux. Les Européens furent obligés de parlementer pendant neuf jours avant d'obtenir une audience. Le palais du roi était construit sur une langue de terre entre le Nil et la Kuffo, dans une position regardée comme inexpugnable. Le sultan avait choisi ce lieu pour se mettre à l'abri des incursions d'un de ses frères, le rebelle Rionga, qui s'était retiré à quelques milles plus loin, dans une île située au milieu du fleuve. Un village composé de plusieurs centaines de huttes s'étendait auprès de l'habitation du « chef de tous les rois, » comme se faisait appeler Kamrasi, mais les visiteurs ne furent pas admis à le traverser et arrivèrent par une ruelle détournée auprès de leur hôte. C'était un bel Africain, âgé de quarante ans environ, d'une taille élevée, d'une figure fine et agréable, ses traits avaient une expression pensive; il demeurait souvent assis, la tête appuyée sur sa main et le coude posé sur ses genoux. D'après la coutume du pays, on lui avait, dans son enfance, arraché les dents incisives et canines de la mâchoire inférieure; son front, large et bien fait, était, ainsi que son nez, défiguré par de profondes cicatrices; il ne portait jamais de soie ni de calicot; une draperie de tissu d'écorce fortement serrée à la taille et tombant jusqu'aux genoux, formait son seul vêtement. Il reçut les présents des Européens sans témoigner ni plaisir, ni surprise; une paire de lunettes, que l'interprète Bombay avait placée sur ses yeux, excita l'hilarité des spectateurs, mais le roi demeura impassible. Il prétendait avoir vu déjà tous ces objets, sauf un fusil à deux coups et une montre, excellent chronomètre, qui appartenait à Grant et que notre voyageur s'empressa de lui offrir; il l'accepta gravement et mit aussitôt fin à l'audience sous prétexte qu'il allait pleuvoir. Il accompagna néanmoins les visiteurs jusqu'au bord de la rivière, qu'ils devaient traverser pour regagner leur campement. Les Européens lui rendirent les honneurs dus à son rang, ils se tinrent debout dans le canot et déployèrent le pavillon britannique, mais aucun sourire n'effleura les lèvres du taciturne monarque, qui reprit le chemin de son palais sans même leur avoir dit adieu.

A quelque temps de là, Kamrasi fit prévenir les étrangers qu'il avait l'intention de les aller voir. En conséquence, ceux-ci décorèrent leur hutte avec tout le luxe possible, ornant les murailles de couvertures, de drapeaux, de cornes d'antilopes. Une caisse d'étain fut couverte de draperies, et l'on plaça au-dessous de ce trône improvisé un tapis de fourrure. Le roi cependant, ne vit pas d'un bon œil ces préparatifs; il avait fait apporter quelques peaux de léopard

sur lesquelles il s'assit. Speke l'ayant prié de prendre le siége qui avait éte disposé à son intention, Kamrasi le regarda d'un air soupçonneux et lui ordonna rudement de montrer ce qu'il y avait dessous. Quand il se fut assuré qu'aucun objet dangereux n'y était caché, il accepta l'invitation. Il passa ensuite en revue tous les objets qui se trouvaient dans la hutte, couteaux de table, moustiquaires, albums, casseroles et demanda qu'on lui en fît présent ; la boîte de pharmacie attira surtout son attention ; plusieurs de ses enfants étant morts en bas-âge, il voulait obtenir un remède ou un talisman qui pût empêcher le retour d'un pareil malheur ; on lui fit don de quelques médicaments qu'il reçut avec sa froideur habituelle.

Malgré la rudesse de ses manières, si différente de l'enjouement et de la courtoisie de M'tessa, Kamrasi n'était pas cruel. Il gouvernait ses sujets avec douceur et ne punissait de mort que les grands criminels. Ses femmes, assez semblables à celles du Karagué, devaient aussi à l'usage abondant et exclusif du lait un embonpoint qui les rendait incapables du moindre travail. Les voyageurs n'apprirent au reste cette particularité que par Bombay et les autres sidis. Pour eux, confinés dans leur campement sur le bord de la rivière, entourés d'un vaste marécage dont les herbes s'élevaient à hauteur d'homme et leur interdisaient toute promenade, ils ressemblaient beaucoup, nous dit Grant « à des prisonniers dans une cellule. » Une seule route s'ouvrait devant eux, c'était celle du palais, mais il ne leur était permis de la parcourir que les jours d'audience ; personne ne venait les visiter, sauf les messagers envoyés chaque matin par le roi pour savoir comment ils avaient passé la nuit. Souvent des députations venaient de pays voisins ou tributaires pour apporter des présents à Kamrasi ; des fêtes étaient données à cette occasion, le vent apportait jusqu'à la Kuffo le bruit du tambour et de l'harmonica qui accompagnaient les danses, mais les voyageurs, bien loin d'être admis à ces réjouissances, ne pouvaient même les apercevoir de loin. Ils passèrent ainsi deux mois, n'ayant d'autre d'autre distraction que d'étudier les insectes, de regarder leur pluviomètre les jours de pluie, ou bien d'écouter le bavardage des sidis que, en leur qualité de nègres, pouvaient à leur gré aller et venir.

Ces hommes se réunissaient souvent dans la boutique du forgeron qui, en Afrique comme en Angleterre, est le rendez-vous des oisifs et des beaux parleurs. La forge est placée sous un hangar haut de dix pieds et formé de tiges de sorgho. Un jeune garçon accroupi sur le sol, fait mouvoir un soufflet terminé par un tube d'argile qui chasse l'air sur le charbon ardent ; deux hommes, vêtus seulement d'une ceinture de cuir, martèlent, parlent et fument tout à la fois.

L'art de travailler le fer est fort peu avancé dans l'Unyoro ; les armes de ce pays sont les plus mauvaises que l'on puisse imaginer ; les lances, petites et faibles, ont une hampe fort longue en bois ordinaire ; les arcs et les flèches sont inconnus.

Speke et Grant, comme on le pense bien, avaient hâte de quitter cette contrée inhospitalière ; mais le roi, tout en les redoutant comme de dangereux magiciens, voulait obtenir leur assistance dans l'expédition qu'il méditait contre son frère. Les voyageurs répondirent qu'ils s'étaient fait une loi de ne jamais intervenir dans les querelles des indigènes et ils envoyèrent Bombay porter à Kamrasi de riches présents d'adieu en le pressant de fixer le jour du départ. « Les *banas* sont bien pressés, » répondit sèchement le roi ; il les retint longtemps encore dans l'espérance de leur arracher de nouveaux dons, mais enfin, voyant qu'il n'obtenait rien de plus, il leur permit de se remettre en route. « Rien de plus amusant, dit Speke, après tous ces marchandages mesquins, ces instances éhontées, que l'attitude majestueuse de Kamrasi, lorsqu'il nous reçut pour la dernière fois dans son palais. Du haut de son trône de peaux, il semblait nous traiter comme d'humbles esclaves, ce qui ne l'empêcha pas de demander à Grant les anneaux qu'il portait au doigt, mais cette indiscrète sollicitation fut nettement refusée. »

Le 10 novembre, nos voyageurs s'embarquèrent sur la Kuffo. A quelques milles au-dessous de la résidence royale, cette rivière venait se perdre dans une vaste étendue d'eau qui avait l'apparence d'un grand lac oblong, entouré de roseaux. C'était le Nil Blanc que les Européens saluèrent avec le plus vif enthousiasme. Grant le voyait pour la première fois, et nous le laisserons décrire lui-même ses impressions à la vue de ce majestueux spectacle : « Nous nous trouvâmes, dit-il, dans un grand lac qui semblait n'avoir aucune issue ; si nous n'avions pas eu de pilote, il nous aurait été fort difficile de deviner quelle route nous devions prendre. Au bout d'une heure, la scène changea complétement ; nous nous trouvions sur un fleuve large de mille mètres, et qui même, dans certaines parties, offre un horizon semblable à celui de la mer : parfois les eaux, resserrées entre des myriades d'îles, les unes flottantes, les autres fixes, forment des courants très-rapides qui rendent la navigation périlleuse. Ces îles sont d'impénétrables fourrés composés de fougères, d'arbustes et de plantes grimpantes. Je ne pouvais m'empêcher, en les voyant si nombreuses, d'imaginer que le delta du Nil doit avoir été formé par l'accumulation de leurs dépôts. Quand la brise s'élevait et agitait les hautes herbes dont elles sont couvertes, tandis que les arbres demeuraient immobiles, on aurait dit une flotte de petites felouques exécutant de rapides manœuvres. Les vagues venaient se

briser contre elles, et le ciel menaçant et sombre, semblait annoncer une tempête. »

Grant navigua sur le fleuve pendant quatre jours, puis il reprit la route de terre, que suivaient l'escorte et les bagages. Les habitants du pays qu'il traversait lui parurent paisibles et hospitaliers; dans les districts où la population était nombreuse, les indigènes se rassemblaient autour des étrangers, leur offraient des bananes et des chèvres, et les accompagnaient le long du chemin, en faisant retentir l'air de bruyantes acclamations; mais quand la caravane passait devant des huttes isolées, les naturels s'enfuyaient à la vue de l'escorte unyoro qui entrait dans les habitations et les dévastait impitoyablement.

Le 19 novembre, Grant et Speke, las et affaiblis par la fièvre, faisaient dresser leurs tentes quand le bruit de plusieurs cascades retentit à leurs oreilles. L'air paisible de la nuit leur apportait distinctement les sons; ils étaient revenus auprès du Nil, et le lendemain matin, la vue des chutes du Karuma, éclairées par les feux du soleil levant, leur fit oublier toutes leurs fatigues. Trois cataractes étaient réunies sur un espace de moins d'un mille, et chacune d'elle avait son harmonie particulière dans ce concert imposant. Le ciel nuageux répandait sur le fleuve une teinte grisâtre; l'eau s'échappait par des canaux creusés dans les rochers et tombait en nappes d'écume d'une hauteur de six à huit pieds sur le principal bloc de granit, où les indigènes avaient eu l'audace de construire une hutte, sans doute en commémoration de quelque événement. Plus loin, on apercevait à une grande distance les bords escarpés du Nil, recouverts d'une végétation luxuriante de papyrus.

Un peu au-dessous des cascades de Karuma commence le grand coude que le fleuve décrit vers l'ouest et vers le lac Nzigé, à travers une série de chutes et de rapides qui rendent la navigation impraticable; de plus, les tribus riveraines sont, paraît-il, sauvages et agressives. Nos voyageurs se décidèrent donc à traverser le Nil avec tous leurs bagages et à suivre la corde de cet arc géographique. Trois hommes, placés dans les canots à l'aide desquels on devait exécuter le passage, ramaient vigoureusement, car la moindre négligence pouvait précipiter les embarcations dans la cataracte voisine. Néanmoins, tous étaient confiants et joyeux, le chef de l'escorte ayant sacrifié deux jeunes chevreaux à l'esprit des rochers pour le rendre favorable. Un « mganga, » sorte de prêtre indigène, avait tué les victimes et jeté leurs membres sur le chemin, en plaçant leur tête dans la direction que la caravane devait suivre. Speke et Grant, puis tous les hommes de l'escorte avaient foulé aux pieds ces restes sanglants, précaution indispensable pour s'assurer un bon voyage.

Une journée entière avait été employée à traverser le Nil ; le soir, les Européens dressèrent leurs tentes au milieu d'une forêt, à un mille des chutes de Karuma. Le vent faisait craquer les arbres, le tonnerre et les éclairs se succédaient sans interruption et la pluie tombait avec violence. Après une nuit sans sommeil, les voyageurs se remirent en route. Trois journées de marche les conduisirent à la lisière de la forêt ; là, ils aperçurent une immense plaine, couverte de hautes graminées, et, à une distance de vingt ou trente milles, les collines du pays de Gani, qui fermaient l'horizon ; Speke et Grant furent remplis de joie ; ils allaient retrouver enfin quelques vestiges de la vie civilisée. Il ne fallait rien moins qu'une telle perspective pour les aider à supporter la fatigue et l'ennui du chemin. Afin de se frayer un sentier au milieu de la vaste prairie, ils étaient à chaque instant obligés d'écarter les herbes aiguës qui leur fouettaient les yeux et le visage jusqu'à leur faire jaillir le sang. Encore devaient-ils être attentifs et se tenir sur leurs gardes, sous peine de tomber dans un trou, de se heurter contre un rocher ou un tronc d'arbre.

Les voyageurs atteignirent les collines le 30 novembre. A leurs pieds s'étendait un village gani où ils reçurent le meilleur accueil. Le chef les pressa de demeurer quelques jours, mais, quoique brisés de fatigue, ils avaient hâte d'avancer. Huit ou dix heures au plus les séparaient d'un campement égyptien, où ils comptaient avoir des nouvelles de Péthérick, le consul anglais, et peut-être le trouver lui-même. Laissant en arrière une partie de leur escorte, ils arrivèrent, le 2 décembre, aux tentes des trafiquants d'ivoire. « Ce fut, dit Grant, un des plus heureux moments de ma vie ; nous annonçâmes notre arrivée par des coups de fusils et nous vîmes bientôt les bannières turques flotter au vent. Une troupe de soldats, tambours et fifres en tête, vint à notre rencontre et nous escorta le reste du chemin. Le chef égyptien, nommé Mohamed, nous souhaita la bienvenue et notre bande déguenillée suivit cette brillante avant-garde. Quand nous eûmes franchi les palissades du campement, nous reçûmes une ovation encore plus chaleureuse, les femmes pleuraient, les hommes nous embrassaient, et l'on nous conduisit en triomphe à la tente qui nous avait été préparée. Tout ce qui s'offrait à nos regards nous paraissait étrange ; nous étions devenus si sauvages nous-mêmes au milieu des naturels de l'Afrique, que les objets les plus communs nous causaient un véritable plaisir. Ceux qui nous entouraient étaient bien vêtus, ils avaient des souliers, un lit, de la vaisselle, choses que nous n'avions trouvées nulle part depuis plus de deux ans. Mohamed nous envoya un vrai festin, composé d'un hachis de viandes, d'un gigot de chèvre, de miel et de gâteaux de sorgho. Il n'y

manquait que les cuillers et les fourchettes ; nous fûmes obligés de manger avec nos doigts, ce qui ne nous empêcha pas de trouver la chère exquise. Mais une surprise plus grande nous attendait encore. On apporta de l'eau pour nous laver les mains et, luxe des luxes, du savon !

« Un lit couvert de peaux de léopard nous invitait au repos ; nous ne voulûmes toutefois nous y livrer qu'après avoir adressé une fervente prière d'actions de grâces au Tout-Puissant qui nous avait préservés de tant de périls et dont le bras protecteur nous ramenait aux frontières de la civilisation, après vingt-six mois de fatigues et d'angoisses de toutes sortes. »

Ainsi le problème si longtemps cherché se trouve résolu. Grâce aux deux savants et intrépides officiers anglais, on sait aujourd'hui que le Nil a sa principale source dans la vaste mer intérieure connue sous le nom de Victoria Nyanza. Une autre source du fleuve vient cette année d'être découverte par un de leurs compatriotes, le voyageur Baker, digne continuateur de leurs travaux. Mais ce fait ne saurait diminuer la gloire de Speke et de Grant ; les premiers, ils ont tracé la route, et doté la science de données positives sur la partie de l'Afrique où le Nil prend naissance.

Dès les temps les plus reculés, cette question a préoccupé les géographes et les voyageurs. Hérodote, sur la foi des peuples de la haute Égypte, fait sortir le fleuve mystérieux des abîmes gardés par des enchanteurs et des bêtes féroces. Les empereurs romains, malgré leur puissance, ne réussirent pas à arracher au Nil son secret. Néron envoya plusieurs centurions en Égypte, avec ordre de remonter jusqu'à sa source la rivière sacrée ; après avoir traversé l'Éthiopie, ces officiers rencontrèrent une immense étendue de marais impénétrables, au milieu desquels s'élevaient deux grands rochers d'où le fleuve s'échappait impétueusement. Ils revinrent sans avoir rempli leur mission, mais l'énigme insoluble passionnait si vivement les esprits que Lucain, dans sa *Pharsale*, fait dire à Jules César :

> Sed cum tanta meo vivat sub pectore virtus,
> Tantus amor veri, nihil est quod noscere malim
> Quam fluvii causas per secula tanta latentes
> Ignotumque caput : spes est mihi certa videndi
> Niliacos fontes ; bellum civile relinquam.

Plus tard, les dissensions et la chute de l'empire romain firent oublier les recherches géographiques ; quand le vieux monde, chancelant sur sa base, se fut enfin raffermi sous la protection de la croix, le zèle évangélique, avide de conquérir des âmes à la foi chrétienne, fit entreprendre de nouveaux voyages dans les contrées inconnues de

l'Asie et de l'Afrique. La bibliothèque de la Propagation de la foi, à Rome, renferme une carte de l'Afrique centrale, dressée au seizième siècle par des missionnaires; soit qu'ils eussent recueilli les informations des indigènes, soit qu'ils eussent eux-mêmes pénétré jusqu'au Victoria Nyanza et au lac Nzigé, ces religieux font sortir le Nil de deux grands lacs situés au sud de l'Équateur. On fit alors peu de cas de leurs assertions, et pendant plusieurs siècles encore, on prétendit que les montagnes de la Lune donnaient naissance au fleuve.

Toute l'Europe savante a donc accueilli avec un vif intérêt les découvertes de Speke et de Grant ; les explorations des deux voyageurs tranchaient la question d'une manière définitive, car ils avaient recueilli les renseignements géographiques les plus certains. En outre, ils nous faisaient connaître les mœurs et les usages de peuples complétement ignorés jusque-là ; ils nous représentaient, dans des tableaux vivants et variés, le caractère et la puissance de ces rois avec lesquels il faut déployer sans cesse le tact et la finesse d'un diplomate, la vigilance et la bravoure d'un soldat. Speke et Grant ont trouvé sans doute au milieu de ces peuplades sauvages, bien des superstitions, des violences et des abus ; le despotisme sous sa forme la plus odieuse, le mépris de la vie humaine, la dégradation de la femme les ont souvent révoltés, mais partout aussi, ils ont rencontré des intelligences et des cœurs prêts à s'ouvrir aux lumières de la civilisation.

On a prétendu que le nègre repousse tout progrès, qu'il appartient à une race inférieure condamnée par la nature à un asservissement éternel ; on a même attribué les nobles exemples de courage et de dévouement donnés par les noirs dans les colonies à la bienfaisante influence du système esclavagiste. Nous lisons dans une Revue anglaise ces étranges paroles : « Les marchands de Bristol et de Liverpool aidaient peut-être à l'amélioration de la race africaine quand ils transportaient des nègres en Amérique et une législation aveugle a fait le plus grand tort à cette même race par ses efforts absurdes pour empêcher l'Afrique de se débarrasser du surplus de sa population. » La thèse de l'esclavage semble usée depuis longtemps, mais l'intérêt personnel trouve toujours moyen de la rajeunir. Grâce à la patience et au travail du nègre, les Européens ont recueilli sans peine les produits d'un sol brûlé par le soleil ; aussi trouvent-ils commode d'arracher à leur pays des milliers de créatures humaines, de les entasser comme un vil bétail dans la cale d'un navire, de les priver pour toujours de la liberté, ce don de Dieu qui fait la grandeur de l'homme et que nul n'a le droit d'arracher à son semblable. Et encore, malgré l'état de dégradation où sont tenus les esclaves, on craignait tellement le réveil de leur intelligence que, dans certains

États d'Amérique, il était défendu, sous peine de mort, de leur apprendre à lire.

Voilà ce que la civilisation a fait pour les malheureux Africains. Est-elle en droit de leur reprocher d'avoir mal profité de ses leçons? Peut-on blâmer le nègre de se méfier de l'Européen et de se soustraire, autant qu'il le peut, à son influence? Les missionnaires et les voyageurs impartiaux nous apprennent à connaître le caractère véritable de ces peuplades ; ils ont vécu au milieu d'elles, ils les ont étudiées sur le sol natal et ils nous les représentent comme capables de s'élever au niveau des races les mieux douées. Les contrées de l'Afrique explorées par Grant et Speke en sont une nouvelle preuve. Un vaste champ s'offre au zèle des hommes de cœur ; l'industrie et le commerce de l'Europe, en même temps que la salutaire influence de l'Évangile, sont appelés à ouvrir aux indigènes une ère d'amélioration et de progrès.

ÉMILE JONVEAUX.

LE BARON LOUIS

LES FINANCES DE L'EMPIRE

IV[1]

Avant de continuer un récit dans lequel nous aurons à établir la situation financière de la France à diverses époques, il n'est pas sans intérêt de constater ce qu'elle était au 18 brumaire de l'an VIII, de dire les principales mesures prises alors pour venir en aide au Trésor et de rappeler les circonstances qui amenèrent le remplacement de M. Barbé-Marbois par M. Mollien.

Le désordre qui a régné dans l'administration française de 1791 à 1800 ne permet pas de déterminer au juste le montant des charges publiques pendant ces neuf années, et c'est seulement en recherchant quelle fut approximativement la somme des ressources, qu'il est possible d'apprécier celle des dépenses.

Sous l'influence de l'opinion parfaitement erronée que les impôts de consommation sont surtout onéreux pour les classes pauvres, l'Assemblée constituante les avait supprimés, ne conservant que ceux de douane, plutôt au profit de l'industrie indigène que dans un intérêt fiscal. Près de 140,000,000 fr. de revenu avaient été sacrifiés annuellement à ce préjugé.

Les impôts conservés ne furent ni modifiés ni augmentés pendant la période révolutionnaire, mais, au lieu de produire 530,000,000 fr.,

[1] Voir *le Correspondant* du 25 avril.

comme on l'avait présumé, ils ne donnèrent en moyenne qu'un revenu de 300 à 350,000,000 fr., soit pour les neuf années environ trois milliards. . . . . 3,000,000,000 fr.

Les biens nationaux aliénés estimés 2,600,000,000 fr. ont produit.	3,500,000,000
Il a été perçu dans les pays occupés par les armées de la République.	500,000,000
L'argenterie retirée des églises valait environ.	45,000,000
Le métal des cloches converti en monnaie de cuivre ou pièces d'artillerie peut être évalué à. .	30,000,000
Le matériel en magasin au 18 brumaire représentait.	200,000,000
Total.	7,275,000,000 fr.

Mais à cette somme doivent venir s'ajouter les dons patriotiques faits par les particuliers ou les communes pour l'entretien des armées, le prix de tous les objets et de tous les services obtenus par réquisition, et, en fixant l'ensemble des ressources à huit milliards, nous ne pensons pas être au-dessous de la vérité.

Quant aux dépenses, on sait à quelles nécessités dut faire face la République. Elle a été en guerre avec toute l'Europe, elle a entretenu de nombreuses armées, a dû, jusqu'au 1er janvier 1793, acheter le numéraire pour la solde, a fourni des secours à la plupart des grandes communes et pendant longtemps a donné presque pour rien aux habitants de Paris du pain qui coûtait huit sous la livre, valeur métallique. Les huit milliards ci-dessus énoncés ont été insuffisants pour subvenir à ces charges extraordinaires ; il a fallu recourir à deux emprunts forcés et aux divers papiers-monnaie.

D'abord les assignats : depuis le 21 décembre 1789, date de leur première émission, jusqu'au 30 pluviôse an IV, jour où furent solennellement détruits et brûlés sur la place Vendôme tous les objets employés à leur fabrication, il en fut mis en circulation pour une somme nominale de 43,580,000,000 fr. Négociés dans le principe en numéraire à 85 l. pour 100 de leur valeur, ils tombèrent en 1792 à 60 l., en l'an II à 30 l., en l'an IV à 3 sous 6 deniers, et les 35,000,000,000 fr. circulant à cette dernière époque ne représentaient plus que 6,000,000 fr. de valeur réelle.

Ils furent remplacés par les mandats territoriaux contre lesquels ils durent être échangés à raison de trente capitaux pour un. On espérait ainsi relever le prix des assignats, et ceux-ci, au contraire, entraînèrent le nouveau papier dans leur discrédit. Les premiers mandats ne purent être négociés qu'au prix de 18 pour 100 ; bientôt ils tombèrent à 5 fr. 50 c., et à la fin de l'an IV, les 2,400,000,000 fr.

émis représentaient au plus une valeur réelle de 13,500,000 fr.

Puis vinrent les délégations sur les caisses des receveurs de deniers publics remises aux fournisseurs et entrepreneurs, mais qui se négociaient à 75 pour 100 de perte, parce que ces caisses, obligées aussi de satisfaire aux réquisitions des chefs de corps d'armée pour l'entretien et la solde de leurs troupes, se trouvaient souvent épuisées quand les délégations leur étaient présentées.

Enfin, à la suite des événements de prairial an VII, le nouveau Directoire avait fait décréter un emprunt progressif de 100,000,000 fr., auquel devaient seules contribuer les personnes aisées, et cette mesure essentiellement révolutionnaire avait produit le plus déplorable effet.

Neuf milliards environ, soit un milliard par an, avaient donc été ainsi dépensés ou gaspillés, et au mois de brumaire an VIII, le désordre et le discrédit étaient à leur comble. Il était dû plus de trois cents millions immédiatement exigibles, les caisses étaient vides, les fonctionnaires ne recevaient plus de traitement, et cependant chaque décade, le ministre des finances continuait à présenter au Directoire un état de distribution entre les divers ministères de sommes dont pas un centime souvent ne se trouvait au Trésor. De leur côté, les autres ministres délivraient les mandats de payement comme s'il y avait eu dans les caisses les fonds nécessaires pour les acquitter, et ces effets, jetés à profusion sur la place, y étaient négociés au quart et au cinquième de leur valeur nominale.

En prenant possession du ministère des finances, le 20 brumaire, M. Gaudin n'y trouva que 167,000 fr. en numéraire, reste d'une avance de 300,000 fr. obtenue la veille, et il ne pouvait compter sur aucune rentrée prochaine des impôts, puisqu'il en avait été disposé par les délégations ou réquisitions. Néanmoins, désireux de donner à l'armée un témoignage de sa sollicitude, le nouveau gouvernement tenait à reprendre de suite le service de la solde, et un emprunt seul pouvait lui en procurer les moyens. Mais, pour s'adresser utilement au crédit, il fallait préalablement gagner la confiance publique par de sages mesures. La première à prendre incontestablement était de renoncer à l'emprunt progressif, et M. Gaudin proposa aux consuls de le remplacer par une subvention de guerre de 25 centimes à percevoir en addition au principal des contributions foncière et mobilière et payable moitié en numéraire, moitié en bons de réquisition.

Rassurés et encouragés par cette satisfaction donnée à l'opinion publique, plusieurs banquiers consentirent à faire une avance de 12,000,000 fr., remboursables sur les premières rentrées de la subvention de guerre.

Cette ressource permettait de pourvoir aux besoins des premiers

jours, et les bons de réquisition étant admis en payement, la majeure partie allait ainsi s'en trouver éteinte ; mais restaient les délégations, et M. Gaudin crut faire une opération également avantageuse au Trésor et aux délégations, en offrant à ces derniers de leur en assurer le payement intégral dans un temps donné, mais à deux conditions : la première, de renoncer à leurs droits sur les rentrées de l'impôt, et la seconde, d'avancer au Trésor partie en numéraire, partie en effets de commerce à courte échéance, une somme égale à celle qu'il leur devait. Les porteurs des bons de délégation n'avaient jamais espéré un remboursement intégral, plusieurs d'entre eux même avaient acheté ces titres à bas prix ; ils trouvèrent donc la proposition avantageuse et s'empressèrent de l'accepter. Cinquante millions environ furent ainsi versés au Trésor, et le gouvernement recouvra la disposition des produits de l'impôt si imprudemment aliénés.

Avant la Révolution, M. Gaudin avait été chargé, en qualité de premier commis au département du contrôle, de la direction des contributions directes. Homme essentiellement pratique, sans méconnaître les abus et les vices de l'ancienne administration des finances, il regrettait cependant que des impôts utiles et de sages méthodes eussent été sacrifiés à de faux préjugés.

Il était commissaire central de la république à l'administration des postes au 18 brumaire, et le premier consul l'ayant fait appeler pour lui proposer le portefeuille des finances : « M. Gaudin, lui dit-il, je « vous confie une tâche difficile, celle de rétablir l'ordre dans les « finances, mais je ne doute pas que votre habileté et votre expérience « ne la mènent à bonne fin. — Général, lui répondit M. Gaudin, le « succès n'est possible qu'à deux conditions : la première, de reve- « nir aux anciens impôts en les améliorant, et la seconde, de re- « prendre parmi les anciennes méthodes celle dont l'utilité a été con- « firmée par l'usage. — Mais les moyens que vous me proposez sont « des vieilleries qui ont fait leur temps. — En fait de finances, gé- « néral, et surtout en matière d'impôts, les vieilleries sont souvent ce « qu'il y a de meilleur. — Soit, dit le premier consul, essayez. » Et M. Gaudin, après avoir pourvu, ainsi que nous venons de le voir, aux nécessités des premiers jours, se mit résolûment à l'œuvre.

Le mode d'assiette et celui de perception des contributions directes étaient des plus défectueux. Par mesure d'économie, la confection des rôles avait été confiée aux municipalités, et généralement ce travail était fait avec une grande négligence. D'autre part, le recouvrement donné à l'adjudication s'opérait mal autant pour le Trésor que pour le contribuable, et il était dû près de 400,000,000 sur les années précédentes. Une pareille organisation ne pouvait être maintenue, et M. Gaudin proposa d'établir, à l'instar de l'ancienne administration des vingtièmes, une régie spéciale chargée de présider à la

confection des rôles et représentée dans chaque département par un directeur, chef de service, un inspecteur et des contrôleurs. Quant à l'impôt, il dut être recouvré par des percepteurs que nommerait le ministre, versé dans la caisse d'un receveur d'arrondissement et transmis par ce dernier au receveur général du département. Il n'était exigible que par douzième ; mais, pour donner par anticipation au Trésor la disposition immédiate de son produit total, M. Gaudin imagina de faire souscrire par les receveurs généraux, jusqu'à concurrence du montant annuel que devait recevoir chacun d'eux, des obligations payables en espèces à leur caisse mois par mois et à jour fixe, de telle sorte qu'en cas de besoins urgents le ministre eût la faculté de les négocier et réaliser par avance. Toutefois, comme l'impôt s'acquittait alors d'une façon très-inexacte, il parut juste de tenir compte aux receveurs généraux du retard inévitable dans les rentrées. En conséquence, il leur fut accordé un délai de quatre mois pour le payement de chaque douzième et l'obligation à échéance du 31 mai représentait ainsi celui qui avait dû être perçu en janvier précédent ; c'était donc seulement à la fin d'avril de l'année suivante, c'est-à-dire au bout de seize mois, que la totalité du revenu d'un exercice se trouvait encaissée par le Trésor. En temps normal, sans aucun doute, ce délai de quatre mois eût été un grand avantage accordé aux receveurs généraux au détriment de l'État, mais alors il était une nécessité et, d'ailleurs, il pouvait être abrégé lorsque les circonstances le permettraient. D'un autre côté, la chose publique devait gagner elle-même à cet arrangement, parce que ces comptables se trouvant intéressés à activer la rentrée de l'impôt pour en avoir une plus longue jouissance, le contribuable devait ainsi contracter l'habitude de l'acquitter avec plus de régularité.

Mais, pour rendre facile la négociation des obligations des receveurs généraux à des conditions avantageuses pour le Trésor, il fallait éloigner de ces valeurs le discrédit dont avaient été frappées toutes celles émises précédemment en son nom. A cet effet, M. Gaudin voulut leur donner un gage certain et spécial en obligeant chaque receveur général à fournir en espèces un cautionnement égal au vingtième du montant de la contribution foncière de son département. Ces fonds, versés dans une caisse dite d'amortissement, durent être employés par elle à acquitter à présentation toutes les obligations protestées, et à la tête de ce service fut placé M. Mollien. Dans les premiers mois, les protêts furent nombreux, mais l'exactitude avec laquelle la caisse acquitta tous les bons qui lui furent présentés releva tellement la confiance qu'en peu de temps leur escompte tomba de 4 à 1 pour 100 par mois.

Sans aucun doute, le système des obligations imité de celui des

rescriptions souscrites par les anciens receveurs généraux des finances avait, dans un moment d'aussi grande pénurie, l'avantage de mettre à la disposition du Trésor, dès le commencement de l'année, le produit de toutes les contributions directes à percevoir dans le courant de l'exercice. Mais, à part cet intérêt d'opportunité, il est indubitable que la faculté d'escompter ainsi par avance le revenu total de l'année n'était pas une mesure de bon ordre et risquait de devenir un encouragement à la prodigalité. C'est le devoir, en effet, d'une administration prévoyante de réserver pour l'avenir les revenus de l'avenir, et il y a là aussi une sage spécialité qu'elle doit faire en sorte de respecter sous peine de se préparer plus tard de graves embarras. Quoi qu'il en fût, comparé à l'état de choses antérieur, le nouveau système était une amélioration réelle. Il rendit alors de vrais services en rétablissant la régularité dans la perception et en procurant au Trésor des ressources dont il avait grand besoin. Mais bientôt on y renonça pour en venir au régime actuel si sensé, si logique, qui, sans cesser d'intéresser le comptable à activer le recouvrement de l'impôt, saisit le Trésor de son produit au fur et à mesure des rentrées.

L'acquittement des obligations protestées ne fut pas le seul emploi auquel durent être affectés les fonds de cautionnement. La caisse d'amortissement put employer aussi tous ceux qu'elle aurait disponibles à racheter sur la place les rentes publiques au cours du jour, et pour la mettre à même d'opérer avec plus d'efficacité, ses ressources furent augmentées des rentes viagères et pensions ecclésiastiques éteintes par le décès des titulaires. Aussi, en moins d'un an, elle put, avec une somme de 5,200,000 fr., racheter 686,000 fr. de rentes perpétuelles, et le prix de la rente, qui était de 10 fr. au 18 brumaire, s'éleva bientôt à 50 fr.

Ainsi que nous l'avons vu, la subvention extraordinaire avait absorbé seulement une partie des bons de réquisition. On voulut en finir avec les autres et il fut décidé qu'ils seraient reçus au pair pour l'acquit des contributions antérieures à l'an VIII. Même faculté fut accordée pour les mandats territoriaux, pour les bons d'arrérages délivrés depuis quelques années en payement de la rente et pour les autres titres de même nature qu'on parvint ainsi à éteindre. Les 400,000,000 fr. d'arriéré de l'impôt furent de la sorte en partie acquittés, des remises et modérations nombreuees furent accordées pour le surplus et, en allégeant par ce sacrifice la situation des contribuables, le gouvernement espéra rendre plus facile et d'autant plus sûre la rentrée des contributions courantes.

Restaient les bons dits deux tiers, délivrés sur le pied du denier vingt, à titre de remboursement des deux tiers de la dette publique, dont le troisième tiers avait été consolidé. Les intérêts de

cette dette, déduction faite de 20,000,000 fr. de rentes annulées comme appartenant aux émigrés ou établissements supprimés, s'élevaient à 120,000,000 fr., représentant à 5 pour 100 un capital de 2,400,000,000 fr. Par le prétendu remboursement des deux tiers, l'État s'était donc libéré de 80,000,000 fr. de rentes, soit d'un capital de 1,600,000,000 fr. ; mais bien que les bons deux tiers délivrés pour l'acquit de cette somme pussent être donnés à l'origine en payement d'une portion du prix des maisons et usines vendues par l'État, ils n'en étaient pas moins tombés dans le plus grand discrédit, et le Trésor lui-même ne les acceptait plus qu'à raison de 2 pour 100 de leur valeur nominale. 1,200,000,000 fr. de ces effets avaient été ainsi reçus en payement de 30,000,000 fr. de biens nationaux, et il était urgent de faire disparaître le surplus. Il fut donc créé un million de rentes pour être distribué entre leurs détenteurs dans la proportion d'un quart pour 100 de la somme nominale apportée en échange, et ce million représentant au cours de la place un capital de dix millions, la grande iniquité de la banqueroute se trouva ainsi consommée moyennant 40,000,000 fr. à peine contre 1,600,000,000 fr.

Sans doute nombre de ceux qu'elle avait frappés directement ayant aliéné à vil prix leurs bons deux tiers, les détenteurs actuels pouvaient ne pas se trouver lésés par les conditions auxquelles l'État traitait avec eux, mais elle n'en restait pas moins un scandale public qui longtemps devait peser sur le crédit et l'honneur de la France, et peut-être le nouveau pouvoir eût-il fait alors acte de bonne politique en prenant les mesures nécessaires pour réparer, au lieu de les consacrer, les dommages causés par le régime précédent. Il en fût résulté, il est vrai, une charge considérable pour le Trésor et onéreuse au milieu des circonstances où l'on se trouvait, mais l'adage vulgaire qu'on s'enrichit en payant ses dettes est peut-être plus applicable encore aux États qu'aux particuliers, et le sacrifice qu'aurait imposé une juste réparation eût été bientôt largement compensé par la confiance qu'elle eût ramenée. Mais les notions de crédit, déjà bien confuses, comme nous l'avons vu, avaient été complétement faussées par les désordres et malversations auxquels on venait d'assister, et le gouvernement consulaire crut faire à la fois acte d'honnêteté et de bonne administration en donnant aux porteurs des bons deux tiers des titres qui valaient 5 fr. contre d'autres qui n'en valaient que 2. C'est sous l'empire du même sentiment, nous l'avons vu, qu'avec 2,700,000 livres de rente, il avait pensé s'acquitter généreusement des 97,000,000 fr. dus aux fournisseurs.

De grands efforts avaient donc été faits pour rétablir l'ordre dans les finances, et, en moins d'un an, d'importants résultats avaient été

obtenus. La part du passé avait été déterminée ; l'arriéré, à peu près liquidé, et une ligne de démarcation venait d'être ainsi établie entre le régime nouveau et ceux qui l'avaient précédé. Mais ce ne fut pas tout : dans le courant de cette même année (an IX) la comptabilité par exercice fut rétablie, les régies financières reçurent une organisation nouvelle plus favorable à la marche des services, tous les payements furent repris en numéraire, l'acquittement régulier des arrérages de la dette publique fut assuré, un dégrèvement de 5,000,000 fr. sur la contribution foncière fut accordé aux départements les plus chargés, et des études furent commencées pour arriver à en modifier le répartement d'une façon plus égale. Aussi la confiance commença partout à renaître : la Banque fut établie au capital de 30,000,000 fr. avec une subvention de 5,000,000 fr. donnée par le Trésor, et le recouvrement de l'impôt s'effectua avec une exactitude et une facilité qui dépassèrent toutes les espérances. Le revenu de l'année fut de 450,000,000 fr. ; mais la guerre durant encore, les dépenses s'élevèrent à 550,000,000 fr. Il fut pourvu au déficit d'abord avec le produit de la vente des biens nationaux, aliénés à des prix doubles de ceux obtenus précédemment, puis au moyen d'une création de rente.

En l'an XI, année de paix complète, nouveaux efforts et nouveaux succès ; des améliorations se poursuivent dans toutes les branches de l'administration, le système monétaire est définitivement constitué, des encouragements sont donnés au commerce et à l'industrie, les travaux de routes sont entrepris et poussés avec activité, le taux d'escompte des obligations des receveurs généraux n'est plus que de 8 pour cent par an, la rente s'élève à 60 fr., et, par le fait seul du développement des affaires, les recettes, dépassant de 30,000,000 fr. celles de l'année précédente, s'élèvent à 490,000,00 fr., tandis que les dépenses n'excèdent pas 500,000,000 fr. Après quinze années de discorde, de déchirements et de guerres acharnées, la France n'aspirait qu'au repos et à mettre à profit les immenses ressources que, malgré tant de ruines, elle portait encore dans son sein.

Mais il n'y eut malheureusement là qu'une courte trêve : en l'an XI, le traité d'Amiens fut rompu et les hostilités recommencèrent. La fin de cette année et l'an XII furent entièrement consacrées à préparer les moyens de descente en Angleterre. Et, cependant, la confiance dans le génie, la vigueur, la fortune du premier consul était telle que les transactions n'éprouvèrent aucun ralentissement et que le produit des impôts ne cessa de s'accroître. Les dépenses de l'an XI furent de 619 millions, les revenus de 573, et les subsides donnés par l'Espagne et l'Italie suffirent à combler le découvert. De son côté, la caisse d'amortissement racheta 2,400,000 livres de rente et contribua ainsi à empêcher la dépréciation des cours.

En l'an XII, les dépenses s'élevèrent à 762 millions, les recettes à 600, et la différence fut couverte jusqu'à concurrence de 140 millions par le prix de la Louisiane, les cautionnements exigés des comptables qui n'avaient pas encore été astreints à en fournir, et par les subsides de l'Espagne et de l'Italie. 22,000,000 fr. manquaient donc encore, et cependant, sans attendre le résultat des études prescrites pour établir un meilleur répartement de l'impôt foncier, le gouvernement crut devoir satisfaire aux réclamations des contribuables, en accordant un nouveau dégrèvement de 13,000,000 fr. Le déficit se trouva porté ainsi à 35,000,000 fr., et, pour le couvrir, force fut enfin d'en venir aux taxes de consommation depuis longtemps réclamées par M. Gaudin. Mais on ne rétablit alors que les droits d'inventaire et de débit sur les vins, bières et alcools ; ceux de circulation ne furent repris qu'en 1809, et c'est à cette époque seulement que le régime et la régie des contributions indirectes ont reçu leur organisation définitive.

V

L'empire fut proclamé en l'an XIII (1805), et Napoléon, ayant dû renoncer à son projet de descente en Angleterre, se transporta avec 180,000 hommes au cœur de l'Allemagne, pour y attaquer la coalition que l'Autriche, la Suède et la Russie venaient de former contre lui. En moins de trois mois, il dispersa l'armée de Mack, réduisit ce général à signer la capitulation d'Ulm, s'empara de Vienne, vainquit à Austerlitz les deux empereurs d'Autriche et de Russie, et dicta les conditions de la paix de Presbourg. Mais, pendant que la gloire de la France était portée si haut, de graves événements financiers avaient lieu à Paris.

Avant de les dire, nous devons rappeler que la tâche de réorganiser les impôts et d'en opérer le recouvrement ayant paru au premier consul bien suffisante pour absorber tous les soins du ministre des finances, il avait détaché en 1801 de ses attributions le service du Trésor et en avait fait un ministère spécial, à la tête duquel il avait placé M. Barbé-Marbois. Cette division était une faute, parce que le recouvrement de l'impôt et la direction à donner à ses produits sont deux opérations tellement connexes qu'un seul chef peut y présider utilement. En effet, les rentrées de fonds devant être combinées avec leurs sorties de façon à ce que les caisses soient toujours en état de satisfaire aux divers engagements du Trésor, s'il y a deux chefs et qu'ils ne s'entendent pas entre eux, celui des recouvrements se plaindra

sans cesse des exigences de son collègue, et ce dernier, des lenteurs du premier. Le service souffrira nécessairement de ce désaccord, et c'est ce qui arriva, en effet, entre M. Barbé-Marbois et M. Gaudin.

C'était donc à M. Barbé-Marbois qu'il appartenait, en sa qualité de ministre du Trésor, de négocier les obligations des receveurs généraux : d'abord il s'était adressé à des banquiers, mais, les receveurs généraux ayant offert de faire l'escompte eux-mêmes, on trouva qu'il y avait tout avantage à traiter avec eux. En effet, ayant déjà la jouissance gratuite pendant plusieurs mois du produit de l'impôt, ils pouvaient se contenter d'une commission moindre, et, agents du gouvernement, il était possible aussi de leur imposer des conditions meilleures pour le Trésor. En conséquence, ces comptables organisèrent entre eux un syndicat opérant au nom de tous et chargé de veiller à l'exécution rigoureuse des contrats. Mais leur personnel n'était pas alors ce qu'il est devenu depuis. Plusieurs, pris parmi les anciens traitants et fournisseurs, en avaient conservé les habitudes peu scrupuleuses : des déficits nombreux avaient été constatés dans leurs caisses, et des fraudes dans leur comptabilité. D'autres, dénués de tout crédit, n'avaient pu faire les avances qui leur étaient demandées, et, au commencement de 1805, M. Barbé-Marbois, ne trouvant pas qu'il y eût pour le Trésor avantage suffisant à leur laisser le service de l'escompte, avait traité avec une compagnie qui s'était engagée à le faire à 3 pour 100 de moins, en comprenant dans le marché et aux mêmes conditions les traites de douanes et celles de coupes de bois. Cette Compagnie, dite des négociants réunis, avait à sa tête le célèbre Ouvrard ; déjà elle était chargée de l'entreprise d'une partie des fournitures et approvisionnements de l'armée, et cependant ces diverses opérations, quelque importantes qu'elles fussent, ne suffisaient pas à l'activité de son chef.

Par le traité de Saint-Ildefonse, l'Espagne s'était engagée envers la France à lui fournir sur sa réquisition 24,000 hommes, quinze vaisseaux de ligne, six frégates et quatre corvettes. Lors de la rupture du traité d'Amiens, le premier consul, ayant trouvé plus avantageux de laisser à l'Espagne les apparences de la neutralité, lui avait proposé de convertir en un subside annuel de 75,000,000 fr. ce secours en nature. Après de nombreux subterfuges, la cour de Madrid y avait consenti, à la condition toutefois que, si l'Angleterre lui déclarait la guerre, le subside cesserait immédiatement. Cette hypothèse s'était réalisée au bout de quelques mois, et la portion échue du subside s'élevait à 48,000,000 fr. M. Ouvrard avait pris cette dette au compte de sa Société et en avait versé immédiatement le montant dans le trésor français. Au mois de septembre 1804, il s'était rendu à Madrid pour régler sa situation avec le gouvernement espagnol. 8,000,000 fr.

lui avaient été remboursés en espèces ; pour l'acquit des autres 40,000,000 fr., il avait accepté des traites sur la caisse royale de consolidation, dite des vales, chargée du service de la dette espagnole, et avait, en outre, conclu avec ce gouvernement divers marchés dont il espérait retirer autant de profit pour lui-même que d'avantages pour la France.

Depuis plusieurs années, l'Espagne était désolée par la disette : il avait fallu y faire venir à chers deniers les grains étrangers nécessaires à sa consommation, et, faute d'un médiateur intelligent, la France n'avait eu aucune part à ce commerce. M. Ouvrard convint avec le cabinet espagnol de lui fournir deux millions de quintaux métriques de blé français, moyennant un prix inférieur à celui de tous les précédents achats. Si la spéculation était bonne pour les négociants réunis, incontestablement elle l'était aussi pour la France, qui allait trouver ainsi un écoulement pour des produits abondants chez elle et recevoir prochainement en payement 40 millions d'espèces.

D'un autre côté, depuis douze ans, tout commerce avait cessé entre elle et les colonies espagnoles d'Amérique. Les négociants anglais et ceux des États-Unis exportaient seuls, de ces dernières, les piastres que l'Espagne n'en retirait pas directement, et les importations des marchandises qu'elle n'y envoyait pas se faisaient par les mêmes intermédiaires. La rupture qui venait d'éclater entre l'Espagne et l'Angleterre fournissait donc une occasion favorable de rendre à la France ce commerce, et M. Ouvrard en stipula le privilége exclusif à son profit. En conséquence, la maison dont il était le représentant dut seule avoir le droit, aussi longtemps que durerait la guerre, d'introduire sous pavillon neutre dans les ports de la Vera-Cruz, de la Havane, de Caracas et de Montevideo, les marchandises de toute nature ainsi que le vif-argent nécessaire pour l'exploitation des mines, et d'en exporter, outre les matières d'or et d'argent, toutes les denrées indigènes. La caisse de consolidation des vales était de moitié dans cette entreprise ; elle devait en partager tous les profits, et son directeur, membre du gouvernement espagnol, en était, à ce titre, le commanditaire. La Société se chargeait également d'effectuer, moyennant une commission, tous les transports faits pour le compte du gouvernement entre la métropole et ces mêmes colonies, et, notamment, d'extraire de ces dernières les piastres qu'il avait à y recevoir. Mais l'exécution de ces conventions étaient subordonnée à l'assentiment du gouvernement français, et, en arrivant à Paris, M. Ouvrard avait eu hâte de les soumettre au premier consul. Dans un mémoire parfaitement développé, il lui avait exposé les avantages pour la France, alors que son commerce maritime était languissant et qu'elle manquait de numéraire, d'ouvrir un débouché assuré à ses produits, et, au retour des

expéditions entreprises pour les porter dans ces régions éloignées, d'y introduire en piastres effectives, directement et avec exemption de droit, les matières d'or et d'argent dont elle avait besoin. L'Espagne pouvait seule lui fournir ces métaux par voie d'échange avec ses colonies, et il fallait se hâter de profiter de l'offre que lui faisait cette puissance de lui donner sur ce marché un privilége exclusif aux lieu et place de celui dont avaient joui l'Angleterre et les États-Unis. Sans doute, l'Espagne retirerait de grands profits des conventions projetées, mais il importait à la France que cette nation voisine et alliée cessât d'être tributaire du commerce anglais et qu'elle fût heureuse et prospère, pour en obtenir ainsi des services plus certains et plus durables que les contributions auxquelles on pourrait la soumettre.

Le premier consul avait accordé l'adhésion demandée ; mais, aussi longtemps que durerait la guerre, il était impossible que les expéditions et retours entre la France et l'Amérique eussent lieu autrement que sur des bâtiments neutres et, d'un autre côté, la Société des négociants réunis n'était pas assez puissante pour tenter seule l'aventure. Force avait donc été de recourir à une maison étrangère qui pût fournir à la fois et le pavillon et les capitaux nécessaires. M. Ouvrard s'était adressé, à cet effet, à la maison Hope d'Amsterdam, une des plus riches d'Europe, et qui jouissait dans toutes les parties du monde commercial d'un crédit justement mérité. Ses relations avec les États-Unis et avec l'Angleterre devaient lui faciliter les moyens d'emprunter le pavillon de ces deux nations et, en effet, elle s'engagea à fournir les trois quarts des avances et à ne comprendre dans les expéditions aucune marchandise anglaise. Elle espéra même obtenir des sauf-conduits du gouvernement britannique qui, ayant besoin de numéraire, surtout pour son commerce avec les Indes orientales, était intéressé à favoriser l'arrivée des piastres en Europe.

Tout était bien jusqu'alors : des débouchés importants devaient être ouverts aux produits agricoles et industriels de France ; en échange, elle allait recevoir d'abondantes espèces métalliques ; un riche monopole commercial lui était assuré ; la coopération à ces entreprises d'une des maisons les plus considérables de l'Europe ne pouvait que relever son crédit et, enfin, les obligations des receveurs généraux allaient être escomptées à des conditions plus avantageuses pour le Trésor. Sans doute, en faisant tous ces marchés, M. Ouvrard avait en vue son plus grand bénéfice et celui de ses associés, ce qui était bien légitime : mais la France y trouvait aussi son profit, ce qui était encore mieux, et l'intérêt privé concordait ainsi avec l'intérêt public.

Tout cela, cependant, devait aboutir à la destruction et à la ruine. La pénurie était extrême en Espagne et, au lieu d'en recevoir les

fonds attendus, M. Ouvrard avait dû en avancer d'autres pour satisfaire à des besoins urgents. Ni ce nouveau prêt, ni l'ancien, ni le prix des blés, cuivres et chanvres, qu'il avait fournis, ne lui avaient été remboursés aux échéances convenues, et la caisse de consolidation qui devait tout acquitter avait suspendu ses payements. A la vérité, le gouvernement espagnol lui avait délivré des lettres de change sur Mexico, payables en piastres, pour une somme bien supérieure au montant de la dette : mais le recouvrement de ces piastres était plus que douteux parce que l'Angleterre, contrairement aux espérances dont on s'était bercé, avait envoyé des croisières pour les saisir au passage et empêcher les expéditions commerciales projetées. Faute des rentrées sur lesquelles elle comptait, la Compagnie des négociants réunis avait dû alors, pour exécuter les divers services auxquels elle était tenue envers l'État, se faire escompter à 12 pour 100 par divers capitalistes, tandis qu'elle les avait escomptées elle-même à 6, une partie des obligations des receveurs généraux : quant au surplus, il lui avait été pris par la Banque, qui, ayant eu en outre l'imprudence d'accepter pour une somme considérable d'effets de cette même Compagnie, se trouvait avoir émis ainsi une quantité de billets hors de proportion avec sa réserve métallique.

En venant ainsi en aide à la Companie des négociants réunis, la Banque avait eu surtout en vue d'être utile au gouvernement, et d'ailleurs, nantie des obligations des receveurs généraux, elle pouvait se trouver fondée à croire que sa créance était parfaitement garantie : le mécompte devait être complet. En effet, entièrement absorbé dans les détails de son ministère et négligeant d'exercer une surveillance suffisante sur les opérations des correspondants du Trésor, M. Barbé-Marbois avait ignoré les avances faites par la Banque à Ouvrard et à ses associés. Aussi, dans le seul but de rendre plus commode pour eux l'acquittement des services de tous genres qu'ils exécutaient dans les diverses parties du territoire, il avait cru pouvoir autoriser les receveurs généraux à leur donner en à-compte sur les obligations à échoir tous les fonds qu'ils auraient en caisse. Les négociants réunis, pressés par le besoin, avaient mésusé de cette facilité et pris chez ces comptables le montant d'effets dont la Banque leur avait déjà fait l'avance par l'escompte, de telle sorte que, lorsque cette dernière, à leur échéance, les avaient présentés aux receveurs qui les avaient souscrits, au lieu de fonds, elle n'avait trouvé que les récépissés des agents de la Compagnie. Aussi, privée également à son tour des rentrées essentielles sur lesquelles elle comptait, ses embarras furent extrêmes, et il y eut un moment où elle n'avait plus en caisse que 1,500,000 fr. d'espèces en présence de 92,000,000 fr. d'engagements immédiatement exigibles. Cette situation fut bientôt

connue et alors les porteurs de billets affluèrent pour en demander le remboursement. Le Trésor dut avancer 2,000,000 fr.; on fit venir à grands frais du numéraire de Hollande, les payements s'effectuèrent avec plus de lenteur mais avec régularité, et l'on parvint ainsi à arrêter la panique. Quant à la Compagnie des négociants réunis, elle était aux abois : traquée par ses créanciers, elle menaça, si on ne lui ouvrait pas de nouveaux crédits, de déposer son bilan. Mais ce n'était pas au moment où nos armées combattaient au centre de l'Allemagne qu'il était possible de lui laisser suspendre le service des approvisionnements et fournitures. Et, d'ailleurs, la banqueroute de la Compagnie eût entraîné une crise financière dont les membres du gouvernement ne voulurent pas, en l'absence du chef de l'État, assumer la responsabilité. Ils décidèrent donc que le Trésor lui ferait une avance de 20,000,000 fr., et qu'ordre serait donné à la Banque de lui venir encore en aide. La Banque dut se résigner, mais elle réduisit ses escomptes au commerce, se vit obligée de refuser son concours à des maisons honorables et des faillites nombreuses s'en suivirent.

C'est au milieu de cette crise que l'empereur, vainqueur à Austerlitz, arriva à Paris. Il se fit immédiatement rendre compte des faits et de l'état des choses. Ouvrard et ses associés auraient pu être poursuivis criminellement comme coupables d'abus de confiance : mais les torts n'étaient pas seulement de leur côté. Le chef de l'État se sentait bien un peu coupable lui-même de les avoir encouragés dans leur aventureuse entreprise ; un ministre du Trésor plus prévoyant et plus habile eût pu les arrêter dans la voie frauduleuse où ils s'étaient engagés, et il était à craindre d'ailleurs que le scandale d'un procès n'aggravât encore le fâcheux état des finances. L'empereur pensa donc qu'il était préférable d'exiger d'eux l'abandon de tout ce qu'ils possédaient et M. Barbé-Marbois fut remplacé par M. Mollien.

Le nouveau ministre s'empressa d'appeler auprès de lui, en qualité d'administrateur du Trésor, M. Louis et le chargea spécialement de constater le debet des faiseurs de services. « En attachant M. Louis « à l'administration publique, dit-il dans ses intéressants Mémoires, « j'ai voulu lui rendre un service d'ami, mais je n'ai pas été indiffé- « rent au désir de faire rentrer dans les affaires un homme qui pro- « fessait en fait de finances des théories qui nous étaient communes. »

M. Louis se met de suite à l'œuvre et le chiffre du debet, arrêté à 141,000,000 fr., fut accepté par les intéressés. Les dépenses de deux précédentes années ayant excédé les recettes de 70,000,000 fr., M. Mollien, en prenant possession du ministère du Trésor au commencement de 1806, se trouva donc en présence d'un découvert de 220,000,000 fr.

Il eût été trop onéreux de demander au crédit les 70,000,000 fr.

nécessaires pour solder les déficits de 1804 à 1805. Malgré la brillante conclusion de la dernière campagne, le cours de la rente ne s'était pas élevé au-dessus de 60 fr. Un emprunt l'eût fait tomber à 50 fr., et, contracté à ce taux, il eût imposé à l'État une charge perpétuelle de 10 pour 100. Il parut donc préférable de recourir à une vente de biens nationaux ; mais le prix ne pouvait pas en être intégralement touché avant plusieurs années et l'on avait besoin de ressources immédiates. M. Mollien imagina alors de charger la caisse d'amortissement de procéder aux aliénations et de faire émettre par cet établissement des bons portant intérêt à 6 ou 7 pour 100, suivant l'éloignement des échéances et remboursables avec le produit des ventes. La combinaison était excellente : grâce à l'habile et loyale direction que lui avait imprimée M. Mollien, la caisse d'amortissement jouissait du meilleur crédit ; les bons émis par elle avec circonspection et à propos ne subirent aucune perte et le succès de l'opération fut complet.

Restait le debet de 141,000,000 fr., mais l'actif de la Compagnie était considérable et suffit pour le couvrir. Ainsi, il lui était dû par l'État 40,000,000 fr. d'approvisionnements ou fournitures ; ses immeubles, créances, marchandises en magasin, produisirent pareille somme et le Trésor se chargea de recouvrer les 60,000,000 fr. dus par l'Espagne. Le cabinet de Madrid reconnut la créance, donna immédiatement 12,000,000 fr., promit d'en verser prochainement douze autres, et délivra pour 36,000,000 fr. de traites payables en piastres au Mexique. Mais comment faire venir ces valeurs avec sûreté au milieu de mers infestées de corsaires ennemis et couvertes de croisières anglaises? Malgré le récent insuccès de MM. Ouvrard et Hope, la meilleure chance parut être encore celle que pourrait offrir l'intermédiaire d'une maison hollandaise. En conséquence, M. Louis, qui venait de recevoir le titre de maître des requêtes au Conseil d'État, fut envoyé à Amsterdam avec mission de s'entendre à ce sujet avec l'une d'elles. La Hollande était encore alors le plus grand marché de l'Europe ; non-seulement les vaisseaux et marchandises de tous pays affluaient dans ses ports et magasins, mais elle était aussi le dépositaire d'une grande partie des capitaux du continent et fournissait aux emprunts de la plupart des États de l'Europe. Maîtresse d'en dicter les conditions, elle recherchait moins dans cette nature de placement les grands profits qui supposent toujours de grands risques que la sagesse, la fidélité et l'exactitude dans les gouvernements emprunteurs. Récemment, l'Autriche s'était inutilement adressée à elle, parce que, le cabinet de Vienne ayant par un décret arbitraire modifié les conditions d'un précédent emprunt, le commerce hollandais avait de suite résolu à l'unanimité non-seulement de ne rien

lui prêter, mais même de ne participer à aucune opération pouvant l'intéresser jusqu'à ce que l'injustice commise eût été réparée.

Dans ce commerce si sage et si justement honoré, la maison Hope occupait inconstestablement la première place. Ainsi que nous l'avons dit, elle avait avec l'Angleterre des relations étroites qui pouvaient lui rendre plus facile qu'à toute autre une transaction avec son gouvernement et, malgré son précédent échec, ce fut à elle que M. Louis s'adressa. Mais, avant de s'engager, elle voulut s'assurer le concours d'une puissante maison anglaise, et M. Baring ayant consenti à se charger avec elle de l'opération, les négociations commencèrent.

Rendue en Europe, la piastre valait plus de 5 fr., mais, prise au Mexique, elle ne valait guère que 3 fr. 50 c., à cause des frais de transport, de commission et risques de traversée. Le gouvernement français les avait acceptées de l'Espagne à 3 fr. 75 c. et il désirait au moins en retirer ce prix. Les pourparlers furent longs parce que, d'une part, on ne voulait rien céder sans le consentement de l'empereur, alors en Allemagne où il faisait la guerre à la Prusse, et, d'un autre côté, il fallait sans cesse consulter M. Baring à Londres. Ce dernier ne voulait d'abord donner que 3 fr. 50 c., puis il monta à 3 fr. 55 c., concéda enfin le chiffre de 3 fr. 75 c.; et c'est à ce prix que les piastres cédées par le Mexique durent être remises à la France. Plus heureux cette fois, MM. Hope et Baring obtinrent du gouvernement anglais qu'un bâtiment de la marine royale s'approchât de la côte mexicaine pour y recevoir ces espèces, et ce fut ainsi qu'en pleine guerre la France fut mise, par l'intermédiaire de son ennemie la plus acharnée, en possession des sommes que lui devait l'Espagne.

Pendant cette négociation menée à si bonne fin, il y eut entre M. Mollien et M. Louis une correspondance active. Nous citerons quelques passages des lettres du premier parce qu'elles font également honneur à l'un et à l'autre :

« Je ne puis assez vous dire, mon ami, combien votre correspon-
« dance répond bien à toutes mes questions quoique je ne vous en
« adresse aucune. Je me les fais à moi-même et vous les résolvez.
« Votre voyage me donne une preuve de plus de la parfaite intelli-
« gence d'esprit et de cœur qui existe entre nous et que les circon-
« stance fortifient. Aussi, puisque nous nous entendons si bien sans
« le secours de communications, vous pouvez être sûr que je me
« mets de moitié dans tout ce que vous dites et faites pour les inté-
« rêts du Trésor. Je vous reproche de me parler sans cesse du mé-
« rite de mes principes. *Mes* principes sont *nôtres*, tout est commun
« dans cette propriété, et c'est une communauté dont je vous remer-
« cie, car votre mise de fonds dépasse la mienne... Je serai content

« de vous revoir et de vous embrasser ; vous continuez avec moi la cé-
« rémonie ; ma foi, je trouve plus doux et plus commode de la suppri-
« mer à jamais entre nous. »

A la même époque, l'Espagne, pour s'acquitter envers la France, cherchait aussi à contracter un emprunt en Hollande, et M. de Talleyrand avait engagé notre ambassadeur à Amsterdam à aider le négociateur espagnol dans ces démarches. A ce sujet, M. Mollien écrivit à M. Louis : « Une phrase de la lettre du prince de Bénévent me
« paraît inconcevable. J'ai cru y voir qu'un des motifs qu'il fait
« valoir se fonde sur nos pressants besoins : il ne faut jamais mentir
« mais jamais surtout dans ce sens, et il vaut mieux parler au nom
« de son droit qu'au nom de sa misère, car la misère est impuissante
« pour tout, même pour faire valoir ses droits... Vous avez été
« bien touché du bon accueil que vous avez reçu de l'excellent roi de
« Hollande. Vous y êtes pour tout et moi pour rien, mais j'en jouis.
« Adieu, j'attends impatiemment de vos nouvelles et je vous em-
« brasse. »

Enfin, quand on fut d'accord sur les arrangements : « Vous n'avez
« rien négligé, lui écrivit-il, pour les mener à bon terme ; mon ami-
« tié jouit de vos talents, de leurs succès, et ce n'est pas seulement
« parce qu'elle en profite... Je suis bien content de la bonne opinion,
« de l'opinion élevée que vous emportez de M. Hope. Le contact qui
« a eu lieu entre lui et nous laissera de bonnes traces, et nous les re-
« trouverons. En général, si votre manière de me montrer en Hol-
« lande a été trop avantageuse pour moi, votre manière de vous mon-
« trer vous-même a été parfaite. Définitivement, mon ami, avec de la
« persévérance, nous aurons eu raison de l'Espagne, des piastres, et
« nous aurons fait notre devoir ensemble. Cette association me sera
« chère à jamais. Je vous attends et vous embrasse. Amitié éternelle. »

Dans la dernière lettre, il lui disait : « Le roi Louis est content de « vous. » En effet, Louis Bonaparte, élevé récemment au trône de Hollande, avait trouvé les finances de son nouveau royaume dans un fâcheux état. Obligé depuis quatorze ans, par ses rapports avec la France, de se maintenir sur le pied de guerre, ce pays avait considérablement augmenté sa dette, et ses charges annuelles, y compris 75,000,000 fr. de rentes, s'élevaient à 170,000,000 fr., tandis que ses recettes n'excédaient pas 120,000,000 fr. Le déficit annuel était donc de 50,000,000 fr., et il restait de plus un arriéré de 40,000,000 fr. à solder. Cette situation préoccupait vivement le roi Louis, prince économe, rangé, et qui se faisait un devoir rigoureux d'administrer sagement un État dont il avait cependant accepté le gouvernement avec répugnance. La présence de M. Louis à la Haye fut pour lui une bonne fortune. Il le consulta sur les réformes à faire, les mesures à

prendre et la meilleure organisation à adopter pour rétablir et maintenir l'ordre dans les finances de son royaume.

« Vous savez, lui écrivit-il, dans quelle position se trouve ce pays. « J'ai beaucoup réfléchi à tout ce que vous m'avez dit; il me tarde de « prendre un parti décisif et complet; il me tarde surtout que la na-« tion s'aperçoive qu'un autre système, qu'une administration plus « sage, plus libérale et surtout plus franche, va être introduite. Je « conserve le Corps législatif assemblé : je veux, et il est important « qu'avant de se dissoudre il connaisse toute ma pensée sur cet objet « essentiel. Il s'agit donc d'adopter un plan général et complet; il faut « le mûrir, le bien discuter, et ensuite s'y tenir irrévocablement. Je « vais en tracer l'esquisse et je vous demanderai d'y joindre vos ob-« servations, de détruire ce qu'il vous semblerait contenir de faux, de « hasardé, et de m'éclairer enfin sur une matière que vous possédez si « bien et dont je vous dois les premières notions. »

D'après ce plan, le budget était ramené au pied de paix, les dépenses de la guerre, de la marine et de la liste civile subissaient une forte réduction; les impôts étaient doublés, et l'équilibre financier rétabli. Quant à l'arriéré, il devait être comblé par un emprunt au service duquel serait affecté le produit d'un impôt déterminé, et, en cas de guerre, les dépenses qu'elle entraînerait seraient également soldées avec des emprunts ayant pour gage aussi des contributions spéciales. De plus, une caisse d'amortissement devait être instituée, et le Trésor, à l'instar de celui de France, n'était plus dans les attributions du ministre des finances. — « Je vous devrai beaucoup, disait ensuite « le roi, si vous pouvez me guider dans ce travail, qui sera le plus im-« portant de ma vie et pour le pays aussi, puisqu'un heureux hasard « vous fait trouver près de moi dans un tel moment. Adieu, monsieur « Louis; j'ai pour vous l'estime et la considération que méritent « votre talent et votre caractère, et je me plais à vous en donner l'as-« surance. »

M. Louis ne pouvait qu'approuver un plan aussi sage. Seulement, parmi les impôts projetés, il s'en trouvait un sur la rente publique, et il détermina le roi à y renoncer. Bientôt après il revint à Paris, où M. Mollien attendait impatiemment son retour pour préparer avec lui la réorganisation des divers services de son ministère. Comme les fonctions d'administrateur que remplissait M. Louis étaient, en réalité, celles d'un sous-secrétaire d'État, et que des notes nombreuses de sa main constatent la part importante qu'il prit à cette utile réforme, nous croyons qu'il rentre dans notre sujet et qu'il n'est pas, d'ailleurs, sans intérêt de dire rapidement ce qu'elle a été.

Il y avait dans l'administration des diverses branches du Trésor une superfétation de rouages qui se contrecarraient entre eux, ren-

daient tout contrôle sérieux impossible, et entretenaient une confusion et une obscurité dont le debet des Négociants réunis, ignoré du ministre et du caissier central, était un témoignage irrécusable. En arrivant au ministère, M. Mollien avait donc résolu de substituer à ce mécanisme vicieux un système clair et précis qui lui permît de connaître toujours au juste la situation du Trésor, celle de ses correspondants, et de donner aux deniers publics une direction judicieuse et économique. Nous avons vu que la jouissance du produit des contributions directes, recouvrables par douzième à partir du 1er janvier, était abandonnée, pendant quatre mois, à titre d'émoluments et d'encouragement aux receveurs généraux, et que ces fonctionnaires souscrivaient des obligations également payables par douzièmes, dont la première était à l'échéance du 31 mai de l'année courante, et la dernière à celle du 31 mai de l'année suivante. Le Trésor subissait donc un retard de quatre mois dans ses rentrées, et le revenu de l'impôt direct étant de 360,000,000 fr. environ, ce retard se trouvait être ainsi annuellement de 120,000,000 fr. Mais, comme il était impossible de mettre le même délai dans l'acquittement des dépenses, on était obligé, pour les solder régulièrement, de faire escompter chaque année cette même somme, et, les frais de négociation s'élevant parfois à 10 et 12 pour 100, il y avait moyennement préjudice annuel pour l'État de 12 à 13,000,000 fr. Mais là n'était pas le seul inconvénient ; il arrivait souvent que, le Trésor ayant à faire dans un département des payements dont l'échéance ne concordait pas avec celle des obligations à y toucher, il fallait y envoyer des fonds à grands frais, ou bien emprunter chèrement ceux que le receveur général avait dans ses caisses. En outre, pour retirer de ces derniers un profit plus élevé, nombre de ces comptables s'étaient lancés dans des entreprises aventureuses, et il en était résulté des pertes et debets considérables. Enfin, chargés de centraliser dans leur caisse le montant des autres revenus publics avec l'obligation de donner avis de leur encaissement au Trésor tous les dix jours, et de lui envoyer des bons à vue pour des sommes égales à celles reçues, ils dépassaient habituellement ce délai, et, par ces retards, se procuraient des bénéfices illicites.

Ce système, nous l'avons vu, n'avait eu qu'un avantage, celui de procurer au Trésor, à l'époque de pénurie où il fut adopté, les ressources dont il avait besoin, en mettant par avance à sa disposition le revenu total de l'année. Mais, ce premier moment passé, les inconvénients onéreux dont nous venons de parler n'avaient pas tardé à paraître. M. Mollien pensa donc qu'au lieu de se priver ainsi, pendant quatre mois, de l'emploi de son revenu, le Trésor devait s'en saisir au fur et à mesure des recouvrements, de façon à pouvoir en

disposer immédiatement, soit sur les lieux mêmes, soit ailleurs, suivant les nécessités du service. En conséquence, il institua une caisse centrale, dite caisse de service, à laquelle les receveurs généraux durent transmettre trois fois par mois une copie littérale de leurs opérations journalières en entrées et sorties, et ce fut pour le compte de cette caisse seulement qu'ils purent désormais détenir et employer les fonds qu'ils percevaient. Pour plus de garantie, ils continuèrent cependant à rester soumissionnaires du produit des contributions directes et à souscrire des obligations qui leur étaient restituées dès que le montant en avait été encaissé par le Trésor. L'intérêt de quatre mois sur l'impôt perçu leur fut également conservé, et il fut ouvert à chacun d'eux, à la caisse de service, un compte particulier dans lequel était porté à leur crédit l'intérêt des sommes versées avant le délai stipulé et à leur débit celui des sommes versées en retard. Ils avaient, de cette façon, tout avantage à se tenir au courant avec le Trésor, et, plus ils étaient en avance, plus élevé était à leur profit le compte d'intérêts. Quant aux produits autres que ceux des impôts directs versés dans leurs caisses par les agents chargés de les recouvrer, ils durent, suivant les ordres et indications qui leur seraient donnés par le ministre, soit les transmettre directement au Trésor ou ailleurs en numéraire et bons à vue, soit en disposer sur les lieux. La marche des services put être ainsi assurée partout à moins de frais et avec plus de commodité, et les obligations des receveurs généraux, cessant d'être escomptées, ne furent plus exposées à subir une dépréciation fâcheuse pour le crédit de l'État.

Mais là ne se bornèrent pas pour le Trésor les avantages de la nouvelle organisation. Ayant dans les receveurs généraux, soumis à une surveillance sévère et à des devoirs rigoureux, des correspondants parfaitement sûrs, il put faire l'office de maison de banque, c'est-à-dire recevoir à Paris, à la caisse de service, contre mandats payables en province, les fonds que les particuliers voulaient y envoyer, et réciproquement, acquitter à Paris les billets que tireraient sur lui les receveurs généraux. Plusieurs établissements publics, des capitalistes même, trouvèrent profit et commodité à lui confier leurs fonds, et, au bout de huit mois d'exercice, la caisse de service avait à sa disposition une somme de 80,000,000 fr. Telle fut l'origine des bons du Trésor et de la dette flottante.

La comptabilité en partie double, généralement pratiquée depuis longtemps dans le commerce, n'avait encore été mise en usage dans aucune administration publique, excepté à la caisse d'amortissement où M. Mollien l'avait introduite malgré de nombreuses résistances. Il voulut aussi l'appliquer à la caisse de service, et, en conséquence, il y fut ouvert à chacun de ses correspondants un compte spécial dans

lequel étaient consignés tous les faits de leur gestion. De la sorte, le ministre put chaque jour connaître leur situation vis-à-vis d'elle, avoir un état précis des ressources disponibles et prendre ses résolutions en toute sûreté. Bientôt après, des vérifications sévères ayant amené la découverte, chez plusieurs receveurs généraux, d'irrégularités, de dissimulations et de détournements de fonds favorisés par les formalités compliquées de l'ancienne méthode, M. Mollien n'hésita plus à prescrire l'emploi de celle en partie double dans les divers services dépendant de son ministère. Tous les comptables, ceux des payements comme ceux de la recette, durent y conformer leurs écritures, tenir un journal quotidien de leurs opérations et l'adresser tous les dix jours à un bureau central de comptabilité créé au ministère du Trésor. Les comptes furent ainsi établis d'une façon nette et uniforme, constamment maintenus à jour, soumis à un contrôle facile et rigoureux, et, grâce à cette salutaire innovation, la gestion de chaque service put être définitivement réglée dans le courant de l'année suivante. Enfin une magistrature spéciale fut chargée d'apurer tous les comptes, d'en constater et déclarer la régularité par des arrêts solennels, et, si la France doit à M. Mollien, comme l'a dit justement l'illustre M. Thiers, la comptabilité la plus exacte, la plus sûre et la plus claire de l'Europe, ajoutons qu'une part de cet éloge doit rejaillir sur M. Louis, qui fut pour le ministre un si précieux auxiliaire.

Restait un service important à régler, celui de la dette publique. La Banque venait d'être reconstituée sur de plus larges bases et, en même temps, placée sous l'action plus immédiate du gouvernement. Son capital avait été porté de 45,000,000 fr. à 90,000,000 fr., et, au lieu d'avoir à sa tête un président élu par les actionnaires, elle était dirigée par un gouverneur et deux sous-gouverneurs nommés par le souverain et assisté d'un conseil d'actionnaires. Le nouveau gouverneur, M. Cretet, jaloux d'augmenter sa propre importance en faisant de cet établissement une des grandes branches de l'administration publique, proposa de le charger du service des rentes et pensions en lui attribuant directement la portion du revenu public nécessaire pour les acquitter. Cette proposition, longuement examinée en présence de l'empereur dans un comité auquel assistait M. Louis, fut vivement attaquée par M. Mollien. Il exposa qu'en principe un État ne doit jamais aliéner aucune portion de son revenu et que les faits passés prouvaient combien il est essentiel pour lui d'en conserver toujours la disposition ; que, d'ailleurs, la totalité des arrérages n'étant jamais exactement touchée à l'époque des échéances, l'aliénation projetée procurerait ainsi à la Banque des jouissances de fonds dont il valait mieux faire profiter le Trésor ; qu'en cas de crise, le moindre retard apporté par cet établissement dans le service de la dette pouvant

compromettre le crédit de l'État, il y aurait grave imprudence à l'abandonner ainsi à la merci d'un conseil d'actionnaires, et qu'en conséquence aucun intermédiaire ne devait être placé entre le Trésor et ses créanciers. M. Louis combattit aussi la mesure proposée, mais il aurait voulu que le produit d'impôts déterminés fût affecté au service des rentes et pensions, et versé à cet effet dans une caisse spéciale dont le directeur eût prêté le serment de ne jamais le laisser détourner de sa destination. En cas d'infidélité et d'inexactitude dans les payements, les ayants droit auraient pu exercer leurs poursuites contre ce fonctionnaire, et, lorsque la situation de la caisse l'eût permis, au lieu d'y garder les fonds improductifs, il les eût employés à acquitter, moyennant escompte, les pensions et rentes dont le payement leur aurait été demandé par avance. M. Louis pensait que ce gage spécial donné aux créanciers de l'État, cette faculté pour eux de recevoir leurs arrérages par anticipation, amèneraient infailliblement des acheteurs à la rente, contribueraient à en relever le prix et fortifieraient ainsi le crédit du gouvernement.

A côté de graves inconvénients, la proposition de M. Cretet n'offrait aucun avantage réel pour le Trésor et elle fut rejetée. En effet, ainsi que l'avait dit M. Mollien, un État doit toujours rester le maître de ses impôts, soit pour les modifier quand il le croit utile, soit pour en diriger les produits selon les besoins. Aussi le gouvernement anglais, en chargeant la Banque d'Angleterre du service de la dette, s'est-il bien gardé de lui faire l'abandon de la moindre portion de son revenu. Il se borne à verser dans ses caisses, aux époques convenues, la somme due à ses créanciers, et il reste même à savoir si les 3,500,000 francs d'indemnité qu'il lui donne à cet effet, ajoutés à l'abandon qu'il lui fait de la jouissance des arrérages non touchés aux échéances, ne constituent pas pour lui une dépense plus considérable que ne le serait celle de ce même service exécuté par ses propres agents.

Quant à l'institution de la caisse spéciale demandée par M. Louis, sans aucun doute, sous un régime de liberté et avec des ministres responsables, elle eût été un gage sérieux de sécurité donné aux porteurs de rentes, mais, avec le pouvoir absolu qui existait alors, son directeur n'eût été qu'un fonctionnaire sous la dépendance complète du gouvernement et ce dernier serait resté maître en définitive de détourner ces ressources et d'en disposer à son gré. Aussi, la meilleure garantie que pussent avoir les créanciers de l'État, était encore sa bonne volonté, et le service de la dette publique fut purement et simplement maintenu dans les attributions du ministre du Trésor. Une section spéciale, dite du grand-livre, fut chargée de tout ce qui concernait l'inscription et le transfert des rentes, et ce fut d'après

un état semestriel dressé par elle que la Caisse centrale dût acquitter les arrérages. Cette organisation si simple a été conservée depuis lors sans modifications essentielles et elle ne laisse rien à désirer pour les ayants droit ni pour l'État sous le rapport de l'exactitude, de la régularité et de l'économie du service.

Dans le comité où fut discutée la proposition de la Banque, la question des emprunts fut aussi incidemment traitée, et l'empereur ayant dit qu'il ne consentirait jamais à en contracter à des taux de 9 et 10 pour cent, les seuls auxquels il eût été possible de les négocier à cette époque, M. Louis fit observer qu'il ne devrait pas hésiter cependant à subir des conditions plus onéreuses encore si elles étaient pour lui le moyen le plus efficace d'acquitter ses engagements, parce que son devoir et son intérêt, comme chef d'État, étaient avant tout de les remplir avec fidélité ; que, d'ailleurs, à tout prendre, la rente était une marchandise comme une autre, variant de prix selon les circonstances ; que ce prix serait nécessairement relevé par les témoignages de bonne foi et de probité que donnerait son gouvernement et que les sacrifices qu'il serait dans le cas de s'imposer pour satisfaire ses créanciers ne tarderaient pas à être largement compensés par les conditions plus avantageuses auxquelles seraient passés tous les contrats, la hausse sur la place du prix de tous ses effets et la faculté de rembourser ses précédents emprunts au moyen de nouveaux moins onéreux. Il ajouta que ces résultats seraient plus sûrement et plus rapidement obtenus encore si l'empereur se déterminait à adopter un système d'amortissement qui, opérant par la progression des intérêts composés, rachèterait chaque jour une quantité plus considérable de rentes, les rendrait plus rares sur le marché et en accroîtrait ainsi la valeur. Bientôt même au lieu de se diriger vers l'Angleterre, les capitaux étrangers seraient attirés en France par la sûreté du placement jointe à l'appât de profits plus élevés, et ses ressources se trouveraient ainsi augmentées au détriment de sa dangereuse ennemie.

Mais, soit que l'empereur n'appréciât pas les avantages du crédit, soit plutôt qu'il lui répugnât de constater par une épreuve solennelle que celui de son gouvernement était inférieur à celui de l'Angleterre, de pareilles raisons ne concordaient pas avec ses idées. Il se borna donc à répondre que, la France payant exactement les intérêts de sa dette sans en accroître le capital, le cours de la rente ne saurait éprouver de grandes variations et qu'en temps ordinaire la caisse d'amortissement, avec son organisation actuelle, devait suffire pour réparer les erreurs de quelques faux calculs ; que, s'il survenait une crise politique, ce serait alors au Trésor à prendre les mesures nécessaires pour venir en aide à la peur contre l'astuce, à l'ignorance contre la

cupidité, et que, moyennant quelques sacrifices faits à temps, il soutiendrait aisément le premier choc et rétablirait bientôt la confiance. Mais, comme cette dernière ne s'achète pas, il ne devait pas tarder à éprouver que de pareils sacrifices peuvent dépasser toutes les prévisions avant de produire et parfois même sans produire les résultats espérés, et, au commencement de la guerre d'Espagne, 30,000,000 francs dont l'emploi eût été certes ailleurs plus utile furent dépensés pour lutter contre la spéculation à la baisse et des appréhensions bien légitimes.

Du reste, il faut le reconnaître, grâce à l'esprit d'ordre de l'empereur Napoléon et au concours aussi actif qu'éclairé de MM. Mollien et Gaudin, la situation des finances s'était alors bien améliorée et aucun emprunt n'était pour le moment nécessaire. Les droits réunis avaient reçu une organisation définitive et rapportaient 75,000,000 fr. Le sel avait été soumis à une taxe qui ne rappelait en rien le régime des gabelles et en laissait le commerce parfaitement libre; les produits de l'enregistrement et des douanes ne cessaient d'augmenter, et le revenu total de l'année 1807, déduction faite des 120,000,000 francs, de frais de recrutement, s'était élevé à 759,000,000 francs. Les dépenses du même exercice avaient atteint le chiffre de 778,000,000 fr., mais elles ne comprenaient au chapitre de la guerre que les frais ordinaires de solde et d'entretien de l'armée, et ceux de la dernière campagne avaient été soldés au moyen de contributions imposées à l'Autriche et à la Prusse. Ce tribut avait été fixé à 600,000,000 fr. la guerre en avait absorbé 300, une partie n'était pas encore payée et le surplus mis en réserve par l'empereur, sous le titre de trésor de l'armée ou domaine extraordinaire, devait être employé, soit à constituer des dotations au profit de ses plus illustres compagnons d'armes, soit à donner aux autres des pensions et récompenses. Néanmoins, sur cette réserve, il avait pris 24,000,000 francs pour solder le déficit de 1807 et prêté au Trésor 84,000,000 francs pour combler le vide momentané et gênant causé par le debet des faiseurs de services.

VI

Ainsi que nous venons de le dire l'empereur Napoléon apportait un grand esprit d'ordre dans l'administration des finances. Il n'y avait pas de dépenses qu'il ne contrôlât de la façon la plus sévère, pas de compte si minime qu'il fût, qu'il ne s'astreignît à vérifier lui-même, ne permettant jamais à un ministre d'outre-passer sans ordres réguliers les crédits alloués à son département ou bien de les dé-

tourner de l'emploi auquel ils étaient destinés et imposant les mêmes *prescriptions à tous les chefs de corps indistinctement.* Il prétendait, en effet, qu'en matière d'argent les chefs d'État sont toujours mineurs, que, si parfois, dans les cas urgents, ils peuvent eux-mêmes enfreindre les règles, ils ne transmettent pas, cependant, cette prérogative aux ministres et que même ces derniers, en exécutant un ordre irrégulier, engagent sérieusement leur responsabilité. Il extrait à cet égard dans les détails les plus minutieux, même au milieu de ses préoccupations les plus graves, aussi bien quand il était au loin à la tête de ses armées, combinant les plans de marche et de campagne qu'à Paris dans le silence de son cabinet. Les Mémoires de M. Mollien donnent à ce sujet les informations les plus curieuses et nous nous bornerons à en rappeler comme témoignage ce fait concernant un payeur de l'armée de Dalmatie qui, sans y être autorisé par un décret spécial, avait, sur la réquisition du général commandant ce corps, mis à sa disposition des fonds destinés à la solde des troupes. L'empereur était à Bayonne, négociant avec le roi d'Espagne l'abdication de ce prince à son profit, lorsqu'il fut informé de cette irrégularité. De suite, il fit adresser un blâme sévère au général qui avait donné l'ordre, et, prétendant que le payeur aurait dû défendre sa caisse comme une place assiégée, en ne cédant qu'à la force des baïonnettes, non-seulement il ordonna sa révocation, mais lui fit prescrire de réintégrer dans sa caisse la somme qui en était indûment sortie. D'ailleurs, il avait pour principe qu'après avoir conquis le sol il fallait travailler à gagner la soumission des habitants par une administration régulière et honnête, et cette surveillance incessante exercée sur toutes les branches du service public dans les divers pays assujettis à sa domination, ces mesures de sévérité parfois rigoureuses étaient indispensables pour maintenir dans l'observance des règles des commandants ou fonctionnaires qui, loin des yeux du chef, n'étaient que trop disposés à les enfreindre.

Mais, si, en fait d'administration, l'empereur professait et pratiquait les plus sages doctrines, il avait sur le crédit les notions les moins exactes. Il traitait de novateurs ou idéologues ceux de ses conseillers qui se trouvaient dans le cas de lui en rappeler les vrais principes, et parfois il ne répugnait pas à user envers les créanciers de l'État de procédés aussi déloyaux que fâcheux pour la chose publique. Les marchés passés sous le régime républicain avaient donné lieu à de telles fraudes et prévarications qu'il s'était habitué à considérer la plupart des fournisseurs et entrepreneurs comme des traitants malhonnêtes à l'égard desquels tout moyen était légitime pour réduire des profits illégitimement faits et le debet des faiseurs de services n'avait pu que contribuer à maintenir ses préjugés à cet

égard. Non-seulement les comptes étaient examinés avec la dernière rigueur, mais, lors même que le règlement en avait été fait et arrêté, il cherchait à en réduire le montant, soit en imposant un acquittement arbitraire, ainsi que cela avait eu lieu en 1801 pour les 90,000,000 fr. de l'arriéré soldés avec 2,700,000 livres de rentes, soit en retardant le payement au delà des termes stipulés. Aussi, les négociants sérieux et honnêtes peu soucieux de s'exposer à de pareils procédés, ne voulaient faire aucun marché avec le gouvernement et ce dernier était réduit à traiter avec des hommes non-seulement sans crédit mais sans moralité, dont les fournitures étaient en général de mauvaise qualité et qui souvent même, faute de ressources, ne remplissaient pas leurs engagements ou ne le faisaient que d'une façon fort incomplète.

Ainsi, en 1809, les frais de la guerre d'Autriche furent en partie couverts par les nouvelles contributions imposées à cette puissance, mais les dépenses faites en France pour l'habillement, le recrutement et la remonte restèrent à la charge du Trésor, qui se trouva en déficit de 10,000,000 fr. pour acquitter toutes celles de l'exercice. Moins généreux qu'en 1807, l'empereur refusa de le solder avec les ressources de la Caisse de l'armée, accrues cependant d'une partie du nouveau tribut de l'Autriche. Il prétendit que ces fonds étaient le patrimoine de l'armée, constituaient, d'ailleurs, une réserve importante qu'il fallait ménager pour les mauvais jours et qu'on pouvait sans scrupule ajourner l'acquittement de ce qui restait dû, parce que les ayants droit avaient, sans aucun doute, déjà réalisé des gains bien supérieurs aux profits qu'ils devaient légitimement faire. Mais, ainsi que nous venons de le dire, la plupart de ces créanciers étaient gens peu solvables ou peu considérés : ce retard dans les payements fut pour plusieurs la cause réelle, pour d'autres, le prétexte de faillites, et le scandale en retomba sur le gouvernement.

Il restait dû ainsi, soit pour 1808, soit pour les exercices antérieurs, un arriéré de 30,000,000 fr., que l'empereur, cédant enfin à de longues insistances de M. Mollien, permit de solder, mais à la condition que leur acquittement aurait lieu avec un million de rentes seulement créées à cet effet et réparties au marc le franc entre les ayants droit. En vain M. Mollien lui fit observer que le prix de la rente étant à 80 fr. et un million de rentes ne représentant que 16,000,000 fr. de capital, l'État ne payerait ainsi que la moitié de ce qu'il devait, l'empereur répondit que les créances n'appartenaient plus aux propriétaires primitifs, qu'elles avaient été achetées à vil prix par les détenteurs actuels et que le bénéfice pour ces derniers dépasserait encore toutes leurs espérances. Le calcul était inique, la raison déloyale, et il n'est pas sans intérêt de rappeler ce que pensait à ce sujet

le ministre du Trésor, juge aussi impartial qu'honnête et si parfaitement à même de connaître et apprécier les erreurs et les qualités de l'empereur Napoléon. « Il ne croyait pas faites pour lui, dit M. Mol-« lien, ces maximes de la morale commune : que toute fraude pour la-« quelle un gouvernement se laisse surprendre accuse sa prévoyance ; « que le gouvernement, pour être le centre de la puissance, doit être « celui des lumières ; que plus il aura de lumières, plus il aura de « bonne foi ; que, quand un gouvernement, trompé dans ses calculs, « veut faire des dupes parce qu'il l'a été, il arme contre lui toutes les « ruses, et que tout ce qu'il gagne à ne pas tenir les engagements « qu'il a imprudemment pris ou les mauvais marchés qu'il a faits, « c'est de se réduire à faire des marchés plus mauvais encore, parce « que le gens probes auront la prudence d'éviter tout contact avec « lui. » A ces raisonnements, l'empereur répondait qu'un souverain a souvent d'autres règles à suivre que celles d'une morale formaliste ; que sa justice ne doit pas être celle d'un simple légiste, ni son tribunal un tribunal ordinaire ; que, lorsqu'il est forcé de prendre le caractère de juge sur des transactions, ce n'est pas seulement la lettre du traité, mais aussi le moral du contrat et des contractants qu'il doit apprécier ; que, si l'entrepreneur d'un service peut échapper par les formes aux peines de son infidélité, ce ne doit pas être du moins devant le chef de l'État, dont le premier devoir est de redresser tous les torts faits à l'intérêt public ; qu'il faut, d'ailleurs, classer les créanciers suivant la validité morale de leur titre, et que ce n'est pas traiter trop rigoureusement plusieurs d'entre eux que de leur retenir pendant quelques mois ou même quelques années une fraction de la partie frauduleuse de leurs bénéfices.

Et cependant il fit un contrat qui devait avoir pour lui toute cette validité morale et qu'il ne respecta pas plus que les autres, bien que ceux auxquels il l'avait imposé s'y fussent rigoureusement conformés. Ce contrat était celui par lequel le roi d'Espagne Charles IV avait abdiqué en sa faveur au commencement de 1808 moyennant la promesse d'une pension annuelle de 10,000,000 fr. Deux mois après l'avoir signé, l'empereur refusait de payer le second deuxième échu, sous prétexte que ce prince avait plus d'argent qu'il ne lui en fallait ; au bout de six mois, il se décidait à faire donner un à-compte de 500,000 fr. ; et enfin la pension était réduite à 2,400,000 fr. Sans doute il n'avait pas à se féliciter des conséquence du traité de Bayonne, et l'établissement de son frère sur le trône d'Espagne était pour lui la cause de lourdes charges et de graves difficultés, mais la famille royale déchue n'y pouvait rien : elle vivait fort retirée en France, refusait toute communication avec ses anciens sujets et s'abstenait avec soin de susciter le moindre embarras. Il y avait donc dans la con-

duite de l'empereur à son égard violation flagrante et inexcusable du plus sacré des engagements.

Mais bientôt il allait donner un témoignage plus éclatant encore du peu de valeur qu'avaient souvent pour lui les droits les plus certains et les plus respectables.

Nous avons dit les louables efforts faits par le roi Louis de Hollande pour améliorer la situation de ce pays. De graves différends n'avaient pas tardé à s'élever entre lui et son frère. La Hollande avait été soumise à toutes les rigueurs du blocus continental et les denrées coloniales, objet principal de son commerce, n'y étaient plus introduites que par contrebande ou au moyen de bâtiments portant pavillon américain, qui allaient en chercher la majeure partie dans les ports britanniques. Le gouvernement des États-Unis, voulant garder la neutralité et éviter avec la France et l'Angleterre les conflits qu'auraient infailliblement amenés la visite ou la saisie des bâtiments de sa nation, avait fait défense à ces derniers de venir en Europe. Par suite de cette mesure, tous les vaisseaux marchands prétendus américains qui circulaient dans la mer du Nord avec la tolérance de l'Angleterre pouvaient être, pour la plupart, considérés comme des fraudeurs ayant renoncé à la protection de leur gouvernement ou portant un pavillon qui ne leur appartenait pas.

Aussi l'empereur avait-il prescrit au roi Louis de ne pas les admettre dans ses ports, mais le roi n'avait pas obtempéré à ses ordres, et, pour le punir, les provinces méridionales de son royaume en avaient été détachées et réunies à la France. Quant aux autres, elles lui avaient été laissées à la condition toutefois que le service des douanes y serait fait par des agents français, que le jugement des prises aurait lieu à Paris, que l'armée hollandaise serait commandée par un général au choix de l'empereur et qu'enfin toutes les cargaisons précédemment introduites sous pavillon des États-Unis et encore en magasin seraient livrées à la France. Ces obligations si dures humilièrent profondément le roi, il chercha à s'y soustraire et une armée française reçut ordre de marcher sur Amsterdam. Il résolut alors d'abdiquer et toute la Hollande fut réunie à la France.

Cette annexion était à la fois inique, impolitique et inutile. Inique, parce qu'elle supprimait et absorbait dans une nationalité à laquelle il était complètement étranger un peuple ancien et indépendant, ayant son origine, ses mœurs, ses institutions, sa langue, son histoire propres et, de plus, allié fidèle, sans autre raison plausible que celle de fermer l'accès de ses côtes au commerce britannique et sans autre raison réelle au fond que celle de satisfaire une ambition insatiable ; impolitique, parce qu'en témoignant après tant de conquêtes que tout projet de nouvel agrandissement n'était pas abandonné, elle excitait les

défiances et les alarmes de l'Europe ; inutile, enfin, parce que, loin d'ajouter aux ressources de la France, elle ne pouvait qu'aggraver ses charges. En effet, la situation de la Hollande était déplorable ; bien que le roi Louis en eût réduit les dépenses de 170,000,000 fr. à 150,000,000 fr., soit 80,000,000 fr. pour intérêt de la dette et 70,000,000 fr. pour les divers services militaires, cependant les douanes, ne donnant plus aucun produit depuis qu'elle était soumise au blocus continental, la somme des revenus était loin d'atteindre celle des besoins. Aussi avait-il fallu récemment contracter un emprunt, une partie des rentes échues n'avait pas encore été acquittée, et il restait, en outre, un arriéré considérable à solder. Mais l'empereur tenait à ce que sa nouvelle possession coûtât aussi peu que possible à la France, et comme il n'y avait pas moyen d'en tirer plus de 60,000,000 d'impôts, de nombreuses économies étaient indispensables. Les états-majors gouvernementaux et administratifs, ainsi que nombre d'emplois civils et militaires devenant inutiles furent supprimés et une somme de 32,000,000 fut jugée suffisante pour l'entretien des canaux, des chantiers et pour assurer la marche des services conservés.

Restaient donc 28,000,000 fr. seulement pour 80,000,000 fr. d'intérêts de la dette. Or, cette dette était des plus sacrées : elle avait été contractée à diverses époques par des gouvernements parfaitement réguliers pour subvenir à des dépenses d'intérêt public ; aucune en Europe n'inspirait plus de confiance et, dans les jours de crise, son cours s'était constamment maintenu au-dessus du pair ; d'ailleurs, il est juste et rationnel que, lorsqu'un État trouve avantageux de s'en annexer un autre, il en accepte tous les engagements. Mais imbu comme il l'était des tristes principes dont nous venons de parler, on ne pouvait espérer que l'empereur eût plus d'égards pour le droit de propriété que pour celui des nations et, à l'instar de ce qui avait eu lieu en France sous le gouvernement révolutionnaire, il réduisit des deux tiers le capital et les intérêts de la dette publique hollandaise. Néanmoins, pour adoucir l'effet de cette désastreuse mesure, il ordonna de payer immédiatement les arrérages échus, autorisa l'entrée en France, moyennant un droit de 50 pour 100, de toutes les denrées coloniales alors en magasin, mesure qui, en assurant au Trésor français une abondante recette, devait procurer au commerce hollandais un bénéfice inespéré et enfin chargea une commission de liquidation de réviser et arrêter toutes les réclamations concernant les services exécutés et non encore soldés.

M. Louis fut nommé président de cette commission : il était naturellement désigné pour ce poste par le succès de sa précédente mission en Hollande et la connaissance qu'il avait acquise des hommes et

des affaires de ce pays. Il se rendit donc de nouveau à Amsterdam. Au bout de six mois d'un examen consciencieux, la commission avait terminé son travail, et le chiffre des réclamations admises était fixé à 13,000,000 fr. Mais là ne se borna pas la tâche de M. Louis, et il eut aussi à surveiller la constitution du nouveau grand-livre de la dette par suite de sa réduction au tiers. Singulière situation dans laquelle se trouva placé l'homme qui seul peut-être en France professait alors les vraies doctrines du crédit public et devait plus tard en faire une des bases fondamentales du gouvernement de son pays d'avoir à coopérer à l'application d'une mesure qui en était le déni le plus formel ! Mais telle est la fâcheuse condition des États soumis au régime du pouvoir absolu que, le souverain y agissant sans contrôle, n'ayant à y rendre un compte sérieux de ses actes à qui que ce soit, ses conseillers n'ont que des observations à lui présenter sur les mesures qu'il veut prendre, qu'à obéir quand il a ordonné, et leur devoir, leur honneur, leur indépendance ne consistent plus alors qu'à apporter dans l'exécution les adoucissements, les égards et les ménagements compatibles avec la fidélité due au chef de l'État. Ministre dans un gouvernement libre, M. Louis eût refusé de contre-signer la réduction de la dette hollandaise; d'autres également, soit par conviction, soit pour ne pas engager leur responsabilité, eussent imité son exemple, et alors l'acte de spoliation n'eût pas été consommé. Serviteur d'un maître qui seul avait le droit de commander, M. Louis n'eut qu'à se conformer aux ordres qu'il avait reçus et à en atténuer la rigueur par sa façon de procéder. Désireux de remédier aux désastres dont il était le témoin, il exposa à M. Mollien dans plusieurs lettres que le tiers conservé, discrédité par l'annulation des deux autres, ne valait plus que la moitié de son capital nominal, que la perte était ainsi des cinq sixièmes pour les rentiers hollandais et qu'il y aurait toute justice de la part du gouvernement à prendre du moins les mesures nécessaires pour leur assurer le capital intégral qu'il avait entendu leur laisser. Revenant alors à son idée favorite de l'amortissement, il ajoutait qu'il fallait en instituer un spécial pour la dette hollandaise, lui donner en dotation le revenu d'une partie des biens de mainmorte du pays possédés par l'État, et il ne doutait pas que son action puissante ne relevât bientôt les cours au pair. Mais comment espérer que l'empereur consentît à faire pour la rente hollandaise ce qu'il n'avait pas voulu faire pour la rente française ? Il y eût été d'autant moins porté d'ailleurs, que sa nouvelle acquisition n'avait pas tardé à être pour lui le sujet de graves mécomptes.

En effet, une réduction aussi considérable que celle de 50,000,000 fr. dans le revenu le plus net de ses habitants, devait nécessairement amener un ralentissement dans leur consommation, et non-seule-

ment les impôts avaient moins produit, mais ils n'avaient pas été payés non plus avec la même exactitude. D'un autre côté, de grands travaux ayant été faits dans les chantiers, les ports et les places de guerre, les dépenses avaient de beaucoup excédé les recettes, et c'est à la charge de la France que devait retomber le découvert.

Quelle que fût la déception de l'empereur à cet égard, tout cela cependant était d'un faible intérêt pour lui à côté des préoccupations bien autrement importantes que lui donnait alors son expédition projetée contre la Russie, et ce fut au milieu des préparatifs de cette déplorable campagne que M. Louis revint à Paris.

Reçu par l'empereur, il lui exposa les résultats de sa mission; l'empereur s'étant plaint de ce que la commission de liquidation avait été trop large dans le règlement des créances soumises à son appréciation. « Sire, lui répondit avec franchise M. Louis, les gouvernements « ne se ruinent jamais en payant loyalement leurs dettes ; vous ne « tarderez pas à avoir besoin de crédit, et il faut travailler à le fonder « par une rigoureuse justice envers les créanciers de votre gouverne- « ment. » Peu de jours après, il reçut le titre de conseiller d'État, sollicité pour lui depuis longtemps par M. Mollien, et n'en conserva pas moins les fonctions d'administrateur au ministère du Trésor, où il était préposé spécialement à la surveillance des opérations du grand-livre et de celles de la caisse centrale.

Rappelons quelle était la situation financière de la France au moment où, sans cause légitime, mais entraîné par la fatalité qui le menait à sa perte, l'empereur entreprit cette funeste expédition de Russie. Les années 1810 et 1811 avaient été, comparativement aux précédentes des années de repos, puisque la France, en paix avec toutes les puissances du continent, n'avait eu d'autre guerre à soutenir que celle d'Espagne. Aussi le budget de 1810 avait été soldé en équilibre au chiffre de 860 millions ; mais celui de 1811 eut à subir dans ses recettes, comme dans ses dépenses, des modifications dont nous devons rendre compte. Ainsi, le blocus continental avait engendré une contrebande active qui percevait des profits élevés sur les marchandises frauduleusement introduites : l'empereur pensa que le meilleur moyen de la combattre était de lui enlever ses bénéfices pour les donner au Trésor public, en permettant l'entrée des denrées prohibées moyennant un droit égal à la prime dont elle profitait. Ce droit fut fixé à 50 pour 100 et calculé également de façon à maintenir au dehors un abaissement de prix préjudiciable au commerce anglais et à conserver à la production française la protection dont elle avait besoin. Par suite de cette mesure, les douanes rapportèrent, en 1811, 148,000,000 fr., soit 48,000,000 fr. de plus qu'en 1810.

D'un autre côté, les États romains, l'Illyrie, la Hollande, les pro-

vinces hanséatiques, ayant été réunies à la France, le montant de leurs revenus, soit 80,000,000 fr., vint se confondre avec celui de l'empire. De plus, toutes les marchandises prohibées qui se trouvaient en magasin dans ces provinces furent confisquées et le produit de leur vente fut également versé au Trésor public dont les ressources, ainsi portées à 1,050,000,000 fr., dépassèrent celles de l'exercice précédent de 180,000,000 fr.

Mais l'accroissement des dépenses fut encore plus considérable. D'abord, bien que les troupes françaises en Espagne y fussent entretenues au moyen de réquisitions faites dans les provinces occupées, cependant, chaque année, le budget avait à pourvoir aux frais de solde, d'équipement, d'habillement, et 71,000,000 fr. avaient été ainsi dépensés en 1811. Ajoutons que déjà, en moins de trois ans, cette regrettable guerre avait coûté à la France 240,000,000 fr. et pareille somme à l'Espagne en réquisitions de toute nature.

D'autre part, le blocus continental avait donné lieu en France à toutes sortes de spéculations et d'entreprises. Nombre d'industries s'y étaient créées à grands frais, la plupart sans chance aucune d'avenir, et les autres, comptant sur le monopole du marché, avaient cru pouvoir donner un libre cours à leurs productions. La contrebande avait commencé par leur faire une concurrence à laquelle plusieurs n'avaient pas tardé à succomber ; puis, lorsque les prohibitions avaient été remplacées par un droit de 50 pour 100, quelque onéreux qu'il fût, le commerce étranger avait trouvé plus avantageux encore de le subir que de garder ses approvisionnements en magasin. La porte ouverte avait donc été acceptée, et le marché s'était trouvé encombré de marchandises de toutes natures. De là, des ruines pour les uns et des embarras pour les autres, dans lesquels avaient été entraînées des maisons anciennes et respectables. L'empereur crut pouvoir remédier à ces pertes par des secours d'argent, mais ce qui n'était pas né viable ne pouvait être sauvé. 18,000,000 fr. furent employés à cette tentative, la majeure partie sans utile résultat, et il eût fallu des sommes bien autrement considérables pour réparer les maux causés par le système auquel il avait prétendu assujettir l'Europe.

Nous avons vu que la Hollande coûtait 30,000,000 fr. de plus qu'elle ne produisait ; on avait dû aussi récompenser le dévouement du roi de Saxe en lui prêtant 6,000,000 fr. Enfin, près de 120,000,000 fr. avaient été employés en approvisionnements et munitions destinés à la campagne de Russie, et les dépenses de l'année 1811, s'élevant à 1,103,000,000 fr., dépassèrent les ressources de 47,000,000 fr. Nous dirons plus tard comment fut soldé ce découvert.

La portion principale des frais de la nouvelle expédition était ainsi acquittée d'avance ; tous les arriérés, sauf celui de 1811, se trouvaient

soldés, et il y avait lieu d'espérer que les ressources de l'année 1812 suffiraient à ses charges.

De plus, l'empereur avait près de 200,000,000 fr. dans la caisse extraordinaire, il pouvait exiger de l'Autriche et de la Prusse 120,000,000 fr. restant à payer sur le tribut qu'il leur avait imposé ; il lui était dû plusieurs millions par l'Italie, et la nouvelle campagne allait ainsi s'ouvrir au milieu de conditions financières favorables.

Disons ici quelques mots de cette créance sur le gouvernement italien, puisque ce fut M. Louis qui fut chargé d'en régler le montant.

En faisant de l'Italie un royaume et en mettant à sa tête, en qualité de vice-roi, le prince Eugène de Beauharnais, l'empereur Napoléon avait voulu qu'elle restât occupée par des troupes françaises, et, pour les y entretenir, il avait stipulé le payement d'un subside annuel de 30,000,000 fr. portés en recette au budget de l'empire. Ce subside était à peine suffisant, et cependant, en 1809, une remise de 7,000,000 fr. avait été faite. En 1810, il y eut du retard dans l'acquittement, et le Trésor français n'ayant témoigné aucune exigence, il en était résulté un arriéré de 12,000,000 fr. Mais, au moment où allait être entreprise une expédition lointaine et onéreuse, aucune des ressources recouvrables ne pouvait être négligée, et, en conséquence, le gouvernement italien fut invité à solder immédiatement les arrérages échus. De son côté, ce gouvernement prétendit avoir fait pour le compte de la France des avances en vivres, munitions, fourrages, traitement de malades dans les hôpitaux, et produisit un état de frais s'élevant à 13,760,000 fr. Le ministre de la guerre contesta une partie de ces réclamations, et il parut convenable de les soumettre à l'arbitrage de deux commissaires, l'un français, l'autre italien. Ce dernier fut le comte Aldini, ministre secrétaire d'État du royaume d'Italie ; l'autre fut M. Louis, et le résultat de leur travail fut de réduire à 9,600,000 fr. la créance sur l'Italie.

Ce règlement était à peine terminé qu'une nouvelle mission appela M. Louis hors de France. En 1806, l'empereur, réunissant les deux duchés de Berg et de Clèves, qui lui avaient été cédés par la Prusse et la Bavière avec l'ancien évêché de Munster, sécularisé en 1802, en avait formé une souveraineté indépendante au profit de son beau-frère, Joachim Murat. Ce dernier ayant été appelé, en 1809, au trône de Naples, le grand duché qu'il abandonnait fut transféré au fils aîné du roi de Hollande, moins toutefois le territoire de l'évêché de Munster qui, annexé à la France, devint le département de la Lippe. Mais, comme le nouveau grand-duc était mineur, l'empereur se réserva, jusqu'à sa majorité, le gouvernement et l'administration de sa souveraineté. La France, en occupant ces divers pays, s'était engagée à prendre à sa charge les dettes contractées par leurs anciens souve-

rains ; de plus, les corporations religieuses qui s'y trouvaient avaient été supprimées, leurs biens réunis au domaine public, et promesse avait été faite d'assurer à leurs membres des moyens d'existence. Mais nulle de ces conditions n'avait encore été remplie, les créanciers ne touchaient absolument rien, et les religieux expulsés étaient sans ressources. Il y avait donc là de grandes souffrances dont les agents français, chargés d'administrer ces provinces s'étaient souvent faits les organes, et, voulant y mettre un terme, l'empereur, avant de partir pour la Russie, chargea M. Louis d'aller à Dusseldorf et à Munster régler tous ces intérêts. Arrivé sur les lieux, M. Louis désira s'entourer du concours des hommes les plus considérés du pays. Il en admit plusieurs à siéger dans la commission de la liquidation, et ce témoignage de loyauté et d'impartialité produisit le meilleur effet. La commission s'occupa d'abord de la dette, et elle fut liquidée en peu de temps, avec un esprit d'équité et de justice qui désarma les personnes les plus prévenues contre le gouvernement français. Aucune réclamation ne s'éleva et l'opinion publique fut complétement satisfaite. Quand vint le tour des indemnités à accorder aux membres des corporations religieuses, M. Louis commença par déclarer que la pension de chacun d'eux devait être l'équivalent du revenu dont ils jouissaient, soit collectivement, soit individuellement, avant la dépossession. On était loin d'espérer une pareille base, elle fut acceptée avec reconnaissance et servit de règle aux travaux de la commission. A Paris, on ne voulut pas d'abord adopter la liquidation arrêtée à Dusseldorf ; on la trouvait trop avantageuse pour les intéressés, mais les instances de M. Louis triomphèrent de tous les obstacles, et, parmi les témoignages de gratitude dont il reçut l'expression, nous aimons à citer quelques passages de la lettre collective de remercîments que lui adressèrent plusieurs chefs d'ordres religieux : « Les soussignés vous doivent, monsieur « le baron, la plus vive reconnaissance pour la noblesse de votre façon « d'agir et les soins soutenus que vous avez mis à fixer leur sort d'une « façon si juste et si favorable. Cette reconnaissance ne s'effacera ja- « mais de notre cœur ; c'est pour nous un besoin de vous en parler et « de vous dire aussi tous les vœux que nous faisons pour que votre « carrière soit longue et prospère. »

IV

On était alors à la fin de 1812, et, vaincu par les éléments dans son aventureuse entreprise, Napoléon était arrivé le 18 décembre à Paris. Koutouzof poursuivait les débris de l'armée française jusqu'au

delà des frontières de la Russie, et, à l'appel de l'empereur Alexandre s'annonçant comme le libérateur de l'Europe, l'Allemagne se mettait partout en armes pour expulser de son sol l'étranger qui, depuis vingt ans, l'avait si souvent parcourue en vainqueur. Déjà le général prussien d'Yorck s'était rallié avec les troupes placées sous ses ordres à l'armée russe, et, après l'avoir désavoué, le roi de Prusse lui-même, poussé par l'opinion de ses sujets et cédant à l'entraînement général, s'unissait bientôt à la Russie contre la France. Le concours de la Suède était assuré, et l'Angleterre promettait 240,000,000 fr. de subsides, à la nouvelle coalition. Quant à l'Autriche, peu désireuse d'entrer en lutte avec un adversaire dont elle redoutait encore la puissance et avec lequel, d'ailleurs, elle avait contracté récemment une alliance de famille, elle se réservait le rôle de médiatrice, espérant ainsi obtenir pour elle-même, lors de la pacification qui serait son œuvre, des conditions plus avantageuses. Une armée de 250,000 hommes se préparait donc à marcher contre la France, les forces dispersées que nous avions en Allemagne étaient insuffisantes pour l'arrêter, et il fallait sans retard pourvoir aux moyens d'empêcher l'invasion du territoire.

Les pertes que nous avions éprouvées en Russie, en hommes et en matériel, étaient immenses. Par les défections, la captivité, la désertion ou la mort, la grande armée se trouvait réduite de 600,000 à 70,000 hommes, la plupart dans le dénûment le plus complet.

Tous les chevaux avaient péri, 10,000,000 fr. d'espèces nous avaient été enlevés dans les prises de convois, et il ne restait presque plus rien de l'artillerie et des équipages. Des levées d'hommes furent immédiatement prescrites, des agents envoyés de tous côtés pour acheter des chevaux, des troupes rappelées des lieux où leur présence était moins utile et dirigées rapidement vers ceux où la lutte paraissait imminente, des marchés passés avec des entrepreneurs pour les fournitures d'approvisionnements, et des travaux entrepris dans les arsenaux pour remplacer le matériel perdu. Partout l'activité de l'empereur et de son gouvernement fut puissamment secondée par le patriotisme du pays, mécontent et désaffectionné, sans doute, à la suite de tant de fautes, mais résolu à ne reculer devant aucun des sacrifices nécessaires pour défendre l'indépendance nationale, et, grâce à ce concours d'efforts, 200,000 hommes purent, au printemps de 1813, être opposés à la coalition.

Mais, pour subvenir aux frais de pareils préparatifs, le revenu ordinaire ne pouvait évidemment suffire. Nous avons vu, en effet, que le déficit du budget de 1811 s'était élevé à 47,000,000 fr.; malgré le droit de 50 pour 100 établi sur les denrées coloniales et le produit extraordinaire des saisies de marchandises opérées en Belgique et en

Hollande, celui de 1812 devait être de 37,500,000 fr., et il restait ainsi à solder un arriéré de 84,500,000 fr. De plus, on prévoyait pour 1813 une insuffisance de 150,000,000 fr., et dès lors il fallait trouver près de 250,000,000 de ressources. Sans aucun doute, le mieux eût été de les demander au crédit, qui les eût fournies chèrement, il est vrai, mais d'une façon aussi prompte que sûre. Or l'empereur, nous l'avons dit, ne voulait pas d'emprunt ; il ne voulait pas davantage aggraver les impôts, de peur d'ajouter au mécontentement du pays. D'un autre côté, la défection de la Prusse faisant perdre au domaine extraordinaire les 140,000,000 fr. que devait encore cette puissance, il tenait plus que jamais à réserver ce qui restait pour récompenser le dévouement de ses compagnons d'armes ou venir en aide aux familles de ceux qui avaient succombé sur les champs de bataille ; de plus, parmi les domaines nationaux, tous ceux du clergé, à l'exception des bois, avaient été vendus, une grande partie de ceux des émigrés avaient été rendus aux anciens propriétaires, et depuis longtemps, pour éviter toute apparence de confiscation, on avait renoncé à aliéner le surplus. Ce fut le duc de Bassano qui imagina et indiqua la combinaison à laquelle on eut recours. Les communes étaient propriétaires de biens considérables, les uns affectés à un usage public, une partie, dont jouissaient en commun leurs habitants, et les autres affermés pouvant rapporter 9 à 10 millions et valant 350,000,000 fr. On pensa qu'en vendant ces derniers au profit de l'État et en assurant aux communes un revenu en rentes égal au produit qu'elles en retiraient, on ferait une opération équitable pour elles, avantageuse pour le Trésor et profitable à l'agriculture. Il fut donc décidé, par la loi du 20 mars 1813, que la régie de l'enregistrement prendrait possession des biens ruraux, maisons et usines, autres que ceux affectés à un service public ou jouis en commun : que les communes expropriées recevraient en échange une inscription de rente 5 pour 100 proportionnée au revenu net des biens dont elles seraient dépossédées, que ces biens seraient immédiatement vendus, que le prix des adjudications serait payable, un tiers dans le courant de 1813, le second tiers en 1814, le troisième en 1815, et que, sur le produit de la vente, 84,000,000 fr. seraient affectés à solder les budgets de 1811 et 1812, et 149 millions au service de 1813.

Sans doute cette mesure pouvait trouver sa justification dans les besoins impérieux en vue desquels elle était prise, et l'intérêt public devait gagner à ce que des immeubles généralement mal administrés et mal cultivés devinssent la propriété de particuliers qui en tireraient un meilleur parti. Mais au moins aurait-il fallu, en expropriant les communes, leur assurer une indemnité dont le capital représentât la valeur des immeubles qu'on leur prenait. Or, ces immeubles va-

laient 350,000,000, et les 8 ou 9 millions de rentes qu'on allait leur donner en échange représentaient à peine un capital de 150,000,000 fr. De plus, il y avait tout lieu de présumer que par le progrès seul de la richesse publique le revenu de ces biens, même laissés en leur possession, irait en s'améliorant, et celui qu'on leur attribuait devait toujours rester le même. A ce double point de vue, l'opération n'était donc pas honnête, et vainement on prétendit la justifier en alléguant que les communes tenaient leurs biens des anciens seigneurs, que ces derniers les leur avaient concédés en se réservant la faculté de reprendre successivement les parties qu'ils voudraient faire cultiver eux-mêmes, et que dès lors, n'ayant qu'un droit de propriété limité, elles ne pouvaient prétendre qu'à une indemnité restreinte. Un pareil argument était sans valeur, et même en admettant l'origine de la possession telle qu'elle était expliquée, il est évident qu'après une aussi longue jouissance cette possession était devenue un titre de propriété incontestable.

Cependant quels que fussent l'utilité et le mérite de la mesure, il fallait de suite des ressources, et la vente, aussi rapidement et aussi avantageusement qu'elle se fît, ne pouvait les donner immédiatement. La caisse d'amortissement, nous avons eu l'occasion de le dire, jouissait d'un crédit justement mérité, dû à la sagesse de son administration, et l'empereur crut pouvoir, dans cette circonstance, le mettre à profit. En conséquence, il décida qu'elle serait cessionnaire des biens expropriés, que la vente en serait faite à son nom, qu'elle remettrait au Trésor en payement, à titre d'avances, pour 232,500,000 fr. de biens remboursables au fur et à mesure de l'acquittement du prix des immeubles, et que ces bons seraient employés à solder de l'arriéré, ainsi que les dépenses courantes les plus urgentes. Sans doute, une opération à peu près analogue avait complétement réussi en 1807 ; mais les bons émis à cette époque ne l'avaient été que peu à peu pour une somme bien inférieure à celle qu'il s'agissait actuellement d'obtenir : ils portaient intérêt, n'avaient pas le caractère obligatoire qu'on prétendait imposer aux nouveaux, et d'ailleurs les circonstances avaient bien changé ; on n'était plus au temps d'Austerlitz, et aux jours de confiance avaient succédé ceux d'incertitude. M. Mollien crut donc devoir représenter à l'empereur que de pareils effets n'étant, en réalité, que des promesses de payement, les porteurs d'anciennes créances auxquels ils seraient remis, obligés de les négocier pour rentrer dans leurs fonds, éprouveraient ainsi une perte égale au taux de l'escompte qu'il leur faudrait subir ; que, pour se parer contre une perte semblable, tous les fournisseurs et entrepreneurs ne consentiraient désormais à soumissionner qu'à des prix plus élevés ; et que, d'ailleurs, la présence sur le marché de 20,000,000 fr. seulement de

ces valeurs devant suffire pour épuiser tous les capitaux affectés à ce genre d'escompte, la dépréciation des autres n'aurait plus dès lors de limites. Ces raisons sans doute étaient excellentes, mais il fallait des ressources, et au lieu de se borner à démontrer à l'empereur que pour se les procurer il violait toutes les lois du crédit, M. Mollien eût mieux fait de l'engager à les lui demander franchement par un emprunt. Mais il connaissait les répugnances contre lesquelles il aurait à lutter, il désespéra probablement de les vaincre, et sans rien indiquer à la place, il se borna à faire des remontrances. Aussi l'empereur fut-il fondé à lui répondre qu'avant de critiquer, il aurait dû proposer un plan meilleur.

Du reste, si la vente des biens des communes, effectuée principalement dans les années 1814 et 1815 et suspendue en 1816, produisit plus tard une partie des ressources qu'on avait espérées, le résultat, en 1813, fut à peu près nul. Par suite de toutes les formalités à remplir, le chiffre des aliénations dans le courant de cette année ne dépassa pas dix millions, et comme M. Mollien, en vue d'éviter les inconvénients qu'il avait signalés, n'émit les bons de la Caisse d'amortissement qu'au fur et à mesure de la vente des biens qui leur servaient de gage, il s'ensuivit qu'à la fin de l'année il n'en avait guère été livré au public pour plus de vingt millions. Mais la Banque en avait accepté pour dix millions ; de plus, en échange des fonds qu'il avait dans les caisses de la liste civile ou du domaine extraordinaire, l'empereur en avait pris 26,000,000 fr. pour la première, 52,000,000 fr. pour la seconde, et ces effets procureraient ainsi au Trésor, en 1813, 120,000,000 fr., somme qui devait être bien inférieure au déficit de cet exercice.

Parti de Paris le 15 avril 1813 pour aller se mettre à la tête de son armée, l'empereur avait, le 1er mai, battu les Prussiens et les Russes à Lutzen, et vaincus encore par lui les 20 et 21 mai à Bautzen et à Wurschen, l'empereur de Russie et le roi de Prusse lui avaient demandé un armistice qu'il avait commis la faute de leur accorder. Cette trêve, en effet, avait permis à ces deux souverains de réparer leurs forces, de concerter le plan d'une nouvelle campagne, de s'assurer le concours de l'Autriche en lui donnant une part dans les subsides de l'Angleterre, et au bout de deux mois les hostilités avaient été reprises. Après une série de combats dans lesquels nous avions été tour à tour victorieux et vaincus, la grande bataille de Dresde avait été livrée et l'armée confédérée y avait perdu plus de 40,000 hommes. Alors, sur la proposition de l'Autriche, des négociations avaient été ouvertes à Prague pour y traiter de la paix, et on avait laissé à Napoléon le choix ou de conserver la ligne de l'Elbe, la protection de la confédération du Rhin, le Piémont, Gênes et de donner un roi à la

Hollande, ou de conserver l'Italie et prendre la ligne du Rhin jusqu'à son embouchure en Hollande. Ces conditions assuraient à la France une puissance aussi grande et un territoire aussi étendu que sa légitime ambition et son véritable intérêt lui permettaient raisonnablement de souhaiter. Mais au lieu de les recevoir, l'empereur aurait voulu les imposer, et cédant à un coupable sentiment d'amour-propre, il les avait repoussées, sacrifiant ainsi à son orgueil le repos, l'avenir et la grandeur de son pays. Depuis lors, sa marche rétrograde n'avait été qu'une série de désastres, et au commencement de novembre il arrivait à Paris amenant à sa suite l'invasion étrangère. Au nord et à l'est, 300,000 hommes s'approchaient de nos frontières, au sud, 170,000 s'apprêtaient à franchir les Pyrénées sous les ordres du général Wellington, et l'Angleterre promettait 215,000,000 fr. de nouveaux subsides.

A ces forces, enhardies par le succès, nous avions à peine 120,000 hommes à opposer, exténués par la fatigue, les misères et les revers. Tout le matériel avait été perdu ou détruit, les arsenaux étaient complétement vides et les caisses publiques épuisées. Au lieu des 250,000,000 fr. espérés, les bons de la Caisse d'amortissement n'avaient procuré, ainsi que nous venons de le voir, que 120,000,000 fr., et les besoins pour lesquels ils avaient été créés avaient dépassé les prévisions de 100,000,000 fr. De plus, les événements ayant ralenti toutes les transactions, le revenu de l'impôt se trouvait inférieur de 70,000,000 aux produits présumés, et les recettes de 1813 devaient être seulement d'un milliard en présence de 1,270,000,000 fr. de dépenses. Pour repousser du sol natal l'invasion étrangère et défendre son indépendance, il était donc urgent de recourir à des moyens extrêmes, mais au lieu de les demander au Corps législatif, dont on redoutait le blâme, on s'adressa au Sénat, dont le silence était assuré. Il vota la levée de la conscription de 1815 par anticipation et celle de toutes les classes libérées depuis 1803. Trente centimes additionnels furent ajoutés au principal de la contribution foncière des portes et fenêtres et des patentes de 1813, la contribution personnelle et mobilière fut doublée pour cette même année, et ce supplément d'impôts, évalué à 110,000,000 fr., dut être perçu dans le délai de trois mois. De plus, la taxe du sel fut augmentée d'un cinquième, les droits réunis d'un dixième, et on espéra ainsi se procurer immédiatement 120,000,000 fr., dont un autre gouvernement devait profiter. Mais ni ces sacrifices, ni l'héroïsme de l'armée, ni le génie du chef lui-même ne purent empêcher une catastrophe à laquelle depuis trois ans marchait fatalement une volonté aveugle et sans contrôle. A la fin de mars 1814, les troupes alliées étaient aux portes de Paris, et l'impératrice Marie-Louise, fuyant devant elles avec son fils, était obligée

de partir pour Blois. En sa qualité de ministre, M. Mollien dut l'y accompagner ; mais avant de quitter Paris, il remit la direction du Trésor à M. Louis. « C'était, dit-il dans ses Mémoires, celui de mes « collaborateurs qui pouvait le mieux maintenir l'ordre dans les « finances, et j'avais toute confiance dans les services qu'il pouvait « rendre à la France. »

M. Louis ne devait pas tarder à justifier avec éclat ce témoignage. Peu de jours après, la déchéance de l'empire était proclamée, la restauration des Bourbons proposée et acceptée comme un gage de paix et de sécurité pour la France et pour l'Europe, et en attendant l'arrivée du nouveau souverain, un gouvernement provisoire était établi à Paris. M. Louis fut par lui chargé du ministère des finances, et Louis XVIII, en constituant son premier cabinet, le maintint dans ce poste.

L'empire n'avait été renversé ni par une intrigue, ni par une surprise, ni par une conjuration depuis longtemps concertée de ses adversaires ; il était tombé sous le poids de ses propres excès et faute d'avoir été contenu dans ses desseins ambitieux par un pouvoir modérateur. Aussi, après le trouble et l'effroi qu'il avait jetés en Europe et tous les sacrifices qu'il avait imposés à la France, l'établissement d'institutions libres et constitutionnelles fut-il généralement considéré comme une garantie d'ordre et de conservation. La dynastie qui remontait sur le trône apportait ces institutions avec elle : mieux que toute autre, elle semblait aussi devoir donner au pays le repos et le calme qui lui étaient nécessaires pour réparer ses revers et cicatriser ses plaies et, à ce double titre, les sympathies de M. Louis lui furent acquises. Il accepta donc la haute position qui lui était confiée, et nous verrons que sa présence au pouvoir fut alors une heureuse fortune pour la France.

A. Calmon.

L'ÉGLISE ET L'EMPIRE ROMAIN

AU IVe SIÈCLE

PAR M. ALBERT DE BROGLIE

Voilà donc une grande œuvre terminée. En ce siècle qui finit si peu de choses, à travers ces crises de la vie nationale, qui de notre temps, viennent toujours, au bout de quelques années, absorber nos pensées et interrompre nos labeurs, M. de Broglie, jeune encore, apporte à la science chrétienne le fruit d'un travail poursuivi avec persévérance pendant des années déjà nombreuses. Constatons ce résultat ; car nous sommes dans le temps de la science émiettée et de la littérature hâtive ; un *premier Paris* est déjà bien long pour ceux qui lisent, et à plus forte raison six volumes d'histoire sont-ils pour l'écrivain une œuvre bien laborieuse.

Je ne voudrais pas rappeler aux lecteurs du *Correspondant* ce qu'ils connaissent autant que moi. S'il était possible, je circonscrirais mon appréciation dans ces deux derniers volumes que je viens de lire et qui sont, à eux seuls, si dignes d'attention et d'étude. Mais en même temps que j'ai lu ceux-là, j'ai relu ceux qui les précédaient. Et comment ne pas parler du tout? comment séparer les différentes parties de ce grand sujet dont l'unité est si frappante !

Le quatrième siècle de notre ère est unique dans l'histoire du monde. C'est le genre humain (dans sa partie civilisée) un et chrétien. C'est l'empire romain baptisé. C'est l'unité politique la plus vaste qui ait été en ce monde, mise au service et appelée en même temps à profiter de la vérité religieuse, la seule complète et pure qui soit en ce monde. Cette coïncidence du plus grand de tous les pouvoirs et de la plus sainte de toutes les doctrines n'a pas duré cent ans.

Avant 312, nul César n'était chrétien. En 410, Rome était la proie des barbares.

Cette époque triomphale du christianisme a donc été bien courte ; et, s'il faut le dire, même à cette époque, tout n'est pas gloire ni triomphe. Quelquefois on nous demande, non sans un certain esprit de dénigrement, ce qu'a produit, au profit du siècle où elle s'est opérée, cette grande révolution religieuse et quel bien Constantin a fait à son empire. On se plaît à remarquer cette décadence et cette ruine de la monarchie romaine suivant de si près son adhésion à la foi chrétienne. C'est la question insidieuse que Gibbon a posée, que bien d'autres posent après lui, et c'est là un des plus grands sujets d'étude qui s'offrent au penseur chrétien.

Eh! bien, je puis le dire, après avoir, plus d'une fois, étudié l'histoire de ce premier siècle du monde converti, après avoir surtout appris à le connaître dans les pages de M. de Broglie, ce siècle n'a pas été un siècle méprisable, tant s'en faut; et, malgré bien des lacunes, malgré bien des legs funestes du passé, malgré bien des décadences déjà commencées et devenues irrémédiables, cette première alliance entre l'Église chrétienne et la société humaine a produit, même pour les contemporains et sans parler des fruits qu'elle devait porter pour l'avenir, de grandes choses et de belles choses!

Oui de grandes choses : de grands hommes, et de grands génies. Quelle période de l'Église lui a donné des hommes comme ces quatre saints évêques que M. de Broglie nous peint avec tant d'amour et caractérise avec tant de sagacité : Saint Athanase, saint Basile, saint Grégoire de Nazianze, saint Ambroise! (Je ne parle pas ici de saint Augustin, de saint Jérôme, de saint Jean Chrysostome qui apparaissent à peine dans ce récit.)

Saint Athanase, ce lutteur infatigable et en même temps si infatigablement modéré, exilé cinq fois et cinq fois allant demander aux déserts les plus inexplorés de la Thébaïde un refuge, non pour sa tête, mais pour sa plume qui au fond de sa retraite combattait toujours l'hérésie appuyée par le despotisme! Athanase soutenu par l'amour du peuple et cependant n'abusant pas une seule fois de cet amour, ne permettant pas une seule violence pour sa cause, se soumettant à tous les ordres de bannissement comme il se refuse à tous les ordres d'apostasie. « Ce n'était ni un tribun haranguant des multitudes, ni un « courtisan intriguant dans une antichambre. Il ne bougeait pas, il ne « parlait pas. Immobile et silencieux, il attendait qu'on vînt l'enlever « par la violence. Mais, dans ce représentant désarmé de la con- « science, le despote irrité sentait avec impatience un égal et pres- « qu'un maître. Du sein de l'oppression universelle, c'était le réveil

« du droit appuyé sur la vérité. De Milan à Alexandrie, il n'y avait « que deux têtes levées, qui se faisaient face l'une à l'autre : Con- « stance, le maître du monde, et Athanase, le serviteur de Dieu[1]. »

Saint Basile destiné à défendre avec lui et après lui l'orthodoxie dans l'Orient ; saint Basile, rhéteur, puis moine, puis évêque, réformateur de l'Église, réformateur ou plutôt instituteur de la vie monastique qui, avant lui, était presque sans loi ; saint Basile combattant avec un courage égal à celui d'Athanase et, comme lui, plein de modération au jour du triomphe ; fermant les portes de l'Église à l'hérésie toute-puissante, ménageant aux hérétiques vaincus le pardon de l'Église ! C'est lui dont on se rappelle le dialogue avec le préfet Modeste : « Tu n'adoptes donc pas la foi de l'empereur quand tout le monde autour de toi s'y soumet ? — J'ai un empereur à moi qui ne permet pas d'adopter cette foi. — Nous ne sommes donc rien à tes yeux ? — Vous êtes grands, mais Dieu est encore plus grand que nous. — Ne crains-tu pas l'exil, la confiscation, les tourments, la mort ? — On n'exile pas celui qui n'a pas de demeure ; on ne confisque pas les biens de celui qui n'a rien ; il n'y a pas de tourments pour un corps si faible que le premier coup l'achèvera. Et quant à la mort, en me la donnant vous me rendrez service ; vous me délivrerez de ce misérable soufflet (sa poitrine malade) et vous m'enverrez à ce Dieu pour qui je vis. — On ne m'a jamais tenu un pareil langage. — C'est que tu n'as jamais rencontré un évêque[2]. » Et en face de ce courage, il arrive ce qui était arrivé quelquefois au temps des martyrs ; la persécution s'arrête effrayée ; « une sorte d'inviolabilité de fait « est acquise à Basile à Césarée, comme à Athanase à Alexandrie. « Tandis que tout alentour.... les fidèles étaient dispersés et les « évêques en fuite, les diocèses d'Égypte et de Cappadoce res- « taient intacts, comme au milieu d'un cercle de feu. Situation « étrange de ces deux hommes, élevés ainsi l'un et l'autre sur un « piédestal, au-dessus de la persécution qui faisait rage à leurs « pieds[3] ! »

Saint Grégoire de Nazianze est une tout autre nature ; aussi clémente, aussi pieuse, aussi croyante, on pourrait penser moins virile. C'est un évêque et en même temps c'est un poëte ; cette âme de poëte est sujette à des impressions plus diverses ; elle est plus promptement soulevée, plus facilement abattue, et à côté de cette susceptibilité de l'imagination qui le peine et le console, qui l'abat et le relève, il y a une susceptibilité de la conscience que ces

[1] Deuxième partie, 1er vol., p. 250.
[2] Troisième partie, t. Ier, p. 99, ch. 1.
[3] Id., p. 111.

variations inquiètent, qui déplore ces peines trop vives, qui se tient en garde contre ces consolations trop promptes, qui ne sait pas toujours si le temps d'agir est venu ou si le temps de se taire est passé. Est-il cependant si faible, le jour où, dans Constantinople depuis tant d'années livrée à l'arianisme, il arrive seul, simple prêtre, n'ayant pas une église qui lui soit ouverte et ne sachant même pas s'il pourra réunir quelques fidèles qui ne se connaissent plus; faisant dans la maison où un de ses parents le reçoit une chapelle improvisée qu'il ne craint pas d'appeler Anastasie (résurrection), parce qu'il va ressusciter la foi morte dans Constantinople; y prêchant vingt-deux jours de suite, et au bout de ce temps, quoiqu'il ait été attaqué, insulté, emprisonné, comptant des milliers de fidèles qui s'écrasent pour venir l'entendre?

Saint Ambroise enfin! Nous reviendrons tout à l'heure sur le rôle joué par ce grand évêque de l'Occident, qui fut pendant plus de vingt ans ce qu'on peut appeler le directeur spirituel de l'empire romain; Saint Ambroise, élevé dans la vie politique, magistrat avant d'être évêque, et toujours magistrat dans la vie épiscopale; conseiller des princes dans l'ordre temporel, en même temps que dans l'ordre spirituel, il est leur guide et leur juge; l'homme qui eût sauvé l'empire de Rome, si l'empire de Rome eût pu être sauvé.

Que si nous considérons, non plus les grands hommes, mais la masse des hommes, nous trouvons en ce siècle et dans toutes les parties du monde civilisé, une population chrétienne, aussi chrétienne qu'elle l'a jamais été. Ces fils des martyrs ont toujours en eux l'âme et le sang des martyrs. Quand le paganisme se relève avec Julien; quand l'hérésie, avec Constance ou avec Valens, devient persécutrice, il se retrouve, comme la veille en face de Dioclétien, de nouveaux Sébastiens et de nouvelles Agnès, pour affirmer leur foi par le sang. Il y a cette différence, que maintenant le peuple est devenu chrétien comme peuple, que la liberté de l'Église est devenue une loi de l'empire, que, par conséquent, à côté de la résistance humble et toute passive du chrétien, il y a place pour la résistance active et fière du citoyen. Ce ne sont pas seulement ici des chrétiens qui se laissent immoler pour la foi: c'est un peuple chrétien qui défend la foi. Le peuple d'Alexandrie se presse autour d'Athanase, le peuple d'Antioche frémit de colère contre Julien; le peuple de Milan passe trois jours et trois nuits autour d'Ambroise, que Justine veut expulser de son Église. Ce jour-là, même le peuple sous les armes se sent chrétien comme le peuple désarmé: les soldats, envoyés par Justine, entrent, il est vrai, dans l'église, et des cris de terreur s'élèvent à leur aspect; mais tout à coup ils s'agenouillent, répétant qu'ils venaient prier avec leur évêque et non le combattre. « Chose inouïe,

« la force armée avait manqué à la consigne ; elle avait résisté, non « (ce qui était trop ordinaire) pour aller porter à un nouveau « maître des hommages perfides et cupides, mais résisté sans tra-« hison et par conscience; elle avait hésité à violer un droit plus « sacré que celui de l'empereur, et senti peser sur elle un devoir « plus sacré que l'obéissance militaire. La violence arrêtée par un « scrupule, la force paralysée par l'idée du droit : depuis le jour où le « Rubicon avait été franchi par César, pareille chose ne s'était plus « vue dans l'empire[1]. » Soldats ou peuple, les chrétiens ne faisaient en tout ceci qu'user de leur droit : l'empire leur avait promis la liberté, ils exigeaient de lui la liberté.

Le peuple de ce siècle était naturellement catholique. L'hérésie, quand elle se produisit, et elle se produisit souvent, fut inoculée par quelques docteurs, esprits subtils et dévoyés, appuyée par des évêques de cour, adoptée par des Césars que le schisme tente toujours par la séduction du despotisme. Le peuple, là où il tomba dans l'arianisme, fut entraîné, non par la peur du prince, mais par sa soumission envers des évêques qui le conduisaient et le trahissaient. Il vivait, catholique d'intention, sous une formule arienne qu'il ne comprenait pas. Les Césars, une fois redevenus chrétiens, les évêques infidèles purifiés par le repentir ou éloignés par l'exil, les peuples rentrèrent comme d'eux-mêmes dans l'Église catholique, comprenant à peine qu'ils en étaient sortis. Sous Théodose il n'y eut plus un arien, si ce n'est chez les barbares.

Et ce qui caractérisait encore un monde profondément chrétien, c'était l'élan vers la vie monacale. Elle n'avait pas été encore, pour ainsi dire, constituée. Antoine dans la Thébaïde, Pacôme dans la Palestine, avaient pu donner une règle à des milliers de solitaires dont les cellules rapprochées formaient un groupe monastique. Mais, hors de ces deux institutions, la solitude, le jeûne, la vie au désert, la vie confiée aveuglément au soin de la Providence, c'était là, au moins avant saint Basile, tout ce qui faisait le moine. Et l'on courait en foule vers cette existence singulièrement libre dans son austérité : « Chaque jour, c'était quelque vocation subitement éclose, chaque « jour aussi quelque raffinement nouveau d'austérité, quelques pas « de plus vers des profondeurs plus reculées du désert ou des mon-« tagnes. Un magistrat descendait de son tribunal, un riche vendait « son bien, une femme disparaissait du foyer domestique, un ou-« vrier manquait à l'atelier, un soldat désertait le camp. On savait « qu'ils avaient pris le chemin de la solitude, on ne les cherchait « seulement pas, tant le fait était devenu commun[2]. »

[1] Troisième partie, t. II, p. 168, ch. VI.
[2] Troisième partie, tome Ier, p. 157, ch. II.

Sans doute, le malheur des temps y avait sa part : on fuyait jusqu'au désert les charges de la curie, de la milice, de la vie sociale, rendues si affreusement pesantes par la déplorable administration des Césars païens. Sans doute aussi, cet élan et cet enthousiasme a eu son excès, et on a vu le moine revenir de sa solitude dans les villes pour les édifier parfois, parfois aussi pour les troubler. Mais à côté de ces abus, que de prières, que de jeûnes, que de vertus, que d'héroïsme, que de sainteté !

Et enfin, au point de vue politique, cette période de quatre-vingts et quelques années qu'embrasse M. de Broglie renferme deux grands règnes, celui de Constantin et celui de Théodose. L'un, génie plus vaste et plus entreprenant, mais brutal et empreint en quelque chose de la sauvage mobilité du barbare, comme parfois aussi du naïf enthousiasme d'un néophyte adolescent ; l'autre, plus mûr, plus modéré, plus droit ; un beau caractère de soldat, intrépide et calme au milieu du combat, noble et clément après la victoire ; toujours paisible parce que sa vue est toujours simple et toujours claire ; préservé par cette simplicité même et cette droiture de l'esprit militaire des séductions de l'hérésie qui n'ont pas laissé que de circonvenir Constantin. Tous deux, hélas ! entachés à un jour donné par des excès qui semblent incompréhensibles, tous deux souillés un jour de sang innocent ; mais tous deux ayant rendu un immense service à l'humanité ; l'un qui a fait le christianisme libre, l'autre qui a fait l'empire chrétien.

Et, en même temps que ces deux princes, à côté de Théodose, je vois deux jeunes Césars, deux frères, dont l'histoire ne parle pas assez et que M. de Broglie lui-même laisse peut-être trop dans l'ombre, Gratien et Valentinien II. Eux aussi ont été préservés du venin de l'hérésie, quoique Justine leur belle-mère et leur mère s'y soit laissée entraîner ; tous deux, quand ils furent appelés à l'empire, modestes et gémissants de la responsabilité qui allait peser sur leurs consciences, tous deux, assassinés à la fleur de l'âge, avant d'avoir pu faire le bien, mais ayant su du moins ne pas faire le mal. On se sent ici dans une atmosphère plus pure que celle des siècles précédents. Ce ne sont plus ces haines de famille, ces rivalités de César contre César, qui avaient perdu et souillé l'empire païen. Gratien, arrivé à la pourpre par une sorte de droit héréditaire, cherchant non plus de pouvoir, mais plus d'aide, propose à Théodose, simple général d'armée, la souveraineté de l'Orient. Théodose se défend d'abord avec modestie, puis accepte avec simplicité. « Tout se passe de bon accord, sans ja- « lousie d'une part, sans orgueil de l'autre[1]. » Et un peu plus tard,

[1] Troisième partie, t. Ier, p. 357, ch. IV.

lorsque Gratien eut péri, Théodose, ainsi élevé par lui à la pourpre, rendit à son jeune frère Valentinien ce qu'il avait reçu du frère aîné. Il fut heureux de voir se continuer dans la même famille cet empire d'Occident dont un autre avait été jaloux. C'était là au moins un monde d'honnêtes gens.

Il faut encore savoir gré d'une chose à ces princes honnêtes gens : c'est de leurs lois. La législation romaine ne fut pas refaite, ni reprise sur un plan nouveau ; entre Lycurgue et l'abbé Sieyès il n'y a pas eu beaucoup de ces refondeurs de lois qui prétendent refaire tout d'un coup la vie d'une nation. Mais de toutes parts la charité, la justice, l'esprit chrétien de fraternité et de compassion pénétrèrent dans les lois de l'empire païen. Constantin avait commencé, non pas sans quelques excès de zèle et par suite sans quelques subits revirements de sa pensée. Les Valentiniens y eurent leur part. Théodose continua. Le droit de famille fut purifié, l'enfant protégé, le sort de l'esclave adouci, l'affranchissement rendu plus facile; la prison visitée pour que le prisonnier y souffrît moins; la justice devint moins rigoureuse, les supplices plus rares. L'esprit de l'Église qui avait pénétré les mœurs, pénétra les lois.

Il est bien vrai; ni ce génie et cette sainteté chez les évêques, ni cette foi chez les peuples, ni ce zèle des princes, ni cette réforme des lois n'ont sauvé l'empire romain. On le purifiait ainsi la veille de sa chute. Théodose était à peine mort que l'ébranlement commençait sous lequel sa monarchie devait crouler.

L'empire romain est tombé, disons-le d'abord ; c'est parce que dans l'ordre de la Providence, sa chute était nécessaire. Théodose et ses contemporains ne pouvaient ni ne devaient admettre cette vérité; mais elle n'en est pas moins certaine ; l'empire de Rome était pour le monde une situation violente, contraire à la nature de la race humaine. C'était une création extraordinaire et je dirais volontiers anormale de la Providence, faite dans un but et pour l'accomplissement d'un suprême dessein. Ce but une fois atteint, ce dessein accompli, le Christ apparu au monde, la Rédemption opérée, l'Évangile promulgué, l'empire romain n'était plus nécessaire et devait disparaître.

Non, les grands empires ne sont pas faits pour durer. Celui de Cyrus, celui d'Alexandre, celui de Charlemagne, celui des Mongols, celui de Napoléon ont duré l'un dans l'autre une vie d'homme. Les grands empires exaltent trop l'orgueil du souverain, anéantissent trop la liberté du sujet; ils font dieu le seul homme qu'ils ne font pas esclave. L'empire romain seul a eu une durée plus longue parce qu'il avait un but plus important et plus noble ; il était fait pour être le véhicule du christianisme. Le christianisme introduit dans le monde,

l'empire romain s'est brisé comme un instrument inutile, et la vie nationale a repris son cours.

L'empire devait périr en outre à cause des vices qu'il portait dans son sein.

L'empire romain n'était pas un principe ; il n'était qu'un fait, et, comme je viens de le dire, un fait anormal et violent. Entre les nations qui le composaient il n'y avait nulle foi, nulle croyance, nulle doctrine commune, nul lien religieux ni même patriotique. Par suite aussi il n'y avait nulle loi politique dans le sens propre de ce mot, nulle base pour la souveraineté ; comme l'empire romain n'était qu'un fait, la souveraineté dans le sein de l'empire romain ne pouvait être qu'un hasard. Le peuple romain avait formé jadis une république et restait officiellement constitué en république ; mais cette république ne délibérait plus. L'État romain, devenu empire, était de fait une monarchie, c'est-à-dire un État le plus souvent conduit par une seule main. Mais quelle devait être cette main? Nulle tradition ne le disait, nulle loi ne pouvait le dire. Cette monarchie n'était, — ni élective ; car nulle puissance n'était investie d'une manière tant soit peu régulière et légale du droit de choisir le chef de l'empire ; — ni héréditaire non plus ; car l'hérédité ne fut qu'une tentative rarement heureuse de l'ambition paternelle ; ce ne fut jamais une règle de droit public, encore moins une garantie d'avenir et une sécurité pour les peuples. A vrai dire, il n'y avait ni république, ni royauté, ni hérédité, ni élection. Il y avait, ce qui est à peu près la situation de l'Europe révolutionnaire depuis le commencement de ce siècle, une monarchie élective par les événements. Mais, à Rome, les événements c'étaient les soldats ; non pas même les soldats de toute l'armée, ce qui aurait eu une certaine apparence de régularité, et jusqu'à un certain point le caractère d'un principe ; mais tout simplement ceux des soldats qui se trouvaient là, le jour de la mort du dernier empereur, ou pour mieux dire le jour de son assassinat et à la disposition de son assassin. Les monarchies chrétiennes passent de père en fils, la monarchie romaine passa de victime en meurtrier. Jamais État ne fut plus absolument à la merci de la force ; jamais la force ne fut plus confondue avec le droit.

A cette radicale infirmité politique de l'empire romain, il n'y avait pas de remède. A qui pouvait appartenir le pouvoir de constituer une souveraineté régulière dans un État que nul principe moral ne soutenait? C'est le vice du despotisme d'être impuissant à régler l'avenir. Quand on a au-dessus de soi quelqu'un, peuple, sénat, oracle, ce peuple, ce sénat, cet oracle peut faire une loi obligatoire pour vous-même, mais aussi pour vos successeurs. Quand, au con-

traire, on n'a au-dessus de soi personne, de quel droit imposerait-on sa volonté posthume à des hommes qui seront ce que vous êtes? C'est le consentement exprès ou tacite des peuples qui fait les trônes héréditaires et les dynasties légitimes, et ce consentement peut être, sinon parfaitement assuré, du moins préparé pour l'avenir par les déclarations du présent. Les grands vassaux réunis en 987, et quelques siècles plus tard, les états généraux, convoqués en 1316, ont fait dans notre pays une monarchie de huit siècles. Mais que pouvait faire pour sa descendance un pauvre César isolé qui n'avait, au-dessus de lui ou à côté de lui, ni états généraux ni assemblées de barons, et qui, impuissant à force d'être absolu, en mettant de son vivant la pourpre sur les épaules de son fils, ne faisait autre chose que condamner presque infailliblement son fils à périr avec lui. Cette agrégation de peuples sous l'empire de Rome était en elle-même trop anormale pour qu'une souveraineté tant soit peu normale pût lui être imposée.

Et de ce vice politique résultait un vice d'une autre nature. La vie même du peuple, sa vie morale et matérielle devait être atteinte. C'est ce qui se manifeste surtout pendant le troisième siècle de Rome qui est celui où l'absence de la souveraineté, où l'instabilité monarchique, où la toute-puissance militaire, où la transmission habituelle du pouvoir par l'assassinat est plus évidemment marquée. En face de cette succession de souverains, tous empressés à « dévorer leur règne d'un moment; » en face de ces armées exerçant plus que jamais, au profit de leurs appétits, leur brutale souveraineté, la vie du peuple acheva de se consumer. Il n'y eut plus, depuis le plus haut jusqu'au plus bas degré de l'échelle, ni liberté, ni indépendance, ni activité, ni travail, ni prospérité, ni richesse. Tout ce que les empereurs un peu sages, à l'exemple d'Auguste, avaient tâché de ménager à leurs sujets de petites libertés intérieures, de petites et modestes ambitions, fut avidement dissipé par ces Césars qui régnaient un jour et par cette armée qui régnait toujours. La liberté disparaissait, l'activité s'en allait avec elle, avec l'activité la richesse, avec la richesse la population. Le dépérissement même matériel de l'empire est évident à la fin du troisième siècle. Et quand alors Dioclétien est amené par ce dépérissement de l'empire à tâcher de suffire à tout parce qu'il a tout envahi, qu'il supprime officiellement toute activité privée en instituant un despotisme plus complet et plus universel qu'il n'avait été jusque-là, il porte le dernier coup à la vie morale, intellectuelle, matérielle de l'empire païen.

Maintenant, était-il au pouvoir des princes chrétiens de remédier à ce mal. On peut en douter, et il est certain qu'à beaucoup d'égards

ils ont fait tout ce qu'il était possible de faire. Moralement, dans les œuvres du législateur, on peut dire qu'ils ont tout essayé ; mais, politiquement, en a-t-il été de même?

« Par malheur, les princes les plus honnêtes et même les plus intelligents ne comprennent pas assez que certain bien doit se faire en dehors d'eux et que tout ce qui accroît leur pouvoir n'est pas nécessairement un bien. Constantin était trop près de Dioclétien, il avait été trop intimement élevé à son école et dans son palais pour répudier hardiment et généreusement, comme il eût été sage de le faire, l'héritage du despotisme nouveau institué par Dioclétien. Constantin se laissa faire presque dieu comme Dioclétien s'était fait dieu ; et on ne revient pas de son étonnement lorsqu'on lit dans les édits de ses successeurs chrétiens ces mots : *les saintes largesses* pour dire les largesses impériales, *un ordre du ciel* pour dire un ordre de l'empereur, *Notre Éternité* pour dire nous. Dioclétien avait entouré sa royauté ainsi consacrée d'un faste puéril et antiromain que Constantin ne sut pas complétement rejeter. Dioclétien avait accru, comblé d'honneur et de puissance, cet état-major de fonctionnaires publics qui l'entourait ; Constantin, tout en cherchant à le modérer et le contenir, le rendit plus nombreux et plus exclusivement puissant. Dioclétien n'avait pas aimé la ville de Rome, et, séduit par le prestige d'une royauté semi-asiatique, il avait fait sa capitale de la bithynienne Nicomédie. Constantin n'aima pas Rome plus que lui, ne fut guère plus romain que lui, et, courant aussi vers l'Orient, la ville thrace de Byzance devint sa capitale.

En faisant cela, il n'était ni romain ni chrétien, et on peut croire que, plus complétement chrétien, il eût été meilleur Romain en même temps. Par la fondation de Constantinople, cette ville qui, ainsi que M. de Broglie le remarque très-bien, « n'eut jamais de jeunesse, et pour qui ses mille ans de vie ne furent qu'une longue décrépitude ? » (Ire part., t. II, p. 260), Constantin ôtait à l'empire des Césars sa raison d'être. Qu'était-ce qu'un empire romain loin de Rome? et qu'était-ce que l'empire s'il n'était plus l'empire romain? Dans cette monarchie, qui reposait tout entière sur un souvenir et sur un nom, Constantin abdiquait ce souvenir et rendait ce nom absurde. Il ôtait à l'État son centre, le lien de son unité ; il allait vers l'Orient, vers lequel les Césars avaient toujours penché pour leur perte ; il donnait la prééminence à tout ce qu'il y avait de moins sûr, de moins énergique, de moins romain dans l'empire romain ; il se séparait de tout ce qui, dans son empire, avait une ombre de légalité antique, un reste de prestige et de dignité héréditaire, du Sénat, du peuple romain, du Capitole. Il les livrait au paganisme, tandis qu'il eût été facile de les ramener, en les purifiant, aux pieds du vrai Dieu. Aussi, le di-

vorce fut-il complet entre Rome et l'empereur romain : « A peine la « ville éternelle compte-t-elle, en cent années, trois visites impé« riales de quelques jours chacune. La dignité souveraine erre à « travers l'empire, s'asseyant tour à tour à Trèves, à Milan, à An« tioche, ou dans une Rome nouvelle, sans racines comme sans « souvenirs. Ainsi l'empire a perdu l'unité au sommet et la stabilité « au fondement. Une fissure profonde déchire la pyramide de la cime « jusqu'à la base [1]. »

Au point de vue chrétien, Constantin se trompait également et se trouva n'avoir pas rendu un meilleur service à l'Église qu'à l'empire. Il croyait donner à son empire une capitale toute chrétienne, et il ne faisait que préparer une capitale au schisme et à l'hérésie. Quoique Rome, dans les temps qui suivirent, nous apparaisse, comparée à Constantinople, comme une ville à peu près semi-païenne, Rome n'en était pas moins, plus que nulle autre, la ville des martyrs et, seule entre toutes, la ville du successeur de Pierre. Dans les querelles de l'arianisme, qui remplirent ce siècle, Rome et l'Occident restent immuables dans la vraie foi ; Constantinople et l'Orient, au contraire, sont continuellement entraînés vers l'erreur. Dans l'Orient, l'esprit subtil des docteurs, la rage de controverse chez les fidèles, enfante et propage l'hérésie, et Rome n'est pas là pour la réprimer aussitôt. Au siècle suivant, Eutychès, Nestorius ; un peu plus tard, les iconoclastes ; plus tard enfin, le schisme de Photius, seront les fruits du sol oriental et de la fatale rivalité de Constantinople avec Rome. Presque toutes ces hérésies, et l'arianisme en particulier, ont eu pour appui les empereurs d'Orient, tandis que l'Occident, quand il a eu ses empereurs à lui, les a trouvés fidèles ; la papauté leur a enseigné de plus près l'orthodoxie, et la foi de leurs peuples les y a maintenus.

L'empire périssait donc, et par le vice de sa nature première et par les innombrables fautes du despotisme païen et par les fautes mêmes que les empereurs chrétiens, trop fidèles héritiers de leurs prédécesseurs, ajoutèrent aux fautes de ceux-ci.

Cependant la pire de toutes les leçons de l'histoire serait une leçon de fatalisme, et, malgré cette décadence de l'empire romain, qui nous semble aujourd'hui avoir été sans remède, il n'en faut pas moins rendre justice aux efforts qui ont été faits pour le sauver.

A sa dernière heure, à la veille de sa chute, l'empire romain a eu une belle et une grande époque, celle de saint Ambroise et de Théodose. Dans les volumes qui sont particulièrement l'objet de notre examen, M. de Broglie raconte cette époque où l'alliance de l'empire et de l'Église s'est personnifiée par ces deux noms si nobles et si grands.

[1] Troisième partie, t. II, p. 455, ch. II.

Il la juge, ce me semble, avec une certaine sévérité. Il paraît tellement persuadé de l'inanité des efforts de cet empereur chrétien et de cet évêque patriote pour maintenir debout et appuyées l'une contre l'autre l'Église chrétienne et la société romaine! il lui paraît si clair, à lui, homme du dix-neuvième siècle, que leurs combats sont inutiles! Les mots d'illusion, de chimère, reviennent souvent sous sa plume. Il découragerait volontiers, s'il était là, Ambroise et Théodose, de leur inutile tentative, et leur ferait voir, dans leur succès momentané dont le monde se réjouit avec eux, la chute infaillible et prochaine dont ils auront le bonheur de ne pas être témoins.

De plus et par des raisons que je sais excellentes, l'alliance trop intime de l'Église et de l'État lui semble toujours receler quelque danger. Sans doute saint Ambroise n'est pas un Photius; ni Théodose, un Constance ou un Valens; il le sait bien: mais enfin, c'est la protection d'un côté, c'est la subordination au moins partielle de l'autre. Ou c'est l'Église s'abaissant devant le tyran, ou c'est le roi s'humiliant trop bas devant le prêtre. Chacun d'eux perd quelque chose de son indépendance et chacun risque de la perdre tout entière.

Un mot, cependant, pour justifier saint Ambroise et Théodose, je ne puis dire des reproches, mais je dirais presque de la compassion de M. de Broglie, et ce mot sera bien court. Un mot aussi (et ce mot ne sera pas long non plus), pour essayer de juger l'alliance de l'Église et de l'empire, non telle qu'elle peut être théoriquement (je ne veux faire de théorie d'aucune espèce), mais telle qu'elle pouvait être et telle qu'elle fut en ce temps-là.

Oui, saint Ambroise et Théodose ont aimé l'empire romain et la société romaine, et ils devaient l'aimer. Hors d'elle, que pouvaient-ils prévoir? L'anéantissement de toute civilisation; la possession du monde par des nations barbares dont quelques-unes à peine avaient mis les lèvres à la coupe de la vérité et l'avaient trouvée empoisonnée par l'arianisme; la dévastation, par conséquent, de la chrétienté, la destruction de ses églises, la dispersion de ses monastères; de vastes déserts où il n'y aurait plus ni christianisme, ni civilisation, ni même de peuples. Ces conséquences, en partie du moins, ne se sont-elles pas réalisées? Et, si elles ne se sont réalisées qu'en partie; si, après cette grande destruction, il y a eu une résurrection; si l'Église, à force de siècles et de labeurs, a fini par faire de ces barbares des chrétiens, de ces ruines un édifice nouveau, plus vaste et plus beau que celui qui avait précédé, de ce désert un monde plus civilisé et plus glorieusement civilisé que ne l'avait jamais été le monde romain; était-ce là un avenir que le regard de l'homme pouvait apercevoir? Était-ce là, surtout, un avenir auquel le chrétien pût sacrifier le présent? Combattons le fatalisme sous toutes les formes,

et c'est encore un sentiment fataliste que celui qui nous fait, dans le mal présent, envisager et rechercher le prétendu bien de l'avenir. Nous n'avons pas le droit d'acheter le bonheur d'une génération par le malheur d'une autre.

Nous, pour qui cet avenir est devenu du passé, nous qui lisons dans de vieux livres la chute de l'empire romain, et qui raisonnons sur cette chute, nous nous démontrons logiquement qu'elle était inévitable, et nous envisageons avec une compassion un peu dédaigneuse les efforts faits pour l'éviter. Mais les contemporains n'étaient pas tenus d'avoir une vue aussi claire que la nôtre ; ils ne devaient même pas l'avoir. L'homme qui combat pour la justice et pour la vérité n'a pas le droit de croire sa défaite inévitable ; son devoir étant de lutter toujours, son devoir est aussi d'espérer toujours. Il ne doit jamais dire ce que Kosciuzko lui-même n'a pas dit : *Finis Poloniæ.*

Aussi les chrétiens de ce temps ont-ils tous été Romains de cœur, de désir et d'espérance. Ils ne pouvaient croire à cette domination du paganisme barbare sur la chrétienté ; ils ne pouvaient l'accepter et ils ne devaient pas la juger possible ; ils croyaient au salut de la société par l'Église, et cette espérance, du reste, n'a été qu'ajournée.

Sans doute, si nous remontons plus haut, à une époque où la barbarie n'était pas aussi menaçante, nous trouvons, presque toujours sous des influences semi-judaïques, des paroles d'imprécations contre Rome dans des bouches chrétiennes. Mais encore, parmi les écrivains de cette époque, Tertullien lui-même, qui se plaît par moment à opposer les Romains aux chrétiens, Tertullien, qui n'est pas sans quelque rancune africaine contre les vainqueurs de Carthage, Tertullien n'en prie pas moins pour la conservation de l'empire, parce qu'avec l'empire seul, dit-il, le genre humain se conservera.

Sans doute aussi, si nous descendons à une époque postérieure, à une époque où le pouvoir romain, arrivé au dernier degré de la décadence, cessait complétement son rôle de protecteur, nous voyons quelques populations chrétiennes ou païennes de l'empire aller vers les barbares et tâcher de faire leur paix avec eux. C'est à cette époque que le prêtre Salvien, reprochant aux Romains leurs vices, les accuse de valoir moins encore que les barbares. Mais est-ce à dire que Salvien et l'Église de son temps passent aux barbares ? Non ; l'Église n'est jamais passée aux barbares. Elle est allée à leur rencontre pour les arrêter, comme saint Léon, ou pour les convertir, comme saint Remi, jamais pour leur livrer le monde.

A plus forte raison, au temps où l'empire romain était chrétien et avait encore à sa tête de vaillants soldats comme Constantin ou Théo-

dose ; les chrétiens n'étaient ni les ennemis, ni même les amis oisifs et désespérés de l'empire romain. C'est une très-fausse idée de Gibbon et de ses imitateurs que l'introduction du christianisme dans l'empire en avait diminué la force militaire. Comment donc! Est-ce que, dès le temps des princes païens, l'armée n'était pas en grande partie, et pour sa meilleure partie chrétienne? Est-ce que, sous les empereurs chrétiens, non-seulement l'armée, mais la population chrétienne ne concourait pas, au jour du péril, à la défense des cités, encouragée par ses évêques, soulevée par ses moines? Est-ce que, comme le dit très-bien M. de Broglie, dans les armées romaines, si fortement mélangées de barbares, le seul lien commun n'était pas en réalité la religion, et la meilleure garantie de l'empire, comme le dit saint Ambroise, jouant un peu sur le mot, la foi, mais la foi religieuse du soldat? Est-ce que sur la frontière orientale principalement, la lutte entre la Perse et l'empire romain n'était pas la lutte de deux religions autant que de deux empires? Aux yeux de Sapor, roi de Perse, « tout chrétien paraissait un Romain déguisé. » C'est là que saint Jacques, évêque de Nisibe, défendait sa ville contre les barbares avec le même courage qu'au concile de Nicée il avait défendu la foi contre les ariens. Lui et l'illustre anachorète saint Éphrem qui, au premier bruit de guerre, était venu s'enfermer dans la ville assiégée, distribuaient des armes, excitaient le courage des citoyens, puis allaient passer les jours et les nuits en prière pour implorer le secours de Dieu. Plus tard, l'évêque Ascole défendait Thessalonique. Parmi les personnages qui figurent autour des empereurs, les généraux d'armée sont, pour la plupart, des chrétiens; Valentinien, Jovien, Théodose furent, avant d'être empereurs, des soldats chrétiens, recommandés au choix de leurs compagnons d'armes par l'énergie de leur courage comme par celle de leur foi. Au contraire, où le paganisme semble s'être plus particulièrement réfugié, ce n'est pas sous la tente, c'est dans l'école du rhéteur, quoiqu'il y ait eu des rhéteurs chrétiens, et à la cour des princes, même lorsque les princes étaient chrétiens.

Julien, idolâtre, a-t-il donc été un prince plus patriotique et plus romain que le chrétien Théodose? Julien est grec et non romain ; il a à peine vu Rome ; une fois empereur, il n'y est pas revenu ; il appelle sa religion l'hellénisme. Au contraire, Rome voit venir dans son sein Théodose, dépouillant le faste asiatique, dont jadis Dioclétien s'était revêtu ; respectant dans son enceinte, même les souvenirs nationaux qui sont empreints de paganisme ; « paraissant tour à tour au Sénat et sur les Rostres en costume de citoyen plutôt que de prince, comme eût fait Auguste ou Tibère, quand le Principat naissant ménageait encore les souvenirs de la république ; » comme

Auguste, « visitant tout par lui-même, se montrant partout à pied sans gardes, se laissant aborder de près par la foule » (p. III, t. II, p. 283). — Quel pontife païen eût été meilleur citoyen que saint Ambroise, défenseur et conseiller de l'empire pendant vingt ans? Loin qu'il soit ennemi de Rome, Rome lui est d'autant plus chère qu'elle est devenue chrétienne; dans la célèbre lutte avec Symmaque, il ne veut pas laisser à l'orateur païen le droit exclusif de parler au nom de Rome et l'honneur de sa prosopopée patriotique. Lui aussi fait parler Rome comme Symmaque l'a fait parler, mais Rome chrétienne, Rome sanctifiant, n'abdiquant pas ses glorieux souvenirs : « J'ai honte, lui « fait-il dire, de mes erreurs passées, mais je ne rougis pas dans « ma vieillesse de changer avec le monde entier. » Il jette ainsi l'eau du baptême sur les cheveux blancs de sa glorieuse patrie. Ni dans la personne de ses soldats, ni dans celle de ses princes, ni dans celle de ses évêques, le christianisme n'a donc déserté la cause de l'empire romain, pas plus qu'il n'en a désespéré.

Maintenant cette sympathie de l'Église pour l'empire devait se traduire nécessairement par une alliance plus ou moins intime entre l'une et l'autre. Théodose d'un côté, Ambroise de l'autre, ont été les représentants et, on peut dire, les plénipotentiaires de cette alliance. Que faut-il penser de leur œuvre?

Je n'ai jamais cru que les relations entre l'Église et le pouvoir politique puissent être déterminées par des règles absolues et invariables. En dehors de l'hostilité avouée, ou même de la neutralité complète de l'État, l'Église a non-seulement subi, mais accepté, des conditions souvent bien différentes. Théodose n'était pas saint Louis, saint Louis n'était pas Louis XIV, et Louis XIV à son tour n'était pas le premier Consul signant le concordat. Pour peu que le pouvoir ne soit pas ennemi de l'Église, qu'il voie en elle, je ne dirai pas une auxiliaire ni une alliée, mais une puissance dont le succès concorde avec son propre succès, il arrivera bien vite, grâce à la multiplicité des points de contact qui existent forcément entre l'une et l'autre, à se rapprocher d'elle, à entrer avec elle en accommodement; il lui fera et elle lui fera des conditions. Dans ce traité, plus souvent tacite qu'il n'est formel, dans ce traité comme dans tous les traités possibles, on ne s'accordera que par de mutuelles concessions; on délimitera, d'un commun consentement, ce terrain mal délimité sur lequel on risque de se rencontrer et de se heurter. On s'avancera peut-être sur un point, on reculera sur un autre. Ici le prince sera un peu évêque; là, au contraire, l'évêque sera un peu magistrat. Les concordats, écrits ou non écrits, tracent plus sûrement et plus nettement que toutes les définitions philosophiques et rationnelles, la frontière réciproque de la compétence de l'Église et de la compétence de

l'État. Un jour, on le comprend, avec le cours des siècles et la diversité des lieux, les termes de l'accord changeront, la frontière se déplacera ; elle sera peut-être un peu plus voisine du palais, peut-être un peu plus proche du sanctuaire. Dieu veuille seulement que ces changements se fassent toujours par un libre accord, et que le palais, qui a la force en main, n'use pas de la force pour envahir le sanctuaire!

Ce n'est donc critiquer ni une époque ni une autre que de dire que le concordat (puisque nous avons adopté ce mot) du temps de Théodose ne fut pas le même que le concordat du moyen âge, ou que le concordat des sociétés modernes (quand les sociétés modernes voudront vivre en paix avec l'Église). Les préférences absolues mènent aux principes absolus et les principes absolus mènent aux impossibilités. S'il n'y a de bon au monde, pour l'Église, que sa situation au moyen âge, sa situation au temps des empereurs chrétiens de Rome est détestable, et s'il n'y a de bon pour l'Église que sa situation aux États-Unis, l'Église et la société du moyen âge sont condamnées.

Quelle fut donc cette situation au temps dont nous parlons ? Au temps de Théodose, l'Église catholique est prééminente, cela est vrai, sur toutes les hérésies, à plus forte raison sur le paganisme ; mais elle n'est pas persécutrice. Le paganisme perd quelques-uns de ses temples; mais les païens ne perdent ni leur vie, ni leur liberté. Les ariens n'ont plus entre leurs mains les églises chrétiennes ; mais quelle persécution a soufferte l'arianisme ? M. de Broglie le remarque avec raison, les édits de Théodose contre les païens et les hérétiques, rédigés avec cette abondance, ordinaire aux rescrits impériaux, de phrases emphatiques qu'il ne faut pas toujours prendre à la lettre, parlent de supplices qui sont demeurés à l'état de pure menace. Il nous est resté des historiens païens qui ne se plaignent pas qu'une goutte du sang de leurs frères ait été versée. Et quant aux hérétiques, qui ne sait que l'accusation d'un hérétique devant le prince par un évêque, que l'idée d'un supplice infligé pour cause d'hérésie, soulevait dans l'Église un mouvement unanime de répulsion? Qui ne se rappelle saint Martin en face des priscillianistes que le tyran Maxime va faire mettre à mort; ses prières en leur faveur, ses supplications, ses anathèmes, puis son désespoir; la concession faite par lui pour sauver la vie de quelques-uns de ces hérétiques, et le remords que lui donne cette concession, parce qu'elle lui semble un abandon en principe de la cause qu'il défend ? Rome prononce la déposition des évêques accusateurs : « Les prêtres, dit saint Ambroise, qui sollicitent ou qui approu-
« vent l'effusion du sang, ressemblent aux Pharisiens qui poursui-
« vaient la femme adultère... Et encore ceux-ci ne demandaient-ils
« que la tête d'une seule femme ; ceux-là veulent plusieurs têtes.
« Jésus-Christ n'a pas voulu qu'une seule femme pérît. Eux ne trou-

« vent pas qu'il y ait encore assez d'hommes immolés. » (Ép. 26.) Saint Augustin, plus tard, en face des circumcellions qui étaient des bandits plus encore que des hérétiques, après avoir longtemps hésité à réclamer l'appui du pouvoir civil, le réclame enfin. Mais il écarte l'idée du supplice; l'exil et l'amende, voilà les seules peines qu'il veuille admettre, et il a attendu longtemps pour les réclamer.

Le prince, à son tour, est, je ne dirai pas le protecteur, je sais trop combien ce mot est dangereux, mais le gardien de l'Église, et il en est le gardien respectueux. Le prince, comme fidèle, « est dans l'É-« glise, mais non au-dessus de l'Église, » dit saint Ambroise (Ép. 21). A cet égard, Théodose se montre bien supérieur à Constantin. Constantin lui-même, ce glorieux défenseur du concile de Nicée, Constantin, si zélé pour l'orthodoxie, s'est laissé, par suite de son zèle même, entraîner au penchant, si commun alors, de la controverse théologique : il a discuté des formules; il a argumenté avec les évêques semi-ariens de sa cour; il a subi leur influence; il a rappelé Arius lui-même à Constantinople; et il est mort entouré de prélats d'une orthodoxie au moins douteuse, ayant laissé s'ébranler dans son empire la foi de Nicée. Son fils Constance, Valens après Constance, Justine après Valens, sont allés plus loin encore : toujours pour sauvegarder la foi, disaient-ils, et pour protéger l'Église, ils sont allés se perdre dans le dédale de la controverse; ils ont vu se multiplier les formules de croyance, ils ont pris les unes sous leur protection, fait la guerre aux autres, sans bien comprendre ni les unes ni les autres. La manie du dogmatisme impérial était destinée à perdre toujours la foi de Constantinople.

Au contraire, l'orthodoxie de Théodose a été autrement nette, autrement réservée, parce qu'elle a été plus simple. Soldat dès sa jeunesse, sans éducation théologique, et ne prétendant pas s'en donner une; ayant le bon sens de l'homme de guerre chrétien au lieu de la périlleuse demi-science du théologien laïque; il a tranché la question d'un seul coup. Il a compris qu'une formule de foi prête toujours à l'interprétation, à l'équivoque, aux sous-entendus, aux commentaires; il ne s'est attaché à aucune formule; il s'est tout simplement attaché à un nom : « C'est notre volonté, a-t-il dit, que tous les peuples soumis au gouvernement de Notre Clémence demeurent dans la religion telle que le divin apôtre Pierre l'a transmise aux Romains, et telle que la suivent aujourd'hui, comme chacun sait, le Pontife Damase et Pierre, évêque d'Alexandrie, hommes d'une sainteté apostolique!... de sorte que nous croyions tous la divinité unique du Père, du Fils et du Saint-Esprit, unis dans une majesté égale et une sainte Trinité. » (*Cod. Théod.*, XVI, tit. 1.) Un pareil édit écrasait l'arianisme; il lui ôtait la ressource des subtilités théo-

logiques au moyen desquelles il savait et s'accommoder de tous les symboles et leur échapper à tous ; il lui ôtait aussi cette multitude d'adeptes involontaires qui suivaient leurs guides accoutumés, sans se douter, au milieu des ambages théologiques, que leurs guides les menaient s'égarer. Pour un théologien, l'orthodoxie est et doit être une science ; pour le simple fidèle, pour le charbonnier et pour le soldat, l'orthodoxie c'est le pape.

Mais le prince soumis à l'Église comme fidèle, garde-t-il son indépendance comme prince ? Ici, je ne suis pas entièrement de l'avis de M. de Broglie. Dans le fait si célèbre du crime et de la pénitence de Théodose, il voit « un fait plus nouveau, plus fécond en conséquences, « que ni témoins ni acteurs ne l'avaient peut-être soupçonné : « une première apparition dans le monde d'un droit délicat et su- « prême qui gît caché aux confins obscurs où les pouvoirs politiques « et spirituels se heurtent et se confondent ; qui devait, dans l'en- « fance moderne, servir habituellement de frein à la barbarie, par- « fois de prétexte à d'ambitieuses tentatives, et dont l'Église elle- « même a tempéré l'exercice à mesure que la conscience publique, « formée par ses soins, a eu moins de peine à se faire entendre dans « les conseils des potentats.[1] »

L'assimilation, je l'avoue, ne me semble pas exacte, entre l'époque de Théodose et celle du moyen âge, entre saint Ambroise et les grands papes des onzième, douzième et treizième siècles. Au moyen âge, les sociétés, les États, les nations étaient toutes chrétiennes par leur origine ; l'Église avait, pour ainsi dire, pétri l'argile dont elles étaient faites. Au-dessus des cités et des monarchies diverses, la chrétienté (parole nouvelle que les siècles antérieurs n'avaient pas connue) se présentait à l'esprit comme une fédération qui les dominait et les enfermait toutes dans son sein. Le vicaire de Jésus-Christ, et lui seul, comme pape, non comme évêque, pouvait être, sinon le chef temporel, du moins le président de cette fédération, l'arbitre et le médiateur de la paix entre ces peuples unis par leur commune origine et surtout par leur commune foi. Les papes revendiquèrent donc au moyen âge un pouvoir (qui du reste ne passa jamais sans contestation aucune) de suprême arbitrage, de suzeraineté même, impliquant le droit de déposer et le droit d'élire, parce que dans ces sociétés fondées par l'Église et vivant de la vie de l'Église, le chef de l'État devait appartenir nécessairement à l'Église et cessait de régner le jour où il était repoussé par elle.

Il n'en était pas ainsi au temps de saint Ambroise. D'abord, saint Ambroise n'était point pape, mais seulement évêque ; et com-

[1] Troisième partie, t. II, p. 319, 320, 321.

ment les cinq cents évêques de l'empire eussent-ils pu exercer chacun pour sa part ce droit de suprême gouvernement ? De plus, l'État, la société, les nations, avaient une origine étrangère et antérieure à l'Église chrétienne. Le chef de l'empire pouvait être un hérétique, un païen, un apostat; nul catholique n'avait refusé son obéissance ni à Constance, ni à Julien, ni à Valens. Aussi Ambroise ne prétendit-il ni déposer Théodose, ni délier ses sujets du serment de fidélité, ni lui interdire, même pour un temps, aucune des fonctions impériales. Que fit-il? quelque chose de nouveau, d'inouï, d'inattendu? Non, il fit ce que devait faire tout évêque, ce que devait attendre de lui tout chrétien de son temps; ce que bien d'autres sans doute n'eussent pas fait à sa place, parce qu'ils eussent faibli; il fit courageusement son devoir, mais il ne fit que son devoir.

Théodose s'était souillé de l'un de ces crimes inconcevables que Dieu a permis quelquefois dans le cours des plus belles vies, soit pour humilier l'orgueil humain, soit pour donner lieu à d'éclatantes pénitences. — David s'est fait remarquer entre tous par sa douceur et sa modération à l'égard de ceux qui le persécutaient ; menacé et poursuivi par Saül, il n'a pas voulu porter la main sur l'oint du Seigneur : et le voilà, non pas seulement enchaîné par une passion adultère, mais sacrifiant à cette passion la vie d'un homme, la vie d'un innocent, la vie d'un soldat dévoué, la vie d'un serviteur fidèle et d'un ami. De même, Théodose a porté dans la politique et dans la guerre un esprit de modération et de douceur, que Constantin lui-même n'a pas connu ; il a épargné l'ennemi vaincu, il aurait épargné volontiers ses compétiteurs à la pourpre ; il a épargné du moins leur famille, leurs amis, leurs soldats. Et le voilà, irrité par un crime que la justice ordinaire pouvait punir, qui s'en prend de ce crime à une population tout entière, envoie un ordre de mort contre toute une ville, et fait massacrer en plein jour, au cirque, à un moment de divertissement et de joie, sept mille créatures humaines, hommes, femmes et enfants. Le fait n'est pas douteux, mais il est inconcevable ; à peine si un ou deux exemples pareils se retrouvent dans la vie des plus détestables empereurs romains.

Or, selon la discipline de l'Église, non-seulement la participation aux sacrements, mais la contribution à l'offrande qui précédait les sacrements, mais la présence même à l'assemblée chrétienne ou du moins aux moments les plus solennels de l'assemblée, était interdite aux criminels et surtout aux meurtriers ; elle l'était bien aux païens, aux hérétiques, même aux catéchumènes. Pourquoi y eût-il eu exception pour le prince? Le prince, dans les actes de sa souveraineté, ne relève-t-il pas de sa conscience, et par conséquent de l'Église? Pour saint Ambroise, Théodose venant à l'Église n'était

qu'un fidèle demandant, comme d'autres et au même titre que d'autres, l'admission à l'assemblée et la participation au sacrifice. Et si ce fidèle avait les mains souillées de sang, si un crime incontestable et public l'avait marqué d'un signe de réprobation, pouvait-il être admis sans profaner le sanctuaire? Et qui désormais serait écarté si le meurtrier de Thessalonique prenait place dans l'assemblée des saints?

Il n'y a donc eu ici ni un principe nouveau ni un agrandissement de la puissance ou de la juridiction de l'Église. Il est vrai, il y avait déjà eu des princes chrétiens souillés de sang, et nul acte aussi éclatant que celui de saint Ambroise n'avait eu lieu. Mais quelles étaient les circonstances? Constantin avait été bien coupable, mais à une époque où il n'était pas encore baptisé et à aucun titre ne pouvait songer à se présenter dans l'assemblée des fidèles. Constance, comme son père, avait versé le sang, mais Constance, comme son père, n'avait été baptisé qu'au lit de mort, et de plus Constance n'avait eu auprès de lui que des évêques ariens, courtisans de son pouvoir et inspirateurs de son hérésie. Valentinien Ier avait été dur jusqu'à la cruauté; mais au moins Valentinien prononçait-il des sentences, et le crime de l'homme pouvait n'être que l'erreur du juge. L'acte de Théodose, au contraire, dépourvu de toute forme de justice comme de tout semblant d'équité, l'acte de Théodose n'était évidemment autre chose qu'un crime.

Il y a plus, et si on en croit un récit qui avait cours dès avant le temps de saint Ambroise, Théodose n'avait pas été le premier empereur romain exclu à cause de ses crimes de l'assemblée des fidèles. Cent quarante ans avant le fait de Thessalonique, lorsque le chrétien Philippe était devenu Auguste par le meurtre de son prédécesseur, il s'était peu après présenté à l'assemblée de la veille de Pâques; saint Babylas, évêque d'Antioche, l'avait repoussé comme fit plus tard Ambroise, et, ainsi que Théodose, Philippe avait fait pénitence. Dût-on traiter le fait d'apocryphe, peu importerait. Eusèbe le raconte comme répandu parmi les chrétiens de son temps, c'est-à-dire plus de quarante ans avant l'événement de Thessalonique. Un empereur exclu de l'Église n'était donc pas une idée nouvelle ni un acte inattendu pour les chrétiens d'alors.

En résumé, — l'Église prééminente sans être persécutrice, — le pouvoir ami de l'Église sans prétendre la gouverner, — l'empereur soumis comme fidèle par le lien de sa conscience, indépendant comme prince par la perpétuité de son pouvoir — tels sont les termes de cette alliance entre l'Église chrétienne et l'État romain, tacitement signée, d'une part de la main de saint Ambroise, et d'autre part de la main de Théodose. Ce n'est certainement pas un type dont nous

puissions attendre ni réclamer dans le présent la reproduction ; mais c'est une assez belle situation à contempler dans le passé.

M. de Broglie, qu'il me permette de le lui dire, me semble un peu décourageant pour les princes chrétiens. Je sais, comme lui, tout le péril inhérent pour l'Église à son alliance avec les rois ; je sais parfaitement que la sympathie peut devenir protection, et la protection (terrible mot) peut devenir domination. Mais en laquelle des choses humaines le péril ne se trouve-t-il pas à côté du service? Du bien au mal la pente est toujours si facile, la barrière si faible, la limite même si peu marquée. Que veut-on donc que fassent les princes? S'ils sont persécuteurs, on les maudit et on a le droit de les maudire. S'ils sont sympathiques à l'Église, leur dirons-nous qu'ils n'apportent à l'Église aucune force, aucun secours, que leur aide n'est qu'un péril et n'est jamais un bienfait? Veut-on qu'ils deviennent neutres? La neutralité légale est possible ; mais, moralement parlant, qui peut être neutre dans la question du christianisme?

M. de Broglie ne voudrait certes pas dire à un Théodose, à un Charlemagne, à un saint Louis qu'ils ont été inutiles à la cause de l'Église. Certes, et ils eussent pris plaisir à le proclamer, ils lui ont donné infiniment moins qu'ils n'ont reçu d'elle. Mais elle les appelle ses bienfaiteurs ; elle vénère ces évêques du dehors, ces saints couronnés qui, en mettant leur diadème sous la croix, ont du moins, aux yeux des peuples, rehaussé la croix de quelques lignes. D'ailleurs, ne lui eussent-ils donné que cela, ils lui eussent donné une grande chose et le bien temporel qu'elle estime le plus, en lui assurant la liberté.

Sous d'autres rapports qui ne touchent pas directement à l'accroissement des forces de l'Église, mais qui touchent au cœur de l'Église, aux principes qu'elle défend et aux sentiments qu'elle propage, l'adhésion des princes à la foi chrétienne ne produit-elle pas un grand bien? Ne dépend-il pas du prince de rendre plus morale, plus équitable, plus humaine l'action du pouvoir? Et ne dépend-il pas de l'Église, quand le prince écoute sa voix, de lui inspirer de telles pensées? Voyez, par exemple, ce que devient le droit de guerre et le droit de châtiment sous les Césars chrétiens. L'horreur du sang versé est un des sentiments qui dominent le plus dans l'Église du quatrième siècle. Elle a quelque peine à absoudre le soldat qui a combattu et le juge qui a condamné. A la vue d'un hérétique frappé par le glaive, vous avez entendu les gémissements et les anathèmes de saint Martin. A la vue d'un malfaiteur mené au supplice, l'évêque s'émeut, supplie ; les moines, plus hardis encore, accourent sur le passage du gouverneur, saisissent la bride de son cheval, le forcent presque à faire grâce. L'humanité n'avait donc qu'à gagner à voir le pouvoir

souverain se rapprocher de tels hommes. Quand Théodose apparaît, son premier acte est d'amnistier des condamnés, le jour de Pâques, en l'honneur du Christ ressuscité, de punir les délateurs, d'atténuer les confiscations. Un procès de lèse-majesté s'est instruit, les coupables vont être mis à mort : un ordre de grâce arrive au palais, signé non-seulement de Théodose, mais de son jeune fils Arcadius, à qui sa mère a tenu la main pour lui donner une leçon de clémence. Antioche se révolte et insulte les images impériales ; les évêques et les moines exigent et obtiennent sa grâce. Après que Théodose a défait Arbogast et l'usurpateur Eugène, Ambroise lui écrit que le meilleur moyen de témoigner sa reconnaissance à Dieu, c'est de montrer plus de clémence que jamais ; en effet, Arbogast et Eugène sont les seules victimes de leur révolte, et un acte d'amnistie, envoyé à Milan et lu tout haut dans l'église, est la réponse de l'empereur à l'évêque. Et néanmoins, après une victoire aussi clémente, Théodose, à qui le sang légitimement versé pendant le combat a rappelé le déplorable sang de Thessalonique, Théodose se juge indigne du banquet divin et n'ose, au moins pour un temps, s'asseoir à la table du Seigneur. Il ne reçoit le saint Sacrement que cinq mois après, aux approches de la mort.

Voilà comment, sous l'influence chrétienne, un prince guerrier arrivait à considérer la guerre. Et quand le souverain la juge ainsi, que ne fait-il pas pour l'adoucir et pour ne pas prendre sur lui la responsabité du sang inutilement ou illégitimement versé? Je ne puis m'empêcher de rappeler ici un témoignage qui n'est celui ni d'un Père de l'Église, ni d'un prédicateur, ni d'un prince, mais qui n'en fait que mieux ressortir comment, dans une société tant soit peu chrétienne, la conscience populaire entend la responsabilité du souverain. A la veille d'une bataille, un roi déguisé sous les vêtements d'un simple soldat parcourt de nuit son camp et écoute les conversations du bivouac. — La guerre est-elle juste? Ne l'est-elle pas? Les soldats raisonnent là-dessus. « Que nous importe, disent-ils, c'est l'affaire du roi et non la nôtre. — Oui, dit l'un d'eux, mais si la guerre n'est pas juste, le roi a un compte pesant à rendre. Lorsqu'un jour, et ces jambes et ces bras et ces têtes qui ont été tranchées dans la bataille se rejoindront pour le dernier jugement et crieront : Nous sommes morts à tel endroit, les uns blasphémant, les autres demandant un chirurgien, ceux-ci pleurant leur femme qu'ils laissaient derrière eux dans la pauvreté, ceux-là gémissant des dettes qu'ils n'avaient pu payer, d'autres pensant à leurs enfants dont ils étaient brusquement séparés. Je crains que très-peu meurent bien parmi ceux qui meurent dans le combat ; car est-il en leur pouvoir de faire une disposition charitable quelle qu'elle soit, quand ils n'ont

de pensée que pour verser le sang ? Or, si quelques-uns d'entre eux meurent en mauvais état, ce sera une noire question (*a black matter*) pour le roi qui les a conduits là. » Et, à son tour, le roi, rentré dans sa tente, pendant son insomnie, songe à cette responsabilité terrible que tous font peser sur lui et que sa conscience ne peut détourner. « Sur le roi ! dit-il, oui, sur le roi, nos vies, nos âmes, nos dettes, nos femmes désolées, nos enfants et nos péchés ! tout sur le roi ! — C'est nous qui devons tout porter [1]. »

Voilà la pensée bien naïvement, bien populairement exprimée ; la voilà comme elle se vulgarise dans tous les rangs d'une société chrétienne ! Or, un prince païen, même le plus éminent et le plus sage, même un Marc Aurèle, eut-il jamais une idée aussi nette, aussi positive, aussi palpable de sa responsabilité ?

Ne supprimons donc pas (et certes ce n'est pas M. de Broglie qui voudrait les supprimer), ne supprimons pas de l'histoire les rois chrétiens. Ne supprimons pas les Théodose ou les saint Louis. Ils ne sont pas de tous les temps, je le sais. Quoique la vérité soit de tous les temps, les moyens de la servir et de la mettre en pratique varient avec les diversités infinies des époques, des lieux, des situations. J'ai parlé ici du siècle de Théodose, non de notre siècle. Je parle historiquement du passé ; je ne parle ni politiquement du présent ni philosophiquement de l'avenir. Supplions, au contraire (et nous pouvons croire que nous serons entendus), les pouvoirs du dix-neuvième siècle de n'avoir pas l'ambition d'être des Théodose, des Charlemagne et des saint Louis. Pour jouer ce rôle, il faut être au moins baptisé, et les pouvoirs du dix-neuvième siècle, comme pouvoirs (je ne dis pas comme hommes), ne sont pas même catéchumènes. S'ils voulaient bien seulement être neutres, mais d'une neutralité sincère, dans la cause de l'Église ! Il nous a été dit dans l'Évangile : « Celui qui n'est pas contre vous est pour vous » (Marc, IX, 39). Et certes, au dix-neuvième siècle, au milieu de toutes les fascinations et de toutes les obsessions antichrétiennes qui infestent les palais plus encore que les chaumières, le pouvoir qui saura ne pas être contre l'Église, par cela seul sera certainement, sera utilement, sera efficacement pour l'Église.

Revenons à l'empire romain. J'ai rendu justice à l'époque chrétienne de son existence. Ce n'est certes pas que je tienne Théodose pour le modèle absolu des souverains ni son siècle pour le type unique des siècles civilisés. Sur l'un pèse cette effroyable tache du massacre

[1] Upon the king! Let our lives, our souls
Our debts, our careful wives, our children and
Our sins lay on the king! — We must bear all.
Shakespeare, *King Henry the fifth.*

de Thessalonique, sur l'autre un état de décadence légué par le passé et trop évidemment menaçant pour l'avenir. Bien insensée, du reste, serait l'étude de l'histoire, si elle prétendait trouver quelque part des siècles modèles sur lesquels les siècles futurs n'auraient plus qu'à se façonner. Je ne sais quelle école de ce temps-ci divisait les siècles de l'histoire en époques organiques et en époques critiques. Rien n'est plus faux que cette division. Le genre humain n'est jamais à un état normal ; la crise est permanente, quoique ses symptômes soient divers ; tout siècle est un siècle de transition et n'est pas autre chose, *donec transeant tempora*. A quelque heure que vous le preniez, le genre humain, d'autant plus que vous l'étudierez mieux, vous apparaîtra comme un malade prêt à périr et dont la guérison semble impossible. En effet, il ne guérit pas, mais, chose étrange ! il continue de vivre ; sa maladie ne s'éteint pas, elle change de nature ou plutôt d'aspect ; pendant un moment il se croit revenu à la santé, il n'a fait que changer son mal, il s'est retourné sur son lit de douleur comme le malade.

> Chè non può trovar posa in su le piume
> Ma con dar volta il suo dolore scherma.
>
> DANTE.

Grande leçon que nous donne l'histoire ! En nous montrant la perpétuité de la souffrance dans ce monde, elle nous enseigne le monde où la souffrance cessera. D'où nous seraient venues les idées de bien, de santé, de bonheur, de paix, à nous, fils d'Adam, dont toutes les générations se sont succédé supportant, sans jamais pouvoir en guérir, le mal, la maladie, l'infortune, la guerre, si, à l'origine de notre race, ces biens ne se fussent réalisés et si, quelque part ailleurs, ils ne devaient se réaliser dans l'avenir ; si de maladie en maladie, de cris en cris, de transition en transition, l'homme et le genre humain ne devaient pas arriver à la crise dernière et au dernier passage, à cette porte du monde visible derrière laquelle, pour qui est digne de la franchir, se trouve la félicité ?

A un autre point de vue encore, l'histoire est l'école de la vie future. Est-ce que les événements des existences nationales plus que les événements des existences humaines, sont déterminés par l'équité ? Est-ce que c'est toujours la vérité, la justice, la vertu, la raison qui triomphent dans les rapports entre les peuples, ou dans les rapports entre les hommes ? Tant s'en faut, et je dirai plutôt qu'ils sont toujours vaincus. Ils ont, il est vrai, de rares moments d'un triomphe toujours bien partiel, bien court, bien mêlé. Mais avant peu le droit du plus fort se relève et leur fait baisser la tête. Dans le livre des *Soi-*

rées de Saint-Pétersbourg, qui a été pour son auteur un cadre bien plutôt qu'une thèse, M. de Maistre cherche un peu trop à voir la justice de Dieu réalisée en ce monde ; mais certes il n'eût pas voulu prétendre qu'elle est réalisée dans les faits de l'histoire. Quelle que soit l'histoire que nous lisions, est-ce que notre conscience en sort satisfaite comme elle sortirait de l'audience d'un équitable juge? Est-ce que nous ne pleurons pas la plupart des vaincus? Est-ce que nous ne détestons pas la plupart des vainqueurs?

Autrefois, il est vrai, on avait une phrase toute faite pour consoler les vaincus. C'était « le jugement de la postérité ». Qui croit aujourd'hui à la postérité? Et ne sommes-nous pas bien sûrs que, quel que soit le monde qu'habitent les vaincus et les vainqueurs de l'histoire, ce qu'on dit d'eux sur ce globe qu'ils ont jadis habité, leur est, s'ils le connaissent, parfaitement indifférent? D'ailleurs nous voyons la postérité à l'œuvre, nous sommes nous-même la postérité ; et nous savons que sa justice n'est pas plus complète ni plus concordante avec elle-même que celle des événements ou celle des contemporains. L'inexorable histoire, l'impartiale histoire, la véridique histoire est assiégée des mêmes passions, sujette aux mêmes préjugés, enflammée des mêmes affections et des mêmes haines qu'a pu l'être l'opinion contemporaine. La controverse est ouverte sur les morts comme elle l'est sur les vivants, elle est ouverte depuis cinq cents ans, mille ans, deux mille ans, sur tous les faits des annales humaines ; elle est ouverte violente, passionnée, subtile, captieuse ; elle est ouverte et ne se fermera pas. Sur aucun point elle n'arrive à une conclusion acceptée de tous. Cela est tout simple. Les questions du passé ne sont pas autres que les questions du présent ; à trois mille ans de distance nous reconnaissons dans l'histoire des amis qui ont soutenu nos passions et nos idées, que par conséquent nous louons et nous admirons ; comme aussi nous distinguons des ennemis qui ont fait la guerre à nos idées ou à nos passions, et à qui nous en voulons de cette guerre ; nous sommes gens de parti, même à des siècles d'intervalle. Il peut sans doute y avoir des historiens impartiaux, mais il n'y en a pas d'indifférents, et qu'on y prenne garde, ceux qui affectent le plus l'indifférence, sont en réalité les moins impartiaux de tous. Que d'hommes de bien, par conséquent, malheureux en leur vie, méconnus de leurs contemporains, trouvent encore des historiens pour les honnir ! Que de coupables, triomphants quand ils vivaient, admirés même des peuples dont ils faisaient le malheur, trouvent des panégyristes gratuits autant qu'ils avaient de leur vivant de panégyristes soldés !

Voilà donc surtout ce que l'histoire témoigne, c'est que la justice

a quitté ce monde, qu'Astrée est remontée aux cieux, que le genre humain, livré à son libre arbitre, fait par ses passions obstacle à la justice de la Providence, et que la Providence n'entend répondre ni de tous les triomphes, ni de toutes les défaites. Mais aussi (un tel spectacle suffit pour nous le prouver) la Providence aura son jour ; cette rétribution de la récompense et de la peine que l'histoire a la prétention de faire, et qu'elle fait d'une manière si inégale, si contradictoire et, d'ailleurs, si inefficace, se fera un jour, se fait tous les jours, à mesure que chacun de nous arrive au pied de cette éternelle justice dont la face est pour nous momentanément voilée. Oui, l'étude de l'histoire serait vaine et mauvaise, si elle ne concluait à rien ou si elle concluait à autre chose qu'à la foi en une autre vie. L'expérience personnelle nous en dit assez et souvent trop sur le temps, le lieu, la condition sociale où nous vivons, et nous fait assez comprendre qu'elle ne renferme ni la justice ni le bonheur. Mais l'histoire à son tour se charge de nous dire qu'en d'autres temps, en d'autres lieux, dans d'autres conditions, le bonheur et la justice ne se trouvent pas davantage. Il est clair alors qu'il ne nous reste qu'à lever les yeux, et à chercher le bien là où il est.

M. de Broglie ne me reprochera pas, j'en suis sûr, d'être sorti du cercle que son livre me traçait. Voué à l'étude de l'histoire, et la comprenant avec toute l'élévation du sentiment chrétien, il sait aimer toutes les pensées qui la purifient et la relèvent. Celles que je viens d'exprimer, quoique bien vulgaires pour tout chrétien, me paraissaient plus nécessaires en un temps où un zèle que je me plais à louer porte un plus grand nombre d'esprits vers l'étude de l'histoire. Que cette étude soit consciencieuse, patiente, exacte, comme elle l'est souvent aujourd'hui, j'aime à le reconnaître et je m'en félicite ; car rien n'est plus funeste à la vérité que l'histoire à demi étudiée. Mais ne pouvons-nous pas demander aussi aux historiens, qu'après ces travaux si laborieusement conduits, ils n'oublient pas d'arriver à une conclusion ; qu'ils ne se contentent pas de faire connaître plus ou moins à l'humanité le détail de sa vie passée, mais qu'ils l'aident à guider sa vie présente. Or, voilà ici une conclusion qui ressort de chacune des parties de l'histoire et que j'ose proposer à tous les historiens.

Ce n'est du reste pas à M. de Broglie qu'il est besoin de faire une telle demande et de proposer une telle conclusion. Son ouvrage est un des livres qui satisfont le plus complétement aux conditions des travaux historiques tels que je les comprends. L'auteur n'est pas de ceux qui n'ont étudié l'histoire qu'à demi ; sa critique est attentive, consciencieuse, détaillée ; il sait ne négliger ni un fait ni une date

et son travail restera une étude complète et un sincère exposé des événements, même pour les lecteurs qui ne comprendraient pas les faits comme lui. Il n'est pas non plus de ceux dont je parlais tout à l'heure, qui portent dans l'histoire du passé la chaleur des luttes présentes. Il garde, et je l'en félicite, ce que je n'appelle pas ici les convictions du présent, mais ce que j'appellerai la foi à des vérités de tous les siècles. Cette foi est assez forte chez lui pour n'avoir besoin ni de s'aveugler ni de se passionner ; elle laisse cela aux doctrines de l'erreur. Il sait rendre même aux ennemis de la vérité une justice qui, à bien dire, n'est jamais préjudiciable aux intérêts de la vérité : témoin son récit de la vie de Julien, récit plein d'équité et de sagacité, où les côtés divers de cet homme éminent et singulier sont mis au jour avec une frappante évidence. Il n'a pas, il est vrai, cette fausse neutralité de certains historiens qui dissimulent la passion sous la froideur, et qui se croient plus à leur aise pour défigurer les faits parce qu'ils n'ont pas l'air de vouloir les juger. Mais il a cette vraie et bonne impartialité de l'écrivain qui, ayant une croyance, une foi, un jugement, n'en sait pas moins bien ou plutôt n'en sait que mieux exposer les faits, apprécier les hommes, louer tout le bien, blâmer tout le mal. Tacite, parmi les païens, est à mes yeux un modèle de cette impartialité qui n'est ni la neutralité ni la froideur ; mais à plus forte raison, elle doit se retrouver chez un chrétien. Possesseurs de la vérité supérieure et absolue, qu'avons-nous à redouter d'une vérité partielle quelle qu'elle soit? et pourquoi n'oserions-nous pas la dire?

Mais, après avoir étudié les faits avec cette conscience, après les avoir exposés avec cette sincérité, M. de Broglie ne se croit pas obligé à taire ce qu'il en pense. Il ne croit pas que la loi de l'histoire lui impose la tâche ingrate imposée dans nos tribunaux aux présidents chargés d'exposer le pour et le contre sans jamais dire, si ce n'est d'une manière détournée, la conclusion qu'ils gardent au fond de leur âme. Il estime ses lecteurs des hommes aussi libres de leur conviction et aussi amis de la franchise que le sont ces jurés anglais devant lesquels le juge dit ouvertement ce qu'il pense, sauf à eux à penser et à agir autrement. Il n'a pas subi ce long travail des recherches, de l'examen, du récit pour ne pas le mener à son terme et pour ne laisser que des dates dans notre mémoire et non une vérité dans notre cœur. L'historien peut être, comme Lucien le veut, sans roi et sans patrie, s'il ne s'agit que des rois et des patries de la terre ; mais pour ceux, comme l'auteur en ce livre, dont la patrie est l'Église et dont le roi est Jésus-Christ, il ne saurait en être ainsi. Ce patriotisme-là et cette sujétion-là ne sauraient

nuire à la vérité; car la vérité ne nuit pas à la vérité. M. de Broglie est donc, d'un bout à l'autre de son livre, franchement et ouvertement chrétien. Il l'a été dans le choix du sujet, il l'est dans le jugement qu'il porte sur les événements et sur les hommes, comme il l'est surtout dans les dernières pages qui résument et couronnent son œuvre. Son livre n'est pas pour cela un livre de polémique; c'est quelque chose de mieux; c'est l'évidence des faits mise au service de la vérité des doctrines; c'est d'un côté une sincérité incontestable dans le récit, de l'autre une logique infaillible et presque involontaire dans la conclusion.

Faut-il parler ici de critiques qui datent déjà de bien des années, et qui ont été adressées à l'auteur par des plumes incontestablement savantes et vénérables? Je n'ai pas été soldat comme Théodose, mais je ne suis pas plus théologien et peut-être beaucoup moins théologien que lui. Mon témoignage serait donc ici celui d'un témoin bien incompétent, après les témoignages autrement autorisés qui se sont élevés en faveur de l'auteur. Ce que je puis dire, c'est qu'à la première lecture des premiers volumes de son ouvrage, mon christianisme ignorant, et faute peut-être d'avoir été averti, ne s'était point senti blessé. C'est qu'à une nouvelle lecture du livre, modifié, il est vrai, dans certains passages par son auteur, mon christianisme, averti par les critiques antérieures, ne s'est pas non plus senti blessé. Je le dis simplement, et on y verra si l'on veut, au lieu d'une justification du livre, une preuve de mon ignorance. Toujours est-il que j'ai peine à croire que le livre tel qu'il est aujourd'hui n'ait pas contenté tous les lecteurs chrétiens et n'ait pas satisfait tous les critiques.

La critique théologique saura du reste toujours distinguer, chez les écrivains laïques qu'elle veut bien encourager à travailler à la défense de l'Église, ce qui est une inexactitude involontaire dans l'expression de ce qui serait une révolte dans la pensée. Nous lui soumettons, chacun de nous, ce que nous écrivons; nous le soumettons à son jugement privé (et l'auteur l'a fait, il l'atteste dans sa préface); nous le soumettons ensuite à son jugement public. Le jugement public saura toujours bien ne pas être trop sévère envers ce qui aurait échappé au jugement privé.

Faut-il parler enfin du livre comme livre et de l'écrivain comme écrivain? Ce n'est vraiment pas nécessaire : quel est celui de nos lecteurs qui ne sait pas quelle est la gravité et, en même temps, la netteté précise, non sans mouvement et sans chaleur, du style de M. de Broglie? Mais ce qu'il est bon d'ajouter, maintenant que l'œuvre est complète, et que c'est le moment de se reculer de quelques pas devant elle

comme on le fait pour contempler dans un ensemble un édifice dont on a examiné tous les détails, ce qui est bon d'ajouter, c'est que l'ordonnance de cette grande composition ne laisse dans l'esprit aucune lacune, ni aucun regret ; que toutes les proportions y sont gardées ; que toutes choses y sont à leur place, sans qu'il y manque (pour continuer ici la comparaison) le dôme élevé qui domine le tout, et, qui couronné par la croix, monte vers le ciel.

Résumons-nous et félicitons-nous. Voilà les œuvres qu'enfante aujourd'hui le catholicisme battu par la tempête, appelé sans cesse à sortir du cabinet d'étude pour la défense de la patrie assiégée, le catholicisme accusé, calomnié, menacé ; tandis que l'incrédulité, bien calme et bien paisible, n'ayant pas, elle, de patrie à défendre ni de cris d'alarme à écouter, ne s'élève pas plus haut que le livre *des Apôtres* ou la *Bible de l'humanité !*

Cte DE CHAMPAGNY.

LA LIBERTÉ

Elle ne viendra pas sous l'armure guerrière,
Comme la tyrannie, une hache à la main ;
La Vierge aux ailes d'or, fille de la lumière,
Apporte, en se montrant, la paix au genre humain.

Dès que son fier sourire éclaire un coin du globe,
Les peuples éblouis se l'annoncent entr'eux.
Les sillons effleurés d'un seul pli de sa robe
Livrent au moissonneur un pain plus généreux.

Le sol germe à l'instant mille vertus nouvelles.
Les fronts pâles et froids ont repris leurs couleurs.
De plus forts jeunes gens et des vierges plus belles
En essaims plus nombreux se groupent dans les fleurs.

Quand sur les sombres mers, éclipsant les étoiles,
Elle a d'un pied vermeil rasé le bout des flots,
Le sinistre Océan, peuplé de blanches voiles,
S'égaye à la chanson des joyeux matelots.

Mille hardis vaisseaux, malgré les vents contraires,
Savent d'un monde à l'autre apporter les présents ;
Des peuples inconnus vont se saluer frères
Et s'enseigner les mœurs et les arts bienfaisants.

Lorsqu'elle daigne, une heure, au pied de l'Acropole,
S'asseoir dans les cités et leur donner des lois,
Elle y fait, dans ces murs bâtis par sa parole,
Les moindres citoyens plus nobles que les rois.

Une muse, sa sœur, instruit les statuaires :
Assemblés en conseil sur le fronton serein,
Des dieux plus souriants peuplent les sanctuaires ;
L'idéal s'est fait chair dans le marbre et l'airain.

Ah ! ceux-là t'insultaient dans leur culte sauvage,
Ces hommes au front bas qui, de sang abreuvés,
D'un masque de furie ont sali ton visage
Et caché ton berceau sous un tas de pavés ;

Qui t'ont montrée hurlant et tuant sur nos places,
Dansant la carmagnole autour des rois mourants...
Ces amours des tribuns avec les populaces
Consacrés par la haine ont pour fruits les tyrans.

Non, tu ne grandis pas sur des palais en cendre !
Non, tu ne te plais pas aux farouches clameurs !
Jamais de ton azur on ne te vit descendre
Chez des peuples sans Dieu, sans aïeux et sans mœurs.

Non ! non ! la liberté naquit le jour suprême
Où la raison sur l'âme assura son pouvoir ;
Où l'homme en ses désirs sut se vaincre lui-même
Et connut le saint nom des lois et des devoirs ;

Où le premier martyr tomba seul et dans l'ombre ;
Où le premier vaincu s'affranchit par la mort ;
Le jour où la sagesse a triomphé du nombre ;
Le jour où le plus juste a bravé le plus fort.

Les abeilles d'Hymette ont nourri son enfance;
Elle a parlé d'abord la langue de Platon ;
Pallas lui confiait son égide et sa lance ;
Eschyle était soldat pour elle à Marathon.

Puis, dans le mâle éclat de sa beauté sévère,
Sous le joug des Césars voyant Rome expirer,
Elle a rempli sa coupe aux vignes du Calvaire
Et l'offre au genre humain pour s'y régénérer.

Tout homme en y buvant est affranchi par elle.
Les peuples abreuvés du flot libérateur
Aiment seuls à bâtir la cité fraternelle
Où tous sont rois, chacun s'y faisant serviteur.

Ceux-là marchent en paix ; ils vaincront par l'exemple.
Chez eux le droit nouveau fleurit d'un arbre ancien.
La chaste Liberté dont ils fondent le temple
N'a jamais répandu d'autre sang que le sien.

Elle reste invincible à travers nos défaites,
Vigilante au milieu de notre épais sommeil :
Quand son astre se voile au sein de nos tempêtes,
Croyons à ses retours comme à ceux du soleil.

Pareils au laboureur patient, calme, austère,
Robuste volonté dont rien n'use l'airain,
Aux rayons à venir préparons notre terre;
Afin d'y moissonner semons-y le bon grain;

Préparons nos cités, pour qu'elle s'y repose
Et donne aux lois, aux arts, à l'homme, au monument,
La beauté, le sourire absent de toute chose
Qui n'a pas de sa main reçu l'achèvement.

Préparons-lui des fils meilleurs que nous ne sommes!
Elle aime les cœurs fiers et soumis tour à tour,
Ceux dont l'âme, inflexible aux caprices des hommes,
Au joug sacré des lois se courbe avec amour;

Ceux qui sont purs d'envie et de vanité basse;
Ceux qui ne rêvent pas, complices d'un tyran,
D'abattre ou d'avilir tout front qui les dépasse
Et de faire petit ce que Dieu voulait grand;

Qui savent respecter, voulant qu'on les respecte;
Ceux qui ne tiennent point, dans leur orgueil étroit,
Toute haute vertu pour folle ou pour suspecte,
Tout droit qui n'est pas leur pour un injuste droit;

Ceux qui n'insultent pas aux œuvres de leurs pères;
Ceux qui sont au devoir plus âpres qu'au bonheur,
Qui, sous leurs humbles toits, trouvent leurs jours prospères
Quand leurs fils, pour tous biens, ont le pain et l'honneur;

Ceux qui n'adorent pas le stérile bien-être;
Qui servent leur pays sans lui demander rien;
Qui, pour un lit de pourpre aux gras festins du maître,
Pauvres, ne vendraient pas leur droit de citoyen.

Chez ceux-là, méprisant la gloire mensongère,
L'auguste Liberté vient choisir ses élus :
Soyons tels! et, demain, la divine étrangère
Fera de nous son peuple et ne partira plus.

VICTOR DE LAPRADE.

LE MARQUIS DE SAINT-SEINE

L'espace et le temps nous ont manqué, le mois dernier, pour rendre à la mémoire de M. le marquis de Saint-Seine l'hommage que nous lui devons, non-seulement comme à l'un des fondateurs les plus dévoués de ce Recueil, mais comme à l'un des hommes qui ont le plus honoré, par leur vie, les principes dont *le Correspondant* est l'organe.

M. Le Gouz de Saint-Seine était l'unique représentant d'une famille qui s'est illustrée à Dijon par trois siècles d'éminents services dans la magistrature, et dont de grandes fondations municipales proclament encore aujourd'hui l'héréditaire munificence. Petit-fils du dernier premier président du parlement de Bourgogne et propre neveu du président de Brosses, M. de Saint-Seine personnifiait en lui les meilleurs et les plus brillants souvenirs de sa ville natale.

Né en 1805, sa vie a appartenu tout entière à ce siècle. Son père, resté veuf de bonne heure et dont il était le seul enfant, l'avait élevé avec une virile tendresse. Homme d'un grand sens, il avait compris les inconvénients de ces éducations privées, trop en usage dans les anciennes familles, qui font de l'héritier d'un beau nom un étranger parmi ses contemporains. Aussi, tout en plaçant un précepteur auprès de son fils, lui fit-il suivre assidûment les cours du collége. L'enfant y fut toujours au premier rang.

Le précepteur auquel M. de Saint-Seine avait confié son fils était un ecclésiastique encore jeune, mais qui se distinguait par une maturité précoce et une parfaite aménité. C'était ce sage abbé Morlot, que sa bonté simple, son extrême justesse d'esprit, sa rare modération ont conduit, sous nos yeux, aux plus hautes dignités de l'Église et qui est mort cardinal et archevêque de Paris. Son rôle auprès de l'enfant fut plus celui d'un ami que d'un maître. Aussi, plusieurs de ses qualités passèrent-elles dans l'âme de son élève. Avec plus de rapidité dans le coup d'œil, plus de mouvement dans l'esprit, plus de

vivacité dans l'expression, M. de Saint-Seine avait cette même justesse d'appréciation, ce même instinct du possible, ce même désintéressement du sens propre, enfin ce même inaltérable fond d'équité qui lui faisait reconnaître, avouer et proclamer la vérité et le bien partout où il les apercevait. Jamais les dissidences d'opinions (car il avait les siennes auxquelles il tenait), jamais les devoirs de sa position, — et nul ne comprenait et ne gardait mieux celle que le passé lui avait faite, — jamais la différence de conviction ne l'empêchèrent de rendre justice à qui, ni à quoi que ce fût. Toutes ces qualités étaient relevées en lui par une modestie sincère que seuls ont pu bien apprécier ceux qui l'ont vu de près.

Le père de M. de Saint-Seine, ancien conseiller au parlement de Dijon, avait refusé de rentrer dans la magistrature après la Révolution ; mais, la royauté rétablie, il désira que son fils reprît la carrière héréditaire de ses aïeux. L'esprit juste et net du jeune homme, autant que le respect des traditions de sa famille, l'inclinait de ce côté. Il se rendit donc avec empressement à ce désir ; mais, fidèle au vieil esprit de la magistrature française, ce fut sous les yeux de son père et des vétérans du parlement de Bourgogne, encore en assez grand nombre à cette époque à Dijon, qu'il voulut se préparer à leur succéder.

Dès lors, quoiqu'il fût à l'âge où l'on se défend le moins de la passion, M. de Saint-Seine se faisait déjà remarquer par la conduite à laquelle il est resté fidèle toute sa vie, et qui lui a valu l'estime universelle dont il n'a cessé de jouir. Aussi prit-il part, un des premiers, aux réunions qui se formèrent à cette époque, à Dijon, entre des jeunes gens d'opinions différentes, mais sérieuses, qui cherchaient à s'éclairer mutuellement par de libres discussions. Il fut du noyau même d'une *Société d'Études* qui compta, dès le début, parmi ses membres le P. Lacordaire, alors avocat, M. Antoine de Latour, M. Ladey, aujourd'hui professeur de droit, Prosper Lorain, auteur d'une brillante histoire de l'abbaye de Cluny, M. Daveluy, aujourd'hui directeur de l'École française d'Athènes, M. Hugues Darcy, ancien sous-secrétaire d'État au ministère de l'intérieur, M. le marquis d'Andelarre, actuellement député au Corps législatif. L'un des plus anciens et des plus fidèles collaborateurs de ce Recueil, M. Foisset, qui avait eu le premier l'idée de cette société, en avait dressé le règlement et en avait organisé les travaux. Cette société d'études, antérieure à celle qui se fonda peu après à Paris sous un titre presque identique (*la Société des Bonnes Études*), mais dans un esprit d'exclusion que celle de Dijon aurait répudié, a eu l'honneur de professer la première, et dès 1821, des idées étrangères, pour la plupart, à l'esprit du temps et que l'on croit généralement d'une date plus récente. Le

culte de tout ce qui donne de la dignité à la vie humaine, la fidélité à la religion, l'amour de la France, le désir de concilier l'ordre et la liberté, le goût des choses de l'intelligence et des études désintéressées, voilà ce qui l'occupait avant tout et l'occupait exclusivement. Ses jeunes membres s'efforçaient de se faire un faisceau de principes sur la morale, sur la politique, sur la littérature, sur l'art, enfin sur tout ce qui élève, grandit et fortifie l'homme. La *Société d'Études* de Dijon n'était pas une *école*, mais une véritable association d'*étudiants*.

C'est à ce titre qu'elle compta, dès le début et jusqu'à la fin, M. de Saint-Seine parmi ses membres. Il fut très-assidu à ses réunions et y paya largement son tribut, par la part active et brillante qu'il prit aux conférences et aux discussions. Ceux de ses collègues qui lui survivent se souviennent encore de la façon piquante dont il y intervenait, et de la nouveauté des aperçus dont il les relevait parfois. Quant à nous, nous nous rappelons de lui une improvisation sur le génie dramatique de Shakespeare, qui frappa singulièrement alors pour la hardiesse et la nouveauté des idées.

Il aimait ces conférences de la *Société d'études*, sans doute parce qu'elles le préparaient mieux aux luttes du barreau, où il tenait à faire ses preuves avant d'arriver à la magistrature. Comme nous l'avons dit, il avait fait son droit à Dijon, y avait été reçu avocat et y avait plaidé avec distinction. Celui qui parle ici l'a vu applaudir sans réserve par des avocats d'une opinion hostile à la sienne. C'était en 1827, et l'on sait combien étaient flagrantes alors les dissensions politiques et combien les partis avaient de peine à se rendre justice.

Ce fut en 1829 que M. de Saint-Seine entra dans la magistrature. Ayant été nommé, le 25 janvier, juge auditeur au tribunal de Dijon. Le 10 janvier de l'année suivante, il fut nommé conseiller auditeur à la cour. Avant de passer de son banc d'avocat sur son siége de juge et de conseiller, M. de Saint-Seine, qu'une rare sagacité éclairait sur les véritables conditions de l'avenir, avait fondé, de concert avec MM. d'Andelarre et Foisset, un journal dont l'existence fut courte et dont peu de personnes assurément se souviennent aujourd'hui, mais qui n'en a pas moins le mérite, dont nous tenons à lui faire honneur ici, d'avoir, le premier, bien avant les journaux de Paris, revendiqué contre les dénonciateurs des jésuites le principe de la liberté de l'enseignement. Ce journal, qui s'appelait modestement et franchement *le Provincial*, avait arboré la sage politique de M. de Martignac. Sa rédaction fut remarquée même à Paris, et, ce qu'on ne sait guère, Alfred de Musset ne le crut pas indigne de recevoir les premiers vers qu'il ait fait imprimer.

La carrière du *Provincial* fut courte, il est vrai, mais une preuve

qu'il était né d'une idée juste, et qu'il répondait à un besoin réel, c'est que, peu après sa disparition à Dijon, s'éleva à Paris *le Correspondant*, qui représentait les mêmes idées, mais qui avait sur le recueil dijonnais l'avantage d'une rédaction plus riche, plus brillante et plus variée. M. de Saint-Seine, tout en y applaudissant, resta étranger à la fondation de ce dernier journal, dont il devait si puissamment seconder la résurrection quatorze ou quinze ans plus tard. Mais bientôt la révolution de Juillet vint l'enlever à la carrière où il débutait. Il rentra dans la vie privée sans ressentiment et sans bruit. La mort de son père et son mariage avec l'héritière d'un des noms les plus anciens et les plus respectés de la Bourgogne, mademoiselle de Berbis de Rancy, lui fit, à l'âge de moins de trente ans, la plus grande situation de la ville.

Ces existences-là ont leur mission. M. de Saint-Seine comprit la sienne et n'y faillit jamais. Il faudrait entrer dans plus de détails que nous ne pouvons le faire ici, pour expliquer avec quelle supériorité il la remplit. Disons seulement qu'il ne resta étranger à rien de ce qui pouvait avoir pour résultat le bien ; que, sans les blâmer chez les autres, il s'interdit toujours ces attitudes boudeuses qui sont, chez nous, le tort des opinions vaincues et qui consomment leur ruine. Aussi, lorsque lui vinrent les témoignages spontanés de la confiance du département et de la ville, y répondit-il sans hésitation. Ces témoignages, du reste, ne se firent pas attendre ; peu après les événements de 1830, il fut appelé par l'élection au conseil municipal de Dijon et au conseil général de la Côte-d'Or. « Nulle voix, a dit près de sa tombe quelqu'un qui l'a suivi dans tous les détails de sa vie, nulle voix n'y était plus honorée, plus aimée, plus écoutée que la sienne ; personne n'apportait dans les délibérations un esprit plus ouvert et moins prévenu, une intelligence plus prompte, un discernement plus sûr, une bienveillance plus parfaite et plus sympathique. Aussi le suffrage universel ne lui fut-il pas moins favorable que le suffrage restreint, et, tant qu'il a consenti à siéger dans les conseils électifs, le scrutin l'y a maintenu avec une prédilection marquée. »

Nous ne répéterons pas ce que tous les organes de la presse locale ont dit de l'affabilité de son humeur, de la loyauté de son caractère, de son obligeance, de sa bonté, enfin de la large part qu'il a eue dans le bien qui s'est fait pendant ces trente dernières années dans le département de la Côte-d'Or. Nous tenons à faire remarquer toutefois que ce n'est pas seulement aux œuvres catholiques, quoique assurément elles fussent en première ligne pour lui, mais à tout ce qui avait un caractère manifeste d'utilité, que M. de Saint-Seine consacra avec libéralité son argent et son temps.

Ajoutons que son action ne se bornait pas à la contrée où il habitait,

et que toutes les entreprises faites en vue de défendre les grands intérêts du pays trouvèrent un appui efficace auprès de lui. Ainsi le journal *l'Univers* qui, dans sa première période, combattit avec un courage souvent heureux pour les principes que, sous un autre titre, il attaque si déplorablement aujourd'hui ; *l'Univers* eut plus d'une fois recours à M. de Saint-Seine dans ses mauvais jours, et n'y eut pas recours en vain. Il en fut de même pour le recueil où nous écrivons. Lorsque, en 1842, le réveil catholique, surexcité par la présentation d'un premier projet de loi de M. Villemain sur la liberté de l'enseignement, rendit très-vif le besoin d'une revue qui se fît l'écho des vœux de l'épiscopat et des pères de famille sur cette question capitale, M. de Saint-Seine fut un de ceux qui ouvrirent le plus largement leur bourse pour l'exécution de ce dessein, et qui contribuèrent le plus à assurer l'existence du nouveau *Correspondant*. Là ne se borna pas son intérêt pour notre revue ; c'est en partie grâce à lui qu'elle put traverser les années difficiles de 1848 à 1850. Il s'en occupait encore avec intérêt et se réjouissait de ses progrès, quand la mort est venue, non le surprendre — sa santé était ébranlée depuis deux ans — mais l'enlever, contre toute attente, à sa famille et à ses amis.

Ce qui nous frappe dans cette vie si pleine et ce que nous en aimons surtout, c'est l'absence de tout ce qui d'ordinaire fait valoir les hommes et met leurs qualités ou leurs talents en évidence. Du jour où il crut devoir abandonner sa carrière de magistrat, M. de Saint-Seine n'en ambitionna pas d'autre. Il est même vrai de dire qu'il a fui plus qu'il n'a recherché les positions où il s'est vu souvent porté. Et cependant quelle influence, quelle autorité morale il avait conquises dans sa province ! Quelle place il occupait dans l'opinion de ses concitoyens ! Il semblait que rien de bon et d'utile ne pouvait se faire sans lui. Quand il s'agissait de créer ou de soutenir une institution charitable ou religieuse, on sentait qu'il y était nécessaire, et son esprit éclairé et essentiellement pratique, sa bienveillance, sa modération, le rendaient aussi utile au moins que la générosité de son concours. Aussi les bonnes œuvres venaient-elles le chercher plus qu'il ne les suscitait lui-même. Et partout où il pouvait avoir à exercer ainsi son action, il ne tardait pas à faire sentir sa supériorité.

De telles vies ne sont point rares, grâce à Dieu, dans notre pays, et nous n'avons pas eu la pensée de présenter celle-ci comme une exception. Mais il nous a semblé qu'on ne saurait trop, quand l'occasion s'en offre, montrer à ceux que leurs goûts ou des considérations d'une autre nature retiennent dans les mêmes conditions, quel grand et noble rôle ils peuvent y exercer.

P. Douhaire.

REVUE SCIENTIFIQUE

I. Paléontologie et Zoologie : La faune fossile de l'Attique. — Fouilles exécutées à Pikermi, par M. Albert Gaudry. — Richesse de ce gisement. — Absence de la petite faune. — Ce qu'était autrefois la Grèce. — Paysage anté-historique. — Animaux géants. — Puissance et harmonie. — Le roi des animaux tertiaires. — Vues théoriques de M. Gaudry. — Difficulté des études paléontologiques. — Le Dronte. — Où le placer? — Opinions diverses. — Recherches de MM. P. Gervais et C. Coquerel, et de M. Alph. Milne-Edwards. — Conclusion incertaine. — Le Mammouth. — Découverte récente d'un mammouth conservé. — Autre découverte. MM. E. Blanchard, A. Milne-Edwards et le P. David. — Un cerf à longue queue.

Nous avons raconté, dans notre précédente revue, comment la mer des Cyclades avait enfanté, le 2 février dernier, une île nouvelle, baptisée aussitôt du nom d'île du Roi-Georges, et nous avons suivi pendant la première semaine le développement rapide et tumultueux de ce fruit peut-être éphémère des amours de Pluton et d'Amphitrite. On se rappelle que l'Académie des sciences de Paris avait député, pour étudier de près ce curieux et imposant phénomène, M. Fouqué, déjà chargé naguère par elle d'une mission analogue. M. François Lenormant, à qui l'on devait les premières informations communiquées à l'Académie par M. Ch. Sainte-Claire-Deville, et qui avait été adjoint à M. Fouqué, a bien voulu, au retour de son expédition, raconter lui-même à nos lecteurs les faits intéressants dont il a été témoin, et reprendre au début, pour le poursuivre jusqu'à la date des dernières observations, l'historique du soulèvement de Santorin. Je suis heureux de céder la parole à cet élégant et docte narrateur. Et puisque nous avons tant fait que de nous transporter par la pensée à l'extrémité orientale du bassin méditerranéen, voulons-nous de l'étude des perturbations actuelles de l'écorce terrestre, passer à celle des êtres que les anciennes révolutions du globe ont anéanties? La transition est aisée : il nous suffit de quitter l'Archipel pour la Grèce continentale, et de suivre M. Albert Gaudry sur ce « lambeau de terre montagneux, » où fleurirent les plus beaux génies de l'antiquité, où se déroula l'histoire si émouvante, si glorieuse, si féconde en enseignements, d'un petit peuple qui, dans les arts, la poésie, la philosophie,

la guerre et la politique, fut le premier du monde. Mais ce ne sont point les ombres radieuses de Miltiade, de Thémistocle, de Périclès, de Sophocle, de Phidias ou de Socrate que M. Gaudry évoque devant nous. Il nous fait remonter à une époque antérieure de quelques centaines de siècles à celle ou Cécrops fonda la cité de Minerve.

L'Attique alors ne ressemblait point à ce qu'elle est depuis les temps historiques. L'homme n'y avait pas encore paru; mais la nature déployait sur ce sol maintenant aride toute l'exubérance d'une fécondité que n'égale aucune des contrées aujourd'hui connues, pas même l'Amérique ou l'Afrique équatoriale. Chose étrange : ce petit coin de terre avait pour habitants les plus grands mammifères qui aient jamais existé, et ces animaux géants s'y trouvaient en nombre prodigieux. M. Gaudry a fouillé à Pikermi un espace long de trois cents pas, large de soixante, et il en a retiré 1,900 morceaux d'*Hipparions*, plus de 700 de *Rhinocéros*, 500 de *Tragocerus*, etc., « C'était, dit-il, un spectacle étrange que celui de l'enchevêtrement et de la profusion des os qu'un coup de mine bien réussi mettait à découvert. » Et il estime que, malgré la multitude des animaux observés dans plusieurs parties de l'Afrique, on n'y pourrait trouver, sur un espace aussi restreint, une agglomération d'individus plus considérable. Il faut remarquer aussi que la petite faune manque, ou du moins n'a pas encore été trouvée à Pikermi. Avant de devenir la patrie des grands hommes, l'Attique semble avoir été exclusivement celle des colosses du règne animal. Il est donc infiniment probable qu'à cette époque la Grèce n'avait pas été réduite, par les affaissements du sol et par les empiétements de la mer, aux dimensions exiguës que nous lui voyons, et que les régions recouvertes de nos jours par les flots étaient d'immenses plaines reliant l'Europe à l'Asie.

« Il faut croire, dit M. Albert Gaudry, que les campagnes étaient non-seulement plus vastes, mais aussi plus riches que de nos jours. Les chaînes de marbres du Pentélique, de l'Hymette, du Laurium ne portent le plus souvent que d'humbles herbes bonnes à nourrir les abeilles; il est probable que, dans les anciens temps, il y avait au delà de ces arides montagnes des vallées d'une végétation luxuriante, où de grasses prairies alternaient avec des bois magnifiques, car la fécondité du règne animal fait supposer nécessairement celle du règne végétal.

« Les paysages étaient animés par les mammifères les plus variés : ici des rhinocéros à deux cornes et d'énormes sangliers (entre autres le *Sanglier d'Erymanthe*) [1]; là des singes gambadant parmi les rochers, ou des carnassiers de la famille des civettes, des martres et des chats guettant leur proie. Les antres de marbre du Pentélique servaient d'habitation aux hyènes; de même que les couaggas et les zèbres d'Afrique, les hipparions couraient en

[1] En donnant ce nom au sanglier fossile de la Grèce, les paléontologistes n'ont nullement prétendu garantir, on le pense bien, que le monstre vaincu par Hercule appartînt à cette espèce.

troupes immenses dans les plaines. Non moins rapides qu'eux et plus élégantes encore, les antilopes composaient également de grandes bandes. Chaque troupeau d'espèce différente se reconnaissait à la forme des cornes ; celles des *Palæoreas* se tournaient en spirale, comme chez le Canna du Cap ; celles des *Antidorcas* se courbaient ainsi que les branches d'une lyre ; elles étaient longues et arquées chez les *Palæoryx* ; sur d'autres antilopes, elles étaient pareilles aux cornes des gazelles, et sur le *Tragocerus*, elles simulaient la disposition propre aux chèvres. Le *Palæotragus* se distinguait par ses proportions grêles et sa tête étroite, dont les cornes étaient posées sur les yeux. L'*Helladotherium* et une girafe voisine de la girafe actuelle dominaient au milieu de ces ruminants. L'édenté aux doigts crochus que j'ai proposé d'appeler *Ancylotherium*, était aussi une bête imposante. Mais le plus majestueux de tous les animaux était le *Dinotherium*. Combien il devait être beau à voir, lorsqu'il s'avançait escorté du Mastodonte à dents mamelonnées et du Mastodonte à dents tapiroïdes ! On entendait les mugissements du terrible *Machairodus* à canines en forme de poignard [1]. Bien d'autres espèces accompagnaient celles que je viens d'indiquer ; à leurs cris se mêlaient les chants des oiseaux ; dans le concert de tous ces êtres, il ne manquait que la voix de l'homme. » Et quel dommage, n'est-ce pas ? quel dommage que l'homme n'ait pas été là pour contempler cet immense épanouissement de la vie ! quel dommage que nul pinceau, nul crayon n'ait pu nous transmettre dans leur vérité les scènes de ce monde étrange, et que notre imagination seule puisse, en rassemblant les matériaux recueillis par la science et en les complétant par des données plus ou moins hypothétiques, nous faire assister par la pensée à un spectacle dont les scènes les plus imposantes du monde actuel ne peuvent donner qu'une idée imparfaite !

Et qu'on ne croie pas que ce spectacle fût celui du désordre, de la guerre et de la destruction. Non : la paix était rarement troublée entre ces êtres de grande taille et de robuste appétit, qui pourtant avaient besoin d'une prodigieuse quantité d'aliments. Les explorateurs modernes de l'Afrique centrale ont constaté que les herbivores qui habitent cette contrée n'ont d'espèce à espèce que très-peu de sujets de querelles, et vivent en bonne intelligence, parce que, vivant de façons différentes, ils ne sont point obligés de se disputer les substances dont ils se nourrissent. « Or, dit M. Gaudry, s'il est permis d'attribuer aux êtres fossiles des habitudes analogues à celles des animaux qu'ils rappellent par leur dentition, on doit penser que le régime des mammifères de Pikermi était aussi varié que celui des espèces actuelles. Par exemple, les hipparions ont des dents presque semblables à celles des zèbres, des daws, des couaggas ; j'en conclus qu'ils mangeaient comme eux l'herbe des prairies. Les *Palæoryx*, les *Palæoreas*, les *Tra-*

[1] Le *Machairodus cultridens*, énorme carnassier voisin du lion, aurait pu être appelé le *Lion de Némée*, au même titre que le sanglier fossile dont on vient de parler a été nommé le sanglier d'Erymanthe.

gocerus, les *Gazella brevicornis* ont à peu près la dentition des gazelles vivantes; il est donc probable que leurs troupes paissaient près des hipparions, de même qu'aujourd'hui les gazelles paissent à côté des couaggas. Si l'on se souvient de mes remarques sur l'*Helladotherium*, on supposera que ce grand ruminant se nourrissait aussi d'herbages. Au contraire, la girafe de l'Attique broutait sans doute, comme la girafe actuelle, les feuilles tendres des arbres; il devait en être ainsi du *Palæotragus*, dont les molaires ont des rapports avec celles des girafes, et qui, à en juger par la forme de son occipital, avait un long cou; cette espèce étant plus petite, choisissait nécessairement les arbres de moindre hauteur. Les rhinocéros de Grèce avaient tout à fait la dentition des rhinocéros d'Afrique qui, au dire des voyageurs, s'arrangent pour leur nourriture de ce que les autres herbivores rejettent, et s'attaquent surtout aux buissons coriaces, si communs dans les pays secs et brûlants. Le sanglier d'Erymanthe était voisin des sangliers qui, de nos jours, fouissent la terre pour déterrer les tubercules. Les mastodontes devaient cueillir les fruits des arbres. Enfin les singes pouvaient grimper sur les branches élevées pour croquer les fruits que la trompe des mastodontes n'avait pas atteints. Ainsi, aucun trésor du règne végétal n'était perdu, et chaque tribu trouvait sa pâture sans avoir à envier le bien des tribus voisines. » Seuls les carnassiers troublaient de temps à autre la paix et l'harmonie de ce paradis terrestre, en dévorant çà et là un hipparion, une antilope, un singe ou quelques oiseaux; mais ils étaient fort peu nombreux et tous de taille médiocre, sauf le *Machairodus*, qu'on pourrait, dit notre auteur, appeler le roi des animaux tertiaires avec autant de raison qu'on nomme le lion le roi des animaux actuels. « Mais, ajoute-t-il, c'est un singulier monarque, celui qui est toujours isolé et que tout le monde redoute. Il vaudrait mieux donner le nom de roi des quadrupèdes modernes à celui que Livingstone appelle le *noble éléphant*, et enlever le titre de roi des animaux tertiaires au *Machairodus*, pour le décerner au *Dinotherium*. Ce géant du vieux monde, à la fois puissant et pacifique, que nul n'avait à craindre, que tous respectaient, était vraiment la personnification de la nature calme et majestueuse des temps géologiques. »

Le travail auquel j'ai emprunté ces détails sur les animaux fossiles de l'Attique[1] est le résumé des longues recherches dont M. Gaudry a consigné les résultats dans un ouvrage beaucoup plus étendu[2]. Je regrette de ne pouvoir suivre le savant paléontologiste dans les considérations générales auxquelles ses études l'on conduit. Je dirai seulement qu'il rapporte la faune de Pikermi aux commencements de l'époque pliocène, dernière de l'âge tertiaire, et que le grand nombre de types nouveaux qu'il a décou-

[1] *Considérations générales sur les animaux fossiles de Pikermi*, brochure in-8°. — Savy, éditeur, 24, rue Hautefeuille.

[2] *Animaux fossiles et géologie de l'Attique*, d'après les recherches faites en 1855-56 et en 1860 sous les auspices de l'Académie des sciences.

verts, et qui établissent la transition entre des types déjà connus, tant anciens que modernes, le porte à confirmer la grande pensée de Linné : *non fit saltus in natura*, les idées de Geoffroy-Saint-Hilaire sur l'unité de composition, et enfin la doctrine soutenue déjà par d'éminents naturalistes, et qui attribue l'origne des espèces aux transformations successives des êtres qui ont commencé la vie animale à la surface du globe.

Les études paléontologiques, qui ouvrent à l'esprit de si vastes horizons et font, pour ainsi dire, défiler sous les yeux du savant les innombrables légions des êtres qui ont peuplé la terre dans ses âges successifs, offrent un attrait que n'égale peut-être nulle autre branche de la philosophie naturelle. Mais ce n'est qu'au prix de longues et minutieuses recherches et à travers des difficultés inouïes, que s'opère cet étonnant travail de restauration du passé. On a souvent répété que Cuvier, avec un seul os, avec un fragment d'os, restituait un animal entier. C'est là une métaphore hyperbolique qu'il faut bien se garder de prendre à la lettre. Il est si peu facile de déterminer, à l'aide de débris incomplets, l'espèce, le genre, la famille même d'un animal inconnu, que c'est à peine si cette détermination peut se faire avec certitude pour un animal qui vivait encore il y a moins de deux cents ans, dont on a vu non-seulement des os, mais la dépouille montée et passablement conservée, et dont enfin la figure a été reproduite dans presque tous les traités de zoologie. Je veux parler ici de ce gros oiseau aux pesantes allures, à l'aspect grotesque, que les premiers navigateurs portugais rencontrèrent aux îles Mascareignes, où il constituait plusieurs espèces ou variétés particulières à chacune de ces îles. Son nom générique est *Dronte* ou *Dodo* (*Didus*). C'était un monstre disgracié, presque aussi impropre à la marche qu'au vol. Un corps obèse, des ailes avortées, des pieds gros et courts ; en guise de queue, une touffe de plumes bizarrement retroussées et frisées ; une tête petite avec un bec énorme et crochu, à la base duquel s'ouvraient deux gros yeux ronds et stupides : tel était cet oiseau-caricature, dont on gardait encore, au siècle dernier, deux ou trois exemplaires empaillés dans des musées zoologiques de l'Angleterre et des Pays-Bas. Or à quelle tribu, à quelle famille convient-il de le rattacher? Les naturalistes sont loin de s'accorder sur cette question. Linné et Latham plaçaient le Dronte à côté des autruches ; Cuvier lui trouvait plus d'analogie avec les manchots ; de Blainville crut pouvoir le classer parmi les rapaces, à côté des vautours; enfin M. Reinhardt, et après lui MM. Strickland et Melville ont pensé que le Dronte, malgré ses formes épaisses et bizarres, se rapprochait plus des pigeons que d'aucun autre groupe d'oiseaux ; et l'illustre anatomiste anglais R. Owen s'est rangé à cette opinion.

La découverte récente d'une assez grande quantité de pièces osseuses provenant du Dronte, et qui ont été envoyées en Europe, a permis d'étudier de nouveau le problème, et l'Académie des sciences a reçu sur ce sujet, dans sa séance du 23 avril dernier, deux mémoires : l'un de MM. Paul Ger-

vais et Ch. Coquerel ; l'autre de M. Alphonse Milne-Edwards. Les fragments étudiés par MM. Paul Gervais et Ch. Coquerel sont : une portion considérable de mandibule inférieure ; — deux vertèbres cervicales ; — un bassin presque entier ; — une omoplate ; — un sternum presque complet ; — un humérus ; — deux fémurs ; — deux tibias et un péroné ; — et deux os métatarsiens. Eh bien ! après examen attentif de ces pièces, les deux savants naturalistes ne sont pas éloignés de conclure, comme de Blainville, que le Dronte était un rapace, ou, comme on dit aujourd'hui, un accipitre. « Le Dronte, disent-ils, ne nous paraît pas avoir été un véritable vulturidé, mais plutôt une forme particulière, constituant une famille distincte, alliée aux accipitres, principalement à ceux de la famille des vulturidés, ainsi qu'à certains gallinacés et à quelques échassiers, et qui se trouvait, par rapport aux oiseaux ordinaires, dans une sorte d'arrêt de développement affectant l'appareil du vol. »

M. Alphonse Milne-Edwards a pu se procurer à Londres une importante série de débris, avec lesquels il a reconstitué la presque totalité du squelette ; et ce sont les résultats fournis par l'étude de ces objets, qu'il a soumis à l'Académie. Selon lui, le Dronte, ainsi que l'avaient cru reconnaître Reinhardt, Strickland, Melville et Owen, présente avec les pigeons des affinités incontestables. Toutefois ces ressemblances, frappantes quand on se borne à la comparaison des pattes, disparaissent en grande partie lorsqu'on prend en considération les autres pièces du squelette, notamment le bassin et le sternum, dont la conformation est liée d'une façon intime à celle de l'ensemble de l'économie. M. Alph. Milne-Edwards pense donc que, « dans une classification ornithologique naturelle, le Dronte, tout en prenant place à côté des colombidés, ne doit pas être considéré comme un pigeon marcheur ; qu'il ne peut pas entrer dans la même famille, et qu'il faut le ranger dans une division particulière de même valeur. » Tout cela, on le voit, est un peu vague, et le problème ne semble pas encore toucher à sa solution définitive.

Ah ! si le Dronte, au lieu d'être un oiseau des tropiques, avait vécu dans le voisinage du cercle arctique, on pourrait en retrouver, dans les glaces, des individus en état de parfaite conservation, comme cela est arrivé plusieurs fois, et tout récemment encore, pour le Mammouth (*Elephas primigenius*), proboscidien de l'âge quaternaire, qui a précédé immédiatement les espèces existantes. Cet animal était organisé pour vivre dans les pays froids. Son cuir était garni d'un poil laineux et roussâtre, de 28 à 30 centimètres de long, mêlé de crins roides et noirs, longs de 50 centimètres et formant sur le cou une véritable crinière. Sa bouche était armée de défenses énormes. Il habitait probablement les plaines et fréquentait les bords des lacs et des rivières ; sa nourriture consistait en lichens, roseaux, jeunes pousses de saule et d'autres plantes qui croissent dans les lieux humides. On avait déjà découvert de nos jours, comme je viens de le dire, plusieurs cadavres de

mammouths presque entiers dans le nord de l'Asie et de l'Amérique, lorsque, en 1864, un individu complet, avec sa chair, sa peau et ses poils, fut trouvé par un Samoyède dans la terre gelée de la Sibérie, aux environs de la baie du Tas, à l'est du golfe Obi. La nouvelle n'en parvint qu'en 1865 à l'Académie de Saint-Pétersbourg, qui chargea M. Schmidt, paléontologiste distingué, de se rendre en Sibérie et de faire transporter, s'il était possible, l'animal à Saint-Pétersbourg. On ignore jusqu'à présent, — en France du moins, — quel a été le résultat de cette mission, qui n'a pu être accomplie qu'avec une extrême lenteur, à cause de la difficulté des communications. Heureusement, le froid qui règne dans cette contrée aura pu préserver de la décomposition l'énorme cadavre jusqu'à l'arrivée du savant russe, et ce que l'on doit craindre le plus, c'est que ce dernier n'ait été devancé par les loups, les chiens et les ours, qui auront peut-être commencé à leur manière la dissection du *sujet*.

Voici une découverte beaucoup plus étonnante, dont la nouvelle a été apportée, le mois dernier, à l'Académie des sciences par M. Em. Blanchard, qui la tenait de M. Alph. Milne-Edwards. Un missionnaire en Chine, le P. Armand David, a envoyé au Muséum d'histoire naturelle une collection d'échantillons zoologiques, dans laquelle se trouve la dépouille d'une espèce de la femelle des cerfs, dont aucun naturaliste européen n'avait encore signalé ni même soupçonné l'existence, bien qu'elle soit, paraît-il, assez commune dans l'Empire du Milieu, et que Sa Majesté le Fils du Ciel en entretienne plusieurs spécimens dans ses parcs réservés. Ce cerf constitue une espèce évidemment distincte de celles que nous connaissons. Les Chinois le désignent communément sous le nom de *mi-lou* et quelquefois sous celui de *Sseu-pou-siang*, qui signifie les *quatre* (s.-ent. caractères) *qui ne s'accordent pas*, parce qu'ils considèrent cet animal comme une créature hétéroclite, tenant du cerf par ses bois, du bœuf par ses pieds, du chameau par son cou et de l'âne par sa queue. M. Alph. Edwards lui a imposé le nom d'*Elaphurus Davidianus*, qu'il fait dériver du grec Ἔλαφος, cerf et ΟΫΡΟΣ (*sic*), queue. M. Alph. Edwards me permettra de lui faire remarquer en passant que *queue* se dit en grec οὐρά, et non pas οὖρος : ce dernier terme signifie *vent favorable*, ou, au figuré, *bonne fortune*, et aussi *gardien, surveillant*, etc. Une teinture d'hellénisme ne messied pas à un naturaliste, condamné par sa profession à fabriquer de temps en temps de nouveaux noms latins avec d'anciens noms grecs, et il est toujours fâcheux de laisser tomber un barbarisme dans les *Comptes rendus* de l'Académie des sciences.

Revenons au *mi-lou*, que nous continuerons d'appeler par son nom chinois, puisqu'il est sujet et, à ce qu'il semble, sujet autochtone du Céleste-Empire. Le mi-lou donc est incontestablement un cervidé, ou ruminant à bois caduque; mais ce n'est ni un cerf proprement dit, ni un élan, encore moins un daim ou un chevreuil. Ce n'est pas même un renne, bien que le P. David ait cru, à première vue, pouvoir le rattacher à ce genre, et qu'il

s'en rapproche en effet par ses formes générales et, jusqu'à un certain point, par la disposition de ses bois. Le mâle est, sous ce rapport, aussi bien pourvu qu'aucun des autres membres de la même famille, et les protubérances de l'os frontal qui supportent ses bois, sont plus hautes que chez le cerf commun ; mais l'andouiller basilaire manque. Le merrain est gros et pousse, à une assez grande distance au-dessus de la meule, une longue branche postérieure, dirigée en arrière de façon à toucher presque le dos de l'animal. Cette branche, qui n'est guère moins forte que la perche, se ramifie elle-même en plusieurs andouillers disposés sur son bord externe, et très-rapprochés les uns des autres. La perche est contournée en S; elle porte deux grands andouillers dirigés également en arrière, et se termine par une fourche ; enfin toute la partie supérieure de cette portion des bois est armée, dit M. Alph. Milne-Edwards, d'une série de gros tubercules, dont plusieurs se développent de façon à constituer sur le bord externe de petits andouillers supplémentaires.

La femelle est inerme, comme celle du cerf commun. Le pelage du milou est rude, cassant, très-épais et d'un gris jaunâtre uniforme, excepté sur la ligne médiane du dos et du poitrail, où il est marqué d'une bande noire. Mais le caractère le plus remarquable, et qui suffirait à lui seul pour distinguer ce ruminant de toutes les espèces voisines, est fourni par la queue dont la nature la pourvu. En effet, tandis que cet appendice n'existe guère chez les autres cervidés qu'à l'état rudimentaire, il est chez le mi-lou aussi long que chez l'âne ou le bœuf, et de plus garni à son extrémité d'une touffe de poils qui parfois traînent jusqu'à terre.

Ainsi voilà un animal appartenant à un pays où les Occidentaux ont pénétré depuis plusieurs siècles et que des missionnaires, en général instruits et curieux des nouveautés scientifiques, ont parcouru en tous sens, et dont l'existence est demeurée absolument inconnue aux plus savants naturalistes de l'Europe, jusqu'en l'an de grâce mil huit cent soixante-six !

Arthur Mangin.

REVUE CRITIQUE

I. *Méditations sur l'état actuel de la religion chrétienne*, par M. Guizot. 1 vol. — II. *La fille de l'amiral*, par mistress Marsh, traduit par mademoiselle J. Sévestre. 1 vol. — *Histoire d'un pauvre musicien*, par M. X. Marmier. 1 vol. — III. *Histoire du peuple américain*, par M. Aug. Carlier. 2 vol.

I

« Je considère avec un sentiment très-complexe et très-perplexe l'état actuel de mon pays et de mon temps, son état intellectuel et moral, aussi bien que son état social et politique. J'ai l'âme pleine à la fois de confiance et d'inquiétude, d'espérance et d'alarmes. En bien et en mal, la crise où est plongé le monde civilisé est infiniment plus grande que ne l'ont prévu nos pères, plus grande que nous ne le pensons nous-mêmes, nous qui en avons déjà subi les plus divers effets. Des vérités sublimes, des principes excellents sont intimement mêlés à des idées essentiellement fausses et perverses. Un beau travail de progrès et un hideux travail de destruction se poursuivent à la fois dans les esprits et dans les sociétés. »

Telles sont les paroles par lesquelles s'ouvrent les nouvelles *Méditations religieuses* de M. Guizot[1]. Elles expriment fidèlement l'impression que laisse la lecture de cet ouvrage. On ne sait, en effet, ce qui l'emporte dans l'âme, du découragement ou de l'espoir, quand on s'arrête devant le large et puissant tableau que l'auteur y trace de l'état religieux du monde. Les symptômes les plus opposés s'y confondent ; il y a là tout à la fois réveil et torpeur, progrès et décadence, convalescence et rechute. M. Guizot jette sur tous ces signes un regard de maître.

Le réveil est le premier qu'il envisage. Il ne manque pas d'esprits chagrins qui en nient la réalité et pour qui le mouvement qui a reporté les esprits vers le christianisme, au commencement de ce siècle, n'a été qu'un vain et illusoire retour. M. Guizot n'est point de cet avis ; les deux

[1] *Méditations sur l'état actuel de la religion chrétienne*, par M. Guizot. — 1 vol. in-8°, Michel Lévy, éditeur.

premiers grands faits par lesquels ce mouvement s'est signalé, le *Génie du christianisme* de M. de Chateaubriand et le concordat de Napoléon, lui semblent avoir été, malgré leurs imperfections, des œuvres salutaires et fécondes, qui ont donné à la réapparition de l'idée chrétienne une sanction et une impulsion qui ont puissamment aidé à ses progrès.

Dans quelle mesure ces progrès ont-ils été secondés par les travaux des écrivains qui ont suivi Chateaubriand, MM. de Maistre, de Bonald et Lamennais? Peut-être M. Guizot paraîtra-t-il sévère dans son appréciation des deux premiers, auxquels il fait le reproche d'avoir mêlé toujours la politique à la religion. Cependant il est difficile de ne pas admettre avec lui que, « quand elle est attaquée dans son essence, la religion chrétienne doit être défendue, comme elle a été fondée, en elle-même et pour elle-même, abstraction faite de toute considération politique. » Quant au troisième, on ne saurait qu'admirer avec quelle pénétration M. Guizot a saisi, dans ses premiers écrits, le germe de toutes les erreurs dans lesquelles il a été logiquement entraîné par la suite.

A côté de l'action des livres, M. Guizot signale, à cette première époque de la renaissance religieuse, celle d'une grande société qui ressuscitait elle-même sous des noms divers, mais dans tout l'esprit de son institution primitive, la Compagnie de Jésus.

Il y a, avec quelques erreurs de jugement sur son fondateur, une remarquable équité, et même un véritable accent de sympathie dans les pages qui la concernent. M. Guizot rend pleine justice à l'élévation des sentiments qui inspiraient les jésuites, et ce n'est pas une chose peu curieuse que de le voir, lui le ministre d'un gouvernement qui les a tant redoutés, regretter que l'opinion s'en soit effrayée et les ait empêchés de continuer, sous la Restauration, l'œuvre qu'ils avaient commencée au début de l'Empire.

Le mouvement religieux, ralenti sous la Restauration, reprend, après la Révolution de 1830, grâce à un élément nouveau, le principe de liberté dont s'empare, dans l'Église catholique, un groupe d'esprit généreux dont quelques-uns s'égarent, mais dont la majorité reste fidèle à l'orthodoxie sans déserter la liberté. M. Guizot raconte complaisamment les tentatives faites par ce groupe, qu'il se garde d'appeler un *parti*, pour mettre enfin le catholicisme en paix et en harmonie avec la nouvelle société française. On y lira avec intérêt ce qu'il dit du journal *l'Avenir* et de la conduite que tinrent, après sa condamnation, ses principaux rédacteurs. Le blâme dont il frappe le chef de ce groupe est aussi net que l'admiration qu'il professe pour ses disciples. Qu'on nous permette, pour nous dédommager de ne pouvoir rien citer de ces pages consacrées à des hommes dont la mémoire ou la personne nous est chère, de transcrire au moins les lignes où il apprécie en particulier la tentative du *Correspondant* : « En 1829, quelques jeunes catholiques libéraux, MM. de Carné, de Cazalès, de Champagny,

de Montalembert, Foisset, de Meaux, Henri Gouraud, avaient fondé un recueil périodique, *le Correspondant*, voué à l'œuvre de l'harmonie entre le catholicisme et les libertés de la société moderne. Suspendu en 1835, *le Correspondant* reparut en 1843, sous la direction de M. Charles Lenormant, l'un des amis que j'ai perdus et qui gardent dans mon souvenir la place qu'ils tenaient dans ma vie ; il maintint scrupuleusement ce recueil dans la pensée de son origine, et, entre autres questions, il y défendit, en 1845, avec une franchise hardiment catholique et libérale, les droits de ces associations religieuses qui étaient alors l'objet de débats passionnés. »

Ces fécondes années de lutte où le catholicisme déploya une si heureuse hardiesse, où ses défenseurs livraient des combats si féconds dans la presse, aux chambres et dans la chaire religieuse, sont retracées ici avec une franche admiration, et les noms des hommes qui y brillèrent, ceux, en particulier, du P. Lacordaire, de M. de Montalembert et du P. de Ravignan, salués avec une cordialité sincère. Le fruit de leur courage ne se fit pas longtemps attendre ; la révolution de Février, qui éclata peu après, le leur offrit plus abondant qu'ils ne l'avaient espéré. Il faut voir, dans M. Guizot, la situation du catholicisme en France, en ce moment, pour se convaincre que le réveil religieux, qui s'était manifesté quarante ans plus tôt, n'avait pas été une illusion. « Il y avait eu évidemment, comme il le dit, progrès de foi chrétienne, progrès de science chrétienne, progrès d'œuvres chrétiennes, progrès de force chrétienne, — progrès incomplets et insuffisants, mais réels et féconds, symptômes d'une vitalité puissante et pleine d'avenir. »

Ces progrès, c'est au catholicisme — et M. Guizot lui a rendu une généreuse et complète justice à cet égard — qu'en revient principalement l'honneur. Selon l'illustre homme d'État, le protestantisme aurait droit cependant à en réclamer une part. Nous aurions mauvaise grâce à la lui refuser, quoique la preuve n'en ressorte pas parfaitement claire, pour nous, de l'histoire fort curieuse d'ailleurs et très-peu connue qu'il nous fait des agitations intérieures des églises réformées.

Ce tableau du réveil chrétien au dix-neuvième siècle forme la première partie de l'ouvrage de M. Guizot. Après celle-ci, qui est toute d'exposition, en vient une autre d'un caractère presque entièrement polémique. Dans cette dernière, l'auteur, qui a dit plus haut l'état actuel de la religion chrétienne en France, recherche où en sont les doctrines et les systèmes qui n'acceptent pas, ou qui, à des degrés divers, nient et combattent le christianisme. Ces doctrines ou ces systèmes sont au nombre de six (car on ne saurait appeler de ce nom l'impiété proprement dite) : le Spiritualisme, le Rationalisme, le Positivisme, le Panthéisme, le Matérialisme et le Scepticisme. Quoiqu'il n'ait pas la prétention, dit-il, d'en faire, à proprement parler, une réfutation, mais qu'il ait cherché seulement à en déterminer l'idée et, par conséquent l'erreur fondamentale, il les a, en réalité, puissamment combattues. Ne suffit-il pas, en fait de doctrines et de systèmes, d'en

avoir montré le vice ou l'infirmité radicale, pour les faire crouler par la base ? Or M. Guizot a une merveilleuse habileté à découvrir et à mettre en lumière le côté défectueux et la partie fragile de ces édifices d'orgueil ou de corruption. Quels que soient l'épaisseur ou l'éclat du badigeon qui les recouvre, son œil sait découvrir et son doigt indiquer les lézardes dont sont sillonnées leurs murailles ou l'argile qui leur sert de fondement. Ainsi, tout en accordant au spiritualisme des éloges incomplétement mérités, selon nous, il fait très-bien observer qu'il est resté tristement en route, qu'il s'est arrêté devant les problèmes souverains qui pèsent sur l'âme humaine et n'en a pas avancé d'un pas la solution pratique ni la solution rationnelle ; qu'ayant repoussé le christianisme, il n'a rien mis à la place ; qu'il n'est, au fond, qu'un déisme infirme et inconséquent, puisque, s'il était logique, il conduirait droit au rationalisme.

Le rationalisme, à son tour, avec sa prétention à tout expliquer, le monde invisible comme le monde visible, se heurte au positivisme qui l'arrête court et lui dit : « Je ne sais, et personne ne sait s'il y a un monde invisible. Toute métaphysique est vaine ; il n'y a de science que celle du monde physique et de ses lois. »

A l'égard de cette dernière doctrine, comme à l'égard du panthéisme, M. Guizot entre dans des développements plus étendus que pour les systèmes précédents, mais où nous ne saurions avoir la pensée de le suivre. Quelle plus importante exploration à faire, cependant, que celle de ces régions de l'erreur qui nous entoure et où se perdent tant d'âmes ! Avec un guide comme M. Guizot, aussi expérimenté dans la vie spéculative que dans la vie pratique, il y aurait beaucoup à gagner. On comprend mieux, quand on l'a suivi là, et ses appréhensions et ses espérances ; car si l'on voit mieux la profondeur du danger qui nous menace, on se rend mieux compte aussi des chances de salut qui nous restent. Ces chances, nous devrions dire ces certitudes, car elles reposent sur les plus légitimes inductions historiques, seront le sujet d'un troisième ouvrage où, mettant le Christianisme en face de ses adversaires, M. Guizot montrera que, s'il réussit là où ils échouent, « c'est que, venu de plus haut que de l'homme, il a seul droit de réussir, car seul il connaît bien l'homme, l'homme tout entier, et le satisfait en le réglant. »

Nous appelons cet ouvrage de tous nos vœux. En attendant, nous comptons apprécier sous peu avec le développement qu'il mérite celui dont nous ne pouvons donner ici aujourd'hui qu'un premier et incomplet aperçu.

II

La *Bibliothèque des romans honnêtes*, dont nous n'avons rien dit encore, parce que les ouvrages qu'elle publie se sont trop peu attachés jus-

qu'ici à mériter un autre titre que celui qui orne leur frontispice, la *Bibliothèque des romans honnêtes*, disons-nous, vient de s'enrichir d'un volume de provenance anglaise, dont il appartient d'autant plus au *Correspondant* de parler, que c'est lui qui l'a importé, il y a bientôt dix ans. Il s'agit de cette dramatique Nouvelle de la *Fille de l'amiral*[1] qui a paru ici dans le courant de l'année 1858, et que, assurément, aucun de nos lecteurs de cette époque n'a oubliée. Les écrivains anglais qui ont presque seuls, en Europe, le don de toucher aux passions sans les exciter, n'ont jamais peut-être mieux prouvé leur supériorité à cet égard que ne l'a fait mistress Marsh dans ce récit. Il n'y avait qu'une femme anglaise pour peindre honnêtement un amour qui ne l'est pas, pour faire assister le lecteur, sans l'exposer au péril d'en ressentir les effets, au développement de l'une des plus contagieuses faiblesses du cœur; enfin pour manier durant trois cents pages un des poisons moraux les plus volatils et les plus dangereux, sans en laisser échapper la plus petite émanation, ou du moins sans la neutraliser immédiatement. Mille fois la donnée de *la Fille de l'amiral* a été exploitée chez nous par le drame et par le roman, mais jamais sans que les mœurs en aient souffert; même lorsque l'auteur a abordé ce sujet dans une intention morale, il n'a pas su en tirer une leçon exempte de péril.

Ce serait un curieux problème à étudier que cette différence d'aptitude entre deux nations si voisines et plus qu'à moitié sœurs par la civilisation et le sang; mais ce n'est pas ici le lieu de s'en occuper. En annonçant à nos lecteurs la publication en volume de l'excellente traduction de *la Fille de l'amiral*, faite pour nous dans le principe par mademoiselle Sévestre, nous n'avons voulu que rappeler à ceux qui connaissent cet ouvrage une lecture saisissante qu'ils aimeront à recommencer sans doute, et signaler à ceux qui en ignorent l'existence, un des meilleurs types de ce *roman honnête* dont la littérature anglaise est si riche et où la nôtre compte encore si peu de succès.

Un roman qui rappelle autrement que par l'*honnêteté* ceux que produit si abondamment l'Angleterre, est celui que nous donne aujourd'hui M. X... Marmier? Nous disons roman, c'est histoire qu'il faudrait dire peut-être; car il ne s'y trouve ni intrigue, ni action passionnée, ni lutte dramatique entre le sentiment et le devoir, mais la simple et naïve biographie d'un homme de cœur poussé par la reconnaissance et le dévouement au milieu des événements de la Révolution où il est brisé. Quoi qu'il en soit, et de quelque nom qu'il faille l'appeler, ce récit qui respire les sentiments les plus délicats et les plus purs, mérite de prendre place parmi ces fictions hon-

[1] *La Fille de l'amiral*, par mistress Marsh, trad. de l'anglais par Mlle J. Sévestre, 1 vol. in-12. Casterman, rue Bonaparte.

[1] *Histoire d'un pauvre musicien* (1770-1793), par X. Marmier. — 1 vol. in-12, Hachette, éditeur.

nêtes qu'on réclame de toute part et que nous sommes très-souvent obligés d'aller demander à l'étranger.

Le talent de M. Marmier dans ce genre est connu et généralement goûté; nous n'avons ni à le caractériser ni à l'apprécier ici. Nous n'apprendrions rien aux lecteurs de *Gazida* et de *la Fiancée du Spitzberg* en leur disant que, comme dans ces deux suaves nouvelles, on trouvera, dans l'*Histoire d'un pauvre musicien*, des natures à la fois grandes et simples, douces et fortes, naturellement intelligentes de l'art et de la poésie, un peu trop idéales, peut-être, mais sympathiques du reste et qu'on aime sans y croire entièrement. A ces éléments qui sont le fond de toutes ses conceptions, M. Marmier a joint cette fois des éléments historiques pleins de contraste et d'effet : à côté de la bonne et paisible capitale du Brisgau, la bruyante capitale de la France; à côté de la forêt Noire le parc de Versailles, auprès de la Terreur en Alsace, la Terreur à Paris ; Euloge Schneider en face de Marie-Antoinette ; 1770 enfin et 1793. Quoique rattachés d'un peu loin à l'action principale, ces épisodes, dont quelques-uns ont une véritable valeur archéologique, jettent dans cette Nouvelle un mouvement et une animation qui manquent trop aux précédentes. Si donc l'*Histoire d'un pauvre musicien* a moins d'unité que *Gazida* ou *la Fiancée du Spitzberg*, elle offre en revanche un intérêt plus dramatique et plus varié; aussi ne la croyons-nous pas appelée à moins de succès.

III

Un livre d'une date un peu ancienne déjà, mais qui, malgré les événements survenus, a conservé tout son intérêt, parce qu'il n'est point une œuvre de circonstance, c'est l'*Histoire du peuple Américain*[1], par M. Auguste Carlier, ouvrage grave et savant auquel nous sommes heureux de pouvoir payer ici une dette qui nous pèse depuis longtemps.

L'auteur qui, dans un long séjour en Amérique et à l'aide de recherches qu'on ne saurait faire que là, a étudié de près l'origine des États de l'Union, s'est proposé, dans ce travail, de nous en faire connaître l'histoire défigurée, chez nous, par l'esprit de système qui a inspiré la plupart des écrits dont les États-Unis ont été l'objet. Ce qu'il nous apprend, à cet égard, contredit, en bien des points, les opinions les plus généralement reçues et les livres les plus autorisés; il est difficile cependant, quand on examine de près les faits sur lesquels il s'appuie, quelle que soit l'estime dont jouissent les auteurs qu'il combat, de ne pas être de son avis contre eux.

[1] *Histoire du peuple Américain* — États-Unis — et de ses rapports avec les peuples indiens, depuis la fondation des colonies anglaises jusqu'à la révolution de 1776, par Auguste Carlier. 2 vol. 8°. Michel Lévy, éditeur.

L'erreur la plus répandue, au sujet des États-Unis, est que l'état présent des institutions de ce pays est en complet accord avec ses débuts, à ce point, a-t-on dit, qu'il n'existe pas une opinion, pas une habitude, pas une loi, pas même un événement du temps actuel, que le point de départ n'explique sans peine. C'est là ce que conteste formellement M. Auguste Carlier, et ce dont il démontre péremptoirement, selon nous, l'inexactitude. L'examen des chartes, des lois constitutives des différents États, celle même des premiers historiens de l'Union donnent un démenti formel à cette assertion. L'erreur où l'on est tombé, à ce sujet, vient de ce qu'on a, dans ses derniers temps surtout, abordé l'étude des États-Unis avec des idées préconçues, ou que l'on n'a pas assez étendu le cercle des recherches. Presque tous les écrivains s'en sont tenus à la Nouvelle-Angleterre qu'ils ont prise pour type, sans s'informer si les autres États avaient commencé comme elle et marché dans la même voie. De là vient que la Nouvelle-Angleterre ayant été fondée par les puritains, l'on a proclamé, en généralisant un fait particulier, que le Puritanisme était l'élément générateur de l'esprit qui règne aux États-Unis. — Rien n'est plus faux. Si la liberté politique la plus large, la tolérance religieuse la plus complète règnent aujourd'hui aux États-Unis, ce n'est pas au puritanisme qu'en revient l'honneur. Jamais cette secte étroite et dure ne les pratiqua ; elle fut la moins libérale, la plus fanatique, la plus sanguinaire de toutes celles qu'enfanta le protestantisme naissant. Qu'on lise, pour s'en convaincre, la très-neuve et très-curieuse histoire de la colonie du Massachusetts. Les émigrants qui s'établirent dans la contrée où se sont depuis élevés Charlestown et Boston étaient les plus farouches de tous. Ils adoptèrent la loi de Moïse, et la concentration des deux pouvoirs spirituel et temporel dans les mêmes mains engendra là, dès les premiers temps, la plus impitoyable tyrannie. Nul dissentiment de doctrine, nulle observation sur les décisions de la Cour générale, n'était permise. L'exil et la perte des droits politiques étaient les châtiments les plus ordinaires. Les habitants vivaient sous la menace permanente de l'excommunication et de l'exil, et en continuel péril d'hérésie. Malheur à qui n'était pas bien ferré sur les principes de la secte ! Les tribunaux ne laissaient rien passer. Nous venons de parler des punitions qu'on encourait ; ajoutons que la proscription et la privation des droits étaient des faveurs dont les hautes classes jouissaient seules ; pour le peuple, les infractions à la loi théocratique entraînaient la fustigation publique, la perte d'une ou de deux oreilles, l'amputation de la langue. La récidive était pour tous un cas de mort. Un respectable ministre, chargé de justifier cette pénalité, en prouva triomphalement la légitimité, dans un livre qui avait pour titre : *La doctrine du sang purifiée et blanchie dans le sang de l'Agneau*, et qui prenait ses arguments dans la Bible.

Voilà pour la tolérance. Quant à l'égalité et à la liberté, les puritains

étaient de même force. Non-seulement, comme le démontre M. Carlier, ils avaient des espèces de serfs blancs, appelés du nom d'*indented*, domestiques liés par engagements amphythéotiques ; non-seulement, ils se servaient d'esclaves noirs, comme toutes les autres colonies, mais ils en trafiquaient sans scrupule, ainsi que des esclaves indigènes. Comment a-t-on pu écrire, après cela, que « la religion et la liberté civile se prêtaient un mutuel accord chez les puritains, » et leur attribuer l'honneur d'avoir doté les États-Unis des grands principes qui règnent aujourd'hui dans ses lois? La légèreté de l'étude et l'amour des généralisations peuvent seules conduire à des assertions aussi intrépides.

Non, l'esprit qui règne aux États-Unis n'est pas dû au puritanisme. Il a une origine plus complexe. Dans tous les cas, s'il fallait en faire honneur à un État particulier, il reviendrait, à bien plus de titres, au petit État de Rhode-Island, où Roger Williams proclama, dès le principe, la liberté absolue en matière religieuse, et une liberté à peu près identique en politique, et où ces libertés subsistèrent toujours malgré les révolutions que subit cette colonie. Il reviendrait surtout à la grande colonie catholique du Maryland où, trente ans avant Roger Williams, lord Baltimore avait offert un refuge à toutes les croyances chrétiennes, proclamé la liberté politique et le suffrage universel. Mais, nous le disions tout à l'heure, l'esprit qui régit les mœurs et la constitution des États-Unis n'est point le tribut d'un État particulier, c'est le fruit de l'expérience commune, le résultat des tentatives de tous genres faites par les émigrés du vieux monde pour échapper, dans le nouveau, aux persécutions dont ils avaient été victimes dans l'Union.

On ne se serait pas égaré, sur ce point comme sur tant d'autres, à propos des États-Unis, si, au lieu de céder aux séductions de la méthode synthétique, et de partir d'idées préconçues, on avait suivi le procédé moins brillant mais plus sûr de M. Carlier, et étudié dans leur développement particulier chacun des membres du grand corps de l'Union jusqu'au moment de leur jonction les uns avec les autres et de l'organisation puissante qui fait notre admiration. Telle est en effet la marche qu'a suivie l'auteur. Après un coup d'œil général sur le caractère, l'esprit, la civilisation des populations émigrantes et de celles parmi lesquelles elles allaient s'établir, M. Carlier fait l'histoire particulière de chaque colonie, des essais d'organisation qu'elle a faits, des constitutions qu'elle s'est données, des révolutions enfin qu'elle a traversées jusqu'au jour où elle est entrée dans la grande fédération Ce n'est qu'après avoir ainsi passé en revue leur histoire à toutes, qu'il se hasarde à esquisser, la physionomie morale du vaste État qui est né de leur aggrégation. Encore laisse-t-il le lecteur déduire et conclure, plus qu'il ne déduit et ne conclut lui-même.

Du reste M. Carlier s'écarte d'une autre manière encore des écrivains qui l'ont précédé : il s'occupe peu du côté dramatique de l'histoire des colonies,

de leurs entreprises, de leurs combats, de tout ce qu'on appelle les faits saillants; ce à quoi il s'attache, c'est à exposer le développement de la population, la formation de ses idées, l'élaboration de sa constitution et de ses lois. Cette étude est faite avec beaucoup de conscience et d'indépendance d'esprit. Elle révèle un écrivain libre de préjugés et de tout lien d'école.

On trouvera dans son livre des recherches curieuses sur plusieurs points assez peu connus de l'histoire coloniale; par exemple sur l'établissement des colonies anglaises qui fut beaucoup moins simple, beaucoup plus laborieux, beaucoup moins patriarchal qu'on ne l'a dit; sur leur régime intérieur où la liberté civile et religieuse régna bien moins qu'on ne veut nous le faire croire; enfin, sur la manière dont fut conduit leur établissement, moins bien entendu, il faut le dire parce que c'est la vérité, que celui des colonies françaises de l'Acadie et du Canada. Quant au sort différent qu'eurent nos établissements américains et ceux de l'Angleterre, on verra, dans M. Carlier, qu'il ne tient pas aux causes que l'on en donne généralement. Il résulte de son travail que l'esprit colonisateur ne nous a point manqué, ainsi qu'on l'a répété à satiété sans se donner la peine de vérifier cette assertion. Ce qui a manqué à nos colonies, c'est la liberté vis-à-vis de la mère patrie. Cette liberté, dont les colonies anglaises ont joui dans des proportions sans nulle comparaison plus grandes que les nôtres, a été, avec les bonnes institutions municipales qu'elles s'étaient données, les bons établissements d'instruction publique qu'elles avaient créés pour la plupart, une cause plus efficace de leur grandeur et de leur prospérité, que le libéralisme d'esprit qu'on leur prête à toutes gratuitement.

Voilà un aperçu des résultats qu'offre le livre, du reste fort remarquablement écrit, de M. Carlier. Peu de lectures ont réformé en nous plus d'idées et n'ont plus consolé nos tristesses rétrospectives de catholique et de Français.

P. Douhaire.

CONFÉRENCES DU COUVENT DE SAINT-THOMAS D'AQUIN, DE PARIS[1]

Ces conférences embrassent une période de quatre années; elles ont amené pendant tout ce temps au pied de la chaire du R. P. Monsabré un auditoire toujours plus nombreux, plus intelligent et plus sympathique. *Introduction aux dogmes catholiques*, tel a été leur sujet général. Avant d'entrer dans l'exposé de ces dogmes et de nous ouvrir les portes du temple de la foi, le brillant orateur a cru devoir nous arrêter un instant au por-

[1] Librairie Poussielgue, 2 vol. in-8.

tique et, debout avec nous sous le vestibule, il a posé et résolu, avec un rare bonheur, ces grandes questions qui préoccupaient jadis l'âme d'Alcibiade, au moment où il gravissait, avec son maître, les degrés du Parthénon.

Quelle est la base de notre croyance? ce sont les prophéties, les miracles et les témoignages rendus à la divinité du christianisme par les apôtres, les docteurs, les martyrs et les saints. Par conséquent, lorsqu'on veut donner une démonstration lumineuse et irréfragable des motifs de crédibilité, il faut invoquer les grandes voix des prophètes, apporter l'irrésistible autorité des thaumaturges, découvrir l'auréole glorieuse, le sceau divin que Dieu a mis au front de l'Église catholique. Cependant, on n'avait jamais songé à examiner directement, minutieusement et pourtant avec ensemble cette question des prophéties, des miracles et des témoignages. Les premiers apologistes, qui avaient à défendre le christianisme contre le paganisme, n'ont pu recourir qu'indirectement et tout à fait accidentellement à ce genre d'argumentation qui devait recevoir des siècles seuls sa puissance et sa consécration. Après eux, les pères ont plutôt travaillé à exposer les dogmes catholiques, à les mettre en pleine lumière, à les venger des interprétations de l'erreur, qu'à établir scientifiquement, avec ordre et méthode, les fondements de la foi chrétienne. On avait alors sous les yeux l'accomplissement des prophéties, on était témoin de multiples et incontestables miracles, le sang des chrétiens se versait chaque jour à larges flots pour l'honneur de l'Évangile; tout cela parlait avec éloquence, produisait une démonstration plus victorieuse que celle qui serait sortie de la plume la plus savamment inspirée. Le moyen âge nous fournit la même observation : la foi était si puissante, la doctrine catholique régnait si bien en souveraine, l'autorité de la révélation était si unanimement acceptée qu'on ne pensait point à en justifier l'origine, ni à en établir les bases aux yeux des hommes. La sainte Église produisait alors une pléiade de grands docteurs brillants comme des constellations au firmament de la science sacrée; de vaillantes milices, sous la bannière de saint Dominique et de saint François, se répandaient par le monde pour la prédication de l'Évangile de paix; des chaires de théologie s'ouvraient de toute part; on interprétait les Écritures, on exposait les dogmes, on proclamait les lois morales, mais on laissait dans l'ombre tout ce qui touchait à la génèse de l'acte de foi. Ce n'est qu'au seizième siècle, à l'avénement du protestantisme, celle de toutes les hérésies qui a le plus affecté les allures rationalistes, qu'un élément nouveau s'introduisit dans l'enseignement des écoles et dans la prédication. Le dominicain Melchior Cano composa le premier un traité des lieux théologiques, où il venge les droits du surnaturel et de la révélation, donne pour ancre et pour terre ferme à la foi les prophéties et les miracles bibliques. Toutefois, dans ce traité, comme dans ceux qui sont venus après lui et qui n'ont guère fait que le copier, il est bien plus question de l'Église

et de la Papauté que des preuves et des caractères de la révélation. Dans ses origines, le protestantisme dirigeait toutes ses attaques contre la chaire de saint Pierre et c'est l'autorité des pontifes romains qu'il convenait alors de défendre et de justifier avant toutes choses. Mais, comme le nuage qui porte la foudre dans ses flancs finit par se heurter et s'ouvrir, l'hérésie qui portait dans son sein le rationalisme le plus outré, finit par abuser du raisonnement au delà de toute mesure et aboutit fatalement au naturalisme. C'est l'égarement de beaucoup d'esprits de nos jours ; ils ne veulent croire qu'à la nature, à la raison pure et ils repoussent tout ce qui la dépasse sans la contredire. Il y a donc nécessité d'établir contre ces disciples de la négation l'existence du surnaturel, la possibilité de la révélation, sa nature, son origine, ses bases, ses preuves et ses témoignages. C'est ce qu'a fait le R. P. Monsabré. Il comble une lacune grave qui existait dans les démonstrations de la foi chrétienne. Il y a dans son bel ouvrage une réponse à tous les incrédules présents et à venir, une leçon magistralement donnée à ces prétendus savants qui pensent avoir enterré le surnaturel. Toutes les erreurs du temps y sont examinées, pesées, jugées et réduites en poudre et cela avec une hauteur de vues, une sûreté de doctrine, une verve et une charité qui rappellent les plus beaux jours de l'histoire dominicaine. Quand on fouille les annales de cette noble et vieille dynastie de prêcheurs, on voit que la prédication dominicaine a toujours été au niveau des besoins de l'époque et que jamais la haute éloquence n'a fait défaut à cette grande famille.

Le P. Monsabré vient de nous en donner une preuve nouvelle et son nom s'inscrira un jour à la suite de ceux dont Echard a consacré la renommée dans ses in-folio intitulés : *Scriptores ordinis prædicatorum recensiti*, dont toutes les assertions sont appuyées sur de solides arguments, de sorte que sa biographie passe pour un chef-d'œuvre en son genre, en étant la plus belle apologie que je connaisse de l'ordre qu'a ramené en France le P. Lacordaire sans autre appui que la liberté.

AUGUSTIN GALITZIN.

LES ÉVÉNEMENTS DU MOIS

Paris, 22 juin.

La diplomatie a quitté la scène ; nous en avons fini avec le stérile et fatigant échange de dépêches comminatoires ou mensongères, et tout est remis au sort des armes. Quelques-uns avaient espéré que cette extrémité redoutable serait épargnée à l'Europe, mais devant le notoire parti pris des cabinets de Florence et de Berlin, il était difficile aux esprits clairvoyants de s'abandonner à pareille illusion. Les deux alliés, ou plutôt les deux complices ont seulement hésité devant l'explosion de la conscience publique ; ils avaient évidemment compté sur autre chose que sur la réprobation universelle, et au moment d'engager le conflit, ils n'ont pu sans trouble en mesurer les conséquences. Toutefois ce scrupule, assez semblable à l'hommage que l'hypocrisie rend à la vertu, n'a pas été de longue durée ; les calculs secrets de l'ambition ont bientôt rejeté toute pudeur, et la violence s'est dévoilée dans son cynisme. La Prusse et l'Italie ont déclaré la guerre à l'Autriche ; deux millions d'hommes s'entre-déchirent et nul ne saurait assigner une limite à l'effroyable effusion de sang qui commence. Vainement les agresseurs, dans des proclamations adressées aux peuples, cherchent-ils à écarter de leur tête la responsabilité pesante des malheurs et des ruines où ils entraînent le monde ; l'honnêteté universelle proteste, et avec le jeune empereur d'Autriche elle renvoie devant le tribunal de Dieu et de l'histoire ceux qui ont ourdi cette guerre coupable.

Faut-il revenir sur les incidents évanouis, sur le projet de conférence, sur les réserves de la cour de Vienne, et rechercher à qui la rupture des tentatives diplomatiques doit être attribuée ? Ce coup d'œil rétrospectif n'apprendrait rien à personne ; la droiture de chacun a prononcé. Il est clair qu'en face des prétentions arrêtées de Florence et de Berlin, l'Autriche était simplement invitée à venir s'asseoir sur la sellette et que ses adversaires étaient résolus d'avance à lui demander son bien ; aussi, dès qu'elle eut offert de prendre pour point de départ le *statu quo* territorial, tout accord parut-il impossible. N'était-ce pas avouer que la question était tranchée avant la

réunion même et que le seul but de la conférence, dans la pensée de l'Italie et de la Prusse, était de dépouiller la puissance appelée à discuter ?

Il ne faut pas craindre de le dire : la condition posée par l'Autriche, à savoir qu'il ne serait pas question de porter atteinte à l'intégrité de l'empire, était légitime. Qui donc en Europe serait disposé à laisser discuter l'intégrité de son territoire ? Est-ce que l'Angleterre laisserait contester ses droits sur l'Irlande, sur Malte, sur Gibraltar, sur l'Indoustan ; la Russie, ses titres en Pologne et en Asie ; la Prusse ses droits dans le grand-duché de Posen ; l'Italie son occupation du royaume de Naples ? Pourquoi donc l'Autriche eût-elle été obligée d'accepter ce qu'aucun État ne souffre et ne souffrirait ? Est-ce parce qu'elle est catholique ? Elle s'est souvenue de ce noble titre et des obligations qu'il impose. Conviée à examiner « le différend italien, » elle s'est justement étonnée que le gouvernement pontifical n'eût pas été invité à des délibérations où les conditions d'existence du Saint-Siége devaient être inévitablement abordées. Il y a dix ans déjà, la Papauté, absente du congrès de Paris, avait été traduite à la barre du czar et du grand-turc. L'Autriche n'a pas voulu, pour l'honneur même de la chrétienté, qu'une pareille anomalie pût se reproduire, et il faut lui en rendre hommage. Les États pontificaux, ou pour mieux dire l'État pontifical, car il devient tristement dérisoire de mettre au pluriel un domaine réduit à de si minces limites, n'a jamais été bien imposant comme étendue territoriale et comme chiffre de population, mais au point de vue de la grandeur morale il a toujours marché le premier, et de nos jours encore ses représentants ont le pas sur les ambassadeurs des autres puissances. Napoléon recommandait de traiter le Pape comme s'il avait une armée de 200,000 hommes à sa disposition, — sage parole, trop oubliée de celui-là même qui l'avait dite. Au moins convient-il de ne pas traiter de lui sans lui, et la conférence projetée ne pouvait équitablement régler les affaires italiennes sans se placer dans l'obligation de haute convenance d'inviter le Souverain-Pontife à faire valoir sa cause et ses droits. Mais l'omission avait été calculée à Florence, car si l'Italie ne parle plus de Rome à cette heure, ce n'est pas qu'elle y ait renoncé, et sans aucun doute des réserves concernant le patrimoine de Saint-Pierre eussent rencontré près d'elle le même accueil que les réserves touchant la Vénétie. Le parti était pris, et c'est peut-être parce que l'Autriche apparaît aux yeux de la révolution comme le plus persistant appui des idées chrétiennes et de la Papauté, que la révolution s'acharne contre elle et, ne pouvant prendre Rome que la France garde encore, court, en attendant, attaquer Rome dans Vienne.

Par sa patience et son habileté, qualités traditionnelles qu'elle a toujours déployées dans les graves circonstances, l'Autriche a déjoué les calculs de ses ennemis et forcé la Prusse et l'Italie à mettre tous les torts du côté de la fourberie et de la violence. Elle qu'on accusait de pousser à la guerre, elle a subi des provocations et des injures que le plus faible État n'eût

pas endurées. Debout, mais calme et expectante, elle a déclaré qu'elle n'attaquerait personne, ni au nord ni au midi, et il a fallu que ceux qui espéraient la faire sortir de sa patience et de ses retranchements, se décidassent à se ruer sur elle. Pour le cabinet de Berlin comme pour celui de Florence, la déception a été grande ; des deux côtés on avait arrangé tout autrement la mise en scène. Copiste servile de M. de Cavour, le ministre du roi Guillaume s'était flatté de soulever et d'accaparer le sentiment germanique comme le ministre de Victor-Emmanuel était parvenu à susciter et à confisquer le sentiment italien. A l'entendre, c'était l'Allemagne qu'il s'agissait de fortifier ; c'était la patrie commune qu'il fallait organiser sur de plus larges bases. Mais l'Allemagne eut bientôt discerné l'ambitieux derrière le patriote; et devinant le sort qui l'attendait dans une réorganisation entreprise au profit exclusif de la Prusse, elle tourna ses regards du côté de Vienne pour y chercher protection. La Bavière, qu'on espérait séduire par de brillantes promesses ; le Hanovre, qui paraissait fasciné, comme certains animaux secondaires sous le regard fixe des carnivores ; le grand-duché de Bade lui-même, dont le souverain est gendre du roi Guillaume ; tous ces États, dont on avait escompté l'adhésion à Berlin, se sont retournés contre la Prusse, et l'homme qui affichait la prétention de régénérer l'Allemagne a vu se masser contre lui la vieille Germanie tout entière. Son propre pays le désavoue ; la nation qu'il veut mener à la fortune par des chemins répudiés ne cesse de faire entendre ses protestations, et à la veille d'un scrutin qui n'aura peut-être pas lieu, elle continue de revendiquer son droit de contrôle et ses garanties parlementaires.

Telle est la situation de la Prusse. Moralement aussi bien que politiquement, il est difficile d'en concevoir une plus fausse et plus triste, et, pendant ce temps, l'Autriche, recueillant le fruit de sa probité, voit non-seulement le patriotisme faire l'unité chez elle en rapprochant, dans un même sentiment généreux, Tchèques, Polonais et Hongrois, centralistes, deakistes et fédéralistes, mais la Diète embrasser sa cause et grouper autour d'elle toutes les forces de la Confédération. Nous sommes l'Italie! disait M. de Cavour à l'Autriche il y a sept ans. — Nous sommes l'Allemagne! peut dire à M. de Bismark l'empereur François-Joseph, réalisant au bénéfice des Hapsbourg le rêve qu'avait formé le ministre prussien au profit des Hohenzollern. La question prend ainsi une largeur qu'on ne lui soupçonnait pas d'abord. On n'apercevait au début qu'un duel de puissance à puissance, et peut-être l'Autriche et la Confédération découvrent-elles pour la première fois qu'elles peuvent, en s'unissant, jeter douze à quatorze cent mille hommes dans la balance des affaires européennes. C'est là un résultat de nature à les faire mutuellement réfléchir, et la crise actuelle pourrait bien, sous ce rapport, engendrer un jour ou l'autre des conséquences imprévues.

L'Italie aussi a éprouvé des mécomptes ; elle avait nourri l'espoir de re-

nouveler 1859, en faisant perdre la prudence au juste orgueil de son adversaire. Mais l'Autriche est restée aussi impassible que les murailles de son quadrilatère. Les défis indirects, les insolences de toutes sortes, la réunion de quarante mille chemises rouges sur sa frontière l'ont trouvée froide et inébranlable. Il a fallu, sans l'apparence d'une raison, sans un incident, sans un prétexte et en face même du loyal engagement de ne pas attaquer, il a fallu se résigner à jeter le masque et à déclarer la guerre un mois après qu'on avait solennellement affirmé à la France et au monde qu'on s'abstiendrait de toute agression. Sans doute le cabinet de Florence se prétend menacé par les canons muets de Vérone et de Mantoue, comme la Prusse se déclarait hier menacée par les armements de la Saxe, et comme les soixante mille soldats de Cialdini se disaient menacés jadis par les quelques bataillons inexpérimentés de Lamoricière. Mais on ne trompe pas deux fois avec les mêmes mensonges, et la comédie ne parviendra pas à faire une seule dupe.

La mêlée commence donc, mêlée immense, qui, suivant un statisticien, mettra plus de masses d'hommes aux prises qu'on n'en a vu s'entr'égorger depuis Tamerlan. Que la civilisation doit être fière d'un pareil résultat! Et quelles perspectives ces gigantesques tueries offrent au commerce, à l'agriculture, aux arts, à tout ce qui fait le bien-être, la richesse et la joie des nations! — En apparence, il y a deux guerres et deux questions ouvertes : une guerre allemande et une guerre italienne; une question politique débattue dans la première, un intérêt national en jeu dans la seconde. Mais ce serait s'arrêter à la superficie des choses que de les envisager ainsi; au fond, il n'y a qu'une question et qu'une guerre. — C'est l'ambition prussienne qui a tout engendré; elle prime la question italienne comme l'œuf prime la couvée. Si la Prusse n'avait pas conçu le dessein d'absorber les duchés, si M. de Bismark n'avait pas comploté l'achèvement de l'œuvre de Frédéric par les moyens qui ont momentanément réussi dans la péninsule, Victor-Emmanuel n'eût point songé à tenter l'attaque du quadrilatère. L'Italie ne vient donc ici qu'en seconde ligne et par accident; c'est le Nord qui a mis les armes dans la main du Sud. Au nord, c'est une pensée politique qui avait allumé le conflit; il s'agissait d'abord d'un intérêt de prépondérance, d'une simple réorganisation intérieure, d'une meilleure distribution de forces; mais le problème n'a pas tardé à se poser d'une manière plus radicale : la Prusse a laissé voir qu'elle marchait, *per fas et nefas*, à la suppression des autonomies secondaires et à l'unification militaire, diplomatique et douanière de l'Allemagne sous son sceptre. Ce ne sont plus des confédérés qu'elle cherche, mais des vassaux, et elle s'efforce de séparer les peuples de leurs gouvernements afin de frayer un passage à ses desseins au milieu de cet antagonisme. — Au sud, le spectacle est aussi caractéristique. Il s'agit moins de conquérir une province que d'échapper par la guerre à d'inextricables difficultés inté-

rieures. Délivrer Venise est la raison officielle; s'affranchir soi-même d'une situation mortelle est la nécessité impérieuse. On l'a dit avec justesse : l'Italie met le feu chez elle pour forcer les secours d'autrui; et, comme prélude à la guerre, elle a eu la loi des suspects et du domicile forcé, l'emprisonnement des prêtres, le bannissement des évêques, et enfin cette loi terroriste de suppression des corporations religieuses et de confiscation des biens ecclésiastiques, qui met le comble aux attentats contre les droits et la liberté de l'Église. Vainement quelques voix honnêtes, parties de la gauche elle-même, se sont-elles unies aux protestations éloquentes de l'illustre Cantù et de M. d'Ondes-Reggio; tout a été étouffé, amendements, contre-projets, discussion, et la Chambre, à l'exception de quarante-cinq députés honnêtes, a décrété qu'à l'avenir il n'y aurait plus ni moine, ni religieuse, ni vœux sacrés, ni propriétés de l'Église. Les savants du Mont-Cassin n'ont pas plus trouvé grâce que les sœurs de charité. « Le catholicisme a fait son temps! » s'est écrié M. Massari, et le rapporteur de la loi des suspects, M. Crispi, a ajouté, au bruit des acclamations : « La destruction des moines est le chemin de la liberté! »

Voilà l'esprit qui anime les entreprises de l'Italie, voilà la guerre qu'elle commence ou plutôt qu'elle continue, car elle n'en a pas fait d'autre depuis Castelfidardo. Qu'est-ce que tout cela, au nord de l'Europe comme au sud, si ce n'est de la révolution à pleins bords? La démocratie loyale s'en montre la première indignée, et M. Pelletan trouvait l'autre jour de brûlantes paroles pour flétrir ces détestables excès. « Quand les principes, dit quelque part M. de Maistre, sont trahis par ceux-là mêmes qui devraient surtout les défendre, il n'y a plus qu'à prendre le deuil. » Prenez donc le deuil, ombre du grand serviteur de la maison de Savoie; prenez-le au douloureux spectacle que donne au monde le gouvernement égaré de votre pays!

Et c'est pour cette œuvre impie et révolutionnaire que le sang va couler à longs flots! Cette œuvre-là, la France catholique et libérale la répudie de toutes ses forces, et le vœu ardent qu'elle manifeste par les organes incomplets qui lui restent, c'est que le gouvernement ne mêle point notre honneur à ces hontes et ne compromette pas nos intérêts dans les malheurs qui s'approchent. Il faut gémir que le repos du monde n'ait pas été sauvegardé par quelque intervention héroïque; mais puisque la lutte est engagée, souhaitons au moins que notre pays en demeure le simple témoin, témoin sympathique au droit et prêt à devenir le médiateur d'une réconciliation. Quelle raison d'ailleurs la France aurait-elle de se mettre en cause? Au lendemain de la proposition d'un congrès faite aux souverains par l'Empereur, M. Drouyn de Lhuys écrivait à lord Russell, dans une dépêche datée du palais de Compiègne le 23 novembre 1863 : « Les questions d'où peut sortir la guerre ne touchent la France qu'indirectement, et il dépendrait d'elle seule d'intervenir dans la lutte ou de s'en tenir à l'écart. »

Depuis lors, les choses n'ont point changé de nature, car, dans la séance mémorable du 3 mai, M. Rouher, allant au-devant des interrogations de M. Thiers, déclarait, en des termes presque identiques à ceux de M. Drouyn de Lhuys, que « ces questions n'affectent après tout ni l'honneur, ni la dignité, ni les intérêts directs de notre pays. » Ce sont là deux autorités considérables et bien faites pour rassurer. Mais il en est une plus haute et plus décisive encore : la lettre de l'Empereur est venue compléter les déclarations de ses ministres, en exprimant la confiance que la force morale suffirait à sauvegarder les deux seuls intérêts que nous ayons en vue : « la conservation de l'équilibre européen et le maintien de l'œuvre que nous avons contribué à édifier en Italie ; » confiance basée sur « les déclarations des cours engagées dans le conflit, que, quels que soient les résultats de la guerre, aucune des questions qui nous touchent ne sera résolue sans l'assentiment de la France. » Ainsi le problème est bien précisé : la guerre ne s'imposerait à nous comme une obligation sévère que dans deux hypothèses, celle où l'équilibre européen serait rompu, et celle où notre œuvre en Italie se trouverait compromise. Reste à savoir ce qu'il faut entendre par chacun de ces deux termes. Pour le premier, le commentaire le plus net a été donné par une feuille officieuse, dont le *Moniteur* a consacré l'interprétation en la reproduisant dans ses colonnes. « Il y a des annexions naturelles et légitimes qui consolident l'équilibre européen, loin de l'ébranler. Si l'Allemagne, divisée en vingt-neuf petits États, voulait en réduire le nombre, l'ordre établi en Europe n'en serait nullement troublé. L'empereur a voulu dire que l'équilibre européen serait rompu *si l'Autriche ou la Prusse venait à absorber toute l'Allemagne.* » Cette explication est bien claire : l'annexion à l'une ou à l'autre des deux grandes puissances germaniques de plusieurs États de la Confédération ne serait pas suffisante aux yeux de la France pour constituer la rupture de l'équilibre général ; il faudrait, pour mener les choses à ce point, que *toute l'Allemagne* fût absorbée par Vienne ou par Berlin. C'est une éventualité peu probable ; l'Autriche, en défendant l'existence et les droits de ses confédérés, exclut par cette attitude même toute pensée de conquête à leur égard ; et quant à l'appétit de M. de Bismark, si démesuré qu'on le suppose, il ne saurait aller jusqu'à dévorer les quatre royaumes, les grands-duchés et l'empire. La rupture de l'équilibre, dans le sens indiqué par le *Moniteur*, n'a donc rien de vraisemblable, et quelles que soient les aigles qui fixent la victoire, la limite même du triomphe ferme toute perspective à notre action. D'ailleurs, en cas de rupture d'équilibre, la France ne réclamerait aucune compensation territoriale sans demander au vœu des populations de légitimer l'annexion, et jusqu'à présent il n'apparaît pas que, du Rhin aux bouches de l'Escaut, les populations manifestent le vœu d'une incorporation française.

Quant à notre œuvre en Italie, œuvre dont la lettre impériale veut le maintien, elle a été définie tant de fois et d'une manière si formelle qu'au-

cune fausse appréciation n'est possible. La France a fait Magenta et Solferino, Villafranca et Zurich ; rien au delà. Elle a expulsé les Autrichiens de la Lombardie; elle n'a pas chassé les souverains de leurs trônes. Elle avait son programme, et la révolution un autre. C'est le second qui a triomphé, mais la France n'a cessé de condamner les moyens mis en œuvre pour atteindre un but opposé à ses vues. Ses protestations remplissent le recueil des documents diplomatiques, et depuis l'annexion de la Toscane jusqu'à l'envahissement des États de l'Église, elle les a prodiguées à l'insolent allié qui mettait en oubli les obligations contractées sur les champs de bataille [1]. Même en se décidant à reconnaître le royaume d'Italie, c'est-à-dire à accepter en bloc ce qu'il avait blâmé en détail, le gouvernement français prit soin de faire entendre qu'il ne s'agissait ni d'absoudre le passé ni de garantir l'avenir. Le 16 juin 1861, M. Thouvenel, notifiant la résolution impériale au chargé d'affaires de France à Turin, en précisait ainsi le sens et la portée : « Le gouvernement de Sa Majesté n'a caché en aucune circonstance son opinion sur les événements qui ont éclaté l'an dernier dans la péninsule. La reconnaissance de l'état de choses qui en est résulté *ne pourrait donc en être la garantie,* de même qu'elle ne saurait impliquer l'approbation rétrospective d'une politique au sujet de laquelle nous nous sommes constamment réservé une entière liberté d'appréciation. *Encore moins, l'Italie serait-elle fondée à y trouver un encouragement à des entreprises de nature à compromettre la paix générale.* Notre manière de voir n'a pas changé depuis l'entrevue de Varsovie, où nous avons eu occasion de la faire connaître à l'Europe comme au cabinet de Turin. En déclarant alors que nous considérions le principe de non-intervention comme une règle de conduite pour toutes les puissances, nous ajoutions qu'une agression de la part des Italiens n'obtiendrait pas, *quelles que pussent en être les suites*, l'approbation du gouvernement de l'Empereur. Nous sommes restés dans les mêmes sentiments, et *nous déclinons d'avance toute solidarité* dans des projets dont le gouvernement italien *aurait seul à assumer les périls et à subir les conséquences.* » — Il était difficile d'être plus explicite. Cependant huit jours plus tard, le *Moniteur*, en annonçant que la reconnaissance du royaume d'Italie était faite, ajoutait cette note officielle : « L'Empereur a reconnu le roi Victor-Emmanuel comme roi d'Italie. En notifiant cette détermination au cabinet de Turin, le gouvernement de Sa Majesté a déclaré *qu'il déclinait d'avance toute solidarité dans des entreprises de nature à troubler la paix de l'Europe.* » Ces engagements sont-ils périmés? Le gouvernement français a-t-il changé d'avis? Non. Le gouvernement pense toujours ce qu'il pensait en 1861, et son langage reste le même. Dans cette séance du 3 mai, à laquelle le Corps législatif a manqué l'occasion de donner un utile pendant,

[1] Voir l'excellente brochure de M. Ch. Garnier : *l'Œuvre de la France en Italie*, — chez Douniol.

M. Rouher, exposant avec solennité la pensée du cabinet des Tuileries, la formulait dans ces termes précis : « L'Italie peut se croire appelée à intervenir activement dans le conflit entre la Prusse et l'Autriche. Toute nation est juge de ses intérêts ; nous ne prétendons exercer aucune tutelle sur l'Italie, qui est libre de ses résolutions *parce qu'elle en est seule responsable.* Mais l'intérêt que nous lui portons nous obligeait à nous expliquer catégoriquement avec elle ; or, elle sait, par nos déclarations réitérées, que, de même que nous désapprouverions hautement toute attaque de l'Autriche contre elle, *nous sommes formellement décidés à laisser à sa charge les risques et les périls de toute agression dirigée par elle contre l'Autriche.* » — C'est là une déclaration nette, sans double sens possible, sans ambiguïté d'aucune sorte, et l'Italie, qui ne pouvait s'y tromper, en a si bien compris le caractère et la valeur, qu'elle a répondu par une dépêche officielle portant « qu'elle prenait l'engagement de ne pas attaquer l'Autriche. » Il est regrettable que M. le ministre d'État n'ait pas fait connaître le texte même de cette dépêche ; il serait intéressant de l'avoir aujourd'hui sous les yeux en face de l'agression dont l'Italie, malgré sa parole donnée, vient de prendre l'initiative. Mais l'engagement n'en subsiste pas moins, et en le violant, comme elle en a violé tant d'autres, elle dégage complétement l'action de la France. L'Italie est libre de se compromettre, mais non de nous entraîner à sa suite, et dès qu'elle méprise nos avertissements, c'est à elle de courir seule les hasards contre lesquels nous avons pris nos sûretés. Qu'a fait l'Autriche depuis un mois qui ait pu motiver la déclaration de guerre du gouvernement de Victor-Emmanuel? Quelle menace, quelle insulte s'est-elle permise à son égard? Rien ne s'est produit, pas un acte, pas une parole. L'Autriche est demeurée immobile et silencieuse, et l'agression manque de tout prétexte. La France reste donc maîtresse de ses résolutions, et comme elle ne saurait s'abaisser au rôle d'instrument docile de la politique d'autrui, le respect de ses propres engagements garantit le maintien de sa neutralité. Si le Corps législatif avait parlé, s'il n'avait pas cru que le mutisme absolu fût la meilleure preuve de dévouement et de patriotisme, il aurait certainement dit qu'il ne nous appartenait pas de sacrifier cent mille hommes et un milliard pour aider Mazzini et Garibaldi à déchirer le dernier feuillet du traité de Zurich. « C'est le dédain des traités, s'écriait l'autre jour M. Layard à la Chambre des communes, qui a produit l'état affreux où l'Europe est aujourd'hui plongée ; c'est le mépris des traités qui a fait mettre sur pied deux millions d'hommes et qui causera l'horrible massacre auquel nous assisterons sous peu de jours. » Mais si le Corps législatif s'est abstenu de tout conseil et s'il attend patiemment sous l'orme, son sentiment n'est pas douteux ; les quelques paroles risquées par son vice-président, M. Le Roux, et les applaudissements qui ont tour à tour accueilli le commentaire de M. Lambrecht sur la loi d'amortissement, et la déclaration émue de l'honorable général Gorsse, établissent avec toute évidence que le maintien de la paix demeure la sollicitude dominante au palais Bourbon. Ce n'est pas d'ail-

leurs au lendemain de la discussion sur les affaires du Mexique que la Chambre se sentirait disposée à de nouvelles aventures. Les sacrifices que l'entreprise maximilienne nous a coûtés, les embarras qu'elle nous suscite et les déboires qu'elle nous réserve, font au contraire soupirer plus vivement après les bienfaits de la paix.

Ainsi, ni l'Empereur dans sa lettre, ni les ministres dans leurs déclarations, ni la Chambre, ni le pays dans leurs manifestations diverses, ne veulent la guerre. Seule, une petite fraction de la presse la réclame ; fraction que nous avons déjà signalée, toujours la même, empressée à conseiller les violences, à glorifier les spoliations, et qui endosse aujourd'hui la casaque prussienne avec autant d'aisance qu'elle portait hier la chemise rouge de Garibaldi. Pour le *Siècle*, pour l'*Opinion Nationale*, l'*Avenir National* et autres organes non moins nationaux, l'étranger doit passer avant tout ; c'est pour l'agrandir et le fortifier qu'il faut répandre notre sang et ouvrir notre trésor. La Prusse est mal faite : à nous de rectifier, en l'arrondissant, sa configuration ! L'Italie désire le quadrilatère : à nos soldats de le conquérir ! La guerre doit convenir à nos intérêts dès qu'elle est dans les calculs de M. de Bismark, et nous sommes obligés d'en subir l'épreuve parce que l'Italie ne saurait s'en passer. C'est du patriotisme à rebours, et la question actuelle n'est malheureusement pas la seule dans laquelle une certaine démocratie prenne l'envers des choses. Ces purs, qui reculaient indignés devant l'alliance des partisans de la décentralisation, et qui criaient à la coalition immorale en voyant M. le duc de Broglie, M. Berryer et M. Jules Favre s'accorder sur le principe de l'affranchissement de la commune, ils tendent la main aux pires despotes, aux oppresseurs des Napolitains et des Danois, aux gouvernements qui balayent les assemblées, poursuivent les représentants du peuple, violent le domicile des citoyens et déportent ceux qui les gênent ! Ils n'admettent pas qu'on s'unisse pour réclamer les libertés perdues, mais eux, disciples des Jacobins de 92, ils donnent l'accolade aux héritiers du duc de Brunswick ! S'ils aimaient vraiment la liberté, s'ils comprenaient les vrais intérêts du pays, ce n'est pas vers la Prusse qu'ils pousseraient l'opinion publique, vers cette Prusse que la monarchie française combattit durant toute la guerre de Sept-Ans, qui prit l'initiative de l'agression contre nous en 1792, qui s'unit à la coalition en 1806, la seule puissance qui ait voulu nous imposer d'humiliantes contributions de guerre en 1814, la plus haineuse à notre égard en 1815, la plus âpre à s'enrichir de nos dépouilles au congrès de Vienne. Au lieu d'en vouloir faire notre alliée, c'est vers l'Autriche qu'ils inclineraient les sympathies, vers l'Autriche régénérée, constitutionnelle et décentralisatrice, vers l'Autriche de M. de Schmerling et du comte Belcredi, qui déplore l'entrave apportée par les événements à son œuvre de réforme politique et administrative, mais qui ne se proclame que plus fermement résolue à assurer les droits de la représentation nationale et de l'autonomie provinciale dans l'avenir ; qui défend les droits des faibles, l'indépendance des petits États et qui réu-

nit tous les gouvernements constitutionnels de la Confédération. La cause de la liberté est incontestablement aujourd'hui sous son drapeau, et il faut profondément regretter que la guerre révolutionnaire qui lui est faite de deux côtés à la fois l'ait contrainte, en menaçant son existence même, à se jeter dans les bras de la Russie. Voilà le premier résultat obtenu par les pseudo-libéraux qui s'acharnent contre elle. Espérons qu'ils n'en obtiendront pas d'autres; que désavoués par les notabilités mêmes de leur parti, frappés du blâme de M. Louis Blanc, ils n'entraîneront pas la foule, ils ne modifieront pas l'appréciation sévère de notre chancellerie sur le démembrement du Danemark, ils ne feront pas adopter par le gouvernement le discours condamné d'Ajaccio, ils n'amèneront pas l'Empereur à abandonner son programme, formulé dans la lettre du 12 juin, pour embrasser celui de M. de Bismark, qui en est la négation. Le ministre prussien, répétons-le, vise à l'absorption des petits États; s'il consent à laisser quelques principicules sur des semblants de trône, c'est à la condition de les réduire au rang de simples préfets prussiens. La domination de l'Allemagne sans contrôle et sans contre-poids, voilà son but et son dernier mot: résultat qui ne serait pas la destruction des traités de 1815, mais bien leur aggravation, et qu'aucun dédommagement ne pourrait compenser à notre égard. Aussi l'Empereur, dans sa lettre à M. Drouyn de Lhuys, oppose-t-il un projet assis sur d'autres bases. S'il accepte que la Prusse acquière plus d'homogénéité et d'indépendance dans le nord, concession que la prudence hésite à sanctionner, il souhaite pour les États secondaires une organisation plus puissante, un rôle plus important, une union plus intime, et il se prononce pour le maintien en Allemagne de la grande position de l'Autriche, exclue au contraire par M. de Bismark de toute réorganisation germanique. Les imprudents complices de Florence et de Berlin n'ont donc pour eux que d'aveugles passions repoussées par le pays, et sur le danger desquels le cours des choses ne tardera pas à ouvrir tous les yeux.

En attendant, le Corps législatif achève sa session, et les esprits attirés vers le dehors négligent des débats où s'agitent cependant de grands intérêts moraux et matériels. On l'a dit bien des fois et il ne faut pas se lasser de le redire, le premier inconvénient des complications extérieures, c'est de nous faire oublier nos propres affaires, dommage considérable dont on ne tient pas assez compte. Dans cette espèce d'étourdissement belliqueux, plusieurs lois importantes ont passé, qui eussent mérité la plus sérieuse attention, et il faut féliciter la Chambre d'avoir apporté à leur élaboration autant de zèle et d'assiduité que si tous les regards eussent été fixés sur elle. C'est là le témoignage que la représentation nationale ne cherche pas le bruit, mais le bien, qu'elle ne réserve pas son attention pour les grands tournois politiques, et qu'elle se consacre aux affaires avec un dévouement et une loyauté qui trouveraient à s'exercer utilement dans un cercle plus étendu.

Si le pays eût écouté davantage, quelle satisfaction n'eût-il pas éprouvée à entendre parler de prospérité croissante et d'amortissement à l'heure même où il est question de choses si différentes ! Liquider le passé, c'est indiquer qu'on ne songe pas à charger l'avenir. Éteindre d'anciennes dettes, c'est accuser peu d'inclination à en contracter de nouvelles, dispositions excellentes, où nous souhaitons que l'on persévère jusqu'au bout. Le budget, établi d'après des prévisions pacifiques, conforme aux déclarations et aux sentiments de la séance historique du 3 mai, et attendant des excédants de recettes ; la loi sur les crimes et délits commis par des Français à l'étranger, qui introduit une innovation si grave dans notre droit criminel en attachant, comme une chaîne de servage, la pénalité à la personne, au lieu de la limiter au territoire ; le projet sur la propriété artistique et littéraire, qui a donné lieu à de si belles et si éloquentes explications, tout, jusqu'aux observations du Sénat sur la pépinière du Luxembourg, eût mérité l'oreille attentive de la nation.

Mais sans revenir sur ces chiffres si gros, sur ces intérêts si élevés, sur ces questions endormies dans les colonnes du *Moniteur* jusqu'à ce qu'un cri de la liberté les réveille, nous ne saurions laisser passer l'épisode de la préfecture de Vannes sans essayer d'en tirer la moralité. Quand on a le bonheur de posséder des préfets investis de vastes attributions, le moins qu'on puisse faire, c'est de les bien loger. De là les palais magnifiques que Chambéry, Lille, Marseille et d'autres villes ont érigés pour leurs puissants administrateurs. Vannes est antique et modeste, mais elle a voulu s'accommoder au goût du jour, — tout marquis veut avoir des pages, — et, sans prétendre égaler Marseille qui n'a pas dépensé moins de quatorze millions pour loger son préfet, — plus que le budget militaire et administratif de beaucoup d'États de la Confédération, — la cité bretonne a pensé qu'avec 450,000 fr. on pourrait bâtir un hôtel honorable au fond du Morbihan. Cela se passait en 1860. En 1863 la somme fut reconnue insuffisante ; *abyssus abyssum invocat*, la pierre appelle la pierre. Nous en savons quelque chose à Paris. Il fallut donc recourir à un nouvel emprunt de 300,000 fr. que la Chambre sanctionna. Avec ce supplément on comptait bien couronner luxueusement l'édifice, mais les couronnements d'édifices sont longs et coûteux, si bien qu'un troisième emprunt de 225,000 fr. fut jugé indispensable. Seulement, et c'était là la délicatesse devant le Corps législatif, il paraît que ce crédit, sollicité de la bienveillance de l'assemblée, est dépensé depuis longtemps, et même sans un vote du conseil général du Morbihan. Comment faire ? Allait-on voir se renouveler l'histoire de la salle à manger de ce pauvre M. de Peyronnet, qui pâlit bien à côté de pareils incidents ? C'eût été cruel ; la Chambre a penché vers l'indulgence. Elle a passé l'éponge, moins 48 voix toutefois, et 43 abstentions, sur les comptes de l'architecte, et désormais M. le préfet de Vannes pourra jouir en paix de sa demeure, résidence princière, dit-on, à laquelle ne manque pas même un

parc de plusieurs hectares, avec rivière serpentante, rochers, cascades et petites îles, comme au bois de Boulogne.

Nous ne voulons point examiner les diverses questions qui se rattachent à cet incident; notre critique se bornera à une simple et unique réflexion. Si l'on rapproche de cette dépense irrégulière et fastueuse les embellissements de la préfecture de l'Eure, le mobilier Louis XV et le piano d'Érard acquis à l'aide d'un virement sur les fonds alloués au service charitable des enfants trouvés, on se demandera si, dans la loi relative aux attributions des conseils généraux, il n'eût pas été sage d'introduire un article soumettant à la surveillance incessante de ces conseils l'exécution par le préfet de leurs décisions? C'est ce que souhaitaient les décentralisateurs de Nancy; c'est le rôle de la députation permanente qui représente en Belgique les conseils provinciaux pendant l'intervalle de leurs sessions; c'est le contrôle efficace qu'exerçaient sous Louis XVI des comités analogues, résumant près des intendants et des gouverneurs ces assemblées provinciales qui décidaient souverainement des grands travaux publics nécessaires à la contrée, et sans l'assentiment préalable desquelles il eût été impossible à un Turgot d'enfouir des millions sous des moëllons. On finira par comprendre la nécessité d'en revenir à ces pratiques sages et préservatrices pour empêcher l'universel et vicieux argument des *faits accomplis* de tout sanctionner, en ne laissant d'autre liberté que celle de l'enregistrement et des regrets stériles.

Au moment où nous achevons ces pages, un écrivain judicieux et solide, qui a puisé dans la méditation de l'histoire britannique et des annales américaines des idées fortes et fécondes, M. Cornélis de Witt, publie la traduction de l'ouvrage de M. May sur l'*Histoire constitutionnelle de l'Angleterre depuis l'avénement de Georges III jusqu'à nos jours*[1]. C'est dans cette lumineuse étude qu'il faut chercher les causes du repos et de la prospérité de nos voisins; c'est là qu'on découvre, dans les franchises du citoyen et de la commune, les véritables bases de la liberté politique d'un pays. « On ne nous a jamais tant parlé de l'histoire d'Angleterre, dit très-bien M. de Witt, que depuis qu'on tient à nous prouver que nous n'avons rien à y apprendre. » Elle a beaucoup à nous enseigner, au contraire, en nous montrant comment et « pourquoi le peuple anglais est aujourd'hui, parmi les grands peuples de l'Europe, le seul dont le gouvernement ne puisse tirer le canon sans le consulter. »

Nous ne voudrions pas terminer sans dire quelques mots du résultat des élections belges. Il s'agit d'un pays où l'alliance du catholicisme et de la liberté, consacrée par les institutions, est passée dans les mœurs et fonctionne à nos portes depuis près de quarante ans. C'est là un exemple bien digne de méditation, et les fluctuations du scrutin, conséquence naturelle d'un régime libre, n'ont rien qui doive, à nos yeux, décourager les catholiques belges ni discréditer leurs lois. Que ces lois soient imparfaites, comme tout ce qui sort de la main des hommes, qui le conteste? Mais quand

[1] Deux volumes, chez Michel Lévy.

on les compare, on est obligé de reconnaître qu'elles sont très-supérieures à la plupart de celles qui régissent actuellement l'Europe. Les catholiques belges ont une plus grande liberté que d'autres pour le bien, sans une plus grande liberté laissée au mal, et la nomination des évêques par le Pape, la liberté des conciles, des ordres religieux, de l'enseignement, des relations avec Rome, d'une Université exclusivement soumise au Saint-Siége, sont de précieux avantages que beaucoup de pays, en dehors de la Pologne et de l'Italie, seraient heureux de posséder. Que les catholiques belges n'aient pas la pleine et tranquille possession de tous les droits que leurs institutions garantissent, c'est possible, et nous le regrettons. Qu'ils aient été vaincus dans le renouvellement partiel de la Chambre, après l'avoir emporté, la semaine précédente, dans le renouvellement des conseils provinciaux, on ne peut le nier, mais c'est un accident. La lutte est la première des conditions humaines, et si les catholiques étaient toujours assurés, par le fait de leur foi, d'avoir pour compagne incessante la victoire, leur situation serait vraiment trop belle. Ils ont des adversaires passionnés, haineux, qui recourent trop souvent à la violence; mais ils n'en restent pas moins à l'état de minorité imposante et respectée, et dans deux ans le scrutin pourra leur rendre ce que le scrutin vient de leur enlever. Il ne faut pas accuser les institutions de l'échec d'un jour, mais seulement les circonstances et les hommes. Les circonstances changent, les hommes passent, les institutions restent, comme ces tentes vastes et solides qui abritent le voyageur des vents et des orages.

Léon Lavedan.

En parlant du *Christ de la tradition*, par Mgr Landriot, *le Correspondant* a signalé, en l'écartant, une étrange accusation formulée contre cet important ouvrage, nous sommes heureux d'en trouver la réfutation suivante dans la *Revue catholique de l'Université de Louvain* :

« Mgr Landriot, dans ces pages éloquentes que tous les amis de la philo-
« sophie et des lettres voudront lire, montre partout l'accord de sa doctrine
« avec celle des docteurs les plus vénérés de l'Église. Il cite avec profusion
« leur paroles pour fermer la bouche, dit-il, à ces hommes intolérants que
« semble poursuivre incessamment le fantôme du panthéisme et qui le
« voient partout, excepté dans les théories qu'ils formulent eux-mêmes. As-
« surément l'avertissement est mérité; il vient de haut, et la science aussi
« bien que la position du docte prélat devraient lui donner une grande va-
« leur, si le travers qu'il signale était guérissable et ne trouvait trop sou-
« vent son explication dans des motifs qui n'appartiennent en rien à l'ordre
« scientifique. »

Ch. Douniol.

L'un des Gérants : CHARLES DOUNIOL.

PARIS. — IMPRIMERIE SIMON RAÇON ET COMP., RUE D'ERFURTH, 1.

LE CARDINAL DE POLIGNAC

AMBASSADEUR

SECONDE PARTIE[1]

I

Victime de l'injuste colère de Louis XIV, l'abbé de Polignac, qui avait été contraint d'entrer en Pologne à l'abri d'un déguisement[2], en revenait fugitif et disgracié comme un coupable. L'énergique et habile ambassadeur, qui avait triomphé de tous ses adversaires et imposé aux factions un prince heureusement doué et d'une origine si rassurante pour l'avenir de la Pologne, était venu échouer contre la résistance opiniâtre et fatale de ce prince lui-même. Vainqueur irrésistible à Wola, mais conseiller impuissant à Dantzick, il avait vu l'indifférence imprévue et la tristesse insurmontable de Conti anéantir le prix de tant d'efforts efficaces, et, en une nuit, une lutte longue, ardente et terminée par un succès incontestable, aboutir à un départ précipité qui était en réalité une fuite.

Polignac ne considéra dans cet échec, dont il allait porter la peine, que le renversement de ses projets les plus chers, et, si en quittant ce théâtre agité qu'il avait rempli de sa remuante personne, il sen-

[1] Voir la première partie dans le numéro du 25 août 1865.

[2] Quand Polignac était parti pour la Pologne, la France se trouvait en guerre avec les puissances maritimes. Il avait été obligé de se déguiser et de se donner, à Dunkerque, pour un courrier extraordinaire.

tit son âme pleine d'amertume, c'est qu'il pensait moins encore à l'exil vers lequel il marchait, qu'à la nation infortunée brusquement empêchée, par les mystérieux desseins de la Providence, d'être dès lors régénérée par une dynastie française. Le coup qui le frappait lui-même dans ses intérêts et dans sa situation, ni ne l'abattit ni ne le déconcerta. Les rigueurs de la fortune sont en effet impuissantes sur ceux qui ont dans l'esprit assez de ressources, et dans le cœur assez d'énergie, pour se réfugier dans le monde tranquille des lettres et et pour y oublier les disgrâces imméritées et les déceptions inévitables. Un exil de cinq années allait permettre au souple génie de Polignac de s'exercer sur un sujet que lui fournit une rencontre fortuite, tandis qu'avant de rentrer en France, il parcourait la Hollande et visitait Rotterdam. Là se trouvait alors le plus illustre et le plus redoutable dialecticien de l'époque.

Ayant contracté de bonne heure dans les disputes de l'école le goût de la controverse et appris de Montaigne[1] à douter, à une extrême facilité pour saisir les objections joignant un vif penchant à les réfuter, sachant embrasser d'un seul coup d'œil l'argumentation de son adversaire, mais apportant autant de passion à renverser son système qu'il avait mis d'intérêt à le voir s'édifier, Bayle, fils d'un ministre réformé, avait tour à tour abandonné et embrassé la religion de son père, quitté la France comme relaps, erré de Toulouse à Genève et de Rouen à Sedan, donnant partout des preuves de ses talents prodigieux, mais les employant à concevoir lui-même et à engendrer chez autrui des doutes sur toutes choses[2], s'en faisant une gloire et se complaisant, tantôt à changer les vérités en problèmes, tantôt à couvrir les erreurs les plus avérées des couleurs de la vraisemblance et à leur donner ainsi l'apparence de la vérité. Ce sophiste, artificieux autant que profond, était venu terminer à Rotterdam, comme il l'avait commencée, c'est-à-dire au milieu de querelles et de pamphlets, une carrière qui aurait pu être glorieusement utile et que le scepticisme le plus audacieux devait rendre stérile. Mais comme il est réservé à la seule et équitable postérité de fixer d'une manière définitive les réputations, et que les contemporains n'obéissent le plus souvent dans leurs jugements qu'à des impressions superficielles et éphémères, grande était alors la notoriéte de Bayle et les souverains eux-mêmes[3] se montraient sensibles à ses

[1] C'était, avec le *Plutarque* d'Amyot, le sujet le plus fréquent de ses lectures.

[2] « Mon talent, disait-il lui-même, est de former des doutes. » — « Il n'y a pas une seule page de Bayle, dit Voltaire, qui ne conduise le lecteur au doute et souvent à l'incrédulité. »

[3] Les rapports de Bayle et de Christine de Suède, qui furent ensuite des plus agréables, avaient commencé par l'envoi d'une lettre pleine de hauteur et de dureté,

appréciations. C'est ce qui détermina Polignac à aborder cet athlète impétueux dont les forces physiques commençaient alors à fléchir, mais dont le rare esprit dominait les infirmités corporelles et devait se maintenir vigoureux et agressif jusqu'au milieu des angoisses mêmes de la mort[1]. Il venait de prodiguer dans son fameux dictionnaire[2] tout à la fois les richesses de son érudition et les efforts de sa dialectique. Dans ses entretiens avec Polignac il poussa plus loin encore, et jusqu'à leurs extrêmes conséquences, les arguments d'Épicure et ceux de Lucrèce qu'il se complaisait à citer. Vivement pressé par son antagoniste, mais ne se laissant jamais ébranler et puisant dans la contradiction de nouvelles forces, il termina une ardente et longue discussion par ces mots prononcés avec véhémence : « Oui, monsieur, je suis bon protestant et dans toute l'acception du mot, car dans le fond de mon âme je proteste contre tout ce qui se dit et tout ce qui se fait ! » Cette déclaration singulière et caractéristique fut accompagnée d'une citation de Lucrèce plus étendue et plus explicite que jamais. C'est là surtout ce qui frappa Polignac. L'impression qu'il emporta d'un talent qu'il admirait, mais dont il déplorait l'usage, fut moins vive encore que le souvenir incommode et pénible de l'appui qu'avait su trouver Bayle dans Lucrèce. Aussi quitta-t-il la Hollande concevant déjà le plan du poëme[3] qui allait brillamment occuper sa retraite et porter des coups redoutables à l'impiété épicurienne du poëte-philosophe.

Mais les belles-lettres devaient embellir, et non remplir et absorber la vie d'un homme que sa suprême distinction et son énergique habileté destinaient tour à tour à orner une cour française ou à la représenter dignement à l'extérieur. « L'abbé de Polignac revint sur l'eau, » se contente de dire Saint-Simon[4], plus enclin, par sa nature inquiète et envieuse, à retracer longuement les disgrâces, qu'à raconter les retours de faveur, même les plus légitimes. Il est vrai que Louis XIV n'avait pas tendu la main au naufragé de Bonport. Le fier monarque réparait le plus souvent ses injustices, mais il ne les reconnaissait jamais. Torcy, fidèle ami de l'abbé, était activement intervenu en sa faveur, et, au moment où le duc d'Anjou quittait la France pour occuper le trône d'Espagne, Polignac ayant très-adroite-

adressée à l'auteur des *Nouvelles* par la reine, qui s'y était vue trop clairement et assez malignement désignée.

[1] On sait qu'attaqué, à cinquante-neuf ans, d'une maladie de poitrine, il en fut tourmenté pendant six mois sans rien changer à ses laborieuses habitudes, et qu'il mourut en quelque sorte la plume à la main.

[2] Le *Dictionnaire historique et critique*, publié cette même année, 1697.

[3] L'*Anti-Lucrèce*.

[4] *Mémoires de Saint-Simon*, tome VIII, page 259.

ment félicité Louis XIV de cet événement[1], fut, quelque temps après, rappelé à Versailles. Comblé des bienfaits du roi [2], il y reparut avec cet éclat que seule peut donner une faveur excessive succédant à une disgrâce injuste et semblant vouloir l'expier. Chacun suivit avec empressement l'exemple de Louis XIV, et l'ancien exilé fêté de tous, prompt à reprendre sa place, et, après avoir été laborieux dans la retraite, sachant être séduisant et enjoué à la cour, paraissait n'avoir jamais quitté des lieux où l'on ne se souvenait de son exil que par le redoublement de faveurs qui avait accueilli son retour. Les grâces de sa conversation aimable ne contribuèrent pas seules à ramener sur lui l'attention. Quelques fragments de son *Anti-Lucrèce* déjà presque achevé, avaient été lus dans le salon très-littéraire de la duchesse du Maine. De grands éloges en furent adressés à l'auteur. Le vieux Malebranche, dont bien des idées avaient été exprimées par Polignac qui avait pensé hardiment en français avant d'écrire péniblement en latin, se félicita d'avoir trouvé son Lucrèce, et le sévère Boileau se plut à reconnaître dans certaines parties de l'œuvre la force du poëte lui-même que l'auteur avait entrepris de réfuter dans son système, mais d'imiter dans ses tours et jusque dans sa langue. Ces précieux encouragements accrurent encore la réputation du nouveau poëte latin, et, Louis XIV ayant désiré connaître l'ouvrage qui les avait obtenus, le second dauphin, le duc de Bourgogne, s'empressa d'en traduire le premier livre [3] et d'offrir sa version à son auguste aïeul. A de tels succès, à de tels honneurs, vint bientôt s'ajouter le plus grand, le plus envié de tous parce qu'il couronne et consacre tous les autres : l'abbé de Polignac fut à l'unanimité nommé membre de l'Académie française. Sa place était en effet marquée dans cette compagnie illustre où dès cette époque se rencontrait ce que l'Église offre de plus considérable, la diplomatie de plus distingué, la magistrature de plus éclairé, les lettres de plus éminent, et dans laquelle la France a toujours aimé à voir non-seulement la représentation variée et non interrompue de tous les genres d'esprit, mais encore la réunion éclatante de presque toutes ses gloires.

Nommé, en 1706, auditeur de rote, Polignac allait justifier une fois de plus et le choix de l'Académie française et la confiance que plaçait en lui Louis XIV. Cette charge[4], qui alors comme aujourd'hui

[1] « Sire, lui écrivit Polignac, si les prospérités de Votre Majesté ne mettent pas fin à mes malheurs, du moins me les font-elles oublier. »

[2] Il reçut l'abbaye de Corbie et celle de Mouzon. (*Gallia christiana*, tome X, page 1,288 E.)

[3] En même temps le duc du Maine le traduisait aussi et dédiait sa traduction à la duchesse du Maine.

[4] Le tribunal de la rote, établi par le pape Jean II, en 534, se compose de douze

était un acheminement aux plus hautes dignités de l'Église, il l'occupa en effet tout à la fois en politique expérimenté, en théologien profond et en écrivain élégant. Promptement initié aux matières souvent délicates qui se déroulent devant la rote, il put bientôt siéger avec honneur dans ce grave sénat ecclésiastique qui non-seulement connaît de tous les procès importants des États romains, mais encore dont la juridiction, en ce qui concerne les contestations bénéficiales ou patrimoniales, embrasse en cas d'appel la chrétienté tout entière. Si sa prodigieuse aptitude à comprendre permit à Polignac d'atteindre aisément ce but, ses goûts littéraires lui furent d'un grand secours auprès du savant pontife qui occupait alors le saint-siége. Clément XI, qui s'était montré fort satisfait de recevoir à sa cour l'auteur de l'*Anti-Lucrèce*, fut encore plus sensible à un acte très-courtois du nouvel auditeur. En prenant possession de sa charge, celui-ci choisit pour sujet de son discours latin un tremblement de terre qui venait de jeter la consternation dans Rome et de mettre en évidence la pieuse résignation du pape. Avec des couleurs vives et saisissantes, l'éminent orateur montra Rome ébranlée tout à coup par une secousse violente[1], le dôme de Saint-Pierre entr'ouvert, les habitants épouvantés se précipitant hors de leurs demeures, les jardins et les places publiques encombrés, et Clément XI, prosterné aux pieds des autels, demandant à Dieu d'être la seule victime de la terrible catastrophe. En se montrant habile, Polignac avait l'avantage d'être vrai. Ses éloges furent d'autant plus agréables à celui qui les recevait, qu'ils n'avaient rien d'exagéré, et qu'ils furent ratifiés par toutes les classes de la population. Ils avaient d'ailleurs le mérite, très-précieux aux yeux de Clément XI, d'être exprimés dans un excellent langage. Ce pontife, à qui sa fameuse bulle *Unigenitus* a valu tant d'antagonistes, et parmi eux plusieurs calomniateurs, ne méritait ni les satires dont on a outragé sa mémoire, ni la bruyante renommée qui s'est faite autour de son nom. Cette solennelle con-

docteurs, nommés auditeurs de rote, soit parce qu'ils sont assis en cercle quand ils jugent, soit parce que le pavé de la chambre où s'assemblaient les juges de ce tribunal était autrefois de porphyre taillé en roue. Cette dernière opinion est celle de Ducange, qui fait dériver ce nom de *rota porphyrica*. Ces douze docteurs sont choisis parmi différentes nations. Trois sont Romains, un Toscan et un Pérugin alternativement, un Milanais, un Bolonais, un Ferrarais, un Vénitien, un Allemand, un Castillan, un Aragonais et un Français. Nationaux comme étrangers, ils jouissent tous des mêmes honneurs, droits et prérogatives. Ils sont assis sur les gradins au-dessous du pape aux messes pontificales, et, dans certaines cérémonies, le dernier nommé d'entre eux porte la croix devant le souverain pontife. Chacun d'eux a sous ses ordres quatre clercs ou notaires.

[1] Cette secousse fut la seule, et les conséquences n'en furent pas aussi graves qu'on l'avait craint d'abord.

damnation du livre du P. Quesnel, qui allait déchaîner tant de tempêtes et engendrer tant de discussions théologiques, c'est Louis XIV lui-même qui la provoqua. Loin d'aimer la lutte, Clément XI, simple dans ses goûts, modeste dans ses habitudes, appréciait et recherchait les tranquilles douceurs de la retraite et les paisibles satisfactions que procure l'étude. Les querelles prolongées qui agitèrent malgré lui son long pontificat, ne l'en détournèrent même point. Il aimait les écrivains, il écrivit beaucoup lui-même surtout dans la langue latine qui lui était familière, et son esprit, riche en connaissances curieuses, autant que ses manières affables, rendaient sa société des plus attrayantes. C'est dire que la sympathie qui avait attiré l'un vers l'autre Clément XI et Polignac ne tarda pas à se changer en une amitié, bienveillante chez le pontife, respectueuse chez l'auditeur, mais sincère de part et d'autre.

Le cardinal de la Trémouille, qu'avait remplacé Polignac au tribunal de la rote et qui était demeuré à Rome comme ambassadeur, n'hésita pas à mettre à profit cette précieuse liaison. La succession d'Espagne suscitait alors des difficultés dans toutes les cours. Le pape, cédant aux conseils intéressés de la maison d'Autriche, n'avait pas encore consenti à reconnaître Philippe V, et cet acte était pourtant d'un intérêt majeur pour la France, en ce qu'il devait exercer une influence considérable sur les sentiments de la catholique Espagne. Tous les efforts de la Trémouille, comme ceux de son prédécesseur, avaient donc tendu vers ce but, mais vainement. Le cardinal manda à Louis XIV, qu'il ne voyait plus d'autre moyen d'obtenir une intervention efficace du pape, que d'y employer l'adresse et l'éloquence de l'abbé de Polignac. Le roi y consentit, et Clément XI, sollicité à la fois par l'ambassadeur et par l'ami, appréciant les arguments de l'un, mais plus encore subissant la douce influence de l'autre, se détermina enfin à louer publiquement la résolution prise par Louis XIV d'accepter la succession de l'Espagne, adressa des félicitations à Philippe V et lui fournit des subsides provenant des biens du clergé. Louis XIV, en apprenant cette heureuse nouvelle, reçut à la fois une lettre de la Trémouille qui rendait pleine justice à Polignac, et une autre de ce dernier qui attribuait au seul ambassadeur le succès de la négociation. Le procédé était rare et noble. Le roi, peu habitué à de telles générosités, en informa aussitôt toute la cour [1].

L'abbé de Polignac demeura encore trois ans à Rome. Il y reprit ses chères études interrompues depuis Bonport, et consacra ses loisirs à commencer cette riche et précieuse collection d'antiques échappés au temps et à la barbarie, chefs-d'œuvre de ces grands maîtres

[1] *Mémoires de Trévoux*, 1742, page 1068.

sous la main desquels le marbre, le porphyre et les métaux les plus durs, acquérant de la mollesse, recevaient des formes tour à tour agréables et énergiques.

Mais la politique et les arts devaient constamment se disputer cette vie si bien remplie. Polignac fut rappelé de Rome et reçut la mission de représenter Louis XIV à Gertruydenberg. Cette importante et délicate question de la succession d'Espagne, dont il venait d'aplanir quelques difficultés à Rome, il allait être chargé de la dénouer complétement, et à une guerre remplie de terribles vicissitudes, de faire succéder une paix durable et établie sur les bases les plus solides.

II

On apprécierait imparfaitement les négociations et les guerres de la succession d'Espagne si on les considérait isolément. Elles ont été, en effet, la conséquence naturelle d'un même système politique suivi avec des vicissitudes diverses par la France à l'égard de l'Autriche, et comme le dernier acte d'un drame qui se jouait entre les deux maisons depuis plus d'un siècle. Entrevu par François I[er], qui lutta avec constance, mais sans succès, inauguré par Henri II, l'heureux conquérant des Trois-Évêchés, appliqué par Henri IV violemment et trop tôt interrompu dans son œuvre, ce système politique, consistant à s'appuyer, contre un adversaire empereur d'Allemagne et chef du parti catholique en Europe, sur l'alliance des princes allemands et du parti réformé, ne reçut sa complète exécution qu'avec Richelieu et Mazarin. De ces deux grands ministres, l'un parvint à abaisser la maison d'Autriche, l'autre assura la prépondérance de la France en Europe, et le traité des Pyrénées à l'égard de l'Espagne, comme celui de Westphalie vis-à-vis de l'Autriche, mirent en évidence et consacrèrent cette suprématie. Mais il fallait l'assurer pour l'avenir. La maison de Habsbourg, si redoutable sous Charles-Quint, s'était divisée en deux branches, et l'une, celle d'Espagne, était tombée dans un tel dépérissement, qu'il était nécessaire d'empêcher son absorption par l'autre, et, par cela même, le retour d'une réunion pleine de menaces pour la France et de dangers pour l'Europe entière. Après Charles-Quint, qui avait brisé les ressorts moraux de la nation espagnole, était venu Philippe II, qui en avait épuisé les ressources matérielles. Puis tour à tour Philippe III et Philippe IV, gouvernés par d'incapables ministres, cédant à des craintes vaines ou à de chimériques illusions, avaient vu l'industrie de la péninsule ruinée par l'expulsion des Juifs et des Maures, les armées détruites et la monarchie

morcelée par une guerre désastreuse ou par de victorieuses rébellions. Sur une nation épuisée régnait une dynastie près de s'éteindre et dont le dernier rejeton, Charles II, succédant à des princes qui n'avaient pas su être rois, ne pouvait pas même être homme et n'avait pas reçu de la nature assez de forces pour perpétuer un sang appauvri et dégénéré.

Quelle était la maison appelée à recueillir cet héritage? Par le moyen de quelle famille un nouvel esprit s'introduira-t-il le plus facilement dans ce corps inerte pour lui redonner le mouvement et la vie?

La France et l'Espagne doivent se mouvoir dans le même cercle d'idées et d'intérêts. Tout les y porte : leur extrême voisinage, une même origine de langues et une source commune de civilisations, une fidélité presque égale, quoique beaucoup plus exclusive chez l'Espagne, à la religion catholique, la vieille influence littéraire exercée l'un sur l'autre par les deux pays, et surtout leur position géographique. L'isolement dans lequel se trouve l'Espagne, jetée à l'extrémité du continent, et sa forme montagneuse, rendent bien difficiles avec elle les communications du dehors. La France est nécessairement le grand chemin par lequel y affluent les peuples et les idées. Elle est aussi une infranchissable barrière qui garantit l'Espagne des agressions du continent. L'alliance des deux nations, très-utile à l'une, est presque aussi nécessaire à l'autre, car la France, ouverte au nord et à l'est, ne peut diriger de ce côté toutes ses forces que si sa sécurité est assurée dans le Midi et qu'aucune attaque ne l'y menace. L'union ou l'inimitié des deux peuples est donc pour chacun d'eux une source de prospérité ou une cause de péril.

Ainsi, éviter le retour de la puissance formidable de Charles-Quint et replacer l'Espagne dans sa sphère naturelle de mouvement et d'action, en la ramenant dans les voies d'une contrée dont elle reçoit et à laquelle elle procure une protection précieuse, telle devait être la véritable politique de la France. Mazarin eut le mérite de la pénétrer [1], et, si le mariage de Louis XIII avec l'infante espagnole Anne

[1] On trouve, dans les lettres du cardinal Mazarin sur la négociation des Pyrénées, trois passages remarquables, prouvant qu'il avait prévu que le mariage de Louis XIV avec l'infante Marie-Thérèse pourrait procurer la couronne d'Espagne à leurs descendants. Dans une lettre du cardinal à M. de Lionne, secrétaire d'État, datée du 1er août 1659, on lit : « J'eusse bien voulu que vous eussiez réparti au sieur Co-
« lonna, lorsqu'il vous a parlé du mariage, et qu'il vous a dit qu'il n'y avait qu'à se
« régler sur le contrat qui avait été fait pour celui de la reine, qu'il avait raison,
« hormis en l'article concernant la renonciation. » Le cardinal ajoute plus bas
« Vous savez bien que je vous ai fait connaître plusieurs fois que l'intention du sei-
« gneur dom Louis (de Haro) ne pouvait avoir été autre, lorsqu'il envoya M. Pimen-
« tel à Lyon, que de faire l'ouverture du mariage sans renonciation, dans le temps

d'Autriche peut être considéré en quelque sorte comme une affaire de famille, il n'en est pas de même de celui négocié, quarante-sept ans plus tard dans des circonstances toutes différentes. En unissant Louis XIV à Marie-Thérèse, de manière à ménager à ce prince la succession d'Espagne, l'habile ministre résolut une question nationale ; sa main prévoyante disposa pour ainsi dire les événements futurs, et, après avoir illustré les commencements d'un grand règne, il eut, avant de mourir, l'insigne honneur d'en préparer le nœud par un acte capital et des plus féconds en résultats.

Nul prince, plus que Louis XIV, n'était capable d'apprécier cet acte et d'en tourner à son profit toutes les conséquences. Ambitieux et impatient de s'illustrer par lui-même, il trouvait dans cette question d'Espagne matière à satisfaire l'ambition la plus immodérée. Laborieux et doué d'un sens droit, il put en découvrir la portée, en préparer avec patience les diverses phases et marcher sûrement vers un but dont la poursuite entretenait son ardente activité, en même temps qu'elle nourrissait son âme avide de gloire. Enfin, il fut admirablement servi par des instruments incomparables formés au milieu des fécondes agitations de la régence, mais soumis ensuite à une volonté ferme et persévérante, qui avaient reçu la vive impulsion et le nerf que donnent les guerres civiles, mais auxquels il sut imprimer une même direction et un mouvement uniforme. Aussi rien n'égale l'incontestable grandeur et la profonde utilité des actes de cette période glorieuse pendant laquelle, ne se contentant pas de développer la prospérité du pays, de ressusciter la marine, d'implanter en France l'industrie étrangère et de faire pénétrer l'ordre dans l'armée, dans l'administration, dans les finances, il sut aussi porter un regard attentif à l'extérieur, ménager avec soin ses alliés, maintenir dans le repos les puissances inquiètes et les préparer habilement à la revendication de ses droits.

Aux yeux de l'Autriche, ces droits n'existaient plus. Afin d'empêcher la réunion sur la même tête des deux couronnes française et espagnole, une renonciation à la succession d'Espagne avait été imposée à Marie-Thérèse par son contrat de mariage, qui la dépouillait

« qu'il n'y avait qu'un prince en Espagne. » Dans une autre lettre, datée de Saint-Jean-de-Luz le 23 août, le cardinal manda à M. Letellier : « Je fis (à dom Louis) un « long discours sur les renonciations, lui disant que, comme le roi allait être le plus « obligé à soutenir les intérêts de la sérénissime infante, je ne pouvais pas m'em- « pêcher de lui parler de sa part, afin qu'elle fût considérée du roi son père en cette « rencontre ;... qu'il n'y avait personne en Espagne qui se pût imaginer que la « seule considération de ce mariage avec renonciation obligerait le roi à se relâcher « sur des points essentiels dans le traité de paix, ainsi qu'il l'avait fait, puisque, sans « sortir des termes de la modestie, je pouvais dire que, si l'infante était le plus « grand parti de l'Europe, le roi l'était aussi sans contredit. »

ainsi du droit que la loi espagnole accorde aux femmes de monter sur le trône. Mais ce contrat, déjà considéré par Louis XIV comme radicalement nul, en ce que, essentiellement particulier, il ne pouvait pas modifier la loi fondamentale d'une monarchie, ce contrat, rédigé d'ailleurs par Mazarin et Louis de Haro de telle manière que la renonciation y était réputée clause de forme [1], n'était pas exécuté par la cour de Madrid, qui se refusait à payer la dot accordée à Marie-Thérèse en échange de ses droits. Violé par l'une des parties, il ne pouvait donc pas être opposé à l'autre.

Après avoir démontré ses droits futurs à la succession totale d'Espagne, Louis XIV trouve un légitime moyen d'agrandissement dans une question de succession partielle. Se fondant sur une coutume en vigueur dans quelques provinces des Pays-Bas, coutume qui donne l'héritage paternel aux seuls enfants du premier lit, il demande à Charles II, enfant du second, au nom de Marie-Thérèse, issue du premier, la partie des Pays-Bas dans laquelle existe cette coutume [2], et, sur son refus, entrant aussitôt en campagne, il conquiert une grande partie de la Flandre et affermit ainsi, en les éloignant de la capitale, les frontières septentrionales de la France.

Je n'ai pas à raconter ici comment une entreprise si heureusement commencée et favorisée dans la suite par de nombreuses victoires, finit par attirer sur la France une coalition formidable ; comment le roi habile, étant devenu, après la mort de Lionne et de Colbert, un roi passionné, ne sut pas se modérer dans la répression des Hollandais infidèles, qu'il humilia au lieu de se contenter de les abaisser ; comment, enfin, cet acte exagéré de vengeance contre les Provinces-

[1] M. Giraud, dans son examen du traité d'Utrecht au point de vue de la validité des renonciations, dit à ce sujet : « Les documents curieux laissés par M. de Lionne « sur la paix des Pyrénées, dont il fut l'un des négociateurs, nous montrent que la « renonciation à la couronne d'Espagne fut vivement débattue entre les plénipoten- « tiaires espagnols et ceux de France. Ceux-ci n'en voulaient pas, et ils ne l'accep- « tèrent qu'avec des restrictions. Ce fut d'abord la corrélation exprimée entre le « payement des cinq cent mille écus et la renonciation, ensuite la convention tacite « de ne pas payer la dot, pour ménager au royal époux le droit de réclamer la réso- « lution de la clause : enfin l'assurance donnée par Louis de Haro que, si la couronne « d'Espagne venait à perdre les deux jeunes princes qui vivaient alors, il n'y aurait « aucun sujet de leur monarchie qui, nonobstant toutes les renonciations qu'on « pourrait exiger de l'infante, ne la regardât après cela comme leur véritable reine, « parce que, disait-il, un simple article de traité ne peut pas détruire les maximes « fondamentales d'une monarchie. »

Voir les négociations relatives à ce mariage dans le tome Ier, pages 45 et suivantes des *Négociations relatives à la succession d'Espagne sous Louis XIV*, de M. Mignet. Voir aussi Dumont, *Corps diplomatique*, tome VI, part. II, page 284, et tome VIII, part. I, page 16.

[2] C'est ce qu'on nomme droit de dévolution.

Unies renversa les frères de Witt, dévoués à Louis XIV, pour élever sur leurs cadavres ce prince d'Orange, son implacable ennemi, que cette faute conduisit au stathoudérat, dont l'aveugle opiniâtreté des Stuart fit un roi d'Angleterre et que la politique trop envahissante de la France plaça à la tête de l'Europe ; car il était dans la destinée de ce grand homme de remplir tour à tour et avec éclat des situations de plus en plus élevées, mais d'y arriver comme malgré lui et porté pour ainsi dire par les fautes de ses adversaires !

Sans parler non plus des divers partages [1] qui furent faits d'une succession qui paraissait sans cesse être sur le point de s'ouvrir, partages qui avaient pour cause l'avidité des prétendants, pour principe le morcellement de la monarchie espagnole, et dont aucun ne devait aboutir, je franchirai cette longue période, pour arriver au jour où Charles II, après avoir longtemps hésité entre ses sympathies et celles de l'Espagne, entre la voix du sang qui lui désignait la maison d'Autriche et les intérêts réels de son pays qui réclamaient la maison de France, finit par prendre la résolution la plus nationale et fit un testament en faveur du duc d'Anjou.

Ce testament, qui était un triomphe pour la politique de Louis XIV, le plaçait dans un embarras extrême. Il avait, en effet, à choisir entre l'extension de son influence en Europe ou l'agrandissement de ses États, que lui accorderaient les puissances dans le cas du refus du testament et de la mise à exécution d'un des divers traités antérieurement conclus soit avec l'empire, soit avec l'Angleterre. Après avoir réuni un conseil dans lequel furent pesés les avantages et les dangers qu'offrait chacun des deux partis [2], Louis XIV manifesta sa résolution, avec cette majestueuse grandeur dont sont empreints tous ses actes. Il mande le duc d'Anjou, et en présence de l'ambassadeur d'Espagne : « Monsieur, lui dit-il, le roi d'Espagne vous a fait roi ; « les grands vous demandent ; les peuples vous souhaitent et moi j'y « consens. Songez seulement que vous êtes prince de France. » Puis il le présente à la cour en disant : « Messieurs, voilà le roi d'Es-« pagne [3]. »

[1] Il y eut deux traités de partage. Dans le premier (signé le 11 octobre 1698), entre la France, l'Angleterre et la Hollande, Joseph Ferdinand, prince électoral de Bavière, était déclaré héritier présomptif de la monarchie espagnole, sauf quelques démembrements pour la France et pour l'Autriche. Le jeune prince de Bavière étant mort le 8 février 1699, la France, l'Angleterre et la Hollande conclurent, le 13 mars 1700, un second traité de partage qui adjugeait la couronne d'Espagne à l'archiduc Charles, et qui attribuait au dauphin, fils de Louis XIV, le royaume des Deux-Siciles, le Guipuscoa et la Lorraine.

[2] *Mémoires de Torcy*, tome VIII, pages 550 et suivantes de la collection Michaud et Poujoulat.

[3] *Mémoires de Lamberly*, t. Ier, p. 255. — *Journal de Dangeau*, t. XVII, p. 627.

Cette détermination, qui a été très-diversement appréciée, nous paraît avoir été la meilleure. Refuser le testament, c'était soi-même appeler au trône l'archiduc Charles, désigné à défaut de la maison de Bourbon ; c'était donc renoncer à la politique de Richelieu et de Mazarin, c'était anéantir leur œuvre et faire remonter l'Autriche au point culminant d'où leurs efforts opiniâtres l'avaient fait descendre. C'était aussi blesser profondément les Espagnols qui avaient accueilli le testament avec enthousiasme et qui se seraient énergiquement opposés au morcellement de la monarchie ; c'était se les aliéner à jamais en élevant la prétention de céder leur couronne pour quelques-unes de leurs provinces, et, afin de satisfaire l'avidité de tous les compétiteurs par un démembrement inique, allumer en Espagne une guerre nationale. C'était enfin placer des avantages matériels et incertains avant les intérêts supérieurs et incontestables de deux contrées voisines. Or, il appartient à une grande nation comme la France de sacrifier à l'agrandissement de son territoire l'extension de son système [1], et, à une politique personnelle et envahissante, à des conquêtes souvent peu durables, de préférer le contact assuré de son esprit, la communication permanente de ses idées et l'accroissement constant de son influence.

Mais, cette résolution prise, il fallait en assurer l'exécution par des ménagements infinis envers l'Europe effrayée de ce changement de dynastie régulier, normal, populaire, mais si profitable à un souverain déjà tout-puissant. Il fallait en dissimuler avec soin toutes les conséquences heureuses pour la France, au lieu de les mettre au grand jour, au lieu de justifier des craintes naturelles et même de les fortifier par d'inexcusables maladresses et par des fautes capitales. C'est là la cause des critiques qu'a essuyées la détermination de Louis XIV. On l'a vue toute pleine de revers pour lui et de calamités pour la France, et on l'a condamnée quand il eût été très-possible d'éviter les suites terribles qu'elle a eues et d'atteindre pacifiquement le but qu'elle se proposait, au lieu d'y parvenir par une voie toute encombrée d'obstacles et de désastres.

Tout d'abord Louis XIV comprit la nécessité de tranquilliser l'Europe, mais il ne tarda pas à neutraliser l'effet qu'avaient produit ses

[1] J'aurais pu ajouter : « et aussi de son commerce ; » M. Giraud (ouvrage déjà cité, page 37) fait, en effet, remarquer que l'acceptation du testament eut pour le commerce de la France les conséquences les plus heureuses. L'Angleterre et la Hollande faisaient à l'Espagne d'immenses fournitures de leurs fabriques. Les manufactures de France les supplantèrent bientôt dans ce commerce lucratif. Les vieilles lois de Charles-Quint prohibaient à tous les navires étrangers l'entrée des colonies espagnoles. Louis XIV fit occuper par ses flottes les stations principales des Indes espagnoles.

protestations pacifiques. Par de solennelles lettres patentes [1], il maintient à Philippe V, d'une manière irrévocable, ses droits au trône de France, et confirme ainsi le danger de voir un jour l'équilibre européen rompu par la réunion sous le même sceptre de deux grandes monarchies. Puis il viole la paix de Ryswyk par l'invasion inopportune des Pays-Bas, et en traitant comme roi d'Angleterre le fils de Jacques II, réfugié à Saint-Germain [2], il blesse la fierté du peuple anglais, auquel il semble imposer un maître. A l'Autriche, qui seule d'abord a rejeté le testament [3], Louis XIV vient de donner ainsi pour alliés la Hollande irritée de la violation menaçante d'un territoire voisin, et l'Angleterre blessée d'un imprudent et excessif attentat à ses droits. Le hautain monarque a dès lors le triste privilége de mériter la devise que lui avait appliquée Louvois : « Seul contre tous [4]. »

Contre la coalition formidable qui se prépare, quelles sont donc les ressources de la France ?

Le grand siècle est terminé. Il ne l'est pas seulement quant au temps ; il l'est encore dans toutes ses illustrations. Ses brillantes gloires littéraires se sont tour à tour éteintes, et ses fameux capitaines ne dirigent plus les armées. Turenne et Condé ne sont plus. Le maréchal de Luxembourg, élève digne de tels maîtres, a disparu comme eux, ainsi que les deux plus redoutables marins qu'ait eus la France, Duquesne et Tourville. A Catinat, tombé en disgrâce, ont succédé les Marsin, les Tallard, les Villeroy. L'incapable Pontchartrain et le léger Chamillard occupent la place illustrée par Lionne et Colbert, et l'influence bienfaisante et modératrice exercée par ces conseillers à jamais regrettables, s'est peu à peu effacée avec leur souvenir. Monarque isolé au milieu de générations nouvelles, Louis XIV, au lieu de ministres qui le contiennent, est entouré de dociles interprètes de sa pensée. La révocation de l'édit de Nantes a chassé du pays et dispersé au loin la plus grande partie de sa

[1] Ces lettres patentes sont du mois de décembre 1700. Louis XIV y conserve à Philippe V son rang entre le duc de Bourgogne et le duc de Berry. (Lamberty, tome Ier, page 388. — Dumont, tome VIII, part. I, page 325.)

[2] On conçoit que Louis XIV ait dû traiter en roi Jacques II, descendant d'un trône. Mais considérer comme souverain son fils, et le nommer Jacques III, était un acte d'hostilité des plus significatifs et des plus intempestifs. Le comte de Manchester, ambassadeur de Guillaume III, fut aussitôt rappelé de Paris.

[3] La plupart des puissances de l'Europe, telles que les États d'Italie, la Suède, l'Angleterre, la Hollande et les puissances du Nord, avaient continué leurs relations pacifiques avec la France et reconnu tacitement le nouveau roi d'Espagne, avec lequel le roi de Portugal et le duc de Savoie avaient même conclu des traités d'alliance. (*Mémoires* de Lamberty, tome Ier. — Dumont. *Corps diplomatique*, tome VIII, part. I, page 631, et Koch, *Tableau des révolutions de l'Europe*, tome II, p. 23.)

[4] Testament politique de Louvois. *Recueil des testaments politiques*, tome IV, page 237.

richesse, de son industrie, de son commerce. La terre, à laquelle les armées souvent renouvelées ont enlevé ses laboureurs, languit et souffre, et le peuple, chargé d'impôts, désire ardemment la paix au moment même où de fausses mesures viennent de précipiter la France dans une longue guerre qui la mettra en péril.

Cependant ses débuts ne furent pas marqués par des revers immédiats. L'armée française, habituée jusque-là à vaincre, suivit quelque temps encore l'impulsion donnée. Mais, comme lui manquaient à la fois les généraux, l'argent et les soldats, elle ne tarda pas à succomber. Tallard est battu à Hochstedt, Villeroy à Ramillies, Marsin à Turin ; Philippe V est chassé de Madrid par les confédérés, et, après la défaite que Marlborough fait essuyer à Vendôme, près d'Oudenarde, il faut songer à défendre les frontières elles-mêmes qui sont envahies. Ce n'est pas tout. Aux revers qui démoralisent l'armée et qui compromettent le sort de la France, viennent s'ajouter les calamités qui, pénétrant dans son cœur même, le rongent. Une famine des plus générales, succédant à un hiver des plus rigoureux, tombe sur le peuple et le décime. La mort ne s'appesantit pas seulement sur lui ; elle entre aussi dans la demeure royale et la ravage. Louis XIV, accablé comme roi, est aussi frappé comme père. Son fils, ses petits-fils, le précèdent au tombeau. La duchesse de Bourgogne, dont le sourire parvient encore à égayer la cour assombrie, est ravie tout à coup, et de cette nombreuse, de cette belle postérité, ornement et soutien de la couronne, splendide cortége pour la longue vieillesse du grand roi, seul un rejeton subsiste, et les yeux du monarque, qui voyait naguère se presser autour de lui trois générations, ne se reposent plus maintenant que sur un enfant faible et débile.

Jamais peut-être Louis XIV n'a été aussi grand que dans cette épreuve suprême. S'humiliant sous la main qui le frappe, il recherche de nouveau cette paix que deux fois il a vainement sollicitée, que chaque jour rend plus nécessaire pour la France, mais que chaque défaite rend plus désastreuse, car les prétentions des confédérés s'élèvent avec chacune de leurs victoires. Le prince Eugène, Marlborough et le grand pensionnaire Heinsius, qui sont à la tête de la coalition et qu'unit une haine commune contre Louis XIV, ne se laissent plus diriger par la prudence qui est toujours modérée, mais ils la sacrifient à leurs rancunes et à leurs ressentiments. Le redoutable triumvirat exige, après Oudenarde : pour l'Autriche, que la monarchie espagnole soit donnée tout entière à l'archiduc Charles[1] ; pour

[1] L'acte de cession par lequel l'empereur Léopold abandonna la monarchie espagnole à son fils cadet, l'archiduc Charles, qui y est désigné sous le nom de Charles III, est dû 12 septembre 1703. Il est cité en entier dans Dumont, *Corps diplomatique*, tome VIII, pages 133 et suivantes.

l'Angleterre, la reconnaissance de la maison de Hanovre, le renvoi des Stuarts, la destruction de Dunkerque ; pour la Hollande, la cession de Lille, Menin, Condé et Maubeuge. Ces conditions étaient des plus dures pour l'orgueil de Louis XIV ; mais le grand roi sut le faire plier devant l'intérêt de la France, et, au moment où ému, bouleversé, il s'écriait en les acceptant : « J'oublie ma gloire[1] ! » il l'assurait, au contraire, par ce rare et difficile triomphe remporté sur lui-même.

Mais les sacrifices auxquels il vient de se soumettre, et que le président Rouillé et Torcy sont allés annoncer à la Haye aux plénipotentiaires, font naître chez eux de nouvelles exigences plus rigoureuses encore. Abusant de la fortune, ils présentent, sous le nom de préliminaires, un traité par lequel ils demandent que Strasbourg, Brisach et Landau soient cédés à l'Empire, et que toutes les places, depuis Bâle jusqu'à Philipsbourg, soient rasées ; que Louis XIV renonce à la souveraineté de l'Alsace et ne conserve sur cette province qu'un droit de préfecture ; enfin, qu'il prenne avec les alliés toutes les mesures nécessaires pour enlever la monarchie espagnole à Philippe V. Alors le roi, accablé mais non abattu par l'infortune, et dont la fermeté croît avec les malheurs, adresse un pathétique appel[2] à son peuple. Il lui montre, d'un côté, ses sincères efforts pour obtenir la paix ; de l'autre, l'insolence et l'aveuglement de ses adversaires, et il tient avec dignité un langage qui, en France, est toujours entendu. Un patriotique enthousiasme[3] étouffe les gémissements et les cris de détresse qui depuis longtemps s'élèvent de toutes parts ; les volontaires accourent, et Villars, mandé de la Savoie, se place à leur tête. Électrisés par la présence de ce chef connu, indignés de voir l'ennemi sur le sol français, les soldats, jeunes et novices, se conduisent à Malplaquet comme des combattants aguerris et éprouvés. Leur tenue, leur abnégation sont admirables. Ayant manqué de pain pendant plus d'un jour, et le recevant au moment de livrer bataille, ils le rejettent pour courir plus légers au combat. Rien ne résiste à leur élan, et, dès le milieu du jour, vingt mille alliés sont victimes de cette ardeur intrépide. Mais la fortune y resta insensible. Une balle priva de leur chef ces valeureux soldats et les livra sans direction aux savantes manœuvres de Marlborough. Aucune bataille n'avait été, jusque-là, aussi meurtrière ; aucune, depuis, ne fut plus héroïque.

[1] *Mémoires de Torcy.* Collection Michaud et Poujoulat, tome VIII, pages 128 et suivantes. — Correspondance de Hollande, V° CCXIII.

[2] On peut voir cette belle lettre dans l'*Histoire de la diplomatie française* de M. de Flassan, tome IV, page 284.

[3] « Ce ne fut, dit Saint-Simon, qu'un cri d'indignation et de vengeance. »

On peut ajouter que jamais la victoire n'aurait été aussi désirable, aussi nécessaire à la sûreté de la France et à l'intégrité de son territoire.

III

Telle était alors la triste situation de la France, que son salut dépendait désormais de l'acceptation des conditions les plus dures[1]. Envahie au nord, craignant un débarquement dans les ports du Midi[2], menacée jusque dans les environs de Versailles, où le roi n'est plus en sûreté, paraissant abandonnée à jamais de la fortune, il ne lui reste qu'à implorer une fois encore ces arrogants Hollandais qui goûtent la cruelle satisfaction de voir à leurs pieds leur ancienne dominatrice. S'abaisser de nouveau devant eux, c'était là le devoir de Louis XIV. Il le remplit avec grandeur et dignité. Ses dépêches, humbles par les propositions qu'elles contiennent, sont graves et imposantes par le langage, et celui qui les a dictées est toujours le grand roi. Désirant envoyer en Hollande non-seulement de fidèles interprètes de sa pensée, mais encore, mais surtout de fiers représentants d'un roi vaincu, mais non humilié, il choisit pour ambassadeurs le maréchal d'Huxelles et l'abbé de Polignac ; l'un d'un commerce agréable, quoique un peu taciturne, froid sans être roide, réservé sans dissimulation, ayant puisé dans la vie militaire une soumission aveugle à la discipline qui en fait un docile instrument de la volonté royale ; l'autre, que nous avons appris à connaître, vif, souple, éloquent, plein de dextérité et de ressources ; tous les deux animés d'un haut sentiment patriotique qu'ils ont entretenu et fortifié, celui-là en combattant longtemps pour la France[3], celui-ci en la représentant dignement à l'étranger.

Les passe-ports demandés aux États-Généraux des Provinces-Unies étant parvenus à Versailles, un grand conseil fut tenu le 27 avril, auquel assistèrent, avec le duc d'Albe, ambassadeur d'Espagne, Huxelles et Polignac. Prendre pour bases, dans cette terrible occurrence, les durs préliminaires de la Haye, à l'exception de l'article IV

[1] *Mémoires de Torcy*, ibidem, page 638.

[2] Deux débarquements furent tentés à Cette et un à Toulon. (*Mémoires de Torcy*, ibidem.)

[3] Nicolas Dublé, marquis d'Huxelles, destiné d'abord à l'état ecclésiastique, fut pourvu d'une abbaye, du vivant de son frère aîné, après la mort duquel il embrassa la carrière militaire. Il servit avec beaucoup d'honneur et de distinction. En 1689, il défendit avec talent Mayence assiégée par toutes les forces de l'Empire, et ne la rendit que par ordre exprès du roi, et après cinquante-six jours de tranchée. Il combattit ensuite sous les ordres des maréchaux de Lorges, de Choiseul et de Catinat, et, en 1703, il parvint à la dignité de maréchal de France.

qui veut faire concourir Louis XIV lui-même à la dépossession de son petit-fils, reconnaître d'une manière solennelle l'archiduc Charles roi d'Espagne, et offrir, comme garantie, quatre places qu'on remettra entre les mains des Hollandais, enfin accepter sincèrement tout ce qu'une opinion alors exagérée sur la puissance de la France, un souvenir trop présent de son ancienne ambition et surtout une passion aveugle et mesquine ont inspiré aux alliés, telles furent les instructions données aux deux ambassadeurs. On leur recommanda aussi la patience, non pas celle qui, ayant pour cause la crainte, s'abaisse et s'humilie, mais la patience qui, prenant sa source dans l'amour réel du pays, permet de tout entendre afin de pouvoir tout discuter. On prévoyait, en effet, qu'elle serait soumise à de rudes épreuves, et la réalité devait dépasser à cet égard toutes les prévisions.

Munis de pouvoirs et de passe-ports, Huxelles et Polignac arrivèrent à Moerdick le 9 mai 1710. Un messager d'État les y attendait pour leur dire que Buys et Vanderdussen, députés de la Hollande aux conférences, se trouvaient près de ce lieu dans un yacht, et que de là ils se rendraient au logement des plénipotentiaires, si eux-mêmes n'aimaient mieux conférer dans le yacht, ce que les députés laissaient à leur décision. Les ministres français adoptèrent le second parti. Ils allaient s'embarquer pour se rendre à bord du bâtiment des députés, quand ceux-ci, avec un empressement dont on verra la triste signification, descendirent à terre pour les recevoir. S'étant rembarqués ensemble et se trouvant réunis, la première proposition de Buys et de Vanderdussen fut d'offrir pour résidence définitive aux ministres français le choix entre le yacht lui-même et un hameau habité par quelques pêcheurs seulement, dépourvu de toutes ressources, éloigné de toute communication, et dont le nom serait à jamais resté inconnu sans ces conférences. C'est à son isolement même et à son complet abandon que Gertruydenberg doit sa célébrité, car c'est ce qui lui valut le privilége d'attirer l'attention des ministres de la Hollande. En attribuant faussement au grand pensionnaire un vif désir de la paix, qui ne pouvait, disaient-ils, qu'en hâter la conclusion, les Hollandais avaient déterminé Louis XIV à traiter chez eux et avec eux tout d'abord. Pour achever de se rendre maîtres de la situation, ils avaient imaginé d'isoler les ambassadeurs français, et de les empêcher de pénétrer bien avant dans le pays, d'en étudier les inclinations et surtout de voir les ministres des autres puissances belligérantes. Dans ce but, à la Haye, théâtre ordinaire des négociations, ils avaient substitué un bâtiment et un hameau. Au bâtiment, à peu près inhabitable, Huxelles et Polignac durent préférer le hameau, quoique presque tout aussi isolé. Ils s'y rendirent, et cette dure alternative, qui leur était imposée dans des vues faciles à pénétrer, fut pour eux

un premier déboire, indice et présage de toutes les disgrâces qu'ils allaient essuyer.

Presque aussitôt eut lieu la première conférence. Des deux adversaires avec lesquels Huxelles et Polignac entraient en lutte, l'un, Vanderdussen, était mesuré dans son langage, facile dans ses relations, et il semblait disposé à un accommodement sincère. Mais, soit par faiblesse réelle, soit plutôt pour en éviter le reproche, il n'eut pas le courage de sa modération. Au lieu de l'employer à tempérer la violence de Buys et à réprimer sa morgue hautaine, il l'imita de peur de paraître inférieur à lui, et forçant son caractère, il affecta des sentiments qui étaient naturels chez son collègue. C'est ce dernier, en effet, qui apporta le plus grand obstacle à un arrangement.

Tandis que Vanderdussen dissimulait sa modération sous une fermeté d'emprunt, Buys se piquait de donner à sa roideur opiniâtre l'apparence de la souplesse, et de cacher son intraitable humeur sous l'écorce de la bonhomie et de la rusticité hollandaises. Mais ses sentiments réels éclataient malgré lui. Vif, altier, le cœur plein d'animosité et de rancunes, voyant dans ces négociations des occasions nouvelles d'humilier Louis XIV, mais non le moyen d'obtenir la paix, désirant de nouveau une guerre acharnée, impitoyable, et n'aspirant qu'à en faire retomber, aux yeux de l'Europe, la responsabilité sur la France ; diffus à dessein dans ses discours afin d'obscurcir davantage encore des propositions non précises, et de jeter le trouble dans l'esprit de ses interlocuteurs, plus propre à enfanter des difficultés qu'à les aplanir, Buys était indigne du noble ministère qu'il exerçait. Il le rapetissa ; il oublia que l'Europe entière avait besoin d'une paix immédiate, et que, s'il était le représentant spécial d'une seule nation, il était aussi le mandataire de toutes les puissances belligérantes. Aux difficultés naissant du fond même des choses, il ajouta les embarras produits par son orgueilleux caractère, et son amour-propre ne put résister à la mesquine satisfaction de voir la France abattue aux pieds de la Hollande, et attendant les lois qu'elle lui imposerait, mais que seul il était chargé de dicter. Aussi cette cruelle satisfaction, il la prolonge le plus longtemps possible, promettant quelquefois pour paraître conciliant, mais ne tardant pas à rétracter ses promesses, reculant dès qu'il s'est avancé quelque peu, et détruisant le lendemain ce qu'il a lui-même édifié la veille. On ne pouvait savoir ce qu'il voulait, sinon qu'il voulait beaucoup et d'autant plus que la France accordait davantage. Ces fatales conférences furent en effet caractérisées par ce fait, qu'un des deux partis y vint sans des conditions fixées d'avance, et que ses exigences augmentèrent avec les concessions du parti opposé. Tactique indigne

d'une nation civilisée, tactique déloyale, mais surtout inhabile, en ce qu'elle pousse l'ennemi aux dernières extrémités, et que, loin de profiter d'une situation favorable et peut-être unique, elle laisse courir les risques d'un de ces brusques revirements qui sont habituels à la fortune !

A peine les plénipotentiaires français ont-ils lu quelques articles préliminaires, que Buys, interrompant cette lecture, s'écrie qu'il faut écarter tous ces détails, parce que, dit-il : *non dimittitur peccatum, nisi restituatur ablatum ;* et, prenant aussitôt sur son collègue un ascendant qu'il devait toujours conserver, il s'attribue la parole. Il commence par établir les droits de la maison d'Autriche sur toute la monarchie espagnole, et soutient longuement qu'elle appartient tout entière à l'archiduc seul. « Cela étant, rien de plus juste, dit-il, « rien de plus naturel que de pousser la guerre contre la France, « jusqu'à ce que les communs efforts des alliés aient contraint le duc « d'Anjou (il ne nomme pas autrement Philippe V) à descendre du « trône qu'il occupe injustement. Rien en même temps n'est plus « contraire à l'équité que de prétendre le moindre dédommagement « d'une monarchie dont nulle province ne lui appartient [1]. » Non-seulement il n'admet pas qu'on laisse au duc d'Anjou la couronne des Deux-Siciles pour le déterminer à abandonner celle d'Espagne, projet qu'il qualifie de chimérique, mais il exige que Louis XIV détrône lui-même son petit-fils. Une « séparation complète entre la « politique de Louis XIV et celle de Philippe V » ne suffit pas à Buys. Il veut que les mains seules qui ont posé sur la tête du prince une couronne dont il est le légitime héritier la lui arrachent, et que les armes françaises se retournent contre celui qu'elles ont jusque-là défendu.

A la passion irréfléchie et fougueuse, répondit la raison calme, froide, maîtresse d'elle-même. Tour à tour et avec des talents divers, mais une égale et imposante tranquillité, Huxelles et Polignac opposèrent à un torrent de paroles impétueuses leurs arguments serrés, graves, irréfutables. Tout d'abord, ils rappellent brièvement les temps antérieurs à la guerre, alors que, soit Guillaume III, dont la mémoire est encore vénérée en Hollande, soit les États-Généraux eux-mêmes ont reconnu les droits irrécusables de Philippe V à la succession totale d'Espagne. « Mais là n'est plus la question, ajou- « tent-ils. La fortune s'est prononcée contre nous. Il ne s'agit donc « plus de discuter un droit qui est incontestable, mais de convenir « des expédients propres à déposséder de son trône un roi si digne de « l'occuper. Parmi ces expédients, il en est un... » A ces mots, Buys,

[1] *Mémoires de Torcy*, ibidem.

interrompant de nouveau, s'écrie qu'il n'en est rien; que ces conférences n'ont été autorisées par sa nation, que des passe-ports n'ont été délivrés aux ministres de Louis XIV, que parce qu'on lui supposait la ferme volonté d'unir ses forces à celles des alliés pour contraindre le duc d'Anjou à sortir d'Espagne; et que, s'il refuse un concours non-seulement moral, mais matériel, lui seul sera considéré aux yeux de l'Europe comme un obstacle insurmontable à la paix.

Les plénipotentiaires français, usant de la patience promise, se contiennent, et répondant à cette interruption, sans en relever l'inconvenance, ils exposent toutes les preuves qu'a données Louis XIV de son sincère acquiescement en ce qui concerne la substitution de l'archiduc Charles à Philippe V : Le rappel de ses troupes, le refus de tout secours de quelque nature qu'il soit, la défense formelle faite à ses sujets, sous des peines très-sévères, de passer au service de l'Espagne ; et enfin ils offrent, comme suprême garantie, quatre places choisies dans les Pays-Bas et laissées en dépôt au pouvoir des Hollandais. Tout ce que le patriotisme le plus éclairé, tout ce que le désir d'éteindre une guerre universelle et de démasquer des ambitieux n'ayant en vue que leurs propres intérêts, peuvent fournir de raisons solides, de considérations touchantes, de descriptions animées, Huxelles et Polignac le mirent en œuvre. Mais leurs regards pressants ne rencontraient, chez Vanderdussen, qu'une froide indifférence, et, chez Buys, que des gestes négatifs et des mouvements improbateurs.

Avec une arrogante audace et une mauvaise foi évidente, celui-ci répond, à l'offre des quatre places, que rien en cela ne l'étonne, mais qu'on se trompe étrangement en supposant que Louis XIV lui-même les désignera. Les alliés seuls seront chargés d'en choisir non point quatre, mais six, dont trois en Flandre et trois en Espagne. Quant à l'annonce du rappel des troupes d'Espagne, c'est là, au contraire, une preuve manifeste des belliqueuses intentions du roi de France et de son désir de maintenir sur le trône son petit-fils; car, d'un côté, celui-ci, sans secours, contraint de se défendre avec ses propres forces, redoublera ses efforts et trouvera peut-être dans la nécessité des ressources inespérées, et, de l'autre, Louis XIV ne rappelle ses troupes que pour en fortifier ses armées de Flandre et reculer ainsi indéfiniment le moment de la paix. Ce n'est pas tout. Aux artifices sophistiques de la ruse, Buys ajoute les exigences impérieuses de la force, et il demande tout à coup que Louis XIV renonce à l'Alsace, qu'il restitue toutes les conquêtes faites dans les Pays-Bas depuis la paix des Pyrénées et que la monarchie espagnole soit cédée à l'archiduc Charles dans le délai de deux mois [1]. Puis, comme ils crai-

[1] M. Giraud (ouvrage déjà cité) fait remarquer avec raison que cette stipulation

gnaient de ne pas avoir assez exigé et de voir accepter même de telles propositions, les députés hollandais déclarent qu'ils ajouteront ultérieurement d'autres demandes qu'ils veulent, disent-ils, tenir suspendues et qu'ils n'exposeront que dans les temps et de la manière que leur république le jugera à propos.

L'abbé de Polignac, indigné d'une telle conduite, mais se possédant jusque dans ce moment extrême, arrête d'un geste la colère du maréchal prête à éclater, et lançant un regard plein de dignité à ses adversaires : « Messieurs, leur dit-il, vous parlez comme des gens qui ne sont pas accoutumés à vaincre ! » Mais ni la solidité des arguments ni la sévère grandeur du langage n'étaient capables de faire abandonner une tactique barbare, et les efforts les plus généreux devaient se briser contre l'opiniâtre dureté de ces parvenus de la victoire.

Cependant, l'état de la France empirait de jour en jour. La famine continuait ses affreux ravages. Les sources de l'État étaient taries, les peuples ruinés et ses plaintes s'élevaient jusqu'au roi désespéré. Le découragement, s'étendant de la cour dans les villes, avait pénétré jusque dans les dernières classes.

Les ministres de la Hollande, qui connaissaient cette situation, en abusèrent pour susciter plus d'obstacles encore à une paix dont ils n'ignoraient point l'absolue nécessité pour la France. Ils se maintenaient, en effet, dans des relations suivies avec la Haye où ils présentaient à leur guise la marche des conférences, tandis que les plénipotentiaires français étaient en quelque sorte confinés dans ce misérable hameau, d'où ils n'envoyaient rien et où rien ne leur parvenait sans attirer l'attention et subir l'examen des députés de la Hollande[1]. L'isolement de Gertruydenberg offrait à Buys un autre avantage. Il lui fournissait le prétexte de laisser entre chaque entrevue de longs intervalles nécessaires à ses voyages, assurait-il, et, par ce moyen, il parvenait à prolonger la durée de ces stériles conférences jusqu'au moment de l'ouverture de la campagne. Huxelles et Polignac, appréciant de quelle importance serait pour eux la faculté de conférer fréquemment avec le grand pensionnaire de Hollande ou avec les membres des États-Généraux, demandèrent énergiquement de transférer les conférences soit à la Haye, soit dans quelque ville voisine telle que Delft ou Rotterdam. Buys fit dépendre ce changement de

était matériellement impraticable. Il était impossible, en effet, que dans deux mois cette condition fût exécutée, et l'on subordonnait pourtant la conclusion de l'armistice à l'accomplissement préalable et immédiat de cette condition. Rien ne prouve mieux la mauvaise foi du gouvernement hollandais.

[1] Ce fait est attesté par une dépêche de Polignac, relatée dans la dernière note de ce chapitre, et dans laquelle il qualifie Gertruydenberg de *prison*.

résidence de l'acceptation des préliminaires. Il subordonnait ainsi à la signature d'un acte cela seul qui pouvait en faciliter la conclusion, et il s'engageait à faire cette concession alors seulement qu'elle serait tout à fait inutile. C'est en vain que les plénipotentiaires objectent « que ces préliminaires intéressent toutes les puissances liguées « contre Louis XIV ; qu'il est donc nécessaire d'en conférer avec leurs « ministres, de savoir quelles sont les prétentions de leurs maîtres, « de chercher les moyens d'en aplanir les difficultés et de se concilier ; qu'on y réussirait plus aisément à la Haye où ils se trouveraient tous assemblés qu'en aucun autre lieu, principalement dans « une bourgade aussi éloignée que Gertruydenberg, où non seulement toute entrevue avec les ministres des alliés est interdite, mais « où, de plus, les conférences établies avec les députés de l'État ne se « tiennent que fort rarement et à de longs intervalles [1]. » La valeur même de ces puissantes considérations et la légitime importance de cette demande devaient en déterminer le rejet de la part de la Hollande, désireuse de prolonger la guerre et de rester l'unique inspiratrice des résolutions et la seule arbitre de l'Europe. Ne pouvant pas indiquer ces motifs, réels, mais inavouables, d'un refus qu'ils expliquaient, mais ne justifiaient point, Buys invoqua un ordre reçu et l'impossibilité pour lui d'y contrevenir. En même temps, les ministres du gouvernement hollandais obtenaient, par d'habiles manœuvres, de continuer à diriger seuls les négociations, et contrairement à ses désirs, Zinzerdoff [2], ambassadeur de l'Empire, était contraint d'y demeurer étranger. Dès lors, déguisant moins leurs desseins et se découvrant davantage, Buys et Vanderdussen s'acharnent de plus en plus contre les plénipotentiaires français, qu'ils savent en quelque sorte leur appartenir exclusivement. Ils les jettent dans une confusion d'intérêts qu'il n'est pas possible de débrouiller, et tantôt les irritent par d'insidieuses réclamations et par des objections toujours nouvelles, tantôt les embarrassent par des offres inattendues. Huxelles et Polignac, placés dans l'alternative ou de répondre sur-le-champ, et alors de trop s'avancer, ou, en hésitant, de mériter le reproche d'irrésolution que souvent on leur adresse, ont besoin d'une souplesse extrême et d'un sentiment exquis des bienséances pour pouvoir combattre avec succès des adversaires qui veulent différer à tout prix un accommodement ou rendre aux yeux de l'Europe les ambassadeurs français responsables d'une rupture.

[1] *Mémoires de Torcy*, ibidem.

[2] Ambassadeur de l'empire à la Haye, Zinzerdoff voulait absolument assister aux conférences, mais il se désista de sa demande sur l'observation qui lui fut faite que la reine d'Angleterre n'exigeait rien de semblable pour son ministre.

Louis XIV appréciait les difficultés inouïes dont était hérissée la mission de ses représentants. Aussi leur prescrivait-il sans cesse une patriotique patience et leur ordonnait-il « de ne pas se rebuter dans « une négociation qui serait plus difficile à renouer après une rup- « ture, qu'à prolonger pendant qu'elle subsistait encore[1]. » Une rupture, et une rupture violente, tel est en effet le résultat que Buys voudrait obtenir. Aussi il ne craint pas d'émettre les assertions les plus erronées, et il ose rejeter sur la France la prolongation de la guerre. « Mais, ajoute-il hypocritement, les puissances alliées par- « viendront à la paix malgré cet obstacle, par leur parfaite union, « leur vigueur à préparer les entreprises et leur confiance dans la « variété des événements. » En entendant ces mots, Polignac s'écria : « Mais quelle conjoncture plus favorable peut se présenter? Qu'atten- « dez-vous pour vous procurer une paix glorieuse? Vous parlez de « la variété des événements, mais il ne faut qu'un de ces malheurs « que la guerre peut produire pour changer la face des affaires et « vous enlever tous vos avantages. Que savez-vous si le roi notre « maître ne sera pas assez heureux pour se soutenir contre l'effort « de vos armes? Peut-être éprouverez-vous à votre tour toutes les « disgrâces qu'il essuie aujourd'hui ; et qui peut vous répondre que « la fortune ne se lassera pas de vous être favorable et qu'elle ne vous « sera jamais infidèle ? »

Ces paroles étaient prophétiques, et tandis que la passion aveuglait chaque jour davantage Buys et Vanderdussen, la raison saine et droite éclairait tout à coup Polignac, jusqu'à lui révéler l'avenir. Mais ce revirement de la fortune, entrevu par lui, considéré par ses adversaires comme à jamais impossible, le gouvernement hollandais et Louis XIV allait, l'un, le provoquer par une dernière folie, l'autre, s'en rendre tout à fait digne par un suprême sacrifice.

Après les revers de 1704, Louis XIV avait consenti au partage de la monarchie espagnole entre l'archiduc Charles et Philippe V. Après Oudenarde, il avait offert l'abandon de toute la monarchie et la création d'une ligne de défense entre la France et la Hollande. Après Malplaquet, il s'était soumis à toutes les prétentions des alliés relatives à la succession protestante, au renvoi du prétendant, à la destruction de Dunkerque et à la cession de quelques villes de l'Alsace et de la Savoie. A Gertruydenberg enfin, on l'avait vu se séparant de Philippe V et retirant ses troupes d'Espagne. Chaque désastre l'avait déterminé à renouer les négociations sur les bases précédemment refusées et à faire un nouveau pas vers ses adversaires. Mais, à mesure qu'il s'avançait dans cette voie douloureuse, ses ennemis victorieux

[1] *Mémoires de Torcy*, tome VIII, page 649.

y marchaient aussi, et leurs exigences allaient toujours bien au delà des concessions de l'infortuné vaincu. C'est alors qu'il prend le parti de satisfaire d'un seul coup toutes ces exigences. Aux sacrifices antérieurement faits, il ajoute celui de l'Alsace, et il offre le payement d'un million par mois pour solder les troupes destinées à expulser Philippe V de l'Espagne.

Mais cette offre désespérée et qui consacre d'une manière incontestable l'abaissement de la France, loin d'assouvir l'avidité des Hollandais, l'accroît et l'excite. La France abattue, humiliée, est encore trop redoutable à leurs yeux. Le géant terrassé inspire des craintes. Il faut le démembrer et en séparer les membres affaiblis pour qu'on cesse de trembler en son voisinage. C'est ce que ne cessent de dire les partisans de la guerre [1]. Ils soutiennent qu'il faut profiter de la conjoncture présente pour mettre la France hors d'état d'alarmer le reste de l'Europe, et que les efforts de tous doivent se réunir contre un ennemi toujours à craindre s'il a le temps de respirer et de reprendre des forces. C'est une grande nation que celle qui dans une telle situation inspire ces sentiments, et qui, vaincue, envahie, épuisée, est pour ses voisins un sujet d'effroi et non de pitié! Cette crainte excessive de la France, autant qu'une haine acharnée, agitent les esprits. Pleins d'ardeur et d'énergie les nombreux partisans de la guerre remplissent de leurs clameurs et de leurs libelles toute la Hollande. Ils imposent silence à ceux qui doutent, ils éteignent toute lueur de raison chez ceux qui pensent, entraînent les irrésolus et font prévaloir leur opinion [2]. L'offre de Louis XIV est rejetée. Huxelles et Polignac quittent, le 25 juillet, Gertruydenberg après avoir adressé au grand pensionnaire de Hollande une énergique protestation [3],

[1] Le projet de démembrement de la France est relaté dans les *Mémoires secrets* de Duclos, tome Ier, page 18 (Paris, 1791). « J'ai lu, y est-il dit, dans un mémoire « signé de la main du prince Eugène, le plan et les moyens détaillés et très-bien « combinés du démembrement de la France. Terner, mon confrère de l'Académie « des belles-lettres, qui faisait pour le premier dauphin l'extrait des plus impor- « tantes négociations, me communiqua ce mémoire. Nous doutions de la signature; « mais, après l'avoir confrontée à celle de plusieurs lettres du prince Eugène, nous « n'avons pu la méconnaître. »

[2] *Mémoires de Torcy*, page 660.

[3] Voici cette dépêche, qui mérite d'être citée : « On verra d'un côté les avances « que le roi notre maître a faites, l'acquiescement qu'il a donné aux conditions les « plus dures et les engagements qu'il consentait de prendre pour faire cesser toute « défiance et avancer la paix. D'autre part, on remarquera dans les alliés une affec- « tation continuelle de s'expliquer obscurément, afin d'avoir lieu de prétendre au « delà des conditions accordées, de sorte qu'à peine avions-nous consenti à une de- « mande qui devait être la dernière, que l'on s'en désistait pour en substituer une « autre plus exorbitante encore. On apercevra aussi une variation réglée seulement « par les événements de la guerre ou par les facilités que le roi apportait à la paix.

dans laquelle ils signalent à l'Europe les seuls auteurs de la continuation de la guerre, et ils se confient à la protection « du Dieu

« Il paraît même, par les lettres que MM. les députés nous ont écrites, qu'ils n'en
« disconviennent pas. Il y a longtemps que Sa Majesté a fait connaître qu'elle accor-
« derait, pour le bien d'une paix définitive et sûre, les conditions dont l'exécution
« dépendra d'elle ; mais elle ne promettra jamais ce qu'elle sait lui être impossible
« d'exécuter ; si toute espérance de parvenir à la paix lui est ôtée par l'injustice et
« l'obstination de ses ennemis, alors, se confiant à la protection de Dieu, qui sait
« humilier, quand il lui plaît, ceux qu'une prospérité inouïe aveugle, et qui ne
« comptent pour rien les malheurs publics et l'effusion du sang chrétien, elle lais-
« sera au jugement de toute l'Europe, même à celui de l'Angleterre et de la Hol-
« lande, à reconnaître les véritables auteurs de la continuation d'une guerre aussi
« sanglante. L'année dernière, les Hollandais et leurs alliés regardaient comme une
« injure qu'on les crût capables d'avoir demandé au roi qu'il unît ses forces à celles
« des alliés pour détrôner son petit-fils. Ils prenaient à témoin les préliminaires qui
« ne parlaient que de prendre des mesures de concert. Depuis, ils n'ont pas fait dif-
« ficulté de l'exiger hautement. Aujourd'hui ils prétendent que le roi se charge tout
« seul de cette détrônisation, et ils osent dire que si auparavant ils se contentaient
« de moins, leurs intérêts mieux connus les portaient à ne s'en plus contenter. Une
« pareille déclaration est une rupture de toute négociation, et c'est après quoi les
« chefs des alliés soupirent. Quand nous demeurerions plus longtemps à Gertruyden-
« berg, notre séjour y serait inutile, puisque ceux qui gouvernent la république
« sont persuadés qu'il est de leur intérêt de faire dépendre la paix d'une condition
« impossible. Nous ne prétendons pas leur persuader de proroger une négociation
« qu'ils veulent interrompre. Enfin, quelque désir qu'ait le roi notre maître de pro-
« curer le repos à ses peuples, il sera moins fâcheux de continuer la guerre (dont
« ils savent que ce monarque voulait acheter la fin par de grands sacrifices) contre
« les ennemis qu'il a depuis dix ans à combattre, que d'y ajouter encore le roi son
« petit-fils, d'entreprendre imprudemment de faire la conquête de toute l'Espagne
« et des Indes, le tout dans l'espace de deux mois, et cela avec l'assurance de voir ses
« ennemis fortifiés par les places qu'il leur aurait cédées, et par conséquent en état
« de tourner contre lui les nouvelles armes qu'il leur aurait mises entre les mains.
« Voilà, monsieur, la réponse positive que le roi nous a ordonné de vous faire aux
« nouvelles propositions des députés. Nous la faisons au bout de six jours, au lieu
« de quinze qu'ils nous avaient accordés comme une grâce. Cette diligence servira au
« moins à vous faire connaître que nous ne cherchons pas à vous amuser, et que,
« si nous avons demandé des conférences, ce n'était pas pour les multiplier sans
« fruit, mais pour ne rien omettre de ce qui pouvait conduire à la paix. Nous pas-
« sons sous silence les procédés qu'on a tenus au mépris de notre caractère ; nous
« ne disons rien des libelles injurieux, remplis de faussetés et de calomnies, qu'on
« a laissé imprimer et distribuer pendant notre séjour, afin de mettre l'aigreur dans
« les esprits qu'on travaillait à réconcilier. Nous ne nous plaignons pas même de ce
« que, contre la foi publique et au mépris de plaintes souvent réitérées, *on a ouvert*
« *toutes les lettres que nous avions reçues ou écrites*. L'avantage qui nous en re-
« vient, c'est que le prétexte qui couvrait toutes ces indignités s'est trouvé mal
« fondé. On ne peut pas nous reprocher d'avoir tenté les moindres pratiques contre
« le droit des gens, qu'on violait à notre égard. Il est sensible qu'en empêchant
« qu'on ne nous rende visite dans notre prison, ce qu'on craignait le plus, c'était
« que nous ne découvrissions des vérités cachées. »

Signé : D'HUXELLES et DE POLIGNAC.

« qui sait humilier, quand il lui plaît, ceux qu'une prospérité inouïe « aveugle. »

La paix en effet ne paraissait plus pouvoir être l'œuvre des hommes, mais de la Providence dont les moyens sont aussi efficaces que son action est inattendue et impénétrable. Deux événements, tellement imprévus, « que quiconque les aurait annoncés, dit Torcy, eût passé pour visionnaire, » allaient arracher la France du plus grand danger où elle se soit jamais trouvée, lui redonner parmi les nations la place dont elle est digne, et tout à la fois punir la Hollande de son inflexible hauteur dans la prospérité, et récompenser Louis XIV de sa fermeté héroïque dans l'infortune.

Marius Topin.

La suite prochainement.

SOUVENIRS

D'UN VOYAGE EN PERSE

Lorsqu'un Européen arrive en Perse, et que ses yeux, habitués au spectacle nouveau qui les frappe, cessent d'être amusés par le pittoresque des costumes et du paysage, il prend de ce pays une détestable opinion, car alors il est vivement impressionné par l'aridité apparente du sol et par la pauvreté de ses habitants. La comparaison qui s'établit dans son esprit entre cette existence misérable et insouciante, et celle, si active et si confortable, des grandes cités qu'il a laissées derrière lui n'est nullement à l'avantage de la Perse. Après plusieurs semaines, l'opinion de ce voyageur n'a pas changé, il juge les Persans peut-être encore plus sévèrement ; il est ennuyé, découragé, son moral et son physique sont meurtris et irrités, la nourriture est détestable, les rues sont sales et pleines de trous, des odeurs fétides s'exhalent des maisons, il ne peut faire un pas sans être assourdi par les demandes incessantes de mendiants dont les plaies ignobles et les infirmités repoussantes le dégoûtent sans exciter sa pitié ; il ne peut aller et venir en liberté ; objet de curiosité pour les uns, de spéculation pour les autres, il cesse de visiter les bazars et se laisse exploiter par un domestique infidèle et maladroit. En un mot, lui, l'homme nerveux, irritable et gâté des sociétés modernes, il est jeté tout à coup au milieu d'une population dont les usages et les besoins sont tout à fait contraires aux siens et dont la principale arme est la force d'inertie, de telle sorte que, si le voyageur dont je parle n'est retenu en Perse par aucun devoir impérieux, il se hâte de quitter ce pays et les impressions qu'il rapporte en Europe sont loin d'être favorables.

Mais celui qui est forcé, pour un motif quelconque, d'habiter la

Perse pendant plusieurs années, apprend la langue, se crée des relations, s'informe à différentes sources et ne tarde pas à s'apercevoir que le peuple persan, loin d'être aussi mauvais qu'il le croyait, est sobre, patient, intelligent, et que si le pays est en décadence, ce n'est ni sa faute, ni celle des institutions. Pour ma part, j'ai passé par ces diverses phases : lors de mon arrivée à Téhéran, j'étais désespéré; mais, sachant que j'étais forcé d'y séjourner assez longtemps, d'abord pour me créer une ocupation, ensuite par curiosité, et enfin avec un vif intérêt, je me suis mis à étudier les institutions et les hommes de cette contrée, et j'ai trouvé dans ce travail des résultats si inattendus et si intéressants, que je me suis décidé à livrer à la publicité des notes que je n'avais d'abord prises que pour mon propre amusement.

Jusqu'à présent, pour la plupart des lecteurs européens, l'Orient est la Turquie, et l'extrême Orient les Indes et la Chine ; entre ces trois termes, on croit qu'il n'existe rien d'original, et que toutes les populations mahométanes se ressemblent ; c'est là une grande erreur, les Persans n'ont rien de commun avec les Turcs, ni la race, ni la religion, ni les lois, ni les usages ; on ne saurait même comprendre comment deux populations peuvent avoir entre elles une antipathie si prononcée si l'on ne se reportait à quelques années en arrière et si l'on ne songeait à la rage qui animait nos pères au seul nom de l'Angleterre.

Il n'entre pas dans mon sujet de faire un parallèle entre ces deux pays et je n'ai pas plus à m'occuper de la Turquie que si elle n'existait pas. Je devais seulement prémunir le lecteur contre une opinion généralement répandue et m'affranchir du reproche d'inexactitude que pourrait me faire toute personne connaissant le Levant et voulant juger par analogie les faits que je vais présenter.

Avant d'entrer dans le détail des institutions persanes, il est bon de dire quelques mots du pays, et comme la plupart des villes dont nous aurons à nous occuper sont à peine connues de nom au lecteur, on me pardonnera de commencer ce travail par la partie géographique.

Tauris est la première ville persane que le voyageur arrivant du Nord rencontre sur son chemin. Elle est située à 24 farsacks (un farsack fait six kilom.) de la frontière de l'Araxe. C'est une des villes les plus importantes de la Perse au point de vue commercial ; c'est sur cette place qu'arrivent toutes les marchandises d'Europe, telles que la bougie, le sucre et surtout les indiennes. Ce dernier article est l'objet du commerce d'un grand nombre de maisons grecques, anglaises et suisses. Tauris est aujourd'hui le centre le plus considérable de la Perse et comme population et comme chiffre d'affaires. Cependant, je crois

peu à son avenir, par la raison que si le transit commercial prend, comme tout porte à le croire, le chemin de la Russie, les marchandises viendront à Resht, point beaucoup plus près de Téhéran et surtout de la mer Caspienne. Si, au contraire, le commerce avec la Perse reste entre les mains de la France et de l'Angleterre, Boushir deviendra l'entrepôt de ces transactions.

Tauris n'a aucun intérêt pittoresque; c'est un grand village, située au pied d'une chaîne de montagnes et placée sur un plateau très-élevé, l'hiver y est très-rigoureux et l'été insupportable, à cause de la sécheresse et de la poussière. Les ruines d'une forteresse et et d'une mosquée (seljouck) sont les seuls monuments que l'on puisse y admirer. La mosquée surtout est couverte à l'intérieur d'un revêtement de briques émaillées qui la rend très-intéressante à étudier, car c'est à peu près le seul exemple que je connaisse de ce genre de fabrication. Les briques qui forment le fond sont entaillées et reçoivent des multitudes de petits morceaux d'émail absolument comme une mosaïque. Tauris a été pris et repris par les Turcs et les Persans et par conséquent a subi un grand nombre de siéges et de destructions, et, comme si ce n'était pas assez des dévastations humaines, des tremblements de terre viennent de temps à autre se charger d'achever l'œuvre de désolation.

Tauris, ainsi que l'Azer-Baidjan dont il est la capitale, est entièrement habité par des Turcs et par conséquent n'a rien de commun avec le reste de la Perse; la langue officielle y est le persan, mais le peuple parle un dialecte turc. La distance qui sépare Tauris de Téhéran est de 96 farsacks, soit 576 kilomètres.

Pendant ce parcours, on rencontre plusieurs points intéressants. D'Abord Zindjân, petite ville d'une dizaine de mille âmes, qui, dans les premières années du règne de Nasser-Eddin-Shah, a été le théâtre de la révolte de Babys. M. le comte de Gobineau raconte cette histoire dans son livre *Sur les religions persanes*. Cette petite ville ne s'est pas encore remise de cette horrible secousse et ce n'est plus qu'un monceau de ruines. Le commerce et l'industrie y sont presque nuls et, sauf quelques fabricants de chaussures, on n'y rencontre absolument rien. Sultanièh, qui n'est plus aujourd'hui qu'un village, a été autrefois la capitale de l'empire et a conservé de son ancienne splendeur une magnifique mosquée de l'époque Seldjouck. C'est une des plus belles ruines de ce qu'on est convenu d'appeler l'art arabe. La plaine au milieu de laquelle est situé ce village, et qui sert parfois de camp d'exercice à l'armée persane est un des lieux du monde où le vent souffle avec le plus de violence. Souvent même pendant l'hiver, il y a danger à la traverser, car on peut être enseveli par un chasse-neige, ce qui a failli arriver récemment à M. de Giers, ministre de Russie à Téhéran.

Cazbin a eu également la gloire de servir de capitale, et, plus heureuse que Sultanièh, elle en a conservé quelques apparences. Cette petite ville, d'une vingtaine de mille âmes à peu près, renferme des mosquées et des palais de l'époque des Séféwieh, que l'on peut classer parmi les plus beaux monuments de ce style.

Cazbin fait un commerce important de fruits secs et de riz. Les habitants font, en outre, d'assez jolies poteries.

Téhéran, capitale actuelle de la Perse, n'est pas assurément la plus jolie ville de l'empire. De création toute moderne, elle ne possède ni la grandeur ni la richesse de ses devancières. Elle est située dans une cuvette au pied des monts Elbourz : il y fait l'été une chaleur intolérable, à ce point qu'on est obligé de fuir et d'aller s'établir sous la tente dans les montagnes environnantes. Le Palais royal est loin d'être un modèle d'architecture, cependant grâce à l'excellente tenue des jardins intérieurs, à la richesse du mobilier et à la pompe qui entoure toujours un souverain asiatique, on ne peut s'empêcher d'être un peu impressionné la première fois qu'on y entre. Téhéran est, au demeurant, la ville où l'existence est le plus commode pour un Européen. On y trouve à peu près tout ce dont on a besoin. C'est là également le centre de la colonie européenne composée environ de cinq cents individus. Les environs de Téhéran sont assez agréables pendant neuf mois de l'année. Au printemps les jardins sont charmants et remplis de fleurs de toutes sortes. A l'automne et en hiver on a une chasse excellente. Non loin de la ville se trouve le village de Shah-Abdoul-Azim dont les jardins sont plantés sur les ruines de Rhagez. Il ne reste plus de l'antique cité de Tobie que quelques tumulus qu'il serait difficile de fouiller, car depuis quatre mille ans cet emplacement a toujours été occupé par un centre important de population.

En quittant Téhéran, je me suis dirigé sur Hamadan, qui est la première ville importante que j'ai rencontrée après mon départ de la capitale. La distance qui sépare ces deux villes est de 53 farsacks, que l'on franchit en huit ou neuf étapes.

La route est généralement bonne et n'offre aucune difficulté sérieuse, elle suit presque toujours la plaine ; les quelques défilés qu'elle traverse sont larges et les pentes assez douces ; le seul inconvénient grave qu'elle présente est la rareté des sources d'eau douce, presque toutes celles que l'on trouve sont saumâtres, et à Pikh, malgré la soif qui nous dévorait après une journée de marche en plein soleil, nous n'avons pu boire celle qu'on nous présentait. C'était un vrai supplice de Tantale, car, après avoir traversé les plaines les plus arides et les plus désolées, nous étions en face d'une fontaine limpide, comme celles que les dieux de l'antiquité aimaient tant à

fréquenter, et sortant d'une sorte de grotte dont la fraîcheur nous semblait délicieuse; mais, amère déception! à peine avions-nous trempé dans l'eau nos lèvres desséchées que nous nous aperçûmes de notre méprise. — Cependant notre soif était si grande, et notre inexpérience si absolue que nous tentâmes de la satisfaire avec du thé, du sirop, du vin; tout fut inutile, il fallut pour cette fois renoncer à nous désaltérer.

Rien ne peut égaler la monotonie et la tristesse de ces plaines, où la vue se perd sans rencontrer la moindre trace de culture, ni rien même qui dénote la présence de l'homme, et où les yeux n'ont pour se reposer que la vue de cette plante, si connue de tous les voyageurs en Asie, l'épine de chameau. Autour des villages, on rencontre quelques vignes, quelques champs de pastèques ou quelques cultures de coton. Les qualités salines du terrain conviennent à merveille à cette plante, et je suis convaincu qu'avec du soin on parviendrait, grâce à ce produit, à changer tout à fait l'aspect du pays.

Hamadan est situé aux pieds du mont Elvend, l'un des pics les plus élevés des montagnes du Kurdistan. C'est une ville encore importante, malgré son état de délabrement. Le climat y est sain et agréable quoiqu'un peu froid. Les environs sont ravissants et il y a une promenade appelée Abas-Abod qui serait remarquable dans n'importe quel pays. Outre les céréales nécessaires aux habitants, on récolte autour de la ville une grande quantité de raisins avec lesquels on fait un vin blanc fort estimé, quoiqu'un peu alcoolique. Pour donner une idée du bon marché de la vie, voici des chiffres que j'ai relevés. Lors de mon passage, le pain coûtait 5 sols les sept livres, la viande 25 sols les sept livres, et le vin de 4 à 5 sols le litre. Des renseignements aussi certains que possible pour l'Orient portent le chiffre de la population à trente mille âmes, dont cinq cents Arméniens schismatiques et mille à douze cents juifs.

Hamadan est élevé sur l'emplacement d'Ecbatane; mais la ville ancienne était bien plus considérable et l'enceinte moderne n'en renferme qu'une faible partie. Les champs environnants recouvrent cette ville aux sept enceintes si vantée des anciens et dont quelques tumulus sont tout ce qui nous reste. Les juifs, au moment de la fonte des neiges, inondent ces terrains au moyen de petites digues, et lorsqu'ils les ont détrempés, ils font écouler l'eau dans les torrents et tamisent avec soin les terres entraînées. Ils y trouvent un grand nombre de médailles, de pierres gravées et même de pierres précieuses; par malheur pour les numismates, ce commerce devenant très-productif, ils se sont appliqués à faire de fausses médailles, et en ont infesté les lieux avoisinants.

Parmi les juifs d'Hamadan il y a un rabbin nommé Eliahou qui, par son grand âge, la profondeur de sa science et ses grands biens, jouit d'une immense considération. Il a une tête superbe; en regardant sa longue barbe blanchie par l'étude, son bonnet fourré couronné d'un énorme turban gris, ses vêtements en poil de chameau, si magnifiquement drapés, la dignité de toute sa personne, l'élévation et l'autorité de son langage, je ne pouvais m'empêcher de songer aux patriarches de la Bible. Mollah Eliahou nous a fort bien reçus, et a voulu nous faire les honneurs de la ville et nous montrer les antiquités d'Hamadan; pendant cette promenade, je me suis de nouveau assuré qu'un homme peut en Orient, quelle que soit sa croyance religieuse, être l'objet de la considération et du respect de tout le monde.

Hamadan est la terre promise des antiquaires. Les tombeaux d'Esther et de Mardochée, celui d'Avicènes connu en Perse sous le nom de cheik Abousina l'Aliban, les inscriptions cunéiformes, toutes ces merveilles ne sont pas de notre ressort, et d'ailleurs ont été exploitées par des savants mieux autorisés; nous nous bornons donc à rappeler ces noms célèbres, car ce n'est pas sans un sentiment de respect que l'on parcourt ces lieux, théâtre d'événements si importants pour l'histoire de l'humanité.

En quittant Hamadan, nous nous sommes dirigés vers Boroudjird, petite ville située à 18 farsacks d'Hamadan : nous avons mis trois jours pour accomplir ce trajet. Le premier soir nous avons couché dans un village appelé Semnan-Abad, après avoir marché cinq heures; le second jour, nous nous sommes arrêtés à Dooulet-Abad, petite ville située à 8 farsacks de Boroudjird. La route que nous avons suivie pendant ces trois jours était assez bonne, sauf la dernière étape qui était longue et fatigante. Il nous a fallu gravir plusieurs montagnes escarpées, et enfin descendre une rampe, qui paraissait interminable, avant d'arriver dans la petite vallée où se trouve Boroudjird. Rien de plus gai, de plus frais, que la rivière qui arrose cette plaine; elle est ombragée par de beaux saules et bordée par des champs cultivés et des prairies, ce qui lui donne l'aspect de ces cours d'eau qui traversent les parcs anglais. Ce spectacle nous a d'autant plus réjouis, qu'il est fort rare en Perse, où le paysage se compose de déserts.

La rivière de Boroudjird ne sert pas seulement aux cultivateurs riverains, les teinturiers de la ville y apportent leurs étoffes pour les laver et les fouler. Rien n'est plus pittoresque que de voir ces bandes d'ouvriers : les uns dans l'eau jusqu'à la ceinture lavent à grand fracas de voix et de gestes les bandes d'étoffes, que d'autres étendent et font sécher au soleil; les allants et venants, les chevaux et les ânes qui

s'ébaubissent dans les herbes en attendant qu'on les recharge, et que leurs conducteurs, enfants pour la plupart, aient fini de faire des ricochets ou de dormir le ventre au soleil comme des lézards, tout cela a plus l'apparence d'une fête que d'un travail.

L'industrie de Boroujird consiste en fabriques de cotonnades communes connues sous le nom de tchite de Boroudjird ; c'est une sorte d'indienne grossière, mais solide, bon teint et bon marché. Les gens du peuple en font un grand usage ; presque toujours cette étoffe est à fond rouge et à dessins blancs ; l'extrême solidité de cette couleur lui a donné une sorte de réputation. Le gouverneur est un des fils de Khanler-Mirza, ancien gouverneur d'Ispahan ; c'est un jeune homme maladif et timide, mais d'une grâce et d'une politesse exquises, il ne lui manque qu'un peu de poudre pour ressembler aux petits-maîtres, dont la littérature du siècle dernier nous a laissé tant de portraits séduisants. Il a auprès de lui un mustofi appelé Mirza-Moussa, qui est bien le personnage le plus humoristique que j'aie jamais rencontré, d'une intelligence rare et d'une activité fébrile : il emploie ces qualités à améliorer l'agriculture de ces contrées : il a réuni dans une espèce de parc qu'il possède aux portes de la ville des échantillons de toutes les cultures : la canne à sucre croît à côté de la pomme de terre, et le maïs à côté du coton.

Si les autorités nous firent bon accueil, il n'en fut pas de même de la population des bazars. J'avais voulu visiter ces édifices et me rendre compte par moi-même de ce que contenaient les boutiques. Les gamins, qui sans doute n'avaient jamais vu d'Européens, me firent escorte, et bientôt, avec la liberté de langage qui caractérise les Persans, ils commencèrent à faire sur mon costume et sur ma personne des remarques qui ne furent pas du goût de mes domestiques. La discussion s'engagea, des injures s'en suivirent, et je ne voudrais pas jurer que quelques soufflets ne se soient échangés ; toujours est-il, que les parents de ces gamins s'en mêlèrent et que ma promenade menaçait de devenir une véritable déroute. Heureusement j'avais avec moi quelques féraches du gouverneur, qui parvinrent, grâce à l'éloquence persuasive de leurs bâtons, à me faire respecter. Cette scène m'affligea beaucoup, mais je dus laisser faire, car en Orient, s'il est vrai qu'on doive s'efforcer d'éviter les querelles, il est encore bien plus nécessaire de rester vainqueur dans celles qu'on n'a pu empêcher ; j'ai été plusieurs fois à même de suivre cette ligne de conduite et m'en suis toujours très-bien trouvé. Bernadotte prétendait qu'il fallait une main de fer avec un gant de velours pour gouverner les Français ; je crois que c'est le contraire pour les Persans. Un gant de fer est nécessaire, mais une main de velours suffit pour le mettre en action. Malgré cette petite mésaventure, ce fut avec

regret que nous nous éloignâmes de cette ville. L'hospitalité que nous y avions reçue nous en avait rendu le séjour fort agréable. Mon compagnon de voyage, le marquis Doria, n'était pas plus pressé que moi. Ses collections entomologiques et zoologiques s'étaient fort enrichies pendant notre séjour. Ses bocaux s'étaient remplis de serpents, tous plus affreux les uns que les autres, et je me rappelle notamment la difficulté qu'il éprouva à persuader à une famille des plus venimeuses de quitter une boîte, où elle était logée fort confortablement, et d'entrer dans des flacons remplis d'esprit-de-vin; je dus prêter mon concours, et, armés, chacun d'une pincette, nous prouvâmes à ces reptiles que la raison du plus fort est toujours la meilleure.

Nous quittâmes Boroudjird après un séjour de cinq à six jours, nous dirigeant vers Ispahan. La distance que nous avions à parcourir était de 53 farsacks, 318 kilomètres; nous employâmes huit jours à faire ce trajet. La route est bonne et les villages où les caravanes s'arrêtent sont grands et bien bâtis.

Depuis Emaret la route est très-fréquentée, car c'est celle que suivent toutes les caravanes de pèlerins qui, du centre et du sud de la Perse se rendent à Kerbela, pour vénérer les tombeaux des imans fils d'Ali. On peut juger de l'importance de ces migrations par les chiffres suivants. J'ai entendu dire par des personnes dignes de foi que chaque village de vingt maisons contenait au moins cinq individus ayant été à Meshed, et trois ayant visité Kerbela. Cette proportion semblera sans doute exagérée à ceux qui, n'ayant jamais quitté la France, sont habitués à considérer un voyage comme une grande dépense. Mais en Orient il n'en est pas ainsi, un homme du peuple n'a rien qui le retienne dans une ville plutôt que dans une autre. Son mobilier consiste en un ou deux tapis, et en quelques pièces de cuivre, dont il s'est bientôt défait. Avec le produit de cette vente, il se procure quelques pots de dattes, ou d'autres fruits secs, des aiguilles, du fil, des boutons, quelques chiffons ; ainsi fourni, il se met en route, et chaque soir il offre sa marchandise à ses compagnons de voyage. Si la caravane qu'il a choisie lui offre peu de débit, ou si elle renferme trop de concurrents, il s'arrête et attend qu'une occasion plus favorable lui permette de continuer sa route. Si ses ressources sont épuisées, il demande l'aumône ce qui n'est pas une honte en Orient, ou s'attache à la caravane de quelque personnage et vit avec les domestiques. C'est ainsi que pendant le cours de mes voyages j'ai été plusieurs fois étonné de voir le nombre de mes gens subitement augmenté.

Quelquefois ces rencontres sont fort utiles aux deux parties. Ainsi, à Goulpaïgan, un de nos muletiers, étant tombé malade, nous

avons trouvé un individu, qui revenait de Kerbela, et qui faute d'argent ne pouvait continuer sa route. Il consentit moyennant quelques francs à remplacer le malade et nous fûmes réciproquement enchantés de nous être rencontrés dans ce village.

Pendant ce trajet, il ne nous est arrivé aucune aventure bien saillante. Cependant à Dour au lieu de trouver notre logement préparé comme d'habitude, nous rencontrâmes à une petite distance du village le gholam du roi qui nous accompagnait, et qui était chargé des fonctions de fourrier, la tête enveloppée d'un mouchoir, taché de quelques rares éclaboussures de sang. Je lui demandai ce que voulait dire cet accoutrement. Il me répondit que le village de Dour était habité par les Bakhtiaris qui, lorsqu'il leur avait présenté le firman du roi, l'avaient bâtonné et jeté à la porte, en le prévenant qu'on recevrait les infidèles à coups de fusil. En effet, lorsque nous fûmes près du village, nous vîmes que les portes étaient fermées, et les murailles garnies de sentinelles. J'essayai, mais inutilement, de parlementer, et après avoir pris conseil de mon compagnon, nous tombâmes d'accord qu'il valait mieux doubler l'étape que de nous exposer à une aventure tout au moins ridicule. Nous arrivâmes donc à Dehat le même soir exténués de fatigue. Comme on ne nous attendait pas, rien n'était préparé. On alluma un grand feu, au milieu d'une cour, et nous nous couchâmes autour. La faim aidant, nous soupâmes fort bien avec du pain et du lait.

A Tchellé-Sia il y a un caravansérail superbe où nous fûmes reçus par des Ispahani qui étaient venus au-devant de parents ou d'amis qui arrivaient de Kerbela ; ces braves gens nous forcèrent à accepter les provisions qu'ils avaient, car une partie de nos gens était restée en arrière, ou pour mieux dire s'était attardée en courant après les gazelles.

Enfin le 29 septembre nous faisions notre entrée dans l'ancienne capitale des Séféwieh. J'ai ressenti tant de déceptions dans mes voyages que j'avouerai franchement que je n'étais pas sans une certaine inquiétude. Les cultures que nous traversions, la quantité et la beauté des caranvansérails, tout, jusqu'à ces pigeonniers monumentaux qui donnent au paysage l'aspect d'une décoration d'opéra, indiquait les abords d'une grande cité et semblait nous promettre un dédommagement aux mauvais gîtes que nous avions rencontrés jusqu'alors ; mais la ville décrite par Chardin existait-elle encore? ses yeux n'avaient-ils pas été abusés? Rien de ce que j'avais vu en Perse ne me permettait de croire à la réputation d'Ispahan, et j'étais convaincu qu'elle était exagérée.

Tout en philosophant sur les déceptions réservées aux voyageurs,

nous traversions des villages, qui devenaient de plus en plus rapprochés les uns des autres. Dans l'un d'eux nous trouvâmes les deux religieux qui desservent la petite communauté catholique de Djulfe. Ils étaient venus accompagnés de leur troupeau nous saluer et nous souhaiter la bienvenue. En Orient, la France est la protectrice naturelle du christianisme, aussi chaque fois qu'un de nos compatriotes arrive dans un endroit où se trouvent quelques fidèles, est-il sûr d'être le bienvenu, choyé et fêté. Les bons pères voulaient absolument nous emmener dans leur couvent, et nous avaient préparé un logement. Nous eûmes toutes les peines du monde à leur faire comprendre qu'étant pour peu de jours à Ispahan il nous était impossible d'aller nous établir aussi loin, et qu'il valait mieux, sous tous les rapports, que nous habitassions la maison que nous avait fait préparer le gouverneur de la ville. Pour les satisfaire nous leur promîmes que non-seulement nous irions les voir plusieurs fois, pendant notre séjour, mais encore que nous passerions quelques jours chez eux.

Quelques pas plus loin nous rencontrâmes l'agent turc, qui était également venu nous saluer, et enfin à quelques centaines de mètres de la ville l'inévitable istikbal. M. de Gobineau dit quelque part dans ses *Trois ans en Asie* que l'istikbal est le moment le plus critique d'un voyage en Orient. Jamais parole plus vraie n'a été prononcée et ce n'est qu'à mon corps défendant que je me soumis à cette torture. J'avoue qu'après avoir marché pendant six ou sept heures, et que je suis fatigué, couvert de poussière et souvent affamé, c'est pour moi un supplice de recevoir et de rendre des compliments, d'être obligé de regarder à droite et à gauche pour éviter les ruades et les morsures des chevaux de mes voisins, et enfin lorsque j'arrive à la maison j'ai bien plus envie d'ôter mes bottes et de m'étendre un peu sur mon lit, que de boire gravement deux ou trois tasses de thé en m'entendant comparer à toutes les planètes du firmament et d'être obligé de répondre à des compliments absurdes par des phrases encore plus saugrenues. — Oh, votre nez est-il gras ! — Il l'est et c'est à votre richesse que je dois ce bonheur. — La première fois qu'on est à pareille fête, la variété des costumes, le tumulte et la presse des complimenteurs et même le ridicule dont on se sent couvert à ses propres yeux par l'absurdité des paroles que l'on prononce paraissent amusants, mais après quelques représentations on ferait certainement dix lieues pour éviter ce supplice. L'istikbal envoyé au-devant de nous se composait, comme c'est l'usage, d'un des fonctionnaires militaires du lieu, d'un certain nombre de chevaux de main, et d'une escorte d'une centaine de cavaliers ; c'est dans cet équipage que nous fîmes

notre entrée dans l'ancienne capitale de la Perse ; nous traversâmes d'abord une suite de bazars qui n'ont de remarquable que leur étendue, puis tout à coup nous débouchâmes sur la grande place royale. Quand je vivrais cent ans, je n'oublierai jamais l'étonnement et l'admiration dont je fus saisi à la vue des monuments qui se présentaient à ma vue. On a trop parlé de la mosquée royale, dont la coupole émaillée ressemble à un bol de porcelaine de Chine de l'Alicapi, dont l'aspect est plus grandiose qu'élégant, du Tchéhel-Seloun, et de toutes les merveilles de la ville de Shah-Abbas pour que je veuille ajouter une page à ces descriptions ; je me bornerai à dire que malgré ces récits merveilleux, l'idée que je m'en étais faite était bien au-dessous de la réalité.

Nous sommes restés dix-sept jours à Ispahan et ce temps nous parut très-court. Je l'employai non-seulement à satisfaire ma passion archéologique, mais aussi à m'enquérir de la situation commerciale et industrielle de cette ville. Ispahan est encore aujourd'hui un des centres de production les plus importants de toute l'Asie. Les environs sont d'une fertilité admirable due à la présence de la rivière du Zend-è-Roud qui les arrose; on y récolte à peu près toutes les espèces de fruits que la Perse produit, du blé, de l'orge, du riz, du tabac, du safran, de la garance, du coton, de l'opium, toutes ces denrées sont apportées dans la ville et y sont l'objet de transactions nombreuses et fructueuses, mais le commerce étranger se porte surtout sur le tabac ; ce trafic rapportait des bénéfices très-satisfaisants, mais avec les nouveaux droits qui élèvent la douane à 75 p. 100 je ne sais s'il pourra se maintenir et si les fumeurs de narguilhé consentiront à payer le tabac le double du prix habituel, plutôt que de se priver de ce plaisir.

En fait d'industrie, la ville d'Ispahan possède de nombreuses fabriques de cotonnades et de plus nombreux établissements de teinturiers ; le plus souvent ces derniers sont occupés à teindre ou à imprimer des calicots anglais, achetés blancs et revendus ensuite, lorsqu'on les a teints ou imprimés au goût du pays.

Nous avions déjà fixé le jour de notre départ et avions été mettre en dépôt au couvent les différents objets que nous avions achetés des marchands de bric à brac, lorsqu'un de nos domestiques vint nous avertir que notre nazer ou maître d'hôtel avait employé tout l'argent que nous lui avions confié à des achats de pierreries, et que si nous ne prenions garde, dès le lendemain de notre départ, nous serions dans l'embarras. Le fait se trouva malheureusement vrai ; nous ne savions trop comment nous tirer de cette difficulté. Je m'adressai à un marchand arabe catholique, pour lui demander con-

seil, il m'engagea à me retirer quelques jours au couvent, pendant que le mirza, ou écrivain des prêtres, s'emparerait des pierres qui étaient entre les mains de notre nazer, et les rendrait aux marchands en échange de l'argent qu'ils avaient reçu. Nous suivîmes ce conseil, et nous nous en trouvâmes bien, car, après deux ou trois jours, nous étions rentrés dans la presque totalité de notre argent, et après avoir renvoyé le coupable et pris à sa place le mirza qui nous avait fait sortir de ce mauvais pas, nous continuâmes notre voyage, en nous dirigeant vers Yezd.

De toutes les villes persanes que j'ai visitées Yezd est bien certainement la plus commerçante et la plus industrielle. C'est le Manchester de la Perse; malheureusement deux obstacles graves viennent arrêter son accroissement : le manque d'eau et la difficulté de faire des routes. Il ne serait pas absolument impossible d'obvier dans une certaine proportion au premier de ces inconvénients en faisant quelques travaux d'endiguement dans la montagne, mais d'une part la construction de semblables barrages demanderait de grandes dépenses, et de l'autre la distance que l'eau aurait à parcourir pour parvenir jusqu'à la ville, augmenterait encore son prix. Parmi le petit nombre de canaux qui existent aujourd'hui, il y en a qui ont jusqu'à trente lieues, et dont le percement a coûté 600,000 francs.

Quant à la difficulté de construire des routes, elle s'explique par la situation géographique de Yezd, placée entre les déserts de Ghoum, de Kirman et du Seistan. Il faut de quelque côté que l'on se tourne traverser une plaine stérile pour arriver à cette ville ou pour en sortir. Mais le manque d'eau, la saleté l'éloignement des gîtes ne sont pas le seuls obstacles que l'on ait à franchir. Les Bakhtiaris et les Beloutches font d'incessantes incursions dans ces plaines ; montés sur des dromadaires, ils traversent avec rapidité d'immenses espaces et font razzia de tout ce qu'ils trouvent.

Pour notre part, nous avons eu beaucoup de bonheur ; en partant de Nogombé, on m'avait prévenu qu'il y avait un peu de danger à aller seul. J'avais donc, ainsi que le firman royal m'en donnait le droit, requis le chef du village de me fournir une escorte ; mais en route je vis que ces malheureux étaient très-fatigués et que l'étape étant longue, je risquais fort, si je voulais les attendre, de n'arriver que tard dans la nuit ; je les congédiai, et nous arrivâmes sans encombre à notre destination. Mais, à quelques jours de là, le gouverneur de Yezd me prévint que, le lendemain de notre passage, une troupe de trois cents Beloutches avait dévalisé une caravane et tué une partie des voyageurs.

Voici l'itinéraire d'Ispahan à Yezd :

Gouloun-Abad, 3 farsacks et demi. On y trouve un caravansérail à peu près ruiné.

Segsi, 4 farsacks. Caravansérail ruiné ; l'eau est salée ; on doit apporter toutes ses provisions.

Koupa, 6 farsacks. Beau caravansérail de Shah-Abbas.

Laghérè, 8 farsacks. Ni maisons ni caravansérails, mais seulement une vaste écurie.

Nogombé, 7 farsacks. A travers une vallée des plus pittoresques. A partir de ce village, nous avons trouvé des tchappard-khané ou stations de poste. Notre gîte était donc assuré ; l'eau y est salée.

Egdard, 10 farsacks. Gros village dont les grenades sont fort renommées ; les habitants en exportent dans toute la Perse. Il y a un superbe caravansérail tout neuf.

Meïbout, 10 farsacks. Il y a également un caravansérail tout neuf. Autrefois, Meïbout était une ville importante ; le manque d'eau l'a réduite à quelques masures.

Yezd, 10 farsacks, par une route sablonneuse et horriblement fatigante. Lorsque le vent souffle, il y a même danger d'être enseveli par le sable. Auprès de chaque village, les habitants ont bâti une tour dans laquelle ils se réfugient en cas d'attaque des Beloutches. Yezd est une ville de 60 à 70,000 habitants. Les environs ne produisent pas assez pour alimenter cette population, et pendant trois ou quatre mois de l'année, on doit avoir recours aux produits des districts voisins. Les Yezdi sont donc naturellement portés vers l'industrie, afin de payer avec ses bénéfices les subsistances qu'ils sont obligés de faire venir d'ailleurs. Ils ont quatre branches de transactions à leur service : la soie, le coton, le sucre et l'opium. La soie est la plus considérable de toutes. Quant à la ville elle-même, elle n'offre aucun intérêt au voyageur studieux ; il n'y a pas un monument, pas même une mosquée qui soit digne d'attirer les regards. Le gouverneur était Hamza-Mirza, l'un des oncles du roi ; il nous a parfaitement reçus, et nous lui devons une grande reconnaissance pour la manière obligeante dont il avait organisé notre voyage pour Kirman.

En sortant de Yezd, nous nous sommes dirigés vers le sud. La route que nous avons suivie et qui nous mena à Kirman est loin d'être agréable, car à peine avions-nous franchi la porte de la ville, que nous retrouvions le désert, qui ne nous abandonna plus jusqu'à Kirman. Le gouvernement et les marchands eux-mêmes ont fait tous les efforts imaginables pour adoucir les fatigues de ce voyage ; depuis vingt ans, on a réparé tous les vieux caravansérails et remplacé par des neufs tous ceux qui étaient par trop ruinés, et dans bien des en-

droits on a fait de grandes dépenses pour trouver de l'eau ; mais le succès n'a pas couronné ces travaux, et presque toute l'eau amenée ainsi à grands frais est salée et ne peut servir que pour les animaux. Les stations sont au nombre de dix.

Ser-Yezd, à 8 farsacks de Yezd. Le village se compose de deux ou trois caravansérails et d'une station de poste; l'eau y est salée et croupissante.

Kirmanshah, 11 farsacks. On ne rencontre sur la route ni un seul village ni une seule goutte d'eau ; en revanche, la campagne est animée par d'innombrables troupeaux de gazelles et d'ânes sauvages ; l'eau est salée, mais légèrement; la station de poste et un caravansérail, voilà tout le village.

Enard, 12 farsacks. Au milieu du trajet, on trouve un caravansérail avec une source d'eau très-salée; nous étions si fatigués que nous nous sommes arrêtés dans cet endroit. Ce fut un de nos plus mauvais gîtes ; notre souper se composa de quelques alouettes que mon compagnon de voyage tua tout en récoltant des insectes. Enard est un gros village, où nous avons pour la première fois depuis Yezd rencontré quelques cultures. Dans ce village, nous fîmes une heureuse rencontre : ce fut celle d'Azad-Khan, chef de toutes les stations de poste entre Cashan et Kirman. Il nous dit avoir reçu des ordres du gouverneur de Kirman pour nous accompagner jusqu'à cette ville. Je ne sais si c'était un mensonge officieux, mais toujours est-il qu'il s'acquitta de ces fonctions avec un soin et une prévenance sans pareils, et depuis le moment où nous le rencontrâmes jusqu'à Kirman, nous n'eûmes plus à nous occuper de rien. Au reste, c'était un singulier personnage que notre conducteur. Il avait amené avec lui deux femmes pour le distraire pendant le voyage ; mais elles avaient toujours une étape d'avance sur nous. Voici comment les choses se passaient : en arrivant, nous trouvions notre méhémandar, qui nous demandait si nous ne manquions de rien ; il buvait le thé avec nous, puis s'esquivait pour expédier son harem, qu'il faisait voyager à franc étrier. Une fois débarrassé de ce souci, il revenait causer avec nous, puis la nuit arrivée, il partait lui-même, retrouvait ses femmes je ne sais où, se grisait abominablement avec elles, faisait un tapage infernal, et le lendemain à notre arrivée nous faisait les mêmes compliments que la veille et repartait à la même heure. Je ne sais vraiment pas où ni quand il dormait, mais sa consommation de spiritueux était énorme : après avoir épuisé sa cave, il eut recours à la nôtre, que nous lui abandonnâmes bien volontiers pour le remercier des soins qu'il nous donnait. Son costume était aussi original que ses habitudes ; il portait une espèce de bonnet en feutre brodé, ayant la forme d'un pain

de sucre, que je n'ai vu qu'à lui, de grandes bottes en basane jaune, un pantalon large à la cosaque ; quant à ses autres vêtements, il était impossible de les voir, car ils étaient recouverts ou plutôt renfermés dans une espèce de camisole en calicot blanc ouaté et piqué.

Baias, 5 farsacks. Baias est une charmante oasis, avec une superbe végétation et de l'eau excellente. En fait d'habitations, il n'y a que la station de poste. Nous avons passé là une charmante journée.

Koushkou, à 6 farsacks. L'eau est salée, et comme toujours, nous avons trouvé une station de poste et un caravansérail.

Beyram-Abad, 8 farsacks. Dans un désert salé. Pendant ce trajet, j'ai observé les mirages les plus étonnants que j'aie jamais vus ; à la station, l'eau est saumâtre ; il y a un beau caravansérail bâti par Méhémet-Shah. Beyram-Abad a été une grande ville dont aujourd'hui on peut à peine distinguer les ruines.

Khiaboukter-Khan, 8 farsacks, très-longs. Il y a encore là un caravansérail bâti par Méhémet-Shah.

Baghin, 8 farsacks. Au milieu de la route, le gouverneur actuel de Kirman fait bâtir un très-beau caravansérail pour lequel il a amené de l'eau malheureusement très-salée. A Baghin même il y a un caravansérail bâti par un pèlerin venant de la Mecque.

Kirman, 6 farsacks. Au milieu de la route, il y a un beau caravansérail récent avec une citerne d'eau douce.

Le Kirman moderne n'est plus qu'un monceau de ruines, car nulle ville n'a soutenu plus de siéges et n'a été plus souvent détruite par des invasions. Les deux dernières secousses ont été si rudes, que cette malheureuse cité ne s'en est pas encore relevée. Vers 1740, elle a été prise et pillée par les Affghans, et à la fin du siècle dernier, elle a servi de théâtre à la lutte suprême d'Agha-Mohammed-Khan-Kadjar avec Louft-Ali-Khan-Zindhy, ce prince brillant et malheureux dont la puissance a été de si courte durée et qui cependant a laissé de si profonds souvenirs à la population. Quoique soixante-dix ans à peine nous séparent de sa mort, ce personnage est déjà légendaire. L'énergie qu'il déploya dans cette guerre sans merci, la fidélité de ses trop rares partisans et, enfin, le saut prodigieux qu'il fit faire à son cheval pour s'échapper de Kirman, alors que cette ville venait d'être prise d'assaut par les troupes d'Agha-Mohammed-Khan, saut dont on montre encore la place, ont frappé l'imagination des Persans, si facile du reste à exciter, et le Louft-Ali-Khan qu'ils se représentent aujourd'hui est peut-être aussi loin de la réalité que le Lafayette défenseur de la Charte et monté sur son cheval blanc, tel que le rêvent les boutiquiers de Paris, est loin du Lafayette que nous montrent les Mémoires de la fin du siècle dernier.

Lorsque le fondateur de la dynastie des Kadjar fut parvenu à

s'emparer de cette ville il la livra au pillage pour la punir de la fidélité qu'elle avait montrée à ses anciens maîtres. Les vainqueurs s'acquittèrent si bien de leur mission sanguinaire, qu'ils ne laissèrent pas pierre sur pierre ou, pour parler plus exactement, brique sur brique de cette ancienne cité dont Marco-Paolo donne une description si intéressante.

Pendant le règne de Feth-Ali-Shah, les quelques habitants qui étaient restés à Kirman avaient toutes les peines du monde à se maintenir ; ce prince avait peur, s'il laissait cette ville se réparer et se fortifier de nouveau, qu'elle ne devînt un centre de révolte pour les mécontents et que ses habitants ne créassent des difficultés à une dynastie encore mal consolidée dont le chef les avait traités si cruellement, sans compter que cette population guèbre pour la plupart devait joindre à la haine des Kadjar une haine non moins vive contre l'Islam.

Ces terreurs ne furent partagées ni par Méhémet-Shah ni par le souverain actuel, et la ville se répare peu à peu; mais les habitants sont pauvres, leurs ressources sont limitées et les progrès bien lents à venir ; aussi y a-t-il dans le monde peu de lieux aussi désolés que celui-là. Cependant Kirman a une importance réelle au point de vue commercial et industriel. Située sur la frontière du Scistan et du Béloutchistan, on apporte dans cette ville les laines produites par les nombreux troupeaux de ces deux provinces ; elles alimentent d'importantes fabriques de châles et d'étoffes.

Le climat de Kirman est vraiment merveilleux, grâce à sa latitude ; il n'y fait jamais froid, et les chaleurs de l'été y sont tempérées par une chaine de montagnes dont les sommets, toujours couverts de neige, garantissent la ville du côté du sud et de l'est.

Un archéologue pourrait facilement passer un an à Kirman sans y craindre l'ennui. La plaine, à plusieurs lieues à l'entour, est couverte de ruines, et l'emplacement ayant, depuis les temps les plus anciens, été toujours occupé par un centre important, il est hors de doute que des fouilles, habilement conduites, produiraient des résultats extraordinaires. Il y a notamment les ruines d'un fort appelé Khalé-Daugter (forteresse de la Vierge), que la tradition fait remonter à une fille d'Artaxerxès Longue-Main. Mais, si j'en crois les assises qui sont bâties avec des blocs de pierre énormes et irréguliers, la tradition est au-dessous de la vérité ; la construction rappelle celle des monuments dits cyclopéens ; j'en ai vu un second exemple en Perse, dans une terrasse qui domine la petite ville de Demavend. Au sommet de ce fort se trouve un puits creusé dans le roc vif et qui est absolument semblable à celui que plusieurs voyageurs, Niebuhr, par exemple, ont décrit aux environs de Chiraz. Le travail rappelle également la

taille des conduits souterrains de Persépolis et des tombeaux aériens de Nakshi-Roustem. Ces ruines sont remplies de débris de poteries, de briques émaillées. Un prêtre guèbre m'a affirmé qu'il en avait recueilli quelques-uns qui étaient revêtus de caractères cunéiformes. Je crois ce fait d'autant plus probable, qu'en 1864, M. Delaporte, consul de France à Bagdad, m'a envoyé différents objets trouvés dans un tombeau séleucide, dont il avait dirigé les fouilles, et parmi ces débris se trouve une petite brique bleu foncé, avec des caractères cunéiformes blancs; cette brique est chez moi, et je suis tout disposé à la montrer aux personnes qu'elle pourrait intéresser.

Le gouverneur de Kirman est un jeune prince qui a pour ministre Ismaël-Khan-Vekil-el-Mulk, qui est un fort habile homme ; j'ai peu rencontré de Persans aussi instruits et aussi aimables que ce ministre.

En sortant de Kirman, nous nous sommes dirigés vers Bender-Abbas. La route que nous avons suivie pendant ce trajet est des plus intéressantes, tant à cause de la beauté du pays qu'à cause des populations qui l'occupent. Cette contrée est principalement habitée par des tribus persanes et beloutches ; ces dernières ne portent pas d'autre nom que celui de leur pays. Leur chef, Serdar-Ibrahim-Khan, ne reconnaît pas la domination du shah, mais ceux de ses sujets qui viennent faire pâturer leurs troupeaux dans ces montagnes payent un impôt annuel et se regardent momentanément comme tributaires de la Perse. Pendant leur séjour dans ces prairies, les Beloutches ont une conduite irréprochable. Comme ils sont en trop petit nombre pour se faire respecter de leurs voisins, ils sont obligés d'avoir recours aux autorités persanes, qui, en échange de leur protection, exigent une soumission absolue.

Il n'en est pas de même des tribus indigènes, dont les chefs sont trop puissants pour être complétement à la merci des gouverneurs. Les principales sont :

1° Les Affchars ; cette tribu est la même que celle qui est campée près d'Ousmiah ; la séparation des deux branches date de Nadir-Shah. Les Affchars du sud sont certainement aussi puissants que leurs frères de l'Azenbaidjan ; ils sont la terreur des caravanes, qu'ils pillent et rançonnent tant qu'ils peuvent. Leur chef, Méhémet-Ali-Khan, déplore leur conduite et ne cesse de protester de son dévouement aux gouverneurs de Chiraz et de Kirman, mais on prétend qu'il est complice de tous ces méfaits et qu'il partage avec les voleurs. Le fait est au moins probable. Les Affchars ont conservé les habitudes des tribus du Nord, ils parlent turc, sont très-pillards, mais ils arrivent rarement jusqu'à l'assassinat.

2° La tribu des Daoulet-Abadi et celle d'Amédi, quoique parfaitement distinctes, sont réunies dans ce moment sous le même chef, Abdullah-Khan. Elles peuvent mettre sur pied deux cents cavaliers et trois mille fantassins armés de fusils à mèche ; l'histoire de ce khan est trop singulière et fait trop bien connaître les mœurs de ces peuplades pour que je la passe sous silence. Son père, Ibrahim-Khan, avait déjà réuni les deux tribus en épousant la fille du chef des Daoulet-Abadi et en tuant tous ses beaux-frères. Il fut assassiné à son tour par un de ses domestiques, qui, pour se maintenir, acheta l'appui de l'iman de Maskat et se débarrassa de toute la famille de son ancien maître, excepté Abdullah-Khan, qui put se sauver et trouva un refuge à Daoulet-Abad. Petit à petit, il s'organisa, et lorsqu'il se trouva assez fort, il se rendit à Amédi et tua l'usurpateur de sa propre main, à la grande satisfaction des deux tribus ; mais l'iman prit mal l'affaire et se plaignit si haut, qu'Abdullah-Khan aurait infailliblement succombé si, par bonheur pour lui, il n'eût rendu dans ce même moment un grand service au gouvernement persan, en s'emparant d'une centaine de voleurs qui désolaient la route de Kirman. Le shah lui envoya un cadeau et un firman avec le titre de dousdghir (preneur de voleurs) ; maintenant il est bien établi, mais tout à fait sous la coupe du gouverneur de Kirman, il passe sa vie à courir les montagnes, faisant la police, prenant et pendant tout ce qui ressemble à un délinquant, peut-être se trompe-t-il quelquefois et prend-il les caravanes pour des voleurs, mais qu'importe, ses intentions sont excellentes ! et grâce à lui la route est plus sûre qu'elle n'a jamais été. Nous avons passé trois jours avec ce khan, soit à Daoulet-Abad, soit à Amédi ; dans ces deux endroits, ses tentes sont dressées au pied d'un rocher, sur laquelle un homme monte continuellement la garde afin d'éviter toute surprise. Ses tribus le respectent et l'aiment infiniment ; il est un peu fanfaron, un peu voleur et surtout ivrogne ; mais, comme dirait Brantôme, au demeurant c'est le plus galant homme du monde. Parmi ces peuplades, la vie est comptée pour rien, et je dois avouer que rarement j'ai vu d'hommes plus courageux.

3° Les Lari. Ce sont, de tous les Iliates, les plus importants et les plus disciplinés ; ce sont eux surtout qui arrêtent sur les routes, ils reconnaissent plusieurs chefs, dont le seul considérable est le Déria-Beghi, le même qui commandait à Bouchir lors de la guerre anglaise ; sa position est considérable, il habite la ville de Lar et sait parfaitement se faire respecter de ses sujets.

4° Les autres tribus Tchoubi-Badindjani, etc., sont peu considérables et sont toujours à la remorque d'un des trois chefs que je viens de nommer, à moins qu'elles ne soient directement dans la main des

gouverneurs de Kirman et de Chiraz. Ces peuplades occupent le temps que leur laisse leurs querelles à tisser des tapis de différentes sortes et des étoffes dont quelques-unes sont fort jolies. L'agriculture tient peu de place dans leur vie; toujours en guerre les uns avec les autres, ils craignent les ravages qu'on pourrait faire dans leurs champs et préfèrent ne rien cultiver que de voir leurs moissons saccagées et brûlées. Leur richesse consiste en bétail; les moutons les nourrissent et les habillent, les vaches leur donnent du laitage, et les ânes les aident à transporter les marchandises qui leur sont confiées par les négociants de Kirman ou de Yezd, qui n'ont pu trouver d'autre moyen d'éviter leurs déprédations que de leur payer cette sorte de tribut. Notre voyage jusqu'à Binder-Abbas a été fort singulier. Ismaël-Khan-Vekil-el-Mulk, qui a été si aimable pour nous, nous avait confié à un chef de voleurs de la tribu des Badindjani, auquel il avait récemment fait grâce de la vie; cet individu nous a remis entre les mains d'Abdullah-Khan, lequel s'est chargé de nous jusqu'à Binder, où nous sommes arrivés sains et saufs, mais non sans transes et sans fatigues. Dans la première partie de la route, nous avons été obligés de traverser des montagnes couvertes de neige, et dans la seconde, quoique nous fussions à la fin de novembre, le soleil nous a vivement incommodés.

Khalé-Asker, Baft, Deshtab et Desard, sont des villages situés dans la montagne. Le dernier est habité par Méhémet-Ali-Khan, le chef des Affchars, qui nous a donné l'hospitalité.

Entre Amédi et Binder-Abbas, le gîte était si loin, que nous n'avons pu en profiter et que nous avons dû nous décider à passer deux nuits à la belle étoile. Binder-Abbas est une toute petite ville située à l'entrée du golfe Persique. Ce n'est pas un port de mer, mais une rade garantie des grands vents par un groupe d'îles dont la plus importante est Khishm, et la plus célèbre Ormouz. A l'époque où les Portugais jouaient un rôle sérieux dans le commerce des Indes, Ormouz était un de leurs comptoirs; mais, à la suite d'une querelle avec Shah-Abbas le Grand, les Persans, aidés d'une flotte anglaise, parvinrent à les chasser de cette île, à s'emparer de la forteresse, à enclouer les canons et à faire une ruine de cette ville naguère si florissante. Cependant la destruction ne fut pas immédiate, et pendant toute la durée des règnes de Shah-Abbas Ier, Shah-Abbas II, et Shah-Soleiman, on pourrait même dire jusqu'à l'invasion affghane des négociants de toutes les nations continuèrent à habiter cette ville et à introduire toutes leurs marchandises par la voie de Binder-Abbas. Aujourd'hui, la destruction est consommée, et l'île d'Ormouz, pas plus que le port de Binder-Abbas, n'offrent aucun mouvement; de temps en temps, un vaisseau anglais ou quelque bâtiment de com-

merce hollandais vient troubler le silence de ce port, mais il est mort, et bien mort, et si jamais le commerce européen renoue des relations avec la Perse méridionale, ce sera par la voie de Boushir ou par celle de Bagdad. Je dois avouer que, pendant le cours de mes voyages, jamais spectacle ne m'a plus attristé que celui des ruines d'Ormouz ; au lieu de cette ville florissante que Chardin, Tavernier et tant d'autres nous dépeignent si complaisamment, au lieu de ces rues tendues de soie, destinées à préserver les passants des ardeurs du soleil ; au lieu de ces négociants, qui parvenaient, à force de luxe et de dépenses, à combattre les influences pernicieuses de ce terrible climat ; au lieu de ce port rempli de vaisseaux pavoisés de tous les pavillons connus ; au lieu de ces immenses entrepôts qui contenaient les marchandises les plus riches et les plus précieuses du monde ; au lieu, dis-je, de ce spectacle auquel cette belle mer des tropiques prêtait son charme inexprimable; au lieu de ces populations chamarrées de couleurs et dont le pittoresque aurait inspiré des pages délicieuses à M. Théophile Gauthier ; en un mot, au lieu d'un rêve des *Mille et une nuits*, j'ai trouvé une île volcanique ne contenant pour toute richesse que des mines de sel et quelques tumulus indiquant les ruines de la grande cité ; pas un arbre, pas une herbe, pas un animal, excepté un moufflon apprivoisé qui nous regardait avec ses grands yeux hagards et semblait nous demander pourquoi nous venions troubler sa solitude : la marée était basse, et la mer, en se retirant, avait laissé quelques coquillages et quelques crabes qui se tordaient dans d'horribles convulsions sous les rayons d'un soleil impitoyable. Après avoir marché pendant une heure au milieu de cette nature désolée, nous atteignîmes la pointe qui ferme le port. Sur cette langue de terre se dresse majestueuse, mais triste et vêtue d'habits de deuil, l'ancienne forteresse portugaise au pied de laquelle se groupent quelques huttes en palmiers qui servent d'abri à une douzaine de misérables familles de pêcheurs ; la forteresse, bâtie en pierres volcaniques d'une couleur sombre, et dont un côté est exposé à la mer pendant la marée montante, est dans un état de conservation qui permet parfaitement de juger de ce qu'elle devait être ; extraordinairement forte pour l'époque, elle était hors d'atteinte des Persans, et il a fallu qu'une flotte anglaise en fît le blocus pour qu'elle se rendît. Les Anglais ne tirèrent aucun profit du concours qu'ils donnèrent à la Perse en cette occasion, car à peine la ville fut-elle prise, que Shah-Abbas refusa de remplir aucune des clauses du traité qu'il avait conclu avec eux en vue de cette expédition et ne voulut jamais permettre qu'une nation européenne vînt s'établir et se fortifier, soit dans une des îles du golfe, soit sur un point de la côte.

Cette citadelle d'Ormouz renfermait le logement du gouverneur,

des casernes, des magasins et des ouvrages de défense. Elle possédait en outre d'immenses citernes, taillées dans le roc, qui fournissaient l'eau à toute la ville et servaient de refuge aux habitants pendant les intolérables chaleurs de la canicule. Je n'ai rien vu parmi les travaux modernes qui donne autant que ces citernes l'idée de la grandeur et de la puissance.

Pendant toute la visite que nous fîmes à ces ruines, nous étions accompagnés par le gouverneur de la place, et nous étions si impressionnés, qu'à peine fîmes-nous attention aux ridicules de ce personnage ; c'était un vieillard de soixante ans, maigre et sec comme une allumette, la tête recouverte du turban maskatin et ayant pour tout vêtement une longue chemise en grosse mousseline; sa ceinture, semblable à son turban, renfermait un poignard, de plus il tenait à la main une badine ; un des gens de sa suite portait son sabre et l'autre son bouclier. Cet homme avait un air si parfaitement sérieux et digne, et il s'encadrait d'une manière si parfaite dans le paysage, qu'il était impossible de se représenter l'un sans l'autre.

Nous quittâmes Ormouz le soir par un de ces clairs de lune que l'on ne voit que dans le Midi. Nous étions montés sur un ces petits bâtiments arabes appelés bangalos, et conduits par l'équipage du gouverneur de Binder-Abbas, doucement bercés par le mouvement des rames, car l'air étant trop calme pour déployer la voile, nous cherchions à gagner un courant qui devait nous mener à la côte. Nous entendions, sans l'écouter, le chant monotone et triste de nos bateliers, qui récitaient je ne sais quelle complainte arabe, et nous admirions cette grande silhouette noire se découpant sur le ciel bleu, limpide et profond. Ah ! que nous étions loin de l'Europe et de l'économie politique. Un pauvre pêcheur, assis sur la grève, laissait flotter le bouchon de sa ligne sans trop s'en inquiéter et semblait, comme nous, abîmé dans la contemplation de ce sublime spectacle. Nous arrivâmes un peu avant le lever du soleil à Binder-Abbas, et le lendemain nous prenions à cheval la direction de Chiraz.

Il y a deux chemins entre Binder-Abbas et Chiraz, l'un passe par la montagne et Darab, mais il est presque impraticable et allonge de deux ou trois étapes ; l'autre, par Lar, est meilleur et plus commerçant, mais on doit se résigner à traverser, pendant plusieurs jours, des contrées complétement inhabitées. C'est par cette route que nous sommes venus. La distance est de 103 farsacks.

Jusqu'à Lar, notre voyage a été horriblement pénible ; nous sommes restés cinq jours sans voir un seul village, ni même un seul homme. Le pays est assez boisé, mais la végétation est rabougrie, et les arbres semblent protester par leurs contorsions contre le soleil qui les dévore. Les caravansérails et les citernes sont nombreux et en fort bon

état, la plupart datent du temps de Shah-Abbas et sont entretenus avec le plus grand soin. Mais ils sont déserts, et l'on doit avoir avec soi toutes les provisions nécessaires et pour les hommes et pour les chevaux. Le transport des marchandises qui passent sur cette route est entre les mains des tribus nomades qui environnent la ville de Lar. Elles ont tellement pillé les caravanes, que les marchands ne trouvant plus de muletier qui voulussent entreprendre ce voyage ont été obligés de confier leurs ballots aux voleurs eux-mêmes, qui, grâce à une rétribution assez forte, se chargent de les transporter jusqu'à Lar. C'est ce qui explique la solitude de tous ces caravansérails, ces individus, emportant avec eux et de chez eux les provisions nécessaires à leur route, n'ont besoin que de trouver un gîte et surtout de l'eau. Les citernes leur sont indispensables, et chaque fois qu'elles se détériorent, ils les réparent eux-mêmes avec grand soin. La présence des marchands dans les caravansérails est tout à fait inutile, sur une route où il ne passe pas dix étrangers chaque année.

La ville de Lar est assez importante, ses environs sont d'une fertilité merveilleuse et produisent outre les céréales et le coton une quantité considérable de tombakou fort estimé ; chaque année on en exporte cinquante mille charges, soit près de quatre millions de kilogrammes ; on apporte en échange les épices et les cotonnades dont les tribus environnantes peuvent avoir besoin.

Lar est située à l'entrée de la province du Fars, dont Chiraz est la capitale. C'est la partie la plus fertile et la plus productive de toute la Perse; les cultures y sont variées et considérables et tous les produits d'une qualité supérieure ; outre les céréales, qui tiennent une place importante, on récolte également du riz, du tombakou, du coton, et des fruits de toutes sortes.

De Lar à Chiraz, à l'exception d'une montagne que l'on est obligé de franchir, la route traverse des plaines aussi belles et aussi cultivées que peuvent l'être la Beauce ou la Brie.

Djarum est une ville de dix mille âmes dont le commerce est le même que celui de Lar, mais placée moins avantageusement. Son éloignement de la mer et sa proximité de Chiraz, nuisent à l'accroissement des transactions.

Chiraz, ville de Saade et d'Hafez, Chiraz, centre des arts et de la poésie, ville de plaisirs et d'enivrements, Chiraz que les poëtes ont tant et si bien chantée, Chiraz dont les habitants parlent un langage si doux, que les dieux le leur envient, puissé-je ne jamais te revoir, car ta réputation est usurpée et tu ne possèdes aucune des vertus dont on te pare ! Ton climat est atroce, il ressemble à celui de la place Louis XV au mois de juillet ; tes habitants sont des ivrognes et des tapageurs. Au point de vue commercial, Chiraz est l'entrepôt général

du sud de la Perse; mais l'industrie est morte comme la poésie. Autrefois on y fabriquait des armes, des émaux, et des porcelaines; aujourd'hui la population est trop abrutie par l'ivrognerie et les désordres sanguinaires, qui chaque jour se répètent dans les bazars, pour penser à quelque chose de sérieux; les gens riches, et il y en a quelques-uns, partagent leur temps entre les orgies et la chasse, les gens du peuple entre les querelles et le vin : il n'est pas rare de voir les habitants se diviser en deux bandes, et se livrer, hors des murs, un combat qui ressemble à une boucherie. Il y a à Chiraz deux partis bien marqués : celui de l'Ilkhani ou gouverneur général des tribus et celui d'Hadji-Gawam ; ce dernier appartient à cette famille « qui semble n'avoir été créée par Dieu, que pour châtier les Persans. » Ce fut son père Hadji-Ibrahim qui donna le trône à Agha-Mohammed-Khan en livrant la ville de Chiraz, pour se venger de quelque injure qu'il avait reçue des Zindhys. En accomplissant cette trahison il reculait la civilisation de son pays de plusieurs siècles et livrait sa ville natale à un homme, dont il connaissait la cruauté féroce; mais qu'importe il avait reçu le fruit de sa trahison. Feth-Ali-Shah eut un jour l'idée de détruire cette famille. Il fit tuer Hadji-Ibrahim, fit couper son cadavre en morceaux et les fit bouillir dans une marmite. Deux de ses fils subirent le même sort. Toutefois ce prince n'acheva pas son œuvre et Hadji-Gawam fut sauvé; à l'époque de ce massacre il était si petit et si faible qu'il semblait impossible qu'il vécût. Mauvaise herbe croît toujours dit le proverbe. Devenu jeune homme, il acquit vite une grande notoriété parmi ses compatriotes. Possesseur d'une immense fortune, il l'employa à soudoyer le désordre de cette classe turbulente connue en Perse, sous le nom de Louti; il fut l'auteur et l'instigateur de tous les crimes qui se commettent à Chiraz depuis soixante ans. Aujourd'hui vieux et cassé, il a renoncé à être chef des perturbateurs; il a demandé et obtenu la place d'économe de la mosquée de Meshed; mais avant de quitter Chiraz il a eu soin, comme s'il craignait de ne pas y avoir fait assez de mal, de laisser des fils, qui, dignes du sang qui coule dans leurs veines, ne laisseront échapper aucune occasion de susciter des troubles, et de faire massacrer une partie de la population par l'autre.

Je ne restai que quelques jours à Chiraz, où la réception que nous fit le docteur Fakergreen aurait bien certainement modifié la sévérité de mon jugement sur cette ville, si cet excellent homme n'eût été lui-même étranger; ses qualités ne peuvent donc servir de compensation aux vices des Chirazi.

Malgré la brièveté de notre séjour il fut encore trop long, car le matin même du jour, que nous avions fixé, pour notre départ, un tremblement de terre très-violent vint mettre le comble à notre mau-

vaise humeur; je n'avais jamais assisté à ce spectacle, et n'avais nulle envie de faire connaissance avec l'émotion qu'il donne, mais je n'avais pas le choix et, avant que mes préparatifs fussent tout à fait terminés, cinq secousses, dont trois très-violentes, me la firent éprouver dans toute son intensité.

Il faut être juste pour tout le monde et quelque mauvaise que soit mon opinion des Chirazi, je ne pus m'empêcher d'admirer la résignation avec laquelle ils subirent ce fléau, et l'insouciance parfaite dont ils accueillaient la ruine de leurs maisons, enfouissant toutes leurs richesses sous leurs décombres. — Les mains tendues vers le ciel, ils imploraient Dieu, et le cri Allah, Allah, qui sortait de leur poitrine avait un caractère sublime et touchant; jamais je n'ai vu une population affirmer sa foi d'une manière si éclatante et si solennelle, et s'il est vrai, qu'il suffise d'un instant d'amour pour arracher l'âme du plus grand criminel aux horreurs de l'enfer, beaucoup de Chirazi auront été sauvés dans cette heure d'angoisse, car ils ont adoré Dieu d'une manière très-absolue. Ce cri d'Allah n'était arraché ni par la douleur, ni par la peur, mais était l'expression d'une foi profonde dans la puissance et dans la bonté de Dieu, qui par un regard pouvait arrêter cette horrible catastrophe, et ne manquerait pas de le faire dès que les prières des victimes arriveraient jusqu'à son trône éternel. — C'était du recueillement et de la résignation, et jamais la peur n'a engendré ni l'un ni l'autre.

En sortant de Chiraz nous reprîmes la route d'Ispahan; ce trajet a été raconté par tant de voyageurs qu'il me paraît inutile d'en donner une description de plus. Après Chardin, après Niebuhr, après les relations modernes, il n'est plus permis de parler de Persépolis, non que le sujet soit épuisé; mais aujourd'hui que l'on a décrit avec un soin minutieux toutes les sculptures, tous les bas-reliefs, toutes les inscriptions de ce splendide monument, il ne reste plus qu'une chose à dire: le mot de l'énigme, et avant de se risquer sur ce terrain, il faut être décidé à y consacrer plusieurs années de travail et d'insomnies.

Cependant je ne saurais m'empêcher de conseiller aux gens qui n'ont rien à faire d'aller voir ces ruines splendides; ce n'est pas acheter trop cher les souvenirs qu'on en rapporte que de les payer par deux mois de caravane et de mauvais gîtes. Ce n'est ni la Grèce, ni l'Égypte, mais c'est quelque chose d'aussi grand que l'une, et d'aussi beau que l'autre; c'est bien l'antiquité avec son ampleur et sa perfection, et il me semblait, en visitant ces ruines, que de nouvelles cases s'ouvraient dans mon cerveau.

Nous restâmes quelques jours à Ispahan, car à notre premier passage nous avions fait des connaissances, que nous désirions re-

voir d'abord et en première ligne l'iman Djumé qui montre une partialité très-flatteuse pour les Français.

Nous avons aussi fait la connaissance du patriarche arménien, Mgr Tathos ; c'était un vieillard très-aimable qui, à force d'être polyglotte, avait fini par ne pouvoir parler aucune langue ; mais, comme il avait beaucoup d'esprit, il savait tirer parti de ce langage bigarré et sa conversation était aussi vivante que pittoresque. Il nous donna un dîner qui faillit m'être fatal ; on avait placé sous ma chaise un brasero, et probablement on n'avait pas eu soin de le laisser bien s'allumer, avant de l'apporter, toujours est-il que je sentis peu à peu ma tête s'alourdir et enfin sans trop savoir ce que je faisais, je me levai pour sortir de la chambre. Tout ce que je pus faire fut d'arriver jusqu'à la porte ; là l'air froid me saisit et je tombai sans connaissance ; heureusement un domestique montait l'escalier et amortit ma chute, sans quoi je me serais tué ; quelques minutes suffirent pour me remettre, et j'en fus quitte pour de légères contusions.

En quittant Ispahan je me dirigeai vers Téhéran. Il ne me restait plus que trois petites villes à explorer, l'une Natinz où on s'occupe de poteries ; c'est une charmante petite bourgade, située au milieu d'un district fertile et boisé ; la ville elle-même est toute petite, mais elle renferme une mosquée et un collége, qui sont deux merveilles : bâtis il y a environ 600 ans, ces deux monuments sont couverts à l'extérieur et à l'intérieur de briques émaillées d'un travail extraordinaire. Après Natinz j'arrivai à Cachan, dont les habitants, comme ceux de Yezd, sont obligés d'avoir recours à l'industrie pour se procurer une nourriture que le sol leur refuse. A Cachan, deux genres de fabrication dominent tous les autres, la chaudronnerie et les étoffes de soie. Cette ville était assez prospère à l'époque où Ispahan était la capitale du royaume, mais elle a suivi le sort de sa métropole et offre aujourd'hui à l'œil du voyageur plus de ruines que de maisons habitables : le climat y est horrible. Située dans un fond à l'entrée du grand désert, cette ville est pendant l'été à peu près inhabitable, car à la chaleur vient se joindre un autre fléau, celui des insectes venimeux. On ne peut pas soulever une pierre sans trouver dessous une famille de scorpions ou de ces araignées appelées en persan *rotaïl*, et en français tarentule. On raconte la légende suivante : Lorsque Dieu eut créé la terre, il envoya un ange avec un mouchoir rempli de toutes espèces d'œufs, pour féconder la terre où ils seraient déposés. Partout où cet ange passait, il recevait de nombreux cadeaux, pour ne déposer que des œufs d'espèces inoffensives ou utiles, de sorte que quand l'envoyé du Seigneur arriva dans la plaine de Cachan, le mouchoir ne contenait plus que des germes de scorpions et de phalanges. L'ange s'em-

pressa de se débarrasser de son fardeau. Lorsque les habitants vinrent à lui, il était trop tard, mais pour les consoler il laissa tomber son mouchoir en promettant que les Cachi seraient les seuls à pouvoir en fabriquer d'aussi bons, et voilà pourquoi, ajoutait mon narrateur, la ville de Cachan est en été infestée de ces insectes, et pourquoi on y fabrique des mouchoirs excellents. Je donne cette explication comme je l'ai reçue ; si les naturalistes trouvent ma doctrine erronée, qu'ils s'en prennent aux habitants de Cachan. Cependant, pour les satisfaire, je peux donner une autre version qui m'a été confiée par un médecin juif. Prenez, me dit-il, deux briques, faites au milieu de chacune une petite excavation, remplissez-la d'eau et liez les deux briques ensemble, puis exposez-les au soleil ; après quelques jours, si vous rompez le lien, vous trouverez entre les deux briques un petit scorpion ; je n'ai eu ni le temps, ni la possibilité de tenter cette expérience, car je me trouvais à Cachan dans les premiers jours de janvier, et le soleil de juillet est nécessaire à cette éclosion. J'ai raconté à plusieurs personnes cette fable et toutes m'ont répondu que c'était un fait connu dont j'avais tort de douter, que rien n'était plus vrai et qu'elles en avaient été témoins.

Les habitants de Cachan sont réputés dans toute la Perse pour leur lâcheté, à ce point qu'ils sont exempts du service militaire ; ce manque de bravoure est le sujet d'une quantité innombrable d'anecdotes ; en voici quelques-unes.

Au temps des Séféwieh, il survint une occasion où, les troupes manquant, on fut obligé de faire flèche de tout bois, et on leva un régiment à Cachan. Les hommes armés, équipés, habillés, tout prêts à partir s'en furent trompette en tête camper aux portes de la ville ; quelque temps après ne les voyant pas arriver, on envoya d'Ispahan pour savoir ce qui leur était survenu. Le fonctionnaire chargé de ce soin trouva le camp aux portes de Cachan et s'adressant aux officiers leur demande l'explication de ce retard. C'est tout simple, répondirent-ils, nous avons entendu dire qu'il y avait des voleurs à quelques farsacks d'ici et nous attendions que le shah nous envoya quatre ou cinq cavaliers pour nous escorter. — Une caravane partant de Cachan pour se rendre à Tauris, arrive un soir dans un village situé entre Kaswin et Téhéran, chacun dresse sa tente, soupe et s'apprête au repos. Quelques heures après, un des voyageurs réveille doucement ses compagnons et leur dit : Voyez-vous ces formes noires qui se dessinent dans les ténèbres, bien sûr ce sont des voleurs ; à ce mot chacun se lève et s'enfuit du côté de Téhéran. Arrivés dans cette ville, les fuyards annoncent que la caravane a été pillée par cent cavaliers. Le gouverneur envoie aussitôt à la poursuite des maraudeurs, et cette troupe arrivant au village désigné se trouve en face d'un régiment venant de Kaswin. Étonnement, interrogations et enfin explication. C'é-

taient deux caravanes de Cachi, chacune ayant pris peur l'une de l'autre.

Ceux qui, comme moi, ont beaucoup fréquenté les caravanes ont la mémoire très-ornée de ces récits, que les muletiers se racontent entre eux pour tromper la longueur du chemin, et je pourrais déployer ici une grande érudition dans ce genre si je n'étais forcé de quitter Cachan, pour vous conduire à Ghoum, une des villes saintes de la Perse; c'est là qu'est enterrée Bibi-Fatmé, sœur de l'iman Reza, qui, de son vivant, était comme son frère, un thaumaturge très-célèbre. Chardin donne la description de ce tombeau que cependant il n'a pu visiter lui-même; plus heureux que ce voyageur, j'ai pénétré dans ce sanctuaire, dont la richesse est extrême; le dôme et le portail sont recouverts de lames d'or et la grille qui entoure la pierre sépulcrale est en argent massif. Les pèlerins, après avoir fait leurs prières, jettent de l'argent dans l'intérieur; une fois par an l'économe de la mosquée fait ouvrir le sanctuaire devant lui et ramasser toutes les richesses qu'il contient. Les sommes ainsi produites sont consacrées aux embellissements de l'édifice. Goum est le Saint-Denis de la Perse; j'ai vu le tombeau de quelques-uns des rois Séféwieh et ceux de tous les shah de la dynastie actuelle, ainsi que ceux de quelques princes du sang, comme Karaman-Mirza.

Quelques grands seigneurs qui, de leur vivant, ont rendus de grands services à la Perse, sont également enterrés dans cette mosquée; de ce nombre est Motemed-ed-Dooulet, eunuque géorgien qui, après avoir embrassé l'islamisme, devint gouverneur d'Ispahan.

La ville de Ghoum est, au reste, une grande nécropole; de tous les coins de la Perse on y apporte des cadavres, car il est réputé très-saint de se faire enterrer le plus près possible du tombeau de Bibi-Fatmé; cette coutume, jointe aux caravanes de pèlerins, donnent un certain mouvement à la ville qui, sans cela, serait absolument déserte; sans industrie, sans agriculture, les habitants seraient fort embarrassés s'ils n'avaient l'argent laissé par les pèlerins. Tous les environs de Ghoum sont déserts et recouverts d'une croûte de sel et de soude qui, détrempée par les pluies d'hiver, forme une sorte de marais dont il est fort difficile de sortir.

La ville est arrosée par une petite rivière qui prend sa source dans les monts Elbours et va se perdre quelques vingtaines de lieues plus loin, dans les sables du grand désert. L'eau en est mélangée de parties salines et purgatives qui la rendent imbuvable, sauf pendant les quinze jours où elle charrie des neiges fondues. La profondeur est alors suffisante et le courant assez rapide pour empêcher que la surface de l'eau soit imprégnée de ces substances malfaisantes.

On raconte que l'iman Reza, le plus fameux thaumaturge de l'islam Chijite, passant dans cette ville, fut prié par les habitants de faire un miracle en leur faveur et de rendre l'eau moins salée.

L'iman répondit qu'il intercéderait le Seigneur, et le lendemain il leur annonça qu'il avait réussi, que Dieu lui avait envoyé l'ordre suivant : Que chacun creuse un puits, et que pendant l'hiver il le remplisse d'eau apportée du dehors, en criant, à chaque seau qu'il versera : Gloire à l'iman Reza ! l'eau se maintiendra pure dans son puits, et pendant tout l'été il pourra puiser de l'eau douce ; mais aussitôt que la quantité apportée du dehors sera épuisée, l'eau redeviendra saumâtre. La personne qui me rapportait cette tradition me pria, pour me convaincre, de boire un peu d'eau de son puits ; je la trouvai aussi salée que celle des autres endroits, mais enfin pourquoi aurais-je troublé la foi et la quiétude de mon interlocuteur, qui était convaincu que l'eau qu'il buvait était parfaitement douce. J'affirmai donc que l'eau était excellente et que l'iman Reza avait rendu un grand service à la ville de Ghoum.

La distance entre cette ville et Téhéran n'est pas grande, mais ce trajet ne laisse pas que d'être fatigant, surtout pendant l'été où la traversée du désert est encore plus pénible.

En sortant de Téhéran on peut prendre deux routes pour s'embarquer sur la mer Caspienne. La première par le Mazenderan, et la seconde par le Ghilan. Ces deux provinces ont un caractère tout différent du reste de la Perse. La végétation est aussi exubérante qu'ailleurs elle est rachitique ; les arbres sont entassés les uns sur les autres, les plus hauts étouffant les plus faibles. Le peu d'espace libre qu'ils laissent est envahi par des lianes et des buissons épineux, si épais que le voyageur est entouré d'un mur de verdure. L'humidité est extrême dans ces deux provinces, il y pleut aussi souvent qu'à Brest, et lors même que la pluie ne tombe pas le ciel est toujours couvert de gros nuages blancs. Aussi, malgré la richesse de ces provinces, les Persans considèrent-ils un séjour dans ces parages comme un exil, car ils sont obligés de changer leurs habitudes et leur manière de vivre. Les villes principales du Mazenderan sont : Balferoush, Sari, Astérabad ; aucune de ces villes n'offre d'intérêt archéologique ; les maisons sont bâties en bois et recouvertes de tuiles creuses ; le commerce est assez actif, mais le climat y est si mauvais que pendant six mois de l'année il est presque impossible d'y séjourner. La population abandonne alors les villes et va se réfugier dans les montagnes du Laridjan. Ce district, qui comprend l'ancienne Parthénie, a pour le voyageur un intérêt tout particulier. La ville de Demavend, l'une des plus anciennes du monde, est située dans une vallée qui, pendant huit mois de l'année, est un des endroits les plus délicieux que l'on puisse imaginer. C'est une vaste prairie dans laquelle les animaux de toutes sortes, domestiques ou sauvages, paissent une herbe qui les couvre jusqu'aux genoux. La ville ne possède pas de monuments, sauf un seul que peu de personnes ont observé, et qui

cependant est d'un intérêt majeur : je veux parler de la terrasse maçonnée qui domine la ville ; quand je dis maçonnée, je me sers d'un terme impropre, car cette bâtisse est faite en blocs de rochers inégaux de forme et de grosseur, et répond parfaitement à ce qu'on appelle un monument cyclopéen. C'est avec les fondations du fort de Kirman, les bâtisses les plus anciennes que j'ai vues. Cette plate-forme servait sans doute de temple, et c'est là que les Parthes venaient le soir, suivant Victor Hugo, contempler l'astre-roi se couchant, et le matin saluer ses premiers rayons.

Ask est également une petite ville du Laridjan ; elle est située sur les bords mêmes de la rivière le Laar, pittoresque au possible ; cette bourgade doit une importance relative aux eaux thermales qui sont dans ses environs et qui sortent des flancs du pic du Demavend, l'une des montagnes les plus élevées du globe. Pendant l'été l'ascension en est sinon facile au moins très-faisable ; plusieurs fois des membres des légations l'ont tentée avec succès, et les expériences pour en calculer la hauteur ont donné des résultats qui varient de 6,500 à 7,000 mètres. Les eaux qui sortent de cette montagne sont sulfureuses et brûlantes. Il y en a aussi, dit-on, d'alcalines, mais je crois que jusqu'à ce jour elles n'ont pas été soumises à une analyse bien rigoureuse ; chaque année elles sont fréquentées par un certain nombre de malades qui vont y chercher la santé, et l'on parle beaucoup des cures qui s'y sont faites.

Le Laridjan est la province où l'islamisme s'est introduit avec le plus de peine. Protégés par leurs montagnes et par un hiver rigoureux qui pendant sept mois en défend l'entrée, les habitants ont conservé, jusque dans une époque très-rapprochée, les croyances de leurs pères ; et l'on montre encore aujourd'hui une quantité de petites grottes aux environs d'Ask qui servaient de refuge à cette population pendant les neiges.

L'hiver, ce district est presque désert ; quelques habitants restent dans les villages pour y garder les maisons et balayer la neige qui s'amasse sur les terrasses. Quant au reste de la population, elle émigre dans le Mazenderan ou dans les plaines environnantes. L'été, au contraire, non-seulement toutes les maisons sont habitées, mais toutes les vallées sont remplies de tribus nomades, qui paissent leurs troupeaux dans ces gras pâturages. Le pays prend alors une activité et une vie qui rend son aspect charmant. Autour des tentes en poil de chameau qui servent d'abri à ces peuplades ; on voit les femmes occupées à fabriquer le beurre et le fromage qui doit les nourrir pendant l'hiver, et dont aussi elles approvisionnent les villes voisines. C'est un pêle-mêle d'enfants, de femmes, de chiens, d'agneaux, de bœufs, d'ustensiles de ménage, de guenilles rouges, noires, jaunes, le tout criant, chantant, bêlant, sous les rayons d'un soleil si limpide,

qu'il semble avoir réservé ses meilleurs rayons pour éclairer cette scène ; plus loin, et aussi loin que la vue peut s'étendre, ce ne sont que troupeaux de chèvres et de moutons, entre-mêlés de juments qui gambadent et de chameaux qui découpent leur silhouette grave et ridicule sur le bleu d'un ciel, comme on n'en voit qu'en Perse ; tous ces animaux semblent renaître dans ces prairies et apprécier d'autant plus les herbes parfumées qui sont autour d'eux, que pendant tout l'hiver ils ont été soumis au régime de la paille sèche.

Au reste, toutes les vallées de l'Elbourz sont ravissantes au printemps ; la richesse de ce terrain est telle, que dès qu'un peu d'eau vient le fertiliser, il produit une végétation inconnue à nos climats sombres et gris.

De Trébizonde à Binder-Abbas la distance est longue, surtout lorsque, comme moi, on a pris à l'aller et au retour le chemin des écoliers. Je ne crois pas exagérer beaucoup en disant que j'ai fait trois mille lieues à cheval, j'ai donc acquis dans ce genre de voyage une certaine expérience, et je ne veux pas terminer cette partie de mon travail sans donner quelques renseignements à ceux qui seraient tentés de faire une semblable expédition. Il y a trois méthodes pour voyager en Perse, en poste à franc étrier, avec ses chevaux ou avec une caravane publique. Ce dernier mode est de tous le plus affreux, car on devient la chose du muletier, qui s'arrête où et quand il veut, et de plus a la singulière manie de ne marcher que la nuit. Or, on ne peut se figurer, quand on ne l'a pas éprouvé soi-même, quelle horrible souffrance occasionne le sommeil à cheval. Aller en poste, au contraire, est de tous les moyens, celui qui est le meilleur, lorsqu'on peut supporter la fatigue qui en résulte, et lorsque la route que l'on veut suivre est pourvue de relais. C'est ainsi que je suis venu de Trébizonde à Téhéran ; la distance est d'environ 1,550 kilomètres. Je l'ai franchie en quatorze jours, tandis qu'en caravane il aurait fallu au moins deux mois pour accomplir ce trajet.

En Perse, il n'y a rien d'intéressant entre les villes, les déserts succèdent aux déserts, et quelquefois plusieurs kilomètres séparent un arbre d'un autre ; donc, plus on va vite, moins on a d'ennui.

Quant au voyage avec ses chevaux, c'est celui qui est le plus généralement adopté par ceux qui ont le moyen d'avoir des chevaux. L'étape varie de quarante à cinquante kilomètres ; on loue quelques mulets pour transporter les bagages et on les expédie chaque matin d'un peu bonne heure. Le voyage ainsi entrepris peut paraître long et ennuyeux, mais il a deux avantages, d'abord celui de ne pas être fatigant, ensuite celui de permettre une certaine dose de confort ; il ne faut pas être bien difficile sur la nourriture, et on doit se contenter des provisions que l'on trouve partout, du riz, des poules et des œufs. Les viandes conservées et les spiritueux rendent de suite

malade, et presque tous les Européens, qui ont été atteints par les dyssenteries, le doivent à ce régime. Lorsqu'on voyage avec ses chevaux, on couche tous les soirs dans son lit, et c'est un avantage inappréciable. La seconde fois que je suis allé à Ispahan, j'étais chargé d'affaires, et le roi avait eu la prévenance de mettre une de ses voitures à ma disposition ; c'était un grand coupé suspendu sur des courroies, traîné par six chevaux, conduits à la Daumont. L'équipage était burlesque, et je serais fort embarrassé d'en donner la description, mais, tel qu'il était, il m'a rendu de grands services ; il m'arrivait bien de temps en temps de descendre pour passer à pied les trop mauvais pas, mais, grâce à l'habileté des postillons, cet accident était rare, et je n'ai eu que peu l'occasion de monter un cheval de main, que j'avais pris par précaution ; mais, outre que ce moyen de locomotion n'est pas à la portée de tout le monde, il y a beaucoup d'endroits où la route n'est pas carrossable.

Somme toute, le voyage en Perse est très-fatigant au moral et au physique; les gîtes sont sales, froids en hiver, étouffants en été, et la nourriture insuffisante pour un estomac habitué à la cuisine de Paris, mais lorsqu'on s'est décidé à passer, par-dessus tous ces inconvénients, et surtout lorsqu'on est revenu, on est fort aise de l'avoir fait.

C'est un pays où tout est intéressant, les hommes et les choses. Je dirai même plus, lorsque l'habitude vous a fait oublier les privations, cette vie en plein air n'est pas sans charmes ; on est si loin des préoccupations mesquines et bourgeoises de notre vie moderne, que quelquefois on se demande si c'est la peine d'y retourner, et je comprends très-bien qu'un Persan, après avoir satisfait sa curiosité en visitant les diverses parties de l'Europe, n'éprouve aucun regret à rentrer dans son pays, et même que ce soit avec une vive satisfaction, qu'en quittant le paquebot, il retrouve la vie nomade, avec ses fatigues et ses privations, mais aussi avec sa liberté et son laisser-aller. Il oublie en une heure tout ce qu'il a vu pour se replonger avec délices dans la vie inoccupée de son enfance.

Le voyage n'est pas très-coûteux en Perse, et quiconque veut se donner toutes ses aises, sans jeter l'argent par les fenêtres, doit compter 1,500 fr. par mois. Cette somme peut être beaucoup réduite, si l'on prolonge les séjours dans les villes et si, se contentant des ressources du pays, on réduit son bagage au strict nécessaire. Je conseillerai toujours à celui qui veut entreprendre un pareil voyage de s'arrêter dans la première ville qu'il rencontrera, jusqu'à ce qu'il ait appris suffisamment de persan pour s'expliquer lui-même, ce qui n'est pas très-difficile. Voyager avec un drogman, c'est faire du mouvement sans rien apprendre et sans rien voir.

ROCHECHOUART.

La suite prochainement.

LE VIEUX RASK

NOUVELLE SUÉDOISE, PAR ONCLE ADAM

Je ne sais pourquoi j'ai une considération particulière pour l'hérédité; peut-être est-ce parce que je n'ai jamais hérité, que je suis seul, abandonné à mes propres forces, n'ayant pour tout bien que ma bonne volonté? Quoi qu'il en soit, j'aime à visiter les anciennes propriétés seigneuriales qui, d'âge en âge, se sont conservées dans une même famille, et je m'afflige quand un de ces domaines est vendu à un étranger, quand la propriété d'une noble race est anéantie, quand les vieux portraits sont relégués dans les chambres de domestiques, quand on donne des fêtes selon la nouvelle mode dans des appartements revêtus de larges tapisseries et habités jadis par un aïeul vénéré comme le grand Lama. En revanche, c'est un plaisir pour moi quand je trouve dans un *Torp*[1] une bonne vieille qui, en filant sa quenouille, me raconte que son humble demeure appartient depuis plusieurs générations à sa famille, et que ces anciens pommiers qui ne donnent plus de fruits ont été plantés par son grand-père.

On dit qu'un des Geer porte encore l'anneau de sa noble aïeule Adrienne, à qui ils doivent leur fortune, l'anneau qu'elle avait au doigt quand on fit son portrait; souvenir précieux, souvenir d'une époque qui, à travers ses défauts, ses erreurs, ses cruautés, avait de mâles vertus, une force étonnante, et au plus haut degré le sentiment de l'honneur et du dévouement.

Donc il y a pour moi dans le principe d'hérédité quelque chose

[1] Petit domaine abandonné par le propriétaire, quelquefois pour un certain temps, quelquefois pour toujours, moyennant une certaine redevance à celui qui le cultive.

de sacré. C'est un aveu assez hardi, en un temps où l'héritage individuel est condamné comme une coutume barbare, et où l'État doit être l'universel et unique propriétaire. « Quand nous en serons là, disent les apôtres de cette belle réforme, pensez un peu que de choses l'État pourrait faire, quelle impulsion il donnerait aux arts, aux sciences, à l'industrie ! »

Moi, je crois que, malgré notre patriotisme, dont je ne me permets pas de douter, la situation de l'État ne serait point si brillante; chacun ne songerait qu'à vivre de son mieux, ne se ferait nul scrupule de ne léguer à la république que des dettes et le soin de l'enterrer.

La préoccupation de l'avenir, pour nous ou pour ceux qui nous sont chers, voilà l'un des principaux mobiles de notre activité, de nos idées d'ordre et d'économie.

Les lazzaroni de Naples et ceux de Stockholm ne sont si indolents que parce qu'ils ne se soucient pas de l'avenir. L'actif artisan, le laborieux agriculteur, ne travaillent si assidûment que parce qu'ils veulent assurer leur avenir ; et, plus cet avenir s'élargit, plus leur zèle s'accroît, plus leur sentiment de justice s'affermit. Car chacun sait que c'est par la justice qu'on forme la raison des enfants, et là est l'héritage. L'enfant, c'est la prolongation de notre propre avenir, c'est notre plus cher espoir ; c'est lui qui doit posséder ce que nous avons possédé, cueillir les fruits que nous avons semés, et transmettre à d'autres générations notre œuvre améliorée et ennoblie. L'enfant continue notre vie, ou, pour mieux dire, nous vivons par lui dans un autre temps. Tel est le principe, telle est la raison de l'hérédité, et celui-là est un triste égoïste ou un pauvre logicien qui s'imagine que, sans cette hérédité et sans l'idée d'avenir qui s'y joint, l'homme conserverait la même ardeur pour le travail et les mêmes sentiments d'équité.

Il y a quelques années, je faisais une excursion dans l'une des belles provinces de notre beau royaume de Suède ; nulle diligence n'allait par là et je voyageais, selon l'usage du pays, avec une légère carriole et des chevaux de poste. « Comment appelez-vous ce château ? dis-je à mon conducteur en lui indiquant une tour que je voyais à quelque distance.

— Hermannsdal.

— Passons-nous par là ?

— Oui ; et même, comme ce relai est très-long, nous avons l'habitude de nous arrêter là chez le vieux Rask pour donner l'avoine à nos chevaux.

— Très-bien ! Et à qui appartient ce château ?

— A présent, il appartient à M. Adamsson.

— Adamsson ! répétai-je machinalement en regardant deux tours majestueuses et une élégante façade qui se reflétaient dans un lac.

— Oui, Adamsson, reprit mon postillon ; son père est venu ici vendant des clous et du fil d'archal, et n'ayant pas de souliers à ses pieds ; mais c'était un Smolandais, et....

— Quoi ?

— Vous n'êtes pas un Smolandais ?

— Non ; après ?

— C'est qu'on dit que les gens de cette province sont si habiles, que, si on les jetait à la mer avec une pierre au col, ils trouveraient encore le moyen de s'en tirer.

— Et cet homme est devenu riche ?

— Je crois bien ! Il laissa en mourant à son fils des monceaux d'or qu'il avait amassés, en temps de guerre et en temps de paix, par toutes sortes de moyens. On disait qu'il payait chaque jour au roi une amende de vingt-sept dalers, parce qu'il avait vendu pendant la guerre, des provisions aux Russes qui se trouvaient pris dans les glaces du golfe de Finlande, et sans lui peut-être auraient péri ; le roi en était furieux. Le vieux Rask connaît bien cette histoire.

— Rask sait donc beaucoup de choses ?

— Oui ; il est si vieux ! il a près de cent ans.

— Et puis-je entrer chez lui ? Il est peut-être bien débile !

— Il ne peut plus rien faire, et ordinairement il reste couché dans son lit ; mais il a encore bonne mine ; il aime à causer et il est très-content quand on va le voir : regardez, voilà sa demeure. »

Nous arrivons en face d'une cabane en bois couverte d'un toit de gazon, sur lequel florissaient quelques renoncules et quelques joubarbes. Mon postillon me montra la porte ; j'entrai dans une assez grande pièce dont le plancher était parsemé de petites branches de sapin et les fenêtres garnies de balsamines. Le vieillard, qui était dans son lit, se souleva à mon approche, mit la main au-dessus de ses yeux pour mieux m'observer, et me dit : « Je crois que vous êtes étranger ? Ayez la bonté de vous asseoir et excusez-moi si je ne vous reçois pas mieux : je suis bien vieux.

— Quel âge ? s'il m'est permis de vous le demander.

— Parlez plus haut, me dit une femme d'une figure avenante qui en ce moment rangeait quelques objets dans une armoire ; mon pauvre père est un peu sourd. »

Je répétai ma question sur un ton plus élevé.

— Quatre-vingt-dix-sept ans, me répondit Rask ; je suis né en 1747, le 11 février.

— Un grand âge, en effet.

— Oui ; et, Dieu soit loué ! je me porte encore assez bien. Je

mange bien, j'ai encore de bonnes dents ; le docteur qui est venu tout récemment me voir...

— Il y a quatre ans qu'il n'est venu, dit la bonne fille.

— Soit ! quatre ans. Il me demanda comment j'étais ; je lui dis que je me sentais seulement un peu faible. — Oh ! me répondit-il, c'est l'effet naturel de quatre-vingt-dix ans ; à cela je ne puis guère remédier. — Non, lui dis-je, la mort alors est le meilleur docteur.

— Et y a-t-il longtemps que vous demeurez ici !

— Oui... attendez... Soixante ans... En vérité, j'en avais trente ou trente-cinq quand je bâtis cette maisonnette sur le terrain qui m'était concédé, ma vie durant, par M. le comte. J'étais alors garçon jardinier sous les ordres du vieil Hedding, dont j'ai épousé la fille. Le comte assistait à mon mariage, et mademoiselle Sigride lui dit... La gentille Sigride ! Elle était alors toute petite. Elle a épousé le comte de Gylleholm et elle n'était pas jeune quand elle est morte... Elle dit donc à son père : — Je vous en prie, accordez un torp à Rask qui m'a donné tant de cerises. — S'il t'a donné des cerises, répliqua le comte en riant, il a eu tort, mais je ferai ce que tu désires.

« C'est ainsi que ce coin de terre me fut accordé pour toute ma vie. J'y plantai des pommiers, des poiriers et des groseillers... Écoute, Marthe, j'y songe, tu ferais bien d'aller cueillir quelques groseilles pour notre hôte.

— Merci ; mais continuez, s'il vous plaît, votre récit.

— Ah ! il y a quelques années, on a voulu me chicaner ; on prétendait que je n'avais pas le droit de demeurer ici. Par bonheur, j'avais mes papiers bien en ordre ; je les ai présentés au tribunal, et le nouveau seigneur a eu sur les doigts ; on lui a dit que c'était une honte de vouloir renvoyer un vieillard comme moi. Marthe, cherche donc les papiers, pour que je les fasse voir à monsieur. »

Marthe était allée cueillir des groseilles.

Rask garda un moment le silence. « Parlez-moi donc, lui dis-je, de votre ancien maître, du vieux comte.

— Le comte Adelfalk ? Il avait dans ses armes trois faucons avec des anneaux d'or au col ; ces armes étaient sculptées sur la porte du château : le nouveau propriétaire les a fait enlever. Le vieux comte Adelfalk s'appelait Hermann comme son père, qui bâtit tout ce grand édifice que vous voyez près d'ici ; il était l'un des membres du conseil suprême de Suède, et vivait à Hermannsdal comme un roi. Son fils Gustave était bien bon et généreux, mais dans sa jeunesse terriblement impétueux : quelle affaire il a eue avec ma belle-mère !

— Quelle affaire ?

— Je vais vous la raconter. Il y avait ici un vieux jardinier nommé Molinder, un peu original, dit-on, mais l'honnêteté même. Il avait

une fille toute jeune et très-jolie qui demeurait avec lui et tout le jour dans sa chambre filait ou tricotait; M. Gustave, qui avait alors vingt ans, passait souvent par là et entrait chez le jardinier, qui lui donnait des fruits et des fleurs. Mais ce n'était pas cela qui attirait le jeune comte : il aimait la belle Anna et elle l'aimait aussi, et, ma foi, c'était assez naturel ; le jeune comte plaisait à tout le monde. J'étais enfant alors, et je me rappelle comme il montait à cheval et comme il galopait à la chasse à courre : c'était autre chose que de voir nos petits chasseurs d'aujourd'hui se réunir pour tâcher de tuer un lièvre. Quelle misère! Mais j'en reviens à mon histoire. Un jour, il arriva que le vieux Molinder, qui ne se doutait de rien, rentre chez lui au moment où le comte tenait Anna par la taille et voulait l'embrasser, et elle résistait, car c'était une bonne fille. Le vieillard s'arrêta sur le seuil de la porte ; le comte était tout troublé.

« — Monsieur le comte, dit Molinder, voulez-vous répandre la douleur et la honte dans la maison d'un vieux serviteur? Est-ce là ce que j'ai mérité en travaillant si longtemps pour votre père et votre grand-père?

« — Mais, répliqua Gustave, vous ne savez pas que je n'ai à l'égard de votre fille que d'honnêtes intentions; je puis le jurer devant Dieu. »

En parlant ainsi, il disait la vérité. Il aimait réellement Anna, et en ce temps-là on se mariait par amour, et non point comme aujourd'hui pour de l'argent.

« — Qu'appelez-vous des intentions honnêtes? demanda Molinder.

« — C'est-à-dire que je veux l'épouser.

« — Non, monsieur le comte, cela ne peut pas être, cela ne sera pas ; j'estime trop ma fille pour vouloir en faire une comtesse dont on rirait et que l'on mépriserait. Ma fille doit épouser un brave artisan comme moi ; elle doit être une femme laborieuse, une bonne mère, le bonheur et la joie de son mari.

« — Je vous assure pourtant, reprit M. Gustave, que je suis très-décidé à l'épouser, si elle y consent.

« — Eh bien, Anna, dit le vieillard, qu'en penses-tu? veux-tu être l'honneur ou la honte de ton mari? »

La jeune fille alors se leva gracieusement, tendit une de ses mains à son père, l'autre à l'amoureux, et dit :

« — Mon père, je veux être l'honneur de mon mari. Et vous, monsieur le comte, vous savez que je vous aime... beaucoup... Mais mon père a raison : ne revenez plus ici.

« — C'est là votre sentence? murmura Gustave.

« — Oui, répondit Anna en baissant la tête pour cacher ses larmes.

« — C'est la sentence de Dieu, ajouta gravement Molinder.

« — Non, non, s'écria le comte, ce n'est pas Dieu, ce sont les erreurs des hommes qui nous séparent.

« — Ne parlez pas ainsi, reprit avec douceur le vieillard ; les plantes que vous voyez surgir à la surface du sol ne se couvrent point immédiatement de fleurs et de fruits, et les premiers fruits de certains arbres sont amers ; pour qu'ils acquièrent la saveur désirable, il faut qu'ils soient graduellement améliorés et perfectionnés par la culture.

« — Je ne vous comprends pas, répliqua le comte.

« — Écoutez-moi. La race humaine ressemble à un arbre ; elle porte en elle des fruits amers. Pour qu'elle en produise de meilleurs, il faut qu'elle fasse encore plus d'un progrès ; il faut qu'un juste, un religieux, un noble sentiment de confraternité se développe parmi les hommes; alors un jeune seigneur pourra, sans rougir et sans violer de sévères conventions, s'allier à la fille d'un jardinier. »

Le comte se tut ; puis, après un moment de silence, il dit à Molinder et à sa fille en leur tendant la main : « — Merci, merci ; je reconnais la volonté de Dieu ! »

Et il sortit.

Probablement pour plus de sûreté, Molinder parla de cette affaire au vieux comte, car M. Gustave partit pour faire un voyage en pays étranger, et, quelque temps après, Anna se maria avec Hedding, qui remplaça Molinder dans son emploi de jardinier.

Douze ans plus tard, le jeune comte, qui alors avait un grade élevé dans l'armée, et qui venait de se marier, revint à Hermannsdal avec sa femme. Ah ! quelle douce et excellente femme ! L'arrivée de ces deux heureux époux fut célébrée par de grandes fêtes : et il faut vous dire qu'en ce temps-là nos maîtres ne croyaient pouvoir se réjouir vraiment si le peuple ne se réjouissait avec eux. J'étais encore tout petit, mais je m'en allai comme les autres enfants de mon âge danser sur la pelouse du château. La comtesse, assise sous une guirlande de fleurs, nous regardait en riant ; elle m'appela et me donna un bâton de sucre d'orge, puis me dit : « — Avec qui danses-tu ?

« — Avec Marthe, la fille de Hedding le jardinier. »

Quoique je fusse encore si petit, j'étais déjà content quand je pouvais faire plaisir à cette gentille Marthe que j'ai épousée. M. Gustave, qui était assis à côté de sa femme, lui murmura quelques mots à l'oreille ; elle fit signe à Marthe de s'approcher, et lui dit en lui caressant les joues : « Comment s'appelle ta mère?

« — Anna Molinder.

« — Où est-elle à présent?

« — A la maison ; elle prépare le souper des ouvriers.

« — Et tu l'aimes, ta mère?

« — Grand Dieu! je crois bien!

« — Tiens, ajouta la comtesse en tirant un bel anneau de son doigt, prends cet anneau, porte-le à ta mère, dis-lui que je sais tout et que je la remercie. »

La petite, comme vous pouvez le croire, s'en alla en toute hâte faire sa commission. Anna prit la bague, la porta à ses lèvres, et, quand son mari rentra, elle lui raconta ce qui s'était passé.

« — Et moi, dit Hedding, je dois aussi remercier le comte de ce qu'il n'a point persisté dans son projet, et j'irai demain matin lui porter des ananas. »

Tandis que Rask continuait ainsi sa naïve narration, la porte s'ouvrit, et un homme maigre et mal vêtu entra avec deux enfants sales et déguenillés.

« Qui est là? demanda Rask.

— C'est Pierre.

— Ah! Quoi de nouveau?

— Rien du tout : j'ai essayé de faire un petit trafic; ma femme, de son côté, avait entrepris de vendre aux passants du café et de l'eau-de-vie, cela n'a pas réussi. Nous sommes plus misérables que jamais; voilà deux pauvres enfants qui n'ont rien mangé depuis deux jours.

— Adresse-toi à l'intendant.

— Non, c'est inutile; je lui dois de l'argent et il m'a déjà assez poursuivi pour que je m'acquitte, mais je ne pense pas qu'il obtienne jamais de moi cette satisfaction.

— Va trouver le patron.

— Le patron? Dieu m'en garde! Il est si fier et si dur! et il ne songe qu'à augmenter les revenus de son château.

— Que comptes-tu faire, alors?

— Je ne sais. Pour le moment, je venais vous demander si vous pourriez me prêter quelques galettes jusqu'au mois prochain.

— Soit, et laisse-nous. »

Quand le mendiant eut reçu des mains de Marthe ce qu'il demandait et qu'il se fut retiré, je dis à Rask : « Voilà un homme qui a bien mauvaise mine.

— Et avez-vous remarqué la physionomie des enfants? Comme leur regard est sournois et rusé!

— Oui, c'est vrai.

— Mauvaise engeance! Mais comment en serait-il autrement? leurs parents leur donnent eux-mêmes le plus funeste exemple. Ces gens-là ne travaillent point; ils font des dettes, et, quand ils peuvent vendre quelque chose et se procurer par là un peu d'argent, ils ne songent qu'à faire bombance; le mari achète de l'eau-de-vie, la

femme achète quelques colifichets pour se parer, les enfants mangent d'une façon désordonnée. Cela dure quelques jours, après quoi on retombe dans la disette et on cherche à se procurer d'autres ressources : on va couper du bois dans la forêt, on fait la contrebande, on vole.

— C'est triste.

— C'est révoltant. Du temps du vieux comte, on ne voyait point de telles choses. A la vérité, nous devions travailler et obéir. Mais personne ne souffrait de la faim et personne ne volait. Les enfants ne passaient point leur journée à vagabonder. Quand ils allaient au bois, ils en rapportaient des fraises pour la table du comte et ils apprenaient leur catéchisme. Ah! nous avons eu deux maîtres d'école : le vieux caporal Seger et, après lui, le vieux Sax, qui avait été aussi soldat, c'étaient là des hommes. Ils ne se vantaient pas, comme nos instituteurs nouveaux, de tenir une école scientifique. Non, car tout ce qu'ils pouvaient faire, c'était de lire couramment le catéchisme. Mais il fallait écouter attentivement leurs leçons, et ne pas manquer aux commandements de Dieu, sinon gare les verges. A présent les petits messieurs à qui l'on confie le gouvernement d'une école ont d'autres idées. Ils enseignent que la terre est ronde et savent les noms des rois de Suède des plus anciens temps. Quant aux choses essentielles à enseigner aux enfants, principes de religion et de bonne conduite, devoirs envers Dieu et envers leurs parents, on n'y songe plus guère, et voilà comment le monde se pervertit. Du temps du vieux comte Hermann et de son fils Gustave, l'ordre et le bien-être étaient maintenus par de bonnes vieilles coutumes. Le fermier disait à son fils aîné : Si tu es ce que tu dois être, honnête et laborieux, tu prendras après moi possession de la ferme; tu aideras tes frères et sœurs, tu vivras comme j'ai vécu. Les enfants alors étaient gais et vaillants, car leur avenir était d'avance assuré. Chacun d'eux savait où il devait demeurer et où il devait vivre, ainsi que ses frères. Cela faisait de braves gens, fidèles à leur sol natal, à leurs seigneurs, à leur roi, à leur foi. Maintenant on déteste ses maîtres, et on se courbe devant eux, comme le chien qui vient d'être fouetté et qui est tout prêt à mordre. Maintenant on ne tient plus à la terre où l'on est né. On quitte sans regret la ferme paternelle, si l'on en trouve une autre plus facile à cultiver et plus productive. Ainsi l'amour du foyer disparaît et les liens de famille peu à peu sont rompus.

— Et à quoi attribuez-vous ce changement?

— Je vais vous le dire. Autrefois, il y avait le maître et le serviteur, tous deux dans des conditions de fortune bien différentes, mais tous deux conservant leur dignité humaine. A présent, il n'y a plus

que des marchands et des marchandises. Le riche est le marchand ; le pauvre est une marchandise, le travail une marchandise, la conscience même est une marchandise.

En parlant ainsi, le vieillard s'animait de plus en plus, se levait sur son lit et gesticulait vivement. Tout en l'écoutant avec un sympathique intérêt, je ne pouvais sans quelque réserve m'associer à toutes ses idées. Mais je ne voulais pas engager avec lui une discussion qui peut-être l'aurait encore surexcité. J'essayai de ramener la conversation sur un autre sujet, et le priai de me parler encore du comte Gustave.

Ah! Dieu, me répondit-il, que je l'ai vu heureux! Chaque été, il arrivait ici des étrangers, c'étaient des divertissements sans fin. Mais, s'il y avait dans le village un malade, la comtesse n'oubliait pas d'aller le voir, car tous les gens qui vivaient dans cette seigneurie semblaient faire partie de la famille du comte. A cette époque pourtant on parlait de l'inégalité des conditions. Dans cette inégalité, les petits vivaient très-bien à côté des grands. Aujourd'hui que tous les hommes, dit-on, sont égaux devant la loi, grand bien leur fasse.

J'en reviens au comte Gustave. Chacun de nous a dans cette vie son temps de bonheur, plus ou moins long, et le comte a eu le sien pendant plusieurs années, tant que sa femme a vécu. Il attendait pour comble de joie la naissance d'un enfant, et nous l'attendions tous avec lui, car alors c'était grande fête : les habitants d'Hermannsdal recevaient un présent; de plus, ils étaient invités à un banquet le jour du baptême et le jour où la comtesse se rendait à l'église. Dans l'attente de cet événement, Hedding travaillait avec une nouvelle ardeur à l'orangerie et dans les serres. Nous étions au printemps; de tout côté la terre reverdissait, les fleurs commençaient à s'épanouir. Le comte était si gai et la comtesse si bonne!

Mais j'oubliais de vous dire que M. Gustave avait une parente qu'on appelait la baronne Alexandra de Imskersholm, une vieille méchante créature, née en Italie. Elle avait les habitudes et la hardiesse de l'homme. Elle allait à la chasse comme un braconnier, tuait des hirondelles au vol, poursuivait au galop le cerf ou le chevreuil, et quand elle l'avait atteint, lui plongeait un couteau dans la poitrine, et partout elle était suivie d'un ours apprivoisé. Elle avait un fils, méchant comme elle, qu'on appelait le comte Noir, et elle avait intenté un procès à M. Gustave pour revendiquer en son nom et au nom de son fils, en vertu de je ne sais quelle ancienne convention, l'entière possession d'Hermannsdal. Elle perdit ce procès et elle en était furieuse. Cependant, peu à peu, elle finit par s'apaiser, au moins en apparence, et un jour nous la vîmes arriver à Hermannsdal dans une grande et singulière voiture attelée de quatre chevaux qu'elle

conduisait elle-même. Près d'elle était son fils Paul, et, derrière, deux domestiques avec l'ours portant un collier d'argent. Ensuite venait un chariot rempli de chiens, puis une voiture où étaient deux chasseurs avec une cage pleine de faucons. Ah! la vilaine femme! Je la vois encore avec sa longue figure maigre, ses yeux noirs, ses cheveux noirs, ses vêtements en velours noir. Dieu me pardonne, elle avait l'air d'une sorcière.

Son fils était aussi long, aussi maigre. Il avait la figure aussi sombre, le regard sournois, et quand il riait ses lèvres minces s'ouvraient jusqu'aux oreilles.

Quelle différence avec la belle franche physionomie de notre jeune maître, qui était alors sur le seuil du château, attendant cette laide parente. A côté de lui était la comtesse, vêtue d'une robe blanche. Quel plaisir de la voir! Ses yeux bleus semblaient sourire à tout le monde, ses lèvres roses adresser à tout le monde une bénédiction. Mais quand l'étrange char s'avança vers le perron du château, elle pâlit et saisit précipitamment la main de son mari, comme pour se soutenir.

La comtesse Alexandra s'élança hors de sa voiture, et ma grand'mère m'a souvent raconté la pénible impression qu'elle éprouva en voyant cette espèce de mégère embrassant notre angélique maîtresse. Cependant elle voulait plaire. Elle cajola M. Gustave et son innocente femme. Elle les amusa par des jeux et des travestissements étrangers, et resta un mois au château.

L'année suivante, elle revint pour le baptême. La comtesse venait de mettre au monde un fils. La baronne en était la marraine et paraissait ravie de le voir. Elle le porta à la chapelle dans un manteau de velours brodé d'or qu'elle lui avait donné, et quand elle le présenta à la foule réunie devant le perron du château, il fut salué par de joyeuses acclamations.

Le jour suivant, les rideaux des fenêtres de la comtesse étaient baissés. On nous prescrivait à tous le silence, et le jardinier ne cueillit point de fleurs pour le salon. La jeune mère était malade. Dans l'après-midi, ma belle-mère fut appelée près d'elle. On la fit entrer dans une chambre où un rayon de lumière pénétrait à peine à travers les persiennes.

— Est-ce toi, Anna? lui demanda la douce comtesse.

— Oui, madame.

La vieille baronne était assise là et donnait à boire à l'enfant, afin, disait-elle, de le fortifier.

— Chère tante, dit la comtesse, je voudrais être seule avec Anna.

— Ah!... murmura la baronne, sans doute une fidèle servante, — et elle se retira.

— Anna, dit alors la comtesse, regarde mon petit Hermann.

— Je le vois. Il vient de s'endormir, et il dort comme un ange.

— Bientôt, il n'aura plus de mère.

— Grand Dieu! Quelle affreuse idée.

— C'est sûr. Je m'affaiblis de plus en plus. Quelquefois déjà, le sentiment de la vie m'abandonne. C'en est fait. Il me semble que la baronne n'est ici que pour attendre mon dernier soupir et l'étouffer dans sa robe de velours noir.

— Ne parlez pas ainsi, je vous en conjure.

— Ah! chère Anna, tu peux me croire. Écoute. Je sais tout. Je sais comment tu as eu la force de t'éloigner de Gustave et comment je te dois un bon noble cœur, car un véritable amour est souvent pour l'homme un salutaire préservatif. Mon mari m'a dit qu'il avait eu bien de la peine à t'oublier, et que ton image l'avait détourné de toute frivole ou dangereuse liaison. Puisse-t-il échapper au même péril quand je ne serai plus!

Ma belle-mère pleurait.

— Écoute encore, reprit la comtesse; dès que j'aurai cessé de vivre, tu prendras mon petit Hermann, tu l'emporteras dans ta maison, tu seras sa nourrice et tu lui parleras souvent de sa mère qu'il n'aura pas connue. N'est-ce pas?

— Oui, balbutia ma belle-mère, en sanglotant.

— Approche-toi, plus près encore. Là.

Et la comtesse lui mettant un bras autour du col, lui murmura à l'oreille:

— Tu prendras garde à... à...

— Oui.

— Tu m'entends. Ne permets pas qu'ils lui donnent rien à boire ou à manger. Ne le laisse pas une minute entre leurs mains.

— Non, non.

— Dis à Gustave que c'est moi qui t'ai donné cet ordre, et que je le mets sur sa conscience. Souviens-toi que tu dois servir de mère à ce pauvre enfant et que j'ai foi en toi. A l'approche de la mort, on ne tient plus guère compte des vanités par lesquelles on a été abusé dans le mouvement de la vie. On voit les choses telles qu'elles sont, et je vois que l'être fidèle et dévouée en qui je puis mettre ma confiance, c'est la pauvre humble Anna. Souviens-toi et sois prudente. Mais s'il faut parler, parle et ne crains rien. Je te remercie. Je te bénis. Je prierai Dieu pour toi et pour le cher petit être que je t'abandonne. Adieu. J'ai sommeil; mais reste là.

La vieille laide rentra.

— Dieu soit loué, dit-elle, la voilà qui dort. Cela lui fera du bien.

Puis se tournant vers ma belle-mère :

— Vous pouvez vous en aller.

— La comtesse m'a ordonné de rester.

— Ah! répliqua la baronne, avec un méchant sourire, si telle est sa volonté, il faut la respecter.

Ainsi s'écoula cette journée. Le comte Gustave entra plusieurs fois dans la chambre de la malade, s'agenouilla près de son lit et pleura.

Le lendemain matin, au lever du soleil, nous entendions sonner la cloche du château.

— Dieu du ciel! s'écria le vieux Molinder, la comtesse est morte.

Dans l'après-midi, ma belle-mère revint tenant un enfant dans ses bras. Derrière elle venaient deux domestiques qui portaient un berceau, des langes et des vêtements.

Elle avait accompli sa promesse, mais non sans difficulté. La baronne voulait absolument garder le petit Hermann. Le comte accablé par son deuil n'avait plus de volonté. Ma belle-mère prit alors l'enfant dans son berceau et dit : « La comtesse m'a ordonné de protéger son fils, et, à moins qu'on ne me tue, on ne me l'enlèvera pas. »

— Misérable pécore! s'écria la baronne en colère, oserais-tu bien!....

— Oui, j'oserais braver tout, la mort même, pour ne pas manquer à mon engagement.

La méchante vieille se tourna vers le comte :

— Cher Gustave, lui dit-elle, pouvez-vous permettre que cette grossière créature enlève votre enfant à ma tendre affection ?

M. Gustave regarda ma belle-mère, d'un air effaré.

— J'obéis, dit-elle, à l'ordre formel de la comtesse. Vous avez cru une fois à ma parole. Croyez-moi encore !

Le comte la regarda de nouveau, regarda le petit nouveau-né, puis leur donna à tous deux un baiser sur le front et dit : « Oui, Anna, j'ai eu confiance en toi, je veux garder la même confiance. Emporte cet enfant.

— Il me semble, murmura la baronne, que je suis ici complétement inutile.

Le comte ne répondit rien. Mais elle resta avec son vilain fils à Hermannsdal.

Notre jeune maître tomba dans un profond état de tristesse. Je me rappelle que l'hiver, quand je jouais le soir avec mes camarades près du château, nous le voyions, à la pâle lueur d'une lampe, apparaître comme une ombre à sa fenêtre, et nous disions : Le pauvre comte ! Il est si malheureux ; et tant qu'il vécut, on l'appela le pauvre comte.

— Et le petit Hermann ?

— Il grandit. Il devint vif et alerte.

J'ai souvent joué avec lui. Hélas ! Et je me rappelle le temps où son père venait presque chaque jour dans la maison où je demeurais avec Hedding. Il s'ennuyait là, et soupirait, et ne disait rien. En revanche, son cousin Paul était très-vif et s'occupait beaucoup de l'administration du château, sans cependant y rien changer; sa mère passait une partie de son temps à la chasse. En été, la chasse aux cerfs dans le parc ; en automne, la chasse aux faucons dans les marais ; en hiver, la chasse aux loups et aux sangliers. Souvent la nuit, on entendait aboyer des chiens, galoper des chevaux, et l'on se rappelait les vieilles sombres légendes du féroce chasseur.

— Et le petit Hermann ?

— Il resta avec nous jusqu'à l'âge de huit ans. Moi, j'en avais alors seize. Puis un précepteur vint le prendre et l'emmena. Ma belle-mère s'était tellement att[illegible]chée à lui qu'elle ne pouvait se consoler de ne plus le voir. Quelqu[illegible] temps après, elle tomba malade, dépérit peu à peu, puis mourut. Le comte assista à son enterrement, et dit en la voyant descendre dans sa fosse : « A présent, je n'ai plus personne en ce monde. A présent je suis vraiment tout seul. » Pauvre comte !

Par son ordre, Hermann fut élevé chez son précepteur. Mais Dieu sait de quelles gens il y fut entouré. Le fait est qu'il ne ressemblait ne à son père ni à sa mère. Il se passionna pour le luxe et pour toutes sortes de frivolités. Son père paraissait n'avoir plus d'autre souci que de cultiver des fleurs, parce que la comtesse aimait les fleurs, et point d'autre idée que de consacrer à la mémoire de cette chère femme, un solennel monument. Enfin, il était dans un triste état. La baronne et son fils faisaient aussi tout leur possible pour accroître le trouble de son esprit. Ils en vinrent à lui persuader que le château était hanté par des revenants. Tantôt, disaient-ils, on y voyait apparaître le vieux comte qui se tordait les mains, et gémissait des injustices qu'il avait commises pour accroître sa fortune ; tantôt la jeune comtesse qui annonçait que Gustave irait bientôt la rejoindre. Le malheureux Gustave était de plus en plus sombre. On disait que la baronne voulait les faire mettre judiciairement sous la tutelle de Paul. Cependant ce projet ne s'accomplit pas. L'affreuse baronne ne cessait de convoiter la seigneurie d'Hermannsdal. Dieu seul sait ce qu'elle a fait pour en venir à ses fins. Mais les gens du pays ont tous pensé qu'elle avait accéléré la mort de la comtesse, et qu'elle avait pris à tâche d'égarer l'esprit du comte. Ne pouvant, grâce à une infatigable vigilance, s'emparer d'Hermann, ni même l'atteindre chez son précepteur à qui ma fidèle belle-mère avait donné de rigides instructions, elle réussit à lui trouver des compagnons qui devaient prendre sur lui un funeste ascendant. Mais elle mourut sans pouvoir jouir du résultat

de ses manœuvres. Après son enterrement, dans la nuit, on vit un chien noir errer en hurlant dans le village, et tout le monde crut que c'était la méchante femme qui reparaissait sous cette hideuse forme.

M. Gustave languit encore quelques années, puis mourut aussi. Son fils alors revint au château. Il avait une assez belle figure, mais il était déjà maigre, pâle, épuisé. Il assista d'un air indifférent aux obsèques de son père, et bientôt s'abandonna à toutes sortes de fantaisies ruineuses. Puis il épousa la fille de son cousin Paul, et tous deux vécurent d'une vie désordonnée. Ils avaient cependant une fille, une douce et jolie fille qui aurait pu leur donner les meilleures joies. C'était la gentille Sigride à laquelle je dois mon torp. Mais ils n'aimaient que les fêtes bruyantes, et ne résistaient à aucun de leurs caprices, » et leur folle conduite a été pour ce pays une calamité. Jadis dans toutes les familles de cette seigneurie, il y avait de graves habitudes, de sévères principes d'honneur et de moralité. L'exemple du maître a peu à peu altéré, détruit ces principes héréditaires, et les parents en sont venus à s'enorgueillir de voir le comte cajoler leur fille, et le père boire gaiement l'eau-de-vie dont le comte le gratifiait, et la mère se parer sans scrupule de la robe ou des châles qui lui venaient de la même main. Ah ! les malheureux ! En même temps, le comte et la comtesse qui avaient toujours besoin d'argent, cherchaient à tirer de leurs terres le plus gros revenu possible, et sans cesse imaginaient quelques nouvelles combinaisons qui nous enlevaient notre ancienne sécurité.

— Et que sont-ils devenus ?

— Ils sont morts, et leur fille est morte aussi.

— Maintenant leur domaine n'appartient plus à un des membres de leur famille ?

— Non. C'est un négociant, le riche Adamsson qui l'a acheté, et qui immédiatement a dépossédé de leur terrain tous les torpares. Je me rappelle encore ce qui est arrivé à l'un d'eux, un bon vieillard qui demeurait près d'ici. Il pria, il supplia le nouveau propriétaire de le laisser mourir là où il était né. Non, impossible. Mais, disait-il, ces arbres, c'est moi qui les ai plantés. — Oui, répondait-on, tu les as plantés pour ton agrément, avec des greffes que l'on te donnait au château. — Mais cette cabane, c'est mon père qui l'a bâtie. — Oui, avec du bois qui t'a été fourni par le château. Pas tant de raisonnements. Décide-toi à quitter cette maison, qui doit être abattue, à travailler et à vivre comme les autres ouvriers.

Le pauvre vieillard ne pouvait travailler comme les autres ouvriers. Il en fut réduit à s'en aller de porte en porte mendier son pain, et jamais il ne retourna au lieu où il avait vécu. Sa maisonnette était

détruite ; ses arbres coupés et vendus, tout son petit domaine entièrement dénaturé.

Ainsi parla le vieux Rask avec une étonnante animation, et je l'écoutais avec un vif intérêt.

Cependant le jour commençait à baisser, et j'avais encore un assez long trajet à faire pour arriver au prochain relais. Il fallait partir, et je quittais à regret le vénérable centenaire qui se souvenait si bien de ce qu'il avait lui-même connu, des mœurs et des vertus d'un autre temps.

Chemin faisant, mon postillon me parla encore de la famille d'Adamsson qui avait acheté Hermannsdal.

— Ah ! me dit-il, on n'a guère de respect pour elle, quoiqu'elle soit si riche, et quoiqu'elle ait un grand étalage de luxe depuis que le père est mort. Tout le monde dans le pays sait que son père était un vieux coquin qui avait amassé sa fortune en faisant de vilaines choses. Sa veuve et ses enfants voudraient pourtant qu'on les regardât comme de vrais seigneurs. Ils ont des chevaux, des voitures. Ils donnent des bals et des dîners, et ils ont fait mettre sur la porte du château une grosse pierre sur laquelle un ouvrier a taillé des figures qui sont, disent-ils, leurs signes de noblesse.

— Comment de leur noblesse?

— Oui voilà. Un malheureux lieutenant nommé Zierbengel, qui n'avait pour tout bien que son titre de baron, a épousée l'aînée des filles de M. Adamsson; et le fils unique du marchand, le principal héritier de son argent a épousé la sœur de ce même baron. Il en est tout glorieux, et quand on parle à sa femme, il faut avoir bien soin de dire : Madame la baronne, sinon on serait bien mal reçu. Il y a encore dans la maison une fille à marier. Sa mère, qu'on appelle Mme la conseillère Adamsson l'a conduite à Stockholm, peut-être pour en faire aussi une baronne.

Dans une élégante maison, Mme la conseillère de commerce Adamsson, les pieds plongés dans une chancelière, est assise sur un sopha, entre ses deux filles, devant une petite table, sur laquelle un domestique a déposé un plateau d'argent et des tasses de porcelaine. Elle savoure son café d'un air morose, puis tout d'un coup s'écrie : « On n'a vraiment pas idée de la folie de certaines gens. Qui pourrait croire que ce Svendsson ose prétendre..... !

— Mais, ma chère mère, il me connaît depuis longtemps. Nous avons joué ensemble quand nous étions enfants.

— Je comprends bien qu'un pauvre chétif garçon se réjouisse de

ouer avec les filles d'une famille distinguée. Mais que ce garçon, tenant à présent une petite boutique dans la petite ville d'Askersund ose songer à épouser mon Élise, voilà ce que j'appelle une hardiesse, une impudence sans pareille.

— Mais chère mère, si je l'aime!

— Si tu l'aimes! La belle raison! En vérité, tu es par trop puérile. Tu devrais savoir qu'au temps où nous vivons, le mariage n'est plus une histoire d'amour, mais une affaire.

— Voyez, dit la baronne de Zierbengel, la fille aînée de Mme Adamsson ; le malheur est que ma sœur passe ses journées à lire des romans. Voilà ce qui égare son imagination. Oui, ma chère, tu devrais écarter de ton esprit ces rêves d'amour, réfléchir, mûrement, et....

— Et me marier avec un pauvre diable qui me prendrait pour mon argent, et me quitterait après l'avoir dépensé.

— Ah! dit la baronne, en parlant ainsi, tu as l'intention d'injurier mon mari. Cela te convient bien à toi qui désires épouser un misérable marchand.

— Notre père a été aussi marchand.

— Dis un grand négociant, un conseiller de commerce, réplique vivement Mme Adamsson. Il y a de la différence entre une telle situation, et celle d'un petit boutiquier.

— Mais il a commencé par un moindre....

— Ne parlez point du commencement. Ne songez qu'à ce que votre père est devenu.

— Et le vôtre était un simple ébéniste.

— Oh! dit avec une feinte colère, l'hypocrite baronne, comment peux-tu offenser ainsi notre mère qui est si bonne pour nous?

— Oui, Élise, reprend la conseillère. Il est vrai que je suis la fille d'un artisan, et Dieu soit loué, je ne rougis point de mon origine. Mais je ne n'aurais pas cru qu'elle me serait reprochée par mes propres enfants.

— Dans son dépit sa main tremblait et elle laissa tomber du café sur sa robe.

Élise voulut l'essuyer.

— Non, dit-elle, laisse-moi. Quoique je ne sois que la fille d'un ébéniste, j'ai le moyen d'acheter une autre robe.

— Vois-tu, ma chère amie, reprit la baronne, quand tu parles d'épouser Svendsson, tu n'es pas dans ton bon sens. Et que dirait mon mari si tu pouvais jamais commettre une telle folie? Et comment pourrait-il nommer à sa famille, et à ses nobles amis, son beau-frère M. Svendsson, marchand à Askersund, sa belle-sœur Mme Svendsson?

— Donne-moi la main, ma chère Pétronille, dit la vieille conseil-

lère. J'ai été si émue que j'éprouve le besoin de me reposer. Conduis-moi dans ma chambre.

Elle se leva et sortit appuyée sur le bras de sa fille aînée.

— Ainsi, murmure Élise, de l'orgueil, uniquement de l'orgueil, ou plutôt du mépris. Ils se méprisent tous de telle sorte qu'ils ne cherchent qu'à oublier ce qu'ils ont été et ce qu'ils sont.

Au rez-de-chaussée de la maison de Mme Adamsson, est la chambre des domestiques. Le valet de chambre de la conseillère et celui de la baronne y sont paresseusement assis.

— On sonne, dit ce dernier. Lève-toi, Oscar, c'est le coup de sonnette de ta vieille.

— Non, Jean, c'est celui de ta poupée.

— Tu te trompes.

— C'est la vérité ; crois-moi.

— Allons, il faut encore que je me dérange pour cette vieille folle. Elle ne se faisait pas servir ainsi quand elle était chez son père, le pauvre ébéniste.

En disant ces mots, et en grommelant, il monta l'escalier, tandis que son camarade s'étendait de nouveau sur une banquette.

Un instant après, il revint.

— Eh! bien, lui dit Oscar, pourquoi t'a-t-elle appelé ?

— Pour m'envoyer à la poste, et pour te recommander de rester là en surveillance.

— En surveillance?

— Oui ; si Svendsson se présente, il faut lui dire que ces dames ne reçoivent pas.

— Ah ! ah ! On ne nous donnait pas une pareille consigne dans le temps où le baron faisait la cour à mademoiselle Pétronille. Avec quelle impatience on l'attendait, avec quel empressement on courait au-devant lui.

— Mme Adamsson voulait que sa fille fût baronne. Cela lui a coûté cher.

— Ma chère mère! Une lettre pour vous, de mon frère Georges.

— De Hermannsdal. Lis-la, je n'ai pas mes lunettes.

Pétronille décachète la lettre et lit :

« En réponse à votre missive du 25 de ce mois, qui m'est exactement parvenue, je vous dirai que je condamne formellement les idées

de mariage d'Elise. Svendsson est cependant un bon garçon, et il entend assez bien les affaires. Mais sa position sociale et son nom ne peuvent en aucune façon nous convenir. Ma femme, ma petite baronne, se révolte à l'idée seule d'avoir un beau-frère marchand à Askersund.

« J'espère donc que vous déciderez Elise à renoncer dès maintenant à son ridicule projet, et pour toujours, ou du moins jusqu'à ce que Svendsson puisse lui offrir une situation meilleure.

« Nous avons eu cet été beaucoup de visites : le général Odensward, un de mes bons amis ; le général Wolfen avec ses filles, et plusieurs nobles familles de Stockholm. Nous avons eu des dîners, des bals et toutes sortes de divertissements. Le jour anniversaire de la naissance de ma femme, le jeune Frédéric Sylstierna a pris le costume d'un mousquetaire du temps de Louis XIV, et nous a récité des vers français qu'il venait de composer et qui sont charmants. Je vous en envoie la traduction. Mon ami le général dit qu'il a connu mon père et vous présente ses respectueux compliments. Ma femme y joint les siens.

« Votre fils, Georges.

« *P. S.* — Quant à l'argent que demande mon beau-frère Zierbengel, je le lui prêterai, à la condition, bien entendu, que vous le cautionnerez vous-même, et qu'une hypothèque sera prise sur la part d'héritage que vous laisserez à sa femme. Si je n'étais pas doublement son beau-frère, je n'aurais pas voulu m'occuper de cette affaire. Mais il faut bien assister ses parents. »

— Ce cher Georges, dit la conseillère, il a toujours été prudent. Mais, Pétronille, quel dommage que ton mari ait toujours besoin d'argent, un homme comme lui, d'une naissance si distinguée !

— C'est précisément cette naissance qui nous oblige à de grosses dépenses. Il faut bien soutenir son rang, et il me tarde de prendre possession de la maison que vous avez la bonté de nous préparer.

— Et qui vous fera, j'espère, quelque honneur.

— Il faudra aussi que vous achetiez d'autres chevaux et une autre voiture, et nous irons nous promener au parc, avec nos gens en grande livrée.

— Oui, ma fille, oui, et on nous regardera, et on nous enviera.

Une nombreuse société est réunie à Hermannsdal, et M. Adamsson montre à ses hôtes les beautés de son habitation.

— Ah ! c'est admirable, s'écrient les femmes, à la vue des jets

d'eau qui jaillissent dans le jardin. Elles ne se doutent pas que près de là est une voûte humide et sombre, où quatre pauvres vieillards amaigris tournent tout le jour péniblement une roue pour mettre cette eau en mouvement.

— Ah! c'est magnifique, s'écriait les complaisants visiteurs en parcourant les appartements du château, dont le primitif aspect, le noble et imposant caractère avaient été complétement transformés.

— Oui, répondait M. Adamsson avec un sourire affable, oui, c'est assez joli. Mais cela m'a coûté cher. Vous ne vous imaginez pas dans quel état j'ai vu cette ancienne habitation. Au jardin, de longues et sombres allées de charmilles; de lourdes tables en pierre, et des statues de je ne sais quel temps. Dans le château, les vieilles boiseries où l'on n'apercevait plus que quelques brins de dorure, d'épaisses tentures en tapisserie représentant des paysages ou des batailles, et une quantité de tableaux de chasse, de portraits et d'autres vieilleries. J'ai fait venir un homme qui connaît ces choses et qui m'a dit qu'elles n'avaient aucune valeur. Quelques-uns des tableaux ont été mis dans les chambres des domestiques, d'autres vendus avec les armoires, les bahuts en chêne et les tentures. J'ai remplacé tout cela, comme vous le voyez, par de jolis meubles en acajou et des papiers venant de la première manufacture de France. Nous ne sommes plus comme autrefois asservis à de graves coutumes auxquelles on n'osait rien changer. Nous vivons à une époque où l'on ne doit plus avoir de préjugés, n'est-ce pas, chère baronne, ajoute le nouveau châtelain en se tournant vers sa femme, à laquelle il ne manque jamais de donner ce titre de baronne. Plus de préjugés, plus d'esprit de caste, plus d'inégalité sociale; l'amour de la patrie et l'amour de l'humanité! Voilà nos principes.

— Oui, répond la baronne, d'un air mielleux. Mais je voudrais aussi montrer à nos hôtes mes petits arrangements.

A ces mots, elle se dirige vers un boudoir décoré d'une quantité de colifichets et d'une jardinière.

Toutes les personnes qui l'accompagnent répètent sur différents tons que l'ameublement de cette pièce est un modèle d'élégance et de bon goût. Et quelle admirable corbeille, s'écrie l'une d'elles. Comment donc faites-vous pour avoir de pareilles fleurs?

— Je vais vous le dire, réplique la bénigne châtelaine. J'ai découvert que les maisons de nos paysans sont plus humides que les appartements du château, et par là plus favorables au développement des plantes. J'y mets mes semis. Cela gêne peut-être un peu ces bonnes gens d'avoir leur chambre toute pleine de pots de terre, et il est possible aussi que cela produise des exhalaisons malsaines. Mais je

leur accorde une petite diminution dans leurs corvées, et je crois qu'ils sont flattés du témoignage de confiance que je leur donne en plaçant ainsi près d'eux mes chères fleurs.

— Et vous avez aussi une orangerie?

— Oui. Malheureusement elle est disposée selon l'ancien système ; et mon mari n'a pu encore en faire construire une nouvelle.

— Ah ! qu'entends-je, chère baronne? Qu'est-ce donc que cet oiseau qui chante si bien? Je croirais que c'est un rossignol, si je ne savais que ce délicieux musicien ne chante que le soir.

— C'est pourtant un rossignol.

— Comment donc?

— Autrefois, il ne chantait en effet que le soir et le matin, ce qui ne me satisfaisait pas, car j'adore ses mélodies. On lui a crevé les yeux, et maintenant on entend ses roulades tout le jour. C'est un Italien qui m'a indiqué ce procédé. N'est-ce pas très-ingénieux?

— Oui, en vérité.

En ce moment un domestique en grande livrée s'avance sur le seuil du salon et annonce que le dîner est servi.

Un dîner solennel que M. Adamsson s'honore d'offrir à un fonctionnaire dont il a plus d'une fois invoqué l'appui, à M. le bourgmestre Opman, chevalier de l'ordre de Wasa.

Selon l'usage suédois, les hommes entrent d'abord dans une chambre où ils prennent ce qu'on appelle l'*aptitsup*, c'est-à-dire un verre d'eau-de-vie, une tranche de jambon, des anchois ou du caviar. Puis ils se rendent dans la salle à manger.

Au dessert, quand les domestiques eurent versé du vin de Champagne dans tous les verres, M. Adamsson passa la main sur son front, comme un homme qui cherche à recueillir ses idées, puis se leva et, prenant une pose majestueuse, prononça d'un ton emphatique ces paroles :

« Messieurs, je désirais vivement vous réunir aujourd'hui dans ma demeure. Aujourd'hui, à cette table, est assis un homme qui s'est dévoué à la prospérité de son pays et au bien-être de l'humanité. Associés de cœur à ses généreuses pensées, nous devons nous souvenir que pour agir comme lui efficacement il faut s'affranchir entièrement des erreurs et des préjugés de l'ancien temps, que tous les hommes sont égaux et qu'ils ont tous les mêmes droits. Messieurs, à la santé de M. le bourgmestre Opman, qui porte sur sa poitrine l'image des vertus qu'il a dans le cœur; de M. Opman, le vaillant champion de l'humanité. »

Tous les convives se levèrent, criant : « Vive M. Opman ! »

Le brave bourgmestre ne pouvait se dispenser de répondre à cette glorieuse manifestation. Il n'avait pas la parole plus facile que M. Adamsson qui, après avoir proféré son petit discours, était tout

haletant et paraissait épuisé de fatigue. Cependant il entreprit de témoigner sa gratitude pour l'honneur qui lui était fait, et il parla aussi de la confraternité de tous les hommes, et du progrès et de l'avenir de la société. Plus d'une fois on l'interrompit par des bravos qui le décidaient à ajouter une nouvelle phrase à celle qu'il venait d'arrondir. Puis derechef on but à sa santé et à celle du noble seigneur d'Hermannsdal, à celle de madame la baronne, sa charmante femme, et ainsi finit ce beau dîner.

— Pourquoi donc ce bruit de voiture? que se passe-t-il au château? dit Rask à Pierre, qui de nouveau se glissait à la dérobée dans la demeure du vieillard.

— Le patron a donné un grand banquet.

— Ah!

— Seigneur Dieu! si je pouvais seulement en avoir quelque bribe!

— Essaye.

— Non, ce qui restera sera pour les chiens. Rien pour nous.

— Est-ce que tu n'as plus rien à manger?

— Non.

— Et tes enfants?

— Pas davantage.

— Marthe, donne à Pierre une mesure de pommes de terre.

— Merci.

— Vois-tu, Pierre, autrefois on ne savait pas tant de choses qu'à présent. On vivait tout bonnement en bien des endroits comme les patriarches, sans songer que tous les hommes étaient égaux. À présent, on ne peut plus ignorer ces principes d'égalité. On fait de longs discours sur la situation du peuple, et l'on démontre très-péremptoirement la cause de ses souffrances. Mais il semble qu'on veuille le nourrir de belles phrases. En réalité, il y a maintenant tout aussi de différence entre les riches et les pauvres qu'il y en a jamais eu. Seulement, les riches de notre temps ont plus d'orgueil et moins de pitié.

X. Marmier.

L'ART DES JARDINS

EN FRANCE

L'art des jardins, si l'on suit sa marche à travers les âges, a toujours occupé les loisirs des hommes sages et amis des beautés de la nature. Il a eu, comme toutes les choses venues de l'antiquité, les vicissitudes les plus diverses, des alternatives de lumière et d'obscurité, de barbarie et de progrès, suivant les siècles et les nations qu'il a traversés.

Mais on remarque qu'il a toujours été en faveur aux époques de civilisation et de progrès. Sa bonne ou sa mauvaise fortune ont suivi constamment l'état de la société qu'il traversait ; à peine apprécié d'un petit nombre aux temps d'oppression et de misère, florissant au contraire sous l'émancipation intellectuelle, dans les temps de bien-être général et de protection des beaux-arts.

Il peut paraître intéressant, à ce point de vue, de rechercher les principaux traits historiques de l'une des plus charmantes manifestations de l'esprit humain.

Le temps est propice, du reste, à cette étude. Jamais plus grande faveur n'accueillit les jardins. Ils sont devenus, grâce aux temps où nous vivons, non plus seulement l'apanage exclusif des grands et des heureux d'ici-bas ; ils se sont même pliés aux plus humbles fortunes. Dans les grandes époques de son histoire, nous voyons l'art des jardins paraissant sortir tout armé, sous ses formes diverses, du cerveau des grands artistes qui l'ont créé, et forcément limité, malgré leur génie, aux matériaux restreints que leur fournissaient les découvertes de leur époque. Il n'en est plus de même aujourd'hui.

Les jardins ont pris un autre aspect depuis les nouvelles et innombrables conquêtes dues aux explorations de hardis voyageurs, depuis

que l'ornementation végétale a changé ses éléments, depuis que l'industrie et l'art y ont apporté un concours si fécond, depuis qu'un entraînement universel conduit tous les esprits vers ce délassement salutaire, depuis surtout que des hommes ardents et dévoués au progrès ont créé ces sociétés horticoles, ces échanges d'idées et d'actions et imaginé ces réunions internationales où des savants spéciaux viennent discuter sur les différents points de l'art et de la science horticoles.

Je me propose donc d'examiner succinctement les développements et les modifications subis par l'art des jardins avant notre époque, et de tracer les caractères saillants du style adopté de nos jours en France par les principaux artistes qui se sont fait une juste réputation.

Ce sera la première partie d'une étude qui aura pour complément l'examen de ces parcs et de ces jardins anglais qui ont été autrefois pour nous d'incomparables modèles, et qu'on invoque encore avec plaisir comme de magnifiques spécimens du genre naturel ou paysager.

I

RÉSUMÉ HISTORIQUE DES JARDINS DANS L'ANTIQUITÉ.

L'histoire des jardins anciens est entourée d'obscurité. A peine les poëtes nous ont-ils laissé quelques descriptions où le réel le cède toujours au fantastique et ne nous donne qu'une faible idée du jardinage d'agrément dans les premiers âges.

Ce qui paraît certain, c'est que les premiers hommes songèrent plus au solide qu'à l'agréable, et que leur première idée fut de cultiver, auprès de leurs demeures, les végétaux utiles. Plus tard, ayant pourvu aux principales nécessités de la vie, ils purent ajouter aux satisfactions matérielles quelques-unes des joies de l'esprit et quelques délassements à leurs rudes travaux.

De là vinrent les jardins d'ornement. Mais quelles furent les premières formes en usage? De quoi s'inspira-t-on dès l'abord? Il est permis de croire, d'après les relations qui nous restent, que ce ne fut pas des beautés naturelles, et que la première idée de l'homme ne fut pas d'imiter la nature, mais de la dompter. L'art des jardins consista plutôt dans la difficulté vaincue, et dans l'accumulation d'ornements artificiels, que dans une reproduction intelligente de beaux paysages sur une surface modérée.

Ainsi, même dans les fictions des poëtes, il paraît évident que

l'idéal des jardins était placé par eux dans les procédés humains, dans les tours de force des artistes, dans la nature asservie. Un beau site et les situations pittoresques ne furent jamais pour eux qu'un heureux cadre à leurs fantaisies.

Les traditions léguées par l'Orient et surtout par l'Égypte à la Grèce, puis par les Grecs à Rome, étaient empreintes de cet art de plier la nature et la végétation aux lignes architecturales. Il donna naissance au style qui prévalut à Rome, à ces jardins *construits* qui faisaient dire à Cicéron : *Hortos edificavi pulcherrimos*, j'ai bâti des jardins délicieux.

Soumis à ces lois conventionnelles, l'art des jardins se développa rapidement sous la république romaine et surtout sous les Césars. Tout obéit alors à la ligne droite, à la décoration sculpturale. L'Italie fut peuplée de terrasses, de colonnades, de portiques, de fontaines, de statues. Les arbres indigènes et très-peu d'exotiques, taillés, tourmentés, torturés sous le ciseau, firent tous les frais de l'ornementation végétale, qui ne fut plus qu'un accessoire ornemental. Et, il faut bien le dire, les restes de ces décorations qui nous sont parvenus des derniers siècles de l'empire, prouvent une décadence artistique qui allait de pair avec la décadence des lettres. J'ai vu moi-même, dans les campagnes italiennes, des vestiges d'anciens jardins romains d'aussi mauvais goût que nos pires productions modernes.

Tout croulait donc à la fois dans Rome expirante : la force, la prépondérance, les mœurs, les arts, y compris même ces jardins où une aristocratie corrompue avait entassé à profusion des ornements sans grâce et sans raison.

L'Italie toute entière, devenue la banlieue de Rome, vit ses champs, ses collines, ses prairies, faire place aux avenues, aux colonnes, aux charmilles taillées des innombrables villas qui la parsemaient.

Bien plus, l'imitation sur une petite échelle dégénéra en un goût pitoyable, et ce qui avait encore sa raison d'être avec des proportions grandioses devint ridicule sur de petits espaces.

Cette belle terre d'Italie, avec ses horizons enchanteurs et son climat béni, donna donc naissance à cette violation flagrante des lois de la nature, et ce qui nous reste des descriptions de Spartien, de Pline le Jeune, de Sénèque, de Virgile, de Catulle, ne contient pas une seule mention du côté pittoresque des sites et du charme des beautés naturelles.

L'invasion des Barbares précipita tout cela dans la ruine. Sous le règne de l'épée et du désordre, pendant tous ces temps sombres et terribles où le christianisme jetait peu à peu les fondements de la société nouvelle dans un prodigieux et mystérieux enfantement, l'art

des jardins, qui demande le calme et la sécurité, resta enfoui sous les ruines de la décadence.

Il y resta de longs siècles. Mais ce fut pour en sortir avec une force nouvelle, qui cette fois ne s'arrêta plus guère en chemin. Il devait donner l'exemple des transformations les plus complètes et des progrès les plus saisissants, se plier aux génies divers des nations qui l'adoptaient, et s'accroître de toutes les découvertes qui ont conduit le monde des ténèbres de la barbarie aux vives clartés de nos sociétés modernes.

II

NAISSANCE, DÉVELOPPEMENTS ET TRANSFORMATIONS DE L'ART DES JARDINS EN FRANCE.

Les traditions des jardins antiques ne se perdirent jamais complétement, même aux temps les plus obscurs du moyen âge. En Italie, en Espagne et en France, elles furent toujours en honneur dans les nombreux monastères de bénédictins, qui les conservaient pieusement en les perfectionnant pour leurs besoins et leurs agréments personnels. Ce n'est pas du reste, on le sait, la seule obligation qu'on ait à la patience, à l'esprit d'ordre et à l'amour de l'étude des religieux du moyen âge. Que de résurrections inespérées, de chefs-d'œuvre antiques ne leur doit-on pas! Et que seraient aujourd'hui la plupart des découvertes qui font notre gloire, s'ils n'avaient travaillé pour nous pendant de longs siècles à la régénération d'un monde qui en recueille aujourd'hui les fruits avec trop peu de gratitude?

On trouve des traces fréquentes du rôle bienfaisant de ces amis du jardinage dans les nombreux cartulaires du moyen âge. On y trouve souvent, mêlées aux prières, des notices botaniques ou horticoles. Pour en citer un exemple, j'ai entre les mains une sorte de poëme intitulé : « *Canticum botanicum*, » et écrit, à la plus grande gloire de Dieu, sur le modèle de l'hymne « *Lauda Sion*, » dont le rhythme et la mesure ont été reproduits dans un fort bon latin. Mais il faut ajouter que c'est principalement au point de vue pratique et utilitaire que sont écrites ces notes. Pour des hommes le plus souvent confinés dans d'étroits espaces entourés de murs, sans horizon, sans aucun agrément, on comprend que le dessin des jardins était du superflu. Le principal pour eux était le produit : les légumes et les arbres fruitiers. Aussi est-ce en France que parurent les premiers traités de culture des arbres à fruits, et l'histoire de l'arboriculture rattache ses premiers pas à la célèbre pépinière que les Chartreux fondèrent

au Luxembourg, et qui florissait au dix-septième siècle sous la direction du P. François.

C'est ainsi que les capitulaires de Charlemagne ne parlaient que de ses plantations, de vergers et de vignes, et des encouragements qu'il donna à la replantation des forêts. La maison de campagne qu'il avait sur le Rhin, à Ingelheim, ne paraît pas avoir eu des jardins d'agrément dignes de remarque.

A peine trouve-t-on, à ces époques, dans le midi de la France, notamment dans la province de Narbonne et près de Nîmes, la trace de quelques seigneurs conservant des villas romaines avec les ornements contemporains de l'occupation des Gaules.

Sous la féodalité, les mêmes obstacles s'opposaient au développement des jardins. Des seigneurs renfermés dans des châteaux et des tours crénelées, songeant perpétuellement à attaquer leurs voisins ou à se défendre, quand encore ils ne couraient point les mers vers la Terre-Sainte, n'avaient guère de loisirs pour l'embellissement de leurs propriétés. Quant au peuple, écrasé sous les impôts et le despotisme de ses maîtres, il était condamné à rester longtemps encore dans les ténèbres de l'ignorance et de la misère.

Jusqu'à l'avénement des Bourbons, ou à peu près, les choses restèrent ainsi. Les quelques grands jardins que les puissants du jour se donnaient étaient calqués sur ceux de l'Italie, où la renaissance avait précédé la nôtre, et qui ne présentaient eux-mêmes que des copies plus ou moins réussies des jardins antiques, dont la pioche avait retrouvé la trace sous les décombres de l'ancienne Rome.

C'est à François Ier seulement que commence la véritable renaissance de l'art des jardins en France.

Il s'était passé quinze siècles sans qu'on en ouït parler.

Fontainebleau eut le premier cette faveur. Le vieux château, dont le roi-chevalier avait entrepris la complète transformation, fut envahi par de nombreux artistes venus d'Italie, à leur tête deux peintres distingués, le Rosso et le Primatice. La présence de ces deux grands artistes ne fut pas sans influence sur la disposition des jardins, qui reflétèrent du reste fidèlement le style néo-romain, alors adopté et patronné en Italie par les Médicis, d'après les traditions antiques.

Saint-Germain suivit Fontainebleau et reçut des améliorations conçues dans le même ordre d'idées, c'est-à-dire des terrasses, des colonnades, des statues, des portiques, etc.

Avec les batailles, les historiens surgissent. Il en fut de même du jardinage et de son aimable science. Charles Estienne, en 1529, écrivit le *Prædium rusticum*, un livre à la louange de la vie champêtre ; Champier parlait déjà des Champs-Élysées comme d'un lieu de délices; Liébaut publiait sa *Maison rustique*, que l'anglais Markham

appelait un livre « infiniment excellent » et qui contenait des traces de jardins réguliers.

Sous l'impulsion de Henri IV et du grand Sully, l'agriculture et l'horticulture sortaient enfin des ténèbres où elles avaient langui si longtemps. Claude Mallet, jardinier du roi, fit paraître, en 1665, son *Théâtre des jardinages*, où les jardins d'agrément avaient leur part. Toutefois les berceaux, palissades, bosquets et cabinets, dédales et labyrinthes, constituaient encore tout l'art de l'ornement des jardins. Le labourage et le pâturage, « ces deux mamelles de la France, » comme disait le protecteur de l'agriculture, devaient passer avant tout et primer les arts d'agrément.

Cependant de bons livres s'imprimaient, traitant du jardinage : *le Jardin de plaisir*, d'André Mallet ; le *Traité du jardinage*, de Boyceau de la Baraudière ; les petits livres de Marin, de Léger, de plusieurs amateurs distingués.

Claude Mallet, aidé de Jean Robin, fut chargé de planter Saint-Germain ; la plupart des avenues que nous voyons aujourd'hui datent de cette époque. Bientôt le roi Henri voulut augmenter le nombre de ses jardins. La Flèche, les Tuileries, Vendôme, s'ajoutèrent à cette liste qui s'accroissait d'une manière lente, mais sans interruption. Fontainebleau même, en 1607, avait reçu de nouveaux embellissements.

Le style *français* proprement dit n'était pas encore créé. Il allait se développer sous le règne de Louis XIV et sous la main d'André Le Nôtre, une de nos gloires, que London lui-même appelle « le plus grand jardinier français qui ait jamais existé. » Avec cette supériorité que donne le génie, Le Nôtre prit les jardins au point où les avaient laissés les imitateurs inhabiles des anciens, et les transforma de toutes pièces à ce point de créer un genre qui prit le nom de *style français* et qui fut imité par l'Europe entière.

Les caractères distinctifs des créations de Le Nôtre, bien qu'il les rapportât toutes à la ligne droite, aux dessins réguliers, à la symétrie, étaient la grandeur, la majesté. Il lui fallait de grands espaces où son talent pût respirer à l'aise et se développer en toute liberté. Sous son inspiration les résidences royales furent encadrées par de somptueuses conceptions, de vastes terrasses comme à Saint-Germain, des escaliers monumentaux comme à Versailles et une profusion de statues, de fontaines, de jeux d'eau, d'arcs de triomphe, de cascades, de charmilles, de vastes avenues en arcades, de parterres de broderie, qui dans leur tenue irréprochable et les proportions grandioses, semblaient faire sentir l'influence du grand roi jusqu'aux objets naturels qui l'entouraient.

De toutes ses conceptions : Vaux-Praslin, Trianon, Meudon, Saint-

Cloud, Sceaux, Chantilly, Versailles, cette dernière est un chef-d'œuvre, qui attire l'admiration même de ses détracteurs. On peut, en effet, ne pas en aimer le style, mais on ne peut refuser au parc de Versailles une grandeur de vues en rapport avec les lignes monumentales des bâtiments qu'il accompagne, avec la somptuosité des costumes et l'élégance de la cour contemporaine.

Le Nôtre fut comblé d'honneurs et de dignités. Il eut la gloire de voir adopter partout, de son vivant, le genre qu'il avait créé. L'Angleterre, la Suède, l'Allemagne, l'Espagne, voulurent avoir des jardins sur ses dessins. Il fit même, en 1678, un voyage en Italie, dont on lui avait parlé comme le berceau de cet art qu'il avait porté si haut. Il n'y trouva rien qui fût digne d'attention et revint, non-seulement sans y avoir rien appris, mais encore après avoir tracé, dans son style, les plans de deux belles résidences de ce temps-là, les villas Panfili et Ludovisi.

Il fit passer ce goût dans l'esprit de ses contemporains et il releva le jardinage par le charme et la distinction de sa personne. Les grands seigneurs de son temps, dont il était devenu l'égal depuis que le roi l'avait anobli, avaient accueilli avec empressement ses nouvelles créations. Il leur avait inculqué son amour des jardins. Madame de Sévigné aimait à converser avec lui, de Gouville et de Chaulnes; Boileau lui demanda plus d'une fois des conseils pour son jardin d'Auteuil; Lamoignon l'emmenait à Baville; Bossuet lui-même causait avec lui avec plaisir et se mettait pour un moment à aimer les plantes. On peut s'en étonner, si l'on songe que le jardinier du grand évêque de Meaux lui disait un jour : « Si je plantais des saint Augustin et des saint Chrysostome, vous les viendriez voir, mais pour vos arbres vous ne vous en souciez guère. »

Après la mort de Le Nôtre, qui arriva en 1700, les jardins français prirent une faveur incroyable. Les préceptes qui avaient présidé à ces grandioses créations et que le maître avait négligé d'écrire, furent publiés, exactement ou non, par de nombreux auteurs.

L'un d'eux, entre autres, Dezallier d'Argenville, fit paraître un livre où étaient consignés très en détail et aidés par de nombreux dessins, les principaux moyens d'exécution des jardins français.

Plusieurs élèves du grand jardinier cherchèrent à continuer ses traditions. L'architecte Druzé dessina Marly; Desgodetz planta Bagnolet; les frères Mansard suivirent les plans et les préceptes de Le Nôtre dans plusieurs situations.

L'excès, qui corrompt si vite les meilleures choses, ne se fit pas attendre. Comme autrefois à Rome, chacun voulut avoir sa terrasse et son jet d'eau, voire ses statues et ses charmilles, dans des jardins de petite surface. Ces parterres de broderie, où la pureté des lignes

et la grâce des arabesques formaient de si charmants dessins sur les vastes terre-pleins de Versailles, se changèrent en ridicules enchevêtrements de fantaisie sur des espaces microscopiques.

Le désenchantement fut bientôt aussi grand qu'avait été l'enthousiasme. A toute force on ne voulut plus entendre parler des jardins français. Ce fut alors qu'une grande réaction se fit, qui devait être le point de départ des jardins paysagers, l'œuvre du dix-huitième et du dix-neuvième siècle.

L'instigateur de cette révolution paisible, mais très-caractéristique, fut un homme de talent, tant comme poëte que comme amateur de jardins. Il se nommait Dufresny. Louis XIV l'avait pris en grande affection. Sous la pression de l'opinion générale et peut-être par l'ennui de voir toujours les mêmes choses, le roi lui-même avait fini par se fatiguer de ces grandes lignes et de cette nature apprêtée. Il avait accueilli favorablement des projets de transformation en style paysager que Dufresny lui avait présentés pour Versailles, et il les aurait sans doute fait exécuter, s'il n'avait fallu reculer devant la dépense. Toutefois, Dufresny fut nommé contrôleur des jardins royaux et put exécuter plusieurs de ses conceptions, dont les principales furent les jardins de l'abbé Pajat et deux autres dans le faubourg Saint-Antoine, à Paris.

Ici se place la question de savoir si Dufresny s'inspira des premiers travaux de Kent, dont il était contemporain, et qui passe pour avoir créé en Europe le style dit *anglais*, ou bien si Kent lui-même, qui était de trente-sept ans plus jeune que Dufresny, n'aurait pas développé les idées du dessinateur français. Il serait curieux de prouver qu'au contraire de l'opinion répandue, ce fut Dufresny qui porta en Angleterre les éléments du style qui y prévaut encore.

Ni l'une ni l'autre de ces versions, à mon avis, n'est acceptable, et voici pourquoi : L'idée de passer tout d'un coup de la roideur du style français au pittoresque des jardins de la nature, c'est-à-dire d'un extrême à l'autre, ne vint pas tout d'un coup à la pensée de Kent ou de Dufresny. L'inspiration avait dû en être puisée quelque part.

Qu'y a-t-il donc d'impossible à ce que les missionnaires français, qui à cette époque également parcouraient le Céleste Empire, aient apporté dans leurs pays l'idée des jardins chinois, et déterminé dans l'esprit de quelques hommes de mérite la réaction contre les jardins symétriques qui se fit jour simultanément sur plusieurs points de l'Europe ? On ne se doute pas de tout ce qu'on doit aux missionnaires ! Les jardins paysagers marchèrent d'abord de pair en France et en Angleterre où vivait alors Kent. Une ardeur nouvelle, qui n'était plus contenue par les limites étroites d'une architecture

de convention, s'empara d'un certain nombre de jeunes et vives intelligences. De cette époque date une série de magnifiques parcs anglais, qui sont restés jusqu'ici nos modèles.

La France marcha plus lentement vers le progrès. Les nombreux jardins faits et plantés sous le grand règne ne pouvaient se transformer du jour au lendemain. Il en coûtait beaucoup de détruire ces ornements végétaux que le temps avait formés à grand'peine et qu'un coup de hache allait détruire. Et puis les hommes manquaient pour développer un art nouveau qui n'avait de limites que la fantaisie individuelle.

Les premiers écrits qui traitèrent du nouveau style furent l'*Essai sur l'agriculture*, de Langier, en 1753, et l'ouvrage de Prévost, en 1770. Chambers aussi avait, en 1757, publié une *Dissertation sur le jardinage chinois*, qui eut un grand retentissement, et ne contribua pas peu à l'adoption du genre paysager.

Vers le même temps, le marquis Louis-René de Girardin, aidé de Morel et de Jean-Jacques Rousseau, son hôte et son ami, songeait à embellir sa propriété d'Ermenonville. Il y consacra plusieurs années et réussit à en faire un spécimen de parc paysager qui attira l'attention générale. La beauté naturelle du site aida fortement à la transformation. Le dessin présentait un composé d'allées droites, restes obligés de l'ancien style, et de chemins à courbes irrégulières, conçus plutôt pour l'utilité de la promenade que pour la grâce des tracés.

Vers cette époque, un habile dessinateur écossais, M. Blaikie, vint s'établir en France, et profiter de l'entraînement qui suivit l'exemple donné par M. de Girardin. Il dessina de nombreux parcs et s'acquit une grande réputation dans cet art, pendant plus de vingt années de sa vie qu'il y consacra spécialement.

Girardin, pressé par ses amis d'écrire un traité des jardins, publia, en 1777, la description du parc d'Ermenonville, sous ce titre : *Composition des paysages*. Le livre eut un grand succès; il fut traduit en anglais et acquit de nombreux adeptes au nouveau genre. Delille y prit les plus belles pages de son poëme *des Jardins*, et les auteurs anglais rendirent hommage à cette création conçue, dirent-ils, « dans un style chaste et pittoresque. »

Le *Moulin-Joli*, créé par Watelet, suivit Ermenonville. Il reproduisait plutôt le style chinois avec ses mille et un sentiers, l'exagération des ornements, temples, kiosques, pagodes, ponts, rochers, etc. On y voyait des autels « avec des troupes de pantomimes qui portaient des offrandes et faisaient des sacrifices à l'antique. »

Cette manie de décoration venait de produire un nouveau travers. Tant il est vrai que le beau et le simple ne suffisent pas toujours à l'homme et que de tout temps le mieux a été l'ennemi du bien.

Le genre *romantique* fit irruption dans les jardins. Les ornements simples et agrestes : chaumières, bancs de bois, bancs rustiques, ne contentèrent plus le besoin de nouveauté qui s'empara des dessinateurs de jardins. La couleur antique, qui dominait dans la littérature du temps, et le ferment de républicanisme qui germait dans tous les esprits eurent de l'influence même sur l'art des jardins.

Il n'y eut bientôt plus de coin de parc sans son temple de Diane, son île de Lesbos, sa grotte de Cacus. Des tombeaux, des urnes funéraires, des inscriptions à l'amour, à l'amitié, aux grands hommes et..... jusqu'à quelque chien fidèle, furent les ornements obligés de tout paysage de ce genre.

Cependant l'exagération ne s'appliquait qu'aux accessoires. Quelques parcs bien dessinés datent aussi de cette époque.

On peut citer Bagatelle planté, en 1779, par le comte d'Artois ;

Monceau (aujourd'hui le parc municipal de Monceaux), dessiné par Carmontelle ;

Le petit Trianon, si aimé de Marie-Antoinette ;

Méréville, en Beauce, où le fermier général, M. de Laborde, dépensa, dit-on, 9 millions et détourna la rivière la Juine pour arroser ses jardins.

Ces parcs, tracés du reste avec goût et plantés de beaux arbres, présentent des exemples frappants de l'exagération dans les ornements accessoires, conçus dans un style lourd, sans grâce et sans à-propos, dans des paysages choisis où tout devrait garder le ton de nature.

Les écrivains de ces époques donnèrent tous dans ce travers d'ornementation. Ils épousèrent chaleureusement l'allégorie du mode antique et, brochant sur le tout, enfouirent l'art des jardins dans des dissertations esthétiques auxquelles les premiers ils ne comprenaient rien. On ne saurait croire à quelle démence conduit une idée fausse poussée à bout.

C'est alors que furent imaginés le style *terrible* et le style *mélancolique*, les *dolmens druidiques* et les *ruines échevelées*, que devaient accompagner *des arbres déracinés levant au ciel leurs racines éplorées, comme des bras décharnés*, suivant l'expression d'un de ces visionnaires.

Le malheur fut que tout cela fut pris au sérieux, sinon dans les jardins (qui, malgré toutes ces aimables choses, ressemblèrent comme de coutume à des jardins, et non pas aux horreurs du Ténare et du Styx) au moins dans les nombreux traités qui parurent en France avant la fin du siècle dernier.

La Révolution éteignit tout cela dans la grande tourmente. Malheureusement elle emporta aussi les bonnes choses, et si l'impéra-

trice Joséphine, avec l'aide de Berthoud, n'eût apporté des soins aux jardins de la Malmaison, on chercherait en vain des traces de beaux parcs créés sous la République et l'Empire.

Jusqu'à la Restauration, nuit complète. A peine suit-on de loin, par de pâles imitations, les leçons d'Ermenonville et de Trianon.

Il fallut le talent d'un nouvel arrivant pour rénover le style paysager dégénéré. Après avoir dessiné un grand nombre de beaux parcs, conçus pour la première fois selon des règles pures, Gabriel Thouin publia le résultat de ses travaux, en 1819, sous le titre de *Plans raisonnés de jardins*. Ce livre avait été précédé deux ans avant par la *Descriptions des nouveaux jardins de France*, où M. de Laborde avait groupé les principaux parcs, exécutés dans le genre de Méréville, à grand renfort de dépenses, sinon de talent.

L'ouvrage de Thouin eut un succès justement mérité. Il ramenait le tracé des jardins à des règles meilleures, les encadrant tous dans une allée de ceinture, coordonnant toutes les scènes, comme dans les beaux parcs anglais, donnant pour la première fois une large part aux vues, et ajoutant à ses plans des dessins d'ornements rustiques appropriés avec goût aux sites qu'ils devaient accompagner.

On lui reproche pourtant et avec raison l'abus des allées. Saint-Ouen, une de ses meilleures œuvres, dessiné par lui pour madame de Cayla, présente ce grave défaut. Les chemins trop multipliés coupent le jardin en tous sens, diminuent les pelouses et les bosquets, ôtent l'ampleur à la conception. La promenade est embrouillée et pénible, les masses de bois trop disséminées et trop faibles se représentent à chaque instant sans offrir de scènes tranchées, sans les contrastes qui sont la surprise et le charme des beaux sites.

A ce moment, le goût des jardins reprit faveur. On avait déjà sous les yeux de nombreux modèles ; le style français avait à peu près disparu de partout et l'on n'en connaissait plus guère que les grandes reliques conservées dans les résidences opulentes. Un petit coin de Versailles, qu'on nomma « le petit jardin du roi, » fut arrangé à la nouvelle manière.

La duchesse d'Angoulême embellit Villeneuve-l'Étang. La paix était revenue ; les propriétaires avaient de nouveau des loisirs dont leurs jardins profitèrent.

MM. Doublat, à Épinal ; Ternaux, à Saint-Ouen ; l'amiral Tchitchagof, à Sceaux ; Berthoux, à Chantilly ; Soulange-Bodin, à Fromont ; Boursault, à Paris, suivirent le mouvement et créèrent des propriétés qui devinrent célèbres.

Le tracé de ces jardins ne montre pas une grande amélioration dans le dessin. Le choix des sites et la richesse de la décoration végétale ou artistique en font les principaux frais. C'est ainsi que le jardin

de Fromont, planté de 1814 à 1830, avec un soin persévérant, réunissait le plus grand nombre des arbres exotiques apportés de l'Amérique du Nord par notre compatriote André Michaux. Celui de M. Boursault était plutôt un établissement d'horticulture monté avec luxe qu'un assemblage de beautés uniquement artistiques ou naturelles.

Aucun nom de talent ne se présente à l'historien pendant cette période de transition, si ce n'est Bellangé, qui planta avec beaucoup de goût le jardin de l'Élysée-Bourbon, à Paris, en 1828. Le style adopté alors fut la plus libre fantaisie et le plus souvent le goût le plus contestable. Les petits jardins foisonnèrent dans les villes. Ils présentaient, sous le nom de parterres, un assemblage sans raison de plates-bandes rectilignes et d'allées courbes sans grâce et sans dessin. Pendant que les Hollandais et les Anglais développaient avec goût dans leurs petits jardins de ville le genre parterre dont ils avaient emprunté l'idée au temps de Le Nôtre, la France n'eut pour tout partage qu'un genre bâtard, fait de pièces et de morceaux disparates.

Les jardins publics des grandes villes n'étaient ni mieux conçus ni bien ornés. Excepté les Tuileries et le Luxembourg, à Paris, dessinés suivant les principes de Le Nôtre, la capitale de la France n'avait aucun jardin vraiment digne d'elle.

Les grandes villes de provinces n'étaient pas mieux partagées. Rouen, Lyon, Reims, Nîmes, Montpellier, qui seules ou à peu près possédaient le privilége de jardins et de promenades dignes de remarque, n'offraient guère que de grandes avenues et de maigres plates-bandes, entretenues sans goût. Seuls, les jardins botaniques présentaient quelque intérêt au point de vue pittoresque. Et encore prenaient-ils leur principale attrait dans l'accumulation de belles plantes exotiques dont ils étaient remplis.

C'est dans les créations particulières, de 1830 à 1850, qu'il faut chercher les traces d'une sorte de renaissance dans le goût des jardins paysagers en France. Pendant cette période, si rien de saillant comme style ou comme proportions ne vint attirer l'attention publique, au moins trouve-t-on un certain nombre d'exemples de beaux parcs dont les principaux sont dus à MM. Bühler, Joly, au comte de Chaulat, à Duclos et à plusieurs hommes de talent.

MM. Bühler dépassèrent de beaucoup leurs contemporains. Des premiers ils raisonnèrent le tracé des allées dans les parcs et tracèrent des courbes harmonieuses se liant les unes aux autres sans se heurter jamais. Jusque-là, on ne s'était guère préoccupé des allées que comme de chemins dont le tracé n'avait pour but que de conduire vers un but déterminé. Pour eux, la forme de l'allée elle-même fut un ornement, une beauté. L'art de grouper les plantations fut également perfectionné d'une manière importante.

Jusqu'à l'avénement de Napoléon III, les choses restèrent ainsi dans un état somnolent qui n'attendait qu'une vive impulsion pour se réveiller. L'examen de ces travaux récents formera la troisième et dernière période de cette étude.

III

DÉVELOPPEMENT DU STYLE ACTUEL DES JARDINS EN FRANCE.

Le genre qui tend actuellement à se substituer en France au style classique de Le Nôtre et au style romantique de M. de Laborde n'appartient ni à l'une ni à l'autre de ces deux formes. Il prend une physionomie *sui generis*, parfaitement tranchée et s'écarte des usages reçus jusqu'à ces dernières années.

A son avénement au trône, l'empereur Napoléon fut frappé de la pénurie de jardins où étaient les grandes villes de France et surtout Paris. Le premier il pensa à les doter de jardins. La transformation du bois de Boulogne fut arrêtée. Lui-même en personne il indiqua dans quel sens il concevait les travaux à exécuter. L'État, propriétaire du bois de Boulogne, le céda à la ville sous la condition qu'elle y ferait des travaux d'embellissement jusqu'à concurrence d'une somme de quatre millions.

On plaça à la tête des travaux, sur la recommandation même de l'empereur, un homme qui s'était déjà révélé comme habile dessinateur de jardins, M. Varé.

La tâche était ardue. Il fallait s'attaquer à une des plus désagréables situations qu'on pût voir. Le sol du bois de Boulogne, presque entièrement plat, ne prêtait guère au pittoresque. Sans mouvements de terrain, les vues étaient masquées par des fourrés continus, maigres, monotones, les beaux arbres étaient rares, les allées droites, avec des arbres taillés, le sol détestable pour la végétation.

De toute cette désolation sortit le plus beau parc créé en Europe dans ces dernières années.

Le projet d'embellissement fut ainsi conçu : choisir le point culminant du bois; creuser au pied un lac et prendre les terres pour doubler la hauteur de l'éminence; superposer le premier lac à un second, plus grand, ouvert dans une large percée qui irait se perdre dans les profondeurs du bois; du point culminant, faire diverger cinq vues grandioses sur les environs les plus pittoresques : le mont Valérien, Boulogne, Saint-Cloud, l'avenue des Princes, Auteuil ; de l'extrémité du lac faire partir un ruisseau qui suivrait toutes les pentes du bois pour s'épanouir en une grande cascade au-dessus de la plaine de

Longchamp et de là se perdre dans la Seine ; conserver quelques-unes des plus belles avenues droites du bois, obstruer les autres par des plantations ; ouvrir enfin de vastes routes aux courbes élégantes qui embrasseraient la ceinture du bois et se relieraient à toutes les allées intérieures.

Les autres parties du bois devaient former un parc immense dessiné par de larges voies aux courbes élégantes ; les plus belles allées droites seraient conservées, les autres masquées par les plantations ; la plaine desséchée de Longchamp, couverte de broussailles et parsemée de constructions disgracieuses, devait se transformer en un vaste et riant hippodrome ; de nombreux coins du bois seraient destinés à des embellissements particuliers comme établissements de plaisir ; enfin tout un système de ruisseaux devait sillonner les taillis dans tous les sens.

Telle fut la conception première dont l'exécution commença l'année 1855. En peu de temps les lacs furent creusés, le sol remué, les plantations commencées. On sait aujourd'hui ce qu'est devenu l'antique bois de Boulogne et si le projet a été dignement exécuté.

A cette transformation du bois de Boulogne s'attachent les noms de MM. Varé, Alphand, Darcel et Barillet, sous l'inspiration de M. Haussmann, préfet de la Seine. — La faveur publique accueillit le nouveau bois avec un grand empressement. Il devint la promenade obligée de l'aristocratie et de la finance. Bientôt même il ne suffit plus à contenter le besoin de nouveauté, de distractions qu'il fit naître chez les promeneurs. Les déshérités de la fortune se prirent à regretter de ne pouvoir jouir à leur tour de semblables agréments.

C'est alors que M. Hausmann, préfet de la Seine, confia à MM. Alphand et Barillet la création de ces jardins municipaux que le public, suivant l'expression anglaise, appela bientôt des *squares*.

Successivement, chaque quartier de Paris, même les plus déshérités d'air et d'espace, eut son jardin de libre accès. Des gazons, des fleurs à profusion, des eaux, des ombrages firent bientôt une douce habitude aux artisans, aux ouvriers, aux hommes de loisir de la fréquentation innocente et agréable de ces retraites. La tour Saint-Jacques, le marché des Innocents, les places des Arts-et-Métiers, du Temple, de Vintimille, de Sainte-Clotilde, furent successivement plantés. Les Champs-Élysées, composés autrefois d'avenues désertes et mal famées, se couvrirent de verdure et de fleurs. L'ancien parc de Monceaux, débarrassé de ses broussailles antiques et d'une partie de ses ornements de mauvais goût, subit une rénovation complète et fort appréciée. Il devint un lieu choisi, où la perfection de la tenue, au point de vue horticole, émerveilla tout le monde. Depuis sa création, les plantes les plus belles et les plus rares des tropiques y essayèrent

leur végétation estivale à la grande admiration de tous et répandirent dans le public un amour du jardinage qu'il ne se connaissait pas encore.

Dans ces jardins entretenus toujours d'une manière brillante, le goût des plantes à feuillage prit naissance et se répandit avec une rapidité rare. Une émulation féconde s'empara des horticulteurs marchands que l'exemple donné par la ville de Paris stimula, d'autant plus qu'elle leur livrait volontiers les moyens qu'elle employait et les plantes dont elle favorisait l'adoption.

L'accueil fait au bois de Boulogne par la *fashion* parisienne porta l'attention de l'édilité vers d'autres points qui pussent comporter des travaux analogues.

A l'autre extrémité de Paris, à Vincennes, de vastes espaces boisés appelaient aussi les transformations. La ville fut chargée de continuer là son œuvre, et le bois de Vincennes devint l'égal du bois de Boulogne, sinon par la qualité de la population qui le fréquente, au moins par les travaux qu'on y exécuta. Des lacs furent creusés, des plaines entières plantées, des eaux coururent et se précipitèrent en cascades à travers les sentiers et les bosquets, alimentées par de puissantes machines, puisant l'eau dans la Marne à 50 mètres au-dessous; de larges avenues furent percées jusqu'au cœur de Paris pour donner au nouveau parc un accès digne de lui. On y ménagea un champ de courses qui fut bientôt célèbre; la ferme impériale donna au plateau de Gravelle une animation toute nouvelle, et la vaste plaine de Charenton, jusque-là meublée uniquement de ronces et d'épines, devint en moins d'un an un parc complet, rempli d'eaux, d'allées ombreuses, de gazons et de fleurs.

Un autre point occupe bientôt la sollicitude de l'administration : au nord-est de Paris, dans un quartier populeux, était un vaste espace inculte, occupé seulement par les exploitations souterraines de carrières à plâtre. Il présentait à sa superficie une série de petites montagnes provenant ou de bouleversements géologiques ou d'effrondements de carrières. On nommait cet endroit les buttes Chaumont. De lugubres souvenirs s'y rapportaient. C'était là autrefois qu'étaient situées les fourches patibulaires ou gibets de Montfaucon.

Tout récemment encore, c'était un lieu désert, inabordable à toute espèce d'industrie, impropre à la création d'un quartier et servant de réceptable à toute l'écume de la société parisienne.

La ville de Paris conçut bien vite le projet de changer cet affreux état de choses en utilisant ces dépressions naturelles de terrain pour y établir le plus pittoresque de ses parcs et appeler par ce changement inespéré une population nouvelle et plus respectable.

Les travaux furent commencés en 1864, aussitôt après l'achève-

ment de ceux de Vincennes. Ils doivent être terminés à l'occasion de l'ouverture de l'Exposition universelle de 1867. A l'heure qu'il est, le travail se poursuit sur une surface de 30 hectares, avec un matériel de 800 ouvriers, 100 chevaux, plusieurs machines à vapeur, des trains de wagons, etc. Ce personnel et ce matériel creusent les lacs, construisent les pavillons, empierrent les routes, plantent les gros arbres qui donneront au nouveau parc l'aspect vieilli d'un jardin de cinquante ans.

Le parc des buttes Chaumont sera un spécimen remarquable d'un jardin créé de toutes pièces sur un terrain montagneux et absolument nu et infertile. On y utilisera des grottes tapissées de stalactites hautes de 60 pieds et donnant passage à des cascades qui se déverseront dans le lac. De gros blocs de rochers naturels émergent comme une île gigantesque découpée à pic, dépassant le niveau du lac de près de 150 pieds. C'est à ce point élevé que se dressera un monument copié avec soin sur le joli temple de la Sybille, que les touristes admirent à Tivoli, près de Rome.

D'autres projets sont encore à l'étude pour la rive gauche de Paris, qui attend à son tour un parc sur les terrains de Montsouris, en espérant que le Luxembourg ne lui sera pas enlevé.

A l'instigation de la ville de Paris, les grandes villes de province voulurent aussi avoir leurs jardins publics et sortir de la routine où elles avaient dormi si longtemps. Lyon eut à son tour son bois de Boulogne, dessiné par M. Bühler, près du fort de la Tête-d'Or, dans les terrains conquis sur le Rhône.

Marseille créa, autour du château Borely, près de cette admirable plage du Prado, où se presse la société phocéenne des belles soirées, un parc étendu qui ne laisserait rien à désirer si le voisinage de la mer était moins nuisible à sa végétation.

Rouen, Montpellier, Avignon, Lille, Tours, Angers, Caen, Nantes, Strasbourg, Troyes, furent dotés de jardins publics pour lesquels la municipalité firent hardiment des sacrifices, récompensés par le bon accueil du public.

Cette régénération est maintenant dans toute sa force. Il est à croire qu'elle ne s'arrêtera pas là, au grand bien des populations qui en sont l'objet.

Le mode de création de tous ces parcs ou jardins découle du principe dont je parlais tout à l'heure. Le mouvement général a suivi celui du bois de Boulogne. Les auteurs s'en sont inspirés, volontairement ou non, et partout, dans ces créations nouvelles, on trouve des traces de l'art renouvelé dont je vais, pour terminer, examiner succinctement les traits distinctifs.

CARACTÈRES DU STYLE MODERNE

Les caractères propres au style moderne, bien distincts de ceux des temps précédents, s'appliquent surtout aux détails suivants :

1° Les vues ; 2° le tracé ; 3° les vallonnements ; 4° les plantations de gros arbres ; 5° la composition des massifs ; 6° l'ornementation florale.

1° Vues. — Les vues étaient autrefois un accessoire des jardins ; elles en sont aujourd'hui le principe. Dans les jardins bien conçus, on laissait jadis quelques espaces libres, partant de l'habitation et découvrant les points saillants du paysage. Actuellement, tous les sujets qui servent à l'ornement d'un jardin doivent s'entre-regarder sans exception autre que quelques bancs sous bois, destinés au repos et à l'isolement, et les constructions disgracieuses qu'il importe de masquer. En un mot, il faut que de presque tous les points on puisse avoir sous les yeux le plus grand nombre des aspects de l'ensemble.

Sur le plan, le tracé des vues doit primer toute autre combinaison ; c'est par elles qu'il faut commencer, c'est à elles que tout doit obéir.

Quant à leur forme et à leurs proportions, on s'accordait jusqu'ici à les disposer en angle, dont le sommet était placé à l'œil de l'observateur, et qui allait s'élargissant suivant les dimensions de l'objet à contempler à l'extrémité.

L'expérience a démontré que ce procédé est vicieux. Ce serait fort bien s'il n'y avait pas réciprocité de vues. Mais si l'objet d'où part le regard est lui-même un point digne d'attention, pris au point opposé, il ne peut être resserré dans la pointe d'un angle.

Voici donc ce qu'on a imaginé. Si l'on a deux objets à vue réciproque, on dispose les plantations de manière à ce qu'elles présentent deux angles dont les deux sommets tronqués se touchent au milieu de la distance qui sépare ces deux objets. La partie la plus large de la vue part donc des objets eux-mêmes, et la plus étroite se trouve au milieu.

Or, on a remarqué que cette disposition est excellente pour l'optique, et que non-seulement elle dégage entièrement les motifs de vue, mais encore qu'elle les recule fictivement d'une manière très-sensible.

Cette nouvelle combinaison n'est mise en usage que depuis fort peu de temps. Elle servira dans peu de règle à toutes les percées.

2° Tracé. — Les progrès accomplis dans le tracé des allées sont

remarquables. Au lieu de les faire serpenter sans raison, de les multiplier outre mesure, sans se préoccuper de la grâce de leurs courbes, comme on le faisait il n'y a pas longtemps, on enveloppe d'abord la propriété dans une allée de ceinture unique, à laquelle viennent se raccorder les chemins accessoires.

La préoccupation principale, dans le tracé des allées, doit être d'éviter les lignes qui serpentent, les contre-courbes, les directions opposées, les coudes et les carrefours.

Il faut qu'on soit sobre dans leur distribution, que toutes elles aient un but et conduisent à quelque objet saillant. Elles ne doivent pas allonger le chemin à plaisir et donner la tentation de les quitter pour arriver plus vite.

Toutes les voies principales doivent s'engager harmonieusement les unes dans les autres et encadrer dans des courbes pures et dirigées vers le même but, les pelouses, les bois, les massifs, dont elles font valoir la grandeur et la richesse. Leur disposition doit être telle qu'elles ne laissent pas de doute dans l'esprit du voyageur sur le chemin à suivre pour arriver à un endroit déterminé par la direction initiale.

Il n'y a d'exception que pour les sentiers, qui peuvent serpenter à leur aise, pourvu toutefois que leurs lignes soient gracieuses, mais qui doivent indiquer leur objet tout accessoire par une faible largeur. Leur caractère, à eux, est de fournir une promenade continue, qui ne s'arrête en aucun cas, et ne force personne à revenir sur ses pas.

Ces principes peuvent être invoqués aussi bien pour les parcs que pour les petits jardins. Une loi harmonique comme celle-ci peut se plier à toutes les combinaisons. Le point est important et j'y insiste parce qu'il est difficile de rencontrer de bons tracés. Les exemples en sont rares surtout dans le nord de l'Europe, où presque tous les jardins sont pleins de courbes heurtées et sans liaison.

3° Vallonnements. — L'art des vallonnements est tout récent, au moins par son introduction dans les petits jardins de ville. Dans les grands jardins paysagers, il est vrai, on avait déjà tiré parti des mouvements naturels du terrain, en épurant leurs contours, en les harmonisant avec goût, mais on avait jusqu'ici apporté très-peu de perfectionnements aux différents modes d'infléchir les pelouses. En France, ce goût a pris faveur depuis la création des jardins publics de Paris. Sans prétendre imiter les mouvements naturels des collines sur de petits espaces, et bien que ce genre n'ait pris son inspiration que dans une fantaisie réussie, dont la naissance n'a pas d'autre raison que le goût, on adopta partout les pelouses creusées, les massifs et les corbeilles exhaussées, les plis de terrain combinés et fondus avec harmonie.

Ces dispositions se sont affirmées. Elles sont devenues un des points saillants du style actuel. Imités par tous les dessinateurs de jardin avec plus ou moins de talent, ces vallonnements ont pris les préceptes suivants pour base :

1° Suivre d'abord les plis naturels du terrain ;

2° Creuser en cuvette le centre des pelouses, que ce centre soit occupé par des eaux ou qu'il reste gazonné ;

3° Relever le niveau des massifs et des corbeilles, toujours placés sur les bords des allées, et leur donner une saillie proportionnelle à la direction des pentes centrales de la pelouse ;

4° Prolonger le vallonnement jusque sur le bord des allées, formant autant de gorges ou *coulées* qu'il y a d'intervalles entre les massifs et les corbeilles ;

5° Ne jamais planter, sous aucun prétexte, dans le milieu des vallonnements, que le regard doit parcourir sans obstacle ;

6° Disposer les groupes d'arbres ou les végétaux isolés seulement sur les contre-forts ou *pentes vives* des massifs ou des corbeilles, qu'ils accompagnent et relèvent, en se dressant chacun sur des éminences légèrement saillantes au-dessus du gazon ;

7° Faire suivre aux allées qui coupent les pelouses, l'inclinaison de ces pelouses à leurs points d'intersection. Les allées doivent obéir au mouvement des pelouses et non pas les pelouses à celui des allées.

Il est d'autres acceptions, et en grand nombre, où les vallonnements peuvent être employés, mais elles ne sont qu'accessoires et suivent les goûts individuels. Elles ne changent rien aux règles ci-dessus, généralement adoptées aujourd'hui.

4° Composition des massifs. — Il est plus difficile d'astreindre cette question à des règles certaines ou à des usages généraux. Les personnalités sont surtout absolues dans les plantations et le choix des végétaux appropriés aux jardins. Il n'y a pas de raison pour qu'un homme de goût n'ait pas sa manière de voir particulière et les combinaisons de feuillages, les préférences de propriétaires, les questions de dépense, de terrain, etc., sont trop nombreuses et trop variées pour être traitées ici en quelques mots.

Je ne puis qu'indiquer ici les modes adoptés pour les jardins publics de Paris.

Le centre des massifs est planté en grands arbres à belles fleurs, d'espèces très-variées, et dirigés en forme pyramidale. Les essences sont étagées en amphithéâtre.

Le sous-bois est composé d'arbustes à feuilles persistantes qui croissent mieux à l'ombre et qui sont aussi une parure pour l'hiver. Dans les quartiers où les émanations délétères leur nuisent, on plante

en arbustes à feuilles caduques les plus jolis et les plus variés.

Autour de chaque massif, dont les bords sont nettement tracés, on ménage une bande de terre très-cultivée et fumée, et dont la destination est de recevoir, pendant la belle saison, une bordure formant au massif une ceinture de fleurs. Ordinairement cette bordure est composée d'une seule espèce de plantes. L'effet général en est plus saisissant.

Les groupes ou les arbres isolés, sur les pelouses, sont choisis parmi les essences les plus rares et les plus ornementales : les groupes sont homogènes ; ils se composent d'au moins trois arbres et vont jusqu'à un nombre indéterminé, suivant l'espace. La plupart sont d'ordinaire des conifères. Un point essentiel est de songer, en les plantant, à leur développement futur et de les placer assez loin des allées et des massifs pour que leurs branches n'envahissent pas les plantations voisines.

5° Transplantation des gros arbres. — La transplantation des arbres âgés, au moyen de machines, est une sorte de renaissance d'une coutume fort ancienne. Cette opération était pratiquée sous le règne du style symétrique. Il est probable même qu'elle était connue des anciens. Mais, ce qui est certain, c'est qu'elle fut portée à un point fort élevé au commencement de ce siècle en Angleterre. Sir Henry Stewart a raconté les résultats remarquables obtenus par les transplantations des gros arbres dans le parc d'Allanton-House, de 1816 à 1821.

On employa ce moyen à l'occasion de l'établissement des jardins publics de Paris. Il s'agissait presque partout de créer des ombrages instantanément sur des emplacements brûlés et ouverts à la poussière.

On planta de gros arbres et à profusion, et des jardins vieillis se trouvèrent improvisés à vue d'œil.

L'opinion publique même s'émut de ces sortes de tours de force où l'on semblait se jouer de la nature. Des esprits malveillants déclarèrent que les arbres ne reprendraient pas, d'autres ajoutèrent qu'ils mouraient déjà tous. La vérité est que, à part quelques rares exceptions, dans le cas seulement où des fuites de gaz avaient empoisonné le sol, aucun des gros arbres n'est mort depuis qu'on en transplante à Paris. Leurs détracteurs eux-mêmes sont heureux parfois d'aller s'asseoir sous leur ombrage.

La ville de Paris possède actuellement dix chariots à transplanter, dont certains peuvent embrasser des mottes de 2 mètres 50 cent. de diamètre et des arbres dont le tronc présente 2 mètres de circonférence. Ces chariots sont construits sur les idées émises par M. Barillet-Deschamps. Un service spécial est organisé à cet effet. Il occupe

toute une escouade de planteurs qui, en ce moment, transportent des gros arbres au plus haut du parc des buttes Chaumont.

Ce procédé n'est guère applicable aux propriétés ordinaires, et il n'en faudrait pas faire une règle pour la création des grands jardins. On doit savoir attendre. Mais il n'en est pas moins vrai que pour les compagnies municipales et les grosses fortunes, c'est un excellent moyen de donner en quelques jours à une récente création l'aspect d'un jardin de trente ans.

6° ORNEMENTATION FLORALE. — Les découvertes récentes ont tellement multiplié le nombre des plantes d'ornement, que leur emploi dans la décoration varie à l'infini.

On a totalement abandonné en France l'ancien parterre symétrique et ses complications bizarres. Je ne sais pourquoi quelques auteurs s'obstinent à donner des dessins de ce genre et des exemples qui n'existent que dans leur imagination. Dans quelques rares grands parcs et châteaux, dans les résidences impériales, anciennes ou modernes, on voit encore des boulingrins, des plates-bandes et des compartiments réguliers. Mais je ne connais pas en France un seul exemple du parterre proprement dit, soit comme nos pères le comprenaient, soit modifié suivant les manières en faveur aujourd'hui en Angleterre, en Allemagne et en Hollande.

A peine même si, aux jardins des Tuileries et du Luxembourg, on a conservé l'antique usage, beaucoup plus loué que justifié, qui consiste à varier les couleurs alternativement suivant qu'elles sont *complémentaires* ou *dissidentes* et d'après les règles de l'optique.

On s'en tient maintenant partout aux corbeilles et aux bordures des jardins paysagers, grands et petits.

Généralement, la forme des corbeilles de fleurs est un ovale ou une ellipse plus ou moins allongés. Leur longueur est dans le sens de l'allée qui les borde. Rarement on leur donne une forme arrondie ou en cœur, moins agréable à l'œil.

Leur composition varie à l'infini. Si on les garnit de plantes à fleurs, on choisit ordinairement des espèces à teintes éclatantes et on en fait des corbeilles homogènes. L'effet en est bien plus complet, surtout dans les grands jardins.

Si, au contraire, on emploie des plantes à feuillage coloré, on forme des contrastes. Par exemple on plante un centre de feuilles pourpres comme des *Coleus Versch*, et une bordure argentée comme la *Candidissima*.

Parfois encore, et cet usage se répand de plus en plus, on garde les fleurs pour border les massifs, et on garnit les corbeilles de plantes à grand feuillage, en tapissant le dessous avec des plantes basses ou rampantes.

Quant au groupement des couleurs, il a son importance, moins considérable pourtant qu'on ne l'a souvent fait croire. Il est évident qu'une corbeille bleue s'alliera mal avec une corbeille écarlate, et qu'il faut autant que possible rapprocher les couleurs complémentaires. Mais ce sont des détails que l'œil exercé et réfléchi découvre, et qui n'empêchent point le plus grand nombre des visiteurs de jouir tout autant des disparates que des harmonies.

Les plantes isolées, placées, comme nous l'avons dit, sur les rampes des massifs, se recrutent maintenant dans toute la série des végétaux à beau feuillage. Cette riche tribu s'augmente tous les jours d'un contingent nouveau, venu de tous les points du globe et qui prête à nos jardins un aspect tropical qui les a transformés d'une manière complète depuis quelques années. Cette mode ne sera point passagère, elle repose sur autre chose que sur une fantaisie irréfléchie ; elle prend son origine dans l'amour et la connaissance du beau, qui se développe de plus en plus à mesure que s'élève le niveau des intelligences dans toutes les classes de la société. Les beaux feuillages ont des charmes qui ne font point oublier les fleurs, sans doute, mais qui suffisent à ceux qui savent chercher et trouver les différents aspects de la beauté partout où elle se place. A de nombreux titres, elles se placent au premier rang, et l'adoption universelle qui les entoure ne peut que grandir à mesure qu'elles seront plus connues et plus nombreuses.

Tels sont en résumé les traits saillants qui me semblent constituer le genre nouveau qui fait actuellement en France un chemin rapide dans l'art des jardins. Je l'ai examiné et comparé sans passion, évitant même de porter des jugements qu'il ne m'appartient pas de formuler encore sur les hommes qui en sont les instigateurs. Ils ont posé, peut-être d'une manière inconsciente et sans parti pris des théories nouvelles, les règles d'un style qui s'épure et s'affirme chaque jour et qui tiendra une place choisie dans l'histoire des jardins.

E. André.

SITUATION RELIGIEUSE

DE L'AMÉRIQUE ANGLAISE

La rivalité des doctrines qui se partagent nos convictions présente sans contredit un des plus curieux sujet d'étude que puisse offrir l'esprit humain. Lorsque nous suivons dans leurs luttes intellectuelles : ces consciences divisées par les idées, et cependant rapprochées par les faits, ces principes contrariés qui se côtoyent toute la vie en s'efforçant de se surmonter les uns les autres, nous voyons se déployer sous nos yeux les péripéties d'un drame idéal où toutes les facultés de l'âme entrent en scène. La ferveur dogmatique, l'âpreté du raisonnement, l'ardeur de l'imagination sont stimulés tour à tour ; le philosophe qui, malgré la fierté de ses affirmations, cherche toujours, le sceptique travaillé par l'empirisme sous son ironie dédaigneuse, et le bon vulgaire lui-même, plein de curiosité devant les contradictions qui se croisent, personne ne se soustrait à l'intérêt de cet antagonisme!

Cette émulation passionnée offre, dans l'Amérique anglaise, un attrait d'autant plus vif que, par la force des circonstances, elle s'est trouvé contenue dans de justes bornes, sans que l'emportement de ses ardeurs ait dégénéré en persécution ; chaque doctrine a développé ses moyens propres de puissance et de persuasion, et l'on peut affirmer que presque aucun incident brutal n'est venu compromettre ce travail si légitime et si intéressant de l'intelligence. Rien n'est donc plus instructif que de suivre cette lutte des croyances où chacune d'elles, agissant en pleine liberté, livrée à ses seules forces, manifeste clairement les aptitudes dont elle est douée et l'action spéciale qu'elle exerce sur l'esprit de l'homme.

Ces considérations prennent ici, pour nous, Français, un intérêt tout particulier par les questions de nationalité et de race qui s'y trouvent mêlées, et, disons-le de suite, leur résultat n'a rien qui doive nous attrister. Si matériellement nous avons été en Amérique le peuple conquis, moralement et intellectuellement nos Français se sont constamment maintenus en une prééminence à laquelle de nouveaux gages semblent encore assurés pour l'avenir.

Le catholicisme n'a point été étranger à la solidité de ce maintien; aux États-Unis, il est presque partout d'importation récente, son développement date d'hier; mais, au Canada, nous nous trouvons vis-à-vis d'une situation diamétralement opposée : c'est le protestantisme qui est ici nouveau venu dans le pays, c'est lui qui, débutant avec la conquête anglaise, s'est multiplié en profitant spécialement de l'immigration européenne; la religion catholique, au contraire, y a grandi sur le fonds préexistant de la population ancienne, dont il a tiré la plus grande part de son accroissement.

De ces deux situations diverses et comparées, il sortira des enseignements particulièrement instructifs pour les esprits très-prudents qui se prémunissent avec méfiance contre les séductions d'une croissance nouvelle, subite, et un peu trop fougueuse dans sa nouveauté. Cette méfiance, nous la signalons en nous l'expliquant aisément : une progression qui part de zéro a un très-grand avantage sur toute autre pour paraître marcher vite dans son développement. Le premier abord de ce contraste éblouit les uns plus que de raison, mais, par contre, il excite la suspicion de plusieurs autres qui redoutent de se trouver victimes d'une illusion; de sorte qu'aux yeux d'un certain nombre, cet excès même d'évidence dans ses progrès en Amérique nuit plus au catholicisme qu'il ne le sert. On ne se tient donc en garde contre aucun mirage, on se rejette sur les puissants effets de l'immigration, on redoute l'art de grouper les chiffres, art insidieux qui possède des finesses et des retours contre lesquels l'expérience aime à se mettre en défense. L'expérience a ses raisons pour s'en défier, nous ne la blâmerons point d'être très-réservée, mais parfois elle semble se livrer trop volontiers à la prudence.

En s'étonnant de ces progrès extraordinaires, beaucoup de personnes les suspectent d'autant plus aisément qu'ils tiennent le catholicisme pour débile, caduc, insoutenable désormais; s'il se maintient en certains pays, c'est grâce au bénéfice de l'habitude, et quelquefois par la faveur de la loi; mais quel paradoxe de venir parler de son développement rapide dans un pays nouveau, libre, protestant et démocratique! cela révolte un peu le vieil homme dans de tels esprits? N'est-ce point là le secret de cette excessive réserve

de plusieurs qui, sans même se l'avouer, subissent en ceci la logique de leurs précédents intellectuels et du système entier de leurs tendances !

Quoi qu'il en puisse être, l'occasion est unique pour tous de vérifier ici le motif de ces inquiétudes et d'éprouver si la vitalité dont le catholicisme a fait montre aux États-Unis, est une réalité ou une illusion. Les circonstances étant au Canada exactement renversées, nous verrons bien si la balance se produit identique dans l'un et l'autre cas ; la dissemblance des situations doit s'équilibrer par une bascule de résultats que la logique appelle tout d'abord ; si le catholicisme emprunte quelque avantage aux conditions particulières de son établissement aux États-Unis, le protestantisme a dû recueillir les mêmes bénéfices au Canada : s'il en était autrement, il en résulterait un argument bien grave en faveur du premier ; la puissance particulière que nous attribuons à son expansion dans le nouveau monde deviendrait trop palpable, toute incertitude s'éclaircirait, la contre-épreuve de nos appréciations serait faite et pourrait convaincre aisément les têtes les plus cauteleuses. Curieux d'observation, notre curiosité se double ici du désir de la justice ; voyons ce que nous apprendons les faits.

Dès que l'on jette un coup d'œil sur les États-Unis et sur le Canada, une considération générale paraît dominer l'ensemble de la situation religieuse : aux États-Unis, si le développement du catholicisme est vigoureux et rapide, il s'opère néanmoins dans des conditions laborieuses ; c'est en quelque façon une existence qui grandit malgré la défaveur des hommes et des faits. Dans le Canada, au contraire, la croissance du protestantisme, ou même le simple fait de son installation, se manifeste partout avec une facilité d'allures, une aisance de voies et de moyens par où l'on voit assez que son établissement rencontre partout des circonstances clémentes et favorables. Le premier est un peu l'enfant de la misère qui se fortifie à l'air libre et au soleil en dépit des souffrances ; le second, né du sein de la victoire, a dû beaucoup plus à la richesse et à la bonne fortune, qui l'ont toujours entouré dès son berceau.

Je ne puis oublier ce contraste de mes impressions premières : peu après mon arrivée aux États-Unis, me trouvant un dimanche à Boston, je fus obligé, pour entendre la messe, de demeurer en plein air avec la moitié de l'assistance ; l'église grandissait moins vite que le nombre des fidèles ! Nous étions là plus d'un mille dispersés sur la voie publique devant la porte du sanctuaire, qu'on avait laissé grande ouverte ; le mois d'août distribuait libéralement les ardeurs de son soleil, et ceux qui connaissent les étés du Nord savent que, dans leur courte durée, ils le cèdent de fort peu à ceux des tropiques. Les marches de l'église, ainsi que le trottoir contigu, étaient littéra-

lement couvertes d'hommes et de femmes, l'autre bord de la rue présentait la même affluence ; au milieu, la circulation restait libre, la vie commune de la cité passait et repassait de la sorte à travers un recueillement auquel elle était étrangère, ajoutant un nouveau cachet d'originalité à ce spectacle si singulier pour moi. Les braves gens qui m'entouraient inclinés en prière songeait à peine à s'abriter du soleil, beaucoup demeuraient tête nue comme s'ils eussent été dans l'église même, et à l'élévation tout le monde se découvrit, s'agenouillant dans la poussière. Cette scène était si grande dans sa simplicité, que sans ressentir en rien mon propre malaise, je suivis la messe avec autant de ferveur que je n'en éprouvai de ma vie. Depuis lors, j'ai vu plusieurs fois cet incident se renouveler aux États-Unis, mais je ne perdrai jamais le souvenir profond que cette première émotion a laissé dans mon âme.

Combien est différente la situation des protestants, ils ne sont point exposés à de telles surprises au Canada. Les sociétés bibliques sont bien autrement riches que notre Société de la Propagation de la foi ! l'Angleterre seule met chaque année à leur disposition de 20 à 25 millions de francs. Quel que soit donc le petit nombre des protestants, on voit s'élever de toutes parts de beaux et vastes temples, souvent même leur construction devance l'apparition des prosélytes, et le nombre des prédicants, avec ou sans ouailles, est presque partout fort disproportionné avec le chiffre de leurs paroissiens.

C'était en effet une entreprise séduisante et d'apparence facile, que d'attaquer et de ruiner le catholicisme dans le Canada : toutes les classes supérieures, sauf le clergé, avaient déserté en masse après la conquête ; les fonctions libérales, le commerce tout entier, tombèrent aussitôt entre les mains de l'immigration anglaise ; la propagande protestante, si riche, si puissante, se trouva en face de quelques prêtres et d'une population rurale, pauvre, dispersée, mal préparée aux luttes intellectuelles ; cette propagande avait, au contraire, pour elle le prestige de la victoire, l'influence du pouvoir et de la fortune. Tout semblait donc favoriser l'action des missionnaires qui entreprendraient de tourner cette petite troupe de paysans vaincus. Cependant, qu'est-il arrivé ? C'est ce que nous allons étudier.

I

Il est certain que, durant les premières années de cet envahissement, il se précipita sur le pays un flot d'immigration anglaise et protestante, laquelle agissant sur un point de départ très-réduit, figure de suite une progression énorme au regard de la population

catholique. En 1780, cet accroissement se trouva singulièrement renforcé par les loyalistes américains, qui se refugièrent au Canada après la révolution des États-Unis. Le gouvernement anglais lui-même prit à cœur ce mouvement d'expansion et fit des efforts souvent considérables pour le favoriser : il fonda et dota des universités, des collèges et des évêchés anglicans ; les sociétés bibliques, d'autre part, se donnèrent rendez-vous sur ce terrain, elles envoyèrent des missionnaires, elles bâtirent des églises et ouvrirent des écoles ; on ne saurait compter toute la finance qui fut jetée au Canada, pour la confortable installation des agents de propagande, pour surexciter leur ardeur et accroître leurs moyens d'action. Le zèle national secondait dans cette émulation la ferveur religieuse, on y apporta non pas seulement du luxe, mais de la prodigalité.

Combien d'églises sans fidèles, de ministres sans paroissiens, et de colléges qui ne virent jamais de classe ! Par un revirement bizarre de la fortune, plus d'un couvent catholique se trouve établi aujourd'hui dans quelques-unes de ces fondations protestantes vendues à l'encan pour cause d'inhabitation prolongée. J'ai eu moi-même occasion de visiter, à Québec, un de ces temples vides, monument de superbe apparence bâti rue du Palais, presque vis-à-vis l'hôtel Russell ; c'était un dimanche, mais en dépit du jour et de l'heure, heure de l'office, j'eus lieu d'être un peu embarrassé de ma curiosité ; je me trouvai seul dans l'église vis-à-vis du ministre qui, debout dans sa chaire, prêchait devant les bancs et les pupitres ; à la vue d'un auditeur plus attendu peut-être qu'espéré, le zèle du prédicateur se réchauffa, il parlait avec véhémence et ne me quittait plus des yeux ; cette grande attention concentrée sur moi me troublait singulièrement, j'avais entrepris de parcourir les principales églises de la ville, et pour profiter du laps de temps où les temples sont ouverts, je ne pouvais disposer que de peu d'instants à chaque station ; cependant comment exécuter ma retraite? je ne voulais point humilier mon prédicateur en me montrant trop tôt satisfait de son sermon, encore moins le froisser en paraissant venir pour me moquer de son isolement. J'étais dans cette perplexité lorsque ses yeux m'abandonnèrent un moment pour se fixer sur les galeries latérales qui occupent le premier étage des églises américaines ; mon regard suivit le sien et j'aperçus alors, dans ce poste élevé, trois ou quatre vieilles ladies presque aussi occupées que lui-même à observer l'extraordinaire de ma présence. J'avais moins de souci d'offusquer les ladies, et, profitant de cette distraction du révérend, j'opérai vivement ma sortie et je pus poursuivre le cours de mes pérégrinations.

Tous les temples, hâtons-nous de le dire, ne présentent point une telle solitude, il en est beaucoup qui sont honorablement et religieusement fréquentés, mais toujours par la population anglaise ; la foule

en général ne les encombre point, et toutes ces amorces tendues au prosélytisme ont amené peu de résultats. On peut en dire autant des collèges offerts gratuitement aux Canadiens-Français, il n'est sorti de ces établissements qu'un petit nombre de sujets ; si l'on décompte les familles franco-suisses, variété de missionnaires que les sociétés bibliques ont introduite au Canada, c'est à peine si l'on peut constater dans ce pays quelques centaines de protestants français. Voilà tout ce qu'a pu produire un siècle entier d'efforts soutenus par des dépenses qu'il faudrait compter par millions. Mais ce qu'il y a de particulièrement piquant dans l'histoire de ces créations helvético-anglaises, c'est que beaucoup de leurs pensionnaires, à l'issue du collége, restent catholiques ou le redeviennent ; nous pouvons en citer un notable exemple dans M. Cyrille Boucher, jeune journaliste canadien d'une plume fort incisive, et qui compte au premier rang parmi les catholiques de Montréal.

Résumons maintenant en chiffres précis le résultat de toutes ces forces combinées : immigration, intervention gouvernementale, action financière et intellectuelle du clergé protestant. C'est en 1831 que nous pouvons, pour la première fois, opérer un relevé à peu près régulier de la statistique religieuse du bas Canada. En comparant les supputations de Bouchette avec celles de Montgommery-Martin, nous trouvons à cette époque, sur 511,922 habitants, 86,000 protestants et 425,000 catholiques. Ces derniers, qui étaient environ 60,000 au moment de la conquête, s'étaient donc multipliés sept fois en 70 ans, tandis que, grâce à l'importation étrangère, le nombre des protestants s'élevait, dans le même laps de temps, de zéro à 86,000.

A partir de cette époque, il est facile de constater clairement et officiellement la marche des faits : trois recensements successifs opérés depuis lors serviront, en effet, de base à nos appréciations. Le tableau suivant va nous indiquer, à partir de 1831, le chiffre de la population, celui des catholiques et des protestants, ainsi que la progression des uns et des autres.

TABLEAU N° 1.

DATES.	POPULATION TOTALE.	PROGRESSION DE LA POPULATION.	CATHOLIQUES.	PROGRESSION DES CATHOLIQUES.	PROTESTANTS.	PROGRESSION DES PROTESTANTS.
1831	511,922	»	425,000	»	86,000	»
1844	681,806	$\frac{53\frac{1}{2}}{100}$	572,643	$\frac{34}{100}$	109,163	$\frac{27}{100}$
1851	886,356	$\frac{30}{100}$	746,866	$\frac{30\frac{1}{2}}{100}$	139,490	$\frac{27\frac{1}{2}}{100}$
1861	1,110,664	$\frac{25\frac{1}{2}}{100}$	942,724	$\frac{27}{100}$	167,940	$\frac{20\frac{1}{2}}{100}$

Il ressort, dès la première vue, un fait remarquable : la supériorité constante du progrès des catholiques sur celui des protestants. Cependant ce tableau ne donne point encore une idée parfaitement exacte de la situation ; il comprend, en effet, dans le chiffre des protestants toutes les colonnes du recensement autres que celle des catholiques, et pourtant il est juste d'en distraire tous ceux qui sont portés sous les rubriques *Religion inconnue*, *Religion non constatée*, lesquels ne peuvent pas plus être raisonnablement attribués à une communion qu'à l'autre. Or, si nous faisons la distraction de ces chiffres, qui au dernier recensement s'élevaient à 7,863 individus, la progression des protestants pendant la dernière décade se réduit à 15 ou 16 pour 100, c'est-à-dire à une proportion moitié moindre que celle des catholiques, et inférieure même à l'accroissement naturel par les naissances, lequel varie, en Amérique, de 20 à 30 pour 100 par décade.

Si on examine en détail la statistique des protestants au Canada, cet état de choses s'explique aisément et se montre de plus en plus menaçant pour eux dans l'avenir. Sur 60 comtés et 4 cités que renferme la province, 24 comtés seulement et 3 cités comptent dans leur sein plus de mille protestants ; sur ces 24 comtés eux-mêmes, la population protestante ne présente de groupes compacts que dans douze tout au plus ; or, même dans ces districts où ils sont massés, leur progression est partout et uniformément inférieure à celle des catholiques, tandis que, dans les comtés où ils sont en petit nombre, on les voit sensiblement se fondre et se transformer au milieu des familles catholiques qui les entourent. Malgré leur chiffre minime, leur accroissement paraît à peine ; dans certains cantons ils diminuent même au lieu d'augmenter. Les catholiques exercent donc, partout où ils sont en majorité, une puissance d'absorption qu'ils ne subissent nulle part, quelle que soit leur infériorité numérique ; ils progressent à la fois en gros et en détail. Le protestantisme, au contraire, perdant ses forces par les deux extrémités, s'affaisse insensiblement, et ne figure dans l'ensemble qu'à la faveur de l'immigration dont les couches successives viennent alimenter l'absorption intérieure qui le mine.

Ainsi, après un siècle d'envahissement et de domination, se recrutant constamment au dehors, ayant pour lui les bénéfices de la conquête et de la richesse, le protestantisme, loin de réaliser aucune modification appréciable dans les croyances du peuple conquis, en est venu à ne pas conserver même le profit de l'accroissement naturel par les naissances ; il a décliné d'année en année, à tel point que la progression supérieure des catholiques le déborde presque du double et le réduit à une influence insignifiante dans le mouvement général de la population.

Ce point est donc acquis au débat, que le catholicisme a manifesté

au Canada une puissance de conservation et de vitalité toute semblable à la puissance d'expansion qu'il a montrée aux États-Unis ; dans l'une et l'autre contrée son développement s'est maintenu supérieur à celui des sectes rivales. Ce développement s'est produit cependant dans les deux pays en des conditions si dissemblables qu'elles peuvent servir à se contrôler réciproquement pour écarter les objections incidentes. Il ne reste donc plus à l'observateur d'autre parti que de présumer dans les idées elles-mêmes quelque vertu spéciale d'où dérive la prééminence des uns, l'affaiblissement des autres, nous l'examinerons tout à l'heure.

II

La situation religieuse du haut Canada se présente dans des conditions différentes, et se rapproche sensiblement de celle que nous avons rencontrée aux États-Unis. Rien n'est plus semblable aux États de l'Ouest que le haut Canada ; comme dans ces territoires, la colonisation anglo-saxonne s'y est établie de toutes pièces sur table rase, c'est l'immigration qui a créé ces populations, et qui soutient encore aujourd'hui la rapidité de leur développement.

Au moment de la conquête anglaise, il se trouvait à peine dans cette province quelques postes français ; en 1780 le total de ces colons canadiens s'élevait tout au plus à 1,000 ou 1,200 âmes, presque tous établis sur la rivière de Détroit. C'est de cette époque que datent les premières immigrations britanniques, mais ce n'est que cinquante ans plus tard, en 1831, que nous trouvons des données précises sur la statistique religieuse ; on y comptait alors 261,000 habitants, dont 40,000 environ étaient catholiques. A partir de cette époque la progression devint de plus en plus rapide ; nous joignons ici un tableau où l'on peut suivre aisément sa marche en partie double, tant sur l'ensemble de la population que sur le chiffre spécial des catholiques :

TABLEAU N° 2.

DATES.	POPULATION TOTALE.	PROGRESSION DE LA POPULATION	PROTESTANTS.	PROGRESSION DES PROTESTANTS.	CATHOLIQUES.	PROGRESSION DES CATHOLIQUES.
1831	261,000	»	221,000	»	40,000	»
1842	489,000	$\frac{88}{100}$	411,000	$\frac{86}{100}$	78,000	$\frac{96}{100}$
1851	952,000	$\frac{94\frac{1}{2}}{100}$	785,000	$\frac{91}{100}$	167,000	$\frac{115}{100}$
1861	1,396,091	$\frac{47}{100}$	1,137,9 0	$\frac{44\frac{1}{2}}{100}$	258,141	$\frac{55}{100}$

Cette statistique appelle naturellement la même observation que nous avons déjà présentée à propos de la province précédente : savoir, que l'on doit déduire du chiffre des non-catholiques ceux qui sont recensés sous la rubrique *religion inconnue* ou *sans indication ;* leur nombre, en 1861, montait à plus de 25,000 ; si nous le décomptons, comme il est juste, du bloc des protestants, l'accroissement de ceux-ci, pour 1861, tombe à $\frac{42}{100}$, proportion inférieure d'un quart à celle de l'accroissement des catholiques.

La progression de ces derniers conserve donc ici la même supériorité notable que nous avons signalée aux États-Unis et dans la province voisine ; mais nos observations dernières ont cela de particulièrement considérable qu'elles reposent non plus sur des inductions, mais sur les données précises et authentiques des documents officiels. Quelles peuvent être les causes de cette persistance dans la disproportion de l'accroissement ? Il s'en présente naturellement trois : l'immigration extérieure, l'accroissement naturel des catholiques, et enfin l'adjonction d'éléments protestants à la communion catholique. Chacune des trois peut avoir sa juste part d'influence, mais dans quelle proportion s'exerce cette influence, surtout celle de l'immigration, voilà ce qu'il est important de préciser.

Un intérêt d'autant plus vif s'attache à cette question de l'immigration, que nous trouvons dans les documents anglais une abondance de renseignements spéciaux qui nous ont fait absolument défaut aux États-Unis, et dont il importe d'éclairer la discussion.

Nous ne nous arrêterons point à étudier les effets de l'immigration dans le bas Canada ; le nombre des immigrants y est trop peu considérable pour qu'on puisse leur attribuer une influence appréciable. Nous nous permettrons seulement de signaler ce fait, savoir : que la progression du catholicisme s'y montre plus indépendante du concours de l'immigration que l'on ne voudrait en convenir ; car il y conserve la supériorité de sa marche, bien que l'immigration soit faible, aussi prééminente que dans les pays voisins où les émigrants surabondent.

Mais c'est dans le haut Canada que la question se présente avec toute sa gravité ; l'importance en devient d'autant plus grande que ce pays offre plus de similitude avec les États-Unis, ses voisins, de sorte que les données fournies par ses documents, ainsi que la portée de nos conclusions, pourraient être appliquées presque directement aux États limitrophes de l'Ouest, aussi bien qu'au territoire canadien lui-même.

Afin de résumer sous les yeux du lecteur l'ensemble et le détail des faits nécessaires à nos appréciations, nous allons énoncer ici le

chiffre comparé des étrangers domiciliés dans le haut Canada au moment des trois derniers recensements.

TABLEAU N° 3.

NATIFS ÉTRANGERS DANS LE HAUT CANADA.

DATES.	NATIFS D'ANGLETERRE.	NATIFS D'ÉCOSSE.	NATIFS D'IRLANDE.	NATIFS DES ÉTATS-UNIS.	CANADIENS FRANÇAIS.
1842	43,009	43,033	82,728	34,739	14,767
1851	82,699	75,814	176,267	43,732	26,417
1861	114,290	98,782	191,231	50,000	33,287

Les autres nationalités n'offrent que des chiffres relativement peu considérables ; nous noterons particulièrement que l'immigration allemande, à laquelle on attribue une action si forte sur le progrès catholique aux États-Unis, ne répond point à ces présomptions dans le haut Canada ; il n'existait en 1861, dans la province, que 23,000 individus natifs d'Allemagne, et les statistiques montrent clairement que plus de la moitié d'entre eux sont luthériens.

Si maintenant le lecteur veut se reporter au tableau n° 2, page 676, il lui sera facile, en le collationnant avec le tableau ci-dessus, de se rendre compte de l'influence de l'immigration sur le mouvement général de la population et sur le mouvement spécial des catholiques. La première impression qui résulte de cette étude, c'est que l'immigration diminue sensiblement d'une époque à l'autre, surtout parmi les Irlandais. Le nombre des natifs irlandais, qui, de 1842 à 1851, s'était accru de 94,000 individus, n'a gagné que 15,000 âmes de 1851 à 1861. Une réduction analogue s'observe pour toutes les origines, mais celle-ci est sans proportion avec les autres. C'est pourtant ce renfort de l'Irlande qui doit apporter le plus fort contingent extérieur à l'accroissement catholique ; si ce dernier, en dépit de cette diminution a continué sa marche ascendante, l'importance de ce contingent extérieur est donc très-secondaire ; mais cet accroissement n'a pas seulement continué, il a conservé une supériorité marquée sur celui de toutes les autres communions, quoique la diminution de leurs éléments d'immigration ait été pour celles-ci bien moins sensible. Il faut donc conclure, par nécessité logique, que le catholicisme trouve dans le pays lui-même, en compensation des immigrants qui diminuent, quelques moyens particuliers d'accroissement qui soutiennent sa progression.

Il convient cependant d'approfondir cet examen ; considérons l'im-

migration et ses effets sur une plus large échelle, et voyons comme elle opère dans son ensemble. Qu'avons-nous trouvé dans les statistiques d'origine? C'est que la puissance absolue de l'immigration s'amoindrit d'année en année, et que sa puissance relative s'affaiblit plus encore, puisque ses effets sont de moins en moins sensibles sur la population qui s'augmente sans cesse. Il est donc évident que si le catholicisme, dans son développement, est favorisé plus spécialement que le protestantisme par le concours des immigrants, la décroissance de l'immigration aurait dû altérer plus sensiblement la progression des catholiques que celle des protestants. C'est cependant ce qui ne se montre pas, et la statistique religieuse (tableau nº 2) constate dans leur mouvement relatif des fluctuations égales de part et d'autre. De 1851 à 1861 la progression diminue de chaque côté dans la même proportion : elle faiblit d'un peu plus de moitié sur toute la ligne, et le catholicisme conserve, en dépit des circonstances, la prééminence relative de son accroissement ; il ne semble donc point que l'immigration soit plus profitable aux catholiques qu'aux protestants.

Bien plus, en descendant dans un examen minutieux des faits, on aperçoit que si quelques sectes se montrent plus sensibles, plus intimement liées aux oscillations des arrivages extérieurs, ce sont les sectes protestantes ; opérons, en effet, sur une période un peu large, sur un laps de 20 années : en 1842 l'écart entre l'accroissement des catholiques et celui des autres communions est figuré par les nombres $\frac{96}{100}$ à $\frac{86}{100}$, et, en 1861, ce même écart se place entre $\frac{55}{100}$ et $\frac{44\ 1/2}{100}$: en apparence, ces deux écarts sont presque semblables, mais il n'échappera à personne qu'une différence de $\frac{10\ 1/2}{100}$, dans un mouvement de 44 à 55, est relativement bien plus forte que celle de $\frac{10}{100}$ entre 86 et 96, et il arrive, au rebours des préventions généralement répandues, qu'en poussant les calculs à leur dernière rigueur, on trouverait la progression des protestants plus intimement liée que celle des catholiques à l'échelle mobile de l'immigration.

Nous commençons donc à toucher du doigt combien il en faut rabattre de l'influence majeure, excessive en quelque sorte, que plusieurs veulent attribuer à l'affluence extérieure sur le développement extraordinaire du catholicisme ; mais pour compléter cette discussion, nous voulons encore reprendre la question sous un autre point de vue. Nous avons étudié les effets de l'immigration dans l'ordre du temps, observons-la maintenant dans sa répartition, c'est-à-dire dans l'ordre des lieux.

Parmi les cinq diocèses que renferme le haut Canada, celui dans lequel les immigrants affluent en plus grand nombre est incontestablement celui de *Sandwich*, situé tout à fait à l'ouest de la province ; l'accroissement de sa population a été de $\frac{70}{100}$ en dix ans. La progression catholique devrait donc s'y montrer relativement plus forte que partout ailleurs, en admettant que l'immigration soit la cause essentielle de ce progrès ; cependant les statistiques nous apprennent tout au rebours que ce diocèse est celui où les chiffres de la progression des diverses communions se rapprochent le plus sensiblement.

TABLEAU N° 4.

1851 A 1861.	DIOCÈSE DE SANDWICH.	LES QUATRE AUTRES DIOCÈSES DU HAUT CANADA.
Accroissement des catholiques.	$\frac{75}{100}$	$\frac{63}{100}$
Accroissement des protestants.	$\frac{69}{100}$	$\frac{35}{100}$

C'est donc sur le point ou l'immigration est la plus considérable et la plus affluente que les progrès du catholicisme sont le moins sensibles, et c'est là précisément où le protestantisme dans sa marche se rapproche le plus de la sienne !

Il nous serait inutile de pousser plus loin ces recherches ; quel que soit le sens dans lequel nous ayons retourné les faits, ils nous ont constamment ramené cette conclusion : que le catholicisme, dans son développement, ne doit à l'immigration aucun avantage qui lui soit spécial ; là où elle diminue il ne s'en montre point plus affecté qu'aucune autre secte ; là où elle abonde, ses progrès n'en paraissent point plus gonflés. Une inévitable logique nous conduit donc à affirmer : que les bénéfices tirés par le catholicisme de l'affluence extérieure sont secondaires, que les communions protestantes en recueillent les mêmes profits sinon plus encore, qu'il faut enfin chercher nécessairement ailleurs la cause efficiente de la supériorité relative que le catholicisme montre partout en Amérique sur les autres communions chrétiennes.

Il semble au contraire que les conditions de son progrès soient d'autant plus favorables, qu'il se trouve moins mêlé au trouble un peu incohérent des établissements nouveaux. Déjà nous l'avons observé aux États-Unis ; c'est quand la population a repris son assiette

avec les habitudes calmes et honnêtes d'une vie moins agitée que la marche ascendante du catholicisme se montre plus accentuée et plus solide.

Nous avons eu l'occasion d'indiquer alors comment se produisent ces revirements qui transforment les populations par un travail long, patient, presque insensible; nous avons même cité comme exemple un comté du haut Canada, celui de Glengarry; nous pourrions aisément, les statistiques à la main, multiplier de tels exemples; autour de Glengarry, les comtés de Lanark, Stormont, etc., présentent la même physionomie : peuplés par des colonies écossaises au commencement de ce siècle, et ne recevant plus qu'un très-faible contingent d'immigrants, ces districts ont vu constamment la progression des éléments catholiques dépasser celle des protestants.

Ce phénomène se retrouve partout en arrière du premier flot de l'immigration, quand les émotions qu'elle entraîne commencent à s'apaiser; c'est ainsi que dans les diocèses de Toronto et d'Hamilton, où l'affluence des colons était énorme il y a vingt ans, le maximum relatif de la progression catholique n'a été atteint que dans ces dernières années (de 1851 à 1861 l'acroissement ayant été de $\frac{93}{100}$ pour les catholiques, et seulement de $\frac{42}{100}$ pour l'ensemble de la population). Dans ce même temps, au contraire, et par une singulière bascule, l'importance et la proportion de ce mouvement étaient beaucoup moindres dans le diocèse de Sandwich où la foule des émigrants s'était transportée en masse; il ne s'y trouvait qu'un écart de cinq pour cent entre le progrès des catholiques et celui de la population totale.

Le bas Canada nous présente des séries de faits entièrement identiques : il s'y trouve quelques comtés presque exclusivement anglais, colonisés il y a quatre-vingts ans par les loyalistes américains et par des colons attirés d'Angleterre par le gouvernement britannique; les habitants de ces districts ont depuis longtemps complété une installation définitive, l'immigration y est presque nulle; or, c'est là précisément où l'on rencontre les développements les plus rapides et relativement les plus notables du catholicisme dans cette province. Nous pouvons citer ici les comtés de Stanstead, de Missisqui, Brome, Argenteuil, Compton, etc., etc.; et que l'on ne prenne point le change, nous avons eu soin d'écarter le contingent qu'aurait pu fournir les paroisses françaises qui sont voisines; grâce aux soins particuliers qui distinguent les statistiques de ce pays, nous avons pu suivre facilement le mouvement des catholiques d'origine anglaise en les dégageant de tous autres, et nous avons constaté que, de 1851

à 1861, ces catholiques anglais s'étaient accrus dans les comtés susdésignés depuis 90 jusqu'à 400 pour 100.

Cependant l'accroissement naturel par l'excédant des naissances ne dépasse pas en Amérique 25 à 30 pour 100, et l'immigration est ici à peu près étrangère à ce progrès ; si les catholiques se sont tellement multipliés au sein de ces populations stables et désormais attachées au sol qui les a vu naître, ils ne le doivent qu'au nombre des adhérents qui se joignent spontanément à eux. Bien loin que l'immigration soit le point d'appui essentiel du catholicisme, il faut donc convenir que c'est dans la maturité réfléchie des populations solidement assises qu'il rencontre les conditions les plus favorables de son progrès. C'est quand l'homme est calmé, quand il a repris la plénitude de sa réflexion et de sa puissance intellectuelle, que, dans ces sociétés nouvelles, il compare et choisit parmi les mille sectes qui l'entourent ; c'est alors aussi que les besoins de son esprit et de sa conscience, mieux satisfaits sans doute par l'enseignement catholique, le ramènent à cette Église dont ses pères ont été autrefois séparés plutôt par les violences royales que par leur propre mouvement. Mais il ne suffit pas de constater de tels faits, il est bon de faire sentir comment ces transformations s'opèrent et de modifier en une compréhension raisonnée, ce qu'il y aurait de trop brutal dans les convictions que la nudité des faits impose à l'esprit.

III

Parmi les critiques de l'idée religieuse, les plus subtils et les mieux avisés, procédant avec ménagement, ont souvent accusé les sacerdoces de tout temps et de toute secte, non point tout à fait d'enseigner l'erreur brutale, mais de vouloir tenir une portion de la vérité à l'état de monopole ; usant d'abord de ces fragments de vérité pour asseoir leur doctrine et leur puissance dans la conscience humaine, puis se servant du monopole pour immobiliser cette puissance, à l'abri de la concurrence et du progrès. En un mot, ces critiques considèrent le sacerdoce et les religions comme une manière de sectes philosophiques bien organisées qui entretiennent les peuples dans un état mitoyen entre la vérité et l'erreur, entre l'ignorance et le savoir, donnant au vulgaire la connaissance dogmatique et superficielle, et réservant pour les affidés la raison d'être des principes et du dogme ; redoutant au-dessus de toutes choses la diffusion de la science dans le public, et l'étude approfondie des doctrines qui servent de fondement à cette puissance intellectuelle ; plusieurs même ont poussé le raffinement de leur indulgence jusqu'à

excuser les castes sacerdotales, en faisant la théorie des avantages que cet état ambigu de l'intelligence a pu produire à certaines époques données.

C'est une manière ingénieuse d'expliquer ce qu'on ne peut nier : l'empire des idées religieuses sur l'homme et la continuité persistante de leur influence; on rejette sur l'habileté des organisateurs ce qui appartient aux lois générales de l'humanité, et on éclipse les nécessités même de notre tempérament derrière quelques incidents de circonstance ; ceci est fort habile! Mais si ces théories peuvent avoir en quelque part apparence de fondement, l'histoire du clergé catholique en maints endroits, et notamment en Amérique, leur donne par les faits un cruel démenti.

Ce fut en effet par le plus grand développement possible de l'intelligence que l'Église du Canada entreprit de soutenir la lutte contre le protestantisme. Elle prodigua, sans compter l'instruction, la culture de l'esprit et les discussions rationnelles, devançant ainsi dans l'esprit de ses fidèles les récriminations vieillies et les controverses dénaturées qui forment le fonds commun des aggressions protestantes. Là, comme partout ailleurs, elle a vulgarisé cette éducation simple et large qui s'appuie sur le travail de l'humanité tout entière; dans ses écoles on se familiarise avec tous les génies, on admire l'antiquité sans se laisser subjuguer par elle, et on y apprend la civilisation moderne sans en être enivré à ce point de dédaigner ceux qui ont parlé avant nous. Toutes les civilisations viennent se déployer devant l'intelligence pour que celle-ci apprenne par l'expérience de l'histoire et par les discussions des plus grands esprits, ce qui fait la force et la faiblesse de l'humanité.

Notons en passant que c'est un des caractères particuliers de l'Église catholique dans ses enseignements de conduire plus naturellement qu'aucune autre l'âme humaine vers ces sommets qui dominent, non pas telle ou telle partie de la science, telle ou telle époque de l'intelligence, mais bien le domaine général de l'esprit ; elle aime à ressusciter dans ses leçons ce qui a surnagé de grand dans le travail de tous les temps et de tous les pays ; elle place ainsi de prime abord les hommes dans ces conditions supérieures de jugement où la comparaison est fécondée par la variété des chefs-d'œuvre qui ont fomenté leurs réflexions premières. Cette méthode est plus propre qu'aucune autre à élever les points de vue de la pensée et à susciter en elle le germe fécond de la généralisation.

Je ne sais si c'est l'instinct de sa situation catholique qui a constamment poussé le clergé dans cette voie, mais il est incontestable qu'il affectionne par nature cette manière compréhensive de former la jeunesse ; les autres sectes, au contraire, semblent toujours y re-

gimber par quelque endroit : les uns font litière de la philosophie, tandis que les autres ne s'attachent qu'aux spéculations métaphysiques, ceux-ci dédaignent l'antiquité, ceux-là ne veulent considérer que les sciences positives ; quant au protestantisme américain, il porte ce genre d'excès à l'extrême, il n'existe point de particularistes et de pointilleurs plus déterminés; on s'y cantonnerait volontiers dans l'histoire américaine et les faits américains ; tel est le degré de ce positivisme que dans les sciences même il se contenterait volontiers du formulaire, et les problèmes éclipsent presque complètement les théorèmes dans les leçons et examens de leurs universités.

Ces habitudes d'éducation tendent à rétrécir l'esprit, et sans aucun doute c'est en élevant la conscience publique et le niveau de l'intelligence que le catholicisme a combattu en Amérique contre les sectes qui l'entourent. La force du contraste n'échappe point aux esprits les plus distingués de ce continent, le vulgaire lui-même en pressent vaguement la portée, et peu à peu on en est venu à considérer les collèges catholiques comme offrant un enseignement d'un ordre supérieur. On connaît dès lors qu'il appartenait de dire hardiment à leurs élèves et aux autres hommes : Voilà notre doctrine, et ce qu'elle vaut. Jugez-nous et choisissez ! La contraction ni la concurrence, loin de les effrayer, n'étaient guères propres qu'à stimuler leur zèle ; ils affrontèrent sans hésiter la mêlée des opinions, et cette allure franche et résolue fut profitable à leurs idées, comme elle le sera toujours aux vérités solides et aux lutteurs robustes ; les adversaires surpris, troublés et vaincus sur leur propre terrain, durent calmer leur ardeur aggressive et conquérante, et ils demeurèrent confinés dans cet état de défensive pénible et hésitante où le protestantisme au Canada languit encore aujourd'hui.

Sous la domination française, le clergé catholique avait établi dans ce pays plusieurs maisons d'éducation qui rendirent à la colonie les plus grands services ; il suffit de nommer ici les Sulpiciens de Montréal, les Jésuites de Québec et le séminaire créé en cette dernière ville par le premier évêque de ces contrées, Mgr de Laval-Montmorency, nom historique en France, qui a conquis également dans la Nouvelle-France une renommée traditionnelle et populaire.

Après la conquête, ces maisons devenaient plus précieuses encore, et le zèle des catholiques s'employa activement à les multiplier. Parmi ces fondateurs, les ecclésiastiques se montrèrent au premier rang : l'abbé Girouard bâtit et dota le collège de Saint-Hyacinthe ; celui de Sainte-Anne fut l'œuvre de l'abbé Painchaud ; un autre ecclésiastique dont le nom nous échappe créa celui de Sainte-Thérèse, et un troisième séminaire canadien avait été établi à Nicolet par l'abbé Crévier ; c'étaient de simples curés qui avaient consacré toute une vie

de privations et d'économie pour léguer après eux à leur patrie ces monuments d'une foi généreuse. Un riche négociant de Montréal, l'honorable Masson, consacra aussi une partie de sa fortune au collége de Terrebonne, et les Jésuites érigèrent à Montréal leur beau collége de Sainte-Marie ; nous ne citons ici que les principaux établissements. Il a été également fondé dans le haut Canada plusieurs colléges catholiques, dont les plus importants sont celui d'Outaouais (Bytown), Regiopolis, près Kingstown, et celui de Toronto.

Cependant il ne suffisait pas d'augmenter le nombre des colléges, il fallait les rendre accessibles ; on y travailla avec un dévouement rare et un désintéressement plus rare encore. Dans un pays où tous les salaires sont très-élevés, à la porte des États-Unis, où l'amour du gain est poussé à sa dernière limite, les prêtres canadiens surent s'astreindre à une vie tellement modeste, à des émoluments tellement médiocres, que dans tous ces colléges on reçut des pensionnaires moyennant la modique somme de 350 ou 400 fr. Encore aujourd'hui, ce prix s'est à peine modifié, il oscille de 400 à 600 fr.

Les élèves affluèrent, et l'instruction secondaire réelle et solide, qui unit la civilisation du présent à celle du passé pour préparer l'avenir, celle qui forme le cœur et l'esprit de l'homme tout en ornant son intelligence, est peut-être plus répandue au Canada qu'en aucun pays du monde. On y compte aujourd'hui 28 maisons d'instruction secondaire dont 23 sont catholiques et 5 protestantes; les premières comptent 3,631 élèves et les secondes 700. C'est donc en tout 4,331 enfants auxquels s'applique l'instruction secondaire sur une masse de 1,100,000 âmes ; pour retrouver cette proportion en France, il faudrait que la population de nos lycées et pensions fût de 160,000 élèves! Or, il ne faut pas s'imaginer que nous descendions trop bas dans l'échelle des institutions, car au-dessous des colléges que nous venons de mentionner, il se trouve encore trois degrés d'écoles publiques : les *Académies*, les *Écoles modèles* et les *Écoles primaires*, qui reçoivent ensemble 200,000 écoliers.

Pour couronner cet édifice intellectuel, il fallait un enseignement supérieur en harmonie avec celui des colléges et destiné à compléter leur œuvre. Longtemps les Canadiens furent privés de cette importante ressource ; l'administration et les riches corporations anglaises ne demandaient pas mieux que d'intervenir, mais à condition que les universités fussent établies sous l'influence et au profit du protestantisme. Habiles à profiter de la situation précaire des Franco-Canadiens, ils ne laissèrent point échapper cette occasion ; les subventions gouvernementales vinrent se joindre aux libéralités de quelques négociants anglais, et l'on fonda à Montréal l'université Mac-Gill et celle de Bishop's College, près de Richmond.

Ce fut alors que le séminaire de Québec résolut de consacrer toutes ses ressources à la création d'un monument catholique et national destiné à l'instruction supérieure. Les propriétés que lui avait garanties le traité de 1763 avaient pris une valeur assez considérable sous une direction laborieuse et intelligente ; les revenus augmentés permirent d'amasser avec une stricte économie une partie des capitaux nécessaires, et les premières bases de l'établissement furent posées en 1852. Aucuns frais ne furent épargnés ; on fit venir des professeurs de Paris et on envoya dans cette ville plusieurs jeunes Canadiens de mérite se préparer à la carrière du professorat. Enfin dès l'année 1854, on inaugura les cours de l'université Laval, nom qui lui fut donné en mémoire de Mgr de Montmorency-Laval, premier évêque du Canada.

Cette œuvre a déjà nécessité plus de deux millions de dépenses, sans que les ecclésiastiques du séminaire de Québec aient jamais sollicité aucun aide extérieur. Les dépenses de l'université dépassent pourtant chaque année une somme de 150,000 fr., que les recettes sont loin d'équilibrer. Le gouvernement canadien offrit à diverses reprises une subvention annuelle ; mais craignant d'abdiquer en quoi que ce fût l'indépendance de son enseignement, la corporation du séminaire a remercié l'administration de son bon vouloir et continué son œuvre par sa seule énergie et ses seules ressources. Bien plus, elle parvient à consacrer tous les ans certaines allocations destinées à entretenir pendant quelques années dans les universités d'Europe les meilleurs de ses élèves. L'ancienne patrie, la France, n'est point oubliée dans ces pérégrinations scientifiques, et plusieurs de ces jeunes gens ont vu confirmer à Paris par de nouvelles épreuves les grades qui leur avaient été conférés à l'université Laval.

On doit se féliciter singulièrement qu'une telle entreprise ait été dirigée par des esprits vigoureux et maintenue par des mains assez puissantes pour la conduire sans défaillance à son terme. Au point de vue pécuniaire, en effet, l'opération était peu profitable ; ce petit pays d'un million d'âmes, dont la richesse est médiocre, n'était point capable de fournir un nombre d'étudiants propre à alimenter plusieurs universités, les unes protestantes, l'autre catholique. Cette prévision ne pouvait échapper à personne, et les courageux fondateurs l'ont affrontée en connaissance de cause ; nous avons nous-même manifesté notre étonnement à l'un de ces respectables prêtres, non point au sujet de l'entreprise en elle-même, mais au regard du développement énorme et en apparence démesuré qu'on lui avait donné tout d'abord

« Si nous n'avions considéré que des motifs humains, me répon-
« dit-il, nous aurions eu tort assurément ; ce qui nous a guidé, c'est
« la pensée des grands devoirs qui incombent à la richesse, c'est la

« pensée des progrès futurs de notre pays ; puisque Dieu a placé entre
« nos mains de grandes ressources, nous ne pouvons trop largement
« en user. Nous travaillons donc non point pour nous, mais pour l'a-
« venir et le bien général. Dans le siècle présent les événements se
« succèdent avec autant d'inconstance que de rapidité ; l'Église a été
« souvent dépouillée de ses possessions, et bien qu'en ce pays elles
« soient de peu d'importance (les séminaires de Québec et de Montréal
« possèdent seuls des propriétés considérables), il peut arriver qu'un
« jour elle soit aussi spoliée ; mais on ne détruit point une université
« comme on dépouille un séminaire, et tout appauvris que nous serions
« alors, nous aurons toujours la consolation d'avoir doté la religion
« et notre patrie d'une institution forte, vivante et assez large sur sa
« base pour suffire longtemps encore aux besoins de notre progres-
« sion ultérieure. »

Pendant que ces hommes vénérables prodiguaient ainsi les millions à leur patrie et à son avenir, nous les avons vus simplement assis au réfectoire commun au milieu de leurs élèves et demeurant dans des chambres modestes dont l'extrême nudité était à peine dissimulée par quelques meubles de bois blanc. Leur esprit vivait ailleurs, bien au-dessus de toutes les superfluités de la vie, leur luxe était dans leurs œuvres ! Cette élévation ordinaire de la pensée, jointe à un désintéressement si complet de soi-même, donne à l'âme une grande vigueur et lui assure en même temps une singulière puissance sur les autres hommes ; c'est là évidemment un des secrets de la force du catholicisme et de l'influence particulière qu'il exerce en Amérique par l'éducation.

Les Sulpiciens de Montréal ne sont point restés en arrière du séminaire de Québec ; dans leur populeuse cité où le mouvement des affaires pourrait tendre à absorber l'esprit, s'assimilant un usage très-répandu en Angleterre, ils ont construit un fort bel édifice, consacré exclusivement à des réunions artistiques et intellectuelles : des séries de lectures, des concerts, quelquefois de véritables cours et même des discussions publiques réunissent fréquemment en cette enceinte l'élite de la société montréalaise. Cet établissement, auquel sont annexés une bibliothèque et une salle de travail, entretient ainsi jusque dans la maturité de l'âge la culture de l'intelligence et sert en quelque façon de complément aux collèges et aux universités qui ont présidé à l'éducation de la jeunesse.

Mais le séminaire de Montréal s'est mis à la tête d'une entreprise bien plus considérable encore, comme promoteur de l'instruction primaire. C'est lui qui a créé d'un seul bloc et qui dirige toutes les écoles élémentaires de cette ville de cent mille âmes. Ces écoles, entièrement gratuites et pour lesquelles leurs puissants patrons n'épar-

gnent aucuns frais, font de Montréal une cité modèle. Son exemple n'a point été inutile pour le développement de l'instruction dans le reste du Canada. Longtemps, en effet, chez ce peuple conquis et complétement ruiné par la conquête, l'instruction primaire resta fort en arrière ; le peu qui s'en montrait était dû au dévouement des curés de campagne et de quelques religieuses. Il fallut attendre que le pays eût repris son assiette ; le nombre des habitants croissait, tandis que la misère diminuait, et il vint un temps où on put songer à attaquer vigoureusement ce mal de l'ignorance auquel on n'avait apporté jusqu'alors que des palliatifs partiels et insuffisants.

Deux hommes éminents ont successivement attaché leur nom à cette réforme : le docteur Meilleur et le surintendant actuel de l'éducation, M. Chauveau. Par leurs efforts, le Canada est complétement sorti de la situation fâcheuse où le malheur des temps l'avait fait tomber. On y compte aujourd'hui 3,500 écoles et 200,000 élèves, dont 33,707 appartiennent à l'instruction primaire du 2e degré, et 166,000 à l'instruction du 1er degré. La population étant de 1,100,000 âmes, c'est un élève par cinq habitants et demi ; en France, cette proportion n'est que d'un élève sur douze habitants. Il est bon de signaler aussi que ce progrès s'est effectué par les seuls moyens de la persuasion et de l'encouragement, sans jamais recourir à aucune prescription obligatoire.

L'espace et l'opportunité nous manquent à la fois pour exposer ici les difficultés qu'il a fallu surmonter dans cette œuvre ; nous le regrettons d'autant plus que nous aurions aimé à rendre justice à la constance laborieuse et intelligente de ceux qui l'ont dirigé ; nous espérons qu'un jour une occasion plus favorable nous permettra de mettre particulièrement en évidence les travaux du surintendant de l'éducation, M. Chauveau, esprit distingué autant qu'administrateur habile, auquel le Canada devra un double tribut de reconnaissance. Mais nous ne pouvons quitter ce sujet sans noter le concours actif et persistant que la cause de l'enseignement a rencontré dans le clergé. Les embarras financiers et l'opposition accablante de la routine vinrent plus d'une fois traverser ces progrès, et il est permis de penser que, sans l'influence et la persévérance opiniâtre des curés de campagne, le découragement eût souvent gagné les meilleurs esprits en paralysant, ou tout au moins en retardant singulièrement cette organisation de l'instruction publique.

Nous trouvons donc ceci de particulièrement remarquable au Canada, que partout le développement de la science et la culture de l'esprit ont été étroitement unis au maintien et aux progrès de la religion catholique. Tout autour d'elle, cependant, s'ouvrait le champ libre de la lutte, et son enseignement ne pouvait point être suspect

de mystères ni de réticences calculées ; si le catholicisme a conservé les âmes, s'il a conquis les intelligences, c'est qu'il leur a fourni sans doute de bonnes raisons pour se donner à lui. Tel fut, d'ailleurs, le caractère de cette éducation, qu'en fortifiant les croyances par cette forte pénétration dans l'âme, on la prémunissait contre les entraînements intérieurs de la passion et du plaisir, on n'élevait les esprits qu'en stimulant l'énergie des mœurs ; et c'est en faisant sentir à l'homme la nécessité d'être fort contre lui-même, que ces prêtres lui faisaient apprécier la juste valeur de la religion qu'ils enseignaient. Le développement intellectuel se trouva donc étroitement lié au développement de la moralité, combinaison précieuse et rare dont on parle beaucoup, mais qui se rencontre moins souvent qu'on ne l'imagine.

On craint peu la concurrence quand on est bien convaincu, mais on y double sa force quand on s'appuie sur ces vérités pratiques dont l'expérience de chaque jour vient vérifier les leçons. Tant que la jeunesse ou même simplement le bonheur, dore l'horizon de nos pensées, nous nous trouvons soumis à d'étranges illusions sur les effets de notre laisser aller ; combien parmi nous n'ont bien saisi la valeur des préceptes donnés à notre enfance que lorsque les difficultés de la vie les ont poussés au pied de la nécessité? Nous avions reçu une parole, voilà la rude expérience qui vient lui servir de contrôle, c'est une vérité qui désormais ne s'obscurcira plus pour nous !

Aucune doctrine, plus que la doctrine catholique, ne tire profit de ces redoutables enseignements de la vie, et en cette occurrence, le voisinage des autres doctrines ne lui nuit point. Plus les points de comparaison sont proches, mieux on sent combien ses conseils et ses pratiques correspondent directement aux besoins réels que nous révèlent nos propres chutes aussi bien que celles des autres hommes. Le protestantisme a été inhabile à supporter cette concurrence ; vaincu sur le terrain de l'enseignement, il ne gagne rien sur ceux qu'élève le catholicisme et il perd chaque jour, à mesure que les hommes avancent dans la carrière, ceux que l'expérience des faits ramène vers une vérité plus complète.

L'observation des doctrines et des enseignements rivaux, mieux connus et comparés dans leurs œuvres, venait donc achever le travail que le clergé entamait dans les écoles et dans les colléges. Le dévouement personnel, un zèle apostolique, l'aptitude particulière qu'il montre partout pour l'éducation, lui attiraient la confiance, mais à tous ces mérites il faut joindre celui d'un désintéressement complet des affaires politiques, et d'un sentiment éminemment élevé de justice pour ceux qui l'entouraient.

C'est un fait incontesté dans ce pays, que la religion fut toujours

tenue à l'écart des discussions de partis et des intrigues personnelles qui s'y mêlent ; s'il semble, au premier abord, que cette abstention complète ait pu faire perdre à l'Église quelques avantages passagers, on ne saurait méconnaître combien cette sage réserve a concilié d'estime, écarté les méfiances, et favorisé l'action bienfaisante qu'une forte persuasion a exercé autour d'elle sur les esprits.

On ne saurait également nier les heureux effets des principes de justice et d'impartialité qui ont présidé aux relations de la majorité catholique du Canada avec la minorité protestante, notamment dans la question des écoles ; non-seulement on a écarté avec soin la contrainte administrative, mais partout les subventions budgétaires ont été équitablement réparties entre tous, partout des voies légales et faciles ont été ouvertes aux dissidents pour ouvrir des écoles qui pussent participer à cette répartition.

Nous ne pouvons nous empêcher de regretter ici que cet esprit de justice ne se retrouve point à l'égard des catholiques dans le haut Canada pas plus qu'aux États-Unis. Dans l'un et l'autre de ces deux pays, le principe est de ne faire part du produit des taxes qu'aux écoles du gouvernement ; toutes les fois que les dissidents élèvent une école séparée, ils n'en sont pas moins obligés de payer les taxes communes ; de telle sorte que la minorité catholique était forcée de payer deux fois les dépenses de son instruction ou d'accepter les écoles protestantes.

C'est à peine si l'on a pu obtenir, à force de réclamations, en 1864, quelques facilités pour obtenir, en certains cas, en faveur des écoles dissidentes, une petite part du fonds commun d'éducation. Un député du bas Canada proposa : *que la minorité catholique du haut Canada fût mise sur le même pied, quant à l'éducation, que la minorité protestante du bas Canada.* C'était une équité claire, nette et sans ambages, mais ce fut en vain, et cette proposition a encore été rejetée en 1865. Pour repousser ces justes demandes, le haut Canada se retranche derrière les nécessités de son système d'éducation, dont l'uniformité et l'unité d'administration serait ruinée, assure-t-on, si on y reconnaissait l'égalité de toutes les écoles. Voilà, certes, un prétexte singulièrement choisi quand on considère le tempérament anglais, et combien peu cette nature individualiste se pique ordinairement de régularité et d'uniformité. Si on eût agi de la sorte dans le bas Canada, Dieu sait quel chœur de réclamations et de diatribes se fût élevé de toutes parts contre l'intolérance du catholicisme ! Mais, autour de cette iniquité anglaise et protestante, il ne se fit point de bruit ; quoi de plus choquant cependant que ces deux provinces voisines, confédérées, où l'une ne rend même pas à l'autre la courtoisie qu'elle en reçoit.

Tous ces détails ont leur prix et leur influence : le désintéressement de l'esprit, le dévouement laborieux à l'intérêt public, la justice envers ses adversaires, sont autant de notes qui vibrent avec une harmonie persuasive et sympathique dans le cœur humain. Partout où il est frappé de ce spectacle, il se sent attiré; dans cette lutte intellectuelle qui s'est développée en Amérique entre les principes des diverses communions chrétiennes, ces manifestations de vertu, d'intelligence et de justice émanées du clergé catholique, ont exercé une action profonde sur les âmes, sur la détermination de leurs tendances et de leurs idées ; qu'y a-t-il de moins surprenant ? De là à des modifications de l'esprit multiples, incessantes, considérables, il n'y a qu'un pas ; c'est en franchissant ce degré que la race anglo-saxonne progresse de jour en jour dans le vaste mouvement que nous constatons dans le nouveau monde.

Nous pouvons donc borner ici ces analyses : nous savons à quoi nous en tenir sur les effets de l'immigration ; parmi les immigrants, le catholicisme recrute et perd beaucoup de fidèles, mais, quelle que soit leur masse, tout concourt à montrer que cette cause serait insuffisante à expliquer l'intensité de son développement ; nous savons d'autre part combien ce développement est supérieur à la proportion normale de l'accroissement naturel ; il faut donc que le surplus de ses forces progressives lui vienne d'adhésions extérieures et nombreuses qu'il suscite autour de lui.

Ce travail des esprits, nous l'avons suivi pas à pas et nous avons pu, dans un coup d'œil sommaire, apercevoir les causes puissantes qui déterminent ces modifications de croyances. Il ne nous reste donc plus qu'à conclure en constatant l'influence active et persuasive que le catholicisme exerce depuis un demi-siècle sur les populations anglo-américaines ; il serait impossible, d'ailleurs, d'expliquer autrement l'histoire flagrante de ses énormes progrès ; si cette influence n'avait point existé, la religion catholique, au lieu de se fortifier, aurait inévitablement décliné dans ces contrées, surtout au Canada, où elle présentait une masse préexistante et vulnérable ; elle était dans cette alternative, qu'elle devait dominer les esprits, entraîner les convictions, ou céder sous la pression des événements. Contre une propagande habile et redoutable qui possédait tous les avantages matériels, elle ne pouvait lutter que par le dévouement de ses ministres, par une puissance supérieure dans le domaine intellectuel, et par la grâce providentielle qui vient d'en haut. Se confier à la force des habitudes et au courant de la routine, eût été tout compromettre ; il fallait empêcher l'attiédissement du zèle, et, pour relever sans cesse dans les intelligences une foi bien comprise et vivante, il fallait susciter constamment le travail vigilant et infatigable de l'esprit. Les

adversaires étaient actifs, habiles et pressants ; le moindre affadissement dans les idées, entraînant le refroidissement des cœurs, leur eût donné trop de facilités pour pénétrer dans les consciences défaillantes. Tels sont les périls et les angoisses de la lutte, il n'est point loisible d'y sommeiller, mais aussi quels profits ne retire-t-on point de ces opiniâtres labeurs ! Les catholiques du Canada ne se plaignent point de cette existence militante ; ils savent en effet qu'ils ont trouvé, dans les difficultés mêmes de cette libre concurrence des opinions, le principal élément de leur force.

Summus labor, summum robur ; fructus libertatis.

IV

Nous ne quitterons pas ces études sans les compléter par une statistique générale de la situation religieuse du Canada, aussi bien pour les communions protestantes que pour les catholiques.

Le bas Canada présente une majorité catholique énorme, puisqu'elle comprend 943,000 âmes ; le surplus de la population, 167,000 âmes, se partage entre un grand nombre de sectes dont les chiffres les plus élevés sont figurés par 63,000 anglicans et 43,607 presbytériens, les autres fractions sont trop minimes pour mériter d'être notées.

La masse des catholiques est répartie sur quatre diocèses qui appartiennent en propre au bas Canada et la moitié d'un diocèse qui est à cheval sur les deux provinces :

TABLEAU N° 5.

NOMS DES DIOCÈSES.	POPULATION TOTALE.	NOMBRE DES CATHOLIQUES.	NOMBRE DES PRÊTRES.	COUVENTS	
				D'HOMMES.	DE FEMMES.
Québec.	369,379	332,492	269	4	6
Trois-Rivières. .	130,890	119,635	92	»	1
Montréal	387,137	332,575	238	3	9
Saint-Hyacinthe. .	169,467	127,096	93	»	3
Outaouais. . . . (pour moitié).	53,745	51,250	26	»	»

Ce dernier diocèse est celui qui est commun aux deux provinces, et les chiffres cités ici ne s'appliquent qu'à la portion de ce diocèse afférente au bas Canada.

Sur les 943,000 catholiques du bas Canada, 848,000 sont d'origine française et 95,000 d'origine anglo-saxonne.

Dans le haut Canada, les catholiques ne forment qu'une minorité, comme nous le savons : 258,141 sur un total de 1,396,091 habitants, mais la masse protestante s'y présente moins homogène encore que dans la province voisine ; ceux qui tiennent ici la tête sont les méthodistes, qui en Amérique accaparent, concurremment avec les baptistes, les éléments les plus grossiers de la foule, les méthodistes du haut Canada atteignent le chiffre de 341,572 ; l'Église d'Angleterre ne vient qu'au second rang : elle possède 311,565 fidèles ; les presbytériens sont 303,384 ; on compte enfin 61,559 baptistes, 24,299 luthériens, etc., etc. Mais il convient de noter que les méthodistes, qui tienent la tête, se subdivisent eux-mêmes en quatre fractions : *Wesleyens*, *Épiscopaux*, *Nouvelle Connection*, et une autre variété de méthodistes ; les wesleyens, à eux seuls, forment les deux tiers de la secte.

Il est remarquable que, de toutes ces communions, c'est l'anglicanisme qui progresse le moins, et comme, dans ces contrées, ne pas progresser c'est reculer, on peut dire qu'il perd constamment du terrain. Il est évident pour l'observateur que, parmi les émigrants anglais, un grand nombre modifient leurs opinions religieuses en s'installant en Amérique ; ils deviennent méthodistes, presbytériens, baptistes ou catholiques, chacun selon ses tendances ou selon les circonstances, mais l'Église d'Angleterre alimente certainement à ses dépens une partie de l'accroissement de toutes les autres communions.

Ces diverses croyances sont excessivement dispersées et mêlées les unes aux autres ; on n'aperçoit pas qu'aucune d'elles concentre plus particulièrement ses adhérents en un district déterminé ; nulle part l'une des dénominations religieuses ne possède la majorité absolue ; les catholiques font pourtant quelque exception à cette règle : ils dépassent la moitié de la population dans les trois comtés de *Prescott*, *Russell*, *Glengarry*, ainsi que dans la cité d'*Outaouais ;* ils atteignent presque cette proportion dans deux autres comtés où ils formeront probablement la majorité au prochain recensement, ceux de *Renfrew* et d'*Essex*, aux deux extrémités de la province.

C'est dans ce dernier comté d'Essex et dans quelques parties de celui de *Kent*, qui l'avoisine (diocèse de Sandwich), que se trouvent condensés les descendants des habitants de notre ancienne colonie française de Détroit. En 1780 leur nombre ne s'élevait pas, sur la rive canadienne, à plus de 1,200 ; mais leur postérité, qui s'est étendue sur les bords de la rivière de Détroit et du lac Saint-Clair, compte aujourd'hui 14,000 âmes environ. Un chiffre plus considérable encore représente sur le rivage américain, dans l'État du Michigan, les

descendants de ceux qui étaient fixés au sud de la Rivière ; la colonie française, fondée en 1700 par Lamothe-Condillac, était établie, en effet, sur l'une et l'autre rive, et la ville de Détroit, capitale du Michigan, formait son centre principal.

Confinés pendant plus d'un siècle au milieu de la forêt et du désert, n'ayant d'autres voisins que les peuplades indiennes, ces braves gens avaient créé comme une espèce d'oasis civilisé au milieu des solitudes sauvages, étendant paisiblement leurs cultures aux dépens des bois contigus, à mesure que leurs familles se multipliaient. Il est difficile de concevoir une existence plus calme et plus heureuse que celle de cette petite tribu, jusqu'au moment où elle fut atteinte par le flot grossissant des émigrants yankees et anglo-saxons.

Le trouble que ces nouveaux venus ont jeté dans leur vie et dans leurs habitudes a-t-il été suffisamment compensé par les éléments de prospérité plus rapide que ces envahisseurs ont apportés avec eux? C'est une question très-complexe, mais douteuse, que nous ne voulons point discuter, ni même examiner en ce moment. Nous constaterons seulement qu'ils se sont resserrés en groupes compacts sur les territoires qu'ils occupaient ou dont ils s'étaient déjà assuré la propriété ; là nous les avons trouvés prodigieusement multipliés, formant sur ce sol fertile des paroisses très-populeuses, où ils vivent entre eux sans mélange de sang anglais, conservant avec soin leur langue nationale et leurs habitudes traditionnelles ; honnêtes, laborieux, excellents pères de famille, ils forment sans contredit la portion la plus précieuse du troupeau de l'évêque de Sandwich, qui a fixé sa résidence au milieu d'eux.

Bien que le catholicisme possède quelque avantage particulier dans ces groupes un peu compacts que nous avons signalés dans le haut Canada, les fidèles n'en sont pas moins, la plupart du temps, disséminés de la manière la plus regrettable, exactement comme aux États-Unis. Il en résulte de grands inconvénients de toute nature, mais les plus graves, sans contredit, sont ceux que l'on rencontre dans l'organisation et l'exercice du saint ministère. On ne saurait imaginer combien cet éparpillement général crée de difficultés pour l'établissement et même pour la conservation des paroisses, quelle déperdition de ressources et de forces il impose au clergé, et par suite quelles fatigues et quel surcroît de labeur les ecclésiastiques doivent subir dans le service le plus habituel. Cette nécessité de parcourir constamment d'énormes distances est d'autant plus pénible que le clergé est très-peu nombreux. Le tableau suivant nous donnera une juste idée de ces obstacles, et complétera nos documents statistiques en nous faisant connaître la division diocésaine du haut Canada.

TABLEAU N° 6.

DIOCÈSES.	1851			1861			PROGRESSION		NOMBRE DES PRÊTRES EN 1860.	NOMBRE DES PRÊTRES EN 1864.
	POPULATION TOTALE.	CATHOLIQUES	DENSITÉ SPÉCIFIQUE DES CATHOLIQUES.	POPULATION TOTALE.	CATHOLIQUES	DENSITÉ SPÉCIFIQUE DES CATHOLIQUES.	DE LA POPULATION.	DES CATHOLIQUES		
Outaouais. . . (pour moitié).	53,149	22,943	43½/100	87,000	40,016	46/100	64/100	75/100	27	35
Kingstown. . .	318,039	65,061	20/100	412,001	88,408	21½/100	30/100	36/100	39	43
Toronto. . .	. . .	. . .	. . .	270,672	44,880	16½/100			35	40
	392,262	43,600	11/100				42½/100	93/100		
Hamilton. . .	. . .	. . .	. . .	289,400	38,565	13½/100			21	30
Sandwich. . .	198,554	25,400	12½/100	33[illegible],504	44,112	13/100	70/100	75/100	25	36
									147	184

On voit, par ce tableau, que le nombre total des prêtres dans tout le haut Canada n'était que de 184 en 1861, c'est-à-dire un prêtre pour 1,400 fidèles ; dans certaines parties même, comme dans le diocèse de Kingstown, qui est le plus considérable, il se trouve à peine un prêtre par 2,000 âmes ; ces paroissiens ne sont point groupés, ils sont la plupart du temps répartis entre quatre ou cinq townships, c'est-à-dire sur une surface de 30 à 40 lieues superficielles. Ces conditions d'existence sont fâcheuses et critiques, plus critiques pour notre Église que pour aucune autre, par suite des nécessités qui doivent plus fréquemment, plus familièrement rapprocher les prêtres et les fidèles. Combien serait-il désirable non-seulement de compter plus de prêtres attachés à ces missions si difficiles et si fécondes, mais aussi de voir l'immigration des catholiques, et notamment celle des Irlandais, suivre une certaine direction et s'assouplir sous une impulsion organisatrice qui en rapprocherait les éléments et condenserait ces forces dispersées.

Peut-être cependant nous exagérons-nous la portée utile de cette meilleure ordonnance ! Elle serait, sans doute, très-conforme aux données de la prudence commune, mais toute cette affaire est évidemment plus providentielle qu'humaine ; s'être maintenu dans de telles circonstances, c'est déjà un fait qui étonne l'esprit ; mais que dire, que penser de ce merveilleux développement que nous avons constaté partout ? N'est-il pas visible, par ces regrets eux-mêmes qui viennent naturellement à l'esprit, que cette large progression du ca-

tholicisme est indépendante de toute combinaison et de tout calcul. Hasardeux dans son expansion, incertain dans sa marche, il dispose des nouveaux venus fortuitement, et s'empare çà et là des esprits, selon les dispositions plus ou moins favorables des anciens habitants ; il procède dans ses progrès par soubresauts tout à fait imprévus, et cette grande dispersion, qui nous contrarie d'abord, n'est peut-être qu'un moyen particulier, ménagé dans les desseins de Dieu pour mieux achever son œuvre. Le travail si vif de propagande que nous admirons en ces contrées, s'opère visiblement par l'envahissement du catholicisme sur les sectes qui l'entourent, et, quand on s'appesantit sur cette considération, on ne peut se dissimuler que la multiplication des points de contact et des centres d'action peut revêtir une importance spéciale, surtout dans une direction providentielle.

Il est donc possible que cette semence jetée au vent et en apparence gaspillée doive contribuer énergiquement à presser la conclusion que ces prémisses semblent appeler. Tous ces périls, ces difficultés, ne doivent plus être alors que des préoccupations secondaires, et cette lutte contre les hommes et contre les choses, contre les injustices et contre la dispersion, ne doit pas nous inquiéter outre mesure. Le catholicisme, qui a surmonté à son origine les persécutions et la violence, n'a-t-il pas affronté dans les siècles derniers un péril bien plus redoutable, celui de la puissance et de la richesse? Souvent, dans cette épreuve, il a rencontré des écueils, parfois il a pu subir un affaiblissement passager, mais nulle part il n'a succombé sous cette étreinte énervante, la plus dangereuse de toutes, celles du pouvoir et de la fortune. S'il a surmonté toutes ces traverses, et si, après avoir survécu aux péripéties variées de l'histoire, il se relève encore de nos jours, plus fort, plus incisif, avec des persuasions nouvelles pour nos esprits retordus et blasés, cela ne devrait-il pas suffire pour démontrer la divinité de son origine et l'action souveraine qui dirige et maintient sa mission parmi les hommes?

E. Rameau.

FRÉDÉRIKA BREMER

SA PERSONNE ET SES ÉCRITS.

Quatre mois à peine se sont écoulés depuis qu'a disparu de l'horizon littéraire la pure et modeste étoile de Frédérika Bremer. La mort l'a frappée dans la plénitude de ses rares facultés, alors que la sensibilité de son cœur et l'activité de son esprit n'avaient rien perdu de leur ardeur. Le temps, l'expérience, les épreuves de la vie, en lui enseignant la résignation, avaient calmé son imagination et mûri son âme où il ne régnait plus qu'une touchante et inaltérable sérénité.

Rapproché de mademoiselle Bremer en 1860 par des circonstances fort imprévues, il m'a été donné d'apprécier sa nature droite, vaillante et sans détours, et je fus extrêmement frappé de l'harmonie complète qui existait chez elle entre le caractère et le talent.

Le suédois est, je n'en doute pas, une fort belle langue, mais ce n'est pas précisément la plus répandue de l'Europe, et cependant, malgré cet obstacle, la réputation de Frédérika Bremer a, depuis bien des années déjà, franchi la Baltique. On peut dire que, sous le double aspect du romancier et du voyageur, sa physionomie offre, dans la galerie des écrivains contemporains, un type parfaitement original.

C'est à partir de 1842, date de la publication à Londres de la traduction des *Voisins*, que les ouvrages de mademoiselle Bremer furent simultanément et à mesure qu'ils s'imprimaient à Stockholm, traduits en allemand et en anglais. Celles de ses œuvres qu'une version française fit connaître dans notre pays, n'y rencontrèrent pas moins de succès et jouissent chez nous d'une véritable popularité ; mais la re-

nommée s'était fait longtemps attendre. La vocation littéraire se montra pourtant de très-bonne heure chez la jeune Scandinave, car à sept ans, elle nous dit avoir composé un hymne français à la lune.

Le *Correspondant* a le droit de revendiquer l'honneur d'avoir le premier révélé à la France le talent de Frédérika Bremer. En 1844, il publiait les *Voisins*, ouvrage qui est toujours demeuré le chef-d'œuvre de son auteur. Un peu plus tard le *Correspondant* donnait aussi le *Chez soi*, autre composition moins dramatique et d'un relief moindre que celui des *Voisins*, mais également pleine de naturel et de vie. Il n'était donc, pour ainsi dire, pas possible que le recueil où la spirituelle suédoise avait tenu une place considérable, n'accordât pas après sa mort quelques pages à l'appréciation de son talent et à l'étude de son caractère. Nous essayerons de remplir cette tâche.

La notoriété de mademoiselle Bremer, comme écrivain, était déjà européenne, et l'on ignorait encore tout ce qui concernait sa personne, lorsque la traductrice française de ses romans, mademoiselle Du Puget eut l'idée de lui demander de satisfaire à la curiosité du public en donnant sur elle-même quelques détails biographiques. Il en résulta l'autobiographie mise en tête de la quatrième édition des *Voisins*, publiée à Paris ; autobiographie qui ne nous fournit qu'une seule date, celle de la naissance et où des termes vagues, poétiques, doucement émus, enveloppent plus qu'ils ne racontent les sentiments, les souvenirs et les circonstances d'une vie qui fut laborieuse et troublée. — Au reste, on est heureux ou malheureux en dépit de la destinée, car on porte en soi-même son bonheur ou son malheur, et mademoiselle Bremer était douée précisément des qualités qui rendent le bonheur possible : un grand courage et la bonne humeur. Aussi, grâce à un sentiment religieux de jour en jour plus profond, à l'amour du travail et à un certain optimisme bienveillant que Frédérika Bremer appliquait à tout, à l'appréciation des hommes, comme à celle du sort, de très-vives et de très-nombreuses jouissances se mêlèrent pour elle aux amertumes d'une existence souvent traversée. Au surplus, voici comment elle s'exprime :

« Lecteur bienveillant,

« On veut que je te parle de moi, que je te raconte ma vie, la « marche suivie par le développement de mon intelligence. Ceci « présente de grandes difficultés. Je ne saurais toucher maintenant à « mon monde intérieur que par ses dehors, et c'est précisément « dans ce monde intérieur que se trouve la partie la plus essentielle « de mon histoire. — Un jour, lorsque je n'appartiendrai plus à cette « terre, mon esprit reviendra peut-être pour dire aux hommes les « secrets de mes souffrances, de mes joies, de mon amour, de ma vie.

« En attendant je te laisse parfaitement libre de découvrir que je « suis née en 1801, sur les bords de l'Aura ; que j'ai eu pour parrains « plusieurs savants de l'université d'Abo.

« Dans ma quatrième année, on me fit quitter mon pays natal, la « Finlande (elle était encore province suédoise à cette époque); il ne « m'en est resté qu'un seul souvenir. Ce souvenir est un *mot*, un nom « puissant. Durant les ténèbres du paganisme le peuple finnois le « prononçait avec crainte et amour ; il le prononce de même aujour- « d'hui, mais ces sentiments sont ennoblis par le christianisme. Je « crois souvent entendre ce nom dans la foudre qui gronde au-dessus « de la terre tremblante, ou dans le vent léger qui la rafraîchit et la « ranime : ce mot est *Jumala*, « Dieu. »

M. Bremer, le père de notre héroïne, riche manufacturier finlandais, devait être un homme distingué, si l'on en juge par la manière dont il sut développer l'âme et les facultés de ses enfants ; mais c'était un homme d'un caractère sévère et morose. Lorsque la Finlande fut incorporée à la Russie, M. Bremer, qui ne voulait point devenir moscovite, vendit ses propriétés et transporta en Suède ses pénates et son industrie. Il passa dès lors avec sa famille les hivers à Stockholm et les étés à Arsta, dans une maison de campagne que Frédérika aimait à considérer comme le vrai nid paternel. Elle a tracé en quelques lignes un tableau charmant de l'intérieur où s'écoula, dans une profonde paix, mais sous une discipline un peu austère, son enfance, sa première jeunesse, et celles de ses frères et sœurs. Elle nous fait voir la famille « réunie l'automne dans une des grandes salles de la « maison des champs ; c'est le soir, les jeunes filles jouent des so- « nates, chantent des romances ou dessinent à la pierre noire ; elles « jettent des regards pleins d'impatience dans l'avenir pour y voir et « y faire des prodiges.

« Tandis que le père de famille lit à haute voix, les garçons font « des malices, les filles travaillent et écoutent. L'une d'elles, plus « attentive, cache à peine l'impression profonde que les productions « des génies littéraires de l'Allemagne font sur elle. Oh ! si les émo- « tions de l'âme produites par un livre pouvaient faire mourir, elle « n'aurait pas manqué de s'évaporer en flammes de gaz ou de se dis- « soudre en un torrent de larmes pendant la lecture de la *Jeanne « d'Arc* de Schiller. »

On devine que cette impressionnable enfant était Frédérika, et l'on pressent les dons de l'écrivain et de l'artiste qui vont éclore dans sa jeune et ardente imagination. Rien ne fut épargné pour en hâter le développement ; dans le but de perfectionner les talents et d'accroître l'instruction de ses enfants, M. Bremer fit avec eux un

voyage en France et passa à Paris l'année entière qui suivit la chute de Napoléon ; au moins, le biographe anglais, que nous croyons bien renseigné, l'affirme. Mademoiselle Bremer n'a fait nulle part allusion à ce séjour à Paris qui devait pourtant lui avoir laissé quelque souvenir, car elle aurait eu quatorze ou quinze ans lorsqu'il s'accomplit. Jamais, non plus, en causant avec moi elle ne m'a dit qu'elle eût visité la France. Elle parlait d'ailleurs très-bien le français, qu'elle écrivait avec plus de facilité que de correction. Il est présumable que ce fut dans les années qui suivirent le retour de la famille Bremer en Suède que se produisit la catastrophe financière qui amena la ruine de son chef. L'autobiographie ne précise rien à ce sujet, elle se borne à dire « qu'une pesante réalité ne tarda point à étendre son « voile sur les rêves brillants de la jeunesse... » Elle parle « d'un « amour, d'une espérance, d'une prière, ensevelis vivants dans la « neige sous des couches croissantes de glace. Le ciel est sombre, « s'écrie-t-elle, tout meurt, ou plutôt tout est *mourant*, excepté la « douleur. » A travers ce langage énigmatique et symbolique il est permis de comprendre que la ruine de ses parents vint apporter un obstacle invincible à l'accomplissement d'une union où Frédérika avait attaché toute son âme et cru trouver le bonheur. L'épreuve fut terrible, mais la courageuse jeune fille se dévoua à ses parents, et en acceptant des fonctions d'institutrice se condamna pour longtemps à la dépendance et à l'obscurité.

La Providence a mis dans le travail et dans le sentiment du devoir accompli une vertu d'apaisement qui endort les plus cruelles douleurs, mademoiselle Bremer en éprouva le bienfait ; la religion vint à son aide ; elle nous le dit elle-même : « Bien des années se sont « écoulées, des rêves de ma jeunesse ne se sont pas réalisés, je n'ai « joui ni des triomphes de la beauté, ni de ceux de l'amour, ni de « ceux de la gloire, mais une grande lumière s'est faite dans mon « âme, et le regard fixé sur cette lumière je me suis écriée ! Oh mort ! « où est ton aiguillon ? tombeau, où est ta victoire ? »

Après le succès vraiment éclatant des *Voisins*, mademoiselle Bremer, dont la réputation de romancier était désormais fondée, publia, de 1842 à 1849, le *Chez soi*, les *Filles du président*, la *Famille*, un *Journal*, *Nina*, *Frères et Sœurs*, la *Vie en Dalécarlie*, le *Soleil de minuit*.

L'auteur de ces diverses compositions avait conquis son rang parmi les écrivains contemporains originaux, et Frédérika Bremer devait à son seul talent, je ne dirai pas une fortune, mais une large indépendance, l'aisance pour elle-même, pour sa vieille mère, la possibilité enfin de satisfaire le goût passionné qu'elle s'était toujours senti pour les voyages. Sa carrière de touriste va commencer.

Si les pays lointains et les mœurs étrangères excitaient la curiosité de son esprit toujours en éveil, mademoiselle Bremer n'en avait pas moins une profonde admiration pour les beautés des contrées septentrionales où elle était née. Ce sentiment était même si vif chez elle qu'elle le communique à ses lecteurs, elle leur fait comprendre le charme de ces paysages hyperboréens, elle les transporte au bord des grands lacs, au milieu des verts pâturages, sous les chênes magnifiques ou bien à l'ombre gigantesque des sapins, qui servent de cadre aux scènes toujours familières qu'elle excelle à peindre. L'inspiration des romans de mademoiselle Bremer ne sort point du genre tempéré. La passion proprement dite, l'amour ardent, la vengeance ou la haine, n'y jouent pas de rôle. Il n'y faut point chercher non plus une mordante satyre des travers ou des mœurs du grand monde ; ses romans n'ont point, Dieu merci, la prétention de prouver une thèse philosophique ou sociale ; la vie de famille, les joies ou les douleurs du foyer domestique, les sentiments intimes et naturels, c'est là ce que mademoiselle Bremer a observé, étudié dans le cercle étroit d'une vie bourgeoise et ce qu'elle rend avec une saisissante vérité. La sérénité de l'âme de l'auteur éclaire d'un reflet lumineux les scènes qu'elle fait passer sous nos yeux, on respire enfin dans toutes ses compositions le souffle d'une saine morale, d'une aimable vertu et de tous les nobles sentiments. Le don que mademoiselle Bremer possède à un rare degré est celui de la réalisation des êtres qu'elle crée ; elle sait donner à ses personnages, par la grâce et la finesse des détails, une véritable vie. Nous en excepterons toutefois les *mauvais sujets*. Sa pure et candide nature répugne à les peindre, et lorsqu'elle s'y essaye elle force le trait et dépasse le but.

La conception la plus hardie et la plus fortement tracée de mademoiselle Bremer est celle du caractère de *ma chère mère*, dans les *Voisins*. C'est la seule fois peut-être qu'elle ait animé un de ses héros d'une véhémence de passion à la fois aussi vraie et aussi pathétique. Il a fallu bien de l'art pour que les bizarreries étranges de madame Mansfeldt, ses sonates, son violon, l'espèce de casque dont elle est coiffée, ses allures viriles et les sentences qui forment son langage, ne rendissent pas son personnage ridicule ; loin de là, chacune de ces singularités donne à la physionomie de *ma chère mère* un relief qui fait mieux ressortir l'élévation morale de son âme, son exquise droiture en même temps que son esprit de domination et son orgueil. La lutte des deux caractères, également indomptables, de la mère et du fils, de madame Mansfeldt et de Bruno, amène deux scènes magnifiques, celles de la malédiction et de la réconciliation. Il y a là un effet dramatique puissant dont le romancier n'a retrouvé le secret dans aucun autre de ses ouvrages. Nous ne serions pas surpris qu'il

l'ait dû à la réminiscence de quelque histoire véritable, qui se serait passée dans son entourage. Faire poser ses amis ou poser soi-même pour les tableaux que l'on compose, c'est ce qui arrive à tous les romanciers. Ce procédé fut celui de mademoiselle Bremer : à l'exemple des grands peintres qui ont souvent placé leur portrait dans leurs tableaux, il n'est guère de roman d'elle où l'on ne retrouve sa propre image. Sans la chercher ailleurs, la vieille fille, aimable, indépendante, sensible et bonne, quoiqu'un peu médisante, que nous trouvons dans les *Voisins*, mademoiselle Hellévi Husgafvel, dixième enfant de son père, qui aime les arts et la poésie, et que la plaisanterie traditionnelle de la famille déclare n'être propre qu'à d'inutiles rêveries ou à contempler le soleil, c'est bien assurément notre excellente amie Frédérika.

Mais revenons aux pérégrinations de mademoiselle Bremer. Un beau jour de 1849 elle commença la série de ses excursions et s'embarqua pour l'Amérique. Pendant ce voyage de deux ans, qui fut une continuelle ovation, elle écrivit à sa sœur demeurée en Suède avec leur mère, des lettres quotidiennes qui se trouvèrent tout naturellement former un livre. Au retour et en les publiant Frédérika leur donna pour titre : *Foyers du nouveau monde*, et le livre répondait parfaitement à ce titre, car mademoiselle Bremer, accueillie avec le plus cordial empressement, avait reçu partout, aux États-Unis, dans le Nord comme dans le Sud, une gracieuse et intime hospitalité aux foyers des hommes éminents.

La voyageuse s'était proposé avant tout l'étude des mœurs, de la religion et de la littérature des Américains. Elle a merveilleusement réussi à nous faire pénétrer dans les habitudes journalières et intimes de ce peuple. Son livre est principalement anecdotique, il est amusant, piquant, plein de généreuses et libérales sympathies ; l'optimisme et la bonne humeur de mademoiselle Bremer lui montrent sous le jour le plus favorable et les hommes et les choses ; mais les individus l'occupent beaucoup plus que les institutions, l'aspect pittoresque du pays ne tient presque aucune place dans ses récits, et cet ouvrage, tout agréable qu'il est, doit paraître quelque peu superficiel au public français, qui possède dans sa propre langue sur le même pays les travaux d'Alexis de Tocqueville et le voyage d'Ampère.

A son retour d'Amérique, en 1851, mademoiselle Bremer s'arrêta quelque temps en Angleterre, où elle cimenta d'anciennes amitiés et en forma de nouvelles. Son genre de talent avait de grandes analogies avec l'école de romanciers anglais qui, eux aussi, cherchent l'effet dans une gamme fine et tempérée, vivent de détails et savent donner une singulière réalité aux héros d'une fable souvent faiblement conçue. La délicatesse de sentiments et l'honorabilité de made-

moiselle Bremer ne furent pas moins appréciées à Londres que son mérite d'écrivain, elle s'y lia d'une étroite affection avec mistriss Howitt, la traductrice anglaise de ses œuvres, et celle-ci alla, à son tour, la visiter en Suède. Deux ans plus tard, c'est-à-dire en 1853, mademoiselle Bremer eut la douleur de perdre sa mère. Elle abandonna alors la maison d'Arsta, où venait de s'éteindre son dernier souvenir de famille, pour fixer sa résidence à Stockholm. En 1856, elle fit paraître deux nouveaux romans : *Hortha* et *Père et Fille;* après quoi, devenue, depuis la mort de sa mère, plus libre que jamais de voyager, Frédérika prit, en 1857, la route de la Suisse et de l'Italie. Elle y passa deux années, jouissant avec son entrain, sa verve et sa bonhomie accoutumés des glaciers et des lacs, de la société des hommes illustres et des monuments des arts.

Je n'ai pas besoin d'insister sur la disposition à la fois chimérique et pratique de l'esprit de notre voyageuse, tout lecteur de ses écrits en est d'abord frappé. Dans la tête de mademoiselle Bremer, comme dans ses romans, l'idéal côtoie perpétuellement le réel, et cet amalgame de mysticisme et de pot-au-feu, de vague rêverie dans la pensée et de résolution et de courage dans l'action n'est pas le trait le moins saillant de son caractère. Luthérienne, elle arrivait à Rome imbue de tous les préjugés protestants contre le pape et la papauté, contre le pouvoir spirituel et contre le pouvoir temporel ; mais elle y portait aussi sa confiante bienveillance et crut ne pouvoir mieux faire que d'essayer de convertir le pape. Le récit de l'audience que Pie IX accorda à la célèbre romancière suédoise est un des plus jolis morceaux de son voyage en Italie.

Mademoiselle Bremer confesse qu'elle voulut être présentée au souverain pontife avec la présomptueuse pensée d'argumenter avec lui et de l'embarrasser par quelques-uns des problèmes dont les luthériens estiment posséder seuls la solution. Après un dialogue qui évidemment n'avait ébranlé ni les convictions de la théologienne ni celles de son infaillible interlocuteur, ce fut celui-ci qui conclut paternellement par cette allocution : « Laissez-moi vous dire quelque « chose. Priez ! priez pour que le Seigneur vous éclaire de sa lumière, « priez pour qu'il vous fasse la grâce de reconnaître la vérité, car « c'est le seul moyen d'y arriver. La controverse ne produira jamais « rien de bon. Dans la controverse parlent l'orgueil et l'amour-« propre. Les personnes qui ont recours à la controverse font parade « de leur savoir, de leur esprit subtil et, en définitive, chacun con-« serve sa manière de voir. La prière seule donne la force et la lu-« mière nécessaires pour acquérir la grâce et la vérité. Priez tous les « jours, priez chaque soir avant que le sommeil ne ferme vos yeux, « et j'espère que la grâce et la lumière vous seront accordées ; car

« Dieu nous commande de nous humilier nous-mêmes, et c'est aux « humbles qu'il donne sa grâce.

« Maintenant, que Dieu vous bénisse et vous conserve dans le temps « et dans l'éternité. »

Frédérika Bremer était digne d'entendre ces pieuses paroles ; elle ne dissimule point en les répétant à quel degré elle en fut pénétrée ; aussi ajoute-t-elle : « Cette simple et pure admonestation, prononcée « avec une onction toute paternelle, m'émut profondément, et ce fut « avec un cœur humble que je pressai la main qui m'était paternel« lement tendue. L'idée que c'était la main du pape ne m'embarrassa « pas du tout, car en ce moment le pape devenait pour moi le repré« sentant du divin Maître qui, par sa vie et sa doctrine, prêchait l'hu« milité, non devant les hommes, mais devant Dieu, et qui enseigna « aux hommes à prier. Les paroles du pape étaient vraiment évan« géliques; je le remerciai avec la plus entière sincérité et me reti« rai plus contente de lui que de moi-même. Je m'étais montrée de« vant lui avec mon orgueil protestant ; il m'avait écoutée avec « patience, m'avait répondu avec bonté, et finalement, il m'exhortait, « non avec l'autorité papale, mais comme un véritable interprète de « l'Évangile. Je sortis du Vatican avec plus d'humilité que je n'y étais « entrée. »

Le *Voyage en Suisse et en Italie* de mademoiselle Bremer, qui parut en Suède et en Angleterre en 1860, n'a point été traduit en français, nous ne saurions comprendre pourquoi. De tous les organes de la presse, le spirituel directeur de la *Revue britannique* est le seul qui en ait signalé l'intérêt.

C'est dans cette même année 1860, sous le ciel étincelant de l'Orient, au milieu des splendeurs de la merveilleuse lumière qui prête la magie de ses feux aux plus beaux monuments des arts, c'est à Athènes que j'ai rencontré Frédérika Bremer. Depuis onze ans, l'auteur de tant de gracieux romans s'était transformé en touriste intrépide. S'accordant tout juste, comme repos, le temps nécessaire à la publication de ses impressions de voyage, mademoiselle Bremer avait parcouru l'Amérique, la Suisse, l'Italie, l'Angleterre, et elle arrivait de la Palestine. Ma curiosité de connaître cette femme célèbre était grande. Je recherchai l'occasion de la rencontrer, et je vis une petite vieille, inélégante de tournure, mal mise et dont le visage flétri ne gardait aucune trace de jeunesse. Ses traits n'étaient point beaux, mais des yeux limpides, tendres et vifs illuminaient ce visage dont le sourire était aussi doux que le regard. La conversation de l'écrivain scandinave était attachante sans être fort animée : elle racontait peu, observait et interrogeait volontiers. Le souvenir de son excursion en Terre sainte était encore tout vivant dans sa pensée, et elle

nous fit un tableau fort pittoresque de son arrivée à Jérusalem.

Après avoir exprimé avec vivacité les émotions d'un cœur chrétien à l'aspect des lieux qui furent le théâtre de la rédemption des hommes, elle fit avec goût et gaieté les honneurs de sa propre personne. Seule de femme au milieu de la caravane des pèlerins, elle se représentait juchée sur son chameau dans le plus étrange des accoutrements ; elle ne parla point des fatigues de cette expédition, car jamais elle ne comptait la peine pour rien. Il était impossible d'échapper à l'attrait sympathique qu'excitait une personne parfaitement bonne, simple quoique célèbre et si naïvement originale. J'en subis le charme. En racontant les souvenirs de son voyage en Grèce, mademoiselle Bremer a rappelé avec une bienveillante condescendance quelques-unes des courses que nous fîmes avec elle aux environs d'Athènes, et entre autres une journée passée à Éleusis pour visiter les fouilles qu'un archéologue français, M. Lenormant, y faisait exécuter pour dégager les propylées du temple de Cérès. Pendant tout l'été que durèrent ces travaux, Éleusis était devenu le but de fréquentes parties pour la société d'Athènes. Mademoiselle Bremer raconte le dîner que nous fîmes, après une longue et intéressante visite aux fouilles, dans la maison d'un riche propriétaire du lieu.

Les fenêtres de la salle ou plutôt du galetas où nous avions cherché un asile contre la chaleur du jour ouvraient sur la mer; le ciel était d'un implacable azur, l'air embrasé, et sous les rayons d'un ardent soleil les flots étincelaient en paillettes d'argent ; l'île de Salamine s'étendait devant nous, nous en découvrions distinctement le monastère ; de temps à autre, la voile de quelque barque de pêcheur passait dans la baie, mollement enflée par un faible vent; je n'ai jamais rien vu de plus beau. Nous étions tous plongés dans une muette admiration, lorsque mademoiselle Bremer, poussant un profond soupir, s'écria : « Ah! que je payerais cher en ce moment une vue de « neige ! »

Ce n'est pas la seule fois que j'aie entendu ce regret des aspects et du climat du Nord sortir de la bouche de mademoiselle Bremer. Elle trouvait aux contrées orientales un effet singulièrement énervant. « J'avoue, dit-elle au premier chapitre de son *Voyage en Grèce*, que « l'effet produit sur moi par le ciel, l'atmosphère, les objets qui m'en- « vironnent ici, me ferait redouter d'y séjourner longtemps. Je crain- « drais que ce ciel brillant et olympique, la douceur de l'air qu'on « respire, la jouissance qu'y trouvent les sens ne me fissent, je ne dis « pas oublier, mais sentir moins fortement le but final de cette vie, « but pour lequel l'Homme-Dieu naquit, mourut et ressuscita d'entre « les morts. *Celui qui ne sait pas porter le vin ne doit pas en boire.* « C'est pourquoi je ferai bien de quitter promptement la Grèce et de

« retourner à mon foyer du Nord; son ciel nuageux, ses longs et
« rudes hivers ne donnent pas la tentation de trouver à notre vie ter-
« restre cette fascinante beauté. — Mais je te rends grâce, ô mon Père
« céleste, de m'avoir accordé dans ma cinquante-huitième année,
« quand mon âme et mon esprit étaient encore jeunes et plus remplis
« d'espérance que dans mes premières années, d'entrevoir cette
« beauté, de goûter ce nectar et cette ambroisie, et je te remercie de
« ne me les avoir montrés que lorsque je ne pouvais plus en être eni-
« vrée. Car rien, ô Grèce, n'est plus beau que tes temples, rien n'est
« plus noble et plus enchanteur que tes horizons ! »

La réputation et le talent de la romancière suédoise lui firent rencontrer un accueil particulièrement flatteur à la cour du roi Othon. Admise presque dans l'intimité de la reine sa femme, elle a tracé de cette belle, hautaine et intelligente princesse un portrait charmant. Quant à la situation même du pays qu'elle a habité plus d'une année, à ses aspirations, à ses besoins, elle ne s'en est nullement rendu compte; elle a vécu à Athènes, parcouru les provinces, conversé avec les hommes, sans se douter que le trône du roi Othon n'avait pas de racines dans le pays et était bien près de sa chute. L'excuse de son erreur se trouve dans son ignorance absolue de la langue grecque et dans sa qualité d'étrangère. Mademoiselle Bremer, logée chez le chapelain allemand de la reine, vivant dans le monde officiel, n'avait pu voir et n'a vu que le côté purement extérieur de la nation hellénique. Aussi ses deux volumes paraissaient à peine que la monarchie bavaroise d'Athènes, qu'elle avait cru si solidement fondée, s'écroulait subitement sans résistance et sans lutte.

Le *Voyage en Grèce* a été la dernière publication de Frédérika Bremer et sa course en Orient sa dernière lointaine excursion. — Elle était retournée en Suède et moi à Paris, mais une correspondance s'établit entre nous qui me tenait au courant des faits et gestes de ma nouvelle amie.

Ces lettres offrent toutes un réel agrément par leur naturel et leur vivacité; elles peignent à merveille l'humeur bienveillante, active, aimable de la personne qui les a écrites; on nous saura peut-être gré d'en citer une :

Stockholm, 25 octobre 1862.

J'ai reçu votre lettre et les livres qu'elle accompagnait dans un moment où je travaillais comme un forçat pour accomplir une tâche promise, un ouvrage qui devait être terminé avant la fin de juin, et c'est pourquoi je n'y ai pas encore répondu. Me voici maintenant de retour après une tournée laborieuse en Allemagne, où j'ai d'abord pris les eaux, puis je me suis plongée dans le moyen âge, visitant pour cela villes anciennes, châteaux forts, prisons souterraines, ruines, musées; courant sur le Danube, grimpant les

collines, séjournant dans les vieilles églises et les donjons noircis et pleins de vilaines histoires ; sortant de là pour me promener avec le beau monde à Hombourg et à Baden-Baden et voir le diable jouer grand jeu au grand jour; puis allant habiter dans les villages moraves où prient et travaillent en chantant des hymnes ceux qui s'appellent et veulent être *les enfants de Dieu* ; enfin, m'arrêtant dans ces jeunes et belles villes d'Allemagne, Munich et Dresde, où la vie moderne se présente à la fois belle et bonne : belle par tous les trésors des arts (à Dresde aussi par ceux de la nature), bonne par l'esprit et les œuvres chrétiennes et par l'arrangement de toutes choses pour le plus grand bien et comfort du plus grand nombre. — Course intéressante, mais bien fatigante. Je rends grâce à Dieu de l'avoir derrière moi et de me retrouver dans mon paisible foyer avec la perspective d'un hiver tranquille et du loisir pour mes chères études ! Vie antique et classique, vie du moyen âge, vie moderne et présente, je veux maintenant tout embrasser. Je ne suis de retour que depuis une semaine et encore un peu préoccupée des arrangements d'hiver, qui, pour un foyer suédois, demandent une bien autre attention que dans les pays où le soleil est l'ami quotidien de la maison. Mon journal de voyage en Grèce paraîtra dans un mois, ici, en Angleterre et en Allemagne simultanément. S'il y en a une traduction française, je désirerais vous en offrir un exemplaire, dans l'espoir que vous aurez quelque plaisir et intérêt à lire mon compte rendu de notre journée d'Éleusis, ainsi que de ses fruits pour ma pensée.

Je me réserve le plaisir de vous écrire plus posément quand j'aurai lu les livres. En attendant, je reste et à toujours,

Votre bien obligée et affectionnée,

FRÉDÉRIKA BREMER.

Mon dernier rapport avec cette noble et généreuse personne a été l'envoi de son portrait que je reçus il y a six mois avec un mot d'amitié. La nouvelle de la mort de mademoiselle Bremer nous a été transmise sans détails par les journaux. Nous aimons à penser que la sérénité de son âme, après avoir embelli sa vie, aura adouci les angoisses du moment suprême. Elle a donné un touchant exemple de vertu et de courage, et ses écrits laissent après elle un parfum salubre et fortifiant.

LÉON ARBAUD.

TRANSFORMATION DES VILLES

DES CONSTRUCTIONS MODERNES AU POINT DE VUE ARTISTIQUE ET UTILITAIRE.

Nous nous sommes déjà occupés, dans un précédent article [1], d'une question spéciale de construction artistique : du palais des Tuileries. Nous avions appelé l'attention publique sur cette question qui offrait, selon nous, au double point de vue financier et artistique, un certain intérêt. Nous continuons aujourd'hui, en quelque sorte, cette étude, en nous adressant non plus à l'État, mais à la commune, à la municipalité ; non plus au monument historique qu'il s'agit de restaurer ou simplement de conserver intact au culte des artistes, mais à ces constructions si diverses dans leur destination, si multiples dans leur but, leur forme ou leur décoration, attributs ou parure de toute grande ville, corollaire matériel de tous les besoins physiques ou intellectuels de ces vastes agglomérations d'hommes qu'on nomme une capitale.

A aucune époque de notre histoire ce travail matériel de transformation des villes n'a reçu une impulsion si puissante et si universelle. Pour quiconque a voyagé et comparé, Paris n'apparaît plus comme la seule capitale se livrant à ce passe-temps. Du nord au midi, les grandes cités sont en travail, ici sagement réglé, là fougueux et désordonné. Chaque capitale, enfin, veut donner l'exemple à la province, qui s'empresse de le suivre, et se nomme-t-elle Munich ou Vienne, Bruxelles ou Genève, Florence ou Paris, elle se débarrasse de sa ceinture trop étroite de barrières ou de bastions, et ne voulant pas laisser à notre capitale seule la fiévreuse occupation de la démoli-

[1] Voir *le Correspondant* du 25 mars 1865.

tion et de la bâtisse, fait pénétrer l'air et le soleil sur les façades noircies du moyen âge, les remplaçant même, hélas ! par des édifices modernes, et là enfin où il n'existait rien, fait sortir des entrailles de la terre de vastes et nombreux bâtiments, à peine conçus, aussitôt exécutés et terminés.

Un tel travail de transformation et de développement, s'il était sagement réglé, répondrait, il faut l'avouer, dans une certaine mesure à l'augmentation de la population urbaine, au besoin, enfin, de circulation et de concentration créé presque subitement par le vaste système des voies ferrées, qui couvre d'un réseau continu l'Europe entière. Il y a trente ans à peine, aux habitants presque seuls de chaque capitale était réservé le droit de jouir de leurs rues, promenades et monuments divers. Aujourd'hui, selon les expressions énergiques d'un discours devenu célèbre, « les étrangers affluent dans « les capitales par centaines de mille, et ils y sont déversés chaque « jour par les têtes béantes des chemins de fer, dont les cent bras « attractifs s'étendent et se ramifient sur toutes les parties du pays. »

L'habitant lui-même se transforme dans ses goûts comme dans ses habitudes. Les idées sociales suivent la pente du progrès, les besoins de *confortable* et de *bien-être* (deux mots que nos pères ne connaissaient pas et dont le langage moderne s'est enrichi) se sont développés jusque chez l'ouvrier, et les bouges sales et humides qui, sous le nom de faubourgs, venaient autrefois s'abriter autour de chaque ville et servaient de demeure presque exclusive à la classe laborieuse, disparaissant aujourd'hui, sont remplacés chaque jour par des demeures saines et aérées. S'il existe encore, malgré le soin des municipalités, malgré les travaux des propriétaires modernes, de ces bouges privés d'air et de lumière, ils ne servent plus que d'asile, nous dirons presque de repaire à cette classe interlope que toute capitale a le périlleux privilége d'attirer, d'engendrer même dans son sein; population sans moyens d'existence avoués, incapable, par conséquent, de payer le moindre loyer et se blottissant sous le premier abri venu; triste exception que le vice et à sa suite la misère créent à la grande loi du progrès et du bien-être.

Ce besoin est dans la nature même de l'humanité qui tend toujours à progresser, et pour atteindre cette progression de bien-être matériel à laquelle il aspire, l'homme des villes presque toujours y est appelé par un mouvement intellectuel qui s'adresse à sa religion, à ses croyances ou, le plus communément, à ses aspirations vers une transformation sociale. Chaque époque, en effet, de transition sociale a toujours été suivie d'une transformation matérielle correspondante marquée malheureusement par des excès de tout genre; heureux quand ils ne constituent qu'un excès de production ou de goût.

Heureuse encore cette époque si quelque croyance religieuse ou quelque idée généreuse plane dans les airs ou si encore le goût du beau ou du bien a pu s'infiltrer jusque dans la vie intime du citoyen. A cette époque alors est réservé de produire des choses belles et durables !

Jetons un moment nos regards en arrière de quelques siècles, et nous verrons, à l'appui de cette vérité et dans notre propre histoire nationale, la société du treizième siècle, comme celle du seizième, agitée par ces mouvements intellectuels et sociaux, donner naissance sous leur puissante impulsion à la construction de nos villes du moyen âge, à l'édification de nos belles cathédrales, à la création des chefs-d'œuvre de la Renaissance.

Ces trois créations, bien différentes entre elles, correspondent, en effet, à des époques de transformation tout à la fois matérielle, intellectuelle et sociale.

Au moyen âge, à l'ombre des croisades, le vilain de serf devient homme libre, bientôt même bourgeois, associé, uni avec ses semblables. Il se bâtit alors une demeure en rapport avec sa nouvelle position, demeure particulière, comme maison commune et beffroi.

Au moyen âge encore, après cette joie universelle qui s'empara de l'humanité, lorsque la crainte de la fin du monde, attendue vers l'an 1000, ne se fut pas réalisée, le sentiment religieux donna naissance de tous côtés à nos splendides cathédrales : 300 s'élevèrent au onzième siècle, 800 au douzième; là, la production fut à la hauteur du mouvement intellectuel.

Lors de la Renaissance, enfin, au mouvement intellectuel libéral se joignit un mouvement artistique universel activé par l'antiquité retrouvée et par le nouveau monde découvert, qui, sous la baguette d'un Colomb, faisait couler des flots d'or au milieu de la vieille société rajeunie. Alors s'élevèrent à profusion constructions, édifices et palais somptueux; là encore la production, souvent trop surexcitée, répondait au besoin intellectuel et social du moment.

Nous assistons, nous aussi, enfants du dix-neuvième siècle, comme nos prédécesseurs, au spectacle d'une société qui se transforme au point de vue intellectuel et social aussi bien qu'au point de vue matériel. Au principe des communes et du tiers état revendiquant ou maintenant toujours vis-à-vis du pouvoir leurs propres libertés, en ne se servant, il est vrai, comme dans un tournoi, que d'armes courtoises et émoussées, la plume et le raisonnement, se joint encore la difficile et périlleuse organisation de la démocratie. Au point de vue matériel, notre richesse productive suit un développement fiévreux, les voies ferrées sont là pour l'entraîner encore, la Californie et l'Australie, comme au temps de Colomb, nous déversent ces flots d'or

destinés à l'activer, flots souvent même en retard sur la production. Ainsi donc, transformation de l'industrie, du crédit, de la marine, de la locomotion, agglomération de population dans les villes, nécessité de circulation, tout conspire pour nous forcer, comme au douzième siècle, comme au quatorzième siècle, à transformer aussi nos rues, nos palais, nos habitations mêmes devenues trop restreintes ou trop simples.

Mais dans cette transformation sociale et matérielle au milieu de laquelle nous sommes appelés à vivre, comme dans toute transformation politique, ce qu'il faut craindre, c'est la voie révolutionnaire, c'est cette révolution, ce renversement subit et non progressif infligeant une perturbation instantanée aux fortunes, aux aptitudes, comme aux habitudes de chaque citoyen, amenant un déclassement violent dans le travail, une agglomération dans les centres où ce travail, lui-même factice et dépassant les besoins, offre à l'esprit assombri, au milieu de toute cette délirante transformation, le dilemme sérieux, ou de la continuation éternelle de ce travail fiévreux, ou un temps d'arrêt dans l'œuvre même, amenant le chômage forcé de travailleurs habitués à la vie facile des grandes cités et refusant de retourner au champ qui les a vus naître. Ce qu'il faut craindre encore, c'est ce turbulent besoin de luxe et de satisfactions matérielles qui s'empare à la même heure de toutes les classes d'une société, d'autant plus dangereux qu'il s'adresse à l'artisan, développant alors chez lui non le goût du bien-être acquis par le travail, mais le goût des plaisirs nombreux et grossiers; besoin de luxe, enfin, dangereux encore pour les classes supérieures et pour les gouvernements, lorsque à cette satisfaction matérielle ne se joint pas, comme au douzième ou seizième siècle, une pensée religieuse, un besoin artistique ou intellectuel : la jouissance matérielle remplace alors tout autre sentiment, le veau d'or détrône le vrai Dieu. Chacun, dans sa sphère, depuis la municipalité qui donne l'exemple jusqu'aux plus humbles administrés qui suivent le torrent, visant à une richesse improvisée, veut étaler aux yeux de tous la preuve de cette richesse, souvent plus apparente que réelle, par le luxe de ses parures, de ses ameublements, de ses hôtels, comme de ses monuments; production malsaine et surchauffée ne pouvant donner qu'une végétation exubérante, mais sans force ni consistance.

Voilà ce qu'à notre sens il faut craindre et éviter dans tout travail trop excessif de transformation. Nos monuments, nos habitations, comme nos mœurs, doivent se conformer à cette loi de renouvellement, nous l'avons reconnu, mais quelle est la limite où la nécessité s'arrête, où la folie commence? où est le sentiment religieux pour nos cathédrales nouvelles, où est le sentiment artistique épuré pour

nos monuments, nos habitations? Ne sacrifie-t-on pas trop souvent au luxe exagéré des façades, à ce monumentalisme déplacé, les distributions comme la dignité intérieure de l'édifice dont on prend à tâche d'illustrer la ville? Graves questions à l'ordre du jour, mais auxquelles généralement on ne présente aucune solution.

Et pourtant jamais problème n'a eu autant d'intérêt au triple point de vue utilitaire, artistique et financier. La France, malgré quelques temps d'arrêt provoqués par nos discordes civiles, s'est laissée glisser sur cette pente rapide, sur laquelle, suivant les lois physiques elles-mêmes, le mouvement s'est accéléré en raison de la distance parcourue. Les travaux utiles ont été d'abord entrepris, puis les travaux somptuaires ont suivi, marchant bientôt de pair, primant même en certains cas les premiers.

Tel est le tableau que présente notre pays. Depuis trente ans, en effet, la statistique nous apprend que plus de 12 milliards ont été dépensés en réseaux de voies ferrées, en chemins départementaux et vicinaux. Pendant que cet immense Pactole développait partout sur son passage la richesse nationale, la ville de Paris trouvait à elle seule, en dix ans, le moyen de consommer près de 2 milliards en boulevards et constructions de luxe. La session de 1865, enfin, imitait ses devancières, et ne trouvant pas, sans doute, le courant assez prononcé, vient encore de le précipiter en consacrant à ces somptueux passe-temps une première somme de 280 millions, divisée en 45 autorisations d'emprunt, destinées aux villes de province, et une deuxième somme de 250 millions réservée à la seule ville de Paris. Plus d'un demi-milliard accordé en une seule année et destiné aux seuls travaux d'édilité ! On le voit, le mouvement ne paraît pas s'arrêter; il se précipite, au contraire, sous l'inspiration gouvernementale, quand ce serait au gouvernement à régler et modérer une allure trop emportée.

Ajoutons, toutefois, que, parmi les travaux projetés par l'édilité de la ville de Paris, il est question principalement de création d'édifices religieux ou hospitaliers, de mairies, d'écoles, ainsi que de plantations de promenades et jardins; c'est-à-dire que, pour la première fois, le but utilitaire et social prime le but somptuaire ou tout au moins est mis en avant pour faire favorablement accueillir le surplus des travaux municipaux.

Ainsi donc, églises, hospices, mairies, écoles, sans compter les innombrables maisons particulières aux abords de tous ces vastes travaux, vont subitement et à un instant donné sortir de terre, et Paris ancien, déjà suffisamment démoli, aligné, embelli et auquel on pourrait appliquer sur ce point l'expression de Juvénal : « *Lassata sed* « *non satiata*, » va voir son antique ceinture de faubourgs imiter son

exemple, et au coup de sifflet magique de son administrateur, comme sur nos théâtres, aux ordres d'un habile machiniste, changer subitement de forme et troquer ses modestes habitations contre des clochetons, des pilastres et des sculptures innombrables.

Devant cette fièvre de création, on ne peut songer sans une certaine appréhension à la valeur matérielle consacrée à de pareils travaux, à la raison d'être de ces constructions, au goût enfin qui présidera à leur édification. Aussi regardons-nous comme un devoir d'appeler l'attention sur ces travaux importants, en passant en revue les éléments principaux qui composent une ville : l'église, d'abord, sanctuaire des sacrements qui accompagnent l'homme depuis son berceau jusqu'à sa tombe ; — l'hospice, asile des douleurs physiques qu'ont engendrées les vices ou les plaisirs de la ville elle-même ; — l'école, asile de l'enfance, où l'homme doit se procurer les armes intellectuelles pour sa vie laborieuse ; — la mairie, hôtel civil et politique du citoyen associé, de l'antique commune ; — la maison du citoyen, enfin, asile de la famille. Recherchons donc quels sont, au point de vue du dix-neuvième siècle, les nécessités de chaque construction, de chaque travail, quels besoins ils sont appelés à satisfaire, quel est leur but, après avoir connu leur raison d'être. Préjugeons ce qui doit être fait demain par ce qui a été fait jusqu'à ce jour ; efforçons-nous, enfin, de discerner loyalement ce qu'il faut blâmer de ce qu'il faut approuver, en recourant le plus possible, quant à la forme extérieure, aux exemples que nous ont légués l'antiquité ou la Renaissance.

II

L'Église. — Nous n'avons en vue ici que l'église catholique, la seule qui, dans les grandes cités de France et en particulier à Paris, réponde aux besoins de la majorité de la population, la seule aussi dont la construction présente de véritables difficultés. Pour la synagogue juive, en effet, comme pour le temple grec, l'architecture comme la peinture décorative suivent des lignes traditionnelles presque invariables. Pour le temple protestant, les cérémonies y sont bien plus rares, la circulation, par conséquent moins fréquente ; de plus, les principes mêmes du culte s'opposent par essence au luxe d'ornementation si recherché par l'église catholique. Lors même qu'une ancienne cathédrale catholique se trouve convertie en temple protestant, comme en Hollande, par exemple, ou en Allemagne, sculptures, peintures et boiseries sont bientôt enlevées ou disparaissent sous l'uniforme et sévère badigeon de la Réforme. Tout temple protestant

à construire ne doit donc avoir, comme nécessité de culte ou de tradition, aucun style particulier; si même une forme quelconque doit être adoptée de préférence, le modèle doit plutôt en être recherché dans la basilique primitive, imitée de l'antique basilique romaine, forme essentiellement incompatible aujourd'hui, comme nous le verrons, avec la cathédrale moderne.

Occupons-nous donc de l'église catholique.

Ce sujet, à lui seul, exigerait une histoire entière de l'art païen et chrétien que nous n'avons ni la présomption ni la place de traiter ici. Contentons-nous d'indiquer que chaque âge et chaque religion a eu son style et sa forme architecturale distincts, appropriés à l'essence même du culte réservé à la Divinité, forme architecturale que nous devons rechercher tout d'abord, afin de connaître quelle est celle qui doit être employée de préférence dans nos édifices religieux.

A Athènes, la pratique de la religion païenne, dont toutes les cérémonies, n'étant qu'extérieures, n'exigeaient qu'un sanctuaire de peu d'étendue, dans lequel n'étaient admis que les ministres et, à l'époque des mystères, les seuls et rares initiés. Le type du temple grec fut donc conforme à cette religion : il se composait d'un simple rectangle limité par une colonnade couronnée d'un fronton, comprenant un portique ouvert; puis, à la suite, une *cella*, fermée par des murs sans jours, et dont une porte unique dissimulait, aux regards des profanes, les mystérieuses pratiques. Ainsi donc, dimension fort restreinte : la Madeleine, copiée sur ce modèle antique, présente une dimension quatre fois plus grande que les spécimens les plus vastes qui nous sont conservés de l'art antique. Quant à la forme et à l'ornementation, une grande sobriété : tout le luxe grandiose et imposant de l'art grec était seul réservé aux lignes extérieures. Tels sont les caractères avec lesquels nous apparaissent dans leur sévère unité le Parthénon, les temples d'Agrigente ou de Pœstum.

Vinrent les Romains. Ayant mêmes mœurs comme même religion symbolique, ils ne firent que copier les Grecs, pour leurs temples, quant à la grandeur ou à la forme : la maison carrée de Nîmes, dédiée aux fils d'Auguste, l'année même de la venue de Jésus-Christ, est un des plus parfaits spécimens de cet art.

Bientôt, les chrétiens apparaissent; martyrs, ils cachent leur culte dans les catacombes ; ce n'est qu'au quatrième siècle, sous Constantin, qu'ils se montrent au grand jour. Se réunissant alors en grand nombre dans un lieu clos et couvert, non pour célébrer au grand air de bruyants mystères, mais pour prier, assister aux saints sacrifices, pour participer enfin à ces sacrements qui les accompagnaient depuis leur berceau jusqu'à leur tombe, ils avaient besoin d'élever des édifices vastes et disposés pour cet usage complexe;

mais incapables encore de créer un monument nouveau, ils s'emparèrent de monuments préexistants et choisirent ceux qui semblaient le mieux s'appliquer aux besoins de la nouvelle religion, les basiliques, constructions civiles, dans lesquelles s'assemblait le peuple pour traiter les affaires commerciales, ou se faire rendre justice.

Ces vieilles basiliques, utilisées d'abord, puis modifiées par l'introduction des arcades et l'élargissement des baies, furent enfin imitées, et servirent pendant plusieurs siècles de type au temple nouveau : la célèbre église de Saint-Ambroise de Milan, bien que défigurée au douzième siècle par les ogives qui lui furent superposées, avec son portique et sa *cella* bien distincts est un des rares spécimens des constructions religieuses élevées en Occident du quatrième au huitième siècle. L'arcade de petits matériaux arc-boutée sur des colonnes, qui n'avait jamais été utilisée avant le christianisme, fut la première révélation de l'art chrétien, et consacra, du cinquième au onzième siècle, le règne de l'art *latin*.

Tout, la foi religieuse comme l'abondance des fidèles, tendait à faire parvenir au loin l'appel de la prière, à élargir l'espace du temple, comme à élancer ses voûtes vers le ciel : triple but que l'art *byzantin*, l'art *roman*, comme l'art *ogival* (dit gothique) cherchèrent à atteindre.

Trois fois reconstruite en bois, et trois fois dévorée par le feu, la création nouvelle de Justinien, Sainte-Sophie, à Constantinople, vit enfin sa charpente de bois remplacée par la pierre, et, tandis que, pour la première fois, peintres, mosaïstes et sculpteurs osaient décorer de représentations symboliques l'intérieur même de la basilique, décorations jusqu'alors tolérées seulement à l'extérieur du monument sacré ; pour la première fois aussi, l'ossature de la voûte qui recouvrait l'autel, s'élançant audacieusement dans les airs, fit orgueilleusement reluire au soleil la croix chrétienne supportée par la coupole, cette forme symbolique définitive de l'Église d'Orient, comme le clocher, armé de ses cloches retentissantes devenait, vers la même époque, le symbole de l'Église d'Occident ; cette dernière n'étant arrivée à son apogée qu'au quatorzième siècle, à Strasbourg, Anvers et Chartres, comme, du premier coup, l'Église d'Orient, par la coupole de Sainte-Sophie ou de Saint-Marc de Venise, avait trouvé sa perfection définitive.

L'art roman, en Occident, stimulé par l'art byzantin de l'Orient, surélève en pleins cintres ses arcs surbaissés : il gagne de l'espace en hauteur comme en superficie, emploie même la coupole centrale d'origine byzantine, comme à Notre-Dame d'Avignon, et prolonge les nefs latérales autour du chœur, comme à Saint-Germain des Prés,

rendant ainsi la circulation et l'accès facile aux nombreuses chapelles ajoutées autour de l'abside.

L'art roman, il faut le reconnaître, est le type vrai, mais froid et lourd de l'art chrétien : rationnel dans ses principes, simple dans sa conception et sa composition, noble et sévère dans son unité, il ne doit pas être pris, comme ses enthousiastes admirateurs le prétendent, comme le type parfait de la cathédrale chrétienne.

Réservons, en effet, un peu de cette admiration pour le type ogival : les douzième et treizième siècles arrivent, et avec eux le type le plus noble, le plus élégant, le plus élevé de l'art chrétien, celui qu'on a improprement appelé gothique.

L'architecte plein de foi et de confiance obtient alors une extrême élévation jointe à une surprenante apparence de légèreté dans les points d'appui : il emploie l'ogive, qui exerce une poussée moindre que le plein cintre, obtient en même temps une grande unité, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'édifice, et cette sublime création, par l'exécution, la hardiesse, la grandeur, l'harmonie, la légèreté et pourtant la durée, nous étonne et commande notre admiration.

L'architecte gagne encore de l'espace au moyen des deux bras du transsept augmentés, et formant à eux seuls de véritables églises : la basilique perd son nom païen ; elle devient cathédrale : sa configuration affecte alors la forme de la croix ; bientôt même le transsept est englobé par une nouvelle ceinture de chapelles latérales et curvilignes, et Notre-Dame de Paris nous présente le magnifique spectacle de la vraie cathédrale catholique enserrée par un premier système de constructions contenant trente sanctuaires distincts, et, par un deuxième trait-d'union à l'intérieur, entre le vaisseau central et les chapelles, triplant l'espace réservé aux fidèles, rendant le service de l'abside et du chœur, ainsi que celui des nombreuses chapelles, indépendant l'un de l'autre; formant enfin à l'extérieur une progression de hauteur parfaite, et complétant, par son élévation même, avec la série de légers arcs-boutants, la solidité qu'exigeait cette hauteur élégante.

Arrivé à son apogée, comme sentiment chrétien, l'art n'avait plus qu'à décroître.

La Renaissance arrive : le culte de l'antiquité s'empare de tous les esprits ; rénovation aussi utile à l'art profane que funeste au sentiment chrétien. Comment, en effet, les souvenirs de l'antiquité païenne, toute matérielle, pouvaient-ils s'allier à la religion toute intellectuelle du Christ?

Dès lors, plus d'invention, mais de l'imitation : l'ogive est délaissée, comme une invention barbare, *gothique*, nom qu'on lui donne

ar dérision et par mépris : il n'y eut plus de salut que dans les souenirs d'Athènes et de Rome.

On commence par rêver une alliance difficile entre deux styles si isparates ; dans l'érection de Saint-Eustache, les habiles construceurs conservèrent entièrement le squelette gothique et y appliquèent les éléments décoratifs qui venaient d'être récemment remis en onneur : le plein cintre fut substitué à l'ogive, les ordres antiques, omme points d'appui, à toutes les nervures ; mais ce ne fut qu'un ssai.

Bientôt après, Michel-Ange et Bramante, épris d'admiration pour a coupole du temps d'Agrippa, la prirent, selon leurs propres expressions, la développèrent, l'élevèrent dans les airs et la mirent sur e plus gigantesque temple qu'il ait été donné à l'homme de rêver et l'exécuter : Saint-Pierre était créé. Dans cette grandiose construcion, la majesté, la grandeur, la beauté des lignes étaient retrouvés en dehors du style ogival, mais aussi la savante unité, l'élégante sévérité, cette saveur surtout et ce parfum tout chrétien s'élevant de chaque ogive mystérieuse de la cathédrale du treizième siècle n'existaient plus.

Le type moderne d'imitation était créé ; et, depuis sa construction jusqu'au commencement du dix-neuvième siècle, Saint-Pierre fut le modèle de toutes les églises nouvelles : et, pour ne parler que de Paris, Saint-Paul, la Sorbonne, le Val-de-Grâce, l'Assomption, le Panthéon, furent toutes construites avec la coupole au centre, et une façade italienne, tantôt de trois ordres complets, tantôt de deux seulement, fut appliquée au devant du monument.

On le voit, d'après ce rapide et déjà trop long exposé, l'invention architecturale est, depuis le seizième siècle, absente : l'idée de nos jours fait complètement défaut : sauf quelques modifications plus ou moins heureuses, nous copions le style grec et romain avec la Madeleine ; nous copions la copie même du style romain avec Notre-Dame de Lorette, réduction de Saint-Jean de Latran ; nous copions le style gothique avec Sainte-Clotilde, l'église de Belleville, de la Chapelle, etc... la renaissance pastiche de Saint-Eustache à la Trinité, en voie de construction ; la renaissance byzanto-romano-florentine avec Saint-Augustin, non encore terminé, mais dont le dôme central copie ceux de la cathédrale de Florence, ou de Saint-Borromée de Vienne. Quant à Saint-Ambroise, du quartier Popincourt, tout pastiche roman qu'il est, ce nom lui a sans doute porté bonheur, et le souvenir de la vieille basilique de Milan, dont les portes se fermèrent devant Théodose, a eu l'heureux privilége d'inspirer le style roman, et un plan qui paraît, autant que le gros œuvre permet d'en juger, répondre au sentiment chrétien véritable.

Nous le répétons, quant au style général du monument extérieur ou intérieur, tous ces exemples que nous venons de citer prouvent que nos artistes, soit dans le vague de toute tradition et de toute conviction, soit dans l'ignorance du sentiment chrétien même, se condamnent au rôle ingrat d'imitateurs, et souvent d'imitateurs malheureux, et ayant tantôt un genre, tantôt un autre : c'est là une donnée peu favorable à l'art. Qu'il nous soit même permis ici d'appeler l'attention sur un vice plus radical encore : toute tradition a disparu, avons-nous dit ; dès lors l'architecte est libre de choisir, ou de subir le style monumental que la mode impose ; or, qu'arrive-t-il, le plus souvent ? c'est que l'on confie l'érection d'une cathédrale romane ou gothique à un artiste qui n'a appliqué son talent qu'à un genre exclusif, le grec ou le romain, et qui a consacré sa vie studieuse à l'étude des monuments de Rome ou d'Athènes : quant au style ogival, dont les merveilleux modèles existent seuls, non à Rome, mais en France, en Allemagne ou en Angleterre, il ne les a jamais vus, ni étudiés ; ce qui ne l'empêche pas d'entreprendre la courageuse tâche de doter la cité d'un monument ogival. Et il en sera de même pour un monument byzantin, renaissance, voir même romain ; ce sera alors l'architecte fanatique du plein cintre ou de l'ogive qui sera choisi. Il est inutile de citer des noms ; chacun peut contrôler cette singulière méthode. Ainsi donc, tout d'abord, l'artiste n'est souvent pas compétent ; en second lieu, l'est-il réellement, il s'astreint, par timidité, à créer un simple pastiche : hâtons-nous, toutefois, de rendre justice aux efforts que tentent quelques habiles architectes, pour sortir de cette voie sans issue : à la Trinité, comme à Saint-Augustin, dont nous venons de parler, ces artistes, tout en flottant entre les styles byzantin, romain ou renaissance, se sont efforcés de créer du nouveau, dans le détail ; et si, dans ces essais, la critique peut trouver des défauts, encore faut-il que l'œuvre soit entièrement terminée, pour être équitablement appréciée, et nous n'en devons pas moins les remercier de diriger leurs efforts vers des essais de création nouvelle. On a beau répéter sans cesse ce passage de la Bruyère : « ... Tout est dit, et l'on vient trop tard ; depuis plus de « sept mille ans qu'il y a des hommes... l'on ne fait plus que glaner, « après les anciens et les habiles d'entre les modernes ; » toujours est-il qu'il faut que l'esprit travaille : avec un tel raisonnement, les artistes du moyen âge n'eussent dû créer que des basiliques et toujours des basiliques, sans recourir au plein cintre et à l'ogive.

Quant aux détails d'ornementation, notre cadre ne nous permet pas de nous en occuper ; il faudrait, en effet, de nombreux volumes pour examiner et discuter la raison d'être des arcs-boutants, ogives, pendentifs, etc... Nous n'avons donc à nous occuper ici que de la

corrélation du monument matériel avec son but moral, social ou utilitaire, en ne signalant en passant que les principes artistiques qui doivent présider à l'érection de l'œuvre.

Contentons-nous donc de rappeler, pour n'y plus revenir dans le courant de cette étude, que, lorsque l'architecte emploie le ciseau du sculpteur, à l'ornement d'une façade, comme à la richesse de l'intérieur, et ceci est une vérité aussi bien pour la cathédrale que pour tout autre monument religieux ou civil, cette sculpture doit tendre au but de l'ensemble : l'unité ne doit pas être rompue par un accessoire trop visible, ou en opposition au sentiment même du monument. Voilà l'admirable soin que nous présente universellement l'aspect des cathédrales dites gothiques, et qui nous les fait préférer à d'autres ; la sculpture d'ornementation y est admirable de finesse, comme de variété et d'unité. Toute la flore de nos prairies ou de nos jardins, trèfle, chardon, lierre, persil, vient sertir de ses ravissants enlacements les fines ogives des portes et des croisées; elle s'épanouit, à la place de l'acanthe antique, au sommet des légers chapiteaux, sans rompre jamais le jet des nervures et l'ensemble des voussures. La sculpture ronde-bosse statuaire, elle aussi, se conforme à cette loi d'unité : tout en étant un peu roide, séparément, souvent même d'une délicatesse et d'une poésie infinie, prise isolément, telle la Vierge placée à la petite porte nord de Notre-Dame de Paris, elle devient dans l'ensemble harmonieuse et fondue, et, loin de présenter aucun contraste malsonnant dans ce concert essentiellement religieux, elle fait partie intégrante des piliers et des porches qu'elle est chargée d'orner, de meubler ; comme, par exemple, à la cathédrale de Strasbourg, les vierges sages et les vierges folles, comme à la cathédrale de Tours ou de Reims. Dans les architectures de la Renaissance, au contraire, le sentiment païen, avons-nous dit déjà, a pris la place du sentiment chrétien : Jupiter, Apollon, Junon, Vénus même, trop souvent détrônent les images catholiques, et il faut tout le prodigieux talent de Michel-Ange, pour, dans ses prophètes et dans son jugement dernier, avoir fait accepter pour chrétiens ces innombrables personnages aux nus et puissants raccourcis, présidés par cet Apollon courroucé qui déconcerte, par son attitude et sa physionomie, l'idée qu'on s'était faite du Christ.

Ce défaut de sentiment et d'unité, nous le signalons dans nos édifices religieux modernes, entre autres dans l'église de la Trinité : deux groupes de sculptures surmontent la façade de chaque côté ; les artistes ont voulu, dans leur atelier, se conformer au style mouvementé du seizième siècle. Or, l'opposé de ce que nous avions indiqué pour le temple ogival, a lieu ici : la sculpture, charmante individuellement, devient choquante dans l'ensemble ; l'unité est rompue.

Voyons en effet ce groupe de droite : cette femme au torse en mouvement, le poing sur la hanche, serait parfaite pour représenter, sur une gare de chemin de fer, la puissante industrie métallurgique ; nous doutons qu'elle puisse jamais servir de symbole à la foi, la religion ou la charité. Ici la renaissance n'est plus à sa place.

Passons-nous maintenant à l'inspection des qualités matérielles essentielles d'une église moderne ; là, nous verrons encore les inconvénients du pastiche de l'antiquité ou du roman.

En Grèce ou à Rome, avons-nous dit, le culte était tout extérieur ; nul sacrement à l'intérieur ; le sanctuaire était donc fort restreint. Au temps du style chrétien dit latin ou roman, la population n'était pas encore nombreuse, l'ancienne basilique civile modifiée ou un peu élargie pouvait encore suffire ; mais, de nos jours, comme au douzième siècle, les caractères essentiels de toute église, outre la majesté, doivent être d'abord la sonorité combinée à l'acoustique, pour que la parole sacrée ou les chants puissent parvenir jusqu'aux extrémités du temple. En second lieu, et c'est là un point essentiel, soit autour de l'abside, soit parallèlement à la nef, des sanctuaires et autels distincts, suffisamment vastes pour abriter, sans obstacle ni confusion, plusieurs cérémonies séparées. Comme corollaire de cette multiplicité de sanctuaires, entre la nef et les chapelles latérales, un espace suffisant pour que la circulation, l'entrée, comme l'écoulement des fidèles, puisse s'opérer facilement et sans scandale pour les sacrements, sans trouble pour les auditeurs. Enfin, une sacristie assez vaste et dégagée, pour que les signatures puissent se donner, les comptabilités et manutentions nombreuses puissent s'opérer sans trouble ni dérangement pour les prières du temple.

Voilà les qualités principales que nous devons exiger d'un temple chrétien moderne.

Disons-le d'abord, de tous les types à imiter, c'est le temple grec ou romain qui s'oppose le plus à ce programme ; c'est au contraire l'édifice roman et surtout ogival qui s'en rapproche le plus. Prenons pour exemple la Madeleine, destinée en principe, nous le savons, à servir non d'édifice religieux, mais de temple à la Gloire [1]. Quant à

[1] Le 2 décembre 1806, l'empereur Napoléon Ier, de son camp impérial de Posen, consacrait, par un décret, la création de ce monument. Dans ce décret, par lequel l'empereur voulait élever un monument au souvenir de héros morts à Ulm, Austerlitz et Iéna, on remarque les dispositions suivantes, qui ne manquent pas aujourd'hui d'une certaine originalité : « ... Notre ministre de l'intérieur ouvrira, sans délai, un « *concours* d'architecture, pour choisir le meilleur projet ; une des conditions du « programme sera de conserver la partie du bâtiment de la Madeleine qui existe au- « jourd'hui,... et que la dépense ne dépasse pas 3 millions... Tous les ans il sera « donné un concert anniversaire : dans les discours et odes, il est *expressément*

l'acoustique, d'abord, elle est nulle, grâce à ses coupoles surbaissées, intermittentes avec de larges et vastes parties droites. La voix du prédicateur n'arrive qu'aux premiers rangs des fidèles, et se perd bientôt dans une continuelle et vague répercussion ; l'absence de toute fenêtre dans les murs épais de la cella antique nécessite à l'intérieur un jour du haut désagréable et incomplet bien différent de cette lumière diffuse et complète que la vaste et unique baie de la coupole du temple d'Agrippa, à Rome, déverse uniformément sur toute la surface curviligne de l'édifice entier. L'absence de chapelles latérales, remplacées par de simples autels d'entre-colonnement, l'absence de nef, d'abside, de bas-côtés, sont cause de regrettables et scandaleuses confusions ; chacun a pu voir, en effet, célébrations joyeuses de mariage et tristes offices de deuil juxtaposés et confondus, toujours au préjudice de la classe modeste, laquelle, dans le temple même où lui est prêchée la loi de l'humilité et de l'égalité, voit ses saintes douleurs, ou ses modestes bénédictions nuptiales reléguées dans un étroit passage et troublées par la circulation de cérémonies plus fortunées. N'y a-t-il pas là un juste sentiment de dignité blessée ? Est-ce bon, est-ce politique de tolérer, d'encourager, par la construction des édifices mêmes, une disposition si vicieuse ?

Parlerons-nous, comme dégagements et sacristie, de ces étroits escaliers en limaçon, aboutissant soit à une sacristie resserrée, soit à des portes bâtardes, le tout fouillé et conquis à grand'peine, dans la masse du soubassement de l'édifice, nécessitant, à chaque cérémonie, la présence de nombreuses escouades de la force publique. Il suffit, ce nous semble, d'indiquer ce seul point, pour en faire ressortir tout l'inconvénient.

défendu de faire aucune mention de l'empereur... » L'idée première avait donc été, en dehors du catholicisme, d'élever un temple à la Gloire : mais l'empereur comprit bien vite que cette idée toute païenne (empruntée déjà à l'Assemblée constituante de 1791, qui avait enlevé l'église Sainte-Geneviève au culte) avait peu de chances de succès ; aussi renonça-t-il de lui-même à l'exécution de son décret. Par une singulière contradiction, en effet, l'empereur qui, en décembre 1806, consacrait un temple à la Gloire, rendait en février 1806, dix mois avant, le Panthéon au culte catholique, défaisant ainsi le Panthéon pour en créer un autre, et se montrant ainsi empereur chrétien et païen. Après la funeste campagne de 1808, le ministre de l'intérieur, ayant à rendre compte des édifices de Paris, vint à parler du temple de la Gloire. « ... Nous remarquâmes (raconte M. Fontaine, architecte) que l'empereur « devint pensif, entendant avec peine le nom de la divinité qu'il avait adorée avec la « plus grande ferveur, et qui cessait de lui être favorable... Que ferons-nous, dit-il, « du temple de la Gloire ? Nos grandes idées sur tout cela sont bien changées : il n'y « a plus aujourd'hui, dans l'état où sont les choses, qu'une croyance possible : que le « culte catholique. C'est aux prêtres qu'il faut donner nos temples à garder,... que « le temple de la Gloire soit donc désormais une église... Il faudra bien aussi dire, « par suite, la messe au Panthéon. »

Ajoutons, quant à l'extérieur, que pour décorer, à l'œil, les vastes parois de la cella, on s'est cru obligé d'y pratiquer une série de fausses fenêtres quadrangulaires dans lesquelles une suite de statues de saints fait le plus triste effet.

Même confusion, même disposition vicieuse se rencontre aussi à Notre-Dame de Lorette; bien qu'ici, déjà, il existe quelque semblant de chapelles latérales, et que la nef en soit séparée par un étroit bas-côté ; mais pas de circulation ni de dégagement possible. Du même côté est l'entrée et la sortie, toujours à grand renfort d'agents de l'autorité. Voilà où nous a conduits ce retour à l'antiquité classique mal entendu ; cette répulsion, nous pourrions dire cette haine qui, depuis le dix-septième siècle, s'était emparée des esprits, même les plus éclairés, de cette antipathie qui faisait dire à la Bruyère : « On « a entièrement abandonné l'ordre gothique que la barbarie avait « introduit pour les palais et pour les temples ; on a rappelé le dori- « que, l'ionique et le corinthien. Ce qu'on ne voyait plus que dans « les ruines de l'ancienne Rome et de la vieille Grèce, devenue mo- « derne, éclate dans nos portiques et dans nos péristyles. »

Choisissons avec convenance nos modèles ; si l'on veut du dorique, de l'ionique et du corinthien, qu'on les emploie, comme à la Pinacothèque ou la Glyptothèque de Munich pour des musées ou des palais scientifiques, mais quant à nos cathédrales... « qui nous déli- « vrera des Grecs et des Romains ! »

En résumé, il faut donc, pour nos églises nouvelles, un large espace de terrain, dans lequel les architectes puissent trouver bas-côtés, chapelles latérales, sacristies et dégagements, sur d'assez vastes proportions pour que la dignité du culte et la séparation des nombreux et disparates sacrements que viennent réclamer les fidèles, bien que réunis sous le même vaisseau, soient cependant aussi complets que nous les présente la disposition même des chapelles de l'abside de notre cathédrale. Là, en effet, les piliers séparant la nef des bas-côtés, tout en conservant l'unité à toutes les parties du temple, suffisent pourtant à isoler plusieurs cérémonies distinctes ; et, à ce propos, nous ne saurions trop appeler l'attention sur le remplacement de ces vastes mais élégants piliers par de grêles colonnes de fonte présentant deux inconvénients majeurs : à l'œil, ces hautes voûtes et ces ogives élancées semblent manquer de points d'appui (comme à l'église de Saint-Eugène) ; en second lieu, le précieux isolement que nous réclamons, au nom de la sainteté du lieu comme de la morale sociale, sans nuire à l'unité de l'édifice, fait complétement défaut ; l'emploi de la fonte doit donc être soigneusement évité.

Espérons que ces questions seront étudiées, et par conséquent réso-

lues, si l'édilité parisienne, dans les nombreuses constructions religieuses qu'elle va entreprendre, veut bien s'en préoccuper. Espérons aussi qu'on étudiera l'acoustique si bien comprise dans les anciennes églises ; aussi bien que la libre circulation intérieure destinée à éviter la présence de ces escouades d'agents qui, l'épée au côté, le chapeau sur la tête, viennent, à chacune de nos fêtes religieuses, parer, par leur présence insolite, à un vice architectural facile à corriger.

Espérons enfin que nos architectes, sachant se dégager des tendances d'imitation servile, donneront à leur œuvre un caractère original, un style propre, tout en s'inspirant surtout de la construction romane ou ogivale, et restant par-dessus tout fidèles au sentiment religieux du dogme, aussi bien qu'aux nécessités matérielles du culte.

L'Hospice. — Nous sommes heureusement, par nos réformes humanitaires, plus éloignés encore de la fin du siècle dernier que par les dates elles-mêmes : on ne peut, en effet, songer sans frémir qu'en 1770 fous et malades étaient confondus, souvent même sans distinction, ni d'âge ni de sexe, et cruellement entassés, sans aucune démarcation de maladies, sur un seul et même grabat.

Heureusement les questions de bien-être pour les malades sont à l'ordre du jour, et bien que, pour les nouvelles constructions de l'Hôtel-Dieu, les avis soient encore partagés, toujours est-il que nous sommes dans une voie de transformation. Dans notre société, en effet, qui se préoccupe largement des classes souffrantes, la question de l'assistance publique, étudiée et discutée sous toutes les faces, se résume dans ces quelques mots : bien-être du malade, salubrité et aération de l'asile où la société le reçoit.

Longtemps les soins ne furent donnés que dans les bâtiments des hospices ; des praticiens éclairés soutenaient un autre système, et prétendaient que le malade n'était jamais mieux soigné que dans le centre de son habitation, entouré de sa famille. Ces deux systèmes sont suivis conjointement depuis quelques années, et nous croyons savoir que l'assistance, au point de vue de la santé publique comme de la dépense, en retire de bons résultats ; c'est-à-dire que, pour tout malade ordinaire et pourvu d'un domicile et d'une famille, les soins et médicaments sont fournis gratuitement, et l'on ne réserve à l'hospice que les malades sans famille, ou dont la maladie présente des symptomes aigus, épidémiques ou contagieux, ou d'une gravité qui nécessite la surveillance incessante des médecins.

C'est là incontestablement une bonne voie dans laquelle entre l'édilité ; mais, par cela même que les constructions sont presque réservées aux maladies épidémiques, il faut s'appliquer à construire en vue d'une salubrité et d'une aération aussi parfaites que possible. Ce sera donc un bien que de transporter à la campagne tout hospice qui

pourra être éloigné du milieu des habitations ; ainsi a-t-on sagement fait en établissant à Issy l'hospice des ménages, et en achetant deux domaines pour y installer les hospices d'aliénés.

Restent les hôpitaux nécessaires à la ville elle-même. Pour ceux-là, qu'on ne cherche pas, par des cheminées d'appel et des appareils coûteux et incomplets, à purifier l'atmosphère ; qu'on se contente du soleil et de l'air naturel, ces souverains et énergiques guérisseurs du corps humain ; qu'on évite, comme à l'hôpital Lariboisière, ces vastes constructions superposées, entre-croisées et rapprochées, formant entre elles autant de parallélogrammes humides, appelés cours, dans lesquels un rayon de soleil ne pénètre que rarement ; qu'on évite surtout de suppléer par des substructions profondes et obscures, établies à plusieurs étages en dessous du sol naturel, à l'espace et à l'air libre qui manquent. Ces sous-sols (tels sont leurs noms modernes), réservés à l'emmagasinement des objets les plus impurs qu'engendre la maladie de chaque jour, ne peuvent que conserver et développer, par leur position même et leur aération incomplète, les germes des plus funestes maladies. Qu'on évite encore de chercher à tripler ou à quadrupler une surface restreinte, au moyen d'étages entassés les uns sur les autres ; rien de plus funeste, en effet, que cette superposition. Les grands hôpitaux ont fait leur temps ; on doit s'attacher aujourd'hui à créer des établissements restreints : que chaque bâtiment, ne comportant que peu d'étages, soit parallèlement espacé du voisin, à une assez longue distance pour que l'air circule et ne tourbillonne plus ; que l'orientation soit calculée de façon que le soleil pénètre à un moment donné de la journée, et vienne vivifier de larges parterres de gazons et d'arbustes qui, se chargeant, eux aussi, de prendre leur part de l'air délétère, auront encore l'avantage, plus précieux qu'on ne le croit, de distraire l'œil et rassurer l'esprit si mobile du malade.

L'influence, en effet, du moral sur le physique est un phénomène connu de tous ; ce qui n'est pas moins connu, c'est cette répulsion (répulsion que les soins et la bonne entente de l'assistance publique sont déjà parvenus à combattre en partie depuis une trentaine d'années) qu'a tout malade contre le lit d'hôpital. Que chacun y réfléchisse cependant, car il n'y a pas d'effets sans cause réelle, et l'on verra que cette répulsion vient de l'aspect même des bâtiments dans lesquels le malade craint d'entrer ; des yeux, la répulsion est passée dans l'esprit, et l'esprit, faisant déjà grelotter le corps, provoque la fièvre.

Qu'est-ce qu'un hôpital actuel, en effet ? C'est la réunion de vastes et hautes constructions d'un autre âge, espèce de prison de correction bâtie pour les pauvres et infirmes, comme l'hospice de la Pitié ;

ou habitations de moines et religieux, comme la Charité, devenues vacantes par la Révolution, et transformées de monastères en hospices; leurs façades, noircies par le temps, laissent difficilement pénétrer l'œil, à travers les doubles barreaux des grilles, jusqu'au fond de cours peu fréquentées ; leurs murs de clôture, d'une hauteur inusitée, n'ont d'autre gaieté à présenter, au passant comme au reclus, que les touffes parasites de giroflées ayant élu domicile dans les anfractuosités de chaperons antiques : tels se présentaient, hier encore, les murs de la Pitié. Seul l'hôpital Saint-Louis, bâti sous Louis XIV, après une épidémie qui avait ravagé Paris, fut construit dans des données plus conformes à l'hygiène et à la salubrité des malades.

Il n'est pas possible, aujourd'hui même, malgré tous les soins de plantations et de démolitions que s'est imposés l'assistance publique, que le passant, tout bien portant qu'il soit, ne regarde d'un œil craintif la façade de la Pitié, ou cette série de bâtiments sans noms de l'Hôtel-Dieu, construit sur le petit bras de la Seine et s'appuyant sur de sombres habitations, dont les voûtes et grilles de fer à fleur d'eau font rêver involontairement à un âge loin de nous.

C'était une nécessité de se servir de vieux et sombres bâtiments donnant directement sur la voie publique; mais aujourd'hui, que l'édilité parisienne s'occupe d'en créer de nouveaux, il faut, croyons-nous, qu'elle s'attache à isoler complétement les bâtiments des bruits et émanations de la rue, et, selon l'expression populaire, à parer sa marchandise. Entrée vaste, largement ouverte, d'un beau caractère architectural, en forme de portique, tel, par exemple, que la porte Dauphine à Fontainebleau ; l'espace qu'on perdrait ainsi par l'absence de corps de façade, serait largement compensé par l'air, le soleil, et surtout la gaieté donnée à l'ensemble. Cette entrée, ornée de deux parterres de plantes et de fleurs, comme on l'a déjà heureusement essayé à l'asile Eugénie, au faubourg Saint-Antoine, laissant pénétrer le regard sur un espace garni de verdure et accompagné de fontaines, voilà ce qui, loin de repousser, engagerait le malade à arriver jusqu'au bâtiment dans lequel il serait certain de trouver traitement et soins dévoués.

Fuyons surtout, quant à l'architecture générale, le style du moyen âge, qui, loin d'avoir ici une raison d'être, serait au contraire, par son caractère sévère et triste, par la dimension et la disposition des croisées du treizième siècle, en opposition directe avec la destination même de cet asile. Que pour l'Hôtel-Dieu, par exemple, qu'on s'occupe à reconstruire, le voisinage de Notre-Dame et ce style si tentant pour l'architecte n'inspire pas un parallélisme, à rechercher peut-être comme pittoresque, à redouter comme hygiène et gaieté. Beaucoup de fenêtres, peu de trumeaux, et des toitures basses pour éviter

des ombres portées, pas de façades au nord, avec une ornementation sobre, au milieu de la verdure, voilà, quant à la décoration, le plan le plus convenable pour ôter à l'asile de la souffrance l'apparence sombre et triste que nous lui avons toujours connue.

II

Il ne nous reste plus, pour avoir passé en revue les principaux bâtiments constitutifs d'une ville moderne, qu'à examiner, au double point de vue hygiénique et monumental, les constructions essentiellement civiles, c'est-à-dire la mairie, l'école et la maison particulière.

Mais, avant de procéder à notre examen séparé, il est nécessaire de présenter quelques observations générales, communes à ces trois espèces de constructions.

Dans tout édifice moderne, l'architecte, se conformant en cela au goût public, ne se préoccupe que d'un point : la mode du moment, non en créant une nouveauté, mais en copiant un style déjà passé de mode, et que, par l'effet de la mobilité même et l'absence de création nouvelle, la lassitude, comme une nouvelle fontaine de Jouvence, pare subitement d'attraits rajeunis.

Il y a souvent dans cette imitation passagère, dans ce pastiche du temps passé, un étrange oubli du milieu dans lequel nous vivons, une singulière confusion du pays comme de la latitude que nous occupons; prendre pour l'architecture de nos constructions indifféremment le style grec ou romain, puis encore le style du moyen âge, ou le style florentin ou renaissance, c'est confondre à plaisir les mœurs si opposées de diverses époques qui ne se ressemblent pas, et les climats si différents du Nord et du Midi.

Parlerons-nous d'abord des mœurs publiques ou privées? quel amateur du pittoresque, et par conséquent du moyen âge, pourra contempler sans joie ces spirituelles créations du crayon de Gustave Doré, faisant reparaître à ses yeux étonnés une ville fantastique avec ces tourelles, ces clochetons à l'infini, ces maisons à haut pignon, à jours irrégulièrement distribués, ces portes en ogives, aux fantastiques arabesques et pinacles ; ces maisons de ville avec leur beffroi et leurs toits pointus ? Quel voyageur ne s'arrêtera pas avec complaisance dans la rue des Juifs de Francfort, ou dans les ruelles de Nuremberg, pour en admirer les sombres et pittoresques demeures ? Quel touriste ne considérera pas sans un certain effroi ces massifs palais florentins, aux soubassements de forteresse, aux pierres en bossage sorties

brutes de la carrière, et couronnés par ces étages élégants, provoquant la surprise par leur opposition même? L'œil alors se ferme, et les souvenirs évoqués par la vue de tous ces témoins d'une époque si attrayante dans son éloignement, apparaissent à l'esprit sous ses sombres et véritables couleurs, la guerre civile partout et toujours ; ces portes aux ais vigoureux, garnis de vastes clous, c'est pour se garantir contre la hache; ces ferrures aux angles, c'est là qu'on attache les chaînes au moment où le tocsin du beffroi retentit ; ces charmants enroulements de fer à hauteur, c'est à eux qu'on fixe les longues torches de résine, pour éclairer les abords et procéder à la défense ; ces tourelles en encorbellement, dont les étroites ouvertures sont encore dentelées par le passage des balles, c'est pour diriger l'arquebuse et le mousquet par des meurtrières habilement ménagées; ces hauts soubassements florentins à bossages, c'est pour se défendre contre les couleuvrines et pouvoir, à la rigueur, soutenir un véritable siége. Partout la guerre civile, toujours la guerre civile, quand ce n'est pas la guerre étrangère, de ville à ville rivales, de prince à baron ennemis, quand ce n'est pas l'invasion étrangère, quand ce n'est pas enfin la guerre religieuse, mille fois plus sanglante encore. On ouvre alors les yeux, étonné d'avoir pu trouver tant de charmes à des pierres si tristes et si funèbres.

Aujourd'hui, que tous ces fléaux ne sont plus à l'état chronique, quelle nécessité y a-t-il d'imiter des constructions, rationelles au quinzième siècle, mais à peu près dénuées de raison au dix-neuvième siècle, quand l'art ne l'exige pas.

Au point de vue des mœurs privées, la dissemblance est encore aussi prononcée : la vie du gynécée antique, comme du gynécée musulman, ne permettait d'ouvrir que de rares jours sur la voie publique : l'appartement des femmes, toujours distinct, d'après Vitruve, de l'appartement du mari, était situé en arrière ; il n'avait de communication avec la rue que par un long corridor. La femme alors, à Athènes comme à Rome, renfermée dans cet appartement écarté, était privée du plaisir de toute promenade : à ce point de vue, une maison de Pompéï, exhumée des cendres du Vésuve, comme une demeure actuelle de Constantinople, offre des frappants caractères de ressemblance. La restitution d'une pareille demeure ne peut donc être de nos jours qu'une difficulté vaincue recherchée par quelque habile architecte, ou un coûteux et inutile passe-temps imaginé par un financier ou un prince épris de l'antiquité.

Nos mœurs modernes s'opposent, en effet, à une pareille disposition; la vie du dehors a remplacé la vie cloîtrée, et la chambre habitée par une Parisienne moderne peut impunément occuper la façade de la maison, et prendre directement sur la voie publique, les

jours qui doivent, tout à la fois, apporter la lumière et la distraction extérieure.

Si enfin nos mœurs modernes ne nous faisaient pas une loi déjà d'éviter la copie servile des constructions anciennes, les différences climatériques de latitude nous forceraient déjà de conformer les dispositions de nos monuments ou maisons au plus ou moins d'ardeur des rayons solaires, au plus ou moins d'humidité et de pluie contenue dans l'atmosphère, à la plus ou moins longue continuité de la saison d'hiver.

Un premier point important, dans toute construction de ville, est donc de tenir compte de l'époque dans laquelle on vit, et du climat sous lequel on se trouve. Ne sacrifions pas à un engouement passager pour une ornementation extérieure, l'éclairage intérieur de nos constructions, comme la gaieté extérieure des façades, double qualité dont la construction du treizième siècle ne se préoccupait nullement. Ne substituons pas non plus, dans le but de nous doter d'un monument maure, grec ou romain, à ces façades éclairées et aérées, qui seules conviennent au nord de la France, des murs percés de jours rares et étroits, s'opposait à la pénétration des rayons solaires, dont nous avons un tel besoin. Ne transportons pas à Alger nos maisons hautes et percées de nombreuses fenêtres, demeures spéciales du Nord. Évitons enfin dans nos rues la disposition à arcades des villes du Midi. Ne tombons pas non plus dans l'exagération opposée : ne perçons pas de tous côtés, sans une nécessité absolue de dégagement ou de circulation, de vastes artères en ligne droite, dans lesquelles le soleil, en été, les nuages de poussière, le vent, les raffales de neige ou de pluie, en toute saison, rendent, pour le malheureux piéton qui, dès le point de départ, aperçoit son but éloigné, la viabilité à peu près impossible, le forçant alors à chercher, par de longs détours, des rues plus abritées et plus hospitalières. Il y a là, qu'on ne s'y trompe pas, une question de latitude que toute administration municipale ne saurait trop étudier, car Lille, Paris, Bordeaux ou Marseille ne peuvent pas logiquement être construites sur le même plan que tend à leur imposer notre puissante centralisation et l'imitation mal raisonnée de la capitale : telle ville, en effet, abritée contre les vents violents, peut se donner le luxe de vastes artères rectilignes ; telle autre, comme Marseille, dont nous venons de parler, commet une lourde erreur, en ouvrant de vastes rues dans la direction du mistral : l'accident récent de voitures et personnes renversées par ce terrible élément, accident qui certes ne serait pas arrivé à Gênes, vient apporter une preuve palpable d'une vérité élémentaire et trop peu étudiée.

Encore une fois, l'homme, en se bâtissant sa demeure, a profité de

l'expérience et tenu compte du climat sous lequel il vivait : il commence, vers les glaces du pôle, à se construire des huttes curvilignes d'Esquimaux, abaissées, sans ouvertures, enfoncées presque sous terre, luttant ainsi, par cette forme et cette disposition contre des glaces et des froids presque continus ; puis passe, en Europe, par tous les degrés divers que peut atteindre l'art combiné avec la climatologie, pour arriver, au centre de l'Afrique, au même résultat que vers le pôle, à la hutte curviligne du nègre du Soudan, se défendant contre les ardeurs du soleil par les mêmes principes et avec les mêmes moyens que l'Esquimau contre les glaces du pôle.

Dans nos constructions, conformons-nous donc à nos mœurs comme à notre climat, et n'intervertissons pas ces grandes lois de la nature.

Un second point, sur lequel nous voulons appeler l'attention des simples bourgeois qui se construisent une demeure de l'administration financière qui crée, en un an, hôtels et quartiers entiers, comme de la municipalité qui dote la ville d'édifices utiles ; c'est sur cette passion de monumentalisme à outrance, qui exige que toutes les rues d'une ville entière se fassent remarquer, non par une naturelle et agréable opposition entre les constructions, mais par l'agglomération de monuments juxtaposés (comme rue de la Banque) offrant l'aspect, au milieu de quartiers commerçants, d'une rue, le jour sans magasins, le soir sans éclairage ; sur ce besoin, lorsque les monuments font défaut, car on ne peut en placer partout, de donner à toute une rue, par une uniformité déplorable imposée aux maisons bourgeoises, un air de palais, de monument continu, souvent même de casernes, ce type idéal de perfection dans la régularité. On demandait à un vieil invalide ce qu'il trouvait de plus beau dans l'humanité. « C'est le soldat... » Mais encore? « Oh ! répondit le brave homme, ce sont mille soldats rangés et alignés exécutant au même moment le même mouvement. » Type pour type nous aimons encore mieux cette régularité-là que celle des bâtiments ; l'une est passagère, l'autre au contraire est immuable, le plus souvent du moins.

Devant ces suites de balcons à égale hauteur, devant ces prodigieuses rangées de pilastres, qui toutes se suivent et se ressemblent, l'œil finit par se fatiguer, l'esprit se rappelle que... « l'ennui naquit un jour de l'uniformité ; » le passant ou l'étranger croit enfin n'avoir devant lui qu'une ville factice dans laquelle la place n'existant que pour le monument et le fonctionnaire, l'administré avec sa demeure disparaît.

Il est bon de créer une ville de luxe, encore est-il nécessaire d'y laisser la place à l'habitant et à sa demeure modeste.

Ce regrettable système a d'abord été inauguré à Munich, sous la

direction artistique, tant soit peu archaïque, du roi de Bavière. Dans un vaste quartier nouvellement créé, les monuments se construisaient comme par enchantement, et sur de larges rues, toutes coupées à angle droit, sans physionomie propre, venaient s'étaler pompeusement palais royal, théâtre, portique, églises, loges, postes, université, écuries, colléges, casernes, palais princiers, ministères, le tout terminé par pinacothèque, glyptothèque et portiques du temps de Périclès. Paris a suivi bientôt cet exemple, non-seulement en se parant de monuments, mais en imposant encore la forme monumentale aux maisons particulières, détail ignoré dans la capitale de la Bavière.

Nous comprendrions encore qu'aux façades de maisons qui doivent s'élever en regard d'un monument important (telle la fontaine Saint-Michel), l'administration municipale, en vendant le terrain, imposât un système monumental en concordance avec le monument même; nous comprendrions encore que les voies magistrales nouvelles fussent toutes calculées de manière à converger vers une construction artistique, faisant ainsi perspective. Les anciens, nos maîtres en tout genre, n'y manquaient pas, et telle place, comme la place del Popolo à Rome, qui, de près, n'est rien, offre de loin aux yeux charmés de l'étranger une grandeur, un charme résidant seulement dans la parfaite entente des percées, de la perspective, de la convergence des voies vers des monuments, objectifs calculés, des constructions enfin qui s'y déploient de chaque côté.

Mais ce que nous ne comprenons que difficilement, c'est l'obligation imposée dans chaque vente de terrain limitant les voies nouvelles d'une construction monumentale uniforme, sans monuments qui la motivent : type héroïque de pilastres succédant aux pilastres, appliqués, on ne sait pourquoi, à la demeure bourgeoise du simple citoyen. L'édilité parisienne se serait-elle, par hasard, convertie, sur ce point, aux singulières opinions du président de Brosses, lequel, après avoir passé en 1739 par Venise et Florence, ne pouvant s'habituer aux constructions de ces deux villes, écrivait : « Je suis si fort accoutumé aux colonnes que je ne puis m'en passer ; ou tout au moins me faut-il des pilastres. »

Le « tout au moins » est, on le voit, à notre adresse actuelle, car nous sommes en plein règne du pilastre ; peut-être arriverons-nous bientôt à la colonne.

Quiconque veut faire une comparaison frappante entre le système d'uniformité monumentale et le système de liberté n'a qu'à se transporter sur le pont des Arts et là comparer le quai de la Mégisserie, entièrement composé de quatre bâtiments, vastes phalanstères de notre époque, avec le quai des Orfèvres offrant une perspective de

maisons variées, couronnées par la flèche de la Sainte-Chapelle : certes la comparaison ne sera pas à l'avantage de nos cubes modernes de maçonnerie ; la caserne idéale. Et pourtant, la régularité monumentale de ce quai n'a pas été jugée suffisante, car les dernières maisons disparates qui existaient encore vont bientôt disparaître, et l'année actuelle ne sera pas écoulée sans qu'il nous soit donné de contempler depuis le pont Royal jusqu'au pont Notre-Dame les mêmes fenêtres s'alignant à la même hauteur ; les mêmes balcons se continuant sans interruption et consacrant l'inflexible loi de la ligne droite. Quel triomphe de géométrie !

Sur cette regrettable manie que l'administration municipale a, depuis dix ans, spécialement cultivée, s'est greffé encore de sa part un désir de propreté déplacé : toute maison ou tout monument qui ne s'est pas vu démoli, reconstruit, supprimé ou restauré a dû subir l'inflexible loi du grattage à vif : les statues elles-mêmes, de pierre ou de marbre, voient chaque jour la râpe ou la pierre ponce égalitaire passer sur les plus charmantes draperies comme sur les ornements les plus délicats, sur le modelé des chairs, comme sur les plus fines extrémités, et pour faire disparaître sur les lèvres, les doigts ou le nez d'une déesse, la corrosion sacrilége du temps, on enlève à côté la partie saine et la partie malade, obtenant ainsi, par propreté, une figure camarde, des mains rudimentaires ou des membres étiques, là où le sculpteur avait calculé d'exactes proportions.

C'est à ce triste vandalisme que l'on arrive, par cet amour de la propreté monumentale indistinctement imposée au moellon, à la brique ou à la pierre sculptée, à la maison particulière, comme au monument historique. Il y a là, on en conviendra, un vice que tout homme ami sincère de l'art serait heureux de voir abandonner. Vouloir, en effet, implanter sous notre climat les habitudes de l'humide Hollande, dont toutes les maisons sont construites en briques sans sculptures, vouloir traiter de la même médication aquatique, comme nous l'avons vu faire aux sculptures de l'Élysée, le moellon spongieux de Paris et la brique réfractaire et vitrifiée d'Amsterdam, c'est déjà une erreur climatérique et chimique qui n'a qu'un résultat, une activité nouvelle donnée à la végétation parasite. Vouloir, en second lieu, unir et blanchir à la râpe tous les dix ans de fines sculptures, c'est plus qu'une erreur en fait d'art, c'est du vandalisme. Pourquoi, pour obtenir cette propreté si chère, ne pas passer au gris toutes les médailles de notre musée, pourquoi ne pas regratter les arènes de Nîmes, ou la maison Carrée, pourquoi ne pas enlever, par le même procédé, aux temples de Pœstum, la platine rougeâtre que le temps a eu l'imprudence d'y déposer, pourquoi ne pas chercher à égaliser, avec la ponce, les frises du Parthénon et le torse de la Vénus de Milo,

faisant ainsi disparaître les injures du temps et des barbares, et nous, hommes policés modernes, redonnant administrativement à tous ces objets d'art la blancheur de l'albâtre.

Sur ce point, il faut le dire, l'administration flotte entre deux systèmes opposés ; après avoir imposé ce triste regrattage aux maisons particulières, comme la maison Dorée, remarquable par sa charmante frise sculptée, après avoir donné elle-même largement l'exemple à la porte Saint-Denis et Saint-Martin, aux statues de la place de la Concorde, des Tuileries et de Versailles, elle a, par antithèse sans doute, exposé au jet chargé de suie et de silicate des nombreuses pompes de la ville de Paris tous les bâtiments du nouveau Louvre, afin d'obtenir en peu d'heures une platine de vétusté qui leur manquait ; puis, à côté, elle vient de se livrer au nettoyage à vif des fines sculptures du porche de Saint-Germain-l'Auxerrois, pour empêcher probablement la mairie, sa voisine, d'avoir à rougir de sa blancheur désolante. Silicatisons tant que nous voudrons, mais, de grâce, ne grattons plus.

Nous ne savons quand cette soif de propreté sera éteinte ; quant à l'autre fléau, la fièvre du moment quand même, nous sommes heureux de constater qu'elle semble, en théorie, en voie de se calmer. On peut comprendre, en haut lieu, que faux luxe n'est pas richesse et que le bâtiment qui doit servir d'asile à la vieillesse souffrante comme à l'enfance studieuse, ne doit pas étaler aux yeux les mêmes richesses d'ornementation qu'un musée ou un palais ; qu'enfin une ville se compose d'abord d'habitations particulières, en second lieu d'édifices utilitaires consacrés au service de la communauté, et accessoirement de monuments destinés à attirer l'attention des voyageurs. Tel est du moins le but que nous voudrions voir atteindre dans la reconstruction de notre banlieue annexée.

Un signe frappant de cet heureux revirement dans le goût et les idées de l'administration elle-même résulte des observations présentées par M. le président du conseil d'État, à la séance du 7 juin 1865 du Corps législatif, en faveur du déplacement de l'Hôtel des postes : « Ainsi, disait-il, à la différence de ce qui existe dans les autres « expropriations, on expropriera non pour détruire, mais pour con« server. *Ce n'est pas un monument* qu'on vous demande pour l'ad« ministration, *c'est plutôt une usine*, avec son outillage moderne... « Quelle combinaison préféreriez-vous? Serait-ce celle qui nécessite« rait un arrangement avec la ville de Paris, qui est dirigée d'une « manière supérieure, mais à laquelle on a reproché quelquefois de ne « pas être économe. (On rit.) Je suis de ceux qui apprécient les beaux « travaux de la ville de Paris, mais nous sommes en ce moment sur « le terrain des économies. »

Charmante et spirituelle critique, comme pouvait s'en permettre un vice-président du conseil d'État. On le voit, avec quel soin l'organe du gouvernement lui-même faisait ressortir l'abandon de toute idée monumentale : plus de façades somptueuses, plus de portiques, plus de colonnes ; les vieilles façades de maisons particulières seraient religieusement conservées ; il s'agissait simplement de créer une *usine*, c'est-à-dire une construction simple et appropriée à sa destination utilitaire.

Jamais protestation plus saisissante n'avait été prononcée par une voix plus autorisée contre le travers que nous signalions, et si ces paroles n'ont pas eu le don de convaincre complétement la Chambre, c'est que derrière la question d'économie développée avec une si habile complaisance et dont M. le préfet de la Seine faisait tous les frais, se blottissait en quelque sorte une question financière, grosse de millions qui a effrayé pour un moment le Corps législatif lui-même.

Espérons que ce travers monumental va s'atténuer pour toutes nos futures constructions et qu'on saura résister à la tentation de fonder un palais coûteux là où la société ne réclame qu'une bâtisse utile, qu'une économique construction permettant de faire face à d'autres établissements ; espérance toutefois qui n'est pas confiance et dont nous ne prononçons le nom que bien timidement.

Nous ne pouvons enfin abandonner ces considérations générales sans faire encore ressortir des défauts que toute édilité moderne a trop de propension à cultiver : à savoir dans les études préparatoires, l'absence de consultation auprès de la partie intéressée ; dans l'exécution, l'abus de la spécialité, au détriment de l'ensemble ; dans toute restauration, l'oubli du plan primitif.

Lorsqu'il s'agit de construire une église qui est plus apte, au point de vue utilitaire, à juger, à indiquer les distributions de détail que la corporation qui doit s'en servir, c'est-à-dire le clergé ? Or, le clergé n'est jamais consulté, et l'architecte, s'il est amoureux du style romain, crée Notre-Dame de Lorette ; s'il est partisan de la Renaissance, bâtit le Panthéon ; s'agit-il de construire une école, un collége, l'instituteur, le directeur, qui seuls peuvent connaître l'utilité de tel ou tel agencement intérieur, ne sont pas plus consultés que le curé pour l'église. Une mairie est-elle à construire, qu'importe si les employés, qui n'ont rien à y voir, sont parqués sans lumière dans la cave ou au grenier ; l'important, c'est que la façade possède une rosace. On plante un jardin devant un monument ; qu'importe que l'architecte donne son avis, ou réclame même contre un tel objectif ; si l'ingénieur des ponts-et-chaussées a seul tracé les lignes immuables de la nouvelle plantation. Qu'importe encore si le monument qu'il construit à grand'peine se trouve maladroitement placé de biais sur une nou-

velle place ou une nouvelle voie, que l'ingénieur seul a le droit de dessiner ou d'arrêter géométriquement. Il en est de même dans toutes les branches de notre société. Un navire est à construire, il doit abriter ou compromettre la vie de cinq cents marins ; sont-ils consultés tout au moins sur les qualités ou la sécurité nautique? nullement : l'ingénieur, toujours l'ingénieur a droit de prononcer en seul et dernier ressort, en dehors de l'officier de marine [1]. L'ingénieur devient le vrai *Deus ex machina*.

Toute enquête auprès de la partie intéressée fait donc complétement défaut. Nous ne parlons pas, bien entendu, des enquêtes légalement et non pratiquement ouvertes auprès du public lui-même; nous croyons savoir que peu d'observations ont jamais eu le bonheur de lutter contre l'axiome fatidique de la ligne droite. Le Sénat, en corps, le souverain lui-même, le crayon à la main, ont vu, à la fontaine de Médicis, leurs observations presque sacrifiées à cette loi inflexible. Rien d'étonnant dès lors aux erreurs artistiques ou utilitaires que l'on reproche à bon nombre de nos constructions récentes.

Une autre erreur dans l'exécution consiste dans l'abus de la spécialité. Dans l'antiquité comme à l'époque de la Renaissance, Phidias était architecte et sculpteur; Michel-Ange, Raphaël, Léonard de Vinci, architectes, peintres, sculpteurs, *ingénieurs* même. Lescot, Goujon, Pilon, Delorme et tant d'autres s'unissaient pour trouver l'unité dans l'art. De nos jours, l'architecte construit, le sculpteur et le peintre ne sont plus consultés; ils viennent placer isolément leur œuvre, qui, bien qu'émérite, fait souvent un triste disparate dans l'ensemble. Il n'en est pas cependant d'un monument comme d'un jouet de Nuremberg, dont chaque ouvrier, sans s'entendre, confectionne isolément bras, tronc, jambes ; procéder ainsi pour une œuvre d'art, c'est vouloir obtenir les plus tristes résultats. Et c'est pourtant la ligne de conduite que nous voyons suivre chaque jour ; bien souvent même, c'est l'accessoire qui prime le principal. Quel est, en effet, l'accessoire d'une place ou d'un monument important? C'est évidemment la place. Or, sont-ce architecte et sculpteur réunis qui tracent les lignes de la place sur laquelle doivent se développer leurs façades somptueuses? Nullement. L'ingénieur des chaussées et des travaux souterrains vient, la mire et le niveau en main, fixer souverainement les lignes géométriques qu'il croit nécessaire d'accorder à la circulation des passants ou à l'écoulement des eaux. C'est un malheur si le hasard sert mal l'architecte, si son monument se trouve de biais sur

[1] Voir, sur ce point spécial, les profondes observations, contenues dans un article sur la marine en France et aux États-Unis, publié dans *la Revue des Deux Mondes* du 15 août 1865.

la future place, s'il se trouve masqué en partie par des constructions futures, si même il se trouve complétement étouffé sous une végétation d'arbres forestiers à haute tige; cela ne le regarde en aucune manière : observations ou réclamations de sa part n'auront aucune valeur contre l'axiome géométrique. L'abus de la viabilité a donné une telle importance de notre temps à l'ingénieur que, de secondaire qu'il était dans la cité, il a primé architecte, peintre et sculpteur. Tout est soumis à ses lois; il devient même artiste à son tour. Qu'il se venge alors de son long amour pour la ligne droite en pratiquant toutes ces sinuosités de nos squares, voire même le travail de rocaille des lions du Château-d'Eau, son triomphe dans ce genre!

Pour nous, nous ne comprendrons jamais que le travail accessoire prime l'œuvre artistique principale. Nous espérons que l'Opéra, par exemple, dont tous les aspects sont compromis par les exigences de la viabilité, servira d'exemple pour l'avenir, et que l'artiste ne sera plus servilement subordonné au géomètre.

L'architecte, enfin, se trouve-t-il seul et libre dans ses actions sans être soumis aux lois de l'ingénieur, s'il est en présence d'un monument que l'édilité ou l'État veuille compléter, augmenter ou restaurer, il tombe alors dans un regrettable défaut; loin de restaurer, c'est-à-dire de reproduire servilement la portion du monument telle qu'elle était ou devait exister, il corrige le plan primitif et déclare que l'artiste créateur avait mauvais goût, qu'il a dû se tromper et que notre goût moderne va réformer partiellement, avec bonheur, un défaut choquant qui avait échappé aux artistes éminents des siècles passés. Veut-on des exemples de ce système que nous ne craignons pas de dénoncer comme funeste? En dehors même des Tuileries, livrés actuellement et en grand à cette savante correction, le dôme du Val-de-Grâce s'écroulait; on le reconstruit en lui donnant comme couronnement une lanterne inédite encore et dessinée sur les plans du dôme de Saint-Augustin, ce type du beau. Les façade et campanile de l'Hôtel de Ville demandaient depuis longtemps une restauration; elle s'exécute en ce moment. Pour le campanile, on en change et la forme et la hauteur. Quant aux statues ornementales de la base, nul doute qu'elles ne fassent bientôt place à des sculptures plus jolies et d'un autre sentiment. Est-ce donc là ce que l'on appelle une restauration des monuments historiques?

Tous les défauts que nous venons de signaler existent; nous appelons sur eux l'attention, certains que nous sommes que, tant qu'ils dureront, nous ne pourrons pas voir s'élever dans nos villes des monuments remarquables dans lesquels l'art seul aura dicté ses lois immuables inspirées non par la mode passagère d'un jour, mais par des règles éternellement vraies.

Ces considérations générales une fois présentées, abordons le sujet qui nous occupe : la mairie et l'école au double point de vue architectural et utilitaire.

Mairie. — La mairie ou maison de ville, qui a pris naissance au douzième siècle, s'appelait alors *parlouër* aux bourgeois, dénomination naïve exprimant parfaitement son but principal. C'était, en effet, de véritables parloirs, se réduisant à une grande pièce, à l'imitation de la basilique antique dans laquelle les bourgeois venaient causer de leurs affaires. Les monuments qui nous restent, datant du quinzième ou seizième siècle, comme à Arras ou Saint-Quentin, offrent une construction identique : portique au rez-de-chaussée rappelant la disposition dans laquelle se résumait en Italie les lieux de réunions populaires, ces grandes loges ouvertes de Florence, Gênes, Vérone.

A Paris, le premier parloir aux bourgeois n'avait guère plus d'apparence que les maisons bourgeoises qui l'entouraient ; mais à mesure que l'importance du bourgeois grandissait, la maison changeait aussi et devenait *hôtel*, tellement que l'on pourrait suivre en France les dévoloppements des libertés communales par l'examen des édifices qui leur furent consacrés.

Aujourd'hui, portiques de la Renaissance, parloirs aux bourgeois, beffrois, toute cette disposition consacrant les droits de réunion et de discussion, ne sont plus compatibles avec les lois qui nous régissent ou avec le nombre de la population. Par contre, l'état civil du citoyen et les besoins matériels ou intellectuels ont pris la place des lieux de réunion du quinzième siècle; la vie civile s'est substituée à la vie politique. Les dépendances, enfin, fort restreintes lorsque les questions d'école, d'asile, d'hospice, de bureau de bienfaisance, de voirie, inconnues ou tout au moins hors de la compétence de nos anciennes municipalités, lorsque la constatation de l'état civil du citoyen appartenait au clergé, ont dû devenir la partie la plus importante de toute mairie moderne.

Il s'agit donc, dans toute distribution intérieure, d'étudier cette double disposition : le local destiné aux constatations comme aux cérémonies civiles, les nombreux bureaux nécessaires aux écritures.

Toute mairie doit, quant à sa disposition intérieure, avoir un terrain assez vaste pour que, au rez-de-chaussée, le prétoire du juge de paix et les locaux destinés à la garde civique, au premier étage la salle des mariages et le cabinet du magistrat municipal et de chaque côté en aile les nombreux bureaux puissent trouver place, éclairage et dégagement spécial et distinct. C'est là un travail de détail que nous laissons à l'architecte. Nous croyons, autant qu'on peut en juger par le gros œuvre, que la mairie du troisième arrondissement pré-

sentera un modèle assez conforme à ce que nous indiquons : la place est vaste, la cour peut, à l'opposé de beaucoup d'autres, servir à l'entrée des voitures ; la disposition paraît bien étudiée, bien comprise ; l'ornementation, enfin, est sobre, avec un caractère suffisamment monumental.

Ce que nous comprenons moins dans une mairie et ce qui paraît aujourd'hui devoir faire partie intégrante du monument, c'est une salle de bal. La mairie du treizième arrondissement en possède déjà une dont l'ornementation a exigé à elle seule une somme de 80,000 fr. Celle du deuxième arrondissement en possédera une aussi splendide et placée, recherche inexplicable, en regard de la salle Saint-Jean, à l'Hôtel de Ville. Au point de vue financier, c'est là un luxe que nous n'admettons pas ; au point de vue utilitaire, nous comprenons encore moins la juxtaposition des registres et archives de l'état civil avec les fêtes de nuit à éclairage si dangereux ; réunir sous le même toit ce qui demande l'ombre et le silence avec les dangers et les désordres de tout genre qu'entraînent forcément de telles fêtes nous paraît être le plus insoluble problème qu'on se soit plu à résoudre. Pourquoi encore faire une telle concurrence aux salles de théâtre, de concerts ou de simples restaurateurs qui remplissaient jusqu'alors si complétement leur usage? Quant à l'extérieur, il faut, avant tout, qu'il soit subordonné à la disposition intérieure. Qu'on se garde de créer, comme on l'a fait à la mairie de la Banque ou à celle de Saint-Germain-l'Auxerrois, une façade néo-florentine d'un goût douteux ou un parvis qui n'a d'autre prétention qu'un triste parallélisme, et ensuite bâtir en arrière une distribution incommode, impossible même.

Vouloir donner à l'hôtel municipal la forme d'un vieux bâtiment à jours étroits, plus ou moins couronné de créneaux, ou bien encore la forme d'une église du seizième siècle, à pinacles et rosace centrale, c'est là, de la part de la municipalité parisienne, qui a imposé ces différentes formes à l'architecte, un défaut de goût, une absence de raisonnement. Ne prenons, en effet, que cette façade de la mairie de Saint-Germain-l'Auxerrois ; tous les jours de bureaux sont sacrifiés à une rosace unique, dont le but est de rivaliser avec celle de l'église voisine. Que devient cette fatale rosace à l'intérieur? Elle est chargée d'éclairer une salle de mariage renaissance, et elle ne l'éclaire que trop ; aussi a-t-on cherché, au moyen d'un store à peinture verdâtre, à en atténuer le désastreux effet. Le local paraît alors disposé pour une vaste représentation d'ombres chinoises, dont l'officier municipal et les futurs conjoints feraient tous les frais.

Que cette malencontreuse mairie serve donc de leçon, et qu'à l'avenir, par une raison de parallélisme mal entendue ou par l'amour

d'une forme monumentale préconçue, on ne sacrifie pas à la façade, cour, distribution et éclairage intérieur.

Quant au style extérieur, qu'il soit simple; quant à l'ornementation, qu'elle soit peu prodiguée, respectant les lignes architecturales et ne s'inspirant pas d'un goût équivoque de l'antiquité. Que signifient, par exemple, ces hiéroglyphes égyptiens gravés en creux sur la façade de la mairie des Petits-Pères, constituant à eux seuls l'unique agrément de cette triste façade : ce hibou, souvenir d'Athènes, opposé à ce coq, emblème gaulois; ces balances, image de la justice, mélangées à ce schako de garde national, délicate figure de l'ordre public, le tout accompagné d'un alpha et d'un oméga, et placés en rouge dans des petits ronds, forment le plus plaisant rébus qui se puisse imaginer. C'est par trop spirituel, et, bien que s'adressant aux émules du siècle de Périclès, nous craignons bien que ces derniers n'en saisissent pas tout le sel attique, et que cette manière piquante d'indiquer les attributions du monument n'échappe complétement à leur intellect grossier. Bannissons donc pour l'avenir ce mélange incohérent et puéril d'antiquités grecques avec notre prosaïsme moderne. Si enfin on veut s'adresser à la sculpture, que ce soit à l'imitation des grands siècles et non à ceux des temps primitifs, à la ronde bosse ou au bas-relief et non au style enfantin et cunéiforme de la sculpture en creux, qui nous reporte aux premiers siècles de Thèbes, de Ninive et de Babylone

ÉCOLE. — L'école est le lieu de réunion des enfants d'une même cité ; c'est là, avons-nous dit, que chaque futur citoyen doit acquérir les armes intellectuelles nécessaires pour lutter contre les difficultés qu'il rencontrera plus tard sur sa route. L'instruction étant le point de départ de toute occupation, même des droits politiques, il est indispensable, dans une nation aussi démocratique et démocratisée que la nôtre, de faciliter l'instruction par tous les moyens possibles.

Avant de s'occuper des moyens de coercition violents pour obliger chaque famille à donner l'instruction à ses enfants, il faudrait, il nous semble, recourir aux moyens de persuasion, aux moyens moraux, les épuiser tous ; puis, si ces moyens ne suffisent pas, aviser alors.

Or, parmi ces moyens fort nombreux, il en est un dans nos grandes cités, le même que nous avons déjà indiqué pour l'hospice; il consiste à éloigner chez l'enfance, aussi bien que chez la famille, l'idée d'insalubrité et de prison qu'inspire la vue seule d'une de nos écoles municipales. Le premier travail de l'enfance est déjà par lui-même assez aride pour qu'on ne vienne pas encore noircir le tableau par des façades et des murailles qui simulent la prison.

A l'intérieur, donc, aération, ventilation, éclairage aussi complet

que possible ; on ne saurait trop faire pénétrer l'air et la lumière au milieu de ce petit monde compact, réuni dans une même salle, dont la propreté corporelle n'est déjà pas un des attributs les plus sensibles ; puis, attenant, un préau bien exposé, indispensable pour couper, par des récréations habilement distribuées, l'attention si fugitive de l'enfance.

A l'extérieur, et c'est là pour nous le point qui nous occupe spécialement, il faut bravement se décider à faire table rase de toute idée monumentale ; il pourra en coûter, nous le savons, au style administratif, mais il faut rentrer dans les plans de la maison particulière, beaucoup plus écononomiques, beaucoup plus rationnels. Avec un monument, en effet, avec une façade moyen âge, comme on a eu déjà l'intelligence de le faire, pas de jour ni d'aération possibles ; de larges trumeaux dont on meuble la nudité par quelques pilastres. Quand on la meuble, des baies étroites à verres dormants, ou n'ouvrant que difficilement ; un soubassement tout en pierres, à l'instar des édifices de Florence, une porte étroite, des grilles en fer, tel est l'aspect de ces tristes monuments, dans la construction desquels on ne paraît avoir cherché qu'une chose, la tristesse, afin de rebuter l'enfance.

Comme type de cette sombre construction, nous ne citerons que deux exemples, que chaque lecteur peut contrôler : l'école de la rue du Faubourg-Montmartre et l'école de la rue des Prêtres-Saint-Germain-l'Auxerrois, l'une qui date de 1847, avec ses fenêtres du treizième siècle et sa façade de prison ; l'autre datant de 1852, plus sombre encore, avec son double étage de cintres, terminé par des jours antiques à peine visibles, semblant être un modèle traditionnel de façade dédiée à l'enfance studieuse. Ajoutons que ces faibles jours qu'on a bien voulu laisser à ces boîtes de pierre, pour être hors de la portée des écoliers, sont aussi hors de la portée des surveillants ; ils ne s'ouvrent que rarement, et, une fois l'an, à Pâques, par exemple, les vitrages peuvent être débarrassés de cette accumulation de poussière et de suie coagulée contre ces fenêtres lilliputiennes. Triste disparate avec les maisons latérales, sombre vis-à-vis pour les habitations parallèles, mais, par-dessus tout, sensation répulsive incontestable pour le pauvre écolier qui va y enfouir son individu, pendant qu'aux plus belles heures du jour, le soleil radieux reluit au milieu du ciel ! Si l'on a eu l'intention de doter, par la construction de telles écoles, les quartiers respectifs de monuments remarquables, il faut avouer que le but, au point de vue du beau, est complétement manqué.

Transportons-nous un moment dans un pays où l'instruction est depuis longtemps un précepte gouvernemental, en Hollande ; là, pas

un petit village qui n'aie son école, et toute école est à peu près construite sur un plan uniforme. Trumeaux rudimentaires en briques, vastes baies aux vitres resplendissantes de propreté, les carreaux du bas, seuls entravés par des stores à dessins élégants, qui, abaissés le soir, permettent à la fenêtre de s'ouvrir tout entière, lorsque ces stores ne sont pas remplacés eux-mêmes par des poteries ornées de plantes et de fleurs; c'est à travers ces obstacles, destinés à concourir à l'attention du jeune auditoire, que l'œil curieux du voyageur peut entrevoir la propreté et l'aération de ces écoles. Entre les deux systèmes, tous deux en activité, comparons et jugeons.

Du domaine de l'instruction primaire, si nous passons à celui de l'instruction secondaire, aux lycées et aux collèges municipaux, nous assistons à une modification importante. Depuis la fondation de l'Université de Paris, par Philippe Auguste, au treizième siècle, cette *fille aînée des rois de France*, souvent en guerre, il est vrai, avec ce père intellectuel, avait son siége principal à la Sorbonne; tous les colléges et universités particulières étaient venus se grouper autour d'elle, dans ce célèbre quartier Latin, portion fort restreinte elle-même de ce que l'on appelait la rive gauche; hier encore, à deux exceptions près (Charlemagne et Bonaparte), lieu de réunion de tout ce qui constitue l'étude : lettres, sciences, médecine, droit, comprenant, à ce titre, presque toutes les écoles, lycées ou pensions dignes d'une capitale comme Paris. Aujourd'hui, tout le quartier Latin est démantelé, percé de toute part, et nous allons bientôt voir ses principaux établissements démolis et reportés sur d'autres emplacements jugés plus conformes aux exigences modernes.

Louis-le-Grand, en effet, s'était déjà dédoublé dans son établissement de Vanves, d'abord simple succursale pour les dernières classes, devenant bientôt, dans une croissance rapide, véritable lycée, détaché même violemment comme les colonies prospères de la mère-patrie, et prenant un nom comme une existence distincte. Louis-le-Grand, honteux de sa triste façade monacale, s'apprêtait à la remplacer avec raison, en suivant l'exemple de Saint-Louis, son voisin, avec les deniers municipaux, lorsqu'il a été jugé plus utile, sinon plus économique, de suspendre les travaux commencés et de décider la translation complète du lycée, rue de Sèvres, à la place jadis occupée par l'hospice des Ménages[1]. Rollin, collége municipal, va bientôt venir prendre la place de l'abattoir Rochechouart. L'école Polytechnique enfin dresse déjà ses batteries à grand renfort d'équerre et de compas, pour échanger sa haute position stratégique contre

[1] Un récent discours a fait espérer que le déplacement n'aurait pas lieu; est-ce bien là une vérité *vraie* sur laquelle on puisse compter?

une portion du jardin du Luxembourg, si même elle n'entreprend pas un voyage plus lointain. Saint-Louis vient de refaire sa façade. Par tous ces exemples, on le voit, les lettres et les sciences s'adonnent au plaisir et à la joie des bâtisses.

Nous ne traiterons pas ici la question toute philosophique de savoir si un tel déplacement ne troublerait pas ce concert de facultés qui toutes ont à gagner à se trouver juxtaposées, réunies dans la même atmosphère vivifiante de la science, donnant au jeune professeur la possibilité d'apprendre encore par la fréquentation de la Sorbonne ou du Collége de France, laissant au professeur vétéran de l'instruction, la latitude de s'adonner plus à l'aise aux spéculations toutes platoniques des recherches littéraires ou scientifiques; nous ne rechercherons pas si un tel déplacement ne présenterait pas, pour l'élève plus jeune, l'inconvénient d'une séparation trop accusée entre les éléments si divers d'une même cité; pour l'élève plus âgé, un empêchement matériel à l'étude simultanée de plusieurs Facultés, complément nécessaire de toute forte éducation, qui, à l'exemple de ce qui se passe aux universités d'Angleterre, produit non des bacheliers, mais de ces hommes politiques aussi versés dans les sciences physiques et naturelles que dans la haute littérature grecque et romaine; mais nous devons appeler l'attention sur les façades que nous allons voir s'élever, et proclamer bien haut que l'exemple donné dans la reconstruction du collége Saint-Louis doit être partout suivi. Là, en effet, le monumentalisme a eu le dessous, et l'aspect donné à cette longue série de bâtiments a été emprunté au style des maisons particulières; sauf deux sujets décoratifs pour les portes d'entrée, le reste de cet ensemble rappelle, dans tous les détails, la simple maison ordinaire, et si ce n'était, à l'intérieur, le luxe inusité d'un vestibule à portique, d'un escalier monumental dont l'accès interdit trahit l'inutilité, d'un parloir enfin, à dorures et lambris style Louis XIII, en complet désaccord avec les goûts simples que l'on devrait chercher à développer dans l'esprit de la jeunesse; sans ces fâcheuses dispositions, qui nous éloignent tant soit peu de l'éducation athénienne, nous aurions tout à louer dans cette façade honnête et raisonnable, dont nous espérons voir imiter les données dans les futures constructions.

Maisons particulières. — Le travers de notre époque, avons-nous dit en commençant, c'est cette aspiration de toutes les classes vers le luxe et la jouissance matérielle, au détriment de toute puissance intellectuelle et morale. Or, ce vice, le luxe effréné contre lequel le moraliste, fût-il sénateur, romancier ou auteur dramatique, dirige chaque jour de si mordantes et si inépuisables satires, a très-certainement une cause multiple. Il ne suffit pas de faire le Caton, le Ti-

bulle, voire même le la Bruyère; de s'élever, par exemple, contre le luxe insolent de la toilette des femmes, parce que c'est là celui qui frappe le plus facilement les yeux de l'observateur; de nous montrer tout au long le luxe déplorable de tant de familles Benoiton, sans s'occuper le plus souvent du point de départ; de nous souligner l'effet, sans s'occuper de la cause, sans indiquer de remède. Ce vice a été de toutes les époques, et la nôtre n'est peut-être pas plus noire que bien d'autres, moins étrange assurément que la première moitié du dix-huitième siècle; or, à toutes les époques, satires et lois somptuaires n'ont pas fait défaut, mais ont eu comme conséquence, non d'entraver, mais de constater simplement que chaque génération, depuis la société grecque jusqu'à la société du dix-neuvième siècle, lui payait son tribut, d'autant plus élevé, il est vrai, que l'exemple ou l'encouragement venait de plus haut.

Nous ne savons pas, en effet, que Caton, avec ses censures, soit arrivé à d'autre résultat que d'ameuter contre lui toutes les dames romaines; ni que François Ier, avec son ordonnance sur les ceintures dorées, ait réussi à autre chose qu'à donner indirectement naissance au proverbe : « Bonne renommée vaut mieux que ceinture dorée. » Il est bon sans doute de constater, de censurer même l'effet; il serait préférable d'en indiquer et d'en attaquer les causes directes. Or, selon nous, la faute du luxe, lorsqu'il devient effréné, incombe le plus souvent, dans notre société moderne, toute d'imitation, aux gouvernants d'abords, aux gouvernés ensuite.

Tout exemple, en effet, étant contagieux, la société devrait s'abstenir, en haut, d'un luxe que chacun veut imiter; en bas, de ces doctrines faisant table rase de toute croyance, y substituant la croyance du bien-être physique et présentant, comme but suprême à l'homme sur cette terre, la satisfaction des jouissances matérielles. Or, parmi nos gouvernants, il n'en est pas de plus près de nous que les administrateurs de la ville où nous vivons; leurs moindres décisions, au point de vue du luxe, doivent avoir une influence marquée sur les habitudes, sur la vie de leurs subordonnés. Une administration commet donc une lourde faute et assume sur elle une large responsabilité, en voulant, à une cité bourgeoise, dans laquelle le quartier opulent n'est qu'une faible partie de nombreux quartiers plus modestes, substituer instantanément une ville luxueuse, séjour non d'habitants modestes et laborieux, qui, de père en fils, naissent et meurent dans la maison chérie témoin de leurs douleurs comme de toutes leurs joies, mais des grands parvenus ou des riches étrangers, étoiles filantes laissant après leur passage une traînée de folles dépenses, de dettes souvent qui n'ont rien à voir avec la moralité du foyer domestique. Chercher, pour une ville, ce type luxueux de ca-

ravansérail éblouissant est une erreur grossière; s'en glorifier est une faute grave. Voyons, en effet, la conséquence directe d'un pareil plan de reconstruction. L'édilité partout fait sortir de terre palais et monuments; elle impose aux maisons particulières l'apparence de ces palais. De puissantes sociétés financières, ayant mission, en une année, de meubler de vastes espaces, que la pioche du démolisseur a préparés, construisent ces suites interminables de palais, où tout n'est que sculptures, tout n'est que bas-reliefs et dorures. La construction terminée, on lui inflige des loyers déréglés, souvent même simulés; l'on se défait alors de l'ensemble à un prix de vente fabuleux. Puis le bourgeois arrive et construit, rougissant de ne pas édifier comme l'édilité ou comme la Compagnie financière; ce n'est pas une maison, mais un hôtel, un palais qu'il fait sortir, tout doré, de sa cervelle surexcitée, et, comme dit la Bruyère, « il se fait bâtir un hôtel si beau, si riche, si orné, qu'il est inhabitable... Il se retire au galetas, pendant que l'enfilade et les planchers de rapport sont en proie aux Anglais et aux Allemands qui voyagent. »

Que devient alors la vie habituelle au milieu de ces dorures? Chacun prend, pour payer ce luxe d'habitation, sur son budget utilitaire, et apprend ainsi, pour briller, à se priver du nécessaire. Mobilier, toilette, mœurs, tout suit à l'unisson cette vaste impulsion. Croit-on, en effet, lorsqu'on entre sous un portique sculpté; lorsqu'on arrive à un escalier monumental, lorsque enfin on pénètre dans des appartements dans lesquels invariablement les salons de réception prennent tout l'air, l'espace et le soleil, ne laissant aux chambres d'habitation que la place et le jour secondaires, quand ils leur en laissent; croit-on qu'il soit possible au malheureux habitant, qui se sent de tous côtés débordé dans ses goûts comme dans ses besoins, de maintenir meubles, parure, toilette et habitudes, dans un degré de simplicité indispensable à toute société raisonnable, bâtie non sur une prospérité surexcitée, passagère, mais sur une idée de stabilité dans l'avenir. Non, certes, les mœurs suivent alors la pente; le luxe et ses orgueilleuses jouissances débordent de toutes parts, à tel point que celui qui sait, à l'exemple de l'*honesta mediocritas* antique, se contenter d'une honnête et confortable simplicité; qui résiste au torrent et croit que, pour habiter ces malheureux palais modernes, il ne faut être ni prince, ni comte, pas même baron de fraîche date; qui reste enfin, comme son père, simple bourgeois, sans particule, devient presqu'une rareté, une exception. Devant ce luxe, le moraliste banal fait alors entendre ses plaintes, ses censures; il est vrai qu'il sort d'encenser l'édilité à propos de ces vastes conceptions. Il blâme, il ridiculise l'effet; il adore la cause [1].

[1] Comparez entre elles les pièces des *Ganaches* et de la *Famille Benoîton*.

Appliquons-nous donc tout au moins, si l'édilité reste en dehors de toute pression de l'opinion publique, dans les nombreuses constructions particulières qui vont s'élever, fussent-elles l'œuvre de l'industrie privée ou de la concentration de puissants capitaux, à laisser de côté ce luxe de distribution et d'ornementation; on sera sûr, en se conformant à cette sage loi de simplicité, d'abord de ne pas compromettre ses capitaux et, en même temps, de rendre, chacun selon ses forces, un service à la morale publique.

Quant au logement de l'ouvrier, c'est là une question qui demande à être traitée avec trop de détails pour qu'elle puisse trouver place dans notre rapide examen ; elle a, du reste, si souvent été étudiée, que nous renvoyons le lecteur à ces ouvrages spéciaux. Contentons-nous d'indiquer seulement que de nombreuses expériences ont été faites, depuis le malheureux essai de la caserne-phalanstère Rochechouart, jusqu'aux constructions utilitaires de la rue Saint-Maur-Popincourt, auxquelles M. le comte de Madre a attaché son nom, aux logements ouvriers de la rue de Lyon jusqu'aux cités admirables de Mulhouse, modèles auxquels Lille s'est adressé, et qui resteront intimement liées aux noms des principaux industriels tels que les Dollfus, les Mieg et les Kœchlin ; tous ces exemples ont démontré encore une fois que l'homme désire vivre en famille, pour son propre compte, et non en communauté artificielle ; que partout où il a vu le casernement et la réglementation, il a fui ; partout, au contraire, où il a trouvé la vie indépendante, l'idée surtout de propriété, il est accouru. La régularité du travail et sa conséquence, l'épargne, ont alors remplacé l'insouciance et le dérèglement.

Espérons donc, si l'on construit des logements simples, que les plans seront plutôt conformes aux constructions de Mulhouse qu'à la cité Rochechouart.

Si maintenant du but moral, nous passons à l'examen de la construction matérielle, nous constaterons qu'à aucune époque l'art du praticien, dans l'exécution des fins ornements, comme le métier du maçon dans l'emploi des massifs moellons, ne sont arrivés à une telle perfection de travail : le fouillé ornemental, comme la solidité matérielle, est parfaite; la maison construite en pans de bois ou en matériaux légers n'est plus qu'une exception ; la pierre de taille brille sur les façades, découpées en mille arabesques. Une seule chose a disparu, ce sont les jardins et les cours aérées ; si donc la maison moderne a gagné du côté de la rue, elle a incontestablement perdu, et elle perd encore tous les jours du côté de son aération intérieure, en voyant remplacer par des puits obscurs, humides et malsains, les cours et vastes espaces qui, avant, laissaient arriver l'air et le soleil.

Le fer a été substitué à la charpente : là encore, tout en signalant l'incommode sonorité des planchers, nous trouvons, en cas d'incendie, un grand avantage ; un point, toutefois, que l'expérience et le temps sont chargés d'éclaircir, c'est l'emploi rationnel de toute ferrure à la place des voûtes de sous-sol ; l'humidité et la corrosion qu'elle exerce sur les métaux, le fer en particulier, donne-t-elle l'assurance bien certaine contre toute chute et tout éboulement du sol des rez-de-chaussée, lourdement chargés en général de marchandises encombrantes ? Le temps, espérons-le, fera justice de nos appréhensions sur ce point ; nous ne le signalons pas moins à l'attention des constructeurs.

Si, de la solidité matérielle, nous passons à l'ornementation extérieure, là nous devons nous mettre en garde contre le travers de notre époque que nous avons signalé et discuté dans nos considérations générales. Le goût artistique fait alors fausse route dans le désir de créer une façade monumentale ; et pour une œuvre rationnelle et conforme aux règles architecturales, nous en voyons cent autres de mauvais goût. Ici c'est une façade mauresque, avec le style vermicellier ; là c'est le style roman emprunté à nos premières cathédrales et plaqué contre une habitation bourgeoise du dix-neuvième siècle ; des panthères, exécutant des culbutes singulières, en forment le plus capricieux ornement. L'événement politique du jour impose ses lois ; le retour d'Italie importe chez nous les arcades, comme le retour d'Égypte inaugure l'imitation des sphinx et de la sculpture en creux de la place du Caire. Le style administratif sert partout de modèle et de ce que l'on a imaginé au Louvre de renverser toutes les consoles, lesquelles, suivant l'expression d'un orateur célèbre, ont la tête en bas et les pieds en l'air, de suite l'exemple a été suivi dans nombre de constructions, notamment dans l'hôtel du Jockey-Club. Pourquoi ne pas imiter, puisque le pastiche est si séduisant, les consoles de la place Vendôme ? le modèle, outre qu'il était plus rapproché, était infiniment aussi plus raisonnable.

Fuyons, dans une façade, l'ornement multiplié ; gardons-nous surtout des pilastres engagés, on n'en a déjà que trop abusé ; évitons de nous astreindre à une régularité obligée d'encoignure. L'entrée de la rue Laffite et de la rue Caumartin ne fait que gagner, par une disparate apportant à chaque rue une physionomie propre et distincte, et laissant à chaque maison son caractère particulier, lui assignant sa place, moins par son numéro d'ordre que par sa physionomie spéciale. Nous conseillons donc une décoration sage, ne s'accusant que par les lignes bien étudiées, des frontons, des balcons, des frises, des corniches et des consoles, décoration dans laquelle la sculpture haut-relief, sobrement employée, brille par quelque œuvre d'art que

au ciseau d'un artiste émérite, comme cela a déjà été fait pour quelques maisons (rue Basse-du-Rempart, rue de la Paix, boulevard Malesherbes, quai de la Mégisserie) vulgarisant ainsi l'art par des sujets bien compris, sagement composés, artistement exécutés, devant être à l'abri, par leur exécution même, de tout regrattage administratif. Soyons enfin convaincus de cette vérité, que c'est non dans une uniforme, bien que fastueuse régularité, mais dans une décoration toujours variée, que réside l'aspect agréable des voies de communication ; et que pour les constructions aussi bien que pour les livres.....

> Un style trop égal et toujours uniforme
> En vain brille à nos yeux, il faut qu'il nous endorme.

Nous nous sommes efforcés, dans ce rapide et trop multiple examen des principaux objets intéressants, dans une cité moderne, l'art à tous les points de vue, non pas de nous livrer à une discussion approfondie de chaque sujet ; des volumes n'y eussent pas suffi, mais simplement de soumettre des objections que chacun a sur les lèvres, au double point de vue utilitaire et artistique, afin que l'on puisse, dans le for intérieur, continuer ce même examen, voir les défauts qu'il faut éviter, les qualités au contraire qu'on doit exiger, le système ou le style qu'on devrait suivre dans la régénération de nos villes modernes en général, et en particulier dans la reconstruction de notre zone suburbaine ; reconstruction que l'on ne fait que commencer. « Œuvre immense » au dire même de notre administrateur municipal. Dans ce but essentiellement utilitaire, nous pensons que l'édilité, eût-elle en vue des édifices utiles, ou des maisons particulières, doit se corriger de trois défauts capitaux : le besoin de propreté mal appliqué qui fait compromettre par des grattages réguliers nos plus fines sculptures ; le désir de corriger les œuvres qu'il ne s'agit que de restaurer, ce qui détruit à tout jamais l'harmonie qu'a rêvée et exécutée l'artiste créateur ; la fièvre enfin du monumentalisme, qui pousse une administration à créer sans raison une ville de luxe, sans aucune considération de latitude, de climat, ni des mœurs qui nous régissent, ni des habitudes mêmes des bourgeois et négociants destinés à l'occuper ; fièvre qui a une bien regrettable conséquence pour l'aspect artistique, un bien plus grave résultat encore pour les mœurs privées ; le luxe encouragé, obligé même dans tous ses entraînements les plus irréfléchis.

Rappelons donc de nouveau, en terminant, qu'il appartient au gouvernement d'une grande nation de répandre partout les vrais principes de l'art, et non les paillettes de la fantaisie ; cette influence bienfaisante ou pernicieuse, selon qu'elle est bien ou mal entendue,

appartient aussi à l'édilité d'une grande capitale. Au gouvernement comme à l'édilité, non plus au point de vue de l'art, mais au point de vue moral, il appartient encore de porter remède à ce défaut de notre époque signalé par la diatribe du sénateur comme par la plume de l'auteur dramatique, sans que ce remède soit jamais indiqué. En modérant la fièvre de transformation et en ne cherchant, dans des travaux qui devraient être longuement étudiés avant d'être immédiatement exécutés, non pas à créer artificiellement une ville de luxe consacrée à l'étranger de passage, dont on se préoccupe seul, mais en laissant la ville à sa place et à ses habitants naturels qu'on oublie; à la doter simplement d'établissements utiles et simples, d'une viabilité commode et répondant aux besoins du monument ; d'une hygiène publique, enfin, reposant plutôt dans le respect des parcs et jardins publics et privés, déjà trop rares, hélas ! que dans la création factice de nouveaux ombrages plantés à grands frais : par une telle conduite qui répondrait aux besoins de notre société moderne, en voie de transformation matérielle, l'édilité obtiendrait l'approbation, non du riche étranger qui doit venir lui décerner, en 1867, le grand prix de splendeur [1], mais de chaque habitant de la grande cité qui se verrait moins souvent troublé dans ses habitudes : l'édilité, par cette sage conduite, éviterait ainsi la grave responsabilité qui pèse sur elle, comme déchaînement du luxe matériel, et répondrait ainsi mieux que par des apologies pompeuses à cette petite anecdote africaine répétée naguère encore par la presse parisienne, à sa propre adresse :

« Nous ne pouvons nous empêcher de nous rappeler l'histoire d'un « empereur du Maroc, que M. le préfet de la Seine imite, à coup sûr, « sans le savoir. Ce prince faisait chaque année démolir et rebâtir « sur un plan nouveau un des quartiers de sa capitale. Interrogé par « son vizir, sur les causes de ce système politique, qui paraissait « n'enrichir que les maçons : Mon ami, répondit le prince, quand on « tient des rats dans un sac, il faut avoir le soin de les secouer sans « cesse, pour qu'ils n'aient pas le temps de faire des trous. » Ceci n'était qu'une plaisanterie, mais toute plaisanterie qu'elle était, elle avait son côté sérieux.

GUSTAVE NAST.

[1] « ... Lorsqu'on entend tous les jours l'opinion que les étrangers manifestent à « l'aspect du nouveau Paris, n'est-il pas permis de penser que la capitale de la « France aura le droit de se présenter avec une juste fierté, en 1867, devant le ju- « gement du jury des nations réunies... Le génie pouvait seul concevoir cette grande « œuvre ; son exécution exigeait un esprit supérieur, » etc. (Rapport de M. Devinck sur la situation financière de la ville, du 19 décembre 1865.)

L'ACADÉMIE STANISLAS

DE NANCY

On pourrait intituler les deux discours qu'on va lire : *Une séance académique ajournée.*

Pourquoi ajournée ? Mon Dieu, on ne le saura peut-être jamais, parce qu'il y a chance que ceux qui ont cru le savoir l'oublient, ou plutôt ne réussissent plus à se le rappeler. Quand on a peur d'un fantôme, on sent bien qu'on tremble ; mais vienne la lumière, et on ne sait plus de quoi l'on était effrayé. Tant il y a que la parole de M. Saint-Marc Girardin, la veille de l'entrée de l'Impératrice et du Prince impérial à Nancy, a paru un tel danger au Gouvernement, qu'il n'a pas reculé devant l'interdiction *in extremis* d'une inoffensive séance académique, suivie d'un banquet tout aussi exempt d'arrière-pensées inconstitutionnelles et révolutionnaires.

Quand la Lorraine songea à célébrer, par une solennité spéciale, l'anniversaire séculaire de sa réunion à la France, des Lorrains transplantés à Paris avaient cherché un moyen de s'associer à la manifestation projetée dans leur ancienne patrie. Leurs liens avec elle s'étaient relâchés, mais non pas rompus. Ils souhaitaient le montrer. Leurs regards se tournèrent naturellement vers l'Académie de Stanislas, dernière institution survivante de l'ancienne Lorraine. Ajoutez que sa création remontait justement au règne qui servit de transition, pour la Lorraine, entre la condition d'État indépendant et celle de province française. On imagina donc de donner à l'Académie fondée en 1750 par Stanislas, les bustes de personnages ayant illustré à la fois la France et la Lorraine. Le duc de Choiseul était lorrain par le sang ; le général Drouot était de Nancy même ; M. de Serre était originaire des environs de Pont-à-Mousson ; Montesquieu et Fontenelle avaient été correspondants *étrangers* de l'Académie de Stanislas. Tels étaient les noms choisis par les personnes qui avaient pris l'initiative du don à faire à

cette Compagnie. Elles n'étaient inspirées, comme on voit, par aucune pensée politique exclusive.

Obligée, cela allait sans dire, de s'associer au sentiment qui avait suggéré l'idée d'une fête de la Réunion, l'Académie de Stanislas pensa que l'inauguration des bustes qu'on lui offrait était la manière la plus convenable de le faire. Et comme les hommages à rendre aux noms de Fontenelle et Montesquieu, infiniment plus Français que Lorrains, touchaient directement l'Académie française, dont ils étaient membres, on se demanda à Nancy si cette illustre compagnie ne daignerait pas prendre part à la solennité projetée. L'invitation de l'Académie de Stanislas fut accueillie par l'Académie française, et celle-ci nomma pour la représenter M. Saint-Marc Girardin, alors directeur, et M. le prince Albert de Broglie, alors chancelier.

Un banquet devait suivre la séance. Les autorisations nécessaires furent sollicitées et obtenues de l'autorité compétente. Tous les préparatifs étaient faits, et déjà l'on attendait les délégués de l'Académie française, quand le 11 juillet, dans la matinée, le préfet de la Meurthe exprima verbalement au président de l'Académie de Stanislas le *désir* que séance et banquet fussent *ajournés*; et cela pour des motifs politiques non expliqués, à cause aussi du caractère hostile que des bruits publics attribuaient à la séance. En vain le Président demanda à M. Podevin l'expression écrite de ses intentions. Il fallut se contenter d'une communication orale.

Pourquoi pas écrite? Pourquoi si tard? lorsque le temps faisait défaut pour demander des explications, pour en fournir, pour se concerter avec l'Académie française? Ce dernier point importait d'autant plus que c'était la présence de ses délégués qui, visiblement, excitait des ombrages. En prenant la peine de réfléchir que les hauts fonctionnaires de la province étaient tous invités à la séance, que l'Académie de Stanislas contenait elle-même un très-grand nombre de fonctionnaires, on aurait compris qu'un homme d'autant d'esprit et de goût que M. Saint-Marc Girardin ne pouvait pas choisir une telle occasion pour faire une guerre d'allusions à l'Empire, n'eût-il pas été professeur à la Sorbonne. Mais la peur ne raisonne pas. Plus approchait le jour de la séance, plus l'effroi grandissait, paraît-il, puisque c'est à la dernière heure, pour ainsi dire, qu'on s'est résolu à tout empêcher. En effet, aucun incident nouveau ne s'était produit, ni à Paris, ni à Nancy; absolument aucun. La situation était précisément la même que trois mois, que six semaines, que six jours auparavant; sauf que, comme dans les représentations de fantasmagorie, le spectre académique grossissait d'instant en instant.

Convoquée extraordinairement pour le soir même, l'Académie commença par renouveler la déclaration, déjà faite plusieurs fois par son bureau ou ses commissaires, qu'il s'agissait d'une solennité littéraire, et nullement d'une manifestation politique quelconque. Le *désir* de M. le Préfet ne pou-

vait être entendu que comme un *ordre*. Tout le monde le comprenait ainsi, et spécialement les divers membres de la Compagnie qui avaient pu causer avec ce haut fonctionnaire de l'incident de la journée. D'autres hauts fonctionnaires, membres de l'Académie, n'émirent point l'avis qu'il y eût une interprétation plus douce à donner des paroles de M. le Préfet. Dès là qu'on était en face d'une injonction, quelque déguisés et courtois qu'en fussent les termes, force était de plier.

Encore une fois, pourquoi cette interdiction imprévue? Pourquoi attendre qu'on fût presque à la veille du 14, pour susciter des objections et revenir sur les permissions accordées? Il était trop tard pour le demander, puisque, les délégués de l'Académie française devant quitter Paris le lendemain matin, il fallait les prévenir dans la nuit par le télégraphe.

Restait à discuter les termes des résolutions à prendre. Si ceux qui furent adoptés par la majorité ne furent pas aussi fermes qu'on le pouvait souhaiter, la pensée de tous était la même ; à savoir qu'*on* se trouvait en face d'une volonté contre laquelle aucune résistance n'était possible. Force était d'obéir. On renonça donc à la séance et au banquet, mais non sans un vif et profond regret. Perdre l'honneur ambitionné et obtenu d'une visite de l'Académie française, était un douloureux sacrifice pour l'Académie de Stanislas. Elle pouvait subir la loi de la nécessité, ou bien en protestant contre la violence qui lui était faite, ou bien sans protester contre cette violence. La contrainte n'a peut-être pas été assez officiellement et authentiquement constatée ; mais enfin, placée en face d'un ordre déguisé, l'Académie avait conscience de ne se soumettre qu'à un cas de force majeure.

On verra par la lecture du discours de M. de Margerie et de celui de M. Saint-Marc Girardin, si les appréhensions du Gouvernement étaient fondées, et s'il y avait lieu de donner pour frontispice aux fêtes de Nancy, un acte qui rappelle trop le régime du bon plaisir de 1766. Singulière façon de donner à ces fêtes un caractère commémoratif !

A. de Metz-Noblat.

DISCOURS DE M. A. DE MARGERIE

Messieurs,

Je répondrais bien mal aux sentiments qui nous animent tous si mes premières paroles n'étaient pas des paroles de reconnaissance pour l'Académie française et pour les hôtes illustres qui la représentent aujourd'hui parmi nous. Dès l'époque de notre fondation, nous avions sans doute eu l'honneur de compter plusieurs de ses membres parmi nos associés. Plus d'une fois

aussi elle avait ouvert ses rangs à des écrivains qui nous appartenaient avant de lui appartenir. Mais ce qu'elle n'avait jamais fait pour personne, rendre visite à une académie de province, venir siéger collectivement auprès d'elle, prendre la parole dans une de ses réunions publiques, elle a voulu le faire pour nous à l'occasion de l'événement mémorable dont nous rappelons avec toute la Lorraine et avec toute la France la date séculaire. Elle a voulu se souvenir que la Société royale des sciences, lettres et arts de Nancy a été dès sa naissance la plus haute expression intellectuelle d'une nationalité encore vivante et en même temps le symbole pacifique de la fusion alors commencée, aujourd'hui complète et irrévocable entre la petite patrie lorraine et la grande patrie française. Elle a su quel présent magnifique une généreuse initiative destinait à la salle de nos séances, et elle a voulu que l'inauguration solennelle des bustes de Fontenelle et de Montesquieu, du duc de Choiseul, du général Drouot et du comte de Serre se fît en sa présence et avec son concours. Avec une bonne grâce et un empressement qui ont doublé le prix du bienfait, elle a délégué auprès de nous le directeur et le chancelier qui présidaient à ses travaux lorsque notre invitation lui fut transmise ; et ainsi, c'est bien l'Académie française, représentée par le bureau de son choix qui visite en ce moment l'Académie de Stanislas et engage avec elle un dialogue où j'aurai hâte, n'en doutez pas, de lui céder la parole.

Soyez donc les bienvenus, messieurs de l'Académie française, au sein d'une cité qui, si un de ses fils adoptifs ose lui rendre ce témoignage, méritait de vous recevoir par ses traditions, par ses souvenirs, par son goût délicat et persévérant pour toutes les choses de l'esprit. Remise en possession de la plus grande partie des établissements scientifiques et littéraires dont le traité de réunion avait garanti le maintien, elle a montré avec quelque éclat qu'elle était digne d'obtenir comme une faveur ce qu'elle n'avait cessé de revendiquer comme un droit. Elle aime toute parole qui exprime des idées saines et des sentiments généreux. Elle sait écouter, et elle sait lire. Elle ne s'engage point à la légère ; et la calme indépendance de ses jugements donne aux sympathies qu'elle déclare une solidité et une profondeur que des élans plus enthousiastes n'auraient peut-être pas toujours.

Depuis longtemps, messieurs, elle nous a donné les sciences. Elle nous connaît et elle nous aime, parce qu'elle retrouve en nous, avec la noble parure du plus beau langage les qualités qu'elle met au-dessus de toutes les autres, la sincérité des convictions, le ferme bon sens des jugements, la sagesse et l'élévation des idées. — Vous, monsieur, qui avez mis tant d'aimable courtoisie à nous promettre une de ces fêtes de l'esprit dont la Sorbonne garde habituellement le privilége, nous vous avons tous lu, et nous vous disons tous comme le poëte florentin à Virgile : *Tu se' lo mio maëstro*. Quoique la parole vivante perde toujours quelque chose de son arome à passer dans un livre, quoique rien ne puisse rendre ni remplacer l'accent

inimitable de la vôtre, ni ce pli de la lèvre qui achève la pensée, ni ce regard qui la fait pénétrer au fond des âmes, ni cette communication instantanée de l'orateur avec l'auditoire qui donne à nos leçons le mouvement, l'imprévu, l'intérêt dramatique du dialogue, quoique je puisse, en me reportant aux années lointaines où chaque jeudi ramenait pour moi ces exquises jouissances, dire aux lecteurs que vos pages enchantent : *Que serait-ce si vous l'aviez entendu ?* Cependant ces pages étincelantes et fermes, si éloignées de toute déclamation, si pleines de véritable éloquence laissent encore deviner quelque chose de ce qu'elles dérobent. Elles vous ont donné pour disciples tout ce qu'il y a parmi nous d'esprits délicats et accessibles encore au sentiment désintéressé du beau. Nous ne nous séparons plus des poëtes immortels qui vous ont livré le secret de leur génie ; nous vous savons un gré infini d'avoir doublé pour nous le plaisir de leur lecture en nous apprenant à les mieux connaître, et tout particulièrement d'avoir rajeuni l'admiration de la France pour le vieux Corneille en fondant parmi nous la seule critique littéraire qui soit à sa mesure, la seule qui aille au fond des choses, celle qui avant tout demande compte au drame de la manière dont il a représenté la nature humaine, ses passions, ses caractères et les grandes luttes morales qui, comme elles sont toute sa destinée ici-bas, sont aussi la source la plus haute et la plus féconde de l'émotion dramatique. En vous plaçant à ce point de vue qui est le vrai, vous rencontrez sans effort la leçon morale à côté de la leçon littéraire, et ce n'est pas une de vos moindres gloires d'avoir su conserver sur les jeunes générations qui se sont renouvelées pendant trente ans autour de votre chaire l'ascendant d'une popularité croissante, sans faire une seule concession à leurs faiblesses ou à leurs caprices, sans manquer une seule occasion de lui donner de sévères conseils, dont votre langage avec sa grâce sérieuse, n'a jamais affaibli l'énergique franchise.

Pour vous, monsieur, que les plus jeunes d'entre nous ont pu suivre dès les brillants débats de votre carrière d'écrivain, nous admirons la vigueur avec laquelle vous portez sans fléchir le patrimoine héréditaire d'une double gloire. Petit-fils de la femme de génie qui a partagé avec M. de Chateaubriand l'honneur de la renaissance intellectuelle et spiritualiste de ce siècle, fils du grand homme d'État et du grand homme de bien dont le nom reste attaché aux meilleurs souvenirs de la monarchie de 1830, vous n'avez point été de ceux pour qui l'éclat de la naissance est un prétexte commode à s'endormir dans une renommée toute faite ; ni l'héritage de madame de Staël, ni celui de M. le duc de Broglie n'ont dépéri entre vos mains. Éloigné par les événements de la scène politique où un si brillant avenir semblait vous être assuré, vous avez continué de servir votre pays en l'honorant par les travaux de votre retraite ; vous avez compris que si votre plume n'avait plus de dépêches à écrire et de traités à signer, elle était encore entre vos mains une arme puissante pour la défense de la vérité morale et

de la vérité historique. Vous n'avez pas cessé d'être publiciste, avec quelle dialectique pressante, quelle grâce sévère, quelle hauteur de vues, tout le monde le sait, et vos adversaires sont les premiers à le reconnaître. Mais vous êtes devenu historien ; vous avez entrepris, achevé le tableau de cette grande époque où le christianisme, après les épreuves de la persécution, eut à subir celles du triomphe, puis celles de l'onéreuse protection des Césars, puis celle d'une lutte décisive contre la redoutable hérésie rationaliste du quatrième siècle. Vous nous l'avez montré donnant à l'empire romain ses derniers beaux jours et gardant, dans l'écroulement du vieux monde, les principes et les vertus qui devaient fonder la civilisation moderne. Par cette œuvre capitale, vous avez pris du premier coup votre place parmi les maîtres, à côté de M. Guizot, d'Augustin Thierry, d'Ozanam, et l'Académie française, en donnant à votre illustre père la joie et l'orgueil de vous avoir pour confrère, n'a fait que ratifier par la haute autorité de ses suffrages le jugement de l'opinion publique.

Nous nous sommes félicités, messieurs, de l'éclat que votre présence allait répandre sur une réunion à laquelle sa date donnait déjà une importance plus qu'ordinaire ; et nous sommes heureux de nous associer aujourd'hui devant vous à une grande manifestation nationale où le présent n'a rien à redouter du passé, et où la Lorraine, en avouant hautement le prix qu'elle attache à ses héroïques souvenirs, atteste aussi qu'elle a droit d'être crue quand elle affirme par ses actes et par ses paroles qu'il n'y a pas en France de cœurs plus français que le sien.

Ces souvenirs, messieurs, sont de deux sortes. Les plus récents sont ceux d'une lutte inégale, obstinée, toujours vaincue et toujours vivante contre la domination française, lutte trop longue assurément, parce qu'elle a été très-douloureuse pour le faible et peu glorieuse pour le fort, mais qui n'occupe en réalité qu'une période de soixante-dix ans. Les plus anciens sont ceux d'une association non interrompue à la fortune de la France, à ses crises, à ses malheurs, à ses résurrections inespérées : ils remplissent toute l'histoire de la Lorraine depuis Philippe de Valois jusqu'au jour où la dure politique de Richelieu et les folies de Charles IV, altérant les rapports des deux nations, mirent l'oppression et la résistance à la place de la bienveillance et du dévouement.

Chose remarquable ! c'est par une investiture germanique que la Lorraine, avec Gérard d'Alsace, entre dans l'histoire à titre de nationalité distincte ; et depuis ce moment, s'éloignant de plus en plus de sa source féodale, elle ne ce cesse de graviter vers la France par une sorte d'attraction prophétique. Politiquement indépendante, elle devient moralement française ; et sous la dynastie des Valois, rien ne se fait chez sa puissante voisine qu'elle n'y ait sa part de souffrance et de gloire. C'est le duc Ferry IV, venant aider Philippe de Valois à prendre, à Cassel, une seconde revanche des humiliations de Courtray et y payant de sa vie la victoire de la noblesse française.

C'est le duc Raoul qui « avec ses gens et bannières combat moult vaillamment à Crécy, et demeure sur la place et ceux qui avec lui étaient, » et, dit son épitaphe, « trouvé fut le plus approuché des Anglais. » C'est le duc Jean qui figure à la brillante chevauchée de Rosbec. Ce sont les princes de Bar qui périrent à Azincourt. Puis quand tout est perdu, quand la France, déchirée par les factions, vendue par Isabeau, délaissée par son roi, va devenir une province anglaise, c'est encore des marches de Lorraine que leur vient le salut apporté par la main plébéienne de Jeanne d'Arc, et la grande épopée française est encore une épopée lorraine. Plus tard, c'est René II qui, tout près du lieu où nous sommes, porte le dernier coup à la puissance bourguignonne, sauvant ainsi la France du démembrement qui la menaçait si le Téméraire réunissant, à travers la Lorraine conquise, les deux moitiés de ses vastes États, parvenait à établir à nos portes un royaume de Bourgogne.

Ce que les princes lorrains avaient été pour la France pendant la guerre de Cent-Ans, ils le furent dans nos guerres d'Italie. De trois fils de René II, celui qui devait être Antoine le Bon et qui rendit à la France comme à la Lorraine un si utile service en arrêtant à l'entrée des Vosges la redoutable jacquerie des Rustauds, avait gagné ses éperons, avec quarante gentilshommes de sa suite, à la bataille d'Agnadel; un autre se fit tuer pour François Ier, à Pavie ; un troisième fut le père du grand François de Guise, qui devait mourir en pardonnant à son meurtrier, après avoir eu la double gloire de nettoyer notre sol de sa dernière garnison anglaise et de bien garder contre Charles-Quint cette noble cité de Metz qui, à peine devenue française, était déjà notre sentinelle avancée du côté de l'Allemagne. Enfin, quelque jugement qu'on porte sur la Ligue, avec quelque sévérité qu'on ait le droit de condamner son esprit révolutionnaire, ses violences, ses coupables concessions à l'Espagne, elle avait cependant commencé par être un grand mouvement national, et le sentiment populaire, qui faisait sa force, trouva encore son expression la plus haute et sa direction la plus énergique dans un cadet de la maison de Lorraine.

Ainsi, messieurs, nulle province française n'avait joué dans notre histoire un rôle plus français et plus efficace que ce duché de Lorraine, dont les princes ne tenaient leur couronne que de Dieu et de leur épée ; et la liberté de ce concours montre assez combien il était dans le génie et dans la destinée de la petite nation de marcher tantôt en avant, tantôt à la suite, toujours à côté de la grande.

Au dix-septième siècle, tout change. La France et la Lorraine ne se rencontrent plus que pour se combattre, si l'écrasement du faible par le fort peut s'appeler un combat. C'est le temps où l'heureux pays que la sage politique de ses princes avait maintenu dans une paix profonde pendant que la guerre religieuse ensanglantait la France, va leur payer sa dette en gardant au milieu des plus cruelles épreuves une inviolable fidélité à sa dynas-

tie nationale. C'est le temps où ravagée, pillée, foulée dans tous les sens par les armées étrangères, n'ayant peut-être qu'un mot à dire pour reconquérir la paix en abdiquant l'indépendance, la Lorraine garde en face de Richelieu et de Mazarin cette dignité triste et fière qui est la victoire des vaincus. C'est le temps où la petite garnison de la Mothe tient quatre mois en échec toute l'armée du maréchal de la Force et tout le patient génie de Turenne, et, réduite de 400 hommes à 100, condamnée par l'ordre de son souverain à cesser une résistance héroïque, ne consent à descendre de son glorieux rocher qu'avec les honneurs de la guerre. Toute la Lorraine, noblesse, clergé, bourgeois des villes, paysans des campagnes, demeure les yeux tournés, avec un indomptable espoir, vers ses princes fugitifs. Pardonnant à Charles IV ses plus absurdes équipées, applaudissant de loin aux exploits de Charles V, qui se consolait de l'exil en sauvant la chrétienté avec Sobieski sous les murs de Vienne, elle attend des hasards de la politique européenne ce qu'elle ne peut plus attendre ni de ses propres forces ni de la modération de la France, le droit de vivre encore de sa vie propre, toute précaire qu'elle la sait désormais. Aussi, quand le traité de Ryswyk vint donner raison à sa persévérance obstinée, ce fut, chez ses populations sérieuses, une ivresse dont tous les Mémoires du temps ont gardé le souvenir avec une émotion patriotique. Il semblait que la certitude de l'avenir se joignît aux joies de l'heure présente, et que le siècle de René, d'Antoine et de Charles III fût au moment de renaître.

Voilà, messieurs, les deux faces de notre histoire. Voilà comment la politique prématurée et violente de Richelieu, de Mazarin et de Louis XIV, détourna un temps l'esprit de nos pères de son cours naturel, et y produisit contre la France, dont tout les rapprochait jusque-là, une hostilité qui, grâce à Dieu, ne devait point survivre à ses causes. Heureuse d'avoir retrouvé son duc héréditaire, la Lorraine traversa en paix les premières années du dix-huitième siècle, si désastreuses pour la France, et guérit ses longues blessures sous le beau règne dont Voltaire, dans une page célèbre, a tracé une si brillante et si fidèle image. Mais le clairvoyant Léopold sentait bien que pour son duché privé de frontières, enveloppé presque tout entier par un puissant État, déjà français d'ailleurs par ses mœurs et par son langage, le seul avenir durable, c'était d'échanger une indépendance toujours menacée et désormais presque nominale contre une place, qu'il saurait se faire digne de lui, dans la grande monarchie de France. Sa politique accepta et consacra ce résultat inévitable ; en préparant le mariage de son fils avec l'archiduchesse Marie-Thérèse, du même coup il assurait à sa dynastie la plus haute fortune et signait d'avance la réunion de la Lorraine à la France : le traité de 1735 n'eut plus qu'à la ratifier.

Toutefois, messieurs, les peuples n'entrent pas du premier coup dans ces combinaisons de la politique et dans cette philosophie de leur histoire. La Lorraine avait beau être appelée par la force des choses à devenir ce qu'elle

est aujourd'hui, elle ne pouvait pas apprécier d'avance les compensations magnifiques que devait lui assurer sa condition nouvelle. Elle avait retrouvé avec Léopold la paix, la prospérité, l'apparence de l'autonomie ; depuis un siècle ce n'était pas par des bienfaits que la France s'était fait connaître à elle ; il était naturel et honorable que le traité qui mettait fin à son existence séparée ne lui apparût d'abord que par ses côtés douloureux. Aussi, n'aurais-je pu souhaiter à vos annales de plus belle conclusion que les scènes pathétiques qui les terminent. Frédéric II, qui n'était pas le plus tendre des hommes, s'émeut en les racontant : « Toute la Lorraine, dit-il, était en pleurs. Les Lorrains regrettaient de perdre les rejetons de ces ducs qui, depuis tant de siècles, furent en possession de ce florissant pays, et parmi lesquels on en compte qui mériteraient d'être l'exemple des rois. La mémoire du duc Léopold leur était encore si chère, quand sa veuve fut obligée de quitter Lunéville, que tout le peuple se jeta à genoux au-devant du carrosse, et l'on arrêta les chevaux à plusieurs reprises. On n'entendait que des cris, on ne voyait que des larmes. » Le même sentiment qui les faisait couler, ces larmes dignes d'être recueillies par l'histoire, inspira aussi à nos magistrats des paroles empreintes d'une tristesse courageuse, lorsqu'ils vinrent se faire relever par M. de la Galaizière du serment prêté et gardé à leurs anciens souverains. « Toute notre fermeté, dit le procureur général Boursur de Montureux, n'est point à l'abri de ce coup qui nous frappe, et ce n'est qu'avec peine que nous avons fait le sacrifice de nos cœurs à l'obéissance et à la soumission qu'on doit aux décrets impénétrables de la Providence. Mais en même temps, nous avons lieu de croire que les nouveaux monarques que le ciel nous destine ont trop de justice pour ne pas agréer les pleurs que nous font répandre l'éloignement et la dispersion de la maison régnante dont nous avions le bonheur de suivre les lois depuis sept cents ans. »

Ce n'était pas trop présumer du bon goût et du bon cœur de celui à qui allait être confiée la tâche délicate d'adoucir aux Lorrains la transition toujours pénible entre l'état de nation et celui de province. Stanislas comprit que les gens qui se donnent trop vite sont aussi ceux qui se reprennent avec moins de scrupule, et que la ténacité de ses nouveaux sujets à défendre leur antique indépendance donnait d'avance la mesure de la fidélité avec laquelle ils tiendraient leurs plus récents engagements. Loin de se fâcher de la chaleur de leurs regrets et de la réserve un peu froide de leur accueil, il eut le courage de leur en savoir gré. Le bon peuple, s'écria-t-il ; ils m'aimeront quand je leur aurai fait du bien. Ce fut là tout le programme de cet excellent prince. Quoique la plus grande partie du pouvoir réel fût déjà aux mains de la France, il employa si à propos ce qui lui en restait ; les plus prévenus reconnurent en lui une si cordiale bienveillance, une sympathie si affectueuse pour les souffrances qu'il ne pouvait prévenir, un si sincère amour du bien public, qu'il réussit, sans grande peine, d'abord

à se faire pardonner, puis à se faire aimer, et à réconcilier son peuple avec ses destinées prochaines. Peu à peu, sous cette douce influence, les regrets perdirent de leur influence, et après les trente années de son règne paternel, ils n'étaient plus déjà que ces souvenirs sacrés d'un passé à jamais disparu qui, dans les âmes bien nées, s'accordent sans effort avec la plus sincère acceptation du présent. Et quand, en 1766, la Lorraine entra officiellement dans la grande unité du royaume de France, la transformation était faite : la Lorraine était française de cœur.

C'est, messieurs, à cet honnête et intelligent travail de fusion politique et morale, si bien mis en lumière dans le beau livre de M. le comte d'Haussonville, que se rattache la fondation de notre Académie. Ami des lettres jusqu'à oser les défendre contre J. J. Rousseau... *impar congressus Achilli*... Stanislas se persuada qu'elles pouvaient établir un lien de plus entre la France, où elles régnaient, et la Lorraine, où elles n'avaient cessé d'être en honneur. Contre l'avis de M. de la Galaizière, qui, heureusement, n'avait pas en ce point le droit du dernier mot, il voulut joindre à la bibliothèque publique, dont nous avons conservé le précieux héritage, une société littéraire qui fît de sa capitale un centre intellectuel à la veille du jour où elle allait cesser d'être un centre politique. Or, telle était, parmi les écrivains français, la popularité du roi de Pologne et de sa petite cour très-lettrée de Lunéville, qu'il y eut de leur part un véritable empressement à entrer dans la compagnie dont il se déclarait le protecteur. Dès la publication du premier volume de nos mémoires, on vit figurer sur nos listes, à côté des dix-huit titulaires, dix associés étrangers appartenant soit à l'Académie française, soit à l'Académie des sciences, soit à celle des inscriptions et belles-lettres.

Montesquieu fut le premier et *voulut, dès sa nomination,* — ce sont les termes de sa lettre, — faire son devoir d'académicien par l'envoi de son *Lysimaque*, esquisse rapide où se reconnaît la main du maître, comme la main de Michel-Ange se reconnaît à la figure charbonnée sur les murs de la Farnésine. Ce fut, messieurs, un singulier honneur pour notre Compagnie de se rattacher par de tels liens ce grand esprit, le plus sage, le plus modéré de son temps, le plus équitable et le plus respectueux envers le christianisme, le seul presque qui ait su alors indiquer aux hommes d'État et aux peuples, en dehors de la voie des révolutions radicales, celle des réformes possibles et des progrès réguliers. La différence de l'une à l'autre est bien celle qui éclate entre le *Contrat social* et l'*Esprit des lois*. Tandis que Rousseau traite les sociétés comme choses idéales et abstraites qui se construisent de toutes pièces, Montesquieu sait que chacune d'elles a un passé dont il faut tenir compte, non pas sans doute pour s'y enfermer, pas davantage pour rompre brusquement avec lui, mais pour le corriger et en faire entrer les éléments vivaces dans les institutions nouvelles que les besoins nouveaux réclament. Il sait que les théories absolues, à vouloir les

appliquer tout entières, produisent des bouleversements violents et des catastrophes lamentables, qui compromettent pour longtemps ce qu'elles contenaient de légitime. Il est de la famille des esprits libéraux, non point de celle des esprits révolutionnaires.

Fontenelle n'était ni de l'une ni de l'autre. Esprit aimable et fin, toujours jeune, même lorsqu'il entra, presque centenaire, à notre Académie, il ne paraît pas que les grandes questions sociales aient beaucoup troublé sa quiétude un peu épicurienne. Il se contenta d'être un homme de lettres et un homme du monde, et quand, après d'ingénieux badinages, il appliqua pour tout de bon aux sciences exactes ses facultés merveilleusement diverses, il y garda cette élégance et cette limpidité de langage qui avaient fait le succès de la *Pluralité des mondes*. Ce fut une heureuse fortune pour l'Académie des sciences de trouver un tel secrétaire perpétuel et un tel historien; pour la nôtre, ouverte aux savants comme aux littérateurs, c'en fut une aussi d'accueillir dans son sein cet esprit universel chez qui la littérature et la science, l'églogue et le calcul infinitésimal vivaient côte à côte en si bonne intelligence. Et puis il semblait que le neveu de Corneille nous apportât cette consécration des années qui nous manquait encore. Il établissait comme un lien posthume entre les grands hommes de sa première génération et notre Compagnie. Grâce à lui, la Société royale devenait presque contemporaine de l'Académie française.

Ces noms, messieurs, disent assez avec quel empressement flatteur la Lorraine, représentée par son Académie, fut accueillie dans ce monde intellectuel qui était alors toute la France. Ceux qui me restent à prononcer diront quelle part énergique elle venait prendre aux destinées de la patrie commune.

Le premier que je rencontre est celui de Choiseul, déjà illustré dans la période de résistance dont j'ai esquissé la physionomie douloureuse et fière; c'était un Choiseul qui commandait l'héroïque garnison de la Mothe. Vous me jugeriez peu sincère, messieurs, si je m'engageais à louer le duc de Choiseul pour tout ce qu'il a fait et tout ce qu'il a défait; laissons ces choses au jugement de l'histoire. Mais rappelons, pour être justes, qu'à cette triste cour de Louis XV, et sous ce règne honteux de madame de Pompadour, il n'y avait plus de place pour Sully, pas même pour Colbert; que M. de Choiseul, recevant l'héritage d'une politique mal conduite, d'une marine désorganisée, d'une armée démoralisée par ses désastres, voulut du moins les relever toutes trois; que son système d'alliance, celui qui inspira le mariage de Louis XVI avec Marie-Antoinette, et qui, après Marengo, Austerlitz et Wagram, fit monter une autre archiduchesse sur le trône impérial, n'était ni sans grandeur ni sans raisons naturelles et profondes; que, quand les ignominies de Versailles descendirent de madame de Pompadour à madame du Barry, il sut ne les point accepter, et qu'un jour, après avoir durement

congédié son ministre populaire, Louis XV se trouva seul dans son palais immense; toute la cour était à Chanteloup.

Mais la Révolution approchait, et la Lorraine allait prendre dans la France nouvelle une place doublement honorable. Nulle part la secousse ne fut moins violente, parce que nulle part l'ancienne organisation sociale n'avait été moins oppressive, et parce que, chez elle, les trois ordres de l'État, divisés ailleurs par leurs intérêts et leurs prétentions, avient été réunis par les douleurs de la patrie commune. En accueillant avec une ardeur généreuse les promesses de 89, la Lorraine n'entendait point répudier et maudire son passé, et ne fut point tentée de figurer dans les excès révolutionnaires; mais elle figura au premier rang dans la défense du sol national. La liste serait longue des généraux et des maréchaux qu'elle fournit à la République et au premier Empire, achevant ainsi d'effacer dans la fraternité de la gloire militaire toute trace des inimitiés du dix-septième siècle, et de conquérir sur les champs de bataille de l'Europe la grande naturalisation française. Parmi tant de figures guerrières, il y en a une, messieurs, qui nous est particulièrement chère et qui rayonne de l'éclat le plus pur et le plus vénérable; c'est celle d'un enfant du peuple qui porta dans ses rudes campagnes, dans son exil volontaire de l'île d'Elbe, dans sa longue retraite de Nancy, toutes les vieilles vertus de son pays, la foi, l'abnégation modeste, la droiture inflexible, la fidélité sans tache, caractère simple et grand, j'allais dire caractère antique si je ne voyais en lui une fleur de chevalerie, un parfum de délicatesse et d'honneur chrétien auquel ce mot ne rendrait pas suffisamment justice. C'est celui que Napoléon appelait le *sage de la grande armée*, et dont il disait, au moment des adieux de Fontainebleau : « *Celui-là, c'est la vertu.* » C'est notre illustre confrère, le général Drouot.

Enfin, messieurs, n'est-ce point une pensée excellente d'avoir terminé par le comte de Serre la liste nécessairement incomplète des noms célèbres qui seront dans notre salle comme un symbole de marbre de la réunion de la Lorraine à la France? Dans la lutte ardente où ses forces succombèrent avant son courage, ce grand orateur, ce grand citoyen dépensa une vie de combat à poursuivre une œuvre de paix, la réconciliation de la France ancienne et de la France nouvelle, l'établissement d'un équilibre durable entre les forces qui rendent les sociétés stables et les forces qui les rendent progressives. Soit qu'il dénonçât, avec le courage d'un libre et loyal serviteur, les excès de la réaction de 1815, soit que, voyant la démocratie couler à pleins bords, il opposât à son flot montant une intrépide résistance, il fit ce qu'il croyait son devoir. Calomnié par les partis que ne ménageait point sa redoutable parole, l'équitable avenir lui a rendu justice, et, si l'appréciation de sa politique demeure livrée aux disputes des hommes, il n'est personne ici qui ne tienne à honneur pour la Lorraine d'avoir donné à la tribune française une voix si éloquente et un si haut caractère.

J'ai fini, messieurs, ce trop long discours, trop long surtout au gré de

votre impatience et de la mienne. Peut-être cependant lui pardonnerez-vous d'avoir arrêté un instant vos esprits sur une pensée qui le résume tout entier, et qui donne toute leur valeur à nos fêtes magnifiques, en présence des grands événements où se manifeste l'ascendant que la France et son souverain exercent en Europe[1]; c'est que le patriotisme français, ce sentiment puissant et sacré qui fait battre comme un seul cœur 37 millions de cœurs, et qui, au jour du péril, nous serre tous autour du drapau national, n'a rien à craindre, dans nos provinces, de la pieuse fidélité au culte des souvenirs, ces souvenirs fussent-ils ceux d'une vieille et opiniâtre indépendance. Ils font partie de la dot que nous avons apportée à la patrie commune, et ils fortifient, loin de les affaiblir, les liens qui nous unissent à elle. C'est le génie et le bonheur de la France de les consacrer en les transformant, de ramener à sa propre unité, comme dans une magnifique œuvre d'art, ces éléments divers, et de former avec eux cette chose incomparable et impérissable qui s'appelle la *nation française*.

DISCOURS DE M. SAINT-MARC GIRARDIN

Je me sens embarrassé pour répondre au discours éloquent que vous venez d'entendre, car je suis partout du même avis que votre spirituel et judicieux président, excepté sur les louanges trop bienveillantes qu'il a données au vieux professeur de la Sorbonne. J'ai surtout les mêmes pensées et les mêmes sentiments que lui sur la fête qui nous rassemble aujourd'hui. Oui, nous venons célébrer deux grands souvenirs, celui de l'indépendance de la Lorraine et celui de l'heureuse association de la Lorraine et de la France. Nous venons honorer le passé sans le regretter et glorifier l'unité patriotique de la France sans porter atteinte au respect des diversités nationales.

Permettez-moi, messieurs, pour bien expliquer le sens que j'attache à cette grande commémoration, de faire une hypothèse. Je suppose un instant que la réunion de la Lorraine à la France, au lieu de se faire en 1766, après le règne paisible et doux du roi Stanislas et trente ans d'une paix toute littéraire, se fût faite après les guerres violentes de Richelieu et de Louis XIV; croyez-vous que vous auriez eu l'idée de célébrer, même au bout de cent ans, l'an-

[1] Cette portion de phrase: « En présence des grands événements où se manifeste l'ascendant que la France et son souverain exercent en Europe, » ne se trouvait pas dans le projet primitif lu à l'Académie de Stanislas, et accepté par elle dans la séance du 22 juin 1866. Elle fut ajoutée d'accord avec le bureau et la commission de révision à la suite de la cession de la Vénétie à la France.

niversaire de cette réunion? Croyez-vous que vous eussiez voulu faire ce chagrin à la mémoire de vos ancêtres? Croyez-vous enfin que vous auriez demandé à l'Académie française, à celle du dix-septième siècle, c'est-à-dire à la fille encore docile de Richelieu, de venir s'associer à une solennité, où l'idée de la conquête aurait dominé et effacé l'idée de l'association? Non! Si la fête d'aujourd'hui est pour nous tous un sujet d'égal orgueil et d'égale joie, c'est que, grâce à la médiation conciliatrice du dix-huitième siècle, la France a reçu la Lorraine des mains intelligentes et libres de la paix, et non des mains sanglantes de la conquête.

Permettez-moi d'indiquer rapidement les bonnes causes de la réunion de la Lorraine à la France. Je viens de rejeter les mauvaises dans l'ombre du passé.

Une de ces bonnes causes est le traité de Ryswyk (1697); il a rendu l'indépendance à la Lorraine ; Louis XIV a reculé. Ainsi, vous êtes arrivés indépendants au dix-huitième siècle, à ce siècle qui vous a vus abdiquer sans déshonneur, devant la nécessité politique, une nationalité que vous aviez défendue, pendant soixante-quinze ans, sans découragement. Vous êtes entrés dans le sein de la France, non en vaincus d'hier, mais avec le souvenir d'une confraternité de sept cents ans et l'oubli d'une querelle de trois quarts de siècle.

Le traité de Ryswyk a rendu aussi à la Lorraine sa dynastie nationale; mais, chose curieuse, cette restauration, qui semblait le plus grand obstacle à la réunion de la Lorraine à la France, en est devenue l'instrument. La maison de Lorraine s'était fait dans l'exil une gloire incomparable. Charles V avait sauvé Vienne du joug des Turcs et commencé dans l'Europe orientale l'abolition de la triste exception que l'empire ottoman fait encore à l'unité de la chrétienté. La maison de Lorraine était en train de devenir la maison d'Autriche. Son chef allait mieux aimer être empereur d'Allemagne que duc de Lorraine, ne pouvant pas être à la fois l'un et l'autre. Ce n'est pas la Lorraine qui a quitté sa dynastie, c'est sa dynastie qui a quitté la Lorraine. Mais cette habile dynastie a su, pour être mieux regrettée, faire ses adieux à la Lorraine par le règne de Léopold. Pendant que la France souffrait et succombait presque sous le poids des dernières guerres de Louis XIV, la Lorraine respirait et prospérait sous le gouvernement de Léopold. Curieux contraste que Voltaire a peint vivement dans son *Siècle de Louis XIV* et qu'on a pris pour une ironie du grand moqueur, tandis que ce n'est qu'une comparaison faite naturellement par l'écrivain qui a le mieux connu l'histoire du dix-septième siècle.

Pardonnez-moi ici un peu de superstition. Il me semble qu'en prononçant le nom de Voltaire, en Lorraine, à Nancy, près de Lunéville et près de Commercy, je m'expose à réveiller les échos qui l'ont entendu. Il me semble même que son rire moqueur retentit déjà à mon oreille. A Nancy, à Lunéville, à Commercy, dans le monde lorrain, Voltaire se sentait comme à

Paris ; il y était applaudi et admiré comme à Paris, par des esprits tout français et qui n'avaient point à le devenir, puisqu'ils étaient Lorrains, c'est-à-dire d'aussi vieille race française que les Bourguignons ou les Tourangeaux. Il ne manquait aux Lorrains de Voltaire que d'être les administrés des intendants français : Voltaire leur pardonnait volontiers cette différence ; il y trouvait sa sécurité. Aussi, à lire sa correspondance, comme on voit qu'il est à son aise, quand il est à Lunéville ou à Commercy ! Comme il y a toute la grâce et toute la malice de son esprit, toutes ses flatteries et toutes ses moqueries ! On l'aurait fort étonné, je pense, si le soir, quand il causait avec le roi Stanislas, Madame Duchatelet, Saint-Lambert, de Tressan et quelques autres, on lui eût dit qu'il était loin de la France. « Je suis loin de la Bastille, répondait-il ; mais je suis en France. »

Au lieu de citer le témoignagne de Voltaire, en souvenir du règne de Léopold et de la prospérité de la Lorraine pendant les trente premières années du dix-huitième siècle, permettez-moi de prendre quelques mots du récit qu'un de vos auteurs lorrains, Jameray Duval, fait de son entrée en Lorraine en 1709.

Né en Champagne, orphelin et très-pauvre, Duval, à 16 ans, cherchait de village en village à gagner sa vie. C'était pendant les guerres de la succession d'Espagne. La misère, en France, était extrême dans les campagnes, et Duval faillit plusieurs fois mourir de faim. Enfin allant toujours, un peu au hasard ou selon qu'il espérait trouver çà et là quelques secours, il entendit dire qu'il y avait à l'Orient un pays où les gens mangeaient du pain de seigle ou de blé. Il marcha vers ce paradis et il arriva au premier village lorrain. « La face de la terre, suivant l'expression de l'Écriture, semblait, dit-il dans ses Mémoires, y être renouvelée, et elle l'était en effet. Le contraste subit du jour et de la nuit m'aurait peut-être moins frappé que je ne le fus par la différence que je remarquai entre le pays que je venais de quitter et celui où j'entrais. Il n'était plus question dans ce nouveau pays de ces toits de paille et de roseaux, de ces misérables huttes d'argile et de boue, de ces tanières où la misère recélait ce qu'elle a de plus accablant. On n'y voyait point de ces formes humaines dégradées par des visages de moribonds et par des lambeaux de toile et de treillis... La jeunesse n'y connaissait les horreurs de la guerre que par la crainte et les perpétuelles alarmes des peuples voisins. A voir les enfants, leur air de santé, la vivacité de leurs mouvements, le coloris et l'embonpoint qui reluisaient sur leurs visages, les auraient fait prendre pour autant de Cupidons, en comparaison des languissantes momies qui avaient suscité ma compassion huit jours auparavant. Ici les maisons méritaient d'être habitées par des hommes ; elles étaient spacieuses et solides, bâties de bons murs et couvertes de tuiles. J'en vis quelques-unes à deux étages, comme dans les villes... Pendant que je considérais tout ce changement, un coup de cloche appela les habitants à la messe paroissiale (c'était un jour de dimanche) ; je m'y

rendis le premier, et un moment après, j'eus le plaisir d'y voir arriver une foule de paysans sans sabots, habillés d'étoffes, ayant la plupart leurs poignets ornés de manchettes avec des boutons d'argent. Les femmes auraient pu figurer, par la propreté de leurs ajustements, avec les plus lestes bourgeoises que j'eusse encore vues. Mais ce qui me frappa encore davantage, fut de voir dans cette église plus de jeunes garçons que je n'en avais encore vus dans une partie de la province que je venais de parcourir Preuve évidente que la vaine ambition et la cruelle folie des conquêtes n'exerçaient point leur tyrannie dans cet heureux climat. A des traits si marqués, je reconnus que j'avais changé de domination. » (*Œuvres* de M. Duval, t. I, p. 60.)

Pendant que le duc Léopold qui devint le bienfaiteur de Jameray Duval, fesait la prospérité indépendante de la Lorraine, il entrevoyait et préparait aussi la grandeur impériale de sa famille : deux œuvres qui se contrariaient dans l'avenir. Le jour vint en effet où, après la mort de Léopold (1729), le mariage de François avec Marie-Thérèse fit que la Lorraine n'eut plus qu'à choisir entre devenir une province française ou une province autrichienne. J'ai tort de parler de choix ; on ne savait pas encore en ce temps-là interroger les peuples sur leurs vœux. La diplomatie ne demanda donc pas à la Lorraine si elle préférait Paris à Vienne ; le choix ne fut pas libre, mais il fut bon, comme cela arrive parfois dans les mariages. Ne craignons pas de le dire : ce sont deux ambitions, forcées de se concilier, ne pouvant pas se détruire, qui ont fait la réunion de la Lorraine à la France. La maison de Lorraine voulait la couronne impériale, et la maison de France voulait une province ; mais le bon sens de l'histoire et des peuples a corrigé, en la ratifiant, l'œuvre des deux ambitions rivales.

D'où est venu ce bon sens? Ç'a-t-il été seulement patience et résignation? Non! Ce bon sens pacificateur vint de plus haut. C'est, selon moi, une erreur fort impertinente de dire que la France a acquis la Bourgogne, la Bretagne, la Lorraine. Il y avait au moyen âge plusieurs Frances diverses, et ces Frances étaient très-françaises, sans relever de Paris. Elles parlaient un très-bon français, témoins Froissard et Comines ; elles avaient le cœur français, témoin Jeanne d'Arc, la bonne Lorraine, comme dit notre vieux poëte Villon. C'est elle qui releva par la victoire l'étendard du patriotisme français; c'est elle qui par son martyre le porta jusqu'au ciel, afin qu'il flotte éternellement sur nos têtes, au-dessus de nos querelles de partis. Quoi ! si la Lorraine n'était pas française, la mission de Jeanne d'Arc serait donc une intervention étrangère ! Quelle folie et quel sacrilége! Non, ce ne sont pas les diplomates de 1735 qui vous ont fait Français. Vous l'étiez, et vous l'êtes restés plutôt que de devenir Autrichiens. Voilà la véritable histoire de la réunion de la Lorraine à la France, telle que l'a si bien racontée de nos jours un des fils de la vieille Lorraine et un des meilleurs citoyens de la France moderne, M. le comte d'Haussonville.

Cette vitalité française qui avait cruellement souffert pendant la guerre civile de soixante-quinze ans que Richelieu et Louis XIV avaient suscitée entre la France et la Lorraine, cette vitalité française refleurissait, pour ainsi dire, dans la paix du dix-huitième siècle. Elle se développait dans les arts, dans les sciences, dans les lettres, en Lorraine comme en France, et à mesure qu'elle se développait, les différences qui l'avaient séparée, se rapprochaient et s'effaçaient, ne laissant subsister que la variété des esprits, des génies et des caractères individuels, variété éternelle et indestructible, je l'espère, pour l'honneur de l'humanité.

C'est pendant cette paix conciliatrice du dix-huitième siècle, c'est en 1751, que le roi Stanislas fonda votre Académie, messieurs, non pas dans une pensée politique, non pas pour rapprocher par la littérature la société française et la société lorraine. L'union était faite depuis longtemps, par l'instinct du génie français, qui dans les deux pays se sentait le même et ne s'inquiétait plus de se distinguer ni de se rapprocher. En fondant votre Académie, le roi Stanislas avait une pensée générale, une de ces pensées propres au dix-huitième siècle et qui honorent les lettres, en montrant ce que la société alors attendait d'elles.

Je ne veux point parler de la marche des idées et de la littérature, en France, au dix-huitième siècle. Dans aucun autre pays, la littérature n'a eu plus d'influence sur la société. La société française de nos jours est, en bien et en mal, l'œuvre de la littérature française du dix-huitième siècle, œuvre accomplie ou troublée par la révolution : il y a là un grand sujet de controverse dont je m'écarte volontiers. J'avoue cependant que je ne puis pas considérer la littérature du dix-huitième siècle, sans me sentir ému par les généreuses espérances que j'y trouve partout exprimées. Votre *philosophe bienfaisant*, le roi Stanislas, raconte quelque part qu'au milieu de la terrible lutte entre Charles XII et Pierre le Grand, traversant une ville de Pologne exposée de très-près aux ravages de la guerre, il s'étonna de voir une maison qu'on achevait de bâtir ; il s'approcha et lut l'inscription qu'on venait de graver sur la porte principale : *In spem melioris ævi*, En l'espoir d'un meilleur temps. Eh, messieurs, nous bâtissons tous, nous travaillons, nous écrivons, nous parlons, nous vivons sur la foi de cette inscription : *in spem melioris ævi !* C'est par elle que les générations ne s'isolent pas les unes des autres ; c'est par elle que le vieillard de la fable plantait à quatre-vingts ans des arbres dont il destinait l'ombrage à ses neveux ; c'est par elle que les professeurs (et que mes confrères de la Faculté des lettres me permettent ce retour sur nos travaux), aiment à voir se succéder devant eux chaque année ces jeunes générations qui les avertissent de la fuite du temps, mais qui leur représentent les espérances de l'avenir : *In spem melioris ævi!* Aucun siècle ne s'est plus nourri de cette espérance que le dix-huitième siècle. Il a été déçu ; plaignons-le ; mais ne l'accusons pas, et songeons plutôt à remplir ces espérances, en les dirigeant mieux.

L'influence et le pouvoir des lettres était une de ces grandes espérances du temps. Que ne devaient-elles point faire! quelle félicité ne devaient-elles pas procurer à l'humanité! Écoutez un instant quelques passages du discours que vous adressait votre fondateur en 1751. Il examinait tous les genres de société qui existent dans le monde et il en indiquait les inconvénients. La société politique? Elle développe « la diversité des caractères et la contrariété des intérêts. » — La société militaire? « Mais un corps d'armée ne se rend utile que par sa propre destruction et ne devient célèbre qu'aux dépens de l'humanité. » — La société religieuse? « Est-elle toujours d'accord avec l'intérêt de l'État? — La société de commerce? Est-elle toujours conforme à l'équité? — La société d'éducation? Les universités n'enseignent pas l'art de faire toujours un bon usage des sciences qu'elles professent. — La société du monde? Mais le monde n'est-il jamais trompeur et jamais ennuyeux? — La société de la famille? Que de frères qui se disputent! que d'époux qui s'aiment peu!» — « Quelle est donc, dit Stanislas, en finissant cet examen critique de tous les genres de sociétés, quelle est l'espèce de société qui pourrait suppléer aux défauts de toutes les autres, leur servir de modèle, leur donner le ton, devenir souverainement utile aux hommes, rendre un État florissant, procurer sa gloire, perpétuer son bonheur et ramener dans l'univers l'harmonie et la paix? Ce serait celle, à mon avis, qui réunirait les arts, les sciences et les vertus. » (*Œuvres du Philosophe bienfaiteur*, vol. IV, p. 30).

Votre modestie, messieurs, vous empêche peut-être de vous reconnaître: cette société supérieure à toutes les autres, ce sont les académies. C'est surtout l'académie Stanislas, devant laquelle le Philosophe bienfaiteur faisait lire ce discours; et l'Académie, disent les Mémoires du temps, l'applaudissait beaucoup, quoique le roi eût gardé l'anonyme, comme le gardent les rois.

Voulez-vous qu'au lieu d'être un portrait, ce tableau ne soit qu'un idéal? Oui, c'était là ce que l'esprit du temps attendait plus ou moins des académies; il se figurait qu'elles devaient un peu avoir part au gouvernement de la société, et contribuer au bonheur de l'État. Nous avons tous beaucoup rabattu du programme du bon roi. Nous pratiquons de notre mieux les arts, les sciences et les lettres. Quant aux vertus, nous tâchons de les découvrir, si elles ne se découvrent pas elles-mêmes, et nous les couronnons. Surtout, nous ne voulons pas donner le ton aux autres sociétés, ni à la politique, ni à la militaire, ni à la religieuse. Nous savons que le pouvoir ne sied pas aux académies; nous nous contentons de la liberté.

Est-ce à dire que les académies n'aient pas droit d'avoir leur ambition et leur fierté? Elles ont l'ambition d'être un des instruments de la sociabilité d'un peuple. Vous avez droit surtout, messieurs, d'avoir cette fierté, car, dès votre fondation, vous avez représenté la sociabilité toute française de la Lorraine. Fontenelle et Montesquieu sont venus dans votre académie, comme étant encore en France, et le croyant si bien qu'ils ne le disaient

même pas. Saint-Lambert, Tressan, Palissot, Gilbert, sont venus à Paris sans se trouver un instant hors de chez eux. M. de Choiseul a gouverné la France, et l'on ne songeait qu'il était Lorrain, qu'en voyant combien il tenait à la gloire de la France. C'est ainsi qu'avant 89, et même avant 1766, le plain-pied se faisait chaque jour davantage entre la France et la Lorraine. Ne croyez donc pas que nous ayons pensé un instant que notre présence ici pût être une nouveauté. C'est une tradition qui se continue. Aussi l'Académie française n'a pas hésité à accepter l'honorable invitation que vous lui adressiez. Il s'agissait de s'associer à une commémoration toute nationale et toute littéraire, d'attester par un hommage solennel cette unité française, qui fait la force et la joie de notre patrie, et de l'attester dans cette enceinte sous une de ses formes les plus expressives : le génie littéraire de la France. Dans ce génie-là, en effet, il n'y a, si j'ose ainsi parler, ni départements, ni provinces, ni arrondissements, ni cantons; c'est à peine même s'il s'arrête aux frontières des nations.

Ai-je besoin de prendre des exemples pour montrer ce caractère d'unité, et j'allais presque dire d'universalité française, qui est propre à nos grands hommes?

Non, vous n'avez pas pensé et écrit seulement pour la Normandie, aimable et ingénieux Fontenelle; vous qui avez commencé la fortune philosophique et sociale de l'esprit français au dix-huitième siècle, et qui l'avez commencée par une habile économie; vous qui n'ouvriez qu'un ou deux doigts, quand vous aviez la main pleine de vérités, tandis que vos successeurs, plus pressés, l'ouvraient toute grande, même quand elle était vide.

Non, vous n'avez pas songé seulement à la Gascogne, ou même à la France, ô le plus sage et par conséquent le plus grand des génies du dix-huitième siècle, Montesquieu, vous qui aviez bien assez d'esprit pour pouvoir être moqueur et douteur, témoins les *Lettres persanes*, et dont la raison hardie et forte, en écrivant l'*Esprit des lois*, a donné aux nations un code qu'elles trouvent plus facile d'honorer que de pratiquer; vous qui sembliez n'avoir précédé la révolution que pour l'empêcher de s'égarer, et qui lui aviez donné un flambeau qu'elle a éteint dès les premiers pas; vous qu'un de nos Girondins, Buzot, réfugié dans une cave, à Saint-Émilion, pour échapper aux proscripteurs, invoquait douloureusement, en s'écriant contre la démocratie qu'elle avait mérité ses malheurs et ses hontes, puisqu'elle avait oublié ou dédaigné vos leçons!

Ne croyez pas que je restreigne aux œuvres seulement de la pensée ce don d'action universelle que j'attribue au génie français. Les grandes actions ont le même effet; elles proclament, mieux encore, peut-être, que les livres, les idées et les sentiments qui servent à élever et à améliorer l'âme humaine. La vie d'un honnête homme prêche l'honnêteté, et quand l'honnêteté touche à la grandeur, la leçon, alors venant de haut, se répand plus loin. Telle sera la leçon que donnera ici le buste du général

Drouot. Il faut, toutes les fois qu'on élève une statue ou un buste dans nos places publiques, penser à la légende qui se fera dans le peuple autour de ce monument. Que de fois, parcourant la France, et voyant dans nos villes des bustes ou des statues, l'inscription m'apprenait que la statue était élevée à quelque brave général mort sur le champ de bataille, comme tant d'autres ; mais il n'y avait pas de légende populaire autour du monument. Aussi, pour m'émouvoir devant cette statue, j'avais besoin de me rappeler tant de braves soldats, tant d'intrépides officiers morts ainsi sur le champ de bataille, en défendant le drapeau de la France, et morts avant la récompense. C'est à ces héros sans nom, c'est à notre armée que je dédiais en pensée cette statue, qui, alors, avait quelque chose à me dire. Le buste du général Drouot n'a pas besoin, pour nous émouvoir, de cette transfiguration collective. Il ne représente pas une armée; il représente un homme; il parle à la foule, et la foule l'entend; il a sa légende, comme il a aussi son histoire. Serviteur sincère et franc pendant la prospérité de Napoléon Ier, serviteur respectueux et plus fidèle que jamais pendant l'adversité, le général Drouot nous enseigne les vertus de la vie publique et de la vie privée, que nos fréquentes révolutions nous ont trop désapprises. « La plupart des hommes, dit Montesquieu, sont plus capables de grandes actions que de bonnes. » Le général Drouot était capable des deux, et sa vie privée, bonne, pieuse, modeste, est encore plus belle que sa vie publique, parce qu'elle montre à quelle source pure et intarissable il puisait sa vertu. L'homme des jours ordinaires expliquait en lui et rehaussait l'homme des grandes journées. C'était un saint sous un héros.

Heureux les hommes dont les images rappellent ainsi de grandes pensées ou de grandes et bonnes actions ! Heureux aussi, malgré les agitations de leur vie, ceux qui, par la nature de leur labeur et de leur destinée, ont dû sans cesse mêler la pensée à l'action, la parole aux faits, soit pour décider les événements, soit pour les contenir ! Vous voyez, messieurs, que je parle de M. de Serre, de l'éloquent ministre de la Restauration. La mémoire de M. de Serre n'a pas besoin de mes éloges, elle a reçu un hommage plus digne d'elle dans les pages que lui a consacrées dernièrement mon confrère et mon ami, M. Albert de Broglie. Avec quelle autorité, avec quelle expérience prise en son illustre père et en lui-même,

Si qua fata sinant

M. Albert de Broglie a peint l'éloquence employée à défendre le droit, la justice, l'honneur, le bon sens public ! Je n'ai sur mon confrère qu'un seul avantage ; j'ai vu M. de Serre. Je ne l'ai pas vu, il est vrai, dans ses jours de force et d'éclat ; il était déjà à moitié brisé par les fatigues de la lutte, par la maladie et par les agitations de son âme. C'était le moment où sa conscience avait cru devoir changer d'amis, pour ne pas, disait-il, changer de principes. Avait-il tort? avait-il raison ? était-ce la liberté qui rompait

l'alliance avec la royauté? était-ce la royauté qui s'inquiétait mal à propos des exigences de la liberté? je ne sais ; mais j'admirais ces scrupules généreux qui coûtaient à M. de Serre tant de sacrifices d'amitié, de renommée, de santé même ; j'admirais cette fermeté triste qui voulait périr sur la brèche qu'il croyait peut-être plus menacée qu'elle ne l'était. Comme j'aimais à me faire raconter les éclats de son éloquence ! Quel mélange rare et qui entraînait les esprits, d'une intelligence forte et grave et d'une parole impétueuse et ardente ! Un de mes parents qui avait entendu Mirabeau me disait que lorsqu'il se rappelait le grand tribun de 89 et qu'il se le figurait honnête et même austère, il pensait aussitôt à M. de Serre. Laissez-moi donc vous remercier, messieurs, d'avoir donné place dans vos grands souvenirs à l'éloquence parlementaire et de l'avoir représentée par l'image de M. de Serre.

Voilà cent ans que la Lorraine est réunie à la France : cent ans ! et combien d'épreuves ! quelle expérience du bien et du mal, de la bonne et de la mauvaise fortune a manqué à cette communauté centenaire? Espérances et désespoirs des révolutions, enivrements de la gloire des conquêtes, amertumes de la défaite et de l'invasion, chutes de dynasties et de gouvernements tombant les uns sur les autres, que n'avons-nous pas supporté ensemble? C'est à travers ces secousses que s'est fondé et affermi le patriotisme de la France moderne ; jeune et vivace comme s'il datait seulement de 89, ferme et inébranlable comme ayant pour lui la durée des siècles. Ah, croyons-le bien, dans le patriotisme de la France moderne, il y a les patriotismes de nos vieilles provinces françaises, qui sont venus s'y fondre comme dans une fournaise puissante, et le vent de nos tempêtes civiles et guerrières n'a fait que hâter la fusion de ces métaux généreux apportés de tous côtés. Comme dans l'incendie de Corinthe, l'airain est sorti du feu plus brillant et plus indestructible que jamais. Ou plutôt, messieurs, souvenons-nous, car j'aime mieux emprunter nos images à nos anciennes mœurs, souvenons-nous de nos vieilles villes, quand elles faisaient fondre une cloche nouvelle pour leur église. Lorsque le métal bouillonnait, alors, pour donner, disait-on, à la cloche une voix plus claire et plus forte, on jetait dans la fonte, celui-ci une pièce d'argenterie de famille, celle-là un vieux joyau d'or ; et quand, plus tard, les appels de la cloche retentissaient dans les airs, chacun croyait entendre la voix de son offrande. Voilà comment s'est fait le patriotisme de la France moderne avec l'offrande de nos vieux dévouements provinciaux. Mais quand ses appels retentissent dans nos âmes, ce n'est plus la voix de la Lorraine ou de la Bretagne, de la Bourgogne ou de la Normandie que nous entendons, c'est la voix de la grande patrie. Tant la cloche est bien fondue ! tant l'alliage national est ferme et solide ! tant nous avons partout, dans nos cités, même cœur pour sentir les joies ou les douleurs de la France, et même sang pour la défendre !

VENISE ET LA FRANCE

Dans ce pêle-mêle d'événements, la plupart funestes, quelques-uns favorables, tous inouïs, qui forment l'histoire de ce mois, il nous plaît d'en relever un au passage pour saluer en lui le trop rare triomphe d'une idée juste et d'une cause française : nous voulons parler de la libération de Venise.

Quoi qu'il advienne désormais, cette libération est certaine. L'Autriche a publiquement reconnu que la possession de Venise ne lui était pas indispensable, et, d'avance, elle en a fait le gage, l'indemnité de ce qui ne lui sera pas pris en Allemagne.

Il nous paraît donc évident que Venise est ou va être inévitablement italienne, que l'heure de son indépendance nationale a enfin sonné.

Voilà longtemps que nous l'attendions, que nous l'espérions, que nous la demandions aux péripéties variées dont la malheureuse Italie ne cesse d'être le théâtre.

Il s'en faut, assurément, qu'elle soit venue au moment et par le moyen que nous aurions choisis. Sans confondre aucune des causes que nous aimons avec la cause de l'Autriche, nous sommes de ceux qui ont amèrement senti que la victoire de la Prusse a été remportée contre le sens moral de l'Europe. L'iniquité de son agression, qui est évidente, même pour les journaux condamnés à l'applaudir, n'a d'égale que l'arrogance de son triomphe. Nos vœux étaient donc pour l'Autriche, et lui restent fidèles après sa défaite. Mais combien nos sympathies se seraient trouvées plus à l'aise si le gouvernement de Vienne avait voulu comprendre tout de suite qu'ayant à lutter en Allemagne pour sa propre existence, il n'avait à défendre en Italie qu'un intérêt de conquête ! Son choix aussitôt fait, quel rôle plus politique pour François-Joseph que de

profiter du congrès pour rompre l'alliance encore niée, mais déjà conclue entre Frédéric-Guillaume et Victor-Emmanuel ! Quel langage plus digne et plus habile que de dire aux représentants de l'Europe : « Je possède la Vénétie par le droit des traités, qui est notre droit à tous, le droit positif des peuples civilisés ; Campo-Formio me l'a donnée, Presbourg me l'a reprise, 1815 me l'a rendue, Villafranca et Zurich l'ont confirmée dans mes mains ; ce n'est pas ma faute, vous le savez tous, si le royaume d'Italie, voulu par M. de Cavour, a remplacé la confédération italienne, voulue et réglée par l'empereur des Français et par moi. Vous devez donc tous m'approuver, et peut-être l'un d'entre vous, au moins, devrait-il me porter secours, lorsque je m'apprête à défendre par les armes un droit que vous avez tous contribué à créer. Seulement, de même que vous reconnaissez tous ici ma légitime possession en Vénétie, je reconnais, avec chacun de vous, que la domination allemande n'a jamais été librement acceptée par les Vénitiens. Leur nationalité a résisté aux lois de la conquête. J'ai échoué à Venise, je l'avoue, comme le roi de Piémont devrait avouer qu'il a échoué à Naples et en Sicile ! La force ne saurait plus être pour personne un titre suffisant et légitime de gouvernement. Pour la justice, pour la paix, et aussi pour l'exemple, je cède donc au congrès tous mes droits sur Venise et les États vénitiens. Vous en ferez, nous en ferons ensemble l'usage le meilleur pour la tranquillité de l'Europe et la pacification de l'Italie. Personne, excepté peut-être les Italiens, ne voudra croire que l'Autriche recule devant les manifestations armées du cabinet de Florence. Personne, non plus, ne songera que cette cession doive être faite sans une équitable compensation territoriale. A vous, messieurs, de la chercher ! Pour moi, j'ai fait ce que j'ai cru être mon devoir, et je n'ai plus qu'à attendre vos propositions. »

Voit-on d'ici l'effet de cette détermination, non moins inattendue, mais plus efficace que la dépêche télégraphique du 5 juillet ! L'Angleterre et même la Russie applaudissant, la France ne pouvant que se joindre à elles, l'Italie désarmée, la Prusse mystifiée, l'opinion publique acclamant, d'un bout de l'Europe à l'autre, la générosité de François-Joseph ! A qui eût profité cette situation, à la fois si droite et si nouvelle? Je ne sais, mais il est dans la logique des idées et dans la pratique des choses que toute situation profite d'abord à celui qui l'a créée. Borné à la seule question allemande, le congrès se fût trouvé unanime pour donner raison à la diète et au cabinet de Vienne, contre l'ambition de la Prusse et l'effronterie de M. de Bismark. Dans tous les cas, qui oserait dire qu'en suivant notre conseil donné depuis deux mois, la position de l'Autriche risquerait d'être pire que celle où nous la voyons?...

Mais, me dit-on, vous accorderiez donc ville gagnée à la révolution sans même lui laisser la peine d'en faire le siége? — Tout au contraire, la révolution n'aurait eu ni la ville ni le siége, qu'heureux ou malheureux elle a l'habitude de compter aussi pour un profit, car c'était le moyen de lui casser les deux ailes avant son premier essor! Et remarquez que l'empereur François-Joseph vient de nous prouver qu'il était pour la cession avant la guerre et que le parti militaire l'a seul empêché de venir le dire au congrès. Vaincu en Bohême avec le droit des gens, victorieux à Custozza avec le droit des traités, il n'a pas hésité à se désister en Italie pour ne plus viser qu'à se maintenir en Allemagne.

Puis ne serait-il pas temps de ne plus se payer de grands mots mal définis, soit pour favoriser ses amis, soit pour nuire à ses adversaires? Chose étrange, que trois quarts de siècle après 89 nous en soyons encore à ne pas nous entendre sur l'exacte application du mot révolution! Si la révolution s'appelait tout brutalement la démolition, croyez-vous qu'elle compterait de si nombreux partisans? Non, le commun des hommes n'est ni si fou ni si dépravé. Il y a donc presque toujours autre chose qui se cache sous ces syllabes fatidiques. Qu'est-ce donc? Ici un peuple à délivrer du joug étranger, là une société qui s'effondre à reprendre par la base, un passé onéreux à liquider, des iniquités séculaires à réparer, des réformes politiques à conquérir, un gouvernement qui se fourvoie à remettre dans la voie de la liberté. Sauf quelques créatures basses et déchues qui ont besoin de haïr pour se sentir des hommes, la masse du parti dont se sert la révolution marche les yeux fixés sur quelque but généreux. Bien que Cialdini soit à Vicence et Garibaldi en Tyrol, la cause de Venise n'est pas plus révolutionnaire que la cause de la Pologne, pas plus révolutionnaire que la cause des réformes sociales en Russie ou ailleurs, pas plus révolutionnaire que la cause des libertés politiques en France ou en Prusse. Cependant, ajoutez-vous, le parti de la démolition a très-ostensiblement sa main dans toutes ces causes! — C'est donc, vous répondrais-je, que le parti de la conservation n'y montre pas assez la sienne! En ce cas, à qui s'en prendre et qui vous est-il permis d'accuser? Si vous laissez la révolution confondre partout son nom avec les noms sacrés de la justice et du progrès, que vous restera-t-il à représenter et à défendre?

Dans la question de Venise, il nous est d'ailleurs agréable de rappeler que nous ne parlons nous-mêmes ni les premiers ni pour la première fois. Nous ne savons pas un seul journal conservateur qui n'ait à son jour reconnu le droit des Vénitiens à l'indépendance et souhaité leur libération. Dans sa première lettre à M. de Cavour, une des rares pages de la polémique contemporaine écrite pour l'histoire,

M. de Montalembert disait avec le sentiment unanime cette fois de tous les catholiques et de tous les libéraux : « A Venise, la cause est juste... »

En rappelant sommairement entre quelles extrémités Venise a été ballottée depuis la chute de sa république et quelle part nous revient dans ses longs malheurs, essayons de préciser par quels titres elle a mérité d'être avant tout la cliente de la France.

II

La Vénétie, française depuis le 5 juillet par la cession de l'empereur François Joseph et l'acceptation de l'empereur Napoléon III et que nous semblons prêter en ce moment pour champ de parade aux généraux de Victor-Emmanuel, la Vénétie avait une autre fois déjà appartenu à la France. C'est le dernier chapitre, et le seul à regretter de l'histoire de cette campagne d'Italie de la fin du dernier siècle qui devait donner un maître à la révolution. J'ai essayé de l'écrire, il y a six ans, d'après les auteurs italiens encore peu consultés chez nous à cette époque [1]. A les en croire, la vieille république de Saint-Marc n'était point, en 1797, aussi à bout de ressources qu'il a plu à son glorieux diffamateur de l'affirmer et aux écrivains français de le répéter. Quinze millions de sujets, vingt cités populeuses et riches sur le continent italien ; dans les îles et dans l'Albanie des populations aguerries par le voisinage des Turcs ; dans le Frioul et la Carniole, dans les riches vallées de la Brenta, de l'Oglio, du Serio, dans les plaines inépuisables de la Polésine, du Trévisan, du Véronais, dans les montagnes de Padoue et de Bellune, une jeunesse ardente à l'appel de la patrie en danger ; plus de 5,000 bouches à feu dans l'arsenal de Venise et autant en mer ou dans les places de terre ferme ; 185 bâtiments tenant la mer, dont 22 navires de 55 à 70 canons, 15 frégates de 32 à 44, 23 galères, 30 obusiers, etc. ; dans le trésor public une accumulation d'antiques épargnes, et dans l'esprit public, vrai trésor des peuples, le souvenir des anciennes gloires ravivé par les récentes victoires du généralissime Emo ; tel était, d'après les historiens locaux, le bilan du plus considérable des États d'Italie au moment où il fut déclaré en banqueroute par le jeune vainqueur de l'Autriche [2]. J'ajoute que la construction toute récente alors des *Mu-*

[1] Questions italiennes. — *L'Italie sans les Autrichiens*, 1 vol., 1860.

[2] Cantù, *Storia degli Italiani*, vol. IV.— Rapport de Baraguay d'Hilliers à Bonaparte. — Tonelli, *Lezione intorno alla marina*, Venezia, 1829.

razzi, colossale digue de marbre qui de Malamocco à Chioggia ferme à la mer l'entrée des lagunes, est faite pour relever l'idée de la grandeur de Venise et justifier cette noble inscription qu'on peut lire encore au-dessus des flots de l'Adriatique : *Ausu Romano, ære Veneto !*

Au lieu de servir à sauvegarder l'indépendance de la Vénétie, tant de ressources aux mains d'un gouvernement inerte ne devaient profiter qu'aux deux puissances qui se préparaient à faire la paix à ses dépens. La décadence que Bonaparte avait intérêt à trouver partout à Venise, avait trop visiblement atteint la classe dominante. Quel navrant abaissement que celui de ces nobles du grand conseil qu'on vit accepter de l'Autriche, peu de jours après sa prise de possession de la ville des doges, un secours de bureau de bienfaisance, une livre par jour[1] !

D'autre part, si la conduite du sénat vénitien, depuis le jour où nos troupes poursuivirent les Autrichiens réfugiés sur son territoire, fut marquée au coin de la plus détestable perfidie, il faut reconnaître que la conduite du général Bonaparte à son égard ne fut ni plus franche ni plus généreuse. Du moment que le gouvernement des oligarques avait payé de sa retraite les massacres de Vérone, et qu'une république démocratique, bâtie sur le modèle et par ordre de la nôtre, l'avait remplacée, que nous restait-il à faire dans les lagunes, sinon à prêter aide et protection à cette nouvelle sœur de la Cisalpine. Comment les Vénitiens ne l'auraient-ils pas cru, quand ils voyaient leur ambassadeur reçu et fêté par le Directoire, et le vrai maître de la situation leur écrire de Milan en leur demandant de constituer un comité de salut public : « Je ferai tout ce qui sera en mon pouvoir pour vous donner des preuves du désir que j'ai de voir se consolider votre liberté, et la misérable Italie se placer enfin avec gloire, libre et indépendante des étrangers, sur la scène du monde... » Pouvaient-ils se douter que le même jour, 7 prairial an VI, la même

[1] Nous trouvons ce fait dans l'intéressante *Histoire de la république de Venise sous Manin*, par M. Anatole de la Forge, ouvrage écrit avec les papiers et les conseils de l'illustre proscrit. Comme tous ceux qui connaissent à fond l'Italie et les Italiens, M. Anatole de la Forge se prononce avec force contre l'unité de la Péninsule : « Le tort de l'école de Mazzini, dit-il, c'est son point de départ qui s'appuie sur une idée grande, mais fausse, et à jamais impraticable, l'unité absolue de l'Italie : cette idée, qui n'est qu'un rêve, a été érigée en dogme et a perdu tout simplement le parti démocratique en 1849. L'histoire des événements de la Péninsule, celle de son génie, de sa vie sociale, économique et politique, n'est qu'une longue et énergique protestation contre cette orgueilleuse et folle prétention de vouloir tout soumettre à une unité vingt fois essayée et toujours inutilement par des gouvernements républicains, par des monarchies, par des papes réformateurs. » (Vol. I, p. 53 et suiv.)

plume écrivait à Paris : « Venise peut difficilement survivre au coup que nous venons de lui porter, population inerte, lâche et nullement faite pour la liberté. Sans terres, sans eaux, il paraît naturel qu'elle soit laissée à ceux à qui nous laisserons le continent. Nous prendrons les vaisseaux, nous dépouillerons l'arsenal, nous enlèverons tous les canons, nous détruirons la banque et nous garderons Corfou et Ancône. »

Pendant que tout se préparait en secret pour l'exécution de ce dernier plan, le parti français célébrait dans Venise les joies de son avénement et les promesses de celui que toute l'Italie appelait : *il Liberatore*. Des fêtes civiques, à la mode française, furent organisées par nos agents. Le lion ailé de la *Piazzetta* fut coiffé du bonnet rouge, et vit remplacer sous sa griffe l'évangile selon saint Marc par la déclaration des droits de l'homme. Le Livre d'or fut brûlé comme hérétique ; les attributs et les trophées de l'ancien gouvernement traînés par les rues ; l'aristocratie et le clergé vilipendés sur les théâtres. Bonaparte, officiellement invité à ces saturnales, resta soigneusement à Milan ; mais il envoya à sa place Joséphine. Celle-ci put se croire encore aux fêtes du Directoire en voyant venir à sa rencontre, sous les Procuraties, devenues comme le Palais-Royal les *galeries de l'Égalité*, les filles dégénérées du Bordone et de Véronèse, portant, comme les Parisiennes, le pourpoint à *l'humanité*, le chapeau *paméla* et les cheveux raccourcis *à la guillotine*.

Quand il fallut divulguer aux Vénitiens le fatal secret de Campo-Formio, il se trouva que l'agent Villetard, chargé de cette triste mission, épouvanté de la perfidie dont on l'avait rendu complice et voyant les larmes de ceux qu'il avait innocemment trompés, ne put se contraindre et pleura avec eux. Impuissante mais précieuse protestation de l'honneur français contre les duplicités de la diplomatie ! Si l'histoire était une science morale, cette larme d'un honnête homme brillerait plus qu'une victoire dans le récit de la campagne d'Italie. Les membres de la municipalité créée par la France ayant refusé avec indignation l'offre qu'on osa leur faire d'accepter leur part des dépouilles de leur ville, Bonaparte irrité s'oublia jusqu'à leur écrire : qu'après tout la République française ne donnait pas Venise à l'Autriche, mais qu'elle se contentait de l'évacuer : *si les Vénitiens*, ajoutait-il, *ne sont pas des lâches, s'ils sont dignes de la liberté, l'occasion est venue de le prouver : qu'ils se défendent*[1] *!* Raillerie cruelle à supporter, après les désarmements qui s'étaient succédés pendant l'occupation française, et lorsque pas un canon ne restait

[1] Lettre à la municipalité de Venise, du 5 brumaire.

dans l'arsenal! Aussi le Véronais de Angeli s'écria-t-il exaspéré: « Traître, rends-nous les armes que tu nous as ravies! »

Une dernière manifestation eut lieu : le peuple assemblé dans ses églises fut appelé à déclarer une fois encore sa volonté souveraine. Sur 23,000 votants, disions-nous dans les *Questions italiennes*, 10,000 opinèrent de plier sous les événements, 13,000 prirent parti pour la constitution démocratique. On se donna la triste satisfaction d'envoyer au Directoire et au général Bonaparte ce plébiscite qui les mettait en contradiction, l'un avec ses principes, l'autre avec ses promesses. Vengeance suprême d'un peuple qui ne sut que bien mourir! Puis, pendant que les Français s'en allaient brûlant le buccentaure, emportant les lions de l'arsenal, les quatre chevaux d'Arménie qui ont figuré jusqu'en 1815 sur l'arc de triomphe des Tuileries, les dix portes de bronze de Saint-Marc et toutes sortes d'objets d'art et de guerre, les Vénitiens virent arriver les colonnes autrichiennes. Ceux-là du moins, dit un historien italien, n'avaient pas parlé des droits du peuple et promis la liberté!

Voilà, en quelques traits principaux et rapides, quelles furent la fin de la république et l'origine de la domination autrichienne dans la ville des doges. Pour signer le traité de Campo-Formio, Bonaparte eut d'abord à ne tenir aucun compte des ordres formels et réitérés du Directoire, qui ne voulait à aucun prix céder la Vénétie; il dut ensuite tromper outrageusement une population qui s'était fiée à sa parole. Ni l'une ni l'autre de ces deux extrémités ne lui parut trop osée ou trop onéreuse. En nous donnant la paix et la frontière du Rhin après une guerre qui durait déjà depuis six ans, le futur César savait qu'il se créait un titre plus irrésistible que la gloire, et qui, en dépit de quelques criailleries des Italiens, comme le lui écrivait Talleyrand, lui serait éternellement compté. En donnant cette paix malgré le Directoire, il remportait une première victoire d'opinion sur un pouvoir justement décrié qu'il s'agissait de conduire du 18 fructidor au 18 brumaire.

Quels qu'aient été les motifs du négociateur de Campo-Formio, je demande s'il est permis de trouver étonnant qu'il y ait eu depuis ce temps, dans la conscience de notre pays, une protestation toujours prête et comme un cri de l'honneur français en faveur de la libération de Venise?

III

Ce n'est pas non plus pour la première fois que Venise va se voir affranchie de la conquête allemande. En 1806 et en 1848 elle a pu

croire aussi à son indépendance. Non que Presbourg ait eu la prétention de réparer Campo-Formio, ni l'empereur Napoléon d'effacer la faute du général Bonaparte. C'est, à mon sens, la plus accablante condamnation du gouvernement personnel que de mettre un homme, si grand soit-il, dans cette inique et absurde position de ne pouvoir se laisser dire, ni par lui ni par personne : Tu as eu tort! On trouve donc dans le *Mémorial de Sainte-Hélène* une apologie en règle de cette triste politique qui, après avoir proclamé en 1796 l'indépendance des Italiens pour les besoins de la guerre, les remit sous le joug en 1797 pour les besoins de la paix.

Après Austerlitz, il entra dans les vues de celui que ses soldats saluaient déjà du titre d'empereur d'Occident, de ne pas laisser plus longtemps l'Autriche si voisine de Milan, sa vieille conquête, et Venise fut annexée aux États d'Eugène Beauharnais. Pour la consoler de n'être plus capitale, on créa pour elle le titre de seconde ville du royaume d'Italie. Bien plus, Napoléon voulut la visiter et lui rendre pour quelques jours la splendeur de ses anciennes fêtes. La gondole impériale, magnifiquement tendue de riches étoffes dont les bouts traînaient dans les flots, promena sur le grand canal le successeur de Charlemagne, entouré d'une brillante escorte de rois, de princes, de généraux, de courtisans. C'étaient le roi et la reine de Bavière, qui venaient de recevoir le Tyrol pris à l'Autriche et de donner leur fille au prince Eugène; le vice-roi et la vice-reine d'Italie; Élisa, princesse de Lucques; Joseph, roi de Naples; Murat, grand-duc de Berg; Berthier, prince de Neuchâtel, et une foule de généraux de l'ancienne armée d'Italie. Du palais des doges, Napoléon décréta l'achèvement de la place Saint-Marc et le recreusement des canaux engorgés.

A Venise comme à Milan, les travaux publics furent la meilleure page du règne d'Eugène. La justice, l'instruction publique, le régime des prisons, la salubrité des villes, reçurent aussi d'utiles réformes. A la domination de la France, l'Italie gagna tout au moins quelques années d'administration correcte et vigilante. Mais, ce sérieux profit mis à part, l'État lombardo-vénitien ne put longtemps se dissimuler qu'il était bien plutôt la ferme que l'allié du grand empire. Tandis qu'il était tenu de recevoir en franchise tous nos produits manufacturés, les siens n'avaient pas même le droit d'aller nous faire concurrence sur les marchés de la Toscane ou du Piémont. Rien à tenter du côté de la mer. On devine que le blocus continental sévissait, plus monstrueux qu'ailleurs, dans un pays qui n'a pas moins de six cents lieues de côtes. Tout commerce se réduisit bientôt au trafic local, et Venise perdit jusqu'à son débit de verroteries. Quant à la vie politique, il n'y fallait pas plus songer de ce côté des Alpes que de l'autre; tout venait du gouvernement, c'est-à-dire

de Paris, et tout s'y rapportait. « Si Milan est en feu, écrivait l'empereur à son fils Eugène, il faut laisser brûler Milan et attendre mes ordres ! »

A qui remettre le Lombard-vénitien en 1815, sinon à la puissance qui pouvait réclamer le Milanais au nom de Marie-Thérèse et la Vénétie par un traité signé avec la République française elle-même? Du moment que la reine de l'Adriatique avait cessé de compter parmi les États indépendants, elle n'avait plus d'autre destinée que de devenir un appoint de la victoire. Aussi n'essaya t-elle même pas, comme Gênes, de se faire représenter au congrès de Vienne. Il est triste d'ailleurs de trouver dans les écrits du temps la preuve que les Autrichiens furent reçus alors en Italie, comme nous y avions été reçus nous-mêmes moins de vingt ans avant, en libérateurs.

Il est vrai que l'illusion fut de courte durée. Aux promesses des premiers jours succéda bientôt un système de réaction à outrance contre toute œuvre et toute idée laissée par la France. Au lieu d'avoir, comme nous, une restauration libérale, la malheureuse Italie eut, dans toutes ses rigueurs et toutes ses absurdités, une restauration d'ancien régime. Turin ne se laissa pas devancer par Naples dans cette marche en arrière. La Toscane seule dut au souvenir de Léopold de jouir d'un ordre légal.

Rien au monde ne nous fera jamais, je ne dis pas regretter, mais excuser ce régime d'étouffement et d'avanies, ce gouvernement par les sbires, qui reçut alors dans toute l'Europe le nom du ministre si longtemps et si fatalement tout-puissant à Vienne. C'est à cette période funeste qu'il faut attribuer et l'impopularité des princes, alors chéris de leurs peuples, et la destruction des petits États, et le danger de Rome, et le fanatisme anti-italien de l'unité.

En s'attribuant, il y a cinquante ans, de grandes possessions et une plus grande influence dans la péninsule, le gouvernement autrichien avait cru sans doute prendre la bonne part; il ne fit, on le voit trop aujourd'hui, qu'introduire le cheval de Troie dans l'Empire.

> . . . . . Scandit fatalis machina muros,
> Fœta armis.

A la dure nécessité qui pesait sur lui de s'imposer par la force aux Italiens, il laissa croire qu'il avait accepté d'être le gendarme des traités de 1815 et vit se retourner contre lui des ressentiments patriotiques dont, en bonne justice, la Prusse et l'Angleterre auraient dû les premières recevoir le contre-coup. On se rappelle la merveilleuse explosion des cœurs aux premiers grands jours de Pie IX et la terrible explosion des événements après le 24 février. Tout l'effort

de la révolution se tourna subitement contre l'Autriche, comme s'il se fût agi de la seule puissance conservatrice qui fût en Europe, et de ce jour elle dut prévoir que la France, sa vieille rivale, et la Prusse, sa jeune ennemie, finiraient par se laisser entraîner dans le camp des révoltés.

Des épisodes si variés de la guerre des nationalités qui s'ouvrit alors, aucun n'a laissé dans la mémoire des peuples une impression plus sympathique que l'héroïque tentative de Venise pour relever le drapeau de Saint-Marc. Du 22 mars 1848, date de la proclamation de son indépendance, au 24 août 1849, date de la rentrée des Autrichiens, toute son histoire a tenu dans les deux syllabes du nom de Manin. Rien que pour avoir donné le jour à un tel homme, elle était digne de connaître l'ivresse du combat pour l'indépendance et la mâle joie de n'appartenir qu'à soi-même. C'est lui qui ose seul, et le premier, opposer un texte de loi aux habitudes d'arbitraire du gouvernement, lui qui parvient à rallier vers un but déterminé les forces endormies ou dispersées de l'esprit public, lui qui retrouve le vieux cri de : *Vive Saint-Marc !* lui qui rétablit la république, lui qui force l'étranger à se retirer devant l'unanimité du sentiment populaire, lui qui réorganise tous les services publics, lui qui arme, défend, inspire, relève, console, gouverne ses concitoyens dans les plus tragiques épreuves, lui enfin qui, n'ayant pu mourir d'un boulet sur un pont de Venise, est venu mourir de l'exil à Paris, professeur d'italien dans un pensionnat. Quand on voudra chercher dans notre époque, qui produit tant de grands faits sans produire de grands hommes, le type du patriote irréprochable, de l'homme public noblement esclave de sa conscience et de la loi, on pourra citer au moins le dictateur de Venise, Daniel Manin. Il ne conspire pas, il ne s'affilie, — exemple unique en Italie ! — à aucune société secrète. Il n'a qu'une ambition, inoffensive en apparence, révéler, prouver, imposer l'existence de la loi, tant au peuple qui doit en profiter, qu'au gouvernement qui doit voir son omnipotence entamée : il poursuit, en un mot, contre la domination étrangère une guerre d'avocat, mais d'un avocat qui, pour engager le débat, préfère la procédure à l'éloquence. Nul ne peut se vanter d'avoir fait plus avec moins, car il a fait sortir la liberté de sa patrie des institutions crées pour l'opprimer. On avait, en 1815, signé une constitution quelconque pour le royaume lombard-vénitien. Cela suffit à l'ardent praticien ! Qui dit constitution dit garanties, et il trouve en effet des garanties dans l'acte impérial. Cette découverte émerveille la population, manque de donner du cœur à la congrégation provinciale et décide le gouverneur embarrassé à jeter en prison l'importun pétitionnaire. Mais le peuple avait compris, et dès la première nouvelle du 24 février, il fallut non-seulement relâcher Manin et le poëte

Tommaseo, mais se confier à lui, à ses amis, à la garde civique pour le maintien de l'ordre et pour la prompte évacuation des forts par la garnison étrangère [1].

En proclamant la république, c'était encore de la légalité qu'il prétendait faire, car la république était l'état légitime de Venise au moment où elle fut livrée aux Autrichiens. Puis il comptait, il devait compter, au jour venu, sur l'appui de la république française de 1848, jalouse sans doute d'effacer la page écrite par sa devancière de 1797. On sait, hélas! qu'il ne put pas même en obtenir d'être diplomatiquement reconnu. La cause de Venise, confondue alors injustement, mais fatalement, dans la cause de la révolution européenne, fut sacrifiée avec elle au besoin d'ordre et à l'effroi général.

Restait le roi Charles-Albert, qui tenait campagne en ce moment pour la délivrance de l'Italie. « Je viens à vous, disait-il dans sa proclamation, comme le frère vers le frère, l'ami vers l'ami. » — « Nous élevons un nouveau cri du fond de notre âme, écrivait Manin, vers le Piémont et vers son roi ; au nom de l'Italie, de l'humanité, de la justice, nous demandons des secours immédiats !... » Mais il fut répondu « qu'un roi ne pouvait venir en aide à une république : » et comme on avait tout d'abord refusé de s'adresser à la France, par la raison « qu'un roi ne peut demander l'assistance d'une république, » il en résultait que, placé entre le secours qu'il ne voulait pas demander et le secours qu'il ne voulait pas donner, ce pauvre roi

[1] On nous saura gré de ne pas résister au désir de citer ici quelques lignes de Thérésa Manin, digne femme du libérateur de Venise, qui raconte à une amie l'histoire de ces jours agités : « J'avais beaucoup souffert avant ce jour, car je savais parfaitement à quels dangers s'exposait mon mari ; mais jamais je ne lui ai dit : « Arrête-toi. » Mais mon anxiété et ma terreur furent au comble quand il vint m'annoncer que peut-être Venise serait bombardée dans la journée, quand je le vis écrire aux divers consuls pour protester contre cette mesure, et que je l'entendis appeler Georges et lui dire : « Viens avec moi à l'Arsenal! » Ce que j'ai souffert dans ce moment, vous pouvez l'imaginer beaucoup mieux que je ne saurais le décrire. Je crois que peu de femmes se seraient conduites alors comme je l'ai fait. *Je ne voulus pas même embrasser mon mari ni mon fils pour ne pas m'attendrir davantage.* Quelles heures que celles de onze à cinq heures! J'étais certaine que si l'un de mes bien-aimés était tué, l'autre ne voudrait pas survivre. Enfin sur les cinq heures les cris d'une grande foule qui s'avançait vers ma maison vint délivrer mon âme de ses angoisses. Dès ce moment je fus sûre du succès, et je m'écriai à mon tour : *Vive Saint Marc! Vive la république!* Car je savais que mon mari devait proclamer la république sur la place Saint-Marc. Pour la seconde fois depuis cinq jours je vis mon mari ramené comme en triomphe à la maison. Deux fois en cinq jours, c'était trop pour mes forces. Pourtant je me contins dans ma joie comme j'avais fait dans ma douleur. J'embrassai mon mari comme le libérateur, le premier entre tous de ma patrie; j'embrassai mon fils qui, à seize ans, avait montré le courage et le sang-froid de l'âge mûr, et en moi-même je me glorifiais des deux. » (*Documents et pièces authentiques laissées par Daniel Manin.*)

n'avait qu'à se faire battre, avec honneur peut-être pour le Piémont, mais sans profit aucun pour la cause italienne. Rien de plus pauvrement conduit que la politique piémontaise de ce temps, inspirée alors comme aujourd'hui par le plus audacieux égoïsme. Ce n'était nullement par fierté de prince que Charles-Albert répugnait à recourir au nouveau gouvernement de la France ! Il savait que les hommes qui le composaient se seraient crus coupables de trahison en favorisant, de l'autre côté des Alpes, l'établissement d'un royaume unitaire au lieu d'une fédération d'États républicains.

Votez l'annexion, et notre roi viendra vous défendre ! disaient les nombreux agents *albertins*, comme on les appelait, introduits dans la ville. Manin, trouvant que c'était faire du patriotisme comme les usuriers font de la philanthropie, et ne voulant pas cependant priver son pays de cette chance unique, peut-être, de salut, se contenta de se retirer des affaires au moment où l'Assemblée appela les commissaires sardes. Mais cet intérim fut de courte durée : Charles-Albert battu à Santa-Lucia, à Custozza, reçu à coups de fusil par les Milanais, n'était plus un protecteur qui eût le droit de faire ses conditions.

De ce jour Manin exerça dans Venise la dictature incontestée du plus grand cœur et du plus grand esprit. Il était doge, il était roi, il était le peuple lui-même, il était la république en péril et qui ne voulait pas se rendre ! Au plafond de la belle salle du *maggior consilio*, où se réunissait l'assemblée des représentants, Véronèse a peint le triomphe de Venise couronnée par la Gloire, par l'Honneur et par la Liberté. Manin aimait la liberté, n'était pas insensible à la gloire, mais c'est de l'honneur surtout, de l'honneur de sa ville natale qu'il était fièrement et passionnément épris. *La vita sta in man di Dio, l'onore in man nostre !* La vie est dans les mains de Dieu, l'honneur est dans les nôtres ! se plaisait-il à répéter. L'émeute de la faim, une mutinerie de soldats mal payés menaçait-elle la cité, Manin y courait et apaisait les plus furieux en s'écriant : « Sauvons l'honneur de notre malheureuse cité ! conservons l'honneur immaculé de cette Venise admirée du monde entier par la conduite que vous avez tenue jusqu'à ce jour... Qu'un jour, un seul jour Venise cesse d'être digne d'elle-même, et tout ce qu'elle aura fait sera mis en oubli, sera perdu [1] »

Une autre fois, il apprend que le curé de la paroisse des *frari*, digne prêtre qui a voulu rester presque seul à son poste dans le quartier le plus ravagé par l'artillerie des assiégeants, se prépare à célébrer la

[1] Documents et pièces authentiques laissées par Daniel Manin, président de la république de Venise, traduits et annotés par F. Planat de la Haye. Paris, 1860.

fête de saint Roch et désirerait que l'autorité pût s'y rendre comme d'habitude. Manin y va ; en route un boulet emporte la hache de sa gondole, les rameurs font mine de vouloir retourner : En avant ! dit Manin, ce serait une lâcheté ! Le curé nous attend pour demander à Dieu avec nous le salut de notre malheureuse Venise ! — Et la gondole arriva au pied de la vieille église où tant de doges, de sénateurs, de généraux sont couchés autour du monument de Canova, et la messe fut dite au fracas des détonations par le brave curé qui tremblait cette fois, mais pour l'hôte illustre et précieux qui était venu à son invitation.

Lorsqu'enfin il fut avéré qu'aucun secours ne pouvait être attendu de nulle part, et que l'héroïque Venise devait tomber comme le gladiateur de Rome païenne sans qu'un pouce fût levé pour sauver sa vie; lorsque le choléra fut venu s'abattre à son tour sur la malheureuse cité déjà décimée par le bombardement et la famine, lorsque Manin au désespoir put écrire : « *Vivres*, *poudre*, *argent*, *espoir*, *tout est épuisé le même jour !* » Alors il fallut bien se résigner à négocier, c'est-à-dire, hélas! à subir les conditions du vainqueur. Les adieux de Manin à la garde civique, qu'on nous a conservés et qu'il faut lire en entier dans le recueil de M. Planat de la Faye, rendent le son sublime d'une grande âme toute vibrante d'honneur, mais brisée par le désespoir : « Pendant notre révolution, depuis bientôt dix-sept mois nous avons maintenu pur le nom de cette Venise, méprisée autrefois, aujourd'hui vénérée par nos amis et par nos ennemis mêmes... De grands malheurs peuvent survenir; ils sont peut-être imminents... mais dût-il être au-dessus de nos forces de les écarter, ce qui sera toujours en notre pouvoir, c'est de maintenir intact l'honneur de notre ville !... Je viens donc demander franchement à la garde civique : A-t-elle pleine confiance dans ma loyauté? (*Oui ! oui !* Acclamations enthousiastes et prolongées.) Un jour peut-être vous pourrez dire : *Cet homme s'est trompé*, mais jamais vous ne direz : *Cet homme nous a trompés*... (Jamais ! jamais !) Jamais je n'ai trompé personne, jamais je n'ai tâché de faire naître des illusions que je ne partageais pas, jamais je n'ai dit : *Espérez*, lorsque je n'espérais plus... »

Ici, dit le biographe, les sanglots étouffent la voix de l'orateur ; vaincu par la douleur, il s'est laissé tomber à terre; pleurant à chaudes larmes et frappant le plancher de ses poings, il s'écriait : Avec un tel peuple, être forcé de céder ! *Con tale popolo, bisogna cedere !!*

Que faut-il de plus pour faire connaître ce chef honnête d'une révolution légitime? Voici ce qu'il écrivait en réponse à ceux qui répétaient dans l'exil que l'insuccès du mouvement italien de 1848

devait être attribué à trop de modération et de générosité de la part des chefs : « Quand même, ce que je ne crois pas, on eût pu vaincre par des moyens que le sens moral réprouve, *la victoire eût été achetée trop cher*. Elle n'eût été ni vraiment utile ni d'un effet durable. *Des moyens que le sens moral réprouve, lors même que matériellement ils seraient utiles, tuent moralement. Aucune victoire ne mérite d'être mise en balance avec le mépris de soi-même.* »

Et c'est cet homme digne de Plutarque qu'on accuserait d'être un révolutionnaire! Et ce sont ceux qui gouvernent les hommes avec de tels principes qu'on envoie mourir dans l'exil!

Ah! souhaitons que le premier acte de Venise libre soit de rapporter à Saint-Marc les dépouilles de ce vrai grand citoyen, de celui qui a conquis pour elle plus que la puissance, plus que la gloire, plus que l'indépendance même, je veux dire l'admiration du monde.

En 1859 aussi, Venise fut appelée à compter sur la France, et pour la troisième fois son espérance devait être vaine. On se rappelle la proclamation impériale annonçant que l'Italie allait être libre des Alpes à l'Adriatique; on se rappelle aussi comment notre marche victorieuse dut s'arrêter au Mincio. Depuis, la glorieuse cité n'a cessé ni de souffrir ni d'espérer en nous. Vendue en 1797, exploitée de 1806 à 1814, sacrifiée en 1848, laissée de côté en 1859, je demande s'il existe en Europe une cause envers laquelle la France doive se sentir à la fois plus coupable et plus obligée?

IV

Que va-t-il arriver de Venise affranchie? Sera-t-elle rendue à elle-même ou livrée, comme Florence et Naples, au royaume d'Italie? Remarquons d'abord que du moment qu'elle cesse d'être allemande pour redevenir italienne, on peut dire que le plus difficile est fait et l'essentiel obtenu. Nous voudrions cependant plus que le difficile et plus que l'essentiel, nous voudrions le vrai et le juste. La justice serait que Venise fût remise par la France dans le même état de liberté dont elle jouissait au moment où son indépendance lui fut ravie. La vérité serait qu'elle pût recommencer à vivre de la vie propre qu'elle avait perdue en 1797 et retrouvée en 1848.

Mais la vérité ni la justice ne sont malheureusement pas de la politique, et contre elles s'accumulent les objections des hommes qui se piquent d'être pratiques.

Venise, disent-ils, ne saurait subsister sans ses anciennes possessions de terre ferme. La mer, qui ne lui suffisait plus depuis la dé-

couverte du passage par le cap de Bonne-Espérance, lui suffirait bien moins encore depuis que Trieste, tête des chemins de fer de l'Allemagne, a vu affluer dans sa rade presque toute la navigation de l'Adriatique. D'ailleurs, à une puissance maritime il faudrait des colonies, et à qui les prendre? Les îles Ioniennes elles-mêmes, cet archipel de l'ancienne Venise, ont été données par les traités de 1815 à l'Angleterre et redonnées par l'Angleterre à la Grèce, un autre peuple historique aussi qu'on a la plus grande peine à rappeler à la vie. Si la succession, tant de fois annoncée des Ottomans était ouverte, on pourrait peut-être rechercher en Morée, dans le Bosphore et jusque dans Constantinople la trace des exploits de Dandolo, mais le moment ne semble ni venu ni près de venir. Restent donc les villes italiennes qui ont formé si longtemps la riche dot de la fiancée de l'Adriatique. Il s'agit de savoir si Padoue, Vicence, Vérone, Trévise, Rovigo, préféreraient revenir à leur antique métropole que se réunir au royaume d'Italie. Eh bien! de l'avis de tous ceux qui se donnent la peine d'étudier l'Italie chez les Italiens, cette question, déjà douteuse en 1848, n'est même plus une question.

Le rêve de l'unité, né d'abord de la seule peur d'un retour offensif de l'Autriche, a fini par pénétrer l'imagination de ce peuple que l'imagination a toujours maîtrisé. On voulait être fort pour rester indépendant; on veut l'être aujourd'hui pour devenir une sixième grande puissance, en supposant toutefois que la place de l'Autriche ne soit pas définitivement à prendre. A moins donc d'un de ces coups de force majeure qui font parfois reculer la force des choses, à moins que la France ne dise résolûment *non* à l'orgueilleuse fantaisie d'un gouvernement qui lui doit son existence — et il n'est pas probable que le prince Napoléon se fût chargé de porter cette signification à son royal beau-père — vous pouvez tenir pour certain que l'unité italienne se fera.

Ainsi parlent les hommes pratiques, et je reconnais tout de suite que le sentiment public semble d'accord avec le leur. Remarquons seulement que, pour eux comme pour nous, tout revient à savoir en définitive ce que veut et ce que dira le gouvernement français. S'il laisse aller les choses, l'unité italienne est faite, cela saute aux yeux. S'il a le courage d'exiger non pas peut-être qu'on revienne purement et simplement aux stipulations de Villafranca, mais que la péninsule forme une confédération d'au moins trois États indépendants, on doit affirmer que cette confédération se fera.

Or, c'est là, au fond, tout ce que désire l'opinion publique, et tout ce qu'exige l'intérêt de la France.

Qu'on ne nous parle pas des journaux et de leur parti pris en cette question! Le temps est loin où la presse française était une puis-

sance avec qui le gouvernement et l'Europe avaient à compter. Quinze années de régime discrétionnaire l'ont réduite à n'être plus, dans quelques mains habiles, qu'un moyen oblique d'administrer l'opinion des masses. Sauf trois ou quatre exceptions sans cesse menacées par le dernier avertissement, l'apparence même de l'indépendance n'existe plus pour elle. Aucune feuille française, chacun le sent, ne peut désirer, comme on nous le fait lire matin et soir, que la France ait désormais à vivre, à se déployer, à progresser entre une Allemagne nouvelle, remise aux mains des héritiers du grand Frédéric, et une Italie nouvelle aussi, livrée à un prince de l'astucieuse maison de Savoie. Non! pas un Français ne peut ambitionner pour son pays cette diminution de puissance et cette augmentation de péril! Pas un Français n'hésiterait à préférer la guerre la plus risquée à cette volontaire déchéance!

Et comment aussi se décider à prendre au sérieux le grave souci que se donnent nos journaux les plus répandus pour fixer et conquérir les vraies limites du royaume de Victor-Emmanuel? Aujourd'hui la Vénétie, demain le Tyrol, l'Istrie, Trieste, et le tour du golfe Adriatique; après demain, logiquement, Malte, la Corse et le comté de Nice. Que l'Italie ait des frontières naturelles, c'est une donnée géographique. Mais la France aussi a ses frontières naturelles, et nous avons mis des siècles à les atteindre! Lisez plutôt le solide travail de M. Lavallée, vous apprendrez par quelle longue, intelligente et tenace volonté nos rois sont parvenus à donner à la France la configuration que nous lui voyons[1]. Et n'assure-t-on pas, de plus d'un côté, qu'un des ferments secrets de la guerre actuelle serait l'ambition qu'on nous suppose d'arriver jusqu'à la barrière du Rhin! Comment donc messieurs les subalpins de Paris et de Florence osent-ils bien ne nous laisser que six ans pour mener la nouvelle monarchie italienne à son plein et entier développement? Quoi, nous avons fait une grande guerre en 1859 pour offrir au Piémont la Lombardie; à ce riche cadeau il a pu depuis ajouter, sans notre agrément, les duchés, la Toscane, les Légations pontificales, l'Ombrie, le royaume de Naples, la Sicile; et vous n'êtes pas contents, et vous ne trouvez pas que ce soit assez de conquêtes en si peu de temps! Quoi! nous avons mis siècles sur siècles, nous, les fils de la *furia francese*, pour grouper autour de l'Ile-de-France ce tout compact qui est aujourd'hui l'empire français; quoi! jusqu'à Louis XIII nous n'avons pas eu le Roussillon; quoi! jusqu'à Louis XIV nous avons su nous passer de l'Alsace et de la Franche-Comté; quoi! les fêtes de Nancy viennent de nous

[1] *Les frontières naturelles de la France*, par M. Lavallée, ouvrage couronné par l'Académie française, 1 vol., chez Hetzel.

rappeler que la Lorraine n'est à nous que depuis cent ans; et vous parlez de tout mettre à feu et à sang, vous ne voulez laisser aucun repos à l'Europe tant que le roi Victor-Emmanuel, qui ne possédait, en 1859, qu'un petit coin de terre italienne au pied des Alpes, ne règnera pas sur tous les pays où le *si* résonne!

Prenez garde! à courir si follement, on risque de se tuer en touchant le but! Voyez déjà que de faux pas! A Naples, vous avez trouvé une population qui, par ses défauts comme par ses qualités, est assurément la plus italienne de toute l'Italie; eh bien! cette population vous a résisté, et, pour la réduire, vous avez dû avoir recours aux plus barbares extrémités de la guerre. Bien plus, au moment où vous vous vantiez d'avoir gagné tous les cœurs dans les Deux-Siciles, voilà M. de Bismark qui vous entraîne à la guerre contre l'Autriche, et, pour prouver à l'Europe le dévouement de vos nouvelles provinces, vous n'avez rien trouvé de mieux que de livrer au marquis Gualterio, vieux conspirateur du vieux Piémont, le droit d'emprisonner et de déporter sans jugement vos fidèles sujets napolitains. Supposez que l'empereur Napoléon III dise demain : « Il y aura de nouveau un roi de Naples; il faut que le sud de l'Italie retrouve son autonomie! » Qu'arriverait-il? Vous le savez bien! toute la terre de Naples et de Sicile deviendrait un volcan pour jeter à la mer vos préfets et vos sbires!

A Rome, vous vous êtes heurtés au roc du Vatican, et les consciences sont encore tout ébranlées de ce choc. Supposez que l'empereur des Français dise demain : « Il faut que le pape reste à Rome et qu'il y reste souverain. Il faut que son territoire soit neutralisé par l'Europe comme la Suisse, comme la Belgique, comme le détroit des Dardanelles, et que la paix règne pour toujours dans ce sanctuaire des croyances chrétiennes! » Quel cri ne s'élèverait pas vers le ciel? Cri de confusion pour vos complots de religions soumises à la police; cri de reconnaissance des âmes trop longtemps troublées dans leur foi!

La Prusse elle-même unit son exemple à nos conseils pour détourner l'Italie de réaliser immédiatement l'unité complète de son territoire. En prenant pour elle toute l'Allemagne du Nord jusqu'à la Baltique, elle a soin de fixer à la ligne du Mein sa limite méridionale. Pourquoi? « Parce que, vient de répondre la *Gazette nationale* de Berlin, organe de M. de Bismark, *nous ne pouvons méconnaître qu'il y a deux Allemagnes, celle du Sud et celle du Nord.* Sans doute des espérances patriotiques seront détruites si une ligne frontière est tirée au milieu de l'Allemagne; mais nous ne pouvons nous soustraire à la nécessité des choses. Nous sommes obligés d'accepter les faits tels qu'ils s'imposent. Nous préférons un gouvernement allemand

puissant, une véritable organisation politique dans une partie de l'Allemagne, au désordre garanti et à la nullité du tout. »

N'est-ce pas là l'acte d'abandon des provinces italiennes du Sud par Victor-Emmanuel, tout rédigé d'avance par la plume diplomatique du premier ministre de Berlin. Et cependant, ce sont, il faut en convenir, d'arrogants vainqueurs que les vainqueurs de l'Autriche! Certes, nous ne serons jamais de ceux qui cherchent à faire sortir la guerre de la guerre. Mais les esprits les plus froids ont peine à ne pas se sentir provoqués quand ils voient les journaux allemands, anglais, italiens comparer la campagne très-habilement conduite des Prussiens contre l'Autriche à notre campagne de 1859 et célébrer l'amoindrissement de la France dans les foudroyants succès du fusil à aiguille. « *La France n'est plus la première nation militaire du continent... L'empereur Napoléon n'est plus le seul souverain qui puisse transporter en quelques jours son armée à de grandes distances et frapper de suite des coups décisifs...* » Voilà ce qu'il nous faut lire chaque jour dans les feuilles d'outre-Rhin et d'outre-Manche ; voilà les commentaires qui ont cours en Europe sur les victoires rapides et multipliées des Prussiens. De leur côté, les journaux italiens, qui n'ont jamais avoué que Magenta et Solferino soient des victoires françaises, exaltent l'heureux vainqueur de Sadowa et chanteraient volontiers, sur le passage du prince royal de Prusse : *Saül en a tué mille, mais David en a tué dix mille !*

Il est sûr que les Prussiens ont tué beaucoup plus d'Autrichiens que nous et en moins de temps. Seulement, c'est trop se presser que de prendre pour des victoires remportées sur l'armée française les victoires de M. de Bismark en Bohême. Cela nous rappelle trop les fanfaronades de ces Prussiens de 1806 qui osèrent tenter de barrer le passage à notre armée revenant d'Austerlitz. « Les Français, disaient-ils, n'ont eu à faire qu'aux Autrichiens et aux Russes, ils vont apprendre à connaître les élèves du grand Frédéric[1]. » Élèves en effet et qui reçurent à Iéna la leçon dont ils avaient besoin !

Concluons : Si la cession et l'acceptation de la Vénétie doivent compter comme des actes sérieux ; s'ils ont été échangés entre deux souverains ayant plein droit de dire, l'un : *je donne*, et l'autre : *je reçois;* si l'enthousiasme patriotique de la France a répondu à la haute et généreuse confiance de l'Autriche, on doit admettre que depuis le 5 juillet dernier, la Vénétie est devenue une terre française. Tout ce qu'on a écrit contre ce brusque dénoûment de la question de Venise manque de portée. L'empereur d'Autriche a cédé une province qui était bien à lui et toute à lui ; pas un soldat de

[1] Thiers, *Histoire du Consulat et de l'Empire*, vol. 7.

Victor-Emmanuel n'y était resté après Custozza, et il n'est pas interdit de penser que sans cette cession qu'on juge caduque, Cialdini serait encore sur la rive droite du Pô, attendant, comme le paysan de la fable, que le fleuve ait fini de couler pour risquer de le traverser.

Nous comprenons mieux la mauvaise humeur des Italiens en apprenant cette solution inattendue ; mais nous ne saurions en être touché au point de leur donner satisfaction à nos dépens. Avant tout, pas de mystification pour la France ! Avant tout, qu'on ne puisse pas souffler d'un éclat de rire sur ses lampions du 5 juillet et lui prouver qu'elle a eu tort de se réjouir de la paix revenue et de la confiance accordée à son gouvernement ! Entre un échec pour notre pays et un échec pour l'amour-propre du roi Victor-Emmanuel, nous demandons aux journaux du Palais-Royal la permission de faire un autre choix que le leur. Quant à la campagne entreprise par le vainqueur de Castelfidardo après le départ des Autrichiens, nous n'avons rien à en dire, sinon que si le ridicule en est pour lui, l'injure n'en est pas moins pour nous. Au lieu de venir en aide à notre politique, l'Italie a tout osé, on le voit, pour l'entraver et pour faire tourner à notre confusion la médiation que nous avons acceptée. Elle nous doit trop, elle est trop rapprochée de nous pour nous offrir jamais une sûre alliance. La Prusse, fausse grande puissance comme elle, ayant besoin comme elle de gagner du territoire, et comme elle ne pouvant grandir qu'au dépens de l'Autriche, la Prusse devait être sa seconde et naturelle alliée. L'intérêt français l'avait conduite en 1859 jusqu'au bord du Mincio ; l'ambition prussienne l'a conduite en 1866 jusqu'au bord de l'Adriatique. Plus tard ce sera le tour de la Russie de lui offrir une part dans les dépouilles de l'Orient. Plus tard ce sera le tour de l'Angleterre de l'aider à nous disputer la prédominance dans la Méditerranée.

Après Villafranca, il y avait deux raisons pour que la France ne consentît pas à l'unité italienne. Après Custozza et Sadowa, il y en a trois.

A l'intérêt français, opposé à une trop grande concentration de forces sur nos frontières des Alpes et de la Méditerranée, et à la parole française, engagée dans tant d'occasions qu'il est superflu de rappeler, s'ajoute l'intérêt de la France sur les frontières du Rhin. Qu'importe que la guerre de 1866 nous vaille peut-être deux ou trois cantons, si elle attribue deux ou trois royaumes à des voisins, dont les uns se sont ébranlés en invoquant les souvenirs de 1813, et dont les autres, comblés de nos bienfaits, se personnifient encore dans trois noms, Ricasoli, l'auteur de la motion contre Rome, Garibaldi,

l'adversaire de nos soldats, Cialdini, l'envahisseur des Marches, le promeneur militaire de la Vénétie ? Si nous ne pouvons pas empêcher ces deux grosses agglomérations qui se forment, s'établissent et s'étalent à nos portes, gémissons de notre impuissance. Mais si nous tenons leur sort dans nos mains, si leur naissance dépend d'un mot de nos lèvres, allons-nous donc ouvrir ces mains et ces lèvres pour créer nous-mêmes à la France ces deux embarras permanents ? Nul ne peut sans insulte attribuer au gouvernement français de tels desseins, et il faut bénir l'événement qui lui permet de servir à la fois l'intérêt national et la justice, en rendant Venise à l'Italie, à condition de renoncer à l'unité, en lui offrant une admirable réalité à échanger contre un rêve.

L'occasion est propice, nous le croyons, pour retirer notre main de l'œuvre antifrançaise qui se poursuit de l'autre côté des Alpes. En remettant Venise entre les mains de l'empereur des Français, l'empereur d'Autriche lui remet, pour la seconde fois depuis six ans, les destinées de l'Italie. Villafranca est dépassé, soit ! Mais ce qu'il en reste, ce qui ne peut pas ne pas en rester, c'est que les deux empereurs s'étaient entendus là pour déclarer que l'Italie devait être une Confédération. Tout ce qui s'est accompli depuis s'est accompli, on l'a vu, en dépit de cette affirmation solennelle, en dépit de nos protestations diplomatiques, en dépit même du rappel de notre ambassadeur. Nous prononcer aujourd'hui pour l'unité, au moment où nous voilà de nouveau maîtres absolus de la situation, ce serait dire de deux choses l'une : ou bien que sur cette grande et vieille question d'Italie, notre avis de 1866 se trouve diamétralement opposé à notre avis de 1859 ; ou bien que nous n'étions pas sincères à cette époque en prenant nos précautions publiques contre l'établissement d'un seul trône dans la péninsule. En un mot, pour achever aujourd'hui de nos mains l'œuvre de l'unité italienne manquée par les Italiens, il faudrait ou nous démentir ou nous démasquer. Deux suppositions, hâtons-nous de le dire, non moins injurieuses l'une que l'autre! La politique d'un pays comme la France est à la fois trop sérieuse pour se contredire et trop loyale pour se déguiser. Il est temps seulement qu'elle parle à l'Europe comme elle a parlé sans doute depuis six ans au cabinet de Florence, et que dans ce terrible conflit de l'Italie à constituer, elle ait l'honneur du dernier mot comme elle a eu la témérité du premier.

LÉOPOLD DE GAILLARD.

MÉLANGES

LES ÉVANGÉLISTES UNIS,

TRADUITS ET COMMENTÉS PAR MGR ANDRÉ MASTAÏ FERRETI, ÉVÊQUE DE PESARO.

Traduction française dédiée à notre saint-père le Pape Pie IX par M. l'abbé de Léséleuc, chanoine théologal et vicaire général de Quimper [1].

L'ouvrage dont nous annonçons la traduction se présente au public sous un patronage dont rien ne saurait égaler l'autorité aux yeux des enfants de l'Église catholique. Il a pour auteur Mgr André Mastaï Ferretti, oncle paternel de notre Saint-Père le Pape. Publié à Rome, il y a près d'un demi-siècle (en 1817), Pie IX en a fait faire en 1863 une nouvelle édition, et c'est des propres mains de Sa Sainteté que M. l'abbé de Léséleuc en reçut un exemplaire vers la fin de cette même année. La pensée de le traduire en français se présenta d'abord à son esprit, et cette pensée devint un projet arrêté quand il put reconnaître, en lisant le livre, que le nom de son auteur n'était pas, à beaucoup près, le seul titre par lequel il se recommandât, et se convaincre que l'œuvre du pieux prélat méritait tous les éloges que lui donne l'illustre Marchetti, archevêque d'Ancyre, dans l'*approbation* placée en tête de la première édition romaine.

Il n'est pas hors de propos de rappeler dans quelles circonstances fut composé ce livre. Mgr Mastaï l'avait commencé avant sa promotion au siége épiscopal de Pesaro, mais les devoirs de sa charge, qu'il remplissait avec une scrupuleuse exactitude, ne lui laissant plus le temps nécessaire pour un travail de cette nature, il y avait peu d'espoir qu'il pût le reprendre et le mener à terme. Toutefois la Providence lui réservait des loisirs sur lesquels il n'avait pas compté. En 1808, Napoléon, préludant à l'enlèvement du Pape qui devait avoir lieu l'année suivante, prenait possession des provinces d'Urbin, d'Ancône, de Macerata et de Camerino, déclarées unies à perpétuité et irrévocablement au royaume d'Italie.

[1] 2 vol. in-8°. chez Lecoffre et Cie.

Les évêques des provinces ainsi soustraites au domaine du Saint-Siége consultèrent le Pape sur la conduite à tenir vis-à-vis du gouvernement impérial qui les menaçait de l'exil dans le cas où ils refuseraient de prêter le serment de fidélité qu'il exigeait d'eux. L'évêque de Pesaro était l'un d'eux et dans son épître dédicatoire à Pie VII, il rappelle en quels termes le Saint-Père lui répondit. Nous citerons ces paroles parce qu'elles s'appliquent merveilleusement à la situation actuelle de l'Italie et parce qu'en les rapprochant de tout ce qu'a dit Pie IX, un demi-siècle plus tard, dans des circontances pareilles, on voit combien le Saint-Siége est constant dans ses principes et ses traditions, à ce point qu'on croirait que c'est toujours le même homme qui parle au monde depuis tant de siècles du haut de la chaire de saint Pierre. Après avoir rappelé en peu de mots la position qui lui avait été faite : « Je me tournai, dit le pieux évêque, vers le saint siége de Pierre pour demander conseil et encouragement. Le conseil et l'encouragement ne se firent point attendre : je trouvai l'un et l'autre dans une lettre signée de vous, le 3 août 1808 : « En ce qui touche le serment (je transcris vos pro-« pres expressions) vous vous tiendrez aux instructions que nous vous avons « déjà données. Ce n'est ni l'intérêt, ni la politique, mais bien la conscience « qui nous a obligé de proscrire un serment qui dans le cas où nous som-« mes serait manifestement illicite et scandaleux. » D'autre part l'encouragement ne pouvait être plus complet que celui que renfermaient ces expressives paroles : « Au reste quels que soient les désastres que vous aurez à « souffrir, quelles que puissent être les conséquences de votre conduite, « celui-là en sera seul responsable qui en est la cause injuste ; et vous, loin « de vous laisser abattre, vous serez plein d'assurance, envisageant vos « épreuves avec les yeux de la religion, abandonnant avec une sainte con-« fiance votre cause et celle de votre diocèse dans les mains de ce Dieu « qui secourt dans les nécessités et les tribulations et qui a promis à notre « fidélité une récompense qu'aucune puissance terrestre ne pourra nous « ravir. » Peu de jours après avoir reçu la lettre du Pape, il fut, comme il l'avait prévu, banni de son diocèse et emmené sur la terre étrangère. Ce fut là qu'il reprit et acheva son grand travail sur les Évangiles qui fut l'occupation constante et la consolation de ses six années d'exil.

Il y a trois choses à considérer dans l'ouvrage de l'évêque de Pesaro : l'*union* des évangélistes, c'est-à-dire la mise en ordre des quatre Évangiles de manière à en composer un Évangile unique, la traduction de cet Évangile et enfin le commentaire qui y est joint.

Naturellement nous n'avons pas à apprécier ici la traduction italienne de Mgr André Mastaï : nous ne l'avons pas sous les yeux, et d'ailleurs nous serions peu compétent pour la juger. Il nous dit dans sa préface qu'il n'a voulu adopter aucune des versions existantes dans sa langue parce qu'il ne les trouve pas assez *littérales* et que leurs auteurs, même les plus estimés, lui semblent prendre un peu trop de liberté avec le texte sacré. La sienne

au contraire, s'il faut en croire de bons juges, suit la Vulgate d'aussi près que possible, ce qui ne l'empêche pas d'être claire et élégante. La traduction française de M. l'abbé de Léséleuc (il ne s'agit en ce moment que de celle des textes évangéliques) nous semble mériter des éloges analogues : elle est très-fidèle, très-littérale, et ni la clarté, ni l'élégance n'y font défaut. Sous ces divers rapports, elle nous paraît supérieure à la plupart de celles qui nous sont connues.

En ce qui touche l'*union* des évangélistes (on a expliqué plus haut ce qu'il faut entendre par là), nous n'apprendrons rien à personne en disant que la tentative de l'évêque de Pesaro n'est pas chose nouvelle. Il y a longtemps qu'on a senti la nécessité de faire concorder les Évangiles entre eux, de rétablir l'ordre et la suite qu'il est difficile d'y trouver lorsqu'on les rapproche et qu'on les compare, enfin de concilier les divergences apparentes qui s'y rencontrent. Ces divergences, ces dissemblances n'ont rien qui étonne quand on sait dans quelles circonstances les évangélistes ont écrit et quel but ils se sont proposé : elles n'embarrassent pas ceux qui ont examiné et étudié sérieusement, parce qu'elles ne présentent aucune difficulté qu'il ne soit possible et le plus souvent facile de résoudre : elles servent même, comme l'ont remarqué saint Jean Chrysostome et saint Augustin, à prouver la sincérité et la véracité des rédacteurs de l'histoire évangélique, mais elles deviennent facilement une pierre d'achoppement dans un temps où l'ignorance en matière de religion est fort générale, jusque parmi les chrétiens. Il est donc très-utile de mettre à la portée même des lecteurs peu instruits les preuves au moyen desquelles on démontre qu'il n'y a ni désaccord, ni contradiction réelle entre les évangélistes, qu'ils ne diffèrent que sur des détails de peu d'importance et qu'au fond il y a entre eux une merveilleuse harmonie et un parfait accord.

La chronologie est, comme on l'a dit souvent, le flambeau de l'histoire. Or, il est assez difficile, à première vue, de retrouver dans les Évangiles un ordre chronologique suivant lequel on puisse classer leurs récits. Mais les évangélistes ne se sont nullement proposé de donner une narration complète et suivie des événements de la vie du Sauveur, et il ne faut pas chercher chez eux la méthode des historiens et des annalistes ordinaires. Saint Matthieu, par exemple, le premier en date, n'écrit point *pour raconter, mais pour prouver* [1]. Son but est de démontrer aux Juifs, auxquels il s'adresse, que Jésus est le Messie, fils de David, annoncé par leurs prophètes, et il choisit parmi les faits de sa vie et ses enseignements ceux qu'il juge les plus propres à les persuader, mais sans se préoccuper de l'ordre chronologique, comme il est facile de le constater, soit en le confrontant avec lui-même, soit en rapprochant ses récits de ceux des autres évangélistes. Saint

[1] On sait que Quintilien, donnant les règles, suivant lesquelles l'histoire doit être écrite, a posé ce précepte : *Scribitur ad narrandum, non ad probandum.*

Marc qu'on a appelé l'abréviateur de saint Matthieu, ce qui du reste n'est pas parfaitement exact [1], ne s'est pas plus astreint que lui à suivre l'ordre des temps, ainsi que l'ont déjà remarqué saint Jérôme et avant lui Papias d'Hiérapolis. Quelquefois il dispose autrement ce qu'il emprunte à saint Matthieu ; quelquefois il suit le même ordre ; mais il est évident qu'ils ne prétendent ni l'un ni l'autre nous donner l'assurance que les choses qu'ils racontent se sont succédées dans la réalité comme elles se succèdent dans leurs récits. Il n'en est pas de même de saint Luc. Comme on le voit par le préambule de son Évangile, il s'est proposé d'écrire selon l'ordre des temps, *ex ordine scribere*, le récit des faits évangéliques. C'est donc à lui qu'il faut s'attacher lorsque, racontant les mêmes choses que ses prédécesseurs, il ne les met pas à la même place qu'eux. On peut ajouter toutefois qu'il ne s'est pas borné à *réordonner leur narration* [2], ce que d'autres avaient tenté avant lui, comme il nous l'apprend, mais qu'il y a beaucoup ajouté, puisque lui seul raconte ce qu'on pourrait appeler les préliminaires de l'incarnation, puis cette incarnation elle-même, la naissance du Sauveur, la purification de la sainte Vierge et la présentation de l'Enfant Jésus, et enfin son apparition au temple à l'âge de douze ans, sans compter une foule d'autres choses omises par les deux premiers évangélistes. Toutefois il existe dans son Évangile, comme dans les leurs, une lacune importante : les uns et les autres s'attachent presque exclusivement à rapporter ce que Notre-Seigneur Jésus-Christ a fait et dit en Galilée, et si nous n'avions que les trois évangiles *synoptiques*, comme on les appelle aujourd'hui, nous devrions croire que le Sauveur a mis à peine le pied en Judée pendant le cours de sa vie publique et notamment qu'il n'est allé à Jérusalem que pour y être crucifié. C'est cette lacune que comble le quatrième évangile, celui de saint Jean. Indépendamment de son but principal qui était de montrer que Jésus-Christ est le Fils de Dieu, égal au Père et Dieu comme lui, tout porte à croire que saint Jean a voulu suppléer ce que n'avaient pas dit les autres évangélistes. Ce qui est certain, c'est qu'il ne rapporte que très-rarement ce qui a déjà été raconté par eux, et que cela ne lui arrive que quand la suite de son récit l'exige, d'où il résulte clairement qu'il écrit pour des lecteurs auxquels les trois évangiles précédents sont bien connus.

Pendant que saint Matthieu et saint Marc, nous l'avons déjà dit, s'occupent presque uniquement de ce qui s'est passé dans la Galilée, que saint Luc lui-même en franchit à peine les limites et ne nous conduit qu'aux portes de Jérusalem, saint Jean, au contraire, s'attache de préférence à la prédication du Sauveur dans la Judée et notamment dans la Ville sainte. Ses

[1] L'évangile de saint Marc est beaucoup plus court que celui de saint Matthieu, mais parce qu'il a omis plus de la moitié des choses rapportées par son prédécesseur : s'il abrége quelquefois celui-ci en le répétant, souvent aussi il lui arrive de raconter les mêmes faits avec beaucoup plus de détails.

[2] Luc, I, 1-4.

voyages et ses séjours à Jérusalem sont racontés selon l'ordre des temps, et la désignation des fêtes de Pâques et des autres fêtes des Juifs à la célébration desquelles l'évangéliste nous apprend que Jésus a assisté, permet de calculer avec précision les années, les mois et les jours. C'est donc lui qui fournit les seuls points de repère au moyen desquels on puisse coordonner la série des faits évangéliques et les répartir, sinon avec une entière certitude, du moins avec une grande probabilité, entre les trois années de la vie publique de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

On voit, par ce qui vient d'être dit, que la simple lecture des Évangiles est bien loin de suffire à qui veut se rendre compte de l'ordre dans lequel se sont succédés les faits qu'ils racontent et retrouver dans ce qui nous a été transmis sur les actes et les enseignements de l'homme-Dieu un ensemble où tout se tienne et se lie. On peut y arriver, nous le savons, mais ce n'est qu'à force de travail et d'étude, en confrontant soigneusement entre eux les textes sacrés et en s'aidant, pour les mieux comprendre, des renseignements fournis par les auteurs profanes contemporains et des explications données, dès les premiers siècles, par les Pères de l'Église.

On a essayé de très-bonne heure de faire voir l'accord des Evangélistes entre eux par des ouvrages du genre de ceux auxquels on a donné depuis le nom de *Concorde* ou *Harmonie* évangélique. Tatien, qui vivait au deuxième siècle, tenta de fondre les quatre Évangiles en un seul qu'il appela *Diatessaron* (*par les quatre* ou *selon les quatre*) : ce livre ne nous étant pas parvenu, nous ignorons quelle méthode Tatien avait adoptée, nous savons seulement qu'étant tombé dans l'hérésie lorsqu'il écrivit cet ouvrage, il avait supprimé certains passages que rejetait sa secte. Ammonius d'Alexandrie, vers le milieu du troisième siècle, composa aussi un *Diatessaron* également perdu. Saint Augustin, dans son traité *De Consensu Evangelistarum*, donne un exemple de ce qu'il y a à faire pour mettre en harmonie les récits évangéliques, lorsqu'il fond ensemble tout ce qui concerne la naissance et la vie de Jésus-Christ dans saint Matthieu et dans saint Luc, et en forme une narration unique où l'on ne trouve ni disparate ni contradiction. Il serait trop long d'énumérer tous les travaux faits dans le même but, soit par les Pères de l'Église, soit par les écrivains ecclésiastiques du moyen âge. Si la critique fait souvent défaut chez ceux-ci, s'ils ne résolvent pas toujours heureusement les difficultés, surtout les difficultés chronologiques, il faut se souvenir qu'ils ne possédaient pas les sources d'information, tous les jours plus nombreuses, que l'invention de l'imprimerie a mises plus tard à la disposition des exégètes et des commentateurs. C'est dans la seconde moitié du seizième siècle que l'exégèse biblique prend un caractère plus scientifique : à partir de cette époque jusqu'à nos jours, on a publié une foule de *concordes* ou d'*harmonies* évangéliques, tant chez les catholiques que chez les protestants. Malheureusement, depuis que l'esprit de critique

négative a prévalu chez ces derniers, plusieurs de leurs théologiens se sont au contraire appliqués à rechercher et à faire ressortir tout ce qui pouvait paraître inconciliable ou contradictoire dans les textes évangéliques, et ils ont essayé de démontrer que vouloir les mettre d'accord était tenter l'impossible. Il n'en est pas ainsi, grâce à Dieu, et l'ouvrage de Mgr Mastaï est une preuve nouvelle, ajoutée à bien d'autres, qu'on peut y parvenir, sans cesser d'avoir pour soi la logique et le bon sens.

Essayons de dire en quoi ce livre diffère des livres du même genre qui ont été faits antérieurement et quels sont les mérites qui le distinguent. L'évêque de Pesaro, comme il se plaît à le reconnaître, a beaucoup profité des travaux de ses devanciers ; mais nous croyons qu'il a mieux fait qu'on n'avait fait avant lui, surtout si l'on considère son ouvrage à un point de vue très-important, celui du fruit qu'en peuvent retirer les fidèles. Les *Concordes* publiées depuis deux siècles par des théologiens catholiques sont presque toujours des ouvrages très-volumineux, remplis de longues dissertations, d'ailleurs écrits en latin et peu accessibles à la masse des lecteurs. La dernière en date qui nous soit connue (elle n'a paru que longtemps après l'ouvrage de Mgr Mastaï), est le traité *De Evangeliis* [1], par le P. Patrizi, de la Compagnie de Jésus, professeur d'Écriture sainte au Collége Romain. On y trouve une *harmonie* ou plutôt une *synopse* très-bien faite des quatre Évangiles, dont les textes sont donnés à la fois en grec et en latin, précédée et suivie de dissertations très-savantes, très-critiques, où l'auteur se montre parfaitement au courant de l'exégèse moderne, notamment de celle des Allemands. Ce sont deux forts volumes in-4° qu'on ne saurait trop recommander à ceux qui veulent s'instruire sérieusement et étudier à fond les questions, mais il est clair que tout cela n'est pas à l'usage du grand nombre, surtout dans un temps où peu de gens lisent volontiers les gros livres écrits en latin, ce latin fût-il aussi élégant que l'est celui du docte jésuite.

D'autres ont fait autrement, mais ne nous semblent pas non plus avoir rendu inutile le travail de Mgr Mastaï. Nous citerons, par exemple, l'*Historia et concordia evangelica*, publiée au dernier siècle par Martini, archevêque de Florence, le plus estimé des traducteurs de la Bible en langue italienne. Son livre, composé uniquement de textes empruntés aux Évangélistes, a le mérite de la brièveté, puisqu'il est moins long que l'ensemble des quatre Évangiles : mais il est en langue latine, ce qui en interdit la lecture à ceux qui ne savent pas ou qui savent mal le latin. Puis, il n'y a ni notes, ni commentaire : l'auteur ne donne aucune explication sur la méthode qu'il a suivie, ni sur les motifs qu'il a eus d'adopter tel ordre plutôt que tel autre. Il n'expose pas les objections, ne résout pas les difficultés : il se borne à les trancher par le fait sans faire connaître les raisons qui

[1] *De Evangeliis*. 2 vol. in-4°. Fribourg. Herder, 1853.

l'ont déterminé. C'est donc encore là un livre fait pour ceux qui savent, non pour les lecteurs ignorants ou médiocrement instruits.

Il en est tout autrement de l'évêque de Pesaro qui a voulu faire un livre à la portée de tous, où tous puissent trouver à s'instruire et à s'édifier. D'abord tout l'ouvrage est écrit en langue vulgaire : le texte de la vulgate ne semble être là que pour que les lecteurs compétents puissent constater l'exactitude et la fidélité de la traduction. Il y a dans les notes et les explications autant de science et de critique qu'on en peut désirer, mais sans longueurs, sans digressions, dans la mesure qui convient même aux lecteurs peu capables d'une attention très-soutenue. Le livre a donc tout ce qu'il faut pour devenir populaire, et on peut espérer qu'il le deviendra.

La réduction des quatre Évangélistes à l'unité, telle qu'on la trouve dans l'ouvrage de Mgr Mastaï, est un chef-d'œuvre de patience et de sagacité. Il s'est imposé la loi « de présenter dans son entier l'Évangile de Jésus-Christ, constamment écrit par les historiens sacrés, sans addition ni retranchement d'une seule parole. Toutes les actions et les instructions du Sauveur se trouvent exposées avec tout ce qui est relatif au temps, au lieu ou à d'autres circonstances... » C'est ainsi que s'exprime l'auteur dans sa préface, et il ne dit rien qui ne soit parfaitement justifié. Nous ne pouvons que répéter après l'éditeur romain que ce travail est fait avec tant d'exactitude et de discernement que si l'on n'était pas averti par les renvois dont les marges sont couvertes, on croirait avoir sous les yeux non pas quatre écrivains sacrés, mais un seul. On est forcé de croire que l'auteur savait les textes entiers par cœur parce qu'autrement ce qu'il a fait semblerait impossible.

L'ouvrage est divisé en livres, subdivisés eux-mêmes en paragraphes et non en chapitres comme les Évangiles, afin d'éviter toute équivoque dans les citations et les renvois. Ces paragraphes sont ordinairement précédés de notes préliminaires, bien distinctes de celles qui appartiennent au commentaire proprement dit ; c'est là que l'auteur justifie l'ordre chronologique adopté par lui dans la distribution des matières, concilie entre eux les textes qui semblent contradictoires, expose et résout les difficultés. Tout cela est fait en peu de mots pour ne pas trop grossir le livre, mais pourtant de manière à ce que la clarté et la solidité de l'argumentation n'y perdent rien. « Du reste, » comme dit très-bien M. Foisset dans son excellente *Histoire de Jésus-Christ*, « les neuf dixièmes des objections ressassées par Strauss tiennent uniquement au manque d'ordre apparent des récits évangéliques. Restituer chaque fait à sa véritable place, c'est en même temps *empêcher l'objection de naître* dans l'esprit de ceux qui l'ignorent et la réfuter victorieusement dans l'esprit de ceux qui la connaissent. » Or, l'évêque de Pesaro s'est appliqué avec grand soin à suivre partout, autant que possible, l'ordre chronologique. Il n'a pas prétendu sans doute affirmer comme absolument certain que les faits se sont toujours succédés

réellement comme ils se succèdent dans son livre : mais il suffit que l'ordre adopté par lui soit vraisemblable ou simplement possible pour démontrer qu'il n'y a point de contradictions véritables entre les Évangélistes.

Il nous reste à dire un mot du commentaire. L'Église veut que toute traduction des livres saints en langue vulgaire soit accompagnée de notes explicatives, et Mgr Mastaï ne pouvait manquer d'obéir à cette prescription. Son commentaire est court, mais substantiel. Il se distingue par la clarté, la simplicité, la solidité de la doctrine et aussi par l'onction et la piété. Peu de mots lui suffisent ordinairement pour exposer son sentiment, même sur les points les plus difficiles. On voit qu'il a fait une étude approfondie des Pères et des grands théologiens catholiques, spécialement de saint Thomas d'Aquin, qu'il connaît à fond et dont il se montre, en mainte occasion, le disciple fidèle et intelligent. Pour qui veut bien comprendre la lettre et l'esprit des Évangiles, il serait malaisé de trouver un guide plus sûr et un interprète plus intelligent que l'évêque de Pesaro.

En résumé, l'on trouve dans son ouvrage une des meilleures concordes évangéliques qui existent, et un commentaire excellent sous le double rapport de la critique historique et de la science théologique. Il n'est pas besoin d'insister sur l'utilité d'un tel livre dans un temps où l'on s'occupe tant des Évangiles, mais trop souvent pour les défigurer et les travestir, où la fausse science et la fausse critique travaillent avec tant d'ardeur à propager contre leur authenticité et leur véracité mille objections avidement recueillies par la légèreté et l'ignorance, et où les chrétiens eux-mêmes sentent leur foi inquiétée, sinon ébranlée, en face de difficultés qu'ils ne savent, la plupart du temps, comment résoudre. On ne saurait donc trop remercier M. l'abbé de Léséleuc de l'avoir mis à la portée des lecteurs français dans une version élégante et fidèle dont le style facile autant que correct ne laisse jamais apercevoir l'effort et l'hésitation de l'écrivain qui exprime dans sa langue la pensée d'un autre.

E. de Cazalès.

JEANNE D'ARC A ROUEN

Par M. O'Reilly, conseiller à la Cour impériale de Rouen [1].

On ne s'était jamais tant occupé de Jeanne d'Arc que de nos jours, et depuis trente ans que la France se reprend à aimer son passé, on a plus écrit sur elle, plus parlé et plus agi qu'on ne l'avait fait pendant quatre

[1] Se vend 2 fr. 50 cent., chez Douniol, à Paris, et Cagnard, à Rouen, au profit de l'Œuvre pour l'érection du monument expiatoire et le rachat de la Tour.

siècles. Chacun, il est vrai, la revendique pour son école ou pour son parti. L'un en fait l'expression attardée de la lutte du druidisme et du génie gaulois contre le christianisme et le génie romain, l'autre voit en elle un précurseur de la réforme et de l'inspiration personnelle, protestant déjà contre l'Église et l'autorité. Il y a peu de semaines encore que d'honorables membres du Corps législatif cherchaient, à propos du budget, à accaparer chacun dans leur camp le drapeau de Jeanne d'Arc. Nul, du moins dans notre siècle, ne songe à souiller sa gloire. Quelles que soient les théories que l'on échafaude à son sujet, elles ont toujours pour but de lui rendre hommage. Nous croyons, quant à nous, que les efforts que l'on a faits pour couronner cette belle figure d'une auréole philosophique, ne parviendront jamais à altérer, dans le bon sens et dans la reconnaissance populaire, le type si pur de l'héroïne chrétienne et française que nous a légué la tradition, ce type délicat et fier, féminin et vaillant, que le ciseau de la princesse Marie d'Orléans, la plume de M. Wallon et celle de madame la marquise d'Harcourt ont si fidèlement rendu.

L'émulation générale qui se manifeste dans l'opinion publique au sujet de la gloire de Jeanne d'Arc est partagée par les villes où se sont passés les événements remarquables de sa vie. Orléans se signale entre toutes par la pompe de ses anniversaires et chaque année, le 8 mai, cette ville reconnaissante célèbre la mémoire de son triomphe. Rouen n'a, il est vrai, que des souvenirs bien tristes à évoquer, cependant cette cité patriotique, qui ne peut provoquer en son honneur des fêtes publiques, conserve pieusement et essaye de relever les monuments témoins de son supplice, on pourrait dire de son martyre. Une vieille tour subsiste encore où elle fut enfermée six mois, au moment de son procès, et un monument commémoratif, détruit au dix-huitième siècle, mais qui avait duré pendant trois cents ans, de 1450 à 1754, est au moment d'être réédifié par les soins du digne successeur du cardinal d'Estouteville.

C'est pour venir en aide à cette œuvre toute française qu'un savant magistrat de Rouen, M. O'Reilly, a voulu mettre à la portée de tous ceux qui n'ont pas le loisir de lire les nombreux et très-curieux documents qui ont été publiés sur Jeanne d'Arc depuis le commencement de ce siècle, un résumé de ce que toutes les recherches modernes ont produit, surtout au sujet de son procès à Rouen, d'intéressant et d'authentique. Son récit, qui joint au plus vif intérêt dramatique l'exactitude historique la plus sévère, ne nous a laissé, hélas ! que trop convaincu que la France doit relever à Rouen le monument expiatoire de Jeanne d'Arc. Accoutumé par ses austères fonctions à scruter les faits pour en tirer la vérité, non pas telle qu'elle nous plairait, mais telle qu'elle est, l'impartial auteur de *Jeanne d'Arc à Rouen* est obligé de conclure de l'examen des pièces de ce lamentable procès : « Que Jeanne d'Arc fut condamnée par *un évêque français*, qui avait *soixante-dix docteurs français pour assesseurs,* parmi lesquels ceux de la

Sorbonne de Paris se faisaient remarquer par leur animosité ; qu'elle ne fut nullement défendue par le roi Charles VII, et qu'elle ne dut plus tard qu'au Saint-Siége et au cardinal d'Estouteville sa réhabilitation. » Tâchons donc au moins d'expier aujourd'hui la cruauté et l'indifférence des contemporains et les outrages du dix-huitième siècle en nous associant avec générosité à la souscription ouverte à l'archevêché de Rouen pour rétablir son monument expiatoire, et puisons en même temps dans la lecture de *Jeanne d'Arc à Rouen* une nouvelle horreur pour les crimes politiques, juridiques ou autres, pour lesquels on est si indulgent de nos jours.

Répandons ce livre pour ranimer ces sentiments et pour aider à l'érection du monument que la ville de Rouen élève, avec le concours de toutes les opinions, de toutes les sympathies, réunies aux pieds de l'humble bergère dont les mains ont porté dans la victoire et dans la mort la croix et le drapeau français.

Jules Carron.

IDÉE HISTORIQUE ET RATIONNELLE DE LA DIPLOMATIE ECCLÉSIASTIQUE

Par Guillaume Audisio, chanoine de Saint-Pierre au Vatican, et professeur de droit rationnel des gens à l'université de la Sapience. Ouvrage traduit de l'italien, avec approbation de l'auteur, par M. le chanoine Labis, docteur en théologie et professeur au séminaire de Tournai.

Le temps semble mal choisi en ce moment pour faire ressortir l'importance et les bienfaits de la diplomatie, lorsque la tentative de prévenir par des négociations le redoutable conflit qui agite aujourd'hui l'Europe, a échoué d'une manière aussi complète. Mais, de ce que la diplomatie est trop souvent impuissante, il ne faut point conclure qu'elle ne rende les plus importants services, quand son heure est venue, et qu'elle ne tienne une grande place dans l'histoire de l'humanité. Que d'actes diplomatiques, sans remonter plus loin qu'au traité de Westphalie, ont laissé des traces profondes dans la constitution des États modernes ! Au surplus, quelque opinion que l'on puisse se faire sur la valeur de la diplomatie laïque, ce n'est point d'elle que s'occupe le savant chanoine de Saint-Pierre, au Vatican, dont nous allons analyser l'ouvrage ; il a voulu mettre en relief une diplomatie plus ancienne, qui a frayé la voie à celle des princes temporels, la diplomatie ecclésiastique, ou, pour parler plus nettement, celle du Saint-Siége.

On connaît peu, chez nous, les travaux, souvent si honorables pour la religion et pour la science, qui sortent des universités romaines. D'une part, le bruit qui se fait autour de la question romaine, porte à n'envisager Rome qu'au point de vue de sa situation politique, essentielle, sans doute, mais qui est loin d'absorber, autant que nous l'imaginons, la préoccupation de

cette grande et paisible cité. D'autre part, les voyageurs qui visitent Rome, et je dois m'accuser moi-même de ce tort, tout entiers à l'admiration de tant d'immortels monuments de l'antiquité et du christianisme, n'y vivent que dans le passé, et ne font pas plus d'attention à la Rome actuelle que vous n'en faites, en visitant Pompéi, au poste où quelques soldats, veillant à la police des ruines, vous rappellent à la réalité contemporaine. Mais cet oubli est une véritable injustice, ainsi que me le faisait observer un jeune ecclésiastique de mes amis qui a fait à Rome les plus fortes et les plus saines études théologiques. Il faut donc savoir gré à M. le chanoine Labis d'avoir fait connaître aux lecteurs français l'œuvre importante de M. Audisio, professeur de droit rationnel des gens à l'université de la Sapience, tout en regrettant que certaines incorrections de style nous rappellent trop souvent que la langue parlée à Tournai ne soit point toujours celle de Bossuet et de Fénelon. Heureusement le fond présente un intérêt assez sérieux pour faire passer sur le vice de la forme, qui n'est, du reste, imputable qu'au traducteur.

L'auteur commence par rechercher l'origine du mot *diplomatie*. On appelait, suivant Ducange, *diplomaturius* ou *duplicater*, celui qui était chargé de rédiger des actes publics et d'en tirer des doubles ou des copies. Plus tard, la diplomatie ne fut plus seulement un art, mais une science; elle s'entendit à l'étude des actes, et spécialement des actes internationaux. Enfin, elle est devenue la haute mission des ambassadeurs chargés de maintenir les rapports entre les divers gouvernements. « Étrange for- « tune des mots! dit M. Audisio. Le terme si modeste, désignant l'art « de tracer ou de déchiffrer des actes publics, est venu s'installer dans le « congrès des personnages représentant la majesté, les droits et les intérêts « des nations ; et il sert aussi à désigner ceux qui représentent la majesté « du pontife suprême des chrétiens, la discipline et les intérêts de l'Église « universelle. »

C'est au point de vue de l'autorité pontificale que se place exclusivement le professeur romain. Son livre traite de la diplomatie ecclésiastique, c'est-à-dire, suivant sa définition, du *droit central de l'Église appliqué en action dans la grande sphère de la chrétienté*. Ainsi que l'indique le titre même de cet ouvrage : *Idée historique et rationnelle*, M. Audisio examine ce que doit être la diplomatie pontificale, et ce qu'elle a été dans les principales phases de l'histoire ecclésiastique. Nous allons d'abord signaler les parties de ce remarquable travail, auxquelles tout lecteur impartial ne peut que donner une entière adhésion ; puis nous ferons quelques réserves sur celles qui touchent à des questions délicates, pour lesquelles il ne nous paraît point possible d'accepter toutes les solutions de l'auteur.

En parlant de ce qu'il appelle l'idée rationnelle de la diplomatie ecclésiastique, l'auteur en signale deux applications : l'une toute spirituelle, tenant au gouvernement interne de la chrétienté : *Pasce oves meas*, qui

n'est que l'exercice des relations du pasteur suprême avec les prêtres et les laïques, par l'intermédiaire des évêques ; l'autre, touchant aux sociétés humaines, par laquelle le Saint-Siége se met en rapport avec les pouvoirs temporels, afin de se concerter avec eux pour aplanir les voies et les difficultés du gouvernement apostolique. De là ressort, à un double titre, la nécessité des *nonciatures* ou *légations*, en tant que l'action du souverain pontife doit rayonner sur toute la chrétienté, et en tant qu'elle se trouve forcément en contact avec l'autorité temporelle. Vis-à-vis des évêques, comment le pape pourrait-il fonder, conserver, restaurer, suivant les époques, chacune des églises de la chrétienté, s'il n'avait pas une représentation permanente ? Des relations diplomatiques ne sont pas moins nécessaires vis-à-vis des pouvoirs temporels, soit que le Saint-Siége s'entende, dans un but commun, avec un gouvernement catholique, soit qu'il fasse avec un gouvernement non catholique des stipulations pour assurer aux sujets catholiques le libre exercice de leur religion. Il est à remarquer d'ailleurs que, sauf l'empereur de Russie, qui, chef lui-même d'un culte schismatique, est essentiellement persécuteur, les princes non catholiques ont toujours causé moins d'embarras au souverain pontife que les princes catholiques ou très-chrétiens, qui, en leur qualité d'*évêques du dehors*, ont toujours prétendu exercer une influence plus ou moins directe sur l'administration de l'Église.

Après avoir posé les bases rationnelles de la diplomatie ecclésiastique, M. Audisio fait voir, par les citations les plus concluantes, que les légations pontificales remontent à la plus haute antiquité, et non pas seulement, comme l'a prétendu Febronius, aux fausses Décrétales. Ici le professeur de la Sapience, parfaitement d'accord avec M. Laferrière, dans son *Histoire du droit français,* établit que les Décrétales d'Isidore, fausses quant à l'authenticité matérielle, ne l'étaient point dans leur esprit général, et qu'elles n'ont fait que remettre en vigueur des règles de discipline ecclésiastique pratiquées dès les premiers âges. Tout ce développement tend à montrer que les légations permanentes n'ont point été une usurpation sur l'autorité des évêques, mais qu'elles ont toujours existé en fait et en droit dans l'Église, tandis qu'elles n'ont prévalu dans la société temporelle qu'au seizième siècle.

L'exercice des légations a-t-il toujours été exempt de tout abus ? L'apologiste de la diplomatie ecclésiastique a trop de bonne foi pour le prétendre. Il ne craint pas de citer la fameuse lettre de saint Bernard à Eugène III, qui débute par cette phrase caractéristique : *Pertransiit legatus vester de gente in gentem, et de regno ad populum alterum, fœda et horrenda vestigia apud nos ubique relinquens.* « Votre légat a passé de nation en nation, de royaume « en royaume, laissant partout chez nous des traces, aussi honteuses « qu'horribles, de son passage. » Mais s'il y a eu de mauvais légats, c'est qu'il y a eu de mauvais prêtres, et même, M. Audisio l'avoue franchement,

de mauvais papes. A-t-on jamais pour cela proposé de supprimer la papauté, de supprimer le sacerdoce? L'Église, dans les derniers siècles du moyen âge, avait un immense personnel, des biens immenses; trop souvent la faiblesse humaine l'a exposée à la contagion des vices grossiers de la société laïque. Il faut, sans doute, déplorer cette situation, dont M. Audisio nous retrace le tableau trop fidèle, en reproduisant les violentes invectives de Dante contre ces contemporains; il faut reconnaître avec lui que, n'en déplaise aux fougueux enthousiastes du moyen âge, la cour romaine est heureusement tout autre aujourd'hui qu'elle n'était à l'époque où saint Bernard comparait un pape indigne de sa position à un singe sur un toit, *simius in tecto*. Mais quel a été le principal instrument des réformes? Les légats. Pour quelques légations confiées à des mains avides ou incapables, on en cite un grand nombre qui ont rendu les plus précieux services à la chrétienté. Nous ne nous arrêterons donc pas à rechercher, avec Baronius, s'il est vrai qu'un légat ait été surpris dans une position plus qu'équivoque. Nous prendrons l'institution dans son ensemble, et nous demeurerons convaincu, avec l'auteur de l'*Idée historique et rationnelle*, que la diplomatie a été un puissant instrument d'amélioration et de réforme entre les mains de la papauté.

Après avoir pleinement adhéré aux conclusions générales de cet ouvrage, il nous reste à signaler les points où l'auteur, quelle que soit habituellement la largeur de ses vues, nous paraît avoir été sous l'influence de préoccupations regrettables. Il a été conduit par son sujet à traiter du grand schisme, et spécialement du concile de Constance, qui y a mis fin par des résolutions énergiques, mais douloureuses pour la papauté. Ce n'est point ici le lieu d'agiter le grave problème de la démarcation des pouvoirs entre le pape et le concile général. M. Audisio lui-même, malgré sa science théologique, s'abstient de la traiter *ex professo;* ce que nous lui reprochons, c'est la vivacité de ses attaques contre les docteurs qui ont influé sur les décisions du concile de Constance, et spécialement contre notre Gerson, l'auteur de l'*Imitation*, comme paraissent l'établir les travaux si approfondis de notre savant ami, M. l'abbé Delaunay. M. Audisio en veut beaucoup à Gerson pour avoir dit que dans un temps de crise un concile général peut être convoqué à la réquisition d'une personne quelconque, fût-ce même une vieille femme, *per vetulam*. L'expression est trop forte, mais pour la comprendre, il faut se reporter à la déplorable situation de l'Église, au quinzième siècle, partagée entre plusieurs papes, flottant sans chef universellement reconnu. Si, dans un grand désastre, tout soldat est général, dans une crise aussi douloureuse, tout chrétien a qualité pour provoquer la réunion de l'Église universelle. Voilà ce qu'a voulu dire Gerson, et ce que reconnaît lui-même implicitement le professeur de la Sapience, lorsqu'il déclare (page 410) qu'au temps de schisme, « si les « élus refusent de prendre leur retraite dans l'intérêt de la paix univer-

« verselle, il faut bien qu'il y ait, en dehors des prétendants, un pouvoir « qui sauve l'Église. »

Mais il ajoute : « Sans les scandales et les procédés séditieux, formalistes « et avocassiers de Constance. » Il est impossible, nous l'avouons, de ne point regretter certaines violences de l'assemblée réformatrice. Nous sommes aussi indigné que M. Audisio, en voyant l'évêque d'Arras préluder à la sentence de déposition du pape par la lecture du texte de l'Évangile : *Nunc princeps hujus mundi ejicietur foras;* osant comparer l'expulsion du pape à celle du démon lui-même. Mais nous regrettons vivement cette conclusion hasardée : *Voilà ce que sont les congrès et les parlements!* Comme si la violence tenait à l'essence du gouvernement parlementaire; comme si le bon sens n'indiquait pas que la violence est mille fois plus à craindre d'un pouvoir absolu procédant sans contrôle que des délibérations d'une assemblée ! Le concile de Trente, bien que procédant avec le concours de l'autorité pontificale, a eu aussi des discussions et des discussions fort orageuses. Cela ne l'a point empêché de mener à bien la grande œuvre de la réforme ecclésiastique.

M. Audisio est un esprit trop éclairé pour ne pas revenir lui-même sur ce qu'il y a de trop absolu dans de pareilles préventions contre la forme parlementaire, qui est, après tout, celle des grandes assemblées de l'Église. Nous n'en voulons pour preuve que ces belles paroles du discours qu'il a prononcé sur la réforme des études ecclésiastiques, dans la grande salle de la Sapience, le 12 mai 1864, discours qui termine dignement sa publication :

« Que Rome élève avec plus d'éclat que jamais, au milieu des dangers, « le drapeau qui porte pour légende : *Rationabile obsequium*, science et « discussion, obéissance et autorité ! Jeunes gens qui m'écoutez, soldats du « siége auguste de Rome, le monde marche ; vous contentez-vous de le « contempler du pied de ce siége ; de ce siége de Pierre, de Léon, de Gré- « goire ; de ce siége arrosé de tant de sang et couronné de tant de gloire ? « Levez-vous ; de splendides loisirs et des goûts efféminés ne sont pas « dignes de vous. A vous la défense de la vérité et de la justice : volez à la « tête des escadrons scientifiques, pour les guider et les sanctifier. »

Cette généreuse allocution, retentissant à Rome, ce prétendu foyer d'obscurantisme, fait autant d'honneur à celui qui l'a prononcée qu'à la jeunesse qui l'a couverte d'applaudissements.

E. Bonnier.

REVUE CRITIQUE

I. *Campagne et bulletins de la Grande-Armée d'Italie commandée par Charles VIII*, par M. J. de la Pilorgerie. 1 vol. — II. *Souvenirs d'Ancône; siége de* 1860, par M. le comte de Quatrebarbes. 1 vol. — *Mémaires de l'Académie de Sainte-Croix*. 1 vol.

I

Qui ne se souvient des *Bulletins de la grande armée*, et qui ne croit que ces éblouissantes communications militaires sont de l'invention de Napoléon Ier? Eh bien ! c'est une erreur; les bulletins militaires remontent, dans notre histoire, plus haut que le premier empire, plus haut même que la République, qui s'en était servie avant lui : ils ont une origine royale, sont nés primitivement d'une pensée bienveillante et entièrement désintéressée.

Il ne faudrait pas cependant, sur ce que nous en disons ici, leur supposer une date bien reculée. Il est évident que ce genre de publication ne saurait être antérieur à l'invention de l'imprimerie; l'idée ne pouvait en venir quand l'homme n'avait pas à son service ce prodigieux moyen de divulguer sa pensée et de répandre sa parole. Les bulletins militaires ne sont donc pas plus anciens que la découverte de Gutenberg, mais ils en sont une des premières applications.

C'est en effet vers la fin du quinzième siècle qu'ils ont été inaugurés en France, et nous ne croyons pas qu'aucune nation en ait fait usage avant nous. C'était dans les premiers jours de la fameuse expédition de Charles VIII en Italie. L'aventureux fils du prudent Louis XI, dont un esprit chevaleresque animait le corps chétif et laid, était parti le 23 août 1494 pour aller conquérir « son royaume de Naples, » qu'avait usurpé l'Aragon, et de là, Dieu aidant, chasser le Turc de Constantinople et arracher Jérusalem au joug des mahométans. Toute la génération nouvelle, peuple et noblesse, gentilshommes et vilains, qui étaient restés si longtemps comprimés sous la main du compère de Tristan et sous celle de madame de Beaujeu, s'é-

taient élancés joyeusement à sa suite, nonobstant les remontrances des gens réputés sages qui trouvaient l'entreprise téméraire. L'expédition n'avait été d'abord qu'une suite de succès, et en quelque sorte un voyage d'agrément. Mais il y avait trois mois passés qu'elle avait franchi les Alpes et pénétré en Italie, où elle devait rencontrer, avec des alliés peu sûrs, comme l'ont toujours été ceux de ce pays, beaucoup d'ennemis déclarés, parmi lesquels « Monsieur du Pape, » ainsi que disait Grangousier, et, dans le public, on n'en avait que peu de nouvelles. Ce qu'on en savait, c'était par des lettres de la cour et par quelques missions particulières dont les renseignements circulaient à l'état de rumeurs. Il n'y avait dans tout cela rien de précis, rien d'officiel. La seule chose certaine, c'est que le roi avait été gravement malade à Asti, que l'armée avait été éprouvée par la dyssenterie et qu'on tenait pour suspects les aliments fournis, à beaux deniers comptants, par nos amis les Italiens. Ceux donc qui avaient prédit le mauvais succès de l'expédition avaient, comme on le voit, beau jeu !

La jeune reine (Anne de Bretagne), restée à Moulins avec la cour, eut alors — ou l'on eut autour d'elle, l'heureuse idée de faire faire un extrait des lettres reçues de l'armée et de le répandre dans le public par la voie de l'imprimerie. Telle fut l'origine du premier bulletin des armées françaises. Il fut si avidement dévoré par la curiosité publique, qu'il n'en existe aujourd'hui qu'un seul exemplaire dont la conservation n'est due, sans doute, qu'au hasard qui l'aura fait tomber dans un cloître où il aura passé par moins de mains que les autres. C'est, du reste, croyons-nous, le plus loyal et le plus sincère de tous ceux qui ont paru depuis lors jusqu'à nous. Il est honnêtement intitulé : « *Anciens articles extraicts des lettres envoyées de l'ost de la guerre de Naples.* » Il ne porte, comme d'ailleurs tous ceux qui suivirent, ni date ni nom d'imprimeur. C'est le récit très-sommaire et peu lié de ce qu'avait fait l'armée française depuis son entrée en Italie et des négociations qu'avait entamées le roi. L'art y paraît cependant aux dernières lignes, dans cette phrase destinée à rassurer le public : « Et de fait toutes « les armées de toutes parts renforcées, garnies de vivres par mer et par « terre, marchent toujours en tirant à l'intencion du roy, et de pais et sei- « gneuries sont grandement reçeus. »

Nous devons cette découverte piquante et assurément très-imprévue à M. J. de la Pilorgerie qui, sous le titre de *Campagne et Bulletins de la grande armée d'Italie commandée par Charles VIII* [1], vient de nous donner de la fameuse expédition de Naples par le fils de Louis XI, une histoire toute neuve et qui rectifie, sur une foule de points, les opinions reçues jusqu'ici à l'endroit des événements et des hommes. Comment ce bonheur lui est-il arrivé? Nous ne saurions le dire ici, on le lira dans sa curieuse préface.

[1] 1 vol. in-12, Paris, Didier, quai des Augustins. Nantes, Forut et Grimaud, édit.

Généralement on a pris Comines pour guide dans le récit de l'expédition de Naples en 1494, et l'on s'en est rapporté avec confiance à lui, par la raison que, disgracié après la mort de Louis XI et rappelé par son fils aux affaires, il ne devait, ce semble, être animé d'aucune malveillance pour lui. Or, on se trompe à cet égard ; Charles VIII avait en effet rendu ses bonnes grâces au comte d'Argentan, mais non la place qu'il occupait sous son père dans les conseils de la royauté. D'autres que lui avaient la confiance intime du jeune roi, des hommes de rien : Étienne de Vese, son valet de chambre, et Guillaume Briçonnet, un petit bourgeois tourangeau, fait prêtre après avoir été marié, et devenu successivement évêque, cardinal et *général des finances*. Ce fut un grief qu'il n'oublia pas et dont la trace est manifeste, selon M. de la Pilorgerie, dans les deux derniers livres de ses Mémoires.

Après cet ambitieux déçu et plein de ressentiment, l'écrivain que les historiens suivent avec le plus de confiance, c'est Guichardin. Or, tout impartial et tout bien informé qu'il soit d'habitude, Guichardin n'en reste pas moins Italien, et quand il s'agit d'apprécier le roi de France, il ne saurait être accepté qu'avec réserve et sous bénéfice du contrôle.

Mais ce contrôle, où en trouver les éléments? Ils n'existaient pas avant la découverte que vient de faire M. de la Pilorgerie ; mais aujourd'hui il n'en est plus ainsi ; nous avons entre les mains des témoignages à opposer tout à la fois au chroniqueur français et à l'historien florentin. Comme le leur, ces témoignages sont contemporains des événements et généralement plus dignes de foi, car ils émanent de sources très-diverses et ne sont empreints d'aucun des sentiments qui animaient Guichardin et Comines. Ce sont des lettres intimes du roi à la reine, des manifestes adressés à la France et à l'Europe du temps, des missives officielles du premier ministre, des correspondances particulières enfin écrites à la hâte, sous l'impression des faits, par des gentilshommes, des soldats, de simples employés d'administration, qui disent ce qu'ils ont vu, ce qu'ils ont fait, ou ce qu'ils ont entendu raconter autour d'eux.

Ces pièces, M. de la Pilorgerie avait pensé d'abord à les placer en manière d'appendice à la suite d'une édition de Comines. Mais outre que pour quelques-unes, notamment celles qui se rapportent au séjour des Français à Rome, dont Comines n'a parlé que superficiellement et sur des ouï-dire, elles eussent manqué de points d'attache, sur d'autres, elles le démentent si formellement qu'elles en eussent semblé moins le complément que la contradiction. M. de la Pilorgerie a préféré, et nous nous en félicitons, refaire à nouveau l'histoire de la conquête du royaume de Naples par Charles VIII, en y introduisant à leur suite les documents inédits dont ses heureuses recherches l'ont mis en possession. Il a pu redresser ainsi, non-seulement le récit malveillant de Comines et les assertions toujours un peu suspectes de Guichardin, mais les erreurs systématiques de certains histo-

riens modernes, Sismondi, entre autres, qui ont prêté à l'Italie du quinzième siècle les passions et les sentiments de l'Italie du dix-neuvième.

Nous devons à cette détermination une histoire plus complète, plus animée, plus colorée, plus vraie, de cette romanesque conquête de Naples, qu'aucune de celles qui en ont été faites encore. Sans doute, l'intercalation intégrale des documents nouveaux dans le récit en brise un peu les proportions, mais quelle vie elle y jette! Rien, par exemple, peint-il mieux les émerveillements de nos rudes aïeux à leur entrée dans Rome que la naïve relation publiée dans toute la France sous le titre de *Merveilles de Rome!* Les Gaulois de Brennus, rentrés dans leurs huttes sauvages, ne durent pas faire de plus mirifiques descriptions de la Rome sénatoriale dont les maudites oies du Capitole les empêchèrent de s'emparer complétement.

Tandis que cette relation miraculeusement conservée fait revivre, pour nous, le côté populaire de l'expédition, et que deux lettres autographes d'officiers en peignent le côté plus particulièrement militaire, une dépêche de l'évêque de Saint-Malo à la reine, et un billet écrit à l'archevêque de Reims nous raconte les négociations qui marchaient parallèlement avec les opérations de l'armée, nous donne une idée complète de la politique du jeune roi vis-à-vis du Saint-Siége, et nous permet d'apprécier la modération, l'adresse et la prudence qui y présidèrent. Les historiens sont loin d'avoir rendu justice sur ce point au fils de Louis XI et aux conseillers qu'il avait près de sa personne. Le roi de France trouvant dans le souverain de Rome un allié décidé du prince contre lequel il avait pris les armes, frappa sans hésiter le premier avant de marcher contre le second. L'armée française s'empara de Rome et bloqua le château Saint-Ange, où s'était renfermé le pape. Ce pape était, comme on sait, Alexandre VI, qui avait dans l'Église, dans Rome et dans le Sacré-Collége lui-même, de nombreux et violents ennemis. De terribles accusations pesèrent sur son élection, et sa déposition était vivement demandée. Tout ce qui, à Rome et en Italie, s'était déclaré pour les Français travaillait à jeter Charles VIII dans la voie dangereuse d'une révision de l'élection d'Alexandre Borgia. Mais le roi n'eut garde de s'y engager; il distingua toujours, dans la guerre qu'il fit au pape, le souverain de Rome du chef de la chrétienté, et ne permit pas que le canon le forçât dans son refuge, même quand les murs s'écroulant, la fortune semblait le lui livrer elle-même. On dirait même qu'il fut frappé de la grandeur que montra dans cette circonstance ce vieillard si peu digne d'admiration sous d'autres rapports, mais qui du moins sut montrer du courage, même entre les mains de Charles VIII, et, bien que vaincu, resta fidèle à son système politique et à l'alliance qu'il avait jurée.

Mais ce n'est pas seulement la mémoire du pape Alexandre VI qui gagne à la publication de cette dépêche, c'est celle du prélat dont elle porte la signature. Elle prouve, en effet, que Guillaume Briçonnet n'avait pas, ainsi que l'en accusent Conimes et tous les historiens d'après lui, fait faire

au roi l'expédition d'Italie dans le but d'y conquérir le chapeau de cardinal. « Nous voyons dans cette lettre, dit M. de la Pilorgerie, que l'évêque de Saint-Malo avait eu déjà une ou plusieurs entrevues avec Alexandre VI, pour suivre les négociations entamées entre le palais de Saint-Marc et le château Saint-Ange... Si Briçonnet avait été dominé par l'ambition, qu'on suppose avoir été l'unique mobile de sa conduite, n'était-ce pas pour le prélat une magnifique occasion d'obtenir, aux dépens de son maître, la faveur du pontife dispensateur de la barette? « Et cependant, rien ne se fera, « dit-il dans cette lettre (on ne frappera aucun coup) si ce n'est à l'hon- « neur et avantaige du roy que nous devons tous désirer. »

Ce ne fut que le 15 janvier, c'est-à-dire quinze jours seulement après l'entrée des Français à Rome, qu'un traité fut signé entre le pape et le roi. Celui-ci en donna sur-le-champ connaissance à la reine et à M. de Bourbon, son oncle, par une dépêche qui fut imprimée et livrée au public. M. de la Pilorgerie la rapporte, d'après l'unique exemplaire qui en soit resté, ainsi qu'une longue et curieuse relation de l'entrevue de Charles VIII et d'Alexandre VI, et une lettre du comte de Ligny, qui met hors de contestation un détail longtemps controversé, à savoir : la date et la forme exacte de ce qu'on appelle, dans le traité dont il vient d'être parlé, l'*obéissance filiale du roi à l'égard du pontife*.

Plusieurs lettres également inconnues du roi et de ses lieutenants, puis une suite de bulletins officiels, jettent sur les événements ultérieurs, la marche de l'armée vers le territoire napolitain, la prise et le pillage de plusieurs villes par les Suisses, l'entrée des troupes à Naples, le siége du Château-Neuf et du Château de l'Œuf, et l'entière soumission de la ville, des détails curieux, pittoresques parfois, et tout empreints de la naïve ivresse de triomphe. Nous ne saurions les énumérer tous et apprécier ici leur importance respective. Ajoutons seulement que le récit de la seconde période de l'expédition, la période de revers, n'est pas moins riche en documents nouveaux, les uns de source officielle, les autres d'origine privée, tels, par exemple, que la lettre par laquelle le roi informe le sire de Bourbon de la ligue formée contre lui, et lui donne des instructions sur ce qu'il y a à faire en conséquence ; un état officiel de la composition de l'armée d'occupation avec le chiffre de chacun des corps et le nom de leurs chefs ; une lettre de Charles VIII écrite au moment de rentrer en France, vraie lettre de roi d'ailleurs, pleine de résolution et de confiance en son armée, et qui fait pressentir la chevaleresque affaire de Fornoue.

Le bulletin officiel de ce combat ne nous est point parvenu ; il est probable, dit M. de la Pilorgerie, qu'il fut complétement anéanti par la curiosité publique ; mais il nous en est resté deux relations partielles et du plus grand intérêt, écrites du champ de bataille même, l'une par un officier, l'autre par un employé de l'administration, spectateurs et acteurs tous les deux. Ces relations confirment tout ce qui a été dit de cet éclatant fait

d'armes et de la bravoure qu'y déploya Charles VIII. Un détail très-connu y manque : Ni ces deux témoins, ni M. de la Pilorgerie, dans son récit, ne font mention du cri célèbre : « *Montoison! à la rescousse!* » Faut-il en induire qu'il n'a pas été poussé? Nullement; il n'y a qu'une chose que l'on soit en droit de conclure du silence des auteurs des lettres, c'est que, quoiqu'ils aient vu le roi « *resté luy quatriesme, sans espée traicte, combattant contre les ennemys,* » ils ne l'ont pas entendu appeler le noble ancêtre de la seconde branche des Clermont.

Voilà un aperçu des richesses historiques que renferme le livre de M. de la Pilorgerie. Nous n'avons, gêné par l'espace et le temps, indiqué que les principales, et encore un peu au hasard. Ce sont là de vrais diamants. Ajoutons qu'on ne pouvait les sertir plus habilement que ne l'a fait l'auteur, et y mettre une monture qui les fît mieux ressortir.

II

Descendons trois cent cinquante ans plus bas, dans cette triste histoire de l'Italie, et passons du lendemain de Fornoue au lendemain de Castelfidardo : ce sont deux ouvrages qui se liront avec intérêt à la suite l'un de l'autre, que celui de M. de la Pilorgerie sur l'expédition de Charles VIII, dont nous venons de parler, et celui que vient de publier M. de Quatrebarbes sur le siége d'Ancône, en 1860[1]. Il y a, en effet, plus d'un rapport entre les événements auxquels ils sont consacrés. Ce sont des défaites pour la France, mais qui nous ont valu plus d'honneurs que les vainqueurs n'en ont tiré de leurs victoires.

Cet épisode du siége d'Ancône n'a pas eu tant de retentissement qu'il méritait. La Moricière, et les débris de son héroïque armée, y ont fait des prodiges de courage et d'habileté, mais on était sous le coup de la navrante affaire de Castelfidardo, dont les détails se succédaient plus émouvants les uns que les autres. La défense d'Ancône frappa ainsi moins qu'elle n'aurait fait dans d'autres circonstances. C'était une raison pour ne pas laisser ce glorieux fait d'armes dans le demi-jour où il s'accomplit, et il faut louer M. de Quatrebarbes d'avoir entrepris de l'en tirer, ou, du moins, d'avoir fourni à l'histoire les moyens de le juger un jour avec équité. Aucun des survivants de cette lamentable, mais glorieuse catastrophe, n'était plus en mesure de le faire que M. de Quatrebarbes. Nommé commandant de la place quelques semaines avant qu'elle fût investie, il a connu mieux que personne combien elle était peu en état de se défendre, et, mieux que personne

[1] *Souvenirs d'Ancône, — siége de* 1860, par M. le comte de Quatrebarbes. 1 vol. grand in-8°, Douniol, édit

aussi, par conséquent, il a pu juger du mérite qu'a eu la poignée de braves qui se trouvaient dans cette position désespérée, à y tenir si vaillamment et pendant si longtemps. Le cœur se serre quand, avec M. de Quatrebarbes, on fait la revue de la place, et quand, les inventaires officiels sous les yeux, on se rend compte de tout ce qui lui manquait en hommes, en munitions, en armes, pour soutenir, nous ne disons pas un siége, mais seulement quelques jours d'attaque sérieuse. Aussi passe-t-on de l'angoisse à l'admiration, quand, nonobstant tout ce qu'avait de décourageant cette situation, on voit le commandant et ses soldats prendre résolûment le parti d'attendre l'ennemi.

Il est vrai de dire qu'ils comptaient sur une double intervention, qui n'eut pas lieu. M. de Quatrebarbes ne le cache pas : ce dont il se flattait, ce n'était pas de l'espoir de braver à la fois l'armée du général Cialdini et la flotte de l'amiral Persano. Non, ce qu'il espérait, c'était de tenir assez pour donner aux Français et aux Autrichiens le temps d'arriver. Était-ce une illusion gratuite? Nullement. Notre ambassadeur n'avait-il pas été rappelé de Turin? Notre flotte n'avait-elle pas été envoyée sur les côtes de Sicile? Nous ne parlons pas de promesses verbales, et ne savons s'il en avait été donné à une époque antérieure. Le fait suivant semblerait toutefois le prouver.

« Le 11 septembre, à sept heures du matin, dit M. de Quatrebarbes, je recevais au palais de la délégation M. le comte de Courcy, consul de France à Ancône. Malgré son âge avancé, il avait gravi en courant le grand escalier, tenant en main une dépêche qu'il venait de recevoir du duc de Grammont, ambassadenr à Rome. Il me la remit aussitôt, et, dès qu'il put parler : « J'avais bien raison, monsieur le comte, de vous dire d'avoir en l'empereur une confiance entière ; le pape est sauvé ! »

Voici le texte de la dépêche :

« L'empereur a écrit de Marseille au roi de Sardaigne que, si les troupes
« piémontaises pénètrent sur le territoire pontifical, il sera forcé de s'y
« opposer. Des ordres sont déjà donnés pour embarquer les troupes à
« Toulon, et ces transports doivent arriver sans retard. Le gouvernement
« de l'empereur ne tolérera pas la coupable agression du gouvernement
« sarde. Comme vice-consul de France, vous devez régler votre conduite
« en conséquence.

« *Signé :* duc de GRAMMONT. »

Pourquoi cette promesse de la France ne fut-elle pas tenue? Pourquoi *ces ordres donnés* furent-ils retirés? Nous l'ignorons et ne voulons pas le rechercher. En ce qui concerne l'Autriche, on croit être mieux renseigné. M. de Quatrebarbes affirme, en effet, que l'empereur François-Joseph avait signé l'ordre à ses troupes de passer le Mincio, au cas où les Piémontais

envahiraient les États pontificaux. Ce fut, paraît-il, son ministère qui le lui fit retirer. On craignait, en intervenant en faveur du pape, de pousser à bout la révolution. On a bien gagné vraiment à la ménager !

M. de Quatrebarbes qui, dans sa loyauté, n'admettait pas qu'une promesse donnée pût n'être pas tenue, continuait d'organiser la défense et de tout disposer pour adoucir à la population d'Ancône les périls d'un siége qu'il supposait devoir être nécessairement court. On ne saurait qu'admirer l'activité et la sagesse de ses mesures. Pour qui a eu le bonheur de ne jamais voir de près la guerre, le tableau de ces précautions paraîtra curieux; quelques détails en sont vraiment touchants. Tel est, par exemple, le soin que prit le commandant de ménager, en faveur des malades et des enfants, une entrée cachée aux laitières de la campagne, et un marché où elles pussent débiter leur lait et leurs œufs frais à l'abri du canon de la flotte et des redoutes. « Chaque matin, dit M. de Quatrebarbes, je me rendais avant quatre heures à la porte Calamo, faisais ouvrir le guichet et entrer les courageuses maraîchères. Elles se rangeaient d'abord non loin de leur place ordinaire, sur une ligne défilée des feux de la flotte par les bâtiments de la place Saint-Dominique; à la fin du siége, le pied des remparts, près de la porte Farina, leur offrit un asile plus sûr. »

Jusqu'à la fin du siége, grâce à l'activité et à l'humanité de son commandant, Ancône eut non-seulement du lait, mais de la viande fraîche. Laissons-le raconter lui-même le moyen qu'il avait pris pour cela, le récit est charmant : « Une commission de subsistances, nommée par moi, m'avait mis en rapport avec un marchand de bœufs fort intelligent, et surtout dévoué de cœur et d'âme à la cause du Saint-Père. Ce brave homme m'assura qu'il ferait entrer chaque nuit des bœufs dans la ville. Tous les matins, en effet, entre trois et quatre heures, nos sentinelles le voyaient arriver à la porte Farina avec un troupeau de moutons et vingt ou trente bêtes à cornes. Il venait aussitôt me trouver et voici le dialogue quotidien qui s'établissait entre nous : « Père Antonio, combien avez-vous de bœufs aujourd'hui? — Trente, Excellence. — Venez, mon bon ami, que je vous embrasse ! » Il s'approchait timidement, roulant les larges bords de son chapeau entre ses doigts et répondait invariablement : « Excellence, quel honneur! » Je l'embrassais sur les deux joues et l'adressais à l'intendance, où il faisait payer ses bœufs à peu près le même prix qu'avant le siége. Il en introduisit dix-sept encore dans la nuit qui précéda la capitulation. »

Nous avons besoin de dire que M. de Quatrebarbes avait trouvé dans les Sœurs de la Charité d'Ancône le concours le plus intelligent et le plus dévoué? On sait ce que sont en pareil cas les filles de saint Vincent de Paul. Elles furent là, comme partout, admirables d'intelligence et de courage.

La Moricière, on le sait, s'échappant l'âme brisée du champ de bataille de Castelfidardo, avait traversé à la faveur d'un brouillard les lignes piémontaises et s'était jeté dans Ancône. Il y fut suivi par quelques intrépides

jeunes gens dont la fuite eut quelque chose de véritablement merveilleux. Leur arrivée vint augmenter, dans la garnison, l'ardeur qu'avait excitée la présence du général. Aussi l'attaque des Piémontais fut-elle soutenue avec une fermeté et une intelligence militaire à laquelle les Piémontais de bonne foi rendirent eux-mêmes hommage après la capitulation. Un jour, en effet, La Moricière louait l'amiral Persano de l'habileté que sa flotte avait montrée durant le siége. « Mon habileté, répondit en riant l'amiral, n'a pas empêché ma frégate, qui a tiré le 28 septembre seize cents coups de canons, de recevoir dans sa coque quarante-quatre boulets, lancés presque tous d'une batterie où il ne restait qu'une bouche à feu de petit calibre que je n'ai pas su faire taire. »

Mais si braves, si habiles qu'ils fussent, que pouvaient les défenseurs d'Ancône contre l'effort combiné de la flotte et de l'armée piémontaises? Rien évidemment. Aussi le général, voyant tout détruit autour de lui, se décida-t-il à capituler.

« — Sur combien d'hommes puis-je compter si la capitulation n'est pas acceptée? demanda-t-il à M. de Quatrebarbes.

« — Sur mille ou douze cents, mon général.

« — C'est assez pour la garnison du camp retranché et de la citadelle; et nous pouvons, en abandonnant la ville, prolonger au besoin la défense de quarante-huit heures. Ce serait un devoir sacré, si nous avions seulement une vague espérance de secours ! »

Il n'en avait plus, et son âme était remplie de l'amère conviction que les promesses faites avaient été un leurre. Aussi, après avoir continué quelque temps sa promenade silencieuse, il s'arrêta et dit avec calme : « Aujourd'hui, ce serait un suicide inutile. »

La capitulation demandée fut acceptée avec empressement par l'amiral Persano, qui cessa immédiatement son feu. Il n'en fut pas ainsi du général Fanti, qui reçut les parlementaires et n'en continua pas moins à tirer de toutes ses batteries. Il fallut rappeler trois fois cet homme au respect des lois de la guerre. En face de cette conduite inqualifiable du chef de l'armée piémontaise, combien fut noble celle du général catholique ! « Ce glorieux et loyal soldat, ce conquérant, ce vainqueur d'Abd-el-Kader et des Arabes, qui n'avait jamais connu de défaite, cet héroïque défenseur de la société et de la civilisation chrétienne, vaincu alors, prisonnier de guerre, à la merci d'un ennemi obscur qui ne devait ses succès qu'au nombre, à la trahison et à la ruse... supporta sa défaite avec dignité, et se soumit, dit M. de Quatrebarbes, avec le calme d'une volonté inclinée sous la main de Dieu. »

Il y a un an qu'est mort l'illustre homme de guerre dont la figure domine ces *Souvenirs*. Leur publication a ainsi un à-propos qui nous frappe. Faire aujourd'hui l'histoire de la dernière et de la plus glorieuse des campagnes du général de la Moricière, et la faire comme il faisait tout lui-même, avec loyauté, n'est-ce pas la plus digne façon de célébrer son anniversaire?

III

Il existe à Orléans une société littéraire fondée sous les auspices de Mgr Dupanloup et qui porte le nom d'*Académie de Sainte-Croix*. Ce nom de Sainte-Croix, qui est, comme on sait, celui de la cathédrale d'Orléans, en dit assez sur l'esprit dont s'inspire la société dont nous parlons. La gloire de la croix est le but que se proposent ses membres, mais toute liberté leur est laissée quant aux moyens d'y atteindre. Leur programme est un des plus larges. C'est Mgr Dupanloup qui l'a écrit lui-même et l'on sait quel vaste horizon le savant prélat a toujours tracé à l'apologétique chrétienne. Nos lecteurs le connaissent d'ailleurs, ce programme, car ce n'est pas autre chose que la brillante suite d'articles que Mgr l'évêque d'Orléans a publiés ici en 1863, sous le titre de *Lettres à un membre de l'Académie de Sainte-Croix sur les études qui peuvent convenir aux loisirs d'un homme du monde.*

Cette Lettre qui n'avait pas eu, jusqu'ici, d'autre publicité que celle du *Correspondant*, vient de paraître en tête d'un volume qui a pour titre : *Études chrétiennes de littérature, de philosophie et d'histoire*[1], et qui n'est, à dire vrai, que la première livraison des Mémoires de l'Académie de Sainte-Croix. Ces mémoires auxquels la religieuse et savante société n'a pas mis son nom, mais que le travail de son illustre fondateur suffirait seul à désigner, soutiendront dignement la réputation dont elle jouit. L'intérêt en est varié, mais sérieux. Nous ne savons si les vers sont admis aux lectures de l'Académie de Sainte-Croix ; en tout cas, la commission chargée de la publication de ses mémoires a eu le bon esprit de n'en point recueillir. Nous la félicitons, si elle a eu des exécutions à faire à cet égard, d'avoir eu le courage de ne pas reculer. Le vers est ce qui perd la littérature en province. Si nous ne craignions le jeu de mots, nous ajouterions que c'est ce qui la ronge.

Donc, pas de vers dans les mémoires de l'Académie de Sainte-Croix : mais en revanche beaucoup d'histoire.... trop peut-être ; car, à part la lettre-programme de Mgr Dupanloup qui ouvre le volume, tous les articles qu'il renferme sont des travaux historiques, même celui de M. Quinton, ancien bâtonnier des avocats d'Orléans, sur l'organisation de la justice criminelle chez les Romains que nous avons pris la liberté de lire, tout profane que nous sommes, et même de goûter.

C'est de l'histoire encore, du moins par les personnages qui y sont en scène, que le dialogue ingénieux et brillant de M. L. Baunard, intitulé : *Une soirée chez Auguste*. Mais en est-ce par les préoccupations que l'auteur prête à plusieurs d'entre eux? Si l'on en excepte peut-être Virgile, les personnages qui conversent dans ce dialogue ne nous font guère l'effet de s'être

[1] 1 vol. in-8. — E. Bein, édit., rue de Vaugirard, 52.

beaucoup inquiétés de l'avénement d'un libérateur des âmes. Il n'y en a pas moins beaucoup d'art dans le parti que M. Baunard a tiré des textes, trop mal corrigés seulement,sur lesquels il appuie sa thèse. Ce n'est pas ici la place de discuter la légitimité des déductions qu'il en fait sortir.

Aussi agréable et plus neuve est l'étude de M. Maxime de la Rocheterie sur Loup de Ferrières. Il serait impossible de restituer avec plus d'habileté le personnage de cet abbé du temps de Charles le Chauve qui joua dans les affaires religieuses de son époque un rôle plus grand qu'honorable, mais qui, s'il n'avait pas toujours bien vécu, sut au moins bien mourir, — ce que ne font pas souvent les ambitieux comme lui.

Un autre bon travail d'histoire encore est celui de M. l'abbé Lagrange sur saint Jérôme considéré dans ses rapports avec les dames chrétiennes de Rome, et au point de vue de l'influence religieuse qu'il exerça sur elles. C'est là un côté par lequel on l'a peu envisagé encore. Jusqu'ici, en effet, on ne l'a guère montré que dans ses combats contre lui-même ou dans ses luttes avec les ennemis de l'Église. Quelle énergique figure il nous présente ainsi ! « Cependant, il manque à ce tableau un trait essentiel peut-être, dit M. Lagrange, et selon nous le plus grand. Saint Jérôme n'est pas seulement un écrivain éloquent, un docteur, un polémiste ; c'est par-dessus tout un directeur d'âmes.... C'est lui qui inaugura, pour l'histoire dans le monde chrétien, ce ministère sublime, et qui commence cette lignée de grands directeurs qui va se perpétuant de lui à saint Bernard, ds saint Bernard à saint François de Sales, de saint François de Sales à Fénelon et jusqu'à nos jours. »

C'est, comme nous l'avons dit, par ce côté que le considère M. Lagrange. Il nous suffira d'avoir indiqué le sujet de ce travail pour inspirer le désir de le lire aux personnes occupées des matières de spiritualité. Ajoutons toutefois que ce mémoire a un intérêt plus général et qu'il fait pénétrer le regard dans plus d'un recoin peu connu de la primitive société chrétienne.

Nous ne pouvons plus que signaler par leur titre les autres morceaux que renferme le premier volume des mémoires de l'Académie de Sainte-Croix : un très-remarquable article sur le P. Lacordaire et madame Swetchine, un bon rapport sur les travaux dont Fouquet a été l'objet dans ces derniers temps, enfin un essai sur Chateaubriand signé du président de l'Académie et qui aurait toutes sortes de droit à avoir, dans le volume, la place qu'occupe l'auteur parmi ses confrères.

P. Douhaire.

LES ÉVÉNEMENTS DU MOIS

Paris, 24 juillet.

Jamais peut-être la foi des honnêtes gens dans le droit et la justice, jamais le sens moral des peuples n'ont été mis à plus rude épreuve que de nos jours, et c'est là ce que nous reprochons amèrement et par-dessus tout aux triomphateurs qui nous insultent. Oui, nos sympathies pour un empire constitutionnel sont atteintes ; oui, notre patriotisme est profondément ému de l'extension démesurée d'un État ambitieux sur notre frontière. Mais ce qui nous saisit et nous indigne plus encore que la destruction de l'ordre politique du continent, c'est le désastreux ébranlement produit dans les consciences, c'est la perturbation jetée dans le monde moral par ces insolentes victoires de la ruse et de la force. Il y a vingt ans, dans une circonstance analogue, la voix éloquente de M. de Montalembert s'élevait avec éclat « contre le crime vainqueur. » Depuis lors, le crime a triomphé plus d'une fois dans les affaires humaines ; les nobles causes ont presque partout succombé, et, de l'écrasement du Sonderbund à l'immolation de Castelfidardo, en passant par la chute des institutions parlementaires, nous avons été, catholiques et libéraux, bien douloureusement blessés et bien constamment vaincus. Il y a là, dans ces défaites du bon droit, dans ces disgrâces de la liberté, dans ces humiliations poignantes de la justice et de l'honneur, dans cet apparent et incompréhensible sacrifice des lois éternelles, un des plus impénétrables mystères de la Providence. Mais la Providence a ses vues, et pour nous, soldats chargés de soutenir le drapeau sans discuter la consigne, nous devons lutter avec énergie et persévérance, même contre la fortune. Plus le spectacle du succès exerce d'attraction sur les hommes, plus il est capable de fausser l'opinion et de pervertir les âmes, et moins il faut se lasser d'en combattre la séduction corruptrice et les funestes entraînements.

C'est le succès de l'Italie qui a fait l'audace de la Prusse, c'est la fortune de M. de Cavour qui a tenté M. de Bismark ; mais qui nous garantit que l'Italie ne payera pas cher un jour les coups profonds qu'elle porte aux

principes fondamentaux de toute organisation sociale? Qui nous assure que la Prusse jouira longtemps des conquêtes du fusil à aiguille, et qu'une force vengeresse ne viendra pas, au Nord comme au Sud, renverser les œuvres passagères de la violence et de la fourberie? L'heure des réparations est parfois lente à sonner, mais elle arrive toujours; aussi le véritable Tacite des temps futurs sera-t-il celui qui saura montrer la marche cachée, mais certaine de la justice de Dieu dans l'histoire.

Pour le moment, nous en sommes au triomphe de la conspiration du mal, et, il faut avoir la sincérité d'en convenir, ce triomphe est complet. Celui de la Prusse dépasse les rêves les plus brillants qu'on ait pu caresser à Berlin, et l'unité italienne s'achève par les moyens mêmes qui semblaient devoir précipiter sa ruine. C'est un engin foudroyant qui donne à l'un l'empire germanique; c'est d'une déroute que l'autre tient les profits dont la victoire est habituellement seule dispensatrice. — Ainsi, tout aura été exceptionnel, du commencement à la fin, dans la création hybride de ce royaume d'Italie, qui, ayant acheté les Deux-Siciles par la trahison, extorqué les provinces pontificales dans un guet-apens et pris la Lombardie de nos mains, reçoit aujourd'hui la Vénétie de la générosité d'un adversaire ou de celle d'un ami, mais, dans les deux cas, la tient de l'étranger, incapable toujours, malgré sa fière devise, de rien faire par lui-même, et marchant au Capitole par les désastres et la banqueroute!

En regard, l'incontestable représentant du droit public et de l'honnêteté, l'Autriche, plus épuisée à la suite d'une guerre de deux semaines qu'elle ne le fut après la guerre de Sept-Ans, presque anéantie par une seule défaite, rejetée de l'Italie, expulsée de l'Allemagne, abandonnée de tous et réduite à s'incliner devant l'arrogance d'un vainqueur auquel elle faisait, il y a un siècle et demi, l'aumône d'une couronne!

Mais après le trouble et la perversion semés dans les âmes par ces surprises de la fraude et ces revers de la justice, après les défaillances qui en résultent pour les uns et les excitations qu'y puisent les autres, ce qui nous afflige et nous touche au cœur, c'est l'atteinte portée à la puissance française, c'est le péril que crée à l'influence de notre pays l'organisation d'une grande monarchie militaire pesant sur notre flanc du poids de quarante millions d'hommes. Quelle que soit l'organisation apparente que la future conférence de Paris donne à l'Allemagne, au fond, l'empire germanique est fait et les traités de 1815 tellement dépassés que si le vaincu de Waterloo, dont ils furent le châtiment, revenait à la lumière, il penserait certainement que c'est la France qui a perdu la bataille de Sadowa.

C'est bien plus, en effet, que l'ancien empire d'Allemagne qui ressuscite, car l'ancien empire, sous les coups portés par Henri IV et Louis XIV, n'était plus guère qu'un brillant fantôme. Dès 1733, le lien de l'unité se trouvait tellement affaibli que, dans sa lutte contre nous, l'Autriche était abandonnée à elle-même; et à la fin du dix-huitième siècle, la couronne germanique

n'assurait plus qu'un vain titre et une suprématie presque illusoire sur les diverses parties de la confédération. Ce n'est pas cette ombre vaine, dissipée d'un souffle par Napoléon en 1808, que s'amuse à poursuivre la Prusse. Elle vise à des réalités palpables. Son but est de grouper en un faisceau vigoureux les forces de tous les États, et en s'attribuant la direction exclusive de la diplomatie, de la marine et de l'armée, de placer dans la main des héritiers de Frédéric le sceptre puissant de Charles-Quint.

Ce projet menaçant, qui jadis eût soulevé chez nous des générations, il a suffi de quelques jours pour l'accomplir, grâce à l'attitude passive que nous avons gardée et à l'étonnante complicité d'une partie de la presse française, qui, plaçant l'intérêt national dans l'agrandissement d'autrui, à l'exemple de ce personnage de comédie qui mettait le cœur à droite, a vu, dans la réalisation des plans de M. de Bismark, la suite de la politique de Richelieu et de Louis XIV. Tous ceux qui ne subordonnent pas l'amour de leur pays à une passion insensée pour les Prussiens, les Italiens, les Mexicains et le reste de l'univers, avaient prévu dès longtemps ce résultat, et les Anglais, dont l'égoïsme et le sens pratique sont si clairvoyants, ne s'y sont pas trompés. M. Gladstone, à la Chambre des communes, avait commencé par dire, dans un élan d'équité, que les sympathies britanniques étaient pour la cause autrichienne ; mais depuis que l'aveugle fortune a mis aux mains de la Prusse la domination de toute l'Allemagne, un complet revirement s'est produit chez nos voisins. Ils n'ont plus vu, dans l'extension de la Prusse, qu'un moyen de tenir la France *en bride* et qu'une solide barrière élevée contre son ambition. Le *Times* l'a dit, tous les journaux de Londres l'ont répété, et le nouveau ministère anglais, que ses principes conservateurs eussent en d'autres circonstances rapproché de l'Autriche, discernant bien vite tout le parti que l'Angleterre pourra tirer d'une grande Prusse sur laquelle régnera demain le gendre de la reine Victoria, le nouveau ministère proclame avec justesse que jamais guerre n'a moins menacé les Trois-Royaumes, et il salue déjà le redoutable allié que notre complaisante inertie lui prépare sur le continent.

Ce que les Anglais sentent, les Prussiens le disent. Ils évoquent les souvenirs de 1813 avec un à-propos significatif, et, dans des résolutions solennelles prises tout récemment à Hanovre par certains représentants des États du Nord, la haine de la France et la guerre contre elle figurent au premier rang. Cet esprit est bien celui qui a toujours animé nos adversaires de l'Argonne et de Leipzig ; c'est celui qui respirait à Francfort dans les rêves unitaires de 1848, après s'être acharné contre nous dans le conclave des souverains en 1814. C'est celui qui nous refusera toujours la limite du Rhin en caressant l'idée de nous reprendre l'Alsace. Mais à quoi bon le démontrer ? Quand on a une pointe d'épée sur la poitrine, on la sent. Qui ne sent, à cette heure, que le fer prussien est dirigé vers nous, et qu'il est bien plus en état qu'en 1859, quand le vainqueur de Solferino s'arrêtait déjà devant

lui, de « disputer nos succès ou d'aggraver nos revers? » La presse officieuse s'est empressée de montrer, dans la cession de la Vénétie à la France et dans la démarche de la cour de Vienne, la preuve de l'omnipotence de notre gouvernement, sans prendre garde que c'est moins l'appel d'un vaincu s'accrochant à toutes les branches, que l'hommage du vainqueur s'arrêtant dans son triomphe, qui peut constater la grandeur de l'arbitre. Il faut bien se l'avouer, ce n'est pas à Paris, mais à Berlin, que le dernier mot a été dit sur les conditions de la paix, et elles n'ont été transmises à l'empereur François-Joseph qu'après avoir été « trouvées suffisantes » par le roi Guillaume. C'est donc M. de Bismark qui dicte ses volontés; c'est lui qui, du haut des victoires du prince Frédéric-Charles, auteur d'un écrit sur l'art de combattre l'armée française, est en ce moment le véritable arbitre de l'Europe. Les lettres de Berlin racontent que l'orgueil national a couronné sous les Tilleuls la statue du vainqueur de Rosbach; nous le concevons; mais est-ce à nous d'applaudir?

De quelques égards que le prochain traité entoure la déchéance de la maison de Habsbourg, il est donc difficile de n'en pas voir sortir toute armée l'unité allemande. Elle est dès maintenant acquise, et ce que les calculs habiles plutôt que la modération de la Prusse consentiront à laisser momentanément en dehors ne tardera pas à y rentrer. Le ministre du roi Guillaume a divisé son plan d'unification en deux étapes, qui assurent dès à présent le résultat définitif. Pour le moment, il paraît se contenter de réunir au domaine propre de la maison de Hohenzollern les duchés de l'Elbe et quelques territoires destinés à relier, en les arrondissant, les deux parties hétérogènes de la monarchie. Mais, après avoir ainsi groupé et presque doublé les forces propres de la Prusse, il poursuit son œuvre par l'absorption de tous les États du Nord sous une forme fédérale dont la fiction ne saurait tromper personne, et qui réduit les petits princes au rôle de préfets couronnés. La position des rajahs de l'Inde vis-à-vis de l'Angleterre peut seule donner une idée de la situation future de ces souverains maintenus sur leur trône. L'Autriche, avec ses sept millions d'Allemands, sera complétement exclue de la fédération nouvelle; on la laissera s'organiser comme elle pourra avec ses provinces polonaises, slaves, hongroises, bohêmes et moraves. Mais on compte à Berlin que le progrès naturel des idées militaires et la logique des choses, aidée par les hommes, ne tarderont pas, d'un côté, à faire disparaître les fantômes de royautés et d'indépendance un instant respectés; de l'autre, à corriger la choquante anomalie de sept millions d'Allemands exclus de l'unité germanique.

N'est-ce là qu'une hypothèse? Pour le croire, il ne faudrait pas entendre invoquer la communauté de race et de langue comme le principe de la politique nouvelle; il ne faudrait pas lire, dans les organes les plus autorisés de la politique prussienne, qu'il convient, *comme transition*, de voiler l'unité d'une forme fédérale en accordant « une certaine autonomie administra-

tive » aux États conservés ; mais que « le but réel est l'unité complète et définitive de l'Allemagne. » La *Gazette de Cologne*, impatiente d'assouvir ses passions unitaires, demande déjà que toute la terre germanique soit divisée en départements prussiens, à l'exemple du sol français ; et si d'autres journaux, quoique inspirés de la même pensée, l'expriment avec plus de ménagements, ils ne laissent pas moins voir la fin à laquelle ils tendent. — « Créons d'abord un noyau solide, dit l'un d'eux, *le reste suivra de lui-même.* » Et cette gazette ajoute avec un sens pratique bien digne des émules de M. de Cavour : « A-t-on reproché en Italie aux Piémontais de s'être contentés, en 1859, de la Lombardie et des duchés? »

C'est donc simplement une paix de Villafranca que signe aujourd'hui la Prusse, en se réservant de poursuivre jusqu'au bout la réalisation de son programme et de manger l'artichaut germanique jusqu'à la dernière feuille. A son tour, l'Allemagne va devenir une simple expression géographique, car, détruite à Sadowa plus encore que l'Autriche, la vieille confédération n'existe plus : déjà dix-huit des États qui la composaient ont adhéré au Parlement national que la Prusse est en train de faire élire ; les autres agonisent à Augsbourg, et c'est à Berlin que va passer la puissance morale qui siégeait à Francfort.

Est-ce là ce que la France a cherché pendant deux siècles de luttes contre la maison d'Autriche? Quoique la question ait été posée cent fois depuis quelques semaines et avec un remarquable ensemble par toutes les opinions, nous la posons de nouveau pour ajouter un suffrage à cette espèce de scrutin patriotique qui proteste avec émotion contre l'aggravation des traités de 1815.

Ce n'est pas seulement l'œuvre de l'ancienne monarchie qui est atteinte ; c'est aussi celle de Napoléon, à qui le dualisme germanique ne parut pas offrir de suffisantes garanties et qui constitua la fédération comme le seul système compatible avec la sécurité de la France. Ce côté de l'œuvre napoléonienne fut maintenu en 1815 et l'histoire est là pour dire si, depuis un demi-siècle, le morcellement de l'Allemagne n'a pas été aussi favorable à la grandeur de notre pays qu'au repos du monde. Serions-nous donc destinés à voir, sous Napoléon III, succomber la politique de Napoléon Ier, précisément dans la plus prévoyante et la plus sage de ses vues, dans la seule partie qu'aient respectée ses vainqueurs eux-mêmes? Cela nous paraît impossible ; la France de 1866, puissante et arbitre de l'Europe, ne saurait subir ce que la France faible et vaincue de 1815 a noblement repoussé. N'oublions pas que M. de Talleyrand, au nom du roi Louis XVIII, menaça de tout rompre et de recommencer la guerre plutôt que d'accepter l'incorporation de la Saxe à la monarchie prussienne, et après les campagnes de Crimée et de Lombardie, sachons nous montrer aussi fiers et aussi patriotes que le furent nos pères au lendemain de leurs désastres.

Une certaine presse, qu'on a spirituellement appelée le bataillon de la landwehr prussienne à Paris, et dans laquelle nous sommes heureux de ne

point confondre un loyal et courageux organe, le *Temps*, objecte que les principes dont notre politique s'inspire nous interdisent de contrarier le vœu des peuples, et qu'un intérêt égoïste ne saurait être opposé à la marche de l'humanité. Nous ne sommes pas de ceux qui méconnaissent cette marche du temps et des idées ; nous l'étudions au contraire et nous cherchons à la suivre dans ce qu'elle peut avoir d'heureux et de fécond. Ce n'est donc pas nous, défenseurs de la liberté, qui voudrions condamner les peuples à l'asservissement ou à la stagnation au nom d'un intérêt particulier. Mais il n'est question de rien de semblable ; il est question, au contraire, de laisser les peuples à eux-mêmes et de ne pas les violenter pour les faire entrer malgré eux dans des unités factices dont le premier acte et la nécessité fatale est de les dépouiller de toute indépendance. Quand le génie d'une nation la pousse, comme en Espagne, à faire disparaître des autonomies diverses pour constituer une unité grande et forte, surveillons cette transformation sans la combattre. Mais quand les éléments de cette unité, bien loin de s'appeler entre eux comme des corps qu'une affinité rapproche, résistent à la concentration, nous n'avons nullement le devoir de les arracher à l'existence individuelle qu'ils préfèrent pour les jeter dans des amalgames qu'ils repoussent ? Est-ce que les Saxons qui se sont fait écraser à Sadowa voulaient être Prussiens? Est-ce que la petite et vaillante armée du roi de Hanovre a lutté pendant deux semaines pour obtenir un changement d'uniforme ? Et pourrait-on nous montrer la requête des duchés de l'Elbe à M. de Bismark ? Si nous passons en Italie, le spectacle est le même, et il faut toute la bonne foi du *Siècle* pour affirmer que les Napolitains sont enthousiastes du régime de Gualterio.

Faisons donc de la politique honnête et libérale : quand l'incendie de Corinthe s'allume, laissons l'airain en fusion se combiner lui-même ; mais là où n'existe aucune flamme n'allons pas créer un vaste brasier pour le plaisir d'y précipiter pêle-mêle des éléments hétérogènes qui ne sauraient jamais former un ensemble harmonieux.

Mais ce n'est point pour la symétrie et par une sorte d'amour platonique de l'unité que la presse garibaldienne et prussienne appuie la politique perturbatrice de Florence et de Berlin. Une raison plus vive, une passion plus profonde lui dictent cette conduite. C'est en haine du catholicisme qu'elle soutient au delà des Alpes le gouvernement qui vise à la destruction de la papauté, comme au delà du Rhin la puissance luthérienne dont l'expansion lui paraît destinée à protestantiser l'Allemagne. L'*Opinion nationale* a franchement développé son programme à cet égard. Elle est pour la Prusse, « parce que le grand Frédéric fut l'ami de Voltaire ; » parce que les vingt millions de protestants que comptera le nouvel empire « refouleront et comprimeront » les sept à huit millions de sujets catholiques du roi Guillaume ; parce que les députés catholiques tomberont à l'état de minorité impuissante dans le parlement, et qu'après l'amoindrissement de l'Autriche « le catholicisme est appelé à déchoir rapidement en Allemagne. »

On le voit, l'Église n'est pas mieux traitée que la France et la liberté ; on la déteste et on la combat jusqu'à lui sacrifier notre grandeur et l'indépendance des peuples ; on s'aveugle sur tout pour ne voir et ne signaler en elle que « le principal de nos ennemis ! »

Voilà où en sont les choses : le catholicisme sapé, l'ordre moral compromis, l'Europe lancée dans une voie révolutionnaire, le vœu des peuples étouffé sous les coups de la force, et la France placée entre deux grandes unités qui peuvent, en s'unissant, se refermer sur elle comme les deux branches d'un étau.

C'est au gouvernement d'aviser, c'est à lui de défendre tant d'intérêts supérieurs et sacrés qui se confondent. Pour le faire, il n'a qu'à suivre l'invariable tradition de nos rois ; il n'a qu'à continuer la politique de Napoléon Ier, non-seulement écrite dans les faits, mais dans le préambule même de l'acte additionnel de 1815[1] ; il n'a qu'à *confirmer* sa propre politique : celle de 1854, qui entreprenait hardiment la guerre de Crimée pour un intérêt bien inférieur à celui qui alarme à présent notre sollicitude ; celle de 1859, qui se formulait si nettement à Villafranca ; celle de la lettre même du 11 juin, qui, tout en concédant à la Prusse plus que n'avaient obtenu les services de Blücher, se prononce pour « une organisation plus puissante de la Confédération, » et pour « le maintien de la grande position de l'Autriche en Allemagne. » Il est impossible que le gouvernement donne un démenti à ses déclarations et à ses actes ; impossible qu'il laisse substituer, à la division des forces germaniques qui assurait notre sécurité, une concentration qui la menace ; impossible qu'il consente à mettre, aux mains de nos pires ennemis de 1760, de 1792 et de 1813, l'épée formidable que nos pères ont mise deux siècles à briser.

Nous avions posé en Italie les bases d'une fédération : l'ambition piémontaise les a détruites. Une autre fédération avait été constituée au delà du Rhin par le vainqueur d'Austerlitz et de Friedland : l'ambition prussienne vient de l'anéantir. Il est temps de s'opposer à ces unifications repoussées des peuples et non moins attentatoires à leur liberté qu'à l'équilibre de l'Europe. Déjà les soldats du roi Guillaume occupent et rançonnent toutes les capitales germaniques ; c'est l'aigle de Prusse qui voltige aujourd'hui de clocher en clocher, de Dresde à Francfort, de Hanovre à Cassel, de Prague à Darmstadt, et qui déjà plane sur Munich et sur Vienne. Si nous n'y prenons garde, qui peut dire où s'arrêtera son essor?

Il y a dix-huit mois, quand le bon sens éloquent de M. Thiers défendait l'indépendance des États romains et protestait contre leur incorporation éventuelle au Piémont, l'illustre orateur adressait hypothétiquement et par

[1] « Nous avions pour but d'organiser un grand système *fédératif* européen, que nous avions adopté comme conforme à l'esprit du siècle et favorable au progrès de la civilisation. »

analogie cette question précise à la Chambre : « Si les Badois voulaient se donner à la Prusse, y consentiriez-vous? Non, vous n'y consentiriez pas ! » Et le *Moniteur* ajoute : — *Voix nombreuses :* « Assurément. » Il s'agit aujourd'hui de bien autre chose que de l'annexion des Badois ! Il s'agit, ne nous fatiguons pas de le redire de l'établissement à nos portes d'un empire énorme, viril, turbulent, qui a la haine de la France dans ses traditions et dont la géographie fait notre naturel antagoniste.

Ceux qui ne voient pas le péril ou qui l'acceptent en échange du mal que l'omnipotence protestante promet au catholicisme, essayent de nous parler de compensations. D'abord, il n'en est aucune qui puisse balancer l'amoindrissement qu'imposerait à notre pays la consolidation d'une aussi vaste agglomération d'hommes s'étendant de la Baltique au Danube et du Rhin à l'Oder ; mais en admettant pour une heure cet immoral trafic, nos yeux cherchent vainement sur la carte les compensations à nous offrir. Où sont-elles? Et ensuite comment les prendre? Car les doctrines qui nous régissent nous interdisent de recevoir aucun territoire autrement que du double assentiment du prince et du peuple. — « Les circonstances dans lesquelles se produit cette rectification de frontières, a dit l'Empereur en prenant possession de la Savoie, sont si exceptionnelles, que tout en répondant à des intérêts légitimes, elles ne blessent aucun principe et par conséquent ne créent aucun précédent dangereux. En effet, ce n'est ni par la conquête, ni par l'insurrection que la Savoie et Nice seront réunies à la France, mais *par le libre consentement du souverain légitime appuyé de l'adhésion populaire*[1]. » Dans les circonstances actuelles, on peut dire que le roi des Belges paraît médiocrement disposé à nous céder ses droits, en supposant que le suffrage universel nous témoignât plus de sympathies, et le roi de Prusse ne parle guère plus de nous élargir sur le Rhin que les populations riveraines du fleuve de se jeter dans nos bras. — Il a bien été question d'un redressement de frontières dans la vallée de la Sarre, et l'on a même remarqué des députations de Landau et de Sarrelouis aux fêtes par lesquelles Nancy vient de célébrer le centième anniversaire de son incorporation à la France ; mais à supposer que la générosité prussienne consentît à nous rendre deux villes qui ont été françaises durant un siècle et dont l'une a donné Vauban à Louis XIV, ne serait-il pas dérisoire de trouver dans cette maigre restitution l'équivalent des immenses acquisitions de la Prusse ?

L'équilibre, c'est-à-dire cette sage pondération de forces en dehors de laquelle aucun repos n'est possible et qu'avait fondé le glorieux traité de Westphalie, l'équilibre est donc rompu, et nous sommes directement en face des hypothèses prévues par « la neutralité attentive » du 11 juin.

Il y a quinze ans, dès le 4 novembre 1851, le prince qui gouverne aujourd'hui la France examinait, dans un message à l'Assemblée législative,

[1] Discours de l'empereur à la députation savoisienne, 21 mars 1860.

les éventualités qui pouvaient altérer cet équilibre du côté de l'Allemagne, et le langage qu'il tenait alors éclaire en même temps qu'il engage la politique dont on attend les résolutions. — « Nous avons pu craindre un moment, « disait ce message, que la diète de Francfort ne fût appelée à délibérer sur « une proposition qui modifiait grandement l'essence même de la confédé- « ration allemande, tendait à en reculer les limites, changeant ainsi sa des- « tination, son rôle européen, et *altérant l'équilibre* consacré par les traités « généraux. Nous avons cru devoir faire entendre des représentations. « L'Angleterre a aussi réclamé. Heureusement la sagesse des gouvernements « germaniques n'a pas tardé à écarter cette chance de complication. »

Si nous avons alors élevé des réclamations, combien devons-nous les multiplier aujourd'hui qu'il ne s'agit plus seulement de modifier le mécanisme de la Confédération, mais de l'absorber au bénéfice de la puissance la plus hostile à la nôtre ! Que l'Angleterre ne réclame plus en voyant aggraver contre nous les conséquences néfastes de deux invasions, on le conçoit ; mais la France, qui a déchiré à coups de canon le testament de Pierre le Grand sous les murs de Sébastopol, peut-elle laisser le testament de Frédéric II se dérouler sur toute l'Allemagne? Les agressions savamment préparées de la Prusse et les succès qui ont enivré ses soldats et sa diplomatie ne lui ont point conquis le droit de déplacer l'équilibre général à son profit. Une victoire, si complète qu'elle soit, ne peut assurer à celui qui la remporte que des avantages contre ses ennemis ; elle ne saurait rien lui donner contre les puissances neutres. La Prusse n'est donc pas en droit d'exiger de l'Allemagne des sacrifices incompatibles avec l'équilibre de l'Europe et avec les intérêts permanents de la France.

Et, en tenant ce langage, nous ne démentons point nos protestations habituelles en faveur de la paix. C'est précisément parce que nous aimons ardemment la paix avec tous ses fruits, et parce que nous la voulons durable, c'est-à-dire basée sur l'équité et sur le rang légitime qui nous appartient, que nous dénonçons les pressants dangers d'un état de choses qui ne peut qu'engendrer de longs conflits en forçant nos fils à recommencer contre les ambitions de la Prusse la lutte acharnée que nos aïeux ont soutenue contre la prépondérance de l'Autriche.

Nous n'avons rien à dire de la question vénitienne, si complétement traitée plus haut par la plume libérale et patriotique qui a montré dans l'histoire de l'expédition de Rome la conciliation possible des droits impérissables de l'Église avec la cause moderne de la liberté. Nous passons donc sur le tableau de cette campagne, que n'illuminent guère les exploits des garibaldiens, où Cialdini, aux prises avec des adversaires plus sérieux que ceux de Castelfidardo, rappelle beaucoup le héros de la triste figure, et que vient de clore la défaite maritime de Lissa. Nous voulons seulement exprimer notre surprise et nos regrets que depuis la note fameuse du 5 juillet le *Moniteur* n'ait pas dit un seul mot de la Vénétie, de sa situation présente et

de son avenir; pas un seul mot de Rome ni du légitime espoir que la France catholique peut entretenir de voir le gage magnifique de paix remis entre ses mains devenir la garantie de la sécurité durable du Saint-Siége.

C'est ce que demande M. de Falloux dans la circulaire si pleine de mesure et d'élévation où il expose ses idées aux électeurs de Maine-et-Loire. Il y montre le gouvernement « tenant le gage et les conditions de la paix ou de la guerre : à Rome, de la pacification religieuse; à Venise, de la pacification politique; » et il s'offre avec dévouement à travailler à cette double paix, non moins nécessaire aux États vacillants qu'aux consciences troublées. Que répondront les électeurs de l'Anjou à cet appel d'un homme éminent qui a honoré sa retraite après avoir illustré sa vie publique, aussi fidèle à l'ordre qu'à la liberté, et qui, soit dans la politique, soit dans l'agriculture, n'a cessé de rendre des services et de donner des exemples? Nous ne saurions le dire, surtout en présence des passions haineuses qui le poursuivent et de la coalition monstrueuse qui combat sa candidature. Mais ce que nous savons, c'est qu'aucun homme ne serait plus capable de représenter avec éclat ses concitoyens, et d'apporter de hautes lumières au parlement à l'heure même où les plus graves questions pourront s'y débattre et où le nouveau sénatus-consulte vient s'imposer à la Chambre.

Nous ne voudrions pas finir sans dire quelques mots de ce sénatus-consulte; mais comment l'aborder? La critique est aisée, écrivait un poëte au dernier siècle. Destouches en parle à son aise, et l'on voit bien qu'il vivait sous Louis XIV. S'il eût écrit de nos jours, il eût appris à ses dépens que la critique la plus consciencieuse et la plus modérée est interdite. Ce n'est pas seulement, en effet, l'outrage ou l'attaque à la constitution que l'on a voulu empêcher, mais la discussion elle-même, si loyale et si respectueuse d'ailleurs qu'on la suppose. Nous entrons donc plus que jamais dans le régime du proverbe arabe : La parole est d'argent, mais le silence est d'or.

Une certaine presse avait promis que l'achèvement de l'indépendance italienne aurait pour conséquence l'extension de nos libertés, et que la main qui avait signé le décret du 24 novembre à la suite de la guerre de 1859, compléterait l'œuvre au lendemain de la campagne actuelle. On voit combien l'événement a trompé ces espérances, puisque c'est à l'heure même où l'on délivrait Venise que le Corps législatif et la presse étaient placés sous le coup du sénatus-consulte. Désormais le mot de *réforme* est rayé de la langue politique; en face des *libertés nécessaires* de M. Thiers on pose les *libertés sobres* de M. Troplong, et le meilleur des citoyens, selon le cœur de M. Belmontet, sera celui qui saura se taire, *Vir bonus* tacendi *peritus*. Plus d'amendement des 45, plus de discours de M. Buffet sur le perfectionnement des institutions. *Sint ut sunt*, et Montesquieu lui-même serait prié de garder l'*Esprit des Lois* pour son usage personnel s'il voulait le débiter à la Chambre.

Nous n'apprécions pas, Dieu nous en garde ! Nous constatons simplement. Nous constatons que tous les articles de la constitution et des quinze ou vingt sénatus-consultes qui lui ont été adjoints sont également sacrés, depuis celui qui concerne la dynastie jusqu'à celui qui fixe le nombre ou le traitement des membres du conseil d'État. Nous constatons que M. de Persigny se trompait quand il proclamait dans un récent débat « qu'une constitution n'est pas comme ces trésors qui se gardent dans un coffre-fort fermé à double ou triple serrure, » erreur qu'il a reconnue, du reste en votant le sénatus-consulte. Nous constatons qu'à moins d'avoir à perdre dix mille francs pour lesquels il est aisé de trouver un emploi plus utile, on ne peut plus parler du couronnement de l'édifice. Cependant, malgré la clarté apparente des dispositions nouvelles, nous avouons qu'il nous reste plus d'un doute sur leur application. Ainsi, dans quelle mesure les députés pourront-ils dorénavant « *épuiser*, pendant le vote de l'Adresse, *toutes les discussions* suivant la mesure de leur gravité [1] ? » Et le gouvernement pense-t-il toujours que « le droit donné aux corps politiques d'examiner *librement* tous les actes du gouvernement a eu pour but d'éclairer le pays *sur les grandes questions qui agitent aujourd'hui les esprits* [2] ? » Ce sont là des points embarrassants, que la pratique seule peut-être sera capable d'éclaircir.

Pour le moment, nous n'avons qu'à nous incliner devant les prescriptions votées par le Sénat, « gardien des libertés publiques, » et à attendre avec patience, en nous souvenant de ces fières paroles écrites par M. Troplong en tête de ses commentaires sur les dotations : « Le Français a dans les veines un sang qui lui rappelle et la liberté du *civis romanus* et l'indépendance individuelle du seigneur féodal. »

LÉON LAVEDAN.

[1] Discours d'ouverture des Chambres, 4 février 1861.
[2] Réponse de l'Empereur à l'adresse du Sénat, 8 mars 1861.

L'un des Gérants : CHARLES DOUNIOL.

PARIS. — IMPRIMERIE SIMON RAÇON ET COMP., RUE D'ERFURTH, 1.

L'ALBERT-NYANZA

OU

LES SOURCES DU NIL

Explorations of the Nile sources, by Samuel White Baker. 2 vol in-8, 1866[1].

I

Tandis que Speke et Grant accomplissaient leur glorieuse mission et soulevaient une partie du voile qui recouvrait les mystérieuses sources du Nil, un autre explorateur, non moins habile et non moins hardi, partait, par une route différente, dans le but de prêter son concours à leur œuvre, de venir à leur aide si besoin était, de compléter leur tâche s'ils avaient dû la laisser inachevée. Depuis longtemps aucune nouvelle n'était venue rassurer les amis des illustres voyageurs et l'on commençait à craindre qu'ils n'eussent péri victimes de leur noble ambition, quand Samuel White Baker se rendit à Khartoum, le 11 juin 1862.

Doué d'une rare énergie, d'une persévérance à toute épreuve, l'émule de Speke était déterminé à sacrifier sa vie plutôt que d'abandonner une entreprise dans laquelle l'honneur et la puissance de l'Angleterre lui semblaient engagés. Une pensée pourtant remplissait son cœur d'amertume. Les périls qu'il acceptait joyeusement pour lui-même, il lui fallait les faire partager à sa femme, jeune et charmante Hongroise qu'il avait épousée pendant son séjour en Autriche.

[1] La traduction française paraîtra prochainement chez L. Hachette.

Baker la supplia en vain de ne pas entreprendre ce dangereux voyage, de ne pas abandonner le luxe et le confort du foyer domestique pour s'exposer à des souffrances et à des privations sans nombre sur le sol africain. « Ne me demandez pas de vous quitter, répondit sa courageuse compagne, je vous accompagnerai partout où vous irez ; si vous devez mourir dans cette entreprise, je mourrai aussi, mais rien ne nous séparera. »

Les deux voyageurs avaient l'intention de s'embaquer à Khartoum, sur le Nil Blanc, et de remonter le fleuve jusqu'à ses sources. Il ne pouvait ainsi manquer de rencontrer Speke ou du moins d'apprendre des nouvelles de son expédition, puisque le célèbre explorateur, parti des côtes de Zanzibar, devait se diriger vers le nord et revenir par Gondokoro et Khartoum. Baker fut retenu plusieurs mois dans cette dernière ville par le mauvais vouloir du gouverneur qui lui refusa toute assistance, sous prétexte que le firman délivré au Caire ordonnait de faciliter l'exploration du Nil Blanc, et non pas de la rivière Blanche, comme les indigènes du Soudan appellent le fleuve égyptien. En réalité, les autorités turques se souciaient fort peu d'encourager une expédition dans les districts d'où l'on tire les esclaves, de peur qu'une lumière trop vive venant à éclairer cet odieux trafic, les puissances occidentales ne prissent des mesures efficaces pour y mettre un terme. Mais les entraves apportées à ses desseins ne faisaient qu'irriter l'audace de Baker ; il parvint à se procurer trois bateaux, à réunir une puissante escorte, et profita de son séjour forcé dans Khartoum pour étudier le pays. Rien ne saurait, dit-il, exprimer la désolation du Soudan. Régi par la force militaire, ou plutôt livré à une armée qui, ne recevant aucune solde, s'affranchit de toute discipline, il offre le spectacle de la misère la plus profonde. Suivant un proverbe arabe, « l'herbe ne pousse jamais à l'endroit où le Turc a mis le pied. » Ce triste adage se réalise trop souvent. Les ruines qui couvrent la Syrie et la Palestine, le dépeuplement rapide de ces riches contrées, montrent quelle action dissolvante et funeste l'administration ottomane exerce sur les provinces soumises à son empire. Le Soudan, éloigné de l'influence européenne, ouvre un champ plus large encore à la rapacité des fonctionnaires égyptiens. Le gouverneur, tout le premier, donne l'exemple des extorsions et des violences ; il pressure sans pitié les habitants pour satisfaire son avarice ; les taxes sont tellement exorbitantes que les malheureux indigènes, dès qu'ils aperçoivent les soldats chargés de les percevoir, abandonnent leurs villages et leurs récoltes, pour s'enfuir avec leurs troupeaux dans un district éloigné.

Sous un gouvernement ennemi de tout progrès, qui décourage également l'industrie et l'agriculture, le pays appauvri n'offre à

l'Égypte que de bien chétifs avantages, maigre compensation des embarras que lui cause cette possession lointaine. Au premier coup d'œil, il semble que ce soit folie de conserver une province dont l'occupation est aussi peu profitable, et Khartoum en effet cesserait bientôt d'exister si le commerce des esclaves n'y réunissait une foule d'étrangers sans foi ni loi, Grecs, Syriens, Coptes, Turcs, Arabes, Égyptiens, ramassis impur auquel tout sentiment d'humanité ou d'honneur reste complétement étranger. Les officiers turcs feignent, il est vrai, de s'opposer à la traite ; la présence des consuls européens les oblige à entraver quelque peu les abominables spéculations des trafiquants, et les expéditions dirigées vers l'intérieur n'ont en apparence d'autre but que de capturer les éléphants si nombreux dans le pays. Mais le produit annuel de l'ivoire amené par le Nil Blanc n'excède pas 40,000 livres sterling, somme insignifiante si l'on songe aux frais que nécessitent de semblables entreprises. Et d'abord, l'argent étant fort rare à Khartoum, l'aventurier qui veut tenter la fortune dans le commerce des esclaves doit payer 80 ou 100 pour 100 d'intérêt au prêteur dont il reçoit les fonds nécessaires. Après avoir obtenu la somme requise, il loue plusieurs bâtiments, engage deux ou trois cents pillards arabes auxquels il paye d'avance cinq mois de solde, achète une grande quantité de fusils et des munitions considérables. Ainsi équipé, il s'avance au milieu des tribus nègres, se lie avec un chef indigène et gagne son amitié par le don de quelques armes. Bientôt l'imprudent Africain demande à son allié de lui venir en aide pour se venger d'une peuplade rivale, les naturels ne manquant jamais d'être en guerre les uns contre les autres. C'est l'occasion qu'attend le misérable spéculateur. Guidé par les noirs, il se dirige, à la faveur des ténèbres, vers le village sans défiance. Les habitants, plongés dans le sommeil, ne s'aperçoivent pas que les assaillants cernent leurs cabanes ; une fumée suffocante réveille les malheureux, leurs huttes de feuillage sont en flammes ; éperdus, ils se précipitent au dehors et tombent sous les coups d'une fusillade meurtrière ; tous les hommes sont impitoyablement massacrés ; quant aux femmes et aux enfants, on les lie de la façon la plus inhumaine, le cou passé dans une sorte de fourche, et les poignets garrotés à la tige de l'instrument de torture, puis on achemine le bétail humain vers le campement principal des trafiquants. Les troupeaux de la tribu ont également été capturés ; on en donne une faible partie au chef qui a favorisé l'attaque, et qui, charmé du désastre de ses ennemis, seconde de tout son pouvoir les desseins des pillards, sans songer que l'année suivante peut-être il sera leur victime.

La spéculation n'est pas finie. Les nègres convoitent les animaux qui ont été pris par les trafiquants, et pour les obtenir, ils donnent

de l'ivoire. Chaque défense d'éléphant est échangée contre une vache, marché d'autant plus profitable aux brigands arabes que le bétail ne leur a rien coûté; une expédition de cent cinquante hommes rapporte souvent à Khartoum 20,000 livres d'ivoire, ce qui vaut environ 100,000 fr. Mais avant d'arriver dans la capitale du Soudan, les marchands ont eu soin de se défaire de leur butin le plus avantageux, la cargaison d'esclaves. Des agents, Arabes pour la plupart, achètent les prisonniers et les expédient, soit à Sennaar, soit vers les différents ports de la mer Rouge. Tel est le honteux commerce auquel la ville de Khartoum doit son importance; ainsi s'explique la malveillance qui accueille tout étranger assez audacieux pour s'aventurer dans le pays dont les Égyptiens ont fait le repaire de l'esclavage et du crime.

Malgré l'opposition des autorités turques, Baker avait terminé ses préparatifs de départ, quand le gouverneur Mousa-Pacha lui envoya un officier chargé de réclamer la capitation récemment levée sur les habitants, impôt qui se montait pour chaque homme de l'escorte à un mois de solde. Le voyageur, indigné d'une pareille prétention, ordonna d'arborer sur ses bateaux le pavillon britannique, puis il répondit que, n'étant pas sujet turc, il ne devait pas payer la taxe et qu'il jetterait par-dessus le bord quiconque se présenterait pour la percevoir. Quelques instants après, un navire de l'État descendait la rivière, toutes voiles dehors, et heurtant comme par hasard les embarcations de Baker, il brisa les rames de l'une d'elles. Partir était désormais impossible. Une vive altercation s'engagea entre l'explorateur anglais et le *réis* ou capitaine du vaisseau égyptien. Celui-ci, sorte d'hercule nègre, qui mettait sa confiance dans la force de ses poignets, ajouta l'injure au dommage qu'il avait causé ; mais Baker n'était pas homme à supporter patiemment un outrage; s'élançant d'un bond auprès de son adversaire, il eut avec lui ce qu'il appelle une « explication physique. » Familier dès l'enfance avec tous les exercices du corps, il trouva des arguments propres à convaincre le brutal réis de la nécessité d'une réparation. D'autres rames lui furent remises, et les bateaux, poussés par un vent favorable, partirent fièrement pour les sources du Nil, au milieu des acclamations de la foule qui s'était réunie sur la rive afin de dire une fois encore adieu aux hommes de l'équipage. Ces derniers, misérables bandits que le commerce du Nil Blanc avait dès longtemps façonnés au meurtre et au pillage, formaient, dit Baker, « le plus franc assemblage de coquins que j'eusse jamais rencontré. » S'enfoncer avec de tel hommes dans les solitudes de l'Afrique était presque une folie, mais il ne fallait pas songer à se procurer en ce pays d'honnêtes compagnons de route.

La navigation du Nil Blanc est l'une des plus monotones qui se

puissent imaginer; des forêts de mimosas couvrent les bords du fleuve; ces arbres, hauts de trente-cinq pieds environ, revêtus d'un feuillage abondant, offrent de loin un aspect assez pittoresque; de près, le bois touffu se change en un triste marais dont les eaux stagnantes sont encombrées de troncs pourris, de plantes aquatiques qui, groupées en massifs épais forment des îles flottantes, les unes enchevêtrées au milieu des arbres, les autres, entraînées par le courant paresseux de la rivière. Au delà s'étend un sol sablonneux et aride sur lequel sont disséminés de pauvres villages habités par des sauvages grossiers et entièrement nus. Le sourd grognement d'un hippopotame couché dans les roseaux, le bourdonnement aigu des myriades de moustiques, sont les seuls bruits qui viennent rompre le silence de mort du marais solitaire. Pour ajouter à la fatigue et à l'insupportable ennui du voyage, le Nil décrit dans ces mélancoliques régions d'interminables méandres, et les hautes herbes qui obstruent son lit, rendent la navigation très-difficile; aussi, n'est-il pas étonnant que les anciens aient abandonné l'exploration du fleuve quand ils sont arrivés dans ces déserts.

Après avoir remonté pendant six semaines le cours du Nil sans rencontrer autre chose que des marécages tristes et insalubres, les voyageurs arrivèrent, le 24 janvier, à la station autrichienne de Sainte-Croix. Des prêtres dévoués y avaient établi une mission, mais, s'il faut en croire Baker, la bonne semence était tombée sur un sol ingrat, et pas une conversion ne vint récompenser le zèle des apôtres. « C'est pitié, dit-il, de songer que tant d'hommes de cœur ont sacrifié leur vie dans ces horribles contrées sans arriver à aucun résultat utile. Les naturels ne sont pas même au niveau de la brute qui, du moins, est capable d'affection; plus on leur donne, plus on excite leur convoitise, mais jamais on n'éveille en eux le moindre sentiment de gratitude. » Speke cependant nous peint sous des couleurs moins sombres les indigènes du Nil Blanc. Voici ce que nous lisons dans son journal[1] : « Les missionnaires reconnaissent aux habitants du Bari un certain degré d'élévation morale, d'intelligence et de courage. Ceux-ci étaient même favorablement disposés pour les Européens, jusqu'au moment où les trafiquants du Nil Blanc sont venus, par des atrocités sans pareilles, semer ici des ferments de haine et de vengeance. C'est à partir de ce temps que les missionnaires, envisagés comme précurseurs de toutes ces abominations, ont vu leurs pieux efforts frappés d'une stérilité irremédiable. » Le commerce des esclaves, voilà le grand obstacle au progrès et à la moralisation des nègres, voilà l'impur foyer qui allume dans le cœur des popula-

[1] *Les sources du Nil*, traduction française, par M. Forgues. In-8. L. Hachette.

tions mélaniennes, les passions sauvages, la haine contre l'homme blanc. Aussi longtemps que ce fléau pèsera sur l'Afrique, la race noire demeurera l'ennemie de la civilisation européenne.

Quelques jours plus tard, les mélancoliques marais, dont la vue avait si fort attristé nos voyageurs, faisaient place à une région fertile, couverte de nombreux villages; le Nil, profondément encaissé, serpentait au milieu de riantes campagnes, et les naturels se pressaient en foule sur les rives pour voir les ânes et les chameaux que Baker avait embarqués; ces animaux, inconnus chez eux, excitaient au plus haut point leur étonnement; aussi plusieurs vinrent-ils offrir de l'ivoire en échange des merveilleux quadrupèdes. Vers le soir, une chaîne de montagnes, la première qui s'offre aux regards lorsqu'on arrive de Khartoum, annonça l'approche de Gondokoro. Cette ville, dernière étape de la civilisation, frontière extrême après laquelle commence le monde sauvage, n'est qu'un amas de misérables huttes de feuillage, habitées deux mois de l'année seulement par les marchands d'ivoire.

Baker, que l'on soupçonnait d'être un espion, était regardé de fort mauvais œil par les trafiquants. Dès que la nouvelle de son approche se fut répandue, on s'empressa de conduire dans des retraites éloignées les malheureux nègres capturés pendant la dernière campagne, et le bruit de leurs chaînes vint frapper les oreilles des voyageurs. Partout, dans le voisinage de la station, étaient accumulés de vastes dépôts d'esclaves, que la présence seule des étrangers empêchait de faire partir pour la mer Rouge. L'obstacle inattendu apporté à leur commerce exaspérait les marchands, et plus d'une fois une balle, *lancée par hasard*, faillit délivrer Gondokoro d'une surveillance gênante; Baker échappa au péril, mais un enfant assis près de lui eut le crâne fracassé.

Cette première tentative n'ayant pas réussi, les trafiquants cherchèrent, chose du reste assez facile, à corrompre les Arabes qui accompagnaient l'explorateur. Bientôt des signes de mécontentement non équivoques éclatèrent parmi les hommes de l'escorte, et les plus hardis, sous prétexte qu'ils n'avaient pas une nourriture suffisante, demandèrent qu'il leur fût permis de faire une razzia dans les villages voisins pour se procurer quelques bœufs. Baker répondit par un refus formel et rappela aux mutins qu'ils s'étaient engagés à s'abstenir de violences et de pillage. Les rebelles répliquèrent insolemment qu'ils auraient du bétail, qu'on les autorisât ou non à le prendre; l'un d'eux, nommé Isur, poussa même si loin l'impudence, que l'Européen, comprenant la nécessité d'un exemple pour réprimer la révolte, donna l'ordre de lui appliquer vingt-cinq coups de fouet. Les hommes encore fidèles se préparaient à obéir, mais leurs

camarades s'arment de bâtons et s'élancent au secours du meneur. L'explorateur anglais, résolu à ne pas fléchir, s'avance pour s'emparer lui-même du coupable; celui-ci, enhardi par la présence de ses compagnons, se jette sur son maître. Baker saisit le misérable à la gorge, le terrasse et s'apprête à le lier; mais en levant la tête, il rencontre les yeux menaçants des hommes de l'équipage. Seul contre tous, il se sent perdu. En cet instant critique, madame Baker, qui de sa cabine où elle était retenue par la fièvre, avait tout entendu, fend la foule des rebelles et se place auprès de son mari, décidée à partager son sort. A la vue de la jeune femme, un involontaire sentiment de respect s'empare des mutins; le voyageur, profitant de leur hésitation, fait battre le tambour et commande à ses hommes de reformer leurs rangs. L'ordre se rétablit quelque peu; madame Baker, avec une admirable présence d'esprit, demande le pardon d'Isur et se porte caution de son repentir. On pouvait, sans paraître faible, condescendre à la prière de la charmante solliciteuse; le coupable vint humblement baiser la main de Baker, et pour cette fois du moins l'escorte rentra dans le devoir.

L'intrépide explorateur dut cependant comprendre alors quelles difficultés l'attendaient. Il s'était flatté, nous dit-il, « de changer les loups en agneaux, » et, dès le début de l'expédition, les mauvais instincts des pillards arabes qu'il avait enrôlés se faisaient jour. Selon l'usage du Nil Blanc, tous les hommes avaient reçu d'avance cinq mois de paye, l'espoir du gain ne les attachait donc plus à leur maître; quant à leur affection et à leur fidélité, ils venaient d'en donner la mesure. Cependant il fallait s'avancer avec eux dans un pays inconnu, probablement hostile, où la vie des voyageurs dépendrait de la discipline parfaite de l'escorte. Quant à licencier cette bande de brigands et à chercher des compagnons moins suspects, il n'y avait pas à y songer : Gondokoro, plus encore que Khartoum, est un repaire de voleurs, « un véritable enfer terrestre. »

Baker fut tiré de ses tristes réflexions par le bruit éloigné d'une décharge de mousqueterie; au même instant, plusieurs de ses Arabes accouraient pour lui apprendre l'étonnante nouvelle que deux hommes blancs venaient d'arriver de la grande mer intérieure. Seraient-ce Speke et Grant? s'écria-t-il. C'étaient eux, en effet, exténués de fatigue, couverts de haillons, amaigris par les privations et la souffrance, mais l'œil brillant de cet éclat qui révèle la flamme intérieure. Baker contemplait ses compatriotes avec un noble orgueil, tandis qu'assis sous une tente dressée à la hâte pour les recevoir, ils lui racontaient leurs épreuves et le succès qui avait couronné leurs efforts. Les sources du Nil étaient découvertes, l'énigme si longtemps insoluble avait trouvé un Œdipe. Cependant les deux explorateurs,

après avoir vu le fleuve sortir du Victoria-Nyanza, avaient dû s'éloigner de ses bords, la guerre ayant éclaté entre les tribus riveraines. D'après les informations recueillies de la bouche des naturels, il paraissait que le Nil coulait d'abord à l'ouest, puis se déversait dans un lac appelé Luta-Nzigé, d'où il ressortait quelques lieues plus loin pour prendre la direction du nord. Speke regrettait vivement de n'avoir pu suivre le cours du fleuve, reconnaître le réservoir qui lui donne pour ainsi dire une seconde naissance, dissiper enfin les dernières ombres qui enveloppaient encore son origine. Baker, un peu déconcerté d'abord à la pensée que sa coûteuse entreprise, organisée avec tant de peines, devenait désormais inutile, n'avait pu s'empêcher de s'écrier : « Ne reste-t-il plus pour moi de lauriers à cueillir? » Il apprenait maintenant que le champ des explorations était toujours ouvert devant lui, et, même après les importantes découvertes ajoutées par notre voyageur à celles de ses deux compatriotes, nous pouvons dire que l'œuvre de la science n'est pas encore terminée dans l'Afrique centrale.

Baker se flattait d'avoir trouvé un guide sûr dans la personne de Mohammed, l'agent principal du trafiquant Debono, qui, après avoir amené Speke et Grant, reprenait maintenant la route de l'intérieur. Cet homme faisait étalage de zèle et de dévouement, promettait d'escorter l'explorateur anglais jusqu'au Victoria-Nyanza et semblait charmé de l'assistance qui lui était promise pour son commerce d'ivoire. Mais secrètement allié avec les ennemis de Baker, il répétait aux hommes de l'escorte que servir un infidèle, un chrétien était indigne d'un bon musulman, que d'ailleurs l'Européen avait l'intention de les conduire dans un pays inconnu où il les abandonnerait sans vivres et sans armes. Un complot se forma contre le voyageur, et sans doute il serait devenu la victime du perfide Mohammed, si un enfant, le nègre Saat, ne l'avait instruit de la trahison qui se préparait.

Rien n'est plus touchant que la figure de ce pauvre orphelin, enlevé à ses parents dans une razzia et qui, recueilli par madame Baker, éprouvait pour sa jeune bienfaitrice une reconnaissance exaltée. Il inspirait à ses maîtres un profond attachement, car c'était une nature d'élite. Dans un pays où régnaient tant de passions mauvaises, il leur était doux d'avoir auprès d'eux cet être fidèle et innocent, qui méritait toute leur confiance.

Un matin que Baker rentrait dans sa tente après avoir inspecté les bêtes de somme, il trouva sa femme qui, extrêmement pâle, la voix brève et tremblante, s'entretenait avec leur *vakil* [1]. Surpris d'un

[1] C'est le nom par lequel on désigne, sur les bords du Nil, le chef qui conduit en sous-ordre les expéditions composées d'Arabes ou de Turcs.

trouble qui contrastait si fort avec le calme habituel de la jeune Hongroise, il en demanda la raison et apprit que l'escorte entière avait formé le complot de déserter, emportant avec elle fusils et munitions; les mutins avaient même résolu de le tuer, s'il cherchait à reprendre leurs armes. Le vakil repoussait énergiquement l'accusation portée contre lui, quand Saat s'avança courageusement et dit en face au traître qu'il avait entendu ses projets de meurtre et de révolte. Baker fit aussitôt battre le tambour et donna l'ordre à ses hommes de se mettre en ligne après avoir recouvert leurs fusils de l'enveloppe imperméable qui, pendant la marche garantit la batterie de l'humidité. De cette manière, nul ne pouvait tirer sans trahir à l'avance son intention. Un révolver à la main, le hardi explorateur attendit les rebelles. Quinze d'entre eux parurent bientôt : « Déposez à l'instant vos carabines, » leur dit-il avec fermeté. Un insolent regard de défi fut leur seule réponse. L'Européen arma froidement son pistolet et en dirigea le canon vers les Arabes, qui reculèrent saisis de crainte. « Bas les armes, misérables! » s'écria-t-il en marchant sur eux, suivi de Saat et d'un autre nègre fidèle, nommé Richarn. Intimidés par l'attitude résolue de Baker, les mutins jetèrent leurs fusils, mais au lieu de rentrer dans le devoir, ils allèrent grossir les troupes des trafiquants.

Demeuré seul, le voyageur se demandait avec anxiété quel parti prendre, quand il entendit les détonations répétées d'armes à feu. C'était le signal qui annonçait le départ de Mohammed. Au même instant arrivait un message par lequel le vakil de Debono défendait aux étrangers de suivre la même route que lui (c'était justement le chemin du Luta-Nzigé), s'ils ne voulaient être pourchassés comme des bêtes féroces, car les marchands avaient arrêté qu'aucun espion anglais ne pénétrerait dans le pays. Baker restait donc sans guide, sans escorte, au milieu d'ennemis qui avaient juré sa ruine, dans une contrée où les lois sont inconnues, où la vie humaine n'a aucun prix. Un cœur moins ferme aurait considéré l'expédition comme impossible. « Retournez à Khartoum, lui disait un vieux chef indigène, les trafiquants sont de méchants hommes, les tribus voisines ne valent pas mieux; vous ne pouvez partir pour l'intérieur sans avoir avec vous une troupe de gens sûrs et bien armés. »

L'Européen cependant était résolu à ne pas retourner en arrière; il manda son vakil, qui était encore à Gondokoro, lui dit que rien au monde ne le ferait renoncer à son entreprise; que, s'il lui arrivait malheur par suite de la mutinerie de ses hommes, les autorités anglaises ne manqueraient pas de demander compte au chef de l'escorte de la vie d'un sujet britannique. L'ascendant d'une nature supérieure impose le respect, même aux êtres les plus vils; l'Arabe, subjugué

par l'énergie de cette indomptable volonté, promit d'user de son influence auprès des rebelles, et le soir même, il vint annoncer à Baker que dix-sept d'entre eux consentaient à le suivre, sous la condition néanmoins de se diriger vers l'est et de laisser en arrière les bêtes de somme et le bagage. Le lendemain, le petit Saat, dont l'infatigable dévouement était toujours en éveil, apprit à sa maîtresse le motif véritable de l'apparente soumission des mutins. Ils avaient projeté, s'ils ne pouvaient empêcher le départ des étrangers, de les conduire à la station d'un trafiquant nommé Chenouda, et là, sûrs de l'impunité, de les mettre à mort avec le vakil, qui abandonnait la cause des siens.

Ces mauvaises nouvelles ne purent ébranler la détermination de Baker. « Le présent et l'avenir, nous dit-il, semblaient gros d'orages. Mais je ne désespérais pas d'obtenir quelque ascendant sur mes hommes, une fois que je les aurais soustraits à la contagion des chasseurs de gibier humain ; dans tous les cas, l'inaction ne pouvait mener à aucun résultat ; il ne nous restait d'autre ressource que de nous confier à la Providence et de marcher droit aux obstacles sans calculer le danger. »

Feignant donc de croire à la sincérité des Arabes, il donna l'ordre du départ. « Comment reconnaîtrons-nous la route ? demandaient les hommes avec inquiétude. Qui jamais a osé voyager sans guide et sans interprète ? » Cependant la chaîne de Belignan, faiblement éclairée par les rayons de la lune, se dessinait à l'horizon ; Baker savait qu'il fallait tourner à l'est de la montagne ; saisissant le drapeau anglais dont les plis flottaient au souffle de la brise du soir, il vint se placer avec sa femme à la tête de la petite caravane et quitta enfin Gondokoro le 26 mars 1863.

II

Le pays que parcouraient les voyageurs était pittoresque, couvert d'arbres toujours verts et parsemé de nombreux villages. L'obscurité empêchait d'apercevoir les indigènes, mais on entendait au loin le bruit de leurs tambours et de leurs chants, car les peuplades des régions équatoriales profitent des belles nuits sereines pour se réunir et danser au clair de lune. Nous ne suivrons pas Baker dans les mille péripéties de ses premières étapes ; tantôt il tombe au milieu d'une troupe de trafiquants qui lui disent avec insolence d'avoir à se mettre hors de la portée de leurs fusils ; tantôt ses hommes refusent d'avancer, sous prétexte que les jungles qui s'étendent au delà des Bélignans opposeront aux bêtes de somme un obstacle infranchissable. Notre

Européen charge lui-même les ânes et les chameaux, et se place en tête de la petite caravane pour éclairer sa marche. La route, d'abord si riante et si facile, traversa ensuite des fourrés impénétrables, des collines abruptes ou des ravins profonds ; les épines recourbées des mimosas déchiraient les sacs de cuir, dont les blessures béantes laissaient échapper les provisions, si précieuses dans ces contrées inhospitalières ; les chameaux se laissaient tomber avec leurs fardeaux dans les anfractuosités du sol, d'où l'on avait ensuite grand'peine à les retirer. Il est à remarquer que Baker, d'accord avec un récent voyageur dont l'opinion semblait d'abord une hérésie, dépouille ces animaux de la haute renommée dont ils ont joui si longtemps. Ce sont, suivant lui, « les créatures les plus stupides, les plus perverses qui existent, » et les ânes, au moins l'espèce égyptienne, lui paraissent de beaucoup supérieurs.

Cependant, il fallait se hâter afin d'arriver à Ellyria avant que les trafiquants eussent prévenu les indigènes contre les explorateurs. Baker, les mains et le visage ensanglantés par les branches épineuses des mimosas, frayait le chemin à sa femme et avertissait la troupe quand il se présentait des passages difficiles. Deux jours de marche forcée le conduisirent à Tollogo, charmante vallée située non loin d'Ellyria, et encaissée au milieu de montagnes abruptes dont les déchirures laissaient apercevoir plusieurs gros villages. Une foule d'indigènes, armés d'arcs et de flèches, accoururent au-devant des étrangers; parmi eux se trouvait un petit bossu, d'une laideur singulière, qui savait quelques mots d'arabe. Baker, charmé de rencontrer enfin un interprète, répondit à ses questions et la conversation suivante s'établit entre eux :

« Qui êtes-vous ? Venez-vous chercher de l'ivoire et des esclaves ? — Non, je suis Anglais, et je ne veux rien autre chose que voir le pays. » — Un rire d'incrédulité accueillit ces paroles. « Anglais ! nous n'avons jamais entendu parler d'un tel peuple. Avez-vous des vaches à nous donner ? — Pas du tout, mais j'ai des perles et du cuivre. — C'est votre fils qui est auprès de vous ? » demanda le nègre en regardant madame Baker qui portait, comme son mari, un large pantalon, des guêtres et une blouse serrée à la taille par un ceinturon. « Non, c'est ma femme ; elle a désiré venir avec moi pour connaître vos filles. — Quel menteur effronté vous êtes ! C'est un garçon », reprend le courtois Africain.

Pendant ce temps, les naturels se pressaient autour des chevaux et des chameaux, cherchaient à sonder le contenu des sacs, et Baker aurait été fort importuné par leur curiosité indiscrète, si un nouvel objet n'eût attiré leur attention. Un des hommes de l'escorte venait d'amener Wallady, singe favori de madame Baker ; cet animal, qui

n'éprouvait aucune sympathie pour les nègres, s'efforçait de mordre leurs jambes, que rien ne protégeait contre ses attaques. Il les tint de la sorte à distance, continuant à leur prodiguer ses grimaces les plus affreuses, ce qui paraissait les amuser beaucoup.

La base de la montagne que notre voyageur devait contourner pour atteindre la vallée d'Ellyria est tantôt obstruée par d'énormes fragments de granit, tantôt coupée de profondes ravines que les torrents ont creusées pendant la saison des pluies. Il fallut beaucoup de temps et d'efforts pour franchir ce passage difficile ; enfin un détour du sentier offrit aux regards un vaste panorama de forêts et de plaines qui s'étendaient vers l'est jusqu'à la chaîne des Latoukas. L'escorte épuisée prenait quelques minutes de repos, et Baker, éperonnant sa monture, se dirigeait vers le plus prochain village avec l'espoir de devancer ses ennemis, lorsqu'il vit tout à coup se détacher du sombre feuillage des arbres le pavillon rouge et le croissant qui annonçait l'arrivée des marchands d'ivoire.

La troupe, composée de cent quarante hommes armés de fusils et d'un nombre double d'indigènes faisant l'office de porteurs, défila devant Baker sans lui adresser les saluts d'usage. Les Turcs et les Arabes qui le regardaient d'un œil si hostile, n'appartenaient cependant pas, comme notre voyageur l'avait craint d'abord, à la bande de Mohammed, ils étaient à la solde d'un trafiquant nommé Khourshid et marchaient sous les ordres du vakil Ibrahim. Ce dernier, fils d'un Égyptien et d'une mère arabe, possédait les beaux traits et les mauvaises qualités des deux races. Il avait le nez mince et aquilin, le menton pointu, les pommettes des joues saillantes, un front proéminent qui s'avançait au-dessus de deux grands yeux noirs où brillaient tous les mauvais instincts. En approchant des voyageurs, il affecta de ne pas les voir et de regarder avec insolence droit devant lui. Exaspéré d'un tel outrage, Baker brûlait d'en venir aux mains avec les misérables trafiquants, eussent-ils pour alliée la tribu entière des Ellyria. Dans ce moment critique, l'expédition dut son salut à madame Baker. Elle supplia son mari de faire à Ibrahim des propositions d'accommodement, de chercher à le gagner par quelque don, et comme l'orgueil britannique se refusait à cette démarche humiliante, ce fut elle qui, la première, adressa la parole à l'Égyptien. Celui-ci ne répondit pas d'abord, mais Baker ayant répété l'appel d'une voix plus forte, il tourna bride et mit pied à terre.

« Ibrahim, lui dit l'Européen, pourquoi serions-nous ennemis au milieu d'un pays qui nous est hostile à tous deux. Nous croyons au même créateur, notre foi ne doit-elle pas être un lien entre nous dans cette terre de païens? Vous avez vos affaires, j'ai les miennes, le pays est assez grand pour vous et pour moi. Vous voulez de l'ivoire ; moi,

je veux connaître la source du Nil et aucune force humaine ne me fera reculer. Si vous me venez en aide, je vous récompenserai largement; si, par suite de votre malveillance, je péris en accomplissant ma tâche, vous serez certainement pendu quand vous reviendrez à Khartoum. »

Le vakil de Khourshid ne fléchissait cependant pas; madame Baker, sans lui donner le temps de formuler son refus, se joignit à son mari avec la grâce persuasive d'une femme; elle s'efforça surtout de faire comprendre à Ibrahim que Baker n'étant pas un trafiquant, ne devait lui causer aucun ombrage; qu'au contraire, il découvrirait, selon toute apparence, de nouveaux pays riches en ivoire, dont le produit payerait amplement les services de ceux qui lui prêteraient leur concours.

— Je ne demanderais pas mieux que de m'allier à vous, répondit l'Égyptien à demi gagné, mais j'aurais contre moi tous mes hommes, car ils sont convaincus que votre mari est un consul déguisé, venu ici pour espionner leur conduite.

Baker vit que l'avantage commençait à être de son côté; pour vaincre les dernières hésitations d'Ibrahim, il offrit de lui donner un fusil à deux coups et une somme d'argent dès que son escorte serait arrivée avec les bagages.

Cet argument fut décisif. « Tenez-vous à distance de mes hommes, répondit l'Égyptien, car ils pourraient vous insulter. Dans quelques heures, j'irai vous retrouver sous le grand arbre que vous apercevez d'ici dans la vallée d'Ellyria. »

La paix se conclut donc à la satisfaction des deux partis, et Baker qui, seul contre tous, avait vu s'élever devant lui tant d'obstacles, put espérer dès lors de mener à bonne fin son entreprise.

A l'aspect des indigènes, les voyageurs durent se féliciter de l'alliance contractée avec les trafiquants : la physionomie féroce et cupide des sauvages, leur front déprimé, la conformation de leur tête qui, très-développée derrière les oreilles, annonce la prédominance des instincts brutaux, enfin leurs arcs, longs de six pieds, leurs flèches barbelées avec un art infernal et imprégnées d'un poison mortel, tout en eux montrait quels ennemis impitoyables ils auraient été, si les Turcs les avaient animés contre les Européens. Leggé, leur chef, qu'une chemise rouge, présent d'Ibrahim, faisait reconnaître au milieu de la foule des nègres complétement nus qui l'entouraient, vint réclamer le tribut qu'il croyait pouvoir exiger à titre de droit d'entrée dans son territoire. Baker lui donna des bracelets de cuivre et des verroteries, mais le hobereau nègre, peu satisfait de ces présents, répondit « que son estomac était vaste et qu'il fallait le remplir. » Quelques anneaux, plus larges que les premiers, furent reçus

avec le même dédain. Enfin, l'odeur d'alcool qui s'échappait d'une boîte contenant une petite pharmacie de voyage, fit briller dans les yeux de Leggé un éclair de convoitise ; Baker, désireux de se concilier ses bonnes grâces, lui offrit aussitôt une bouteille d'esprit-de-vin qu'il saisit avidement et dont il avala le contenu d'un seul trait. L'Européen fut presque effrayé, s'imaginant que le chef ignorait les propriétés dangereuses de la liqueur ; mais celui-ci, habitué à l'araki que lui apportaient chaque saison les marchands d'ivoire, déclara le breuvage excellent et en demanda un second flacon.

L'intempérance et les vices de ces pauvres sauvages, qui inspirent à Baker un si profond dégoût, auraient dû, ce nous semble, exciter plutôt sa pitié, puisque leur dégradation actuelle doit en grande partie être attribuée à l'influence corruptrice des marchands d'esclaves. Il y a lieu de s'étonner que le voyageur anglais, après avoir flétri en termes si éloquents l'infâme commerce du Nil, ne fasse pas remonter à ceux qui en sont les auteurs la responsabilité de la déplorable démoralisation dont il se plaint.

La petite caravane quitta Ellyria en compagnie de son nouvel allié Ibrahim. A côté de madame Baker marchait l'une des femmes de l'Égyptien, jolie négresse qui, ayant pris en affection nos explorateurs, les avertit de se défier de leurs hommes, car ils n'avaient nullement renoncé au dessein de déserter avec armes et bagages dès qu'ils seraient parvenus à la station de Chenouda. En effet, à mesure qu'on avançait vers l'intérieur du pays, l'escorte devenait plus rebelle et plus insolente, et l'orage qu'annonçaient ces signes précurseurs ne tarda pas à éclater. En arrivant près de Latomé, la première grande ville des Latoukas, Baker aperçut une centaine de Turcs réunis sous l'ombre de deux arbres gigantesques. A son approche, les trafiquants déployèrent leurs étendards, les tambours battirent, et de nombreux coups de fusils furent tirés en son honneur. Cette pompeuse bienvenue cachait un piége ; ceux qui l'accueillaient ainsi étaient les compagnons de Her, le vakil de Chenouda. Baker les avertit donc froidement de ne pas brûler leur poudre en pure perte, et alla camper avec ses hommes à quelque distance. Les intentions secrètes des ennemis se manifestèrent bientôt. Her prétendit que le pays lui appartenait d'après les coutumes du Nil Blanc, et il déclara qu'il ne permettrait pas à Ibrahim d'aller plus loin. Ce dernier, dont les forces étaient supérieures, n'en donna pas moins l'ordre de passer outre. Il s'ensuivit une collision après laquelle le vakil de Chenouda, convaincu de son infériorité, laissa partir son rival ; mais quand Baker, à son tour, enjoignit aux Arabes de son escorte de charger les bêtes de somme, tous restèrent couchés sur le sol sans paraître l'avoir entendu. A une seconde sommation, l'un

des mutins se leva, et s'appuyant d'un air de défi sur le canon de sa carabine : « Vous pouvez partir si vous voulez, pas un de nous ne vous suivra. — Laissez là votre fusil et chargez à l'instant les chameaux, s'écria l'Européen avec autorité. — Je ne le ferai pas. » — A peine ces paroles étaient-elles prononcées, qu'un coup vigoureux, appliqué sur les mâchoires du rebelle, l'étendait dans la poussière. Profitant de la panique causée par ce châtiment inattendu, le voyageur saisit son revolver, s'élança au milieu de ses hommes indécis et tremblants, et renouvela l'ordre de commencer les préparatifs du départ. Quelques heures après, il avait rejoint Ibrahim ; mais quand, le soir venu, la petite caravane se réunit pour le repas du soir, on s'aperçut que cinq des mutins avaient déserté, emportant avec eux leurs armes. Cette nouvelle était accablante pour Baker, qui voyait diminuer chaque jour ses ressources en hommes et en munitions. Cédant à l'indignation du moment : « *Inshallah!* s'écria-t-il, que les vautours se repaissent de leurs os ! » Son souhait charitable frappa de terreur les Arabes, qui tous ont une foi aveugle dans la puissance des charmes et des sortiléges. Par un hasard singulier, la prédiction de Baker se réalisa peu de temps après, et cette circonstance toute fortuite inspira pour l'Européen un respect mêlé de crainte superstitieuse.

Les Latoukas, dont nos voyageurs parcouraient alors le territoire, n'ont rien de l'extérieur repoussant et grossier, des manières brutales qui caractérisent les habitants d'Ellyria. Ils sont grands, bien faits, vigoureux, ont le front large, les yeux beaux et la bouche assez gracieuse malgré l'épaisseur des lèvres. Les femmes, moins bien douées que les hommes sous le rapport des avantages extérieurs, ne peuvent être désignées par le terme ordinaire de « beau sexe. »

Un caractère franc, un esprit guerrier distingue les Latoukas, chez qui l'on observe une grande analogie avec les Gallas d'Abyssinie. Bien différents des sauvages que Baker avait rencontrés jusqu'alors, ils se montraient excessivement gais, toujours prêts à rire ou à combattre. Leur toilette ne demande pas une longue description, car ils sont complétement nus ; la seule partie du corps qu'ils cherchent à orner est la tête, mais ils le font avec un soin qui les dédommage de ce que le reste de leur parure a de trop élémentaire. Plus soigneux de sa propre beauté qu'une élégante Parisienne, le Latouka n'emploie pas moins de huit ou dix heures à élever en forme de casque la laine crépue qui lui sert de chevelure ; il la divise en tresses innombrables, qu'il entrelace avec de fines cordelettes d'écorce d'arbre, de manière à composer un véritable feutre d'un pouce et demi d'épaisseur. Si l'opération est fatigante, il faut convenir qu'elle donne des résultats extraordinaires. A première vue, il paraît impossible que

le casque des guerriers latoukas soit fait avec leurs cheveux, tant le tissu en est épais et serré ; une rangée de cauries recouvre le bord inférieur ; au-dessus du front, se place une lame de cuivre poli ; un morceau de même métal, surmonté de plumes d'autruches, forme le cimier, et donne à la coiffure un aspect tout à fait martial. Des broderies de perles bleues et rouges, dont le nombre varie selon la richesse du propriétaire, ajoutent à l'éclat de cette parure naturelle.

Moins sauvages que la plupart des peuplades voisines, les Latoukas possèdent plusieurs bourgades importantes. Tarrangollé, leur capitale, est entourée de fortes palissades de bois de fer, et les trois mille maisons qu'elle renferme sont toutes protégées par une défense du même genre. De hautes plates-formes, construites dans différentes parties de la ville, sont occupées jour et nuit par des sentinelles chargées de donner l'alarme à la moindre apparence de danger. La vigilance des habitants s'explique par la jalousie que leurs richesses inspirent aux peuplades voisines. Dix ou douze mille têtes de bétail sont réunies dans chaque grande bourgade ; aussi les naturels, afin de se mettre à l'abri des attaques, font leurs rues assez étroites pour qu'une seule vache puisse y passer de front ; ces passages, bordés dans toute leur longueur d'une épaisse palissade, peuvent être aisément défendus ; tandis que les guerriers de la peuplade en gardent l'entrée, les troupeaux sortent des vastes enclos ou kraals qui leur servent d'étables, et sont menés en lieu sûr. Les huttes des Latoukas, construites en forme de cloches ou d'éteignoirs, ont généralement une élévation de vingt-cinq à trente pieds ; elles sont d'une propreté remarquable, mais extrêmement sombres, les architectes indigènes n'ayant aucune idée des fenêtres. Une porte, haute seulement de deux pieds, donne accès dans l'intérieur, de sorte que pour y pénétrer, il faut ramper sur les pieds et sur les mains. Il est à remarquer que les habitations de l'Afrique centrale offrent une grande ressemblance avec celles de la haute Égypte et que, dans une région comme dans l'autre, les naturels ignorent encore l'art de pratiquer des ouvertures pour laisser entrer l'air et la lumière.

Le chef des Latoukas, Moy, avait mis à la disposition des étrangers une hutte spacieuse, précédée d'une cour dont le sol avait été soigneusement recouvert d'une couche d'argile, de cendres et de bouse de vache. Baker, qui goûtait fort peu l'architecture du pays, se servit de l'habitation seulement pour remiser ses bagages, et fit dresser sa tente dans l'enclos. Un beau tapis de Perse fut étendu à terre et l'on disposa toutes choses pour recevoir avec la pompe convenable le chef, dont Ibrahim avait annoncé la visite. Parmi les présents destinés à Moy, se trouvait un collier de grosses perles imitant

l'opale; inconnues encore chez les Latoukas, elles avaient une très-grande valeur. Le sauvage les reçut avec les démonstrations de la joie la plus vive, puis, enhardi par la libéralité des voyageurs, il en demanda un semblable pour Bokké, son épouse favorite. Madame Baker, ayant témoigné le désir de remettre elle-même le précieux joyau à la belle indigène, vit bientôt paraître deux charmantes négresses, la femme et la fille du chef. Elles avaient des traits fins et délicats, une taille gracieuse, et elles étaient parées avec une recherche qui annonçait leurs prétentions au titre de reines de la mode dans leur tribu. Le tapis sur lequel on les fit asseoir excita leur surprise et leur admiration; leurs yeux émerveillés se promenaient des objets nouveaux qui les entouraient au visage des deux Européens, les premiers qu'elles eussent encore vus. Bokké demanda combien de femmes possédait Baker, et partit d'un grand éclat de rire en apprenant qu'il n'en avait qu'une seule. Lorsque son hilarité fut un peu calmée, elle se tourna vers la jeune Hongroise, et d'un ton de condescendance, lui donna quelques conseils de coquetterie; elle s'efforça surtout de lui persuader qu'elle rendrait sa physionomie plus vive et plus attrayante si elle teignait ses cheveux avec de l'ocre rouge; une femme désireuse de plaire ne pouvait non plus se dispenser de se faire arracher quatre dents de devant et percer la lèvre inférieure pour y introduire un petit cylindre de cristal.

Il va sans dire que la polygamie est d'un usage général parmi les Latoukas; un homme est aussi fier du nombre de ses femmes qu'un Européen de ses voitures et de ses chevaux; du reste, étrangers à toute passion romanesque, ils ne se laissent guider dans le choix de leurs épouses que par l'espoir du profit. Ce sont simplement des servantes et des instruments de génération; elles broient le grain, tirent l'eau, vont chercher le bois à brûler, en un mot, déchargent leurs maris des soins les plus pénibles et l'enrichissent en lui donnant une nombreuse famille. « Pour un habitant de Londres, dit Baker, avoir des filles, c'est sans doute posséder un trésor, mais un trésor onéreux; il n'en est pas ainsi chez les Latoukas. » Une jeune négresse vigoureuse et de bonne mine, capable de porter une lourde jarre d'eau, vaut ordinairement dix vaches, aussi l'heureux père veille-t-il sur elle avec grand soin. L'exploitation dégradante de la femme est l'une des causes qui entravent le plus l'action des missionnaires; l'intelligence des sauvages peut bien s'élever à la haute conception d'un Dieu unique, mais leur cupidité, leurs passions brutales se révoltent à la pensée du mariage chrétien. Cet état de choses, joint à la haine et à la défiance qu'inspirent les nations européennes, a jusqu'ici paralysé les efforts des apôtres de l'Évangile, et le matérialisme le plus grossier continue à régner parmi les tribus du Nil

Blanc. Toute notion religieuse ou morale est effacée de leur âme, comme Baker s'en convainquit dans les rapports fréquents qu'il eut avec le chef Moy. Ayant été témoin d'une danse funèbre accomplie en l'honneur d'un Latouka qui venait d'être tué, il voulut savoir si cette cérémonie ne cachait pas quelque sens mystique.

Après avoir complimenté le sauvage sur l'agilité dont il avait fait preuve :

— Pourquoi, lui demanda-t-il, célébrez-vous avec tant de pompe les funérailles du moindre d'entre vous ?

— Parce que c'était la coutume de nos pères.

— Ne croyez-vous pas à la vie future? Vos réjouissances n'ont-elles pas pour objet de fêter l'entrée du mort dans une existence nouvelle et meilleure ?

— Une existence nouvelle après la mort ! Comment est-ce possible? Un cadavre peut-il se lever du tombeau, à moins que nous ne l'en fassions sortir ?

— L'homme n'est pas comme les animaux ; tout ne se termine pas pour lui à la mort.

— Pourquoi cela? un bœuf est plus fort qu'un homme, cependant il meurt, et ses os tombent bientôt en poussière. Les restes d'un homme disparaissent plus vite, il est plus faible.

— Ne sentez-vous pas que vous êtes esprit autant que chair? Votre pensée ne vous transporte-t-elle pas souvent bien loin, tandis que vos membres restent en repos? Le corps périra et deviendra peut-être la proie des vautours, mais l'esprit vivra éternellement.

— Où l'esprit habite-t-il ?

— Où réside la flamme? N'allumez-vous pas du feu en frottant l'un contre l'autre deux morceaux de bois, pourtant vous n'apercevez pas de flamme dans l'arbre. Au reste, si tout finissait à la mort, si dans un autre monde les méchants ne devaient pas être punis et les justes récompensés, pourquoi les hommes seraient-ils bons quand ils trouvent quelque avantage à ne pas l'être?

— La plupart des hommes sont mauvais ; les forts dépouillent les faibles, et si quelques-uns paraissent bons, c'est qu'ils ne se sentent pas assez forts pour être méchants.

Quelques grains de blé se trouvaient répandus sur le sol, Baker crut avoir raison de l'incrédulité de son interlocuteur en employant la belle parabole de l'Écriture sainte. Il prit des semences qu'il enfonça légèrement dans la terre : « Ce blé, reprit-il, représente l'homme quand il meurt. Il se décomposera, et de sa substance même naîtra une plante qui sera la continuation du végétal primitif.

— Sans doute, je comprends cela. Mais la semence ne vit pas de nouveau ; elle pourrit et disparaît comme l'homme mort. La plante

que nous voyons croître est produite par le grain mis en terre, ce n'est pas le grain lui-même. Il en est ainsi de l'homme. Il meurt, mais ses fils grandissent après lui ; quelques-uns n'ont pas d'enfants, ce sont les semences qui périssent sans rien produire.

Déconcerté par la réplique imprévue du sophiste africain, Baker changea de conversation. « Il était vraiment extraordinaire, ajoute-t-il, de trouver dans un esprit aussi délié cette complète inintelligence des choses idéales. » Malgré son matérialisme, le chef montrait cependant des facultés naturelles qui, développées par l'éducation, l'eussent mis au niveau des races les mieux douées ; son entretien avec Baker, dont nous n'avons donné qu'un court fragment, rappelle le mot si connu : « Il est impossible de démontrer avec plus d'esprit que l'on n'est qu'une bête. » Malheureusement, l'influence délétère de la vie sauvage, l'action plus pernicieuse encore d'une civilisation que représentent seuls les marchands d'esclaves, ont graduellement éteint tout sens moral chez les tribus du Nil Blanc.

Notre voyageur, obligé de demeurer à Tarrangollé jusqu'à ce que son allié Ibrahim eût terminé ses ténébreuses transactions, profita de son séjour pour organiser avec les indigènes une chasse à l'éléphant. La vallée de Latouka, coupée de jungles et de prairies, bornée par de hautes montagnes, renferme du gibier en abondance ; des buffles, des rhinocéros, des girafes, s'enfuyaient effrayés au milieu des fourrés épais. Après quelques heures de marche, l'Européen aperçut, à une distance d'environ cent mètres, deux gigantesques éléphants qui paraissaient être les chefs d'un troupeau probablement peu éloigné. Le terrain était favorable et Baker se préparait à tirer, quand les Latoukas s'approchèrent en désordre et donnèrent l'éveil aux animaux qui s'enfuirent en poussant un grondement terrible. « Suivez-moi, » cria l'intrépide chasseur. Et il lança son cheval au galop, tandis que deux indigènes, agiles comme des daims, l'accompagnaient à la course ; ils durent cependant renoncer bientôt à la poursuite, car le sol était partout sillonné de profondes crevasses cachées par les hautes herbes. Baker seul rejoignit l'un des éléphants et lui envoya dans l'épaule deux balles qui le firent bondir de douleur ; furieux, il se retourna pour se jeter sur son ennemi ; l'Européen, dont le fusil était déchargé, appela ses compagnons, mais quoique plusieurs d'entre eux eussent d'excellentes montures, ils avaient jugé prudent de se tenir en arrière. Heureusement le cheval du voyageur, ferme comme un roc, ne se laissa pas effrayer, Baker rechargea précipitamment son arme, fit feu une seconde fois et atteignit de nouveau l'éléphant. Poussant un cri aigu, l'animal fondit avec une vitesse terrible sur le chasseur qui, dans cette circonstance périlleuse, ne dut son salut qu'à la rapidité de sa monture ; franchissant ravines

et rochers, aveuglé par les hautes herbes qui lui fouettaient le visage, il parcourut un quart de mille, toujours poursuivi par l'éléphant dont il entendait presque à ses oreilles la respiration bruyante. Enfin la bête furieuse s'arrêta, affaiblie sans doute par le sang qui s'échappait de ses blessures. Baker chargea sa carabine pour l'achever ; au même instant l'animal redressa la tête et s'élança sur le voyageur, balayant et broyant sous ses pas les épais taillis; heureusement, il sentit bientôt qu'il perdait ses forces et il s'enfonça dans les jungles où on le trouva mort le lendemain.

Les naturels de l'Afrique centrale emploient pour prendre les éléphants une méthode plus sûre et moins dangereuse. Ils creusent, dans le voisinage d'une source, des fossés longs de douze pieds sur trois de large et neuf de profondeur, qu'ils recouvrent de bois et de paille habilement disposés de manière à cacher le piége; ils abattent ensuite des arbres et pratiquent dans le sol de larges excavations, de sorte que les éléphants, voyant le chemin obstrué partout ailleurs, tombent dans les étroits tombeaux qui leur ont été préparés. Les naturels en détruisent ainsi un grand nombre ; ils vendent l'ivoire aux trafiquants, et la chair leur fournit une abondante nourriture. Mais la saison des grandes chasses est le mois de janvier, lorsque les herbes des prairies ont été desséchées par l'ardeur du soleil. A cette époque, dès qu'un troupeau d'éléphants est signalé dans un district, les habitants se réunissent au nombre de mille ou douze cents, mettent à la fois le feu dans toutes les parties de la plaine et enferment leur proie dans un cercle de flammes; les animaux, effrayés par les colonnes de fumée, par le craquement de l'incendie et les clameurs des indigènes, cherchent à s'échapper, mais l'enceinte fatale se rétrécit autour d'eux, et quand aveuglés, fous de douleur, ils sont devenus incapables de se défendre, les chasseurs se précipitent sur eux pour les achever à coups de lances. Cette barbare coutume aura inévitablement pour effet de détruire le gibier dans les districts où elle s'est introduite, car les buffles, les rhinocéros, les antilopes, périssent en même temps que les éléphants. Mais telle est l'imprévoyance du sauvage qu'il s'en inquiète peu ; ainsi le voit-on d'ailleurs couper un arbre entier pour avoir quelques fruits. D'autres peuplades ont recours à un procédé moins destructeur. Une centaine d'hommes armés de longues lances s'embusquent dans des arbres touffus, tandis que leurs compagnons, faisant l'office de batteurs, chassent vers eux les éléphants. Ceux qui passent assez près sont frappés entre les épaules et ne tardent pas d'ordinaire à périr, car la pique, appuyée contre les branches des arbres, agit avec la force d'un levier et produit de terribles blessures.

Cependant la brutalité des Turcs, leurs violences envers les femmes

finirent par exaspérer les Latoukas. Bokké, la favorite du chef, ne fut même pas à l'abri de leurs insultes; mais la courageuse amazone, secondée par quelques-unes de ses compagnes, désarma les lâches agresseurs et leur fit subir un ignominieux châtiment. Le lendemain, pas une négresse ne vint apporter l'eau dans le campement des étrangers. Baker se rendit auprès du chef pour en demander la cause; en traversant la ville, il fut surpris du silence et de l'immobilité qui régnaient dans les rues. Pendant la nuit, les femmes et les enfants avaient été emmenés dans les montagnes, et ce mouvement s'était exécuté d'une manière si prompte et si habile que ni les Turcs ni les Européens ne l'avaient remarqué. Le chef se plaignit avec amertume de la conduite des trafiquants et ajouta que sa tribu n'était pas disposée à souffrir plus longtemps leur présence. Les Latoukas sont une des peuplades les plus guerrières du Nil Blanc; une lutte avec eux devenait imminente, et l'issue en était douteuse. Bien que Baker eût empêché son escorte de commettre aucune violence, il avait à craindre d'être enveloppé dans la haine commune dont les étrangers étaient l'objet; aussi apprit-il avec joie qu'un chef voisin, désireux d'entrer en relations avec les marchands d'ivoire, venait d'envoyer des présents à Ibrahim. Le vakil saisit l'occasion qui s'offrait à lui de sortir avec honneur d'une position embarrassante, et donna aussitôt l'ordre du départ. Baker fit ses préparatifs pour le suivre, tout en déplorant au fond de l'âme la fatalité qui associait sa noble cause à celle d'une bande de voleurs.

III

Le village d'Obbo, dans lequel se rendait la caravane, est séparé du pays des Latoukas par une chaîne de hautes montagnes, les Gebel, qui n'offrent d'autre passage qu'un sentier étroit et difficile, pratiqué au milieu des blocs de granit. Les ânes, lourdement chargés, gravissaient avec peine les rochers, qui se dressaient comme les marches irrégulières d'un gigantesque escalier; il fallut les animer par des cris, les pousser par derrière, les tirer par les oreilles, encore un d'entre eux dut-il être abandonné sur la route. Vers le soir, les voyageurs arrivèrent en vue de la verdoyante vallée dans laquelle serpente la rivière Kanieti, qu'ils avaient traversée entre l'Ellyria et le Latouka. Ils s'y arrêtèrent pour passer la nuit, et le lendemain, suivant les sinuosités de la montagne, ils entrèrent dans une région couverte de forêts épaisses, que dominaient des pics de granit hauts de cinq à six mille pieds.

Après deux jours de marche, la caravane atteignit la principale bourgade des Obbos. Leur chef Katchiba vint à la rencontre des trafiquants, suivi d'un grand nombre de ses guerriers, et accueillit de la façon la plus cordiale l'homme blanc, « qui ne venait ni pour acheter de l'ivoire, ni pour enlever des esclaves. » Les indigènes, au lieu d'être entièrement nus comme les Latoukas, avaient un manteau de peau de chèvre ou d'antilope ; leurs traits étaient réguliers, et leur abondante chevelure laineuse, artistement tressée avec de fines bandelettes, formait une queue longue et plate, assez semblable à celle du castor. Katchiba, malgré ses soixante ans, ne se piquait nullement de la gravité qui convient à une tête grise ; pour fêter la venue des étrangers, il ordonna des réjouissances générales, dans lesquelles il joua un rôle fort actif, ce qui fit dire à Baker « qu'il ressemblait plutôt à un clown qu'à un chef de tribu. »

Les flûtes et les cornets avaient retenti dans toutes les parties du village et rassemblé les habitants ; une centaine d'hommes se formèrent en cercle, tenant chacun à la main un petit tambour et chantant un refrain sauvage assez harmonieux, tandis que, par intervalles, ils frappaient sur leurs instruments avec une précision surprenante. La danse, qui commença aussitôt, ne fut pas moins remarquable par l'animation des exécutants que par la variété des figures ; une ronde générale, d'un effet très-pittoresque, la termina et enleva les suffrages de Baker lui-même, qu'on ne peut cependant pas accuser de se montrer trop partial envers les nègres. Les hommes, comme nous l'avons dit, portaient un court vêtement de peau, retenu sur les épaules par une courroie ; les femmes étaient presque nues, se contentant, pour toute parure, d'une frange formée par des bandelettes de cuir, ou bien encore d'une touffe de larges feuilles. Quant aux jeunes filles, sauf quelques prudes qui semblaient peu recherchées par les beaux de la tribu, elles se dispensaient même de ce vêtement primitif.

Le vieux chef Katchiba exerce sur les Obbos une grande influence, non par l'ascendant de la force physique, mais par la crainte qu'inspire sa qualité de magicien. Un de ses sujets vient-il à lui déplaire, ou lui refuse-t-il le tribut accoutumé, il menace de jeter un charme sur ses chèvres, de détruire sa récolte, et la frayeur ramène promptement le rebelle à l'obéissance. Katchiba est du reste fort habile à saisir les occasions favorables pour réclamer les taxes qu'il veut prélever. Par exemple, une sécheresse excessive a-t-elle contrarié les semailles, il rassemble les notables de la tribu et leur dit combien il regrette que leur conduite l'ait forcé de leur infliger ce châtiment ; mais ils ne doivent attribuer leur infortune qu'à eux-mêmes et à leur avarice. « Vous savez, ajoute-t-il, qu'il me faut des chèvres et

du blé; pas de redevance, pas de pluie, tel est notre contrat. Faites donc comme vous l'entendez, j'ai le temps d'attendre. » Si, au contraire, le peuple se plaint d'une trop grande humidité, il le menace d'ouvrir toutes les cataractes du ciel, à moins qu'on ne lui apporte la dîme requise. Le vieux chef a de la sorte établi son empire sur les crédules sauvages, car les Obbos, bien qu'ils n'aient aucune notion de l'Être suprême, croient à la sorcellerie, tant l'homme bannit difficilement de son cœur l'idée d'un monde surnaturel. Toutefois, alliant le matérialisme à la superstition, ils n'estiment que la magie pratique, celle dont ils attendent un bien ou un mal immédiat; les branches purement spéculatives des sciences occultes trouveraient parmi eux peu d'adeptes, et les esprits frappeurs n'auraient aucun succès. Katchiba, qui connaît les tendances de ses compatriotes, tient pour eux en réserve des talismans infaillibles. Aucun Obbo n'oserait entreprendre un voyage sans avoir demandé sa bénédiction et reçu de ses mains le charme qui doit le préserver de toute mauvaise rencontre; aucun malade ne manque de l'appeler pour défendre sa hutte contre les coups de la mort. La réputation du vieux chef s'est étendue parmi les tribus voisines, et les peuplades du Nil Blanc viennent de très-loin, à travers mille fatigues et mille dangers, pour solliciter le secours de son art magique. « Il joue depuis si longtemps ce rôle d'imposteur, dit Baker, qu'il a fini par se tromper lui-même et qu'il ajoute le premier une foi aveugle à sa puissance mystérieuse. »

Pour se concilier les bonnes grâces de Katchiba, ses sujets lui font présent des plus belles d'entre leurs filles, et le prestige qu'il exerce croissant chaque jour, sa smala est devenue trop nombreuse pour n'être pas troublée par de fréquentes discordes; en conséquence, il a disséminé ses épouses dans les différents villages obbos, si bien que, quand il parcourt ses Etats, il retrouve partout son foyer domestique. Ces unions fortunées ont rendu le vieux chef père de cent seize enfants dont l'influence affermit son autorité; chaque bourgade étant administrée par un de ses fils, le gouvernement du pays entier est une affaire de famille.

Ce nouveau roi d'Yvetot, assez bon homme au fond, était fort orgueilleux de la visite de l'homme blanc; il comblait surtout d'attentions délicates madame Baker, à laquelle il envoyait ses moutons les plus gras, sa bière la meilleure, ses fruits les plus succulents. Un jour même il voulut faire venir pour elle du gibier d'un village voisin. « Mais, ajouta-t-il, mes sujets ne sont pas généreux, ils diront peut-être qu'ils n'en ont pas; prêtez-moi un cheval, en me voyant monté de la sorte, ils n'oseront rien me refuser. »

Or, le vieux chef, n'étant pas grand marcheur, voyageait d'ordi-

naire sur le dos d'un nègre robuste, à peu près comme les enfants vont à califourchon. Deux ou trois hommes jouaient tour à tour dans ses excursions le rôle de guides ou de poneys, tandis qu'une de ses femmes le suivait avec une lourde jarre de bière, dans laquelle, disait-on, il puisait si copieusement que parfois deux porteurs, au lieu d'un, devenaient indispensables. Confiant dans ses talents d'écuyer, Katchiba pensait avoir aussi facilement raison d'un animal que de sa monture humaine, et sans écouter aucune représentation, il se fit hisser sur le meilleur cheval de Baker. Ici commence une scène d'un comique achevé :

« Maintenant, dit le chef, partons ! » Mais Tétel (ainsi se nommait le cheval du voyageur) ne comprenait pas la langue des Obbos, et il ignorait complètement le désir de son cavalier. « Pourquoi ne se met-il pas en marche? » demanda Katchiba. — Faites-lui sentir votre bâton, » cria un de mes hommes. Docile à ce conseil, le vieux sorcier appliqua de toutes ses forces un coup de sa lourde canne sur les flancs du cheval qui, peu habitué à de semblables excentricités, répondit par une ruade vigoureuse dont l'effet fut de transformer immédiatement le magicien en un aigle aux ailes déployées. La tête en avant, les bras étendus, il alla mesurer le sol à vingt pas de distance, au milieu des éclats de rire de tous les assistants, et, — j'en ai grand' peur, — de madame Baker elle-même. Katchiba, tout étourdi par sa chute, fut remis sur ses jambes ; il tourna vers la récalcitrante monture des regards étonnés et craintifs; puis, le naturel reprenant le dessus, il appela sa noire Hébé, et avala une longue gorgée de bière, ce qui lui rendit son courage. Il fit alors la remarque judicieuse que Tétel était bien haut, et que, de son dos jusqu'à terre, il y avait trop loin, en conséquence, il préférait les « petits chevaux, » c'est-à-dire les ânes. On lui en amena un sur lequel il monta soutenu par deux hommes, et dans ce pompeux équipage, il partit fièrement. »

Ibrahim et Baker avaient laissé chez les Latoukas une partie de leurs bagages pour reconnaître plus aisément le pays, mais les vivres et les munitions commençant à leur manquer, ils durent retourner prendre de nouveaux approvisionnements. Nous ne rapporterons pas en détail les divers incidents de leur pénible voyage; la saison des pluies avait commencé, la petite vérole exerçait des ravages terribles; les mouches venimeuses, les fourmis blanches, les rats, les serpents faisaient aux animaux et aux hommes une guerre implacable, et, comme si ce n'était point assez encore de tant de maux, les trafiquants semaient partout sur leur passage la discorde et la dévastation. Poussé par leurs perfides conseils, le chef des Latoukas se joignit à eux pour détruire une peuplade rivale; quelques jours après, le camp d'Ibrahim regorgeait d'esclaves, de bestiaux et d'ivoire,

tandis que Baker, qui s'abstenait de tout acte de violence et n'avait à offrir aux indigènes que des perles et des bracelets de cuivre en échange des denrées dont il avait besoin, était presque réduit à la famine ; pendant plusieurs jours, il n'eut d'autre nourriture que des graines amères appelées *tullaboun*, qui tiennent lieu de pain dans le pays. Ses bêtes de somme périrent l'une après l'autre, la maladie se mit dans son escorte, et sa femme elle-même en fut atteinte. Il la ramena presque mourante dans le pays des Obbos, où le bon Katchiba s'empressa de déployer en sa faveur les ressources de son art magique. Hélas! ce fut avec peu de succès; en vain il coupa une branche d'arbre, emplit sa bouche d'eau qu'il rejeta ensuite sur les feuilles et sur le sol de la hutte, en vain il agita le talisman au-dessus de la tête de la jeune malade, la fièvre continuait à miner ses forces. Pour comble d'infortune Baker fut bientôt saisi du même mal, et nous trouvons dans sa relation quelques lignes où s'épanche l'angoisse et l'amertume de son âme : « Mon vakil est seul cause de ma détresse : si mon escorte avait été fidèle, je ne me serais pas trouvé à la merci de ces misérables trafiquants et j'aurais pu arriver au Sud longtemps avant la saison des pluies. Cette expédition me tuera peut-être, mais je poursuivrai mon but malgré tous les obstacles. Dieu seul connaît l'avenir qui m'est réservé. Oh ! combien mon cœur serait rempli de joie s'il m'était donné de revoir encore avec ma chère femme les côtes de la vieille Angleterre ! »

Quelques semaines de repos, jointes aux vivres généreusement offerts par le vieux chef, amenèrent cependant une amélioration sensible dans la situation des voyageurs et ils songèrent à continuer leur route. Au nombre des esclaves capturés par Ibrahim, se trouvait une négresse nommée Bachita qui s'était prise d'une vive amitié pour le gentil Saat, l'orphelin recueilli par madame Baker. Les paroles de l'enfant firent naître chez sa maîtresse le désir d'acheter cette femme, qui pouvait servir à la fois de guide et d'interprète, car elle parlait arabe et avait longtemps habité l'Unyoro. Elle connaissait le Luta-Nzigé, qu'elle appelait *Kara-woutan-Nzigé;* c'était, disait-elle, « une grande nappe d'eau toute blanche qui s'étendait à perte de vue ; seulement, bien différente de celle des fleuves, elle était agitée d'un mouvement singulier qui tour à tour l'approchait et l'éloignait du rivage. » Par ces paroles elle voulait décrire les vagues. Sur le bord du lac s'élevait une ville (Magungo, que notre explorateur avait tant de fois entendu citer), dans laquelle de grands bateaux amenaient des marchands arabes ; enfin Bachita avait vu la rivière de Gondokoro, ou le Nil Blanc, s'échapper du Luta-Nzigé.

Une difficulté s'opposait néanmoins encore au départ de Baker ; il lui fallait décider Ibrahim à l'accompagner dans un pays inconnu.

car l'humidité du climat ayant fait périr toutes ses bêtes de somme, et le nombre de ses porteurs étant fort insuffisant, il se trouvait complétement sous la dépendance des marchands d'esclaves. Sa conscience se révoltait bien un peu à la pensée d'introduire les trafiquants dans une contrée jusqu'alors à l'abri de leur odieux commerce, mais il lui fallait, ou se soumettre à cette nécessité, ou renoncer à l'entreprise. Il calma ses scrupules en se disant que, selon toute probabilité, Kamrasi, le roi de l'Unyoro, traiterait seul avec Ibrahim, qu'il lui remettrait des quantités considérables d'ivoire en échange de perles et de cotonnades sans valeur, et que l'on éviterait ainsi les violences et le pillage qui accompagnent d'ordinaire les expéditions des Turcs. D'ailleurs une pensée secrète stimulait ses efforts. « Le Nil qui communique par les lacs avec le cœur de l'Afrique, deviendrait bientôt le centre d'un vaste commerce. Dans tous les districts où les indigènes demanderaient des tissus en échange de leur ivoire, un marché avantageux s'ouvrirait pour les manufactures anglaises et leurs spéculations serviraient peut-être de point de départ à de plus vastes entreprises. » Dès que cette espérance eut brillé à ses yeux, Baker, en vrai fils d'Albion, n'hésita plus, et mit en œuvre toute sa diplomatie pour convaincre Ibrahim.

Il y réussit d'autant mieux que la fermeté de son caractère, la supériorité de son esprit, la douceur et l'inaltérable bonté de sa femme avaient fini par soumettre et gagner les féroces trafiquants; les hommes de son escorte avaient oublié leurs projets de mutinerie, ils s'étonnaient même d'avoir osé les concevoir ; quant aux naturels, ils respectaient « le magicien blanc » presque à l'égal de leur chef. Voici comment s'était établie la réputation de sorcellerie de Baker. Un jour que la fièvre le retenait dans sa hutte, il entendit au dehors un bruit semblable à celui d'une foule ameutée; il venait d'envoyer en demander la cause lorsque Katchiba parut dans un état d'agitation extrême. Le vieux chef se plaignit amèrement de l'injustice de son peuple qui lui reprochait de n'avoir pas donné la pluie dont on avait besoin pour les semailles. « Pourquoi ne pas les satisfaire, puisque vous dirigez les nuages à votre gré? répondit le voyageur. — Les satisfaire ! Si j'étais assez fou pour leur accorder ce qu'ils demandent avant d'avoir reçu mes taxes, ils me laisseraient mourir de faim ! Non, non, pas une goutte de pluie ne tombera dans l'Obbo. Les misérables ! Savez-vous qu'ils ont menacé de me tuer ? Mais je dessécherai leurs récoltes, je jetterai un sort sur leurs troupeaux et je leur apprendrai à quel homme ils ont affaire. » Malgré son assurance apparente, il était évident que Katchiba se trouvait fort embarrassé et qu'il aurait volontiers souscrit aux vœux de ses sujets s'il avait su comment s'y prendre. Il interrogea Baker pour savoir si dans son

pays la pluie était fréquente, et sur sa réponse affirmative, il lui demanda comment on s'y prenait pour l'obtenir.

— En Europe, reprit l'explorateur, nous n'ajoutons pas foi aux moyens de produire la pluie à volonté, mais nous savons mettre les éclairs en bouteille. Il entendait parler de l'électricité.

— Puisque vous mettez les éclairs en bouteille, vous devez assurément savoir faire la pluie. Que dites-vous du temps ?

— Je ne crois pas qu'il y ait de pluie continue, mais peut-être aurons-nous une forte averse dans deux ou trois jours. (Baker avait observé des nuages floconneux qui commençaient à se former.)

— C'est juste ce que je pensais, répondit Katchiba d'un air ravi; dans deux ou trois jours, j'ai l'intention de leur donner un petit orage, mais pas plus. Je vais aller trouver mes drôles et leur annoncer que s'ils m'apportent quelques chèvres ce soir et du blé demain matin, je leur accorderai sans doute après demain de la pluie. »

Afin de rendre sa déclaration plus solennelle, le vieux chef fit résonner son sifflet magique. « Vous servez-vous de sifflet dans votre pays ? » demanda-t-il à l'étranger.

Pour toute réponse, Baker approcha ses doigts de ses lèvres et produisit un bruit si assourdissant que son interlocuteur se boucha les oreilles. Plein d'admiration pour un tel pouvoir, il se dirigea ensuite vers la porte afin de regarder le ciel et de voir si quelque changement soudain n'était pas survenu. « Votre charme opérera, nous aurons l'averse, » dit-il tout rayonnant et il sortit pour rejoindre ses sujets.

Quelques jours plus tard, un violent orage ayant ajouté à la renommée de Katchiba, les cornets retentissaient et les *nogaras* (tambours) battaient en l'honneur des deux magiciens.

Le 1er janvier 1864 avait été fixé pour le départ de la caravane. Baker fit au chef une visite d'adieux et, pour le remercier de ses soins, lui donna quelques-unes de ses plus belles verroteries en y joignant différentes bagatelles qui le plongèrent dans un véritable ravissement. L'âge avait affaibli les yeux de Katchiba : une paire de lunettes lui parut le plus merveilleux talisman qu'on pût imaginer ; incapable d'exprimer par des paroles sa reconnaissance et sa joie, il sautait, riait, gambadait, puis revenait se regarder fièrement dans un miroir, autre objet d'un prix inestimable, qui lui avait été donné par son ami l'enchanteur européen.

Émile Jonveaux.

La fin au prochain numéro.

LOUIS XVI ET TURGOT

D'APRÈS DES DOCUMENTS INÉDITS [1]

Res ardua vetustis nativitatem
dare,... novis auctoritatem.

PLINE.

En montant sur le trône et au point où en était arrivée la monarchie française, Louis XVI avait devant lui trois routes dont aucune n'était sans obscurité et sans péril. Il fallait nécessairement, ou changer le moins possible à l'état des choses, tâcher de vivre au jour le jour et sans bruit, et continuer en l'améliorant peu à peu, s'il en était susceptible, ce que l'on appelle aujourd'hui l'ancien régime ; ou bien rompre avec le présent comme avec le passé, et opérer par des actes hardis d'autorité les réformes que le temps pouvait exiger ;

[1] L'abbé de Véri, cet ami de Turgot, qui, au dire de tous les historiens, le mit en rapport avec M. de Maurepas, et fut ainsi son introducteur au ministère, avait laissé des Mémoires, qui sont aujourd'hui, à titre d'héritage de famille, la propriété de M. le marquis des Isnards-Suze. Ces précieux manuscrits m'ont été confiés par son fils, le comte A. des Isnards-Suze, au moment où j'allais reprendre la suite de mes études sur les *Vicissitudes politiques de la France.* Grâce à cette obligeante communication, j'ai pu recueillir et mettre à profit bien des souvenirs d'un grand intérêt, et plusieurs pièces vraiment historiques, parmi lesquelles des lettres inédites de Turgot, dont on retrouvera le texte dans le cours de ce récit.

Quelques détails biographiques sur l'auteur de ces Mémoires seront ici naturellement à leur place.

Joseph-Alphonse de Véri était né à Séguret, diocèse de Vaison, dans le comtat Venaissin, le 16 octobre 1724 ; son père est qualifié de Noble Louis de Véri, dans son acte de baptême ; sa mère se nommait Jeanne de Berton de Crillon. Après avoir suivi pendant dix ans les cours de l'Université de Paris, où il eut Turgot pour compagnon d'études, il entra dans les ordres, fut député à l'assemblée générale du clergé en 1745, et devint en 1749 grand-vicaire du cardinal de la Rochefoucauld,

ou enfin demander à la tradition, aux vieilles institutions de la monarchie, à ce qui après tout constituait le droit public de la France, les moyens de faire marcher et de régénérer le gouvernement.

De ces trois partis, le premier semblerait le plus facile et le plus sûr à un observateur superficiel, et pourtant on essaya vainement de s'y tenir. Le mouvement de l'opinion, les difficultés financières, chaque incident qui survenait, le rendaient impossible. Turgot était résolûment pour le second, si résolûment même, qu'il ne voulait pas apercevoir les obstacles et mettait sa gloire à les braver. Louis XVI le seconda avec ardeur, mais son enthousiasme se refroidit à mesure que les difficultés se multipliaient, et comme après tout son point de vue et son tempérament n'étaient pas les mêmes que ceux de son guide, il ne put le suivre bien longtemps et s'arrêta. La même entreprise, tentée une seconde fois par M. de Calonne, ne fut pas plus heureuse. Les hommes étaient très-différents et le résultat fut pareil. La rigidité de Turgot lui avait nui ; la facilité spirituelle de Calonne ne le sauva pas. Il fut dès lors démontré que la royauté ne pouvait venir seule à bout de sa tâche, et force lui fut de recourir au troisième expédient, la dernière ressource qui lui restât et à laquelle tout contribuait à l'acculer ; elle se reprit, mais trop tard, aux anti-

archevêque de Bourges. Ce fut précisément à cette époque, trois semaines après, que M. de Maurepas, ministre disgracié de Louis XV, arriva dans cette ville qui lui était désignée comme lieu d'exil. L'abbé de Véri était jeune ; il avait pris à Paris le goût du monde et des affaires, et ce fut pour lui une bonne fortune de retrouver au fond de la province un brillant échappé de Versailles ; il se lia avec M. et madame de Maurepas ; son séjour auprès d'eux se prolongea pendant trois années. Nommé ensuite auditeur de rote à Rome, il résigna ces fonctions au bout de dix ans et revint à Paris jouir du revenu des riches bénéfices que la rote lui avait procurés. Il y retrouva bientôt ses amis, M. de Maurepas et Turgot. Vivant avec eux dans une intime familiarité, initié à tous leurs secrets d'intérieur, il eut la pensée d'écrire jour par jour ses impressions à mesure que les événements se déroulaient devant lui : il se trouvait ainsi dans les meilleures conditions pour remplir le rôle d'observateur dont il avait d'ailleurs le goût et le talent. Après la retraite de Turgot, il se tint à l'écart, et fut nommé cependant membre de la première assemblée provinciale du Berri en 1778, comme titulaire de l'abbaye de Saint-Satur. M. de Lavergne, dans son ouvrage, rend compte de la part importante qu'il prit aux travaux de cette assemblée. L'abbé de Véri se retira plus tard dans son pays natal du comtat Venaissin qu'il affectionnait extrêmement. Emprisonné pendant la Terreur, il ne recouvra sa liberté qu'après neuf mois de captivité et mourut en 1802 à l'âge de soixante-dix-huit ans.

Ce qui a donné à l'abbé de Véri une place dans l'histoire ; c'est sa double liaison avec Turgot et M. de Maurepas. Il contribua à la réunion dans un même ministère de ces deux hommes si dissemblables et réussit à les faire vivre et marcher ensemble pendant près de deux années. L'abbé de Véri partageait presque toutes les idées de Turgot, qui avait aussi pour lui une vive amitié et aurait voulu l'avoir pour collègue. Il était imprégné de l'esprit de son temps, mais ne manqua jamais à aucun des devoirs de son rang et de son état, et lorsqu'il fut en présence des suprêmes épreuves de la Révolution, il les supporta avec courage et en sortit avec honneur.

ques institutions qui éclatèrent et fondirent sous sa main au souffle révolutionnaire.

On peut maintenant repasser les détails de l'histoire de Louis XVI. On comprendra bien vite dans laquelle de ces trois phases chaque événement de son règne doit être classé. Seulement ces phases si diverses se rencontrent souvent tronquées et entremêlées; car le malheur voulut qu'au lieu de se faire une résolution et de la pousser jusqu'au bout, on essaya successivement de chacun de ces systèmes, ou plutôt de ces procédés, lesquels empiraient et se discréditaient ainsi les uns par les autres. Hélas! l'hésitation n'était-elle pas inévitable, et aujourd'hui même ne semble-t-elle pas digne de pitié plutôt que de blâme!

Le hasard, ou si l'on veut la force des choses dont il n'est parfois que l'instrument, donna à Louis XVI, pour ministre agissant de son premier conseil, un philosophe réformateur. C'était aussi, dit-on, par un effet du hasard que M. de Maurepas était devenu le chef de ce même cabinet. Un courrier avait reçu l'ordre de mander M. de Machault, ancien ministre très-probe et très-éclairé du feu roi; il n'était pas encore parti, et les tantes de Louis XVI profitèrent de ce retard pour lui conseiller M. de Maurepas, autre ministre disgrâcié de Louis XV, vieillard spirituel, mais frivole. Sa femme exerçait sur lui un grand empire. L'abbé de Véri, qui était très-lié avec eux, leur proposa de donner une place dans le nouveau ministère à M. Turgot, son ancien compagnon d'études, alors intendant à Limoges et qui s'était acquis dans ce poste une grande considération. C'est ainsi que des circonstances particulières, en apparence insignifiantes, produisirent ce résultat singulier de mettre en présence, dans le conseil du jeune monarque, deux hommes qui représentaient, sous les formes les plus saillantes, les idées les plus contraires, et pour tout dire deux mondes différents; d'un côté, l'imprévoyante légèreté de l'esprit de cour, de l'autre, l'esprit nouveau sous son aspect le plus sévère, avec ses projets de réforme et presque de révolution. Le problème se posait ainsi de lui-même dès le premier jour.

Turgot avait beaucoup de probité dans le caractère, un grand amour du bien, une intelligence supérieure servie par de vastes connaissances. Il ne s'était pas borné à étudier dans les livres les principes de l'administration et de l'économie politique. Il les avait appliqués autant qu'il était en lui dans l'exercice de ses fonctions administratives, et réunissait ainsi les lumières de la théorie et l'expérience des affaires. Il semblait donc prédestiné à devenir un grand ministre, mais la foi qu'il avait dans ses doctrines le rendait trop dédaigneux pour les obstacles qu'il ne pouvait manquer de rencontrer. Il était de cette race hautaine de grands hommes qui, prisant plus leur propre suf-

frage que celui des autres, sont plus jaloux de satisfaire leur conscience que de réussir. Au moment où un de ses édits venait d'être envoyé au parlement, quelqu'un l'engageait à faire des avances de politesse au premier président pour se le concilier : il s'y refusa, se bornant à répondre : « Si le parlement veut le bien, il enregistrera l'édit. » Mais ce n'étaient pas seulement les formes qu'il apportait dans l'exécution de ses plans, c'étaient ces plans eux-mêmes qui soulevaient les difficultés devant lesquelles il échoua.

Dans sa première entrevue avec Louis XVI, lorsqu'il fut appelé au contrôle général, scène touchante dont les détails ont été conservés [1] et qui porte bien l'empreinte de cette bonne foi réciproque, de cette sensibilité pour les souffrances des peuples, de cette passion de justice et d'honnêteté, qui était le fond de leur nature à tous deux, le ministre demandait au roi son ferme appui, et le roi le lui promettait avec une effusion, qui était certainement très-sincère. « C'est à l'honnête homme, à l'homme juste et bon plutôt qu'au roi que je m'abandonne [2], » avait dit Turgot, et Louis XVI, heureux de se voir apprécié et compris, lui avait pressé les mains avec une bonté attendrissante.

[1] Ces détails n'étaient connus que par une lettre de mademoiselle de Lespinasse. En voici d'autres qui sont aussi pleins d'intérêt, et qui se trouvent dans les Mémoires de l'abbé de Véri : « M. de Maurepas avait eu quelque peine à obtenir que le roi complétât enfin son ministère, non pas qu'il n'y fût décidé, mais ainsi qu'il l'avouait lui-même, il n'osait pas congédier les anciens ministres. « Il n'y a que « quatre mois encore qu'on m'avait excommunié, disait-il ; on avait peur quand je « parlais à un ministre. » Enfin la résolution étant prise, et les ordres donnés, M. de Maurepas lui dit en s'en allant : « Je crains, sire, d'avoir eu trop de vivacité ce matin « et d'avoir passé les bornes du respect. — Oh ! non, ne craignez rien, dit le roi, en lui « mettant la main sur le bras, je suis assuré de votre honnêteté et cela suffit. Vous « me ferez plaisir de me dire toujours la vérité avec cette force, j'en ai besoin. » M. de Maurepas vint en sortant chez M. Turgot où j'étais (c'est l'abbé de Véri qui parle) et l'engagea à aller chez le roi, qui lui donnait le contrôle général des finances à la place du ministère de la marine qu'il avait eu pendant les premiers jours. Il est bientôt revenu, encore tout attendri de la réception qui lui avait été faite. Après avoir essayé d'exposer ses idées, il avait dit au roi : « Mes paroles sont un peu con- « fuses, sire, c'est que je me sens troublé. — Je sais que vous êtes timide, mais je « sais aussi que vous êtes ferme et honnête, et que je ne pouvais mieux choisir. Je « vous avais mis à la marine quelque temps pour avoir occasion de vous connaître. « — Il faut, sire, que vous me donniez la permission de mettre par écrit mes « vues générales et j'ose dire mes conditions sur la manière dont vous devez me se- « conder dans cette administration des finances ; car je vous l'avoue, elle me fait « trembler par la connaissance superficielle que j'en ai. — Oui, oui, dit le roi, comme « vous voudrez ; mais je vous donne ma parole d'honneur d'avance, ajouta-t-il « en lui prenant les mains, d'entrer dans toutes vos vues et de vous soutenir tou- « jours dans les partis courageux que vous aurez à prendre. »

[2] Ce sont les propres expressions dont se servit Turgot dans la lettre qu'il adressa au roi, le lendemain de cette entrevue.

Si cet accord ne se maintint pas jusqu'au bout, si après avoir loyalement soutenu son ministre dans ses premières tentatives de réforme, le roi s'arrêta, intimidé, devant les oppositions qui lui barraient le chemin, ce n'est pas sa bonne foi, ce ne sont pas même les incertitudes de son caractère qu'il faut surtout accuser. La cause de ses hésitations venait de plus haut ; elle se rattachait au plus grave problème qui ait jamais pesé sur les méditations des hommes d'État, et qui, à peine discerné alors à travers la fièvre des événements, doit être aujourd'hui envisagé sous son vrai jour, et jugé de sang-froid au tribunal de l'histoire.

Frappé des vices de la société politique de son temps, convaincu qu'elle était incapable de se réformer volontairement elle-même, Turgot pensait que la royauté devait accomplir cette grande œuvre. Invitant Louis XVI à s'emparer de plus en plus de la dictature du bien public, il ne craignait pas de lui dire : « Tant que Votre Majesté ne s'écartera pas de la justice, elle peut se considérer comme un législateur absolu. » Mais en s'exprimant ainsi, il ne tenait pas un compte suffisant des moyens de résistance que possédait encore la vieille société, et des droits qu'elle pouvait invoquer. L'entreprise exigeait plus d'efforts qu'il ne le croyait, et elle était de nature à éveiller, dans l'esprit honnête et timide du roi, des doutes sur la légitimité du pouvoir qu'on lui demandait d'exercer. Le malheur, c'était d'avoir non pas à développer, à perfectionner, mais à refaire une constitution. Louis XVI n'était pas né pour ce rôle. « Il n'est personne qui eût été plus heureux de connaître le vœu national avec certitude pour se décider d'après cette infaillible lumière [1]. » Mais ce vœu national, régulièrement exprimé, où était-il ? Et pour comble d'embarras, l'opposition venait de ceux qui avaient la prétention d'être les interprètes de ce vœu et de parler au nom des lois.

Disons-le donc hautement : si Louis XVI eût été un roi absolu, Turgot aurait accompli ses réformes, car le roi les voulait d'abord comme lui ; mais l'ancienne monarchie n'était pas un gouvernement absolu. Elle contenait dans son sein des corps, des institutions ayant une existence indépendante, des priviléges basés sur l'antiquité de la possession, le même titre, après tout, que celui de la royauté. Le clergé, la noblesse, la magistrature, les provinces, les communes, les corporations de toute espèce disséminées sur tous les points du territoire, constituaient des forces collectives et résistantes qui ne se laissaient pas facilement manier, toujours prêtes à faire comprendre qu'il y avait solidarité entre les autres droits et les leurs. Ces institutions, il est vrai, étaient plus ou moins respectées,

[1] Madame de Staël.

plus ou moins pratiquées et vivantes, et le pouvoir royal se gênait assez peu avec elles ; mais à certains moments par leur action positive, d'autres fois par leur influence sur l'opinion, elles amenaient tantôt des actes d'opposition, tantôt des mouvements d'esprit public, avec lesquels il fallait compter. Dans ces luttes perpétuelles, le fait arbitraire, la volonté gouvernementale prévalait presque toujours. Toutefois sa victoire n'était jamais complète et définitive, et au dernier moment quand se posait la question du droit à l'existence pour toutes ces légitimités secondaires, la royauté n'osait aller jusqu'au bout, comme si elle se sentait en cause et craignait de prononcer sur elle-même.

Une fois cependant, à la fin du règne de Louis XV, elle avait eu ce courage. Les parlements avaient été supprimés. Le coup d'État Maupeou, c'est ainsi qu'on le qualifiait, avait produit une sensation profonde et qui durait encore à l'avénement de Louis XVI. Malgré la persistance du gouvernement et le succès de fait qu'il avait obtenu, malgré l'adhésion de Voltaire et de quelques encyclopédistes, qui se réjouissaient de voir proscrire les tribunaux dont ils avaient eu si souvent à se plaindre, rien n'avait pu réhabiliter la nouvelle magistrature ! Le public tint bon dans son mépris, et Beaumarchais vint à point avec son procès Goezman pour achever de couvrir de ridicule *ces juges postiches*.

Telle était la situation à la mort de Louis XV. Tant bien que mal, elle avait duré autant que lui ; c'était tout ce qu'il demandait. A son successeur incombait la responsabilité de décider s'il prenait pour son compte, ou s'il désavouait le coup d'autorité que n'avait pas encore accepté l'opinion.

Cette question était de la plus haute gravité. Il s'agissait de savoir dans quelle voie le nouveau règne allait entrer. Rappeler les parlements, c'était adopter le troisième des partis dont nous parlions en commençant ; c'était reprendre la tradition : ce qui à cette heure agitée, avait plus de périls que d'avantages, périls d'autant plus grands, qu'on les pressentait moins. Les parlements devaient mener aux états généraux et personne ne s'en doutait.

Tout au contraire, les partisans du *statu quo*, en même temps que les promoteurs des réformes immédiates et spontanées, s'accordaient, par des motifs très divers, à repousser le retour de ces compagnies dont le contrôle tracassier troublait le repos de ceux qui ne voulaient rien faire et devenait un obstacle à ceux qui voulaient agir. MM. de Vergennes et Turgot se rencontraient ainsi dans le même avis, quoiqu'avec des vues ultérieures bien différentes. M. de Vergennes tenait au pouvoir absolu et ne voulait pas le compromettre. Turgot voulait sauvegarder la liberté du roi pour la mettre au service de celle du

peuple. Il s'inquiétait peu de ne pas obtenir les applaudissements de la foule, assuré qu'il était de conquérir bientôt l'estime publique par les actes de son administration.

M. de Maurepas sans songer à l'avenir ne vit que la popularité du moment, non pas qu'il en fût très-avide ; dans son insouciance naturelle, il la laissait venir à lui, plutôt qu'il ne la recherchait.

Louis XVI n'y fut pas insensible, impatient qu'il était de donner à la nation un gage de bon vouloir, et de lui témoigner qu'il ne voulait pas régner despotiquement ; mais pour qui aurait pénétré plus avant dans son âme, il ne pouvait être douteux qu'une raison plus haute l'avait surtout décidé. Le coup d'État Maupeou devait choquer sa conscience comme un acte arbitraire, et pour tout dire, révolutionnaire. En portant aussi légèrement atteinte à l'institution judiciaire et politique, qui en était la base, on avait ébranlé le droit public de la France. Le rappel des parlements semblait bien une concession faite à l'opinion populaire, mais c'était au fond une mesure réparatrice, inspirée par une pensée de conservation. En brisant les siéges fleurdelisés, contemporains du trône, on avait ouvert une brèche dans le vieil édifice monarchique ; on la fermait en les rétablissant.

Telle devait être alors la pensée intime du roi. Il espérait encore pouvoir tout concilier et donner aux projets de réforme de Turgot la sanction de la légalité existante. Rien de mieux, si la chose eût été possible, mais les moyens et le but s'excluaient. Les institutions de l'ancienne société n'étaient pas des instruments de réforme, et en les rétablissant, Louis XVI renforçait de sa propre main les obstacles insurmontables devant lesquels il succomba. Après avoir vainement demandé à la tradition de se modifier elle-même, il se trouva placé dans la périlleuse alternative, ou de lui obéir aveuglément, ou de lui forcer la main et de la réformer sans son aveu : double écueil, entre lesquels, ballotté tour à tour, il finit par échouer.

Le rappel des parlements, que semblaient justifier tant de raisons bonnes en apparences, décidait du sort du règne. Par cette mesure, Louis XVI renonçait à l'exercice pur et simple du pouvoir absolu ; il abandonnait le premier des systèmes indiqués plus haut, et il mêlait et compromettait à la fois les deux autres, en plaçant en présence les parlements et Turgot, le passé et l'avenir.

Le garde des sceaux, Miromesnil, qui ne voyait la question que par ses petits côtés, crut avoir paré à tout en limitant sévèrement le droit de remontrances par le même édit qui rappelait le parlement ; mais c'était compter sans l'esprit de corps et son indomptable ténacité. Il était évident que la lutte ne tarderait pas à recommencer.

On pouvait toutefois espérer un moment de répit, et Turgot ne tarda pas à en profiter.

A peine installé au poste de contrôleur général, il s'était mis à l'œuvre avec le zèle d'un homme convaincu, et qui sent que le temps peut lui manquer. Il avait commencé par refuser le pot de vin qui lui était offert, selon l'usage, par les fermiers généraux, et les avait prévenus qu'à l'avenir toutes les croupes ou pensions, qui grevaient leurs baux avec le trésor au profit de tiers n'y ayant aucun droit, seraient supprimés[1]; c'était une source énorme d'abus et de dilapidations. Peu après et successivement, il remettait en vigueur d'anciens édits de Louis XV qui ne s'exécutaient plus, et rétablissait la complète liberté du commerce des grains à l'intérieur du royaume[2]; il supprimait les offices privilégiés des marchands de grains et la banalité des moutures dans la ville de Rouen[3], ainsi que les droits locaux qui grevaient à Paris la vente des grains et légumes secs, préludant ainsi à un affranchissement semblable pour les vins dont il assura plus tard la libre circulation dans toute la France[4]; il abolissait les réquisitions forcées pour les convois militaires et les contraintes solidaires pour la taille, qui rendaient les habitants d'une paroisse solidaires pour ceux qui ne payaient pas[5]; il prenait des mesures pour assurer le recouvrement des sommes portées aux rôles de capitation des princes, ducs, maréchaux, grands officiers de la couronne, etc., dont une partie était arriérée depuis 1767[6]; il soumettait aux visites des octrois tous les carrosses des particuliers sans exception, y compris ceux de la cour[7]; partout où il pouvait faire disparaître un abus et affranchir une industrie, il s'empressait d'y pourvoir. Il venait aussi en aide à l'agriculture en favorisant les défrichements[8], en exemptant des droits d'insinuation les baux des biens ruraux et du droit de centième denier les actes portant extinction de rentes foncières non rachetables ou faculté de rachat[9]; enfin il avait établi un nouveau mode d'administration pour les voitures publiques, qui les rendait à la fois plus rapides, plus commodes et moins coûteuses[10], et il songeait en même temps à doter la nation de

[1] Septembre 1774.
[2] Septembre 1774.
[3] Juin 1775, enregistré au parlement de Rouen le 23.
[4] Avril 1776. Ce droit ne fut présenté qu'aux parlements de province, et enregistré après la disgrâce de Turgot.
[5] Janvier 1775.
[6] Décembre 1775.
[7] Février 1775.
[8] Novembre 1775.
[9] 9 janvier 1775.
[10] 19 août 1775.

l'unité des poids et mesures, prenant pour base du système la fixation de la longueur du pendule au 45e degré[1].

Cette énumération paraîtra sans doute bien longue, et elle est encore très-incomplète. Qu'il suffise de dire que pendant les vingt mois de son ministère, Turgot fit rendre 109 arrêts du conseil d'État ou édits portant sur des matières d'utilité publique. Il les faisait tous précéder de préambules étendus qui sont des chefs-d'œuvre d'exposition. Après avoir lu à un ami celui qui est en tête de l'arrêt relatif à la libre circulation des grains, il lui dit en riant : « On le trouvera diffus et plat ; voici mon motif, j'ai voulu le rendre si clair que chaque juge de village pût le faire comprendre aux paysans ; c'est une matière sur laquelle l'opinion populaire peut beaucoup. J'ai voulu d'ailleurs publier d'avance mes réponses aux représentations que des tribunaux et des intendants peuvent m'objecter, je désire enfin rendre cette vérité si triviale qu'aucun de mes successeurs ne puisse la contredire. »

Il est à remarquer que malgré cette activité prodigieuse et ce zèle enthousiaste pour la liberté des transactions, Turgot ne s'était pas laissé entraîner par l'esprit de système, et n'avait pas dépassé les limites du droit et de l'équité. C'est ainsi que lorsqu'après la guerre des farines, en juin 1775, il fit suspendre la perception des taxes d'octroi des villes sur les grains et les farines, il eut soin de faire rendre un arrêt portant que cette exemption ne s'appliquait pas aux taxes du même genre, dont certains seigneurs avaient la propriété et dont ils ne pouvaient être privés sans indemnité.

Cependant, quoique ces mesures fussent à l'abri de tout reproche, les intérêts particuliers, qu'elles atteignaient ou qui se sentaient menacés, se plaignirent, se coalisèrent, et parvinrent à organiser une agitation turbulente prenant pour prétexte l'édit sur la circulation des grains. Des bandes séditieuses parurent à Dijon et à Pontoise. On criait à la famine, et on jetait le blé et le pain sur les routes et dans les rivières. Turgot prenant sur lui toutes les responsabilités, tenant tête aux mécontents dans les salons et dans les rues, fit partout face au péril et le conjura par son courage. Louis XVI le seconda avec fermeté. Les émeutiers se portèrent jusqu'à Versailles ; tous les ministres étaient à Paris. Le roi donna ses ordres avec calme. Il écrivit à M. Turgot, désapprouva fort un ordre, donné aux boulangers de Versailles par le capitaine de ses gardes, de distribuer le pain à deux sous la livre, et lorsque M. Turgot arriva le jour même, il l'aborda d'un air satisfait : « Nous avons pour nous notre bonne conscience, lui dit-il, et avec cela l'on est bien fort. » Enfin quand

[1] Lettre à M. Messier de l'Académie des sciences, octobre 1775.

tout fut rentré dans l'ordre, il fit dire à M. de Maurepas qu'il pouvait être tranquille; celui-ci l'était tellement, que ce message le trouva à l'Opéra. Les insurgés avaient été conduits hors de Versailles par les militaires comme un troupeau de moutons. Ils allèrent le lendemain se promener dans Paris où on les regardait passer par curiosité, sans prendre parti pour eux, mais sans les repousser. On acceptait le pain qu'ils allaient prendre de force chez les boulangers. On fermait les portes, mais on se mettait aux fenêtres. Des cris furent entendus devant la maison du contrôleur général; des hommes montraient du pain moisi en criant : « Voilà le pain qu'on nous fait manger. » Il a été reconnu que ce pain avait été cuit dans la journée et verdi avec une composition. Enfin l'attitude du maréchal de Biron mit fin à cette singulière émeute, dont les instigateurs restèrent inconnus ou ne furent pas dévoilés et qui ne fit que confirmer l'union du roi avec son ministre. Louis XVI était convaincu que Turgot avait de son côté la raison et le bon droit ; il jouissait du bonheur, pour lui si rare, de n'éprouver aucun doute, aucun scrupule, et c'est des profondeurs de son âme que s'échappait ce cr qui le peint tout entier : « Nous avons pour nous notre conscience, et avec cela l'on est bien fort[1]. »

Ce fut bientôt après et sous l'empire de ces salutaires impressions que Louis XVI se rendit à Reims pour la cérémonie du sacre. L'enthousiasme fut si vif au moment de l'intronisation que la reine en

[1] Presque tous les historiens, même les plus sages, M. Lacretelle, M. Droz prétendent que Louis XVI donna, lors de cette émeute de Versailles, des preuves de cette débonnaire faiblesse qui devait lui être si fatale; ils ajoutent qu'il fit ordonner lui-même aux boulangers d'abaisser le prix du pain. Le récit si différent qu'on vient de lire est la reproduction fidèle de celui de l'abbé de Véri, qui devait tenir tous ces détails de la bouche même de Turgot. Les lettres échangées par les deux amis au moment même, et qui n'avaient jamais été publiées, ne peuvent d'ailleurs laisser aucun doute sur l'attitude du roi dans cette circonstance.

Extrait d'une lettre de M. Turgot à l'abbé de Véri en date du 30 *avril :* « La fermentation et les manœuvres redoublent. Les émeutes de Dijon sont calmées; elles avaient été excitées. Je viens d'apprendre qu'à Pontoise le peuple a pillé hier des bateaux de grains. Je me suis bien dit :

Tu ne cede malis, sed contra audentior ito ! »

Autre lettre de M. Turgot, reçue a Toulouse le 13 *mai :* « Vous saurez vraisemblablement ce qui ce passe. Jamais votre présence ne m'a été plus nécessaire. *Le roi est aussi ferme que moi,* mais le danger est grand parce que le mal se répand avec une rapidité incroyable et que les mesures atroces des instigateurs sont suivies avec une très-grande intelligence. Les partis de vigueur sont d'une nécessité absolue. Partez sans délai, j'ai du courage, mais venez m'aider. »

Réponse de l'abbé de Véri : « Je pars, je présume que tout sera paisible à l'arrivée. Tenez ferme dans vos plans, et surtout maintenez-y bien votre maître pour le bonheur même de sa vie; si le roi est ferme dans cette occasion tout ira bien! »

versa des larmes d'attendrissement. Le roi profondément touché et se sentant à la fois obligé et grandi par ces témoignages de confiance et d'amour, écrivait quatre jours après (le 15 juin), à M. de Maurepas une lettre où il exprimait ce double sentiment.

« Je suis libre de toutes mes fatigues. La procession de ce matin (jour de la fête-Dieu) était la dernière. J'ai été fâché que vous n'ayez pas pu partager avec moi la satisfaction que j'ai goûtée ici. Il est bien juste que je travaille à rendre heureux un peuple qui contribue tant à mon bonheur. Je vais maintenant m'en occuper tout entier. J'espère que vous aurez pensé aux moyens dont nous avons parlé ensemble. J'y ai pensé de mon côté autant que j'ai pu dans la foule des cérémonies. La besogne est forte ; mais, avec du courage et vos avis, je compte en venir à bout. Adieu jusqu'à lundi soir où nous nous verrons. » — Louis.

Les *moyens* auxquels le roi faisait allusion dans cette noble lettre, c'étaient les idées et les projets de Turgot ; M. de Maurepas l'entendait ainsi [1]. L'influence du contrôleur général paraissait alors dominante. Son ami M. de Malesherbes fut appelé au ministère de la maison du roi. Il fallut de vives instances et une invitation pressante de Louis XVI pour décider son acceptation. Après avoir lu la lettre royale qui lui fut remise par l'abbé de Véri, M. de Malesherbes s'écria, en proie à une agitation violente : « A l'exception d'une maladie mortelle, il ne pouvait rien m'arriver de plus funeste. On ne peut pourtant résister à un désir bien plus puissant qu'un ordre. » Il consentit enfin à accepter, mais pour un temps seulement, se réservant de parler souvent de sa retraite. Il donnait pour motifs de sa répugnance qu'il n'était pas capable de s'occuper de détails

[1] Après avoir donné le texte de cette lettre jusqu'ici inédite, l'abbé de Véri ajoute : « J'ai lu sur la physionomie de M. de Maurepas une impression de tendresse, lorsque nous avons causé de la lettre qu'il venait de me montrer : — Je commence à l'aimer, m'a-t-il dit, comme on aime son enfant qui a bonne volonté. — Vous avez raison, ai-je répondu ; il mérite de votre part les soins les plus étendus. Il ne suffit pas que vous lui ayez déjà inspiré ces sentiments ; il faut lui donner les moyens et la force. — Les moyens dit-il, ne sont pas embarrassants, c'est l'affaire de M. Turgot ; mais la force, voilà le difficile. — C'est à vous, dis-je, à lui en donner, et à vous placer devant le roi pour les résistances, comme un chevalier loyal présentait son corps aux coups. »

L'abbé de Véri ne dit rien de ce qui ce passa à l'occasion du serment du sacre. Plusieurs historiens se sont plu à faire ressortir ce qu'ils appellent les hésitations de Louis XVI dans ce moment solennel. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il ne prononça pas les termes de l'ancienne formule relative aux hérétiques, dont les expressions n'avaient pas en latin, il faut bien le dire, le sens qu'elles paraissent avoir en français. On devrait aussi se rappeler que c'est Louis XVI qui a rendu l'état civil aux protestants, et cela seul doit mettre sa mémoire à l'abri de tout reproche, même indirect, d'intolérance.

d'affaires, qu'il ne savait que jeter des idées en avant, qu'en un mot il pouvait être bon pour le conseil, mais qu'il était tout à fait impropre pour l'action.

Il y avait du vrai, sans doute, dans le modeste et sévère jugement que portait sur lui-même M. de Malesherbes; mais dans ces conditions même, il aurait pu rendre de grands services. M. de Maurepas félicitant le roi sur l'acquisition d'un sujet tel que M. de Malesherbes indiquait bien sa vraie mesure d'utilité : « C'est un homme, lui dit-il, que je vous donne pour me remplacer; il a les lumières nécessaires pour voir de haut toutes les parties du gouvernement; il sera le lien du ministère, parce qu'il a l'éloquence persuasive de la langue et du cœur. » Malgré ces paroles flatteuses, M. de Maurepas ne songeait pas encore à se donner un successeur, et M. de Malesherbes ne cherchait pas à le devenir. Loin de là, il ne s'imposait pas assez et finissait par s'annuler à force de désintéressement. Sa facile résignation n'était certes pas de l'indifférence, mais y ressemblait. Entré deux fois au ministère, il y parut constamment fatigué de son rôle tout passif qu'il était, et la seule mission qu'il rechercha avec ardeur fut celle qui devait, lui aussi, le conduire à l'échafaud.

Ainsi complété cependant, le ministère réformateur était à l'apogée de sa force. Turgot commençait à recueillir le fruit de ses soins et de sa vigilance. Il avait dit au roi en acceptant le ministère : « Point de banqueroute, point d'augmentation d'impôts, point d'emprunts! Pour remplir ces trois points, il n'y a qu'un moyen, c'est de réduire la dépense au-dessous de la recette, et d'économiser au moins vingt millions par an ; » et il ajoutait ces paroles prophétiques : « Sans cela, le premier coup de canon forcerait l'État à la banqueroute. » La guerre d'Amérique, en amenant tous les embarras qui conduisirent à la catastrophe, ne prouva que trop combien il avait raison.

Après dix-huit mois de fonctions, il avait déjà réalisé son programme. Grâce à d'actives et intelligentes économies, obtenues notamment à l'aide de la résiliation de baux onéreux passés par son prédécesseur avec la régie des hypothèques et les fermes du domaine réel et des poudres et salpêtres, ainsi que par une réduction du tiers sur les frais de banque du Trésor et la suppression de plusieurs offices de finances, il avait pu réduire le déficit annuel de 7 millions, les anticipations et la dette exigible de 43 millions; il avait en outre mis à jour le payement des rentes sur l'État et des pensions notablement arriérées. Enfin, grâce à son crédit personnel, le trésor public était au moment d'obtenir en Hollande un emprunt de 60 millions à moins de 5 pour 100, phénomène inouï dans les annales financières ; sa retraite empêcha la conclusion de cette affaire

avantageuse, et le premier emprunt contracté par son successeur s'éleva au delà de 6 pour 100, malgré qu'il fût accompagné de l'appât d'une loterie, genre de séduction toujours onéreux pour l'État.

Ces succès avaient été appréciés par les gens sages, mais leur voix toujours réservée était couverte par les cris des mécontents de toute espèce qui ne trouvaient pas que le bien public fût une compensation pour les souffrances de leurs intérêts particuliers[1]. Dédaignant ces clameurs, Turgot voulut au contraire donner un plus vaste développement à ses idées et faire un pas de plus dans la voie des réformes.

La plupart des mesures qu'il avait accomplies jusque-là n'étaient guère que des actes d'administration. On y avait pourvu par de simples arrêts du conseil, et lorsqu'il avait fallu, dans des cas assez rares, recourir au parlement, l'enregistrement n'avait pas rencontré d'obstacles. Toutefois l'attitude des magistrats, lors de l'émeute des farines, n'avait pas été rassurante, et la connaissance des délits d'attroupements avait dû être attribuée, en lit de justice, à la juridiction prévôtale. Un mécontentement sourd fermentait dans les rangs de la compagnie, et tout indiquait qu'à une prochaine occasion le conflit s'engagerait.

Cette occasion allait se présenter. Six édits étaient préparés, portant suppression de la corvée, des corporations et jurandes, des règlements particuliers et des droits sur les grains, des offices sur les halles et ports de Paris, de la caisse de Poissy, et modification des droits sur les suifs. C'étaient, on le voit, des résolutions hardies qui attaquaient de front le système des abus et des priviléges.

D'aussi graves changements dans la législation existante nécessitaient l'intervention parlementaire, et on devait s'attendre cette fois à une sérieuse résistance. Turgot n'hésita pas à l'affronter. M. de Maurepas paraissait lui prêter un appui sincère et avait lui-même engagé le roi à prendre une connaissance approfondie des projets d'édits, afin

[1] Une anecdote racontée par l'abbé de Véri indique combien les opérations financières de Turgot étaient utiles à l'État, et nuisaient en même temps à certaines spéculations, parmi lesquelles il y en avait de très-régulières : « Un financier honnête venait l'autre jour me prier d'offrir à M. de Vaines premier commis des finances un million par mois pour les avances dont le trésor royal peut avoir besoin ; il se contenterait d'un intérêt qu'il eût regardé il y a 18 mois comme très-onéreux pour lui. M. de Vaines n'a pas voulu le lui accorder parce qu'il trouve de l'argent à 4 pour 100 ; bientôt même ces avances ne seront plus nécessaires. Ce financier me disait : « M. Turgot nous écrase ; si ceux, dont j'ai l'argent à des conditions que les années précédentes comportaient, ne réduisent pas les intérêts que je leur paye, je serai ruiné et eux après. Cependant au milieu de ce malheur, je ne puis pas me plaindre ; il ne m'a été fait aucune injustice qui me donne le droit de crier. » Mais tout le monde, ajoute l'abbé de Véri, n'est pas aussi raisonnable que ce financier. »

de se faire une opinion raisonnée et personnelle[1]. « Il s'agit de vous ici, lui dit-il ; c'est par conséquent votre volonté qui doit paraître et non celle des ministres : or, pour la montrer, il faut l'avoir ; mettez-vous au fait de la matière sous toutes ses faces. » C'est d'après ce même principe que M. Turgot fit une réponse détaillée de vingt pages aux objections que le garde des sceaux, M. de Miromesnil avait faites aussi longuement au roi sur les inconvénients de ces édits. Les priviléges du clergé, de la noblesse et autres, qui contribueront comme propriétaires de fonds à la construction des chemins, étaient au nombre de ces objections ; M. Turgot les a discutées en historien, en politique et en philosophe. Les objections et les réponses furent remises au roi, le dimanche soir en allant souper, et le lendemain matin à dix heures, il les avait lues, lorsque M. de Maurepas entra dans son cabinet. Il avait aussi lu deux fois en particulier, les édits dont les préambules raisonnés sont un peu longs, et il voulut encore le lundi soir 5 février, les faire relire à un dernier comité. « Je veux pouvoir bien m'assurer, dit-il, que c'est une croyance propre et réfléchie d'après laquelle je déciderai. »

Au milieu de ces préliminaires, près d'un mois s'était écoulé, et il devait s'en écouler un autre avant la solution. Le garde des sceaux, sourdement hostile à Turgot, favorisait ces retards. Excepté M. de Malesherbes, toujours en proie à ses dégoûts, mais courageusement fidèle à son ami, les autres ministres, MM. de Vergennes, de Sartine, de Saint-Germain, Bertin, se renfermaient dans un silence qui n'avait rien de bienveillant, et M. de Maurepas, sans se dissimuler les inconvénients de la faiblesse, ne portant pas aux questions en elles-mêmes un intérêt réel, se laissait aller à son penchant de frivole indifférence et d'aversion pour les obstacles.

Turgot, il est vrai, n'avait pas pris souvent assez de précautions pour se concilier un collègue dont le rang et l'importance méritaient bien quelques concessions de détail, quelques actes de complaisance. Satisfait d'avoir démontré les avantages de ses plans, il négligeait les soins d'influence nécessaires pour en amener la réussite. Les hommes à ses yeux, devaient toujours obéir aux principes, tandis que c'est si souvent le contraire. Les yeux fixés sur le but, passant par-dessus les moyens, on eût dit qu'il traitait les affaires à vol d'oiseau. Malgré ces imperfections, et, si l'on peut ainsi parler, ces lacunes de caractère, à travers les impatiences que lui occasionnaient les contrariétés de chaque jour, il était impossible de ne pas l'admirer. En butte à tout le monde, haï des financiers, combattu

[1] Tout cet alinéa est extrait des Mémoires de l'abbé de Véri, et indique à quel point Louis XVI s'était associé aux idées et aux projets de Turgot.

par les factions parlementaires, étourdi des cris qu'on faisait pousser à la populace de Paris dont il prenait la défense, abandonné ou du moins mal soutenu par le ministre le plus accrédité, gêné par les petites prudences et les ruses du garde des sceaux, jalousé par ses médiocres confrères, étayé seulement dans ses vues par M. de Malesherbes dont les boutades et les menaces de retraite le décourageaient plus que tous les autres embarras, c'est dans cette situation qu'il restait ferme et calme sans vouloir jamais rien sacrifier à toute autre considération que celle du bien public.

Le roi cependant lui restait fidèle, et, par droiture de cœur, tenait à persister dans la voie qu'il croyait celle de la sagesse. Il entendait autour de lui les critiques intéressées des courtisans ; mais il sentait que Turgot avait raison, que seul, il ne se préoccupait pas de lui-même, et que, dédaignant ces bruyantes rancunes, il se dévouait tout entier aux intérêts des artisans, des laboureurs, de ces populations rurales pauvres et éloignées, également impuissantes à faire entendre l'expression de leurs plaintes et les accents de leur reconnaissance. C'est alors que Louis XVI épancha son âme par cette parole, qui retentit encore à son éternel honneur et à celui de son ministre : « Il n'y a que M. Turgot et moi qui aimions le peuple [1]. »

L'histoire dira aussi que quelques jours auparavant, voulant apporter son tribut personnel de soulagement aux habitants des campagnes, il avait rédigé et écrit de sa main un projet d'arrêt du conseil pour la destruction des lapins dans l'étendue des capitaineries royales, et l'avait apporté à Turgot en lui disant : « Vous voyez que je travaille de mon côté. » Cet arrêt, monument de la bienfaisance personnelle du roi qui devait être un martyr, porte la date du 21 janvier 1776.

Enfin, les édits furent portés au parlement qui n'en enregistra qu'un seul [2], et fit des remontrances sur tous les autres. Ces remontrances furent présentées au roi le lundi 4 mars ; il voulut les lire seul et les relut ensuite avec ses ministres. La réponse qu'il y fit le jeudi 7 mars fut rédigée d'abord par M. de Miromesnil, et changée par le roi lui-même en quelques endroits, en sorte qu'elle était bien son œuvre personnelle. M. Turgot en eut seulement communication.

[1] L'abbé de Véri donne sur ce mot resté célèbre une explication intéressante : « On met dans la bouche du roi un propos qui lui ferait honneur : « Je vois, lui fait-on dire, que le peuple n'a que deux amis dans ce pays-ci : M. Turgot et moi. » — Voilà ce que le public raconte ; voici le fait au vrai : un ouvrier que le roi employe lorsqu'il s'amuse à tourner, lui dit un jour : « Sire, je ne vois ici que vous et M. Turgot qui soyez amis du peuple. » Le roi répéta ce mot à la reine qui le répandit, mais comme tout s'empoisonne dans le pays de la cour, on a voulu insinuer dans la suite que cet ouvrier avait été aposté par M. Turgot ; c'est bien mal le connaître que de lui attribuer un aussi vil procédé. »

[2] Celui sur la suppression de la caisse de Poissy.

Le roi pensait que cette réponse déciderait l'enregistrement. Il n'en fut pas ainsi : le lendemain, vendredi, le parlement arrêta des remontrances itératives suppliant le roi de vouloir bien les lire par lui-même.

Ce dernier mot n'était pas adroit ; le roi en fut choqué. C'était supposer qu'il n'avait été jusque-là qu'un personnage passif. Les conducteurs du parlement ignoraient que le roi avait lu deux fois les édits et leurs motifs, les objections de M. de Miromesnil, les réponses de M. Turgot, et qu'il avait fait suivre ces longues lectures d'une discussion verbale [1].

Il n'y eut donc pas d'hésitation. Un lit de justice fut ordonné et le parlement mandé à Versailles, le 12 mars, pour assister à l'enregistrement des édits auquel il devait être procédé de l'exprès commandement du roi.

Tout est grave ici, le fond et la forme, et mérite qu'on s'y arrête.

Le roi, par l'organe de Turgot, déclarait dans ses édits vouloir « assurer à tous ses sujets et surtout aux plus humbles, à ceux qui n'ont d'autre propriété que leur travail et leur industrie, la pleine et entière jouissance de leurs droits, et réformer en conséquence les institutions qui portaient atteinte à ces droits et que n'avaient pu légitimer, malgré leur ancienneté, le temps, l'opinion, les actes mêmes de l'autorité [2]. »

Le parlement venait réclamer « en faveur de la franchise naturelle de la noblesse et du clergé dont les distinctions et les droits tiennent à la constitution de la monarchie [3]. »

La contradiction était complète ; elle était malheureusement grosse d'une révolution, et de plus elle se produisait sur un terrain et avec des formes qui ne permettaient aux parties ni de s'éclairer ni de s'entendre. C'est ici que l'on peut juger tout ce qu'il y avait de vicieux dans cette constitution parlementaire. Point de discussion, point de rapprochement entre les ministres et la compagnie. Les gens du roi eux-mêmes, les avocats généraux n'étaient pas tenus de défendre les actes du gouvernement ; ils mettaient au contraire leur honneur à les combattre, et il en était ainsi en plein lit de justice, en présence même du roi. On est stupéfait, en lisant le récit de ces grandes solennités, où la royauté était censée déployer toute sa puissance, de voir le rôle qu'elle y jouait ou plutôt qu'on lui faisait subir.

[1] Tous ces détails et plusieurs de ceux qui précèdent sont donnés par l'abbé de Véri ; on les reconnaît à leur précision ; il n'y a qu'un témoin qui puisse parler ainsi.

[2] Préambule de l'édit sur la suppression des jurandes.

[3] Discours du premier président du parlement au lit de justice, au sujet de l'édit sur la suppression des corvées.

Le roi était sur son trône, entouré des princes du sang et de l'éclat de sa cour ; les parlementaires, mandés à ses pieds, venaient y étaler leur pompe sénatoriale. Le chancelier ouvrait la séance en présentant un exposé sommaire des édits et en requérait la publication. La parole était alors donnée au premier président et à l'avocat général. L'un et l'autre flétrissaient les édits comme attentatoires à toutes les notions de la justice et à toutes les règles du droit ; puis, par un retour étrange, l'avocat général concluait à l'enregistrement de la loi qu'il venait d'anathématiser. Personne ne répliquait, et le chancelier, après avoir pris silencieusement l'avis des princes et de la compagnie, ordonnait au nom du roi que séance tenante, le greffier inscrivît au repli de l'édit, — qu'il avait été enregistré. Cinq fois pendant la journée du 12 mars 1776, ce spectacle se renouvela ; cinq fois l'avocat général Séguier attaqua les édits avec une extrême violence, et le premier président ne craignit pas de dire au roi et à sa face : « Que l'usage absolu qu'il faisait de son autorité imprimait à tous ses sujets une profonde terreur et annonçait une fâcheuse contrainte. » Il parla de la morne tristesse du parlement, de la consternation du peuple, de la capitale en alarmes, et après avoir critiqué chacune des mesures décrétées, et déploré « les pernicieux effets de tant d'innovations, » il termina par ces paroles, singulière péroraison d'un pareil discours : « A peine, sire, sommes-nous assez à nous-mêmes, pour exprimer une faible partie de notre douleur. » Tel est le langage que le roi fut forcé d'entendre pendant plusieurs heures. C'était la condamnation de sa propre volonté, au moment même où elle était proclamée souveraine, et c'est ainsi que l'effet moral de la séance tournait en entier contre le monarque, qui avait l'air d'un despote muet, étouffant par la force les plus généreuses résistances, lorsqu'il faisait au contraire un magnanime effort pour donner la liberté à ses peuples.

Les formes du gouvernement représentatif ne sont-elles pas à la fois plus respectueuses, plus rationnelles et plus efficaces? Le contrôle, il est vrai, est plus décisif, puisqu'il peut aller jusqu'au rejet ; mais le débat s'engage hors de la présence du souverain, avec ses ministres, et sur un projet qui, n'étant pas encore revêtu du caractère législatif, peut sans inconvenance être livré à la critique ; ce débat est contradictoire, provoque des éclaircissements utiles et peut se résoudre par une transaction. Cela ne vaut-il pas mieux que ce choc, stérile en apparence, de deux volontés, dont l'une était censée tout pouvoir et l'autre ne pouvoir rien, tandis que celle qui ne pouvait rien finissait presque toujours par l'emporter sur celle qui pouvait tout?

Ainsi dans la circonstance qui nous occupe, et pour ne parler que des deux édits les plus importants sur la corvée et sur les jurandes,

n'est-il pas évident que la discussion aurait fait ressortir ce que leur principe avait de juste? L'abolition de la corvée, c'était le principe de l'égalité des charges, appliqué dès lors avec succès dans les pays d'états et notamment en Languedoc ; la suppression des jurandes, c'était le principe incontestable de la liberté du travail. Seulement, en examinant de près les projets de Turgot, on aurait reconnu qu'ils étaient l'un et l'autre susceptibles d'amélioration. La corvée, c'est-à-dire la contribution en nature pour l'entretien des chemins, et comme l'on dit aujourd'hui, la prestation, pouvait en certains cas être conservée avec avantage, pourvu qu'elle fût également et équitablement répartie; et quant aux jurandes, tout en détruisant un monopole injuste et oppresseur en lui-même, pourquoi ne pas maintenir le principe d'association libre entre ceux qui exercent une même profession, système éminemment moralisateur, favorable à ceux qui l'adoptent et qui échappent ainsi aux dangers de l'individualisme et de l'isolement. Turgot n'allait-il pas trop loin, par exemple, lorsque dans l'édit (art. 14) il proscrivait « toute association ou assemblée, sous quelque prétexte que ce pût être, entre tous maîtres, compagnons ou apprentis des corps ou communautés professionnelles? » Avec quelques amendements, ses projets eussent été irréprochables et auraient défié les critiques.

Au lieu de cela, qu'arriva-t-il? Les édits, bien que sanctionnés par le roi, malgré l'opposition du parlement, n'en furent pas moins battus en brèche par une cabale aveugle, intéressée, mais puissante, qui finit par les renverser aussi bien que leur auteur.

Turgot avait triomphé des émeutes suscitées par ses mesures sur la liberté du commerce des grains. Il ne put venir à bout de la ligue et des complots formés contre lui à l'occasion de ses derniers édits.

Nous l'avons déjà dit : les causes de sa chute sont multiples. L'œuvre qu'il avait entreprise était immense. Pour l'accomplir, il aurait fallu des qualités de diverses sortes. Turgot possédait les grandes ; mais il lui manquait les petites. Eût-il réuni les unes et les autres, il est encore douteux qu'il eût triomphé, tant les difficultés étaient fondamentales !

La seule tentative a suffi pour immortaliser son nom, et les moindres révélations sur sa vie à ce moment suprême sont dignes de l'attention de l'histoire. C'est à ce titre que nous rassemblons ici les souvenirs personnels de l'abbé de Véri, son ami intime, qui avait pénétré dans le fond de son âme, en connaissait toute la beauté, et avait aussi vu de près ce qui lui manquait pour assurer son succès.

L'existence, la durée du ministère reposaient entièrement sur l'union de Turgot et de M. de Maurepas. C'étaient deux natures très-

dissemblables, mais qui par cela même pouvaient à certains égards s'accorder sans trop d'effort. La légèreté tant soit peu sceptique du premier ministre cédait sans peine aux convictions arrêtées du contrôleur général ; il n'y avait pas entre eux de discussion théorique, de lutte de systèmes. M. de Maurepas, il est vrai, échappait aussi facilement qu'il se laissait prendre. Les plus légers obstacles le rebutaient ; il s'offusquait des moindres résistances, et il aurait fallu le conquérir incessamment par une suite non interrompue de soins et d'attentions. C'est ce dont Turgot était incapable. Il ne comprenait pas que, dans l'intérêt du bien public, il devait payer, par un peu de condescendance sur des points secondaires, l'influence prépondérante qu'on lui abandonnait sur la direction des affaires. « Croirait-on, raconte l'abbé de Véri, que le jour où M. Turgot était si satisfait du choix de M. de Malesherbes, et où il aurait dû en témoigner sa reconnaissance à M. de Maurepas, il ne craignait pas de le mécontenter en lui refusant la réintégration d'un employé subalterne dont le poste avait été supprimé. Il avait des préventions, peut-être fondées, contre cet employé, mais était-ce raisonnable de s'arrêter à une pareille misère, et de risquer pour si peu une brouillerie qui pouvait avoir de si graves conséquences ? »

« Sans vouloir examiner de quel côté sont les torts, lui écrivait à cette occasion l'abbé de Véri, je blâmerai toujours celui qui ne saura pas faire de sacrifices à la paix ; si vous êtes contrarié sur des bagatelles, n'oubliez pas cependant que vous avez été jusqu'à ce jour le maître absolu des grandes opérations de votre département. »

Turgot finit par céder, mais à contre-cœur, et il s'en expliquait ainsi dans sa réponse (24 août 1775) : « Je pense bien comme vous sur tous les points de votre sermon, mais en convenant des principes, il y a souvent des difficultés dans l'application. Sur l'affaire particulière dont vous me parlez, je ne me suis opposé à rien, mais j'ai désiré n'avoir aucune part à la chose. J'ai même cédé sur ma répugnance; cette répugnance était juste, et c'est parce qu'elle était juste qu'on m'en a su aussi mauvais gré que d'une opposition réelle. Sur tout cela, je n'ai que des motifs de regretter votre absence et le désir extrême d'être à portée de causer avec vous. »

L'abbé de Véri était ainsi souvent obligé de ramener la bonne intelligence entre les deux collègues. Il réussissait habituellement, mais dès qu'il s'éloignait, les caractères revenaient à leurs tendances naturelles, et il en exprimait son chagrin dans le journal, confident quotidien de toutes ses pensées : « Il est surprenant qu'avec sa facilité d'esprit, M. de Maurepas soit aussi embarrassé, pour entrer en discussion avec M. Turgot, que celui-ci, dont l'embarras fait une partie du caractère, l'est lui-même pour attaquer M. de Maurepas.

Cet embarras mutuel, bien plus que la variété d'opinions, est la vraie cause des plaintes fréquentes qu'ils ont raison de faire l'un de l'autre. Je n'ai pas vu une seule opposition entre eux qu'un quart d'heure d'explication ne fît disparaître. Leur fond est bon à tous les deux, mais une légère goutte d'huile leur manque ; la seule utilité qu'ils ont pu trouver dans ma vieille liaison avec eux, c'est que je place quelquefois cette goutte d'huile ; mais quand elle ne vient que d'une main tierce, l'effet de la goutte n'a qu'un temps. »

Même avec M. de Malesherbes, auquel il devait tant, Turgot se laissait aller à ces mouvements malencontreux d'austérité puritaine. « Au plus fort de la lutte avec le parlement, dont il s'était courageusement séparé, après avoir été si longtemps l'idole et la gloire des compagnies judiciaires, Malesherbes se voyait sèchement refuser, par l'ami auquel il se dévouait, une charge pour un de ses parents qui était d'ailleurs plein de mérite. Turgot en convenait ; mais ce choix contrariait les règles générales de son administration, et il ne pouvait se décider à les faire fléchir. C'était toujours, on le voit, un excès de droiture qui le rendait si intraitable ; mais cette fois, le danger n'était pas bien grand. La rancune de M. de Malesherbes n'était pa très-redoutable ; pour toute vengeance, il s'amusait à chercher querelle à son ami, à lui reprocher les ardeurs de son zèle, et il lui disait en riant : « Vous êtes aussi trop pressé : Pourquoi vouloir tant de choses à la fois. Vous vous imaginez avoir l'amour du bien public ; Point du tout ! Vous en avez la rage ; car il faut vraiment être enragé pour forcer en même temps la main au roi, à M. de Maurepas, à toute la cour, au parlement, » — et avec sa gaieté et sa fécondité ordinaires, il énumérait toutes les circonstances où le désir de bien faire avait entraîné M. Turgot dans une foule de fautes, impardonnables pour un ministre tant soit peu courtisan.

« Mais Turgot, qui ne plaisantait guère, répondait avec une gravité touchante : « Est-ce qu'avec le mal de famille qui circule dans mes veines, il m'est permis d'avoir de la patience ? Ce mal s'aigrit tous les jours dans le travail. En mettant mes heures à profit, j'aurai du moins fait ce que j'aurai pu, et ce seront toujours autant de vexations dont j'aurai délivré le peuple [1]. »

Révélant ainsi le fond de son âme par ces accents d'une foi intrépide, Turgot reprenait tous ses avantages. Animé du pur amour du bien, il ne mêlait à ses travaux aucune arrière-pensée de gloire ou d'ambition. Sa modestie était même excessive, car il laissait ignorer au conseil des ministres les succès qu'il obtenait dans ses opérations

[1] Tout ce dialogue entre Turgot et Malesherbes est extrait des Mémoires de l'abbé de Véri.

financières. L'abbé de Véri, lui reprochant son silence, l'engageait à mettre sous les yeux du roi, le tableau des améliorations qu'il avait réalisées : — « Que voulez-vous, répondait-il, il semble qu'on ne va dire ces choses-là que pour s'en faire un mérite, cette idée m'arrête ; » et il ne se rendait que sur l'observation qu'il y avait devoir pour lui de tenir le roi au courant de ses propres affaires, qui étaient aussi celles de la France.

Ce sont ces traits de caractère qui désarmaient ses amis, et les laissaient tout entiers aux sentiments d'admiration qu'inspirait tant de grandeur d'âme. En le voyant d'ailleurs en butte à tant d'oppositions injustes, ils n'avaient pas le courage d'y joindre leurs critiques :

« Nous ne devons plus, lui disait l'abbé de Véri, vous tourmenter des reproches dont nous vous avons accablé sur les accessoires répréhensibles de votre abord et de votre maintien. Laissez aller les impulsions de votre âme : ni vous, ni nous, ne corrigerons vos défauts. Il ne faut pas que pour en effacer quelques-uns, nous venions sans cesse vous troubler dans la marche de vos opérations essentielles. Mon ami, faites le bien comme vous l'entendrez ; écrivez beaucoup au roi sur vos vues, car vous écrivez parfaitement, mais vous ne discutez pas de même de vive voix. Persuadez, agissez dans l'intérêt public, et croulez, si besoin est, pour l'avoir voulu servir avec courage ; nous nous reverrons alors dans nos campagnes. »

« Vous me prescrivez, répondit-il, la devise gothique que j'ai lue dans les armoiries d'une famille : *Fais ton devoir et advienne que pourra.* Cette marche me plaît plus que toute autre. Je ne veux que ce que je crois le bien du roi. Il a plus besoin de moi que je n'en ai de lui. S'il me renvoie ou si je le quitte, parce que ma besogne deviendra impossible, qu'est-ce que je perds ? Vous savez que mes goûts ne sont pas difficiles à satisfaire. »

« Dans le courant de nos causeries, ajoute l'abbé de Véri, je lui rappelais une observation que m'avait faite M. de Maurepas sur la disposition naturelle du roi à la défiance. » — « M. de Maurepas peut avoir raison, me dit M. Turgot, mais voici mon remède, c'est de dire toujours la vérité au roi. Quand il devrait me congédier demain, je lui dirais aujourd'hui : « Voilà, selon moi, ce que vous devez faire. Je ne vous le répéterai pas après-demain, puisque vous ne voulez plus de moi ; mais il est de mon devoir de mettre jusque-là cette vérité sous vos yeux. » Lorsqu'on n'a pas l'art des ménagements, la vérité est toujours la meilleure ressource : si elle ne réussit pas, je m'en irai avec elle. »

Voilà donc Turgot peint par lui-même ! Avec un noble cœur et une intelligence supérieure, il lui manquait la plus indispensable des

qualités politiques : la connaissance des hommes et l'art de les conduire. Il ne sut exercer autour de lui ni l'influence insinuante de Mazarin, ni l'impérieux ascendant de Richelieu. Ses ennemis furent plus habiles ; ils se multiplièrent. Les cris devinrent universels à la ville comme à la cour. Louis XVI en fut troublé. M. de Malesherbes qu'il félicitait sur ce que, lui du moins, échappait à l'improbation générale, avait répondu en souriant. C'est sans doute une preuve que je remplis mal la place que Votre Majesté m'a donnée ; car si je m'en acquittais bien, je ferais une foule de mécontents. — Ce serait donc, répliqua le roi, comme le contrôleur général qui ne peut jamais être aimé. » — Dans la bouche de Louis XVI, ce mot était une condamnation ; car il avait dit à son avénement : *Et je veux être aimé*[1]. Les choses s'étaient si tristement arrangées qu'aux yeux du roi, Turgot était devenu impopulaire. M. de Maurepas n'eut garde de le détromper ; il n'était, pour sa part, ni de taille ni d'humeur à tenir contre un tel orage. Il était fatigué d'ailleurs des efforts qu'imposait à sa propre intelligence la supériorité de Turgot : « il est trop fort pour moi, » avait-il dit, dans un de ces mouvements d'ingénuité qui lui échappaient contre lui-même. Profitant d'un accès de découragement de M. de Malesherbes, il enleva sa démission et prépara ainsi le renvoi de Turgot.

L'abbé de Véri était absent et ne put prévenir le coup. Voici les lettres qu'il reçut dans sa retraite ; elles appartiennent à l'histoire[2] :

PREMIÈRE LETTRE DU 30 AVRIL 1776.

« Croirez-vous, mon ami, ce que je vais vous mander, et à quel point vos amis[3] vont se faire tort dans l'opinion publique ? Leur choix est fixé sur M. Amelot[4], pour remplacer M. de Malesherbes. La chose est encore secrète ; mais elle perce, au point que je ne l'ai apprise que par le public. Vous imaginez bien qu'on s'est gardé de me faire une pareille confidence. Votre ami qui avait d'abord fait exiger de M. Malesherbes qu'il restât jusqu'à la Pentecôte, pour avoir le temps de décider le roi à son projet, presse actuellement sa retraite. Pour moi, je n'ai qu'une ressource, c'est de faire l'impossible pour que M. de Malesherbes reste en effet jusqu'à la Pentecôte, afin que ce secret, qui est ébruité, se répande au point que les improbations du public aillent jusqu'à vos amis et leur inspirent cette honte salutaire qui conduit à la résipiscence.

[1] Voyez une lettre de Louis XVI au duc de la Vrillière, août 1774. — *Feuillet de Conches*, t. I, p. 40.
[2] Toutes ces lettres de Turgot sont inédites.
[3] M. et madame de Maurepas.
[4] On prêtait à M. de Maurepas le propos suivant sur M. Amelot : « On ne dira pas au moins que j'ai pris celui-là pour son esprit. »

« Oh! si vous étiez ici, vous les décideriez du moins à un choix raisonnable comme serait celui de M. de Fourqueux. Je n'ose vous dire : Changez tous vos projets de voyage, et venez; mais je vous dis qu'il s'agit de l'honneur de nos amis, du repos et de la gloire du roi, du salut de plus de vingt millions d'hommes pendant tout son règne et peut-être pendant des siècles; car nous savons quelles racines le mal jette dans cette malheureuse terre et ce qu'il en coûte pour les arracher.

« Je vous embrasse, mon ami, dans l'amertume de mon cœur, sans oser vous presser, vous désirant comme les laboureurs désirent à présent la pluie, m'en rapportant à votre amitié et à votre amour pour le bien.

« TURGOT. »

SECONDE LETTRE DU 10 MAI.

« Eh bien, mon ami, tout est dit : votre vieil ami, a mis tant de force et tant d'art à parvenir à son but qu'il a décidé le roi ce matin. Il vient d'annoncer à notre ami Malesherbes que le roi l'enverrait chercher ce soir ou demain, pour conclure, et il lui a annoncé pour successeur M. Amelot. J'ai lieu de croire que, depuis longtemps, il travaillait à détruire vos deux amis dans l'esprit du maître. Il compte, avec raison, sur ma retraite, et je sais, mais de manière à n'en pouvoir faire usage, qu'il a parlé de M. de Clugny. Il me faut peu de jours pour mettre sous les yeux du roi le plan de réforme dans sa maison. Il ne sera sûrement pas adopté, et je demanderai ma liberté. Je partirai avec le regret d'avoir vu dissiper un beau rêve, et de voir un jeune roi, qui méritait un meilleur sort, et un royaume entier, perdus par celui qui devait les sauver ; mais je partirai sans honte et sans remords. J'emporte de quoi occuper mon loisir et le rendre utile. Je crois que j'irai d'abord à la Rocheguyon chez madame d'Enville. Il serait bien aimable à vous de nous y donner rendez-vous. Je vous manderai le moment. Je vais avoir le temps de m'occuper de mes amis. Je vous embrasse de tout mon cœur. »

TROISIÈME LETTRE DU 11 MAI.

« Le marquis de Noailles est ambassadeur en Angleterre, M. de la Vauguyon en Hollande. M. de Guines a le brevet de duc, par conséquent blanc comme neige. Le choix de M. Amelot sera déclaré peut-être aujourd'hui. Vous pourrez, d'après ces nouvelles, former vos spéculations politiques sur ce pays-ci. Je vous embrasse bien tendrement.

« Boston est évacué par les troupes anglaises qui se sont retirées vers Halifax [1]. »

[1] On voit poindre ici la question d'Amérique. « M. Turgot était opposé à la guerre ; il avait exprimé cet avis dans un mémoire raisonné en date du 6 avril. Il prévoyait les embarras financiers qui en seraient la suite. Quelques jours avant son renvoi, on avait tenu un comité de ministres où il n'avait pas été appelé, et où on décida que deux courriers seraient envoyés à Brest et à Toulon avec ordre d'armer 12 vaisseaux dans l'un de ces ports et 8 dans l'autre. (*Mémoires de l'abbé de Véri.*)

QUATRIÈME LETTRE DU 14 MAI.

« Ce que vous pouviez prévoir, mon ami, est arrivé quoique d'une manière un peu différente. Votre vieil ami m'a fait renvoyer, sans attendre que je demandasse ma retraite. Je vous conterai ce que je puis deviner de tout cela, si vous voulez venir me voir à la Rocheguyon où je dois passer quelque temps. Me voilà libre comme l'air, ou comme vous, — sans honte et sans remords, ainsi que je vous l'ai déjà mandé. Votre vieil ami devra bien en ressentir un jour d'avoir, par sa faiblesse et ses craintes de courtisan, anéanti les espérances de bonheur les mieux fondées qu'une nation ait jamais conçues d'un jeune roi qui voulait le bien, et que votre ami laisse au flux et reflux de toutes les cabales.

« Je vous ferai bien des reproches à vous aussi de vous être dans les commencements piqué d'indifférence pour les places ; car vous auriez éclairé et fortifié des gens qui avaient grand besoin de l'être. Adieu, mon ami, je vous pardonne tout pourvu que vous veniez me voir. »

Le même jour où cette lettre parvenait à l'abbé de Véri, il en recevait une autre de madame de Maurepas en date du 12 mai, qui était ainsi conçue :

« Je vous mandais hier la retraite de M. de Malesherbes. Aujourd'hui je vous dirai que le roi a remercié M. Turgot. Je vous avoue que cela me fait beaucoup de peine et ce qui l'augmente, c'est que je crois qu'il tenait à sa place plus que vous ne le pensiez. Il y a un mois que cet orage gronde sur sa tête, sans qu'il ait voulu s'en apercevoir. Je lui ai parlé de façon à lui faire voir que le roi n'était pas prévenu pour lui : il n'a pas voulu me croire. Enfin voilà tous vos amis hors de la cour : il n'y reste plus que nous. L'âge et les infirmités nous en feront bientôt sortir. »

Madame de Maurepas se méprenait sur la nature des sentiments que faisait éprouver à Turgot la perte du ministère. Ce qu'il regrettait, ce n'étaient pas la richesse et les grandeurs, mais la possibilité de faire le bien, d'appliquer ses idées, et de réaliser ses vues pour le bonheur des peuples [1]. Pénétré, dévoré de ce noble désir ; mesurant la distance qui le séparait de ceux qui allaient lui succéder,

[1] Il donna une preuve singulière de ce désintéressement de lui-même et de sa préoccupation des intérêts publics, le jour où il venait de quitter le contrôle général. Il s'était établi dans la maison de l'abbé de Véri et s'y trouvait en conférence avec M. de Clugny son successeur. La question s'étant engagée sur la mortalité des bestiaux dont le Limousin était alors affligé, M. Turgot, que cette question avait vivement frappé, en parla avec un tel ton d'intérêt et d'autorité qu'on eût dit qu'il était encore le contrôleur général et M. de Clugny l'intendant de la province. « Je riais en moi-même de ce ton, dit l'abbé de Véri, et quand je lui en fis l'observation après le départ de M. de Clugny, il en fut tout surpris ; il n'avait vu que la chose sur laquelle son cœur s'était échauffé, sans aucun retour sur ce qu'il n'était plus rien. »

n'apercevant que des abîmes en dehors de la voie que lui traçaient ses convictions et son patriotisme, il s'était laissé aller à adresser au roi plusieurs lettres confidentielles, qui, pour produire leur effet, auraient eu besoin d'être comprises, mais dont le langage passionné devait paraître étrange à ceux qui n'étaient pas sous l'empire des mêmes impressions. L'abbé de Véri avait conservé la copie d'une de ces lettres qui peut être considérée comme le testament politique de Turgot. Les yeux fixés sur l'avenir, il semble déchirer les voiles qui le recouvraient encore aux yeux de son malheureux maître.

AU ROI.

Paris, 30 avril 1776.

« Sire, je ne veux point dissimuler à Votre Majesté la plaie profonde qu'a faite à mon cœur le cruel silence qu'Elle a gardé avec moi, dimanche dernier, après ce que je lui avais marqué avec un si grand détail dans mes lettres précédentes sur ma position, sur la sienne, sur le danger que courent son autorité et la gloire de son règne, sur l'impossibilité où je me verrais de la servir, si elle ne me donnait du secours. Votre Majesté n'a pas daigné me répondre.

« Je ne peux pas penser, Sire, que de gaieté de cœur vous consentiez à sacrifier tout votre règne et le bonheur de vos peuples. Il faut donc que Votre Majesté n'ait pas cru un mot de ce que je lui ai dit et écrit. Il faut donc qu'Elle m'ait cru un fourbe ou un imbécile qui n'a pas cru ce qu'il croit avoir vu. Il faut qu'Elle ne mette aucun prix à mes services et à l'attachement que je lui ai voué.

« Oui, Sire, il le faut, car un homme à qui on montre un précipice ouvert sous ses pas ne s'y jette pas volontairement, s'il ne se persuade pas qu'on le trompe. Si Votre Majesté croyait au danger que je lui ai fait voir de la part des parlements et de toutes les cabales encouragées par les manéges de M. le garde des sceaux et autres, Elle ne croirait pas qu'il fût indifférent de se livrer à leur merci et d'abandonner le seul homme qui veuille la défendre et lui sacrifier tout intérêt.

« Sire, il y a des gens qui sont attachés à leurs places par les honneurs et par le profit. Ceux-là peuvent supporter l'indifférence dont Votre Majesté m'a accablé. Mais un ministre qui aime son maître a le besoin d'en être aimé. Eh ! Sire, que vous seriez à plaindre, si vous pouviez croire qu'un souverain n'ait pas aussi besoin d'être aimé de ceux qui le servent ! Croiriez-vous, Sire, pouvoir également compter sur ceux qui ne vous serviraient que par intérêt. Ignorez-vous qu'en mille occasions l'intérêt de ceux qui vous approchent et de vos ministres même peut être diamétralement opposé au vôtre ? Ignorez-vous qu'aussitôt qu'ils peuvent espérer de vous tromper, ils ne risquent rien à vous mal servir, et qu'ils peuvent beaucoup gagner à sacrifier vos intérêts aux intérêts de ceux qui peuvent leur nuire ou concourir à leurs vues ? Ignorez-vous qu'ils ont mille moyens de vous tromper, et même en se rendant d'autant plus agréables qu'ils peuvent

mieux tromper? L'honnête homme vous servira encore par devoir; mais, Sire, quand une âme honnête et sensible ne trouve en retour de ses sacrifices qu'une froide indifférence, elle se resserre et se flétrit. Les obstacles multipliés découragent le zèle le plus pur, et bientôt la lassitude énerve toutes les forces.

« Sire, j'ai cru que Votre Majesté, avec l'amour de la justice et la bonté gravés dans son cœur, méritait d'être servie par affection. Je me suis livré à ce sentiment. J'ai vu ma récompense dans votre bonheur et dans celui de vos peuples. J'ai bravé la haine de tous ceux qui gagnent à quelques abus. Tant que j'avais l'espérance que Votre Majesté m'estimât et de faire le bien, rien ne m'a coûté. Quelle est aujourd'hui ma récompense? Votre Majesté voit l'impossibilité où je suis de résister à ceux qui me nuisent par le mal qu'ils me font et par le bien qu'ils m'empêchent de faire en croisant toutes mes opérations, et Votre Majesté ne me donne ni secours ni consolation. Comment puis-je croire que vous m'estimiez ni que vous m'aimiez, Sire, je ne l'avais pas mérité, j'ose le dire!

« Je vous parle de ma sensibilité, Sire, l'objet est bien fait pour m'affecter; mais vous en avez un tout autrement sérieux à considérer, c'est l'intérêt de votre règne et de votre autorité, votre gloire, votre bonheur, celui de la France. Je répète sans cesse la même chose, que puis-je vous dire de plus clair? et quels sont donc les moyens de vous faire connaître la vérité? Votre Majesté m'a dit qu'Elle avait encore besoin de réflexion et qu'elle manquait d'expérience.

« Vous manquez d'expérience, Sire; je sais qu'à vingt-deux ans et dans votre position, vous n'avez pas la ressource que l'habitude de vivre avec des égaux donne aux particuliers pour juger les hommes, mais aurez-vous plus d'expérience dans huit jours, dans un mois? Et faut-il attendre pour vous déterminer que cette expérience tardive soit arrivée? Vous n'avez point d'expérience personnelle, mais pour sentir la réalité des dangers de votre position, n'avez-vous pas l'expérience si récente de votre aïeul?

« Je vous ai peint tous les maux qu'avait causés la faiblesse du feu roi. Je vous ai développé la marche des intrigues qui avaient par degré avili son autorité. J'ose vous prier de relire cette lettre et de vous demander si vous voulez courir le risque des mêmes dangers, je dirai même de dangers plus grands.

« Louis XV avait, à quarante ans, la plénitude de son autorité. Il n'y avait point alors de chaleur dans les esprits. Aucun corps n'avait essayé ses forces, et vous, Sire, vous avez vingt-deux ans, et les parlements sont déjà plus animés, plus audacieux, plus liés avec les cabales de la cour qu'ils ne l'étaient en 1770, après vingt ans d'entreprises et de succès. Les esprits sont mille fois plus échauffés sur toutes sortes de matières, et votre ministère est presque aussi divisé et plus faible que celui de votre prédécesseur. Songez, Sire, que suivant le cours de la nature, vous avez cinquante ans à régner et pensez au progrès que peut faire un désordre qui, en vingt ans, est parvenu au point où nous l'avons vu. Oh! Sire, n'attendez pas qu'une pareille expérience vous soit venue et sachez profiter de celle d'autrui...

« Sire, je dois à M. de Maurepas la place que Votre Majesté m'a confiée : jamais je ne l'oublierai. Jamais je ne manquerai aux égards que je lui dois ; mais je dois mille fois davantage à l'État et à Votre Majesté. Je ne pourrais sans crime sacrifier les intérêts de l'un et de l'autre. Il m'en coûte horriblement pour vous dire que M. de Maurepas est vraiment coupable, s'il vous propose M. Amelot[1] ou du moins que sa faiblesse vous serait aussi funeste qu'un crime volontaire. M. Amelot peut suivre avec application, lorsqu'il est dirigé, des affaires contentieuses ; mais il est incapable d'aucune vue supérieure ; dans tous les temps de sa vie, il a passé pour un homme sans talent.

« Voilà donc, Sire, ce ministre qu'on veut vous donner et que le garde des sceaux aura certainement appuyé de préférence à l'abbé de Véri que je vous proposais, parce qu'il craint plus que toute chose un homme qui puisse diminuer son ascendant sur M. et madame de Maurepas et leur démasquer ses artifices.....

« Quoi qu'il en soit, Sire, il m'est si démontré que je ne pourrai pas rester seul et isolé, comme je le suis, que quand mon devoir ne m'obligerait pas à vous dire toute la vérité, je ne pourrais avoir aucun intérêt à vous la taire. Si je vous déplais en vous la disant, je supplie Votre Majesté de me le dire ou de me l'écrire. Je ne veux point altérer votre confiance en M. de Maurepas ; il la mérite à beaucoup d'égards par son expérience, par ses lumières, par sa grande habitude des affaires, par sa prodigieuse mémoire, par son amabilité, par son attachement réel au bien et à votre personne.

« Mais, Sire, en êtes-vous à savoir à quel point M. de Maurepas est faible de caractère, à quel point il est dominé par les idées de ceux qui le voient? Tout le monde sait que madame de Maurepas qui a infiniment moins d'esprit, mais beaucoup plus de caractère, lui inspire habituellement toutes ses volontés. Les opinions publiques font aussi sur lui une impression incroyable pour un homme d'esprit, qui avec ses lumières doit avoir une opinion par lui-même Je l'ai vu changer dix fois d'idée sur le lit de justice, suivant qu'il voyait ou M. le garde des sceaux, ou M. Albert lieutenant de police, ou moi. C'est cette malheureuse incertitude dont le parlement était fidèlement instruit qui a tant prolongé la résistance de ce corps. Si l'abbé de Véri n'avait pas contribué à fortifier son ami, je ne serais point étonné qu'il eût tout abandonné et conseillé à Votre Majesté de céder au parlement. C'est cette faiblesse qui lui fait adopter avec tant de facilité les cris des gens de la cour contre moi ; c'est elle qui m'ôte presque toute force dans mon département.

« Cette faiblesse a mis dans ma manière d'être avec M. de Maurepas une variation très-singulière. Mon caractère, plus tranchant que le sien, doit naturellement lui faire ombrage. Ma timidité extérieure a peut-être fait dans les premiers temps quelque compensation ; mais j'ai lieu de croire qu'il a craint de bonne heure que je n'obtinsse de Votre Majesté une confiance personnelle indépendante de la sienne.....

[1] Pour remplacer M. de Malesherbes au ministère de la maison du roi.

« Telle a toujours été ma position et j'en ai eu beaucoup à souffrir. Je ne vous en ai point parlé, et je ne vous en parlerais point encore, si je pouvais, sans vous trahir, vous taire le danger où vous met cet abandon à un ministre très-estimable, mais qui, ayant le malheur d'être faible, ne peut vous être utile qu'autant qu'il sera lui-même appuyé. Je suis bien loin de vouloir lui ravir votre confiance, et d'élever ministère contre ministère. Je ne veux jamais cesser de le consulter sur tout et de lui être subordonné en tout. Je veux devenir son ami, me fortifier auprès de lui par l'entremise d'un ami commun, le fortifier par là lui-même, assurer la gloire de son ministère, et rendre tous ses talents aussi utiles qu'ils peuvent l'être. Voilà, Sire, le plan que je vous propose; je le crois honnête pour lui, nécessaire pour vous, parce que ce qu'il y a de plus nécessaire pour tout gouvernement, c'est la force de caractère.

« N'oubliez jamais, Sire, que c'est la faiblesse qui a mis la tête de Charles Ier sur un billot; c'est la faiblesse qui a rendu Charles IX cruel; c'est elle qui a formé la ligue sous Henri III, qui a fait de Louis XIII, qui fait aujourd'hui du roi de Portugal des esclaves couronnés; c'est elle qui a fait tous les malheurs du dernier règne.

« On vous croit faible, Sire, et il est des occasions où j'ai craint que votre caractère n'eût ce défaut; je vous ai pourtant vu, dans d'autres circonstances plus délicates, montrer un vrai courage. Vous l'avez dit, Sire, l'expérience vous manque, vous avez besoin d'un guide : il faut à ce guide lumière et force. M. de Maurepas a la première de ces qualités, et il ne peut avoir la seconde, s'il n'a lui-même un appui; il ne le sent pas, il le craint même. Je le vois par le choix qu'il a en vue et par le peu d'efforts qu'il a faits pour vous déterminer en faveur de l'abbé de Véri. Je vois qu'il craint précisément ce qui lui donnerait de la force. Il ne sent pas qu'après m'avoir isolé, après avoir dégoûté Votre Majesté de moi et m'avoir forcé à vous quitter, tout l'orage, dirigé maintenant contre moi, viendra fondre sur lui et qu'il finira par succomber en entraînant dans sa chute votre autorité, ou peut-être après l'avoir perdue.

« Je ne puis assez répéter à Votre Majesté ce que je prévois et ce que tout le monde prévoit d'un enchaînement de faiblesses et de malheurs, si une fois les plans commencés sont abandonnés, et si le ministre qui les a mis en avant succombe à l'effort des résistances qui s'unissent contre lui.

« Et que sera-ce, Sire, si aux désordres de l'intérieur se joignent les embarras d'une guerre que mille démarches imprudentes peuvent amener, ou que les circonstances peuvent forcer? Comment la main qui n'aura pas tenu le gouvernail dans le calme, pourra-t-elle soutenir l'effort des tempêtes? Comment soutenir une guerre avec cette fluctuation d'idées et de volontés, avec cette habitude d'indiscrétion qui accompagne toujours la faiblessse?

« Voilà, Sire, où vous en êtes : un ministère faible et peu uni; tous les esprits en fermentation, les parlements ligués avec toutes les cabales, enhardis par une faiblesse notoire (Votre Majesté a vu dans une lettre que je lui ai confiée, l'expression bien naïve de leurs pensées); des revenus au-

dessous de la dépense; la plus grande résistance à une économie indispensable ; nul ensemble ; nulle fixité dans les plans ; nul secret dans les résolutions de vos conseils; — et c'est dans ces circonstances qu'on propose à Votre Majesté un homme sans talent, qui n'a d'autre mérite que la docilité, à qui ? non pas à celui de vos ministres qui montre quelque force dans le ministère, mais à M. le garde des sceaux qui, par ses insinuations, augmente encore les dispositions à la faiblesse. C'est dans ces circonstances que Votre Majesté peut n'être pas frappé des dangers que je lui ai montrés avec tant d'évidence !

« En vérité, Sire, je ne vous conçois pas : on a eu beau vous dire que j'étais une tête chaude ou chimérique; il me semble cependant que tout ce que je vous dis ne ressemble pas aux propos d'un fou? Il me semble même que les opérations que j'ai faites, malgré les cris, malgré les résistances qu'elles ont éprouvées, ont réussi précisément comme je les avais annoncées ; et si je ne suis pas un fou, si les dangers que je vous ai fait voir ont quelque chose de réel, Votre Majesté ne peut pas, sans se manquer à elle-même, s'y livrer pour complaisance par M. de Maurepas.

« Il faut bien que je sois animé par une forte conviction, puisque je me suis permis de dire ce que je pense sur la trop grande faiblesse de M. de Maurepas, au risque de déplaire à Votre Majesté, de lui donner peut-être mauvaise opinion de moi à cause de l'obligation personnelle que j'ai à M. de Maurepas; mais je vous l'ai déjà dit : la reconnaissance ne doit pas aller jusqu'à vous trahir, et je croirais vous trahir en vous laissant succomber sans vous avertir autant qu'il est en moi !

« Je vous supplie de réfléchir encore avant de vous déterminer à un choix qui sera mauvais en lui-même, et funeste par les suites...

« Si enfin j'ai le malheur que cette lettre-ci m'attire la disgrâce de Votre Majesté, je la supplie de m'en instruire elle-même. Dans tous les cas, je compte sur son secret.

« TURGOT. »

Il est impossible de ne pas être frappé de tout ce que contient cette lettre et du ton qui y règne. Les causes principales de la révolution y sont indiquées : l'hostilité des parlements, le dérangement des finances, la guerre d'Amérique, les incertitudes et la faiblesse du roi, le choix malheureux de ses conseils, rien n'y manque ; et la suprême catastrophe est aussi prévue dans des termes d'une précision effrayante. Mais il ne faut pas s'y tromper ; ce ne sont pas des menaces. Turgot a gardé le souvenir des effusions de sa première entrevue avec Louis XVI ; le dévouement lui arrache un cri de détresse ; seulement il s'y mêle le frémissement du prophète désespéré de voir ses avertissements méconnus.

Louis XVI avait gardé cette lettre et l'avait mise sous une enveloppe cachetée du petit sceau royal, avec cette inscription de sa main : *Lettre de M. Turgot*[1]. Lui revint-elle en mémoire, lorsqu'il

[1] C'est ce que dit Soulavie, qui ne cite que quelques mots de cette lettre, aux-

lisait au Temple la Vie de Charles Ier ? Mais ces sinistres pressentiments ne troublaient pas alors ses rêves. Il ne vit que la partie accessoire des doléances de son ministre, les questions personnelles d'une interprétation toujours délicate ; il crut que ces plaintes étaient inspirées par une secrète jalousie contre M. de Maurepas et le désir de le supplanter.

Tout conspirait pour que la destinée s'accomplît. L'éloignement de l'abbé de Véri fut une des causes, secondaire mais réelle, des changements survenus dans le ministère. Il avait réussi jusques-là à y maintenir l'harmonie toujours prête à se rompre. La molle insouciance de M. de Maurepas, l'inflexibilité de Turgot, les découragements de Malesherbes trouvaient en lui un aiguillon, un modérateur, un soutien. Il servait de trait d'union entre ces trois hommes dont le bon accord et l'entente étaient nécessaires à chacun d'eux. Malheureusement les incompabilités naturelles furent plus fortes que tous les conseils et tous les secours. Le rôle si difficile de conciliateur perpétuel finit par peser à l'abbé de Véri ; il l'abandonna de lassitude, et le trio ministériel livré à lui-même tomba en dissolution. Vienne à manquer la cheville la moins apparente d'un char, et c'est assez pour en entraîner la chute !

M. de Malesherbes avait sans doute eu bien tort de s'être dégoûté si facilement. En voyant sa démission suivie immédiatement du renvoi de Turgot, il dut en éprouver de cruels remords. C'est là ce que disait l'abbé de Véri, mais lui-même n'avait-il pas à se reprocher de s'être éloigné de ses amis dans un moment aussi critique, à la veille du lit de justice? « Ne vous flattez pas que je vous pardonne jamais de nous avoir quittés dans les circonstances où vous êtes parti, » lui écrivait la duchesse de Nivernais, sœur de M. de Maurepas, et admiratrice de Turgot.

Après la retraite de son illustre ami, l'abbé de Véri continua ses relations avec M. de Maurepas, mais elles n'avaient plus le même caractère : « L'attrait mutuel, disait-il, a été chassé de nos âmes depuis cette époque. » Il n'assistait plus que comme spectateur au mouvement des affaires publiques. « Je me réjouissais naguère, s'écriait-il avec une prévoyante tristesse, de ce qu'on travaillait à réparer solidement un bel édifice que le temps avait endommagé. Désormais on verra tout au plus réparer quelques-unes de ses crevasses. Je ne me livre plus à l'espoir de sa restauration ; je ne puis qu'en redouter la chute plus ou moins tardive. — J'avais eu mon

quels il donne une fausse interprétation ; le texte complet en est resté certainement inconnu jusqu'à ce jour, et il n'en est pas question dans la correspondance mise à la suite des *Œuvres complètes de Turgot*, édition de M. Eugène Dayre, Collection des économistes.

rêve en imaginant que la France pouvait avoir un ministère honnête, capable et uni, dont M. de Maurepas serait le lien. Aujourd'hui tout est disparu, je ne fais plus de beaux rêves, et j'attends les événements. Mon cœur éprouve une vive amertume, quand je pense que les trois hommes publics, avec lesquels j'étais le plus lié, ont été placés par le sort dans le même ministère, qu'ils semblaient destinés à rendre le règne actuel le plus glorieux de tous et qu'ils en ont laissé échapper l'occasion : — le premier (M. de Malesherbes), faute de volonté pour rester au pouvoir; le second (M. Turgot), faute de conciliabilité, le troisième (M. de Maurepas), faute d'âme pour suivre ses lumières; et c'est ainsi que nous avons perdu la circonstance la plus favorable qui se soit rencontrée dans l'histoire pour des hommes d'État patriotes et éclairés. »

Voilà donc les causes occasionnelles de ce grand et triste événement, la chute du ministère réformateur. Elles sont curieuses et intéressantes à connaître. Mais il y en avait d'autres plus profondes, vraiment fondamentales. Le conflit qui venait d'éclater entre Turgot et les parlements, c'était la lutte du droit rationnel et du droit historique, lutte toujours périlleuse quand elle s'engage à fond et sur le principe même des deux droits.

A mesure que Turgot se serait avancé dans la voie des réformes, les difficultés n'auraient fait que grandir.

On peut en juger en lisant le mémoire qu'il avait fait préparer et qui contenait le plan d'une réorganisation complète de l'administration du royaume[1]. Portant dans la politique ses opinions d'économiste, il proposait de n'accorder de droits pour les assemblées de paroisse qu'aux propriétaires de biens-fonds, et encore seulement à ceux qui jouiraient d'un revenu suffisant (600 francs de rente) ; ceux qui en avaient moins devaient se réunir pour compléter ce cens et déléguer l'un d'entre eux pour les représenter; ceux dont le revenu était double ou triple auraient eu un nombre de voix proportionnel. Les assemblées nommées par les électeurs devaient administrer la paroisse, choisir elles-mêmes leurs officiers et répartir l'impôt. Sans demander sur ce dernier point aucun changement immédiat, le mémoire indiquait que le but à atteindre devait être l'égalité des charges foncières, et la suppression des impôts indirects auxquels

[1] « Turgot, dit Dupont de Nemours, avait confié la rédaction de ce projet de mémoire à son ami le plus intime (lui-même sans doute) ; mais il avait approuvé cet essai dont toutes les idées lui appartiennent. »

Il ne paraît pas que ce mémoire ait été communiqué au roi, pendant que Turgot était encore ministre; mais Louis XVI en a eu certainement connaissance à une époque quelconque; il y avait ajouté des notes conservées par Soulavie et qui portent la date de 1788, — date probablement fautive.

n'échappaient pas les privilégiés ; le soulagement qu'ils recevraient de cette suppression les rendrait sans doute d'autant plus faciles à accepter en échange leur part de l'impôt territorial.

Chacune de ces assemblées de paroisse, et des assemblées urbaines, composées d'après des principes analogues, enverrait un député à la municipalité d'arrondissement. Cette assemblée du second degré, chargée de répartir les contributions entre les paroisses et de pourvoir aux travaux publics de la circonscription, devait en même temps envoyer un député à la municipalité provinciale, laquelle avec des attributions semblables députait à son tour un de ses membres à la municipalité du royaume. Cette dernière assemblée n'avait pas non plus de mission politique ; elle répartissait les impositions entre les provinces, selon l'état des besoins communiqué par le ministre des finances sans en rien retrancher, et pouvait seulement y ajouter les sommes nécessaires aux travaux publics qu'elle jugeait à propos d'ordonner.

A ce plan d'administration était joint un système général d'instruction et d'assistance publiques.

« Ces assemblées, disait l'auteur du mémoire, auraient tous les avantages des assemblées d'États et n'auraient aucun de leurs inconvénients, ni la confusion, ni les intrigues, ni l'esprit de corps, ni les animosités et les préjugés d'ordre à ordre ; au bout de quelques années, le roi aurait un peuple neuf et le premier des peuples... Le royaume lié dans toutes ses parties qui s'étayeraient mutuellement, paraîtrait avoir décuplé ses forces, il s'embellirait chaque jour comme un fertile jardin. L'Europe, Sire, vous regarderait avec admiration et respect, et votre peuple aimant avec une admiration sentie. »

Ce plan était vaste, on le voit, et ne manquait ni de hardiesse, ni de grandeur ; il aurait résolu bien des problèmes, mais il n'échappait pas à l'écueil de ces législations improvisées qui ne tiennent aucun compte des faits existants. On y apercevait l'empreinte de l'esprit de système et de la fantaisie. Sous l'influence des doctrines économistes, Turgot attribue exclusivement le droit de cité à la possession de la terre, source de toute production. Les propriétaires fonciers sont seuls représentés et doivent l'être en raison de la valeur de leurs propriétés : de là, cette combinaison bizarre et presque irréalisable des fractionnements et multiplications de voix dans les assemblées de paroisse, ces habitants qui ne sont que des quarts et des moitiés de citoyens, tandis que d'autres peuvent à eux seuls en représenter dix ou vingt. Il y avait, à coup sûr, dans ce système une forte dose d'aristocratie, mais c'était une aristocratie terrienne, indépendante de toute distinction d'état et de naissance. Là se trouvait la grande innovation du projet ; les ordres disparaissaient et avec eux tous les

conflits dont ils ont été l'occasion. Là aussi se seraient presentées les difficultés les plus graves. Le clergé, la noblesse n'auraient pas renoncé sans résistance à toutes leurs prérogatives, à leur existence même. On le vit bien lorsqu'un projet semblable apporté par M. de Calonne aux notables, fut modifié précisément dans cette partie et pour ce motif[1]. Ce qui est encore aujourd'hui digne de fixer l'attention dans ce mémoire, c'est cette hiérarchie d'élections et d'assemblées procédant, par évolution, les unes des autres, système à la fois libéral et conservateur. Seulement il n'y a au sommet qu'une assemblée unique, et Turgot ne songe nullement à lui en adjoindre une seconde; il n'aurait su comment la composer, et ne sentait pas le besoin de ce contre-poids. Son esprit tout d'une pièce n'admettait ni variété dans les éléments sociaux, ni tempérament et pondération dans les pouvoirs politiques. Son idéal était l'opposé de la société et de la constitution anglaises. Sa grande municipalité du royaume n'est pas une assemblée législative et n'a aucun contrôle à opposer à la volonté royale. Comme son prédécesseur, M. d'Argenson, Turgot a pour principe que l'autorité monarchique doit être éclairée et non partagée.

Cette réforme en supposait et en entraînait beaucoup d'autres. Turgot l'entendait bien ainsi ; il méditait un grand nombre de projets, qui auraient d'avance réalisé en grande partie l'œuvre de l'Assemblée constituante. Il voulait délivrer les terres de l'ancienne sujétion féodale, rendre les rentes rachetables, abolir moyennant indemnités les péages et servitudes nuisibles à l'intérêt public, modifier les lois sur les substitutions, favoriser la liberté des transactions et du prêt à intérêt, reporter aux frontières toutes les douanes intérieures, enfin rendre l'état civil aux protestants et établir autant que possible un large système de tolérance religieuse.

Voilà donc l'entreprise de Turgot exposée tout entière. C'était une transformation complète des lois administratives et civiles de la France, et il n'y aurait eu en apparence aucun changement dans le régime monarchique. N'allant rien demander aux vieilles institutions, passant à côté d'elles et les laissant pour toujours dans leur sépulcre, la royauté aurait fait et limité elle-même la révolution. Tels étaient les rêves de Turgot ; à nous les conjectures.

[1] Le principe de l'égalité des charges fut complétement admis par les deux premiers ordres, à la seconde assemblée des notables, convoquée par M. Necker à la veille des états généraux; mais alors surgirent de nouvelles questions. La lutte continua sous d'autres formes, et ce n'est pas ici le lieu d'en apprécier les phases.

Les résultats matériels des priviléges pécuniaires n'avaient pas au surplus la valeur que l'on pourrait supposer. Les nobles payaient l'impôt pour leurs terres affermées ; c'était le plus grand nombre, et Siéyès allait jusqu'à dire que la suppression de la taille serait avantageuse aux privilégiés.

En supposant ces vastes desseins accomplis, quelles en eussent été les conséquences au point de vue politique ?

La royauté serait-elle restée absolue, ou plutôt débarrassée de ses anciennes entraves, n'ayant plus rien à démêler avec les états généraux et les parlements [1], aurait-elle exercé un pouvoir plus absolu que jamais sur cette société nivelée ? Ou bien, la grande municipalité du royaume se serait-elle emparée du rôle politique dont la tentation lui serait bientôt venue? Aurait-elle voulu discuter et voter l'impôt, et s'attribuer les pouvoirs d'une assemblée législative, unique et souveraine ? Ne se serait-on pas trouvé ainsi entre le régime de l'an VIII et celui de 91, entre le despotisme administratif, et une constitution démocratique ?

L'espérance d'un meilleur avenir n'était pourtant pas interdite. Satisfaite de ce qu'on faisait pour elle, la nation n'aurait sans doute pas été prise de cette fièvre de méfiance et d'innovations qui la saisit en 89 et la jeta dans le délire ; encouragé par le succès de sa propre sagesse, le gouvernement n'aurait eu que des motifs pour y persévérer, et c'est là le double avantage qu'il était permis d'attendre de ces réformes spontanées. Cette perspective était faite pour séduire l'âme loyale et généreuse de Turgot. On regrettera toujours qu'il n'ait pas pu pousser son expérience jusqu'au bout. Tout valait mieux que ce qui est advenu, mais on voit les obstacles qu'il y aurait eu à surmonter.

Le plus grand de ces obstacles, c'était la nature même de l'entreprise.

Dans la liberté de ses spéculations théoriques, Turgot faisait table rase du passé, et sur le sol déblayé de la France se proposait de construire un édifice entièrement nouveau. C'était une de ses maximes que les droits des hommes réunis en société ne sont pas fondés sur leur histoire, mais sur leur nature, et qu'il ne peut y avoir de raison de perpétuer des établissements faits sans raison? Il en est ainsi sans doute au point de vue abstrait et philosophique, mais le point de vue politique est tout autre, et ce mépris absolu de la tradition est au contraire en principe une erreur fondamentale dans la science du gouvernement. Ce qui explique Turgot, ce qui peut le justifier, c'est que par une fatalité à jamais déplorable, la France se trouvait alors dans une position exceptionnelle. La tradition politique, qui n'est

[1] Les ordres n'existant plus, les états généraux, dont la besogne d'ailleurs eût été faite d'avance, auraient perdu leur raison d'être ; on n'aurait pas songé à les réclamer, et les parlements auraient été au moins réduits au silence, s'ils n'avaient été complétement modifiés dans leur organisation ; c'étaient là les conséquences nécessaires des réformes.

que la longue continuité d'un fait, périt par l'interruption prolongée de ce même fait. La constitution française, vieillie, oblitérée, hors d'usage, avait perdu le principe essentiel des institutions traditionnelles, *la coutume présente*, comme dit Pascal. Elle n'existait plus que dans des souvenirs lointains et par conséquent obscurs et discutables. Au lieu d'être un abri tutélaire, ce n'était plus qu'un édifice menaçant ruine et risquant d'écraser ceux qui voulaient s'y réfugier.

Les circonstances rendaient aux yeux de Turgot cette vérité évidente comme une nécessité. Il pensait que le gouvernement de la France avait besoin d'être radicalement transformé, et cette révolution, car c'en était une, il voulait la faire par la royauté. Il aurait voulu trouver dans Louis XVI un autre Pierre le Grand, sans pitié pour le passé et décidé à trancher dans le vif. Quant à lui, il n'y avait aucun doute dans sa foi, aucun nuage dans ses rêves. L'âge d'or allait renaître : « Votre nation, disait-il au roi, n'a pas de constitution et je vais lui en donner une ; je vais aussi refaire la société ; car l'instruction civique, que nous donnerons aux enfants, sèmera dans leur cœur des principes de justice, d'humanité, de bienséance et d'amour pour l'État, qui porteront le patriotisme à ce haut degré d'enthousiasme dont les nations anciennes ont seules donné quelques exemples... Au lieu de la corruption, de la lâcheté, de l'intrigue, et de l'avidité qu'Elle a trouvées partout, Votre Majesté trouverait partout la vertu, le désintéressement, l'honneur et le zèle ; » et il n'admettait pas qu'aucune résistance fût possible : « Vos cours les plus accoutumées à la résistance n'oseraient contester à Votre Majesté pour réformer les abus, un pouvoir législatif aussi étendu que celui des princes qui ont donné lieu aux abus que l'on déplore.[1] »

On sent dans ce langage un esprit élevé, mais qui ne prend pas souci des faits et qui ne s'est pas mesuré avec les réalités. Tel était le malheur de la situation : il y avait péril à rester dans l'ornière de la routine, et quand on voulait en sortir, on risquait d'entrer dans le monde des chimères. Même aujourd'hui, l'imagination se fatigue à chercher le point précis qu'il aurait fallu atteindre et où on aurait dû s'arrêter. Une fois en dehors de la tradition, où se prendre, où se tenir?

En présence de cet inconnu, Louis XVI, sur le trône de ses ancêtres, pouvait bien ne pas croire si aisément qu'une telle réforme fût aussi légitime dans son principe, aussi avantageuse daus ses résultats, aussi facile dans son exécution. Ses doutes lui venaient des plus nobles sentiments, de son patriotisme à lui, dans lequel se confondaient le respect de sa race et celui du passé de la France,

[1] *Mémoire sur les municipalités.*

et il répugnait pour son compte à prononcer sur ce passé une aussi complète condamnation. Ce grand siècle de Louis XIV, dont les splendeurs lui étaient plus sensibles que les misères, ne pouvait lui apparaître comme une époque de barbarie. Il se demandait si ce peuple neuf, dont on se promettait tant de merveilles, n'aurait pas à regretter quelques-unes des qualités de celui d'autrefois ; il sentait instinctivement les ressources de situations et de caractères de l'ancienne société qui manquent à la nôtre et lui feraient honneur : « J'ignore disait-il, si la France gouvernée par les élus du peuple et les plus riches serait plus vertueuse... Je trouve, dans la suite des administrations nommées par mes aïeux et dans les principales familles de robe et même de finance, des administrateurs qui auraient illustré toutes les nations connues. » Puis il se troublait à la pensée des résistances qu'on rencontrerait, des crises qu'il faudrait traverser. « Le passage du régime aboli à celui que M. Turgot propose mérite attention ; on voit bien ce qui est, mais on ne voit qu'en idée ce qui n'est pas, et on ne doit pas faire des entreprises dangereuses, si on ne voit le bout. » Il entendait les reproches de ceux qui allaient être atteints dans la possession de leurs antiques priviléges : « Le système de M. Turgot, ajoutait-il, est un beau rêve, une utopie particulière partant d'un homme qui a de bonnes vues, mais qui bouleverserait l'état actuel. C'est une nouvelle France bien promptement régénérée et assemblée, mais en attendant la vieille France, savoir : les grands du royaume, les parlements, les assemblées des pays d'états, les échevins, les prévôts des marchands, les capitouls, tiendraient d'un autre côté leurs séances et se soulèveraient, peut-être, demandant de connaître les crimes qui auraient mérité leur déchéance[1]. » Voilà ce que se disait Louis XVI : on a ainsi le secret de ses perplexités. Lui qui n'aurait pas voulu, pour se sauver lui-même, qu'il en coutât la vie à un seul homme, n'osait pas non plus sacrifier, fût-ce pour un plus grand bien, des droits et des existences qui lui paraissaient consacrées et légitimes. Il lui répugnait, en un mot, d'employer la voie d'expropriation pour cause d'utilité publique. Il n'avait ni l'intelligence assez résolue, ni la main assez ferme, assez rude, faut-il dire, pour mener à bien une opération aussi héroïque. La tradition, si l'on peut ainsi parler, était à ses yeux l'ombre de Banquo : quand elle se dressait devant lui, montrant son sang et ses blessures, il reculait ; tant il se trouvait identifié avec elle. Et c'est

[1] Les passages guillemetés sont extrait des notes de Louis XVI sur les projets de Turgot : peu importe le moment où ces projets lui avaient été communiqués et où ces notes ont été écrites : elles n'expriment pas moins l'opposition d'idées qui devait se rencontrer tôt ou tard entre le roi et son ministre, parce qu'elle naissait naturellement de leur situation à tous deux.

en cela qu'il se trompait et n'avait pas de la royauté une idée assez haute. La royauté française ne se devait en particulier à personne ; elle était le bien de tous et non pas de quelques-uns ; elle n'appartenait pas seulement au passé, mais au présent et à l'avenir.

Il y eut des moments où Louis XVI l'avait compris, et il devait le comprendre encore. Le côté philanthropique des réformes de Turgot avait séduit son cœur ; il s'y était loyalement rallié ; il ne céda que vaincu par l'opposition de ceux qui avaient alors le droit de se dire les représentants de la légalité. Plus tard et avec la même sincérité, il adhéra aux mêmes projets que lui proposait M. de Calonne, et qui devaient échouer devant les mêmes résistances. Le bien public le trouva toujours prêt à tous les sacrifices et il faut lui rendre cette justice qu'il ne se laissa jamais arrêter par son intérêt personnel.

On a maintenant la clef des contradictions apparentes qui se rencontrent dans la conduite de Louis XVI. L'unité se retrouve dans sa conscience ; il l'interrogeait sans cesse ; il se demandait non-seulement ce qu'il pouvait faire de mieux, mais encore ce qu'il avait le droit de faire, et ses hésitations n'étaient que des scrupules.

Il n'avait certes aucun goût pour le despotisme[1], lui qui refusait plus tard de supprimer dans un édit le mot de don gratuit, parce que, disait-il, « il est bon de laisser à mes successeurs un mot qui leur apprendra qu'ils doivent tout attendre de l'amour des Français et ne pas disposer militairement de leurs propriétés[2] ! »

Malheureusement la Providence lui avait imposé une tâche au-dessus de ses forces, et qui eût été trop lourde pour bien d'autres. La question qu'il avait à résoudre se réduisait à savoir quel compte il faut tenir de la tradition et des droits qu'elle a consacrés ; mais cette question était immense et presque insoluble : car, comment ne pas faire dès lors un examen et un triage de cette tradition et de ces droits ? Et c'est là où l'on se perdait, et où tout le monde s'est perdu, avant 89 et depuis.

R. de Larcy.

[1] Louis XVI avait un esprit méthodique et analytique. Il avait extrait des œuvres de Nicole et de Fénelon, ses auteurs chéris, trois à quatre cents phrases concises et sententieuses. Il les avait classées par ordre de matières, et en avait formé un ouvrage, dans le goût de Montesquieu : il avait donné pour titre général à ce traité : *De la Monarchie tempérée*, avec des chapitres intitulés : *De la personne du prince ; de l'autorité des corps dans l'État; du caractère de la monarchie.* S'il avait pu exécuter tout ce qu'il avait aperçu dans Fénelon, Louis XVI eût été un monarque accompli. (Soulavie, t. II, p. 52.)

[2] Soulavie, t. IV, p. 126.

LES

CRISTALLERIES DE BACCARAT

LEUR HISTOIRE — LEURS PROCÉDÉS DE FABRICATION — LEUR ORGANISATION ÉCONOMIQUE ET LEURS INSTITUTIONS OUVRIÈRES.

I

La petite ville de Baccarat est située dans une délicieuse vallée, arrosée par la Meurthe et bornée dans le fond par la chaîne des Vosges. A cheval sur la rivière, elle jette à droite sa cristallerie et quelques habitations, maintient à gauche sa partie principale, et relie le tout par un grand pont de pierre. Son nom apparaît pour la première fois vers la fin du treizième siècle, dans un acte de partage de 1292. Ce n'était alors qu'un assemblage de masures s'élevant sur la rive droite de la Meurthe, qu'elles ne franchissaient pas, et confondues avec Deneuvre (*Danubrium*) dans une seule cité. Il est cependant probable que, malgré cette intime union, Baccarat était déjà désigné dans la langue usuelle sous le nom qu'il a porté depuis. Il formait, en effet, un quartier à part, naturellement séparé du corps de la ville, qui s'étageait sur la côte voisine, par le ruisseau du Rupt. Ce ruisseau déchargeait à travers la vallée l'étang des Moines de Mamet, dont le trop-plein allait se perdre plus bas dans la Meurthe. L'acte de partage de 1292 stipulait cession, par l'évêque Bouchard d'Avesnes à Henri de Blâmont, de tout ce qui était au delà de ce petit cours d'eau, sur la gauche ; la rive droite était conservée sous la régale des évêques de Metz. Deneuvre cessait d'appartenir à ces prélats ; Baccarat leur

restait. C'était garder bien peu. Mais ce petit groupe de maisons, grâce à la domination ecclésiastique, infiniment plus intelligente et soigneuse que celle de la plupart des seigneurs de cette époque, ne tarda pas à prendre une réelle importance. Abrité par le château des évêques, il parut bientôt, même à Deneuvre, d'une rivalité menaçante, et le sire de Blâmont, voué de l'évêché de Metz à cause des grands biens qu'il possédait dans le pays, jugea prudent de se précautionner en construisant, de 1300 à 1320, une grosse tour dont les restes subsistent, et dont la dénomination de *tour des Voués*, qui ne s'est point perdue, atteste encore l'origine. L'évêque Adémare de Montil répondit à cette démonstration en entourant Baccarat d'une forte muraille (1330). Vainqueur dans une guerre contre la régente de Lorraine au sujet de Château-Salins, qu'il prit et réunit avec d'autres bourgs de la province à ses domaines, il profita enfin de l'ascendant que lui donnait la victoire pour acheter la *tour des Voués* et la relier à l'enceinte qu'il avait établie.

Tel fut le berceau de Baccarat. Telle était sa naissante prospérité, lorsqu'un changement de maîtres vint lui en faire apprécier encore mieux les auteurs. L'année 1396 le vit passer, par un échange, entre les mains des ducs de Lorraine. Mais cette séparation ne devait pas être de longue durée. Revendue aux évêques de Metz, la ville qu'ils avaient créée ne cessa plus, jusqu'à la veille de la Révolution, de recevoir leurs bienfaits.

L'un d'eux, Thiéry Bayer de Boppart, la dota en 1431 d'une maison de carmes. Conrad Bayer, son successeur au trône épiscopal, releva dix ans après d'une ruine précoce l'église et le couvent, que les bourgeois de Deneuvre avaient renversés, à peine bâtis, en haine soit du vénérable fondateur, soit de la fondation elle-même, dans laquelle ils pouvaient voir un nouvel élément de fortune pour Baccarat. On n'ignore pas, en effet, de quelle bénédiction *de pinguedine terræ et de rore cœli* étaient les monastères. Celui-ci ne fut point infidèle à cette double mission, et, sans doute pour qu'il l'accomplît avec plus d'efficacité, Dieu lui donna par surcroît le don de l'éloquence et de la sainteté. Plus d'un prédicateur en sortit qui, par l'éclat de ses vertus et de sa parole, attira les regards des contemporains vers un lieu qui devait fixer les nôtres par une célébrité d'un autre genre et par d'autres exemples.

Pour qui envisage dans son ensemble le plan providentiel, les plus cruels événements ne sont point, à proprement parler des désastres. Le mal physique est toujours subordonné à un bien. C'est un avertissement, une invitation qui va quelquefois jusqu'au *compelle intrare*, et, s'il ne laisse qu'une trace stérile et désolée, c'est moins à lui qu'il faut s'en prendre qu'à ceux qui n'ont point su prêter l'oreille et mar-

cher. Le seizième siècle s'ouvrit sur cette contrée par une des plus affreuses famines dont l'histoire nous ait transmis le souvenir. Ce fut comme la force de propulsion qui poussa le pays dans sa voie véritable. De la nécessité naquit l'industrie, et la hache entra résolûment dans les belles forêts qui jusqu'alors la connaissaient à peine. Le premier radeau de planches de sapin qui descendit des Vosges passa devant Baccarat en 1507. Mais Baccarat n'était encore que spectateur du mouvement ; il ne s'y mêlait point, du moins, d'une manière notable. Selon qu'il est ordinaire à ces fortes natures, capables des plus grandes choses, mais qui ne se décident que lorsque leur patience est à bout, d'autres vicissitudes allaient lui imposer, comme un noviciat de sa glorieuse prospérité d'aujourd'hui, de longs retards et de longues préparations. A plusieurs reprises occupé par les Bourguignons d'abord, par les calvinistes ensuite, il éprouva les horreurs du pillage et de l'incendie, toutes les calamités de la guerre. En 1665, Louis XIII en fit raser le château, que M. de Bassompierre avait pris. La tour construite par les comtes de Blâmont, la tour des Voués, échappa seule à une entière destruction. Ses débris dressent encore sur la colline leur silhouette comme un triste témoin de ces dévastations, et l'on dirait que le vent murmure à l'entour ce verset de l'Évangile : *Quiconque tirera l'épée périra par l'épée.* Cette sentence devait, en effet, s'accomplir sur tout ce que Baccarat possédait de guerrier. Lorsque Charles IV de Lorraine, cédant à ses revers, chercha un refuge à Cologne, et que Louis XIV, sous prétexte de protéger ces malheureuses provinces, s'en fut emparé, le maréchal de Créqui, afin d'assurer une possession provisoire qu'on comptait rendre définitive, donna ordre, au nom du roi de France, de démanteler toutes les petites localités (vers 1670). Nul n'osa résister, et, bien que Baccarat ne fît point partie du duché de Lorraine, mais y fût seulement une enclave dépendant de l'évêché de Metz, ses vieilles murailles eurent le sort commun.

Ces violentes et injustes rigueurs menaient avec elles un cortége qui n'était pas précisément de nature à accroître la richesse du pays. Il fallut à Baccarat près d'un siècle pour cicatriser ses blessures et recueillir ses forces. Mais gardons-nous d'envelopper dans la même réprobation, avec l'iniquité des causes humaines et de leurs effets immédiatement voulus, tous les résultats qui en découlent. La féodalité, qui avait eu sa raison d'être (car rien n'existe qui n'ait, ou qui du moins n'ait eu une raison d'être), touchait à son dernier moment. La Providence par tous les actes, légitimes ou non, du pouvoir absolu déblayait le terrain sur lequel devait s'épanouir l'âge moderne, avec cette force d'unité politique et de liberté commune et expansive qui est son vrai caractère. L'heure était venue où devait cesser le

morcellement armé du territoire, où les villes devaient enfin déposer cette attitude réciproquement défiante et hostile au sein d'une même patrie, où elles ne devaient plus avoir pour enceinte que de libres abords sous la garde des frontières, en attendant que celles-ci mêmes, si jamais un jour si fortuné doit briller, n'aient plus besoin de remparts. Ces coups de marteau des démolisseurs renversaient toutes les barrières devant l'unité nationale; ils aplanissaient les voies à la liberté, qui ne serait plus bientôt le privilége trop souvent anarchique de quelques-uns, fondé sur la puissance, mais le patrimoine de tous, fondé sur un droit universel irrévocablement reconnu; ils ouvraient au commerce et à l'industrie l'espace qui leur est nécessaire pour que le peuple grandisse à la hauteur de ses destins. Baccarat, reposé de ces secousses, en recueillit les fruits. On ne le vit plus se pencher avec inquiétude par-dessus le petit ruisseau du Rupt pour surveiller Deneuvre, si longtemps sa rivale jalouse. Mais se tournant vers les eaux plus larges et plus profondes de la Meurthe, et les franchissant d'un bond pacifique, il jeta sur leur rive droite les assises d'un établissement qui devait faire sa richesse et sa gloire.

Le gouvernement de Louis XV ayant supprimé, par édit du 22 mars 1760, les salines de Rosières, qui s'alimentaient de combustible dans la châtellenie de Baccarat et de Rambervillers, Mgr de Montmorency-Laval résolut d'utiliser lui-même les produits de ses vastes forêts et obtint à cet effet, en date du 13 février 1765, l'autorisation royale nécessaire[1]. Une verrerie fut créée à l'emplacement même où l'usine actuelle fonctionne. La construction se fit sur des bases très-larges, et la dépense totale s'éleva à la somme de 535,667 livres. Cette entreprise demandant les soins d'un homme intelligent et actif, l'évêque s'associa, par un contrat du 11 juin 1766, M. Antoine Renaut, avocat en la cour souveraine de Lorraine et de Bar. Dès 1775, le nombre des ouvriers était déjà si considérable que l'évêque de Toul, de qui Baccarat dépendait au spirtiuel, érigea la chapelle de l'usine en paroisse sous le nom de paroisse Sainte-Anne[2]. Deux ans auparavant, le 9 juillet 1773, l'évêque de Metz avait vendu à M. Renaut, son coïntéressé, tous ses droits dans la propriété de la verrerie.

[1] Cette intervention royale s'explique par la situation particulière de Baccarat et des forêts considérables qui alimentent aujourd'hui en grande partie l'usine. Ces territoires formaient, comme je l'ai indiqué plus haut, au milieu du duché de Lorraine, une enclave dépendant de l'évêché de Metz. L'autorité des rois de France y était donc souveraine, tandis que la Lorraine conservait encore son existence propre (1765).

[2] Décision du 27 mai 1775, de Mgr Étienne-François-Xavier, évêque de Toul.

Devenu seul propriétaire, M. Renaut maintint l'entreprise florissante jusqu'au commencement de la Révolution. Mais il ne put tenir tête à la crise : il s'endetta, finit par mourir dans la misère, et l'usine, mise en adjudication devant le tribunal civil de Lunéville par expropriation forcée, échut en 1806 à M. Lipmann. Elle se soutint assez péniblement pendant les dix années qui suivirent ; car, comme la liberté, l'industrie de Baccarat ne devait refleurir qu'au prix de nos malheurs. Un riche industriel, M. Dartigues, possédait à Vonèche, en Belgique, une cristallerie dont les produits se trouvèrent prohibés en France par suite du démembrement de l'Empire. Il sollicita et obtint du gouvernement de la Restauration la libre entrée de ses cristaux pour deux ans, à condition d'ouvrir au bout de ce délai une cristallerie sur notre territoire. Le contrat fut religieusement tenu, et l'usine de Baccarat, acquise par M. Dartigues dès le mois de juillet 1816, signalait en 1819 son retour à la vie par l'apparition de ses premiers cristaux. Désignée, depuis la fondation de la paroisse Sainte-Anne, sous le nom de verrerie de Sainte-Anne-Baccarat, elle prit alors celui de verrerie de Vonèche-Baccarat, qui lui fut confirmé par l'ordonnance royale du 3 mars 1824, en vertu de laquelle la Compagnie actuelle fut érigée en société anonyme. Cette Compagnie avait acheté, l'année précédente, l'établissement de M. Dartigues déjà réorganisé par les soins d'un jeune directeur dont le nom jeta depuis beaucoup d'éclat dans l'industrie du cristal, M. Toussaint. Ce fut à dater de cette époque, sous cette habile direction continuée et sous l'administration de M. Godard, que la cristallerie de Baccarat prit son entier développement. Elle est aujourd'hui la première de France, et peut soutenir avec succès la concurrence des cristaux anglais et des verres de Bohême.

II

« Au point de vue scientifique, artistique, économique, dit M. Turgan dans *Les Grandes Usines*, la cristallerie de Baccarat est un véritable modèle où l'on retrouve, unies aux dernières découvertes contemporaines, les traditions les meilleures du passé. » Le point de vue scientifique ou plutôt technique est le premier qui doive nous arrêter. Sans vouloir nier l'influence très-réelle qu'exerce sur la bonté des produits l'état moral des ouvriers, les procédés et les soins de fabrication en sont, en effet, la cause immédiatement efficiente, ou pour parler comme la scolastique, la cause prochaine et physique. J'essayerai donc d'en dire quelque chose, malgré mon peu de

compétence personnelle, en m'aidant de mes propres souvenirs, mais surtout du savant travail de l'auteur que je viens de citer. Et tout d'abord je lui cède la parole pour rappeler au lecteur ce que c'est que le cristal.

« C'est une matière solide, transparente, d'un beau poli naturel, susceptible d'être taillée, résistant aux acides, excepté à l'acide fluorhydrique, et servant principalement à fabriquer soit des vases pour contenir le liquide destiné à l'alimentation de l'homme, soit des ornements pour son habitation. Ce que l'on recherche dans le cristal, c'est son poli qui lui permet d'être facilement lavé, sa transparence et sa faculté réfractrice qui lui permettent d'envelopper, en leur donnant de l'éclat, les diverses flammes dont aujourd'hui on se sert pour éclairer les appartements. La composition du cristal doit donc différer de celle du verre à glace. Il doit être fusible à une température moindre et se conserver plus longtemps malléable. Il doit surtout être d'un blanc parfait, car il est vu presque toujours en transparence, le plus souvent devant des nappes blanches, ce qui arrive plus rarement aux glaces. Il a cependant une base commune à tous les verres, c'est la silice ; mais, au lieu de soude et de chaux, c'est la potasse qu'on y ajoute ; enfin il entre dans le cristal un élément tout à fait différent, c'est le minium ou oxyde de plomb[1]. »

C'est en Angleterre, et autant qu'il est possible de fixer une date, vers la fin du dix-septième siècle que le cristal a pris naissance. La substitution de la houille au bois, comme combustible, fut l'occasion de cette importante découverte. On remarqua que le verre, formé de silice et de potasse, prenait sous l'action de la houille une teinte plus colorée que celui qui était précédemment fondu avec du bois. Aux creusets ouverts dont on se servait jusque-là on ajouta un dôme pour protéger contre la fumée la matière en fusion, et comme cette matière ne subissait plus une température aussi élevée, on prolongea la fonte en augmentant la dose du *fondant* qui était l'alcali. C'était une autre cause de coloration, et le verre obtenu était de moindre qualité. On essaya alors d'obvier aux inconvénients de la houille et du pot couvert en remplaçant l'alcali par un fondant métallique, l'*oxyde de plomb*, et l'on y réussit. Mais ce n'est que lentement et grâce aux perfectionnements successifs introduits par les progrès de la chimie dans la purification de la potasse, le choix du sable et surtout la fabrication du minium, que les cristaux anglais et français ont acquis la supériorité qui les distingue aujourd'hui. Aussi les matières premières sont-elles, à Baccarat, l'objet de la plus vive et de la plus constante sollicitude ; on y tient, autant que possible,

[1] *Les Grandes Usines*, p. 280-281.

à les préparer et à les purifier soi-même. J'emprunte à M. Turgan le récit de ces opérations.

« Au lieu d'employer le minium tout fait dans les fabriques de produits chimiques, les directeurs de Baccarat achètent le métal directement en Espagne; ils tiennent beaucoup à ce que le plomb qu'ils emploient soit de première fusion, et n'ait pas été soumis au pattinsonage pratiqué maintenant à Marseille sur une si grande échelle. Ce plomb est fondu sur la sole d'un four à réverbère par masses de sept ou huit saumons à la fois (450 kilogrammes environ); une fois le métal liquéfié, l'ouvrier, armé d'une longue pelle crochue, brasse constamment la matière pour en renouveler les surfaces et oxyder le plomb le plus rapidement possible. Au bout de huit heures, une quantité considérable d'oxygène s'unit au métal et produit du massicot, protoxyde jaune de plomb, dans lequel il reste encore une assez grande quantité de métal non oxydé. Pour retirer le métal de cette masse pulvérulente, on la fait passer dans un appareil séparateur à eau, composé d'une trémie, d'un tonneau dans lequel un agitateur à palette maintient à la surface l'oxyde plus léger, de deux autres tonneaux analogues, puis d'un baquet à huit séparations. Le plomb métallique retombe toujours au fond de chacun des récipients, est séché et remis au four. Le massicot, entraîné par l'eau, est recueilli à l'état de bouillie jaunâtre, mis dans des cuvettes carrées en tôle, qu'un monte-charge enlève et porte à la partie supérieure des fours à réverbère. Là, dans un four maintenu au rouge sombre par la chaleur perdue de l'étage inférieur, le massicot reste de vingt-quatre à trente heures, absorbe une nouvelle partie d'oxygène et se transforme entièrement en minium. Ce minium, d'un beau rouge, naturellement pulvérulent, est immédiatement employé dans la salle des mélanges où nous le retrouverons tout à l'heure.

« L'autre matière, dont la pureté exerce une grande influence sur la beauté du cristal, est la potasse. Elle a donc besoin d'être raffinée avec la plus grande attention, soit qu'elle ait été recueillie dans les cendres mêmes de l'usine, soit qu'elle ait été achetée dans le Nord, où la combustion des résidus de raffineries en produit de grandes quantités. Pour opérer ce raffinage, on la calcine à blanc dans un four à réverbère, et par cette opération on détruit toutes les matières organiques et principalement l'acide ulmique qu'elle contient presque toujours, et dont la présence au creuset réduirait les sels metalliques, ce qui colorerait le verre. Après cette calcination à blanc, on la dissout dans l'eau, et on fait évaporer dans des bassines étagées pour utiliser toute la chaleur du foyer. Cette opération de raffinage, très-importante autrefois, devient de moins en moins urgente à

cause du plus grand état de pureté dans lequel se présentent aujourd'hui les potasses livrées par le commerce.

« Les sables, base essentielle de tout verre, viennent à Baccarat des environs d'Épernay en Champagne. Quoiqu'ils aient subi sur le lieu même d'extraction un premier lavage, ils ne sont cependant pas assez purs pour être employés. On les passe sur un plan incliné, au travers d'un courant d'eau qui emporte toutes les parties légères, tandis que le sable plus lourd se trouve ainsi débarrassé des matières étrangères. La plupart du temps ce sont des débris de matières végétales dont la présence dans la coulée décomposerait le minium[1]. »

Un autre élément qu'il convient de ranger parmi les matières premières, ce sont tous les morceaux de verre cassés dont la perte causerait à l'usine un dommage considérable, et qui aident à la fusion des matières neuves. Ces débris, connus sous le nom de groisillons, grésillons, graisins, cassons, sont ramassés dans tous les ateliers et minutieusement triés. Tous ceux qui sont imprégnés de matières étrangères sont rejetés. Quant à ceux qui resserviront, il importe de les débarrasser des substances animales et végétales et des fragments métalliques qui peuvent adhérer à leurs surfaces. Les fragments ferrugineux sont surtout redoutables, parce que tous les outils avec lesquels on manie le verre sont en fer et que la moindre quantité de ce métal dans un pot en fusion colorerait en vert sale toute la masse. On soumet donc les graisins, dans de grandes cuves en plomb, à des bains contenant une petite dose d'acide sulfurique qui détruit les matières animales et végétales et transforme les parties métalliques en sulfate soluble. A ce lavage en succède un second à l'eau pure, suivi d'un séchage à l'étuve.

Ces quatre éléments sont mêlés à la pelle dans des caisses carrées dans les proportions que voici : sable, 600 ; — minium, 400 ; — potasse, 200 ; — cassons, quantité variable. Le mélange est mis dans des pots, fabriqués à Baccarat même avec des terres réfractaires de Forges-les-Eaux, que l'on pétrit avec 50 pour 100 de ciment provenant des poteries cassées et broyées sous la meule. Les briques et les pièces du four sont également faites dans l'établissement. Il y a toujours huit ou dix pots dans la chambre du four dont la construction résiste d'un an à quinze mois à la chaleur intense qu'elle supporte jour et nuit. La nuit est, en effet, consacrée à la fonte des matières mélangées qui dure environ huit heures. On les ramène et les maintient ensuite, en tempérant convenablement la chaleur, à un état de consistance pâteuse nécessaire au travail.

Partout ailleurs le combustible en usage est la houille. Nous avons

[1] *Les Grandes Usines*, p. 288-289.

vu plus haut par quel enchaînement d'inconvénients inattendus et de remèdes cherchés elle a conduit à l'emploi du minium dans la composition du cristal. Malgré ce titre, Baccarat n'a point déserté pour elle sa tradition primitive, il est demeuré fidèle au bois. La forêt vierge, que Mgr de Montmorency-Laval se proposait d'utiliser par la création de l'usine, n'existe plus. C'est aux forêts de l'État, sur les versants escarpés des Vosges, qu'on est réduit à demander le combustible nécessaire. A part le trajet qui est plus long, tout se passe comme autrefois. Les cours d'eau qui se jettent dans la Meurthe et la Meurthe elle-même servent de véhicule. Deux fois par an, à l'époque des grandes crues, l'immense provision (40,000 stères environ) arrive comme une véritable débâcle. Quinze jours durant, tous les six mois, cinq ou six cents personnes, échelonnées sur un espace de deux kilomètres, la recueillent. Elle sèche à l'air libre, puis elle est sciée et empilée sous des hangars couverts autour desquels la prudence a accumulé les plus salutaires précautions en cas d'incendie. Ce mode de transport n'est pas seulement moins coûteux ; par l'effet du flottage le bois se débarrasse d'une partie des sels métalliques qu'il contient et devient plus propre au chauffage des fours à verre. Outre qu'il n'exige point, comme la houille, la fusion à pots couverts, il a encore sur elle pour Baccarat cet avantage particulier qu'il faudrait faire venir la houille de la Prusse rhénane.

Si l'on ne fabriquait à Baccarat que du cristal blanc, nous en aurions fini avec la préparation de la pâte. Mais le cristal peut être coloré dans sa masse. J'ai déjà signalé la nuance désagréable qui résulterait de la plus petite parcelle de fer. Lorsqu'en dépit de tous les soins cet effet se produit, on le neutralise par un peu de manganèse qui colore en mauve et ramène au blanc pur par la fusion des deux teintes. Le manganèse qui sert ainsi de correctif, fournit encore un principe de coloration précieux ; privilége qu'il partage avec d'autres métaux dont les principaux sont le cobalt, le cuivre, le chrome et l'urane. L'oxyde de manganèse donne une couleur violette que l'on fait varier, en graduant le dosage, du mauve clair au violet presque noir ; l'oxyde de cobalt, une belle couleur bleu de roi ; l'oxyde de chrome, une couleur vert pomme ; l'oxyde d'urane, une couleur jaune. Quant au cuivre, suivant son degré d'oxydation, il donne soit du rouge de sang, soit du vert, soit du bleu tendre. On obtient, au moyen de l'or diversement combiné, la teinte rubis et toutes les teintes roses. Quelques millièmes de phosphate donnent un aspect opalin. Avec la pâte colorée on fait tantôt le vase entier, tantôt un simple ornement, une anse, une moulure, un filet. D'autres fois on revêt d'une lame colorée mince un vase en cristal blanc, et l'on trace un dessin en enlevant, au moyen de la taille, une partie de la surface

colorée. Inutile de dire après cela que la coloration dans la pâte est tout à fait distincte de la peinture sur verre. Celle-ci, ainsi que la dorure qu'il faut y rattacher, se fait à la main, en fixant avec de l'essence de térébenthine des poudres métalliques qu'un feu de moufle rend intimement adhérentes au verre; on brunit le dessin d'or ou on le laisse mat à volonté. Mais ce genre de décoration, quand on l'emploie, suppose que le vase de cristal a déjà traversé toutes les manipulations qui le tirent de la masse pâteuse où nous l'avons laissé et qui mènent ses formes à leur dernier achèvement. Arrêtons-nous quelques instants à l'étude de ces procédés que M. Turgan a décrit d'une manière si pittoresque et si exacte.

« Comme toutes les autres matières céramiques, dit-il, le verre soit blanc, soit coloré, peut se travailler par moulage, tournage et coulage; mais seul il peut être soufflé : ni la faïence, ni la porcelaine, ni aucune poterie n'a cet avantage inappréciable et connu presque depuis l'origine du verre lui-même. Au moyen âge, le verrier s'appelait souffleur de verre, et aujourd'hui encore, malgré les procédés nouveaux de compression si employés, c'est de même le soufflage qui donne les meilleurs résultats, au point de vue artistique. Pour la plupart des fabrications, on emploie successivement plusieurs procédés ou tous les procédés à la fois, le moulage à la presse ne pouvant s'appliquer que pour un certain nombre, quoiqu'il soit le dernier inventé. Nous allons le décrire tout de suite pour n'avoir pas à y revenir.

« La presse consiste en un bâti traversé par une vis mue à la main par deux bras en T et qui comprime une plate-forme que l'on abaisse sur une matrice. Ce moule, qui a la plus grande analogie avec l'outil dans lequel se font les gaufres, reçoit la matière en fusion que l'ouvrier *cueille* dans le pot et verse dans la cavité. La presse est alors descendue, comprime légèrement le moule, et l'objet s'en retire naturellement, grâce au retrait du verre ; on produit ainsi les salières, les plateaux, les chandeliers et même des verres à boire. Ce procédé, très-bon marché, donne des produits qui imitent le verre taillé, avec une différence de 1 à 5 dans le prix de vente. On a pu perfectionner les moules, leur donner des arêtes assez nettes pour que la fraude soit devenue possible. A Baccarat on se sert d'un assez grand nombre de presses, mais leur usage a surtout pour but de fabriquer des parties de pièces que le travail à la canne ne pourrait pas former ; ainsi, le pied des surtouts, la lustrerie et tous les ornements en verre qui s'ajoutent aux grandes pièces. Les produits du moulage ou plutôt du pressage sont presque toujours repassés à la taille pour y recevoir le fini dont ils ont besoin.

« Il nous serait impossible de donner une idée complète de tous

les travaux qui s'exécutent par le soufflage aidé du tournage et du moulage ; il y a autant de procédés différents qu'il y a de produits, autant de tours de main qu'il y a d'ouvriers. L'outil principal et presque fondamental est la canne, long tube de fer de 1 mèt. 50 cent. à peu près, terminé d'un côté par une partie évasée qui sert à faire la cueillie dans les pots. Cette canne, dans les mains du maître-verrier, est l'instrument avec lequel il fera tout, tubes, bouteilles, carafes, verres, et jusqu'aux carreaux de vitres[1]...

« Le second instrument est le pontil ou pontis : tringle de fer plein renflée en poignée à l'une de ses extrémités et légèrement arrondie à l'autre. Le pontil trempé dans le verre recueille une petite quantité de matière qui se fixe en s'enroulant à l'extrémité pointue ; ce verre incessamment réchauffé sert à coller et à rendre solidement adhérente au bout du pontil la pièce que l'on veut travailler. Chaque équipe d'ouvriers a auprès d'elle plusieurs baquets d'eau froide dans lesquels sont toujours à refroidir un certain nombre de cannes et de pontis.

« L'ouvrier verrier travaille presque toujours assis sur un banc garni, de chaque côté du siége, de deux barres de bois nommées *bardennes*, renforcées par une saillie en fer et terminées par une légère excavation. Sur ces tringles de fer l'ouvrier assis appuie sa canne, à laquelle il imprime un mouvement de rotation remplaçant ainsi le tour du potier. De chaque côté du banc sont accrochés à des clous, à portée de la main, les ciseaux, les pinces et autres outils du verrier.

« Prenons maintenant pour exemple la fabrication d'une carafe.

« Un ouvrier, nommé *cueilleur*, plonge sa canne dans un creuset pour en extraire la quantité de verre nécessaire ; il va ensuite rouler ce verre sur une plaque en fonte appelée *marbre*, puis il passe la canne, ainsi chargée, à un second ouvrier nommé *carreur*, dont la besogne consiste à rassembler et arrondir le verre à l'aide d'une cuiller en bois, tandis qu'un apprenti ou petit *gamin*, placé par derrière, souffle légèrement dans la canne. Ce travail a pour but de former ce qu'on nomme la *paraison*.

« Le verre qui compose cette paraison n'étant plus assez chaud ni assez malléable pour procéder au soufflage, un gamin va le réchauffer au four ; puis, quand la paraison est suffisamment ramollie, il la passe à un autre ouvrier nommé *souffleur*. C'est cet ouvrier qui est chargé de donner au corps de la carafe sa forme définitive. Pour cela,

[1] Pour les pièces de grandes dimensions, on emploie souvent un outil auxiliaire qui permet de comprimer vivement une masse d'air suffisante pour souffler la pièce. C'est la *pompe de Robinet*, inventée en 1824, par un ouvrier souffleur de Baccarat, nommé Robinet, qui, devenu vieux et infirme, suppléa par ce moyen artificiel à la force que n'avaient plus ses poumons.

il souffle dans la canne, la balance en l'air et suit alternativement les mouvements du verre jusqu'à ce que la paraison, suffisamment grossie, suffisamment allongée, ait acquis les dimensions voulues. Puis, à ce moment, un petit gamin, qui est assis près de lui, ouvre un moule en bois de hêtre dont la cavité donne exactement le volume et la forme de la carafe demandée. Le souffleur y introduit sa paraison, et, monté sur un petit tabouret, il souffle dans la canne en lui imprimant en même temps un rapide mouvement de rotation. L'air, fortement dilaté, chasse contre les parois du moule le verre malléable, qui en prend exactement la forme. Le moule s'ouvre et l'ouvrier en retire la canne, surmontée d'une carafe dont le corps a principalement les dimensions voulues, mais dont le col est encore informe. Le souffleur retourne alors sur son banc, roule quelques instants la canne sur les bardennes, donne, au moyen de lames en bois, la dernière main à la pièce, puis fait signe à un gamin qui arrive, tenant à la main une tringle de fer appelée *pontil*. Le souffleur fixe alors ce pontil au fond de la carafe, de manière à ce qu'il y adhère fortement ; puis, passant rapidement ses pinces froides à l'extrémité du col de la carafe, il n'a plus qu'à donner un coup sec pour la détacher de la canne.

« Le gamin, tenant alors la carafe au bout de son pontil, retourne au four pour la réchauffer et en ramollir le col. Cela fait, il la porte à l'ouvrier *chef de place* qui est chargé de la terminer. Celui-ci, à l'aide de pinces en bois et en fer, donne au col la forme voulue, rogne avec des ciseaux l'extrémité du goulot, puis retrousse la bague ; il ajoute aussi, s'il y a lieu, soit des cordons, soit une anse. Enfin, après avoir bien examiné et calibré sa pièce, il fait signe à un gamin qui l'enlève pour la porter à l'arche à recuire.

« Le gamin, brandissant la pièce au-dessus de sa tête, monte une échelle et dépose la carafe dans une bâche en tôle placée sur rails, et qui se trouve à l'entrée de la carcaise, ou arche à recuire. Nous verrons plus tard ce qu'elle y deviendra.

« Pendant ce temps, le cueilleur a enlevé une autre paraison qui a été de même équarrie, soufflée, ouvrée, et le travail a continué sans interruption pendant six heures, pour reprendre pendant quatre heures et demie, après une interruption d'une demi-heure ; le travail dure donc onze heures, et est calculé de manière à vider pendant ce temps un pot par équipe, quel que soit le genre de produits que l'on fabrique. Mais c'est toujours avec la canne, le pontil, les ciseaux, les pinces en bois et en fer, que le verrier accomplit les mille transformations qui changent la matière première en objets d'utilité et d'ornement[1]. »

[1] *Les Grandes Usines*, p. 293-297.

L'arche à recuire, dont il vient d'être parlé, est une galerie carrée en briques, présentant vingt mètres de longueur sur un mètre de section. Destinée à empêcher le brusque refroidissement du verre, elle communique par une de ses extrémités avec la flamme du four, qui la chauffe suffisamment pour que, dans toute son étendue, la progression décroissante de la chaleur soit insensible. Les bâches où sont deposés les objets, accrochées l'une à l'autre, forment une chaîne dont chaque anneau met environ huit heures pour parvenir à l'autre extrémité. Là s'exerce un triage sévère qui envoie aux graisils tout ce qui est défectueux, et à la taillerie tout ce qui doit y être travaillé.

La taillerie est une grande construction, élevée sur la rive gauche du canal qui apporte les bois à l'usine. La chute de ce canal, à son retour dans la Meurthe, fait mouvoir deux turbines de trente chevaux chacune, qui communiquent le mouvement aux sept cents roues de la taillerie. Ce nombre si considérable de roues n'a rien qui doive étonner, pour peu que l'on considère que pas une pièce ne sort de Baccarat sans être venue se perfectionner sous leur action. La taille du cristal a, en effet, deux buts dont le premier est d'une nécessité générale. Elle enlève les imperfections ; or, si parfait que soit le travail du verrier, il reste toujours une petite saillie de verre au dernier endroit que le pontil a touché. L'autre usage de la taille est d'enrichir le cristal en lui donnant des facettes qui réfléchissent la lumière, des prismes qui la réfractent, et une sorte de brevet de valeur pour la matière employée ; car le verre commun, à l'opposé du cristal, supporte mal la taille et en devient plus laid.

« Cette opération se décompose en diverses actions et s'exécute au moyen de meules pivotant avec rapidité, et sur lesquelles on ajoute des poudres plus ou moins dures et plus ou moins fines. La première meule qui mord la pièce est une roue en fer sur laquelle un entonnoir laisse tomber une bouillie de grès blanc. L'ouvrier tailleur, assis sur un tabouret devant la roue, tient dans ses mains la pièce à ébaucher, qu'il présente à la roue soit pour enlever les restes du bouton, soit pour déterminer les facettes. Quand les facettes ont été déterminées par la roue de fer, on présente le vase à une meule de grès rouge sur laquelle tombe un courant d'eau, et qui égalise le travail ; — la surface plane ainsi formée, quoique moins striée, est encore mate et terne. Pour lui rendre le poli, on la soumet à la friction d'une roue de bois couverte de pierre ponce, qui ramène la transparence et donne à la surface un poli passable. Pour terminer le travail, on se sert d'une roue de liége couverte de potée d'étain, et en dernier lieu de brosses circulaires en soies de porc, qui pénètrent dans toutes les concavités des parties taillées, et ne laissent aucune partie défectueuse. Ces façons se modifient suivant l'objet du travail ; les

meules sont de grandeur différente, et dans la taillerie, comme dans le reste de l'établissement, tout est disposé avec la plus intelligente méthode. Les bouchons qui doivent fermer les carafes, et par conséquent avoir le même diamètre que le goulot, sont travaillés verre sur verre de la manière suivante : le bouchon est fixé sur un bloc de bois et pivote à l'ouverture de la carafe sous un filet d'eau contenant du sable fin. Les deux surfaces s'usent mutuellement, et le bouchon s'enfonce peu à peu dans le goulot du vase qu'il doit servir à fermer [1]. »

Si toutes les pièces subissent, à un degré ou à un autre, l'action de la taille, la plupart ne se contentent pas même de l'avoir épuisée, et demandent à la gravure une perfection nouvelle. La gravure proprement dite est une sorte de ciselure à la molette. Elle se fait en présentant la surface à graver au contact de petites roues, soit de laiton, soit d'acier, sur lesquelles tombe de l'émeri. Sans décalque pour le guider, avec une incroyable rapidité et cependant une précision parfaite, le graveur trace, où il veut et à la profondeur qui lui convient, des fleurs, des ornements, des lettres avec leurs pleins et leurs déliés : le dessin naît comme par enchantement. L'habileté de certains ouvriers va si loin qu'ils découpent dans un verre un peu épais des bas-reliefs en creux qui, vus en transparence, font l'effet de sculptures. En sculptant à des profondeurs différentes une plaque de verre formée par la superposition de plusieurs plaques diversement colorées, ils obtiennent un tableau de fleurs avec les nuances de la nature. Comme la gravure enlève le poli, on peut varier l'aspect du dessin en laissant une partie mate et rendant à l'autre le poli, au moyen d'une petite roue de plomb ou de bois chargée de potée d'étain. Cet effet est surtout recherché dans les chiffres.

La gravure pratiquée de la sorte est véritablement artistique, et d'un prix élevé. Mais, de même que par le moulage on imite la taille, de même, par la gravure à l'acide, on imite la gravure à la main. Cette seconde espèce de gravure s'obtient au moyen de l'acide fluorhydrique étendu d'eau. Elle revient à bien meilleur marché, et elle est aujourd'hui d'une telle perfection qu'elle peut presque rivaliser avec la première.

« M. de Puymaurin, dit l'*Encyclopédie*, ayant observé que l'acide spathique ou fluorique a sur le verre presque autant d'action que l'eau-forte et les autres acides ont sur le cuivre et les autres métaux, il imita le procédé des graveurs sur cuivre à l'eau-forte, et il couvrit une glace d'un enduit de cire. Il y dessina quelques figures, recouvrit le tout d'acide fluorique, et l'exposa au soleil. Il vit bientôt les traits qu'il avait gravés se couvrir d'une poudre blanche, produite par la

[1] *Les Grandes Usines*, p. 301.

dissolution du verre. Au bout de quatre ou cinq heures, il détacha l'enduit et il lava la glace. Il reconnut la vérité de ses conjectures, et fut assuré que, par le secours de l'acide fluorique, on peut graver sur la glace et le verre le plus dur, comme on grave à l'eau-forte sur le cuivre. »

Depuis 1855, M. Kessler prépare industriellement l'acide fluorhydrique par un procédé dont on peut consulter la description donnée pour la première fois par M. Turgan dans *Les Grandes Usines*, p. 305 à 308. L'usine de Baccarat se fournit d'acide chez ce chimiste. Au degré où elle le prend, 35° à 40°, c'est le plus concentré des acides du commerce. M. Kessler a complété ce service rendu à l'industrie en inventant un procédé d'impression et de décalcage excessivement simple.

La planche dont on se sert le plus habituellement, à cause de son prix plus modeste, est le calcaire lithographique. Après l'avoir usée au sable et à la pierre ponce, on y peint le dessin que l'on veut avoir avec une dissolution de bitume dans l'essence de térébenthine ; on laisse sécher, et l'on verse dessus de l'acide hydrochlorique allongé, qui creuse la pierre partout où on ne l'a pas peinte. On a ainsi le dessin en relief. La pierre est alors nettoyée à l'essence, puis enduite d'une encre spéciale. Cette encre doit, en effet, pouvoir être enlevée par la racle sans laisser de bavures qui saliraient les reliefs. Le bas prix auquel il est nécessaire qu'elle revienne a engagé M. Kessler à rechercher un moyen économique et rapide d'épaississement qui permît de la couper avec netteté au niveau des reliefs, comme un corps solide. Il y est parvenu en faisant fondre dans l'encre même un corps gras fusible qui cristallise par refroidissement. En voici la formule : Bitume, 3, — acide stéarique, 2, — essence de térébentine, 3, plus ou moins selon la consistance que l'on veut obtenir. Cette encre, quand elle est sèche, est de tous les enduits celui qui résiste le mieux à l'acide fluorhydrique.

La planche étant ainsi préparée, c'est-à-dire tous les creux étant remplis d'encre et les reliefs seuls à découvert, on imprime sur papier demi-pelure glacé, et le décalcage s'effectue comme à l'ordinaire en appliquant l'épreuve du côté imprimé sur la pièce et en enlevant le papier. Mais ici se présente une difficulté qu'il était essentiel de vaincre. L'encre, avons-nous dit, est très-épaisse, et, pour que le papier puisse en arracher à la pierre une couche suffisante, il faut qu'elle adhère énergiquement à sa surface. Si cette adhérence n'était pas détruite, l'encre ne se déposerait pas sur la pièce et le décalcage serait manqué. Voici par quel ingénieux artifice physique on y remédie : « On porte l'épreuve au-dessus d'un bain froid d'eau additionnée d'un quart à un sixième d'acide hydrochlorique. Quand elle est

imbibée, on la passe rapidement sur la surface d'un bain d'eau tiède (30° à 40° c.), en l'y laissant seulement le temps suffisant pour que les stries de l'encre se soient affaissées par la fusion. C'est alors qu'un phénomène d'endosmose opère la rupture d'adhérence ; l'acide contenu dans le papier comme dans un vase poreux y attire l'eau du bain ; mais comme celle-ci ne peut y arriver qu'en expulsant du côté opposé une légère couche d'acide étendu, et qu'en ce moment même l'encre, ramollie par la fusion, cesse de gripper dans les pores du papier, cette couche liquide d'eau acidulée repousse l'encre et s'interpose entre elle et le papier [1]. »

Quelques heures après le décalcage, on peut plonger l'objet dans un bain d'acide fluorhydrique qui n'attaquera que les parties découvertes. On obtiendra donc en creux sur le cristal le dessin qui était en relief sur la planche. Si l'on désire une perfection plus grande, on se sert d'une planche en taille douce ou de clichés galvanoplastiques en relief analogues aux clichés d'impression. On peut même étendre l'encre au pinceau sur la pièce. Le travail et le prix en seront seulement augmentés.

Les cuves où les pièces sont soumises à l'acide fluorhydrique sont en gutta-percha, matière inattaquable à cet acide et imperméable à l'eau. Elles contiennent de l'eau mélangée de quelques centièmes d'acide. Les objets plats y sont simplement déposés, et de temps en temps retirés pour surveiller l'action du liquide corrosif. S'il s'agit de pièces rondes, chacune, hermétiquement fermée avec une pâte nommée cire à border, de manière à flotter sur l'eau acidulée, est fixée à un petit pivot de bois. « Tous les pivots sont dirigés obliquement vers le milieu de la cuve, appuyés sur une barre, et reçoivent, au moyen de poulies et de cordelettes, un mouvement lent de rotation sur leur axe. Ce mouvement se transmettant aux globes de verre, met à nu ou trempe dans le liquide alternativement chaque moitié de la surface ; ce mouvement incessant déplace une poudre blanche de fluosilicate de plomb, produite par l'action de l'acide, et qui en atténuerait l'effet. Un mouvement d'horlogerie fait marcher les transmissions de chaque cuve, et il faut environ trois heures pour que l'opération soit terminée. On obtient ainsi un dessin en creux poli qu'on peut ensuite dépolir à la roue [2]. » Toute cette manipulation, confiée à des femmes et à des jeunes filles, s'achève par un lavage dans une lessive de soude et de potasse. La pièce, entièrement faite et nettoyée, n'attend plus rien que de l'art du peintre et du doreur peut-être, si elle est destinée à ne pas garder intact son éclat naturel.

[1] *Les Grandes Usines*, p. 311.
[2] *Les Grandes Usines*, p. 314–315.

III

Je ne sais si cette course rapide et à distance dans les ateliers de Baccarat laissera le lecteur sous la même impression que j'éprouve encore au souvenir de la visite que j'y ai faite. En présence de cette source laborieuse d'une partie de la gloire de la France, je n'ai pu, et je ne puis encore, en y pensant, me défendre d'un mouvement d'orgueil patriotique. Si je ne l'avais pas fait partager, ce serait assurément de ma faute, car les éléments matériels de la grandeur nationale, qu'ils soient empruntés aux arts de la guerre ou à ceux de la paix, n'ont besoin que de nous être montrés pour avoir le chemin et l'empire de nos cœurs.

Il n'en est malheureusement pas de même de ce que je pourrais appeler les élements impondérables de cette même grandeur, c'est-à-dire des conditions sociales sans lesquelles l'ordre et la liberté ne peuvent pas contracter une solide alliance, et dont l'absence rend tout le reste précaire : éléments cependant bien supérieurs en importance comme en majesté, puisqu'ils sont de l'ordre intellectuel et moral, et doués, pourvu qu'on veuille bien y regarder, d'une irrésistible puissance d'entraîner les convictions et d'attacher les volontés. N'en accusons pas le matérialisme du siècle ; ce serait injuste. Selon la loi de notre humanité, qui ne creuse qu'à proportion que la surface ne nous satisfait plus, la politique a marché plus vite que l'économie politique. Fascinés par les institutions que nous avons conquises, et que nos plus dures péripéties ne nous ravissent jamais en entier, nous en jouissons sans trop de souci des modifications plus profondes, indispensables pour en assurer la durée et le jeu. Notre excuse est dans l'enivrement d'une victoire encore jeune, dans le doute et les transes qui précèdent toujours les innovations, dans le malaise, enfin, que produit la sourde fermentation des changements devenus nécessaires, fermentation d'autant plus sensible que ces changements sont plus urgents et plus intimes. Mais le volcan n'est à craindre que quand il est comprimé. Qu'est-ce, d'ailleurs, que le présent, sinon l'artisan de l'avenir ? Pour ma part, je le dirai franchement, l'avenir m'est plus cher que le présent, et si le présent m'émeut, c'est surtout, quels que soient ses biens, en vue de l'avenir. J'aime à chercher, dans ce qui est, les signes et les germes de ce qui doit être et sera, je l'espère. Sous ce rapport Baccarat m'a vivement intéressé, et je crois rendre un service en disant pourquoi. Il est toujours utile de signaler les grands exemples, ne fussent-ils pas toujours et partout imita-

bles. Si la voie qu'ils tracent ne peut être suivie, ils aident à en ouvrir d'autres, appropriées à d'autres circonstances et conduisant au même but.

Le premier objet qui attire l'attention à Baccarat et qu'on ne saurait trop louer, c'est l'organisation générale de l'usine. Elle est essentiellement basée sur la division et la communauté du travail.

Dans un livre remarquable et auquel, sous le bénéfice de réserves qui vont de soi, j'applaudis volontiers, M. Jules Simon traite incidemment de la division du travail dans les manufactures connue sous le nom de spécialité [1]. C'est avec justice, car tout s'enchaîne, et les progrès d'en bas, c'est-à-dire des arts et des métiers qui manient et transforment la matière, dépendent toujours des impulsions d'en haut, c'est-à-dire du développement de l'intelligence et de la perfection de ses méthodes, c'est, dis-je, avec justice qu'il en fait honneur à l'esprit d'analyse qui de la philosophie a pénétré dans les sciences et de là dans l'industrie. Il n'hésite pas à reconnaître que, dans les sciences, il y a sous ce rapport un excès et des inconvénients, que tend du reste à faire disparaître la création de ces sciences intermédiaires et qu'on pourrait appeler *internationales*, en entendant ce mot, au point de vue des divisions scientifiques, dans un sens analogue à celui qu'il comporte relativement aux divisions territoriales : sciences dont la mission est de rapprocher les domaines séparés et d'en comparer les produits pour obtenir des résultats plus complets et des formules plus générales. M. Jules Simon reproche à la philosophie moderne, qui a inauguré ce règne de l'analyse, d'avoir donné l'exemple de l'abus en négligeant trop la synthèse. Mais ces critiques ne peuvent guère s'appliquer à l'industrie qui ramène forcément à l'unité toutes les spécialités, en les faisant toutes concourir dans la même fabrique à l'élaboration d'un même genre de produits. Il est seulement à désirer, selon la remarque très-judicieuse de M. Jules Simon, que l'ouvrier ne soit pas tellement parqué dans celle qui lui est propre qu'il n'ait aucune notion de celles qui s'exercent à côté sous le même toit et dans le même but, et même de celles qui appartiennent à d'autres industries. Ces connaissances moins restreintes seraient, en effet, pour l'ouvrier un accroissement de valeur personnelle et pourraient lui ménager, dans un cas donné, une ressource utile. Mais il n'en demeure pas moins vrai que la division du travail par spécialités est nécessaire à toute industrie qui veut faire vite et bien, et qu'il faut se féliciter de la voir universellement adoptée. Comme partout, elle existe à Baccarat. On y distingue les verriers, les tailleurs, les graveurs, les décorateurs.

[1] *L'École*, IVe partie, chap. 2.

Mais ce qui n'est pas partout, c'est la division et la communauté du travail telles qu'elles sont organisées à Baccarat au sein de chacun de ces différents corps de métiers. En général, chaque ouvrier travaille pour soi, il a seul la responsabilité de son application et de son habileté. Ici il n'en est pas de même. Les verriers, tout comme les tailleurs, les graveurs, les décorateurs, sont groupés en compagnies de cinq à douze hommes, selon la nature de leur occupation. Chaque compagnie est dirigée par un ouvrier chef qui est responsable de son personnel et de la bonne exécution du travail. Le salaire est toujours réglé à la pièce d'après des tarifs connus de tous. Chaque jour on relève le travail des compagnies et on en tient état sur autant de registres qu'il y a de compagnies. Ces registres sont constamment à la disposition de tous les ouvriers. Le gain total du mois donne son chiffre par une simple addition. On en déduit diverses charges, puis on paye à chacun le salaire afférent à son grade, et l'excédant qui forme ce que l'on appelle la *gratification* est partagé suivant une proportion déterminée entre les ouvriers de la compagnie.

Il résulte de cette organisation qu'il n'y a à proprement parler ni contre-maîtres ni surveillants d'atelier. Il n'y a que des employés distribuant le travail et recevant les pièces fabriquées, et des compagnies dont chacune constitue un tout indépendamment des voisines. Non-seulement l'émulation se produit naturellement entre ces petites communautés, mais chaque membre de la compagnie est personnellement intéressé à son succès. Si le chef devient incapable ou indigne, ses hommes le font rentrer dans le devoir ou se plaignent de cette association préjudiciable. Le chef, de son côté, a le même intérêt à ce que chacun autour de lui s'acquitte bien de ses fonctions. Cette communauté d'intérêts et ce contrôle réciproque rendent les ouvriers plus attentifs à leur responsabilité personnelle et leur révèlent les devoirs et les droits d'une responsabilité plus haute, la responsabilité solidaire, dont le sentiment manque beaucoup trop encore à nos mœurs, et dont l'insouciance inflige au progrès de la vie publique en France de si déplorables lenteurs.

C'est donc une importante éducation qu'il faut souhaiter de voir, sous une forme ou sous une autre, généralisée dans le peuple. Un prince, chez lequel la maturité de la pensée honore la jeunesse, écrivait dernièrement cette belle définition : « On parle beaucoup d'idées « démocratiques de nos jours, et je suis le premier à m'en féliciter, « puisque ce n'est après tout que l'élévation du niveau moyen de l'in- « telligence et de la prospérité humaines. » La démocratie, c'est-à-dire l'avénement des couches inférieures de la société à la vie publique, est un fait qui grandit et qui s'accuse chaque jour davantage. Mais il y a deux manières d'entendre et de pratiquer la démocratie.

L'une, fort à la mode parmi les courtisans corrompus et corrupteurs de cette nouvelle puissance, est de vouloir tout abaisser au niveau des inintelligences et des passions populaires. L'autre est d'attirer en haut, d'inviter et d'aider à monter ce qui est au-dessous, de répandre aussi abondamment que possible dans les masses l'instruction, la moralité, le bien-être, en un mot d'élever le niveau moyen de la nation. Cette démocratie-là est la bonne. Loin de faire courir aucun péril à la dignité du pays, elle l'assied sur des bases plus solides en même temps que plus larges, et donne à la sincérité et à la vertu des institutions libres les meilleures, les plus sûres garanties d'avenir. Elle augmente la patrie en augmentant l'individu. En elle, rien de semblable à ces végétations trompeuses qui ne recouvrent que des eaux stagnantes et perfides ; elle a sa racine et sa séve dans des consciences et des cœurs dominés par ce sentiment, sans lequel il n'y a ni hommes ni citoyens, que chacun est responsable de soi et des autres.

Nous venons de constater quel service rend à ce point de vue l'organisation du travail à Baccarat. Il reçoit son complément du soin qu'ont toujours eu les patrons de l'usine de traiter leurs ouvriers avec toutes les déférences de l'équité, d'encourager parmi eux le goût de l'épargne, signe et instrument puissant de moralisation, et de leur donner les preuves les plus palpables d'une bienveillante sollicitude pour leur bien-être matériel. Rien ne relève l'homme à ses propres yeux et ne lui inspire de se conserver digne comme de se voir placé par la justice sur le pied d'une véritable égalité avec ceux que la fortune ou le mérite lui a faits supérieurs. Il apprend encore à cette école, en voyant ses droits respectés, à respecter les droits d'autrui, et il y puise l'estime de ceux qui lui donnent par leurs exemples de si nobles leçons. L'épargne, qui s'enrichit de tout ce qui n'est plus jeté aux plaisirs inutiles ou coupables, chasse la misère du présent et l'incertitude de l'avenir ; elle donne l'aisance non-seulement physique, mais morale, habitue les passions à être commandées, exerce et assure l'honnêteté de la vie, ouvre l'âme à toutes les aspirations généreuses et la dispose à aimer. Vienne maintenant un témoignage d'intérêt, d'affection, et le cœur est gagné. Puisse s'opérer de la sorte dans toute la France, que dis-je? dans le monde entier l'alliance du peuple et de la bourgeoisie! Mais que la bourgeoisie le sache bien, c'est à elle à faire les avances. Glorieux privilége de la supériorité qui ne demande pour être fécond que de n'être point trahi! Qu'on me permette de le montrer à l'œuvre dans les relations des chefs de l'établissement de Baccarat avec leurs ouvriers.

J'ai déjà parlé de la publicité des tarifs et des registres où le travail de chaque compagnie est journellement consigné. C'est le con-

trôle des administrés accepté, provoqué même par l'administration. J'ajouterai qu'aucun changement de tarif n'est applicable que trois mois au moins après avoir été notifié. Ce délai de trois mois peut sans doute entraîner des sacrifices par le maintien d'une main d'œuvre disproportionnée avec la valeur vénale des produits. Mais il est réglementaire parce qu'il est équitable, l'ouvrier qui veut quitter l'usine y étant astreint de son côté. Pas plus que l'ouvrier n'a le droit de retirer brusquement son concours, on ne se reconnaît celui de changer les conditions de son contrat sans lui laisser le temps, s'il se trouve lésé par un abaissement prévu de salaire, de se pourvoir ailleurs. De part et d'autre on procède avec les mêmes égards.

Une caisse d'épargne, créée depuis trente ans, reçoit les économies des ouvriers. Les versements annuels sont d'environ 250 à 275,000 fr. On sait que la totalité des sommes versées sous un même nom ne peut excéder 1,000 fr. Ceux dont l'épargne atteint ce chiffre sont admis à la déposer dans la caisse de la Compagnie jusqu'à concurrence de 6,000 fr. au plus pour chacun. Cette faculté évidemment avantageuse aux ouvriers l'est aussi à l'usine par les liens d'intérêt et pour ainsi dire de famille qu'elle noue. Elle est bornée parce qu'il importe de retenir dans une juste mesure une faveur dont l'usage indéfini pourrait dégénérer en une sorte d'invasion et gêner l'indépendance de la Compagnie. Sa limite, primitivement plus élevée, s'est successivement abaissée par les résultats de l'expérience au chiffre actuel de 6,000 fr. Au delà de ce chiffre, l'épargne de l'ouvrier est convertie, par les soins de l'administration, en valeurs diverses d'une jouissance sûre et facile, comme obligations de chemins de fer, rentes sur l'État, etc. S'il préfère un placement immobilier, il en est libre, mais l'administration ne l'y aide point, car il est de l'intérêt de l'ouvrier, qui se confond ici avec celui de l'usine, qu il ne soit point distrait de son art par les préoccupations de la propriété. Agriculteur, il s'inquiéterait de la sécheresse, de la pluie, des mille circonstances d'où dépend le sort des récoltes. Pour être bon verrier, il doit être exempt de ces soucis. Un mot suffira pour dire toute l'étendue du bien accompli par ces heureuses combinaisons. L'épargne de la population ouvrière de Baccarat actuellement en activité (1,600 personnes environ, dont 200 femmes, 250 enfants de 12 à 16 ans et 1,150 hommes) est approximativement de deux millions.

Mais où se révèle d'une manière plus touchante la sollicitude intelligente et cordiale des administrateurs de l'usine envers leurs subordonnés, c'est dans les soins matériels dont les enfants qu'ils emploient sont l'objet. Tout ouvrier qui passe douze heures près des fours a besoin d'une alimentation fortement réparatrice. Elle est bien plus nécessaire, elle est absolument indispensable à des enfants

de treize ou quatorze ans pour qui se joint, à l'action débilitante de la chaleur supportée pendant le même nombre d'heures, la faiblesse naturelle d'un âge que fatigue encore le travail de la croissance. La Compagnie fournit à tous ces enfants le repas du milieu du jour, et acquiert ainsi la certitude qu'ils sont nourris comme il convient. Sans doute elle y est intéressée : ces enfants bien portants seront plus capables de la servir. Mais je ne crains pas d'affirmer que le profit qu'elle en retire est beaucoup moins le motif que la récompense de cette mesure d'humanité. Faire le bien procure généralement notre intérêt, et de toutes les spéculations, la meilleure est encore d'être bon. Mais ce serait avoir pour les grandes choses des regards bien mesquins, que d'y vouloir tout réduire au calcul égoïste. Le bon sens du peuple est plus juste. Il ne connaît pas cette orgueilleuse manœuvre de dénigrer pour retenir son suffrage et sa reconnaissance. Il va droit, dans toute action complexe, à ce qu'elle contient de principal et de supérieur. Les ouvriers de Baccarat ont vu, dans ce repas des enfants, une sollicitude du cœur, et ils y ont répondu par le cœur.

IV

A l'âge qui occupe l'autre extrémité de la vie, à la vieillesse, qui ne semble plus être qu'un souvenir inutile aux autres et à soi-même, des ressources sont également préparées. Il existe à Baccarat deux caisses de retraite, l'une pour les tailleurs sur cristaux, l'autre pour les verriers et tous les ouvriers stables. Or, s'il est juste d'y reconnaître, de la part des chefs, une nouvelle marque de bonté prévoyante, il y aurait aveuglement à n'en pas constater l'influence sur la prospérité de l'usine, et à ne pas admirer une fois de plus cette belle loi d'harmonie, que j'énonçais tout à l'heure, entre la moralité désintéressée de la cause et l'utilité pratique des résultats.

L'incertitude de l'avenir et la nécessité d'y pourvoir, sont deux grands mobiles de travail. Mais il arrive trop souvent qu'une simple balance établie entre les gains et les déboursés nécessaires fait évanouir l'espérance, et planer sur une existence déjà vouée aux plus rudes labeurs la triste perspective d'une vieillesse qui sera fatalement la proie de la misère. L'inquiétude ronge le courage en même temps que le cœur ; l'énergie s'affaisse dans une lutte impossible ; l'ouvrier n'a plus pour son art cette affection presque filiale qui attache chacun à sa carrière, il n'y voit plus qu'un maître qui l'exploite ; il n'a plus qu'une ambition, celle d'ajouter à son pain quotidien quelques-

unes de ces distractions malsaines où l'âme et le corps s'énervent, mais qui donnent du moins l'oubli passager d'une destinée sans remède. Qui ne sent le contre-coup désastreux d'une telle situation sur l'industrie? Ce n'est pas à Baccarat qu'on pouvait l'ignorer, et il est bien naturel, en dehors même de toute pensée philanthropique, que là où l'on redoute même pour l'ouvrier les soucis inséparables de la culture d'un champ, on ait voulu le soustraire à des soucis voisins du désespoir.

Cet avantage n'est pas le seul qu'offre une caisse de retraite. Elle a encore celui de combattre, chez l'ouvrier, la tentation du changement par un intérêt attaché à sa stabilité dans l'usine. La stabilité est en effet la condition nécessaire des retraites. Celui qui s'en va et qui, par conséquent, ne contribue plus en rien à l'entretien de la caisse, ne peut légitimement prétendre au bénéfice d'une association (car les caisses de retraite ne sont pas autre chose) de laquelle il s'est librement retiré. Il laisse, il est vrai, au profit de ceux qui persévèrent, le montant de son concours antérieur, mais il ne fait en cela que se soumettre à une loi qu'il a librement acceptée. C'est le principe de toutes les caisses de cette nature que les retenues dont elles s'alimentent ne constituent pour personne un droit acquis avant l'époque fixée pour la retraite. L'incapacité perpétuelle, engendrée par une force majeure, n'y fait même pas exception ; à plus forte raison, le caprice ou la faute, qui amènent soit la désertion volontaire de l'usine, soit une expulsion méritée.

La première caisse des retraites fondée à Baccarat est celle des tailleurs sur cristaux. Créée en 1851, elle possède actuellement un capital de 42,000 francs, dont les intérêts s'ajoutent aux versements ordinaires. Celle des verriers et autres ouvriers de la cristallerie est plus jeune. Quoique distinctes, ces deux caisses sont régies, à peu de chose près, par des statuts identiques. Il suffira d'en mettre sous les yeux du lecteur les points principaux pour lui donner, de la valeur de ces institutions, la haute idée qu'elle mérite.

Et d'abord on est frappé du rôle que joue la Compagnie. Elle a l'initiative. C'est elle qui décide la création des caisses, c'est elle qui les fonde, c'est elle encore qui les alimente. Par une disposition qui s'applique également à la caisse des tailleurs, les statuts disent que « la Compagnie versera à la caisse des verriers et ouvriers divers, après le règlement des comptes de chaque mois, une somme équivalente à 1 pour 100 du montant des salaires effectivement payés à tous les ouvriers qui sont appelés à en bénéficier. » Il en résulte que ces versements mensuels ne sont pas pris au moyen d'une retenue sur les salaires à payer ; ils sont faits par la Compagnie dans une proportion déterminée avec le montant des salaires effectivement payés. Ils pè-

sent sans doute sur la gratification, car il est de l'essence d'une caisse de retraite de n'avoir point sa source dans l'aumône, mais dans une sorte d'épargne. Aussi le fonds constitué de ces caisses n'est-il point regardé par la Compagnie comme lui appartenant. Il est déposé dans la caisse générale de la cristallerie, mais celle-ci en sert l'intérêt au taux légal de 5 pour 100. Dans le cas où la Compagnie viendrait à se dissoudre, entraînant avec elle, sinon l'existence matérielle de l'usine, son existence morale actuelle, il est prévu que le fonds des caisses de retraite serait partagé entre ses vrais propriétaires, les ouvriers et les pensionnaires.

Encore qu'à la Compagnie reviennent l'honneur et le mérite de la bonne pensée et même, en un sens, de l'exécution, elle n'a pas cru que ce fût un motif pour concentrer entre ses mains l'administration de ces caisses, ni même pour se réserver dans leur gouvernement la plus grande part d'influence. Tout se décide à la majorité par un conseil d'administration composé de douze membres pour la caisse des verriers et de quatorze pour celle des tailleurs. La présidence est dévolue au directeur de la cristallerie ; le sous-directeur est secrétaire, et le caissier trésorier. A cet élément aristocratique, ajoutez, selon qu'il s'agit de l'une ou de l'autre caisse, le chef des tailleurs ou celui des fabrications, qui de droit, comme les précédents, font partie du conseil. Les autres membres, huit pour les verriers et dix pour les tailleurs, sont des ouvriers élus tous les trois ans par tous leurs camarades. C'est donc aux membres élus, à l'élément démocratique qu'est remis le sort des décisions. Seule, l'abstention de quelques-unes de ces voix peut amener un partage et permettre à celle du président d'user de sa prépondérance. Jamais le conseil ne délibère valablement que huit de ses membres ne soient au moins présents, c'est-à-dire avec les quatre membres de droit un nombre au moins égal de membres ouvriers.

Ce qu'il y a d'éminemment libéral et de sagement démocratique dans ces institutions n'a pas besoin de commentaires.

V

Le même esprit a assis sur les mêmes bases d'autres caisses destinées à subvenir à d'autres besoins, et je me hâte de dire que l'une d'elles porte la date de 1835, de 1836 au plus tard, afin qu'on ne soit pas tenté d'y voir un engouement ou des calculs nés de 1848. 1848 a sans doute dessillé les yeux de plusieurs, et fait comprendre à ceux qui vivaient d'illusions que l'avénement de la démocratie était

un fait, et qu'il n'y avait de salut que dans l'éducation des masses populaires et dans une franche alliance avec elles. Mais il serait injuste de ne pas proclamer bien haut que les hommes clairvoyants et généreux avaient devancé cette leçon, qu'ils avaient déjà depuis longues années, avec l'intelligence des conditions de la société moderne, le désir ardent et efficace d'y satisfaire, moins par nécessité que par une équitable sympathie. La loi du 28 juin 1833 sur l'instruction primaire en est la preuve. Elle témoigne de la vérité de ce que je viens de dire, non-seulement en faveur de M. Guizot, dont elle ne sera pas le moindre titre à la gloire, mais en faveur de tous ceux qui la votèrent et qui la reçurent dans le pays avec acclamation. Quand une loi pareille est faite par une législature issue du suffrage restreint et dans les circonstances où la France se trouvait après 1830, c'est que les classes de citoyens dans lesquelles les pouvoirs politiques de la nation sont encore concentrés, sentent que ces pouvoirs sont à la veille ou du moins à l'avant-veille de tomber entre les mains de tous, et qu'il y a prudence et devoir à préparer les classes inférieures au grand rôle qui leur sera prochainement dévolu. Aussi ne suis-je point étonné de voir ces préoccupations patriotiques et humanitaires de la bourgeoisie se traduire par une foule de symptômes et d'efforts, et notamment par ceux dont je fais l'objet particulier de cette étude.

La première formation de la *Caisse de secours et de prévoyance des tailleurs sur cristaux* dans l'usine de Baccarat, remonte au 1er mars 1835. Elle n'avait pour but, dans le principe, que de donner des secours aux ouvriers tailleurs se trouvant dans le besoin, soit pour cause de maladie, soit pour tout autre motif admis par son conseil d'administration. Ses ressources provenaient des amendes et retenues encourues par les tailleurs pour débauches, absences non justifiées ou mauvais travail, et en général pour toutes contraventions au bon ordre et à la police des ateliers, le tout conformément au règlement établi. Dix mois après, frappé de ses bons résultats, son conseil d'administration jugea avantageux d'en étendre le but et d'en accroître les ressources. Il rédigea en conséquence, le 15 janvier 1836, un projet de modifications dont je me contenterai de signaler les plus essentielles. Désormais la caisse ne sera plus alimentée par les amendes et autres retenues pénales imposées aux tailleurs, mais par une retenue de un et demi pour cent sur le gain de chacun. Elle continuera à indemniser tout ouvrier tailleur privé de travail pour cause de maladie. L'indemnité sera équivalente à la moitié du gage de celui à qui elle sera allouée. On ne sera admis à la toucher que sur le vu d'un certificat du médecin. Indépendamment de ces secours aux ouvriers malades, la caisse attribuera une subvention mensuelle de 4 francs à tout orphelin d'un tailleur mort en activité de service.

Cette subvention sera continuée pour les garçons jusqu'à treize ans, et jusqu'à quinze pour les filles. On ne saurait trop louer de telles dispositions ni assez augurer de leur effet moralisateur. Il est déjà très-moral de faire tourner au soulagement d'un malheur immérité le châtiment des coupables. Combien l'est davantage ce concours spontané qui ne craint pas d'ébrécher le modeste gain de chaque mois, si laborieusement acquis, pour ne pas laisser la maladie d'un camarade s'aggraver sous l'étreinte ni même par l'inquiétude de la misère, ou pour conduire, jusqu'à l'âge où ils pourront eux-mêmes travailler, ses enfants réduits par la mort à l'abandon! C'est l'exercice de la responsabilité solidaire, non plus dans des questions d'intérêt, mais dans la sphère bien autrement élevée de la bienfaisance fraternelle. Or, pour qu'une institution qui développe ce sentiment, en le faisant pratiquer, agisse selon toute l'influence dont elle est susceptible, elle doit être librement gouvernée par ceux qui en sont à la fois les soutiens et les disciples. C'est ce qui introduisit, dans le projet de 1836, l'article relatif au conseil de la caisse, lequel dut se composer à l'avenir du directeur de la cristallerie, président, de l'employé en chef des tailleries, des trois surveillants des tailleries et de six ouvriers nommés par leurs camarades. Toujours, ou plutôt déjà dès 1836, le même soin de faire prédominer l'élément ouvrier.

Ce qui paraîtra plus remarquable encore à cette époque, c'est que ces résolutions durent être communiquées à chaque ouvrier tailleur, et obtenir force de loi du consentement de tous les intéressés. C'était le suffrage universel. Elles furent adoptées à l'unanimité, et il fut réglé que tout tailleur entrant dans l'établissement serait tenu d'adhérer aux statuts de la caisse et de subir la retenue dès son admission dans les ateliers. Ces statuts de 1836 ont reçu plusieurs modifications subséquentes. Ainsi il a été décidé qu'aucune indemnité ne serait plus accordée aux malades pour les trois premiers jours de leur maladie, quelle que fût la durée de la maladie, et que le Conseil pourrait, sur la proposition du directeur, réduire à un quart de son salaire l'indemnité de l'ouvrier malade depuis six mois au moins et qui serait reconnu apte à se livrer à des occupations quelconques en dehors de sa profession. — Mais, quelque fondées en raison qu'elles soient évidemment, et bien qu'arrêtées par le conseil d'administration, ces modifications, ni aucune autre, n'ont jamais reçu d'application qu'après avoir été soumises au vote de tous les tailleurs spécialement convoqués à cet effet. Les deux articles dont je viens de rapporter la teneur ont passé par 372 oui contre 45 non. Ce résultat dit assez quelle sagesse préside à ces comices populaires.

On en trouvera, dans ce qui va suivre, une preuve nouvelle, comme

aussi de la fidélité aux mêmes principes libéraux sur lesquels j'ai déjà appelé si souvent l'attention.

Nous venons de voir les tailleurs sur cristaux étendre aux orphelins de leur catégorie le bénéfice de leur caisse de secours et de prévoyance. Les verriers et ouvriers divers de la cristallerie ont établi de leur côté, comme appendice à leur caisse des retraites et sous le contrôle du même conseil d'administration, une caisse des orphelins alimentée par une retenue volontairement consentie, de un demi pour cent sur leurs gages. Le projet de constitution de cette caisse fut affiché, le 18 décembre 1860, pour être soumis à la sanction de tous les intéressés. Quatre jours après, le 22 du même mois, on procédait à un vote général qui donnait le résultat suivant : nombre des votants, 180 ; pour, 146 ; contre, 30 ; deux bulletins blancs et deux conditionnels.

Et qu'en présence de ces grandes majorités qui ont consacré cette dernière institution par 146 voix contre 30, les modifications au projet de 1836 par 372 voix contre 45, et ce projet lui-même à l'unanimité, on ne s'imagine pas que tout cet appareil d'élections et de sanctions par le suffrage de tous, de délibérations à la pluralité des votes, de supériorité numérique des ouvriers dans les conseils, ne soit qu'un mécanisme dont les chefs de l'usine font manœuvrer les ficelles et un vain assemblage de formes illusoires par lesquelles la vanité trompée se montre complaisante et servile à tout ce qu'ils proposent. Tout cela est sérieux, tout cela est sincère. On a compris à Baccarat que des fantômes ne fondent rien de stable ; qu'il ne faut jamais vouloir paraître donner aux hommes plus qu'on ne leur donne en effet, parce qu'ils aperçoivent vite la fraude et répondent infailliblement à ceux qui veulent les duper, par une opposition systématique, qui est la révolte d'une juste fierté et la lutte d'une conscience honnête ; que l'exemple de la loyauté inspire la loyauté, sans laquelle la vie morale périt, tandis que l'habileté, qui cherche le succès par la ruse, corrompt ; que, dès que tous, sans distinction de catégorie, sont également appelés au contrôle et à la conduite des affaires, le devoir et l'action utile des hommes plus éclairés est de respecter la manifestation et le triomphe des opinions contraires, de ne les combattre que par le raisonnement, et lorsqu'ils sont vaincus, de n'attendre le retour de la fortune à leur drapeau, sans rancune et sans hostilité contre les vainqueurs, que de leur persévérance, du progrès des lumières et de l'expérience qui vient tôt ou tard en aide à la raison. On a vu plus d'une fois, dans les conseils d'admninistration, l'avis des membres de droit rejeté, et si l'on y est revenu dans la suite, c'est que les ouvriers avaient acquis la conviction de leur erreur. On n'y a jamais vu d'opposition systématique. Cette population ouvrière n'a

point de parti pris contre la supériorité de l'intelligence ; elle est au contraire heureuse d'en accepter l'ascendant. C'est que le jeu de ces institutions, ces contacts, ces débats, ces votes, développent chaque jour en elle, avec la conscience de sa dignité, de sa responsabilité, et avec tant d'autres bons sentiments, l'habitude de penser et de réfléchir, déjà puisée de longue main pour la plupart de ses membres dans l'instruction que dispense aux enfants et aux adultes l'excellente école de l'usine.

VI

Cette école, parfaitement dirigée par un maître consciencieux et habile, offre l'instruction primaire à tous les enfants mâles des ouvriers rétribués au mois. Je dis « offre » avec intention, car la Compagnie n'a pas cru pouvoir rendre l'assistance des enfants à l'école obligatoire. En le faisant, elle aurait outre-passé ses droits et visiblement usurpé sur la liberté du père de famille. Quelle que soit l'opinion que l'on professe sur l'instruction légalement obligatoire, il n'échappera à personne qu'autre est la situation de l'ouvrier vis-à-vis de la Compagnie, autre celle du citoyen vis-à-vis de l'État. L'État a charge de veiller à ce que tout citoyen remplisse celles de ses obligations dans lesquelles l'intérêt des tiers et celui de la société se trouvent engagés. C'est ce principe évident qui lui ouvre l'intérieur des familles pour y réprimer la violation des devoirs essentiels résultant de la paternité. C'est sur lui que s'appuient les partisans de l'instruction obligatoire ; et lorsqu'on leur reproche de sacrifier la liberté au socialisme, en absorbant au profit de l'État les droits du père, ils répondent que le droit du père n'est pas de priver son enfant de l'instruction, mais seulement de déterminer dans quel degré, par quels moyens et par quels maîtres il le fera instruire. Cette distinction capitale entre l'instruction obligatoire et l'école obligatoire, qui sauvegarde dans le système de l'obligation légale toute la part légitime de la liberté paternelle, n'aurait pas lieu si la Compagnie imposait à tous ses ouvriers d'envoyer leurs enfants dans une école. De quel droit d'ailleurs le ferait-elle ? L'ouvrier ne tombe sous sa tutelle qu'en tant qu'ouvrier, tandis que le citoyen entraîne le père de famille, en une certaine mesure, sous celle de la loi. Lorsque l'enfant deviendra lui-même ouvrier, la Compagnie pourra faire entrer dans les conditions du contrat, et nous verrons qu'elle le fait, l'assistance obligatoire à ses cours d'adultes. Jusque-là elle ne touche point à ce qui ne lui appartient à aucun titre. Elle se contente d'offrir et d'inviter.

Elle invite, en effet, et d'une manière très-efficace. Tous les ouvriers rétribués au mois, quels que soient leur âge, leur grade, leur position de famille, subissent une retenue mensuelle de 1 pour 100 qui leur garantit les soins médicaux et l'instruction pour leurs enfants. En sorte que, si la fréquentation de l'école est facultative, la contribution des ouvriers à son entretien est obligatoire. Ainsi, d'un côté, le père de famille, sans être frustré de la plus petite parcelle de son indépendance, n'a aucun intérêt pécuniaire à conserver ses enfants chez lui, il n'a point à vaincre l'obstacle de la non-gratuité. D'un autre côté, le danger de la gratuité absolue, qui est de rendre les parents indifférents à l'assiduité des enfants, et dont le remède inadmissible dans l'espèce est l'obligation, n'existe pas : l'ouvrier sait, et sa contribution de chaque mois lui rappelle que, par les retenues qu'il a subies depuis son entrée à l'usine, il s'est acquis un droit dont il serait par trop dupe de négliger le bénéfice[1]. Les faits ont répondu à la justice et à l'intelligente bienveillance de cette combinaison. De six ans à l'époque de leur première communion, tous les enfants vont à l'école, et lorsqu'ils deviennent apprentis, vers l'âge de douze ans, ils sont déjà très-bien formés sous le rapport de la lecture, de l'écriture, de l'arithmétique, de la géographie et de l'instruction religieuse.

Rapprochée de ce qui se passe à Mulhouse, cette cité par excellence du dévouement philanthropique, où les cours d'adultes se bornent à la lecture, à l'écriture et au calcul, cette immense supériorité des écoles d'enfants de Baccarat a de quoi rendre fiers ceux dont elle récompense les efforts. Mais en présence de cette comparaison, qui ne serait attristé ? Elle ne prouve que trop combien au-dessous du niveau qu'elle pourrait atteindre est l'instruction populaire. Je sais bien que la population ouvrière de Baccarat est une élite, formée par le long usage de ces institutions libérales dont j'ai essayé de faire sentir la féconde influence. Ce qu'on obtient d'elle ne donne point la mesure des résultats prochains que l'on serait en droit d'attendre ailleurs de moyens analogues. L'application immédiate de ces moyens serait-elle même praticable partout? A Mulhouse, beaucoup

[1] La Compagnie pourvoit à l'éducation des filles d'ouvriers à peu près de la même manière qu'à celle des garçons. Elle paye à la commune les écolages des filles de tous ses ouvriers, de façon à retomber, au point de vue de la gratuité, dans la situation que je viens d'exposer. La seule différence consiste en ce que l'école des garçons est dans l'usine même, tandis que les filles sont admises dans l'école communale que dirigent les sœurs de la Doctrine chrétienne. On a pensé avec juste raison que, s'il importait d'élever les garçons en vue de leur métier futur, de les façonner dès l'enfance aux allures de l'usine et de les connaître déjà le jour où, la première communion faite, ils entrent à l'atelier, il n'en était plus de même des filles, en qui l'on avait à préparer non des ouvrières, mais des femmes.

d'enfants travaillent dès l'âge de huit ans, sept ans même, et ils travaillent huit heures par jour. Dès lors point d'école possible, du moins avantageusement possible pour eux, et quelle peut être leur préparation à la première communion? C'est un premier obstacle à détruire, et l'on ne saurait mieux faire dans ce but que de méditer l'étude que M. Jules Simon publiait dernièrement dans la *Revue des Deux Mondes* sous ce titre : *L'ouvrier de huit ans.* Mais suffirait-il de rendre possible le bienfait de l'instruction? Il est permis d'en douter, surtout lorsqu'on embrasse dans les mêmes vœux de civilisation progressive, avec les ouvriers des villes, les habitants des campagnes, et la question de l'instruction obligatoire se pose naturellement. Quand on voit l'infériorité dans laquelle se trouve, au point de vue de l'instruction primaire, la masse de notre population à l'égard de la plupart des pays de l'Europe et des États-Unis d'Amérique qui ont résolu affirmativement ce problème, on comprend qu'on soit tenté de désirer pour soi ce qui est fructueux pour autrui. Beaucoup de bons esprits cependant redoutent en France l'obligation légale. Ils prétendent que l'instruction obligatoire entraînerait la perte de la liberté d'enseignement, et je déclare hautement que, si telle devait être la conséquence, je me rangerais avec eux. D'autres pensent que ces deux choses ne sont pas inconciliables dans l'état actuel de notre société; qu'avec l'instruction obligatoire la liberté d'enseignement peut être entourée de garanties qui la préservent de toute atteinte, qui même nous la donnent plus complète que nous ne l'avons aujourd'hui. J'avoue que cela ne me paraît pas impossible. Mais, sans me prononcer sur la question d'opportunité qui ne saurait être utilement discutée qu'en présence d'un projet de loi détaillé, je ne voudrais, en tout cas, de la loi que pour vaincre l'apathie de nos mœurs. Une législation vraiment libérale empiète le moins possible sur l'initiative individuelle. La loi devrait se retirer, une fois les mœurs formées, et l'école d'enfants de Baccarat est là pour nous apprendre ce que celles-ci feraient alors à elles seules.

C'est à douze ans que les enfants font leur première communion et qu'ils sont aptes à devenir apprentis. Ils ne sortent de l'école qu'ils ont suivie jusque-là que pour entrer dans celle des adultes. Celle-ci, comme je l'ai annoncé plus haut, est obligatoire pour tous ceux qui sont âgés de moins de seize ans et qui n'ont pas été dispensés à la suite d'un examen. Si un enfant a pu atteindre sa seizième année sans rien retirer des longs enseignements qu'il a reçus, n'est-il pas sage de renoncer à demander à cette nature ingrate une fertilité qu'elle ne peut ou ne veut point avoir. Libre d'assister aux classes, il n'y est plus contraint. On est donc de droit dispensé de l'école à seize ans. On peut l'être plus tôt, mais par une décision

qui s'inspire, non-seulement d'un examen sur l'instruction de l'élève, mais encore et surtout de motifs d'un autre genre qui font le plus grand honneur aux sentiments vraiment paternels de l'administration. Les seules bases dont on ne se départit jamais, sont : 1° qu'il faut au moins savoir lire et écrire; 2° l'exactitude à l'école. Cette seconde condition permet, sans paraître tomber dans l'arbitraire, de ne se point enchaîner à une règle uniforme, mais d'attribuer à chaque cas particulier la solution indiquée par toutes les circonstances comme plus favorables au bien du jeune homme.

A l'école d'adulte se rattache par la logique des idées la pension d'apprentis créée, au centre de l'usine, pour recevoir les jeunes gens orphelins ou étrangers qui se destinent au métier de verrier. Quoique absolument distincte comme institution, elle est née des mêmes sollicitudes. Cinquante apprentis qui n'ont point de famille à Baccarat, dont quelques-uns sont orphelins ou enfants trouvés, y sont logés, nourris, entretenus et surveillés. Leur apprentissage se fait, du reste, dans les mêmes conditions que celui de tous les autres, sauf une retenue de 9 fr. par mois qui paye leur pension complète. Ils ne quittent cet établissement qu'à l'âge de dix-sept ou dix-huit ans, lorsque la discipline qui y règne nécessairement devient trop pénible à supporter pour des jeunes gens qui sont presque des hommes, et lorsque déjà leur salaire est assez fort pour qu'ils puissent se procurer en ville une existence convenable. En ce qui concerne l'instruction, ils subissent le régime commun.

VII

Qu'ils appartiennent à cette catégorie ou à celle qui grandit sous la tutelle de la famille, il est de droit que les jeunes ouvriers de Baccarat quittent l'école à seize ans. C'est l'âge des premières ivresses et de l'inexpérience. Où vont-ils porter leur ardeur jusque-là contenue par l'étude? Tout n'est-il pas à craindre si des occupations saines et attrayantes ne captivent pas leurs loisirs? Remplacer l'obligation de l'école par d'autres obligations ne serait pas un abus de pouvoir ; ce serait un manque de sagesse. La passion de l'indépendance, la fierté de disposer de soi ne sont pas le moindre embarras que l'on rencontre à gouverner les jeunes gens de ce siècle. Fût-on sûr de vaincre leur révolte, ce qui est déjà problématique, il ne serait point expédient pour l'avenir d'humilier en eux ces instincts précoces de dignité virile. On risquerait trop, en les ployant par la force, de les briser pour toujours ou de leur inspirer un parti pris de représailles d'autant plus

obstinées qu'elles seraient plus tardives. Grâce à Dieu, à l'époque où nous sommes, le meilleur préservatif contre les écarts de la liberté est, après le frein religieux, dans la confiance unie à d'agréables et utiles occasions de vivre honnêtement. L'homme fait ainsi mieux que par la contrainte l'apprentissage de la vertu, parce qu'il apprend à l'aimer non-seulement par la stoïque préférence du devoir, mais encore par la douce et forte habitude d'une âme véritablement élevée. Sa conscience et sa volonté ne seront pas les seuls champions du bien, elles s'aideront de toutes les nobles tendances de sa nature développées par cette éducation.

Deux institutions s'offrent dans ce but au jeune ouvrier, au sortir de l'école. La première est une classe de dessin. On en comprend, à côté de l'indiscutable utilité professionnelle, l'avantage moral. Le goût s'y forme, s'y épure, et le charme de l'art se joint au désir d'acquérir un talent fructueux pour dérober aux dissipations possibles une large part des courts instants qui ne sont point absorbés par le travail de l'usine. La seconde est une société musicale. Elle n'a pas la prétention de créer des artistes. Mais on ne peut oublier que la musique fut de tout temps un élément efficace de civilisation. Dans la fable antique, elle rend dociles les animaux féroces et les rochers eux-mêmes. Dans la réalité, elle adoucit les mœurs et donne à l'âme pour ainsi dire la sensation de l'infini. A quelque degré que ces résultats se produisent, ils ne sont pas à dédaigner. Celui de réunir une quarantaine de jeunes gens et de leur faire passer leur soirée agréablement, loin de tous dangers, est toujours complétement atteint. Aussi ne néglige-t-on rien de ce qui peut encourager cette institution. Un grand nombre de chefs de service et d'employés de l'usine en font partie à titre de membres honoraires. Le chef de musique est appointé par la Compagnie et ses leçons sont gratuites. La société est administrée par une commission et un président issus du suffrage des membres. C'est une initiation à ce gouvernement populaire qui se retrouve partout à Baccarat.

Je crois avoir rendu pleine justice à l'heureuse influence des arts. Mais je dois dire, pour être vrai, que si leur concours est précieux, ils ne sauraient à eux seuls suffire. C'est surtout la culture de l'intelligence qui fait l'homme. A quoi serviraient d'ailleurs ces longues années d'école si l'on ne devait trouver au bout aucun moyen d'en mûrir ni même d'en conserver les semences? Tant de soins pour instruire et moraliser appelaient comme complément nécessaire une bibliothèque. Il en existe une, en effet, à la mairie. Malgré le choix de ce local, fondée par l'administrateur de la Compagnie, elle n'est point communale. Chaque dimanche, après la messe, l'instituteur de la cristallerie, assisté de son collègue de l'école communale des gar-

çons, distribue les livres. Les demandes sont nombreuses, et chaque semaine voit un échange considérable de volumes.

Ce roulement de lecture prouve ce qu'un enseignement primaire large, soigneux et assidu comme est celui de Baccarat, peut laisser après lui de goûts studieux persévérants. L'école et la bibliothèque sont deux choses qui se complètent ; mieux que cela, qui se rendent l'une l'autre nécessaires. L'école donne l'aptitude et le besoin de lire ; la bibliothèque assure les fruits de l'école et les augmente. On ne saurait donc trop pousser à en créer partout. Mais lorsqu'on y sera parvenu, lorsqu'il n'y aura plus une commune en France qui n'ait son école, une école assidûment suivie par l'enfance et même par la première jeunesse, et une bibliothèque sérieuse et attrayante, ouverte à tous les autres âges, on n'aura point encore atteint tout ce qu'il est possible et désirable de faire. Dès qu'un livre n'est pas absolument futile, sa lecture, pour être intéressante et profitable, demande à être attentive et réfléchie. C'est donc, en même temps qu'un plaisir, une peine, un labeur, puisque c'est un effort. Combien d'intelligences qui, seules, n'en seront pas capables ! Combien d'autres qui s'en lasseront faute d'une volonté suffisamment énergique ! Et pour ceux qui ne faibliront pas, que de connaissances auxquelles il leur serait agréable et utile d'être initiés et que les livres ne leur présenteront jamais que comme des mystères dont ils sont fatalement exilés ! Le grand malheur du livre, c'est que, quelle que soit la vie qu'on y ait dépensée et dont il immortalise l'ardeur, il n'est cependant qu'une lettre morte. Ce n'est point une source prodigue comme l'antique Pactole ; c'est une mine qu'il faut laborieusement exploiter : tout le travail est du côté du lecteur. L'enseignement oral a pour tous, mais surtout pour les classes déshéritées du loisir et d'une instruction première plus étendue, d'incontestables avantages. Le spectacle de l'orateur captive, et tout en lui concourt à rendre vivante la vérité qu'il expose. Il ne se contente pas de signaler un filon de la mine, d'en indiquer le parcours, d'en décrire les trésors, il allume le feu qui éclairera la marche, il la guide lui-même, il se baisse, ramasse les richesses enfouies et les jette à pleines mains ; il fait mieux, il les dépose dans la main de chacun et ne croit sa tâche achevée que lorsqu'il est sûr que chacun a saisi. Quand cette sorte d'enseignement supérieur pourra-t-elle être organisée en faveur de tous nos ouvriers des villes, de tous nos habitants des campagnes ? Outre l'élévation du niveau commun de l'intelligence qui est déjà un grand bienfait social, elle cimenterait de la manière la plus souhaitable l'unité nationale en établissant, entre les classes laborieuses et celle qui se ferait ainsi leur institutrice, les liens les plus précieux du cœur. Ce vœu fera sourire plus d'un qui se croit sage ; il n'est pourtant pas chimérique. Comme tant d'autres espérances

qui paraissent ailleurs des utopies, Baccarat vient de réaliser celle-ci. Après m'avoir entretenu de tout ce qui concerne l'instruction des ouvriers, M. Michaud, administrateur adjoint de l'usine, qui a bien voulu être mon correspondant après avoir été mon hôte, me disait dans une lettre de décembre 1864 :

« Tout cela n'est pas mal, sans doute, mais depuis longtemps j'y « trouve une lacune que je me propose de faire disparaître cette an« née, soit par moi-même, si je m'en sens capable, soit par un de « mes collaborateurs. Nous avons un triple rôle à remplir près de nos « ouvriers : les instruire, les améliorer et nous les attacher. Or, si « vous prenez une population ardente, intelligente comme la nôtre, « rien n'est plus facile que d'atteindre ce but, pourvu que le chef se « mette en communication fréquente et un peu intime avec son « monde. Je me figure donc que si, une fois ou deux au plus par se« maine, un de nous faisait un cours public ou plutôt une causerie « sur tant de choses que ces braves gens ignorent et qu'il est possible « de leur apprendre, nous obtiendrions d'excellents résultats sous « tous les rapports. Je voudrais, sous une forme amusante, tout au « moins attrayante, leur donner des notions de physique, de chimie, « d'histoire naturelle. Réussirai-je [1]? »

A ce doute, que la modestie seule pouvait justifier, les faits ont répondu. Ouverts dès le mois de janvier 1865, ces cours ont duré deux hivers, et le nombre des auditeurs, d'abord de 25 à 30, s'est rapidement élevé et s'est maintenu avec persévérance au chiffre de 120. On a remarqué que les matières traitées dans les leçons fournissaient aux ouvriers les sujets les plus ordinaires de leurs conversations. Ce succès, supérieur déjà à ce qu'on pouvait attendre, grandira certainement et fournira aux administrateurs de l'usine un moyen de plus en plus efficace de remplir leur mission, si bien formulée par M. Michaud et si bien comprise d'eux tous : « Nous avons « un triple rôle à remplir près de nos ouvriers : les instruire, les « améliorer et nous les attacher. »

VIII

Cette devise est celle du spiritualisme en industrie. Quiconque ne voit dans l'industrie que ce qui en est la fin directe et prochaine, la

[1] Oserai-je signaler dans ce programme une lacune qui n'est certainement qu'un oubli de la plume? Bien que l'existence même de l'ouvrier à Baccarat constitue un excellent cours expérimental d'économie politique, quelques leçons ne seraient point

plus grande quantité possible de produits manufacturés au meilleur marché possible; et dans l'ouvrier qu'une sorte de machine, tout au plus une espèce d'homme inférieure, assez semblable, moins le nom, à ce que pensaient les anciens philosophes de l'esclave, et dont il ne faut s'occuper que pour le faire travailler vite, bien et à bon compte, celui-là est un industriel matérialiste. Pour l'honneur de mon pays, j'aime à penser que pas un industriel parmi nous ne mérite cette qualification ; que tous s'élèvent à des considérations plus humaines ; que tous portent du moins dans leur cœur, comme un idéal auquel ils accordent un large tribut de sympathies et de regrets, cette maxime qui est l'âme de Baccarat, et dont on peut dire que Baccarat tout entier est le monument vivant. Mais notre industrie, spiritualiste en théorie, l'est-elle bien en pratique autant qu'elle le pourrait ?

Pour tous, mais surtout pour vous, princes de l'industrie qui avez avec le peuple des contacts si prolongés et si intimes, le devoir est de faire des hommes dans la noble acception de ce mot. C'est aussi l'intérêt, car les sacrifices offerts au devoir sont toujours payés au centuple. N'est-ce pas un axiome que l'ouvrier est en proportion de l'homme? Les bras ne comptent pas seuls en industrie ; mais avec eux et plus qu'eux, à mesure que les machines les suppléent, l'intelligence, la moralité, le cœur.

Tandis que l'animal ne voit que les faits particuliers et ne perce pas au delà de leur écorce agréable ou amère, c'est la loi de l'intelligence humaine, c'est son acte essentiel et vital de voir toutes choses, comme disaient les anciens, dans l'universel. Plus cet acte devient conscient et réfléchi, plus l'homme entre en possession de l'humanité, plus il est homme. Instruisez donc vos ouvriers, élevez-les du règne obscur et grossier des faits particuliers et de la sensation à la pleine lumière de la raison et des lois générales. Sans compter le perfectionnement du travail vous n'aurez plus affaire à ces passions ignorantes, sensibles seulement à la circonstance présente, au gain ou à la perte du jour. Ce ne sont plus là aux yeux de l'ouvrier instruit que des accidents qu'expliquent et consacrent les nécessités de l'industrie ; il les juge avec plus de sagesse, il les traite avec plus de respect.

Les statistiques établiraient au besoin que la moralité est avec les lumières dans un rapport direct. L'intelligence est la base et comme la racine de toute vie morale, et par une conséquence naturelle, plus la racine est vigoureuse, plus on est en droit d'espérer de la tige. Vivre par en haut retire des instincts bas et mauvais. Et en présence

inutilement consacrées à cette science. La théorie éclaire avec avantage les enseignements contenus dans la pratique journalière de la vie.

des doctrines perverses qui circulent autour de nous et que respirent ceux mêmes qui ne savent pas épeler, je ne crains pas d'affirmer qu'aujourd'hui plus que jamais être instruit est la condition d'être meilleur.

Mais l'instruction seule n'est point une panacée souveraine. Elle est, aux mains du libre arbitre, une arme à deux tranchants. Aussi la devise de Baccarat ne dit-elle pas seulement : Instruisez. Elle dit encore : Améliorez. Princes de l'industrie, vous y pouvez beaucoup. Soyez justes et bienfaisants envers vos ouvriers. Soyez-leur une leçon vivante de vertu publique et privée. Ouvrez-leur des institutions dans lesquelles, en se sentant responsables, ils apprennent à être libres sans mépriser le devoir, et à pratiquer, quelle que soit la fortune, les œuvres de la dignité personnelle et de la fraternité solidaire. Puissent-ils se convaincre, à votre école, que la meilleure séve de la vie morale est dans la religion !

Faisant ainsi, vous aurez fait des hommes, des ouvriers, des citoyens. Vous aurez fait beaucoup pour vous-mêmes; beaucoup aussi pour la patrie, infiniment plus que ne peuvent les plus habiles combinaisons de la politique et les plus héroïques exploits. Vous l'aurez délivrée de ces antagonismes qui la menacent toujours quand ils ne la ruinent pas. Vous lui aurez donné des citoyens plus instruits, plus moraux, plus unis. Personne alors ne pourra lui contester la force de porter, sans diminution et sans péril, le glorieux fardeau des libertés publiques !

Quant à ceux qui redouteraient dans l'instruction du peuple un échec pour la foi, je ne leur rappellerai pas ici que la vérité est une, et que la raison est sœur de la foi, parce qu'elle est fille de Dieu comme elle. Qu'ils me suivent seulement dans la grande cour de Baccarat. Il y a là une chapelle modeste d'aspect, mais dont la présence et le nom vous remuent. Elle apparaît au milieu de ces magnificences de l'industrie moderne, comme le signe de la bénédiction de Dieu remplaçant par Jésus-Christ l'antique malédiction sur le travail de l'homme. Elle porte le nom de sainte Anne. Or, c'est la tradition des artistes chrétiens de nous peindre sainte Anne, apprenant à lire sa fille, qui sera la mère de Jésus-Christ.

J. T. Loyson.

BEETHOVEN[1]

III

Nous voici arrivés à la troisième *Symphonie*[2], date d'autant plus intéressante, qu'elle nous montre l'artiste dégagé des entraves de l'imitation, et l'homme avec les idées politiques qui le préoccupaient.

Napoléon n'était encore que premier consul, quand Bernadotte, son ministre près de la cour d'Autriche, demanda à Beethoven d'écrire quelque chose en son honneur. Le compositeur admirait le héros, et plus encore le législateur qui avait su faire sortir la prospérité et le bien-être de l'anarchie et du chaos, il consentit donc volontiers à ce qu'on lui demandait, et se mit au travail avec ardeur. La symphonie achevée, et déjà copiée au net, avec ces deux mots pour titre : *Napoléon Buonaparte*, allait être remise au général Bernadotte, quand la proclamation de l'empire arriva à Vienne. Ce fut Ries qui en porta le premier la nouvelle à Beethoven. Peindre son indignation et sa colère serait impossible ; il saisit le feuillet du titre, le déchira, le jeta loin de lui, en s'écriant : « Cet homme n'est qu'un tyran, prêt à fouler aux pieds tous les droits. » La symphonie ne partit pas, elle reçut un nouveau titre et devint ainsi *Una Sinfonia eroica per festeggiare il sovenire d'un gran uomo*. Elle subit en même temps une autre altération. La fin triomphale fut remplacée par une marche funèbre qui, en interrompant brusquement les chants de victoire, sembla indiquer la mort du héros qu'il s'était agi d'abord de glorifier. Interprétation que du reste Beethoven lui-même a confirmée pleinement. En 1821, il n'avait pas encore pardonné au prisonnier de Sainte-Hélène son titre d'empereur, lui dont l'idéal était une ré-

[1] Voir le *Correspondant* du 25 juin 1866.
[2] Opera 55, dédiée au prince Lobkowitz.

publique à la Platon; aussi, en apprenant sa mort, dit-il sans hésiter que la musique destinée à cet événement était écrite depuis dix-sept ans, expliquant ainsi la présence de la marche funèbre dont les notes lugubres tranchent si fortement sur l'ensemble de l'œuvre[1].

Du reste, disons-le tout de suite à l'honneur de Beethoven, sa plume n'était pas vénale. S'il refusa d'écrire pour l'empereur, il ne consentit pas davantage à écrire pour la Révolution. Hofmeister, de concert avec d'autres éditeurs, lui ayant demandé une sonate à tendances révolutionnaires ou tout au moins républicaines, il répondit, le 8 novembre 1802 : « Avez-vous donc tous le diable au corps, messieurs, me proposer d'écrire une pareille sonate? Pendant la fièvre révolutionnaire passe encore, mais maintenant que tout rentre dans la vieille ornière, que Buonaparte conclut le concordat avec le pape, une œuvre semblable! S'il s'agissait d'une messe à trois voix, *pro santa Maria*... Oh! alors, je prendrais bien vite mon crayon et je tracerais en notes magistrales un *Credo in unum* ; mais bon Dieu, une pareille sonate en ce temps de christianisme restauré... Laissez donc, il n'en sortira rien[2]. »

La *Symphonie héroïque* resta longtemps dans les cartons. Elle avait des proportions inusitées et des allures nouvelles qui blessaient les vieux principes ; puis l'auteur s'y était répété avec une complaisance, unique, il est vrai, dans son œuvre, mais fâcheuse puisque la marche funèbre reproduisait le finale du *ballet de Prométhée*, présent au souvenir de tous, et que ce finale avait d'abord été tiré d'un recueil de contredanses pour passer dans le thème des *Variations*, opera 35. Parmi les nouveautés qu'on repoussait, on signalait des dissonances auxquelles Ries lui-même fut pris. Dans la seconde partie de l'*allegro*, le cor pressent le thème pendant quelques minutes, tandis que les deux parties de violon continuent à tenir un accord de seconde. Ceux qui ne connaissent pas la partition croient que le corniste a mal compté les mesures, et qu'il est entré à contre-temps. A la première répétition, qui fut terrible, mais où le cor fit bien son entrée, Ries, placé près de Beethoven crut à une méprise, et s'écria : « Maudit corniste, ne pouvait-il pas compter, cela sonne abominablement faux. » Il fut bien près de recevoir un soufflet, et Beethoven ne lui pardonna pas de longtemps.

[1] M. Fétis transporte à la 5e symphonie la fin triomphale qui devait d'abord terminer la 3e ; mais M. Marx combat vivement cette opinion, qu'il appelle une *triviale idée française*. Malheureusement M. Marx déteste ces pauvres Français, et son jugement comme musicien pourrait bien être influencé ici par ses rancunes comme Allemand. Un Prussien peut-il admettre que ce magnifique finale ait jamais été destiné à honorer ce Napoléon vainqueur de l'Allemagne à la tête des armées françaises?

[2] Marx, I, p. 123.

Cette dissonance servit de texte à des discussions sans fin. Un éditeur français alla jusqu'à la corriger dans la partition, l'attribuant à une faute de gravure. Il se trompait, on rétablit le thème dans son intégrité.

Un fait à noter en passant. La deuxième Symphonie en *ré* majeur[1] qui avait été écrite vers le même temps que la première, c'est-à-dire vers 1800, et qui portait comme elle le cachet de Mozart, n'était pas encore connue en 1802, l'exécution publique n'eut lieu qu'en 1804 ; nouvel exemple à l'appui de la distance qui séparait souvent l'exécution de la composition.

Saluons maintenant l'année 1805, une des plus fécondes en œuvres capitales. Voici d'abord la *Sonate* en *la* mineur pour piano et violon, écrite pour Bridgetower, et dédiée à Rodolphe Kreutzer[2], et la *Sonate* en *ut* majeur[3]. Les perfectionnements du piano datent de cette époque ; avec la première, le clavier de cinq octaves s'étend jusqu'au *sol*, avec la seconde, il s'étend jusqu'au *la*. Mais nous arrivons à l'œuvre restée unique parmi les œuvres du maître, à l'opéra de *Fidelio*, dont il nous faut brièvement retracer l'histoire.

L'Oratorio, le *Christ au mont des Oliviers*, composé de 1800 à 1801, avait fait penser que Beethoven pourrait atteindre dans la musique dramatique la hauteur où il ne tarda pas à parvenir dans la musique symphonique, et le baron de Braun lui proposa d'écrire un opéra pour le Théâtre-sur-la-Vienne, dont il était le propriétaire. Joseph Sonnleithner se chargea du livret ; il traduisit la pièce française l'*Amour conjugal*, mise en musique par Gaveaux, et déjà publiée aussi en italien avec musique de Paer, sous le titre de *Léonore*. C'était de quoi arrêter un compositeur moins vaillant ; Beethoven accepta bravement ce livret et travailla si bien qu'il avait terminé vers le milieu de l'année. Malheureusement les circonstances n'étaient pas favorables au succès d'une pièce de théâtre. La guerre régnait partout, elle absorbait les ressources de l'Autriche et préoccupait tous les esprits. La première représentation eut lieu le 20 novembre 1805, sept jours après l'entrée des Français à Vienne. On peut juger de l'état de la ville. Toute la noblesse, toutes les personnes riches l'avaient abandonnée ; la salle fut à peu près uniquement remplie d'officiers français, plus habitués à la grande voix du canon et aux manœuvres des champs de bataille qu'aux fioritures d'une *prima donna* et à l'habile arrangement d'une mise en scène. D'ailleurs

[1] Opera 36, dédiée au prince Lobkowitz. L'exécution du *Concerto* pour piano, en *ut* mineur, date aussi de 1804.

[2] Opera 47. Bridgetower était un capitaine de commerce américain, bon violiniste.

[3] Opera 53, dédiée au comte Waldstein.

l'atmosphère était trop ardente, les âmes trop fortement émues par des luttes réelles pour que les douleurs de *Léonore* pussent agir vivement sur elles. La pièce eut trois représentations et fut retirée.

Il s'était en outre élevé d'autres difficultés qui, même dans des circonstances ordinaires, eussent offert de grands obstacles. Amis et ennemis ne comprenaient pas encore trop cette musique; la pièce, qui pis est, avait des longueurs excessives; certains morceaux de chant se trouvaient impropres à la voix, et certains chanteurs insuffisants pour leur rôle. La basse-taille, Meyer, par exemple, doué d'un organe aussi dur que sa méthode, avait de son talent une opinion d'autant plus haute que sa femme était la belle-sœur de Mozart, et cette illustre parenté, dont il se targuait à tout propos, lui donnait une outrecuidance risible. Beethoven voulut s'en amuser. Il lui ménagea un passage très-difficile, et l'orchestre y mettant aussi son grain de malice, le chanteur présomptueux fut bientôt dérouté et obligé de suivre au lieu d'être suivi. « Jamais mon beau-frère n'aurait écrit pareille bêtise, » s'écria le malheureux pris au piége ; cri de détresse qui fut accueilli par un immense éclat de rire. Le souvenir de cette petite scène avait toujours le pouvoir d'égayer Beethoven, et bien des années après, chaque fois qu'il rencontrait dans la rue le pauvre Pizarro, il cédait malgré lui à un mouvement d'hilarité.

Léonore fut retirée du théâtre en novembre et reprise le 29 mars suivant, après qu'on eut réduit à deux les trois actes primitifs et supprimé plusieurs morceaux de chant, ce qui en rendit la marche plus rapide, mais ne suffit pas à satisfaire le public. Donnée une seconde fois, le 10 avril, elle disparut de nouveau de la scène pour bien longtemps.

Quand il s'était agi d'opérer ces coupures, une réunion passablement orageuse avait eu lieu chez le prince Lichnowski, en présence de quelques intimes et de la princesse qui tenait le piano. Beethoven défendit son œuvre mesure par mesure et s'emporta en voyant tout le monde se prononcer pour la suppression de morceaux entiers. Après un long débat, le prince obtint pourtant qu'ils seraient omis à la première représentation, à titre d'essai; ils n'ont plus jamais reparu.

La troisième reprise eut lieu en 1814, elle ne souleva guère moins de difficultés, mais Beethoven fit preuve d'un grand désintéressement. Il donna sa pièce sans condition aux trois inspecteurs du théâtre de l'Opéra, qui avaient obtenu une représentation à leur bénéfice. Il s'adjoignit pour les remaniements, son ami Treitschke, que sa qualité de poëte et de régisseur de l'Opéra qualifiait doublement pour cette tâche délicate, et qui, à ce propos, a raconté l'épisode caractéristique que voici :

« Un soir, vers sept heures, Beethoven vint chez moi. Après quelques instants de conversation indifférente, il s'informa où j'en étais de mon travail. Je venais de le terminer, je le lui présentai. Il le lut, se mit à arpenter la chambre de long en large, marmottant, fredonnant entre ses dents, selon sa coutume, au lieu de chanter ; puis il ouvrit brusquement le piano. Ma femme lui avait souvent demandé de jouer, mais sans succès ; ce jour-là, il plaça le texte devant lui et se livra à une improvisation merveilleuse qu'aucun moyen magique ne pouvait, malheureusement, fixer sur le papier. Il semblait évoquer le motif de l'air dont les paroles étaient sous ses yeux. Les heures s'écoulèrent, l'improvisation continuait. On apporta le souper qu'il devait partager avec nous, mais il ne se laissa point déranger. Plus tard il se leva, m'embrassa et sortit précipitamment en refusant de rien prendre. Le lendemain, le morceau était prêt [1]. »

La première représentation de cette troisième reprise eut lieu le 23 mai avec un grand succès : les chanteurs eux-mêmes ne laissèrent rien à désirer [2] ; mais l'ouverture nouvelle n'était pas prête. Le matin l'orchestre, convoqué pour une répétition, avait attendu longtemps et vainement le maître. Treitschke alla le chercher. Il le trouva couché et dormant profondément ; près de lui était un verre de vin et un biscuit ; les feuillets de l'Ouverture gisaient sur le lit et sur le plancher ; la lumière, entièrement consumée, attestait une veille laborieuse et prolongée. L'impossibilité de terminer était absolue, on prit, pour cette fois, l'ouverture de *Prométhée*. Le soir, le maître dirigea lui-même l'exécution, assisté du maître de chapelle Umlauf. Mais, après la septième représentation qui eut lieu à son bénéfice, il fallut encore s'arrêter. Madame Milder-Hauptmann, chargée du principal rôle, quitta Vienne pour un engagement à vie à Berlin, et ne put être remplacée.

L'ouverture ou plutôt les ouvertures, car cet opéra en a plusieurs, de même qu'il eut deux titres : *Léonore* et *Fidelio*, ces ouvertures ont aussi leur histoire. Si on avait pris celle de *Prométhée* dans cette circonstance, ce n'était pas faute d'en avoir trois toutes prêtes ; mais la première ne satisfaisait ni le maître ni ses amis, elle ne fut jamais exécutée avec l'opéra [3]. La deuxième, en *ut* majeur comme la première, passe pour la meilleure, et fut exécutée en 1805 ; on l'abandonna parce qu'elle était trop difficile pour les instruments à

[1] F. Treitschke, *Orpheus*, musikalisches Taschenbuch, für das Jahr 1841. Schindler, p. 118 et suivantes.

[2] C'étaient madame Milder-Hauptmann, célèbre dans toute l'Allemagne, Michel Vogel, Weinmuller, tous deux artistes accomplis, et l'Italien Radicchi, qui semblait fait pour le rôle de Florestan.

[3] Elle figure au catalogue comme œuvre posthume (opera 38).

vent[1]. La troisième, aussi en *ut* majeur, fut exécutée à la reprise de 1806. Remaniée et complétement transformée, tout en conservant les motifs de l'introduction et de l'*allegro* de la seconde, elle prit de telles proportions qu'on la trouva trop longue pour servir d'ouverture à un opéra. Les artistes lui préféraient généralement la seconde, Beethoven n'en aimait pas plus les instruments à cordes que les instruments à vent; son abandon semblait écrit d'avance, il eut lieu. Pourtant, publiée en 1810, chez Breitkopf et Haertel, elle est maintenant l'ouverture favorite de tous les orchestres, parce qu'elle permet aux exécutants de se distinguer. La quatrième enfin, en *mi* majeur, composée pour la troisième reprise, ne présente aucune difficulté, mais elle est plus semblabe à une ouverture de concert qu'à une ouverture d'opéra.

Tandis que l'artiste écrivait *Fidelio*, l'homme cédait à l'impatience et au besoin de changement qui le tourmentait. Le directeur du théâtre avait mis gracieusement un appartement à sa disposition au théâtre même ; mais il s'en dégoûta vite et le quitta pour aller en occuper un autre dans la maison d'Étienne de Breuning. Le printemps vint, et avec lui un troisième logement à Döbling[2], sans donner congé du précédent. Il en résulta même entre les deux amis une brouille, heureusement de courte durée, puisque nous les voyons bientôt après recommencer à prendre leurs repas ensemble, et Beethoven dédier un concerto[3] à Breuning. Mais un quatrième logement était venu dans l'intervalle s'ajouter aux autres, et celui-là, loué chez le baron Pasqualati, fut si souvent pris, quitté et repris, que le baron défendit de le donner à d'autres, et qu'il disait en riant, chaque fois que Beethoven s'en allait : « Attendez un peu, il ne tardera pas à revenir. »

Pendant que ces choses se passaient, Cherubini arrivait à Vienne, dans la seconde moitié de 1805 ; il y écrivit sa *Faniska* et y fit représenter son *Porteur d'eau*, aux applaudissements du public. Après avoir assisté avec attention aux représentations de *Fidelio*, il se permit de donner à l'auteur quelques conseils sur l'art de traiter le chant, et, s'autorisant de ses dix années de plus d'expérience, il fit venir pour lui la méthode de chant du Conservatoire de Paris. Beethoven n'en fit peut-être pas grand usage ; mais il garda cet exemplaire dans sa bibliothèque jusqu'à son dernier jour, à côté de la traduction allemande qu'en avaient fait faire les éditeurs Breitkopf et Haertel. On doit regretter, avec le maître italien, qu'il ne se soit pas livré à une étude plus approfondie de cette partie de son art, et qu'il n'ait pas eu plus d'égard aux observations des chanteurs, dont ni les réclama-

[1] Elle est déposée à la bibliothèque royale de Berlin, depuis 1841.
[2] Village près de Vienne.
[3] Opera 61.

tions timides ni les emportements violents ne purent jamais rien obtenir de lui.

Cherubini resta à Vienne assez longtemps pour bien connaître Beethoven ; il le jugeait peu sociable, et lui reprochait d'être toujours brusque. Il est vrai que la bonne madame Cherubini, et Cramer (l'auteur des *Études*) qui, lui aussi, avait été en relation avec le maître, de 1799 à 1800, ne partageaient pas entièrement cette opinion, tout en étant forcés de convenir qu'il était froid et roide en société, à cheval sur sa dignité d'artiste, et que les plaisanteries auxquelles il se livrait assez volontiers en petit comité dégénéraient souvent en sarcasmes, surtout quand on touchait aux questions politiques et sociales. Ses deux défenseurs blâmaient aussi l'égalité de parti pris qu'il établissait entre les femmes, confondant par système la grande dame avec la bourgeoise, et on sait quel abîme les séparait, à Vienne plus que partout ailleurs. Quant à sa gaucherie, à ses distractions, à sa maladresse, ils racontaient là-dessus d'innombrables histoires, auxquelles Cherubini ne manquait jamais d'ajouter son refrain favori : « Toujours brusque ! » Ries, à qui on a tant reproché, je ne sais pourquoi, d'avoir médit du maître, ne va pas plus loin quand il nous parle de ses mouvements sans aisance et sans grâce, de son encrier souvent renversé sur son piano, de ses meubles brisés et salis, des nombreuses balafres qui sillonnaient son visage les jours de barbe, et de l'incroyable désordre qui régnait dans ses papiers jetés pêle-mêle dans un coin et livrés à une confusion que Beethoven lui-même confirme. « J'ai besoin, pour quelques jours, de la partition de la *Cantate*, écrit-il à l'éditeur Haslinger ; la mienne est si déchirée que je ne puis en réunir les morceaux. » Et à madame Streicher : « Mes papiers sont presque en ordre ; ç'a été un des sept travaux d'Hercule[1]. »

Évidemment le côté artistique dominait de beaucoup chez lui le côté positif de la vie ; si cette disposition avait des inconvénients, elle présentait aussi des avantages : elle l'aidait à échapper aux tristesses, aux exigeances, aux souffrances de celle-ci, par les joies, les élans, les insouciances de celle-là ; elle lui permettait, par exemple, étant encore sous le coup des mécomptes de *Fidelio*, d'écrire la 4e *symphonie*, en *si* bémol[2], et la sonate en *fa* mineur[3], l'une empreinte d'un calme d'une sérénité parfaite, l'autre d'une poésie douce et souriante. Il devait, sans nul doute, cette heureuse situation d'esprit à l'influence des champs, où il aimait à s'égarer. Un jour, après une longue promenade pendant laquelle il n'avait cessé de fre-

[1] Nohl, *Briefe Beethoven*, p. 262-172.
[2] Opera 60, dédiée au comte d'Obersdorf, exécutée l'année suivante.
[3] Opera 57, dédiée au comte de Brunswick, publiée en 1807.

donner ou de chanter à pleine voix, il rentre chez lui, se met au piano, son chapeau sur la tête, et s'absorbe si bien qu'il oublie Ries, assis dans un coin, et au bout d'une heure, tout surpris, de le retrouver là, il le congédie afin de travailler encore. Le soir le beau finale de la sonate en *fa* était trouvé.

Les années s'écoulèrent, marquées au passage par des œuvres telles que les trois *Quatuors* dédiés au comte Razoumovski[1], dont le troisième, dit M. Marx, s'élève à des hauteurs inaccessibles à tous les quatuors passés, présents et futurs ; l'*ouverture de Coriolan*[2], *la Messe* en *ut* majeur[3]. En même temps la société dispersée se réunissait et signalait son retour par la formation d'un orchestre et l'exécution des plus récentes compositions du maître. La critique aussi reprenait son œuvre et annonçait au public ces nouvelles créations d'un ton moitié sévère et moitié protecteur qui dut plaire médiocrement à leur auteur.

Avec l'année 1808, il entrait dans toute la maturité et toute la plénitude de son génie. Cette année-là, F. Reichardt, maître de chapelle du roi de Prusse, vint à Vienne et chercha Beethoven, qu'il avait connu à Berlin. Il eut toutes les peines du monde à le trouver, et finit par le découvrir dans un grand appartement sombre et délabré qu'il habitait alors dans la maison de la comtesse Erdoedy. « Son air était d'abord tout aussi sombre que son logis, nous apprend-il, mais il se rasséréna bientôt, et montra même autant de joie à me voir que j'en éprouvais de mon côté... C'est une nature puissante, toute cyclopéenne à l'extérieur, mais, au fond, tendre, sensible et bonne. Il habite chez une comtesse hongroise, la comtesse Erdoedy, qui occupe le premier étage de cette grande maison dont le prince Lichnowski possède le second... » (30 novembre 1808.) Cette comtesse Erdoedy est la même chez qui nous avons vu Beethoven se réfugier au moment de sa rupture avec Giulia ; elle resta toute sa vie son amie dans la meilleure et la plus sévère acception du mot. A quelques jours de là, Reichardt revient sur son compte et la dépeint en ces termes : « J'ai été invité, par un billet fort amical de Beethoven, à un très-agréable dîner chez sa dame de maison (*Hausdame*), la comtesse Erdoedy. L'émotion m'aurait presque gâté la joie. Figurez-vous une très-jolie, très-petite, très-délicate femme de vingt-cinq ans, qui, mariée à quinze ans, a contracté dès sa première couche un mal incurable, et, depuis dix ans, n'est pas restée trois mois hors de son lit. Elle n'en a pas moins donné naissance à trois beaux enfants, très-

[1] Opera 59.
[2] Opera 62, dédiée à M. Collin, auteur de la tragédie.
[3] Opera 86, dédiée au comte Kinski, écrite pour le prince Esterhazy.

sains, toujours suspendus après elle. La musique est sa seule jouissance. Elle exécute très-joliment celle de Beethoven, et se traîne d'un piano à l'autre avec ses pauvres pieds gonflés, sans en être pour cela ni moins gaie ni moins bienveillante[1]. »

Il semble que Beethoven eût perdu à cette époque un peu de sa sauvagerie hautaine. Il se mettait au piano sans trop se faire prier, chez cette amie et même chez d'autres, souffrant qu'on lui demandât, entre deux tasses de thé, de jouer *quelque chose*. Il est vrai que la jeune et belle personne qui lui faisait cette prière l'accompagnait d'un sourire irrésistible, il est vrai encore que les femmes de la société lui avaient voué une admiration enthousiaste. Un jour on entendit l'une d'elles s'écrier, au milieu d'une nombreuse assemblée : « Que ce front est beau, qu'il est noble, qu'il est inspiré! — Ah! madame, dit le maître ému et souriant, si du moins vous daigniez y déposer un baiser. » Aussitôt sa fervente admiratrice s'empressa de payer ce tribut au génie. Quel homme ne se laisserait apprivoiser par de si douces flatteries?

Beethoven ne jouait pas volontiers ses Concertos, et pourtant ils méritaient bien de l'avoir pour interprète, le *Concerto* en *sol* mineur[2] tout particulièrement, qu'on entendit pendant l'été de cette année 1808 dans les concerts donnés à l'Augarten. « Œuvre de poëte, dit M. Marx, il était digne d'être exécuté par un poëte. » A la même époque avait lieu à Eisenstadt l'exécution de la *Messe* en *ut* majeur, chez le prince Esterhazy, mais cette solennité ne fut pas sans causer quelques déboires à l'auteur. Le prince, tout grand amateur de musique qu'il était, y cherchait plutôt l'agrément que l'élévation, et Haydn s'était toujours efforcé de lui complaire sur ce point. Le jour de la première audition de l'œuvre de Beethoven, on se réunit comme à l'ordinaire dans les appartements du château, après le service divin, pour s'entretenir de ce qu'on venait d'entendre. Quand le compositeur entra, le prince lui dit : « Mais, mon cher Beethoven, qu'avez-vous donc fait là? » En même temps, celui-ci surprit un sourire sur les lèvres de Hummel, successeur d'Haydn dans ses fonctions de maître de chapelle ; ce fut la goutte d'eau qui fait déborder le vase. Le soir même il quittait Eisenstadt et ne se réconciliait avec Hummel qu'au moment de sa mort. Disons-le en passant, ce malencontreux sourire n'était pas la seule cause d'inimitié qui existât entre eux. On assure qu'ils avaient recherché l'un et l'autre la même jeune fille et que Hummel avait été le préféré[3]. En outre, ce dernier impri-

[1] Marx, II, p. 109.
[2] Opera 58, dédié à l'archiduc Rodolphe.
[3] C'était la sœur du chanteur Rockel ; Hummel l'épousa.

mait au piano une direction qui contrariait Beethoven. Rivalité d'amour et rivalité d'artiste, que faut-il de plus pour rompre une amitié ?

Cette messe, publiée seulement en 1813, ne fut exécutée publiquement qu'en 1816, retard qu'il faut attribuer en partie au prince dont elle était la propriété, en partie aux difficultés que l'exécution de si grandes œuvres rencontrait à Vienne, où les compositeurs ne pouvaient disposer des orchestres des théâtres que pendant les derniers jours avant Noël et les deux premiers de la semaine sainte. La presse étant alors considérable, elle entraînait inévitablement des dépenses énormes, des répétitions insuffisantes, une interprétation peu exacte. Ce dernier point irritait surtout le maître à un tel degré qu'il s'oubliait parfois jusqu'à apostropher les exécutants en termes fort peu ménagés, et si haut que tout le monde pouvait l'entendre. Ceux-ci s'en vengaient en refusant de jouer quand il était à l'orchestre, ou même en exigeant qu'il se tînt dans une pièce voisine. Mais à peine avait-il écrit quelque chose de nouveau que leur curiosité triomphait de leur irritation et que tout rentrait dans le calme.

Comme Beethoven commençait souvent plusieurs ouvrages à la fois il est fort difficile de déterminer le moment précis de chaque création, c'est ce qui explique comment la *Symphonie* en *ut* mineur[1] fut considérée jusqu'en 1813 comme la sixième, et la *Symphonie pastorale*[2] comme la cinquième. Depuis, des données plus exactes et l'étude mieux entendue de l'inspiration qui les anime a fait intervertir cet ordre, et tout porte à croire, en effet, que la date de 1807 convient à la première, celle de 1808 à la seconde. Œuvre merveilleuse que cette symphonie en *ut* mineur, admirée aujourd'hui sans restriction, c'est en l'écoutant qu'il faudrait écrire la vie du maître, pour parler dignement de son génie ! Pourtant qui le croirait, elle rencontra à son apparition un accueil très-froid dans le public et des adversaires acharnés parmi les artistes et les critiques. Nous avons déjà vu la controverse qui s'éleva à propos du *finale*, deux mesures du *scherzo* en ont excité une non moins vive à laquelle Mendelsohn et Habeneck ont pris part avec tout ce qui de près ou de loin s'intéressait à la musique. Fallait-il supprimer ces deux mesures ? Là était la question. Une lettre du maître disait oui, son silence obstinément maintenu à toutes les auditions postérieures, disait non. C'est à ce *non* qu'on s'en tint parce que l'on savait qu'il surveillait de très-près l'exécution de ses œuvres, et que quant à la correction

[1] Opera 67, dédiée au prince Lobkowitz et au comte Razoumovski.
[2] Opera 68, dédiée aux mêmes.

préalable il lui arrivait souvent de changer d'avis, témoin ses manuscrits où, sur plusieurs mesures rayées, on trouve tantôt le mot *bien*, tantôt le mot *supprimées*, tantôt le mot *conservées*.

C'est à Heiligenstadt que furent composées ces deux symphonies, Heiligenstadt, où nous avons déjà vu Beethoven en 1802, et qui semble avoir été l'objet tout particulier de ses prédilections. Longtemps après, il y revint un jour (en 1823) en compagnie de Schindler, et comme tous deux se promenaient dans la jolie vallée qui s'étend entre ce lieu et Gruising, le long d'un ruisseau rapide, bordé de grands ormes, il s'arrêta tout à coup et laissa errer ses regards sur le paysage qui se déroulait devant lui. Puis, s'étant assis sur le gazon, le dos appuyé contre un arbre, il demanda à son compagnon s'il n'entendait point chanter un loriot dans le feuillage. C'est ici, dit-il, que j'ai écrit la scène *Au bord du ruisseau*, avec la caille, le rossignol, le coucou et le loriot pour collaborateurs. — Pourquoi donc n'avez-vous pas nommé celui-ci, lui demanda Schindler? — J'ai voulu éviter les commentaires malveillants qui d'ailleurs n'ont pas manqué à cette symphonie, car beaucoup de gens s'obstinaient à l'appeler un badinage précisément à cause de ce morceau, et la critique de Leipzig proposait de l'intituler non pas *Symphonie*, mais *Fantaisie* d'un compositeur. »

Si le doux ramage des oiseaux avait inspiré le gracieux morceau du *Bord du ruisseau*, les airs de danse des paysans avaient fourni le canevas de la *Réunion joyeuse des paysans*. Cette chose charmante et touchante à la fois, qu'on appelle la musique populaire, et qui disparaît chaque jour, existait encore alors à Vienne dans toute sa naïveté, et ravissait le maître par le caractère particulier de son rhythme et de son harmonie. Les bons ménétriers autrichiens avaient, par-dessus tout, le don de le réjouir ; il ne se lassait point d'observer les petits sommes dont ils entrecoupaient leurs valses, tantôt balançant la tête en cadence et fermant les yeux, tantôt s'arrêtant brusquement en laissant tomber leur instrument à terre, ou bien se réveillant soudain et rentrant dans la mesure par un bon coup d'archet. Il s'appliqua à reproduire ces effets et y réussit si bien que dans ce morceau chaque instrument semble s'endormir et se réveiller à son tour, comme les braves campagnards. Du reste, ce n'est pas le seul emprunt qu'il ait fait à la musique populaire. Le chant des soldats, dans la *Symphonie héroïque*, est un chant d'étudiant qu'il s'est approprié en le transformant ; le premier et le deuxième quatuors, dédiés au comte Razoumovski, reproduisent des mélodies populaires russes qu'il y introduisit pour plaire au comte, et probablement pour se plaire à lui-même ; enfin, le thème des variations du *Septuor* est tiré d'un chant populaire des bords du Rhin, souvenir d'enfance,

évoqué après huit ans passés loin du pays natal. Mais ne pouvait-il pas, au même titre que Molière, prendre son bien partout où il le trouvait ? La *Symphonie pastorale*, expression des joies, des terreurs, des plaisirs populaires, au sein d'une nature que le maître égaye et embellit au gré de son inspiration poétique, comme le peintre fond et harmonise, sous un pinceau savant, chaque partie d'un paysage éclairé ici d'un rayon de soleil, et troublé là d'une nuée d'orage, est bien vraiment l'œuvre d'un amant passionné de la nature, de celui qui écrivait à la baronne de Droszdick : « Que vous êtes heureuse, madame, d'aller sitôt à la campagne ; moi je ne puis goûter ce bonheur avant le 8 courant. Je m'en réjouis comme un enfant. Je suis si joyeux quand une fois je puis errer à travers les bois, les taillis, les plantes, les rochers. Bois, arbres, montagnes, rendent l'écho que l'on souhaite d'entendre ! Personne ne peut aimer la campagne autant que moi[1] ! »

Six symphonies, les plus belles sans contredit qu'*il* ait écrites et qu'*on* ait écrites, un opéra, une messe, un oratorio, des trios, des quatuors, un nombre considérable de sonates, tant d'œuvres du premier ordre, lui assuraient-elles enfin, en 1809, une gloire incontestée et une position solidement assise ? Hélas ! non. Il avait toujours à lutter contre l'animosité des uns et la froideur des autres ; il subissait le contre-coup des événements politiques qui, en dépréciant les valeurs, en dispersant la noblesse, lui avaient enlevé le principal de son revenu. Ses éditeurs, il est vrai, payaient plus cher, et ses admirateurs lui faisaient des présents de grand prix, mais la mauvaise foi de ces mêmes éditeurs le privait d'un partie de ces avantages. Dès 1802, il avait été contraint de protester publiquement contre les *arrangements* et les *contrefaçons* qu'on faisait de ses œuvres sans sa participation et à son détriment[2]. Malheureusement il n'était guère question alors de la *propriété artistique*, et un pauvre auteur n'avait aucun moyen de se faire rendre justice. Aussi le pillage marchait en progressant sans entraves. D'autre part, ses frères le dépouillaient à plaisir de tous ces beaux cadeaux qu'on lui faisait ; mais de ceux-là il ne se plaignait jamais, et si on lui demandait ce qu'était devenue telle bague, telle montre d'une grande valeur, il avait l'air de réfléchir un instant et répondait invariablement ? « Je ne sais pas. »

Dans ces circonstances, il reçut du roi de Westphalie, Jérôme Napoléon, l'offre de venir occuper à sa cour la place de maître de cha-

[1] Nohl, *Briefe Beethoven*, p. 65.
[2] Voir deux *Avertissements* publiés dans la *Gazette musicale universelle* de Leipzig, novembre 1802 et novembre 1803. Nohl, *Briefe Beethoven*, p. 41 et 43.

pelle, avec un traitement fixe de 600 ducats. Ce fut un coup de foudre qui tira fort à propos ses amis de leur assoupissement. En se voyant menacés de le perdre, ils comprirent mieux tout ce qu'il valait; aussitôt, l'archiduc Rodolphe, le prince Lobkowitz et le prince Kinski, se concertèrent pour lui assurer une pension qui le mît au-dessus de tout embarras d'argent et le retînt pour toujours à Vienne. Ils la portèrent à 4,000 florins, ainsi répartis entre eux : l'archiduc Rodolphe, 1,500; le prince Lobkowitz, 700, et le prince Kinski, 1,800, et s'engagèrent à la lui servir aussi longtemps qu'il n'en aurait pas l'équivalent, à la seule condition de fixer irrévocablement sa résidence en Autriche. Grâce à cette généreuse initiative le maître retrouva la sécurité ; ce fut un beau moment, malheureusement de peu de durée et suivi de nombreuses vicissitudes.

Dès 1811, le florin perdait quatre cinquièmes de sa valeur. L'archiduc Rodolphe, toujours ingénieux à amoindrir les coups qui frappaient son maître, s'obligea, il est vrai, personnellement à lui servir entière la somme de 1,500 florins, stipulée dans l'arrangement, et ses deux associés s'y engagèrent aussi, sur la demande de Beethoven. Précaution vaine, en 1812 le prince Kinski mourait d'une chute de cheval; en 1816, le prince Lobkowitz le suivait au tombeau. Il fallut plaider, dans les deux cas, contre les héritiers. Le maître gagna son premier procès ; mais la justice est parfois capricieuse comme la fortune, il perdit le second faute de quelques lignes que le prince n'avait pas eu le temps d'écrire. Bref, par suite de toutes ces vicissitudes, cette pension de 4,000 florins descendit à 900, lesquels du moins ne subirent plus de réduction[1].

L'offre du roi Jérôme, féconde en heureux résultats pour Beethoven, occasionna entre lui et son élève Ries une brouille sérieuse, où se montra son humeur méfiante. Reichardt, sachant qu'il avait refusé la place, conseilla à Ries de la prendre avec un traitement moindre. Celui-ci ne croyait pas à la réalité du refus : il alla sur-le-champ chez son maître pour s'informer de la vérité et lui demander conseil. Pendant trois semaines il ne put parvenir jusqu'à lui, ses lettres restèrent sans réponse. Enfin, il le rencontra à la Redoute, et l'abordant vivement, il lui fit connaître la cause de ses visites. « Ah vous croyez donc que vous pouvez vous emparer d'une place qu'on m'a offerte? » dit Beethoven d'un ton rude, et il resta froid et silencieux. Le lendemain matin l'élève retourna chez le maître pour avoir une explication. « Monsieur n'y est pas, » dit le do-

[1] Le florin argent valait 2 fr. 57 c.; le florin papier (Papier-Gold ou Wiener-Wahrung) valait 51 c. ; le Banco-Zettel un peu moins, et il alla toujours en diminuant.

mestique, et pourtant on l'entendait dans la chambre voisine chanter et jouer du piano. Ries insiste, le domestique refuse de l'annoncer et s'oppose à ce qu'il entre ; exaspéré, Ries le saisit à la gorge et le jette rudement à terre. Beethoven, attiré par le bruit, sortit et les trouva, l'un encore par terre et l'autre pâle comme un mort, et il se vit accablé de tels reproches que, plein d'étonnement et ne pouvant arriver à placer un mot, il resta immobile. Enfin, quand tout fut éclairci, reconnaissant que Ries n'avait point cherché à avoir la place à son insu, comme on le lui avait dit, et qu'au contraire il n'avait pas même encore donné de réponse, tous deux sortirent ensemble pour tâcher de réparer le mal. « Mais il était trop tard, ajoute mélancoliquement Ries, je n'eus pas la place, et pourtant c'eût été alors un grand bonheur pour moi [1]. »

IV

Nous sommes en 1810 et ici se présente un épisode dont le monde musical et le monde littéraire se sont trop occupés pour que nous ne nous y arrêtions pas nous-même un moment.

Parmi les riches maisons de banque de la ville de Francfort à cette époque, il y en avait une, fort connue, dirigée par les frères Brentano, d'origine italienne. Ces Brentano, tout habiles financiers qu'ils étaient, n'avaient pourtant pas réussi à communiquer leurs aptitudes à tous leurs enfants. Deux de ceux-ci se montraient plus fidèles aux traditions de Bergame, berceau de la famille, et au souvenir de *Pulcinello*, d'humeur aventureuse et primesautière, qu'aux enseignements paternels. C'étaient Clément Brentano et sa sœur Bettina, depuis madame von Arnim, ou l'*Enfant*, selon le titre qu'elle se donne dans sa *Correspondance avec Gœthe* [2]. Or l'*Enfant* était douée tout particulièrement d'une imagination enthousiaste et fantasque, d'un esprit entreprenant et agité, toujours en quête des grandes réputations pour se faire une couronne de leur gloire. Prosternée aux pieds de Gœthe, dont elle se croyait aimée, elle voulut être adorée de Beethoven ou du moins pouvoir le dire, et accourut à Vienne offrir au grand compositeur une partie de l'encens qu'elle brûlait déjà de-

[1] Notices, p. 127.

[2] Clément, surtout connu en France par les *Méditations sur la Passion de Notre-Seigneur*, recueillies au chevet de la sœur Emerich, a publié le *Knabenwunderhorn*, en collaboration avec von Arnim, et des *Contes* (Märchen) d'une grande originalité. Bettina s'est rendue célèbre par sa *Goethe's Briefwechsel mit einem Kinde*, la *Gunderode*, etc., etc.

vant le grand poëte. Puis, toujours préoccupée d'amuser celui-ci, elle entreprit de lui faire connaître le maître, en lui dépeignant ses manières et lui rapportant ses paroles. Le fit-elle tout d'abord dans les termes que sa *Correspondance* nous révéla plus tard? Qui sait? Ces choses confectionnées au jour le jour sont sujettes à retouches, corrections, augmentations... Bettina disposait d'une faculté inventive très-brillante, les idées qu'elle prêta à Beethoven, le langage qu'elle mit dans sa bouche, tout ce qu'elle en raconta enfin, parut à ses amis les plus intimes en complet désaccord avec ce qu'ils connaissaient de lui. Sous la plume de l'*Enfant*, le maître, qui, toute sa vie, était resté simple et réservé, qui n'avait jamais pu souffrir les phrases, les discours, l'apprêt, devint tout à coup loquace et pompeux, se livrant à de longues dissertations sur l'art, la philosophie, sa nature électrique, avec une faconde tellement contraire à ses habitudes que Bettina elle-même avoua qu'après avoir entendu le lendemain la lecture de ce qu'il avait dit la veille, il n'y reconnut rien et s'écria tout étonné : « Ai-je dit cela? Alors je dois avoir eu un *raptus* [1]. » Bien des gens pensèrent comme lui et ne se gênèrent pas pour le dire. Bettina n'en tint compte. Mais ce n'est pas tout.

Quatorze ans après la mort de Beethoven, trois lettres parurent de *lui* à *elle*, où il se révèle sous un aspect non moins étrange que dans les conversations. La première, datée de 1810, le montre éperdument amoureux d'elle, il la tutoie, il l'appelle son ange, il dit que sans la surdité qui le sépare des hommes, peut-être aurait-il eu plus de confiance en lui-même et osé... sans doute lui demander sa main. La seconde, de 1811, est plus calme bien que toujours tendre. Il la complimente sur son prochain mariage, et lui adresse des vœux pour son bonheur. La troisième enfin, datée de 1812, contient le récit de la rencontre qu'il a faite, en compagnie de Gœthe, de toute la famille impériale. Il se vante d'avoir laissé venir à lui les illustres personnages, d'avoir enfoncé son chapeau sur sa tête et marché droit sur le groupe, contraint de s'écarter pour lui livrer passage, tandis que l'impératrice et l'archiduc Rodolphe saluaient les premiers. Puis, il plaisante agréablement de Gœthe, arrêté à l'écart, chapeau bas et le dos courbé. Il termine enfin ce beau récit en disant qu'il a porté la dernière lettre de Bettina toute une nuit sur son cœur et il s'écrie : « Dieu, que je t'aime! »

Dans l'intention de l'*Enfant*, il est évident que cette lettre devait être le *bouquet;* ce fut du moins la mèche qui mit le feu aux poudres.

[1] Mot de madame de Breuning. Quand elle le voyait s'enfuir au lieu d'aller à ses leçons, ou faire quelque autre chose de ce genre, elle disait en haussant les épaules : « Il a son raptus aujourd'hui. »

Certes, la teneur singulière de cette correspondance était bien de nature à soulever plus d'un doute, non qu'on ne pût parfaitement admettre que Beethoven fût amoureux de Bettina, elle avait assez d'esprit, d'originalité et d'imprévu pour plaire ; mais ce qu'il était plus difficile d'accepter, c'était le récit satisfait d'une conduite inqualifiable, même pour un ennemi des convenances : ses amis crurent y voir le dessein de nuire à sa mémoire et de nombreuses protestations s'élevèrent de toutes parts, d'autant plus vives et plus nombreuses, qu'aucun des personnages en question n'était plus là pour rétablir la vérité. Schindler se fit l'interprète de tous en demandant qu'on publiât au moins le *fac-simile* de ces lettres. Mais celle qui se disait en possession d'autographes si contestés, n'entreprit rien pour justifier son dire et faire taire les soupçons ; bien loin de là. En 1843, ce même Schindler va à Berlin et lui est présenté ; chose digne de remarque, dans les fréquentes conversations qu'ils ont ensemble sur les hommes et les événements contemporains, elle ne prononça pas une seule fois le nom de Beethoven et resta sourde aux insinuations répétées par lesquelles son interlocuteur s'efforçait de lui faire comprendre combien il souhaitait de voir ces fameux originaux. Il avait pourtant déjà publié la première édition de sa *Biographie de Beethoven*, et Bettina connaissait les doutes qu'il y avait exprimés. Schindler quitta donc Berlin tout aussi peu renseigné qu'auparavant, mais beaucoup plus incrédule qu'il n'y était venu. Doit-on s'en étonner ?

Quand Bettina mourut à son tour, le biographe de Beethoven se demanda si du moins le *fac-simile* allait enfin paraître. Rien ne vint. Il publia la seconde édition de son livre sans être plus éclairé. Mais depuis, M. Marx a publié aussi une seconde édition du sien[1], et, grâce à ses recherches aussi actives qu'intelligentes, la lumière s'est à peu près faite sur ce point obscur. Désireux de connaître la vérité, M. Marx s'est adressé à M. Moschelès, qui, le premier, avait mis les lettres au jour, en 1841, dans sa Biographie anglaise de Beethoven. M. Moschelès en tenait les copies de son ami H. F. Chorley[2], à qui elles avaient été remises par Bettina elle-même, laquelle, dans une lettre du 6 juillet 1840, témoigna une vive satisfaction de la publication projetée et en donna l'autorisation à M. Moschelès[3]. Mais il ne s'agit toujours ici que de copies comme le déclare loyalement celui-ci, en 1862, à M. Marx. Dès 1861, ce dernier, avec un zèle digne d'éloges, s'était adressé au gendre même de madame d'Arnim, au docteur Hermann

[1] *L. von Beethoven's Leben und Schaffen.*

[2] H. F. Chorley vient de publier *Studies on the Music of many nations, Études sur la musique de plusieurs nations.*

[3] Plus tard, Bettina se chargea elle-même de les faire paraître dans son livre : *Ilius Pamphilius und die Ambrosia*. Berlin, Arnim, 1857.

Grimm, qui lui avait répondu le 7 mai 1861 : « Les papiers littéraires de ma belle-mère se trouvent sous scellés et ne me sont pas accessibles, je ne sais quand ils le deviendront... Toutefois, ma femme se rappelle avoir vu les originaux (de ces lettres) et qu'ils ont été donnés par sa mère. A qui ?... Elle ne saurait le dire... » Restait à interroger M. Chorley; M. Marx n'y manqua point. Voici la réponse qu'il en reçut le 17 mars 1862. « Je n'ai pas vu les lettres originales de Beethoven à Bettina. Madame von Arnim m'en donna la copie en 1839, lors de mon séjour à Berlin, et à cette époque je n'avais aucune raison d'en suspecter l'authenticité. Je suis vraiment désolé. Maintenant que je sais que la dame a été fort romanesque, je serais plus prudent. En tout cas, ces lettres avaient dû être préparées d'avance, car je les ai reçues le jour de mon unique visite à cette dame, au moment où elle se disposait à partir pour un voyage. » N'est-il pas assez naturel, après le compte rendu de toutes ces démarches, d'entendre M. Marx conclure que ce n'est pas Beethoven qui a écrit à madame d'Arnim, mais madame d'Arnim à Bettina?[1].

Toutefois, pour conserver notre rôle de rapporteur impartial dans cette affaire délicate, il convient encore d'ajouter ceci : tandis que nous écrivions ce qu'on vient de lire, un nouveau champion entrait en lice et se déclarait hautement en faveur de l'authenticité des lettres, sauf peut-être quelques mots de la troisième. Ce champion, c'est M. Nohl, l'éditeur des *Lettres de Beethoven* publiées tout récemment. Il rapporte une conversation qu'il a eue, au mois de décembre 1864, à Munich, avec le professeur Moriz Carrière, dans laquelle celui-ci affirme que les trois lettres à Bettina sont authentiques, qu'il les a vues lui-même chez elle à Berlin, en 1839, qu'il les a lues avec le plus grand intérêt et en a beaucoup recommandé la publication, à cause de leur importance. Lorsqu'elle a eu lieu, peu de temps après, il n'a point remarqué de changement entre le texte imprimé et le texte original ; bien plus, il se rappelle encore parfaitement aujourd'hui que les phrases les plus contestées, et notamment le récit de la promenade avec Gœthe étaient absolument identiques dans l'original[2]. Certes, voilà une déclaration fort précise ; pourtant, après l'avoir lue, deux points inexpliqués et inexplicables laissent subsister le doute. Pourquoi madame d'Arnim n'a-t-elle point montré les autographes à Schindler ; pourquoi n'a-t-elle point publié le *fac-simile?* Tant que ces pièces probantes n'auront pas été produites, la question restera ouverte, toutes les assertions n'y pourront rien, et n'empêcheront pas bien des gens de penser que les *conversations* et les

[1] Marx, II, p. 120. Voir aussi les Commentaires de Reimer sur la *Correspondance de Gœthe avec une enfant.*

[2] Nohl, *Briefe Beethoven*, en note, p. 71.

lettres portent plutôt le cachet de l'*Enfant* que celui du maître.

Faut-il pour cela rejeter entièrement le témoignage de Bettina et nier que Beethoven en ait été un moment affolé, *recht vernarrt*, dit Schindler ? Non, assurément. Cette passion, bien que moins intense qu'elle n'apparaît à travers le verre grossissant de madame d'Arnim, a pu exister, et même, si nous devons en croire certaines indications, elle se serait traduite par un des six chants de l'opera 75, *Nouvelle Amour*, *Nouvelle Vie*. Pourtant, on est forcé de reconnaître, et c'est avec regret pour la vanité de l'*Enfant* que ce sentiment n'a pu avoir dans le cœur du Maître de racines bien profondes, puisque la même année où ce *lied* se serait produit (1810), il demandait avec instance, à son ami Wegeler, son acte de naissance dans l'intention de se marier, non pas, hélas, avec Bettina, mais avec une *dilettantine* de talent, comme disent les Allemands, nommée Marie Koschack. Soyons justes néanmoins, si madame d'Arnim a exagéré Beethoven, elle s'est toujours montrée tendre et obligeante envers lui : elle lui a fait faire la connaissance de Gœthe, et s'il n'en est pas résulté une sympathie bien vive entre eux, ce n'est pas sa faute ; elle l'a mis en rapport avec la maison Brentano, où il a toujours trouvé des amis serviables. Pourquoi n'a-t-elle pas résisté à se faire une auréole de sa gloire comme elle s'en était fait une de celle du poëte ? Ah ! pourquoi est-il si flatteur de se présenter à la postérité entourée de l'amour des deux plus grands génies de son temps ?

Quant à sa rivale, à cette Marie Koschack dont elle ne soupçonnait probablement pas l'existence, Beethoven éprouva à son endroit, pendant plusieurs années, un sentiment fort tendre, qu'il ne trouva jamais le courage de lui déclarer. Et pourtant, en 1816, il y faisait encore allusion dans une lettre à son ami Gianastasio del Rio, à qui il disait : Qu'il aimait sans espoir... une personne avec laquelle il regarderait comme le plus grand bonheur de pouvoir s'unir, mais qu'il ne fallait pas y songer, que c'était une chimère, et pourtant qu'il l'aimait comme au premier jour... Sept ou huit ans plus tard il écrivait encore dans son portefeuille : « Oui, l'amour, l'amour seul peut rendre heureux. O Dieu ! fais-moi trouver enfin celle qui m'affermira dans la vertu... celle qui sera légitimement mienne ! Baden, 7 juillet, en voyant passer M..., qui sembla me regarder. » Parmi les papiers recueillis à sa mort, il se trouva deux lettres qu'elle lui adressait en 1825 et 1826[1].

Vanité des tendresses humaines ! Marie, comme Giulia, devint la femme d'un autre, elle épousa l'avocat Pachler à Gratz, et Beethoven

[1] Voir aussi sur cette dame la *Biographie de Franz Schubert*, par le docteur Kreisle. Vienne, Gerold, 1864.

continua de vivre de sa vie solitaire. Faut-il l'en plaindre ? Mademoiselle del Rio, qui le connaissait bien, pense que non, parce que toute espèce de lien lui était antipathique. Il n'avait connu aucun mariage dont, à la longue, les conjoints n'eussent eu lieu de se repentir, et il s'estimait heureux, après tout, qu'aucune de celles qu'il avait pu désirer d'épouser ne fût devenue sa femme. « Comme il est souvent bon, disait-il à ce propos, que nos désirs ne soient point accomplis ! » Un autre obstacle à son bonheur conjugal venait de son amour pour son art. Jamais, il le disait hautement, jamais il n'aurait pu aimer sa femme, si elle n'avait pas su honorer l'art. Du reste, l'*Ouverture d'Egmont*[1], la *Sonate* en *mi* bémol[2], le *Concerto* de piano *mi* bémol[3], qui datent de 1811, prouvent suffisamment que rien n'était capable de le détourner de ses travaux.

La connaissance qu'il avait faite de Gœthe en 1812, à Tœplitz, se renouvela à Vienne, mais ni le moment ni les circonstances n'en sont connues. On sait seulement qu'étant un jour sortis ensemble pour aller promener sur les Bastei, Gœthe vit que tout le monde les saluait, qu'il en fit la remarque, et que, prenant tout naturellement ces hommages pour lui, il se mit à admirer la politesse des habitants. Mais Beethoven qui savait mieux à qui ils s'adressaient, car lui aussi était une célébrité populaire, mit brusquement fin à l'étonnement de son compagnon en lui disant sans cérémonie : — « C'est moi qu'on salue et non pas vous. » — On ne sait pas au juste comment le poëte prit ce renseignement, mais ce que l'on sait fort bien, c'est que plus tard le maître ayant eu à lui écrire pour le placement de sa Messe en *ré*, il n'en reçut point de réponse. Était-ce oubli ou rancune ?

Tandis que Beethoven demandait le rétablissement de sa santé aux eaux de Bohême, n'allez pas imaginer qu'il restât oisif. « Arrière le repos, » s'était-il écrié un jour, et on le voit composer coup sur coup, à Tœplitz, les *Ruines d'Athènes*[4]; l'*ouverture du Roi Étienne*[5], et à Linz, chez son frère Jean, la septième *Symphonie* en *la* majeur[6], restée l'objet de l'admiration et de la préférence de l'Allemagne. A peine rentré à Vienne, il écrit, ou plutôt il achève la huitième *Symphonie* en *fa* majeur[7], celle de toutes où règne la plus grande sérénité.

Pourtant ses douleurs croissaient et son humeur s'altérait sensiblement, si bien qu'il se décida l'année suivante, sur l'avis de son

[1] Opera 84.
[2] Opera 81. Les *Adieux*, l'*Absence* et le *Retour*.
[3] Opera 73, dédié à l'archiduc Rodolphe.
[4] Opera 104, paroles de Kotzbue.
[5] Opera 117 avec chœurs, paroles du même auteur.
[6] Opera 92, dédiée au comte de Fries.
[7] Opera 93.

médecin, à entreprendre une nouvelle cure au village de Baden, près de Vienne. L'archiduc Rodolphe s'y trouvait alors. A peine apprend-il sa résolution, qu'il s'empresse de lui chercher un logement et salue son arrivée par une lettre affectueuse qu'il termine ainsi :

« Puisse votre séjour dans cette charmante contrée avoir une aussi bonne influence sur votre santé (que sur la sienne), alors le but que je me proposais en m'occupant de votre habitation sera entièrement rempli.

« Votre ami,

« RODOLPHE. »

Baden, 7 juin 1813.

Que ne peut-on garder pures de tout malentendu des relations si honorables pour le maître et pour l'élève ? Malheureusement l'humeur chagrine du premier et la position exceptionnelle du second, faisaient parfois naître des nuages. Le rang de l'archiduc, ses devoirs de cour, ses obligations de haut dignitaire ecclésiastique, prenaient nécessairement le plus net de son temps. Quand il pouvait leur dérober quelques loisirs, c'était pour les consacrer à la musique ; alors le dilettante reparaissait tout entier ; mais alors aussi la tâche du maître devenait d'autant plus laborieuse. Forcé de se multiplier pour compenser les leçons manquées pendant les jours de représentation ou d'affaires, celui-ci perdait le calme et par contre-coup la faculté créatrice, ce don précieux que l'artiste doit attendre à son heure, sans hâte ni violence. En sentant le travail lui échapper, Beethoven s'irritait et se laissait aller à des plaintes dont nous retrouvons l'expression peu ménagée dans certaines lettres écrites à différentes époques et à diverses personnes. Par exemple en 1818, à Ries :

« Je désire et espère pour vous que vos conditions de bonheur s'améliorent de jour en jour ; malheureusement je ne puis en dire autant de moi. Grâce au lien fâcheux qui m'attache à cet archiduc, je suis presque réduit à la mendicité...[1] »

En 1823, au même :

« Le séjour de quatre semaines que le cardinal a fait ici, et pendant lequel j'ai été obligé de lui donner tous les jours deux heures et demie et jusqu'à trois heures de leçon, m'a pris tout mon temps ; car, après de pareilles leçons, on est hors d'état de penser, et encore moins d'écrire le lendemain. »

En 1824, à l'éditeur Schott :

« Je regrette de vous annoncer que je ne puis encore vous envoyer mon travail. Il y avait pourtant peu à revoir ; mais, comme je n'ai pas passé

[1] Notices, p. 82.

l'été ici, je dois maintenant donner deux heures de leçon tous les jours à S. A. I. l'archiduc Rodolphe ; cela me fatigue tant que je suis à peu près incapable d'aucune autre chose. Et pourtant je ne puis pas vivre de ce qu'il me donne, et il faut bien que ma plume me vienne en aide. Néanmoins on n'a égard ni à ma santé, ni à mon temps précieux. J'espère que cet état ne durera pas longtemps...[1] »

Heureusement cette amertume et ces boutades n'éclataient pas devant le prince. On vient de publier à Vienne quatre-vingt-trois lettres inédites de Beethoven à l'archiduc, lesquelles ne contiennent, pour la plupart, que des excuses de ce qu'il n'a pu se rendre chez le prince ; et leur nombre, aussi bien que le soin qu'il prend de produire les témoignages du médecin, font soupçonner qu'il n'était pas toujours aussi malade qu'il le prétend. Mais du moins, nous le montrent-elles en même temps beaucoup moins rude qu'il n'en a l'air ; et malgré son républicanisme égalitaire, sachant parfaitement être poli et humble au besoin.

Exprimons ici la déception que ces lettres nous ont causée. Écrites de maître à élève, ce maître étant Beethoven, cet élève l'archiduc, il semblait tout naturel de s'attendre à y trouver quelques belles pages sur l'art théorique et pratique, sur les meilleures méthodes à suivre, sur les grands modèles à imiter ; elles ne renferment rien de semblable, sauf deux ou trois, les lettres 43, 44 et 60, encore ces sujets si importants y sont à peine effleurés. En revanche, plusieurs présentent la difficulté qui paraît inhérente au style de Beethoven, et que nous signalions à propos des trois lettres à Giulia, elles sont presque intraduisibles. La pensée reste souvent si obscure que, pour la rendre dans une autre langue, il faudrait y suppléer, et comment savoir si on est dans le vrai et si on pénètre le sens[2] ?

A l'époque du séjour à Baden, qui a donné lieu à ces citations, les œuvres du maître s'élevaient déjà à plus de cent, et pourtant ses affaires n'étaient pas en meilleur état que sa santé. La femme d'un de ses amis, madame Streicher[3] le trouva n'ayant ni un habit ni une chemise en bon état et manquant littéralement de tout. Elle lui parla alors sérieusement de la nécessité de régler ses dépenses, de songer à l'avenir, ce à quoi il n'avait bien certainement jamais pensé, et ce

[1] Marx, I, p. 125.

[2] Voir : *Drei und Achtzig neu gefundene Original-Briefe Ludwig von Beethoven's* herausgegeben von doctor Ludwig Ritter von Kœchel. Wien, 1865.

[3] Épouse d'André Streicher, l'ami d'enfance de Schiller. C'était un habile facteur de pianos. Il accueillit un des premiers Beethoven à Vienne, et le maître lui fut utile à son tour par ses conseils sur la fabrication des pianos, auxquels il parvint à donner une sonorité plus persistante et plus favorable aux effets et aux nuances.

dont ses frères s'occupaient trop à sa place. Pendant le mois de mai de cette année; les feuillets de son portefeuille portent la trace de ses préoccupations, dans des phrases inachevées, coupées, où la pensée se devine bien plus qu'elle ne s'affirme, et où la souffrance apparaît partout.

Ranimé cependant par les eaux de Baden, il revint à Vienne occuper sur les remparts l'appartement, déjà tant de fois quitté et repris, du baron Pasqualati. Là, madame Streicher s'empressa de le suivre pour remettre sa garde-robe en bon état et lui assurer des soins convenables. Elle plaça près de lui un tailleur et sa femme chargés de le servir et de le soigner. Dans les moments de liberté que lui laissait son service, le tailleur travaillait de son état dans l'antichambre, tandis que Beethoven écrivait ses chefs-d'œuvre dans la pièce voisine. Le prince Lichnowski venait souvent le voir à ce troisième étage. Tous deux étaient tombés d'accord que sa présence ne dérangerait rien, qu'il entrerait et sortirait à son gré, sans que le maître eût à y faire attention, et, en effet, il restait là, d'ordinaire silencieux, feuilletant un cahier de musique ou regardant Beethoven à son pupitre, puis il sortait en lui disant un adieu amical. Pourtant ces visites troublaient et contrariaient le compositeur, dont la pensée avait besoin d'être libre pour acquérir tout son développement; maintes fois il fit fermer sa porte pour s'y soustraire. Dans ces cas-là, le prince redescendait sans se plaindre les trois étages qu'il venait de monter, ou bien il s'asseyait dans l'antichambre, en compagnie du tailleur, et attendait que la porte s'ouvrît. Malheureusement cet ami indulgent et éclairé ne devait pas jouir encore longtemps de la société de l'artiste qu'il aimait : un an plus tard, le 15 avril 1814, la mort l'enlevait à ses occupations et à ses affections.

Cependant une grande fête nationale se préparait à Vienne. L'année 1813 allait finir, les neiges de la Russie avaient détruit l'armée française et ses débris se voyaient attaqués au retour par ceux-là mêmes qui la suivaient humblement au départ. Éternelle histoire de l'humanité à genoux devant la force, debout devant la faiblesse ! La bataille de Hanau avait été gagnée, l'Allemagne prodiguait la louange aux soldats triomphants, et Vienne organisait une solennité musicale au profit des blessés. Tous les artistes tinrent à honneur d'y prendre part. Beethoven, dont on jouait la *Symphonie* en *la* majeur et la *Victoire de Wellington à la bataille de Vittoria*[1], en eut la direction ; Saliéri marqua la mesure aux tambours ; Hummel battait la grosse caisse; Spohr, Schuppanzig, Meyseder faisaient leur partie confondus dans la foule des musiciens. Bref, sous l'inspiration

[1] Opera 91, dédiée au prince régent d'Angleterre, depuis Georges IV.

d'une seule et même pensée de reconnaissance, chacun s'oubliait pour fêter la délivrance de la patrie.

Beethoven adressa une lettre de remercîments à tous les musiciens. « La direction m'est échue, disait-il, parce que la musique était de ma composition ; si elle eût été d'un autre, je me serais mis à la grosse caisse tout aussi volontiers que M. Hummel, car nous n'étions tous animés que du pur amour de la patrie et du désir de consacrer nos forces à ceux qui avaient tout fait pour nous. M. Maelzel[1], en particulier, qui le premier a eu l'idée de cette académie[2], qui l'a menée à bonne fin, mérite toute notre reconnaissance et la mienne pardessus tout. Car la composition que je lui ai remise gratuitement dans ce but d'utilité publique, m'a permis de satisfaire le désir, depuis longtemps formé, de déposer une grande œuvre sur l'autel de la patrie. »

Cette grande œuvre c'était la *Bataille de Vittoria*, écrite d'abord à la demande de Maelzel pour le *Panharmonica*, instrument de son invention, qui reproduisait tout un orchestre, et arrangée ensuite pour l'orchestre même, à l'ocasion de cette solennité.

Beethoven triompha véritablement avec les soldats de l'Autriche et de la Bavière. Pour un moment, les haines, les jalousies, les rivalités, se turent autour de lui, il se fit comme un grand apaisement des passions mauvaises, et son nom devint plus populaire que jamais. Quatre fois dans le courant de 1814, on vit se réunir autour de lui une immense assemblée, dont l'enthousiasme ne saurait être suspect, puisqu'il résistait à des séances dont le programme ne renfermait pas moins de trois symphonies à la fois : la *Symphonie* en *la* majeur, la *Bataille de Vittoria*, qu'on rangeait aussi parmi les symphonies, et la *Symphonie* en *fa* majeur. L'*allegro* de celle-ci a son histoire. En 1812, Beethoven partant pour la Bohême et Maelzel pour Londres, où il allait exposer son célèbre automate, le *Trompette*, leurs amis communs leur offrirent un banquet d'adieu. Là, Beethoven, gai, en train, *déboutonné*, comme il le disait, et comme il était d'ordinaire dans ces réunions, en petit comité, improvisa un canon destiné à reproduire le tic-tac du balancier du métronome, récemment inventé par Maelzel. Aussitôt les convives le chantèrent en chœur ; plus tard il devint l'*allegro* de la huitième symphonie.

L'année 1814, qui lui enleva le prince Lichnowski, le mit en rapport avec Schindler comme pour le dédommager de la perte de ce protecteur affectueux, par le dévouement du biographe destiné à

[1] Habile mécanicien, inventeur du métronome.

[2] C'est ainsi que l'on nommait alors les concerts, même en France, comme J. J. Rousseau nous l'apprend dans son dictionnaire de musique.

écrire sa vie. La manière dont la connaissance se fit caractérise bien Beethoven. Le jeune Schindler, alors âgé de dix-neuf ans, avait été mis en prison, compromis par ses relations avec certains étudiants et certains Italiens suspects de propagandisme. Il en sortit acquitté, mais l'affaire fit quelque bruit, et Beethoven voulut en entendre les détails de sa bouche. Rendez-vous fut pris à l'auberge du *Bâton fleuri*, où se réunissaient un petit nombre de *Joséphins* de la plus belle eau, parmi lesquels le Maître ne faisait point tache, grâce à son goût tout nouveau pour la constitution anglaise. Le jeune Schindler, qui ne l'avait encore vu que deux fois, s'y rendit avec empressement, et, à dater de ce jour, commença une intimité destinée à durer, sauf une courte interruption, jusqu'à la mort de Beethoven.

Cette époque marque encore d'une façon douloureuse dans sa vie. La direction trop répétée des grands orchestres fatigua les organes de l'ouïe : à partir de cette année, sa surdité devint complète d'un côté. Ce fut pour lui le signal de la retraite comme exécutant. Le 11 avril, il joua encore une fois le *Trio*, opera 17, avec Schuppanzig, dans la salle de l'Empereur romain, et quelques jours après au Prater, puis il en eut fini avec le public. Replié sur lui-même, s'enveloppant de silence, s'il céda à des sollicitations trop vives, s'il posa encore à de rares intervalles ses doigts sur le clavier, ce ne fut plus que pour se livrer à quelques-unes de ces merveilleuses improvisations, triomphe de ses débuts, gloire de toute sa vie. Heureusement, si le virtuose abdiquait, le compositeur restait dans la plénitude de sa force. Une occasion exceptionnelle allait lui être offerte de la manifester.

Le congrès de Vienne se préparait. L'artiste qui avait célébré la délivrance de la patrie, devait nécessairement fêter l'œuvre de pacification près de s'accomplir dans son sein. A cet effet, il écrivit une cantate de circonstance sur des paroles du docteur Aloys Weissembach, intitulée le *Moment glorieux*[1], titre vraiment bien choisi, car le moment devint doublement glorieux et pour Vienne et pour l'artiste. Aussi, malgré l'insuffisance du poëte, dont l'inspiration répondit mal au but qu'il se proposait, et dont il fallut retoucher les vers, malgré l'insuffisance des chœurs, composés d'amateurs trop préoccupés des événements politiques pour donner une attention sérieuse aux répétitions, le succès fut complet. Les meilleurs artistes, il est vrai, remplissaient l'orchestre, et l'enthousiasme était dans l'air ; il éclata avec un irrésistible entraînement. Tous les monarques pré-

[1] Opera 136. Ces paroles retouchées par Charles Bernard cédèrent plus tard la place à d'autres dues à la plume de F. Rochlitz, et intitulées : *Éloge de la musique ;* l'auteur les présenta à Beethoven en 1822.

sents à Vienne, six mille spectateurs venus à leur suite, firent de cette fête une solennité sans précédent dans les fastes de la musique, et du 29 novembre 1814 le jour le plus glorieux de la vie de Beethoven.

Son triomphe ne s'arrêta pas là. Le comte Razoumovski, élevé à cette occasion au rang de prince, célébra son nouveau titre par des réjouissances extraordinaires pendant lesquelles Beethoven, présenté tour à tour aux souverains qui remplissaient les salons de l'ambassadeur, se vit comblé par eux de faveurs et de louanges. L'impératrice de Russie voulut le complimenter dans les appartements de l'archiduc Rodolphe, qui jouit ainsi doublement de l'honneur conféré à son maître. Tant d'admiration ne pouvait rester stérile : elle se traduisit en présents de grand prix qui, convertis en beaux et bons florins, grâce, peut-être bien, aux conseils de madame Streicher, formèrent un petit capital, le seul que Beethoven ait jamais possédé.

Là s'arrête ce qu'on est convenu d'appeler la seconde période de sa vie, et certes elle ne pouvait se terminer sous de plus heureux auspices. Parvenu au sommet de la montagne que si peu gravissent tout entière, il put jeter un regard satisfait sur la route parcourue, et embrasser d'un coup d'œil les plus brillants horizons. Malheureusement il ne devait jamais y atteindre. Les difficultés, un instant vaincues, ne tarderont pas à reparaître ; le cœur froissé recevra une blessure incurable ; la santé compromise achèvera de s'altérer, le malaise deviendra l'infirmité, et l'ombre et le silence envelopperont prématurément de leurs voiles ce créateur inspiré des sublimes accords.

V

A peine commencée, cette troisième période voit fondre sur le pauvre maître deux ou trois procès coup sur coup; tous fertiles en ennuis de plus d'un genre, mais dont le pire, sous ce rapport, lui fut intenté par sa belle-sœur dans une fatale question de tutelle où il perdit repos, santé et liberté d'esprit.

On se rappelle que la *Bataille de Vittoria* avait été primitivement destinée au *Panharmonica* de Maelzel. C'était pour remercier le mécanicien d'avoir essayé de porter remède à la surdité du maître, au moyen d'appareils de son invention, dont il avait fait jusqu'à quatre. Mais, lors de la fête du 8 décembre, le premier, confondant sciemment l'arrangement à grand orchestre avec la composition primitive restreinte, annonça tout à coup, sur les affiches, que cette symphonie lui appartenait. Grand émoi et protestation énergique de Beethoven,

revendication audacieuse de Maelzel. Sous prétexte de se payer de ses appareils acoustiques et d'une somme de quatre cents ducats prêtée au maître, il fait main basse, immédiatement après la fête, sur tout ce qu'il peut ramasser de la partition, charge un arrangeur quelconque de la compléter tant bien que mal, et s'en va la faire exécuter à Munich, sous sa direction et à son profit. Que faire en pareille occurrence? Porter plainte devant les tribunaux. Il fallut bien s'y résigner. Dans une lettre à son avocat, où il rétablit les faits dénaturés par Maelzel, Beethoven expliqua qu'il devait, non pas quatre cents ducats, mais cinquante seulement, empruntés dans un moment de pressant besoin, et que son éditeur à Londres devait rembourser. En même temps il adressa un mémoire aux artistes de cette ville, pour les mettre en garde contre l'exécution frauduleuse de la *Bataille*, que méditait Maelzel, et revendiquer tous ses droits de propriété. Grâce à cette protestation, l'exécution n'eut pas lieu ; ce fut à peu près le seul fruit que Beethoven retira de ses efforts. Quant au procès, il traîna en longueur, occasionna de grands frais, beaucoup de tourments, et finit par son désistement et sa condamnation par moitié aux dépens : triste fin de si pénibles débats. Pourtant, comme l'affaire avait fait du bruit, Maelzel n'osa plus tenter d'utiliser son larcin, et ne remit jamais les pieds à Vienne. Mais, en 1818, il ne craignit pas de s'adresser à son ancien ami pour le prier de recommander son *Métronome* et lui proposer, comme si de rien n'était, de faire ensemble le voyage d'Angleterre, lui annonçant en même temps qu'il s'occupait d'un nouvel appareil d'acoustique pour les chefs d'orchestre. Beethoven avait chaudement recommandé le *Métronome* dès 1813 ; il ne se refusa pas, cette fois encore, d'y donner son approbation, mais plus tard il changea d'avis, et la retira en disant que quiconque avait le sentiment juste pouvait très-bien s'en passer, et que celui qui ne l'avait pas le pouvait encore mieux. De fait on ne connaît que deux de ses ouvrages métronomisés par lui-même : la grande *Sonate* (opera 101) et la 9e *Symphonie*. Encore le fit-il à la demande expresse de Ries et de Schutz, parce que ces ouvrages étaient destinés à Londres.

Les suites de ce procès furent malheureusement funestes pour l'esprit du maître. L'indélicatesse d'un homme qu'il avait cru son ami augmenta sa défiance naturelle et lui fit suspecter tous ceux qui l'approchaient. A partir de cette époque, il voulut faire copier toute sa musique sous ses yeux, ou tout au moins sous la surveillance d'un homme choisi par lui. Le vol devint son idée fixe, il vit des voleurs partout et, non content de soupçonner, il accusa tout le monde de le tromper, et cela avec si peu de retenue qu'un jour il formula, sur l'extérieur d'une enveloppe de lettre adressée de Hetzendorf à Schindler à Vienne, une accusation grave contre l'éditeur

Artaria, auquel il reprochait, sans aucune preuve à l'appui, de lui avoir dérobé trois manuscrits.

La *Bataille de Vittoria* causa à son auteur un autre genre de désagrément auquel il fut très-sensible. Il l'avait dédiée au prince régent d'Angleterre, dans l'espoir, assez naturel, d'en recevoir des honoraires et des compliments ; le prince ne le remercia même pas : double désappointement dont ses lettres à Ries, alors établi à Londres, gardent longtemps la trace. En 1816, il lui écrit : « .... Je commence à croire que les Anglais ne sont généreux qu'à l'étranger. C'est le cas du prince régent, qui ne m'a pas même envoyé les frais de copie de ma *Bataille*, encore moins un remercîment. » Trois mois après, à propos de l'exécution d'une de ses symphonies mentionnées dans un article du *Morning Chronicle*, il dit encore : « Cette symphonie et tous les ouvrages emportés par Neate, iront aussi bien que la *Bataille* : les louanges des journaux seront mon profit le plus net. » Le régent devint Georges IV, et le roi n'eut pas plus de mémoire que le prince. Beethoven, qui ne se souvenait que trop bien, revint à la charge et lui écrivit directement, ce dont il informe Ries en faisant allusion à la gourmandise bien connue du personnage : « Notre aimable ami B... verra si je ne pourrais au moins recevoir un couteau de cuisine ou une écaille de tortue... » vœu ironique d'une espérance aux abois qui ne fut pas plus exaucée que les autres. S. M. Britannique n'estima même pas à la valeur d'un couteau de cuisine la dédicace d'une œuvre qui avait soulevé à Vienne une fièvre d'enthousiasme.

A peine Beethoven achevait-il de payer les frais de son procès contre Maelzel, qu'il était obligé d'en commencer un autre contre la succession du prince Lobkowitz. Nous en avons vu ailleurs le mauvais résultat. Mais, si le plaideur était malheureux, le compositeur était toujours égal à lui-même, ce dont les *sonates* en *mi* mineur et en *la* majeur rendent témoignage[1]. La première, une des plus mélodieuses et des plus remplies d'expression qui soient tombées de sa plume, est en même temps une des plus faciles, tout en exigeant beaucoup de soin d'exécution pour ce qui se rattache à l'esprit de l'ensemble. La seconde est dédiée à une femme qui doit nous arrêter un instant, c'est la baronne Ertmann.

Chose remarquable, les plus parfaites interprètes du maître ont été trois femmes, toutes trois distinguées par leur génie artistique. La première avait deviné sa musique et la rendait avec une expression surprenante, sans jamais l'avoir entendu jouer. C'était la fille d'un docteur Christian Muller, fondateur à Brême, dès 1782, d'un

[1] Opera 90, dédiée au comte Lichnowski, et opera 101, dédiée à la baronne Ertmann.

Concert de famille qu'il dirigeait lui-même. Grâce au talent de cette jeune fille, Beethoven, au commencement de sa carrière, était devenu l'objet d'un culte fervent dans cette ville du nord, où il n'avait jamais mis le pied.

La baronne Ertmann occupait, au temps où nous sommes arrivés, le premier rang parmi les pianistes de Vienne, c'était une artiste dans toute l'acception du mot. Elle pénétrait les intentions les plus cachées du maître et savait les exprimer d'une manière inimitable. Le sentiment du mouvement égalait chez elle celui du coloris, et elle pratiquait la liberté de mesures, tant recommandée par Beethoven, avec une sûreté d'inspiration qui le surprenait tout le premier. Un des secrets de la supériorité de madame Ertmann, celui que tout artiste devrait lui emprunter, c'était de ne jamais jouer que ce qui allait à son talent. « Tout ne convient pas à tous, » disait-elle, et, en vertu de ce sage précepte, elle choisissait sa musique et ne se la laissait pas imposer[1]. De son côté, la comtesse Sidonie de Brunswick se chargeait, à Pesth, de rendre toute la puissance élevée de ces compositions. Elle rivalisait avec la baronne dans l'éclat du coloris et la justesse des nuances, elle la surpassait peut-être dans l'énergie toute virile de son jeu.

Deux autres *Sonates*, en *ut* et en *ré* majeur, dédiées à la comtesse Erdoedy, nous donnent l'occasion de rapprocher l'amie éprouvée de la virtuose inspirée. Natures d'élites toutes deux, elles semblent avoir été placées par Dieu sur le chemin de Beethoven pour lui en adoucir les aspérités, celle-là, qu'il appelait avec raison son confesseur, car elle ne le trahit jamais, lui resta fidèle, alors que tant d'autres l'abandonnaient pour courir au-devant des nouvelles étoiles venues d'Italie; celle-ci, qu'il vénérait comme une prêtresse de l'art et qu'il nommait sa chère et respectée Dorothea Cæcilia, entretint à force de zèle le feu sacré de ses admirateurs, et maintint au répertoire sa musique de piano, que les nouveaux venus voulaient reléguer dans les cartons. Que de consolations il leur dut, mais que de persécutions aussi il avait à subir ! Ces sonates même en fournirent un nouveau prétexte à l'occasion de l'*Allegro fugato* de celle en *ré* majeur, car on avait toujours tenu pour certain qu'il ne pouvait pas écrire de *fugue*, et la fugue, c'était la loi et les prophètes. Celle-ci fut attaquée avec beaucoup d'acharnement, pourtant Beethoven s'était familiarisé de bonne heure avec cette forme dans Sébastien Bach, et l'avait employée lui-même dans le *quatuor* en *ré* majeur[2], dans la troisième et la septième

[1] En 1831 Mendelssohn, passant par Milan, alla faire visite à la baronne Ertmann, dont le mari commandait la ville; elle jouait encore d'une façon remarquable la musique de Beethoven. (Lettres de Mendelssohn.)

[2] Opera 59, dédié au comte Razoumovski.

symphonie et dans la *sonate*, opera 101. La jalousie manqua son but; l'emploi de la fugue, rare jusqu'alors dans ses œuvres, y devint plus fréquent; on le retrouve notamment dans la *grande sonate* en *si* majeur[1] dans la *sonate* en *la* bémol[2], dans le *gloria* et le *credo* de sa seconde messe, dans la *grande ouverture fuguée*[3], et dans le finale du *quatuor*, opera 130, publié séparément sous le chiffre d'œuvre 133.

D'autres préoccupations ne tardèrent pas du reste à lui faire oublier celles-ci. Au mois de novembre 1815, Charles van Beethoven mourut, laissant à son aîné Louis la tutelle de son fils, âgé de huit à neuf ans, et avec cette tutelle un fardeau qui devait peser de tout son poids jusque sur les derniers jours du pauvre maître.

Dans une lettre datée du 22 novembre, il annonce cet événement à Ries en ces termes :

« Mon pauvre malheureux frère Charles vient de mourir ; il avait une méchante femme. Je puis dire qu'il était atteint de phthisie depuis quelques années, et j'ai bien dépensé dix mille florins papier pour lui rendre la vie plus douce. Ce n'est rien, sans doute, pour un Anglais, mais pour un Allemand, ou, mieux encore, pour un Autrichien, c'est beaucoup. Le pauvre homme avait bien changé dans les dernières années. Je puis dire que je le regrette de tout mon cœur, et je me félicite d'autant plus de pouvoir me rendre le témoignage de n'avoir rien épargné pour sa conservation[4]. »

Beethoven se prit tout d'abord d'une tendresse excessive et passionnée pour ce neveu qui devait lui faire connaître par son inconduite et son ingratitude tous les genres de douleurs. « Une nouvelle vie du cœur commença pour lui, » dit mademoiselle del Rio, la fille du maître de pension où il plaça l'enfant en 1816. Non-seulement il accepta la tutelle, mais il voulut l'adopter comme son fils. Il le retira des mains de sa mère et en prit tout à fait la charge. C'était se plonger de gaieté de cœur dans d'insurmontables dégoûts, dépasser ses ressources, compromettre son indépendance et s'imposer des soins qui ne convenaient ni à sa vocation d'artiste, ni à son ignorance des choses de la vie pratique. Bientôt, en effet, nous allons le voir travailler au delà de ses forces, tout en vivant au jour le jour, et devenir l'esclave de son entourage en cessant d'être le maître de son inspiration. Absorbé par sa nouvelle organisation, il s'enquiert de ce qu'on donne à deux serviteurs pour le déjeuner et le dîner, tant pour la qualité que pour la quantité ; combien de fois ils doivent avoir du rôti, si c'est le matin ou le soir ; si les serviteurs mangent comme les

[1] Opera 106, dédiée à l'archiduc Rodolphe.
[2] Opera 110.
[3] Opera 130, dédié au prince Nicolas Galitzin.
[4] Nohl, *Briefe Beethoven*, p. 124.

maîtres ou s'ils ont une cuisine à part ; combien il faut de livres de viande pour trois personnes, etc., etc. Si l'on songe aux détails journaliers qu'entraîne la tenue d'une maison, aux comptes de la cuisinière, aux querelles des gens entre eux, à la mauvaise humeur des uns, à l'infidélité des autres, on éprouvera une grande compassion pour ce merveilleux génie, habitué à planer dans les sphères sereines de l'art, et brusquement obligé d'en descendre pour s'occuper des soins les plus prosaïques de la vie matérielle.

Mais ce n'est pas tout. Pour se procurer tous ces maux, il lui fallut en supporter d'autres d'une nature bien autrement douloureuse, et qui le blessèrent dans ses sentiments les plus intimes. En se voyant enlever son fils, la mère protesta. Le tribunal, chargé de juger les différends de la noblesse et du clergé, appela l'affaire à lui, le *van* placé devant le nom des parties et confondu avec le *von*, particule nobiliaire, les faisant considérer comme nobles. La première obligation qu'on imposa à Beethoven fut d'établir l'incapacité de sa belle-sœur à élever l'enfant : obligation doublement pénible pour un homme qui s'était toujours attaché à cacher les torts des siens. Il fallut bien s'y résigner pourtant, et les juges convaincus lui confièrent la garde de son neveu jusqu'à la conclusion du procès.

Mais, grâce au soin que prennent d'ordinaire MM. les avocats d'envenimer les questions qu'ils sont chargés de plaider, la « Reine de la Nuit », comme l'appelait Beethoven par allusion à l'opéra de Mozart et à sa mauvaise conduite[1], la « Reine de la Nuit », de plus en plus irritée, imagina, pour se venger, de lui contester le droit d'être jugé par le tribunal supérieur. Le procès durait déjà depuis un an, quand cette question d'incompétence vint compliquer la situation. Le tribunal manda le maître à sa barre pour qu'il eût à y établir sa noblesse. Il comparut, et, désignant de la main sa tête et son cœur, déclara que sa noblesse était *ici et là* ! Malheureusement cette sorte d'aristocratie sans parchemins ne jouit d'aucun privilége, et le pauvre roturier fut renvoyé devant la magistrature ordinaire. Singulière contradiction de l'esprit humain ! Ce démocrate en théorie, qui n'admettait de différence entre les hommes que celle de la vertu et du talent, se sentit si fort humilié de cette décision, il en conçut un tel chagrin, que Vienne lui devint trop petite et qu'il l'aurait infailliblement quittée si son frère Jean ne l'y eût retenu de force. Disons toutefois, pour sa justification, qu'un *de* était si nécessaire en Autriche, que jamais, malgré tout son génie, il n'aurait pu conquérir dans la

[1] Il empruntait volontiers les noms des personnages de *la Flûte enchantée*, se désignant lui-même sous celui de *Sarastro*, et appelant en plaisantant Schindler *Papageno*. (Nohl, *Briefe Beethoven*, p. 140.)

haute société la place qu'il y occupait, si cette pauvre petite particule n'eût permis à l'aristocratie de le considérer comme un des siens. Ce *von* magique, pareil à un talisman, lui avait ouvert toutes les portes ; quand on en connut le peu de valeur, plusieurs se refermèrent. Lequel plaindre davantage de l'homme de génie qui s'attriste d'une distinction pour lui si insignifiante, ou de l'homme titré qui place cette distinction au-dessus du génie? Pour remplacer ce précieux *von*, son avocat imagina de lui donner, tant les titres avaient d'importance, celui de maître de chapelle, moins malsonnant, paraît-il, que celui de compositeur, sous lequel on le désignait *faute de mieux*. Beethoven refusa longtemps de prendre ce qui ne lui appartenait pas, et quand enfin il y consentit, vaincu par les représentations de son avocat, il ne manquait jamais d'ajouter plaisamment : Maître de chapelle *in partibus*.

Le changement de juridiction eut pour résultat immédiat et fâcheux de substituer à des juges bienveillants des hommes d'une impartialité douteuse, dont le premier soin fut de le suspendre de ses fonctions de tuteur, sous prétexte de surdité, et de rendre l'enfant à sa mère. Beethoven en appela de ce jugement dans un mémoire où il fournissait des preuves irrécusables de l'inconduite de sa belle-sœur [1].

Les sentiments les plus nobles respirent dans ce document : le bien de l'enfant, le soin de son avenir, le préoccupent uniquement, et, sous l'empire de ces considérations, il consent même à laisser la mère jouir d'une sorte de cotutelle, c'est-à-dire à lui permettre de le voir et de prendre connaissance des dispositions qui concernent son éducation... Quant à lui-même, il déclare se charger de toutes les dépenses de son neveu, et finit en demandant un cotuteur, avouant, tout en s'efforçant d'atténuer la portée de cet aveu, qu'il est *un peu dur* d'oreille. Ces demandes si modérées, si désintéressées, faites avec une parfaite convenance, eurent un plein succès. La cour le rétablit dans ses droits de tuteur et de plus elle interdit à la veuve toute immixtion dans l'éducation de son pupille.

Ainsi se termina ce triste débat, après avoir absorbé cinq ans de la vie du maître, et l'avoir contraint aux plus pénibles aveux sur la conduite des siens et sur sa propre infirmité, qu'il lui était si douloureux d'admettre en public. Hélas, il ne pouvait se dissimuler qu'elle avait suivi pendant ce temps une marche progressive : en 1816, il avait été obligé de prendre un porte-voix ; en 1818, il dut recourir à l'écriture pour communiquer avec ses semblables.

Le procès fini, on en vit apparaître les conséquences. La société,

[1] Pendant le cours de ce procès, elle avait, selon Schindler, accru sa famille sans formalité légale.

faussement impressionnée, s'imagina que Beethoven avait injustement persécuté sa belle-sœur, qu'il était l'ennemi acharné des femmes, et il rencontra des inimitiés, là où il est bon de ne trouver que des sympathies. De plus, son silence prolongé finit par persuader au public que sa verve était éteinte et l'accoutumer à ne plus rien attendre de lui. Le maître, qui connaissait sa force et sentait les ressources inépuisables de son génie, riait de ces dispositions, et disait à ceux qui les lui rapportaient : « Qu'ils attendent, ils verront bien. » Mais comme il s'opposait en même temps à ce qu'on parlât de ses ouvrages avant qu'il ne les eût achevés, ses amis osaient d'autant moins combattre cette fausse opinion que tout le produit de ces cinq années se composait de *thèmes variés*, de *mélodies écossaises* et des *sonates*, opera 102 et 104. Il est vrai que cette dernière, surnommée la *sonate géant*, était bien propre à réfuter le bruit de sa prétendue impuissance, et que les *mélodies* écrites dans un temps de gêne et en vue du produit pécuniaire n'en étaient pas moins un véritable trésor d'un caractère à la fois naïf et profond ; mais il avait accoutumé le public à trop de chefs-d'œuvre pour que celui-ci se contentât de si peu.

Que devenait la question financière dans de pareilles circonstances? Certes, elle était loin de s'être améliorée. Pendant un espace de sept ans, Beethoven ne cesse d'exhorter Ries à redoubler de zèle pour le placement de ses compositions et de l'entretenir d'un projet de voyage en Angleterre, comme seul moyen de salut. « Mon revenu est de 3,400 florins papier, lui écrit-il en 1816 ; je paye 1,100 florins de loyer, 900 à mon domestique et à sa femme..., 1,100 pour la pension de mon petit neveu, encore n'est-il pas bien, et je vais être obligé d'organiser ma maison pour le reprendre chez moi. Combien il faut gagner pour parvenir seulement à vivre ! » En 1817, il reçoit de la société philharmonique de Londres des offres qu'il modifie, ne les trouvant pas suffisantes, et promet d'être dans cette ville en janvier ; mais ce voyage ne devait jamais s'accomplir : sa mauvaise santé et les soucis de sa tutelle y mirent toujours obstacle. Il n'en continua pas moins à le projeter, à l'annoncer à Ries dans ses lettres, et à lui parler de sa triste situation. En 1819, à propos de la *sonate*, op. 106, il dit : « La sonate a été écrite dans des circonstances pressantes. Il est dur de travailler pour avoir du pain ; j'en suis réduit là. » La correspondance continue sur ce ton jusqu'en 1823, où nous y lisons encore, en date du 25 avril :

« ..... Ma position constamment triste m'oblige à vous écrire de telle façon que je reçoive autant d'argent que je puis en avoir immédiatement[1]... »

[1] Nohl, *Briefe Beethoven*, pages 134, 191, 233.

Pendant qu'il pressait ainsi Ries de lui venir en aide, il déposait ses plaintes et sa douleur en termes bien moins contenus sur les feuillets de son carnet, confident muet dont il ne redoutait pas l'indiscrétion. On y lit, à la date de 1816 : « Il faut faire quelque chose... un voyage, et alors travailler pour cela, ou un opéra... si tu dois rester encore ici l'été prochain, l'opéra serait préférable..., mais, en ce cas, il faut dès à présent décider où et comment se passera l'été... O Dieu, aidez-moi, vous me voyez abandonné de l'humanité entière, car je ne veux pas pactiser avec l'injustice ; exaucez la prière que je vous fais, au moins pour l'avenir, d'être avec mon Charles, ce dont je n'entrevois pas la possibilité maintenant... Oh ! sort cruel, oh ! destin implacable, non, mon malheur ne finira jamais. » Ailleurs : « Tu n'as pas d'autre moyen de salut que de partir d'ici ; à cette seule condition tu pourras de nouveau planer dans les hautes régions de ton art, tandis qu'ici tu tombes dans la vulgarité. Une symphonie, puis partir, partir, partir... Recueillir en même temps les valeurs, ce qui peut se faire dans l'année... Pendant l'été, travailler pour le voyage..., ainsi seulement tu pourras accomplir ta grande tâche envers ton neveu, plus tard parcourir l'Italie, la Sicile, avec quelques autres artistes... Oui, fais des plans et sois consolé[1]...

Outre ces confidences intimes, les feuillets de son portefeuille recevaient encore les annotations de chaque jour sur les dépenses de la maison, sur les entrées et les sorties des domestiques, et Dieu sait qu'elles étaient assez fréquentes, et servent ainsi de commentaire au malaise sous lequel le pauvre Maître succombait. Voici un curieux extrait qui en dira plus à lui seul, sur les tribulations de son intérieur, que de longues pages :

31 janvier 1819.		Congédié la femme de charge.
15 février	—	Entrée de la fille de cuisine.
8 mars	—	Reçu le congé de la fille de cuisine.
22 mars	—	Entrée de la nouvelle femme de charge.
12 mai	—	Arrivée à Mödling. *Miser et pauper sum.*
14 mai	—	Entrée de la servante.
20 juillet	—	Congédié la femme de charge.

Le désordre du ménage continue dans les années suivantes. En 1820, on ne compte pas moins de douze *entrées* et *sorties* de serviteurs, que dis-je, *sorties*, ce sont des *fuites*. « La fille de cuisine s'est enfuie » écrit piteusement le maître, le 28 juillet. Mais les tribulations de l'année 1823 semblent avoir dépassé toutes les autres. Pas un mois ne s'écoule sans amener une catastrophe ordinairement

[1] Schindler, I, p. 266.

accompagnée de voies de fait, cas qui s'était déjà présenté assez souvent pour obliger le maître à renoncer au service d'un domestique mâle dès 1817. On se figure le trouble et la colère qu'entretenait perpétuellement chez lui un pareil état de chose, auquel contribuaient sans doute sa défiance naturelle, son irritabilité, son inexpérience de la vie pratique et sa surdité dressée comme une barrière entre lui et ceux qui le servaient.

Il n'était pourtant recherché ni dans ses goûts ni dans ses habitudes ; un coup d'œil jeté sur une de ses journées suffit à le montrer. Levé en toute saison avec le jour, il faisait lui-même son café, avec une précision qu'il poussait au point d'en compter les grains, dont le nombre devait être toujours le même, puis il se mettait au travail jusqu'à l'heure de son dîner. Dans l'intervalle, il sortait souvent pour prendre l'air, travaillant en marchant, sans s'inquiéter ni du froid ni de la chaleur. Pour dîner il avait deux plats favoris : certaine truite du Danube, qu'il invitait ses amis à venir manger le vendredi, et certain macaroni au parmesan que sa cuisinière devait absolument manquer pour qu'il s'en plaignît, le tout arrosé d'une grande quantité d'eau pure. Quant aux autres plats, s'il les déclarait mauvais, ce qui arrivait souvent, la sentence était sans appel, quiconque ne s'y soumettait pas n'avait ni goût ni jugement, et l'irritation qu'il en ressentait durait plusieurs jours. Si par hasard il buvait du vin, ce qui était rare, il préférait au vin pur celui qui était falsifié, malgré le mauvais état de ses entrailles.

Ses après-dînées étaient régulièrement consacrées à la promenade, à la suite de laquelle il entrait dans un café ou un débit de bière pour fumer sa pipe, comme tout bon Allemand doit le faire, et lire les journaux. Pendant la session du Parlement anglais, il suivait les débats avec la plus grande attention et prenait invariablement parti pour l'opposition. Du reste, il changeait si peu ses habitudes, que dans les dernières années de sa vie, les étrangers désireux de le voir, se rendaient toujours dans le même café, à peu près assurés de l'y trouver à la même heure et à la même place, assis à l'écart ; mais il parlait rarement, même avec ceux qui lui étaient présentés. Jamais il ne composait le soir ; il se couchait au plus tard à dix heures, après avoir soupé d'un potage ou des reliefs de son dîner.

Par exemple, il avait une coutume fort gênante pour ses voisins et qui dut bien contribuer quelque peu à ses fréquents déplacements, c'était celle des ablutions. S'il ne sortait pas pendant ses heures de travail, il se versait de grandes cruches d'eau sur les mains, arpentait la chambre à grands pas, en roulant de gros yeux, fredonnant ou chantant à pleine voix, et revenait se plonger dans l'eau froide. C'étaient ses moments de méditations profondes, mais les domesti-

ques en riaient, ce qui provoquait de sa part des accès de colère comiques ; les propriétaires se fâchaient parce que l'humidité pénétrait à travers les planchers, et il devenait ainsi le moins recherché de tous les locataires. Aussi, dans une lettre à Schindler, qui s'occupe d'arrêter un logement, il lui recommande de bien s'informer où se trouve la chambre du propriétaire, « à cause de l'eau[1]. »

Quant à son mobilier, il était tout aussi simple que sa table, seulement les curiosités, le bric-à-brac, y abondaient. Son bureau en était encombré : cosaques et hussards en guise de presse-papiers, sonnettes de toutes formes et de toutes dimensions, etc., etc. Mais ces babioles souffraient beaucoup de ses déménagements fréquents, et la plupart disparaissaient sans qu'on sût comment. Au fond, le désordre régnait partout chez lui, partout, sauf dans sa toilette, toujours propre et soignée: habit bleu ou vert à boutons de métal, cravate et gilet blancs en toute saison, pantalon et bas blancs en été, tel était à peu près invariablement son costume.

Tandis qu'il était occupé, en 1819, à écrire sa *messe* en *ré*, au village de Mödling, Schindler alla le voir en compagnie d'un musicien nommé Horzalka. A leur arrivée, vers les quatre heures d'après midi, ils le trouvèrent enfermé, et on leur dit que les deux servantes étaient parties le matin même à la suite d'une violente querelle qui avait troublé pendant la nuit le repos des habitants de la maison. Beethoven, une fois livré à la composition, oubliait souvent l'heure des repas : c'est ce qui lui était arrivé encore ; les deux filles, après avoir longtemps attendu, s'étaient endormies, les plats avaient brûlé, le reste se devine. En pénétrant dans l'appartement, Schindler et son compagnon entendirent le maître qui s'escrimait sur la *fugue* du *Credo* de sa messe, chantant, hurlant, trépignant ; ils attendirent longtemps en silence, et le virent enfin paraître, le visage bouleversé, les traits altérés. Il leur dit qu'il n'avait pas mangé depuis la veille, sur quoi ils s'empressèrent, l'un de l'aider à s'habiller, l'autre de courir au restaurant faire préparer à dîner.

D'autre part, Maurice Schlesinger nous apprend qu'ayant fait sa connaissance à Vienne, dans cette même année 1819, il alla aussi le voir à la campagne sur son invitation. « En descendant de voiture, j'entrai dans l'hôtel, et le vis qui sortait précipitamment, en tirant la porte avec violence. Après m'être épousseté, je me rendis à la maison qu'on m'indiqua. Sa femme de charge me dit que très-probablement je ne pourrais pas lui parler, qu'il venait de rentrer furieux. Je lui remis ma carte. Elle reparut au bout de quelques minutes, et, à ma grande surprise, m'invita à entrer. Je trouvai le grand homme à

[1] Nohl, *Briefe Beethoven*.

son pupitre et lui écrivis immédiatement que j'étais heureux de faire sa connaissance. Ceci produisit sur lui une impression favorable. Il s'ouvrit tout de suite à moi et me dit qu'il était le plus malheureux des hommes ; qu'il venait de l'auberge, où il avait demandé un morceau de veau dont il avait envie, mais qu'il n'avait pu se le procurer. Tout cela d'un ton et avec un visage des plus sombres. — Je tâchai de le consoler, nous causâmes (moi toujours écrivant), et il me retint ainsi pendant deux heures, bien que je voulusse plusieurs fois me retirer pour ne point le gêner[1]. »

En le quittant, Schlesinger retourna immédiatement à Vienne, se procura un morceau de veau rôti et fit partir un commissionnaire par la même voiture qui venait de l'amener, avec ordre de le remettre sur le champ à Beethoven de sa part. Le lendemain matin, Schlesinger était encore au lit, quand celui-ci entra ; il l'embrassa avec effusion en l'appelant le meilleur des hommes, et l'assura que rien ne lui avait fait tant de plaisir que ce veau au moment où il en avait si grande envie.

L'attention délicate du bienveillant et avisé éditeur valut à son père la cession des œuvres 108, 109, 110 et 111.

Une année plus tard, un autre visiteur alla aussi chercher le maître à la campagne, c'était Hauser, depuis directeur du conservatoire de Munich. Il ne le trouva pas d'abord chez lui, mais il aperçut bientôt un homme errant à travers champs, tantôt s'arrêtant, levant les yeux au ciel, puis reprenant sa marche et s'arrêtant encore pour écrire sur son carnet. Cet homme était fort et trapu, une forêt de cheveux noirs s'ébouriffaient autour de sa tête ; ses habits en désordre portaient les traces d'une longue course par monts et par vaux. C'était Beethoven. Hauser se présenta et fut bien accueilli ; ils dînèrent ensemble, après quoi ils s'approchèrent du piano, présent reçu d'Angleterre, mais dont les notes hautes étaient déjà cassées. Beethoven frappait des cinq doigts de la main gauche sur les touches basses sans distinguer les sons et s'écriait : « Écoutez, que c'est beau ! » Hauser pouvait à peine retenir ses larmes. Tel était l'état de surdité où se trouvait réduit l'infortuné compositeur dans l'année 1820.

La seconde messe était destinée à l'installation de l'archiduc Rodolphe à l'archevêché d'Olmutz, et il avait commencé à y travailler dans l'automne de 1818. Mais le soin qu'il apportait à limer, corriger, retoucher son travail, et les vicissitudes que nous connaissons s'en mêlant, il n'était qu'à l'*Agnus Dei* en 1820, année de l'installation du prince-prélat, et il n'eut entièrement fini qu'en 1822.

[1] Lettre de Maurice Schlesinger, en date du 27 février 1859, adressée à M. Marx et rapportée par lui, t. II, p. 262.

Dans l'intervalle, et pour se reposer sans doute, il fit une chose charmante. Tandis qu'il était tout occupé de son *Credo*, de pauvres musiciens ambulants faisaient danser dans une auberge voisine les paysans du lieu. Amusé ou touché, le maître suspendit un moment son grave travail et écrivit pour ces bonnes gens une série de valses dont il composa en outre les parties. Quelle fortune pour eux s'ils en avaient connu le prix! Il écrivit aussi en 1821, à son retour de Mödling, trois sonates[1], qui furent publiées simultanément à Vienne, à Berlin et à Paris, et qui, grâce à cette combinaison, lui rapportèrent environ quarante louis, prix élevé qu'elles n'auraient jamais atteint autrement. Car, qui le croirait aujourd'hui, la musique de piano trouvait alors très-peu d'acheteurs en France et pas davantage en Angleterre. Les temps sont bien changés!

[1] Opera 109, dédiée à mademoiselle Brentano; 110 et 111 dédiées à l'archiduc Rodolphe.

Mme AUDLEY.

La fin prochainement.

VOYAGE

AU VOLCAN DE SANTORIN[1]

Santorin, 20 mars.

Nous avons enfin mis aujourd'hui à exécution notre projet de visite à l'île de Thérasia, que nous avons explorée entièrement au double point de vue de la géologie et des antiquités, ce qu'aucun voyageur n'avait encore fait avant nous ; car on négligeait toujours cette annexe de Santorin et on se contentait de l'observer de loin.

Partis de très-bonne heure, nous nous sommes d'abord dirigés sur les Kammènes, pour y constater les progrès que l'éruption pouvait avoir faits depuis trois jours. Au promontoire du Roi-George nous n'avons trouvé aucun changement bien sensible, rien qu'un peu d'allongement vers le sud. Il n'en est pas de même à l'îlot de l'Aphroëssa. Le canal qui séparait cet îlot de Néa-Kamméni est tout à fait comblé ; l'Aphroëssa, comme le Roi-George, a passé désormais de l'état d'île à celui de presqu'île ou de promontoire. Quelques récifs nouveaux ont surgi en avant de la Réka, dans la direction de Palæa-Kamméni, par voie de soulèvement, sans que ces rochers et la mer qui les entoure soient sensiblement échauffés. Mais tout le mouvement d'extension de l'Aphroëssa se porte maintenant, comme certains indices nous l'avaient fait prévoir l'autre jour, vers le nord, dans la direction du port Saint-George, parallèlement à Néa-Kamméni. Un cap bien caractérisé a commencé à se former depuis trois jours de ce côté, vers lequel aura lieu désormais le développement de la coulée.

Après ces constatations nous avons gagné Palæa-Kamméni pour

[1] Voir le *Correspondant* du mois de mai.

en examiner la formation. C'est l'île qui sortit des flots en 198 avant notre ère et dont l'apparition, coïncidant avec la défaite du roi Philippe de Macédoine par les Romains à la bataille de Cynoscéphales, fut considérée comme un présage surnaturel de la nouvelle domination qui allait s'étendre sur la Grèce. Les récits de ce phénomène sont nombreux et précis ; ils paraissent tous se rattacher à une même source, le témoignage du géographe Posidonius, contemporain et témoin oculaire. Voici d'abord ce que dit Strabon : « Au milieu de « l'espace qui est entre Théra et Thérasia, on vit pendant quatre jours « des flammes sortir de la mer, et celle-ci semblait bouillonner tout à « l'entour. Enfin, ces feux souterrains soulevèrent une île composée « de matières fondues, qui avait vingt-deux stades de circonférence. « Elle s'éleva comme si elle avait été poussée par des machines. » Justin est moins précis dans la description du phénomène local de Santorin, mais il ajoute de curieuses indications qui montrent que la naissance de cette île, que l'on appella Hiéra, se rattacha à tout un vaste ensemble d'accidents volcaniques dans les mers de Grèce. « Entre les îles Théra et Thérasia, dit-il, à l'endroit qui tient le mi- « lieu entre les côtes et les deux bras de mer, il se fit un tremblement « de terre qui, au grand étonnement des navigateurs, fit sortir tout « à coup une île du fond de la mer, parmi les eaux bouillonnantes. « Le même jour, le même tremblement de terre se fit sentir en Asie, « et fit éprouver, par ses secousses, de grands désastres à Rhodes et « dans plusieurs villes, dont quelques-unes furent entièrement en- « glouties. » Pausanias, en relatant les mêmes faits, dit aussi que l'île de Chrysé, voisine de Lemnos, disparut dans la mer le jour où Hiéra surgit au milieu de la rade de Théra. Sénèque cite Posidonius comme son autorité, et ne parle que des faits qui furent observés ici. « La « mer, dit-il, écumait ; il en sortait de la fumée ; enfin les flammes « s'ouvrirent une issue... Elles ne jaillissaient que de temps en « temps, à la façon des éclairs... Des pierres retombaient à l'entour ; « les unes étaient des roches entières que le feu souterrain chassait « devant lui avant de les avoir altérées ; les autres étaient consumées « et rendues légères comme la pierre ponce. A la fin on vit paraître « le sommet d'une montagne ; elle s'éleva graduellement, et en « s'agrandissant forma une île... La mer en cet endroit était aupara- « vant profonde de deux cents brasses. »

On voit par ces récits que les phénomènes de l'an 198 avant notre ère furent exactement semblables à ceux que nous voyons se produire aujourd'hui. En effet, Palæa-Kamméni, l'antique Hiéra, est formée de la même manière que Néa-Kamméni, le promontoire du Roi-George et l'Aphroëssa. C'est une masse compacte de lave trachytique, qui a dû être, non soulevée longtemps après son refroidissement au

fond de la mer, mais vomie par une ouverture du sol sous-marin. Moins longue que Néa-Kamméni, elle s'étend du nord-ouest au sud-ouest et se termine en cône à son extrémité méridionale ; mais il n'y a pas de cratère au sommet du cône, constitué par un banc de lave parfaitement homogène, de plus de soixante mètres de hauteur. Les différentes éruptions, dont la rade de Santorin a été le théâtre depuis la naissance de Palæa-Kamméni, ont produit dans cette île des déchirements, des crevasses nombreuses, exactement pareilles à celle qui s'est formée cette année dans la pointe Phléva, crevasses qui traversent l'île dans toute sa largeur. Il en est quelques-unes de très-considérables et toutes ont leurs bords aussi nets et aussi verticaux que si on les avait coupées dans la lave avec un instrument tranchant. Leur direction constante est vers l'E. 20° N.; c'est celle de l'effort de l'action volcanique dans toutes les éruptions de Santorin; c'est évidemment celle de la grande fissure dans l'écorce terrestre qui doit exister en cet endroit et qui, constituant un point de moindre résistance à la pression des matières en fusion emprisonnées sous cette écorce, détermine naturellement la direction des nouvelles secousses et des nouvelles ruptures.

Palæa-Kamméni existant maintenant depuis deux mille ans, la surface de ses laves a fini par se décomposer et par former une sorte d'humus très-peu épais. On y voit quelques figuiers, dont les racines s'enfoncent dans les fissures des rochers, et, dans la saison où nous sommes, une herbe maigre revêt le sol. L'île presque entière pourrait être mise en culture, comme la superficie des anciennes coulées de l'Etna. Sur le flanc nord-est, dans un enfoncement au bord de la mer, on voit une plate-forme basse, régularisée de main d'homme, où s'élève aujourd'hui une petite chapelle dédiée à saint Nicolas. C'est bien évidemment l'emplacement du temple de Neptune Assureur, Posidon Asphalius, que les Rhodiens, alors maîtres de la navigation dans la mer Égée, avaient élevé sur l'île d'Hiéra, au rapport de Strabon, dès qu'il avait été possible d'y aborder. L'Église, en Grèce comme partout ailleurs où le polythéisme avait posé son pied, a eu soin, aussitôt triomphante, d'établir des sanctuaires chrétiens sur tous les emplacements où s'étaient élevés des temples païens. Elle détournait ainsi de la créature, trop longtemps adorée, vers le Créateur, auxquels ils devaient appartenir, les hommages que, par une de ces vieilles habitudes avec lesquelles l'homme a tant de peine à rompre, les esprits simples et ignorants continuaient à aller porter aux lieux où avaient prié leurs ancêtres. Des règles constantes ont présidé à cette substitution de vocables chrétiens aux antiques consécrations païennes; le prophète Élie a pris sur la cime des hautes montagnes la place des divinités de la lumière ; saint George,

vainqueur du dragon, a supplanté Apollon, vainqueur de Python, et les héros solaires, jeunes, guerriers, destructeurs de monstres, comme Hercule ou Thésée. Quant à Neptune, c'est saint Nicolas, le patron des matelots, dont le culte s'est installé dans tous ses anciens sanctuaires.

En arrière de la chapelle de Saint-Nicolas et non loin de la mer, on remarque une vaste et profonde cavité circulaire en entonnoir, qui doit être un ancien cratère d'explosion, que je rapporterais volontiers à l'éruption de l'an 726 de l'ère chrétienne. Le fond de ce cratère est occupé par une mare d'eau très-amère et bourbeuse, contenant une grande quantité de sels de fer en dissolution ; cette eau est d'une couleur jaune assez foncée, et dépose une vase rouge, entièrement ferrugineuse. Des dégagements de gaz s'y produisent et viennent crever à la surface en bulles qui répandent une forte odeur d'hydrogène carburé. Les matelots de Santorin racontent, au sujet de cet endroit, une légende où il est facile de reconnaître le souvenir altéré de la convulsion volcanique dont on y voit les traces ; c'est celle d'une lutte terrible entre saint Nicolas et le diable, à la fin de laquelle Satan vaincu s'enfonça dans les entrailles de la terre, laissant la cavité du cratère comme marque de l'endroit où il disparut.

Je viens de dire que je croyais ce cratère d'explosion produit par l'éruption qui agrandit l'île d'Hiéra, sous le règne de Léon l'Isaurien, en 726, éruption racontée avec détails par le chroniqueur Théophane. En effet, c'est tout à côté de la chapelle de Saint-Nicolas, que l'on voit la *sciarra* émergée des flots à cette époque ; elle forme un promontoire rattaché à Palæa-Kamméni, et dirigé vers le nord-ouest. A lire le récit que fait Théophane de sa formation, on croirait avoir sous les yeux une narration de la naissance du promontoire du Roi-George ; ce sont exactement les mêmes phénomènes et les mêmes phases de développement, récifs de lave sortant d'une mer échauffée au plus haut degré de température et bouillonnante, îlot formé par ces récifs et s'unissant ensuite à l'île d'Hiéra par le progrès de son extension. La coulée de l'éruption de 726 est, du reste, pareille à celle des formations nouvelles, si ce n'est que les blocs en chaos qui en revêtent la surface sont beaucoup plus scoriacés que nulle part ailleurs dans le groupe des Kammènes.

A l'extrémité septentrionale de Palæa-Kamméni on voit encore un autre petit promontoire formé par une *sciarra* de laves de date manifestement plus récente. C'est celle de l'éruption de 1457, par laquelle le volcan de Santorin, après sept siècles de sommeil, révéla de nouveau son activité, et inaugura la série de ses éruptions récentes, qui, depuis lors, se sont répétées chaque siècle. Nous ne connaissons, du reste, les phénomènes de l'année 1457, que par la tradition locale

et par une inscription en vers latins dédiée à François Crispo, duc de l'Archipel, inscription aujourd'hui détruite, mais qui se voyait encore dans le siècle dernier, à Palæo-Skaros, et dont les missionnaires jésuites nous ont conservé le texte. Le P. Richard raconte qu'on vit encore des dégagements de fumée considérables se produire en cet endroit lors de la terrible éruption du cap Couloumbos, en 1650, dont il fut témoin oculaire.

Nous avons laissé Constantin et son attirail photographique sur Palæa-Kamméni, d'où il voulait prendre une vue de l'Aphroëssa, et après avoir achevé d'explorer cette île, nous nous sommes dirigés sur le cap méridional de Thérasia, appelé Trypiti, « le cap troué, » par suite de deux cavernes qui pénètrent dans la couche de *rapilli*, formant son assise inférieure au niveau de la mer, et le traversent de part en part. Après l'avoir doublé, nous avons longé Thérasia par son rivage extérieur. Il faisait un de ces temps de calme où, selon la poétique expression de lord Byron, la mer semble un enfant assoupi,

> Calm as a slumbering babe
> Tremendous Ocean lies.

Les flots, unis comme un miroir, étincelaient sous les feux du soleil parvenu au sommet du ciel. C'était l'heure de midi, où, sous le climat de la Grèce, toute la nature fait silence et paraît s'endormir, accablée par l'excès de la chaleur. Aucun bruit ne s'élevait dans les airs que celui de nos rames frappant la mer en cadence régulière et le murmure de la vague presque insensible qui venait mourir mollement sur la plage. L'île de Thérasia, dont nous suivions la côte, se déployait tout entière à nos yeux, montant par une pente douce jusqu'au bord des escarpements abrupts de l'autre côté, avec son sol de pierre ponce blanche comme la neige, revêtu d'une abondante verdure, au milieu de laquelle nous apercevions de distance en distance un groupe de maisons ou la coupole de quelque petite église isolée. Près du rivage, des troupeaux de chèvres couchés ruminaient paisiblement auprès de leur pâtre endormi. A notre gauche nous voyions s'élever du milieu des flots, tout près de nous, les deux cônes volcaniques des îlots de Christiania, plus loin les cimes dentelées de Polycandro et de Cimolos, enfin, à l'extrémité de l'horizon, le sommet de la haute montagne de Milo, tandis que les silhouettes de Sikinos et de Nio se dressaient en face de nous, toutes enveloppées comme d'un brouillard d'or et teintes de nuances pourprées,

> Summer isles of Eden lying in dark purple spheres of sea.

Tout à coup l'un de nos rameurs entonna la barcarole de *la Muette*, qui, adaptée à des paroles grecques,

Ω φίλοι, αὐγῆς ἰδοὺ ἡ ὥρα,
Μᾶς κράζει 'ς τὴν ἀκρογιαλιὰ,

est devenue depuis trente ans universellement populaire dans l'Archipel, et ses compagnons la reprirent en chœur. Les gens des îles ont de belles voix et chantent juste, à la différence des Grecs du continent. Aussi ce chœur éclatant sur la mer silencieuse et réveillant les échos du rivage avait-il un charme infini.

Nous sommes ainsi parvenus jusqu'à l'extrémité septentrionale de l'île et, tournant dans la passe qui nous ramenait dans le cratère intérieur de Santorin, nous sommes venus aborder au fond de la petite anse, gracieusement arrondie, située au milieu de cette passe, sur laquelle s'élevait jadis la ville de Thérasia. L'emplacement de cette ville est désert, mais en face la falaise de Santorin montre accrochées à son sommet les maisons blanches d'Apanoméria, d'où un sentier en lacets, descendant le long des flancs de l'escarpement, conduit jusqu'au bord de la mer. La moitié des ruines de l'antique Thérasia est ensevelie sous les flots, au travers desquels on distingue la ligne des quais du port et les fondations des murailles couvertes de ce linceul transparent. Sur le rivage on ne rencontre plus que quelques débris informes et des chambres funéraires creusées dans la couche du tuf ponceux. Deux petites églises byzantines abandonnées s'élèvent au milieu de l'emplacement de la ville disparue ; elles renferment quelques inscriptions sans importance. Mais dans la muraille de clôture d'un champ j'ai fait une véritable découverte. C'est un fragment de lave portant quelques lettres, la fin d'un nom propre et le début d'un autre, dans le type tout à fait primitif de l'alphabet grec, dont l'île de Santorin seule a jusqu'à présent fourni des exemples. Les épigraphistes sont d'accord pour placer l'emploi de ce type d'alphabet au plus tard dans le septième ou le huitième siècle avant l'ère chrétienne. L'existence d'une inscription de ce genre, dans les ruines de Thérasia, prouve donc d'une manière irréfragable que cette ville, bâtie sur la passe nord de la rade de Santorin, datait au moins de cinq siècles avant le cataclysme de l'an 237. Il faut nécessairement en conclure que la passe septentrionale a été ouverte lors de l'écroulement de toute la partie centrale du volcan primitif et que c'est par le côté sud que Théra et Thérasia, demeurées longtemps unies, se détachèrent, 237 ans avant Jésus-Christ. C'est ainsi que la science des antiquités vient dans ces lieux au secours de la géologie et lui fournit des éléments précieux pour déterminer certains faits de l'histoire physique du volcan.

Nos rameurs fatigués avaient besoin de repos. Pour les laisser réparer leurs forces, nous sommes restés quelque temps en cet endroit, à causer et à contempler tantôt la mer, tantôt le riant spectacle que le bourg d'Apanoméria étalait devant nous. Le soir approchait ; le soleil s'abaissait rapidement vers l'horizon ; toute la nature semblait se réveiller à mesure qu'il diminuait ses ardeurs. Au silence de midi avaient succédé mille bruits confus, réunis dans une de ces symphonies dont Dieu seul a le secret et que les plus grands musiciens cherchent en vain à imiter. Les vignes retentissaient du grésillement à la fois joyeux et monotone des cigales ; la petite grenouille vert d'émeraude, la rainette des buissons, faisait entendre au milieu des lentisques odorants son coassement affaibli et harmonieux, auquel se mariait le claquement particulier par lequel les tortues s'appellent dans la saison des amours ; les alouettes et les chardonnerets s'élevaient dans les airs en chantant joyeusement, tandis que les tourterelles, dans le creux des rochers, prolongeaient leurs roucoulements, si doux et si tristes en même temps. Des essaims d'abeilles voltigeaient en bourdonnant autour des buissons d'aubépine en fleur. Les troupeaux endormis quelques heures avant s'étaient remis en mouvement ; toute la campagne résonnait du tintement de leurs clochettes et des bêlements par lesquels les chevreaux et leurs mères s'appelaient et se répondaient. Debout sur le sommet d'un rocher, un jeune pâtre, vêtu comme un berger d'Arcadie d'une courte tunique blanche et d'une peau de mouton jetée sur ses épaules, appuyé sur la longue houlette dont la forme est celle de la crosse de nos évêques, dessinait son profil sur l'azur du ciel et tirait d'une sorte de chalumeau grossier des mélodies d'un charme étrange et mélancolique ; jouant pour lui-même et absorbé par sa propre musique, il paraissait ne rien voir autour de lui, et je crois qu'il ne s'est pas un seul instant aperçu de la présence des étrangers qui le regardaient et l'écoutaient. Sur un sentier lointain deux femmes s'en allaient, portant des fardeaux sur leurs têtes avec l'harmonieuse attitude et la fière tournure des canéphores antiques. C'était une idylle de Théocrite réalisée.

Tandis que nous étions assis au milieu des ruines de Thérasia, nous avons vu la fumée d'un bateau à vapeur venir du côté du nord, entre Nio et Sikinos. Bientôt *la Syros* est entrée dans la passe, glissant sans bruit sur la mer tranquille et se dirigeant vers le débarcadère de Santorin. Elle battait pavillon autrichien à son mat d'artimon, indice de la présence à bord de quelque personnage diplomatique de cette puissance, ministre ou consul général.

Nous avions résolu de prolonger notre excursion jusqu'à la nuit, afin d'aller voir de près les flammes de l'Aphroëssa. J'étais fort cu-

rieux de ce spectacle, et MM. de Verneuil et Fouqué, pénétrés de l'importance scientifique de cette partie des phénomènes actuels, attachaient quelque prix à ce qu'elle eût deux observateurs et deux témoins de plus dans les personnes de Da Corogna et de moi. Voulant mettre à profit ce qui nous restait de jour, nous nous sommes fait conduire sur Mikra-Kamméni, la seule des trois îles du centre de la rade que nous n'eussions pas encore visitée. C'est un cône de lave couronné par un cratère étroit mais profond. Il apparut en 1573, mais l'éruption qui lui donna naissance est, de toutes, celle sur laquelle nous possédons le moins de renseignements. Elle est mentionnée en quelques lignes par le P. Richard et le P. Kircher, mais sans aucun détail précis.

Tandis que nous étions encore au sommet de Mikra-Kamméni, le soleil a disparu sous l'horizon et les ténèbres ont subitement envahi le ciel avec cette rapidité singulière que, sous les climats méridionaux, on observe dans le passage du jour à la nuit. En même temps les nouvelles formations ont semblé s'allumer comme par enchantement. C'était le moment que nous attendions pour gagner l'Aphroëssa, vers laquelle nous avons fait aussitôt force de rames. Je renonce à décrire l'aspect de ce monticule semblable à un gigantesque amas de houille enflammée, entre chaque bloc duquel on apercevait la lave incandescente à l'intérieur et on voyait jaillir en dehors une langue de feu, tandis qu'au sommet se dressait une énorme gerbe de flammes rouges, phare prodigieux dont l'éclat se reflétait au loin sur la mer comme celui d'un immense incendie. Aucune expression ne saurait rendre la grandeur d'un pareil spectacle, unique jusqu'à présent dans le monde et qu'aucune éruption volcanique n'avait encore présenté. Sautant hors de la barque, j'ai gravi le flanc de l'Aphroëssa jusqu'au jet de flammes le plus rapproché et j'y ai allumé mon cigare, non sans me brûler quelque peu les doigts. Mais c'était un petit exploit que depuis mon arrivée à Santorin je m'étais promis d'accomplir, coûte que coûte, afin d'avoir fait du moins ce que nul, depuis la création du monde, n'avait encore fait[1].

Il y a sept ans, le savant français à qui appartient l'honneur d'avoir le premier étudié d'une manière complète les émanations gazeuses des volcans et d'avoir découvert les lois qui les régissent, M. Charles Sainte-Claire Deville, terminait un de ses plus beaux mémoires en disant : « Un volcan actif, tel que le Vésuve ou l'Etna, doit être considéré « comme un centre où viennent converger (suivant un certain nom-

[1] J'ai eu depuis plus d'un imitateur parmi les officiers de la frégate italienne *Principe di Carignano*, mais il me reste toujours la petite satisfaction de vanité d'avoir été, sinon le seul, du moins le premier homme qui ait allumé son cigare à la flamme d'un volcan.

« bre de plans stratigraphiquement déterminés) des émanations qui
« représentent les produits de la combustion de divers mélanges
« gazeux. Nous rencontrons là de gigantesques cheminées d'appel, où
« l'introducti n de l'air atmosphérique opère cette transformation à
« une température très-élevée. A mesure que l'on s'éloigne de ce centre
« d'activité, en suivant la trace de chacun des plans éruptifs, on re-
« trouve, à un moment donné, dans les produits d'émanation, les
« indices d'une combustion de moins en moins énergique ; et les va-
« riations du même ordre s'observent, pour un même point d'émana-
« tions, à mesure que s'éloigne le moment initial de l'éruption qui
« lui a donné naissance. » Cette importante théorie, cette manière ingénieuse de considérer le rôle d'un foyer volcanique par rapport aux émanations gazeuses qui s'en échappent, reçoit la plus frappante confirmation du fait exceptionnel de la présence des flammes dans l'éruption actuelle de Santorin. Mais pour le faire bien comprendre j'ai besoin d'entrer dans quelques explications, à l'adresse de ceux qui ne sont que médiocrement familiarisés avec un tel ordre d'idées et avec le langage de la science chimique.

La combustion d'un gaz réclame pour se produire deux conditions indispensables, l'élévation de la température à un certain degré donné et le contact avec l'air atmosphérique, dont l'oxygène se combine avec ce gaz dans la combustion. Celle-ci a donc pour résultat l'oxydation du gaz brûlé. Dans les volcans ordinaires et terrestres, tels que l'Etna et le Vésuve, l'analyse des mélanges gazeux qui s'échappent du centre d'activité, du point dont la température serait suffisante pour les enflammer à leur sortie, révèle qu'ils ont déjà subi avant de jaillir du sol une combustion qui les rend incapables de brûler de nouveau ; les seuls qui, n'ayant pas été soumis à la même action, sortent à l'air libre encore inflammables, sont ceux qui se produisent loin du centre éruptif, mais la température des points où ils se dégagent est alors trop peu élevée pour les allumer et ce n'est que par l'action d'une cause accidentelle extérieure qu'ils peuvent quelquefois se transformer en un jet de flamme. Il faut donc nécessairement conclure que les gaz qui sortent au centre même de l'activité d'un volcan ont passé par un état de combustion avant leur sortie et dans le sein même de la terre. De là la théorie de M. Sainte-Claire Deville, qui considère le foyer volcanique comme une formidable cheminée d'appel où l'air atmosphérique, attiré par la chaleur de la masse incandescente et pénétrant par toutes les fissures que les éruptions ont produites dans le sol, viendrait alimenter la combustion des gaz inflammables qui se font jour du sein de la lave avant qu'ils n'aient jailli à l'extérieur. Dans cette théorie le rôle des volcans par rapport aux produits gazeux pourrait se comparer à celui d'un poêle

pourvu d'un fort tirage, et le cratère serait le tuyau d'issue des résultats volatils de la combustion. Pour que cette manière de voir fût justifiée, il fallait de toute nécessité que les faits se présentassent dans un volcan marin autrement que dans un volcan terrestre comme l'Etna et le Vésuve; qu'au centre même de son activité on vît se dégager, au lieu de gaz déjà brûlés et transformés par la combustion, des gaz combustibles qui s'enflammeraient au contact de l'air par suite de la haute température de leur point de sortie et de l'incandescence des matières d'où ils jailliraient. En effet, dans un volcan de cette nature, tel que celui de Santorin, il ne peut pas y avoir appel d'air atmosphérique par le foyer intérieur, puisque c'est de l'eau et non de l'air qui s'introduit par les crevasses du sol sous-marin, et par suite aucune combustion souterraine de gaz n'est admissible. M. Sainte-Claire Deville avait donc annoncé d'avance que les flammes gazeuses, les flammes proprement dites, que l'on ne voit jamais surgir des cratères de l'Etna et du Vésuve, s'observeraient au centre de l'activité éruptive du premier volcan marin que l'on aurait l'occasion d'étudier avec soin dans une période de réveil. C'est précisément ce qui a eu lieu dans l'éruption actuelle de Santorin, et les prévisions du savant membre de l'Institut se sont réalisées pour l'entière justification de sa théorie.

Je vous demande pardon de toute cette chimie, fort peu amusante, je le reconnais ; mais elle m'a paru nécessaire pour vous faire apprécier la lumière que les phénomènes présents de Santorin répandent sur ce côté de la théorie des volcans. On n'avait, du reste, jusqu'à présent observé et signalé la présence de flammes que sur l'Aphroëssa ; nous avons constaté ce soir qu'il s'en produisait également sur le plateau supérieur du promontoire du Roi-George. Tandis qu'après avoir quitté l'Aphroëssa nous longions la pointe de ce promontoire pour regagner Santorin, une de ses explosions périodiques a eu lieu. En même temps qu'un certain nombre de pierres incandescentes étaient projetées dans les airs où elles décrivaient des paraboles lumineuses, nous avons vu de vingt points différents du sommet de la *sciarra* surgir avec un sifflement strident et sinistre des langues de flamme rouge hautes de 2 à 3 mètres, qui se sont éteintes au bout de quelques instants.

Il était près dix heures du soir lorsque nous avons enfin regagné le rivage de Santorin. La nuit était complète; l'étoile de Vénus allait disparaître sous l'horizon ; on ne l'apercevait plus que par de longs rayons qu'elle laissait de temps en temps descendre sur les flots comme la lumière d'une lampe qui se meurt. En quittant la zone des eaux échauffées et en approchant du débarcadère, nous avons été témoins d'un des plus magnifiques spectacles de phosphorescence ma-

rine qu'il m'ait été donné de contempler. Notre barque en s'avançant laissait derrière elle un sillage de feu ; chaque coup de rame en frappant les eaux en faisait jaillir comme un millier d'étincelles. Toutes les fois que les avirons sortaient de la mer, la partie qui y avait plongé paraissait revêtue d'une couche éclatante d'argent en fusion. Les brises légères qui de moment en moment venaient rider la surface tranquille de la mer et troubler l'image des constellations du firmament reflétées dans son miroir, y faisaient courir de longs éclairs. Le reflet de cette phosphorescence était assez puissant pour éclairer les objets hors de la mer ; il m'a permis de voir l'heure à ma montre approchée de la ligne de feu du sillage.

En rentrant en ville, nous avons apris que la canonnière grecque avait amené ici pour quelques jours M. de Hahn, consul général d'Autriche à Syra. C'est un homme d'un grand mérite, bien connu dans le monde savant par ses remarquables travaux sur la langue et l'histoire des Albanais, fort aimable en même temps, ce qui ne gâte jamais rien, et des relations les plus sûres. Il m'avait accueilli de la manière la plus charmante lors de mon dernier passage à Syra. Dès que j'ai su qu'il était ici, j'ai couru chez M. Chigi, où il est descendu, et nous avons arrêté pour demain le plan d'une grande excursion archéologique dans l'intérieur de l'île, qui durera deux jours.

Au retour de cette visite à M. de Hahn, tandis que je traversais les rues de la ville endormie, mon oreille a été frappée par les sons d'une guitare qui sortaient de la porte entr'ouverte d'un cabaret où l'on voyait encore de la lumière. J'ai poussé la porte et je suis entré. Un groupe d'hommes du peuple, matelots et paysans, à la lueur d'une lampe fumeuse, entouraient un musicien, qui chantait une chanson mélancolique et naïve, populaire d'un bout à l'autre de l'Orient grec.

> Je projette une fois, je projette deux fois, je projette trois et cinq fois, je projette de sortir du pays et d'aller en terre étrangère. Et toutes les montagnes que je traversais, je leur disais à toutes : « Mes chères montagnes, ne « vous couvrez pas de neige ; campagnes, ne blanchissez pas sous le givre ; « petites fontaines à l'eau fraîche, ne gelez point, tandis que je vais et re- « viens, jusqu'à ce que je retourne. » Mais la terre étrangère m'a égaré, la terre étrangère où l'on est seul. Et j'ai pris des sœurs étrangères et des compagnes étrangères, et je me suis fait une sœur étrangère pour laver mes vêtements. Elle les lave une fois, elle les lave deux fois, elle les lave trois et cinq fois ; et, au bout des cinq fois, elle les jette dans la rue : « Étranger, ramasse ton linge, ramasse tes vêtements, et retourne à ton « village, et retourne à ta maison. Va-t'en voir tes frères, étranger ; va- « t'en voir tes parents. »

Dans un coin de la salle, écoutant cette chanson, se tenait un homme au visage bronzé, aux traits énergiques, enveloppé dans son

manteau et plongé dans un silence farouche que tous les assistants paraissaient respecter. A sa *fustanelle* et à ses longues bottes de cuir jaune, il était facile de le reconnaître pour Crétois. Dans un mouvement qu'il fit, la lumière de la lampe vint éclairer son visage, et j'aperçus de grosses larmes qui roulaient sur son épaisse moustache.

— Quel est cet homme? demandai-je tout bas à l'un des Santoriniotes.

— C'est un proscrit de l'insurrection de 1859. Depuis sept ans, il n'a pas quitté notre île, d'où il peut du moins apercevoir quelquefois ses montagnes natales. Les jours où la Crète se découvre à l'horizon, il va s'asseoir sur quelque rocher élevé et y demeure des heures entières immobile à regarder en silence les cimes de l'Ida.

25 mars.

Mercredi 21, dès l'aube du jour, Constantin s'est mis en route, emportant sur deux mulets tout son bagage de photographe, pour aller prendre des vues des curieux tombeaux taillés dans le rocher du cap Exomyti, lesquels tombeaux ne sont éclairés d'une manière favorable que dans la matinée. MM. de Verneuil et Fouqué sont aussi partis en avant à pied, escortés de Philosophe, pour faire la géologie de cette portion de l'île. Quant à moi, je suis resté en arrière à organiser le côté matériel de notre expédition. Le rendez-vous général était fixé au cap Exomyti.

J'avais à me procurer sept chevaux pour nous servir à tous de montures, et ce n'était pas une petite affaire, car ces animaux sont en très-petit nombre à Santorin ; en fait de bêtes de somme, l'île ne compte guère que des mulets et des ânes, qui servent aux transports de la campagne. Des mulets, aucun de nous ne voulait en entendre parler, car c'est bien la plus détestable monture qui se puisse imaginer, et l'on ne se résigne à en prendre que lorsqu'il n'y a pas moyen de faire autrement. Quant aux ânes, sans être dans ce pays aussi beaux qu'en Syrie ou en Égypte, ils sont moins dégradés que chez nous. Les poëtes antiques en ont parlé comme d'animaux fougueux. Homère compare Ajax à un âne en fureur, quand il veut représenter son aspect terrible au milieu de la mêlée. Les ânes de la Grèce actuelle ne sont pas des Ajax, mais de braves petites bêtes qui ont le pied sûr, qui galopent au besoin et qui font dix lieux par jour lorsqu'il leur plaît. Il n'y aurait pas à hésiter dans la préférence à donner à l'âne sur le mulet, et n'eût été le respect du *décorum*, nous aurions pu nous contenter de ces modestes animaux. Mais l'âne n'est pas en Grèce comme en Syrie une monture de gens distingués, et notre

dignité eût été compromise si l'on nous avait vu parcourir les campagnes de l'île autrement qu'à cheval.

Les chevaux que l'on emploie en Grèce viennent tous de la Thessalie. Ils ont la courte encolure, le corps ramassé, la tête énorme de ceux que Phidias a sculptés dans la frise du Parthénon. Mal tenus, mal nourris, la plupart du temps couronnés, ce sont des animaux forts laids, bien qu'arrière-neveux en ligne directe de Bucéphale, passablement vicieux et plus obstinés que toutes les mules de l'Espagne, mais durs à la fatigue, patients, sobres, intelligents, pleins de feu et capables de marcher sur des pointes d'aiguille ou de grimper avec un cavalier sur le dos jusqu'au sommet des tours de Notre-Dame. En louant un cheval, on loue en même temps un homme, désigné par le nom d'*agoyate*. Le propriétaire de l'animal ou le domestique est en effet tenu par l'usage d'accompagner le cheval pour le nourrir, le panser, prendre soin de lui et au besoin du cavalier. C'est un rude métier que celui des agoyates. Ils se lèvent avant tout le monde pour panser les chevaux et ne se couchent que quand les voyageurs sont endormis; souvent même ils passent la nuit à garder leurs bêtes lorsque le pays que l'on traverse est sujet à caution. Ils se nourrissent à leurs frais, eux et leurs chevaux; ils dorment dans un manteau à la belle étoile; ils supportent le soleil et la pluie, le froid dans les montagnes, le chaud dans les plaines. Quelque allure que le cavalier donne à sa monture, que ce soit le galop aussi bien que le pas, l'agoyate doit se tenir à sa tête, courant quelquefois pendant des heures sans reprendre haleine. Après tant de fatigues, *les seigneurs* (ἀφεντάδες) donnent aux agoyates le pourboire qu'ils jugent à propos ou quelquefois même ne donnent rien du tout, car il n'est dû que le loyer du cheval, lequel monte à 5 drachmes (4 francs 50 centimes) par jour.

Réunir sept chevaux à Santorin était chose si difficile que ce soin m'a retenu jusqu'à deux heures après midi. Il avait fallu envoyer chercher des bêtes jusque dans les villages les plus éloignés. Pour ma part j'avais la meilleure monture; c'était la jument de l'archevêque grec, que ce prélat avait bien voulu mettre à ma disposition avec une obligeance extrême. Ce cheval m'a valu, sur toute la route, un genre de succès qui était pour nous tous une occasion de gaieté sans cesse renouvelée. Dès que les paysans occupés à sarcler leurs vignes apercevaient de loin cet animal avec sa longue housse pourpre et le diacre qui l'accompagnait à pied en guise d'agoyate, persuadés que c'était l'archevêque qui parcourait l'île, ils quittaient en toute hâte leur travail et accouraient s'agenouiller sur le bord de la route pour recevoir sa bénédiction. Il fallait voir leur figure de désappointement lorsqu'au lieu de leur pasteur ils se trouvaient en face

d'un voyageur franc dont la tournure n'avait rien d'ecclésiastique. C'était exactement l'inverse de la fable de *l'âne chargé de reliques*.

Nous sommes donc sortis de la ville seulement à deux heures, mercredi, M. de Hahn, Da Corogna et moi, nous dirigeant vers le sud ; nous étions suivis d'une file de quatre chevaux marchant à vide, qui devaient servir à MM. de Verneuil et Fouqué, à Constantin et à Philosophe. La route est très-pittoresque et cotoie le bord de la falaise. A sa droite on a le précipice au fond duquel la mer brise avec fracas sur les rochers. Le regard embrasse de ce côté tout l'ensemble du cirque de la rade, enfermé dans les escarpements verticaux qui en forment les bords, avec au centre les trois Kammènes et les terres nouvelles sorties dans l'éruption actuelle, qu'une fumée abondante couronne sans interruption ; au delà de Thérasia s'étend la grande mer, toute parsemée d'îles dont les sommets surgissent dans le lointain. En se retournant vers la gauche la scène change. Une plaine large de deux lieues et toute plantée en vignes, dont le feuillage tendre commence à se développer à ce moment de l'année, se déploie en pente douce jusqu'à la mer, dont les vagues s'étalent sur une plage basse et sablonneuse. Le gros et riant village de Messaria, entouré de vergers et à demi caché dans la verdure, s'élève au milieu de cette plaine, où l'on aperçoit aussi de distance en distance quelques petits hameaux et quelques chapelles isolées, bâties sans doute sur les emplacements de sanctuaires antiques. Le mont Saint-Élie, au front perdu dans les nuages, termine la plaine du côté du sud. C'est un énorme massif de schistes et de calcaires métamorphisés, haut de 1,800 pieds, aux flancs abrupts et inaccessibles, sauf du côté de l'ouest où il s'abaisse par degrés et projette en avant un contre-fort allongé, sur lequel est bâti le bourg de Pyrgos. A ce contre-fort se rattache une chaîne de monticules dirigée d'est en ouest, qui vient jusqu'au bord de la falaise et, séparant l'île en deux cantons distincts, ferme la vue du côté du midi. La mer que l'on voit se déployer jusqu'aux extrêmes limites de l'horizon, au delà de la plaine, n'est pas semée de moins d'îles que celle qui s'étend à l'ouest. C'est d'abord Anaphé, cône volcanique actuellement éteint, que les Argonautes virent sortir des flots, suivant la légende, et plus loin Astypalée, sur laquelle pèse encore le joug des Ottomans. Au nord-est on voit Amorgos, la terre classique des pirates, avec sa montagne escarpée et la chaîne de récifs qui entoure ses côtes. Du côté du nord, enfin, se montre l'extrémité aride et dénudée de l'île de Nio.

Ce splendide panorama empruntait un aspect étrange au temps de la journée où nous le contemplions. Il faisait, en effet, une tourmente de *sirocco* de la dernière violence, qui rappelait le *khamsin* de Syrie et le *simoun* d'Afrique. Le vent soufflait par rafales qui pa-

raissaient sortir de la gueule d'un four ; la voûte du ciel était comme embrasée. L'air était tout rempli d'une poussière fine, enlevée sur les sables du désert de Syrie, qui desséchait le gosier, rendait la respiration haletante, difficile et presque douloureuse, enfin pénétrait dans les yeux en y produisant la sensation des piqûres d'une multitude de petites aiguilles d'une extrême ténuité. Cette poussière était si abondante qu'elle produisait une sorte de brouillard roux, au travers duquel le soleil apparaissait dépouillé de rayons et pareil à un énorme disque rougi à la flamme. La mer n'était plus cette nappe unie d'un bleu d'azur, souriante et tranquille, que nous admirions la veille en contournant avec notre barque les côtes extérieures de Thérasia ; sous le souffle du *sirocco* elle était devenue aussi sauvage que l'Océan dans ses plus mauvais jours. Les flots avaient pris la teinte sombre qu'Homère décrit d'un seul mot quand il parle de « la mer couleur de vin, » οἴνοπα πόντον ; ils se creusaient en rides profondes et se soulevaient en grandes vagues à la crête blanchissante d'écume.

A 20 minutes de chemin de la ville, un tronc de bois, surmonté d'une croix et destiné à recevoir les offrandes des passants, indique l'entrée du terrain de la léproserie. La lèpre, cette épouvantable maladie que les progrès de l'hygiène publique et des habitudes de propreté ont fait absolument disparaître dans nos pays occidentaux, exerce encore ses ravages en Grèce comme dans le reste de l'Orient. La maladrerie de Santorin, fondée et soutenue en dehors du gouvernement par les souscriptions de la charité particulière, reçoit les lépreux de toutes les Cyclades. Nous ne pouvions passer devant sans nous y arrêter. Elle est encore tenue comme nos anciennes maladreries du moyen âge. Les lépreux y vivent séparés du contact des autres hommes ; on leur donne la nourriture nécessaire à soutenir leurs forces et un logement qui les protége contre les intempéries des saisons. Mais aucune médication n'est employée pour soulager leurs souffrances et pour arrêter, quand il est temps encore, les progrès de la maladie ; on les empêche de mourir de faim et de misère, mais on les laisse mourir lentement, dévorés par l'ulcère hideux qui ronge leurs chairs. Pourtant des expériences faites ici même par l'ordre du roi Othon, au début de son règne, ont prouvé que la lèpre, prise à ses débuts, pouvait se guérir par un traitement rationnel. J'ai vu moi-même dans la ville de Phira quelques lépreux guéris alors par la méthode que les docteurs Rœser et Vouros avaient mise en œuvre. Appuyé sur ces expériences auxquelles il a pris part, M. le docteur de Cigallas poursuit depuis vingt ans avec une infatigable persévérance le projet de création d'un hôpital véritable pour les lépreux, où ces infortunés seront soignés et soumis au traitement qui peut les guérir. C'est l'œuvre de sa vie, et, s'il y réussit, son nom devra être

inscrit au premier rang parmi ceux des bienfaiteurs de la Grèce ; mais, malheureusement, il n'est parvenu à recueillir encore que des souscriptions bien insuffisantes pour sa généreuse entreprise.

M. de Cigallas nous avait accompagné jusque-là pour nous faire voir lui-même ses chers lépreux. Nous en avons d'abord rencontré quelques-uns assis dans l'enclos qui leur sert de jardin. Leur visage n'était aucunement atteint par la maladie, ni même altéré par la souffrance. C'étaient ceux qui ne sont qu'au début du mal et que l'on pourrait encore très-facilement sauver. La lèpre n'a atteint chez eux que les mains, partie où elle se manifeste d'abord ici dans tous les cas, mais déjà elle les rend incapables de travail. On ne saurait songer sans frémir au sort affreux qui attend ces infortunés encore pleins de vie et aux souffrances intolérables qu'ils sont condamnés à subir sans espoir de guérison, jusqu'au moment où une mort inévitable viendra les délivrer. Je me sentais surtout ému d'une compassion particulière en contemplant les traits réguliers et purs d'une belle jeune fille de vingt ans, enfermée dans cet enfer terrestre où sa mère est déjà morte du mal qui doit la consumer lentement à son tour ; elle me rappelait la sœur du *lépreux de la cité d'Aoste*. Les cellules qu'habitent les pensionnaires de la maladrerie sont creusées comme des nids de tourterelles dans le flanc de la falaise ; on y accède par des escaliers étroits suspendus au-dessus de l'abîme. C'est là que nous avons vu les malades arrivés au dernier période, chez lesquels l'invasion de la lèpre est devenue complète et enlève aux traits toute forme humaine. Le mal n'est pas ici l'éléphantiasis, telle que je l'avais vue en Égypte et en Syrie, affection hideuse sans doute, mais qui se localise et n'atteint pas les sources de la vie ; c'est la lèpre blanche, à l'apparence squammeuse, qui gagne de proche en proche et finit par faire tomber tout le corps en pourriture. Jamais mes yeux n'ont rien vu de si hideux qu'un de ces misérables lépreux que nous avons trouvé dans sa cellule, couché sur le grabat d'où il ne se lève plus. Il n'a maintenant, m'a dit M. de Cigallas, que quelques jours à vivre. Son corps, réduit à l'état de squelette, n'est, de la tête aux pieds, qu'un ulcère d'où s'exhale une puanteur insupportable. Ce qu'il souffre ne peut s'imaginer, il lui semble être au milieu d'un brasier qui le consume ; depuis quinze jours il n'a pu s'assoupir un seul instant. Mais, m'a-t-on dit, au milieu de ces tortures c'est un modèle de piété et de résignation touchante à la volonté de Dieu. Je me suis approché de son grabat et je lui ai demandé s'il n'avait pas le désir de quelque chose que je pourrais lui envoyer de la ville, soit pour calmer ses souffrances, soit pour satisfaire une fantaisie de malade. Il m'a répondu d'une voix faible et avec un visible effort : « Je voudrais bien des « *loukoums ;* il y a si longtemps que je n'en ai mangé. » M. de Cigallas

m'a promis de lui faire porter le jour même, de ma part, une boîte de ces pâtes parfumées, qui pour le pauvre lépreux seront un dernier régal, une friandise rare et exquise.

Les vieux préjugés sur les résultats funestes du contact des lépreux sont ici dans toute leur vigueur ; aussi nos agoyates ont-ils été très-médiocrement satisfaits de nous voir entrer dans la maladrerie. Volontiers ils nous auraient mis en quarantaine à notre sortie. Quant à nous, ce triste spectacle nous avait plongé dans les plus sombres réflexions. Pendant près d'une heure nous avons marché en silence, poursuivis par l'image des misères que nous venions de contempler. Nous sommes arrivés ainsi jusqu'au sommet de la chaîne de collines reliées au Saint-Élie, dont j'ai parlé plus haut, et qui sépare l'île en deux cantons bien distincts. La vue de cet endroit est magnifique et nous a arraché des cris d'admiration.

On domine une vaste et fertile plaine couverte de vignes et de champs d'orge, qui, à cette époque de l'année, paraissent des tapis de verdure. Pareille à celle de la portion centrale de l'île, cette plaine est seulement orientée d'une manière différente ; resserrée entre le mont Saint-Élie, à gauche, et le précipice qui borde la rade, à droite ; elle s'étend toute en longueur du nord au sud, et s'abaisse doucement de la chaîne de collines de Pyrgos à la mer. Celle-ci s'ouvre au midi, libre et dépourvue d'îles jusqu'à la Crète, dont le profil dentelé se découpait nettement à l'horizon, montrant ces montagnes baignées d'azur, semblables, a dit un poëte, à des siéges destinés au conseil des Dieux, et dont les flancs cachent dans leurs replis de si riantes vallées.

> A land whose azure mountain-tops are seats
> For gods in council; whose green vales, retreats
> Fit for the shades of heroes, mingling there
> To breathe Elysian peace in upper air.

Au sud-est, entre le mont Saint-Élie et la croupe rocheuse allongée que l'on appelle Platanimo, s'ouvre un passage qui conduit à la petite plaine d'Emporion. Au sud-ouest, le bord de la falaise, qui depuis Palæo-Skaros n'a pas cessé de courir directement du nord au sud, tourne brusquement vers l'ouest, de manière à former une des cornes du croissant que dessine l'île de Santorin. Le terrain se relève en cet endroit et offre aux regards une chaine de collines, escarpées à l'est, du côté de la plaine, et s'abaissant par degrés vers l'ouest jusqu'à la pointe extrême du croissant. Le bourg d'Akrotiri montre ses maisons blanches et la masse carrée de son château féodal au pied des hauteurs, à la dernière limite de la plaine.

Nous laissons à gauche Pyrgos et nous descendons sur le gros et

riche bourg de Mégalo-Khorio, situé au point le plus élevé de la plaine et à son extrémité septentrionale. A 500 mètres environ de ce bourg sur la droite, au bord même de l'escarpement de la falaise et juste au-dessus du débarcadère d'Athinios, nous visitons une petite chapelle dédiée à Sainte-Marine, entièrement construite avec des débris antiques et renfermant quelques inscriptions curieuses. C'est évidemment le site d'une des sept bourgades de l'antique Théra, de celle que je suppose avoir porté un nom analogue à celui d'Athènes. Traversant ensuite une seconde fois Mégalo-Khorio et nous avançant dans la plaine, nous arrivons, à un kilomètre plus au sud, à un carrefour où trois chemins s'offrent à nous. L'un va droit à la mer; l'autre conduit vers l'est, à Emporion, c'est celui qu'il faut prendre pour gagner le cap Exomyti ; le troisième enfin, tournant à droite, mène à Akrotiri, distant de trois kilomètres seulement. Akrotiri est le lieu où nous devons coucher. Un riche propriétaire de religion grecque, M. Inglézis, originaire de Céphalonie, nous y a offert l'hospitalité, et les membres de la Commission hellénique, partis dès l'aube pour une autre excursion, doivent s'y retrouver avec nous. M. de Hahn, souffrant depuis le matin d'une violente névralgie que la tourmente de *sirocco* a encore aggravée, ne se sent pas en état de continuer plus longtemps la route; il nous quitte et se dirige sur Akrotiri pour s'y reposer. Je reste donc seul avec Da Corogna.

Nous prenons la route de l'est et franchissons le défilé entre le Saint-Élie et le Platanimo, colline peu élevée de calcaire métamorphique, soulevée comme le Saint-Élie sur le flanc du cône volcanique primitif de Santorin, qui s'allonge du nord au sud et dont l'extrémité méridionale forme le cap Exomyti. Au sortir de ce passage étroit s'ouvre devant nous une plaine peu étendue et de forme triangulaire, dont la base s'appuie à la mer et le sommet est occupé par le bourg d'Emporion. Le Platanimo à droite et le Saint-Élie à gauche, avec le promontoire de Mésa-Vouno qu'il projette en avant vers le sud, en forment les côtés. On ne saurait rien imaginer de plus riant que cette plaine, arrosée par quelques sources qui jaillissent des formations calcaires. Cette partie de l'île mérite vraiment son antique nom de Callisté, car elle est belle par excellence. Arrosé, le tuf ponceux qui en forme le sol est d'une fertilité prodigieuse. Dans ce coin de terre privilégié on remarque une extrême variété de cultures, dont le contraste est une fête pour les yeux. La vigne, l'orge verte et touffue, le sainfoin aux fleurs roses, le coton en arbuste, le lin dont les corrolles bleues commencent à s'ouvrir, y poussent côte à côte. Des champs de fèves en fleurs répandent dans les airs leur parfum si pénétrant qu'il enivre et qu'on le dit, comme celui de la tubéreuse, dangereux pour le cerveau. C'est la seule partie de l'île où l'on voie des plantations

d'arbres, et la tendre verdure des amandiers s'y mêle au feuillage glauque des oliviers. Les flancs rocheux du Platanimo sont couverts d'asphodèles au thyrse rosé, de cyclamens et de grandes anémones rouges et bleues, plus belles que toutes les fleurs de nos parterres. Le soleil du soir éclaire d'un reflet doré ce tableau plein de grâce et de fraîcheur.

Des ruines antiques subsistent aux deux extrémités du rivage, celles de Périssa au pied de Mésa-Vouno et celles d'Exomyti au pied du Platanimo. C'est vers ces dernières que nous nous dirigons en hâte, car il est déjà tard et le soleil va bientôt disparaître derrière l'horizon. Nous passons au-dessous d'Emporion, en jetant un regard à la tour carrée du moyen âge qu'en habitaient jadis les seigneurs et aux beaux palmiers dont le vent balance l'élégant panache à l'entrée du village, puis nous longeons la base du Platanimo. Une herbe épaisse forme de gros tapis diaprés de fleurs sous les pieds de nos chevaux. Ici nous faisons la rencontre d'un joli filet d'eau qui tombe du rocher pour nous rafraîchir la vue; plus loin c'est un petit ruisseau qui nous suivait depuis quelques minutes, invisible et caché sous les herbes, et qu'un léger murmure, un reflet argenté trahit tout à coup. Il faut être venu sous ces climats pour savoir le charme indicible qu'un semblable paysage emprunte à la magie du soleil de l'Orient.

Arrivés auprès de la mer, nous rencontrons deux mulets débridés qui, jusqu'au ventre dans un champ de sainfoin, s'en donnent à cœur joie de

Manger l'herbe d'autrui.

Ce sont ceux de Constantin. Tout auprès, notre photographe, qui depuis longtemps a terminé sa besogne, fait la sieste, en nous attendant, sur un lit moelleux de gazon. Nous sommes sur l'emplacement de l'antique Eleusis, le port et la cité commerçante de Théra.

De la ville même il ne reste plus rien sur la plage. Ses ruines, englouties d'abord dans les eaux en 1570, à la suite d'un tremblement de terre, soulevées de nouveau, puis presque aussitôt affaissées une seconde fois dans la grande convulsion volcanique de 1650, sont actuellement recouvertes par la mer, sous laquelle on aperçoit, dans les temps de calme, les deux môles et les quais du port, ainsi que les vestiges de nombreux édifices. Il ne subsiste en dehors des flots que les tombeaux, creusés dans la roche calcaire cristalline du mont Platanimo.

Ces tombeaux sont de deux types ; les uns consistent en une niche carrée ouverte dans la paroi verticale des rochers, tantôt sans aucune décoration, tantôt flanquée de deux pilastres à chapiteau corinthien rudimentaire, qui supportent un petit fronton ; la cavité destinée

à recevoir le corps est creusée dans la partie inférieure de la niche. D'autres sépulcres ont la forme de sarcophages adhérents par leur base à la masse de la roche dans laquelle ils ont été taillés. Sur la muraille naturelle qui s'élève derrière un des tombeaux de ce dernier type on voit sculptée la figure d'un grand serpent barbu, d'un style tout à fait asiatique ; les habitants du canton l'appellant ἔχενδρα et de nombreuses superstitions populaires se rattachent à cette figure.

Les tombeaux du cap Exomyti ont été l'objet d'un travail de Ross, qui en a publié les dessins dans les Monuments Inédits de l'Institut archéologique de Rome. Il y a vu des sépultures de l'antiquité la plus reculée, et ceux qui présentent une décoration architectonique lui ont paru devoir être rapportés aux premiers et grossiers essais du style ionique. Plusieurs des savants les plus compétents en matière d'histoire de l'art leur ont, sur le témoignage de Ross, attribué ce même caractère et les ont fait, à ce titre, figurer dans leurs ouvrages. Il est certain que quelques-uns des tombeaux d'Exomyti sont extrêmement anciens, ceux par exemple sur lesquels ou à côté desquels sont tracés des noms en caractères archaïques, celui devant lequel on a trouvé l'Apollon primitif, actuellement conservé au temple de Thésée, celui enfin auquel se rapporte le serpent. Mais aucun de ces tombeaux véritablement anciens n'offre aux regards de décoration architectonique. Quant aux autres, les photographies que j'en rapporte ne permettront plus de leur attribuer la haute date que leur assignait Ross. Sans doute les moulures et l'ornementation des chapiteaux y sont réduites à leur plus simple expression, comme il arrivait toujours pour les monuments taillés dans un roc plein de fissures naturelles, où l'on devait renoncer à atteindre une certaine finesse. Mais malgré cette circonstance on ne saurait méconnaître, dans ceux des tombeaux d'Exomyti qui imitent la façade d'un petit temple, des œuvres de l'époque la plus perfectionnée de l'architecture, ne remontant pas plus haut que le quatrième siècle avant notre ère. Il faut donc renoncer à leur faire tenir dans l'histoire de l'art la place qu'on leur avait donnée depuis la publication de Ross.

MM. de Verneuil et Fouqué manquent encore au rendez-vous. Constantin ne les a pas vus. Nous les cherchons en vain ; nous crions, personne ne répond. Sans doute ils se seront égarés, ou bien, fatigués, ils auront, comme M. de Hahn, gagné directement Akrotiri. Nous ne pouvons les attendre plus longtemps, car l'approche de la nuit nous presse ; il faut nous remettre en route. Mais au moment de partir nous lançons un dernier appel de toute la force de nos poumons. Nous voyons alors, du milieu d'une vigne au bord de la mer, se lever un homme tout de rouge habillé ; c'est Philosophe que nos cris viennent

de réveiller. MM. de Verneuil et Fouqué apparaissent également après lui. Arrivés depuis assez longtemps après avoir exploré géologiquement toute la crête du Platanimo, ils n'ont pas su, faute de guide, trouver la nécropole antique et, s'arrêtant auprès du rivage, ils se sont mis, eux aussi, à faire la sieste en nous attendant.

Ainsi réunis, nous montons tous à cheval et nous prenons la direction d'Akrotiri. Par un temps de calme on peut contourner la pointe méridionale escarpée du Platanimo, qui forme proprement le cap Exomyti, en suivant une plage basse et sablonneuse où jaillit une source d'eaux minérales, que l'on dit sulfureuses et à une haute température. M. Fouqué aurait bien voulu étudier cette source et y puiser de l'eau ; mais il n'y a pas à y songer ; poussées par le *sirocco*, les vagues couvrent la plage et viennent battre avec violence le pied de la falaise. Nous gravissons donc le promontoire au lieu de le contourner, et, redescendant bientôt de l'autre côté, nous atteignons un puits alimenté par un courant souterrain d'une eau fraîche, limpide et abondante. Un sarcophage antique, gisant à côté de ce puits, sert d'auge pour donner à boire aux bestiaux. Nous y abreuvons nos montures altérées par une longue marche au soleil.

A cet endroit le jour nous abandonne. Heureusement il commence à faire de la lune, assez pour éclairer notre route. Pendant une demi-heure nous cheminons dans les ravins profonds que les pluies d'hiver creusent dans la couche épaisse et friable du tuf ponceux, puis nous venons déboucher dans la plaine. Les lumières d'Akrotiri brillent à son extrémité et nous distinguons vaguement la masse de ce village à la clarté de la lune. En continuant à marcher de notre pas de caravane, il nous faudrait encore une heure et demie pour y parvenir. Mais c'est là que nous attendent le dîner et le gîte, deux choses dont le besoin commence à se faire vivement sentir. L'inquiétude nous gagne d'ailleurs; on comptait sur nous pour quatre heures à Akrotiri et il en est déjà sept ; nous avons ainsi plus de trois heures de retard. Nous aura-t-on attendus ? Ne trouverons-nous pas le dîner déjà mangé par ceux qui auront été plus exacts au rendez-vous ? Cette perspective me paraît peu souriante et, sans plus de pitié pour les agoyates, je mets mon cheval au galop. Il est sans exemple que des chevaux grecs aient vu galoper un de leurs camarades sans suivre aussitôt son exemple et se mettre à lutter de vitesse avec lui. Ceux de mes compagnons partent donc à la suite du mien. En vain M. Fouqué proteste contre ce changement d'allure qui lui fait craindre de casser son baromètre ; « ventre affamé n'a pas d'oreilles, » je continue mon galop, sans tenir compte de ses réclamations, et son cheval, insensible à la bride, suit le même train, malgré tous les efforts qu'il fait pour l'arrêter.

Au bout de vingt minutes, nous arrivons bride abattue dans le village d'Akrotiri ; M. Inglézis nous attend sur sa porte et nous conduit dans une salle à manger bien éclairée, où nous trouvons M. de Hahn et trois des membres de la Commission grecque, MM. Schmidt, Mitzopoulos et Boyoukas, déjà depuis longtemps réunis. Nous prenons tous place à table et un monstrueux plat de *pilau*, suivi d'un agneau à la pallikare, c'est-à-dire rôti entier en plein air, viennent donner satisfaction à notre appétit. La plus amicale cordialité préside à ce repas, qui se prolonge assez tard au milieu d'une gaieté générale.

La maison de M. Inglézis est fort petite, il ne peut nous y donner à tous à coucher. Gardant M. de Hahn chez lui, il distribue ses autres hôtes en billet de logement chez divers habitants du village. MM. de Verneuil et Fouqué, Da Corogna et moi, nous allons loger dans une maison du château, que ses habitants ont quittée pour nous faire place. Comme tous ceux de l'île de Santorin, ce château n'a, ni dans sa construction, ni dans sa disposition, aucun rapport avec nos forteresses féodales de l'Occident. C'est un massif de maisons qui domine le reste du village et dont la ligne extérieure forme, dans son ensemble et sa continuité, un rempart de défense, un mur de fortification, avec une seule porte basse et voûtée. La chambre que l'on nous a destinée a un aspect d'ordre et de propreté qui semble nous promettre une nuit paisible. Mais il ne faut pas juger les choses sur l'apparence. A peine couchés, nous nous sentons envahis par toutes les bêtes malfaisantes de la famille des insectes, puces, moustiques, punaises, cancrelats, qui semblent s'être donné le mot pour se rassembler ici et nous empêcher de dormir.

Vous comprenez qu'avec de tels camarades de lit, il ne nous a pas fallu un bien grand effort de vertu pour être sur pied, le lendemain, à quatre heures et demie du matin. Nous prenons congé de notre excellent hôte et, montant à cheval, nous nous mettons en route pour regagner Emporion. M. de Hahn est décidément fort souffrant et doit renoncer à nous accompagner.

Nous partons avant le lever du soleil, à la lueur de ce crépuscule du matin qu'un des poëtes de la Grèce moderne, Zalacostas, a si bien décrit :

> L'étoile du matin tremble à l'horizon ; les coteaux, les bois, les montagnes, ne sont encore que des ombres douteuses, les prés s'abreuvent de la rosée nocturne, le rossignol chante, et de blanches lueurs paraissent et disparaissent sur les vagues irisées de la mer.
>
> Les esprits invisibles tressent des couronnes d'or sur le sommet des montagnes, et les anges concourent à ce mystérieux travail. Tout est parfum, fleurs, feuilles et rameaux.

Je ne sais si c'est faute d'être suffisamment vertueux, mais, je dois

l'avouer, en France je n'ai jamais aimé à voir lever l'aurore. Il faut pour cela sortir du lit de trop bonne heure, et je me sens oiseau du soir plutôt que du matin. Mais ici, sous ce climat brûlant, la fraîcheur de cette heure matinale possède un charme inexprimable. L'air est doux et calme ; mille odeurs pénétrantes, échappées de la terre, exhalées du feuillage, apportées on ne sait d'où par la brise, se mêlent ensemble et embaument l'atmosphère. Peu à peu, à mesure que nous avançons, la voûte du ciel blanchit et s'éclaire, la cime du Saint-Élie, dégagée de nuages, se revêt d'une teinte rosée. Tout à coup, un rayon d'or court sur la surface de la mer et de l'île, éclairant tous les objets d'une vive et subite lumière. Le disque du soleil commence à sortir des flots du côté de l'Orient ; c'est Apollon Hélios qui révèle sa présence par ses flèches de feu.

La plus grande partie de la belle plaine d'Emporion appartient encore aujourd'hui au monastère de Saint-Jean de l'île de Patmos, auquel l'empereur Alexis Comnène, en 1088, la donna par un chrysobulle adresséà saint Christodule, le célèbre réformateur des monastère orientaux. Le prieur que le monastère délègue pour administrer ces biens et qui réside dans le village d'Emporion, avait été prévenu de notre visite par l'archevêque. C'est lui qui nous a reçus. Après nous être arrêté une demi-heure dans sa maison, nous sommes partis avec lui et l'adjoint au maire (πάρεδρος) d'Emporion, pour visiter les ruines d'Œa, l'antique capitale de l'île.

Ces ruines occupent tout le sommet du promontoire rocheux, haut d'un millier de pieds au-dessus du niveau de la mer et appelé Mésa-Vouno (la montagne de l'intérieur), que le mont Saint-Élie projette en avant dans les flots du côté du sud. La nécropole, en partie encore inexplorée, s'étend sur le flanc de la montagne, toute formée de schistes et de calcaires métamorphisés, sur le sol qui relie Mésa-Vouno au Saint-Élie, enfin au bas, vers l'est, au lieu appelé Kamari.

C'est une rude ascension que celle de Mésa-Vouno. Depuis si longtemps que l'ancienne ville a été abandonnée de ses habitants et renversée par les tremblements de terre, les torrents d'hiver et les éboulements ont entièrement détruit tous les chemins qui y menaient, et les chèvres seules fréquentent maintenant ce sommet. Il faut laisser les chevaux au bas de la muraille verticale qui forme le flanc de la montagne et grimper à pied la roche escarpée, le long d'étroites corniches qui surplombent au-dessus du précipice.

Les ruines d'Œa ont été, pour l'avidité de certains explorateurs modernes, une mine inépuisable de trésors archéologiques. Les gens du pays parlent encore des innombrables marbres qu'on a enlevés de ce lieu dans le siècle dernier, statues, bas-reliefs, autels, tombeaux, fragments de corniches, colonnes entières : on en remplissait des

vaisseaux. Un bâtiment anglais, chargé de dépouilles de cette espèce, parmi lesquelles se trouvait un joli berceau en marbre avec un enfant endormi, périt près de Gibraltar. On croit qu'une frégate française, avec un pareil chargement, aurait aussi fait naufrage. Pendant la guerre de 1770, qui rendit un moment les Russes maîtres de l'Archipel, des officiers de cette nation firent des fouilles heureuses, et emportèrent sur leurs vaisseaux une prodigieuse quantité de marbres, de bas-reliefs, d'inscriptions. Fauvel, à son tour, ayant été à Santorin avec M. de Choiseul-Gouffier, sut encore, après tant d'autres, recueillir à Mésa-Vouno quelques beaux morceaux de sculpture. Depuis le célèbre consul français d'Athènes personne n'y a plus fait de fouilles, mais les débris de la ville d'Œa ont continué à être une carrière toujours exploitée par les habitants du voisinage. Ainsi, les moines du couvent qui occupe le sommet du Saint-Élie en ont enlevé de nombreux fragments pour la reconstruction de leur monastère, et plus récemment encore, quand les gens d'Emporion ont bâti une nouvelle église, ils ont été pour la décorer prendre à Mésa-Vouno douze magnifiques colonnes de marbre. Cependant, malgré tant de dévastations, les ruines d'Œa présentent encore un intérêt de premier ordre et permettent de se faire une idée de la splendeur originaire de la capitale de Théra.

Les vestiges de l'enceinte se suivent encore tout autour du sommet de Mésa-Vouno. Sur la plus grande partie de leur pourtour, ces murailles sont aujourd'hui réduites aux assises de base ; mais en deux points les restes en atteignent des dimensions imposantes et méritent de captiver l'attention. Sur le flanc oriental de la montagne, on voit l'angle d'une sorte de saillant ou bastion carré, qui s'élève encore de plus de 25 pieds. Tout le soubassement en est construit en grands blocs d'appareil polygonal irrégulier ; la partie supérieure est d'appareil hellénique régulier, à assises horizontales ou *isodome*, mais composé de pierres énormes. C'est cette partie qui donne la date du tout, car l'inspection de la ruine ne permet pas de supposer que le soubassement soit d'une autre époque que la muraille qu'il supporte. Nous avons donc là un exemple parfaitement certain de l'emploi de l'appareil polygonal des Pélasges dans l'âge hellénique, par imitation. A la pointe méridionale du promontoire, on retrouve un autre pan de muraille qui, cette fois, a 150 pieds de long sur 30 de hauteur. Bâti de blocs gigantesques et épais de 9 pieds, ce mur était déjà dans l'antiquité un objet de curiosité et d'admiration, car j'ai déchiffré sur ses pierres un certain nombre de signatures de voyageurs anciens, entre autres celle d'un Égyptien, qui se rapporte à l'époque où Théra, comme l'Égypte, se trouvait soumise au sceptre des Ptolémées. La grande muraille de Mésa-Vouno remonte à la plus

haute antiquité ; il suffit de la voir pour en acquérir la conviction. Cependant elle offre cette particularité très curieuse que dans une moitié seulement de son étendue elle était construite en appareil polygonal. L'autre moitié présente des assises régulières de pierres taillées à angles droits, mais dont la face est encore brute et non aplanie comme dans les constructions helléniques. Il y a plus, deux assises isodomes se prolongent sous la partie d'appareil polygonal et y servent de base. Cette association d'un appareil régulier à l'appareil polygonal est un fait entièrement exceptionnel, mais les monuments de Mycènes, et particulièrement celui qu'on désigne sous le nom de Trésor d'Atrée, prouvaient déjà que la maçonnerie en assises horizontales avait été connue et pratiquée en Grèce dès les époques les plus reculées, dans l'âge des ἄνακτες, quand l'appareil polygonal irrégulier était presque exclusivement employé pour les enceintes fortifiées.

Tout l'espace enfermé dans les murailles dont je viens de parler est couvert de ruines de petites maisons bâties en pierres de formes irrégulières et sans ciment, exactement pareilles à celles que l'on observe en si grand nombre sur le plateau où s'élevait la ville de Mycènes. A l'extrémité méridionale de la cité, tout auprès de la principale muraille subsistante, j'ai été assez heureux pour découvrir une de ces maisons, préservée dans son intégrité, qui avait échappé aux regards de mes prédécesseurs. C'est un monument absolument unique en Grèce, qui fournit un précieux type des habitations privées aux temps les plus anciens de l'histoire de ce pays. Adossée au rocher taillé de main d'homme qui en forme la paroi du fond, elle se compose, comme les maisons des paysans modernes du royaume hellénique, d'une seule pièce de forme rectangulaire allongée, éclairée par la porte et par une fenêtre, et couverte de grandes dalles en pierre. En avant de la façade s'étend une petite cour carrée soutenue en terrasse du côté de la pente de la montagne, et une seconde petite cour, placée sur le côté, renferme une citerne pour recueillir les eaux pluviales, avec une aire ronde et pavée, destinée au battage du blé. C'est à peu de chose près la même disposition que devaient reproduire les petites maisons à demi taillées dans le rocher, dont on voit tant de vestiges à Athènes autour du Pnyx et sur les flancs de la colline des Nymphes.

Mais il n'y a pas seulement des ruines de maisons particulières à Mésa-Vouno. Les vestiges de plus grands édifices se remarquent dans cette localité.

Sur le côté oriental du promontoire sont les ruines d'un temple bâti avec le marbre bleuâtre de la localité. Les murailles de la cella, avec la partie inférieure de ses deux antes, subsistent encore intactes

jusqu'à une hauteur d'un mètre et demi au-dessus du sol. Les moulures de base des antes dénotent une très-belle époque. Sur les deux pilastres on remarque les signatures d'un certain nombre de dévots antiques, venus pour adorer la divinité du temple; je les ai soigneusement recueillies. Une maison moderne, habitée par un laboureur au service de M. Sorotos, président du conseil municipal de Santorin, qui tient Mésa-Vouno en bail emphytéotique des moines de Saint-Élie, a été construite sur ces débris du temple antique, et les avait sans doute masqués à Ross, qui n'en dit pas un mot.

La vieille église de Saint-Étienne, située tout auprès du col qui relie Mésa-Vouno au mont Saint-Élie, est entièrement construite avec des débris antiques et occupe l'emplacement d'un édifice religieux du paganisme. On voit sur le rocher voisin deux inscriptions métriques, déjà publiées par M. Bœckh, l'une en l'honneur d'Hécate et l'autre en l'honneur de Priape. Tout auprès de là, une chapelle de la Vierge est installée dans la grotte exiguë et taillée de main d'homme qui avait été originairement un petit sanctuaire dédié à quelqu'un des habitants de l'Olympe. A droite de la porte, sur la paroi du rocher aplanie artificiellement, est gravée une inscription de quelque longueur, assez difficile à déchiffrer, et dont personne n'a encore publié la copie.

Mais les restes du plus curieux sanctuaire d'Œa n'ont été découverts que tout récemment, et j'ai eu le bonheur d'être le premier archéologue qui les ait visités. Il n'y a pas plus de six mois, M. Sorotos, faisant faire des fouilles pour défricher un champ sur le côté sud-ouest du sommet rocheux de Mésa-Vouno, a déblayé une grotte dont on ne voyait auparavant que le haut de l'entrée, grotte du fond de laquelle, par un trou naturel dans la roche calcaire, se dégage un courant d'air chaud, légèrement mélangé d'acide carbonique. Cette circonstance avait frappé les anciens comme un phénomène surnaturel, et ils avaient construit dans la grotte un petit temple, dont la porte est encore parfaitement conservée. Toutes les pierres provenant de ce temple, ainsi que les montants de la porte, sont couvertes de signatures de pèlerins antiques venus faire leurs dévotions en ce lieu, lesquelles se comptent par centaines. Je les ai toutes copiées ou estampées. Le rocher à côté de la grotte est taillé de main d'homme; sa paroi est presque entièrement cachée par les terres amoncelées, mais il doit être aussi couvert d'inscriptions, signatures de pèlerins et proscynèmes ou actes d'adoration, car on en lit deux à la partie supérieure, seule visible.

Ces dernières inscriptions m'ont révélé le nom de la divinité à laquelle était consacré le temple, c'était Apollon. Dans l'intérieur de la grotte, on a également trouvé le pied d'une statue en marbre

d'Apollon Pythien, accompagné de l'*omphalos* delphique. En voyant cette grotte, consacrée au dieu de Delphes à cause de la circonstance naturelle qui la distinguait, ne pourrait-on pas conclure que la fameuse moffette, aujourd'hui perdue, qui s'exhalait du trou sur lequel s'asseyait la Pythie, devait être de la même nature que celle de Mésa-Vouno? Une autre particularité fort curieuse, dans les ruines du sanctuaire d'Apollon Pythien à Œa, rappelle encore le temple de Delphes. Sur une pierre de ce sanctuaire, au milieu des signatures des dévots, on voit gravée en grandes lettres la fameuse sentence philosophique de Chilon,

ΜΗΔΕΝ ΑΓΑΝ

« rien en trop, » qui, avec le « Connais-toi toi-même » du même sage, était inscrite dans le temple où le culte de l'Apollon dorien avait son principal siége.

Mais ce n'était pas encore le terme de notre course. M. Marchesini, consul de Russie et le plus riche propriétaire de religion grecque de l'île, nous attendait à dîner dans la belle maison de campagne qu'il possède à Messaria. Traversant en hâte Emporion et Pyrgos, nous sommes arrivés à sept heures et demie du soir à Messaria, où nous attendait un véritable banquet. Les autorités de l'île, sous-préfet, receveur des finances, juge de paix, s'y trouvaient réunis. Je ne vous ai point encore parlé du sous-préfet, M. Nakos ; c'est un homme jeune, d'une des meilleures et plus riches familles de Patras ; son attitude est excellente dans les circonstances actuelles, et les Sœurs de Charité célèbrent les louanges de ses bonnes dispositions pour elles, ainsi que de sa générosité. Depuis longtemps, me dit-on, Santorin n'avait pas été confié à un aussi bon administrateur. Après le dîner, MM. de Verneuil, Fouqué et Da Corogna, ont regagné la ville, où ils ont dû arriver vers minuit. Je n'ai pas eu le courage d'en faire autant, et, profitant de l'hospitalité que m'offrait M. Marchesini, je suis resté avec Constantin à Messaria, d'où nous ne sommes revenus que ce matin, à pied, en nous promenant. Le village de Messaria occupe le site d'un temple d'Apollon Carnéen, la grande divinité des Doriens du Péloponèse, dont le culte avait été apporté à Callisté par Théras et tenait le premier rang dans la religion publique. Plusieurs inscriptions curieuses s'y rapportent. En outre, un des principaux propriétaires de Messaria, M. Zanos, a dans sa maison une collection nombreuse et importante de monuments épigraphiques provenant de l'île d'Amorgos. J'ai passé les premières heures de ma matinée à en prendre des copies.

25 mars

Après un grand repas d'adieux, dans lequel M. Gaspard Delenda a réuni les deux commissions, grecque et française, nous avons été faire notre dernière visite au volcan, avec M. Della Minerva, les officiers et les passagers du *Principe di Carignano*. Il s'y produit, depuis quelque temps, des faits intéressants qui semblent annoncer un prochain redoublement d'intensité dans l'éruption. Voici ce que nous avons observé dans notre course d'aujourd'hui.

Les crevasses du sommet du cône de Néa-Kamméni ont peu changé d'aspect ; mais il n'en est pas de même de celles qui occupent l'intervalle compris entre le promontoire du Roi-George et l'Aphroëssa. Celles-ci se sont considérablement élargies, et surtout elles sont devenues bien plus profondes. Quelques-unes ont jusqu'à quinze et vingt mètres de profondeur et sept à huit de largeur; or, leur fond est toujours resté très-peu inférieur au niveau de la mer : il faut donc en conclure que leurs bords se sont élevés. Ainsi, depuis quelques jours, l'ancien sol de Néa-Kamméni a été soulevé de plusieurs mètres dans le milieu de la pointe Phléva. Au fond des crevasses il existe encore des courants d'eau salée dirigés vers l'Aphroëssa ; mais ils ne marchent plus qu'avec lenteur. Ils sont encore le théâtre de dégagements de gaz combustibles qui paraissent plus riches en acide sulfhydrique que précédemment. La température de ces courants d'eau salée s'est notablement élevée. En même temps que les canaux se sont agrandis dans tous les sens, leur fond s'est en grande partie comblé par la chute des blocs tombés de leurs parois, et, au lieu d'y voir des ruisseaux d'eau chaude circulant librement, comme dans les premiers temps, on n'aperçoit plus maintenant l'eau que sous la forme de petites flaques au milieu des morceaux de lave éboulés.

Tandis que les fissures de la pointe Phléva subissaient ces changements, la ligne de fumerolles sulfureuses parallèle à leur direction, et située à environ quarante mètres plus au nord, a éprouvé un redoublement d'activité. Il y a dix jours, aucune de ces fumerolles n'avait une température supérieure à 400 degrés; aujourd'hui on y peut fondre le zinc en plusieurs endroits. On y sent une odeur d'acide chlorhydrique très-marquée, et on y entend de temps en temps des bruits souterrains qui font trembler la terre, et qui ressemblent à ceux que produiraient des chocs violents, exercés contre le sol, de bas en haut, à une petite profondeur.

Les flammes de gaz brillent plus éclatantes que jamais à la nuit sur les sommets de l'Aphroëssa et du promontoire du Roi-George.

Le fond du canal, entre Néa et Palæa-Kamméni, est aussi le siége

d'un soulèvement lent très-marqué, principalement dans la partie comprise entre la Réka et la pointe sud de Palæa-Kamméni. Au commencement de l'éruption, la plus grande profondeur constatée était de cent vingt brasses ; aujourd'hui les sondages qui viennent d'être effectués par les officiers du *Principe di Carignano* montrent que cette profondeur n'est plus que de soixante brasses : elle a donc diminué de moitié. On doit remarquer encore que la direction de ce soulèvement n'est pas celle de la ligne droite qui réunit le promontoire du Roi-George, l'Aphroëssa et la Réka ; elle est plus inclinée vers le sud-ouest de plusieurs degrés. Si donc le sol s'entr'ouvrait sur cette ligne, la fissure totale ne représenterait plus une ligne à peu près droite, mais une ligne brisée formant, à la pointe de la Réka, un angle obtus ouvert vers le sud.

Enfin, de l'autre côté du promontoire du Roi-George, le mouvement d'enfoncement du sol de la pointe sud-est de Néa-Kamméni, qui paraissait arrêté depuis quelque temps, a repris sa marche. Le quai s'est affaissé d'environ 40 centimètres au-dessous du niveau précédemment atteint.

Tout montre donc que l'éruption, au lieu d'approcher de son terme, va entrer dans une nouvelle phase d'intensité, et que bientôt il s'y produira d'autres phénomènes dont nous ne pourrons malheureusement plus être les témoins[1].

François Lenormant.

[1] Cette prévision s'est réalisée. Le lecteur trouvera dans la chronique scientifique de M. Mangin, publiée dans cette même livraison, les détails relatifs aux phénomènes nouveaux qui se sont produits depuis notre retour.

LES DÉBUTS D'UN HÉROS

NOUVELLE

Avril 1863.

L'autre soir, le prince Ladislas nous avait réunis dans son cabinet pour lire les dépêches de Pologne : triste correspondance, longs et minutieux détails de désespoir et d'héroïsme qui sortaient l'un après l'autre des pages hérissées de chiffres. La tâche était pénible d'abord et fatigante; puis tous ces noms de notre pays, tous ces récits répétés, pleins d'un sentiment unique, que rien ne pouvait lasser, ces paroles de douleur profonde et d'énergie farouche nous pénétrèrent peu à peu et nous entraînèrent, pour ainsi dire, auprès de ceux qui les avaient écrites. Les remarques et les commentaires avaient cessé, nous lisions toujours plus vite, d'une voix plus basse et plus émue, le prince nous écoutait la tête penchée, les mains jointes appuyées sur la table; un mélange d'admiration et de pitié nous remplissait d'un trouble croissant, et notre exaltation augmentant à chaque phrase, il nous semblait voir au fond de la petite chambre, la lisière des bois où se livraient les combats d'avant-postes; nous apercevions l'ennemi, nous entendions les coups de feu. Il était fort tard quand la princesse, en rentrant, vint nous trouver : nous tressaillîmes tous en voyant remuer le rideau qui fermait le cabinet, car son arrivée rompait notre vision, et nous nous levâmes, un peu honteux de notre attitude de fatigue, des larmes que plus d'un sentait dans ses yeux, et aussi de la fumée de nos cigares qui voilait tous les objets. Tout cela ne l'effraya point, à ce qu'il semble, car elle s'assit tranquillement et, ranimant le feu que nous avions laissé éteindre, elle nous demanda ce que racontaient les lettres de Pologne. Mais le moindre incident suffit pour faire évanouir les impres-

sions trop fortes ; nous lui dîmes en quelques mots seulement ce qui nous avait tant touchés, et puis celui qui parlait se tut, sentant combien il était froid. Nous restions immobiles, les uns près de la fenêtre, d'autres les yeux vaguement fixés sur les cartes étendues, et moi, qui avais donné mon fauteuil à la princesse, je me trouvai assis sur le coin de la table comme un écolier.

Néanmoins il y a tant de douceur dans ces rares moments où l'on se sent parfaitement unis et dominés par une émotion profonde, que chacun cherchait un mot à dire afin de ne pas se séparer encore et de ne pas s'en aller dans la rue froide et indifférente, loin de la princesse et de notre vieux général. Ce fut elle qui parla, et levant les yeux sur son mari avec cette joie profonde des femmes quand elles peuvent admirer celui qu'elles aiment : « Ladislas, dit-elle, quand vous êtes allé en Pologne pour la première fois, vous étiez le plus jeune des volontaires? — Quand je suis allé en Pologne pour la première fois, dit le général, j'étais un enfant, j'y suis allé pour un enfantillage et non pas pour la Cause, il ne faut pas parler de cela. »

Naturellement, nous voulions qu'il en parlât. Il refusa d'abord, disant que ce n'était pas à lui à nous faire des histoires d'amour, et que la princesse serait fâchée. Puis il convint qu'il y avait bien longtemps de tout cela, que ce n'avait pas été bien grave, et demandant son pardon d'avance avec cette courtoisie de héros que vous lui connaissez et cette grâce des vieillards si charmante quand elle exprime une tendresse toujours jeune, il nous raconta ce que je vais vous dire. — D'ailleurs, ajouta-t-il encore, comme pour rassurer tout à fait sa conscience avant de commencer, il y a plusieurs bonnes réflexions à tirer de mon histoire ; elle ne vous sera peut-être pas inutile, car ce qui m'est arrivé pourrait bien vous arriver aussi. J'avais à peu près votre âge lorsque je me suis dit qu'il était dur de consacrer ma vie à pleurer ce dont je n'avais jamais joui, à désirer ce qui m'était inconnu. Fatigué de regrets, de deuils, de malheurs et de sacrifices, je me suis laissé séduire au charme d'un ciel brillant, d'un pays prospère, où l'existence est insouciante et facile, où l'on ne recherche que le plaisir ; les hommes qui vivent ainsi m'ont semblé bien dignes d'envie, et pour leurs chansons légères, j'ai failli perdre le souvenir de nos hymnes enthousiastes et douloureux. L'enchantement fut bien fort ; je n'avais pas le courage de le rompre ; la Providence le rompit pour moi et me préserva d'un bonheur qui me fait pitié maintenant. Ah ! mes amis ! je ne regrette pas mon rêve ! je ne regrette pas même les larmes qu'il m'a coûtées, car l'existence la plus sereine est celle qui commence par un grand sacrifice, comme les meilleures journées de l'été s'annoncent souvent par un orage.

I

Lorsque, après la défaite de l'insurrection, en 1815, il nous fallut quitter la Pologne, ma mère s'établit avec moi dans un château du midi de la France, le plus beau château du monde selon moi, mais dont je ne sais si ma description pourra vous donner une idée, bien qu'il soit aussi présent que si je le voyais en ce moment même. Il était bâti sur un promontoire élevé qui dominait la plaine, un ravin d'un côté, la petite ville de l'autre, la rivière à ses pieds ; les constructions étaient irrégulières et bizarres, mélange de villa et de forteresse, avec des toits plats, de grands escaliers de pierre descendant aux jardins, et une longue terrasse d'allée qui s'avançait comme une jetée jusqu'au bout du promontoire. Du côté du ravin, les murs étaient hauts, l'aspect sévère ; il y avait tout au pied une étroite plate-forme plantée de vieux ormeaux, où des cordiers travaillaient et chantaient tout le jour à l'ombre des bâtiments. Je ne sais trop qui avait, jadis, bâti cette demeure, mais c'était la poésie elle-même qui l'avait parée, cette poésie du Midi, puissante, joyeuse, riche surtout et surabondante, qui sait si bien inviter à la vie facile, à la confiance, à l'oubli des maux. C'était elle qui avait répandu sur ces belles pierres les teintes de l'or et du porphyre et coloré le ciel d'un azur incomparable, afin qu'il servît d'un fond plus pur aux profils des bâtiments. Elle avait dessiné les lignes harmonieuses des collines à l'horizon lointain, elle rassemblait le peuple d'hirondelles qui s'ébattaient sur nos corniches, et prodiguait dans notre petit jardin conquis sur le rocher et enfermé dans ses balustrades de pierre, tant de roses, de lauriers, de grands aloës et de fleurs de grenade, que l'on ne savait plus dans quel pays l'on se trouvait, et que l'on pensait vaguement à l'Orient, aux terrasses suspendues de Sémiramis et au jardin mystique de Salomon. Le soir encore, c'était elle qui répandait autour de nous plus de diamants que les *Mille et une Nuits* n'en ont rêvé ; quand le ciel s'illuminait au-dessus de nos têtes, que les feux de la petite ville s'allumaient à nos pieds et que la rivière elle-même se mettait à briller en réfléchissant les étoiles, la silencieuse tranquillité du château convenait à toutes ces splendeurs. C'était la nature seule qui régnait dans ces lieux, et nous avions l'air de spectateurs timides admis par faveur à sa cour. Aussi bien, nous ne l'avons jamais contrariée, nous ne faisions pas grand bruit, ni ma mère ni moi ; c'était un asile que nous étions venus chercher dans ce château désert pour laisser passer la tempête et le triste état de nos

affaires ne nous aurait pas permis d'y porter le moindre changement. Notre arrivée n'avait rien enlevé à ce charme de sauvagerie qui s'allie si bien avec la grandeur ; à travers nos marches un peu disjointes les petits lézards se promenaient sans s'occuper de nous, et j'ai souvent admiré les guirlandes hardies des ronces qui n'auraient pas dû croître dans nos murs.

Nous vivions là depuis une année déjà, et je crois que la sereine beauté de l'extérieur avait exercé son charme sur notre vie, car jamais année ne s'écoula plus doucement. Quant à ma mère, elle ne vivait que pour moi ; chacune de ses actions et de ses paroles ne tendaient qu'à moi seul; je le savais et trouvais la chose simple, ne pensant même pas qu'il pût en être autrement. Comme toutes les mères d'un fils unique, elle avait cette idée fixe de faire de moi un héros, et appelait à son aide toutes les puissances dont elle n'avait pas trop peur, la poésie, la chevalerie, la religion surtout, et le souvenir de la Pologne, dont l'image était toujours présente entre nous comme celle d'une mystérieuse maîtresse dont il fallait se rendre digne et qui me récompenserait avec éclat de ce que je devais faire pour elle. Vous savez comme ma mère était bonne musicienne : elle m'avait rendu musicien aussi, et m'avait donné tous ces plaisirs de détail et ces ressources d'imagination des éducations de femmes. En un mot, elle me composait une atmosphère de sentiments choisis et de pensées idéales dont elle s'arrangeait pour ne pas me laisser sortir. Je m'y trouvais bien, et pensant en moi-même que j'étais destiné à quelque chose de grand, je me contentais pour le moment de lire des poésies nationales, d'en composer aussi, d'étudier un peu au hasard ce qui pourrait me servir plus tard, et de me tenir minutieusement au courant de ce qui se passait en Pologne et chez nos compatriotes exilés comme nous.

Le temps, qui s'envole toujours vite, ne va jamais si vite que dans ces existences rêveuses qui ne touchent pas terre, et que nul événement réel ne vient ébranler. Ma mère, se sentant parfaitement dévouée, avait cette joie des cœurs généreux quand ils se donnent sans réserve, et moi, sachant que j'étais le centre et l'objet d'une autre vie, je me croyais nécessaire et je me complaisais dans cette pensée. Pendant que je travaillais ou que je montais à cheval, ma mère s'enfermait chez elle et sans doute elle priait Dieu pour moi, et quand je la retrouvais le soir, si bien parée pour me recevoir, si soigneuse de me plaire et de m'amuser, j'avais toujours un sentiment mêlé d'amour-propre et de tendresse, et je me sentais un peu comme un héros de roman. Nous causions doucement en errant sur les terrasses, d'étage en étage, montant et descendant les grands escaliers de pierre, respirant le parfum des roses ; elle ménageait mille histoires

de sa jeunesse pour me les conter à cette heure ; elle avait vu bien des choses intéressantes, connu bien des personnes célèbres, et mettait à mon service, avec cette attention sans défaillance que donne la tendresse, la grâce facile qui vient de l'habitude du monde. Puis je lui faisais la lecture, quand les nuits étaient sombres ; mais dans les belles soirées où la lumière de la lune tombait à flots sur la plaine, enveloppant toute chose sous un éclat fin et doux, nous ne voulions rien perdre d'une décoration si belle. Il y a un plaisir singulier dans ces disparitions et ces retours des grands effets de la nature. Ils sont merveilleusement disposés pour satisfaire à la fois le goût de l'homme pour le changement et le besoin qu'il a de compter sur les plaisirs. Il y avait certains soirs, et je savais d'avance lesquels, où l'ombre des balustres de la terrasse se dessinait en longue file sur la plate-forme d'en bas, et si nous nous penchions pour les regarder, nous voyions nos ombres à nous-mêmes s'avancer, longues et nettes, comme les personnages d'un mystérieux théâtre. Avec le silence de la solitude jamais scène ne fut plus belle ou mieux préparée, et nous attendions, écoutant et parlant bas, comme si l'instant d'après don Giovanni eût dû s'élancer sur la plate-forme ou que l'amant désolé de Lucie fût venu la pleurer au pied du château.

En général nous finissions par revenir à parler de moi, de mon avenir et du jour de ma majorité qui approchait, inépuisable sujet qui nous intéressait tous deux par-dessus tout et nous donnait le sentiment d'avoir fait quelque chose dans notre soirée. C'est ainsi qu'avant d'avoir rien vu de la vie et de l'action, il y a parfois pour la jeunesse un moment de rêverie et de calme extérieur, comme il y a souvent, avant les batailles, un instant de silence et d'immobilité.

II

Avez-vous jamais vu lancer un navire à la mer, avez-vous vu le tumulte des préparatifs, la joie des matelots, la longue fête qui précède? Quel enthousiasme pour le héros de la journée ! que de souhaits de bonheur, que de pronostics sur ses futurs exploits, quelle attention à ses moindres mouvements ! Et puis quelle émotion quand il s'élance enfin, couronné et pavoisé, pour prendre possession de son élément ! Vous pensez alors qu'il est libre, maître de la mer et qu'il va d'un seul élan franchir l'Océan immense? Hélas ! à peine a-t-il pris son équilibre et fendu deux ou trois vagues, qu'on le dirige tranquillement vers le bassin d'achèvement, où on l'amarre à son rang, où vous le verrez peut-être plus d'une année encore attendant sa mâ-

ture, sa voilure, son gréement, puis son équipage et puis surtout l'occasion et le bon vent : il en est souvent ainsi dans notre existence ; on célèbre les événements au jour solennel que l'on a fixé, mais ce n'est pas alors qu'ils s'accomplissent, et telle phase de la vie se prolonge longtemps encore après que nous croyons avoir inauguré l'ère nouvelle.

Le lendemain du jour de ma majorité, j'étais assis comme à l'ordinaire dans mon petit cabinet d'étude, encore ému des tendresses de ma mère, encore un peu étourdi des compliments et des souhaits que l'on m'avait prodigués, et me demandant, non sans quelque trouble, qu'est-ce donc qui s'était passé et pourquoi nous avions fait tant de bruit, puisque rien n'était changé autour de moi ? — On m'avait tant parlé des hasards du voyage, je m'étais si bien senti le pied dans l'étrier. Pouquoi donc n'étais-je pas maintenant en pleine campagne ? Quand y serais-je, et que serait-elle pour moi, cette pleine campagne ? J'étais gagné par une certaine tristesse naturelle lorsqu'une époque que l'on regardait venir de loin passe à côté de vous sans vous rien apporter, et je sentais qu'en continuant ma vie habituelle, il me manquerait de ne pouvoir ajouter à chacune de mes pensées cette vague conclusion... « et puis, quand je serai majeur ! » La bonne volonté même, le zèle nouveau dont l'émotion de la veille m'avait rempli me devenaient presque à charge, si je n'avais rien à faire aujourd'hui que je n'eusse fait depuis un an. A travers ces pensées, je continuais languissamment ma lecture, et de temps en temps je regardais par ma fenêtre, qui donnait du côté du ravin, le ciel embrasé, l'atmosphère lumineuse, la campagne poudreuse et opprimée par un soleil impitoyable, tandis que de l'étroite plateforme au pied de la muraille le chant des cordiers montait jusqu'à moi, monotone et comme endormi par la chaleur du jour. Il y a une grande solennité dans ces brûlantes heures de l'été ; on sent que dans cette fournaise ardente un travail s'accomplit et que la souffrance de la terre sera féconde. Ramenant mes yeux éblouis dans l'intérieur de ma chambre, je trouvai trop de contraste entre cette fraîche obscurité et l'ardeur rayonnante du dehors. Je regardais avec un sentiment dont je ne pouvais me rendre compte, tous ces jolis objets de travail que j'aimais bien pourtant, ces beaux livres, qui faisaient la douce occupation de mes pensées, ces armes curieuses suspendues à la muraille et rangées par ma mère avec tant d'art, et tout cet ensemble me frappait comme une décoration oiseuse et me paraissait presque ennuyeux, comme doit paraître, à un moment ou à un autre, tout ce qui est arrangé uniquement en vue de l'agrément et de l'élégance. La facilité même de ma vie me devenait à charge, j'enviais ces existences laborieuses où les fatigues succèdent aux fa-

tigues il est vrai, mais où la vie coule comme les saisons, sans que l'on se demande jamais : *à quoi bon ce que je fais?* ou *que vais-je faire ensuite?* les deux grandes questions d'où naît tout notre trouble.

Ces deux questions m'agitaient malgré moi, et j'essayais en vain de les faire taire en m'absorbant dans mes occupations habituelles ; puis quand je vis le feu du ciel s'amortir et l'ombre déborder de la plate-forme sur le ravin, je descendis, sans passer devant la porte de ma mère, car je n'avais pas envie qu'elle me parlât en ce moment, et je m'en allais vers la ville voisine où je savais bien que je trouverais toujours quelque chose à faire.

Ce n'est point dans la campagne qu'il faut chercher le charme et l'originalité du Midi, c'est dans les petites villes ; la campagne est souvent aride, découpée en petites cultures monotones et insignifiantes, mais ces villes ont une grâce unique, et l'on voit dès l'abord comme la vie y est douce et facile ; ces maisons blanches à toits plats, ont toutes un balcon, une terrasse, une verandah couverte de vignes, quelque chose qui ne sert qu'à l'agrément et à donner un air de fête et de plaisir. Tout est irrégulier, mêlé de jardinets étagés, de treilles soutenues par des piliers de pierre, et ces constructions extérieures sont aussi nécessaires que la maison elle-même, car c'est là que l'on s'établit dès que le soleil est tombé, que l'on file ou que l'on brode, que l'on cause ou que l'on boit, selon la fortune des habitants, en regardant dehors. Des figuiers s'appuient contre les murs, des vignes lancent leurs bras dans le figuier, et il n'est point de maison si pauvre devant laquelle des touffes vigoureuses de jasmin, d'œillet ou de verveines ne prodiguent leurs belles fleurs sous un voile de poussière. Il y a dans tout cela des contrastes étranges ; beaucoup de négligence et un goût très-sincère pour ce qui est beau, l'amour du luxe avec le mépris du bien-être, et l'ensemble a un attrait indéfinissable, qui tient peut-être à ce que l'image de la souffrance et du travail est partout écartée, à ce que la nature donne facilement ses richesses sans qu'on la tourmente pour lui demander autre chose, et de ce qu'elle ignore aussi bien que les habitants, toute contrainte, toute surveillance et toute discipline.

Quand j'arrivai dans les rues de la petite ville, le soleil avait baissé, chacun rouvrait ses portes et ses contrevents, et le mouvement du soir commençait après la grosse chaleur du jour, qui interrompt la vie presque autant que la nuit. On m'avait parlé d'un peintre arrivé depuis peu chez des gens avec qui je faisais parfois de la musique, et pour que ma promenade eût l'air d'avoir servi à quelque chose, je voulus m'informer s'il ne pourrait venir prendre une vue du château dont nous avions quelque envie. Je m'en fus donc de ce côté, mais non sans un certain malaise de conscience,

car j'avais assez vu cette famille pour être sûr que ma mère ne m'y aurait pas envoyé, et mon bon instinct me disait que dans l'état de vague émotion où se trouvait mon âme, l'amusement que je cherchais là ne pouvait pas m'être salutaire. J'allais toujours néanmoins et ne m'arrêtai que devant la maison. La porte de la rue était ouverte; dans l'ombre fraîche, au pied de l'escalier, la fille de la maison travaillait en causant gaiement avec la petite servante assise auprès d'elle; elles étaient jolies toutes deux, toutes deux du même âge, et semblaient parler d'un sujet qui les intéressait également; elles étaient vêtues à peu près de même, seulement la jeune maîtresse portait à découvert l'abondance de ses belles tresses noires, tandis que la servante ne se permettait pas d'ôter le petit fichu de couleur qui les couvre à demi. Elles m'accueillirent toutes deux avec ce même sourire gai que les jeunes filles donnent à tout ce qui est inattendu, et pour me conduire auprès du peintre, elles ouvrirent la porte du jardin, ce qui fit aussitôt pénétrer dans l'étroit passage, comme autant de javelots d'or, les rayons obliques du soleil du soir. Un jeune homme qui dessinait, installé sur le petit mur d'appui d'une sorte de galerie extérieure, s'écria quand il la vit entrer : « Vous voilà, mademoiselle Rhoda, pour le coup, c'est votre portrait, je veux le faire, vous l'avez promis... » Elle dit en riant qu'elle ne le voulait pas, il répéta qu'elle l'avait promis, et tous deux continuèrent leur plaisanterie sans faire grande attention à moi, qui m'amusais à les regarder, tandis que la mère qui m'avait vu de l'intérieur de la maison, descendait pour me saluer, et que la petite servante venait poser à côté de nous, sur le mur, des corbeilles de pêches et une cruche de grès; puis, tandis que je regardais les dessins du jeune homme et que lui expliquais ce que je voulais, Rhoda s'assit sur le mur, je fis de même et je ne sais comment nous nous trouvâmes installés tous trois comme de vrais enfants qui goûtent après l'école.

C'est une puissante confrérie que celle de la jeunesse; de quelque déguisement sévère que la destinée les aient revêtus, ceux qui sont jeunes se reconnaissent bien vite, et quand ils se sont reconnus, ils ne sauraient s'empêcher de se faire fête, et de s'amuser ensemble; en un instant, j'étais dans la plaisanterie du portrait, tout aussi vivement que le peintre lui-même, et la jeune fille qui s'en amusait plus que nous deux encore, finit par poser comme nous le voulions, se contentant, pour l'acquit de sa conscience, de crier à sa mère qui allait et venait dans l'intérieur : « Maman, ils veulent me faire mon portrait... » « Eh *pécaïre!* répondit la mère sans se déranger, c'est donc qu'ils n'ont pas grand'chose à faire! » — Certes, jamais plus joli modèle n'avait posé dans un plus charmant atelier. Au milieu des

lauriers-roses qui s'épanouissaient de toutes parts, Rhoda, debout sur une pierre, avait l'air d'une déesse de l'été, de la jeunesse ou du Midi ; les pampres qui couraient d'arbre en arbre agités par la brise, jetaient tantôt une ombre légère sur son beau visage, tantôt laissaient paraître en pleine lumière ses cheveux noirs, ses yeux brillants, son teint coloré. Elle sentait bien qu'elle était jolie ainsi, et que la pose lui seyait, et restait immobile, les yeux fixés sur son ombre qui se dressait contre le mur, ou sur la petite servante qui, sa cruche sur la tête, s'arrêtait à nous regarder ; puis, quand elle en eut assez, sautant à bas de la pierre, elle vint voir le dessin, malgré les réclamations du peintre, et moi, je sentis subitement qu'il me fallait rentrer ; mais cette idée-là me vint comme une chose terrible et comme vient à un écolier en retard la pensée qu'il faut retourner en classe. — La mère voulait me retenir, je voyais le dîner de la famille préparé, je me dis qu'on allait rire et s'amuser, et l'image de la table tranquille où j'allais me trouver en face de ma mère me parut bien triste. Ce sentiment m'envahit avec une violence dont je fus aussitôt honteux et comme effrayé. Je me trouvai bien ingrat, je me le reprochai et ce reproche de ma conscience me troubla si bien qu'en moins d'un instant c'était dans mon cœur une véritable tempête, si violente qu'il me semblait impossible de la cacher tout à fait. Pour faire diversion auprès de ma mère, et aussi pour déranger au moins quelque chose en m'en allant et rendre moins animé l'intérieur auquel je m'arrachais, je voulus emmener le peintre avec moi ; peut-être ma mère fut-elle un peu étonnée dans la soirée de voir que je faisais tant de frais, et que je semblais aussi empressé auprès de ce jeune homme que si ç'eût été un camarade d'enfance, mais elle n'en témoigna rien, et quand je rentrai chez moi, agité et fatigué, je me dis que mon trouble venait sans doute de l'émotion de la veille et de mes réflexions du matin, et que le lendemain, certainement, il n'y paraîtrait plus.

III

Hélas, le lendemain à mon réveil, ce qui m'apparut tout d'abord, ce fut l'image de Rhoda, et ma première impression fut une impression de terreur de voir se dresser malgré moi cet hôte qui était venu sans que j'y eusse consenti, prendre possession de mon âme. Je compris à l'instant que je n'étais plus maître en moi-même. — Il y a peu de sentiments plus pénibles pour une âme habituellement bien

ordonnée, et j'eus un moment de stupeur solennelle. — Je ne pouvais guère me tromper ; c'est un effet de nos éducations raffinées et littéraires que nous savons reconnaître et démêler nos sentiments avant même de les avoir pleinement éprouvés. Je m'habillai assez tristement, puis je n'essayai même pas de rien faire, rester seul dans ma chambre me paraissant une chose absolument impossible, et je m'en fus joindre le peintre qui travaillait dehors : je le fis parler de la ville, des amis et de la famille de Rhoda. Tant qu'il resta avec nous ce fut une ressource : j'avais, pour ainsi dire, un lien avec ce point secret où tendaient toutes mes pensées ; je ne me lassais point de parler du pays, des habitants ; je m'instruisis plus en deux jours sur ce qui m'entourait que je ne l'avais fait depuis un an. Mais quand il voulut partir, ce fut comme si l'on allait m'enlever la seule ressource, l'unique intérêt de mon existence. Je retournai à la ville avec lui, j'entrai dans la maison, je revis Rhoda, je lui parlai, je l'écoutai, non plus avec l'entraînement irréfléchi de la première fois, mais avec un plaisir intime dont je me rendais compte et qui me troublait jusqu'au fond de l'âme. Elle racontait au peintre mille petits détails de la maison et de la ville qui s'étaient passés en son absence, et que je me sentais le plus malheureux du monde et le plus honteux de ne pas connaître. Comme elle ne s'occupait guère de moi, je parlai avec sa mère, avec son père, je regardai la maison, le jardin ; je dis qu'il fallait venir voir la belle vue du château ; on me fit promettre de rester un soir pour faire de la musique, et je quittai le paradis terrestre avec bien moins de peine que la première fois, parce que j'étais sûr maintenant que j'y reviendrais. Je fus parfaitement heureux le long du chemin, me disant et redisant toutes ses paroles, comme on redit un chant qui plaît, et trouvant à chaque fois que je les redisais, un sens plus profond, une grâce nouvelle et la marque certaine de quelque rare et précieuse qualité.

S'il est un supplice insupportable et fait pour humilier profondément un cœur naturellement sincère, c'est celui de sentir que nous cachons quelque chose à l'être qui a possédé longtemps notre pleine confiance, de sentir que nos pensées et les siennes se séparent, que ce qu'il nous dit nous est indifférent, que le son même de sa voix nous devient importun, parce qu'il nous tire de notre monde préféré. Hélas ! ce supplice, je le subis dans toute sa force ce jour-là et les jours suivants ; chaque fois que ma mère me parlait, il me fallait revenir d'un songe lointain pour lui répondre ; elle ne se doutait pas du chemin qu'avait fait ma pensée, et cela même me désolait ; je n'aurais voulu, à aucun prix, lui dire ma peine, mais je m'irritais un peu de ce qu'elle ne la voyait pas, et je croyais que toute chose devait me faire deviner, le son de ma voix, mon silence, les liaisons

de mes idées, et mes yeux quand je regardais la route de la ville, le seul point de notre horizon qui me parût intéressant.

A quelque temps de là, après une soirée languissante où j'avais fait rentrer ma mère de bonne heure pour n'avoir plus à parler, et où je lui avais fait une longue lecture sans prêter la moindre attention à ce que je lisais, j'étais remonté chez moi avec un certain soulagement de me retrouver seul et de penser à ce que je voulais sans avoir l'air de penser à autre chose. La nuit était splendide, la campagne noyée dans une douce vapeur et la plate-forme éclairée en plein par la lune. — Quelques promeneurs passaient et repassaient, et je les regardais dans une vague rêverie; peu à peu, ils se réunirent en groupe à l'extrémité qui dominait la rivière, et ce fut comme si notre mystérieux théâtre avait enfin trouvé ses acteurs, car j'entendis quelques sons de violon qui préludaient et cherchaient des accords, mais des voix et des rires empêchaient toujours le chant de commencer. Je ne distinguais rien parmi ces formes que la lueur rouge de quelques cigares; mais les voix s'élevant peu à peu, je crus reconnaître celle du peintre, et l'instant d'après, à n'en pouvoir douter, j'entendis celle de Rhoda! Mon premier moment fut pour le courage et la conscience. « Je ne descendrai pas, » me dis-je, et je m'assis sur le rebord de la fenêtre, faisant effort pour penser avec calme que je voyais le plus joli spectacle du monde; que la nature avait arrangé là un de ces tableaux que l'art ne se lasse pas de copier. Mais le cœur me manquait à chaque instant davantage, et chaque son de voix qui m'arrivait me pénétrait d'amertume; il y eut un silence, puis deux ou trois mesures de préludes, puis Rhoda lança quelques notes, et les interrompit soudain; le peintre les redit et s'interrompit aussi et tous se mirent à rire. Ces rires m'allaient à l'âme. On s'amusait, on parlait avec elle, et moi je le voyais, et j'étais hors de tout, seul, et on n'y pensait pas, on ne s'en doutait pas, on ne s'en souciait pas! La jeunesse et la joie étaient à deux pas de moi, je n'avais qu'un mouvement à faire pour aller les joindre, et si je ne le faisais pas, tout de suite, ils s'en iraient et je ne les verrais même plus. Alors je me levai d'un bond et descendis, ne craignant qu'une chose, c'est qu'ils ne fussent partis quand j'arriverais. L'escalier et les cours me parurent bien longs, et je ne ralentis le pas que lorsque, gagnant la plate-forme, je fus bien sûr que le groupe des chanteurs était encore à la même place.

Ils n'étaient point partis et n'avaient nulle envie de partir; on s'amusait pleinement et l'on ne fit pas grande attention à moi. Je m'assis sur le bout d'un banc, à côté de la mère de Rhoda, et je regardai ma fenêtre ouverte avec un sentiment de triomphe. Le père s'était mis enfin à jouer des morceaux d'opéra, pris de droite et

de gauche et enchaînés parfois d'une façon assez étrange; si quelqu'un connaissait la phrase du violon, il la disait à l'unisson, et le groupe entier prenait les phrases de chœur, l'un entraînant l'autre, et sans s'être donné le mot. C'était bien incorrect sans doute, bien incomplet, mais toujours plein de ce vrai sentiment dramatique que le Midi possède et qui est un don de nature sans lequel il n'y a point d'art. C'était bien là faire de la musique dans le sens plein du mot, c'est-à-dire chanter ce qui vient à la pensée dans le moment, en accord avec la disposition présente, avec la scène entière; c'était ce que nous ne faisons pas quand nous prenons sur le piano le cahier que nous avons travaillé le matin, et que nous le jouons d'un bout à l'autre; c'était se faire plaisir et faire plaisir à tous ceux qui vous écoutent et qui se mettent parfaitement en accord avec vous. On resta longtemps ainsi, moitié chantant, moitié parlant, riant et fumant tour à tour, avec de longs intervalles de silence, personne ne songeant à bouger puisque l'on se trouvait bien, ni à ce qu'il était l'heure où l'on rentre d'ordinaire puisqu'il ne faisait ni froid ni sombre. Pour moi, bien que j'eusse l'impression d'avoir échappé à une prison jalouse pour me réunir avec ceux qui sont libres et heureux, la tempête n'était pas tout à fait apaisée et quelque chose grondait encore en moi. Je m'étais bientôt ennuyé de mon banc à l'écart, mais j'avais eu beau me mêler au groupe et m'approcher de Rhoda, fumer mon cigarre comme les autres et rire de leur gaieté, je me sentais étranger à ce monde qui me plaisait tant et qui en ce moment me paraissait le seul digne d'être habité. Je ne savais pas les histoires dont on s'amusait; je ne connaissais pas ce langage insouciant et enfantin, ce plaisir que l'on se donne les uns aux autres uniquement parce que chacun est en disposition de s'amuser. Certainement je comprenais mieux que tous ceux qui étaient présents le charme de cette nuit et la poésie de cette musique, mais je sentais bien que chacun d'eux en jouissait plus que moi. On me demanda de chanter, je n'aurais pu le faire ainsi, sans les accompagnements et les préludes, ou bien je n'aurais eu que des morceaux trop sérieux qui les auraient ennuyés. Je ne savais trop que dire non plus, bien qu'il me vînt à l'esprit mille réflexions, mille souvenirs et d'innombrables vers de Gœthe ou de Krasincki, — mais une de ces joyeuses paroles qui faisait partir en fusée le rire brillant de Rhoda, je ne la pouvais pas trouver. Elle s'en apercevait bien, et avec cet instinct sûr que possède toute femme, la plus simple comme la plus mondaine, pour animer et diriger le petit cercle dont elle est le centre; elle me laissait de côté. Quand enfin l'on s'en alla, je parvins à marcher auprès d'elle et je persistai à lui parler, mais sans pouvoir détourner tout à fait son attention de ce que disaient ceux qui mar-

chaient derrière nous. Devant la porte du château, je les quittai, les laissant passer outre et les regardant s'éloigner le cœur plein de mélancolie, car je sentais qu'il y avait entre nous autre chose encore que mes résolutions et la distance de ma fenêtre à la plate-forme.

« Nous vous avons tenue éveillée hier avec notre musique, dis-je à ma mère le plus légèrement que je pus, lorsque je la rencontrai le lendemain, et vous ne vous doutiez pas que j'étais parmi les donneurs de sérénade, » et je lui racontai en deux mots ma soirée... Mais elle était trop pénétrante et je n'étais pas assez perfide pour que l'entretien en restât là. Elle avait bien vu que quelque chose se passait en moi, et devinait à peu près ce que ce devait être ; en ce moment même elle comprenait que je ne pouvais plus dissimuler et attendait ce que j'allais lui dire ; mais il m'était impossible de continuer, et voyant que je ne lui parlais plus, enfin elle me parla.

Certes, de toutes ses bontés pour moi, de toutes les preuves de tendresse qu'elle m'a données, la façon dont elle me traita ce jour-là n'est pas la moindre. Je la bénis encore en souvenir de la douceur avec laquelle elle ménagea ma folie, car elle aurait pu me rendre bien malheureux. J'avais courbé la tête plein de frayeur à l'approche de la tempête, je la relevai plein de reconnaissance et de tendresse en voyant qu'elle n'était ni indignée ni irritée, qu'elle ne me traitait point d'ingrat et qu'elle ne me disait rien contre Rhoda (c'était là ce qui me faisait le plus de peur). Soit douceur, en effet, soit habileté, soit qu'elle ne se sentît pas le courage de m'affliger, comprenant que ma peine était sincère, soit encore qu'elle fût plus sûre de moi que je ne l'étais moi-même, ou peut-être parce qu'il y a dans le fond d'un cœur de femme une secrète sympathie pour tout ce qui est romanesque et qu'involontairement son premier mouvement soit d'en sourire, elle sourit en effet, me dit que tout cela était comme un rêve d'homme éveillé dont les plus sages ont de la peine à se préserver et qui ne tiendrait pas contre un peu de réflexion et quelques jours de vie tranquille ; puis, m'encourageant par des paroles pleines de confiance, elle me quitta sans beaucoup prolonger l'entretien et me laissa fort soulagé et plein d'affection pour elle, d'émotion et de bons projets.

IV

Il est aisé, dans une existence active et dans une vie occupée, de se distraire et d'étouffer sous des soins matériels une préoccupation dont on ne veut pas. Mais dans une vie toute d'intelligence et d'imagination, comment trouver un point d'appui pour changer la direc-

tion des pensées? Quelle force avaient tous ces intérêts artificiels que j'étais parvenu à me créer contre un sentiment vivant et réel? Ne savais-je pas bien que je m'étais moi-même imposé ces plaisirs et ces études et qu'elles n'avaient d'autre puissance que celle que je voulais bien leur donner? Dans ce monde trop rempli de moi-même, je ne savais plus où me réfugier : tout ce que j'avais fait pour peupler ma solitude, toute cette compagnie idéale à laquelle je m'étais livré se tournait contre moi. Que pouvaient faire pour moi Juliette ou Virginie, que de me faire songer à Rhoda? Et n'en savais-je pas assez sur l'analyse des passions pour conclure que la mienne était invincible? Cette nature même dont la beauté faisait pour ainsi dire le fonds commun de nos pensées et nous maintenait dans une sorte d'exaltation constante ne faisait plus qu'entretenir mon trouble. Au lieu d'une admiration simple et joyeuse, elle me causait, comme il arrive infailliblement quand l'âme est agitée, une émotion vague et pleine de regrets. Ah! *Senza amare, l'andar sul mare,* dit la chanson vénitienne, *l'andar sul mare, non puo giovare!* il me semblait maintenant que cette poétique demeure et ces belles terrasses, ces escaliers dorés par le soleil et ce jardin plein de roses n'étaient bons que pour me voir passer avec Rhoda; et je m'irritais de penser que tout ce que l'on m'avait appris à admirer et à aimer, tout ce que l'on avait donné pour aliment à mon esprit, depuis la création de Dieu jusqu'à la dernière des œuvres de l'art, tout cela concourait et aboutissait à une seule image, et que cette image-là il fallait me l'interdire.

Lorsque j'arrivais ainsi attristé et fatigué par le conflit de mes pensées dans la famille de Rhoda, elle m'apparaissait comme le royaume de la paix et de la lumière. Il avait bien fallu y retourner, je l'avais promis, et chaque fois que j'y retournais, j'étais plus séduit par cette facilité de vie, cette simplicité de sentiments, cette légèreté, pour tout dire, qui échappait si aisément aux soucis. A quelque heure que j'arrivasse, quoique l'on fît dans la maison, personne n'avait l'air de suivre une règle ou d'accomplir une tâche, et moi, habitué à transporter mes pensées par méthode d'un sujet à un autre et à considérer l'effort comme nécessaire à la vie elle-même, je me demandais toujours quel travail ils avaient donc achevé pour se reposer si pleinement et à quelle heure ils s'étaient donné de la peine. J'ai compris depuis qu'ils ne s'en donnaient jamais, que si chacun paraissait toujours en train de ce qu'il faisait, c'est qu'il ne faisait que ce qui lui était agréable, et que si nulle trace de fatigue ne se montrait sur ces physionomies, c'est qu'il n'y avait point eu de lutte dans ces cœurs. Les plaisirs, on ne se tourmentait point pour les retenir; les peines, on les laissait passer aussi vite que possible; la vie elle-même, on la voyait s'écouler sans un regret, sans un reproche, sans un retour douloureux. La mère de

Rhoda avait été belle aussi et gaie sans doute autant que sa fille ; elle ne l'était plus et ne paraissait point en souffrir ; elle ne luttait pas contre l'âge, elle s'effaçait derrière sa fille et lui cédait la place comme à un objet plus agréable à voir et qui pouvait mieux orner la maison, avec la même simplicité qu'une fleur fanée qui laisse tomber ses feuilles à côté d'une autre fleur qui s'ouvre. Personne ne s'en étonnait : c'était comme un certain droit tacite que l'on reconnaissait à la jeunesse de régner dans ces intérieurs qui seraient si tristes sans elle ; et l'âge, en lui cédant l'empire de la vie, semblait lui dire sincèrement et de bon cœur : « Il est à toi, puisque tu l'embellis. » La partie matérielle de l'existence s'arrangeait aussi simplement que l'autre. Je ne me rendais pas bien compte de la fortune de la famille, mais je voyais une grande abondance, sans aucun effort pour imposer à la maison l'apparence d'une étiquette quelconque. Rhoda et sa mère faisaient ce qui leur plaisait dans l'ouvrage domestique ; ce qui était pénible et ennuyeux, elles le faisaient faire, et les petits détails d'économie intérieure étaient un sujet d'amusement et de conversation; c'était un délassement et une détente continuelle qui me semblaient le bonheur même. Je jouissais de ce que personne ne parlait ni pour m'amuser ni pour m'instruire, et quand après dîner on allait s'asseoir sur le petit mur du cloître, je jouissais aussi, tout en m'en étonnant un peu, que ce ne fût pas pour regarder le ciel et penser à l'autre monde. Cette vie naturelle et extérieure me charmait après notre vie mystique et un peu tendue ; c'était comme si l'on m'eût fait passer du tableau de la mère de saint Augustin à celui des Moissonneurs de Robert. Je crois cependant que je n'étais pas là fort à mon avantage, du moins tous mes essais de conversation avec Rhoda semblaient le prouver. Quand je voulais tenter de pénétrer ce qu'elle pensait ou lui donner l'idée de ce que j'étais moi-même, je m'apercevais bien vite qu'elle ne m'écoutait plus du tout ; ce n'était point qu'elle ne me comprît, — elle était parfaitement intelligente, — ou qu'elle fût incapable de pensées sérieuses; car elle disait parfois des choses justes et vraies dont j'étais plus heureux que si j'avais fait moi-même le plus éloquent des discours ; mais ce qu'elle ne connaissait point ni personne autour d'elle, c'étaient ces conversations moyennes, d'un intérêt modéré sur des sujets généraux ; elle me laissait dire avec la plus grande politesse, croisant les bras et baissant la tête ; il était clair qu'elle attendait que j'eusse fini. Je ne songeais point à lui en vouloir ; il y a un charme singulier dans ces vives physionomies lorsqu'elles sont en repos, par hasard, pour quelques instants : c'est comme un enfant qui s'endort tout à coup après avoir longtemps couru et dansé ; et moi, avec la touchante humilité de l'amour, je prenais son indifférence pour de la supériorité ; je pensais que l'on avait surchargé

mon esprit de mille choses inutiles, puisqu'elle ne s'en occupait point, et mettant aux pieds de ma divinité non-seulement moi-même, mais tout ce qui m'entourait, je goûtais sans mesure l'étrange plaisir d'avoir une idole et de lui tout sacrifier.

Quel désordre l'imagination et le cœur troublés n'apportent-ils point dans l'esprit! Quand je revenais près de ma mère, cette dignité que j'avais tant de fois admirée, cette hauteur naturelle et cette grandeur qu'elle conservait jusque sous l'humilité de la sainte me déplaisaient et m'irritaient, et les déclamations dont je l'accablais alors sur les préjugés, sur l'orgueil opiniâtre et aveugle, sur le bonheur des existences moyennes et des mœurs simples, étaient bien dignes du plus fougueux réformateur. Ma mère ne discutait pas directement avec moi, mais elle soupirait en m'écoutant; le peu de paroles qu'elle me disait me semblaient venir comme d'un monde étranger, bien loin de celui qu'habitait mon cœur. Elle me remettait devant l'esprit tous les intérêts qui jusqu'alors avaient rempli ma vie, tous les sentiments qui l'avaient dirigée : nos liens de famille, nos habitudes d'esprit et de cœur, nos amitiés, nos espérances, l'ambition, le monde, l'honneur... elle faisait ce que l'on fait pour un pauvre petit enfant que la maladie égare : on l'entoure de tous les objets habituels qu'il connaît bien et on essaye de lui persuader qu'il n'y a rien d'extraordinaire. Mais lui ne veut pas regarder ses jouets et fixe toujours ses yeux sur les images que lui montre la fièvre.

« Vous n'entendez rien à l'amour,
« Ma bonne tante Marguerite. »

C'est ce que la jeunesse, orgueilleuse de la violence même de ses passions, est toujours prête à dire à l'âge, qui sait bien comment on obtient le calme par le sacrifice; c'est ce que je pensais en voyant la tranquille confiance de ma mère; elle ne savait pas sans doute ce que je souffrais; elle n'avait rien éprouvé de semblable, ou du moins sa peine n'avait jamais égalé la mienne, puisque je voyais bien qu'elle était consolée. Hélas! il était loin déjà ce jour où je m'étais plaint que mon cœur était trop oisif et ma vie trop tranquille! Les nouvelles de Pologne devenaient plus graves chaque jour; l'insurrection se préparait, s'organisait; le moment approchait; ce que j'avais tant désiré m'arrivait, mais je ne le désirais plus. La Pologne, cette mystérieuse divinité à laquelle on avait voué ma jeunesse, ne me semblait plus qu'un fantôme pâle et lointain, qui n'avait rien à faire avec ma véritable vie. A chaque lettre, toujours plus émue, toujours plus guerrière, il me fallait un effort nouveau pour entrer dans ces senti-

ments devenus si étrangers, et, je rougis de le dire, si indifférents! C'est au théâtre que l'événement qui a fait le sujet de la pièce arrive juste lorsque tout est préparé, lorsqu'on a placé le décor convenable, et tous les acteurs, l'héroïne et le ténor au centre, chantent un chœur pour le célébrer ; mais, dans la vie réelle, la chose que vous avez attendue longtemps arrive souvent lorsque vous vous êtes arrangé pour attendre autre chose. Ce qui, quelques semaines auparavant, m'aurait comblé de joie, ce que j'aurais reçu comme une réponse du ciel à mes secrets désirs, n'était plus pour moi qu'une complication importune. J'atténuais, j'expliquais... surtout je traitais d'exaltation imprudente et prématurée l'émotion de ma mère et de nos amis ; elle n'osait rien me dire, affligée du motif qui me rendait si étrangement calme, honteuse de voir que je ne savais pas le saisir lorsqu'il se présentait, ce rôle de héros qu'elle avait rêvé pour moi, tremblant aussi de me voir partir et de m'exposer à de tels dangers. Je rougis de penser combien elle dut souffrir ; c'était à moi à lui épargner l'angoisse et l'attente, à lui donner au moins, en échange de toutes ses inquiétudes, le bonheur d'être fière de moi : je ne le faisais pas, je n'étais pas fâché de lui montrer que mes sentiments étaient profonds plus qu'elle n'avait semblé le croire, et qu'il n'était pas si simple d'en finir ainsi. Un jour, vers la fin de l'été, nous reçûmes la nouvelle du premier combat : le lendemain, mon oncle écrivit qu'il allait prendre le commandement de l'armée nationale, qu'il priait ma mère de se charger de ses enfants; il donnait son itinéraire, il était clair qu'il m'appelait près de lui. Nous étions seuls ; je lisais la lettre tout haut, avec quelle souffrance ! nous n'ajoutâmes pas une parole, mais levant les yeux sur ma mère, je vis qu'elle pleurait ; elle sentait comme moi que le moment était venu ; elle ne doutait point du parti que j'allais prendre, mais plus elle était sûre de moi, plus le cœur lui manquait à l'approche du sacrifice. Enfin elle se leva et s'en fut pour me cacher son trouble ; passant près de moi, elle posa sa main sur mon épaule et me dit tendrement : « Mon pauvre enfant, « je m'en remets à toi, réfléchis bien et fais ce que tu crois le meil- « leur. » Je baisai cette main sans bouger et sans répondre, mais je sentis bien qu'alors elle eût volontiers appelé Rhoda elle-même à son secours pour me retenir.

Comme il est difficile à la jeunesse de sortir du monde des rêves qu'elle a si longtemps habité ! combien elle a de peine à saisir ses pensées corps à corps, à réfléchir et à conclure, et à ne pas en agir avec l'exigeante réalité comme elle en a si longtemps agi avec la fantaisie ! Quand ma mère eut fermé la porte, quand tout fut en silence autour de moi, je laissai glisser à terre la lettre de mon oncle et je regardai au hasard dans la chambre. Les contrevents, à

demi fermés contre la chaleur du jour, ne laissaient entrer qu'un vif rayon qui se posait à mes pieds, et à travers l'étroite ouverture j'apercevais toutes les splendeurs d'une journée de septembre ; au delà des balustrades de la terrasse, les collines lointaines, couleur d'opale, paraissaient transparentes comme celles d'une mystique allégorie, des nuages légers et colorés traversaient le ciel rose, le parfum chaud des mimosas entrait jusque dans la chambre, et toutes ces choses avaient plus de pouvoir sur moi, me semblaient plus réelles et me parlaient mieux que les récits de campagnes lointaines sous un ciel inconnu. Pénétré par cette grâce et cette beauté qui m'enveloppaient, gagné par la mollesse de l'air, effrayé de l'effort qu'il m'aurait fallu faire pour reprendre la possession de mon âme et considérer sérieusement ce qui se passait, je posai sur la carte de Pologne, ouverte devant moi, une petite feuille sur laquelle était tracé un dessin de Rhoda, l'esquisse du peintre, faite dans le jardin la première fois que je l'avais vu ; et puis, fixant les yeux sur ces traits légers, à peine marqués sur le papier, je me dis que je voulais bien mourir pour mon pays, que je ne demandais pas mieux que d'être un héros, mais que je ne pouvais pas vivre sans Rhoda. Je savais bien que mon premier devoir était de ne pas affliger ma mère ; mais si cela ne l'avait point affligée ? Fallait-il qu'elle se fît un chagrin de mon bonheur ? Pourquoi changeait-on en tourments et en souffrances tout ce qui pouvait être si simple et si joyeux ? Ma mère ne pouvait-elle la garder pendant mon absence et l'instruire de ce qu'elle devait savoir, et n'étais-je pas sûr, moi qui la connaissais, qu'une fois mon rôle d'un instant fini, lorsque je reviendrais me cacher encore et languir des années, elle seule pourrait nous rendre heureux tous deux ? A quelle insaisissable vanité fallait-il sacrifier cette joie brillante et surabondante que je n'avais trouvée qu'auprès d'elle ? Pourquoi me la refusait-on, pourquoi ? Voilà ce que je disais, ce que je redisais sans sortir des mêmes paroles, et je me le répétais avec tant de véhémence et d'amertume que mon cœur se gonfla et que mes larmes coulèrent lentement. Pauvres larmes d'enfant dont j'ai eu honte depuis, mais qui n'étaient point coupables, puisque le respect de mon devoir les faisait couler. La Providence en eut pitié comme elle a toujours pitié des souffrances sincères, et ce bonheur d'une affection profonde, dont l'image seule me causait tant de désir, elle me l'a donné depuis avec une magnificence dont ma passion de vingt ans n'avait même pas l'idée.

J'avais rêvé longtemps sans conclure dans ce mélange de souffrance morale et de bien-être physique. Enfin je pris tout à coup la résolution la plus mauvaise à prendre, — j'irais le lendemain, comme il avait été convenu depuis longtemps, à la fête d'un pèlerinage où tout

le pays se rendait chaque année et où devaient chanter des chœurs formés et conduits par le père de Rhoda. Je la verrais, je causerais avec elle, non plus en riant et d'enfantillages, mais avec le recueillement du lieu et de la solennité ; je lui dirais tout, elle m'ordonnerait de partir ; si elle me l'ordonnait, j'en aurais le courage ; et puis tout s'arrangerait et je serais heureux tout en faisant mon devoir. Enfantine espérance que l'âge n'emporte pas toujours ! Je n'avais pas encore pris au sérieux l'épreuve de la vie, je ne savais pas que pour échapper aux passions, le seul expédient est de s'en rendre maître, et que dans les combats intérieurs de l'âme comme sur les champs de bataille, il n'y a d'issue que la victoire ou la défaite.

V

S'il est quelque part un spectacle peu fait pour porter au recueillement, c'est bien celui qui m'attendait le lendemain sur la route de la chapelle. — Point de longues files de femmes voilées suivant les deux bords du chemin, comme j'en avais vu dans mon pays ; point de chapelets récités en chœur, point de cantiques et de litanies ; mais des groupes animés, des vêtements de couleur vive, des propos bruyants, des joyeusetés ou des querelles, enfin tout l'attirail ordinaire des fêtes du pays. Le soleil n'était pas haut dans le ciel, la route n'était pas poudreuse ; la marche n'avait encore fatigué personne, et tandis que je suivais la foule au pas de mon cheval, je sentais un vague soulagement à me dire qu'un tel jour n'était pas fait pour prendre des résolutions austères et dire adieu à tout ce que l'on aime.

Nous n'avions pas fait beaucoup de chemin, et la route commençait à s'élever en terrasse sur le flanc de la colline, quand mes yeux aperçurent enfin ce qu'ils n'avaient cessé de chercher, le petit char-à-banc découvert, à la mode du pays, où Rhoda et sa mère étaient assises avec leur ami, tandis que le père les conduisait. A l'instant je fus auprès d'elle. Ma belle petite Rhoda, toute parée de rubans de couleur vive, tout animée par le plaisir et le matin, me parut plus séduisante que je ne l'avais encore vue. Elle était plus accueillante aussi, elle fit briller pour moi son joli sourire, elle me parla, elle m'écouta, elle se pencha hors de la voiture et caressa la tête de mon cheval, puis elle enlaça ses doigts dans les rênes, et moi, les regards fixés sur cette main de l'enfant qui m'entraînait ainsi sans y songer ni s'en soucier, je me sentais le cœur ému d'une irrésistible tendresse, et comme nous montions lentement la colline, comme la mère s'était endormie et que les deux hommes marchaient quelques

pas en avant, je commençai à lui parler de ce qui faisait mon trouble et je lui racontai comment il me fallait partir avec d'autant plus de confiance que le départ me semblait plus impossible. Je n'osais pas rencontrer ses yeux, mais je sentais que leur beau rayon s'arrêtait sur moi, comme j'avais si souvent désiré de le sentir, lorsque tout à coup, et ce fut une surprise si douloureuse qu'aujourd'hui encore je ne m'en souviens pas volontiers, elle retira sa main d'un mouvement rapide et je compris qu'elle détournait la tête et ne m'écoutait plus. Un amer découragement pénétra mon cœur jusqu'au fond, et je baissai la tête sans achever ma phrase commencée, ni me soucier de savoir ce qui l'avait distraite. Lorsqu'enfin je regardai languissamment de son côté, je vis son compagnon monté sur le marchepied de la voiture, qui se penchait vers elle et lui tendait des fleurs. C'était pour les prendre qu'elle m'avait retiré sa main, et quand elle les eut attachées à sa ceinture, j'espérais un moment qu'elle allait me revenir : elle n'en fit rien et continua de rire avec le jeune homme comme si je n'avais jamais existé. Chose étrange ! je n'eus pas un instant l'idée d'en vouloir à Rhoda, pas même au jeune homme : je n'en voulais qu'à moi, qui n'avais pas su lui plaire. Est-ce que des œillets rouges ne fleurissaient pas pour moi comme pour lui sur le bord de la route ? Pourquoi n'avais-je pas eu l'idée d'en cueillir ? Oh ! si elle était à moi, comme je lui donnerais des fleurs, puisqu'elle les aimait ! comme je prendrais soin de rechercher tout ce qui pourrait l'amuser ! Et tout absorbé dans la plénitude de mon chagrin, je suivais la voiture à quelques pas en arrière, le cœur gros comme un enfant qui attend sa mère pour lui promettre qu'il sera bien sage.

Rien ne saurait donner une idée du mouvement qui remplissait les rues du petit village où nous devions nous reposer avant de monter à la chapelle ; c'était le lieu de rendez-vous où l'on arrivait de toutes parts, et les voitures dételées, les chevaux attachés aux arbres encombraient la route. Toutes les portes étaient ouvertes, selon l'habitude du pays, car ceux que leurs occupations retiennent au dedans veulent du moins être aussi peu séparés que possible de ceux qui sont dehors et ne font rien ; les femmes achevaient sur le seuil la toilette de leurs enfants, tout aussi pressées qu'eux d'en avoir fini et de s'échapper. Quand les chanteurs, jugeant qu'ils s'étaient fait assez longtemps désirer, descendirent enfin suivant la bannière du patron et portant à leur habit le ruban de l'association, il sembla que le rideau d'un théâtre se levait, chacun se rangea comme pour s'offrir aux regards de je ne sais quel invisible public, et nous montâmes presque en silence le petit chemin qui tournait la colline. Arrivés en haut, les choristes se groupèrent dans l'ombre que donnaient les murs de la chapelle ; l'étroite plate-forme fut bientôt remplie et ceux

qui n'y pouvaient trouver place s'assirent plus bas, sur les pierres et les saillies du rocher. Le jour était pur, l'air vif, le vent enlevait les banderolles dont on avait décoré la chapelle et la toile qui devait nous servir d'abri. Les voix vibraient à merveille dans l'air léger, et l'on sentait le son s'étendre dans l'espace et se mêler au loin aux bruits vagues de la nature. Rhoda s'était assise sur le petit mur qui bordait la plate-forme et derrière elle quel fond merveilleux ! Le ciel transparent, l'horizon presque infini, et pour remplir et peupler l'espace immense, une incomparable lumière qui répandait sur les lointains des teintes suaves et vagues et nous enveloppait tous comme dans une gaze d'or. Nous disons ainsi parce que nous ne savons rien trouver de plus beau ; mais combien l'or paraîtrait terne et lourd auprès de ses reflets de subtile et céleste clarté, la première et la plus belle création du Tout-Puissant, celle qu'il a chargée, parmi ses œuvres périssables, de nous donner quelque idée du monde incorruptible. Hélas ! ce n'était pas ses enseignements que j'écoutais alors ! Je la regardais surtout se briser dans les yeux de Rhoda et se jouer sur son front et me séparer de Rhoda, la faire disparaître de ma vie, me semblait une idée aussi cruelle que d'enlever à la nature cette vivifiante lumière. Lorsque les chants furent achevés, que l'office commença et que la foule se mit à genoux, aussi recueillie qu'elle avait été l'instant d'avant bruyante et turbulente, nous entrâmes ensemble dans la chapelle, et je me tins auprès d'elle, heureux de la voir ainsi, sérieuse et tranquille, heureux de dire les paroles qu'elle disait ; mais troublé aussi, car je sentais bien que mon cœur n'était pas droit en les disant et que ce n'étaient pas de telles prières que Dieu voulait de moi.

Après l'office et quand tout le monde fut parti, elle voulut faire le tour de la chapelle ; elle descendit quelques marches derrière l'autel, je la suivis et nous nous trouvâmes dans une petite chambre voûtée qui contenait le tombeau de quelque ancien chevalier, seigneur de la contrée. La statue était couchée sur le cercueil de pierre dans cette attitude rigide et tranquille que l'on donnait au moyen âge à l'image de ceux qui dorment, la visière baissée, la tête reposant sur le coussin de pierre, l'armure strictement ajustée, les mains jointes et les pieds étendus, appuyés sur un lion endormi. L'image n'exprimait ni le deuil ni la souffrance, mais seulement le repos, cet inaltérable repos de la mort qui paraît si étonnant et si terrible à ceux qu'emporte le courant violent et troublé de la jeunesse. Je crois que nous eûmes tous deux la même impression de pitié pour celui qu'emprisonnait cette voûte de pierre, tandis que tout était brillant et gai au dehors ; mais je sentais du respect aussi pour ces armes, pour ces symboles d'une vie d'héroïsme semblable aux récits qui avaient charmé toute mon enfance, à ce que j'avais si souvent rêvé pour

moi-même ; je me penchais vers l'inscription du tombeau pour voir si le guerrier était tombé dès ses premiers combats où s'il avait dû porter bien longtemps le poids de l'armure. Mais Rhoda se sentait mal à l'aise dans le silence et la tranquillité de la voûte ; elle était gagnée par le vague effroi qu'éprouvent les enfants devant tout ce qui est immobile. « Qui est-ce là ? » me demanda-t-elle d'une voix un peu tremblante, et comme je ne lui répondais pas tout de suite, elle dit qu'il faisait froid et qu'il n'y fallait pas rester ; puis elle remonta, faisant à la hâte un signe de croix, et je l'entendis qui traversait la chapelle en courant et s'en allait dehors.

Je ne la retins ni ne la suivis, mais je sentis une grande peine de ce qu'elle n'entrait en rien dans le courant de mes pensées et nous abandonnait ainsi tous deux sans nous plaindre, moi dans le trouble de mon âme, et le pauvre chevalier dans sa solitude. C'était répondre bien durement à tout ce que je lui disais dans mon cœur. J'avais espéré que le secours me viendrait d'elle, que par je ne sais quel mot magique elle me rendrait le bonheur et la paix ; et voilà qu'elle me laissait seul avec ma conscience et la vérité lorsque je cherchais surtout à les fuir. Je sentais qu'en leur austère présence les fantômes s'évanouissaient ; aucun raisonnement, aucun sophisme ne me venait plus en aide, et l'idée de mon devoir m'apparaissait avec cet empire absolu que j'étais habitué à lui reconnaître. Mais, comme pour me punir d'avoir songé seulement à m'y soustraire, il m'apparaissait si terrible que j'en étais comme accablé. Je m'assis sur la dernière marche, et je regardai cette chambre de pierre comme si elle fût devenue ma demeure. Quel abandon, quel oubli, quelle séparation d'avec les vivants ! C'est donc ainsi que ma vie s'écoulerait désormais, loin de ceux que j'aimais, plus oublié d'elle, plus négligé que le pauvre guerrier dans son caveau. Il faudrait serrer sur mon cœur une armure aussi rigide; mes yeux ne devaient plus voir ce qui leur plaisait tant, ma voix ne dirait plus rien de ce qui est si doux à dire, je serais comme retranché du monde et quelques jours de voyage me sépareraient du bonheur plus que je n'étais en ce moment séparé de la fête ! — Oui, je devais partir, je le savais maintenant, je ne le niais plus, mais je n'en aurais pas la force.

Je ne l'aurais pas eue peut-être, mais le ciel est puissant, si nous sommes faibles; voulant finir ce combat où je ne pouvais ni céder ni vaincre, il fit pour moi ce que je redoutais de faire, et par le cours naturel des choses il me rendit à la raison.

Lorsque je sortis enfin du caveau et de la chapelle, il n'y avait plus un être vivant sur la plate-forme : le jour était éteint, l'horizon décoloré, le ciel teint de cette couleur vague qui prépare la nuit. En bas de la colline, à travers les arbres brillaient déjà les lumières du

village; je descendis sans savoir ce que je faisais ni ce que je pensais, l'âme remplie d'une souffrance solennelle, sentant que quelque chose s'était passé en moi, et qu'en revenant d'auprès des morts, le monde des vivants n'avait plus le même aspect. En bas, toutes les maisons étaient éclairées, on préparait des illuminations pour la soirée; sur la route se rangeaient des bohémiens et des gardiens de bêtes féroces : sur la place presque déserte, quelques personnes étaient arrêtées, debout, près d'un théâtre. Je m'approchai et je vis Rhoda, appuyée sur le bras de son ami qui regardait des images de batailles colorées par le feu rouge de grossières lanternes; elle avait l'air de s'intéresser à ce spectacle, et je fus blessé qu'elle comprît sous cette forme vulgaire l'héroïsme qui ne l'avait pas touchée tout à l'heure. « Voici le dernier combat des Russes contre les Polonais; vous voyez les braves insurgés qui sont écrasés par le nombre, mais qui se défendent en désespérés, car la liberté leur est plus chère que la vie. » Quand j'entendis l'accent grossier du montreur de marionettes, redire ainsi dans une phrase banale les paroles secrètes gardées au fond de mon âme, l'irritation me gagna; tous ces sentiments auxquels, une heure auparavant, je me croyais étranger : tous ces instincts dont je pensais ne faire aucun cas, blessés maintenant, me faisaient sentir leur puissance, et combien ils étaient vivants en moi.

— C'est votre pays, me dit Rhoda en se tournant vers moi; cela ressemble-t-il?

— Je vais y aller voir, répondis-je froidement.

— Et *pécaïre*, s'écria la bonne mère, il n'y faut pas aller; il y a la guerre, et on n'en revient pas.

— Allons, dit Rhoda, on en revient tout de même; tu vois bien qu'il en est revenu! Et posant la main sur l'épaule du jeune homme, elle leva les yeux vers lui.

— Heureusement que j'en suis revenu, dit-il, et il baisa le front qu'elle lui tendait, sans qu'elle parût s'en étonner.

— Oh! ces enfants, me dit la mère, qui haussa les épaules et me regarda d'un air d'apologie, il faut bien les laisser faire, puisqu'ils vont se marier!

Faut-il vous dire maintenant comment quinze jours plus tard, j'avais rejoint mon oncle à la frontière? Comment nous entrâmes en Pologne sous un déguisement de paysan juif, et comment, à peine arrivé aux quartiers de la petite armée nationale, j'assistai à mon premier combat. Mais « la guerre n'aime pas ceux qui lui viennent à contre cœur... » nos soldats le disent, et j'en fis l'expérience : j'eus une balle dans l'épaule, et bien que ma vie ne fût point en danger, ma mère accourut pour me soigner. — Ses bons soins, trois

mois d'hôpital et la nouveauté d'une existence si aventureuse, changèrent le cours de mes pensées et me guérirent de ma blessure. Quant à l'autre mal, je n'osais jamais en parler à ma mère. Mes camarades n'y auraient rien compris ; nous ne nous entretenions que de la hâte que nous avions d'être guéris, afin de prendre part à la prochaine affaire, si bien que je finis par ne plus désirer autre chose. J'y fus présent, en effet, et j'en rends grâce à Dieu, à cette belle affaire de Kamieniec, où l'on a vu ce que des Polonais peuvent faire. Vos pères y étaient comme moi, jeunes gens, et puissiez-vous avoir de semblables journées ! Mais je ne vous la raconte pas ce soir, car la princesse est fatiguée et moi aussi, et il est temps que vous rentriez au logis.

— Et Rhoda ? dit la princesse un peu imprudemment.

— Oh ! ma foi ! je n'en sais rien, dit le général avec impatience, puis il ajouta plus doucement et plus bas : *pauvre Rhoda !*

***

QUELQUES MOTS

A PROPOS

DU FUSIL A AIGUILLE

Les grandes émotions de la guerre sont passées : la diplomatie, impuissante à prévenir la collision, a réussi à en arrêter le développement; c'est vers elle à présent que se tournent tous les regards. On se demande avec une curiosité inquiète si elle parviendra à réconcilier d'une façon durable les vainqueurs et les vaincus : si, après avoir obtenu des uns des sacrifices douloureux, elle parviendra à persuader aux autres une modération méritoire après de si grands succès.

En prononçant ce mot de succès, il est évident que notre pensée ne saurait se reporter sur les Italiens, qui n'ont eu que des revers. Une fortune inespérée leur procure une large extension de territoire, ils n'en éprouveront pas moins le danger d'avoir un gouvernement que dominent les passions populaires. Déjà ce sont les généraux malheureux qu'il faut leur donner en pâture, bientôt peut-être elles réclameront de plus grandes victimes. Mais, quel que soit le sort de l'Italie, elle intéresse peu, ce n'est pas elle qui attire l'opinion publique. Les succès rapides, foudroyants, de la Prusse, l'empire d'Autriche réduit soudain à l'impuissance, après une campagne de quinze jours, qui rappelle celle d'Iéna par l'imprévu des combinaisons comme par la grandeur des résultats, voilà ce qui frappe, voilà ce qui a surpris même les amis les plus chauds et les plus confiants de M. de Bismark, hier presque un Albéroni, aujourd'hui un Oxenstiern ou un Richelieu. Et comme en notre siècle à tout grand événement il faut une petite cause, c'est le fusil à aiguille que l'on a proclamé le véritable auteur du triomphe de la Prusse.

Il ne fallait pas un examen bien attentif, cependant, pour voir dans la défaite de Sadowa, comme dans les échecs moins importants qui l'avaient précédée, la conséquence naturelle de mauvaises dispositions stratégiques. Décidé depuis deux mois à courir les chances de la guerre, le gouvernement autrichien y était mal préparé et ses alliés plus mal encore. Provoquant à jour fixe, par le vote de la diète, les dernières décisions de son adversaire, il était impardonnable de ne pas avoir occupé la Saxe, livrée sans discussion à l'ennemi. Le chef de l'armée n'avait pas essayé de disputer les défilés des montagnes de la Bohême, qui ont été franchis sans obstacle ; occupant une position centrale entre les armées prussiennes qui débouchaient de la Saxe et de la Silésie, le général Benedeck aurait pu porter contre l'une ou l'autre la masse de ses troupes, il s'est contenté de leur opposer des têtes de colonnes toujours impuissantes, et n'a pris la décision fatale de livrer une grande bataille que lorsque la supériorité numérique a passé du côté de ses adversaires. Et encore, quel champ de bataille avait-il choisi ; il disposait de deux places fortes et n'en a pas profité pour appuyer les flancs de son armée ; en revanche il avait une rivière à dos, l'Elbe, où ses malheureux soldats ont été rejetés, et où ont péri en foule ceux qui ne pouvaient atteindre les ponts.

On ignore encore quelle part incombe dans tout cela au général Benedeck, s'il n'a pas pu ou pas su agir autrement, et il faudrait se garder d'un jugement téméraire à l'égard d'un général malheureux et entouré jusqu'alors de l'estime publique. On connaîtra plus tard les motifs de ses déterminations, mais, justifiées ou non, elles devaient fatalement aboutir à un désastre, et suffisent seules à l'expliquer. Pourquoi dès lors vouloir chercher dans un détail accessoire la cause de cette malheureuse campagne? à moins que ce ne soit pour ouvrir la porte à la cohue des inventeurs et des sous-inventeurs. Le fusil à aiguille est à la mode, plus de vingt personnes assurent effrontément qu'elles l'ont découvert ou l'auraient découvert, si elles avaient reçu quelque appui, si l'on avait encouragé leurs essais. Là-dessus, reproches de pleuvoir contre le gouvernement et les ministres, les bureaux de la guerre et le corps de l'artillerie ; contre l'armée française tout entière, car elle n'a pas de fusils à aiguille, et le fusil à aiguille seul gagne des batailles. Pauvre armée ! jusqu'à hier pourtant on ne la croyait pas trop mauvaise, pas trop mal commandée, pas trop mal armée. Qu'auraient dit les donneurs de conseils, si l'on était venu demander quatre-vingts millions pour changer les fusils de nos soldats? Quatre-vingts millions, ce chiffre fait reculer sans doute. Il n'a pourtant rien d'exagéré et ne représente même pas la valeur de l'armement actuel. Il existe au moins deux millions et demi de fusils dans les régiments ou dans les arsenaux,

ayant coûté de 35 à 55 francs et valant au plus bas prix au moins cent millions. Peut-on proposer légèrement de les mettre au rebut, car rien n'en serait utilisé si on leur substituait le fusil prussien. Cela serait très-imprudent d'ailleurs, car depuis trente ans le perfectionnement des armes est incessant et n'a pas subi de temps d'arrêt. Depuis 1840 seulement, vingt-quatre modèles de fusils ou de mousquetons ont été mis en service dans l'armée française, et les efforts de tant de personnes sont dirigés sur ce sujet d'études que l'on doit prévoir encore de nouveaux progrès. L'acier s'obtient depuis quelques années à des prix plus bas et dans des conditions toutes nouvelles ; encore quelques efforts et ce métal, se substituant au fer, permettra de donner au soldat une arme plus solide et moins lourde. Depuis l'adoption du système percutant et du carabinage, toutes les parties du fusil, la cartouche, la balle, ont été transformées, mais chaque fois au moyen d'une dépense relativement faible. Cette fois, il s'agirait non de modifier, mais d'adopter une arme toute différente comme calibre et comme construction. L'expérience ayant prouvé qu'une armée, en entrant en campagne, doit pouvoir disposer de trois fusils par homme, il en faudrait au moins 1,500,000, dont on ne saurait estimer le coût à moins de 55 francs, 60 peut-être, ce qui justifie le chiffre de quatre-vingts millions énoncé plus haut. La plus simple prudence prescrit donc de ne pas agir avec précipitation, mais il ne faut pas non plus rester dans l'inaction, car il importe avant tout que le soldat français ne se trouve jamais dans des conditions d'infériorité à l'égard des troupes étrangères.

On a prétendu que le fusil à aiguille était d'origine française et que l'inventeur, découragé par le mauvais vouloir du ministère, avait dû porter à l'étranger le fruit de ses études. Cela n'est pas exact. L'idée de charger les armes par la culasse est aussi ancienne que la poudre, et il est fort difficile de dire qui le premier a pensé à enflammer la charge par le choc d'une tige métallique venant choquer une amorce contenue dans la cartouche. On a proposé nombre de fusils construits d'après ce système, et aucun de ceux connus en France n'a paru exempt de défauts inadmissibles. Celui dont on se sert en Prusse depuis 1842 a servi pour la première fois en 1848, contre les insurgés du grand-duché de Bade, et fut adopté définitivement depuis cette époque. C'est l'œuvre des commissions d'armement, qui s'en sont occupées depuis 1815, et en particulier d'un mécanicien nommé Dreyse, qui a consacré sa vie entière à cette recherche. Dreyse avait travaillé en France dans des manufactures d'armes, il a largement profité des découvertes des Delvigne, des Tamisier, des Minié et d'autres officiers français, mais il est Prussien, et le fusil dont il a doté

son pays est bien une arme nationale. Donnons-en la description succincte, et discutons sans préventions les avantages et les défauts qu'il présente.

Il y en a de plusieurs modèles aujourd'hui en service. Ils répondent à des améliorations successives, mais diffèrent peu les uns des autres, l'idée dont Dreyse a poursuivi la réalisation n'ayant jamais varié. Elle avait pour but d'augmenter la rapidité du tir, en simplifiant le chargement si compliqué du fusil ordinaire. L'arme que nous avons eue entre les mains est du calibre de 14^{mm}3; on nous a assuré que depuis on a préféré celui de 15 millimètres [1]. Le canon est pourvu de quatre rayures. A la culasse se trouve une chambre plus large, munie d'une rainure à la partie supérieure, et dans laquelle se meut un cylindre obturateur. Un fort bouton sert à empoigner le cylindre; dans la position habituelle, il doit se trouver sur le côté droit du fusil. Pour introduire la cartouche, le soldat tenant devant lui l'arme à peu près horizontale, fait faire un quart de révolution au bouton, le ramène à la partie supérieure, en face de la rainure, et le tirant vivement en arrière, découvre la chambre. Il y place aussitôt une cartouche contenant non-seulement la poudre et la balle, mais dans un culot de carton placé derrière la balle, une amorce fulminante. Cela fait, il repousse le bouton en avant pour refermer la chambre, et le porte ensuite à droite pour assujettir le cylindre obturateur. Ce cylindre n'est pas plein, il contient à sa partie postérieure un ressort à boudin, et à sa partie antérieure une forte aiguille d'acier, dont la tige porte un taquet. Dans l'effort que l'on fait pour réporter le cylindre en avant, le taquet rencontre la tête de la détente, qui arrête l'aiguille et tend le ressort à boudin. Le fusil est ainsi armé par le mouvement même que l'on fait pour recouvrir la cartouche.

Cette manœuvre est très-simple et supprime les mouvements suivants de la charge d'une arme percutante : découvrir la cheminée; — prendre la capsule; — la placer; — la couvrir; — redresser l'arme pour introduire la cartouche; — déchirer la cartouche; — tirer la baguette; — bourrer la charge; — remettre la baguette. C'est une économie de temps énorme, elle permet de porter la rapidité du tir d'un ou deux coups par minute à huit ou dix. On conçoit, sans qu'il soit nécessaire d'insister, l'avantage de pouvoir, dans certaines circonstances, lancer une véritable grêle de projectiles, pour repousser,

[1] Ce dernier chiffre est aussi indiqué dans l'excellent *Traité sur les armes,* publié en 1864 par M. Cavalier de Cuverville, lieutenant de vaisseau, l'un des meilleurs ouvrages écrits sur ce sujet.

par exemple, une charge de cavalerie, une colonne d'assaut, ou si l'on est surpris par un ennemi massé et supérieur en nombre, dont on peut ainsi éviter le choc. Un autre avantage résulte de la grande aisance que l'on a pour charger l'arme, que l'on soit debout, assis ou couché, au milieu des broussailles ou derrière un créneau. Les armes à révolution permettraient un tir plus rapide, mais n'offriraient pas cette facilité. Il faudrait d'ailleurs un temps assez long pour remplacer la culasse mobile une fois qu'on l'aurait vidée. On prise aussi la disposition qui porte le feu à la partie antérieure de la cartouche. Si le canon a une longueur convenable, aucune partie de la poudre n'est perdue, tandis que dans les armes ordinaires il y a toujours projection au dehors de grains non brûlés.

Voici maintenant les graves défauts du fusil prussien. Ils sont de deux espèces, les uns inhérents à l'arme, les autres à la rapidité du tir.

Le mécanisme est simple, facile à nettoyer et à démonter, mais pour lui donner une solidité suffisante, le fusil doit être lourd : son poids dépasse de trois à quatre cents grammes celui du fusil français, et même de huit cents grammes pour les derniers modèles. Cet inconvénient est d'autant plus fâcheux que la prompte consommation des cartouches entraîne la nécessité de lui en donner le plus possible, et qu'il faut pour cela diminuer le poids dont on le charge déjà, cette considération du poids énorme que le soldat doit porter à la guerre est fort sérieuse. On ne devrait jamais dépasser ni même atteindre 30 kilog., la moitié de ce qu'il pèse lui-même, malheureusement on va souvent au delà[1].

La cartouche enveloppant la balle, celle-ci n'est pas en contact avec les rayures, le carton seul s'y moule, doit s'y forcer et produire le mouvement de rotation d'où dépend la justesse du tir. Des expériences suivies permettront seules de décider si la rotation est ainsi toujours obtenue, s'il ne reste pas de débris de carton dans le canon, ce qui est à craindre, mais le fusil prussien paraît inférieur au nôtre comme précision. La trajectoire du projectile est moins tendue, malgré la forme correcte et avantageuse qu'on lui a donnée.

Le fusil s'arme lui-même, dès qu'on referme la culasse. Il faut

[1] En France, le soldat est habituellement pourvu de soixante cartouches, faisant un poids de 2 kil. 500 ; le fusil pèse 4 kil. 500 ; le sabre 2 kil. ; les buffleteries et la cartouchière 1 à 2 kil. ; les vêtements et le sac environ 15 kil. ; quatre rations de pain et quatre de biscuit 4 kil. ; les autres vivres, sauf la viande, 1 kil. ; la tente de campement et les ustensiles de cuisine de l'escouade fractionnés 2 kil. ; soit au total plus de 30 kilog., sans compter la gourde pleine d'eau que l'on emplit aux fontaines de la route.

donc tirer aussitôt, ou retirer la cartouche. On ne peut, comme cela se fait si souvent à la guerre, conserver son fusil chargé, mais non armé, et prêt à tirer à la première occasion. Ajoutons qu'un léger défaut d'attention pendant la manœuvre suffirait à faire partir l'aiguille. Il en est de même si le jeu de la détente est tant soit peu dérangé.

Le fusil prussien est d'une solidité suffisante au dire de ses partisans ; mais cela n'est pas parfaitement exact. Par un tir répété, l'aiguille s'échauffe, peut se fausser ; le ressort à boudin se fatigue. Le fusil que nous avons examiné avait médiocrement servi, et déjà la tige de l'aiguille s'arrêtait volontiers, ce qui causait de fréquents ratés. L'obturation elle-même peut devenir incomplète, tout au moins le mécanisme s'encrasse et la disposition à l'encrassement s'accroît très-vite par l'humidité. Le fusil doit être garanti avec soin des variations atmosphériques, ce qui n'est pas toujours possible à la guerre. Quand les parties antérieures seules sont ainsi salies, le mal n'est pas très-grand, la balle dans son mouvement nettoie le canon : mais l'engorgement de la partie moyenne, surtout de la partie postérieure est fort grave. Alors, le mécanisme ne joue qu'avec peine, l'arme crache, les surfaces en contact se grippent, s'usent et le mécanisme entier se détraque. Dans toutes les armes se chargeant par la culasse, on a rencontré cette difficulté presque invincible d'une bonne fermeture, suite naturelle de l'énorme pression des gaz de la poudre. Des hommes compétents ont même pensé qu'il n'était pas possible de l'obtenir d'une manière constante, si des surfaces métalliques toujours les mêmes restaient en présence. Ils ont préféré les renouveler, soit en entourant la cartouche d'un culot élastique, soit par divers artifices. Un officier belge, M. Gillet, a eu l'idée originale de placer la poudre entre deux balles, l'une dans la position ordinaire, l'autre en arrière, elle est destinée à fermer les joints de la culasse par la compression qu'elle éprouve, et passe en avant au coup qui suit.

Un dernier inconvénient du fusil prussien est d'exiger une cartouche spéciale. La difficulté de la fabrication nous touche moins que la présence d'une amorce fulminante au milieu d'une substance aussi dangereuse à manier que la poudre. On a soutenu que l'inflammation accidentelle d'une cartouche ou même d'un paquet entier ne se communiquait pas, cela peut être vrai lorsqu'elles sont en parfait état, bien enfermées et disséminées dans de petites boîtes de fer-blanc, mais il n'en sera pas toujours ainsi à la guerre, et les accidents arrivent précisément lorsqu'on ne se trouve plus dans des conditions normales. En Russie, où l'on se préoccupe de la recherche d'une arme

à maniement rapide et se chargeant par la culasse, le programme d'études pose en principe la séparation de l'amorce et de la cartouche.

Cette séparation d'ailleurs n'est nullement incompatible avec la rapidité du tir, et les Américains, qui y attachent une grande importance, ont adopté une platine amorçoir fort ingénieuse. Un ruban enduit de la composition fulminante pour cinquante amorces est enfermé dans le corps de la platine et se déroule chaque fois qu'on relève le chien. Lorsqu'on l'abat, une lame tranchante en sépare la portion placée au-dessus de la cheminée. Le tireur économise ainsi une grande partie du temps nécessaire à la charge.

Les défectuosités qui viennent d'être indiquées peuvent être corrigées par des perfectionnements ultérieurs, mais ceux qui repoussent en principe le chargement par la culasse ont donné pour raison capitale la trop grande rapidité de manœuvre, qui excite le soldat à consommer, dans une *tirerie* inutile, toutes ses munitions ; il peut y parvenir dans un temps assez court pour qu'il devienne impossible de les renouveler. L'inconvénient est grave sans doute, mais doit-il prévaloir contre l'avantage de posséder une arme qui serait reconnue de qualité supérieure ? Ici nous n'hésitons pas à nous prononcer pour la négative ; il faut que le soldat ne soit pas dans une condition d'infériorité vis-à-vis de ses adversaires, il faut même qu'il le sache et en soit fermement convaincu. C'est à l'instruction spéciale qu'il reçoit au corps à lui apprendre la nécessité de ménager son feu, et la grande supériorité de la justesse du tir sur une inutile consommation de poudre.

Reste la difficulté trop réelle de pourvoir à l'augmentation des approvisionnements de munitions. Il y a aussi moyen de l'atténuer. Les expériences faites depuis quelques années en France et à l'étranger ont fait voir que l'on pourrait diminuer le calibre et le poids du fusil de munition, en conservant à la balle une efficacité suffisante, et en améliorant sous tous les autres rapports les conditions du tir. Lorsqu'on se servait de canons lisses et de balles rondes, une vieille expérience avait fixé à une once le poids du plomb nécessaire pour que la balle fût meurtrière aux parties moyennes et l'armée anglaise qui se servait de projectiles plus lourds, était réputée pour l'efficacité de son feu. L'adoption des armes rayées, en conservant aux grandes distances une plus forte proportion de la vitesse initiale, semblait devoir permettre d'alléger les balles. Il n'en fut rien, car on reconnut presque aussitôt la supériorité immense des projectiles allongés, ce qui conduisait à en porter le poids au double ou au triple. Toutes les puissances européennes étaient liées par la possession d'un matériel trop

considérable pour songer à la réduction des calibres. On chercha donc à tourner la difficulté et la solution trouvée en France fut adoptée à peu près partout.

Il résulte des expériences de Vincennes qu'une balle est dans les meilleures conditions pour résister aux influences perturbatrices, lorsque sa longueur est comprise entre deux fois et demie et trois fois le diamètre. Avec de pareilles dimensions, la balle de munition aurait pesé environ 80 grammes. Il eût fallu une quantité de poudre proportionnée, et le soldat n'eût pas été moins fatigué par le recul du fusil que par le poids des cartouches à porter. D'une sorte de compensation entre les avantages et les inconvénients qui naissaient les uns des autres sont nées les balles de MM. Minié et Nesler, dont la longueur est d'environ une fois et demie le diamètre, le profil extérieur cylindro-ogival, et qui sont évidées intérieurement, afin de reporter le centre de gravité en avant et de le forcer par la pression du gaz. Elles pèsent à peu près 36 grammes, et sont chassées par une charge de poudre d'environ cinq grammes. Ces balles sont aussi bien appropriées que possible au calibre de 18 millimètres, qui est celui de nos fusils. Elles permettent de tirer un excellent parti de deux millions et demi qui nous restent encore, après que l'artillerie est débarrassée par des efforts persévérants de la plupart de ceux fabriqués avant 1822. Le stock s'était élevé jusqu'à quatre millions environ. Ce n'était pas un mince succès que d'avoir conservé un matériel aussi considérable, construit presqu'en entier pour satisfaire à d'autres conditions que celles recherchées de nos jours, mais on ne se dissimulait pas les avantages qu'aurait eus l'adoption de calibres notablement inférieurs : une arme plus légère et plus maniable ; une balle plus allongée, pleine et se forçant par la compression seule des gaz, une charge de poudre relativement plus forte et par suite une trajectoire plus tendue, un tir plus juste et une efficacité suffisante aux grandes portées, c'est-à-dire jusqu'à huit cents mètres. La réduction du poids des balles permettrait d'augmenter le nombre des cartouches que porte le soldat, et en faciliterait le renouvellement.

Depuis quelques années plusieurs puissances ayant eu à renouveler tout ou partie de l'armement de leurs troupes, en ont profité pour adopter des calibres de 14 à 15 millimètres. La Suisse a même une carabine de chasseurs de 10 millimètres seulement, avec une balle de 17 grammes et une charge de 4 grammes. Elle est supérieure en précision à toutes celles en service ailleurs, mais n'offre pas à la flexion et au choc la résistance indispensable à une arme de guerre, au support d'une baïonnette. Il n'est pas douteux que dans tout pays où l'on croira devoir modifier profondément le modèle

des fusils en usage, on en profitera pour adopter des armes de petit calibre. On cherche certainement aussi à augmenter la rapidité du tir, au moyen du chargement par la culasse et de la suppression des capsules. Donnera-t-on la préférence au système de l'aiguille, de la platine amorçoir ou à quelque autre encore inconnu? On ne saurait agir avec trop de réserve, en présence de tant d'inventions qui donnaient les plus brillantes espérances et auxquelles il a fallu renoncer; les révolvers par exemple. On est à peu près convaincu aujourd'hui de l'impossibilité d'appliquer ce système aux armes de précision, et il n'offre d'avantages réels que pour les pistolets. Les recherches se poursuivent d'ailleurs avec tant d'ensemble et de persévérance que l'on peut compter sur une solution prochaine. Déjà, on annonce que des expériences vont être faites à Châlons sur un fusil que l'on prône comme très-supérieur à tous ceux essayés jusqu'ici. Nous ne le connaissons pas, mais nous aurions voulu que les éloges eussent suivi les épreuves au lieu de les précéder. N'en a-t-on pas dit autant du fusil prussien, qui paraît à bien des personnes impartiales présenter de forts graves inconvénients et qui, essayé dans plusieurs pays, y a été repoussé. Enfin, au lieu de céder ainsi à un engouement peu réfléchi, pour des armes étrangères que l'on connaît mal ou que l'on ne connaît point, on devrait méditer ces paroles si sages du colonnel suisse de Berchem [1] : « N'y aurait-il pas un plus grand progrès à apprendre au soldat à tirer et à toucher dix coups en cinq minutes qu'à lui donner une nouvelle arme avec laquelle il en tirerait quinze et n'en toucherait peut-être pas la moitié. »

Il importe d'autant plus en ce moment d'insister sur la précision du tir que, par une singulière bizarrerie, après tant d'efforts pour l'obtenir, on semble disposé à en faire bon marché. L'enseignement du tir en France est défectueux et très-incomplet. Il en est de même à l'étranger, sauf peut-être en Suisse. En Prusse, où l'on fait de grands efforts pour l'améliorer, on a obtenu des résultats remarquables avec quelques sujets d'élite; mais il demeure constant qu'au delà d'une certaine vitesse, dans les feux à commandement surtout, il devient impossible de viser. Il faut alors que le tireur se contente d'exécuter sans relâche les quatre mouvements, d'ouvrir la culasse, placer la cartouche, la couvrir et lâcher la détente. Bientôt même, il ne prend plus la peine d'épauler et se contente de tenir l'arme horizontale de la main gauche, la paume en l'air. On n'y trouve pas beaucoup d'inconvénients, car si l'arme est horizontale, la trajectoire

[1] *Considérations sur les armes à feu portatives se chargeant par la culasse*, par le lieutenant colonel fédéral W. de Berchem, Lausanne, 1865.

est assez tendue pour atteindre toujours un but de dimension ordinaire, tel qu'un peloton d'infanterie. Le *si* doit paraître des plus problématiques et l'on omet en outre les coups qui passent à droite ou à gauche. Il n'est pas exact d'ailleurs que dans l'hypothèse la plus favorable la trajectoire soit toujours assez tendue, car les expériences faites en Suisse constatent des élévations atteignant sept mètres. L'arme doit donc être inclinée selon la distance, pour cela il faut viser, ce qui prend du temps. Mais, comme une fois entré dans une voie on ne saurait s'arrêter, après le tir horizontal vient le tir en l'air, pour atteindre les objets cachés, ou même les objets visibles. Le tir en l'air est de règle en Prusse dans certaines circonstances.

Il y a là un sujet de contestation fort ancien. De tout temps on s'est récrié contre le peu d'efficacité de la mousqueterie, et l'on en a cité les exemples les plus étonnants. Le maréchal de Saxe, dans ses *Rêveries*, calcule qu'à la guerre il faut pour tuer un homme consommer son poids de plomb. Ce qui paraît une boutade était parfaitement exact de son temps et l'est encore de nos jours, car si les armes sont meilleures on commence le feu de plus loin ; puis les principales causes d'incertitude ne proviennent pas du fusil, mais de l'homme qui en fait usage et de circonstances extérieures. Pour porter remède au mal, faut-il tirer plus de coups ou apprendre à tirer plus juste ? Nous n'hésitons pas à dire que c'est de ce côté qu'on doit porter ses efforts. Habituer l'homme à manier son arme avec dextérité et sang-froid, à bien apprécier les distances, à rester calme en présence du danger, c'est ce qui fait la supériorité de l'homme de cœur et du vieux soldat.

Le contraire a pourtant été soutenu, professé même par un militaire d'une haute réputation. Carnot était un esprit mathématique, traitant les affaires comme la géométrie, et il avait une confiance imperturbable dans la rigueur des formules algébriques. Ayant compulsé avec soin des procès-verbaux de tir à la cible, il en déduisit la chance de toucher un homme à la portée du but en blanc. Le calcul des probabilités lui donnait celle de l'atteindre avec une balle tombant au hasard, et ce dernier chiffre fut supérieur au premier. Le calcul ne pouvait avoir tort, même contre le bon sens et la raison, aussi Carnot n'hésita pas, et dans son *Traité sur la défense des places* il inscrivit tout au long la prescription de tirer en l'air pour tuer plus sûrement l'ennemi qu'on a devant soi.

Certes, Carnot est une grande autorité militaire, mais ses idées sur la fortification et la défense des places ont toujours rencontré une vive opposition en France et dans le corps auquel il a appartenu. Les Allemands, au contraire, lui ont fait de larges emprunts. Jamais,

cependant, la prescription de tirer en l'air n'avait été prise au sérieux, et il est douteux qu'elle obtienne l'approbation des hommes pratiques.

En définitive, les Prussiens possédaient déjà le fusil à aiguille pendant la campagne du Slesvig. Ils n'ont dû le succès qu'à une supériorité numérique écrasante, et se sont montrés constamment inférieurs à leurs alliés. Lorsqu'on fera l'historique de la campagne de Bohême, on pourra apprécier le rôle que cette arme y a joué, et l'on ne partagera sans doute pas l'enthousiasme mystique avec lequel le défunt roi de Prusse le proclamait « un don précieux de la Providence, qu'il faut soustraire à tous les regards jusqu'au moment où de grands succès permettront d'en faire une arme nationale ! » Les succès sont venus, il est vrai, mais on les doit moins à l'arme qu'aux hommes eux-mêmes, et cela fait plus d'honneur aux Prussiens.

Pierre de Buire.

LA CAISSE DES INVALIDES DU TRAVAIL

ET

LA CRISE DES CAISSES D'ÉPARGNE

La lettre adressée par l'Empereur au ministre d'État, le 28 juillet 1866, pour ordonner la fondation d'une *Caisse des Invalides du travail*, contient le germe et indique le plan de deux institutions excellentes : — caisse de secours pour les ouvriers mutilés, — caisse d'assurances pour les femmes ou veuves et les enfants de ces ouvriers dans les villes et dans les campagnes.

Ce projet, qui réalise une promesse faite au Corps législatif par M. Rouher, doit attirer l'attention publique sur l'état actuel des institutions de prévoyance et d'épargne dans notre pays.

Le *Moniteur*, qui a publié le 1er août la lettre de l'Empereur relative à la *Caisse des invalides du travail*, contenait, quelques jours avant, dans les numéros du 14 et du 16 juillet, les derniers rapports officiels sur la situation de la *Caisse d'épargne*, si parfaitement administrée à Paris par M. Prevost, et de la *Caisse des retraites*, confiée à l'habile directeur général de la Caisse des consignations, M. Guillemot.

J'ai en même temps sous les yeux le douzième rapport publié récemment, par lequel le maître général des postes, en Angleterre, lord Stanley d'Alderley, rend compte des progrès des Caisses d'épargne postales, *Post-office saving's banks*, ouvertes depuis 1861 dans les bureaux de poste aux lettres, et y ajoute, pour la première fois, les résultats des assurances et des annuités, *Government Insurances and Annuities*, souscrites dans les mêmes bureaux pendant l'année 1865, aux termes de la loi du 14 juillet 1864.

A l'aide de ces documents, il est facile autant qu'utile de comparer brièvement l'histoire et les progrès des institutions de prévoyance dans les deux pays, les facilités que leur développement rencontre en Angleterre, les obstacles et les lacunes qu'il importe de faire disparaître en France.

J'étonnerai beaucoup de personnes en affirmant que la prévoyance et l'épargne populaires, dans notre pays, rencontrent des obstacles. Oh! nous sommes tous d'accord pour célébrer les vertus de l'épargne! Dans l'épargne, l'économiste voit la source de la richesse, le chrétien loue l'esprit de sacrifice, le politique estime un gage d'ordre et d'indépendance, et il n'est pas un homme de cœur qui ne se sente ému à la pensée des efforts obscurs et persévérants qui ont servi à accumuler ce petit capital sacré. Nous chantons tous à l'envi les louanges de l'épargne, mais nous sommes loin de faire ses affaires. Pendant que les petites épargnes sont attirées et englouties dans toutes les spéculations les plus suspectes, l'honnête homme qui, sans se laisser duper par les spéculateurs, se laisse convaincre par nos discours philanthropiques et apporte son argent à la Caisse d'épargne s'aperçoit trop que ces belles paroles ne sont pas entrées sans réserve dans nos lois, du moins dans les dernières lois sur les caisses d'épargne, inspirées par un esprit de défiance craintive qui n'existe pas en Angleterre.

La Caisse des retraites, plus favorisée et à laquelle le législateur accorde peu à peu la faculté de recevoir des versements plus élevés pendant qu'il restreint le maximum des sommes que peuvent recevoir les Caisses d'épargne, la Caisse des retraites est cependant à peu près entièrement inconnue de la partie du public en vue de laquelle elle a été créée en 1860. Quelques grandes administrations ont trouvé commode de faire faire par l'État le service des retraites de leur personnel, et les versements qu'elles imposent à ce personnel et qu'elles complètent par des subventions composent, dans la proportion de 95 sur 100, la somme des capitaux recueillis par la Caisse des retraites. Elle contribue utilement à l'amortissement de la dette publique, utilement à la prévoyance des grandes administrations, fort peu au développement de la prévoyance individuelle et spontanée. Elle n'a presque pas de publicité, elle n'est pas représentée dans les petites localités, elle fait d'ailleurs des promesses peu brillantes dont l'accomplissement est fort éloigné, elle s'adresse principalement au sentiment assez égoïste de la prévoyance pour soi-même. Le public se défie, ou se soucie peu, ou ne songe pas, et surtout ne connaît pas, et en somme, les développements de l'institution sont très-petits.

C'est du sein de la commission supérieure de la Caisse des retraites, par l'initiative d'un de ses membres, M. Jullien, directeur au

ministère du commerce, qu'est sortie, il y a quelques années, avant la loi anglaise, la première pensée d'une caisse d'assurances populaires en cas de mort.

Nous paraissons ignorer totalement les admirables combinaisons de l'*assurance* appliquée à la mort et aux divers accidents de la vie, de l'assurance devenue d'un usage presque universel en Angleterre et aux États-Unis, tandis qu'elle demeure étroitement bornée en France aux naufrages et aux incendies.

Un navire chèrement construit et chargé de richesses va partir et braver les naufrages. Qu'y a-t-il à bord de plus précieux ? Une petite montre et un petit papier. Une loi mystérieuse fait de l'aiguille de la petite montre un doigt qui montre le chemin. Grâce à une intelligente combinaison, le petit papier a la vertu de faire rembourser, si elle est perdue, la valeur du navire et de la cargaison. La boussole et l'assurance maritime ont créé le commerce et les relations entre les diverses parties du globe. Rien n'est plus beau, parmi les inventions de l'esprit de l'homme en société, que cette combinaison par laquelle mille personnes s'associent pour répondre de la fortune d'une seule moyennant un léger sacrifice de sa part. C'est l'alliance intelligente de la prévoyance individuelle et de la fraternité humaine.

Comment cette alliance n'est-elle pas encore organisée contre les accidents de la vie? Quel pas auront fait la civilisation, la sécurité, la dignité, la félicité, sur la terre le jour où toute créature humaine venant en ce monde sans patrimoine, exposée à perdre avant l'âge les forces qui la font vivre avec sa famille, pourra s'assurer pour les mauvais jours et au delà de la vie, par un sacrifice prélevé dans les jours de vigueur et de travail, une ressource, un petit capital, ce que les Anglais appellent si bien *poor man's provision for his wife and children*, la provision du pauvre homme pour sa femme et ses enfants ?

Il est bien temps que l'épargne, la retraite, l'assurance, plus largement favorisées par nos lois, plus fréquemment recommandées par la presse, plus commodément servies par l'administration ou par l'association, plus puissamment encouragées par l'exemple, par la parole, par le concours de tous, entrent enfin dans nos mœurs et deviennent un trait caractéristique et un bienfait universel de notre civilisation chrétienne.

Sans revenir à des discussions théoriques et historiques auxquelles tant de travaux considérables, sans parler de mes humbles études, ont été consacrés[1], servons-nous de la lettre de l'empereur et des der-

[1] *Étude sur les assurances*, par M. de Courcy. — *Traité des assurances*, par M. Alauzet. — *Les assurances*, par M. Eugène Reboul. — *Le Crédit populaire*, par M. Batbie. — *Manuel des Caisses d'épargne*, par M. Prevost. — *Les petites assu-*

niers documents français et anglais pour appuyer sur des faits exacts des conclusions nettes et pratiques.

Parlons d'abord de la *Caisse des invalides du travail*.

1° *La Caisse des invalides du travail et les petites assurances sur la vie.*

Aux termes de la lettre de l'empereur au ministre d'État, en date du 28 juillet 1866[1], il sera fondé une Caisse spéciale destinée à assu-

rances sur la vie dans les bureaux de poste en Angleterre, mémoire lu à l'Institut, et *Rapport à la Société d'économie charitable sur les institutions de prévoyance en France et en Angleterre,* par Augustin Cochin, 1865-1866, etc.

[1] Voici le texte de cette lettre :

« Saint-Cloud, le 28 juillet 1866.

« Monsieur le ministre,

« Le décret du 8 mars 1855 qui a fondé les asiles de Vincennes et du Vésinet dispose que ces établissements recevront non-seulement les ouvriers convalescents, mais encore les ouvriers mutilés dans le cours de leurs travaux. Pour ceux qui préféreront rester dans leurs familles, l'admission pourra être convertie en une subvention annuelle ou mensuelle, fixée par une commission administrative.

« Cependant jusqu'à ce jour les crédits affectés à cette fondation, et provenant du prélèvement de 1 pour 100 sur le montant des travaux publics adjugés dans la ville de Paris et sa banlieue, n'ont permis de secourir que les ouvriers convalescents; les ouvriers mutilés ont été privés d'assistance.

« Il me paraît juste de réaliser d'une manière plus générale à l'égard de ces derniers les promesses du décret de 1855, et, à cet effet, il importe de faire appel à d'autres ressources que celles qui avaient d'abord été créées.

« Je croirais utile en premier lieu de provoquer le concours des intéressés eux-mêmes, qu'il ne convient pas de décharger du soin de toute prévoyance. On pourrait leur demander une contribution volontaire et modérée. Au produit de cette cotisation viendraient s'ajouter les sommes provenant du prélèvement de 1 pour 100 opéré sur les travaux publics exécutés par l'État, les départements et les communes. Ce serait une sorte de caisse d'assurance subventionnée. Administrée par le gouvernement, elle prendrait le nom de *Caisse des Invalides du travail.*

« Elle aurait pour fonction de venir en aide : 1° aux ouvriers des villes et des campagnes qui, après s'être assurés, auraient été atteints, dans l'exercice de leurs travaux, de blessures entraînant une incapacité continue de travail; 2° aux veuves de ceux qui, placés dans les mêmes conditions, auraient perdu la vie.

« Il y aurait lieu de s'entendre avec les compagnies de chemins de fer pour qu'elles consentent aux prélèvements nécessaires sur le montant de leurs travaux, en retour des mêmes avantages accordés à leurs employés.

« D'après cette organisation, les individus assurés personnellement ou par leur administration auraient seuls droit, comme on voit, à une pension pour eux ou à un secours pour leurs veuves.

« En supposant que la retenue de 1 pour 100 exercée sur le montant de tous les travaux publics ci-dessus énumérés, rapporte 4 millions par an et que la cotisation d'un certain nombre d'ouvriers s'élève à 1 million, les revenus de la caisse seraient annuellement de 5 millions; et, en admettant que la durée moyenne des

rer une pension aux ouvriers atteints, dans l'exercice de leurs travaux, de blessures incurables, et un secours aux veuves des ouvriers tués par suite des mêmes accidents.

Cette caisse, qui prendra le nom de *Caisse des invalides du travail*, sera alimentée par un prélèvement de 1 pour 100 opéré sur l'ensemble des travaux publics exécutés par l'État, les départements et les communes, et par une cotisation demandée aux intéressés. Ce sera une sorte de caisse d'assurance administrée par l'État, assurance en cas de blessure incurable, assurance en cas de mort accidentelle.

Il y aura lieu de s'entendre avec les compagnies de chemin de fer pour qu'elles consentent aux prélèvements nécessaires sur le montant de leurs travaux, en retour des mêmes avantages assurés à leurs employés.

Il serait profondément injuste de dire qu'il n'est rien fait en France pour les ouvriers mutilés dans le cours de leurs travaux.

Non-seulement, en très-grand nombre, ils sont recueillis dans les hospices ou secourus par les bureaux de bienfaisance, mais surtout il n'est pas un propriétaire, un patron, un entrepreneur, un chef d'usine, une compagnie, une caisse de secours, organisée dans tous les centres industriels, qui n'assiste largement les ouvriers victimes d'un accident dans le travail, ou la famille de ces ouvriers. L'humanité provoque ces secours et quelquefois la justice les impose. Ni les âmes ni les lois ne sont muettes, dans une société chrétienne, devant ces malheurs immérités et irréparables.

Cependant, l'hospice, le secours, sont de dures ressources pour l'ouvrier qui mettait à les fuir tout son honneur et tout son effort.

En outre, l'immense extension des travaux publics et le développement admirable des procédés mécaniques de l'industrie, augmentent singulièrement, avec la puissance de l'homme, les dangers et les risques de sa vie.

Les travaux publics, entrepris au compte de l'État, des départements, des communes, par des adjudicataires qui souvent viennent de loin apporter leurs grands capitaux et leur outillage nomade, ont une courte durée, et quand ils sont terminés, l'ouvrier mutilé se trouve avoir à exercer son recours contre un entrepreneur disparu, une commune, un département, un État, personnes invisibles et peu abordables, dont il ne lui est pas facile de se faire entendre.

pensions soit de vingt années, on aurait la facilité de donner environ 800 pensions, de 300 francs par an, aux victimes du travail.

« Je vous prie de vous entendre avec les ministres de l'intérieur et des travaux publics pour rédiger sur les bases ci-dessus un projet de décret, de concert avec le conseil d'État.

« Sur ce, monsieur le ministre, je prie Dieu qu'il vous ait en sa sainte garde.

« Napoléon. »

Dans une manufacture, dans une compagnie de chemin de fer, la chose est plus simple. Le courageux ouvrier monte sur une machine en marche ; la nuit, il manie dans le feu des poids énormes ; au milieu d'un bruit assourdissant, il est chargé de changer la courroie ou de renouveler la goutte d'huile d'un engrenage. Chaque minute de sa vie rencontre un danger de mort. Mais s'il est blessé, brûlé, estropié, il sait bien que l'émotion sera universelle et le secours immédiat. Il y a derrière lui des médecins qui le soignent, des sœurs qui le pansent, des camarades qui souscrivent, des patrons qui donnent, des tribunaux qui veillent et des journaux même, avec des phrases toutes faites, qui comparent l'ouvrier au soldat, et rappellent les conditions sanglantes du progrès parmi les hommes. Il ne sera donc point abandonné. Et cependant, si la compagnie est pauvre, si le sinistre a été très-étendu, si l'imprudence de la victime peut être alléguée, si l'indemnité a été réglée, comme cela a lieu ordinairement, par une somme une fois payée, et non par une pension viagère, dont la prudence conseille d'éviter le durable fardeau, qu'arrive-t-il au bout de peu de mois ? L'émotion est tombée, la somme est épuisée, la place est prise dans l'atelier, et le pauvre homme n'en est pas moins mutilé ou décédé.

« Mon cher enfant, » écrivait un lord anglais à son fils, amputé d'un bras après la bataille de Balaklava, « je vous fais mon compli-
« ment, et tout le monde vous admire ; pendant huit jours vous
« serez un héros, et pendant le reste de la vie, vous serez un man-
« chot. »

La pitié passe, l'infirmité reste, et la misère, comme elle incurable, pèse sur le pauvre ouvrier ou, plus tristement encore, sur sa veuve et sur ses petits enfants.

Aucune institution française n'offrait à l'ouvrier des villes ou des campagnes le moyen de s'assurer une pension pour le cas où, avant l'âge, il deviendrait ainsi, par accident, incapable de travail. La Caisse des retraites permet de réserver à sa famille après soi le capital d'une pension souscrite pour soi-même. Mais aucune institution publique ne permettait à un mari, à un père de famille, d'assurer à sa veuve, par un sacrifice prévoyant, une somme ou une rente payable à son décès, s'il meurt par accident et avant l'âge.

L'initiative généreuse, prise par l'empereur, pourvoit à ces deux situations touchantes, d'une manière heureuse et nouvelle, quoique encore incomplète.

Le fonds de secours et d'assurance qui va être créé ne laissera plus aucun ouvrier mutilé, estropié avant l'âge, sans ressources, s'il a été prévoyant. Mais le cas de blessure n'est pas le seul à prévoir. Un ouvrier peut devenir aveugle, paralytique, fou, en un mot, être frappé

d'une des infirmités incurables qui menacent et désolent la pauvre humanité. Ces cas ne pourraient-ils pas être assimilés au cas de mutilation ?

La mort du chef de famille, sans accident violent, la mort par suite de maladie, plonge la veuve et les enfants mineurs dans la misère. Pourquoi ne pas permettre l'assurance d'une somme à la veuve et aux enfants mineurs, en cas de mort du mari, de quelque façon que survienne la mort ?

En autres termes, l'initiative de l'empereur ne doit-elle pas conduire à la fondation d'une *Caisse générale de petites assurances en cas de mort et en cas d'incapacité de travail*, quel que soit le genre de mort, quelle que soit la cause de l'incapacité de travail ?

Le Conseil d'État et les ministres chargés par le souverain de réaliser sa pensée, lui donneront, je l'espère, cette large et nécessaire extension.

En limitant la somme pour laquelle l'assurance peut être contractée à un capital de 5,000 fr., par exemple, ou à une pension de 600 fr., ils élargiront le nombre des cas auxquels elle peut s'appliquer. La France sera ainsi dotée, à l'exemple de l'Angleterre, d'une admirable institution de prévoyance, utile à l'État, puisqu'elle le rend dépositaire d'un capital, placé dans la rente, et qui ne donnera jamais lieu à un remboursement immédiat et total ; utile avant tout au plus grand nombre des citoyens, dépourvus de patrimoine, et mis ainsi en mesure d'en assurer un à leurs enfants.

Que les rédacteurs du projet me permettent un autre vœu.

Les mots importent peu. Cependant je préférerais ce nom : *Caisse générale des petites assurances*, à celui-ci : *Caisse des invalides du travail*. Les *invalides*, n'en déplaise à Louis XIV, traînent une vie médiocre dans une maison majestueuse ; peu à peu ils diminuent, ils préfèrent avec raison une pension dans leur village à un casernement désagréable ; cette grande fondation, utile encore dans certains cas exceptionnels, et qui a récompensé d'admirables services, paraît avoir fait son temps et l'heure n'est pas éloignée où l'hôtel des Invalides sera un quartier militaire ou un hôpital civil. Les *invalides du travail !* on a lu ce nom sur les murs des Tuileries, en 1848 ; il y est devenu au moins ridicule. Mais, avant tout, pourquoi choisir des termes qui divisent les classes de la société, font des travailleurs un ordre à part, tantôt humilié, tantôt exalté, jamais confondu dans l'ensemble de la nation ? Je regrette le terme, j'approuve hautement et cordialement la mesure, dont je sollicite l'extension.

Je le prévois cependant, la création d'une *Caisse générale des petites assurances en cas de blessure ou de mort* se heurtera à des difficultés pratiques et à des objections théoriques.

Toutes les difficultés pratiques se réduisent à la difficulté de calculer le risque à courir, et par suite la prime à demander.

Toutes les objections théoriques se ramènent à la critique de l'intervention de l'État.

Comment calculer le risque de blessure? N'est-il pas très-différent, selon les professions? plus grand pour un couvreur que pour un jardinier, pour un fondeur ou un mécanicien que pour un menuisier ou un laboureur? Doit-on ranger les professions par groupes? Excluera-t-on les professions dangereuses, c'est-à-dire les situations les plus intéressantes?

L'échéance de la mort, la durée de l'existence, la probabilité des années à parcourir, sont déjà très-difficiles à calculer d'avance, à cause de la différence des conditions, des tempéraments, des circonstances spéciales à chacun. Cependant la mort est la loi commune, la vie a une durée moyenne, la naissance et le décès sont l'objet de constatations certaines, et tous ces éléments se prêtent à une approximation ingénieuse et solide. Comment soumettre à une loi ce qui sort de la loi? comment l'*accident*, c'est-à-dire l'exception, peut-il être réduit à une règle mathématique?

N'exagérons rien. Puisqu'on parvient à estimer le risque des naufrages et celui des incendies, puisqu'on s'associe contre le risque des maladies, on peut estimer aussi le risque des accidents. Mais les compagnies qui assurent les navires ou les maisons ne peuvent se défendre contre les chances d'erreur qu'en demandant des primes trop élevées, sauf à répartir ensuite leurs bénéfices entre les assurés. Les sociétés qui pourvoient aux besoins des malades ne peuvent vivre qu'à l'aide des subventions des membres honoraires, dont la générosité gratuite sert d'appoint à la prévoyance intéressée. Il en sera de même de la *Caisse générale des petites assurances en cas de mort ou d'infirmité*. Pour ne pas se tromper dans ses calculs, elle doit s'adresser à un nombre considérable de têtes. Pour ne pas exiger des primes trop élevées, elle doit recevoir une subvention considérable.

Mais si la prime se compose du versement individuel et d'une part dans les subventions, plusieurs questions de détail mériteront encore d'être examinées.

La subvention provenant du prélèvement sur les travaux publics profitera-t-elle aux ouvriers qui s'assureront personnellement, sans être employés dans les travaux publics? Ces travaux n'ayant qu'une certaine durée, comment faire entrer dans la prime à payer par l'assuré la subvention dont il n'aura droit de profiter que pendant la durée de sa participation aux travaux sujets à prélèvement? Si les grandes compagnies font assurer leurs agents et ouvriers contre le

risque de mutilation, et versent elles-mêmes une subvention, seront-elles déchargées de toute responsabilité? Les tribunaux ne les condamneront-elles plus à des indemnités? Ne feront-elles pas, ainsi, dans certains cas, beaucoup moins qu'elles ne font actuellement? Ne sera-t-il pas nécessaire de solliciter des souscriptions particulières, pour faire l'appoint des versements purement individuels, comme cela a lieu dans les sociétés mutuelles, si l'on veut ne pas éloigner les associés en réclamant une cotisation trop forte, ou ruiner la société en calculant une indemnité trop élevée?

Ces questions seront résolues, et elles le sont chaque jour en Angleterre, par des calculateurs, *actuaries*, qui établissent de plus en plus fortement la belle science de l'application des probabilités aux chances diverses de la vie et de la mort. La loi de 1864 a été suivie de tables, de règlements, de formules, préparées par MM. Scudamore et Chetwynd, et qui sont, l'expérience l'a démontré, de vrais modèles.

Mais pourquoi la Caisse générale des petites assurances, ou, si l'on s'en tient à elle, la Caisse des invalides du travail, ne seraient-elles pas fondées par des compagnies financières privées, ou par de libres sociétés de bienfaisance, ou par une vaste association mutuelle? Pourquoi faire intervenir encore ici l'État, toujours l'État ?

A mon avis, le premier soin de M. le ministre d'État devrait être d'interroger les très-honorables compagnies d'assurances sur la vie que possède la France[1], et de leur demander à quelles conditions elles se chargeraient de réaliser la pensée impériale.

Si l'une de ces Compagnies accepte et offre des conditions suffisantes de sécurité, sans exiger de trop fortes primes, je la laisserais faire, instituant auprès d'elle une surveillance convenable. La *Caisse d'épargne* est une institution de ce genre, patronée par l'État, mais libre.

Il est malheureusement très-probable que les Compagnies reculeront, demanderont trop de garanties, ou n'en présenteront pas assez.

En fait, elles ne se chargent qu'exceptionnellement des petites assurances, et cela est tout naturel. Pour beaucoup de peine, ces contrats, aussi détaillés que les contrats plus importants, ne leur présentent presque aucun bénéfice. Or elles sont instituées pour faire des bénéfices; derrière les assurés sont les actionnaires. Il suffit à l'État de ne rien perdre sans rien gagner. En outre, les Compagnies déclarent l'assuré déchu dès qu'il cesse de verser régulièrement sa

[1] La *Société d'assurances générales*, fondée en 1819, la *Nationale*, la *Providence*, la *Caisse des familles*, etc.

prime, et cela a lieu souvent parmi les ouvriers. L'État peut être moins sévère, accepter tout en un seul versement, ou se contenter d'intérêts de retard. En un mot, il peut ici ce que les Compagnies intéressées ne peuvent pas.

Une Société de bienfaisance ne saurait se livrer à des opérations de ce genre, exigeant une responsabilité, une comptabilité, une universalité, une perpétuité, que ne comportent pas, surtout en France, les œuvres de pure bienfaisance. Or ces conditions sont ici indispensables. C'est dans le fond des derniers villages qu'il s'agit de pénétrer, et il faut tenir à jour des milliers de comptes. Les sociétés de secours mutuels qui, dans le cercle d'un petit personnel, veulent assurer des pensions à leurs membres âgés ou des secours aux veuves et aux orphelins, se trompent toutes dans leurs calculs, et succombent, cela est d'expérience. Seul, l'État est partout; seul, il ne meurt pas. Il peut ici ce que les sociétés désintéressées ne peuvent pas.

L'exemple de l'Angleterre doit nous éclairer et nous servir.

Autant la pratique de l'assurance en cas de mort est peu usitée, presque inconnue en France, par une série de circonstances curieuses que j'ai essayé de faire connaître ailleurs, autant elle est générale, ancienne et populaire en Angleterre et aux États-Unis. Les Compagnies sont nombreuses, et quelques-unes sont très-anciennes et très-riches. Enfin, l'esprit général du pays répugne heureusement à toute intervention inutile de l'État.

Et cependant, lorsque M. Gladstone voulut, il y a quelques années, faire assurer sur la vie tous les facteurs de l'administration des postes, il constata que les grandes Compagnies ne s'en souciaient pas, que les Compagnies moins importantes étaient presque toutes suspectes et voisines de la déconfiture, et que les classes laborieuses étaient ainsi entièrement exclues du bénéfice des bonnes assurances, ou exposées aux amorces ruineuses des assurances mauvaises.

Après des luttes très-vives en dedans et en dehors du Parlement, ce grand ministre obtint la loi du 14 juillet 1864, mise à exécution le 16 avril 1865.

Aux termes de cette mémorable loi, l'État, en Angleterre, est assureur sur la vie jusqu'à 2,500 francs, et il reçoit les versements pour l'épargne, pour la retraite, pour la veuve et les enfants, versements une fois payés, ou annuels, mensuels ou hebdomadaires, tous les jours, sur tous les points, dans tous les bureaux de poste du royaume.

Pour 5 francs par mois, un homme de trente ans peut assurer à sa femme et à ses enfants 2,500 francs, payables à sa mort [1].

[1] 2e Rapport du Maître général des postes, page 24.

Depuis un an, la loi est en vigueur, mais seulement encore dans un petit nombre de localités.

Déjà 809 assurances ont été faites pour une somme de 1,521,850 francs. 501 personnes ont préféré le payement annuel ; 181, le payement par mois ; 18 seulement le payement en une fois. Il faudra du temps pour que la loi soit connue et entre dans les habitudes populaires. Les journaux et les gens de bien la feront connaître. Déjà la facilité de l'exécution, la certitude du succès, ne sont plus douteuses.

Ainsi donc, en Angleterre, dans le pays de la liberté et de l'initiative individuelles, sur la terre classique de la décentralisation, l'État est l'assureur du peuple. On en est venu là, malgré la théorie, sans consulter la politique, uniquement par nécessité.

Voyez donc quel immense progrès entre ces quatre termes :

Abandon et misère.

Assistance, mais dans des hospices, hors de la famille.

Assistance, à domicile, dans la famille.

Assurance, par le sacrifice, la prévoyance et l'association.

Je le sais, et je ne saurais trop le répéter, la théorie de l'assurance universelle, obligatoire ou facultative, par l'État, est une théorie dangereuse, ou une chimère impraticable. Cela a été complétement et lumineusement démontré [1].

Mais l'espoir d'une assurance sur la vie des pauvres, des ouvriers, des paysans, par les Compagnies privées ou les Sociétés de bienfaisance, est aussi, qui peut le nier ? et sera d'ici à longtemps une chimère et une vaine promesse.

Il faut donc conclure : ou bien l'immense bienfait de l'assurance en cas de mort ou d'incapacité de travail sera refusé aux ouvriers de nos villes et de nos campagnes, ou bien les économistes et les gens de cœur trouveront bon que l'État aide à réaliser pour eux ce bienfait, et l'exemple de l'Angleterre sera suivi.

Que fait donc d'ailleurs ici l'État qui ne soit dans sa mission ? Il fait ce que les particuliers intéressés ne peuvent faire avec bénéfice. Il fait ce que les particuliers bienfaisants ne peuvent faire avec efficacité. Il diminue le fardeau de l'assistance en développant la prévoyance. Il élève le niveau moral du pays. Bien loin d'étouffer l'initiative privée, il la seconde, il l'encourage, il la fait germer en tous lieux.

Plus j'y réfléchis, et plus je souhaite, au nom des meilleurs principes chrétiens, moraux, politiques, économiques, la fondation d'une *Caisse générale des petites assurances en cas de mort ou d'incapacité de travail.*

[1] Par M. de Courcy et M. Cornudet, principalement.

Mais, en créant des institutions nouvelles, ne laissons pas souffrir, mourir peut-être, celles que nous avons. De toutes les institutions de prévoyance, la première et la plus ancienne est la *Caisse d'épargne.* Elle est l'école primaire de l'économie, elle s'adresse à un public bien plus vaste que les autres, elle aide à former, goutte à goutte, le petit capital de l'ouvrier, elle protége ce capital à sa naissance, elle le tient à la disposition du déposant, pour le moment du besoin imprévu ou du placement plus important, elle conduit à la propriété, entretient l'effort, moralise, enrichit, récompense les meilleurs et en accroît le nombre.

Après la famille, l'église et l'école, vient de suite la Caisse d'épargne parmi les instruments de la moralisation publique.

Or, la situation des Caisses d'épargne en France devient peu à peu très-critique, et elle est bien différente de la situation des *Saving's banks* en Angleterre. Une telle crise mérite attention, et le remède est encore facile.

Un projet de loi préparé par les soins de M. le ministre des finances a été soumis récemment au Conseil d'État, puis retiré. Je voudrais exposer sommairement les raisons de le reprendre et de le compléter.

2° *La crise des Caisses d'épargne en France et en Angleterre.*

On le sait, c'est dans les vingt-cinq premières années de notre siècle, à peu près à la même date, que les Caisses d'épargne ont été fondées en France et en Angleterre, et peu à peu cette bienfaisante institution, si simple, si parfaite, si populaire, politique et morale à la fois, a été établie dans toute l'Europe, à Bruxelles et à Rome, à Genève et à Naples, à la Haye et à Vienne, à Madrid et à Saint-Pétersbourg.

En France et en Angleterre, les Caisses d'épargne ont été organisées à peu près de la même façon. Institutions privées, locales, administrées gratuitement, elles sont en même temps autorisées, surveillées, protégées par l'État ; elles déposent leurs fonds dans les Caisses de l'État, et lui apportent, avec une assez lourde responsabilité, un notable bénéfice. Obligé, en effet, au remboursement des sommes déposées, dès qu'il plaît aux dépositaires de les redemander, il jouit, en retour, de l'avantage de placer ces sommes en fonds publics, de soutenir ainsi son crédit, et de recevoir un intérêt supérieur à celui qu'il paye. Le service que rend l'État est dans sa vocation, il est un de ceux en vue desquels la puissance publique est organisée au sein des sociétés. Le service qu'il reçoit a été un effet indirect, très-avantageux à la fortune publique, de l'institution des Caisses d'épargne.

Tous les deux d'accord sur les immenses résultats moraux des Caisses d'épargne, en vue de développer la prévoyance et le bien-être des populations, les gouvernements de la France et de l'Angleterre n'ont pas paru envisager du même œil le côté financier de ces institutions. En France, on a toujours été moins content d'avoir à encaisser, que soucieux d'avoir à rendre. En Angleterre, on a regardé chaque livre sterling, apportée aux saving's banks, comme un heureux symptôme du progrès de la petite fortune privée, et comme une addition, plus fructueuse qu'onéreuse, à la grande fortune publique.

La différence des points de vue a inspiré et explique la différence remarquable des lois et des conduites, en présence de faits dont l'analogie n'est pas moins frappante.

En 1848, les Caisses d'épargne de la France devaient à leurs déposants 355 millions environ.

A la même date, les Caisses d'épargne de l'Angleterre devaient à leurs déposants 701 millions.

En 1861, le chiffre s'est élevé, pour la France, à 471 millions ; il est, en Angleterre, de 1 milliard 14 millions.

En 1865, enfin, nous arrivons à 500 millions pour la France, et, pour l'Angleterre, à la somme énorme de 1 milliard 400 millions.

La comparaison de ces chiffres doit conduire à de sérieuses réflexions. D'où vient une si grande disproportion ? Pourquoi les Caisses d'épargne sont-elles en progrès continu, en Angleterre ? Pourquoi tant de lenteur et de stagnation, en France ?

Est-ce que les Caisses d'épargne sont mieux administrées en Angleterre ? Nullement. De scandaleuses banqueroutes ont enlevé trop souvent les petites économies du peuple anglais. A Rochdale, la Caisse d'épargne a dilapidé environ 1,700,000 fr., et 1,500,000 fr. ont été perdus par l'une des Caisses d'épargne de Dublin. Rien de pareil en France, où les banques de dépôt du peuple sont confiées aux mains les plus honorables.

Est-ce que le peuple anglais est plus prévoyant, plus éclairé, plus riche que le peuple français ? Je ne le crois pas. Qu'on admette à cet égard les infériorités que je repousse ; elles ne sauraient expliquer une différence de 500 millions à 1 milliard et demi.

Il est plus vrai que les valeurs mobilières offrent aux petites bourses des séductions peut-être un peu moins fortes de l'autre côté du détroit, en même temps que la propriété foncière est moins accessible. Les petites économies n'ont pas des moyens de placement aussi variés.

Est-ce que la Caisse d'épargne anglaise offre des intérêts plus élevés que la Caisse d'épargne française ? Nullement. En France, 3 à 3 1/2

pour 100 ; en Angleterre, 2 pour 100, voilà le petit profit qui attend l'épargne de ces millions d'honnêtes gens qui apportent à l'Etat le produit de leur prévoyance.

Est-ce qu'en Angleterre l'État inspire plus de confiance, plus de sécurité qu'en France? Il serait naturel qu'il en fût ainsi, mais on ne peut alléguer cette raison. La clientèle spéciale des Caisses d'épargne, en France, est une admirable clientèle, si fidèle, qu'en 1848, à Paris, les versements ne se sont pas même interrompus pendant les journées sanglantes d'avril et de juin[1]; si paisible, qu'au moment du remboursement forcé de 1849, elle a séjourné dans les rues sans un mouvement de colère et sans un instant de désordre, enfin si confiante que, depuis 1850, malgré les restrictions imposées par les lois, les Caisses d'épargne ont vu les dépôts revenir à des chiffres très-supérieurs à ceux qui ont précédé 1848.

Le souvenir de la crise de 1848 ne pèse donc plus sur l'esprit des déposants : ils viennent, ils affluent, ils sont, chaque année, plus nombreux, mais, chose étrange ! les déposants ont confiance dans le Gouvernement, le Gouvernement n'a pas confiance en lui-même. C'est ici que le contraste entre la conduite des financiers anglais et la conduite des financiers français est tout à fait frappant.

Que s'est-il donc passé en 1848 ?

L'État devait 365 millions aux Caisses d'épargne, mais cette somme était représentée à la Caisse des dépôts et consignations par des rentes et actions, et au Trésor par un compte courant, dont la valeur réunie était égale au moins à la dette[1]. Les demandes de remboursement étaient nombreuses, mais sans aucune panique. Le 7 mars 1848, le gouvernement élève le taux de l'intérêt. Le 9 mars, il décrète que le remboursement en espèces ne sera effectué que jusqu'à 100 francs, et, pour le surplus, il offre, au pair, de la rente qui était à 72, et des bons du Trésor, difficiles à négocier. Au mois de mai, remboursement obligatoire total en rentes à 80 francs. Au mois d'octobre, on alloue des bons de compensation, qui dédommagent enfin les déposants, en grevant le budget d'un sacrifice considérable. Il ne faut pas oublier ces dates rapprochées et ces actes successifs; ils prouvent que le gouvernement a créé, de ses propres mains, la panique de 1848. Il a eu peur, et les porteurs de livrets ont eu peur ; la frayeur de ceux-ci est depuis longtemps dissipée ; l'épouvante de l'État dure toujours. En effet, toutes les lois présentées depuis cette époque multiplient les obstacles et les restrictions. En 1851, on a réduit le maximum des dépôts à 1000 francs, et celui des versements à 300 francs. En 1853,

[1] Rapport à l'Assemblée générale du 23 août 1849, p. 18.
[2] Rapport à l'Assemblée générale de 1849, p. 5.

on a réduit l'intérêt à 4 pour 100, et, frais déduits, à 3 1/4 ou 3 1/2 pour 100.

On ne sait pas assez que, pendant les mêmes années, les Caisses d'épargne de l'Angleterre traversaient une crise au moins aussi grave.

L'opinion publique s'émut à la suite de nombreux sinistres, de suspensions de payement ruineuses, et on se demanda comment les commissaires pour l'amortissement de la dette nationale, chargés par la loi d'administrer les fonds des Caisses d'épargne, s'acquittaient de cette tâche, et de quelle manière était représentée la masse des capitaux qui leur étaient remis.

Le parlement et le public apprirent alors avec une égale surprise que l'équilibre entre les sommes dues et les valeurs acquises en représentations n'existait pas, et qu'en fin de compte, l'État était à découvert de 112,402,000 francs !

Une enquête fut ordonnée en 1858, et elle établit que, sans aucune malversation, les commissaires avaient tantôt acheté des fonds publics à des cours trop élevés, tantôt vendu à des cours trop bas, et réalisé ainsi la grosse perte que l'on venait de découvrir.

Que fit le gouvernement anglais? un raisonnement juste et une opération hardie.

Il fit remarquer que le crédit public avait profité de ces négociations qui avaient élevé les cours des rentes pendant vingt-cinq ans, et qu'un tel service méritait bien que l'État ne reculât pas devant une certaine responsabilité. Il ajouta que cette responsabilité serait nulle, et la somme des valeurs en portefeuille parfaitement suffisante aux opérations courantes des Caisses d'épargne, pourvu que la confiance des déposants ne fût pas ébranlée.

Or, pour ranimer et soutenir cette confiance, le gouvernement anglais, au lieu de fermer les portes, les ouvrit toutes grandes : au lieu d'élever une digue devant le flot des déposants, il creusa des canaux plus nombreux. Le 17 mai 1861, fut promulguée une loi courte et claire, qui permet de déposer les épargnes dans tous les bureaux de poste, sans élever l'intérêt au-dessus de 2 1/2 pour 100, mais en autorisant à réunir sur un même livret jusqu'à 5,000 fr. et en facilitant, par une multitude de petites dispositions pratiques, les formalités, si bien que le voyageur, le marin, le soldat, l'ouvrier en tournée peuvent déposer ici, demander là leur remboursement, et le recevoir plus loin, quels que soient le bourg, la ville ou le village qu'ils habitent ou qu'ils traversent momentanément.

Cette grande mesure, due à M. Gladstone, et admirablement mise en œuvre par deux agents supérieurs des postes, M. Chetwynd et M. Scudamore, a dépassé tout ce qu'on en attendait. Le très-curieux

rapport du directeur général des postes, publié en 1866, constate l'existence de 3,321 Caisses d'épargne *postales*, devant déjà 164 millions à 600,000 déposants.

Les anciennes caisses continuent leurs libres opérations. Elles comptaient, avant la loi de 1861, 1,600,000 déposants. Le nombre total, pour les deux espèces de caisses, est actuellement de 2,078,346 personnes. Les caisses déjà malades sont mortes, elles ont pu se liquider sans peine et être remplacées, et l'État a ouvert des dépôts nouveaux sans fermer les anciens, le niveau général de l'épargne populaire a monté et monte tous les jours.

On ne s'en est pas tenu là, comme nous l'avons vu, et, depuis 1864, tout Anglais peut, dans les bureaux de poste, non-seulement déposer ses économies, mais souscrire une pension de retraite viagère, et, par un contrat d'assurance, garantir à sa veuve et à ses enfants une somme ou une rente après sa mort.

Pendant ce temps, en France, la Caisse des retraites est à peine connue, les petites assurances sur la vie n'existent pas et la Caisse d'épargne, hérissée de formalités, éloignée des petites communes, accablée par une comptabilité compliquée, n'est pas autorisée par la loi à recevoir plus de 300 francs à la fois, ou à élever au-dessus de 1,000 francs le compte courant de l'ouvrier laborieux.

Ces restrictions gênent à la fois et mettent dans un véritable embarras la Caisse d'épargne et le déposant.

La Caisse d'épargne de Paris, dans son rapport du 5 juillet, déclare « *que ses ressources ne sont plus en concordance avec ses frais généraux;* » en effet, le nombre des comptes à tenir ne diminue pas, il augmente même par la nécessité d'arrêter, de transformer en rentes, et de servir aux échéances, qui sont maintenant trimestrielles, tous les comptes qui dépassent 1,000 francs, et pendant que les écritures se multiplient, le *tant pour cent* prélevé pour les payer porte sur de plus faibles sommes.

Sur les 492 Caisses d'épargne des départements, parmi celles qui ne retiennent que 1/4 pour 100, plusieurs déclarent que cette retenue ne suffit pas à couvrir les dépenses, et la même déclaration est faite par quelques-unes de celles qui retiennent 1/2 pour 100. *Toutes sont d'accord* pour demander que le maximum des dépôts soit élevé au-dessus de 1,000 francs, afin que leurs frais généraux puissent être diminués, au lieu d'exiger une nouvelle retenue sur le faible intérêt accordé aux déposants. Et il est si vrai que les frais de gestion diminuent proportionnellement à l'élévation du maximum des dépôts que, dans le rapport sur la Caisse des retraites, nous lisons :

« La loi du 4 mai 1864 (qui a élevé à 1,500 francs le maximum

des pensions, lesquelles ne pouvaient primitivement dépasser 600 francs), a eu pour effet de réduire la charge relative des frais de gestion... »

Mais c'est surtout dans l'intérêt des déposants que toutes les Caisses d'épargne demandent l'abrogation des dispositions restrictives de la loi de 1851.

« Mille francs, dit M. Delessert dans son dernier rapport, ne suf-
« fisent ni pour assurer un enfant contre les chances du service
« militaire, ni pour former les premiers fonds d'un petit éta-
« blissment, » ni, peut-on ajouter, pour acheter une maison et un champ.

Voyez-vous ce brave paysan qui, à force de privations, a accumulé douze cents francs? Il les destine à acheter une maison et un champ, dès longtemps convoités, et en attendant il veut mettre à l'abri son petit trésor. Il loue un cheval et une voiture, et dépense dix francs pour venir à la ville voisine. Il porte son précieux sac à la Caisse d'épargne qui ne s'ouvre qu'à un certain jour, à une certaine heure. Il veut verser ses douze cents francs. Non, non, mon ami, vous ne verserez que mille francs, et nous ne recevrons que trois cents francs à la fois. Revenez quatre fois, et prenez garde d'être tenté en route par les prospectus de la rente mexicaine ou de l'emprunt ottoman!

Les déposants qui viennent à la Caisse ont l'intention de mettre un petit capital à l'abri de toute diminution et à la disposition de leurs besoins immédiats. Ils ne comprennent pas pourquoi on ne veut plus de leurs économies après mille francs, pourquoi on leur donne de la rente, dont le cours est variable et la vente difficile, et ils aiment mieux ne pas s'engager dans une voie où ils seront si promptement arrêtés.

Ce rapport entre le nombre des déposants et le chiffre permis des versements est bien prouvé par les faits. La loi du 5 juin 1835 admettait les dépôts jusqu'à 3,000 francs, et la Caisse d'épargne de Paris avait reçu 112 millions. Dès que la loi du 22 juin 1845 abaissa le maximum à 1,500 francs, le solde tomba à 80 millions, et, après les événements de 1848, il tomba à 10 millions. Lorsque les mesure réparatrices furent intervenues, le solde remonta rapidement à 52 millions; mais depuis la loi restrictive du 30 juin 1851, la masse des capitaux se maintient difficilement à 45 millions; le nombre des exposants a beau augmenter, l'importance des économies diminue.

Soit! dit-on, mais la responsabilité de l'État diminue aussi. Le gouvernement ne craint pas d'augmenter le chiffre des dépôts à la Caisse des retraites, parce que c'est de l'argent à recevoir; il craint d'augmenter le chiffre des dépôts à la Caisse d'épargne, parce que

c'est de l'argent à rendre, et l'exigibilité, dans un moment de crise, peut être très-onéreuse.

A cette objection des financiers justement inquiets, il y a plusieurs réponses :

1° Il ne faut pas, chaque matin, faire entrer le déluge dans ses prévisions. La Banque et toutes les sociétés de crédit reçoivent des capitaux exigibles, sans limiter le maximum, et elles savent bien qu'en temps de crise, on avise et on recourt à des moyens extraordinaires ; elles ne s'en inquiètent pas d'avance ;

2° La Caisse d'épargne a affaire à un public paisible, que les événements dérangent peu, et dont les exigences sont raisonnables; on en a eu la preuve en 1848, pendant la guerre d'Italie, etc. ;

3° Enfin, et c'est la meilleure réponse, pourquoi ne pas donner à la Caisse des dépôts et consignations, dépositaire des deniers de la Caisse d'épargne, le droit de les placer autrement qu'en rentes, ou au moins non exclusivement en rentes, et, par exemple, en valeurs foncières, en obligations garanties par l'État, en prêts aux États et aux communes, etc. On pourrait placer ainsi 2/3 ou 3/4 des fonds, garder le reste en dépôt pour les remboursements courants, et tirer des fonds placés un intérêt élevé, qui pourrait servir : 1° partie à former un fond de garantie ; 2° partie à bonifier 1/2 ou 1 pour 100 de plus aux déposants.

Ceux-ci ne reçoivent que 3 1/4 ou 3 1/2 ; en élevant le maximum des dépôts, on diminuerait la proportion des frais de gestion ; en tirant des placements 5 pour 100, on pourrait garder 1/2 ou 1 pour 100 en fonds de garantie, et cependant porter à 4 p. 100 au moins les intérêts.

1 pour 100 sur 500 millions ne produirait pas moins de 5 millions par an au fonds de garantie, ou plus de 50 millions en dix ans; faut-il donc s'attendre à plus d'une crise violente en dix ans?

Ce système a été développé depuis longtemps dans les *Idées financières* d'un financier homme de bien, M. Bartholony.

L'État accepte de garantir le placement des créanciers des chemins de fer; comment refuserait-il sa garantie aux petites économies dont il a la garde et aussi le profit? La loi anglaise de 1861 s'explique à cet égard en termes catégoriques :

« Art. 6. — Si, en aucun temps, le fonds à créer en vertu de cette loi, par le placement des dépôts, est insuffisant pour les demandes de remboursement des déposants, il sera permis aux commissaires du Trésor, sur l'avis qui leur en sera donné par les com-

missaires de l'amortissement, de combler le déficit au moyen des fonds consolidés ou du revenu public, et les commissaires du Trésor en rendront compte au Parlement[1]. »

Résumons et concluons :

Toutes les Caisses d'épargne de France demandent :

1° L'augmentation de 1,000 à 3,000 francs du maximum des livrets ;

2° La faculté de pouvoir verser en une fois jusqu'à concurrence de 1,000 francs ;

3° L'augmentation à 4 pour 100 net du taux de l'intérêt bonifié. Il faut ajouter à ces vœux :

4° L'autorisation pour la Caisse des dépôts et consignations de centraliser et de faire valoir les fonds sans les placer exclusivement en rentes, sauf à conserver pour garantie une fraction de l'intérêt.

A ces conditions, la Caisse d'épargne de Paris et les Caisses d'épargne de province retrouveront la prospérité, et pourront étendre leurs opérations à un plus vaste public.

Mais si l'on veut sérieusement compléter l'ensemble des institutions de prévoyance et en faire pénétrer partout la bienfaisante influence, il faut aller plus loin et faire sortir des études auxquelles va donner lieu l'organisation de la *Caisse des Invalides du travail* deux mesures admirables que nous devons envier et emprunter à l'Angleterre :

Création d'une caisse générale des petites assurances en cas de mort ou d'incapacité de travail.

Service des petites épargnes, des petites retraites et des petites assurances, dans tous les bureaux de poste aux lettres.

Augustin Cochin.

[1] La loi de 1853, Vict. ch. 45, art. 24, donne aux commissaires de l'amortissement des pouvoirs étendus pour les placements, et le compte rendu soumis au parlement, le 10 février 1865, énumère (p. 47), les valeurs acquises, parmi lesquelles figurent les bons de l'emprunt turc, les annuités de la mer Rouge et du télégraphe indien.

REVUE SCIENTIFIQUE

Académie des sciences : — Nouvelles de Santorin : Communications de MM. Delenda, le R. P. Hypert, de Cigalla et F. Lenormant. Huit îles nouvelles. — Le câble transatlantique : observations de M. Babinet. — *Tableau de la mortalité et de l'état météorologique de Paris en* 1865, par le Dr Vacher. Remarques de M. Ch. Sainte-Claire Deville. Les périodes critiques de l'atmosphère et leur coïncidence avec les épidémies. — Publications scientifiques : *Étude médicale et statistique sur la mortalité à Paris, à Londres, à Vienne et à New-York en* 1865, par M. le Dr Vacher (brochure in-8°, Paris, F. Savy, éditeur). — La statistique de la mortalité à Londres et à Paris. — Le choléra de 1866 et l'administration du département de la Seine. — *Carte géologique du département de la Seine*, par M. Delesse, exécutée sous les auspices de M. le baron Haussmann et de la commission municipale (F. Savy, éditeur). — Autre *Carte géologique du département de la Seine*, par M. Collomb (Savy, éditeur), — *Étude sur la géologie du Vélay*, par M. L. Pascal (1 vol. grand in-18. Paris, Eugène Lacroix, éditeur). — *Introduction à l'étude de la paléontologie stratigraphique*, par M. A. d'Archiac, membre de l'Institut (2 vol. in-8°, avec cartes. F. Savy, éditeur).

Depuis le retour des commissaires envoyés par elle à Santorin, l'Académie des sciences a reçu du théâtre du soulèvement de nouvelles communications, desquelles il résulte qu'à la fin du mois de mai les phénomènes volcaniques, non-seulement n'avaient point cessé, mais semblaient même avoir repris une grande intensité. Dans la séance du 25 juin, M. Ch. Sainte-Claire Deville a donné lecture d'une lettre de M. Delenda, en date du 29 mai, annonçant l'apparation, entre Aphroëssa et Nea-Kamméni, de deux îlots distants l'un de l'autre d'environ 15 mètres; ces îlots augmentaient de un mètre par jour et se formaient avec une symétrie presque mathématique. Ils étaient composés d'une lave compacte et de pierres noires très-pesantes, qui se disposaient avec un ordre parfait, sans que leur émersion fût accompagnée d'aucun dégagement de flammes ni de fumée. La mer conservait sa température normale; mais son fond s'exhaussait de moment en moment, au point de ne plus se trouver qu'à 50 brasses au lieu de 100 entre Aphroëssa et Daipori; à 18 brasses entre Aphroëssa et Palæa-Kamméni, et à quatre brasses seulement à l'entrée du port Saint-George. Les géologues allemands présents sur le lieu avaient baptisé les nouveaux îlots

du nom d'îlots de Mai. D'autre part, le R. P. Hypert écrivait le 30 qu'une île était sortie de la mer le 19 à six heures du soir, entre la pointe de George et Aphroëssa, et que le 22 M. de Cigalla, se trouvant au volcan, avait vu deux autres îles, dont l'une avait surgi dans le port Saint-George, et l'autre, vis-à-vis de l'église Saint-Nicolas, entre Aphroëssa et Palæa-Namméni. Enfin M. F. Lenormant a adressé le 9 juillet à l'Académie la substance d'une lettre de M. de Cigalla lui-même, datée du 25 mai, et qui était loin de présenter les choses sous un aspect aussi pacifique que les montrait la lettre de M. Delenda. M. F. Lenormant résumait ainsi les observations de son correspondant :

« Les projections de pierres et de cendres du promontoire du Roi-George ont beaucoup augmenté, à tel point qu'on a pu compter un jour cinquante explosions en vingt-quatre heures. Sur l'Aphroëssa les flammes, qui avaient quelque temps disparu, se sont montrées de nouveau depuis le 18 mai, et ont été constatées par les membres de la commission scientifique allemande, MM. Fritsch, Reis et Stübel. Sur le flanc oriental de l'Aphroëssa s'est manifestée une fissure par où coule une petite quantité de lave incandescente et pâteuse. Le sol sous-marin entre l'Aphroëssa et Palæa-Kamméni continue à se soulever graduellement. Là où la carte hydrographique anglaise indiquait une profondeur de 200 mètres, un sondage fait le 10 avril n'a plus donné que 120 mètres; un autre, du 10 mai, 100 mètres; enfin un du 24 mai, 92 seulement. C'est sur la ligne de ce soulèvement que du 8 au 25 mai ont surgi huit petits îlots de lave exactement pareils à George et à l'Aphroëssa dans les premiers jours de leur existence. Ces huit îlots sont situés en face de l'entrée du port Saint-Nicolas de Palæa-Kamméni; ils grandissent tous les jours et paraissent destinés à se rejoindre entre eux et probablement à réunir dans quelque temps Néa et Palæa-Kamméni. Des symptômes d'éruption prochaine se manifestent à Palæa-Kamméni. La côte orientale de cette île est depuis quelque temps le théâtre de dégagements de vapeurs d'une certaine intensité. La température des eaux dans la mare bourbeuse située derrière le port Saint-Nicolas s'est élevée à 24 degrés Réaumur. Le 22 mai, à six heures après midi, on a ressenti à Santorin une secousse légère de tremblement de terre, qui a été éprouvée également en Crète. »

On se rappelle que le début de l'éruption remonte au 20 janvier. Les renseignements que je viens de transcrire montrent qu'aux derniers jours de mai les phénomènes volcaniques continuaient et que rien n'en faisait prévoir la fin. Cette persistance opiniâtre de l'action des forces souterraines est peut-être la circonstance la plus extraordinaire de ce soulèvement qui, quel que soit le sort définitif des nouvelles formations, fera certainement époque dans les fastes de la géologie contemporaine.

L'Académie des sciences, qui n'a cessé de suivre attentivement les phénomènes de Santorin, a daigné à peine s'apercevoir qu'un événement non

moins intéressant sous le rapport scientifique, et d'une incomparable importance au point de vue de la civilisation, s'accomplissait pendant la seconde moitié de juillet, sur l'océan Atlantique, entre l'Irlande et Terre-Neuve. Tandis que sur le continent européen une demi-douzaine de rois jouaient aux quilles humaines pour savoir auxquels d'entre eux échoieraient définitivement telles ou telles provinces; tandis que la galerie assistait, pleine d'anxiété, à cette sanglante partie; que les uns pariaient pour l'Autrichien, d'autres pour le Prussien ou pour l'Italien; que le bon bourgeois s'enfermait dans sa chambre pour suivre sur la carte, avec des épingles décorées de petites banderolles peintes, la marche des armées, ou courait acheter les journaux pour savoir combien le fusil à aiguille avait abattu de soldats, deux peuples — que j'oserai appeler les plus grands du monde, au risque d'offenser mes chers compatriotes, — étaient occupés de tout autre chose. Ils oubliaient l'un ses plaies encore saignantes, l'autre ses maux présents : la peste des animaux et la peste des hommes, pour suivre du regard avec des battements de cœur une flottille de quatre vaisseaux qui cheminaient lentement entre l'Irlande et Terre-Neuve. Cette flottille allait-elle livrer combat à une escadre ennemie ou lancer sur une cité naguère paisible et florissante des projectiles incendiaires? Non pas! Elle poursuivait l'accomplissement, déjà tenté vainement à trois reprises, d'une œuvre de paix, de concorde et de progrès. Ceux qui la commandaient n'étaient point des guerriers. Leur chef s'appelait Anderson : un amiral? — Non : un ingénieur, un mécanicien, un savant! Il montait le plus grand, mais aussi le plus pacifique de tous les navires, le *Léviathan* ou *Great-Eastern :* un navire de deux cent onze mètres de longueur, vingt-cinq de largeur et dix-huit de profondeur, jaugeant vingt-deux mille tonneaux et pourvu à la fois de deux roues et d'une hélice, mues par huit machines d'une force nominale et totale de trois mille deux cents chevaux-vapeur. A bord de ce gigantesque bâtiment était arrimé le câble de plus de 4,500 kilomètres, et du poids de 4 millions de kilogrammes, destiné à relier la station télégraphique de Valentia, sur la pointe sud-ouest de l'Irlande, à celle de Heart's-Content, dans la baie de la Trinité, à Terre-Neuve, et à mettre ainsi en communication l'ancien et le nouveau monde. Le *Great-Eastern*, après avoir chargé ce câble à Londres, s'est rendu à Valentia, d'où il est reparti le 13 juillet, escorté du *Terrible*, frégate à vapeur de la marine britannique, du *Medway* et de l'*Albany*, steamers de la Compagnie transatlantique. Le trajet de Valentia à Heart's-Content, le dévidage et l'immersion du câble se sont effectués en dix-huit jours, sans aucun accident, et le 30 juillet un télégramme reçu de Trinity-Bay à Londres a annoncé que tout était terminé. Ce grand événement a été salué en Angleterre et aux États-Unis par les manifestations d'une joie enthousiaste. Les deux pays méritent bien de recueillir enfin le prix de leurs efforts persévérants et, on peut le dire, vraiment héroïques; la victoire qu'ils viennent de remporter est de celles qui ne se

payent point avec du sang, mais qui exigent beaucoup plus de génie que les victoires militaires, et tout autant de courage : non de ce courage farouche qui emporte le soldat dans la mêlée, et lui fait donner et recevoir la mort avec une égale indifférence, sans autre mobile que le point d'honneur et sans souci de la justice ou de l'injustice de la cause ; mais de ce courage calme et réfléchi qui sait ce qu'il fait, et qui ne se met qu'au service des grandes idées et des œuvres fécondes. Nulle arrière-pensée, nul sentiment de regret ne peut donc se mêler à l'admiration qu'inspire un si éclatant triomphe de la science sur les éléments, et de l'intelligence de l'homme sur les forces fatales de la nature.

Est-ce à dire cependant que nous devions nous associer sans réserve à l'allégresse des Américains et des Anglais ? Malheureusement nous ne pouvons oublier qu'il y a huit ans les deux peuples célébraient avec les mêmes transports une victoire semblable. Le premier câble transatlantique avait été immergé et mis en fonction avec le même succès. Des dépêches de congratulation avaient été échangées entre la reine de la Grande-Bretagne et le président des États-Unis. Mais, hélas ! au bout de quelques semaines les signaux s'obscurcirent, le langage naguère si précis du télégraphe devint confus et incohérent, puis les communications cessèrent ; le lien entre les deux hémisphères était rompu. Ce sera l'éternel honneur de l'Amérique et de l'Angleterre de ne s'être laissé rebuter ni par ce désastre ni par ceux qui l'ont suivi ; d'avoir supporté stoïquement la perte de centaines de millions, et au lieu de regarder en arrière, d'avoir constamment tenu les yeux fixés en avant, sur le but à atteindre. Mais ceux qui ont poursuivi d'un cœur si intrépide cette noble entreprise peuvent-ils se considérer dès à présent comme parvenus au terme de leurs épreuves ? Il serait téméraire de l'affirmer, et c'est sans doute pour cela que l'Académie des sciences de Paris s'est tenue dans une prudente réserve. Un seul de ses membres, M. Babinet, a pris la parole au sujet de la pose du nouveau câble, et ce n'a pas été pour exprimer sa confiance dans la durée du succès obtenu. Tout au contraire, M. Babinet est convaincu que le câble de 1866 ne résistera pas beaucoup plus longtemps que son aîné à l'action corrosive des eaux de la mer, et il voudrait que les astronomes se hâtassent de l'utiliser pour relier les longitudes d'Amérique à celles de l'ancien continent, d'une manière plus précise que n'a pu le faire la belle expédition d'Altona, exécutée il y a peu d'années.

M. Babinet a fait observer que le câble qui relie la France à l'Angleterre était entouré d'un fil de fer de 8 millimètres environ de diamètre, et qu'en cinq ans ce fil de fer a été réduit à moitié de son épaisseur primitive. « Le fil qui forme les faisceaux qui enveloppent le câble transatlantique, a-t-il ajouté, n'a en diamètre que les deux tiers d'un centimètre. Il est à craindre qu'il ne soit promptement détruit, comme cela a eu lieu pour les fragments de celui qui était précédemment arrivé dans la baie de la Trinité, à Terre-Neuve. Peu de mois après la rupture de ce dernier câble, on essaya d'en

retirer des portions qui étaient seulement à une profondeur de 200 à 300 mètres dans la baie. Or, l'eau de mer avait tellement rongé les fils enveloppants, que ces fils ne consistaient plus que dans un ensemble de fragments longs de 1 à 2 centimètres, qui rendaient impossible le maniement et le relèvement d'une partie quelconque de la portion de câble déposée au fond de la baie. Le faisceau central de cuivre subsistait seul pour établir la continuité dans le fil télégraphique. » C'était l'essentiel. M. Babinet constate d'ailleurs lui-même que le fil télégraphique qui traverse la Manche et qui fut posé en 1851 fonctionne encore depuis quinze ans. Que le câble transatlantique dure autant, ce sera déjà un magnifique résultat. Au bout de ce temps, on en sera quitte pour le remplacer par un autre, qui sera sans doute plus perfectionné encore et capable d'une plus longue résistance. Dans ces conditions, la Compagnie réaliserait encore de très-beaux bénéfices, même en abaissant son tarif, actuellement exorbitant, de 25 livres sterling (500 fr.) par dépêche au minimum, et serait en mesure de continuer son œuvre avec profit pour elle-même et au grand avantage de l'humanité.

M. Charles Sainte-Claire Deville a présenté dernièrement à l'Académie, de la part de l'auteur, M. le docteur Vacher, un *Tableau représentant la mortalité et l'état météorologique de Paris en* 1865. Ce tableau emprunte son principal intérêt aux données qui se rapportent aux derniers mois de cette année, pendant lesquels Paris a été en proie au choléra. L'idée de mettre en regard les variations de l'état atmosphérique avec les époques d'apparition et de disparition, d'accroissement et de décroissance des épidémies cholériques, et de chercher à tirer de leur rapports des inductions propres à éclairer l'histoire si fatalement obscure du terrible fléau, cette idée n'est pas nouvelle. Plusieurs savants ont dirigé leurs recherches dans cette voie qui, pour n'avoir conduit jusqu'ici qu'à des résultats assez peu concluants, ne mérite pas moins d'être considérée comme une de celles qui aboutiront peut-être quelque jour à la connaissance de la vérité. M. Ch. Sainte-Claire Deville, dans un mémoire sur les *perturbations périodiques de la température dans les mois de février, mai, août et novembre,* se demandait l'année dernière s'il n'existerait pas une corrélation plus ou moins directe entre les perturbations thermométriques et « certaines perturbations de la santé publique, » telles que les épidémies, et il faisait remarquer que les deux invasions du choléra en 1832 et 1849 ont éclaté vers le milieu de deux de ces époques critiques dont il a cru reconnaître la périodicité. Il ajoutait, à la vérité, fort sagement que cette coïncidence pouvait bien être fortuite, comme celle qui a paru se produire en 1865. Il faut, en effet, dans les études de ce genre, se bien tenir en garde contre la tendance qui nous porte à voir dans une simple coïncidence un rapport de cause à effet, et à commettre le paralogisme désigné dans l'école par la formule : *Post hoc, ergo propter hoc*. Que l'état de l'atmosphère influe sur le développement et sur la durée des épidémies et en par-

ticulier du choléra, cela est à peu près certain. Mais l'état de l'atmosphère se compose de plusieurs éléments variables : la température, la pression, l'état hygrométrique, l'état électrique et magnétique, sans compter les éléments qui nous sont inconnus. Or, vouloir assigner la part de chacun de ces phénomènes dans l'influence épidémique et déterminer leur résultante serait, au point où en sont nos connaissances, une prétention tout à fait prématurée. Le moment n'est pas venu d'édifier des théories et des systèmes, et la tâche de la science doit se réduire à l'observation scrupuleuse des faits et à leur groupement méthodique.

C'est ainsi que le docteur Vacher l'a comprise et appliquée, non-seulement dans le tableau présenté à l'Académie par M. Sainte-Claire Deville, mais aussi dans le remarquable travail auquel ce tableau se rattache, et qui a pour titre : *Etude statistique et médicale sur la mortalité à Paris, à Londres, à Vienne et à New-York en* 1865.

Rien de plus curieux à lire, rien de plus instructif à consulter que cet ouvrage, où M. Vacher donne le relevé comparatif et raisonné de la mortalité dans les quatre plus grandes capitales du monde, en y joignant les diverses circonstances météorologiques, climatologiques et économiques qui peuvent influer sur la durée de la vie humaine, contrarier ou favoriser le développement des causes de mort, contribuer enfin à l'accroissement ou au décroissement de la population. Et d'abord, constatons avec le docteur Vacher que depuis dix ans la population s'est accrue d'une manière très-sensible dans les quatre cités qui sont le sujet de son étude.

La population de Paris était, en 1856, de 1,538,613 habitants; en 1861, de 1,696,141 ; en 1865, de 1,863,000.

Londres comptait, en 1851, 2,362,236 habitants; en 1861, 2,803,989; en 1865, 3,028,600.

Vienne renfermait (villes et faubourgs, garnison incluse) 431,147 âmes en 1850 ; 473,957 en 1856, et 560,000 en 1865.

Enfin, pour la *cité* de New-York, les chiffres successifs en 1855, 1860 et 1865 ont été de 629,547, 814,254 et 1,025,000. M. Vacher passe du dénombrement général des populations à l'étude des climats. On sait que d'après Hippocrate le climat se compose de l'air, des lieux et des eaux. Le premier et le dernier de ces trois éléments sont assurément les plus importants, bien qu'on ne puisse nier l'influence de la constitution géologique du lieu, de sa position géographique, de son altitude, sur la santé et sur la vie de ceux qui l'habitent; mais cette influence ne saurait être comparée avec celle qu'exercent, d'une part la température de l'air, son plus ou moins de pureté, de sécheresse ou d'humidité, la rareté ou la fréquence des perturbations qu'il éprouve, etc.; d'autre part, la composition chimique de l'eau servant à l'alimentation.

M. Vacher établit tour à tour le compte des décès par âges, par sexes, par saisons, par mois, par quartiers ou circonscriptions, à domicile et

dans les hôpitaux. Pour ce qui est des causes de décès, il les classe en maladies zymotiques ou miasmatiques, maladies diathésiques ou organiques du système nerveux, du cœur, de l'appareil digestif, de l'appareil respiratoire, débilité et malformation, suicides, meurtres, accidents. Parmi les maladies zymotiques et susceptibles de prendre le caractère épidémique, M. Vacher range la fièvre typhoïde, le typhus, la variole, les angines couenneuses, la coqueluche, l'érysipèle, la fièvre puerpérale, les fièvres intermittentes, enfin le choléra. Il considère la mortalité causée par ces maladies dans les dernières classes de la société, dans les quartiers riches ou pauvres, propres ou sales, bien ou mal aérés, dans les différentes saisons, etc. Arrêtons-nous un instant au choléra, qui offre malheureusement un grand intérêt d'actualité.

Voici les chiffres relevés par notre auteur pour les quatre années de grande épidémie :

Paris a compté en 1832, 18,402 décès; en 1849, 19,615; en 1854, 7,011; en 1865, 6,591. — Londres : en 1832, 5,275; en 1849, 14,610; en en 1854, 10,708; en 1865, 193. — New-York, 3,513 en 1832; 5,071 en 1849; 2,059 en 1854; 12 en 1865. — Vienne, 70 seulement l'année dernière. Il faut noter qu'en 1832 la population de New-York n'était que de 192,112 habitants. En 1849, elle s'était élevée à 480,280.

En comparant les chiffres de la mortalité cholérique à Paris dans les différents quartiers, on la trouve constamment plus forte dans les quartiers pauvres que dans les quartiers riches et aisés. Il y a cependant une exception singulière dans l'immunité relative dont Belleville a joui chaque fois que le choléra est venu désoler la capitale et les communes suburbaines. M. Vacher a dû chercher à se rendre compte des circonstances qui ont pu valoir à Belleville un tel privilége. Il ne les a trouvées ni dans une moindre densité de la population, ni dans une plus grande aisance des habitants, ni dans l'altitude, ni dans l'orientation du lieu. En procédant ainsi par élimination, il n'a pu expliquer cette exception que par la meilleure qualité des eaux potables, qui proviennent des sources dites de Belleville et des Prés-Saint-Gervais, et qui sont fort différentes de celles que l'on boit dans le reste de Paris ; le fait est d'autant plus important à signaler, que l'influence des eaux potables sur la mortalité cholérique a été d'ailleurs observée à Londres, de façon à ne laisser aucun doute. « Durant l'épidémie de 1854, les registraires des districts sud de la capitale britannique, où le choléra sévissait avec le plus de violence, avaient reçu ordre, quand un cas de choléra leur était signalé, de rechercher par quelle compagnie d'eau était alimentée la maison où le décès était survenu. L'enquête constata que 2,284 décès étaient survenus dans les maisons qui recevaient l'eau non purifiée de la Tamise, et 294 dans les maisons qui recevaient l'eau filtrée de *Lambeth Company*. » Voilà ce qu'on ne s'est jamais avisé de rechercher à Paris.

« En Angleterre, dit M. Vacher, les enquêtes scientifiques sur des objets

qui intéressent la santé publique sont confiées à des savants, non à des administrateurs. » En France, à Paris surtout, les administrateurs ont la haute main ; ils règnent, gouvernent et agissent avec une puissance autocratique, sans contrôle possible de la part des citoyens dont les intérêts, la santé, la vie même sont entre leurs mains. Aussi que se passe-t-il ? Quand le choléra se déclare à Paris, l'administration n'a qu'une seule pensée : cacher le fait au public, sous prétexte de ne pas l'effrayer, de ne pas nuire au commerce, de ne pas faire fuir les étrangers ; — car les étrangers sont la fortune et la vie de Paris ; Paris est une hôtellerie où l'on s'efforce par-dessus tout d'attirer et de retenir les visiteurs. C'est en obéissant à cette préoccupation unique que lorsque, au commencement du mois de juillet dernier, le choléra, assoupi pendant l'hiver, s'est réveillé tout à coup, on s'est appliqué à ce que la population n'en sût rien. — En se conformant au silence prescrit sur ce point par l'administration, il est très-permis de douter que ce silence soit sage et n'aille pas contre son but, en exposant les ignorants, et en exagérant la peur des timides. Une épidémie morale, l'épidémie de la peur s'ajoute peu à peu, cela est à craindre, à l'épidémie morbide ; on s'habitue à trembler, à se défier ; on se défie surtout de l'administration, et plus celle-ci cherche à cacher le mal, plus on le croit terrible. M. le docteur Vacher cite à ce propos les judicieuses observations de son savant confrère le docteur W. Farr, que je me permets de recommander aux méditations de... l'*Administration* parisienne.

« C'est une opinion répandue sur le continent, que la publication régulière des décès, comme cela se pratique chez nous (en Angleterre s'entend) aurait pour effet de frapper l'imagination des gens et de provoquer les paniques en temps d'épidémie. L'expérience *montre*, au contraire, qu'on calme une population en lui faisant connaître la vérité, et non en gardant le silence, qui laisse la porte ouverte à l'exagération et à toutes les folles rumeurs. »

Mais il nous tarde de rentrer dans les régions sereines de la science pure, et c'est l'*Administration* qui va nous y ramener. Seulement, tandis que nos critiques et nos plaintes s'adressaient tout à l'heure à une entité, à un être de raison, nous avons maintenant le bonheur de savoir à qui reviennent nos félicitations. La grande et belle œuvre que j'ai sous les yeux est une carte géologique du département de la Seine, exécutée par M. Delesse, ingénieur des mines de la ville de Paris, sous la direction de l'ingénieur en chef des ponts et chaussées, d'après les ordres de M. le baron Haussmann et en vertu d'une délibération de la commission municipale. Cette carte est de grandes dimensions, et rien n'y a été négligé de ce qui peut faciliter, même aux personnes peu familières avec ce genre de travail, l'étude de la constitution du sous-sol parisien. On a supposé que le terrain de transport qui recouvre les formations géologiques avait été enlevé, et

l'on a figuré, qu'on me passe cette expression, une sorte d'*écorché* géologique, qui montre d'abord à nu tous les terrains situés immédiatement au-dessous du sol : ces terrains sont indiqués par des teintes, comme cela se pratique ordinairement ; de plus les reliefs sont accusés par des cotes. Pour l'indication des surfaces de terrains sous-jacents, jusqu'à la plus grande profondeur qui ait été atteinte jusqu'ici, on a eu recours à des systèmes de courbes horizontales. Enfin la superposition des couches géologiques est encore représentée par une série de six coupes verticales opposées deux à deux et rayonnant de la pointe occidentale de l'île de la Cité vers la périphérie du département. Les différentes espèces de roches y sont teintées comme sur la carte horizontale. Les nappes d'eau y sont figurées par une ligne bleue, qui donne leur surface à l'étiage du 10 août 1857. On y voit très-bien la relation des nappes superficielles avec les nappes souterraines, et aussi le mode d'écoulement de ces dernières à travers les terrains.

A côté de cette magnifique carte, véritable monument scientifique, se place sans désavantage celle de M. Collomb, qui dans de moindres proportions représente la constitution géologique des environs de Paris, mais en embrassant une plus grande étendue de pays. M. Collomb a exécuté son travail d'après les meilleurs documents, et en y joignant des notes et des observations.

Puisque nous parlons de géologie locale, c'est ici le lieu de mentionner une étude de M. L. Pascal sur la géologie du département de la Loire (ancien Vélay). On accorde généralement peu d'attention aux monographies ; on est porté à les regarder *a priori* comme des œuvres de clocher, entreprises par des savants de petite ville, dans le but d'obtenir une médaille de l'Académie des sciences — de Brives-la-Gaillarde ou de Carpentras, — et de se rendre illustres parmi leurs dix ou douze mille concitoyens. Partant de là, on dédaigne ces ouvrages, et l'on a grand tort. Premièrement je ne sache rien de plus utile en soi que les monographies : ce sont tout simplement les pierres toutes taillées avec lesquelles se forme le grand édifice de la science générale. En second lieu, de ce qu'on est d'un département et qu'on a pris la peine d'étudier à fond ce qu'il renferme, il ne s'ensuit nullement qu'on ne soit pas un vrai savant et un élégant écrivain. M. L. Pascal est l'un et l'autre, et il a fait un bon livre. Le Vélay est un des départements les plus riches sous le rapport géologique et paléontologique; de sorte qu'en décrivant ce qu'il recèle, M. Pascal a pu donner, sur l'histoire du globe terrestre et sur la composition de son enveloppe, des notions fort instructives. Le point de vue pratique n'est pas non plus négligé dans cette monographie, et l'on y trouve notamment de curieux renseignements sur l'origine, beaucoup plus ancienne et plus française qu'on ne le croit communément, de l'exploitation des houillères.

En restant dans le domaine des recherches relatives à l'histoire du globe terrestre, je rencontre l'œuvre magistrale de M. le vicomte d'Archiac, mem-

bre de l'Académie des sciences : œuvre à la fois de haute philosophie scientifique et de profonde érudition. On est un peu effrayé, au premier abord, en lisant sur la couverture de deux gros volumes in-8° ce titre : *Introduction à l'étude de la paléontologie stratigraphique*, et l'on se demande ce que doit être dans sa totalité une science dont les préliminaires exigent de tels développements. Mais on se rassure bientôt en lisant le *Discours d'ouverture* qui sert de préface au tome premier, et plus encore en parcourant la table des chapitres. On reconnaît alors que le savant auteur a fait de son ouvrage deux parts distinctes : l'une consacrée à l'histoire de la science, l'autre comprenant, avec les principes qui lui servent de base, l'exposé des connaissances qui se rapportent aux phénomènes de l'époque actuelle. Cet ouvrage est, sous une forme nouvelle, la reproduction du cours professé au Muséum par M. d'Archiac pendant les années 1862 et 1863. C'est l'enseignement écrit, venant fixer et compléter l'enseignement oral. De ce dernier, l'éminent paléontologiste n'a conservé que le discours d'ouverture dont je viens de parler. Pour le reste, il a judicieusement substitué à la division par leçons la division par chapitres. Le professeur qui converse avec ses élèves, qui tantôt revient à dessein sur des points déjà traités, mais que plusieurs ont pu perdre de vue, tantôt abrége des descriptions et des démonstrations rendues presque inutiles par les dessins ou par les échantillons qu'il met sous les yeux de son auditoire, — le professeur, dis-je, fait place à l'écrivain, qui divise autrement son travail, en coordonne plus sévèrement les parties, évite les répétitions et suit une marche plus régulière et plus méthodique. L'*Introduction à l'étude de la paléontologie* n'est donc pas un recueil de leçons : c'est un livre dans la bonne et pleine acception du mot.

Le second volume, est seul consacré à l'exposé des principes de la science. Il rentre donc dans les données d'un traité de paléontologie tel qu'on pouvait l'attendre d'un homme aussi versé que M. d'Archiac dans les questions de philosophie naturelle. Le premier volume mérite une attention particulière. C'est la première fois, en effet, qu'on écrit en France l'histoire de la géologie et de la paléontologie ; et, depuis le grand ouvrage de Walch et Knorr, qui remonte à plus d'un siècle, personne en Europe n'a entrepris de remonter jusqu'à l'origine de ces deux sciences jumelles, et d'en suivre la marche ascendante à travers les âges et dans tous les pays. C'est ce que vient de faire M. le vicomte d'Archiac, avec une supériorité de vues, une lucidité d'exposition et une sûreté de méthode qui honorent au plus haut point l'esprit scientifique de notre siècle.

Arthur Mangin.

REVUE CRITIQUE

I. *Huit mois en Amérique*, par M. Ernest Duvergier de Hauranne. 2 vol. — *Les État-Unis pendant la guerre*, par M. Auguste Laugel. 1 vol. — II. *Souvenirs et Correspondance du comte de Neuilly*, publiés par M. de Barberey. 1 vol. — III. *Laurette de Malboissière*, par madame la marquise de la Grange. 1 vol.

I

Dans l'état où est l'Europe, peut-on lui parler encore de l'Amérique? Est-il à croire qu'au lendemain d'une guerre qui peut la bouleverser toute entière, elle ait un reste d'attention à donner aux luttes qui l'an dernier ont ensanglanté les États-Unis? Cela ne fait point doute pour M. Ernest Duvergier de Hauranne, et c'est sans hésitation aucune qu'il jette, parmi les préoccupations du vieux monde, le récit des huit mois qu'il a passés au milieu de la sanglante crise du nouveau [1]. Sa préface n'accuse pas la moindre hésitation.

Si le jeune écrivain a compté sur l'agrément et l'intérêt de sa relation pour triompher des distractions terribles que nous donnent les projets de M. de Bismark, il ne s'est point fait illusion, son récit est charmant, plein d'esprit, de gaieté, de fine observation. A la différence de presque tout ce qui a été écrit jusqu'ici, chez nous, sur les États-Unis, les notes et lettres de M. E. Duvergier de Hauranne ne sont pas une œuvre de parti pris; ce n'est ni un panégyrique, ni une satire, mais l'expression loyale des sentiments et des idées que le spectacle des choses et des hommes a fait naître dans son esprit. Sans doute, il n'était pas parti hostile au peuple qu'il allait visiter; un fond de sympathie l'attirait vers cette nation qui pratique si largement la liberté dont nous parlons, nous autres, sans presque plus en avoir le sens, et chez qui se montre si puissante la per-

[1] *Huit mois en Amérique*. Lettres et notes de voyage (1864-1865) par Ernest Duvergier de Hauranne. 2 vol. in-12. Librairie internationale.

sonnalité presque oblitérée parmi nous. Cet attrait n'a pu toutefois le défendre, du moins au premier moment, contre l'impression désagréable que cause généralement le spectacle des mœurs publiques des Américains. M. E. Duvergier de Hauranne ne dissimule pas tout ce qu'il y a de répugnant pour nous autres, hommes de civilisation délicate, dans le mélange de raffinement et de grossièreté qu'offre la vie américaine, à qui ne la juge que par le dehors et à première vue. Ses notes, au début, trahissent, sinon du désappointement, au moins de la contrariété et de l'ennui. Sa première parole en débarquant à New-York, sur cette terre de liberté est pour regretter... devinez quoi? le gendarme! « Le douanier français, dit-il, connaît la politesse; l'Italien est un homme obligeant qui vous comprend à demi mot: le *Yankee* est à la fois tracassier et inexorable. Ces messieurs troublent tout, salissent tout et trouvent partout à redire. Mon pistolet, mon pliant, mes gants, jusqu'à un pot de pommade excitent leur défiance. Un de mes compagnons a deux montres, on lui en prend une. Deux autres sont fouillés. Les Anglais seuls sont un peu respectés : ils savent l'être partout. Je regrettais malgré moi la bénigne formalité du passe-port et la douce tyrannie du gendarme. »

Les lieux ne le charment guère plus que les agents de l'autorité publique. « On parle trop des splendeurs américaines, s'écrie-t-il. Le premier aspect de New-York est rebutant et vulgaire. Les pavés effondrés, les rues boueuses, les squares pleins d'herbes et de broussailles, les omnibus, disgracieux wagons qui roulent sur des voies ferrées, les maisons irrégulières, bariolées d'affiches colossales, ont la laideur négligée d'un bazard en plein vent. Nos vieilles cités d'Europe ont toutes un caractère; celle-ci n'en a d'autre que sa platitude. »

La population est à l'avenant. « Tout le monde s'occupe d'affaires. Broadway, Wal-Street et toute la basse-ville sont chaque jour, pendant dix heures, le rendez-vous universel. Des milliers d'omnibus descendent la grande rue remplis tous les matins d'une foule compacte qu'ils ramènent tous les soirs. Ni les boulevards, ni le Strand, ni le Corso de Rome ne peuvent donner l'idée de ce mouvement tumultueux. Nos flâneurs parisiens ne ressemblent guère à cette population maussade, affairée, soucieuse, qui se coudoie et s'encombre parmi les camions et les charrettes. Nos boutiques riches et élégantes font bien dédaigner les somptueuses vitrines où une marchandise rare et pauvre disparaît sous la pompeuse immensité des enseignes. Les passants, tous vêtus de même, ont l'air d'un peuple endimanché ; j'observe avec étonnement la brusquerie de leur allure, leur infatigable et disgracieuse activité. Il semble que l'excès de la civilisation et du bien-être ait étouffé en eux l'intelligence et le sentiment du beau, que le positivisme utilitaire y règne en maître absolu. Ces hommes si éclairés, si sages, si bien munis d'expérience et de savoir pratique, en sont venus, pour les plaisirs de l'esprit, à la naïveté des sauvages et des paysans. Le

temple de l'art à New-York, c'est le musée Barnum, où l'on montre des géants d'Irlande, des femmes de Patagonie, des nains, des serpents de mer, des albinos, que sais-je encore ? et où l'on enseigne au peuple ébahi le grand art de la mystification. »

Analogue est l'impression que font sur le voyageur les premiers journaux qu'il parcourt. Le *Hérald* dresse un acte d'accusation contre « le sanguinaire Lincoln ; » le *Times*, rendant leur monnaie aux démocrates, les appelle des « serpents venimeux », des « écureuils renfermés dans leur cage roulante qui font des efforts surhumains pour avancer d'une ligne, et qui n'en sont pas moins une ignoble et sale vermine. » De pareilles aménités reportent naturellement la pensée du nouveau débarqué vers les usages de la polémique de son pays. « J'invite, dit-il spirituellement, les raffinés qu'irrite la licence de la presse française à venir s'aguerrir en Amérique. »

Quoiqu'il y mette de la bonne volonté, il est quelque temps à se faire à l'esprit, aux goûts, aux habitudes du monde au milieu duquel il s'est jeté, lequel, on le voit bien, dépasse en brutalité, en orgueil, en suffisance, en ridicule tout ce qu'il s'était figuré d'avance. Tant qu'il n'y va que de la raison, des convenances, de la délicatesse, du goût, M. E. Duvergier de Hauranne fait bonne contenance et s'en tient à des épigrammes et à des sarcasmes ; mais son indignation éclate en traits amers quand il découvre ou soupçonne ces tartufferies politiques dont les mœurs démocratiques ne sont pas plus exemptes que les autres. Ainsi en est-il, par exemple, lorsqu'il remarque ce qu'est, en réalité, l'intérêt du *yankee* pour le noir dont l'affranchissement lui a servi de drapeau. Il faut citer cette page qui respire une honnête indignation : « Il y a (à New-York), entre Broad-Way et la rivière du Nord, autrement dit l'Hudson, un quartier sale et dépenaillé où vivent les Irlandais et les gens de couleur. Rien de plus tristement misérable que ces masures de planches, ces longues avenues boueuses et ces populations. De temps à autre un lourd wagon roule sur une voie ferrée traîné par deux chevaux étiques, au bruit d'une clochette fêlée, et l'étranger y lit : « *Voiture permise aux gens de couleur*. » Qu'est-ce à dire ? Sommes-nous dans l'Illinois ? Y a-t-il des lois contre les nègres ? Sont-ils en dehors du droit commun ? Non pas, mais le préjugé public les persécute plus tyranniquement qu'aucune loi. On les chasse des omnibus, on les exclut des églises. Voilà comment ces démocrates comprennent l'égalité, et ces puritains la charité chrétienne. Les catholiques du Sud, sous le régime de l'esclavage, admettaient les noirs dans leurs temples : les hommes du Nord qui les émancipent ne les veulent même pas égaux devant Dieu ! Les amis du Sud ont-ils donc raison ? Est-il vrai que l'esclavage ne soit qu'un prétexte et l'abolition une machine de guerre ? Sans doute cela ne justifierait pas les gens du Sud de s'armer pour la défense d'un odieux préjugé ; mais si les principes n'étaient en effet, pour les gens du Nord, qu'une enseigne, un masque ingénieux pour couvrir leur intérêt, il serait difficile de ne pas

devenir tiède à la vue d'une inconséquence qui ressemblerait si fort à de l'hypocrisie. »

Nous ne savons si, dans le cours de son voyage, M. E. Duvergier de Hauranne s'est édifié sur cette question, mais nous aimons à croire, comme lui, que le principe de l'égalité des races, aujourd'hui légalement admis dans toute l'Union, y portera un jour ses conséquences, chez ceux qui l'ont fait triompher par politique, comme on peut le craindre, aussi bien que chez ceux qui le repoussaient par un faux calcul d'intérêt.

Ces questions politiques se dressent à chaque pas dans le voyage de M. E. Duvergier de Hauranne, qui s'est accompli en pleine guerre civile, comme on le voit par la date des notes et des lettres dont il se compose. L'intérêt n'en est que plus vif. A la peinture des lieux se joint celle des hommes sous leur aspect le plus accentué. Avec la passion du gain, l'Américain n'en a pas de plus vive que celle de la politique. Rien ne l'anime autant, après la discussion de ses intérêts, que celle des intérêts de l'État. Ces débats sont sa récréation préférée, son délassement habituel, les affaires ou le travail terminés. Il s'y livre, comme un autre au jeu, dès qu'il trouve un partenaire de bonne volonté, et Dieu sait s'il en manque dans l'*Union!* Quand deux Napolitains n'ont plus rien à faire, ils jouent à la *chica;* quand deux Américains en sont là, ils font de la politique, surtout s'il y a une galerie et des femmes; car, pour l'Américain, la politique est le cheval sur lequel il aime à caracoler. Dans ces occasions ils sont bons camarades et se font valoir réciproquement.

Nous avons parlé des dames. Elles jouissent de beaux priviléges dans la société américaine, surtout dans les établissements publics et en voyage. Elles ont partout la première place; on se lève pour elles dans les omnibus; à table on quitte sa chaise pour elles et pour les cavaliers qui les accompagnent. « A l'heure du repas, dit M. E. Duvergier de Hauranne, dans le récit d'une de ses excursions sur les lacs, à l'heure du repas on se pressait dans la cabine; on apercevait au fond les *ladies* avec leurs élus, assises en cercle comme dans un sanctuaire. L'humble foule des hommes *seuls* se trouvait tête nue à l'autre bout, sans oser s'approcher des tables. Enfin, quand il plaisait aux crasseuses déesses de prendre place, un nègre nous faisait signe et nous nous entassions au bas en bout. »

Une fois, M. Duvergier de Hauranne allait, sous la conduite d'un conducteur de train, prendre la dernière place qui restât libre dans un wagon. Par malheur, une femme avait jeté son dévolu sur son siége. Elle s'arrêta sans rien dire. « Mon voisin, dit le jeune voyageur, me touche le coude; je me lève et elle s'assoit sans me dire merci. Voilà les bonnes habitudes des femmes américaines! Les Américains, ajoute-t-il, se soumettent à ces désagréments avec une patience exemplaire. Est-ce une raison pour admirer leur politesse? Je vois tout autre chose dans cette réserve tyrannique qu'ils s'imposent à l'égard des femmes. Les sociétés de tempérance qui proscri-

vent l'abstention absolue des liqueurs fortes, sont moins une preuve de sobriété que d'ivrognerie. En général, on n'adopte ces lois rigoureuses que par crainte d'un excès contraire. »

La remarque est peu flatteuse et dépoétise un peu les usages chevaleresques du nouveau monde, mais nous la croyons vraie en principe.

C'est avec cette liberté d'esprit que M. E. Duvergier de Hauranne juge tout en Amérique, les hommes et les choses, la nation et le sol lui-même. Il paraîtrait, en effet, qu'il y a, là, à rabattre sur tout, même sur la nature, qui est belle sans doute, mais ne l'est pas partout d'abord et qui, là même où elle l'est, a un insupportable caractère de monotonie. Il se peut que, du temps de Chateaubriand encore, elle eût la magie que nous lui voyons dans *Atala ;* mais il n'en est plus ainsi depuis qu'elle a perdu sa solitude. L'homme en s'y mêlant l'a gâtée ; car, dit l'auteur, c'est le malheur des Yankees, d'enlaidir tout ce qu'ils touchent.

On s'en aperçoit surtout, paraît-il, quand, des États-Unis, l'on descend aux vieilles colonies françaises du Canada. Il y a là une population charmante dans sa bonne humeur, son naïf idiome, son pittoresque costume et ses bonnes et loyales mœurs des paysans et de la petite noblesse du temps de Louis XIII. Mais, hélas ! caractère, langue, usage, vêtement, tout, chez elle, s'altère, se déforme, « s'enlaidit » au contact fatal du *yankee*. Dans ce vaste creuset de l'Amérique où, dit M. Duvergier de Hauranne, « toutes les nations du monde viennent se fondre dans un moule uniforme, il n'y a point de place pour le beau. » Mais est-il bien vrai, comme le croit l'auteur, que ce monde soit « le monde de l'avenir ? » Nous aimons à croire que non.

Il est une chose en Amérique dont M. Duvergier de Hauranne ne nous dit presque rien : c'est la religion. Lui-même va au-devant du reproche qu'on pourrait lui faire sous ce rapport : « Vous me demandez, dit-il, pourquoi je vous ai parlé si rarement de la religion ? Par une raison bien simple : parce que, malgré la multitude des églises, il est fort peu question de religion en Amérique. On ne s'y occupe ni du concordat, ni du pouvoir temporel, ni de la sempiternelle controverse de l'Église et de l'État. La question n'est pas, comme chez nous, pendante ; elle est résolue depuis longtemps, à la grande commodité de tous, dans le sens d'une absolue liberté... Pour bien concevoir, ajoute-t-il, l'étendue de cette liberté, il faut d'abord comprendre la tournure positive et pour ainsi dire *protestante* de l'esprit religieux en Amérique. Les Américains ne font pas de la religion un sanctuaire impénétrable ; ils ne la séparent jamais de la morale et de la raison. Leur foi n'est pas une abdication de la pensée, mais un assentiment raisonné de l'esprit. L'homme accoutumé en toute chose à se conduire lui-même, n'aime pas à se laisser conduire aveuglément ; il ne veut pas d'intermédiaire entre Dieu et sa conscience... La religion en Amérique est la chose de tous et non le livre ouvert au petit nombre ; elle est,

si j'ose ainsi parler, démocrate comme les institutions et les mœurs. »

Nous pourrions demander au jeune voyageur où il a vu, chez les peuples civilisés, si ce n'est peut-être dans l'Amérique elle-même, parmi les *Skakings-Quakers* qu'il a visités dans leur grand village, une religion qui « se sépare de la morale et de la raison » et qui est « une abdication de la pensée. » Bornons-nous à lui faire observer que la religion des Américains qu'il nous décrit avec tant de complaisance et qu'il admire apparemment est juste de la même force que leur art dont il se moque si agréablement. M. E. Duvergier de Hauranne a, du reste, fait preuve de sens en écartant la religion de son programme d'études sur l'Amérique; il en eût montré davantage encore en s'abstenant des deux pages où il en parle. S'il est permis de toucher aux choses de l'ordre religieux sans en soupçonner même l'essence, ce n'est pas quand on a l'honneur d'avoir le même sang que Saint-Cyran dans les veines.

Il y a tout un côté du livre de M. E. Duvergier de Hauranne, auquel nous ne pouvons toucher ici, parce que nous serions conduit, malgré nous, au delà des limites assignées à ces notices, lesquelles d'ailleurs doivent demeurer étrangères à la politique: c'est la conduite du Nord dans la guerre contre les sécessionnistes du Sud. Nous croyons pouvoir, comme l'a fait l'auteur lui-même, suspecter l'entière pureté des sentiments qui l'ont inspirée, mais il est une chose que nous admirons franchement, c'est que, dans sa poursuite, comme dans ses résultats, cette guerre d'où pouvait sortir le despotisme, n'ait coûté aucun sacrifice à la liberté. — En est-il ainsi des nôtres, en Occident? Qu'on le demande à la Prusse et à l'Italie!

A côté du livre de M. E. Duvergier de Hauranne, se place naturellement celui de M. Auguste Laugel, *les États-Unis pendant la guerre*[1] publié quelques mois plus tôt. C'est un tableau plus restreint mais fort animé aussi, de la vie américaine à l'époque de la lutte entre le Nord et le Sud; seulement M. Laugel n'en a peint que le côté politique. Les clubs, les meetings, les élections, les assemblées politiques de tout genre, les camps, les avant-postes, voilà ce que nous offrent ces pages vives, brillantes, mais un peu trop animées du feu des passions au milieu desquelles elles ont été écrites. Le lecteur modéré s'en défiera, tout en y recueillant, du reste, d'importants renseignements sur les partis et leurs chefs pendant la lutte comme après la victoire, sur les périls qu'a couru l'Union, comme sur les dangers qui la menacent encore.

II

Il y a un coin peu connu, mais très-calomnié de l'histoire de la Révolution française; c'est l'émigration, moment d'erreur condamnable chez

[1] 1 vol. in-12. Germer-Baillière, édit. rue de l'École-de-Médecine.

quelques-uns, excusable chez le plus grand nombre, et, dans tous les cas, cruellement expié par tous. L'esprit de parti a présenté sous un jour odieux ce flot de fugitifs poussés hors de leur pays par une terreur un peu puérile peut-être au commencement, mais trop légitime par la suite. La vérité, quand elle sera complétement connue, et lorsque nous serons en état de l'apprécier, en donnera, croyons-nous, une idée très-différente de celle qui règne encore aujourd'hui ; ce monde de femmes, de prêtres, de gentilshommes et de bourgeois, arrachés à l'opulence, au repos et condamnés à la souffrance et au travail, se releva tout à coup et montra un courage, une dignité, une noblesse de caractère que l'on n'eût pas espéré d'eux et qui augmentèrent l'estime et la considération dont notre pays jouissait déjà à l'étranger. Si nos mœurs, notre esprit, notre langue, notre civilisation, en un mot, ont régné sans contestation sur l'Europe ; c'est en grande partie à l'émigration qu'en revient l'honneur. La littérature avait commencé cette conquête, l'émigration l'acheva. Les traces de l'émigration étaient visibles encore, il y a trente ans, dans la bonne société, au delà de la Manche comme au delà du Rhin, et sur les rives de la Néva.

Mais, nous l'avons dit, l'histoire de l'émigration n'est point faite ; on n'en sait qu'imparfaitement le côté politique ; quant au côté moral, c'est-à-dire à la conduite des émigrés, à l'attitude qu'ils gardèrent en face des étrangers, au caractère qu'ils montrèrent, à la façon dont ils vécurent, on a des renseignements plus nombreux, mais trop incomplets encore pour fournir les éléments d'un tableau. Gens d'esprit, pour la plupart, et d'habitudes dignes, les émigrés rentrés en France se sont abstenus de raconter les peines qu'ils avaient endurées dans l'exil, et que beaucoup d'ailleurs avaient envisagées au point de vue chrétien, comme une expiation qu'il convenait d'accepter en silence. C'est indirectement, ou par des confidences privées, que, généralement, l'on a appris ce qu'ils avaient souffert. Nous ne connaissons de Mémoires d'émigrés que ceux de M. le comte de Neuilly que vient de publier M. de Barberey, son neveu[1]. Encore ces Mémoires n'ont-ils été écrits que pour la famille de l'auteur, et ce n'est qu'après sa mort qu'ils ont vu le jour.

Ce n'est pas que M. de Neuilly nous fasse l'effet d'avoir jamais dû accepter la Révolution en esprit de pénitence ; le fond comme le ton de ses récits n'est rien moins que pieux. M. de Neuilly fut, dans l'émigration, un vrai gentilhomme du dix-huitième siècle, bon, humain, généreux, loyal, mais futile et léger d'esprit et de langage. Il représente un type à part dans le monde des émigrés, celui des fils de famille qui avaient quitté la France encore enfants et n'en gardaient d'autres souvenirs que ceux des outrages et des violences auxquels ils avaient vu leurs parents exposés.

[1] *Souvenirs et correspondances du comte de Neuilly*, publiés par son neveu, M. de Barberey. 1 vol. in-8°. — Douniol, éditeur.

Tel était M. de Neuilly. Fils d'un gentilhomme attaché à la cour des princes et qui avait son appartement à Versailles; il avait joué, « dans sa petite enfance, » comme il dit, avec le dauphin fils de Louis XVI, et s'était trouvé près du petit prince dans la terrible nuit du 10 août. Les détails qu'il donne sur l'intérieur du palais pendant cette sanglante émeute, sans apprendre rien de très-neuf, ont cependant de l'intérêt; ils confirment notamment ce qu'on sait de la confusion et de l'inertie des courtisans accourus au bruit de l'insurrection autour du souverain, et dont les avis contradictoires, loin de l'affermir, ne firent que paralyser sa volonté. « Nous montâmes, dit-il, au château où l'on se rendait de toutes parts, car la funeste nouvelle s'était répandue avec rapidité. Nous gagnâmes l'Œil-de-Bœuf où il y avait un monde fou. On causait, pérorait, discutait sans trop s'entendre. Je regardais tout sans comprendre, si ce n'est que la famille royale était en danger, et je ne devinais pas qu'on restât à bavarder au lieu de prendre les armes. »

Les *Souvenirs* de M. de Neuilly ajoutent aussi en cet endroit à ce qu'on sait de l'accueil que reçut Lafayette quand il se présenta pour entrer chez le roi : « Il fut mal accueilli par tout ce qui était dans l'Œil-de-Bœuf, hormis par M. Necker, sa femme et sa fille. Ce pauvre marquis entendit des épithètes qui ne devaient pas le flatter; mais, ajoute M. de Neuilly, il resta impassible... Une heure après, lorsqu'il sortit du cabinet du roi, il avait l'air exténué de fatigue. Plusieurs personnes, entre autres un chevalier de Saint-Louis en habit noir, l'interpellèrent, et, sans s'arrêter, il dit : Je réponds de tout !... Et il se retira accompagné de malédictions et de paroles outrageantes : traître, infâme, etc. »

Un an plus tôt, il était, dans ce même monde de la cour, le héros de toutes les fêtes. Il y introduisait, paraît-il, d'étranges intermèdes. Voici, en effet, ce que raconte M. de Neuilly d'un bal donné par la comtesse de Tessé au « libérateur de l'Amérique : » « M. de Lafayette y vint avec un sauvage qu'il avait ramené : une vraie bête apprivoisée, avec un anneau au nez, une aigrette sur la tête, un os passé en manière de pendant d'oreilles; les jambes et les bras tatoués : tout son costume consistait en une ceinture de plumages, par-dessus un maillot couleur de chair. Je le trouvai horrible à faire peur... Ce qui acheva de m'effrayer, fut la danse du scalp et les gestes du sauvage qui allait et venait, son tomahawk en l'air, dont il menaçait en s'accompagnant de son chant. L'aide de camp de M. de Lafayette, un jeune et fort joli homme, dansait la même danse que le sauvage dont il imitait les gestes. Lafayette regardait avec une air impassible et grave... La figure de M. de Lafayette était froide et glaciale; le vrai caractère de sa physionomie était la roideur. Il s'en est fort départi plus tard, remarque malignement M. de Neuilly ; mais ce n'a été que par calcul. »

Ce portrait ne respire pas précisément la bienveillance. C'est qu'en vrai

émigré, M. de Neuilly attribua toujours, si non à une connivence coupable de Lafayette, au moins à sa négligence et à son impéritie l'attaque du château deVersailles et la violence faite au roi par la tourbe de Paris. Ses *Souvenirs* accusent partout des préventions étroites et tenaces et un esprit radicalement hostile aux principes de 89. Il n'en pouvait guère être autrement chez un homme dont l'enfance s'était passée à l'ombre du palais de Louis XIV, que l'émeute en avait chassé à douze ans, et qui, de Paris à la frontière, avait entendu le fusil des patriotes retentir à ses oreilles.

L'enfant rejoignit Messieurs, frères du roi, à Coblentz, où s'organisait l'*armée des princes* dans laquelle sa mère l'enrôla. Il y a dans le récit de M. de Neuilly des particularités assez curieuses sur ce joujou militaire où les moindres soldats avaient rang de capitaine. On s'y était surtout occupé des uniformes, qui étaient en effet charmants. Chacun sait ce que devint cette armée dans les boues de l'Argonne après la canonnade de Valmy.

L'armée des princes licenciée, le jeune de Neuilly, errant au hasard, après avoir vendu son cheval pour vivre, se trouva un beau jour sur le pavé d'Aix-la-Chapelle avec un écu de « trois livres » dans sa poche. Ici commence sa vie de soldat de fortune, vie romanesque où alternent les coups de sabre et les coups de fourchette, la misère et les bons dîners, sans compter maintes autres aventures que nous ne pouvons désigner autrement qu'en disant qu'elles sont spirituellement gazées dans le récit. Une carte heureuse à la roulette et un oncle rencontré à propos mettent le jeune homme en position de rejoindre sa mère à Utrecht, où, la Hollande s'étant déclarée contre la république française, il prend du service dans l'armée des *Hautes puissances* et s'en va faire le coup de pistolet avec les « Carmagnoles » sur les rives de la Sambre et du Rhin. La peinture qu'il fait de la guerre, telle qu'elle se menait là, est des plus amusantes. On était campé en face les uns des autres à portée de mousquet, par petits corps isolés, et, à défaut de coups de sabre, on échangeait des injures, comme aux beaux jours de l'*Iliade*.

Les régiments levés par la Hollande, pleins d'émigrés français, offraient des figures très-originales. Là se trouvait, entre autres, le fameux vicomte de Mirabeau, qu'à cause de son énorme corpulence on appelait Mirabeau-tonneau, pour le distinguer de son frère le grand orateur, qui pourtant n'était pas précisément lui-même une sylphide. « Le vicomte de Mirabeau, dit M. de Neuilly, était une masse de chair animée par un courage admirable. Il était aussi brave que son célèbre frère était couard. Celui-ci avait été provoqué en duel une cinquantaine de fois; il en savait le compte, et disait : « J'ai bien fait de les avoir tous refusés, car sur tant de chances que j'aurais « courues, j'en aurais à coup sûr attrapé une mauvaise. » Ce de quoi il ne se souciait pas. Il répondait tranquillement à ceux qui le provoquaient : « Je ne me bats jamais ; si vous avez la rage de tirer l'épée, allez trouver mon frère, il a plus de surface que moi et ne demande qu'à se battre. »

Celui-ci, à l'époque dont nous parlons, avait levé un bataillon qu'il entretenait nous ne savons comment, mais qui était toujours au grand complet et dans le meilleur état. Les républicains avaient fait avec lui une mauvaise caricature que nous avons vue à la Bibliothèque impériale, où il était représenté, en face du Rhin, sous la forme d'un muid, armé de toutes pièces avec une figure grotesquement perplexe. Au bas de la gravure se lisent ces deux mauvaises rimes faisant allusion à son amour de la bonne chère :

La peur de l'eau, l'amour du vin
L'empêchent de passer le Rhin.

Peut-être était-ce une reculade dissimulée. Nous lisons en effet dans M. de Neuilly que, se trouvant en face des « Carmagnoles, » le vicomte de Mirabeau passa le Rhin un soir dans une petite barque avec une dizaine d'officiers, et s'installa dans un cabaret, où il rédigea et cloua une pancarte, dans laquelle il disait aux républicains que « Mirabeau-tonneau leur avait fait une visite et les engageait à la lui rendre. » Elle ne fut pas rendue, ajoute l'auteur.

Ce gigantesque partisan avait d'ailleurs de la littérature et de l'esprit, et même, ce qu'on ne sait pas généralement, un assez brillant talent d'improvisation.

« Me trouvant un jour à Bruxelles, à l'hôtel de la Charrue d'or, avec nombre de jeunes militaires émigrés, nous étions à table, tous très-gais, buvant des vins pétillants. On chanta beaucoup ; le vicomte de Mirabeau, qui se trouvait là, nous proposa de nous fournir des couplets pendant que nous chanterions les refrains. En effet, pendant que nous en chantions un très-connu, il improvisa des couplets fort jolis, mais fort peu orthodoxes. »

Si M. de Neuilly est le type de l'émigration militante, ce n'est pas, on le voit, celui de l'émigration souffrante. Celle-ci pourtant se montre aussi, par intervalles, dans ses *Souvenirs* et le jeune étourdi la rencontre même sous le toit de sa mère. Celle-ci, faite prisonnière en Hollande par les républicains, avait été rendue à la liberté par l'intervention d'un commissaire du gouvernement français qui lui avait des obligations et qui lui procura les moyens de gagner Hambourg, où s'étaient réfugiés déjà un grand nombre d'autres émigrés. Son fils la trouva là, quand il se rendit auprès d'elle après la conquête de la Hollande (1795), réduite à faire, pour vivre, un petit commerce de parfumerie et de lingerie. Sa position n'était pas, du reste, une des plus malheureuses. Quelques extraits des lettres qu'écrivait ou que recevait alors cette dame, et que M. de Barberey a mêlées aux Mémoires de son oncle, donneront une idée du sort général des compagnons d'exil de madame de Neuilly :

« M. Rey, après avoir râpé du tabac pour vivre, se trouve maintenant sans emploi ; il vient me demander à dîner presque tous les jours, et il

dévore avec un appétit qui ferait plaisir à voir dehors de l'émigration. »

« L'abbé d'Esparbès s'est fait marchand de français, et a gagné assez pour passer convenablement son hiver.

« D'Hargicourt quitte aujourd'hui Hambourg et va s'établir dans une maison de campagne qu'il a achetée en partie avec MM. de Toustain et Château-Thierry; ils établissent là un café et une restauration (restaurant). »

« M. de Saint-Hilaire est allé deux fois cette semaine chez madame Nellesteyn, avec M. de Langeac pour lui tapisser une chambre en papier; ils finiront demain. C'est à une lieue d'Altona et toute la ville à traverser dont le pavé est rude ; ils partent à six heures du matin pour éviter la grande chaleur, et reviennent à la fermeture des portes. »

« La saison est depuis longtemps bien rigoureuse et bien malsaine... Je ne sais si je t'ai mandé que le capitaine B., qui était capitaine des gardes du 1er régiment, s'est tué à coups de rasoir, volontairement. Hier, un autre Français s'est brûlé la cervelle. Les suicides ont été communs cet hiver. »

« Tous les jours les émigrés partent par bandes de vingt-cinq, trente ou plus ; cependant l'on ne sait trop pourquoi, car, excepté dans quelque cas extraordinaires ou particuliers l'on ne rattrape point son bien. Les jeunes gens sont happés pour les armées, les jeunes femmes obligées de continuer le métier qu'elles ont appris en émigration; les vieux et les vieilles meurent de faim. La plupart ne savent pourquoi ils sont sortis, et savent encore moins pourquoi ils rentrent. Madame de Sainte-Aulaire est partie; mademoiselle d'Havrincourt, qui est madame de Louvigny, part. Il n'y a pas jusqu'au baron chrétien (le chevalier de Montmorency), fondateur de la pâtisserie à Hambourg, qui est rentré. »

M. de Neuilly ne songeait pas à rentrer, lui. La vie qu'il avait menée jusque-là lui semblait bonne, et le nom de la France ne lui disait rien. Il n'avait pas de remords d'avoir porté les armes contre elle, et, quand on lui offrit de recommencer en s'engageant, il n'éprouva pas le moindre scrupule. Ses doctrines, à l'endroit du service, étaient bien près de ressembler à celles du major Delgetty de Walter Scott : avant de s'engager dans un régiment autrichien, il avait failli s'enrôler dans l'armée anglaise. C'est le malheur des révolutions d'oblitérer ainsi les saines notions du patriotisme. Plus tard, M. de Neuilly a cherché une excuse à sa conduite. Cette excuse, il ne l'a pas empruntée comme d'autres, aux principes du droit féodal qui fait de la fidélité un lien tout personnel et par lequel on est tenu envers un homme et non envers un pays; il l'a trouvée dans sa qualité de Lorrain. On sait que lorsque le dernier duc de Lorraine renonça à ses droits souverains en France pour épouser la fille unique de Charles VI, plusieurs gentilshommes lorrains passèrent en Autriche, par esprit de fidélité envers leurs anciens princes. « Moi-même, a écrit M. de Neuilly, je ne faisais que reprendre l'antique religion de mes pères. »

Nous ne discuterons pas avec lui cette doctrine. Nous ne le suivrons pas

non plus dans le récit toujours très-spirituel, quoique un peu diffus et un peu monotone peut-être, de ses prouesses dans les campagnes qu'il fit sous le drapeau autrichien, notamment celle de Suisse, où il paraît avoir chargé les Français sans la moindre inquiétude de conscience. Cependant il ne se regardait plus déjà comme Autrichien, puisque peu après, à la conclusion de la paix, il se hâta de rentrer en France et de réclamer la partie de son héritage qui n'avait pas été vendue « nationalement. » Au fond, il avait de meilleurs sentiments qu'il ne le croyait. A peine fut-il sur le sol français, qu'il se sentit tout changé. « Sans que j'en fusse le maître, a-t-il écrit lui-même, quelque chose parlait très-haut au fond de mon cœur : j'écoutais, je m'interrogais ; et, vivement ému, je finissais toujours par conclure que désormais il ne me serait plus possible de vivre éloigné de mon pays. »

M. de Neuilly ne le quitta plus en effet *son pays ;* il vit passer l'Empire, la Restauration, qui le nomma chevalier de Saint-Louis, le règne de Louis-Philippe, la république de 48 et commencer le second empire, étant mort en 1863, à l'âge de quatre-vingt-six ans.

Ses *Souvenirs*, qu'on aurait pu abréger, quoique peu graves en général, fourniront à l'historien futur de l'émigration des couleurs et des traits importants qu'on ne trouverait pas ailleurs. C'est une lecture agréable, mais dont la moralité politique, ainsi que l'autre, nous semble sujette à contestation.

III

N'abuse-t-on pas un peu du goût que le public montre pour l'inédit, et n'est-il pas à craindre qu'en le saturant de cela comme on fait, on n'amène une réaction en sens opposé? Tout est-il également digne, en effet, de voir le jour dans ce qu'on met avec tant d'ardeur en lumière? Et puis l'intérêt de l'histoire est-il bien toujours le motif qui inspire ces exhumations? Est-ce bien, par exemple, pour fournir des matériaux à ceux qui l'écriront un jour, que madame la marquise de la Grange a tiré de ses papiers de famille les lettres qu'elle vient de donner au public sous le titre de *Laurette de Malboissière* [1]? Assurément, ces lettres ne sont point une supercherie littéraire ; leur authenticité est incontestable, et l'on aurait pu se dispenser d'en déposer le manuscrit, comme pièce de conviction, dans l'étude d'un notaire de Paris. Elles portent à toutes les lignes le cachet de l'époque. Mais qu'ajoutent-elles à l'idée que nous en avons? que nous apprennent-elles de nouveau sur les hommes et les choses? Rien. D'ailleurs le monde où elles nous introduisent est obscur par lui-même, et ce qui s'y montre de figures connues ne fait que le traverser.

[1] *Laurette de Malboissière*, lettres d'une jeune fille du temps de Louis XV (1761-1766), publiées par madame la marquise de la Grange. — 1 vol. in-8. Didier, éditeur.

Les Malboissière étaient des bourgeois qui s'étaient avancés dans les emplois de finances et qui cherchaient à faire figure. La mère de Laurette avait un salon où, apparaissaient parfois des célébrités. Il y a eu de tout temps, à Paris, de ces caravansérails à la mode où passent les gens en renom. Ce sont d'excellents postes pour observer; mais Laurette n'était pas à l'âge où l'on observe. Au moment où s'ouvre sa correspondance, c'était presque un enfant, et, qui plus est, un prodige. A quinze ans elle savait le latin et le grec, écrivait en anglais et en italien comme dans sa propre langue, entendait l'allemand, l'espagnol et le portugais, discutait avec Hume, conversait avec Cassini, se délassait de la lecture de Locke par celle de Spinosa, le tout sans préjudice de la peinture à laquelle elle s'adonnait, des vers qu'elle composait comme en se jouant, des comédies qu'elle faisait et représentait en perfection, de l'église qu'elle fréquentait régulièrement, des fêtes et des bals qu'elle adorait, et des théâtres qu'elle suivait avec assiduité. Ses lettres sont le reflet confus de cette existence étourdissante et fébrile ; mais écrites à la hâte, d'une plume haletante et négligée, elles causent à la lecture une sorte d'étourdissement importun. On y sent une ivresse de cerveau qui fait peine. Loin d'admirer Laurette de Malboissière, on la plaint. Il est trop évident, en effet, que d'indiscrets éloges ont mis le feu à cette tête d'enfant avant qu'il y eût de quoi l'alimenter, et que la fermentation s'y fait dans le vide. Vainement chercherait-on un éclair de talent, un mot fin, une idée spirituelle, dans ces mille lettres où il est question de tout ce qu'il y avait de propre à faire jaillir l'étincelle : des livres nouveaux, des pièces en renom et des personnages à la mode, et pas un trait, pas un jugement piquant, pas une réflexion de quelque originalité n'y brille. Une maladive activité d'esprit, voilà tout ce qu'accuse cette correspondance. Que les parents de cette jeune fille, qui mourut pleine encore des grâces de l'adolescence, aient recueilli et religieusement gardé, comme on nous le dit, ses vers, ses comédies, ses lettres, et jusqu'à ses moindres billets, nous le comprenons, et ce soin nous touche. Ce que nous comprenons moins, c'est qu'après un siècle révolu le public ait les mêmes illusions.

P. Douhaire.

LES ÉVÉNEMENTS DU MOIS

Paris, 23 août.

Il y a un mois et demi, le soir du 5 juillet, Paris se couvrait d'illuminations. Aujourd'hui, les lampions sont éteints, et personne ne songe à les rallumer. C'est que la situation a bien changé dans ces quelques semaines et qu'à la place des triomphes et des profits entrevus dans l'enthousiasme d'une heure, se sont révélés les embarras pénibles et multiples où se débat actuellement la politique française. Embarras du côté de l'Italie, du côté du Mexique, du côté de l'Allemagne; c'est comme un cercle étroit qui nous enserre et dont nous cherchons à briser la dure étreinte. Cependant, tout se réduit à une seule et vraie difficulté, car au delà des montagnes il suffirait d'une ferme parole pour faire taire toutes les dissidences, comme au delà des mers d'un acte sensé pour terminer une faute dont chacun a fait son deuil. Mais sur le Rhin, c'est autre chose; il y a là une blessure profonde que le patriotisme a vivement sentie et dont une presse anti-nationale s'efforce en vain d'endormir la douleur. L'opinion publique a vu l'atteinte portée à notre prestige et à notre influence; elle a compris, en dépit des sophismes, que les écrivains qui sacrifient nos intérêts les plus chers à ceux des Prussiens, des Anglais, des Italiens, de tous ceux qui nous jalousent ou nous détestent, trahissent la cause de notre grandeur, et elle condamne avec éclat des théories dont l'application violente nous a valu en quelques années la création, sur nos frontières du sud et de l'est, de deux États militaires, naturellement alliés, comptant dès aujourd'hui 50 à 60 millions d'âmes et pouvant nous opposer 1,200,000 soldats.

Voilà le résultat qu'avec un peu plus de prévoyance il eût été facile d'épargner au pays, placé désormais dans cette alternative regrettable de subir silencieusement une situation qui le diminue ou de se jeter dans d'immenses périls pour la réformer.

On a dit que les politiques du *Siècle*, de l'*Opinion nationale* et des *Débats* avaient rêvé une autre issue aux événements. D'après leurs calculs, la Prusse

et l'Italie devaient succomber devant les armées autrichiennes, et alors la médiation, « cette manière d'intervenir à propos entre des adversaires fatigués, et de recueillir tous les fruits de la guerre qu'on n'a pas faite et de la paix qu'on a dictée[1], » la médiation eût acquis à la France des avantages que la Prusse humiliée se fût trouvée hors d'état de lui disputer. Mais la fortune des champs de bataille ayant infligé à ces combinaisons un cruel démenti, les mêmes écrivains ne voient plus d'autre conduite à tenir que de laisser le nouvel empire germanique se constituer tranquillement, sauf à lui déclarer la guerre le jour où, devenu compacte et formidable, il paraîtrait une menace à notre sécurité. Raisonnement admirable que n'avait pas voulu prévoir Chateaubriand lorsqu'il tenait ce propos conservé par M. Villemain dans ses *Souvenirs :* « On voit bien parfois un homme se briser la tête contre un mur, mais ce qu'on n'a jamais vu, c'est un homme élever un mur tout exprès pour s'y casser la tête. » Eh bien, ce que le bon sens de Chateaubriand refusait de concevoir, la presse prussienne de Paris est en train de le réaliser. Nous eussions préféré la sagesse vulgaire, celle qui conseille de s'opposer au principe des choses, en avertissant que plus tard il est difficile de remédier au mal.

Ici, le mal est grand, et il suffit d'un coup d'œil pour en mesurer l'étendue.

Le premier tort a été de permettre à la Prusse de se révéler et de s'affirmer devant le monde. Depuis Frédéric II, elle n'avait rien su faire, malgré d'outrecuidantes prétentions, et chacune de ses tentatives n'avait amené que de sévères leçons à son orgueil. Battue par des conscrits en 92, détruite à Iéna, elle n'avait eu en 1815 d'autre mérite que celui de partager, par un hasard propice, les lauriers d'autrui, car en arrivant à la nuit sur le champ de carnage de Waterloo, Blücher n'avait plus qu'à y recueillir le fruit de la solidité anglaise et de l'inflexible opiniâtreté de Wellington. Aussi Napoléon, en prenant à Potsdam, comme trophée de ses victoires, l'épée de Frédéric, avait-il pu dire que c'était « tout ce que valait la Prusse. »

Depuis, aucune occasion n'était née de rectifier ce jugement et ce n'étaient pas les succès de Düppel, remportés à dix contre un, qui étaient de nature à le modifier beaucoup. — C'est dans la campagne de 1866 que, pour la première fois, la Prusse a justifié ses prétentions militaires; elle l'a fait avec éclat, il faut le reconnaître, et l'Europe en a été surprise; mais ce qu'il faut reconnaître aussi, c'est que notre complaisance seule l'a mise à même de faire cette preuve d'une puissance qui ne se connaissait peut-être pas tout entière, et qui se sent aujourd'hui capable de se passer de notre agrément comme de braver nos colères. Au lieu d'une Prusse hésitante, mal assise, n'ayant jamais fait un sérieux essai de ses forces et doutant un peu d'elle-même comme l'aiglon qui n'est pas encore sorti de l'aire, nous avons

[1] Thiers, *Histoire du Consulat et de l'Empire*, t. 1, p. 62.

désormais en face de nous une Prusse agrandie, exaltée, sûre de sa vigueur et se montrant déjà impatiente de nous la faire sentir.

La seconde faute a été de ne pas prendre la main que l'Autriche nous tendait au lendemain de Sadowa, et de ne pas nous unir à elle pour enrayer le char dont nous avions eu l'imprudence de faciliter la marche. L'Autriche alors nous avait donné satisfaction par la cession de la Vénétie; abattue et suppliante, elle ne pouvait plus nous porter aucun ombrage, et qui oserait dire qu'un rapprochement sincère et patent avec elle n'eût pas empêché les événements dont gémit à cette heure notre patriotisme ?

Quoi qu'il en soit, le mal est accompli, et l'épineuse question des frontières du Rhin, que certains croyaient à la veille d'une solution heureuse, a fait, au contraire, un long pas en arrière. Il ne s'agit plus, en effet, dans l'œuvre de M. de Bismark, d'une tentative condamnée à l'avortement comme celle de l'unité italienne. L'unité germanique répond, chez nos voisins, à certaines aspirations comme à certains souvenirs ; la Révolution avait essayé de l'organiser au milieu des secousses de 1848, et en reprenant aujourd'hui ce programme, M. de Bismark peut espérer de séduire les imaginations par la perspective de grandes revanches contre l'étranger. Les résistances n'arrêtent rien : Déjà, on les brise; et pour les États situés au nord du Mein, l'unité est consommée : tous sont annexés ou réduits à un vasselage absolu, et les princes auxquels la pitié généreuse du vainqueur laisse un lambeau de pourpre ne seront plus en réalité que les chambellans du futur empereur. Combien nous sommes loin de ce mois de juin 1860, où le roi de Prusse conduisait à Bade les rois de Saxe et de Hanovre, les ducs de Hesse et de Nassau, pour être les témoins de son entrevue avec Napoléon III, et les garants de ses intentions honnêtes à l'égard de l'ordre de choses établi en Allemagne ! Autre temps, autre politique ! et M. de Bismark a trop profité des leçons de M. de Cavour pour ne pas l'imiter jusqu'au bout. Comme le ministre italien, il a recours aux *moyens moraux* pour compléter l'œuvre du fusil à aiguille, et l'intrigue achèvera ce que le sabre a commencé. Déjà le grand-duché de Bade, le Wurtemberg, la Bavière elle-même, sont *travaillés* par d'actives manœuvres annexionnistes, et des pétitions circulent dans lesquelles on fait dire aux populations : « Si la Prusse n'a pas besoin de nous, c'est nous qui avons besoin d'elle. » Croit-on que la Prusse ne se laissera pas faire une douce violence, et que Guillaume *le Conquérant* refusera d'ouvrir ses bras paternels à des populations animées de sentiments si purs ? M. de Bismark ne tardera donc pas à passer le Rubicon qui s'appelle le Mein ; dès qu'il aura fait des provinces du Nord un tout suffisamment homogène, il absorbera les trois seuls États demeurés en dehors de sa prétendue confédération ; et vraisemblablement les sept millions d'Allemands laissés à l'Autriche, subissant alors une pression irrésistible, iront compléter, dans le giron de la Prusse, la grande famille dont le monarque de Berlin sera le

chef unique. Toute la Germanie se trouvera jetée dans le moule prussien, selon l'expression d'un journal de Souabe; en trois étapes rapides, une œuvre, que ses auteurs mêmes n'eussent point ambitionnée en trois siècles, aura été accomplie, et l'Empire du Milieu, comme on le nomme déjà, occupera tout le centre de l'Europe, s'étendant de la Baltique au Danube et de l'Oder au Rhin, avec un prince de Hohenzollern sur le trône de Roumanie, et la domination du continent par la double alliance de la Russie et de l'Angleterre[1].

Telle est la création, chimérique il y a deux mois, aujourd'hui consommée aux trois quarts, qui menace, sinon notre indépendance, du moins notre grandeur et notre influence dans le monde. Laissons-la s'achever entièrement, et la France, il n'est plus besoin de le démontrer, aura perdu le rang supérieur que des flots de sang, des prodiges d'héroïsme et trois siècles de persévérants efforts lui avaient glorieusement conquis.

C'est avant tout, en effet, contre la prépondérance française que se dresse le nouvel empire germanique. Avec l'idée de l'unité, attisée de nos mains, un autre sentiment s'est éveillé en Allemagne, celui de la haine de notre pays, haine endormie depuis un demi-siècle, mais toujours vivace et que l'ambition prussienne exploite avec habileté. Les organes officiels de Berlin présentent l'œuvre de Nikolsburg comme la reprise et l'achèvement de celle de 1815 ; d'autres journaux rappellent avec complaisance les dates de 1813 et de 1814, en reproduisant les chants nationaux de cette époque. Tous s'appliquent à souffler à la race germanique l'ardent désir de former un bloc solide et homogène capable de tenir tête à la France, de l'attaquer au besoin et de lui reprendre, si c'est possible, la Lorraine et l'Alsace. Le doyen d'âge de la Chambre prussienne, M. Stavenhagen, plaçait l'autre jour la campagne de Bohême bien au-dessus de toutes celles de Napoléon; et nous venons d'entendre M. de Bismark, dans un dîner de généraux, porter un toast *à la première armée du monde*.

Si nous voulions une autre preuve du caractère anti-français de la grandeur prussienne, l'attitude et le langage de nos voisins d'outre-Manche suffiraient à nous la fournir.

Il y a sept ans, l'homme d'État qui préside le cabinet britannique et qui était alors comme aujourd'hui le prémier conseiller de la reine Victoria, réprouvait la guerre imminente d'Italie à cause de sa portée subversive et révolutionnaire, et le 18 avril 1859, il prononçait à la tribune du Parlement ces prophétiques paroles, assez curieuses à citer en ce moment : — « Si ce conflit éclate malheureusement, l'Italie sera le foyer central d'une guerre de la plus sanglante nature, parce que ce sera une guerre soulevant les principes les plus contradictoires et les passions les plus violentes... La guerre éclatant en Italie, il serait superflu d'espérer qu'elle s'arrêtera là;

[1] Voir une vive et excellente brochure : *Gare à la Prusse*, par M. A. du C. — Douniol.

d'autres passions seront éveillées, d'autres nationalités se soulèveront; la guerre débordera bientôt de son foyer et de ses limites pour embraser l'Europe dans une conflagration générale... L'Allemagne entière entrera dans les complications de la lutte. Qu'adviendra-t-il de la Belgique et de la Suisse? de l'état des relations politiques et de l'attitude des autres puissances?... » C'était le ministre conservateur qui faisait entendre ces avertissements salutaires; c'était l'honnête homme qui, jetant un regard en avant, s'effrayait de l'avenir prochain de l'Europe.

Un fait analogue s'est produit à la veille de la récente guerre. Un autre ministre éminent, un autre honnête homme, M. Gladstone, a hautement condamné le principe de l'agression, flétri l'iniquité des vues de la Prusse et proclamé les sympathies britanniques pour la cause autrichienne en Allemagne.

Cependant qu'est-il arrivé, en 1866 comme en 1859, et quelle suite l'Angleterre a-t-elle donnée à l'éloquent verdict de ses hommes d'État? On le sait : après avoir tout stigmatisé *avant*, elle a tout amnistié *après*, parce que le résultat, bien qu'attentatoire à la morale éternelle, a tourné contre les intérêts particuliers de la France. Le coup porté à la France a fait immédiatement absoudre la blessure faite à la justice, et à sept ans d'intervalle, whigs et tories se sont trouvés d'accord, comme ils le seront toujours, pour applaudir à tout ce qui diminue le rôle et la situation de notre pays. Lord Stanley ne tient pas à cet égard un autre langage que le comte Russell et lord Derby se conduit comme eût fait lord Palmerston.

On a dit de l'unité italienne qu'elle était anglaise. On peut le dire davantage encore de l'unité allemande qui refait en la fortifiant l'alliance néfaste de Blücher et de Wellington. Opposée d'abord aux extensions piémontaises, l'Angleterre les a bientôt facilitées dès qu'elle en a vu sortir l'unification, c'est-à-dire la formation d'une puissance nécessairement ingrate et hostile à la nôtre. Le revirement à été le même en Allemagne. Après avoir défendu jusqu'à la dernière limite la cause des petits États sur les bords de l'Elbe, elle a subitement encouragé la Prusse à faire main basse sur les royaumes et les duchés, à s'emparer des fleuves, des ports et des villes libres, parce qu'elle a vu surgir de cette révolution inattendue une forte barrière contre la France, et si M. de Bismark, artisan de ce beau travail, passait aujourd'hui le détroit, il serait assuré de recueillir chez nos voisins et amis des ovations aussi enthousiastes que celles qui furent prodiguées naguère à Garibaldi. Sans doute, il y a six mois, l'Angleterre bafouait et insultait le ministre du roi Guillaume, « le complice des égorgeurs de la Pologne, » « le malfaiteur européen », dénoncé à l'indignation universelle comme « une peste publique. » Mais tout cela est bien changé et, comme l'a dit M. Louis Blanc en mettant en pleine lumière ces honteuses volte-face : « l'injuste n'est qu'une affaire de date; et depuis la bataille de Sadowa l'intelligence et la conscience humaine sont hors de cause. »

Ce n'est donc pas seulement une œuvre d'immoralité criante qui s'accomplit en Allemagne, mais une œuvre anti-française au premier degré; aussi ne saurait-on s'étonner de l'émotion qu'elle soulève au sein de notre pays. Libre à quelques plumes égarées d'avancer que notre politique a trop longtemps suivi les errements de François Ier, de Henri IV, de Richelieu, de Louis XIV et de Napoléon, tous préoccupés de l'idée puérile et arriérée de fonder la sécurité et la puissance de notre pays sur la division des peuples voisins ou sur la pondération de leurs forces; libre à ces sophistes aveugles de vouloir fortifier ceux qui rêvent de nous affaiblir, unir ceux qui voulaient jadis nous démembrer, donner de meilleures frontières à ceux qui ont pris les nôtres et qui, selon un mot de M. Quinet, en portent les clefs à leur ceinture. La France a des idées plus saines et des sentiments plus fiers; elle comprend mieux les leçons de son histoire. Elle sait que la guerre de Trente-Ans fut entreprise et poursuivie dans le but de diviser l'Allemagne et de renverser l'empire. Elle sait que Napoléon, en détruisant ce vieil empire après mille six ans d'existence et en lui substituant la Confédération du Rhin, asseyait notre influence sur l'ancien ordre de choses et maintenait soigneusement les États secondaires sous notre tutelle. Elle sait que le traité de Schœnbrunn, en accordant pour un moment le Hanovre à la Prusse, obtenait d'elle en échange d'importants territoires sur le Rhin, en Suisse et en Franconie. Elle sait qu'en 1815 une royauté faible et à peine installée bravait la coalition et menaçait de recommencer la guerre plutôt que de tolérer l'incorporation de la Saxe à la monarchie prussienne. Elle sent que la reconstitution de l'empire germanique, dans des conditions de force et de vitalité supérieures, serait pour elle un amoindrissement immédiat, une cause permanente d'inquiétude et un danger certain pour l'avenir. Elle a trop détesté durant un demi-siècle les traités de 1815 pour les voir d'un œil indifférent relevés et élargis contre elle, et si la future convention de Prague devait consacrer, sans espoir de compensation, une révolution qui marquerait dans ce cas le commencement de notre déchéance, la France se trouverait plus humiliée qu'au lendemain de Rossbach et de Waterloo, et les nouveaux traités seraient bientôt plus maudits que les anciens.

On a répété sur tous les tons que l'Italie s'agiterait sans fin tant qu'elle ne posséderait pas Venise. Il en serait de même de la France, qui ne se tiendrait pas en repos tant qu'elle sentirait à son flanc une menace autrement redoutable que celle du quadrilatère évanoui. « La paix, a dit l'Empereur dans une circonstance mémorable, ne peut s'établir que sur des intérêts légitimes satisfaits. » Serait-ce une paix, nous le demandons, que celle qui laisserait la France mécontente et blessée, et au lieu de marquer la fin d'une situation, le traité de Prague ne serait-il pas le commencement d'une nouvelle période de secousses et de malheurs?

Présenter les changements survenus en Allemagne comme une simple question intérieure, n'ayant trait qu'à des intérêts germaniques, dépourvus

de tout caractère international, et constituant même un avantage pour la France en ce que la Confédération se trouve diminuée par la sortie de l'Autriche, c'est là un argument facétieux que M. de Bismark lui-même ne saurait émettre sans rire, et que la France, qui se souvient de l'invasion, n'est pas en humeur d'écouter.

Quant aux railleries anglaises, il est aisé d'y répondre. Aux bons alliés qui se moquent des terreurs que nous cause la Prusse agrandie, en assurant que nous sommes assez forts pour n'en concevoir aucune alarme, nous demanderons simplement ce qu'ils diraient si, par un coup de la Providence, la mer, qui leur sert de barrière depuis César, venait subitement à se retirer, en abandonnant à la charrue le vaste espace couvert par la Manche et la Tamise ? Il y aurait là sans doute une ressource précieuse pour l'agriculture et l'industrie, mais les Anglais, loin d'appeler ce miracle et cette conquête, aiment mieux être protégés contre leurs voisins par un rempart. — Nous aussi. — Pourquoi? C'est que la mer a été le principe de la grandeur anglaise comme la faiblesse ou la division des États qui nous entourent a été le principe de notre développement et de notre grandeur. Changer ces conditions naturelles et séculaires, serait porter une atteinte directe à l'une et à l'autre puissance.

Mais si l'Angleterre voit avec un secret plaisir tout ce qui peut nous créer des embarras et des périls, on comprend moins qu'au point de vue même de son honneur elle n'ait rien fait pour défendre le Hanovre, patrimoine antique de ses rois, contre la rapacité prussienne. Ce Hanovre, pour lequel Georges III se déclarait prêt à sacrifier les plus riches colonies de la Grande-Bretagne, elle l'abandonne, non-seulement sans brûler une cartouche, mais sans le modeste effort d'une protestation diplomatique. Qu'un Pritchard ou qu'un Pacifico se croient lésés, elle envoie bruyamment ses vaisseaux pour soutenir le marchand ou le colporteur de bibles. Mais quand il s'agit du roi de Hanovre, duc de Cumberland et pensionné d'Angleterre, du royaume qui lui fournit des souverains depuis près de deux siècles et auquel elle en demanderait encore à défaut d'héritiers de la reine Victoria, elle reste immobile, indifférente, et son ministre des affaires étrangères se défend même en plein parlement d'avoir adressé la moindre représentation au destructeur de l'indépendance hanovrienne. Si l'on a jamais vu dans le monde un trait plus scandaleux d'égoïsme politique, qu'on le cite ; pour nous, nous n'en connaissons pas.

Mais si l'Angleterre n'est sensible qu'aux intérêts mercantiles et ne comprend plus ces sentiments élevés par lesquels Montesquieu dit que vivent surtout les nations, il en est autrement de la France, mal habituée aux affronts et jalouse de conserver sa grandeur morale. Aussi réclame-t-elle avec énergie contre les conquêtes exagérées de la Prusse et cherche-t-elle avec anxiété les contre-poids et les garanties que son gouvernement ne peut manquer d'exiger. Bien que le *Moniteur* se taise, il

paraît certain que cette question de compensation a été posée. Dans quels termes, dans quelles limites? On l'ignore, mais les explications du parlement anglais ont établi le fait lui-même, et cela suffit pour que nous soyons persuadés qu'il ne peut s'agir d'une compensation dérisoire. M. de Maistre a dit que la Providence avait donné à notre pays trois traités à conclure : celui des Pyrénées, celui des Alpes et celui du Rhin. Les deux premiers sont faits ; il ne reste plus que le troisième à poursuivre. En attendant le jour mémorable où il sera signé, notre tâche est de maintenir l'œuvre de nos pères et de ne pas laisser rompre à notre détriment les rapports d'équilibre entre la France et les États qui la touchent. Quand on voit l'Italie battue et ridiculisée disputer âprement des frontières qui ne lui appartiennent pas, quand on entend parler pour la Russie de dédommagements que rien ne justifierait, concevrait-on que la France demeurât spectatrice inerte d'agrandissements contre lesquels elle a tant de considérations à faire valoir?

Il faudrait avoir oublié le programme du 11 juin pour nourrir des inquiétudes à cet égard. Ce programme avait nettement posé les conditions de notre désintéressement et prévu les cas de revendication. Il admettait « pour la Prusse plus d'homogénéité et de force dans le Nord, » mais il voulait en même temps « une union plus intime, une organisation plus puissante, un rôle plus important des États secondaires, » et enfin, « pour l'Autriche, le maintien de sa grande position en Allemagne. » Or les États secondaires ont disparu, à l'exception du petit groupe méridional dont l'absorption n'est que différée ; l'Autriche a perdu toute position en Allemagne, puisqu'elle est mise en dehors de la réorganisation germanique, et, quant à la Prusse, il n'est pas besoin de faire remarquer que ses annexions effrontées ont singulièrement dépassé la limite tracée par la lettre impériale. Il y a donc violation du programme du 11 juin, rupture de l'équilibre esquissé dans ce document fameux, et comme il se terminait en assurant que, « quels que fussent les résultats de la guerre, *aucune des questions qui nous touchent ne serait résolue sans l'assentiment de la France,* » il est trop évident que la France et son gouvernement ne donneront pas, en 1866, leur assentiment à une aggravation considérable des traités de 1815.

Notre diplomatie ne peut avoir dit son dernier mot à ce sujet, et l'abstention bienveillante sans laquelle M. de Bismark n'eût pu réaliser ses desseins, abstention dont on a dit avec justesse qu'elle valait une armée, est un titre que la Prusse ne saurait méconnaître.

D'autre part, il y a des précédents et des exemples, et ce qui s'est passé en 1860 pour l'annexion de la Savoie trace la règle de conduite du gouvernement en face des révolutions territoriales de l'Allemagne. Il y a six ans, le discours du trône voyait dans la simple annexion des duchés italiens au Piémont une cause légitime de compensation pour la France. — « Cet ar-

rangement, disait-il, fait du Piémont un royaume de plus de neuf millions d'âmes. En présence de cette transformation de l'Italie du Nord, qui donne à un État puissant tous les passages des Alpes, *il était de mon devoir*, pour la sûreté de nos frontières, de réclamer les versants français des montagnes. » Et l'empereur ajoutait : « Cette revendication *n'a rien qui doive alarmer l'Europe* et donner un démenti à la politique de désintéressement que j'ai proclamée plus d'une fois, car la France ne veut procéder à cet agrandissement ni par une occupation militaire, ni par une insurrection provoquée, ni par de sourdes manœuvres, mais en exposant franchement la question aux grandes puissances. Elles comprendront sans doute dans leur équité, comme la France le comprendrait certainement pour chacune d'elles en pareille circonstance, que *l'important remaniement territorial qui va avoir lieu nous donne droit à une garantie* indiquée par la nature elle-même. »

Deux semaines plus tard, M. Thouvenel, ministre des affaires étrangères, adressait à tous nos représentants près les cours signataires de l'acte final du congrès de Vienne une circulaire dans laquelle il développait et motivait la pensée impériale. — « Il est impossible de contester, écrivait-il le 13 mars 1860, que *la formation d'un État considérable*, possédant à la fois les deux versants des Alpes, *ne soit un événement d'une haute gravité au point de vue de la sécurité de nos frontières*. La situation géographique de la Sardaigne acquiert une importance qu'elle ne pouvait avoir quand ce royaume comptait à peine quatre millions d'âmes. Avec un développement qui doit presque tripler sa population et ses ressources matérielles, la possession de tous les passages des Alpes lui permettrait, dans le cas où ses alliances en feraient jamais notre adversaire, d'ouvrir l'accès de notre territoire à une armée étrangère, ou de *troubler, avec ses seules forces, la sécurité d'une partie importante de l'Empire*, en interceptant notre principale ligne de communication commerciale et militaire. *Réclamer des garanties* contre une éventualité dont l'échéance, si éloignée sans doute que nous ayons le droit de la supposer, n'affaiblit point le péril, *c'est simplement obéir aux considérations les plus légitimes comme aux données les plus ordinaires de la politique internationale*, qui n'a pris à aucune époque la reconnaissance et les sentiments pour la base unique des rapports des États. Ces garanties, d'ailleurs, sont-elles faites pour porter ombrage à aucune puissance ? Ne sont-elles pas, au contraire, dans les conditions *d'une juste pondération des forces ?* »

Nous pourrions borner là cette citation caractéristique, mais la dépêche de M. Thouvenel contient d'autres passages qui s'adaptent mieux encore, si c'est possible, à la situation présente, et nous ne résistons pas au plaisir de les remettre en lumière :

« Ce n'est pas, continue le ministre, s'écarter du respect accordé en toute occasion par le gouvernement de l'empereur aux traités existants que de *ré-*

clamer qu'ils ne soient point, en réalité, altérés à notre détriment... Les conditions que nous avons scrupuleusement respectées afin de n'apporter aucun trouble dans nos relations internationales, *devons-nous admettre qu'elles soient aggravées*, et l'Europe, de son côté, peut-elle *trouver juste qu'au poids dont elles pesaient déjà sur nous, vienne s'ajouter celui d'un État dont la force aura triplé dans le cours d'une année?* En provoquant la modification des traités sur ce point, nous nous bornons en quelque sorte à demander qu'une de leurs stipulations n'acquière pas, en dehors de la volonté même des puissances qui les ont souscrits, une portée plus grave et un sens plus désavantageux... *Ce n'est point au nom des idées de nationalité, ce n'est point comme frontières naturelles* que nous poursuivons l'adjonction de la Savoie et du comté de Nice à notre territoire, *c'est uniquement à titre de garantie...* Étrangers à toute vue d'agrandissement et encore plus à toute idée de conquête, *notre unique objet est d'obtenir*, au nom des principes de droit public, *que les traités ne soient point rendus pour nous plus onéreux*, et que, *comme sûreté contre les dangers* que le développement du Piémont peut entraîner pour nous dans l'avenir, *notre frontière soit fixée*, à l'aide d'une entente avec le roi de Sardaigne, *suivant les besoins de la défense commune.* »

Il serait superflu de signaler les analogies ; elles éclatent, elles saisissent. Au lieu du Piémont, mettez la Prusse, et vous avez l'histoire du jour. *Mutato nomine, de te fabula narratur*, et si notre chancellerie a quelque dépêche à expédier à Berlin, elle ne saurait mieux faire que de reprendre cette vigoureuse et logique circulaire. Comment les sûretés jugées nécessaires au sud contre la création d'un État de *neuf* millions d'âmes ne paraîtraient-elles pas indispensables au nord contre l'extension démesurée d'une puissance de premier ordre? La frontière du Rhin est-elle mieux assise que celle des Alpes ou la Prusse moins à redouter que l'Italie? Et n'avons-nous pas prêté un concours efficace, sinon ostensible, en retour duquel on ne saurait nous refuser quelques dédommagements?

La Prusse vient d'absorber vingt et un États et cinq millions d'âmes, sans compter l'énorme accroissement de son influence politique; la Russie s'étend chaque jour davantage dans le centre de l'Asie; l'Angleterre prenait hier possession de plages nouvelles et importantes au point de vue de la domination des mers, et la France seule resterait enfermée dans le cercle forgé par la colère et la rancune? Ce ne serait plus du désintéressement, mais une véritable abdication.

Vainement des voix hypocrites l'invitent-elles à chercher des compensations plus nobles dans le rayonnement de ses idées et dans son action morale au dehors. Ce langage pourrait avoir quelque valeur si les remaniements opérés autour d'elle profitaient à la liberté des peuples et lui créaient une force dans leurs sympathies et leur clientèle. Mais c'est au contraire partout la liberté qui succombe avec la justice. Nous

savions quelle idée le militarisme prussien se fait de ses droits à l'intérieur; il vient de nous montrer l'application qu'il entend faire de ses théories au dehors. *Nous prenons*, dit le roi Guillaume, parce que tel est notre bon plaisir ; *nous prenons*, parce que nous sommes les plus forts ; *nous prenons* le Hanovre, la Hesse, Nassau, Francfort, comme nous avons pris jadis la Pologne, et hier le Sleswig; nous rançonnons les banquiers pour refaire notre trésor, et nous confisquons les peuples pour augmenter nos domaines et notre armée. A-t-on jamais affiché avec plus de cynisme le droit barbare de la conquête, et l'antiquité païenne ou les siècles de fer du moyen âge offrent-ils rien de comparable ? En *prenant*, les plus osés se croyaient au moins tenus de justifier d'un droit quelconque et M. de Cavour lui-même avait voulu sauver les apparences. Mais tout se perfectionne de nos jours, les procédés de la politique aussi bien que ceux de l'industrie, et M. de Bismark a simplifié le mécanisme des annexions. Aucune comédie de suffrage, nul subterfuge, plus de puérils palliatifs ; l'application carrée du *sic volo*, du *quia nominor leo*. Ce qui est de bonne prise, on le prend, sans se donner le souci de consulter personne, et même, les conquérants prussiens ne font nulle difficulté de constater la répugnance et « l'aversion » des populations à leur égard; seulement le roi Guillaume espère qu'elles finiront par s'accoutumer au régime des Bismark et des Manteuffel.

Disons-le, nous préférons cette franchise insolente aux mensonges des unitaristes italiens. Des deux côtés, les annexions ont le même caractère ; les unes comme les autres sont le triomphe de l'astuce et de la force. Mais il faut savoir gré à M. de Bismark d'appeler les choses par leur nom au lieu de les déguiser sous un masque grimaçant de légalité.

Ce qui reste de tout cela, c'est le mépris radical du droit des peuples, c'est l'écrasement des petits États, c'est la destruction de nombreux gouvernements constitutionnels au seul profit du despotisme. Le ministre casqué qui avait balayé trois fois la Chambre de Berlin, poursuivi les députés devant les tribunaux, supprimé la liberté de la presse et le droit de réunion, a partout anéanti, sur les pas de ses régiments, les institutions représentatives, et après avoir lancé, pendant la lutte, des proclamations révolutionnaires où il appelait à l'existence autonome et indépendante les Hongrois, les Bohêmes et les Moraves, il s'empresse, au lendemain de sa victoire, d'anéantir l'autonomie de vingt et un États et l'indépendance de royaumes plus anciens que la Prusse. Voilà le commencement de la liberté allemande ! Ah ! combien M. Thiers avait raison de soutenir que l'unité germanique ne serait pas moins funeste à la liberté propre des Allemands qu'à l'équilibre de l'Europe !

Ce spectacle apprend aux catholiques du Sud tout ce qu'ils perdraient à être englobés dans la concentration césarienne du Nord. Leurs gouvernements ont des défauts sans doute : quel peuple jouit d'un gouvernement parfait ? Mais ils ont des institutions protectrices, des Chambres respectées,

le droit de réunion, la presse, tout un ensemble de garanties qui ferait immédiatement naufrage dans l'océan prussien. Qu'ils restent donc attachés à ce « particularisme » décrié seulement de ceux qui ont intérêt à le détruire, et qu'ils travaillent avec confiance et courage à améliorer ce qu'ils possédent.

Du côté de l'Italie, la guerre a-t-elle été plus favorable à la cause de la liberté? Il s'agissait d'affranchir la Vénétie, et le premier acte de ses nouveaux maîtres est une mesure de confiscation. Ils la délivrent par les procédés qu'emploie le czar pour pacifier la Pologne. En 1849, le Pape écrivait à l'empereur d'Autriche pour lui demander la libération de ce coin de terre italienne, et en 1866 les Italiens de Victor-Emmanuel, qui n'en doivent la conquête ni aux lauriers de Custozza ni aux exploits maritimes de Lissa, n'attendent pas même de la posséder pour lui imposer des douleurs que lui avait épargnées la domination tudesque ! Le décret qui supprime tous les couvents vénitiens et qui s'empare de leur domaine a paru au lendemain même de la cession faite à la France, et signé de ce nom d'Eugène de Savoie dont le grand et honnête homme qui l'a illustré ne soupçonnait pas que l'on ferait, après un siècle et demi, un si misérable usage ! Que l'Autriche, dans le désarroi de sa défaite, n'ait inscrit aucune réserve au bas de sa renonciation, il y a là rien qui doivent surprendre. Mais que la France, qui devient responsable de tout ce qui peut s'accomplir, ne stipule pas en faveur des libertés de l'Église, ainsi qu'elle l'avait fait pour la Lombardie dans le traité de Zurich, ce serait la désertion d'un véritable devoir, et elle tiendra sans nul doute à sauvegarder à Vienne, dans les négociations définitives, les droits sacrés remis à son honneur. C'est elle qui donne la Vénétie aux Italiens ; elle ne peut accepter que cette conquête « se présente à la postérité, comme le disait éloquemment M. de Montalembert à propos du Sonderbund, flanquée d'un côté par une sœur de charité expulsée, et de l'autre par un moine spolié, chassé et insulté par de lâches vainqueurs [1]. »

La France catholique ne saurait moins faire pour l'Église au moment où le czar lui-même vient, dit-on, par un ukase inattendu, de proclamer la liberté de conscience en Russie, et d'abolir toutes les peines édictées contre ceux qui abandonnent la religion officielle. Ce sera là non-seulement un grand bienfait pour les huit millions de catholiques disséminés dans l'empire d'Alexandre, mais un germe plein de promesses pour l'avenir si, comme nous voulons le croire, le gouvernement russe ne fait pas de cette noble mesure une lettre morte et s'il en laisse découler en paix toutes les conséquences.

Au moment où nous fermons cette chronique s'ouvre la session annuelle des conseils généraux, à laquelle la loi récemment votée donne un intérêt

[1] Montalembert, *Œuvres oratoires* t. II, p. 684.

de plus. Nous aurions souhaité que le législateur, en étendant les attributions de ces assemblées, abandonnât davantage à leur initiative[1]. Elles contiennent assez de lumières et de dévouement, assez d'éléments d'ordre et d'expérience, pour qu'on pût se montrer moins défiant à leur égard. Espérons que les résultats de cette première et timide tentative encourageront le pouvoir à s'engager plus avant dans une voie libérale et féconde. Aussi bien il est temps que les vieilles tutelles administratives, les exécutions de journaux comme celle du vaillant et regrettable *Courrier du Dimanche*, les suspensions de conseils locaux sortis du suffrage populaire, toutes ces barricades sur la route du progrès, toutes ces pratiques surannées, toutes ces mesures exceptionnelles des moments de crise, disparaissent d'une civilisation pacifique et régulière. Agrandir le territoire et diminuer les droits des citoyens serait un non-sens. Il faut tout élargir, tout élever ; et si la France doit, un jour ou l'autre, s'attacher de nouvelles provinces, il faut qu'à la différence de la Prusse et à l'exemple des États-Unis, l'annexion soit accueillie comme une faveur, au lieu d'être subie comme un châtiment.

LÉON LAVEDAN.

[1] Voir une brochure solide et compétente de M. Charles Tassin, intitulée : *Un mot à l'enquête sur la question de décentralisation.* — Chez Douniol.

L'un des Gérants : CHARLES DOUNIOL.

PARIS. — IMPRIMERIE SIMON RAÇON ET COMP., RUE D'ERFURTH, 1.

TABLE ANALYTIQUE

ET ALPHABÉTIQUE

DU TOME SOIXANTE-HUITIÈME

(TRENTE-DEUXIÈME DE LA NOUVELLE SÉRIE [1])

NOTA. — Les noms en capitales grasses sont ceux des collaborateurs du Recueil dont les travaux ont paru dans ce volume ; les autres, ceux des auteurs ou des objets dont il est question dans les articles.

ABRÉVIATIONS : — C. R., compte rendu ; — Art., article.

---

[1] Cette table et la suivante doivent se joindre au numéro d'août 1866.

TABLE

DU TOME TRENTE-DEUXIÈME DE LA NOUVELLE SÉRIE

(SOIXANTE-HUITIÈME DE LA COLLECTION.)

MAI 1866.

JUIN.

JUILLET.

AOUT.

PARIS. — IMP. SIMON RAÇON ET COMP., 1, RUE D'ERFURTH.

FIN DE LA TABLE ANALYTIQUE DU TOME SOIXANTE-HUITIÈME